UNIVERSITÉ DE LORRAINE | BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ECOLE DOCTORALE SJPEG
LABORATOIRE IRENEE

Thèse

ANIMAL POLITIQUE : L'EMERGENCE DES PARTIS ANIMALISTES EN EUROPE

Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 2023 pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Mention : SCIENCE POLITIQUE

Par Samantha Turquoise SIMON

Sous la direction de M. Etienne CRIQUI

Devant un jury composé de

M. Etienne CRIQUI

Professeur de science politique à l'Université de Lorraine, Directeur de thèse

Mme Florence FAUCHER

Professeure de science politique à Sciences Po, rapporteur

Mme Fabienne GREFFET

Maitresse de conférences HDR en science politique à l'Université de Lorraine

M. Laurent OLIVIER

Maître de conférence en science politique à l'Université de Lorraine

Mme Corine PELLUCHON

Professeure de philosophie à l'Université Gustave Eiffel

M. Bruno VILLALBA

Professeur de science politique à AgroParisTech, rapporteur, Président du jury

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ECOLE DOCTORALE SJPEG
LABORATOIRE IRENEE

Thèse

ANIMAL POLITIQUE : L'EMERGENCE DES PARTIS ANIMALISTES EN EUROPE

Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 2023 pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Mention : SCIENCE POLITIQUE

Par Samantha Turquoise SIMON

Sous la direction de M. Etienne CRIQUI

Devant un jury composé de

M. Etienne CRIQUI

Professeur de science politique à l'Université de Lorraine, Directeur de thèse

Mme Florence FAUCHER

Professeure de science politique à Sciences Po, rapporteur

Mme Fabienne GREFFET

Maitresse de conférences HDR en science politique à l'Université de Lorraine

M. Laurent OLIVIER

Maître de conférence en science politique à l'Université de Lorraine

Mme Corine PELLUCHON

Professeure de philosophie à l'Université Gustave Eiffel

M. Bruno VILLALBA

Professeur de science politique à AgroParisTech, rapporteur, Président du jury

A mon père, et à la mémoire d'Arne Naess.

Car je fus, pendant un temps, garçon et fille, arbre et oiseau,
et poisson perdu dans la mer.
Empédocle, De la Nature, Fragment 117

The smaller we come to feel ourselves compared to the mountain,
The nearer we come to participating in its greatness.
Arne Naess, "Modesty and the Conquest of Mountains", The Ecology of Wisdom

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont évidemment à mon directeur de thèse, le Professeur Etienne Criqui. Je tiens à lui exprimer ici une double reconnaissance. Celle, d'une part, d'avoir accepté la direction d'une étude sur un sujet audacieux et d'avoir cru, dès le départ, en son potentiel ; celle, d'autre part, d'avoir été d'un soutien indéfectible ces six dernières années. Sa disponibilité, son attention, et son écoute aussi bienveillante que critique m'ont permis, à chaque étape, de me dépasser. Je remercie également l'ensemble des acteurs de l'IRENEE et de l'EDSJPEG, qui m'ont offert un cadre idéal pour mener cette recherche. Des remerciements tout particuliers vont aux politistes de l'IRENEE, notamment Laurent Olivier, Gildas Renou et Fabienne Greffet, qui ont répondu présent à chacune de mes sollicitations. Leurs marques de soutien furent extrêmement précieuses.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à mon père, qui a toujours pris pour seul parti celui de ses enfants. Sans lui, sans son aide constante, infaillible, et sans la sérénité qu'il m'a apportée, rien de tout cela n'aurait été possible. Je lui dois tout, et je n'aurai de cesse d'être digne de son engagement. Je remercie également mon frère et ma sœur qui, de la Roumanie et du Maroc, ont suivi et soutenu chacun de mes pas. Ils sont mon ancre, mon phare, et ma priorité. La devise de l'Union Européenne est aussi celle de notre fratrie. Je suis fière d'être leur sœur, et nous avons prouvé que l'adversité n'avait pour seul effet que de renforcer et approfondir ce lien si précieux qui nous unit. Je n'oublie pas mes grands-parents, sans qui je ne serais pas la femme libre, déterminée, et curieuse que je suis aujourd'hui. J'ai également une pensée pour ma mère, qui m'a appris le respect, la dignité, l'exigence, et la résilience. Elle, capitaine dans l'Armée de terre, aurait été fière, si fière, de voir sa fille défendre ses valeurs, et se mettre, humblement, au service d'une certaine idée du bien commun et de l'État.

Je remercie enfin les amis qui m'ont patiemment accompagnée sur ce chemin. Je pense tout particulièrement à Ferdinand Bistocchi, qui m'a, depuis toujours, offert une oreille attentive, une attention fidèle, et des échanges exigeants. Je tiens également à exprimer mon affection et mon admiration à tous les artistes talentueux avec qui j'ai partagé la scène ces six dernières années, notamment les troupes Locksley Mus', Orchestre Fusion Live, Miss'tic Cabaret, et Esperanto. Ils se reconnaîtront et savent à quel point ils ont été la respiration qui m'a souvent manqué. Ce tableau ne serait pas complet sans mentionner Orlane Berron, à qui je dois à la fois mes premiers pas dans le spectacle vivant, et mon engagement en faveur de la cause animale. Si notre rencontre a, il y a vingt ans, changé le cours de ma vie, nos retrouvailles récentes l'ont ensoleillé. Je remercie l'unique Marc Muller, sans qui ce travail aurait sans doute été bien plus douloureux. Il a enchanté cette période, et son humour m'a parfois permis d'appréhender les temps les plus laborieux de ce long cheminement avec un sourire. Je remercie enfin Frédéric Géa, qui n'a jamais cessé d'être là.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE 1 : L'INSTITUTIONNALISATION POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

TITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES, EMANATION DE L'ANIMALISME

Chapitre introductif : Représentations contemporaines de l'animalisme

Chapitre 1 : Caractérisation de l'animalisme

Chapitre 2 : Politisation de l'animalisme

TITRE 2 : L'ORGANISATION POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

Chapitre 1 : Genèse des partis animalistes

Chapitre 2 : Les partis animalistes comme organisations et organes

PARTIE 2 : LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

TITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES DANS LE JEU POLITIQUE

Chapitre 1 : Du parti à l'élection : conventionnalité et créativité des stratégies électorales animalistes

Chapitre 2 : De l'élection au(x) parti(s) : esquisse d'un animalisme partisan à plusieurs vitesses

TITRE 2 : L'IDENTITE POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

Chapitre 1 : Les partis animalistes comme outils au service de la représentation politique de l'animal

Chapitre 2 : Les partis animalistes au cœur d'une évolution des représentations

CONCLUSION

LISTE DES ABREVIATIONS

ALF : Animal Liberation Front

APEU : Animal Politics EU

AWP: Animal Welfare Party

DA: Dieranimal

DP: Djurens Parti

EELV: Europe Ecologie Les Verts

EF !: Earth First!

ELF: Earth Liberation Front

FNGP: Fondation Nicolaas G. Pierson

GP: Greenpeace

LFI : La France Insoumise

PA: Parti animaliste

PACMA: Partido Animalista Contra el Maltrato Animal

PAI: Partito Animalista Italiano

PAN: Pessoas Animais Natureza

PETA: People for Ethical Treatment of Animals

PS: Parti Socialiste

PvdD: Partij voor de Dieren

REV : Révolution Ecologique pour le Vivant

SPA : Société Protectrice des Animaux

S.Sh : Sea Sheperd

TSP: Tierschutzpartei

TPS: Tierpartei Schweiz

VP: Veganerpartiet

XR: Extinction Rebellion

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Les partis animalistes, un sujet en devenir

Quiconque aurait exprimé l'idée, il y a encore une décennie, de vouer plusieurs années de recherche effrénée aux partis animalistes – *a fortiori* en France – aurait inévitablement couru le risque d'être ou bien complimenté pour son humour, ou bien copieusement raillé. Sans même aller jusqu'à oser se demander à quel apport scientifique un tel travail pourrait conduire, n'est-ce pas fou de consacrer une thèse complète de science politique à un type de partis dont l'immense majorité des gens n'ont pas même entendu parler, plus encore lorsque l'on sait ce que représente le doctorat pour qui espère s'engager dans une carrière universitaire ?

Ce doute, avouons-le, nous l'avons partagé, mais à l'inquiétude et au pessimisme, nous préférâmes l'audace et l'enthousiasme, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, le fait d'avoir consacré un mémoire à l'idéologie du Parti animaliste français nous avait au moins autant ouvert l'appétit que laissé un sentiment d'inachevé. Il y avait plus à dire, tellement plus à dire ! D'autant plus que ce passage d'un format de mémoire à celui d'une thèse s'est fait par un élargissement *thématique*, puisque nous appréhendons désormais l'émergence de ces partis sous toutes leurs facettes, mais aussi *géographique*, puisque nous sortons du cas français pour embrasser le terrain qui nous semblait le plus propice, l'Europe, qui connaît la plus rapide montée en puissance de ce type d'initiatives. D'autre part, nous avions l'intime conviction que ces nouveaux venus politiques se révéleraient à la fois, politiquement, bien plus tenaces que prévu, et scientifiquement bien plus stimulants qu'attendus. Nos recherches et leur évolution simultanée n'ont fait que confirmer cette impression, dont nous espérons également, dans les prochaines quelques huit-cents pages, convaincre nos lecteurs.

La question à laquelle nous essaierons de répondre dans cette introduction est double. Le premier geste sera de se demander *pourquoi* se saisir de ce sujet, en montrant qu'il s'agit paradoxalement à la fois d'un phénomène durable et en pleine expansion, et d'un angle mort académique. Ce questionnement en enclenchera un second, consistant à déterminer cette fois *comment* appréhender scientifiquement un objet qui présente le triple écueil d'une dimension à la fois très actuelle, politique, et militante.

I- Pourquoi traiter scientifiquement des partis animalistes ?

Cette thèse ambitionne, nous l'avons écrit, de se saisir d'un phénomène récent, mais en expansion, et jusqu'alors largement ignoré par les universitaires. Plus encore, il s'agit de convaincre, dès maintenant, du fait qu'il s'agit là d'un véritable sujet, aussi bien politique que scientifique, malgré l'indifférence dont il fait, pour l'heure, l'objet. Dans un premier temps, nous mettrons en lumière le fait que c'est un phénomène politique moins marginal et moins insignifiant qu'il n'y paraît (A). Dans un deuxième temps, nous montrerons, au fil d'une synthétique revue de la littérature, qu'il s'agit d'un thème (au moins partiellement) inexploré (B). Dans un troisième et dernier temps, nous tenterons de mettre en lumière l'intérêt et les enjeux académiques que l'émergence de partis animalistes recèle, en montrant que l'apparente superficialité avec laquelle ils sont souvent appréhendés ne fait guère justice à leur fécondité (C).

A- Un sujet politique

Cette dernière décennie, le phénomène étudié a fait l'objet d'une visibilité accrue. Les recherches par mot-clef sur internet pour les expressions telles que « parti animaliste », « animal advocacy party », « party for the animals », ou « partito animalista », montrent que ces organisations non seulement existent, mais font l'objet d'un traitement médiatique en hausse, quoique différencié. Elles sont appréhendées, au pire, comme des curiosités politiques[1], au mieux comme des partis « comme les autres ». On informe, dans cette seconde hypothèse, aussi bien des évolutions organisationnelles que des résultats électoraux, aussi bien des propos qu'un de leurs représentants aurait tenus que des actions menées, des problèmes de santé de leur président comme de tel ou tel aspect de leur situation financière. Le cas des partis animalistes portugais et néerlandais en sont deux bons exemples. Bien sûr, tous ne sont pas dans une telle situation, et la plupart des partis animalistes fonctionnent essentiellement sous les radars et/ou de manière intermittente, au moins en tant que partis politiques[2]. Mais il faut reconnaître que la visibilité de ce type d'organisation partisane s'est

[1] LACROUX Margaux, « Qui se cache derrière le Parti animaliste, ce mouvement qui met des chats sur ses affiches ? », *Libération*, 7 juin 2017

[2] Nous montrerons dans nos prochains développements que les partis animalistes ont un fonctionnement et un répertoire d'action hybrides, caractérisés par le fait de se comporter comme des partis politiques en période électorale, mais comme des associations de la cause animale le reste du temps, ce qui met en lumière une complémentarité des fonctions et répertoires électoraux et mouvementistes, voire une subsidiarité des premiers par rapport aux seconds.

accrue, et que certains parviennent même à être admis parmi les forces bien reconnues de leur système partisan. En outre, pour les organisations partisanes animalistes bien établies mais encore plus pour les autres, cette attention médiatique n'est ni la seule ni la principale source de visibilité. Une rapide recherche sur internet permet de mettre en lumière leur caractère très numérisé. Les partis animalistes sont très présents en ligne et diffusent leur actualité et leur propagande sur divers canaux. Tous disposent de sites internet plus ou moins élaborés, la plupart ont une page Wikipédia dédiée, un compte sur les principaux réseaux socio-numériques et envoient, à leur sympathisants, des newsletters régulières. Le phénomène visé par cette étude, soyons rassurés, semble donc bel et bien réel.

Plus encore, les partis animalistes ne se contentent pas de (faire) parler d'eux, ils durent et se multiplient. Outre cet accroissement de visibilité, qu'il soit médiatique ou numérique, l'animalisme partisan est un phénomène en expansion, et ce depuis le début des années 1990. Plus précisément, le premier parti de ce type fut créé en 1993 en Allemagne sous le nom de Tierschutzpartei. Trois ans plus tard, il était suivi, en France, par le Mouvement Hommes Animaux Nature, une formation politique discrète, mais toujours en activité. Si plusieurs initiatives comparables voient le jour entre 2000 et 2010, avec notamment la naissance de ceux qui deviendront des « grands » partis animalistes comme le parti portugais ou le parti néerlandais, c'est au fil de la décennie 2010-2020 que les choses s'accélèrent. Il est remarquable d'ailleurs que depuis le début de ce doctorat, ce ne sont pas moins de cinq partis animalistes qui ont été créés, rien que sur le territoire européen. Le dernier arrivé, PONA, fut fondé en 2020 en Moldavie, et peut se targuer d'être le premier parti animaliste d'Europe de l'Est. Évidemment, certains partis animalistes semblent, à l'heure actuelle, être en état de mort cérébrale, ou ont été dissous après une existence de quelques années seulement. Mais il faut reconnaître la longévité du phénomène qui, loin d'être éphémère ou superficiel, s'étend et croît depuis trente ans, ne manquant pas de nous plonger dans une certaine perplexité face à l'absence de réactivité scientifique à son encontre.

D'autant plus que là n'est pas tout. Le troisième caractère du phénomène étudié, celui de l'émergence des partis animalistes en Europe, au-delà d'une visibilité croissante et d'une étonnante longévité, est celui d'une remarquable ténacité pour des partis qui, s'étant donné pour principal objectif de représenter et défendre des êtres qui ne peuvent voter pour eux, sont *a priori* condamnés à la petitesse. Or, ils ne se contentent pas de vivoter, en marge de leurs systèmes partisans, en attendant patiemment le glas ou le succès. Non seulement

concourent-ils aux élections, mais en plus obtiennent-ils un nombre croissant d'élus. Certes, ce constat n'est pas valable pour tous les partis, loin de là. Certains, comme le parti portugais, ont d'ailleurs connu un moment de grâce soudain et inattendu il y a quelques années, avant de se flétrir. Mais, appréhendé à l'échelle européenne, il faut remarquer que l'animalisme partisan progresse. Il progresse d'un point de vue quantitatif, en comptant de plus en plus de partis, en mobilisant de plus en plus de membres, en présentant de plus en plus de candidats et en recueillant de plus en plus de votes et de sièges. Il progresse également d'un point de vue qualitatif, en développant ses organisations (implantation locale, centres de réflexion, organisations de jeunesse…), et en parvenant à glaner des mandats nationaux (partis néerlandais, portugais), voire européens pour trois d'entre eux (partis néerlandais, portugais et allemand). En outre, tous, qu'ils disposent ou non d'élus, mènent en parallèle de leur action institutionnelle ou électorale, une action mouvementiste importante, rejoignant, sur certains évènements, les associations de la cause animale. L'animalisme politique et partisan, bien qu'inexploré, est un phénomène politique dont il convient de saluer et reconnaître le déploiement, aussi modeste soit-il.

B- Un sujet inexploré

« Animal politique : l'émergence des partis animalistes en Europe » … Comme ce titre que nous avons choisi (et que d'aucuns ne manqueront pas, à tort, de considérer comme provocateur) en témoigne, nous avons fait le pari[3] que le couple « parti / animaliste » ne pouvait être analysé indépendamment d'un autre, « animal / politique », emportant d'emblée cette thèse résolument ancrée en science politique sur un terrain plus philosophique. Associez « animal » et « politique », et pléthore d'écrits surgiront ! Mais associez « partis » et « animalistes », et la profusion étourdissante de la première dyade laissera la place à un vide sidérant, puisque vous ne trouverez quasiment aucun ouvrage spécifique sur la question, et absolument aucun en français.

1) Animal/politique : une profusion étourdissante

Animal, politique. L'association de ces deux termes renvoie immédiatement et irrémédiablement à la pensée aristotélicienne[4]. Animal politique, dans l'usage qu'en fait Aristote, sert à la fois à établir la dimension proprement politique de l'homme, et la dimension proprement humaine de la politique. Cette notion, que le penseur grec, dans sa

[3] Nous le justifierons dans la seconde grande partie de cette introduction.
[4] Aristote, *Les politiques*, livre I, (trad. Pierre Pellegrin), Flammarion, Paris, 2015, pp. 108-109

grande entreprise classificatoire du vivant, convoque pour identifier le propre de l'homme, a évidemment donné lieu à une myriade d'analyses diverses et de commentaires sur laquelle il ne serait guère pertinent de nous attarder ici, sa descendance semblant de toute façon infinie. Nous n'en donnerons que deux exemples qui nous furent particulièrement utiles : *Aristote et la Politique*, de Francis Wolff[5], et *Animal Politique*, le numéro de la revue Epokhè dirigé par Miguel Abensour et Etienne Tassin[6]. Nous reviendrons sur cette conception aristotélicienne originelle et fondatrice de la notion d'animal politique dans cette introduction et dans cette thèse, mais la laissons pour l'instant de côté, le but étant simplement ici de rappeler sa centralité dans la pensée politique.

Plus récemment, l'expression s'est échappé des cercles de la philosophie politique pour être, contre toute attente, appropriée par des acteurs contemporains et d'un genre nouveau. Les premiers sont des éthologues, comme Frans de Waal, qui entendent montrer que, contrairement à ce qu'avance Aristote, l'homme n'est pas le seul « animal politique », en investissant et en investiguant les rapports de pouvoir dans des sociétés de primates. Nous ne résistons pas à la tentation de citer cet auteur, qui semble considérer qu'Aristote avait vu juste en considérant les hommes comme des « animaux politiques », non parce qu'il s'agirait là d'une caractéristique propre au genre humain, mais justement parce qu'elle serait également partagée par certains animaux :

> « Quand Aristote fait référence à l'homme comme un *animal politique*, il ne pouvait pas savoir combien il était proche de la vérité. Notre activité politique semble faire partie d'un héritage de l'évolution que nous partageons avec nos cousins proches (…). Cependant, ce que m'a appris mon travail à Arnhem, c'est que les racines de la politique sont plus anciennes que l'humanité (…). Par conséquent, la politique des chimpanzés est tout aussi constructive. Les humains devraient considérer le fait d'être comptés parmi les animaux politiques comme un honneur. » [7]

Mais, encore plus prompts à s'emparer de cette notion (et à la retourner contre elle-même) furent, contre toute attente, les penseurs… animalistes. En effet, cette dernière décennie a vu se multiplier les ouvrages faisant référence, dans leur titre même, à cette expression d' « animal politique » pour en offrir - nos lecteurs peuvent s'en douter - une conception pour le moins revisitée. Citons, à cet égard, *Political animals and animal politics*, de Marcel

[5] WOLFF Francis, *Aristote et la Politique*, [1991] PUF, Paris, 2016
[6] ABENSOUR Miguel et TASSIN Etienne (dir.), *L'Animal Politique*, *Epokhè*, n° 6, Éditions Jérôme Millon, Grenoble, 1996
[7] Traduit par nos soins. "When Aristotle referred to man as a *political animal* he could not know just how near the mark he was. Our political activity seems to be a part of an evolutionary heritage we share with our close relatives (…). What my work at Arnhem taught me, however, is that the roots of politics are older than humanity (…). Consequently chimpanzee politics are also constructive. Humans should regard it as an honor to be classed as political animals." DE WAAL Frans, *Chimpanzee Politics. Power and sex among great apes*, (1982), The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2007, p. 207-209

Wissenburg et David Schlossberg[8], *The political animal. Biology, ethics and politics*, de Stephen Clark[9] ou encore *Animal, politics and morality*, de Robert Garner[10]. L'idée n'est plus, ici, de considérer la définition du propre de l'homme par sa qualité d' « animal politique » et de le distinguer ainsi du vivant non-humain, mais au contraire de penser les conditions d'une réintégration de l'animal dans la *polis* dont il a été écarté. Dans les deux cas, celui du regard éthologiste de Frans de Waal comme celui de la pensée politique animaliste, l'idée est donc bien de réconcilier, en quelque sorte, la pensée de l'animal et la pensée politique, et de mobiliser cette notion d' « animal politique » pour la dévier, en la considérant non plus comme un critère de distinction entre humanité et animalité, mais au contraire comme une perspective de mise en lumière ou de réflexion sur une certaine proximité (observée ou à rétablir) entre elles.

Nous aimerions enfin mentionner deux appropriations de la notion d'animal politique dont nous ne traiterons plus guère dans nos prochains développements. Ce sont, d'une part, les travaux qui entendent analyser non pas l'homme comme animal politique, non pas l'animal en politique, mais les représentations politiques de l'animal et leurs usages. Nous pensons notamment ici à des écrits en français, tels que *L'animal en politique*, un ouvrage collectif dirigé par Paul Bacot, Eric Baratay, Denis Barbet, Olivier Faure et Jean-Luc Mayaud[11], mais également en anglais, tels que *Political Animals. News of the Natural World*, d'Alec Charles[12]. Il n'en sera naturellement plus véritablement question dans la suite de nos développements, puisqu'il s'agit moins, dans ce travail, d'interroger les usages politiques de l'animal, que les usages de la politique par les animalistes. D'autre part, nous souhaitions mentionner ici les travaux mobilisant la notion d' « animal politique » dans un sens dévié de la pensée aristotélicienne. Par extension, « animal politique » permet en effet également de caractériser, plutôt dans le discours médiatique mais également dans certains écrits scientifiques[13], une disposition particulière à l'activité politique. Est qualifié d' « animal politique » l'acteur qui maîtrise parfaitement les codes de l'action politique, voire qui les utilise avec une certaine voracité, une « bestialité » pourrait-on presque dire. Nous tenions

[8] WISSENBURG Marcel et SCHLOSSBERG David (ed.), *Political animals and animal politics*, Palgrave Macmillan, New-York, 2014
[9] CLARK Stephen R. L., *The Political Animal. Biology, ethics and politics*, Routledge, New-York, 1999
[10] GARNER Robert, *Animals, politics and morality*, [1993] Second Edition, Manchester University Press, Manchester, 2004
[11] BACOT Paul et al., *L'animal en politique*, L'Harmattan, Paris, 2003
[12] CHARLES Alec, *Political Animals. News of the natural World*, Peter Lang, Oxford, 2016
[13] Nous pouvons par exemple citer ici l'article de Daniela Heimerl sur Angela Merkel. HEIMERL Daniela, « Angela Merkel, un animal politique », *Études*, 2017/11 (Novembre), p. 19-32

néanmoins à les mentionner, dans la mesure où ces travaux constituent bien une exploration possible de la dyade animal/politique.

Il n'aurait été ni possible ni pertinent de tenter d'avoir une approche exhaustive de cette revue de la littérature. Là, d'ailleurs, n'était pas notre objectif. Nous espérons, par une approche plus systématique et synthétique, avoir illustré la variété des appropriations dont cette notion aristotélicienne d' « animal politique » était susceptible de faire l'objet, et par là même laissé sous-entendre sa fécondité. Il en va tout autrement de la deuxième dyade qu'avance notre sujet, à savoir celle de parti/animaliste.

2) Parti/animaliste : un vide sidérant

Parti, animaliste. Voilà un couple quasi-nullipare dont l'extrême rareté dans les recherches universitaires contraste nettement avec ce qui vient d'être dit. Quelques exceptions – notables donc – sont toutefois à relever. Ce sont surtout dans les écrits d'universitaires néerlandais que quelques travaux spécialement consacrés à la question des partis animalistes ont pu être découverts. Dès 2006, le professeur Paul Lucardie publiait un article consacré au Partij voor de Dieren dans *Trouw*[14]. En 2014, Simon Otjes publiait, dans un ouvrage collectif, une contribution traitant de l'impact de l'entrée du parti animaliste néerlandais à la *Tweede Kamer* sur les débats qui s'y tenaient[15], et un an plus tard, il proposait, avec André Krouwel, dans la revue *Environmental Politics*, un article intitulé « Deux nuances de Vert ? Les électorats de Groenlinks et du Partij voor de Dieren »[16]. Notons également un article de vulgarisation scientifique sur l'électorat du parti animaliste néerlandais publié en 2021 par Matthijs Rooduijn[17]. Sortant du strict cadre néerlandais, les partis animalistes ont également fait l'objet d'une analyse à la fois plus systématique et théorique. Dans un article publié en 2020 dans le *Journal of political ideologies*, le professeur Paul Lucardie s'interrogeait sur le fait de savoir si l'animalisme partisan avait permis la naissance d'une nouvelle idéologie politique[18]. Dans un article publié en 2018, un chercheur italien, Marco Morini, s'intéressait quant à lui à l'émergence de ce qu'il appelle

[14] LUCARDIE Paul, "Links voor dieren én mensen: dierenpartij", *Trouw,* 5 décembre 2006.
[15] OTJES Simon, "Animal Party Politics in Parliament", in WISSENBURG Marcel et SCHLOSBERG David (ed.), *Political Animals and Animal Politics*, Palgrave Macmillan, New York, 2014, pp. 107-122
[16] OTJES Simon et KROUWEL André, « Two shades of Green ? The electorates of GreenLeft and the Party for the Animals », *Environmental Politics*, 24.6, 2015, pp. 991-1013
URL : https://doi.org/10.1080/09644016.2015.1067349 (consulté le 24 mars 2021)
[17] ROODUIJN Matthijs, « Plaatjes van de electoraatjes: de Partij voor de Dieren », *SRV*, 14 janvier 2021. URL : https://stukroodvlees.nl/plaatjes-van-de-electoraatjes-partij-voor-de-dieren/ (consulté le 28 janvier 2022)
[18] LUCARDIE Paul, "Animalism: a nascent ideology? Exploring the ideas of animal advocacy parties", *Journal of Political Ideologies*, 2020, 25:2, pp. 212-227

une « nouvelle famille de partis » à l'échelle européenne, contribution qui nous fut très utile[19]. Mentionnons enfin une étude française menée par la Fondation Jean Jaurès sur l'électorat du Parti animaliste français en 2019[20], et la contribution de sa co-fondatrice et présidente, Hélène Thouy, dans un ouvrage récent consacré à la sensibilité animale[21]. Cela tient donc de la litote que de dire qu'il y a peu d'écrits scientifiques spécifiquement consacrés aux partis animalistes.

Le recensement des travaux qui s'y intéressent, même de loin, même simplement pour reconnaître l'existence du phénomène, n'est guère plus fourni. Hormis cette poignée d'écrits, les partis animalistes ne sont que mentionnés ou sommairement abordés dans certains ouvrages, notamment en théorie ou en philosophie politique. C'est le cas chez Alasdair Cochrane, théoricien politique et éthicien britannique. Dans un ouvrage intitulé *Should animals have political rights ?,* il consacre quelques pages à la question de l'opportunité d'une représentation politique des animaux par des partis dédiés, et répond plutôt par la négative[22]. En philosophie politique, Corine Pelluchon consacre un court paragraphe des *Nourritures* aux partis animalistes, se bornant à souligner le fait que leur existence même est une reconnaissance de « l'incapacité des formations politiques – même des Verts – à prendre la mesure de cette question fondamentale »[23]. En théorie politique, Kimberly K. Smith, Professeure de science politique et d'études environnementales américaine, dans une réflexion consacrée à la représentation politique des animaux, accorde quelques paragraphes à l'existence des partis animalistes et souligne les succès du parti néerlandais, tout en considérant que ce type d'initiative n'est ni le seul ni le meilleur moyen de permettre une meilleure considération des animaux dans la communauté politique[24]. Les partis animalistes peuvent également être mentionnés dans des écrits consacrés aux petits partis politiques, à l'instar de la contribution d'Emilien Paulis sur les petits partis belges[25], ainsi que dans des ouvrages récents traitant de la cause animale, comme celui, sorti en février

[19] MORINI Marco, "Animals first!' The rise of animal advocacy parties in the EU: a new party family", *Contemporary Politics*, 24:4, 2018, pp. 418-435
[20] FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, « L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français », Fondation Jean Jaurès, 2019. URL :https://www.jean-jaures.org/publication/lelectorat-animaliste-nouvelle-ile-emergente-de-larchipel-francais/ (consulté le 12 avril 2023)
[21] THOUY Hélène, "L'utilité d'un parti politique dédié à la question animale », in QUESNE Aloïse (dir.), *La sensibilité animale. Approches juridiques et enjeux transdisciplinaires*, Éditions mare & martin, 2023, pp. 209-216
[22] COCHRANE Alasdair, *Should Animals have political rights*, Polity Press, Cambridge, 2020, pp. 94-96
[23] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures. Philosophie du corps politique*, Seuil, Paris, 2015, p. 297
[24] SMITH Kimberly K., *Governing animals. Animal Welfare and the Liberal State*, Oxford University Press, Oxford, 2012, pp. 110-111
[25] PAULIS Emilien, « La galaxie des petits partis politiques en Belgique », in DELWIT Pascal et VAN HAUTE Emilie, *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2021, pp. 453-486

2023, de Fabien Carrié, Jérôme Michalon et Antoine Doré[26]. Il faut également souligner le fait que Melvin Josse intègre, dans sa réflexion comparative sur le mouvement animaliste en France, en Autriche et aux Pays-Bas, le parti animaliste néerlandais[27]. Il reste possible, bien sûr, que nous en ayons omis certains, mais après six ans de recherche, nous gageons que, le cas échéant, ils sont peu nombreux.

3) La brèche

Cette rapide revue de la littérature ne fut pas vaine. Semble bien se dessiner ici une brèche, dans laquelle nous entendons nous engouffrer, et dont les bords sont multiples. S'observe en effet un écart considérable entre la pensée – même novatrice et revisitée – de l'animal politique, très fournie, et la pensée de l'animalisme partisan, quant à elle très rare. Philosophes et scientifiques, animalistes ou non, ont en commun le fait d'avoir largement ignoré l'animalisme partisan.

Tout se passe comme si même les penseurs engagés dans le « tournant politique de l'éthique animale »[28] avaient tenté de penser les conditions d'une réintégration de l'animal en politique, sans considérer une de ses modalités les plus évidentes. Ils ont tant cherché à en poser les fondements (antispécisme, communauté de destin, sentience), les fins (citoyenneté animale, bouleversements institutionnels, reconnaissance juridique, droits et subjectivité politiques des animaux), voire la concrétisation (diffusion du véganisme ou de modes de consommation et de production moins générateurs de souffrances pour les animaux), qu'ils en ont oublié les moyens (non philosophiques, s'entend). Or, cette pensée hors-sol nous semble rester vaine si elle ne se borne qu'à discuter de l'opportunité et des principes d'une représentation politique des animaux, en ignorant la pertinence des supports qui pourraient la concrétiser. La théorie politique animaliste semble parfois déconnectée de la réalité du terrain, des initiatives bien réelles qui sont mises en place. Nous en voulons pour exemple l'absence criante de ces questions dans un ouvrage aussi récent que spécialisé, intitulé *Approches politiques et éthiques des questions animales*[29], et ce alors même que ses éditeurs présentent comme leur objectif principal le fait d'appréhender les modalités d'une

[26] CARRIE Fabien, DORE Antoine et MICHALON Jérôme, *Sociologie de la cause animale*, Éditions La Découverte, Paris, 2023, pp. 83-84
[27] JOSSE Melvin, *Militantisme, Politique et Droits des Animaux*, Association Droits des Animaux, Gagny, 2013, pp. 27-44
[28] GARNER Robert et O'SULLIVAN Siobhan (dir.), *The political turn in animal ethics*, Rowman and Littlefield Editions, Londres, 2016, p. 1
[29] Traduction du titre par nos soins. WOODHALL Andrew et GARMENDIA DA TRINDADE Gabriel (ed.), *Ethical and Political Approaches to Nonhuman Animal Issues*, Springer, Cham, 2017

mise en œuvre pratique et les effets potentiels du « tournant politique » de l'éthique animale, et se targuent de compter parmi leurs contributeurs des acteurs de terrain et des activistes[30]. Notre position ici sera de considérer que non seulement la pensée d'une considération régénérée de l'animal en politique ne saurait aller - et perd de sa pertinence comme de sa capacité d'appropriation - sans éprouver, scientifiquement, les différents outils et leviers susceptibles de la concrétiser, mais que cette analyse des instruments mobilisables porte, en elle-même, une réelle fécondité politique et philosophique. A la pensée – utile et inspirante par ailleurs – qui ne s'intéresse qu'à ce qui pourrait être, nous préférerons l'analyse – proprement scientifique mais enrichie de philosophie – de ce qui est.

De leur côté, la science et la théorie politiques se ruent sur l'analyse des systèmes de partis et leurs évolutions, sur les nombreuses problématiques liées à la représentation politique, et sur les mécanismes de politisation et de transformation des mouvements sociaux, en ignorant l'émergence d'un phénomène aussi incongru que celui de l'animalisme partisan, qui nous semble pourtant susceptible d'être le point de départ d'une considération renouvelée de ces trois thèmes (au moins). Il faut avouer que les recherches sur les petits partis restent encore extrêmement minoritaires. Or, le constat souvent décrit d'un progressif « éclatement » des systèmes partisans des démocraties européennes ne devrait-il pas naturellement déboucher sur une attention plus grande à ces petites formations politiques ? Ainsi en va-t-il plus largement des sciences sociales, au premier rang desquelles la sociologie, qui commencent tout juste à s'intéresser sérieusement à l'animalisme, mais ne semblent pas avoir intégré pour l'instant qu'il ne constituait plus uniquement un mouvement, mais aussi désormais un électorat, ce qui lui confère bien sûr une tout autre dimension. Il faut à cet égard relever l'absence notable de toute référence aux partis animalistes dans l'ouvrage collectif dirigé par Fabien Carrié et Christophe Traïni en 2019, et intitulé *S'engager pour les animaux*[31].

Ni l'investigation philosophique renouvelée de la notion d' « animal politique », ni les travaux de science politique ne se sont donc, pour l'heure, réellement saisis de l'animalisme partisan, et ce sont ces angles morts que le présent travail entend contribuer à combler. Il s'agit bien de montrer la fécondité d'une approche des partis animalistes qui soit non seulement à la fois ancrée en science politique et enrichie de considérations philosophiques, mais aussi, inversement, la fécondité d'une analyse des partis animalistes

[30] WOODHALL Andrew et GARMENDIA DA TRINDADE Gabriel, "Introduction", *Ibid.*, p. 3
[31] CARRIE Fabien et TRAINI Christophe (dir.), *S'engager pour les animaux*, PUF, Paris, 2019

pour la science et la philosophie politiques. Cette thèse vise donc, d'une part, à combler le fossé entre les travaux consacrés à la dyade animal/politique et parti/animaliste, mais aussi à les faire dialoguer, en montrant que la première ne peut plus faire abstraction de la seconde… et *vice versa*.

C- Un sujet stimulant

Le dialogue envisagé entre la dyade parti/animaliste et la dyade animal/politique nous invite à exprimer le fait que ce n'est pas uniquement parce que ce phénomène politique est en expansion, ni même parce que les réflexions académiques l'ont, pour l'heure, assez largement ignoré, que nous avons souhaité nous y atteler. C'est aussi et surtout parce qu'il s'agit d'un sujet de thèse extrêmement stimulant et riche. Cette étude se propose de tenter de saisir l'identité des partis animalistes, et les intérêts et enjeux d'un tel travail sont multiples et profonds, d'un point de vue politique, certes, mais aussi scientifique, épistémologique, et philosophique. Fondamentalement, il nous a d'emblée semblé susceptible de remettre en question un certain nombre de dualismes politistes et philosophiques bien établis, mais de plus en plus questionnés.

Dans une perspective politiste, le dualisme mis à l'épreuve par les partis animalistes est celui qui scinde les champs partisans et mouvementistes, et plus largement la politique institutionnelle et non-institutionnelle. L'émergence des partis animalistes en Europe s'inscrit, semble-t-il, dans des questionnements à la fois centraux en science politique, et extrêmement actuels, sur au moins quatre grands axes. En premier lieu, l'analyse d'un tel phénomène ne manquera pas, nous en sommes certains, d'enrichir les travaux sur les (nouveaux) mouvements sociaux avec, d'une part, la proposition d'une étude sur l'animalisme et une tentative de caractérisation permettant de mieux saisir un mouvement encore peu étudié et, d'autre part, une contribution à la compréhension des processus de politisation dont ces mouvements peuvent faire l'objet. En deuxième lieu, cette réflexion trouve à s'intégrer dans le sillage des multiples travaux qui, à l'heure actuelle, tentent de diagnostiquer un transformation des systèmes de partis en Europe. Le fait qu'il existe des partis animalistes est bien le signe d'un certain éclatement et plus encore d'une fragmentation des systèmes partisans, mais aussi, sans doute, la confirmation d'un certain déplacement des valeurs. En troisième lieu et d'un point de vue plus conceptuel, l'animalisme partisan pourrait constituer un défi posé aux typologies des partis politiques, les plus classiques comme les plus récentes, ouvrant alors la voie à la possibilité - voire à la nécessité - de forger une nouvelle catégorie de partis. Enfin, les partis animalistes semblent

être également être le signe d'un déplacement à l'œuvre dans le champ des représentations sociales et politiques de l'animal, de la et du politique, mais aussi du lien entre vivant humain et non-humain, auquel il conviendrait de s'intéresser.

D'un point de vue plus philosophique, c'est la dialectique entre humanité (politique) et animalité qui se trouve interrogée par l'émergence de partis animalistes et par la représentation politique de l'animal qu'ils entendent assurer. L'analyse des partis animalistes nous invite d'abord à investiguer et tenter de systématiser les fondements philosophiques de l'animalisme, qui sont, il faut l'avouer, d'une incroyable richesse, diversité et créativité. Au-delà, en entendant porter la voix des animaux en politique, les partis animalistes nous entraînent sur le terrain de la question de la représentation politique, qui est aussi insondable (car profuse) qu'est encore largement insondée en France (à quelques exceptions près) celle de la représentation politique des entités naturelles. S'y ajoute la question du lien entre représentation politique et représentations politiques, et plus précisément la manière dont la représentation politique de l'animal et les représentations de l'animal et de la politique semblent, dans l'analyse des partis animalistes, intrinsèquement liées et susceptibles d'exercer, l'une sur l'autre, une influence réciproque. Enfin, se voit posée également la question de la politique comme levier d'une régénération des relations entre vivant humain et non-humain et celle, inversement, de la question animale comme défi posé à la philosophie politique, avec cette lancinante question propre *au* politique cette fois : celle des principes présidant à la composition d'un monde commun, élargi, désormais, au règne non-humain. D'un point de vue philosophique, c'est bien à une vision revisitée du lien entre animal et politique que les partis animalistes invitent.

Nous ne saurions omettre un troisième ensemble d'enjeux, d'ordre cette fois plus épistémologique. L'idée centrale ici est que ce sujet invite au *dialogue*, dont l'étymologie rappelle qu'il permet de saisir ce qui se construit « à travers », entre des entités différentes. Ce dialogue est d'abord, comme nos lecteurs l'ont compris, disciplinaire, puisque nous pressentions d'emblée qu'une étude cantonnée à la science politique, malgré le grand nombre de ses ramifications que nous avons ici mobilisées, serait éclairante mais lacunaire. Nous avons donc élargi notre regard à d'autres disciplines, au premier rang desquelles la philosophie morale et politique, mais aussi, dans une moindre mesure, la sociologie, le droit, et l'histoire. Par là-même, c'est une vision ouverte de la science politique, campée mais non crispée sur ses modèles d'analyse, que nous entendons avancer et défendre ; une science politique qui a, en somme, assez établi sa singularité pour se permettre de se laisser

approcher, envahir et enrichir par d'autres champs disciplinaires. Ensuite, il nous est apparu que ce sujet nécessitait un dialogue géographique. En effet, une approche nationale nous aurait fait passer à côté de clefs de compréhension essentielles du phénomène étudié. Au lieu de nous contraindre à l'analyse d'un ou deux partis animalistes, c'est donc à la fois dans sa globalité, comme un phénomène européen, mais aussi dans sa singularité, dans une perspective également comparative, que nous traiterons de l'émergence de l'animalisme partisan. Il s'agit par ailleurs d'un sujet qui suppose une recherche sur un objet et un phénomène très actuels et, à ce titre, susceptibles de constituer l'occasion d'un dialogue entre université et société. Décider de s'en emparer, c'est donc défendre l'idée d'une université en prise avec les problématiques contemporaines et exigeante, en mesure d'apporter un éclairage proprement scientifique mais utile et appropriable sur le monde qui l'entoure. Enfin, c'est un sujet qui convie à des échanges ultérieurs, puisque nous espérons que ce premier travail d'ampleur, malgré – ou grâce à – ses limites, constituera peut-être les prémices d'autres travaux, d'autres recherches. Dialogue disciplinaire, géographique, sociétal, et scientifique… voici les perspectives réjouissantes que ce sujet dévoile.

Finalement, ce que nous pouvons tirer de ces considérations premières, c'est l'idée selon laquelle l'émergence des partis animalistes est un phénomène durable et expansion, mais relativement ignoré jusqu'alors des universitaires. De façon plus fondamentale, elle constitue un sujet de recherche invitant à sortir de l'acquis, des sentiers maintes fois battus, de la dualité, de la binarité, notamment entre mouvement et parti, entre politique non-institutionnelle et institutionnelle, entre animal et politique, entre vivant humain et non-humain, entre science politique et philosophie, entre université et société. Ces raisons sont autant de justifications qui permettent de nous conforter dans le pari pour le moins audacieux que nous avons fait il y a six ans : choisir l'émergence des partis animalistes comme sujet de thèse. Si la pertinence d'un tel projet a, nous l'espérons, été démontrée, si nous avons pu montrer la fécondité scientifique et philosophique qu'une étude sur l'émergence des partis animalistes était susceptible de comporter, il est temps de renverser la question, et de se demander à quelles conditions le phénomène considéré, qui est aussi actuel que polémique, peut faire l'objet d'un traitement proprement scientifique.

II- Comment appréhender scientifiquement un objet actuel et polémique ?

A la question « pourquoi ? » traiter scientifiquement des partis animalistes, succède la question « comment ? ». Après avoir établi, d'un même geste, à la fois la fécondité et la nécessité d'une thèse consacrée à l'émergence de ces organisations partisanes, l'heure est aux interrogations sur l'appréhension scientifique d'un tel phénomène, qui présente le double écueil d'être actuel et suppose donc une recherche « à chaud », et d'être sensible, au point de faire peser sur nos travaux le risque d'un biais militant. Nous pensons qu'outre la reconnaissance préalable indispensable de ces deux risques, c'est par une problématisation (A), une méthodologie (B) et une structuration (C) rigoureuses que ces obstacles peuvent et doivent être surmontés, trois leviers que nous présenterons successivement.

A- Problématique : (se) représenter l'animal en politique

L'objectif de cette thèse, nous l'avons dit, est de décliner l'identité politique des partis animalistes. Cette dernière comporte deux faces, intrinsèquement liées, sous la forme de deux dyades : celle de parti/animaliste et celle d'animal/politique. La clef de voute qui les tient entre elles est la notion de *représentation*, utilisée au singulier pour parler de la représentation politique de l'animal, comme au pluriel pour parler des représentations, de la politique, de l'animal, et du lien entre vivant humain et non-humain. Nous l'avions annoncé, et nous le confirmons : il faudra mêler science politique et philosophie pour établir et traiter les nombreux et denses questionnements posés par l'émergence des partis animalistes.

La problématisation de cet objet, semble-t-il, comporte deux grands axes intrinsèquement liés. Le premier émane plutôt du regard du politiste, et consiste dans le fait de s'interroger sur ce que la politique fait aux/des animalistes, plus précisément ce que le fait de représenter l'animal en politique implique sur leur identité en tant que parti politique (1). Il nous faudra l'articuler et le conjuguer avec un second, qui vient plutôt d'un regard philosophique, et consiste dans le fait de se demander, au contraire mais de manière complémentaire, ce que les animalistes font *de la* et *du* politique, dans une évolution des représentations dont ils se font à la fois les porteurs et les vecteurs (2).

1) Problématisation politiste : ce que la politique fait aux/des animalistes.

Au cœur de l'identité des partis animalistes, se loge la représentation politique des animaux. Cet objectif a impliqué, pour les animalistes, de fonder des organisations

partisanes, de changer d'arène, de mener leur combat sur un autre terrain doté de ses propres codes, et donc de renouveler leurs répertoires, leurs revendications, de bâtir, certes pas nécessairement une identité proprement partisane (puisqu'ils continuent, par certains aspects, à reproduire certains codes et modes de fonctionnement mouvementistes), mais à tout le moins une identité partisane propre. Or la dyade parti/animaliste n'est pas moins oxymorique que la dyade connexe d'animal/politique. En effet, l'animalisme est avant tout et essentiellement un mouvement, composé de différentes ramifications (philosophiques, associatives, artistiques, juridiques), mais qui s'est plutôt tenu à l'écart de la politique institutionnelle, voire s'est déployé contre elle. Composé d'acteurs de tous horizons politiques et sociaux rassemblés uniquement autour d'un même objectif d'amélioration de la condition animale, il semble *a priori* propice à la politisation de la question, mais guère à l'adoption de structures et de fonctionnements proprement partisans, puisque, d'une part, la création d'un parti suppose généralement un élargissement programmatique poussant à prendre position sur d'autres questions et non à se braquer sur un enjeu catégoriel, et que, d'autre part, l'éclectisme qui caractérise ses membres rendrait difficile l'adoption d'une posture idéologique globale consensuelle. Dans cette perspective politiste, celle de s'interroger sur ce que la politisation et l'institutionnalisation font aux animalistes, une problématisation en trois strates se dessine et peut être résumée en trois mots : identification, organisation, conceptualisation de l'animalisme partisan.

Identification. A cet égard, une première salve de questions tourne autour de l'identification des partis animalistes. Sur quels critères, en effet, distinguer les partis animalistes à la fois d'autres organisations partisanes (au premier rang desquelles les partis écologistes) et du réseau associatif de la cause animale ? Le premier versant nous invitera, d'abord, à nous demander ce qu'est l'animalisme, terme qui est aussi présent dans le discours médiatique que peu caractérisé par les scientifiques, et qui semble, *a priori*, ne pas être tout-à-fait équivalent à celui de « cause animale ». Il faudra ensuite tenter de saisir de quelle manière les partis animalistes le portent, le traduisent dans leurs programmes et chartes des valeurs. Le fait de politiser l'animalisme, de se constituer comme des partis politiques et de participer à des élections invite-t-il ou incite-t-il les partis animalistes à se positionner sur d'autres enjeux que la défense des animaux et, le cas échéant, lesquels et comment ? Peut-on classer alors les partis animalistes sur l'échiquier politique, outre les réserves toujours plus nombreuses qui se voient émises quant à l'existence, la définition et la pertinence d'une séparation entre la « gauche » et la « droite » ? En cas d'adoption d'un programme global,

comment peut-on les distinguer d'autres organisations partisanes qui se seraient, elles aussi, emparées de la question de la condition animale ? Incarnent-ils une variante de l'écologie politique ou une idéologie distincte et d'un genre nouveau susceptible de nous pousser à les considérer comme une « idéologie naissante », ainsi que nous y invite Paul Lucardie[32], voire comme une nouvelle « famille politique », comme le suggère Marco Morini[33] ? Le second versant de cette phase d'identification a pour but de nous permettre de savoir, non plus s'ils sont animalistes, mais s'ils sont véritablement des partis politiques et, le cas échéant, de quel type. Est-il bien certain, si l'on se fie aux définitions traditionnelles des partis politiques, que les partis animalistes en soient vraiment ? Ces dernières étant souvent basées sur la durabilité des organisations, ainsi que sur l'objectif revendiqué de prendre et d'exercer le pouvoir, rien n'est moins sûr. Ici se dessine la double difficulté de devoir identifier les partis animalistes, sans pouvoir se fier à certains cadres préétablis et balisés.

Organisation. Se pose également la question de la structuration des partis animalistes, et le terme d' « organisation » jouit d'une ambivalence féconde ici. Nous l'entendrons d'abord dans son sens dynamique, afin d'analyser comment nait, mobilise, se développe, vit, survit, voire meurt un parti animaliste qui, répétons-le, défend les intérêts de ceux qui ne peuvent et ne pourront jamais voter pour ses candidats. A cet égard, il faudra, dans une perspective extrinsèque, tenter de comprendre quel contexte (social, géographique, politique, culturel) favorise leur création comme leur développement. Dans une perspective intrinsèque cette fois, il s'agira d'interroger les déplacements à l'œuvre dans ce passage d'un animalisme associatif à un animalisme partisan. Cette dynamique sera analysée au prisme des parcours militants des acteurs engagés, des actes d'institution formelle, mais aussi et surtout à l'aune de la place et de la relation de ces partis par rapport au mouvement dont ils sont issus. Les organisations partisanes nées de la politisation du mouvement animaliste sont-elles le signe d'une « mue » partisane du mouvement, à l'instar de ce qu'Hélène Combes suggère dans son analyse de la transformation des mouvements sociaux en partis[34], ou bien les partis animalistes, loin de s'y substituer, ne sont-ils que la branche politique du mouvement, à l'instar de ce que Donna Lee Van Cott détecte dans son étude sur

[32] LUCARDIE Paul, "Animalism: a nascent ideology?", op. cit.
[33] MORINI Marco, "Animals first!' The rise of animal advocacy parties in the EU", op. cit.
[34] COMBES Hélène, « Quand le mouvement se fait parti », in DESCHEZELLES Stéphanie et LUCK Simon, *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011, pp. 87 et suivantes

l'émergence des partis ethniques en Amérique latine[35] ? Quels rapports entretiennent les deux entités l'une avec l'autre ? Un rapport de coopération ? De concurrence ? D'interpénétration ?

Le terme d' « organisation », nous l'annoncions, est ambivalent. Dans sa dimension statique cette fois, il nous permettra d'appréhender la structure et le fonctionnement des partis animalistes. Comment des petits partis aux ressources militantes, financières et communicationnelles que l'on imagine limitées, existent-ils en politique ? S'agit-il d'une organisation dématérialisée ? Intermittente ? Comment des partis qui entendent défendre les intérêts et la condition d'être vivants qui ne peuvent et ne pourront jamais voter pour eux peuvent-ils survivre en politique ? Sera alors posée la question « qui vote pour les animaux ? », qui impliquera une approche sociologique de l'animalisme partisan, tant pour ce qui concerne l'électorat que les candidats, irriguée par une question, assez lancinante : y a-t-il une convergence socio-politique suffisante entre électeurs animalistes à l'échelle nationale et européenne pour confirmer l'existence d'un véritable *électorat* animaliste, et d'un électorat véritablement *animaliste* ? Au travers de ces questions, il s'agira donc d'observer les conséquences que le fait de représenter non pas des êtres humains mais des animaux peut avoir sur leur organisation, sur leurs résultats, sur leurs répertoires d'action, et d'appréhender les partis animalistes, à l'instar des partis écologistes tels que présentés par Vanessa Jérôme, comme fondés sur un habitus construit sur un mode minoritaire[36].

Conceptualisation. Le fait de constituer un parti politique défendant essentiellement ou exclusivement les intérêts d'êtres vivants qui ne pourront jamais le soutenir électoralement interroge. Après l'identification et l'organisation des partis animalistes, il nous faudra amorcer une entreprise de conceptualisation de ces organisations partisanes. Comment caractériser des partis politiques qui représentent des animaux ? Comment caractériser des partis qui ne semblent ambitionner ni de prendre ni d'exercer le pouvoir ? Comment caractériser des partis politiques qui, en période d'élection, se comportent comme des partis et obtiennent parfois des élus, mais adoptent un fonctionnement quasi-associatif le reste du temps ? Comment caractériser des partis politiques centrés sur un enjeu certes vaste, mais pour le moins catégoriel ? Comment caractériser des partis présentant une répartition des fonctions électorales et extra-électorales à ce point déséquilibrées en faveur

[35] LEE VAN COTT Donna, *From Movements to Parties in Latin America*, Cambridge University Press, New-York, 2005, p. 213
[36] JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, Presses de la Fondation nationale des sciences politique, Paris, 2021, pp. 26-29

des secondes ? Comment caractériser des partis politiques qui semblent moins mettre la communication au service de l'élection que l'inverse ? La notion de « parti testimonial », dont certains partis de notre panel se réclament eux-mêmes, est-elle suffisante ? Celle de « parti-mouvement », interprétée et mobilisée de deux façons très différentes par Benoît Rihoux[37], d'une part, et par Rémi Lefèbvre[38] d'autre part, peut-elle se révéler pertinente ? S'il s'agira alors bien de mettre l'animalisme partisan à l'épreuve des cadres d'analyse préétablis, peut-être faudra-t-il également entreprendre la démarche inverse, c'est-à-dire repenser ces cadres à l'aune de l'émergence des partis animalistes.

La problématique centrale posée par les partis animalistes au regard du politiste pourrait être reformulée, résumée et synthétisée comme suit. La représentation politique de l'animal, c'est-à-dire d'êtres qui ne pourront jamais voter, est au cœur de l'identité des organisations partisanes. N'implique-t-elle pas, chez eux, une inévitable hybridité dans ce qu'ils *sont*, dans ce qu'ils *font*, et donc inévitablement aussi dans la manière de les appréhender ? N'évoluent-ils pas, tels de parfaits équilibristes (que nous devrons aussi devenir) entre organisation partisane et mouvementiste ? Entre action institutionnelle et non-institutionnelle ? Entre fonctions électorales et extra-électorales ? Cette hybridité emporte deux conséquences dans la manière de les appréhender. D'une part, comme le souligne si justement Frédéric Sawicki, les transformations respectives que connaissent les organisations partisanes et mouvementistes rendent obsolète la scission opérée par une trop importante division du travail scientifique entre les spécialistes des mouvements sociaux et ceux des partis politiques[39]. Nous espérons ici répondre à l'invitation lancée par l'auteur en conclusion de son argumentation, à savoir celle de rediriger l'analyse vers la question des interactions et interdépendances entre ces deux formes de mobilisation et entre leurs champs de recherche[40]. D'autre part, cette hybridité fondamentale ne constitue-t-elle pas un défi posé aux typologies traditionnelles des partis politiques, au point même de faire apparaître ces dernières comme insuffisantes pour appréhender l'animalisme partisan, laissant dès lors ouverte la possibilité ou la nécessité d'en forger de nouvelles ?

---

[37] RIHOUX Benoît, *Les Partis Politiques : des organisations en changement. Le test des écologistes*, L'Harmattan, Paris, 2001

[38] LEFEBVRE, Rémi. "Vers Un Nouveau Modèle Partisan ? Entre Déclassement Des Partis de Gouvernement et Avènement Des Partis-Mouvements." *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux* 16 (2018)

[39] SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes*, op. cit., pp. 31-32

[40] *Ibid.*, p. 45

2) Problématisation philosophique : ce que l'animalisme fait à la/au politique

Quant à la deuxième dimension, il s'agit de comprendre l'animalisme partisan comme porteur et vecteur d'une évolution représentationnelle de *la* politique, c'est-à-dire de l'engagement et des modalités d'action politiques, mais aussi *du* politique comme pensée des principes présidant à l'institution d'un monde commun, élargi – nous l'aurons compris – à l'animal, et pourquoi pas au vivant non-humain. Nous touchons là du doigt une dimension plus philosophique.

L'animal apolitique. La notion d' « animal politique », dans la pensée aristotélicienne, sert à caractériser le propre de l'homme dans le reste du vivant[41]. Le penseur grec établit par ce geste une forme de consubstantialité entre humanité et politique, fondant l'idée d'une humanité proprement politique, et d'une politique proprement humaine. Cette consubstantialité est également, pourrait-on dire, une *co-naissance*, puisque chez Aristote comme chez la plupart de ses successeurs, l'homme accomplit sa nature par la politique et la *polis* est le fruit de l'action des hommes, et des hommes uniquement. Aristote défend d'ailleurs ardemment une vision autarcique de la *polis* et de la politique, dont le but est certes la vie bonne, mais aussi l'indépendance[42]. La politique est donc, dans l'œuvre du philosophe, pensée comme ce qui distingue l'humanité de l'animalité. La notion d' « animal politique » sert dès lors à la fois à caractériser le lien consubstantiel, pléonastique, entre humanité et politique, et le lien oxymorique entre non-humanité et politique. Pis ! L'animalité, elle, est ce dont il faut s'extraire, ce qu'il faut dépasser, ce qu'il faut tenir à l'écart, pour devenir, d'un même geste, proprement humain et proprement politique.

Cette pensée aristotélicienne du lien consubstantiel de l'homme comme (seul) animal politique fut prolongée par la philosophie politique classique. Ces quelques exemples devraient nous en convaincre, puisque bien qu'inscrits dans des gestes philosophiques très différents, tous mettent en lumière une forme de distinction fondamentale et fondatrice entre l'humanité politique et l'animalité. Thomas Hobbes accorde aux animaux certaines qualités telles que la compréhension[43], la prudence[44] mais leur ôte la curiosité[45] et la faculté de

[41] « Il est manifeste, à partir de cela, que la cité fait partie des choses naturelles, et que l'être humain est par nature un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement et non pas par hasard, est soit un être dégradé, soit un être surhumain, et il est comme celui qui est injurié en ces termes par Homère : « sans lignage, sans loi, sans foyer » (…). » Aristote, *Les Politiques*, op. cit., p. 108
[42] *Ibid.*, pp. 107-108
[43] HOBBES Thomas, *Léviathan* (1651) (trad. Gérard Mairet), Éditions Gallimard, Paris, 2000, p. 84
[44] *Ibid.*, p. 91
[45] *Ibid.*, p. 132

raisonner, qui est certes le propre de l'homme mais est réversible, puisque l'auteur du *Léviathan* en déduit, non sans l'humour tranchant qui le caractérise, que seul l'homme peut faire preuve d'absurdité[46]. Une centaine de pages plus loin tombe la sentence :

> « On ne fait pas de convention avec les bêtes brutes. Parce que, ne comprenant pas notre langage, elles ne comprennent et n'acceptent aucun transfert de droit ; elles ne peuvent pas non plus transférer un droit à une autre partie – or, il n'y a pas de convention sans acceptation mutuelle. »[47]

C'est donc bien le défaut du langage chez l'animal qui l'exclut naturellement de toute convention politique, mais si ce sont les qualités des hommes qui rendent possible, pour Hobbes, la politique, ce sont leurs défauts qui la rendent nécessaire[48]. Jean-Jacques Rousseau, dans le fameux « Second Discours », œuvre préparatoire au *Contrat Social*, reconnaît que les animaux possèdent une sensibilité et des idées, mais identifie deux caractéristiques proprement humaines qui justifieront qu'il n'y ait d'association politique qu'entre hommes : la qualité d'agent libre et la faculté de se perfectionner[49]. D'animaux, chez Locke maintenant, il n'est guère question et ces derniers ne sont principalement mentionnés, dans le *Traité du Gouvernement Civil*, qu'à deux reprises. Locke les convoque pour illustrer le traitement, dans l'état de nature, du criminel, qui doit être détruit « comme un lion, comme un tigre, comme une de ces bêtes féroces avec lesquelles il ne peut y avoir de société ni de sûreté »[50], et pour distinguer les biens communs (la terre et les « créatures inférieures ») du droit particulier que chaque homme a sur sa personne et le fruit de son travail, les animaux passant d'une catégorie à l'autre en étant péchés ou chassés[51]. En tout état de cause, bien commun ou privé, l'animal, chez Locke, ne s'appartient pas. L'œuvre monumentale de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, comme les précédentes, commence par établir une ressemblance entre humanité et animalité, mais une ressemblance bien particulière :

> « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois ; la divinité a ses lois, le

[46] « Mais ce privilège est limité par un autre : celui de l'absurdité à laquelle aucune créature vivante n'est sujette, à la seule exception des humains. Et parmi ceux-ci, les plus sujets à l'absurdité sont ceux qui font profession de philosopher. » *Ibid.*, p. 115
[47] *Ibid.*, p. 241
[48] Hobbes s'attachera en effet à expliquer la nécessité d'un pouvoir coercitif pour les humains en ce que, contrairement aux animaux sociaux, ils luttent pour les honneurs, ont tendance à favoriser le bien privé au bien commun, raisonnent, sont capables de mentir, reconnaissent une différence entre le préjudice et le dommage, et s'engagent artificiellement (et non naturellement) par une convention, ce qui suppose une puissance commune susceptible de rendre leur assentiment durable. *Ibid.*, pp. 285-287
[49] ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les Hommes* (1755), Éditions J'ai Lu, Paris, 2014, pp. 37-37
[50] LOCKE John, *Traité du Gouvernement Civil*, (1690) (trad. David Mazel), Flammarion, Paris, 1992, p. 149
[51] *Ibid.*, pp. 163-165

> monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois. »[52]

Ces lois, quelles qu'elles soient, visent et permettent la conservation. La distinction entre humanité et animalité est établie quelques paragraphes plus loin. Montesquieu n'hésite pas à reconnaître certaines qualités aux animaux, et va jusqu'à admettre qu'ils en font parfois un meilleur usage que les humains. Mais deux caractéristiques notoires sont à relever : bien que les animaux utilisent mieux leurs passions et se conservent mieux, les hommes sont sujets à l'erreur et agissent par eux-mêmes. Ces deux caractères nécessitent des lois morales, conçues par les philosophes afin que l'homme ne s'oublie pas lui-même, et des loi politiques et civiles, afin qu'il n'oublie pas les autres. C'est pourquoi les animaux, selon Montesquieu, sont régis par des lois *naturelles* puisqu'ils sont unis par le sentiment, alors que les hommes ont des lois *positives* parce qu'ils sont unis par la connaissance[53]. Il faut toutefois relever, dans ce panorama philosophique, une exception, l'utilitarisme, qui domine la pensée politique anglo-saxonne et apparaît comme le courant le plus nuancé. En effet, si John Stuart Mill distingue les plaisirs inférieurs animaux et les plaisirs supérieurs humains au point de considérer qu'il « vaut mieux être un homme insatisfait qu'un porc satisfait »[54], ses principes politiques nous semblent être les plus à même de permettre une inclusion politique des animaux, puisqu'il affirme expressément que la morale utilitariste ne s'applique pas qu'aux hommes, mais à « tous les êtres sentants de la création »[55].

A l'issue de ce panorama, deux observations s'imposent. Il faut remarquer une certaine constance de la philosophie politique classique à introduire son propos par une opération de distinction entre l'homme et l'animal, censée justifier la dimension proprement politique du premier, et la nier au second. La deuxième chose que nous pouvons remarquer, c'est que, pour tous ces auteurs, « politique » signifie au moins autant (sinon plus) ce qui se joue à l'intérieur d'une cité, d'une communauté politique donnée, soulignant ainsi leur caractère *distinctif*, que ce qui est *commun*, ce qui rassemble les membres de ladite communauté. Pour être encore plus précis, ces propositions semblent désigner par « politique » une œuvre commune humaine, mais qui se construit au sein d'une communauté

[52] MONTESQUIEU, *De l'Esprit des Lois. Anthologi*e, (1748), Flammarion, Paris, 2013, p. 59
[53] *Ibid.*, pp. 61-62
[54] MILL John Stuart, *L'utilitarisme*, (1861) (traduction Georges Tannesse), Garnier Flammarion, Paris, 1968, p. 54
[55] *Ibid.*, p. 58

politique particulière, distinction que Montesquieu[56] et Rousseau[57] formulent explicitement. Cette double particularité de la *polis*, ce double détachement sur laquelle elle se fonde, à l'égard de la nature, d'une part, et des autres communautés politiques d'autre part, assoit l'idée, chère à Aristote, d'une *polis* dont l'autarcie est à la fois la caractéristique et l'objectif.

Se dessine en fait une pensée de la politique comme *par* l'homme et une pensée du politique comme *pour* l'homme. Cette ostracisation politique de l'animalité n'est pas que philosophique, et elle trouve un écho, une incarnation dans la manière dont est considéré et traité l'animal en politique. L'apolitisme de l'animal se manifeste d'abord dans les institutions et instances de représentation qui structurent nos démocraties. Bien que cela puisse sans doute être considéré comme une analyse crue et réductrice, il nous semble légitime de relever que la question de la condition animale en politique est traitée *in absentia*, et qu'elle est non seulement conditionnée par l'intermédiaire humain, mais aussi annexée sur l'intérêt humain en présence. Évidemment, il ne s'agit pas de contester ici le fait que les animaux ne puissent siéger par eux-mêmes dans ces instances, mais bien plutôt de souligner le fait que ni eux ni leurs intérêts ne fassent l'objet d'une représentation dédiée et régulière. L'apolitisme des animaux se traduit également par le fait qu'ils aient été exclus, géographiquement cette fois, de villes toujours plus aseptisées et toujours plus étendues. Les animaux dits « de rente » sont élevés et abattus en marge et en périphérie des centres urbains, les animaux liminaires sont chassés des rues, et même les animaux de compagnie apparaissent comme toujours plus « humanisés ». Les animaux ne sont donc pas qu'apolitiques philosophiquement. Ils le sont aussi institutionnellement et géographiquement, et nous pouvons penser que la constitution *pléonastique* de l'humanité comme animal politique par le rejet politique et ontologique de l'animalité n'est pas sans lien avec l'établissement de ce rapport, quant à lui *oxymorique*, entre animal et politique.

L'animal repolitisé. Mais, depuis quelque temps, ce sont à la fois cette pensée pléonastique de l'homme comme animal politique, et oxymorique de l'animal (non-humain) et de la politique qui sont remises en question, sur plusieurs plans. C'est, en premier lieu, l'idée d'une communauté de destin entre le vivant humain et non-humain, en soulignant, par exemple, une parentalité entre la violence à l'égard des humains et des animaux, et en

[56] Montesquieu distingue à cet égard le droit des gens, qui régit les rapports entre les peuples, du droit politique, censé assurer la conservation d'une société, du droit civil, qui régit les rapports des citoyens entre eux. MONTESQUIEU, *De l'Esprit des Lois*, op. cit., pp. 64-65

[57] Rousseau distingue lui aussi le droit politique du droit des gens ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat Social*, (1762), Librairie Générale Française, 1996, p. 155

considérant que le traitement réservé à l'animal s'inscrit dans une perspective bien plus large de civilisation des mœurs[58]. A commencé alors à germer en philosophie la nécessité d'une pensée renouvelée d'un contrat social enrichi et élargi au vivant non-humain. Nous la trouvons déjà sous la forme d'un *contrat naturel* entre les sociétés humaines et leur milieu chez Michel Serres[59], d'un *contrat domestique* avec les animaux dits « de rente » chez Catherine et Raphaël Larrère[60], et d'un « nouveau contrat social » chez Corine Pelluchon, c'est-à-dire d'un pacte social qui ne soit plus « structuré uniquement par l'avantage mutuel », l'objectif étant, entre autres, de « faire entrer l'écologie et la question animale dans la politique »[61]. Dans cette même perspective s'inscrit ce que Robert Garner appelle le « tournant politique de l'éthique animale »[62], c'est-à-dire la naissance d'un courant d'idée ne visant plus uniquement à repenser le statut moral de l'animal pour provoquer une prise de conscience individuelle, mais à appréhender la question animale d'un point de vue politique, en repensant les fondements et principes de la *polis* afin de permettre une meilleure prise en considération collective et institutionnelle des animaux. A cette idée d'une *polis* qui ne saurait plus, désormais, être autarcique par rapport à son milieu, s'ajoute celle d'une révolution de la pensée ontologique du sujet, qui n'est plus considéré uniquement comme séparé de l'animal par son autonomie et sa rationalité, mais uni à lui par une commune vulnérabilité[63].

Cette reconsidération de l'animal en politique ne résonne pas que dans la philosophie, et fait l'objet de concrétisations politiques tout-à-fait remarquables. Il faut d'abord noter que la crise écologique en cours touche aussi bien les populations humaines que non-humaines, et que la résurgence de la menace des zoonoses constitue un rappel – tragique – de cette codépendance. Il faut remarquer également la préoccupation de plus en plus importante, dans les sociétés occidentales, de l'animal et du vivant non-humain, qui a conduit ces dernières décennies le mouvement animaliste à une structuration avancée. Parallèlement, la condition animale est devenue, ces dernières années, un enjeu politique et électoral, comme en

[58] ELIAS Norbert, *La Civilisation des Mœurs*, [*Über den Prozess der Zivilisation*, 1939], Calman Lévy, Paris, 1973, pp. 250-260
[59] SERRES Michel, *Le contrat naturel* [Éditions François Bourin, 1990], Flammarion, Paris, 1992
[60] LARRERE Catherine et LARRERE Raphaël, « Le contrat domestique », *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°30, avril 1997, p. 14.
[61] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures, Philosophie du corps politique*, Éditions du Seuil, Paris, 2015, pp. 207-208
[62] GARNER Robert et O'SULLIVAN Siobhan (dir.), *The political turn in animal ethics*, Rowman and Littlefield Editions, Londres, 2016, p. 1
[63] PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, PUF, Paris, 2009

témoignent de récents sondages[64]. Nous pouvons également noter au titre de ces évolutions la contestation grandissante, dans certains pays européens, d'un statut juridique qui enferme les animaux dans la catégorie des biens, la reconnaissance constitutionnelle de leur « dignité » (comme ce fut le cas en Suisse[65]) ou d'un objectif national de protection, comme en Allemagne[66], ou encore l'adoption de lois de protection des animaux toujours plus exigeantes, comme en témoignent, par exemple, les récentes évolutions de la législation luxembourgeoise[67] en la matière. S'y ajoutent la mise en œuvre d'instances et mécanismes de représentation institutionnelle dédiés, à l'instar du Ministère belge du bien-être animal et, bien sûr, la naissance et le développement des partis animalistes. Aussi, la coupure ontologique qui caractérisait le rapport entre animal non-humain et politique, comme le lien exclusif qui caractérisait l'humanité et la politique se voient sérieusement ébranlés.

La problématique philosophique de cette thèse pourrait dès lors se voir ainsi reformulée. Les partis animalistes, en représentant l'animal en politique, constituent une proposition en acte de revisiter la notion d' « animal politique ». Ne comportent-ils pas une hybridité philosophique fondamentale, en ce qu'ils contestent autant qu'ils confirment le lien consubstantiel posé par la philosophie politique entre humanité et politique ? Ne sont-ils pas, à la fois et dans le même temps, la consécration et la remise en question de l'idée de l'homme comme seul animal politique ? Au travers de ces questions sont finalement interrogées les représentations traditionnelles, presque ancestrales, de l'animal et de la politique, mais aussi du lien, oxymorique, mais peut-être en passe de venir dialectique qui les unit, et dont les partis animalistes pourraient être un des vecteurs clef. Au travers de la représentation politique de l'animal, les partis animalistes suggèrent à la fois que la politique puisse être un levier pour repenser l'inclusion de l'animal, et la question de l'animal un levier pour repenser à la fois la représentation et l'action politiques.

---

[64] Selon deux sondages IFOP, 57% des Français déclaraient, en 2022, que les propositions de candidats à des élections en ce qui concerne la condition animale étaient susceptibles d'influencer leur choix, et ils sont 69% à considérer le bien-être animal comme un thème de campagne important. Les liens vers les résultats de ces sondages sont disponibles sur le site Politique et Animaux. URL : https://www.politique-animaux.fr/opinion-publique (consulté le 11 mars 2023)

[65] Voir le texte constitutionnel fédéral suisse en son article 120.2: « Der Bund erlässt Vorschriften über den Umgang mit Keim- und Erbgut von Tieren, Pflanzen und anderen Organismen. Er trägt dabei der Würde der Kreatur sowie der Sicherheit von Mensch, Tier und Umwelt Rechnung und schützt die genetische Vielfalt der Tier- und Pflanzenarten »

[66] Article 20A de la Loi Fondamentale allemande.

[67] Voir le communiqué gouvernemental du 6 juin 2018 sur la Loi sur la Protection des Animaux votée le même jour. URL : https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiques/2018/06-juin/06-loi-protection-animaux.html (consulté le 11 mars 2023)

B- Principaux écueils et arbitrages méthodologiques

La manière de problématiser notre sujet suppose que nous adoptions une méthodologie au cas par cas, en fonction des questions traitées, et que nous développerons donc en temps et en heure, au fil de nos développements. En revanche, il nous semble essentiel de poser des jalons méthodologiques de surplomb, qui non seulement sont valables pour l'ensemble de la thèse, mais nous semblent susceptibles d'éviter certains écueils majeurs. Nous avons choisi de placer nos réflexions sous le sceau de ce qu'Edgar Morin appelle la « pensée complexe » et développe au fil de son œuvre majeure, *La Méthode.* Nous allons en rappeler les principaux apports pour notre étude (1) avant de présenter les réponses méthodologiques que nous tenterons d'apporter aux principales difficultés posées par le travail que nous allons entreprendre (2). Nous finirons par présenter les sources mobilisées dans cette étude (3).

1) Une approche complexe

Pour ce travail, nous avons décidé de tenter de placer nos réflexions sous le patronage de ce qu'Edgar Morin, qui est à la fois et autant sociologue que philosophe, a appelé la « pensée complexe ». En rappeler ici les grandes lignes devrait convaincre nos lecteurs de la fécondité et de la pertinence d'un tel choix.

Dans la pensée extrêmement prolifique d'Edgar Morin, *La Méthode* occupe une place particulière, et constitue une œuvre aussi colossale (six volumes) que dense. Difficilement classable et quasi-encyclopédique, elle semble se proposer d'avancer à la fois, et de manière intrinsèquement liée, une méthode d'analyse, une réflexion sur des grands thèmes philosophiques, ainsi que des propositions visant le plus grand bien de l'humanité. Elle prend pour point de départ un constat regrettable, explicitement formulé dès les premières pages du premier volume :

> « C'est précisément ce renoncement que nous enseigne l'Université. L'école de la Recherche est une école du Deuil. Tout néophyte entrant dans la Recherche se voit imposer le renoncement majeur à la connaissance. On le convainc que l'époque des Pic de la Mirandole est révolue depuis trois siècles, qu'il est désormais impossible de se constituer une vision de l'homme et du monde (…). On l'intègre dans une équipe spécialisée, et dans cette expression c'est « spécialisé » et non « équipe » qui est le terme fort. Désormais spécialiste, le chercheur se voit offrir la possession exclusive d'un fragment du puzzle dont la vision globale doit échapper à tous et à chacun (…). La question originelle que la science arracha à la religion et à la philosophie pour l'endosser, la question qui justifia son ambition de science : « Qu'est-ce que l'homme, qu'est-ce que le monde, qu'est-ce que l'homme dans le monde ? », la science la renvoie aujourd'hui à la philosophie, toujours incompétente à ses yeux pour éthylisme spéculatif, elle la renvoie à la religion, toujours illusoire à ses yeux pour

> mythomanie invétérée (…). Comme l'homme, le monde est disloqué entre les sciences, émietté entre les disciplines, pulvérisé en informations. »[68]

Associant la spécialisation des sciences et la fragmentation du monde[69], Edgar Morin ne se résigne nullement et se demande – c'est là à la fois le principe, le caractère et l'objectif fondateurs et cardinaux de sa pensée et de sa quête -, comment « trouver une connaissance qui articulerait le disjoint et complexifierait le simplifié »[70].

Il ne serait ni possible ni pertinent de rendre compte de manière exhaustive de *La Méthode*. Nous nous bornerons donc à en exposer les concepts-clef, qui se trouvent aussi être les plus stimulants pour notre étude. « Complexe », comme le rappelle l'auteur, signifie étymologiquement ce qui est tressé ensemble[71], et la philosophie d'Edgar Morin place en son cœur les notions d' « organisation » et de systèmes, dont la compréhension ne peut être cantonnée ni à l'analyse réductionniste de leurs parties, ni à l'analyse holiste du tout[72], et doit être appréhendée par un « circuit relationnel » :

> « Les éléments doivent être définis à la fois dans et par leurs caractères originaux, dans et avec les interrelations auxquelles ils participent, dans et avec la perspective de l'organisation où ils s'agencent, dans et avec la perspective du tout où ils s'intègrent. Inversement, l'organisation doit se définir par rapport aux éléments, aux interrelations, au tout, et ainsi de suite. »[73]

Si c'est bien la relation entre le(s) tout(s) et les parties qu'invite à penser *La Méthode*, les parti(e)s animalistes sont donc convié(e)s à être appréhendé(e)s comme disposant d'une identité propre, tout en participant à l'identité d'un (ou plusieurs) Tout(s)[74]. C'est cela que le terme d' « émergence », dans le titre de cette thèse, suggère. Or, pour Edgar Morin, « l'ordre, le désordre et la pensée organisatrice doivent être pensés ensemble, à la fois dans leurs caractères antagonistes bien connus et leurs caractères complémentaires inconnus »[75]. L'ordre et l'organisation procèdent du désordre et de la destruction, dans une forme de chaosmos[76]. Penser les partis animalistes dans un chaosmos, dans un désordre en vue d'une évolution de l'ordre, permet de ne plus séparer le « désordre » des mouvements protestataires

[68] MORIN Edgar, *La Méthode. 1. La nature de la nature*, Éditions du Seuil, Paris, 1977, pp. 12-13
[69] « La nécessaire décomposition analytique doit-elle se payer par la décomposition des êtres et des choses dans une atomisation généralisée ? » *Ibid.*, p. 13
[70] *Ibid.*, p. 19
[71] MORIN Edgar, *La Méthode. 2. La vie de la vie*, Éditions du Seuil, Paris, 1980, p. 361
[72] MORIN Edgar, *La Méthode. 1.*, op. cit., pp. 123-126
[73] *Ibid.*, p. 125-126
[74] *Ibid.*, p. 117
[75] *Ibid.*, p. 45
[76] *Ibid.*, p. 57

et l'ordre institutionnel, mais bien de les penser ensemble, comme des entités opposées et concurrentes, autant que complémentaires et coopératrices. Ainsi en va-t-il de l'opposition dyadique « animal et politique ». Si les deux termes de l'équation sont disjoints, la pensée complexe va tenter de les relier. Si au contraire ils sont assimilés, elle va permettre de les complexifier. Cela nous semble extrêmement fécond pour appréhender des partis politiques posant, en actes, la question de la représentation politique des animaux.

De cette pensée qui relie, qui pense l'entre-deux, découlent des principes et concepts qui nous seront particulièrement utiles. Le premier est le principe dialogique, défini comme « l'association complexe (complémentaire/concurrente/antagoniste) d'instances, *nécessaires ensemble* à l'existence, au fonctionnement et au développement d'un phénomène organisé »[77]. Nous pourrions alors penser l'émergence des partis animalistes sous l'angle d'une association complexe entre politique institutionnelle et non-institutionnelle, mais aussi entre privilège humain et reconsidération de l'animal. Le deuxième est le principe récursif, et encore plus précisément la notion de boucle récursive, c'est-à-dire un « circuit où les effets rétroagissent sur les causes, où les produits sont eux-mêmes producteurs de ce qui les produit »[78]. Les partis animalistes semblent en effet être le résultat d'une politisation du mouvement animaliste, mais, en tant que tels, ils changent le visage du mouvement lui-même. De la même manière, ils sont l'effet d'une évolution du rapport à l'animal, mais en transforment, dans le même temps, l'expression. Enfin, le principe hologrammatique est posé de la façon suivante : « le tout est d'une certaine façon inclus (engrammé) dans la partie qui est incluse dans le tout ». L'auteur ajoute, quelques lignes plus loin : « Les parties ont chacune leur singularité, mais ce ne sont pas pour autant de purs éléments ou fragments du tout ; elles sont en même temps des micro-tout virtuels »[79]. Les partis animalistes peuvent, à cet égard, être appréhendés comme les parties de plusieurs « tous », plus précisément leurs systèmes partisans respectifs, le continent européen, l'écologie politique, ou encore le mouvement animaliste. Mais il nous faudra également considérer qu'ils portent en eux les signes et stigmates des transformations de ces Tous dont ils sont des parties, notamment une évolution du rapport à l'animal dans les sociétés européennes, une fragmentation des systèmes partisans, ou encore le brouillage des

[77] MORIN Edgar, *La Méthode. 3. La connaissance de la connaissance*, Edition du Seuil, Paris, 1986, p. 98
[78] MORIN Edgar, *La Méthode. 6. Éthique*, Éditions du Seuil, Paris, 2004, p. 261
[79] MORIN Edgar, *La Méthode. 3.*, op. cit., p. 102

frontières entre politique institutionnelle et non-institutionnelle, souvent au bénéfice de la seconde.

Edgar Morin aura défendu sans cesse le « caractère complexe de l'activité pensante » et c'est bien une « dialogique pensante » qu'il nous invite à explorer et mobiliser : « Ainsi, la pensée doit établir des frontières et les traverser, ouvrir des concepts et les fermer, aller du tout aux parties et des parties au tout, douter et croire ; elle doit refuser et combattre la contradiction, mais en même temps l'assumer et s'en nourrir »[80].

2) Principaux écueils et arbitrages

Le premier écueil qu'il nous faut identifier et éviter est celui imposé par l'actualité du phénomène traité, et de la co-construction du réel et de la science qu'elle implique. D'une part, l'appréhension scientifique d'un objet neuf apparaît comme une forêt vierge et implique de tracer un chemin en acceptant de se tromper, de finir parfois dans des impasses, de se laisser enlacer par certaines lianes, qui nous font avancer autant qu'elles peuvent nous ralentir. D'autre part, cet objet n'est pas que nouveau, il est aussi en mouvement constant, et des déplacements considérables ont pu être observés ces six dernières années. Travailler sur un tel sujet suppose donc également d'accepter de s'arrimer à un objet qui n'est pas figé, de se fier à une ancre mouvante, de prendre le risque chaque jour, non d'une remise en cause radicale, mais d'une exception, d'une contradiction, qu'il ne saurait s'agir alors de dissimuler, mais d'accueillir, d'inclure.

Le deuxième écueil potentiel dont il nous faut parler est le risque, pour qui travaille sur un sujet sensible et polémique, d'un biais militant. Nous l'avons pris en considération dès le commencement de cette thèse. La réponse que nous y avions alors apportée consistait à considérer que l'intégration de l'autrice d'une thèse en science politique dans les réseaux animalistes, non seulement ne signifiait pas nécessairement un biais, mais pouvait même constituer un levier utile, notamment quant à la possibilité de contacter et d'échanger avec les acteurs visés. Cette réponse est toujours valable, mais doit, manifestement, être complétée. *A posteriori*, nous avons pu constater que la sensibilité à la question animale avait été un moteur, et que c'est, en partie, en elle que nous avons puisé notre détermination à aller au bout de ce doctorat. Mais au-delà, nous devons admettre et reconnaître qu'un double déplacement a eu lieu. D'une part, sans la nier, le fait de travailler sur les partis

[80] MORIN Edgar, *La Méthode. 3.*, op. cit., p. 182

animalistes a impliqué l'adoption d'une posture plus critique. D'autre part, toute velléité militante en faveur d'une meilleure considération des animaux fut, dans ce travail, largement surpassée par la volonté de démontrer la scientificité du sujet, c'est-à-dire de le faire apparaître comme un sujet digne d'intérêt, pouvant faire l'objet d'un traitement scientifique, et plus uniquement politique.

Le troisième écueil, sur lequel nous avons eu la chance d'être maintes fois alertés et recadrés par notre directeur de thèse, est celui de la dispersion disciplinaire. Comment, sur un sujet qui est à ce point propice à une approche philosophique, rester solidement enraciné dans la science politique ? Comment éviter à la fois de n'avoir qu'une appréhension politiste inévitablement réductrice, et de se perdre dans un océan philosophique (de surcroît seulement partiellement exploré et maîtrisé), aussi attirant que périlleux pour la pertinence de notre propos ? Il nous aura fallu effectuer un exercice constant d'équilibriste pour rester ancré dans une discipline, la science politique, tout en inscrivant nos réflexions dans un champ plus large, et pour s'assurer que l'enrichissement interdisciplinaire ne se transforme pas en éparpillement. Pour cela, une double stratégie fut mise en place. En premier lieu, nous avons décidé de ne pas quitter le fil que nous nous étions donné, à savoir celui de la détermination de l'identité politique des partis animalistes. Cela nous a permis de ne pas dévier outre mesure. Le second aspect fut d'adopter, à l'égard de la plus grande tentation (celle de la philosophie), une posture instrumentale. Aussi s'est-il agi de se contraindre à n'y puiser que ce qui servait le traitement de la problématique posée et de ne pas en dévier, et non de se servir des partis animalistes comme prétexte pour aller sur un terrain plus philosophique.

Le quatrième écueil fut le risque de devoir choisir entre une approche globale et essentiellement théorique et une approche plus micro reposant sur une méthodologie expérimentale. L'objectif étant de mener de front une analyse du phénomène dans son unité, en interrogeant le contexte et les conditions de son émergence et de son déploiement, et une approche plus individuelle de chacun des partis animalistes, pour saisir le phénomène dans sa diversité et les partis dans leur singularité, nous avons fait les deux. Nous pensons que, ayant tenté d'embrasser le phénomène dans toute sa complexité, nous avons adopté un prisme assez conceptuel mais enrichi d'études assez empiriques, et une méthode qui est évidemment plus celle de la science et de la sociologie politiques, que celle de la philosophie. En revanche, entre une thèse théorique et une thèse expérimentale, nous avons assez clairement inscrit notre travail dans la première perspective.

Le cinquième écueil que nous avons tenté de déjouer concerne l'échelle géographique pertinente pour traiter de l'émergence des partis animalistes. Plus précisément, dans la mesure où il n'existe qu'une quarantaine de partis animalistes dans le monde, la tentation de les inclure tous dans notre panel fut grande. Mais, soucieux de mener une enquête précise, la possibilité de ne travailler que sur deux ou trois organisations partisanes fut également envisagée. Comment embrasser un phénomène européen, de manière à nous rendre capables de le comprendre, tout en menant une étude comparative des différents pays étudiés ? Comment saisir leur identité politique, au sens de ce qui les rassemble, mais aussi de ce qui les distingue les uns des autres ? Pour permettre cette double approche et contraints à la fois par la disponibilité des ressources pour des partis souvent embryonnaires, par la faisabilité de l'enquête et par la volonté d'être en mesure de développer des analyses comparatives et systémiques, nous nous sommes résolus à travailler sur un panel de dix partis européens. Constitueront ce panel le Parti animaliste (PA) français, le Tierschutzpartei (TSP) allemand, l'Animal Welfare Party (AWP) britannique, le parti belge Dieranimal (DA), le Partij voor de Dieren (PvdD) néerlandais, le Veganerpartiet (VP) danois, le Partito Animalista Italiano (PAI), le parti Pessoas Animais Natureza (PAN) portugais, le Djurens Parti (DP) suédois, et le Partido Animalista Contra el Maltrato Animal (PACMA) espagnol. Certes, c'est à la fois *trop*, puisque cela a supposé de collecter des données en neuf langues, et *trop peu*, puisque certains ont naturellement dû être écartés, mais nous ne nous sommes ni interdits d'enrichir parfois nos développements d'exemples d'organisations partisanes hors de notre panel, ni de réduire au contraire certaines analyses comparatives à deux partis de ce dernier.

3) Sources

Pour traiter la problématique posée, plusieurs sources ont été mobilisées. Elles sont de principalement de quatre ordres : scientifiques, philosophiques, médiatiques, empiriques.

En ce qui concerne les premières, scientifiques, nous avons évidemment puisé dans la littérature classique de science politique, notamment sur les partis politiques et les institutions. Nous avons été amenés à les enrichir de sources plus récentes, notamment quant aux évolutions des démocraties européennes et de leurs systèmes de partis respectifs, ainsi qu'aux propositions théoriques novatrices. Il a très fréquemment fallu quitter les sentiers praticables des écrits en langue française, anglaise, allemande ou italienne pour aller chercher, dans des écrits néerlandais, portugais, ou espagnols, les éléments de réponse qui

pouvaient nous manquer. Nous avons encore élargi ce corpus de lectures sociologiques, juridiques, psychologiques, et historiques.

Les ouvrages philosophiques constituent le deuxième grand pan des sources que nous avons été amenés à utiliser. Nos recherches nécessitaient, d'une part, de mobiliser la philosophie politique. Nous avons redécouvert des penseurs de l'Antiquité grecque, mais ce sont principalement vers les pensées des philosophes du XXème siècle que se sont dirigées nos réflexions, ainsi que, peut-être dans une moindre mesure, des auteurs plus récents. Cette thèse, surtout dans sa première partie, nous a également invités à nous plonger dans les arcanes de la philosophie animaliste, ce qui fut certes agréable mais surtout nécessaire pour saisir au mieux ce mouvement. Sur ce volet comme sur le premier, nous n'avons pas hésité à élargir notre quête à d'autres langues.

Nous avons également été attentifs à mener régulièrement, tout au long de ce doctorat, une veille médiatique importante. Elle consistait à scruter les journaux de différents pays, pour y détecter à la fois des articles consacrés aux partis de notre panel, mais aussi des déplacements ou évolutions politiques, électorales, sociales ou économiques en cours. Les partis sur lesquels porte cette étude étant pour la plupart minoritaires et leur rayonnement médiatique étant souvent, au mieux, peu fréquent, au pire intermittent, il nous a semblé nécessaire de suivre aussi leur activité en ligne, par des visites fréquentes de leurs sites internet, mais aussi leurs comptes sur les réseaux socio-numériques. Cela nous a permis à la fois de connaître leur actualité, mais aussi de détecter certains éléments discours qui se sont révélés très valorisables.

Enfin, nous avons mené plusieurs entretiens au fil de ce doctorat. Ils avaient moins pour but de mener une recherche expérimentale d'ampleur, que de compléter nos informations, parfois difficilement accessibles, sur les partis animalistes. Ils furent donc peu nombreux mais précieux. Que les personnes interrogées en soient ici remerciées. Nous avons pu nous entretenir avec Constance Adonis Villalon et Victoria Austraet, qui sont respectivement la fondatrice et la députée au Parlement de Bruxelles de Dieranimal, le parti animaliste belge. Nous avons également pu interroger Antoine Stathoulias et Adrien Larcher, porte-parole, et Joseph Jaccaz, candidat aux élections législatives de 2022 pour le Parti animaliste français.

C- Structure de l'argumentation

Contrairement à ce que la problématisation de notre sujet pourrait peut-être laisser penser, nous avons choisi de ne pas scinder cette thèse en une partie politiste et une partie philosophique, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, une telle démarche aurait sans doute constitué un reniement de notre volonté d'appréhender les partis animalistes par un prisme fortement et essentiellement ancré en science politique, les considérations philosophiques étant mobilisées, dans notre réflexion, au service – et non à côté – de considérations politistes. En deuxième lieu, cela aurait peut-être nui à l'analyse, et se serait probablement dégagé l'impression d'une approche superficielle, mettant un sujet au service d'une aspiration méthodologique, et non l'inverse. Enfin et plus fondamentalement, cela reviendrait à établir une pensée construite sur deux monologues interposés, qui n'aurait alors rien du dialogue disciplinaire que nous essayons de mettre en œuvre.

A cette approche bicéphale, nous avons préféré une structure qui nous semble bien plus cohérente. Une première partie, dans une perspective diachronique, sera consacrée à l'institutionnalisation politique des partis animalistes. Ici, nous tenterons d'analyser ce processus par lequel un mouvement se politise au point de se doter de partis politiques dédiés. Une seconde partie, synchronique cette fois, sera consacrée au positionnement politique des partis animalistes. Nous verrons alors comment, une fois constitués comme des partis politiques, ils tentent d'exister dans leurs systèmes partisans respectifs. Nous espérons, par ces deux angles, par ces deux étapes, et au terme de la première étude d'ampleur sur ce phénomène, être en mesure de décliner l'identité des partis animalistes.

PARTIE 1

L'INSTITUTIONNALISATION POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

Nous l'avions annoncé, il s'agira, dans cette première partie, d'appréhender l'institutionnalisation politique de l'animalisme, une institutionnalisation dont les partis animalistes semblent être à la fois les produits et les moteurs. Voici comment Robert Lafore témoigne de la fécondité de ce terme :

> « Le concept d' « institutionnalisation » entend rendre compte d'une dynamique, d'un mouvement et non pas de réalités fixes qui seraient soit l' « acteur » circonscrit dans sa rationalité propre, soit, à l'autre extrémité du prisme, la « structure institutionnelle » réifiée dans son carcan de normes et d'organes. »[81]

Il ne s'agit donc pas ici de penser les partis animalistes comme ayant surgi *ex nihilo*, mais d'appréhender leur naissance, leur genèse. Penser les partis animalistes à l'aune et à l'intérieur d'un processus d'institutionnalisation de l'animalisme permet donc de (les) penser dans un entre-deux, et de tenter de saisir cet entre-deux lui-même. Il convient dès lors de détecter et d'analyser les déplacements, les transformations à l'œuvre, dans ce processus par lequel le mouvement animaliste a généré des partis politiques.

La question de fond est celle de comprendre comment, paradoxalement, s'institutionnalise un mouvement protestataire. Cette aspiration, nous le montrerons, n'avait rien d'évident. En effet, l'animalisme semble s'être essentiellement construit contre les institutions politiques et sociétales. Il se dresse contre des politiques publiques, contre un système d'exploitation des animaux, contre des mœurs alimentaires, contre des traditions culturelles majoritaires. Comment pourrait-il, dès lors, juger judicieux de créer, au soutien de ses revendications, des partis politiques ? Un mouvement protestataire peut-il devenir une force de proposition politique légitime ? Un mouvement défendant un enjeu aussi catégoriel – non-humain de surcroît – peut-il fonder des organisations politiques durables ? Dans un contexte où l'animalisme semble en expansion, où ses revendications se font de plus en plus audibles, et où les modes de vie qu'il implique semblent séduire de plus en plus, y a-t-il un réel intérêt à fonder des partis politiques dédiés ? Le cas échéant, quelles peuvent être leurs missions ?

Il nous faudra, dans l'analyse de ce processus d'institutionnalisation, comprendre de façon dialectique, comment les partis animalistes se sont constitués à partir du mouvement animaliste, mais en s'éloignant de lui, notamment par leur organisation. C'est donc à la fois un processus de filiation et d'autonomisation qu'il nous faut analyser. Nous situerons ici notre réflexion dans une approche plutôt diachronique, même si elle se fera également par

[81] LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif. Qu'arrive-t-il à nos institutions ?*, Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique, Rennes, 2019, p. 42

moments synchronique. Dans un premier temps, nous analyserons les partis animalistes comme une émanation de l'animalisme (Titre 1), et verrons dans un second temps leur organisation politique (Titre 2).

TITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES, EMANATION DE L'ANIMALISME

Cette thèse entend analyser *l'émergence* des partis animalistes en Europe. Pour ce faire, il semble nécessaire d'analyser le terreau institutionnel, culturel et militant dans lequel le phénomène a germé. Nous nous intéresserons donc naturellement ici aux partis animalistes comme émanation de l'animalisme.

Le terme d' « émanation » désigne aussi bien un processus qu'un résultat. Avant et afin de nous intéresser aux partis animalistes, il nous semble nécessaire de tenter de comprendre le mouvement animaliste lui-même. Protéiforme, récent, multiple, traversé par des tendances distinctes et des conflits internes, et rarement appréhendé par un regard scientifique, l'affaire semble aussi périlleuse qu'inévitable. Nous ne saurions pourtant ni identifier avec certitude, ni analyser rigoureusement les partis animalistes sans avoir une idée claire du mouvement dont ils se réclament. Il s'agira de comprendre comment et pourquoi ce mouvement protestataire a donné lieu à la création de partis politiques. D'ailleurs, c'est bien ce processus d'institutionnalisation, ce passage d'une identité mouvementiste à une identité partisane, qui nous intéresse ici. Et le second état ne saurait être appréhendé sans le premier.

Dans un premier temps, nous déclinerons les représentations contemporaines de l'animalisme (Chapitre introductif). Convaincus de la nécessité de cerner scientifiquement ce mouvement, nous nous engagerons, dans un second temps, dans une entreprise de caractérisation de l'animalisme, afin d'être en mesure d'en proposer une définition opératoire (Chapitre 1). Dans un troisième et dernier temps, nous tenterons de saisir le processus de politisation dont il a fait l'objet, et dont a découlé la naissance des partis animalistes (Chapitre 2).

CHAPITRE INTRODUCTIF : REPRESENTATIONS CONTEMPORAINES DE L'ANIMALISME

Les mobilisations, actions et faits sociaux sont rarement séparables du sens qui leur est donné, tant par leurs défenseurs et leurs détracteurs, que par les observateurs extérieurs[82]. Nos premières recherches se sont donc concentrées sur les représentations contemporaines de l'animalisme, afin de voir si un consensus pouvait s'en dégager ou, plus modestement, de mettre en lumière une première facette de cette notion, étape méthodologiquement indispensable. Il s'est avéré que cette entreprise fut jalonnée d'obstacles que nous aurions pu passer sous silence, mais que nous avons préféré expliciter, pensant que, loin d'être muets, ils révélaient quelque chose de fondamental pour la suite de notre étude. Force est de constater que l'animalisme semble être une notion désormais intégrée dans le paysage médiatique, sociétal et universitaire, et de nombreux articles de presse et ouvrages – plutôt philosophiques – s'en emparent, au point peut-être d'en faire un usage abusif et de la galvauder. Pourtant, ce terme est très rarement défini. Il semble faire l'objet, dans les discours analysés, d'une fréquente confusion notionnelle aux causes et manifestations diverses (Section 1). La notion est fréquemment utilisée en lien avec des courants voisins, comme l'humanisme et l'écologisme, tantôt présentés comme complémentaires, tantôt décrits comme concurrents de l'animalisme (Section 2). Enfin, il nous faut reconnaître que, si certains auteurs ont avancé des définitions, elles ne sont pas aussi éclairantes que nous pouvions l'espérer, dans la mesure où elles semblent toutes souffrir d'un biais militant, entraînant un éclairage particulier, lacunaire, ou au contraire une conception bien trop large de cette notion. (Section 3).

SECTION 1 : Une confusion notionnelle

Les tentatives de définition de l'animalisme sont rares, et cela pourrait être lié à la confusion notionnelle qui semble régner autour de ce terme. D'abord, le terme d'animalisme a une histoire, au prisme de laquelle il est intéressant de comparer son acception contemporaine (Paragraphe 1). Mais cette dernière doit également être appréciée en lien avec différentes notions, avec lesquelles le terme d'animalisme est fréquemment confondu (Paragraphe 2).

[82] Sur ce point, voir Comité de rédaction de *Cultures & Conflits*, « Le sens de l'action. Conflits de cadrages et interactions stratégiques », *Cultures & Conflits*, 2020/1 (n° 117), p. 7-10.

Paragraphe 1 : Histoire d'un mot

L'histoire du terme d' « animalisme » peut sembler assez surprenante. Il est formé sur le radical « animal- » qui vient du latin « animalis, e » (lui-même dérivé de « anima, alis, n ») qui signifie « formé d'air, de terre, de feu, ou d'eau », et par extension « animé, vivant », mais aussi « matériel, et physique »[83] (s'opposant alors à « spiritalis », qui signifie propre à la respiration, mais aussi et bien sûr « spirituel »[84]), donc ce qui est commun au vivant, ce qui est « animé ». Mais, malgré cette étymologie plutôt attendue et connue, nos premières recherches sur l'origine et les usages de ce mot nous ont conduits dans deux directions aussi différentes qu'étonnantes. En premier lieu, ce terme est utilisé par Alfred Berruyer, architecte et écrivain du XIXème siècle. Pour lui, l'animalisme est « l'explication des phénomènes physiologiques animaux et végétaux par les animalcules »[85], c'est-à-dire des organismes vivants microscopiques considérés par l'auteur comme les « véhicules de la vie des corps organiques »[86]. En second lieu, nous avons été guidés sur les traces d'un mouvement philosophique marginal. En effet, le terme anglophone d'« animalism », depuis l'utilisation qu'en a fait le philosophe anglais Paul Snowdon, désigne également une sous-discipline de la métaphysique anglosaxonne. Représentée par des philosophes essentiellement anglais et américains, elle affirme, à rebours des théories ayant cherché à constituer le propre de l'homme par la distinction avec l'animalité, que la nature de l'être humain est fondamentalement et essentiellement animale[87].

Toutefois, le terme français actuellement utilisé, s'il a peut-être gardé des traces de cette histoire, s'en est clairement affranchi puisqu'il semble aujourd'hui être, en France, essentiellement invoqué en lien avec la cause animale, et plus récemment avec le Parti animaliste français. Néanmoins, nous pouvons peut-être considérer que l'acception contemporaine du terme d' « animalisme » est en fait un détournement, une prolongation, voire une mue, plus qu'une radicale transformation du terme dans son sens philosophique

[83] GAFFIOT Félix, *Dictionnaire Latin-Français, Le Grand Gaffiot* (1934), 3ème édition, Hachette, Paris, 2000, p.130
[84] *Ibid* p. 1489
[85] BERRUYER Alfred, *Animalisme, ou Explication des phénomènes physiologiques des végétaux et des animaux par les animalcules* / Alfred Berruyer. impr. de Maisonville et fils (Grenoble), 1866, p.13. Disponible en version numérique sur le site de ressources en ligne de la Bibliothèque Nationale de France, Gallica. URL: https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6280996w/f17.item.zoom
[86] *Ibid.*, p. 12
[87] Pour une synthèse de l'origine et des ramifications de ce courant de pensée, voir l'article qu'y a consacré un de ses plus grands représentants, Stephan Blatti, sur le site « Stanford Encyclopedia of Philosophy ». BLATTI Stephan, "Animalism", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2019 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL : https://plato.stanford.edu/archives/fall2019/entries/animalism/

comme de son origine étymologique. En effet, là où le courant philosophique appréhendait la nature humaine comme essentiellement animale, et l'étymologie mettait en lumière une caractéristique commune aux hommes et aux animaux, le mot semble aujourd'hui désigner en fait une doctrine, une attitude, un mouvement et un mode de vie qui affirment la valeur inhérente de tous les êtres « sentients » - là où l'humanisme réservait cette qualité aux êtres humains – et invitent à la protection de leurs intérêts. C'est donc plutôt d'un double renversement de perspective qu'il s'agit, l'animalisme reposant d'une part sur l'intégration de l'animal dans la sphère de considération morale, et non plus sur l'assimilation de la nature humaine à l'animalité, et d'autre part sur la portée éthique, et plus uniquement métaphysique, qu'il recouvre. En effet, le terme d' « animalisme » semble, pour certains, désigner avant tout un courant de l'éthique. C'est, en tout cas, la conception – plus réductrice - adoptée par Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, un des spécialistes français de la question[88]. Peu importe, à ce stade, la conception retenue, force est de constater, à tout le moins, que le terme d'animalisme pose la question du statut de l'animal et du lien avec l'humanité, mais que ni l'étude de l'étymologie, ni l'étude du mouvement philosophique évoqué ne permettent de gagner en précision.

Paragraphe 2 : La nébuleuse lexicale contemporaine

Outre le fait que cette notion semble faire l'objet, dans le discours médiatique et intellectuel, d'un consensus implicite susceptible de justifier une absence de définition, elle est fréquemment utilisée comme un terme générique pour qualifier des groupes et individus de nature très différente. Par exemple, des individus s'opposant pacifiquement à la venue d'un cirque utilisant des animaux sauvages à Bordeaux ont été désignés, dans le titre d'un article, comme « les animalistes », supposant implicitement que les défenseurs des animaux constituaient un tout assez homogène pour les qualifier ainsi[89]. Dans un autre article de presse, le terme sert à identifier des individus ayant « enlevé » des animaux pour les sauver de l'abattoir[90]. Un article traitant d'animaux de ferme détenus dans des conditions déplorables pose une distinction entre l'action de « sensibilisation » des associations de

[88] JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, « De l'anti-animalisme primaire », *Le Devoir*, 30 mars 2006 disponible au format PDF sur le site personnel de l'auteur à l'adresse : http://www.jbjv.com/De-l-anti-animalisme-primaire,254.html

[89] Y.D., « Bordeaux : les animalistes manifesteront contre Zingaro », *Sud-Ouest*, 19 aout 2019. URL : https://www.sudouest.fr/2019/08/19/bordeaux-les-animalistes-maniferont-contre-zingaro-6460506-2780.php (consulté le 24 janvier 2020)

[90] ANSERMOZ Claude, « Désobéir civilement. Et démocratiquement ? », *24 Heures*, 17 janvier 2020 URL : https://www.24heures.ch/signatures/editorial/desobeir-civilement-democratiquement/story/30050893 (consulté le 24 janvier 2020)

protection des animaux et les actions « coup de poing » des « animalistes » étant intervenus[91]. Mais, plus récemment, l'adjectif « animaliste » est également employé pour qualifier des organisations politiques. En effet, certains partis européens s'en réclament, dans la description qu'ils font de leur formation, comme le montre le site internet du parti belge Dieranimal[92], voire dans le nom qu'ils ont choisi de se donner, à l'instar du Parti Animaliste français[93], du Partido animalista contra el maltrato animal en Espagne[94] et du Partito Animalista[95] italien. Il est, au regard de son application à des groupes extrêmement divers, difficile de savoir précisément ce que ce terme recouvre.

Une manifestation - mais peut-être aussi une raison supplémentaire - de la confusion qui règne autour de la notion d'« animalisme » réside dans l'interchangeabilité que revêt son usage, avec d'autres termes considérés comme proches. Le rapprochement s'opère souvent entre les termes d' « animalisme » et de « cause animale ». Par exemple, le politologue Eddy Fougier définit l'animalisme comme « l'ensemble des courants s'intéressant à la cause animale »[96]. La philosophe française Corine Pelluchon, spécialiste de la cause animale, semble également s'accommoder de cette conception lorsqu'elle énonce, dès les premières minutes d'une conférence donnée à l'occasion de la Veggie Pride[97] :

> « Je vais vous présenter une communication sur la cause animale aujourd'hui, et pour commencer, quatre remarques d'introduction. La première, j'aimerais définir brièvement l'animalisme comme un mouvement culturel, philosophique, social, qui rassemble des personnes venues de plusieurs horizons, des particuliers et des associations, autour de la cause animale. »[98]

« Animalisme » et « cause animale », donc. Soit. Mais le terme d'animalisme est souvent également assimilé à - voire confondu avec - d'autres termes. Le premier d'entre eux est bien sûr celui d'« antispécisme ». Par exemple, l'ethnologue Catherine-Marie Dubreuil, dans

[91] Article publié en ligne le 18 janvier 2020 sur le site internet du *Républicain Lorrain*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-thionville-hayange/2020/01/18/jardins-ouvriers-le-site-ne-sera-finalement-pas-rase> (Consulté le 24 janvier 2020)
[92] Site internet de Dieranimal. URL : https://www.dieranimal.be/fr/
[93] Site internet du Parti animaliste. URL: https://parti-animaliste.fr/
[94] Site internet de PACMA. URL : https://pacma.es/
[95] Site internet du Partito Animalista. URL: https://www.partitoanimalista.org/
[96] FOUGIER Eddy, *La Contestation animaliste radicale en France*, 23 janvier 2019, Fondation pour l'innovation politique. Disponible en PDF en ligne à l'adresse http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2019/03/150_VEGAN_2019-03-11_w.pdf (Consulté le 24 janvier 2020)
[97] La Veggie Pride est un festival organisé pour la première fois à Paris en 2001, puis suivi dans le monde. Il vise à la promotion du mode de vie végan. Inspirée du phénomène de la marche des fiertés, il s'articule autour de déambulations, dégustations, concerts, et conférences. Voir le site de l'évènement à cette adresse <http://www.veggiepride.org/>
[98] Conférence donnée par Corinne Pelluchon le 7 octobre 2017 dans le cadre du festival de la Veggie Pride organisé à Paris. La communication a été filmée et est disponible en intégralité en ligne <https://www.youtube.com/watch?v=p0W2ACNwb7Y&feature=emb_logo> [Consultée le 6/01/2020]

un article consacré à l'antispécisme, associe ces deux notions dans une formule assez obscure :

> « L'antispécisme serait ainsi une nouvelle forme d'humanisme-animalisme qui s'inscrirait dans la lignée des mouvements de libération pour les humains opprimés (esclaves, Noirs, femmes, homosexuels) avec le désir d'obtenir des succès comparables. »[99]

Toutefois, il arrive que les notions d' « animalisme » et d' « antispécisme » soient distinguées, la première étant considérée comme une catégorie plus large, et la seconde ne s'appliquant qu'au champ le plus radical de la cause animale[100]. De ce point de vue, la distinction posée par Jérôme Segal dans ses *Dix Questions sur l'Antispécisme*, entre l'animalisme, qui suppose « l'idée d'aimer les animaux », et l'antispécisme qui contiendrait un « impératif moral catégorique », n'est guère argumentée et que fort peu éclairante[101]. De la même manière, « animalisme » peut aussi être confondu avec « véganisme », comme le laisse penser l'ouvrage de Frédéric Denhez[102] et l'interview d'Eddy Fougier publiée sur le site *Contrepoints*. L'article en question titre « Comment le mouvement végan s'est radicalisé » et laisse paraître, dans le corps du texte, uniquement les termes d' « animalistes » ou « d'animalisme radical »[103], ce qui peut laisser penser que l'auteur considère ces notions comme interchangeables. Notons que Renan Larue n'hésite pas non plus à utiliser l'expression de « mouvement végane »[104], ce qui pousse le lecteur à se demander s'il s'agit là, comme chez Eddy Fougier, d'une assimilation de l'animalisme au véganisme, ou si le véganisme peut, dans le cas contraire, être véritablement considéré comme un « mouvement ».

---

[99] DUBREUIL Catherine-Marie, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, 2009/1 (Vol. 39), p. 117-122. DOI : 10.3917/ethn.091.0117. URL : https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2009-1-page-117.htm

[100] Voir par exemple la distinction posée par la journaliste Ariane Nicolas entre les « revendications antispécistes les plus extrémistes » et « celles des animalistes préoccupés par le bien-être animal ». NICOLAS Ariane, *L'imposture antispéciste*, Groupe Elidia, Paris, 2020, p. 64-65

[101] Voir SEGAL Jérôme, *Dix Questions sur l'Antispécisme. Comprendre la Cause Animale*, Editions Libertalia, Montreuil, 2021, pp. 23-24

[102] Cet ouvrage de Frédéric Denhez s'intitule *La cause végane, un nouvel intégrisme ?* L'auteur assume explicitement le fait de regrouper « le véganisme, l'antispécisme, et l'animalisme sous le terme de ''véganisme'' ». Voir DENHEZ Frédéric, *La Cause Végane, Un Nouvel Intégrisme*, Libella, Paris, 2019, p. 19

[103] FOUGIER Eddy, « Comment le mouvement vegan s'est radicalisé », *Contrepoints* [février 2019], 6 mai 2019. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.contrepoints.org/2019/05/06/337040-comment-le-mouvement-vegan-sest-radicalise-337040 (consulté le 5 février 2020]

[104] LARUE Renan, *Le Végétarisme et ses Ennemis, Ving-cinq siècles de débats,* Presses Universitaires de France, Paris, 2015, p. 219

Dans le champ universitaire, cette confusion est parfois soulevée, mais rarement explorée. Nous pouvons à cet égard mentionner l'ouvrage de la sociologue française Marianne Celka, *Vegan Order*, dont le prologue commence comme suit :

> « Les réflexions végétariennes empruntent aujourd'hui de nouveaux mots. Si l'*antispécisme* et le *véganisme* sont des néologismes récents qui gravitent autour d'une mouvance complexe – l'animalisme – la cause qu'ils défendent n'a jamais cessé de tarauder les consciences collectives occidentales. »[105]

L'auteure, qui se contente ici de soulever l'émergence de nouveaux mots venant renforcer le discours animaliste et aggravant peut-être, dans une certaine mesure, la complexité du mouvement animaliste, propose plus loin une distinction entre ces notions. L'animalisme serait la « défense des animaux, d'une manière qui dépasse les considérations strictement écologiques ». Il intègrerait deux « perspectives », l'antispécisme (entendu comme une « pensée critique et politique radicale ») et le véganisme, qui en serait en quelque sorte la conséquence pratique : l'adoption d'un mode de vie excluant tout produit et toute activité impliquant l'exploitation d'animaux[106].

Il nous faut également remarquer les divergences terminologiques liées aux différentes langues, mais aussi probablement aux différences culturelles sur le continent européen. Nous avons d'entrée de jeu retenu le terme d' « animalisme » plutôt que ceux de « véganisme », de « cause animale » ou d' « antispécisme », car c'est le lexique choisi par les partis animalistes français, espagnol, et italien. Mais il faut remarquer que le terme d'animalisme est essentiellement employé dans les pays de langue latine, plus précisément francophones, hispanophones[107] et en Italie[108]. Nous en voulons pour preuve l'absence notoire du terme dans l'impressionnante et volumineuse *Encyclopédie des Droits des Animaux et du Bien-être Animal* en deux volumes dirigée par le professeur en écologie américain Marc Bekoff, qui offre un panorama selon nous quasi-exhaustif du lexique

[105] CELKA Marianne, *Vegan Order, Des Eco-Warrior au business de la radicalité*, Les Éditions Arkhê, Paris, 2018, p.9
[106] *Ibid.* p.15-16
[107] Voir par exemple l'article de ce professeur espagnol à l'université de Las Palmas de Gran Canaria : MARRERO HENRIQUEZ José Manuel. "Animalismo y ecología: sobre perros parlantes y otras formas literarias de representación animal." *Castilla: Estudios de Literatura* 8 (2017). Voir aussi l'article d'Isabel Balza et Francisco Garrido. BALZA Isabel, and GARRIDO Garrido, "¿Son las mujeres más sensibles a los derechos de los animales? Sobre los vínculos entre el animalismo y el feminismo." *Isegoría: revista de filosofía moral y política* 54 (2016): 289–305.
[108] Voir par exemple l'association italienne Animalisti Italiani, qui porte des revendications antispécistes. https://animalisti.it/mission/ (consulté le 31 octobre 2020). Voir aussi l'ouvrage de Niccolo Bertuzzi sur le mouvement animaliste italien : BERTUZZI Niccolo, *I movimenti animalisti in Italia. Strategie, politiche e pratiche di attivismo*, Meltemi ed., Milan, 2018

animaliste, sans pour autant jamais faire mention du terme[109]. Certaines cultures semblent préférer d'autres terminologies pour qualifier un militantisme comparable. Les anglo-saxons useront plutôt de l'expression « mouvement pour les droits des animaux »[110]. C'est également le cas des traductions de sites francophones d'associations étrangères, telles que Gaïa[111]. L'association L214, quant à elle, retient le terme plus neutre d' « organisation de défense des animaux »[112]. Le lexique germanophone semble lui aussi tourner plutôt autour de notions comme « protection/défense des animaux » (Tierschutz) et « droits des animaux » (Tierrechte). Il en va autrement des notions voisines de « véganisme » et d' « antispécisme », qui se sont quant à elles diffusées bien plus uniformément. Il faut également relever dès à présent que ces notions (droit des animaux, antispécisme, véganisme, animalisme), à la différence de celle de « protection des animaux », semblent être à la source de nombreuses polémiques. Pour l'heure, ces exemples nous montrent qu'il existe bel et bien une confusion terminologique autour de l'animalisme. Mais il nous faut aller plus loin dans cette démarche, et analyser la manière dont l'animalisme est représenté, par contraste avec d'autres postures idéologiques et militantes.

SECTION 2 : Animalisme et postures voisines

Outre la confusion qui règne entre la notion d'animalisme et d'autres termes voisins, l'animalisme est également appréhendé en lien avec d'autres postures, et notamment deux, l'écologisme (Paragraphe 1) et l'humanisme (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Animalisme et écologisme

Il arrive d'abord que l'animalisme soit présenté comme une branche de l'écologie. C'est notamment ce que sous-entend Jean-Pierre Digard, à plusieurs reprises[113], dont lorsqu'il écrit :

---

[109] BEKOFF Marc (dir.), *Encyclopedia of Animal Rights and Animal Welfare*, (2009) Vol. 1 et 2, Greenwood Press, ABC-Clio, Santa Barbara, 2010

[110] Animal Rights Movement

[111] L'association Gaïa traduit notamment, dans la présentation proposée par son site, l'expression défense des animaux dans la version francophone par « animal rights » dans la version anglophone, comme d'ailleurs dans sa version néerlandophone, où le terme de « dierenrechtenorganisaties » est employé. Voir https://www.gaia.be/fr/qui-nous-sommes (consulté le 30 mars 2020)

[112] Voir le site internet l'L214. URL : https://www.l214.com/pourquoi-L214 (consulté le 30 mars 2020)

[113] « Le courant philosophique animaliste s'inscrit dans celui, plus large, de la philosophie écologiste qui considère que « nous ne pouvons plus séparer ce qui relève des actions humaines et ce qui est de l'ordre des forces naturelles, d'où la nécessité d'une morale non anthropocentrée, qui promeuve la nature au rang de sujet à respecter » (Dalsuet 2010) - profession de foi bien représentative de ce qu'on pourrait qualifier de « romantisme postmoderne » DIGARD Jean-Pierre. "Le tournant obscurantiste en anthropologie : De la zoomanie à l'animalisme occidentaux." *L'Homme* 203/204 (2012), p. 562

> « La vulgate animaliste, et plus largement écologiste, distille en effet dans la société une conception de l'Homme comme d'un être malfaisant, éternel prédateur, indifférent au sort des autres espèces et grand ravageur de la biodiversité. »[114]

Nous ne commenterons pas ici cette affirmation, puisque, nous le rappelons, ce chapitre introductif ne vise qu'à analyser les représentations de l'animalisme. Remarquons toutefois qu'animalisme et écologisme semblent s'inscrire, dans la pensée de l'auteur, dans une même mouvance, ou à tout le moins partager une impulsion commune.

Certains auteurs, ensuite, distinguent nettement animalisme et écologisme. Il est intéressant de constater que l'on retrouve cette tendance aussi bien dans les écrits de penseurs hostiles à l'un ou l'autre mouvement (voire aux deux) comme dans ceux de leurs plus fervents défenseurs. Malgré des nuances plus récentes[115], Luc Ferry est clairement identifié dans la première catégorie, en raison notamment d'un ouvrage très critique à l'égard de l'écologisme comme de l'animalisme publié en 1992 : *Le Nouvel Ordre Ecologique*. Dans la pensée de cet auteur, il semble que l'animalisme, même si l'auteur substitue à ce mot celui, beaucoup plus provocateur, de « zoophilie »[116], soit une étape intermédiaire entre humanisme et écologisme[117]. Mais, nous l'avons annoncé, cette distinction entre animalisme et écologie est également exprimée par de fervents défenseurs de l'une ou l'autre de ces mouvances. Le juriste français David Olivier explore cette nette distinction, qui prend selon lui les traits d'une tension, entre l'antispécisme[118] et l'écologisme, lorsqu'il écrit, en 2018 :

---

[114] DIGARD Jean-Pierre, *L'Animalisme est un anti-humanisme*, CNRS Éditions, Paris, 2018, p. 83

[115] A titre d'exemple, nous pouvons mentionner cette chronique de Luc Ferry dans Le Figaro. Voir FERRY Luc, « La cause animale », publiée sur le site internet du journal *Le Figaro* (page Figaro Vox), 23 septembre 2020. URL: https://www.lefigaro.fr/vox/societe/luc-ferry-la-cause-animale-20200923

[116] Il nous faut toutefois reconnaître que le terme même d'« animalisme » n'était, à l'époque de la publication de cet ouvrage, pas encore réellement utilisé pour désigner les défenseurs des animaux. D'ailleurs, l'on trouve dans les écrits de Georges Chapoutier, qui se prononce quant à lui, avec toute la nuance qui est la sienne, dès 1990 pour une reconnaissance de droits aux animaux, l'emploi de ce même terme, « zoophile » pour désigner « ceux qui défendent les animaux ou leurs droits ». Notons que cet auteur prend néanmoins la peine de justifier clairement le recours à ce terme, et de s'écarter explicitement de la dimension sexuelle dont s'est parée son acception « dérivée ». Voir CHAPOUTIER Georges, *Au bon vouloir de l'homme, l'animal*, Éditions Denoël, Paris, 1990, pp. 15-16

[117] Il distingue nettement trois postures intellectuelles et militantes sur le rapport entre l'humanité et le monde naturel. La première, que l'on peut qualifier d'« humaniste », est purement anthropocentriste, c'est-à-dire pensée au bénéfice exclusif des êtres humains. Ainsi, il s'agit de protéger la nature, et les animaux, dans la limite de ce que ces initiatives apportent à l'humanité. Une deuxième position, qui serait celle des animalistes, impliquerait de reconnaître une valeur inhérente aux animaux, et serait donc déjà une brèche dans l'humanisme. Une troisième approche, l'écologisme, viserait moins à protéger les hommes contre eux-mêmes qu'à défendre la nature, pour elle-même, des actions ces derniers. Si le philosophe estime que ces deux derniers systèmes de valeurs partagent une commune tentative de remise en question de l'humanisme, il les distingue en revanche nettement. FERRY Luc, *Le Nouvel Ordre Ecologique*, Éditions Grasset et Fasquelle, Paris, 1992, pp. 27-28

[118] Nous avons bien conscience d'utiliser ici le terme d' « antispécisme » et non celui d'animalisme pour évoquer la manière dont sont présentés les rapports entre une approche écologiste et animaliste. Nous l'assumons et le justifions d'une part par la confusion notionnelle déjà présentée, et d'autre part par le fait que l'antispécisme soit en fait une des facettes de l'animalisme. Nous développerons ces questions dans le chapitre 1 aux sections 2 et 3.

> « Aujourd'hui, par contre, d'une part, un certain consensus se dégage sur le fait que l'antispécisme n'est pas une variété d'écologisme, qu'il existe pour le moins une forte tension entre l'antispécisme et l'écologisme. »[119]

L'auteur justifie cette opposition par les caractéristiques constitutives de chaque posture. Selon lui, l'antispécisme s'attacherait à la défense des animaux dans leur individualité et ne serait pas compatible avec l'écologisme, veillant plutôt à la préservation d'un ordre naturel entre différentes espèces[120].

Pour certains auteurs enfin, animalisme et écologie ne devraient pas être systématiquement mis dos à dos. Patrice Rouget par exemple, dans un ouvrage intitulé *La violence de l'humanisme. Pourquoi nous faut-il persécuter les animaux ?*, adopte une position intéressante. En effet, tout en dénonçant clairement la tendance de certains écologistes à se penser « gestionnaires des ressources planétaires » et donc à concourir activement à l'asservissement de la nature, il semble reconnaître discrètement, dans une note de bas de page, une distinction nécessaire entre ceux qui instrumentalisent la nature, visés par cette critique, et ceux qui au contraire la défendraient « pour elle-même »[121] et sont, quant à eux, épargnés. Nous pouvons supposer que le bien-fondé de cette distinction et de cette réserve repose sur le fait qu'il y ait une « écologie » compatible avec l'animalisme, et une qui ne le serait pas. La sociologue Marianne Celka semble elle-aussi se rallier à cette idée lorsqu'elle distingue nettement animalisme et écologisme[122], mais fait état de certains points de contact entre le premier et la deep ecology :

> « L'animalisme – une manière de dire le phénomène de libération animale tant dans sa dimension critique et philosophico-politique (antispécisme et théorie pour les droits des animaux) que dans sa dimension hypercritique (veganisme) – bien que déjà présent, en germe, dans l'esprit de la deep ecology dès la première moitié du XIXe siècle, a connu une véritable « réanimation herméneutique » (Jean-Jacques Wunenburger) depuis l'avènement d'internet. »[123]

La relation posée entre animalisme et écologisme, tantôt assimilés, tantôt distingués, parfois considérés comme incompatibles, parfois comme complémentaires, n'est donc guère

---

[119] Voir OLIVIER David, « Vers un écologisme non naturaliste », in BONNARDEL Yves, LEPELTIER Thomas, SIGLER Pierre (dir.), *La Révolution Antispéciste*, PUF, Paris, 2018, p. 174

[120] C'est ici la position de l'auteur. Nous en proposerons une critique fondée sur de récentes évolutions dans les développements suivants. *Ibid.*, p. 175

[121] ROUGET Patrice, *La violence de l'humanisme. Pourquoi nous faut-il persécuter les animaux ?,* Calmann-Lévy, Paris, 2014, p. 131

[122] « L'animalisme n'est pas à entendre ici comme ce qui relèverait de l'animalité. On le définit généralement comme la défense du droit des animaux, d'une manière qui dépasse les considérations strictement écologiques. En réalité, il est plus que cela. Il est même autre chose. » CELKA Marianne, *Vegan Order*, op.cit, p.15

[123] CELKA Marianne, "Le World Wild Web et L'animalisme Radical." *Im@go* 7 (Septembre 2016) p. 116. Disponible en ligne : https://cab.unime.it/journals/index.php/IMAGO/article/view/1300/1017 (consulté le 27 octobre 2020)

éclairante dans notre quête de définition de l'animalisme, mais projette quand même un éclairage nouveau.

Paragraphe 2 : Animalisme et humanisme

L'animalisme est également appréhendé en lien avec l'humanisme. L'idée que ces deux postures s'opposeraient, voire s'excluraient l'une l'autre, est défendue par certains. L'un d'eux est Jean-Pierre Digard, dans un ouvrage intitulé *L'animalisme est un anti-humanisme*. Cet argument, que Florence Burgat critique âprement et solidement[124], est en fait une réponse à certains auteurs sensibles à la cause animale, qui défendent l'idée selon laquelle souci de l'animal et souci des êtres humains iraient de pair. Ainsi, non seulement les mauvais traitements envers les animaux seraient le berceau de mauvais traitements à l'égard des êtres humains, mais le respect des animaux s'accompagnerait aussi d'une meilleure considération des hommes. Toujours est-il que Jean-Pierre Digard la conteste, dans une décevante *reductio ad hitlerum* bien connue des animalistes selon laquelle Adolf Hitler et, plus généralement, le IIIème Reich, étaient sensibles à la cause animale et favorables au végétarisme[125]. Mais il va plus loin en affirmant que les principes de l'animalisme, s'ils étaient mis en œuvre, nuiraient aux hommes comme aux animaux. Cette idée de Jean-Pierre Digard est notamment reformulée par Bernard Farmoso, qui semble complètement adhérer à ces propos. Ce dernier écrit :

> « L'animalisme est aussi un antihumanisme, selon Jean-Pierre Digard, car il ne se préoccupe guère des effets pervers qui pourraient être ceux de son programme politique s'il était mis en œuvre. La capacité de charge de la biosphère, déjà mise à mal par la croissance économique et une démographie humaine galopante, serait irrémédiablement compromise à très brève échéance par la « libération » des animaux de rente et l'interdiction de les tuer. La compétition entre les espèces échapperait alors à toute régulation et aboutirait à l'expression débridée de la loi du plus fort, aux antipodes du droit universel à l'existence que les animalistes souhaitent imposer. Privés des moyens de lutter contre les nuisibles et les parasites, les agriculteurs verraient les rendements de leurs récoltes chuter. Des populations plus nombreuses seraient exposées à la famine. Finalement, c'est le devenir même de l'humanité et de nombreuses espèces d'animaux qui s'en trouverait compromis à très brève échéance. »[126]

Ainsi, l'animalisme est-il présenté, par certains auteurs, comme un risque pour l'humanisme, voire pour l'humanité elle-même dans ce cas.

---

[124] BURGAT Florence, « Jean-Pierre Digard, *L'Animalisme est un anti-humanisme* », *L'Homme*, 2019/1 (n° 229), p. 199-200. DOI : 10.4000/lhomme.33751. URL : https://www.cairn-int.info/revue-l-homme-2019-1-page-199.htm

[125] DIGARD Jean-Pierre, *L'Animalisme est un anti-humanisme*, op. cit., p. 78

[126] FORMOSO Bernard, « Animalisme versus humanisme ? », *Études rurales*, 202 | 2018, URL : http://journals.openedition.org/etudesrurales/15409 (consulté le 07 février 2019)

Mais cette tendance à la diabolisation de l'animalisme par les auteurs qui se réclament de l'humanisme trouve un pendant, symétriquement, dans le « camp » adverse. En effet, il n'est pas rare que certains auteurs se réclamant de l'animalisme remettent en question l'humanisme, du moins une certaine interprétation ou vision de ce dernier, en le présentant comme coupable de la mauvaise condition, de la faible considération, et de la constante objectivisation des animaux. Cette idée est déployée par le philosophe animaliste Cédric Stolz dans son dernier ouvrage, *De l'humanisme à l'antispécisme, Le XXIème siècle est celui des animaux*[127], mais surtout et antérieurement dans l'essai, publié quelques années plus tôt par l'écrivain et éditeur militant Patrice Rouget, expressément intitulé *La violence de l'humanisme. Pourquoi nous faut-il persécuter les animaux ?* [128]. Comme tant d'autres avant lui, cet auteur engagé critique, de manière abrupte, la séparation nette entre animalité et humanité, qui serait une implication de l'humanisme métaphysique, et ne reposerait que sur « la simple loi du plus fort »[129]. Il rappelle le risque d'un glissement de cette frontière au sein de l'humanité elle-même, séparant donc certains hommes d'autres hommes, au profit des uns et au détriment des autres[130]. Claude Lévi-Strauss ne disait pas autre chose lorsqu'il écrivait :

> « On a commencé par couper l'homme de la nature, et par le constituer en règne souverain ; on a cru ainsi effacer son caractère le plus irrécusable, à savoir qu'il est d'abord un être vivant. Et, en restant aveugle à cette propriété commune, on a donné le champ libre à tous les abus. Jamais mieux qu'au terme des quatre derniers siècles de son histoire, l'homme occidental ne put-il comprendre qu'en s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité et l'animalité, en accordant à l'une tout ce qu'il retirait à l'autre, il ouvrait un cycle maudit, et que la même frontière, constamment reculée, servirait à écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer, au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme, corrompu aussitôt né pour avoir emprunté à l'amour-propre son principe et sa notion. »[131]

Si Patrice Rouget, comme d'autres, affirme la culpabilité de l'humanisme dans le traitement des animaux, il n'oppose pas forcément défense des animaux et défense des êtres humains. Sa mise en lumière et sa dénonciation des conséquences qu'un tel système philosophique a eues sur le traitement des animaux va de pair avec l'expression d'un avertissement quant à celles qu'elles pourraient avoir sur l'homme lui-même :

> « L'humanisme métaphysique doit arracher réellement l'homme à la nature. Bien entendu, il y a toutes les chances pour que l'issue de cet arrachement soit catastrophique, aussi bien pour

[127] « La violence idéologique humaniste (…) sert de justification – voire de motivation – à la violence matérielle exercée sur les autres animaux. » STOLZ Cédric, *De l'humanisme à l'antispécisme. Le XXIème siècle est celui des animaux*, Les Éditions Ovadia, Nice, 2019, p. 118
[128] ROUGET Patrice, *La violence de l'humanisme*, op. cit.
[129] *Ibid.*, p. 46
[130] L'auteur illustre cette idée par des exemples classiques tels que celui des Indiens précolombiens ou des juifs sous le régime nazi. *Ibid.*, p.62-63
[131] LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie Structurale Deux*, Plon, Paris, 1973, p. 53

> lui que pour ce qui n'est pas lui. Là encore, les animaux sont en première ligne, et leurs souffrances, l'enfer qu'ils vivent depuis si longtemps, et qui ne fait qu'empirer, devraient nous être un avertissement salutaire. »[132]

Ce double « danger » inhérent à l'humanisme, qui non seulement serait responsable des abus commis à l'encontre des animaux, mais menacerait, par ricochet et à terme, l'humanité elle-même, n'est pas relevé que par cet auteur. On le trouve par exemple également énoncé par Renan Larue[133], professeur à l'Université de Californie.

Chez d'autres auteurs, l'animalisme est présenté comme compatible avec les valeurs humanistes. D'abord, peut-être faut-il rappeler que l'on observe une forme de complicité historique, entre la construction de la pensée et des valeurs humanistes, et le rejet de la cruauté animale, par les conservateurs, comme par les progressistes. En effet, pour l'historienne Valérie Chansigaud, les premiers considèrent que la cruauté envers les animaux est une « menace à l'ordre public » et les seconds, comme Condorcet, Rousseau[134], ou Zola, vont s'attacher à condamner les actes de cruauté sur les animaux, déjà considérés comme des êtres sensibles[135]. Rappelons également le fait que la première association de protection des animaux, la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, a été créée au tout début du XIXème siècle en Angleterre pour, à l'origine, « atténuer les souffrances animales et promouvoir et étendre des pratiques *humaines* à l'égard des êtres vivants inférieurs »[136]. Nous constatons d'ailleurs que cette proximité historique s'accompagne d'une accointance lexicale. En effet, l'adjectif anglosaxon « humane », qui marque l'absence de cruauté ou la compassion et doit, à ce titre, être distingué de celui de « human » qui désigne l'appartenance à l'espèce humaine, fait l'objet d'une utilisation fréquente dans les appels à un meilleur traitement des animaux[137]. Cette compatibilité entre humanisme et animalisme peut aller de pair avec la remise en question d'une séparation nette entre animalité et humanité.

---

[132] ROUGET Patrice, *La violence de l'humanisme*, op. cit., p. 105

[133] « L'humanisme met aujourd'hui clairement en péril l'espèce humaine. Il faut le dépasser. » LARUE Renan, entretien pour *Ballast*, publié le 28 mars 2016 sur le site de la revue. URL : https://www.revue-ballast.fr/renan-larue/ (consulté le 27 octobre 2020)

[134] « Il semble en effet que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il un être raisonnable, que parce qu'il est un être sensible, qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre. » ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les hommes* (1755), op. cit., p. 21

[135] Sur ce point, voir l'entretien accordé par Valérie Chansigaud à Médiapart sur le thème suivant : « Depuis quand défend-on les animaux ? ». URL : https://www.youtube.com/watch?v=RSuJfGABU74 (consulté le 27 octobre 2020)

[136] Nous soulignons. Traduction littérale de la formulation anglaise des objectifs de l'association à sa création, telle qu'elle est rappelée par Hugues Gordon. Voir GORDON Hughes, "RSPCA and the Criminology of Social Control." *Crime, law, and social change* 55.5 (2011): 375–389. Disponible au format pdt : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00687738/document p. 7 (consulté le 2 novembre 2020)

[137] Ce terme anglosaxon est notamment mis en avant par la colossale association américaine de défense des animaux : la Humane Society of the United States.

L'anthropologue Dominique Lestel critique ceux qui qualifient d'« anthropomorphiques » les propositions scientifiques démontrant la possession, par tel ou tel animal, de caractéristiques considérées comme proprement humaines, telles que le rapport à la mort, ou le sentiment[138]. Cette contestation systématique, de la part de certains chercheurs, de la reconnaissance ou de la qualification de certains traits humains chez l'animal est considérée par le primatologue Frans de Waal comme de l' « anthropodéni », c'est-à-dire une forme d' « aveuglement » manifestée par le « rejet à priori de caractéristiques partagées par l'homme comme par les animaux alors qu'elles pourraient effectivement exister »[139]. Dans un ouvrage au titre malicieux et évocateur, *Sans offenser le genre humain. Réflexions sur la cause animale*, la philosophe Elisabeth de Fontenay illustre quant à elle sa contestation, non pas de l'humanisme, mais de l'idée d'exception humaine et de propre de l'homme sur laquelle il est bâti, par un autre néologisme, tout aussi significatif : celui d' « anthropolâtrie »[140].

D'autres auteurs vont jusqu'à considérer qu'animalisme et humanisme sont complémentaires. Le philosophe allemand Bernhard Taureck, par exemple, tente de tracer une voie médiane entre les deux, et la trouve dans la proposition d'un « humanisme végane »[141]. Contre un humanisme anthropocentriste, et contre un animalisme pathocentriste ou biocentriste, il propose une position dépourvue de « centre »[142], développant l'idée d'un humanisme entre êtres humains, mais végane, c'est-à-dire sans aucune exploitation animale, afin de créer les conditions d'une indépendance des deux sphères, animales et humaines[143]. D'autres vont plus loin en considérant que les deux peuvent s'entre-féconder. L'on ne peut à cet égard s'empêcher de citer la philosophe française Corine Pelluchon qui considère que, dans la mesure où « la cause animale est aussi la cause de l'humanité », « l'animalisme est un humanisme »[144], et qui écrit, au sujet des animalistes :

> « Persuadés que la cause animale est aussi la cause de l'humanité et que la réconciliation avec les animaux nous réconcilie avec nous-mêmes, ils savent que l'entrée des animaux dans l'éthique et la justice implique la rénovation de l'humanisme. Lutter contre la maltraitance

[138] LESTEL Dominique, *L'Animal est l'avenir de l'homme*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2010, pp. 83-107
[139] Traduit par nos soins. Voir DE WAAL, Frans B. M. "Anthropomorphism and Anthropodenial: Consistency in Our Thinking About Humans and Other Animals." *Philosophical Topics*, n°27.1, 1999, p. 258
[140] DE FONTENAY Elisabeth, *Sans offenser le genre humain. Réflexions sur la cause animale*, Albin Michel, Paris, 2008, p.111
[141] TAURECK Bernhard*, Manifest des veganen Humanismus*, Wilhelm Fink, Paderborn, 2015
[142] « Veganer Humanismus ist jedoch nicht « vegano-zentiert », denn er kennt weder Zentrum noch Peripherie. » *Ibid.*, p. 19
[143] *Ibid.*, p. 18
[144] PELLUCHON Corine, *L'espérance, ou la traversée de l'impossible*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2023, p. 117

> animale, c'est lutter contre toutes les violences infligées à des humains ou à des non-humains, qu'elles soient légales ou illégales. »[145]

Ainsi, l'animalisme porterait en germe la possibilité d'un humanisme renouvelé, étendu, notamment, selon l'auteure, par l'idée d'une responsabilité à l'égard du vivant dans son ensemble. Le philosophe et biologiste Georges Chapoutier semble défendre cette même idée lorsqu'il invite son lecteur à se reconnecter à racines animales pour « sauver l'homme par l'animal » et affirme à la fin de son argumentation :

> « La morale est une. Comme on l'a vu plus haut (…) la poursuite d'une attitude morale à l'égard des êtres humains va de pair avec la poursuite d'une attitude morale à l'égard des animaux. On peut même penser que l'une ne peut pas se séparer de l'autre et que l'homme ne pourra véritablement devenir un être moral digne de respect sur le plan éthique que s'il parvient à se comporter de manière digne envers les animaux et, plus généralement, vis-à-vis de la nature. »[146]

C'est ainsi accréditer l'idée de Dominique Lestel selon laquelle « la seule façon de sauver l'humanisme serait d'en changer profondément la signification, de considérer qu'il convient de protéger non l'humain, mais *de* l'humain »[147]. Ce dernier considère, à cet égard, le chamanisme et l'animisme comme les ressources potentielles d'un renouvellement de l'humanisme occidental, considéré comme enfermé dans un « autisme destructeur », par une redécouverte de ce qui lie les règnes humains, animaux et végétaux, au sein d'écosystèmes[148]. Renouvellement n'étant pas synonyme de substitution, les notions d'humanisme et d'animalisme ne sont pas juxtaposées ici par un lien de contradiction, mais de complémentarité.

Nous avons donc la nette impression de deux courants qui semblent tant admettre leur complémentarité qu'affirmer leur défiance réciproque. Plus largement, animalisme, écologisme et humanisme semblent tantôt présentés comme complémentaires, tantôt comme concurrents. Il est possible que cela tienne, en partie du moins, à une mauvaise compréhension de ce qu'est l'animalisme, qui semble très difficile à définir avec rigueur.

SECTION 3 : Le biais militant des définitions

Certains universitaires qui écrivent sur l'animalisme tentent parfois de le définir. Outre les définitions peut-être trop énigmatiques et pas assez rigoureuses pour être invoquées[149], se dégagent de ces écrits des divergences assez profondes, qui nous semblent

[145] PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale* ; Alma Éditeur, Paris, 2017, p. 63
[146] CHAPOUTIER Georges, *Sauver l'homme par l'animal*, Odile Jacob, Paris, 2020, p. 193
[147] LESTEL Dominique, *L'animal est l'avenir de l'homme*, op. cit., p. 128
[148] LESTEL Dominique, *A quoi sert l'homme ?*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2015, pp. 133-143
[149] Frédéric Denhez a par exemple écrit un ouvrage intitulé *La Cause Végane, Un Nouvel Intégrisme ?*. Dans le lexique proposé à la fin de son livre, il définit l'animalisme comme un « courant éthique qui défend l'idée

être liées au positionnement idéologique de leurs auteurs et pourraient donc être entachées de ce que nous appellerions ici un *biais militant*. En effet, ces auteurs sont la plupart du temps des philosophes qui présentent un positionnement ferme sur l'animalisme, pour ou contre ce mouvement. Or, il semble que les définitions élaborées soient véritablement influencées par leurs convictions, et ce constat peut être fait aussi bien dans les écrits des détracteurs de l'animalisme (Paragraphe 1) que dans ceux de ses défenseurs (Paragraphe 2). Ainsi, ces définitions ne sont certes pas d'un grand secours pour qui cherche un outil de caractérisation très rigoureux, mais elles nous permettront, d'une part, d'analyser les représentations de l'animalisme, étape essentielle de notre entreprise, et d'autre part de saisir, dès à présent, certains de ses ressorts.

Paragraphe 1 : Des détracteurs de l'animalisme

Nous avons, au fil de nos recherches, réussi à trouver quelques tentatives de définition de l'animalisme dans son acception actuelle. Mais l'analyse de ces dernières révèle des divergences profondes. Certains philosophes se sont emparés de la question de l'animalisme afin d'en déconstruire les fondements et d'en exposer les risques, ce qui se ressent dans les définitions qu'ils avancent. Jean-François Braunstein, par exemple, brosse un portrait peu flatteur de l'animalisme dans un ouvrage au titre évocateur : *La philosophie devenue folle – Le Genre, l'Animal, la Mort*. Il qualifie en effet le mouvement animaliste de « folie animalitaire » avant d'en montrer la dimension anthropomorphique et l'erreur logique qui, selon lui, en découle[150]. D'ailleurs, le choix du terme « animalitaire » plutôt que de celui d'« animaliste » n'est pas anodin[151]. L'auteur s'en explique dans une note, et justifie son choix par la dimension critique contenue dans le mot retenu[152]. Dans la même veine, le

---

que les animaux sont des êtres sensibles et conscients, qui ressentent la souffrance. Ce faisant, les animalistes réclament des droits pour les animaux ». Voir DENHEZ Frédéric, *La Cause Végane*, op. cit. p. 203

[150]« La folie animalitaire actuelle est en fait celle d'un humanisme envahissant qui veut plaquer les valeurs humaines sur l'ensemble de la nature. Les animaux, les plantes, les rochers seraient des humains comme les autres à qui il faudrait accorder des droits et qui devraient se conformer aux règles qui sont les nôtres. (…) l'idée absurde d'araser toutes les originalités et de faire du rat un homme ou une plante ou une pierre est un insupportable manque de respect à l'égard de la diversité et de la beauté du monde. Cette incapacité à penser la différence est du même ordre que celle qui ne veut pas voir qu'il existe naturellement des hommes et des femmes, qui sont en général différents. » BRAUNSTEIN Jean-François, *La Philosophie devenue folle – Le genre, l'animal, la mort*, Grasset, Paris, 2018, p.274-275

[151] Substituer au suffixe -isme le suffixe -aire a clairement une connotation péjorative et revient à dégrader la posture idéologique en rapport implicitement obsessionnel à ce qui est d'usage inanimé. Voir l'article consacré à ce suffixe sur le site internet initié par l'Université de Lorraine et le CNRS, Trésor de la Langue Française informatisé. URL : http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2991404745;r=1;nat=;sol=1; (consulté le 7 aout 2020)

[152] Voir la note 1 « L'anthropologue Jean-Marie Digard a retrouvé ce terme pour désigner, de manière critique, les militants de la 'compassion active envers les animaux'. » BRAUNSTEIN Jean-François, *La philosophie devenue* folle, op. cit., p. 149

philosophe français Francis Wolff classe l'animalisme au rang des utopies, n'hésite pas à aller jusqu'à le qualifier de « dangereux royaume des fées » dans les médias[153] et l'assimile toujours à ce qui semble être son versant le plus radical et polémique : l'abolitionnisme[154]. La définition qui découle de cette comparaison non justifiée ne pouvait être que réductrice et volontairement caricaturale. Il affirme :

> « Par opposition avec les mobilisations en faveur du « bien-être animal » (*welfarisme*), avec lesquelles on la confond souvent, l'utopie animaliste ou abolitionniste (nous emploierons indifféremment ces deux termes) se définit par l'idée qu'il faut libérer les animaux ; l'humanité de l'avenir n'utilisera plus d'animaux ni de produits dérivés pour satisfaire ses besoins, ses désirs ou ses caprices. »[155]

Bien que cet auteur soit souvent identifié, dans le milieu animaliste, à ses ouvrages en faveur de la corrida[156], il sait développer un propos plus nuancé et ne s'est jamais élevé contre les tentatives d'amélioration du traitement réservé aux animaux. Sa brillante contribution à l'ouvrage *Qui sont les animaux ?*[157] en témoigne. Mais il s'érige en revanche en fervent défenseur de l'humanisme (d'une certaine conception de l'humanisme à tout le moins) que l'animalisme viendrait selon lui menacer. Cette même idée se retrouve d'ailleurs sous la plume de l'ethnologue et anthropologue français Jean-Pierre Digard, dans son ouvrage au titre pour le moins explicite et déjà mentionné : *L'Animalisme est un anti-humanisme*. La définition qu'il donne de l'animalisme dans l'index ne laisse place à aucun doute sur la radicalité de la critique qu'il opposera à ce mouvement : « Animalisme – Courant idéologique et activiste réclamant pour les animaux, au nom de l'antispécisme, un statut et des droits analogues à ceux des humains »[158]. Dans une approche comparable, quoique différente, nous pourrions mentionner Luc Ferry, qui se garde bien de parler d' « animalisme », et préfère le terme, plus tendancieux, de « zoophilie » pour qualifier le

---

[153] Voir l'interview de Francis Wolff par Christophe Violette pour le journal Ouest-France disponible en ligne en intégralité à l'adresse <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/l-animalisme-dangereux-royaume-des-fees-5243253>. [Consulté en ligne le 24 janvier 2020]

[154] Il existe en éthique animale une distinction aussi reconnue que contestée entre ce que l'on nomme les approches abolitionnistes et les approches welfaristes, ainsi qu'une approche intermédiaire, parfois qualifiée de « néowelfariste ». La première regrouperait toutes les théories et pratiques visant, à terme, à abolir l'exploitation des animaux par les êtres humains. La deuxième permet de qualifier, par opposition, les approches qui visent non pas à abolir toute exploitation, mais à la réguler, dans le but de préserver le bien-être animal. Certains abolitionnistes critiquent ces approches, considérant qu'elles contribuent à faire perdurer l'exploitation. La dernière approche, quant à elle, vise à considérer toute amélioration du bien-être animal comme un progrès, sans toutefois perdre de vue l'objectif d'abolition de l'exploitation.

[155] WOLFF Francis, *Trois utopies contemporaines*, Fayard, Paris, 2017, p.65-66

[156] Voir notamment WOLFF Francis, *Philosophie de la corrida*, Fayard, Paris, 2011 et WOLFF Francis, *50 Raisons de défendre la Corrida*, Fayard, Paris 2010

[157] Contribution de Francis WOLFF intitulée « Libérer les animaux ? Un slogan immoral et absurde », à l'ouvrage collectif dirigé par BIRNBAUM Jean (dir.), *Qui sont les animaux?*, Gallimard, Paris, 2010, p.180-193

[158] DIGARD Jean-Pierre, *L'animalisme est un anti-humanisme,* CNRS Éditions, Paris, 2018

combat en faveur de l'animal.[159]. Ces quatre auteurs ont en commun de présenter l'animalisme comme une menace pour l'humanisme.

Versant politique de cette méfiance philosophique, il n'est pas rare que l'animalisme aille jusqu'à être présenté comme un mouvement terroriste. Eric Denécé et Jamil Abou Assi associent, peut-être de manière un peu rapide, l'animalisme à l'écoterrorisme, et comparent le répertoire d'action des animalistes radicaux à ceux des organisations terroristes islamistes[160]. Cette assimilation est difficilement tenable, dans la mesure où les actions animalistes, bien que parfois illégales et violentes, ont pour principe et règle fondamentale le ferme rejet de toute atteinte à l'intégrité physique des êtres humains et des animaux visés ou impliqués, alors que les actions terroristes islamistes sont quant à elles volontairement meurtrières. Il faut noter toutefois que la méfiance à l'égard du mouvement, si elle est accentuée dans cet ouvrage, n'en est pas moins réelle. Le politologue Eddy Fougier, lors d'une étude analysant, entre autres, la multiplication des actions animalistes violentes et le risque que ces dernières représentent pour les entreprises visées, situe ce mouvement à la « lisière du terrorisme »[161], justifiant cette nuance par le fait qu'il n'y ait, à ce jour, eu aucun décès lié à une de ses actions. Il convient alors de se demander dans quelle mesure cette classification de l'animalisme au rang des mouvements considérés comme (quasi-)terroristes dépend de la définition du terrorisme retenue par la législation en question. En effet, certaines organisations animalistes et écologistes radicales, telles que Animal Liberation Front ou Earth Liberation Front, sont actuellement considérées comme tenant du terrorisme domestique aux Etats-Unis, où cette notion jouit d'une définition très large[162], mais pas dans d'autres pays. En France, le phénomène animaliste et ses pratiques inquiètent également. C'est ce que laisse entendre en tout cas la décision prise par le Ministre de l'Intérieur,

[159] Reconnaissons toutefois que le terme d' « animaliste » n'était pas encore, dans les années 1990, largement répandu. Ce qui peut expliquer le choix de Luc Ferry, comme celui du philosophe et biologiste Georges Chapoutier, bien plus sensible à la cause animale. Ce dernier explique d'ailleurs ce choix qui, selon, souffre d'un dédoublement, mais est plus pertinent et moins lourd que les termes de « défenseur » ou « protecteurs » des animaux. Voir CHAPOUTIER Georges, *Au bon vouloir de l'homme, l'animal*, Éditions Denoël, Paris, 1990, pp. 15-16.

[160] « Nous retrouvons là en tout point le processus suivi par les musulmans se radicalisant pour passer de la croyance religieuse à l'islam radical, puis au terrorisme djihadiste. » DENECEE Éric et ABOU ASSI Jamil, *Écoterrorisme – Altermondialisme, écologie, animalisme*, Éditions Tallandier, Paris, 2016, p. 222

[161] FOUGIER Eddy, « Animalistes, zadistes, néo-luddites : nouvelles menaces pour la sécurité des entreprises en France », *Sécurité et stratégie*, 2016/4 (24), p. 32-39.

[162] « Domestic terrorism is the unlawful use, or threatened use, of violence by a group or individual based and operating entirely within the United States (or its territories) without foreign direction, committed against persons or property to intimidate or coerce a government, the civilian population, or any segment thereof, in furtherance of political or social objectives », Archives du FBI disponiblescleiè en ligne à l'adresse https://archives.fbi.gov/archives/news/testimony/the-threat-of-eco-terrorism (consulté le 14 janvier 2020)

Christophe Castaner, de mettre en place début 2020 la « Cellule DEMETER », dont la mission principale est de protéger les agriculteurs des intrusions, dégradations, et blocages organisés par des militants animalistes[163]. En plus d'être assimilé à une menace métaphysique pour l'humanisme, l'animalisme est présenté comme un mouvement terroriste qui, s'il ne porte pour l'instant pas atteinte à la vie de ses cibles, menace certaines libertés, certains secteurs économiques, voire la sécurité des pays dans lesquels des groupements s'en réclamant agissent. Cette représentation est d'ailleurs relayée par certains médias. La une de *Valeurs Actuelles* titrait par exemple en novembre 2019 : « La terreur vegan – Ils attaquent les boucheries, brûlent les abattoirs, poussent les agriculteurs au désespoir… Révélations sur un nouveau totalitarisme »[164].

Cette représentation des animalistes chez leurs détracteurs semble dessiner un mouvement radical, et dangereux. Les définitions ici mentionnées présentent l'animalisme comme une minorité de personnes, menant des actions violentes au nom d'une idéologie menaçant les fondements et privilèges de l'humanisme, et représentant une menace sérieuse pour les activités et intérêts humains.

Paragraphe 2 : Des défenseurs de l'animalisme

Lorsque l'animalisme est défini par ses défenseurs – ce qui est rare puisqu'ils se réfèrent plus volontiers à l'« antispécisme » ou à la « cause animale » - ces derniers semblent avoir le travers inverse. Si la plupart ne se risquent pas à le définir ou à le caractériser, ceux qui tentent de le faire lient souvent, sans expliquer ces liens, l'animalisme à des notions ou mouvements tels que la « cause animale » ou la « protection des animaux ». Autrement dit, au lieu de le présenter comme une dérive minoritaire et dangereuse de la cause animale, ils en offrent, par le recours à une terminologie plus neutre et plus consensuelle, une conception très large. Pour Yves Bonnardel, fervent défenseur de la cause animale se réclamant de l'animalisme, ce dernier est un « mouvement qui repense notre rapport aux animaux »[165]. De la même manière, Michelle Julien affirme : « pour qu'une société change son regard sur les animaux, il faudrait aussi qu'elle « change son regard » sur les femmes. Et cela inclut le

[163] Sur ce point, voir l'Édito rédigé par le ministre de l'Intérieur, disponible en ligne. URL : https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministre/Dossiers-de-presse/Presentation-de-DEMETER-la-cellule-nationale-de-suivi-des-atteintes-au-monde-agricole (consulté le 14 janvier 2020)

[164] *Valeurs actuelles*, n° 4331 du 28 novembre au 4 décembre 2019

[165] Voir l'interview d'Yves Bonnardel réalisé par Jeanne Pouget pour *Konbini* et publié le 18/10/2016. Disponible en ligne à l'adresse https://www.konbini.com/fr/tendances-2/lanimalisme-mouvement-repense-rapport-aux-animaux/ (consulté le 12 janvier 2020)

regard que leur portent les *animalistes de la protection animale* »[166], expression qui semble devoir être interprétée plus comme une nette assimilation entre animalisme et protection animale, que comme le moyen d'une distinction d'un groupe au sein de cette dernière, puisque l'auteur emploiera ces deux termes de manière indifférenciée tout au long de sa démonstration.

L'exception, de ce point de vue, est Corine Pelluchon, qui assume quant à elle l'affirmation d'une position liant, certes, animalisme et cause animale, mais beaucoup plus radicale :

> « On peut appeler animalisme le mouvement philosophique, social, culturel et politique caractérisant et rassemblant des personnes qui s'engagent par leur mode de vie et leur action collective à défendre les intérêts des animaux. L'animalisme inclut les associations de protection animale, mais aussi les particuliers qui par leur action et leur pensée, témoignent de leur engagement en faveur des animaux, un engagement qui ne doit pas être un prétexte à se mettre en avant. Toutes ces personnes tentent d'améliorer la condition des animaux, partout où elles se trouvent, et luttent contre leur exploitation qui est, en elle-même, contraire à la justice. Les animalistes sont antispécistes, et leurs convictions les conduisent au véganisme. Conscients que leur combat s'inscrit dans la lutte contre toute forme de discrimination (…), ils ne séparent pas la défense des animaux de la défense des droits humains. »[167]

Cette définition, complète et précise, est assez symptomatique du flou notionnel dans lequel baignent l'animalisme et les notions avec lesquelles il est souvent confondu. En effet, l'inclusion, dans le champ du mouvement animaliste, des associations de protection animale interroge. Comment mettre dans le giron de l'animalisme toutes les associations qui œuvrent à la défense de la cause animale, et affirmer ensuite que tous les animalistes sont (ou devraient être) végans et antispécistes ? La S.P.A., qui est une des associations françaises les plus anciennes et les plus importantes en matière de protection des animaux, ne se réclame pas de l'antispécisme, n'incite pas ses membres au véganisme, et il y a fort à parier que ce constat puisse s'appliquer à la majorité des acteurs engagés dans telle ou telle association que l'on pourrait classer sous le terme générique de « cause animale ». Mais cette définition très large et orientée vise peut-être un double objectif. Ce type de caractérisation pourrait, d'une part, conférer au propos une dimension performative, en ce qu'il inciterait les lecteurs sensibles à la cause animale à radicaliser leurs actions et leurs revendications. Il entend peut-être, d'autre part, tenter de renforcer la légitimité de l'animalisme et d'atténuer, dans les représentations, l'association de l'animalisme aux actions les plus violentes en classant ce mouvement dans le prolongement de la plutôt consensuelle « protection des animaux ». Mais

[166] JULIEN Michelle, *Des Souris et des Salopes, De la misogynie en milieu animaliste*, Louise Courteau Éditrice, Québec, 2010, p. 22
[167] PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste*, op. cit., p. 62-63

cette tentative ne révèle-t-elle pas un biais qui serait le pendant de celui évoqué dans le cas de tentatives de définition émanant d'auteurs qui se positionnent contre l'animalisme ? Nous verrons dans les développements suivants que la réponse à cette question n'est pas évidente. Si ces considérations ne nous permettent pas, à ce stade de notre analyse, de déterminer avec précision ce qu'est l'animalisme, elles en font néanmoins ressortir quelques traits et dessinent des pistes de réflexion stimulantes.

Conclusion du chapitre introductif

Plusieurs éléments saillants ressortent de cette première analyse. D'abord, les usages du terme d' « animalisme » sont très variés. Nous avons également pu constater que les notions voisines de celle d' « animalisme » rendent l'entreprise de caractérisation de ce mouvement encore plus périlleuse, et que cette difficulté était encore accentuée par le fait que ce terme n'est pas celui qui est privilégié dans toutes les langues et sociétés européennes. Trois défis ont donc été exposés par cette étape introductive. Il nous faudra en effet comparer et caractériser ces différentes notions. Nous ne pourrons pas non plus faire l'économie d'une analyse de la pertinence du terme d' « animaliste » pour qualifier, dans la suite de nos propos, les partis étudiés, alors que tous n'y recourent pas. Enfin, il nous faudra proposer et justifier une caractérisation solide et rigoureuse de ce terme, afin de pouvoir sélectionner les formations politiques sur lesquels notre analyse portera.

Le deuxième apport de cette étude concerne le caractère polémique de l'animalisme, qui ressort notamment des définitions qui en sont proposées par ses observateurs. D'une part, le biais militant que nous avons pu dévoiler, tant dans les écrits des défenseurs de l'animalisme que dans ceux de ses détracteurs, laisse penser que la notion même d' « animalisme » et sa définition sont une arme, parmi d'autres, au service de l'argumentation menée. D'autre part, nous avons observé les usages du terme et avons pu exposer les liens établis (de contradiction, d'opposition ou de complémentarité) entre les notions d'animalisme, d'humanisme, et d'écologisme. Cela interroge bien sûr la manière dont la défense de l'animal s'appuie sur, ou au contraire s'écarte d'autres mouvements existants portant d'autres revendications. Nous avons pu constater que la notion d'animalisme ainsi que les notions conjointes, comme les mouvements qui s'en réclament, suscitent interrogations et débats. Ces derniers contribuent peut-être d'ailleurs à la recherche d'une différenciation, au sein de ce que l'on peut nommer, de manière générique, la « cause animale », de courants, ou « branches » - à défaut de terminologie plus précise pour l'instant

– qui, sans renier la logique de protection qui semble être aux origines du souci de l'animal, s'en distinguent plus ou moins nettement.

Ainsi, l'étude des représentations contemporaines de l'animalisme met en lumière de profondes divergences qui ne nous permettent pas, à ce stade, de caractériser cette notion, étape pourtant nécessaire et préalable à la bonne conduite des développements ultérieurs. Le fait que ses définitions soient contrastées et contestées révèle, nous l'avons montré, un affrontement idéologique portant sur le mouvement lui-même. La question qui se pose est celle de l'écart entre deux pôles autour desquels les représentations de l'animalisme semblent se concentrer. Comment en effet comprendre le fait que l'animalisme soit tantôt assimilé à la notion très consensuelle de protection des animaux, et tantôt considéré comme une menace pour l'humanisme ? Pis encore, comment une même notion peut-elle qualifier à la fois des groupements associatifs constituant un mouvement social, des mouvances considérées comme terroristes, et des partis politiques disposant désormais d'élus ?

CHAPITRE 1 : CARACTERISATION DE L'ANIMALISME

Ce sont ces problématiques que nous tenterons d'explorer dans le premier chapitre. Cette étape nous semble indispensable dans la perspective d'une rigueur méthodologique, d'une clarification terminologique et conceptuelle, comme dans la compréhension de ce que sont les partis animalistes et la justification du choix de ce qualificatif à leur égard. Des développements précédents surgissent la nécessité de comprendre ce qu'est l'animalisme, comme préalable nécessaire à notre étude. Le terme d' « animalisme » semble désigner une mouvance complexe structurée autour d'un enjeu : la défense des animaux. Il nous faut tenter de situer, dans une approche diachronique et synchronique, cette mouvance.

Nous tenterons donc, dans ce chapitre, de caractériser ce que nous appellerons, dans nos prochains développements, l'« animalisme », en lien, - mais aussi par contraste -, avec la cause animale. Nous nous attacherons donc à opérer une *contextualisation* de l'apparition de l'animalisme (Section 1). Il nous faudra ensuite analyser précisément ce qui s'est joué dans les années 70, tant au niveau théorique qu'au niveau pratique, puisqu'il semble que c'est précisément là qu'ont été jetées les bases d'un renouvellement de l'engagement en faveur de l'animal, assez profond pour être décrit comme un tournant[168]. Nous verrons que

[168] Voir par exemple DEL AMO Jean-Baptiste, *L214. Une voix pour les animaux*, Flammarion, Paris, 2017, p. 388

ce qui a germé dans cette période peut être analysé comme les *fondations* de l'animalisme (Section 2). Ces éléments nous permettront enfin de proposer une caractérisation, certes opératoire, mais aussi et surtout lucide de l'animalisme, justifiant la pertinence de l'utilisation de ce terme en développant l'idée selon laquelle c'est véritablement sa triple dimension, globale, radicale et politique, qui le distingue de l'ensemble des entreprises pouvant s'apparenter à la cause animale. C'est la raison pour laquelle nous aborderons enfin l'animalisme par l'idée de *construction* (Section 3).

SECTION 1 : Contextualisation

L'animalisme, nous l'avons vu au fil du chapitre introductif, est intrinsèquement lié à la défense des animaux. Or, de nombreux auteurs considèrent que cette dernière a connu un « tournant » dans les années 1970[169]. Il nous faut présenter les ressorts de ce basculement, qui tiennent, selon nous, au croisement, pendant cette période, de deux processus de transformation importants. Le premier est inhérent à la cause animale[170], qui se structure et évolue au rythme des différentes étapes qui jalonnent l'histoire du souci de l'animal dans sociétés industrielles modernes. Nous analyserons les grandes phases, ou strates, de cette évolution dans un premier temps (Paragraphe 1). Mais il semble que la structuration - voire la légitimation - de la cause animale ait également été catalysée par un processus d'évolution extérieur, et plus précisément celui des mouvements sociaux. Nous verrons donc ensuite comment le contexte des années 1970, âge d'or des luttes, peut avoir régénéré en profondeur les mobilisations collectives au point d'être considéré, dans la cause animale, comme un incubateur (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Les transformations du souci de l'animal comme prémisses

Nous allons donc, comme annoncé, nous intéresser d'abord aux transformations du souci de l'animal, qui contribuent à la structuration, mais aussi aux constantes évolutions de la cause animale depuis la naissance des premières associations. Cette étape nous permettra certes, dans une approche synchronique, de montrer le clivage qui sépare la défense des animaux domestiques, des animaux de rente, et des animaux sauvages, tant dans ses

[169] Pour Jean-Baptiste Jeangène Vilmer par exemple, les années 1970 constituent le berceau du « débat contemporain » sur l'animal. JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, « Les principaux courants en éthique animale », in ENGELIBERT Jean-Paul, CAMPOS Lucie, COQUIO Catherine, CHAPOUTIER Georges (dir.), *La Question Animale. Entre science, littérature et philosophie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011, p. 79

[170] Nous utiliserons cette expression, dans la suite de nos développements, comme une terminologie générique permettant de désigner et qualifier toutes les entreprises collectives visant à défendre ou protéger les animaux.

fondements que dans les revendications portées ou les formes d'engagement, au fil des transformations. Mais elle nous permettra aussi et surtout de mettre en lumière une évolution qui, si elle ne concerne évidemment pas l'ensemble des groupes et individus prenant part à la défense des animaux, se dessine pourtant. Nous avons en effet pu observer que l'intérêt pour l'animal, qu'il soit sauvage ou domestique, s'inscrivait dans un premier temps plutôt dans une logique anthropocentriste de civilisation et de préservation (A), avant que n'émerge l'idée d'une protection des animaux pour eux-mêmes (B) et que prenne une certaine ampleur, à partir du XXème siècle, la contestation du principe de leur exploitation (C).

A- <u>De la civilisation et de la préservation…</u>

Nous nous proposons ici de faire état des deux premières phases de la cause animale pour montrer à quel point cette dernière se structure et s'affirme, en pratique, autour de la protection d'intérêts qui sont essentiellement non pas animaliers mais humains. Plus précisément, les activités impliquant les animaux sont évaluées moins au regard de la souffrance générée chez l'animal qu'au regard des intérêts que sa poursuite ou son interdiction représente pour les sociétés humaines. Dans un premier temps, l'analyse de l'apparition des premières associations de protection des animaux et de leurs revendications révèle une orientation générale qui s'inscrit plutôt dans une entreprise plus vaste de « civilisation des mœurs ». L'idée est alors que la cruauté exprimée dans les rapports avec les animaux est un obstacle à une forme d'humanisation de l'homme. Mais progressivement, et dans un contexte d'industrialisation progressive de l'Europe, émerge également l'idée d'une nécessité de préserver les espèces animales sauvages, comme les signes d'une nature encore vierge et fascinante. La démarche ne semble pas moins anthropocentriste, puisque c'est alors pour le réservoir symbolique, esthétique et biologique qu'elle constitue, que cette nature est protégée.

Civilisation du rapport à l'animal urbain. Les observateurs de la « cause animale » s'accordent pour placer son émergence au XIXème siècle. En Europe, le modèle est inspiré par l'Angleterre dès 1809 avec la création, par des notables de Liverpool, de la première association vouée à la « suppression de la cruauté gratuite envers les animaux »[171], exemple suivi ensuite – quoique de manière inégale - en Europe[172]. A ce sujet, un des apports

[171] Traduction par nos soins de « Society for the suppression of Wanton Cruelty to Animals ». Cette association est mentionnée par C. Traïni dans TRAÏNI Christophe, *La Cause Animale (1820-1980) – Essai de sociologie historique*, PUF, Paris, 2011, p.5

[172] L'existence de cette association fut très éphémère. En 1824 sera créée la première association de protection des animaux encore en activité. Renommée « Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals », cette

essentiels de l'ouvrage de Christophe Traïni intitulé *La Cause Animale (1820-1980)* réside dans le fait de montrer qu'aux origines de la cause animale était plutôt un souci pour les mœurs… humaines. Comment alors ne pas analyser cette idée au regard de la théorie kantienne de l'animal « analogon » de l'humanité, n'entraînant que des devoirs indirects de l'humanité à l'égard de l'animal, la cruauté de la première à l'égard du second n'étant pensée que comme une atteinte aux devoirs envers l'humanité elle-même[173] ? Il s'agissait bien, à cette époque en tout cas, de punir la « vile cruauté » au profit de la « noble douceur »[174]. Notons d'ailleurs que les Sociétés protectrices ayant émergé dans cette période sont l'œuvre de personnes essentiellement issues de la noblesse, et s'inscrivaient dans une logique visant plutôt la moralisation de l'humanité dans son rapport à l'animal, qu'une aspiration à défendre les animaux contre les maltraitances dont ils pouvaient l'objet[175].

---

association agit encore aujourd'hui, notamment en prévenant les actes de cruauté envers les animaux (surtout les animaux domestiques) et en menant des enquêtes dans les lieux signalés, via une brigade d'inspecteurs formés. L'association permet également le placement des animaux retirés à leur propriétaire au sein de refuges. Voir le site internet de cette association : https://www.rspca.org.uk/. Le modèle anglais sera ensuite suivi dans la plupart des pays d'Europe, mais à des degrés très variables. Ainsi, en Allemagne, la première société protectrice des animaux a été créée en 1837 et quarante-quatre associations du même type avaient émergé avant 1869, quand la Belgique, cette même année, n'en comptait qu'une seule. (Voir à ce sujet TRAÏNI Christophe, *La Cause Animale*, op. cit. p. 7) La France, bien que sa supposée mais bien connue réticence à l'égard du phénomène associatif soit clairement nuancée (Voir notamment BARTHELEMY Martine, *Associations : Un nouvel âge de la participation* ? Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2000, p. 19-38) fait figure de retardataire dans ce processus d'émergence de sociétés protectrices des animaux au XIXème siècle. La venue à Paris d'un représentant de la RSPCA anglaise en 1834 ne suffira pas à accélérer la création de la première Société Protectrice des Animaux (SPA) dans la capitale française, qui n'interviendra que plus de dix ans plus tard, en 1845, modestement suivie par les villes de Lyon et Fontainebleau. (Anecdote rapportée par Christophe Traïni in TRAINI Christophe, *La Cause Animale*, op.cit., pp.6-7)

[173] Cette théorie invite à voir dans l'animal, certes un « moyen » au service des « fins » humaines : « Le quatrième et dernier progrès que fit la raison, achevant d'élever l'homme tout à fait au-dessus de la société animale, ce fut qu'il comprit (obscurément encore) qu'il était proprement la fin de la nature, et que rien de ce qui vit sur terre ne pouvait lui disputer ce droit. La première fois qu'il fit au mouton : « la peau que tu portes, ce n'est pas pour toi mais pour moi que la nature te l'a donnée », qu'il la lui retira et s'en revêtit (Gen. III, 21), il découvrit un privilège qu'il avait, en raison de sa nature, sur tous les animaux. Et il cessa désormais de les considérer comme ses compagnons dans la création, pour les regarder comme des moyens et des instruments mis à la disposition de sa volonté en vue d'atteindre les desseins qu'il se propose. ». Voir KANT Emmanuel, « Conjecture sur les débuts de l'histoire humaine » (1755), in *Philosophie de l'histoire*, trad. S. Piobetta, Paris, Denoël, 1987, p.116-117). Mais l'animal est malgré tout un *analogon* de l'être humain, c'est-à-dire, dans l'esprit kantien, plus une image de lui-même que littéralement un « autre lui-même ». S'abstenir de faire preuve de cruauté à l'égard de l'animal revient donc à agir conformément au principe de dignité humaine, et à accomplir un devoir envers l'humanité elle-même, pas envers l'animal : « Les devoirs que nous avons envers les animaux ne sont que des devoirs indirects envers l'humanité. Les animaux sont un analogon de l'humanité ; en observant nos devoirs envers les animaux, pour tout ce qui entretient quelque analogie avec la nature humaine, nous observons en fait (indirectement) nos devoirs envers l'humanité » KANT Emmanuel, *Anthropologie considérée au point de vue pragmatique ou de l'utilité*, Traduction par Joseph Tissot, Librairie Ladrange, 1863, p.244

[174] TRAÏNI Christophe, *La Cause Animale*, op. cit., p.13

[175] Voir par exemple l'analyse de Hughes Gordon, qui écrit : « This charitable status is an important designation to comprehend for it requires that the purpose of the organisation to be ultimately for public benefit. For the RSPCA, and other animal welfare charities, prevailing legal judgments have established that public benefit to be defined as the „promotion of human morality"; thus animals are only to benefit indirectly ([6] p.58]. » Voir

De ce point de vue, le souci de l'animal s'intègre dans une logique plus vaste de civilisation des mœurs, au sens de Norbert Elias, qui inscrit lui-même la progressive émergence d'un rejet de la cruauté gratuite exercée sur les animaux dans la transformation plus globale de ce qu'il appelle l' « économie affective »[176]. Ce terme désigne le processus par lequel des activités, alors considérées comme normales, passent dans le champ de l'anormalité, dans une dynamique de civilisation « par le haut »[177], c'est-à-dire commençant par le « travail qu'une classe supérieure (…) exerce sur elle-même »[178] et se répandant ensuite dans les différentes ramifications et couches de la société, jusqu'à entraîner une certaine rationalisation des rapports humains et des rapports de production. A cette logique semblent correspondre l'apparition non seulement des premières associations de protection, mais aussi des premières législations sur cette question, puisque seuls les traitements ostensiblement cruels susciteront l'indignation et seront pénalisés[179]. En plus d'être élitiste, la cause animale est donc, à ses débuts, paradoxalement très anthropocentrée[180].

Fascination pour l'animal sauvage. Le XIXème siècle est aussi le théâtre du développement d'une fascination pour l'animal sauvage, que l'on peut éclairer par une évolution du rapport à la nature, sous l'impulsion du romantisme[181] et du développement

GORDON Hughes, "RSPCA and the Criminology of Social Control." *Crime, law, and social change* 55.5 (2011): 375–389

[176] L'auteur évoque notamment un déplacement quant au rapport à la nourriture carnée, et plus précisément l'aversion grandissante pour l'abattage des animaux et le découpage de la chair. Il fait état également du rejet dont fait progressivement l'objet une pratique consistant, au XVIème siècle à brûler vifs douze ou vingt-quatre chats à la Saint-Jean. Voir ELIAS Norbert, *La Civilisation des Mœurs*, [*Über den Prozess der Zivilisation*, 1939], Calman Lévy, Paris, 1973, pp. 257-258 et pp. 445-446.

[177] Il faut ici se référer aux écrits de Norbert Elias sur les causes des transformations des civilisations européennes. L'auteur en fait la conséquence d'une forme de curialisation des gentilhommes, lorsque ces derniers passent de la chevalerie à la vie de cour, cette dernière impliquant un contrôle accru et permanent de leurs faits et gestes, une autodiscipline et une retenue plus importante. *Ibid* p. 473

[178] Voir l'article « Civilité et Civilisation », rédigé par Alain Pons in RAYNAUD Philippe et RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de Philosophie Politique* [1996], 3ème édition complétée, PUF, Paris, 2012, p. 101

[179] Sont relatés notamment les combats d'animaux, l'abattage, la maltraitance des bêtes de somme par les charretiers, et la vivisection. Concernant la vivisection, il semble que l'Angleterre soit, en Europe, sa plus vive et sa première opposante. Des « zoophiles » anglais feront alors d'autres pays d'Europe une terre de mission dans l'abolition de cette pratique (Voir TRAÏNI C*., La Cause Animale, op. cit.*, p.69-70). Ces activités choquent plus par ce qu'elles montrent de la nature humaine, que par ce qu'elles impliquent comme souffrance aux animaux. Les avancées législatives témoignent tout-à-fait de cette idée. En effet, assez rapidement, les abattoirs seront déplacés hors des villes, et des fontaines seront construites afin de permettre aux chevaux de s'abreuver, et donc de tenir les charretiers à distance des auberges. Consacrant cette logique, la Loi Grammont de 1850 sanctionnera, en France, les mauvais traitements exercés « publiquement et abusivement » à l'égard de l'animal. Comme le rappelle J.-P. Marguénaud, le champ d'application cette loi sera assoupli un siècle plus tard, en 1951, par la loi du 24 avril 1951, qui en sortira les spectacles relevant d'une tradition locale ininterrompue, notamment la corrida ou les combats de coqs. Voir MARGUENAUD Jean-Pierre, BURGAT Florence et LEROY Jacques, *Le Droit Animalier*, PUF, Paris, 2016, p.37

[180] CARRIE Fabien, DORE Antoine et MICHALON Jérôme, *Sociologie de la cause animale*, op.cit., p. 12

[181] La période romantique a fait évoluer le rapport à l'animal, sauvage cette fois, en modifiant le rapport à la nature, notamment en sacralisant cette dernière, et en valorisant les errances poétiques du *Wanderer son admirateur secret* (voir THINES Georges, *Le thème de l'errance chez les Romantiques allemands* [en ligne],

d'une science écologique. Il sera, chez certains auteurs, transcrit par le principe de « révérence pour la vie »[182]. Ce principe s'applique, dans l'éthique d'Albert Schweitzer, à l'ensemble du vivant. Théodore Monod, qui reprend et développe cette idée, affirme et confirme la dimension biocentrique, - et non anthropocentrique – de leur approche, spirituelle, et profondément holiste[183], jetant ainsi les bases de ce qui deviendra plus tard, sous la plume d'Arne Naess, la Deep Ecology[184]. Les idées d'une représentation renouvelée (pas uniquement instrumentale) de la nature et, potentiellement, d'un autre rapport à elle, ne manquent pas.

Mais en pratique, la protection des animaux sauvages au début du XIXème siècle ne semble pas se structurer autour de cette logique. En effet, comme le rappelle Christophe Traïni, le fonctionnement des « sociétés zoologiques » témoigne plus de l'objectif d'une « maîtrise croissante de la nature sauvage à des fins de rendement économique optimum »[185] que d'un réel souci pour les espèces menacées. Et même si l'idée de « conservation » des espèces apparaît progressivement dans les revendications de certains scientifiques ou des associations de protection des animaux, ainsi que dans certaines lois, ne pourrait-on pas penser qu'il s'agit, là aussi, de la recherche d'une satisfaction d'intérêts avant tout humains ? Cette ambivalence entre l'émergence d'une réflexion plus globale sur le rapport de l'homme à son milieu naturel et sur la coexistence entre les différentes espèces d'une part, et les revendications et pratiques toujours très anthropocentristes d'autre part, semble en tout cas en attester[186].

Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, Bruxelles, 1987. URL : www.arllfb.be (consulté le 16 janvier 2020)

[182] Il s'agit d'abord d'un concept allemand, *Ehrfurcht vor dem Leben*, développé par Albert Schweitzer, qui était à la fois pasteur, philosophe, médecin, théologien et musicien (voir SCHWEITZER Albert, *Ma vie et ma pensée*, [1960] Albin Michel, Paris, 2013). Il part du principe suivant lequel « nous vivons dans le monde, et le monde vit en nous » et en déduit, dans une approche qui se veut à la fois spirituelle, rationnelle et émotionnelle (Deuxième sermon sur les problèmes d'éthique et le Respect de la Vie, prononcé le 23 février 1919 à Strasbourg, in SCHWEITZER Albert, *Vivre – Paroles pour une éthique du temps présent*, [1970] trad. M. Horst, Editions Albin Michel, Paris, 1995, pp 169-179). Il développe une éthique basée sur la notion d'« Ehrfurcht vor dem Leben », souvent trop rapidement traduit par « respect de la vie », expression à laquelle nous préférerons celle de « révérence pour la vie », plus proche de l'expression allemande qui désigne en fait le point d'équilibre fragile entre admiration, vénération et peur (voir Sur ce point, voir la contribution d'Anne VONESCH au colloque consacré à l'éthique d'Albert Schweitzer in KAEMPF Bernard (dir.), *L'Ethique d'Albert Schweitzer – Le Respect de la Vie toujours actuel*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, Strasbourg, 2005, p.79-80).

[183] MONOD Théodore, *Révérence à la Vie*, Editions Grasset et Fasquelle, 1999, p.111-112

[184] NAESS Arne, *La Réalisation de Soi – Spinoza, le Bouddhisme et L'Ecologie Profonde,* [Trad. Madelin P.], Wildproject, Marseille, 2017

[185] TRAÏNI Christophe, *La cause animale*, op. cit., p. 184

[186] « Ces campagnes en faveur d'espèces non domestiques témoignent d'une inflexion notable des représentations de la nature dont se réclament les protecteurs des animaux. D'un côté, il s'agit toujours, (…) de remédier au scandale économique que constitue le prélèvement irréfléchi de ressources limitées. Pourtant,

B- …A la protection des animaux pour eux-mêmes…

L'adoucissement des mœurs dans les civilisations européennes s'accompagne d'un abaissement progressif mais régulier et effectif du seuil de tolérance à la violence, et d'une évolution des représentations de l'animal qui, à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle, se déplacent. De la figure de l'*analogon*, elles virent à celles de l'*alter ego*, non sans lien avec la diffusion de la poésie romantique[187]. La naissance et l'institutionnalisation de l'éthologie ne manqueront pas de contribuer à cette tendance, puisqu'elle dévoile les émotions, la souffrance, et une certaine « subjectivité » de l'animal[188]. De cette évolution de la vision de l'animal, découle la diffusion d'un nouveau sentiment à son égard, la compassion, que Christophe Traïni qualifie d'ailleurs, en comparant les bulletins de la S.P.A., de « fraternelle »[189]. Progressivement, l'impulsion qui était celle des premiers défenseurs des animaux, plutôt de l'ordre de la mission civilisatrice à l'égard de l'humanité, se déplace vers une admiration pour les vertus des animaux, par le prisme du rapport aux animaux domestiques notamment, vantés pour leur loyauté, leur innocence et leur bonté[190]. Il semblerait donc bien que le XIXème siècle ait non seulement été la scène de l'émergence des premières associations de défense des animaux, mais qu'il ait également été témoin d'un déplacement des représentations de l'animal, et donc des revendications portées par les associations comme par les intellectuels. D'un instrument de civilisation des sociétés humaines, la cause animale devient un enjeu à part entière.

Le souci de l'animal sauvage, quant à lui, va connaître un nouveau souffle, déjà au XIXème et plus largement au XXème siècle, en s'inscrivant dans une perspective qui le dépasse et l'inclut : la protection de l'environnement. Cette dernière émerge sous l'action combinée de deux facteurs. Le premier est la prise de conscience croissante, au cours du

dans le même temps, les considérations relatives au rôle essentiel des oiseaux insectivores dans l'économie agricole des hommes frayent la voie à un mode de raisonnement relativement inédit. Elles invitent, en effet, les élites éclairées à penser la relation entre l'homme et l'animal sauvage non plus exclusivement en termes de domestication et d'exploitation, mais en termes de coopération mutuelle. » *Ibid*., p. 187-188

[187]Cette dernière trouvera, dans la défense des animaux, son expression la plus aboutie sous la plume de Lamartine. Le poète français dévoile une vision romantique, habitée, sacralisée de la nature jusqu'à prôner, au fil des vers, l'adoption d'un régime végétarien. Un des poèmes les plus représentatifs de cette idée est sans doute « La Chute d'un Ange », et plus précisément la Septième Vision. « Par un crime envers Dieu, dont frémit la nature, / Ils demandent au sang une autre nourriture ; / Dans leur cité fangeuse il coule par ruisseaux !/ Les cadavres y sont étalés en monceaux. » puis « Tu ne lèveras point la main contre ton frère, / Et tu ne verseras aucun sang sur la terre, / » Voir LAMARTINE (De) A. *Œuvres Poétiques Complètes*, Gallimard, Paris, 1963, p.928-929 pour la première citation et p.956 pour la seconde.

[188] CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., pp. 32-35

[189] TRAÏNI Christophe, *La Cause Animale*, op. cit. p.109

[190] Voir par exemple la très belle citation d'Émile Zola qui encense les bêtes, que l'auteur appelle ses « sœurs ». ZOLA Émile, « L'amour des bêtes », *Le Figaro*, 30 mai 1896 ; repris dans BSPA, 1896, p.219, cité par Christophe Traïni dans TRAÏNI Christophe., *La Cause animale,* op. cit. p.121

XIXème siècle, d'une interdépendance entre certaines activités humaines et la bonne santé de certaines espèces. Par exemple, Christophe Traïni remarque la naissance des premières associations de protection des oiseaux, en réaction, certes, au constat de phénomènes de surexploitation, mais aussi du risque que cette disparition d'oiseaux sauvages faisait peser sur certaines cultures humaines[191]. Si ce processus reste le résultat, entre autres, d'un souci pour l'intérêt humain dans la préservation des espèces d'animaux sauvages, il a au moins le mérite de sortir cette dernière de ce seul cadre, et d'amorcer une prise en considération des espèces elles-mêmes dans les actions menées par les associations auprès des pouvoirs publics. Le second facteur marque le franchissement d'un cap supplémentaire et est lié à la naissance de la science écologique, qui éclaire une facette jusque-là peu exposée de la nature, non plus comme une bête « féroce devant être domptée »[192], mais comme reposant sur des équilibres fragiles. C'est elle qui fait progressivement germer l'idée selon laquelle l'activité humaine est responsable des désordres subis par les écosystèmes[193]. Or, la vie animale est évidemment une partie, mais aussi un marqueur, de la santé ou de la restauration de ces derniers[194]. Ainsi, progressivement, l'on observe le déplacement d'une logique de préservation des espèces animales *pour* des sociétés humaines, à une logique de protection des animaux sauvages pensée *contre* l'activité humaine. C'est notamment à cette période, au début du XXème siècle, que certaines associations encore en activité sont créées. L'on peut mentionner à cette égard la naissance de la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O.), fondée en 1912[195], ou encore le très révélateur changement de nom de la Société nationale d'acclimatation, qui devient la Société nationale de protection de la nature en 1946.

Nous observons donc que le souci de l'animal va petit à petit s'incarner dans une logique de « protection », pour les animaux domestiques et urbains, comme pour les animaux sauvages. Rappelons que deux courants, le naturisme et le végétalisme, se structurent parallèlement en Allemagne à cette période[196]. Fabien Carié, Antoine Doré et Jérôme Michalon estiment que c'est à la fin du XIXème siècle que la cause animale se départit de son caractère proprement anthropocentré et protège l'animal pour lui-même, - en

[191] *Ibid*., p. 187-190
[192] *Ibid.*, p. 189
[193] Ce double facteur est rappelé par Robin Attfield. Voir ATTFIELD Robin, *Environmental Ethics. A very short introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2018, p. 3
[194] Voir TRAÏNI Christophe, *La Cause Animale*, op. cit., p. 189
[195] Voir l'histoire de la L.P.O. sur leur site internet : https://www.lpo.fr/histoire-de-la-lpo/dates-cles
[196] Sur ce point, voir ANDRIEU Bernard et ROBIN Guillaume, « Des liens entre naturisme et végétalisme : de la communauté végétalienne Monte Verità à l'influence du naturisme et végétarisme allemand en France », in SELLIER Julien (dir.), « Droit des animaux et mouvement vegan en Allemagne », *Allemagne Aujourd'hui*, n°240, hiver 2019, pp. 126-139

lien notamment avec la structuration de la contestation antivivisectionniste -, et se pare de nouveaux modes d'action, tels que l'apparition des refuges et la dénonciation des coupables, tendance qui entraînera une scission entre réformistes et abolitionnistes[197]. S'observe également une intensification et une multiplication des activités mises en cause, telles que la corrida, ou la chasse, dans la première moitié du XXème siècle[198]. S'amorce donc la structuration d'un réseau d'associations en Europe entendant empêcher les souffrances et les abattages inutiles. Mais à cette deuxième logique vont s'ajouter des voix qui vont aller encore plus loin. En effet, au cours du XXème siècle, la condition faite aux animaux est mise en lien avec la condition faites aux hommes. C'est alors le principe même de la domination exercée par l'humanité sur l'animalité et sa conséquence, l'exploitation des animaux, qui seront remises en question, faisant passer une frange de la cause animale d'une logique sectorielle à une logique systémique.

C- …Et au rejet de l'exploitation

Deux points névralgiques dans l'histoire de la cause animale viennent à l'appui du rejet de l'exploitation animale. Ils ne doivent être appréhendés que comme des exemples précis et des précurseurs de la contestation qui se cristallisera quelques dizaines d'années plus tard, comme des propositions qui ont servi de point d'appui à ces dernières, et ont donné lieu à une multitude d'analyses ultérieures. Le premier se concentre autour de l'idée selon laquelle progrès social et cause animale ne sont pas des luttes étrangères l'une à l'autre. Cette idée constitue un renversement plus qu'un prolongement de la préoccupation antérieure de civilisation des mœurs. En effet, il ne s'agit plus d'empêcher la cruauté afin d'adoucir les comportements (entre) humains, mais d'étendre les revendications humaines au règne animal, prenant pour dénominateur commun le rejet de toute domination. Prolongeant cette idée, une deuxième vague d'auteurs – principalement d'origine ou de confession juive - viendra quant à elle soulever la « question animale », qui fait selon eux écho non seulement à l'horreur des conditions de vie infligées aux détenus des camps de concentration, mais aussi à l'humiliation originelle qui en était le fondement.

Cause animale et progrès social. Certains auteurs vont progressivement – et malgré de nombreuses réticences[199] - avancer l'idée selon laquelle la condition des animaux est une

[197] CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., pp. 19-25
[198] *Ibid.*, pp. 27-31
[199] Sur ce point, voir notamment SEGAL Jérôme, *Dix questions sur l'antispécisme. Comprendre la cause animale*, Éditions Libertalia, Montreuil, 2021, pp. 25-26

des manifestations de la domination sociale, et que le fait de les défendre s'inscrit dans un objectif plus large de recherche d'un progrès social. Nous pouvons à cet égard mentionner les naturiens[200], groupe en marge de l'anarchisme, qui comprenait en son sein une mouvance végétarienne[201]. Plus significatif encore, Élisée Reclus, adepte et partisan du végétarisme, affirmait : « Pour ma part, j'embrasse aussi les animaux dans mon affection de solidarité socialiste »[202]. Charles Gide, dans le même ordre d'idée, considère les animaux comme une « classe de travailleurs oubliés ». Ce dernier lie travail animal et travail humain, considérant plus précisément que « la justice est une, (…) une pour tous », et que « tout être en ce monde, par cela seul qu'il souffre, qu'il travaille, a des droits et des droits qui sont sacrés »[203]. Mais il est une militante anarchiste qui pose cette idée avec plus de fermeté, plus de vigueur, et surtout en lien direct avec l'exploitation des êtres humains. Il s'agit bien sûr de Louise Michel[204]. En effet, si la question des rapprochements entre l'animal et l'homme est soulevée par Proudhon et Bakounine, c'est sous la plume de Louise Michel que celle du parallèle entre les souffrances – et par extension la défense – des animaux et des hommes trouve l'expression la plus radicale[205]. Non seulement l'animal est-il intégré à ce qu'elle appelle la « révolte contre les forts », mais les mauvais traitements infligés à ce dernier en sont même

[200] La dimension visionnaire de ce mouvement et la fécondité de l'analyse dont il peut faire l'objet est d'ailleurs rappelé par Pierre Jouventin in JOUVENTIN Pierre, LATOUCHE Serge et PAQUOT Thierry, *Pour une écologie du vivant. Regards croisés sur l'effondrement en cours*, Éditions Libre & Solidaire, Paris, 2019, p. 145. Si l'envergure et la durée de vie de ce mouvement semblent dérisoires, il n'en reste pas moins un objet d'étude intéressant, non seulement pour la capacité de mobilisation dont il a fait preuve sur cette courte durée, comme sur le caractère précurseur des réflexions qu'il a portées. Sur ce point, voir BAUBEROT Arnaud, « Les Naturiens libertaires ou le retour à l'anarchisme préhistorique », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2013/1 (n° 31), p. 117-136.

[201] Sur cet élément précis, voir l'excellente présentation faite des mouvements naturiens par le romancier Olivier Maulin. MAULIN Olivier, *Le Bocage à la nage*, Balland, Paris, 2013. Voir aussi l'émission consacrée à ces mouvements par France inter [https://www.franceculture.fr/emissions/ne-parle-pas-la-bouche-pleine/le-grand-bond-en-arriere-des-crudi-vegetariens] ainsi que l'article de Bernard Andrieu, disponible en ligne. ANDRIEU Bernard, « Les fondateurs de l'écologie corporelle : immerseurs-naturiens-émerseurs », *Sociétés*, 2014/3 (n° 125), p. 23-34.

[202] RECLUS Élisée, Lettre à Richard Heath, 1884, in DUMESNIL Louise (éd.), *Élisée Reclus, Correspondance*, Schleicher, Paris, 1911. Texte reproduit in BONDON Roméo et BOISJEAN Elias (ed.), *Cause animale, luttes sociales*, Éditions Le passager clandestin, Paris, 2021, pp. 97-99

[203] GIDE Charles, « Une classe de travailleurs oubliés », *La Revue Socialiste*, 1988. Texte reproduit in BONDON Roméo et BOISJEAN Elias (ed.), *Ibid.*, pp. 89-93

[204] Sur ce point, voir TRAINI Christophe, *La Cause Animale*, op. cit., p. 144-147

[205] « On m'a souvent accusée de plus de sollicitude pour les bêtes que pour les gens : pourquoi s'attendrir sur les brutes quand les êtres raisonnables sont si malheureux ? C'est que tout va ensemble, depuis l'oiseau dont on écrase la couvée jusqu'aux nids humains décimés par la guerre. La bête crève de faim dans son trou, l'homme en meurt au loin des bornes. Et le cœur de la bête est comme le cœur de l'homme, son cerveau est comme le cerveau humain, susceptible de sentir et de comprendre. On a beau marcher dessus, la chaleur et l'étincelle s'y réveillent toujours. » Citation issue des Mémoires de Louise Michel (1886) in PELLETIER Philippe, *Anarchie et Cause Animale, Textes Fondateurs*, Volume 1, Les Éditions du Monde Libertaire, Paris, 2015, p.78

le point de départ[206]. Des réflexions plus récentes (et sans doute moins militantes) sur cette question du travail animal furent récemment publiées sous la direction d'une ancienne éleveuse et désormais chercheuse : Jocelyne Porcher[207].

Pour prolonger cette idée, et montrer qu'elle n'émerge pas qu'en France, il faut mentionner la pensée d'Henry Salt. Dans un de ses ouvrages majeurs, dont le titre signifie « Des droits des animaux analysés en relation avec le progrès social », l'auteur commence par souligner la commune indignation qu'ont suscitée l'idée de droits des femmes et celle de droits des animaux à l'époque où elles ont été respectivement soulevées[208]. Reprenant ensuite le parallèle posé par Jeremy Bentham entre l'esclavage et l'exploitation animale[209] pour présenter comme une nécessité son abolition[210], Henry Salt marque nettement une prise de distance par rapport à l'optimisme de Bentham, mais pas avec le fond de sa pensée. L'auteur prend, dans une réplique cinglante, ses distances, d'une part avec la théorie cartésienne de l'animal-machine, qui commence, à cette époque à prendre des airs de prophétie autoréalisatrice[211] et, d'autre part, avec l'abondance de bons sentiments qui irrigue les comportements individuels comme les revendications des associations de protection des animaux à cette époque :

> « Les animaux domestiques (…) sont souvent les réceptacles d'une abondance d'affection sentimentale, mais de peu de réelle gentillesse. Il est tellement plus simple d'accorder des caresses temporaires qu'une justice effective !»[212]

Par sa contestation, méthodique et radicale, de l'exploitation animale dans toutes ses manifestations, Henry Salt a jeté, nous le montrerons, les bases de l'antispécisme.

---

[206] « Au fond de ma révolte contre les forts, je trouve du plus loin qu'il me souvienne l'horreur des tortures infligées aux bêtes. » » Citation issue des Mémoires de Louise Michel (1886) in PELLETIER Philippe, *Anarchie et Cause Animale, Textes Fondateurs*, Vol. 1, Les Éditions du Monde Libertaire, Paris, 2015, p.77

[207] Voir par exemple l'ouvrage coordonné par Jocelyne Porcher sur cette question : PORCHER Jocelyne, *Travail Animal, L'autre champ du social*, Éditions Écologie et Politique, Ivry-sur-Seine et Le Bord de l'eau, Lormont, 2017.

[208] SALT Henry S., *Animal's rights considered in relation to social progress*, [Macmillan and Co, New York, 1894], Hardpress Publishing, Miami, 2013, p.4

[209] Parallèle plus récemment exploré par Malcolm Ferdinand, qui articule esclavage animal et animalisation des esclaves. Voir FERDINAND Malcolm, *Une écologie décoloniale*, Seuil, Paris, 2019, pp. 357-366

[210] « Slaves, says Bentham, ''have been treated by the law exactly upon the same footing as in England, for example, the inferior races of animals are still. The day may come when the rest of the animal creation may acquire those rights which could never have been withholden from them but by the hand of tyranny.'' » SALT Henry, *Animal's right*, op. cit., p.17

[211] « In a society where the lower animals were regarded as intelligent beings, and not as animated machines, it would be impossible for this incongruous absurdity to continue. » *Ibid.*, p.32

[212] « Pets, like kings' favourites, are usually the recipients of an abundance of sentimental affection but of little real kindness ; so much easier is it to give temporary caresses than substantial justice », *Idem*

***La « question animale »*[213].** Outre des liens forts, quoiqu'ambigus, entre le souci de l'animal et la religion juive[214] ou entre le végétarisme et Israël[215], la contestation des méthodes d'élevage, et plus globalement du rapport de domination entre les hommes et les animaux, trouvera une autre forme d'expression à la suite de la Seconde Guerre Mondiale dans les écrits d'une vague d'auteurs juifs comparant les atrocités de la Shoah aux conditions d'élevage et d'abattage des animaux. Cette comparaison passe d'abord par une mise en perspective des ressorts. On ne peut à cet égard éviter ni de mentionner la position tranchée de Marguerite Yourcenar[216] sur cette question, ni de citer un extrait de la nouvelle *The Letter Writer*, d'Isaac Bashevis Singer, prix Nobel de littérature en 1978 : « Pour ces créatures, tous les humains sont des nazis ; pour les animaux, c'est un éternel Treblinka »[217]. Cette expression et cet auteur inspireront un historien américain, Charles Patterson, spécialiste de la Shoah et du mouvement américain des droits civiques, qui publiera en 2002 un essai exclusivement consacré à ce rapprochement entre Shoah et cause animale et traduit dans une dizaine de langues intitulé *Un Éternel Treblinka*[218].

Cette exposition comparative des ressorts de l'exploitation animale et du nazisme trouvera des échos dans la pensée de deux auteurs juifs inspirés de courants différents. Nous pensons ici à la grande entreprise philosophique de déconstruction de Jacques Derrida et à l'approche structuraliste défendue par Claude Lévi-Strauss. Le premier, dans un ouvrage

---

[213] Il semble qu'une double précaution s'impose, tant quant au choix de ce titre, qu'à l'usage des guillemets qui l'encadrent. Cet intitulé, s'il pourra sembler trop audacieux au lecteur, est justifié par deux éléments. Le premier et le moindre, c'est qu'il est le titre d'un ouvrage publié au Presses Universitaires de Rennes (ENGELIBERT Jean-Paul et al., *La Question animale – Entre science, littérature et philosophie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011) ainsi que d'un festival de la cause animale, les Estivales de la Question animale, organisé à Marle chaque été sous la forme d'un séminaire d'une semaine proposant aux participants plusieurs conférences ou projections par jour ainsi que des moments de convivialité. (https://www.question-animale.org/) Le second, beaucoup plus profond et pertinent, tient au fait que nous allons aborder dans cette partie les nombreux ponts tirés par des auteurs – juifs – entre la condition qui est faite aux animaux et les atrocités de la Seconde Guerre Mondiale. Sans reprendre ces comparaisons à notre compte, nous nous contenterons ici de les présenter.

[214] SEGAL Jérôme, *Animal Radical, Histoire et sociologie de l'antispécisme*, Lux Éditeurs, Montréal, 2020, pp. 106-111

[215] Voir notamment l'existence depuis 1958 d'Amirim, un village entièrement végétarien et biologique dans le Nord d'Israël, ou les déclarations de Benjamin Netanyahou*, Ibid.*, p.91 et p. 104

[216] « Je me dis souvent que si nous n'avions pas accepté, depuis des générations, de voir étouffer les animaux dans les wagons à bestiaux (…) envoyés à l'abattoir dans des conditions absolument inhumaines, personne, pas même les soldats chargés de les convoyer, n'auraient supporté les wagons plombés des années 1940-1945. » YOURCENAR Marguerite, *Les yeux ouverts*, entretiens avec Matthieu Galey, Paris, Le Centurion, 1980, p. 294

[217] SINGER Isaac Bashevis, « The Letter Writer », nouvelle publiée pour la première fois dans *The New Yorker* du 13 janvier 1968 et traduite dans le recueil *Le beau monsieur de Cracovie et autres nouvelles*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Biblio », 1985, p. 327

[218] PATTERSON Charles, *Un Eternel Treblinka* [Eternal Treblinka, Lantern Books, New-York, 2002], Trad. D. Letellier], Calman-Levy, Paris, 2002.

intitulé L'Animal que donc je suis, et à la suite d'une réflexion de Théodore Adorno qu'il analyse, établit le concept phare de carnophallogocentrisme[219], permettant de caractériser cette espèce d'impulsion fondamentale de toutes les formes de domination, idée que l'on retrouve en germe chez d'autres auteurs[220]. Le second exposera le biais et le danger, pour l'humanité elle-même, que constitue la frontière arbitraire qu'un « humanisme corrompu » pose entre l'humanité et le reste du vivant[221]. Se trouvent donc mises en relation les causes et les conséquences de l'exploitation des animaux et des êtres humains. La philosophe française Elisabeth de Fontenay, disciple de Derrida et dont une partie de la famille maternelle fut enfermée et tuée à Auschwitz, n'hésite pas, elle non plus, à rappeler, prudemment, ce double parallèle[222]. Bien sûr, cette comparaison n'est pas exempte de critiques fondées, y compris chez les auteurs les plus sensibles à la cause animale, comme Corine Pelluchon[223]. La philosophe relève notamment que les juifs ont été exterminés pour montrer qu'ils n'étaient rien, quand les animaux sont au contraire (re)produits à l'extrême parce qu'ils sont considérés comme n'étant déjà rien[224].

---

[219] « Jusqu'où peut aller cette référence au judaïsme, à la haine idéaliste de l'animal comme haine du Juif – qu'on pourrait facilement, selon les schèmes désormais familiers de la même logique, étendre à une certaine haine de la féminité, voire de l'enfance ? (…) Le mal vient à l'animal par le mâle. Il serait assez facile de montrer que cette violence faite à l'animal est sinon d'essence du moins à prédominance mâle, et, comme la dominance même de la prédominance, guerrière stratégique, chasseresse, viriloïde. (…) C'est pour nommer cette scène sacrificielle que j'ai parlé ailleurs, comme d'un seul phénomène et d'une seule loi, d'une prévalence, d'un *carnophallogocentrisme*. » DERRIDA Jacques, *L'Animal que donc je suis*, [posthume] Éditions Galilée, Paris, 2006, p.144

[220] L'on peut à cet égard mentionner l'analyse proposée par le professeur Cherki Karkaba sur l'œuvre Flush, de Virginia Woolf. Ce professeur de littérature et de sciences humaines marocain analyse, par le prisme de la réflexion deleuzienne sur le devenir-animal, le devenir-femme et le devenir-minoritaire, la manière dont l'auteur tisse des liens entre la condition féminine, la condition des minorités, et la condition animale. Voir KARKABA Cherki, « Altérité et animalité dans Flush de Virginia Woolf », in BAUDREZ Maryse, DI MANNO Thierry, GOMEZ-BASSAC Valérie (dir.), *L'animal, un homme comme les autres ?*, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2012, pp. 113-124

[221] « Jamais mieux qu'au terme des quatre derniers siècles, l'homme occidental ne put-il comprendre qu'en s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité de l'animalité, (…) il ouvrait un cycle maudit, et que la même frontière, constamment reculée, servirait à écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme corrompu aussitôt né pour avoir emprunté à l'amour-propre son principe et sa notion. » LEVI STRAUSS Claude, *Anthropologie Structurale,* Deux, Paris, Plon, 1973, p.53

[222] « Oui, les pratiques d'élevage et de mise à mort industrielles des bêtes peuvent rappeler les camps de concentration et même d'extermination, mais à une condition : que l'on ait préalablement reconnu un caractère de singularité à la destruction des Juifs d'Europe, ce qui donne pour tâche de transformer l'expression figée « comme des brebis à l'abattoir » en une métaphore vive. Car ce n'est pas faire preuve de manquement à l'humain que de conduire une critique de la métaphysique humaniste, subjectiviste et prédatrice. » DE FONTENAY Elisabeth, *Le Silence des Bêtes, La Philosophie à l'Épreuve de l'Animalité*, Fayard, Paris, 1998, p. 13

[223] PELLUCHON Corine, *Pour comprendre Levinas. Un philosophe pour notre temps*, Éditions du Seuil, Paris, 2020, pp. 82-84.

[224] PELLUCHON Corine, *Tu ne tueras point. Réflexions sur l'actualité de l'interdit du meurtre*, Les Éditions du Cerfs, Paris, 2013, pp. 76-77

Nous avons pu montrer, donc, que le souci de l'animal avait, au fil des siècles, connu une évolution que nous avons articulée en trois phases, à savoir une de civilisation/préservation, une de protection des animaux pour eux-mêmes, et une de rejet de l'exploitation. Bien sûr, ces modes d'agir et de penser ne sont pas uniformément partagés au sein de la cause animale. Ils prennent bien plus la forme de strates de plus en plus radicales qui s'ajoutent aux strates précédemment établies. Par ailleurs, il serait erroné de voir cette progression d'un point de vue téléologique, d'une part parce que la situation des animaux semble n'avoir jamais été aussi déplorable qu'aujourd'hui, et d'autre part parce que des voix assez radicales s'élèvent, en leur faveur, depuis l'Antiquité[225]. L'idée ici était plus modestement de mettre en lumière trois formes possibles de la défense des animaux, qui ont, successivement, à la fois fédéré et divisé certains défenseurs des animaux.

Là résident, semble-t-il, les prémisses de l'animalisme. Mais le mouvement tel qu'il se déploie aujourd'hui n'est pas uniquement le fruit de cette évolution, de cette mue progressive de la cause animale. Si les évolutions du souci de l'animal ont vraisemblablement accouché, ensuite, de ce que nous appellerons l' « animalisme », ce dernier semble avoir, pour incubateur, la diffraction progressive de ce qui s'appelait *le* mouvement social, au profit *des* mouvements sociaux, autre condition *sine qua non* et complémentaire de sa structuration.

Paragraphe 2 : La polarisation des mouvements sociaux comme incubateur

Un autre élément, extérieur à la cause animale elle-même, a vraisemblablement eu un impact sur les transformations profondes qu'a connues cette dernière à la fin du XXème siècle. Nous pensons ici aux années 1970, qui ont été le théâtre d'une autonomisation, d'une multiplication, mais aussi d'une transformation des mouvements sociaux, au point d'être parfois qualifiées d'« âge d'or des luttes »[226]. Nous confinerons ici notre approche à la présentation d'éléments saillants, non seulement communément admis par les sciences sociales, mais aussi et surtout pertinents au regard de notre sujet ainsi que de l'argumentation qui sera la nôtre dans les développements suivants[227], en nous intéressant dans un premier

[225] Voir par exemple PLUTARQUE, *Trois Traités pour les Animaux*, [1er siècle ap. J.C.], « S'il est loisible de manger de la chair » (trad. Amyot), P.O.L., Paris, 1992, ou encore PORPHYRE, *Traité de Porphyre, Touchant de l'abstinence de la chair des animaux, avec la Vie de Plotin,* Reproduction de l'édition de 1747

[226] MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Éditions Textuel, Paris, 2009, p. 13.

[227] Une analyse détaillée des causes, conditions, et conséquences d'une telle évolution serait à la fois trop éloignée de l'objet de notre étude, - à savoir la caractérisation de l'animalisme -, et nécessairement trop imprécise et lacunaire, pour être réellement constructive. Nous n'envisageons donc pas d'apporter une énième pierre à un édifice scientifique sur cette période déjà très fourni. Pourtant, il n'en reste pas moins que l'analyse du contexte des années de 1970 met en lumière, d'un point de vue global, une période de protestation massive

temps au passage du mouvement social aux mouvements sociaux (A) et en tentant de faire apparaître, dans un second temps, deux tendances de fond dans l'évolution des revendications portées qui, si elles nous semblent devoir être distinguées, n'en sont pas moins complémentaires, et seront particulièrement fécondes pour la suite de notre étude (B).

A- Du mouvement social aux mouvements sociaux

Facteurs d'évolution. La combinaison de facteurs de trois ordres semble avoir permis une évolution significative des mobilisations, notamment en faveur de la défense des animaux, dans les années 1970. D'un point de vue structurel d'abord, s'opère, dans la décennie étudiée, une redéfinition du rôle des organes structurant la vie politique, sociale et sociétale, puisqu'une défiance croissante à l'égard des instances traditionnelles de représentation[228] qu'étaient les syndicats et les partis politiques[229], va générer une multiplication d'organisations alternatives, tendant à s'y substituer[230]. Le rapport entre le champ non-institutionnel et le champ institutionnel évolue, le premier gagnant tant en autonomie[231] qu'en influence[232]. Un deuxième facteur, conséquence du premier, se loge dans le renouvellement des organisations associatives elles-mêmes, dans lesquelles se développent, entre la structure et ses membres et sous l'impulsion d'une défiance envers les tentatives de centralisation dans les associations[233], des relations d'un nouvel ordre, assouplies, et plus distanciées, illustrées notamment par le développement de l'engagement dit « part-time », mais également la tendance, de plus en plus répandue, à la multi-appartenance[234]. Les années

---

en mesure de générer et révéler de réelles transformations sociales, et plus précisément un élément de compréhension clef du tournant qu'a connu la cause animale. Il faut aussi comprendre que les démocraties occidentales ont, pour bon nombre d'entre elles, été au moins questionnées, voire éprouvées, dans cette période. A titre d'illustration, nous pouvons nous référer la préface d'un ouvrage américain qui exprime parfaitement cette idée, en isolant trois vagues ayant eu des conséquences de ce type, dont celle des « années 60 et sa progéniture » (voir FREEMAN Jo et JOHNSON Victoria, *Waves of Protest, Social Movements since the Sixties*, Rownman and Littlefield Publisher, Oxford, 1999, p.IX).

[228] CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les Théories de l'action collective*, La Découverte/M.A.U.S.S., Paris, 2007, p. 417

[229] Il faut à cet égard noter qu'il ne s'agit là que d'une tendance, et que des exceptions ont pu être observées, dès le début des années 1970. En Allemagne par exemple, le SPD a su canaliser les revendications portées par les mobilisations étudiantes et ouvrières. Voir notamment l'analyse proposée par Michel Dubois dans une contribution intitulée « 1968 : le parti social-démocrate allemand face au mouvement étudiant », dans l'ouvrage collectif dirigée par LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011, p. 65-66.

[230] HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement*, *les expériences inachevées des années 1970*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005, p.47-50.

[231] NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux,* (1996) Éditions La Découverte, Paris, 2015, p. 61

[232] Simon Cottin Marx a recours à l'exemple des associations environnementales, qui s'inscrivent parfaitement dans cette logique. Voir COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, Éditions La Découverte, Paris, 2019, p. 25

[233] NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, op.cit., p. 61

[234] CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* op. cit. p. 453

1970 méritent donc d'être considérées comme le « point de départ de nouvelles pratiques associatives »[235]. Ce renouvellement s'accompagne enfin, dernier facteur, d'une régénération des revendications, marquée non seulement par la polarisation, avec le développement, à côté de la structuration d'associations portant des ensembles de revendications plutôt larges[236], des « single-issue organizations », dont les associations de défense des animaux font évidemment partie[237], mais aussi par un élargissement et un déplacement considérables des problématiques soulevées[238] (et parmi lesquelles le militantisme en faveur des animaux va discrètement prendre sa place), révélatrices d'un profond déplacement des préoccupations dans les sociétés occidentales. Ronald Inglehart le premier avancera l'idée d'un remplacement du « mouvement social » par les « nouveaux mouvements sociaux »[239], et le sociologue italien Alberto Melucci tentera d'en dégager les critères et caractéristiques dans un article central intitulé *The New Social Movements : a Theoretical Approach*[240]. Après avoir montré les limites des deux théories traditionnelles des mouvements sociaux, à savoir l'approche marxiste et l'approche fonctionnaliste[241], l'auteur fait de la transformation de ces derniers une conséquence de l'évolution de la « structure de production » qui, outre le fait de transformer l'environnement naturel en environnement technique, « devient une production de relations sociales et de systèmes sociaux », et même « de l'identité biologique et interpersonnelle « de l'individu »[242]. En conséquence, les nouveaux conflits visent à défendre « l'identité, la continuité et la prévisibilité de l'existence personnelle »[243], face à un risque croissant de dépossession par la domination technocratique[244].

---

[235] COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, Éditions La Découverte, Paris, 2019, p. 23

[236] Une tendance à la régénération et à la polarisation s'observe, et entraîne la possibilité, pour chaque contestation, de créer un groupe qui la portera. Ainsi, dans des domaines aussi variés que l'antiracisme, le féminisme, la protection de l'environnement, le régionalisme, l'antimilitarisme, mais aussi et bien sûr la condition des travailleurs, se structurent des organisations.

[237] NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p. 61

[238] COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif,* op. cit., p. 24

[239] INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977

[240] MELUCCI Alberto, « The new social movements : a theoretical approach », *Social Science Information*, 19 (2), 1980, pp. 199-218

[241] *Ibid.*, p.199-201

[242] Traduit par nos soins. *Ibid*., pp 199- 218

[243] Traduit par nos soins, *Ibid.*, p.218

[244]« Dans une structure dans laquelle la possession des moyens de production est de plus en plus socialisée, bien que restant en même temps sous le contrôle de groupes particuliers, ce que les individus revendiquent collectivement, c'est le droit de réaliser leur propre identité : la possibilité de disposer de leur créativité personnelle, de leur vie affective, et de leur existence biologique et interpersonnelle. Le contrôle et la manipulation par les centres de domination technocratiques pénètrent de plus en plus la vie quotidienne, empiétant sur la possibilité de l'individu de disposer de son temps, de son espace et de ses relations. L'identité personnelle – c'est-à-dire la possibilité, aux niveaux biologique, psychologique et interpersonnels, d'être

Deux problématiques centrales. Ronald Inglehart décrit un phénomène de « transition culturelle » [245], lié à un contexte de relative sécurité économique et internationale, et manifesté par la nette augmentation[246] des valeurs post-matérialistes dans les sociétés industrielles occidentales. Les années 1970 voient en effet se structurer des groupes aux aspirations aussi variées qu'écologistes, féministes, antimilitaristes, antiracistes, altermondialistes, régionalistes, animalistes, humanitaires, ou LGBT, qui se substituent moins qu'ils ne s'ajoutent au « mouvement social » qui les a précédés[247]. Face à cette polarisation, et en se concentrant sur les mouvements étudiants, antinucléaires, ouvriers, régionalistes et féministes[248], Alain Touraine choisit de définir le mouvement social – au singulier – à la différence des luttes, comme « le conflit social central dans lequel les adversaires sociaux, socialement définis, s'opposent les uns et les autres, mais dans le cadre d'orientations qu'ils ont en commun et qui varient selon les sociétés »[249]. L'objectif des enquêtes et analyses « tourainiennes », jamais véritablement atteint, était donc de mettre à jour *ce nouveau mouvement social* qui, procédant des transformations profondes qu'ont connues les sociétés occidentales, prendra la place occupée par le mouvement ouvrier dans l'ère industrielle[250]. C'est dans le « mouvement anti-technocratique, autogestionnaire et écologiste »[251] que l'auteur verra le candidat le plus prometteur.

Il nous semble que l'analyse proposée par Alberto Melucci, malgré l'apport incontestable de la pensée « tourainienne », est, dans la perspective qui est la nôtre, plus pertinente. En effet, refusant de se lancer dans une analyse détaillée des revendications, le sociologue milanais dégage deux problématiques occupant un rôle central au sein de ces nouveaux mouvements sociaux. Le premier est l'intérêt pour le corps, à la fois comme part de la nature ou comme centre des désirs, et comme objet d'un système de domination[252]. Le

---

reconnu comme un individu – est la propriété qui est désormais réclamée et défendue ; voilà le terrain dans lequel la résistance individuelle et collective prend racine. » *Ibid* p.218

[245] INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, (Culture Shift in advanced industrial society, Princeton University Press, Princeton, 1990), (trad. Bernard Frumer et Anne-Rose Mainsonneuve), Economica, Paris, 1993

[246] Le propos de l'auteur fait néanmoins état de nuances que nous nous contenterons de mentionner ici. Il semble notamment que la transition ait été opérée plus rapidement chez les jeunes et en Europe que chez les personnes plus âgées aux Etats-Unis. *Ibid.* p.114-115.

[247] MATHIEU Lilian, *Les années 70*, op. cit. p. 23

[248] *Ibid.*, p. 78

[249] TOURAINE Alain, « Que faut-il entendre par « nouveaux mouvements sociaux ? », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne*, Actes du colloque de la Fondation Gabriel Péri, Pantin, 2015, p. 31

[250] HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement*, op. cit., p. 131

[251] CEFAI Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on*, op. cit. p. 413

[252] MELUCCI Alberto, « The new social movements », op. cit. p. 221

second est la présence récurrente d'une « utopie régressive à forte composante religieuse »[253] qu'il qualifie d'« intégralisme », c'est-à-dire un désir d'intégration total[254]. Alberto Melucci identifie donc deux problématiques centrales des nouveaux mouvements sociaux. La première semble souligner, au travers de ce nouveau rapport au corps qui émerge, une recherche d'affirmation de soi, de ses désirs, et de libération par rapport à un système de domination. Elle est donc d'abord individuelle, identitaire. La seconde, qui n'est pas sans lien avec la première, révèle une logique inverse, puisqu'il s'agit là de construire une utopie, d'ouvrir la voie à un nouveau système, promettant à ceux qui y adhèrent une existence conforme à leur nature. Dans un cas, il s'agit donc de passer de l'intime au politique, dans l'autre du systémique à l'individuel. Cette idée est particulièrement stimulante pour la suite de nos développements.

B- Luttes inductives et luttes déductives

Nous allons tenter de prolonger la réflexion d'Alberto Melucci. Notre hypothèse est la suivante : il semble que la contestation et les revendications des années 1970 puisse s'articuler autour de deux dynamiques conjointes, complémentaires, mais néanmoins différentes, intuition également exprimée par Daniel Cefaï[255]. La première serait plutôt celle d'une affirmation de soi contre un système considéré comme oppressif, la seconde consisterait dans le fait, logique inverse, non pas de partir de soi, mais au contraire de questionner les fondements et ressorts d'un système considéré comme néfaste, et d'en tirer, ensuite, des enseignements qui bénéficieront aux groupes et aux individus y adhérant. Voyons si les grandes mobilisations de la décennie étudiées supportent cette distinction.

Luttes identitaires et inductives. Dans les sociétés industrielles occidentales émergent, d'une part, des champs de lutte que nous pourrions qualifier d' « identitaires » (même si, nous en avons conscience, ce terme peut faire l'objet d'un usage autre), puisqu'il s'agit, dans ces mobilisations, d'affirmer l'existence d'une identité, d'un Soi, qui serait méprisé, oublié, voire opprimé par un système. En effet, les années 1970 ont vu naître (ou en tout cas se structurer) des mobilisations en faveur du féminisme, de la liberté sexuelle, de la question du genre, de la lutte contre le racisme, ou d'affirmation et de reconnaissance ethniques, qui

[253] *Ibid.*, p.222
[254] « La composante religieuse, fonctionnant comme un mythe global capable de fournir une fondation à la construction d'une identité, peut devenir la forme culturelle d'une résistance à la rationalité instrumentale de l'appareil de domination. » Traduit par nos soins. *Idem*
[255] « Les mobilisations collectives, quand elles ne sont pas dirigées vers le système économique, politique ou administratif, on trait à la défense d'un style de vie, à la valorisation d'une conviction ou à la manifestation d'une identité. » CEFAI Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ?,* op. cit., p. 456

partagent une commune opposition à la domination et à l'autoritarisme. Nous n'en mentionnerons ici que quelques exemples américains, tels que le Civil Rights Movements qui lutte contre le racisme et la ségrégation, la « Longest Road » initiée en 1978 par les Indiens pour revendiquer la souveraineté sur leur territoire, ou encore la structuration du mouvement de soutien et de défense des personnes handicapées aux Etats-Unis, qui non seulement a su rassembler les multiples associations militant pour tel ou tel handicap, mais également intégrer ses revendications dans le champ plus large du mouvement pour les droits civiques, associant ainsi sa voix aux féministes, aux antiracistes, à la lutte LGBT et à celle des minorités ethniques[256]. Le cas du développement du féminisme est de ce point de vue particulièrement intéressant, puisqu'il s'agit, au moins dans un premier temps, de s'affranchir des carcans religieux, patriarcaux, et institutionnels[257].

Dans une certaine mesure, la contestation de systèmes et d'institutions est peut-être un des éléments qui a conduit certains auteurs à émettre une vision – contestable et contestée[258] - de cette évolution comme le point de départ de l'individualisme actuel[259]. Les mouvements ici mentionnés s'inscrivent certes, négativement, dans une logique de contestation d'une forme particulière d'oppression, mais visent également, positivement, à construire et défendre, à partir de cela, une vision du monde[260]. Dans cette logique libératoire, il s'agit donc, dans une approche *inductive*, de partir d'une identité, ou d'un de ses éléments structurants, et de l'affirmer, tout en remettant en cause un système global considéré comme oppressant.

---

[256] Voir sur ce point l'article de Roberta Ann Johnson, « Mobilizing the Disabled » (1983 Longman New-York), in FREEMAN Jo et JOHNSON Victoria, *Waves of Protest, Social Movements since the Sixties*, op. cit., p. 36

[257] « Au cours de cette décennie, l'anti-autoritarisme s'élève peu à peu contre toutes les institutions (familiale, scolaire, partisane, et politique). Il tire sa force de la crise des autres vecteurs de sociabilisation : l'espace religieux est secoué par Vatican II et le développement du catholicisme social, le cercle familial se trouve déstabilisé par l'ébranlement de la domination masculine tant paternelle que maritale et par l'affirmation de la sexualité, tandis que l'arrivée des enfants du Baby-boom bouleverse l'enceinte scolaire. Nombre d'enquêtés vivent les événements de 68 comme l'apothéose inouïe d'un processus de libération amorcé en solitaires quelques années auparavant par de petites révoltes mettant en jeu le corps, en particulier pour décorseter celui des filles – alors très surveillées pour leur « débauche » redoutée. » LECHAUX Bleuwenn et SOMMIER Isabelle, « Quand le « je » s'oppose au « nous » (et vice versa) », in FILLIEULE Olivier, BEROUD Sophie, MASCLET Camille et SOMMIER Isabelle (dir.), *Changer le Monde, changer sa vie*, *Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Actes Sud, Paris, 2018 p. 518

[258] Voir par exemple HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement*, op. cit. p. 11

[259] FERRY Luc et RENAUT Alain, *La pensée 68*, Gallimard, Paris, 1988

[260] « Il s'agit là de la visée postmoderne par excellence, selon laquelle chaque forme d'oppression peut servir de point de départ pour un mouvement autonome, vu qu'on ne reconnaît aucune structure d'ensemble et que, par conséquent, chaque catégorie de revendication peut tout aussi facilement que n'importe quelle autre, définir toute une Weltanshauung et tout un mouvement. » WALLIS Victor, « réflexions sur les nouveaux mouvements sociaux aux Etats-Unis », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne*, op. cit. p. 167

Luttes holistes et déductives Mais les études sur cette décennie font également apparaître des luttes qui, sans être ni incompatibles ni complètement étanches aux premières, s'en distinguent néanmoins. En effet, face à la logique de libération exposée plus haut, se déploient des mouvements visant plutôt à régénérer les liens existants entre les différentes entités qui interagissent dans un système donné. Il s'agit, dans ce cas, non pas d'affirmer une identité opprimée et de contester les principes systémiques sur lesquels l'oppression repose mais, dans une logique plutôt descendante, déductive et holiste, de remettre en question tous les fondements de la société, qu'ils soient économiques[261], sociaux, environnementaux, et politiques, pour repenser et établir un vivre-ensemble plus compatible avec les aspirations supposées des entités qui la composent. Sa dimension contestataire va surtout se développer autour d'une radicalisation et d'une amplification de la critique du capitalisme, de la société industrielle, du développement effréné des technologies, du progrès, et du consumérisme[262], autant d'éléments considérés comme aliénants pour les êtres humains comme pour les animaux et l'environnement[263]. Cette contestation s'accompagne, elle aussi, d'une dimension protestataire, appelant à l'avènement d'un humanisme revisité. L'on peut trouver de telles entreprises dans les écrits d'auteurs tels qu'Emmanuel Levinas[264] ou Hans Jonas[265]. Il s'agit en effet, dans les deux cas, de faire état d'une crise de l'humanisme afin de poser les fondements d'une certaine limitation de l'action humaine, en substituant à la logique du sujet autonome la vision d'un sujet vulnérable et responsable.

Or, on trouve cette tendance dans les mobilisations des années 70, notamment celles qui émergent autour de thématiques et problématiques antimilitaristes, écologistes, anti-impérialistes, anticolonialistes, altermondialistes. A l'échelle individuelle, cette idée peut

[261] L'économiste allemand Ernst Friedrich Schumacher et son ouvrage, *Small is beautiful*, best-seller mondial publié en 1973, s'inscrivent dans cette tendance, puisqu'il s'oppose au système capitaliste et à la mondialisation, et prône une économie inspirée de principes bouddhistes. SCHUMACHER Ernst Friedrich, *Small is beautiful. A Study of Economics as if People Mattered*, (Blond & Briggs,1973), Vintage, 2011, pp. 38 et suivantes

[262] Jean Baudrillard par exemple, publiera en 1970 un ouvrage explorant l'hypothèse selon laquelle, à l'instar de la révolution copernicienne, l'homme ne serait désormais plus maître des objets, mais au contraire, les objets le définiraient comme sujet. BAUDRILLARD Jean, *La Société de Consommation*, Gallimard, Paris, 1970.

[263] On doit à cet égard également mentionner un auteur assez central comme Ivan Illich, qui publiera en 1973 une acerbe critique de la société industrielle, productiviste, technocratique, dans un ouvrage phare intitulé *La Convivialité*. Prenant pour principes cardinaux de son argumentation la survie, l'équité et l'autonomie créatrice, l'auteur défend l'idée d'une société dite « conviviale » qui passe nécessairement par une « acceptation des bornes multidimensionnelles » et donc par une forme d'autolimitation. ILLICH Ivan, *La Convivialité* (Tools for conviviality, Harper and Row, New York, 1973), Editions du Seuil, Paris, 1973

[264] LEVINAS Emmanuel, *Humanisme de l'autre Homme* (1972, Fata Morgana, Paris), Éditions LGF, Paris, 1987

[265] JONAS Hans, *Le Principe Responsabilité* (*Das Prinzip Verantwortung*, Insel Verlag, Frankfurt a. M., 1979], Flammarion, Paris, 2013

prendre la forme du recours à des médecines douces, à l'alimentation naturelle, s'accompagnant parfois d'une forme de mysticisme qui peut impliquer une dimension psychédélique et psychotropique, et intègre un rapport particulier, empreint de chamanisme ou d'animisme, aux animaux[266], à l'instar des mouvements hippie, Rainbow, et du New Age, qui feront émerger une véritable contre-culture. Cette quête d'un Soi renouvelé s'accompagne fréquemment d'une adhésion à certaines spiritualités, dont orientales, bouddhistes, et yogiques[267]. Cela passe, à l'échelle collective, par l'aspiration des jeunes à des modes de vie alternatifs, au sein de communautés censées les rapprocher de la terre et les éloigner d'un système considéré comme aliénant, ce qui explique notamment un regain d'intérêt pour les peuples primitifs dans cette critique du progrès, et l'entreprise de re-spiritualisation du rapport à la nature[268] qui l'accompagne parfois, et que l'on retrouve chez les militants écologistes du XXème siècle.

Conclusion de la Section 1 :

Deux tendances se dégagent donc, et confirment la dualité magistralement synthétisée par Edgar Morin en 1978[269]. La distinction présentée, qui semble fondée sans être pour autant étanche[270], trouve un écho au sein de la cause animale. Bien sûr, nous nous garderons de céder aux raccourcis intellectuels simplistes. Mais nous allons voir que ce double mouvement observé dans l'évolution des mobilisations dans les années 70 semble se

[266] Sur le rapport animiste et chamanique à l'animal qui émerge dans les années 1970, voir le travail de l'ethnologue CASTANEDA Carlos, *Le Voyage à Ixtlan,* [*Journey to Ixtlan, The Lessons of Don Juan*, 1972] (trad. Marcel Kahn) Éditions Gallimard, Paris, 1974, pp. 124-127

[267] CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* op. cit. p.428-429

[268] Voir sur ce point l'analyse de CHANSIGAUD Valérie dans *Les Combats pour la Nature, de La protection de la Nature au progrès social,* Libella, Paris, 2018, p. 89

[269] « Au cours des années 70, voici que font irruption en France des thèmes et des acteurs venus de Californie. Là-bas avait jailli une sorte de révolution culturelle juvénile, portant en elle une revendication à la fois libertaire et communautaire, existentielle et sociale. Dans le jaillissement de ce geyser culturel, le modèle dominant de l'Américain blanc, adulte, mâle, protestant, se disloquait au profit d'un pluralisme ouvert où le jeune, la femme, l'homosexuel, l'Indien, proclamaient, dans leur exigence d'égalité, leur différence et non leur identification. Là-bas, un néo-naturisme prenait forme cosmique, religieuse, puis soudain se cristallisait en conscience écologique. » MORIN Edgar, « Mais », *Le Monde*, 1978, in MORIN Edgar, LEFORT Claude et CASTORIADIS Cornelius, *Mai 68, La Brèche*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2008, p. 211

[270] D'une part, il faut peut-être se les figurer comme conjointes, et non comme parallèles. En effet, des ponts se sont construits entre les deux. Le camp antimilitariste, écologiste, et féministe du Larzac en France en est un exemple. La naissance de l'écoféminisme en est un autre. Mais ces points de contact confirment plus qu'ils n'invalident notre argumentation, nous y reviendrons. D'autre part, et d'un point de vue plus substantiel, les deux approches ont en commun le fait d'adopter une position et une pensée radicale. En effet, dans les deux cas, il s'agit quand même de repenser le rapport de soi au système, et de remettre en question jusqu'aux fondements de ce dernier. Ainsi, si la dynamique est inversée, la radicalité, au sens étymologique, elle, est la même.

répercuter dans la défense de la cause animale, ou peut-être, plus modestement, conférer à cette évolution à éclairage différent.

SECTION 2 : Fondations

La mobilisation en faveur des animaux va connaître, dans les années 1970, un tournant, qui sera illustré et consacré par l'adoption, en 1979, d'une Déclaration Universelle des Droits des Animaux, un texte solennel et radical, bien que sans portée juridique[271]. Ce texte marque une double rupture puisque, d'une part, il ne s'agit plus uniquement de « protéger » les animaux, mais de leur reconnaître des droits et, d'autre part, qu'il ne s'agit plus de défendre tel ou tel animal, mais l'animalité dans son ensemble. C'est donc bien le rapport de domestication, d'exploitation et de domination de l'humanité à l'animalité qui est ici questionné, plus uniquement dans ses conséquences, mais aussi dans ses fondements. Or, c'est la posture anthropocentriste qui, faisant de l'animal un bien, une chose, un moyen au service des fins humaines, a été désignée comme la cause du traitement qui leur est réservé aujourd'hui, voire le levier théorique permettant leur exploitation[272].

Mais comment remettre en question l'anthropocentrisme, l'idée selon laquelle les animaux ne seraient qu'une ressource à la disposition des hommes et ne disposeraient donc que d'une valeur instrumentale[273], idée façonnée, pétrie et consolidée de manière quasi-consensuelle dans les sociétés occidentales par la plupart des écrits religieux[274] et la tradition

[271] Ce texte, d'abord adopté par la Ligue Internationale des Droits de l'Animal à Londres, puis solennellement proclamé le 15 octobre 1978 à la maison de l'Unesco à Paris avant d'être révisé en 1990, expose des principes déclinés en dix articles, qui revendiquent par exemple la reconnaissance de la personnalité juridique des animaux, le respect de toute vie animale, l'interdiction de tout traitement cruel et l'obligation de les tuer de manière décente, la liberté des animaux sauvages, l'interdiction des tests sur les animaux ainsi que de tout acte entraînant la mort d'un animal sans nécessité, ou encore et enfin la représentation des animaux en politique. Déclaration Universelle des droits de l'animal, reproduite intégralement à l'annexe 1 de l'article de Babadji Ramdane. RAMDANE Babadji, « L'animal et le droit : à propos de la Déclaration universelle des droits de l'animal » *Revue Juridique de l'Environnement*, n°1, 1999, p. 19-22

[272] Cette idée d'une instrumentalisation de la philosophie dans le but de permettre aux hommes d'exploiter les animaux est rarement analysée. Elle est pourtant relevée sur un autre terrain, celui de l'esclavage. Pierre Jouventin par exemple, dans le sillage de Lévi-Strauss, montre le parallèle entre, d'une part, la controverse de Valladolid et l'esclavage des noirs, et d'autre part l'exploitation des animaux, qui repose selon lui sur le même procédé philosophique et religieux : « pour que l'esclavage perdure, on a besoin que les Noirs n'aient pas d'âme. » Voir JOUVENTIN Pierre, LATOUCHE Serge, PAQUOT Thierry, *Pour une écologie du Vivant. Regards croisés sur l'effondrement en cours*, Éditions Libre & Solidaire, Paris, 2019, p. 71

[273] Pour ces éléments de définition, voir PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste*, op. cit., p. 23 et p. 100

[274] Il est un ouvrage qui expose de manière convaincante l'influence des religions monothéistes sur la crise écologique et le rapport à l'animal, et propose donc des pistes de réflexion situées sur le terrain de la spiritualité. Voir BOURG Dominique et ROCH Philippe (éd.), *Crise écologique, crise des valeurs ? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*, Éditions Labor et Fides, Genève, 2010

philosophique ? A la différence d'Allain Bougrain-Dubourg[275], notre hypothèse est que les deux ordres de revendications qui émergent dans les années 1970 ont peut-être eu un impact plus important que ne le laisse penser cet auteur, non sur l'ensemble des populations occidentales, mais au moins sur la mobilisation en faveur de l'animal. Pour reprendre les catégories forgées dans nos précédents développements, c'est dans une logique inductive et émancipatoire que naissent, d'une part, l'antispécisme et le mouvement de libération animale (Paragraphe 1), et dans une logique déductive et holiste que se structurent l'écocentrisme et la Deep-Ecology d'autre part (paragraphe 2), dualité brièvement mentionnée par Marianne Celka[276] et synthétiquement abordée par Jean-Yves Goffi[277].

Paragraphe 1 : Antispécisme et mouvement de libération animale

Les années 70 ont vu naître l'éthique animale. Cette discipline a en quelque sorte pris le relais des réflexions antérieures qui visaient à repenser le statut de l'animal tel qu'il avait été posé depuis les philosophes des Lumières, et est devenue une discipline à part entière de la philosophie, notamment et surtout dans les pays anglo-saxons. La différence fondamentale qui la sépare de la plupart de ses aînées est double. Elle repose, d'une part, sur le fait que l'éthique animale aborde la question du rapport entre l'homme et les animaux de manière globale, et d'autre part sur le fait de considérer les animaux individuellement. Cela signifie qu'elle ne s'attache plus à questionner tel ou tel comportement ou activité humaine au regard de la souffrance engendrée pour l'animal, mais vise plutôt à remettre en question le statut moral de l'animal, et à déduire de ce renversement une évolution des représentations et des traitements de l'animal. Une précaution s'impose d'emblée. Depuis les années 1970, les ramifications internes de l'éthique animale n'ont cessé de se développer, faisant aujourd'hui de cette discipline une nébuleuse qui mériterait de constituer un sujet de thèse à elle seule. Notre propos sera donc moins d'explorer toutes les nuances du courant que d'en dégager les plus importantes et, - surtout - de voir dans quelle mesure elles ont influencé l'évolution de la cause animale, puisque c'est aussi à cette période que de nouvelles attentes militantes se font sentir, plus radicales et moins élitistes, chez certains jeunes engagés anglo-saxons

[275] « La révolution socioculturelle des années 1960-1970, invitant au pacifisme, à la libération sexuelle, à la communion avec la nature ou à l'ouverture vers l'autre, aurait pu entraîner dans sa mouvance une reconsidération de notre relation à l'animal. Il n'en fut rien. » BOUGRAIN-DUBOURG Allain, *Lettre des animaux à ceux qui les prennent pour des bêtes*, Les Échappés, Paris, 2018, pp. 11-12

[276] CELKA Marianne, "Le World Wild Web et L'animalisme Radical.", op.cit., p. 116.

[277] GOFFI Jean-Yves, *Le Philosophe et ses Animaux. Du Statut Éthique de l'Animal*, Éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1994, p. 233-273

prônant l'action directe et une végétalisation de l'alimentation[278]. La remise en question de l'anthropocentrisme est en quelque sorte accouchée par des philosophes qui s'emparent de la question (A) et appropriée ensuite par des militants, provoquant un profond renouvellement des répertoires d'actions et du lexique de la cause animale (B).

A- Les philosophes maïeuticiens

Peter Singer. L'éthique animale est un champ d'étude dont on perçoit les prémisses à la fin du XIXème siècle[279]. Sa genèse est néanmoins souvent assimilée à la publication, en 1975 et par un professeur de bioéthique australien, Peter Singer, d'un ouvrage désormais traduit en quinze langues : *Animal Liberation*[280]. Tantôt considérée comme un danger, tantôt présentée comme « très logique et modérée »[281], sa pensée est mise au service d'un objectif simple : induire chez son lecteur un changement de regard sur les pratiques impliquant l'exploitation des animaux[282]. Son argument, hérité d'une tradition utilitariste et fortement influencé par Jeremy Bentham et John Stuart Mill, est presque entièrement développé et contenu dans le premier chapitre de l'ouvrage, et consiste dans le fait de prôner l'application d'un principe d' « égale considération des intérêts »[283] à tous les êtres sensibles, c'est-à-dire humains, et non-humains. En effet, dans le sillage de Jeremy Bentham[284], les critères de considération morale tels que la raison, la conscience, l'âme, ou le langage, qui ont, depuis toujours, coïncidé avec le « propre de l'homme », ne sont pas – ou plus -, pour Singer, pertinents. Seule la sensibilité l'est. Un être qui ressent le plaisir et la douleur a, *de facto*, des

[278] CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., pp. 35-36
[279] Le terme anglais d'« animal ethics » apparait dès 1892 dans un ouvrage d'Herbert Spencer, *The Principle of Ethics*, accordant à l'éthique animale un chapitre entier. Mentionné par Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, un des spécialistes français de l'éthique animale, dans son ouvrage JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Ethique Animale* [2008], PUF, Paris, 2012, p.5
[280] Voir NEUMANN Jean-Marc, « Préface – Vers une révolution morale inédite pour l'homme », in PELE Marie et SUEUR Cédric (dir.), *Questions d'actualité en éthique animale*, L'Harmattan, Paris, 2017, p. 9
[281] Voir notamment CHAPOUTIER Georges, *Au bon vouloir de l'homme, l'animal*, op.cit., p. 63
[282] SINGER Peter, *Libération Animale* [Animal Libération, 1975], trad. L. Rousselle, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2012, p. 60.
[283] *Ibid.*, p.65
[284] « Le jour viendra peut-être où il sera possible au reste de la création animale d'acquérir ces droits qui n'auraient jamais pu lui être refusés sinon par la main de la tyrannie. Les Français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'est nullement une raison pour laquelle un être humain devrait être abandonné sans recours au caprice d'un tourmenteur. Il est possible qu'on reconnaisse un jour que le nombre de jambes, la pilosité de la peau, ou la terminaison de l'os sacrum, sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner un être sensible au même destin. Quel autre [critère] devrait tracer la ligne infranchissable ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de discourir ? Mais un cheval ou un chien adulte est, au-delà de toute comparaison, un animal plus raisonnable, mais aussi plus susceptible de relations sociales <conversable>, qu'un nourrisson d'un jour ou d'une semaine, ou même d'un mois. Mais supposons que la situation ait été différente, qu'en résulterait-il ? La question n'est pas « peuvent-ils raisonner ? », ni « peuvent-ils parler ? », mais « peuvent-ils souffrir ? » ». BENTHAM Jeremy, *Introduction aux principes de morale et de législation*, [*An Introduction to Principles of Morals and Legislation*, 1780] (trad. Estiva Reus), Vrin, Paris, 2011, p. 324-325.

intérêts qui doivent être reconnus, protégés, et pris en compte. Peter Singer déplie, dans la suite du livre, les conséquences du principe exposé sur les deux utilisations des animaux qui lui semblent à la fois les plus génératrices de souffrances, et les moins contestées : celles liées à la consommation de produits d'origine animale et celles liées à la recherche scientifique. Il conclut en revenant sur ce qui constitue selon lui les fondements du spécisme et, par extension, de la domination de l'homme sur les animaux, ainsi que par une forme de réponse synthétique aux objections qui peuvent être faites aux théories antispécistes.

L'immense succès de cet ouvrage ainsi que la solidité de l'argumentation de Peter Singer, souvent dissimulée derrière un style provocateur, ont contribué à accréditer l'idée selon laquelle il serait le fondateur de l'antispécisme. Si c'est à Richard Ryder que nous devons les notions de spécisme et d'antispécisme, trois ans avant la publication d'*Animal Liberation*[285], c'est Peter Singer qui les a formulées de la manière la plus construite et la plus percutante. Le professeur de bioéthique définit le spécisme comme un « préjugé ou une attitude de parti pris en faveur des intérêts des membres de sa propre espèce et à l'encontre des intérêts des membres des autres espèces »[286]. Par opposition, l'antispécisme vise à contester le fait que l'appartenance à telle ou telle espèce soit le critère de considération morale, juridique et politique pertinent. L'antispécisme devient donc, dans la pensée singerienne, l'application du principe d'égale considération des intérêts (non d'égalité de traitement[287]) à tous les animaux, humains comme non humains.

---

[285] R. Ryder a diffusé, en 1970, un manifeste contre l'expérimentation animale intitulé « Speciesism ». RYDER Richard, « Speciesism Again: the original leaflet » *Critical Society*, Issue 2, Spring 2010.

[286] SINGER Peter, *Libération Animale*, op. cit. p. 73

[287] Cela ne signifie pas, bien qu'on ait souvent tenté de faire dire cela aux développements de Peter Singer, que les animaux doivent bénéficier du même traitement que les êtres humains. L'auteur clarifie dès les premières pages sa position sur ce point. Il écrit : « Le principe fondamental d'égalité n'exige pas l'égalité ou l'identité de traitement ; il exige l'égalité de considération. Une considération égale pour des êtres différents peut mener à un traitement différent et à des droits différents. ». (*Ibid*., p.67) Il ne considère *a fortiori* pas non plus que la vie d'un être humain égale la vie d'un animal : « Il n'est pas arbitraire de soutenir que la vie d'un être possédant une conscience de soi, capable de penser abstraitement, d'élaborer des projets d'avenir, de communiquer de façon complexe, et ainsi de suite, a plus de valeur que celle d'un être qui n'a pas ces capacités. (…) Cela signifiera en général que s'il nous faut choisir entre la vie d'un être humain et celle d'un autre animal nous devons sauver celle de l'humain. » (*Ibid.*, p.94-95). Bien que l'auteur soit extrêmement clair sur ces deux points, ces passages ont fait l'objet de caricatures parfois grossières, notamment de la part de philosophes français. A titre d'exemples, Francis Wolff assimile allègrement « égale considération des intérêts » et égalité de traitement. Il écrit, au sujet du principe d'égale considération des intérêts tel qu'il est développé par Peter Singer : « La nouvelle utopie affirme donc : nous ne devons pas discriminer les animaux en fonction de leur espèce, pas plus que nous ne devons discriminer les humains selon leur race ou leur sexe. Et puisqu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'homme et les autres animaux, il n'y a pas de raison de différencier moralement les humains des animaux. (…) Ils doivent donc bénéficier de mêmes attentions. » (Voir WOLFF Francis, *Trois Utopies Contemporaines*, op.cit., p.77). De la même manière, Jean-François Braunstein, quant à lui, n'aborde la philosophie singerienne que sur le thème de la « zoophilie éthique » supposée de Peter Singer, auquel il consacre d'ailleurs un chapitre entier. L'auteur base sa critique sur un article de Peter Singer qui constitue en fait une note de lecture d'un ouvrage consacré à la zoophilie, - disponible en français à l'adresse

C'est en cela que la pensée de Peter Singer peut s'inscrire dans cette tendance au rejet de la domination, qui est typique des années 1970. Semblant vouloir tuer dans l'œuf les moqueries dont son entreprise - le développement d'une argumentation en faveur de la libération animale – pourrait faire l'objet, l'auteur place l'antispécisme, non sans un certain humour, dans le sillage des « autres mouvements de libération », dès les premières lignes de son ouvrage[288], et utilise d'ailleurs les railleries dont les débuts du féminisme ont pu être victimes au service de sa légitimation[289]. Il poursuit en présentant l'antispécisme comme le prolongement des luttes contre le racisme et le sexisme[290], argument que l'on retrouve aujourd'hui dans la pensée de bon nombre de militants, qu'ils se placent sur les terrains intellectuels ou associatifs[291]. La « libération » des animaux d'un système, philosophique, moral, économique, scientifique, politique, et institutionnel peut de ce point de vue s'inscrire - c'est du moins clairement non seulement la volonté de l'auteur mais aussi le sens de certaines de ses interprétations[292] – dans la perspective plus large d'une libération de tous les êtres opprimés, mais elle vise comme adversaire un système qui n'est, dans ce cas, ni le patriarcat, ni le capitalisme, ni des préjugés racistes, mais la vision d'un anthropocentrisme considéré comme archaïque et sans fondement.

A cette pensée singerienne fondatrice, conséquentialiste et utilitariste, s'ajoute ensuite une proposition théorique alternative, elle aussi antispéciste, mais déontologique, sous la plume de Tom Regan.

---

suivante : https://www.cahiers-antispecistes.org/amour-bestial-heavy-petting/ - qu'il décrit comme un « plaidoyer de Peter Singer en faveur de la zoophilie ». (Voir BRAUNSTEIN Jean - François, *La philosophie devenue folle*, op.cit., p.217-218)

[288] « La « libération animale » peut sonner plus comme une parodie des autres mouvements de libération que comme le nom d'un objectif. » SINGER Peter, *Libération animale*, op. cit., p. 65

[289] « Quand Mary Wollstonecraft, un précurseur des féministes d'aujourd'hui, publia en 1792 sa Vindication of the Rights of Women, beaucoup considérèrent les vues qu'elle y développait comme absurdes, et peu après, on vit circuler une publication anonyme intitulée A Vindication of the Rights of Brutes. » *Ibid.,* p.65-66

[290] *Ibid.* p. 73

[291] Les exemples sont extrêmement nombreux. Nous pourrions mentionner deux femmes, qui se placent sur les deux terrains évoqués. La première est Méryl Pinque, écrivaine et porte-paroles de l'association Vegan.fr. Elle écrit : « De même que les Blancs ont pu s'affirmer supérieurs aux Noirs (racisme) et les hommes aux femmes (sexisme), les humains dans leur ensemble se considèrent supérieurs aux autres animaux (…) » Voir PINQUE Méryl, « Ce que tu fais au plus petit des bigorneaux… » préface de PINQUE Méryl (dir.), *Bêtes Humaines ? Pour une révolution végane*, Éditions Autrement, Paris, 2015, p. 16. Nous pouvons également mentionner la très médiatique militante Solveig Hallouin, qui avance la notion hybride de « femellisme », enjoignant les féministes à être animalistes, et vice versa. Voir un des textes qu'elle a rédigés à ce sujet sur le site de son association Boucherie Abolition : https://boucherie-abolition.com/2020/09/15/le-femellisme-ou-lapocalypse-pour-un-reensauvagement-du-monde/ (consulté le 1er novembre 2020)

[292] Sur ce point, voir par exemple SEGAL Jérôme, *Dix Questions sur l'Antispécisme. Comprendre la Cause Animale*, Éditions Libertalia, Montreuil, 2021, p. 24

Tom Regan. Tom Regan a publié, en 1983, un ouvrage faisant désormais figure de référence au sein de la cause animale, et intitulé dans sa version originale *The Case For Animal Rights*, traduit en Français par *Les Droits des Animaux*[293]. L'auteur ne situe pas sa pensée dans le sillage de l'utilitarisme, contrairement à Peter Singer, à qui il reproche de faire des animaux de simples « réceptacles » d'intérêts, et de nier ainsi leur individualité. Souhaitant établir leur subjectivité comme base d'une « valeur inhérente », il s'attache plutôt à remettre en cause les fondements et principes de la morale kantienne, tout en en conservant le mode de raisonnement. En effet, rappelons que nous devons au philosophe de Königsberg, l'élaboration d'un solide concept de dignité. Se basant sur les caractéristiques de l'espèce humaine, Kant pose à cet effet des critères d'élection, qui sont la raison[294], l'autonomie[295] et la liberté[296]. Ces éléments vont permettre à l'homme de conquérir sa dignité en se départant de la nature, d'en devenir la *fin*, et de s'élever ainsi au-dessus de l'animalité[297], confinée quant à elle au statut de *moyen*[298]. De cela découle, dans la philosophie kantienne, la nécessité de traiter l'humanité, « dans ta personne et dans celle d'autrui toujours en même temps comme une fin, jamais simplement comme un moyen »[299], sans encourager toutefois les mauvais traitements à l'égard des animaux, qui sont considérés comme un analogon de l'humanité, justifiant le respect de devoirs indirects – et non directs - à leur égard, ces derniers étant en fait des devoirs à l'égard de l'humanité elle-même[300]. Or, l'approche de

[293] REGAN Tom, *Les Droits des Animaux*, [*The Case for Animal Rights*, 1983, University of California Press], trad. Utria Enrique, Hermann Editeurs, Paris, 2012

[294] « L'être humain, et en général tout être raisonnable, existe comme fin en soi, et non pas simplement comme moyen pour l'usage que pourrait en faire, à son gré, telle ou telle volonté. » KANT Emmanuel, *Métaphysique des mœurs, Fondation*, Deuxième section, trad. Alain Renaut, 1994, Flammarion, Paris, p. 107

[295] Selon Kant, grâce à la raison, l'homme « n'obéit à nulle loi, si ce n'est celle qu'il instaure en même temps lui-même ». *Ibid.* p. 116

[296] « L'indépendance à l'égard des causes déterminantes du monde sensible, c'est la liberté, à laquelle est liée le concept d'autonomie, et donc le principe universel de la moralité qui idéalement sert de fondement à toutes les actions des êtres raisonnables. » *Ibid.* p. 135

[297] « La nature a voulu que l'homme tire entièrement de lui-même tout ce qui dépasse l'ordonnance mécanique de son existence animale (…). La nature, en effet, ne fait rien de superflu et elle n'est pas prodigue dans l'usage des moyens pour atteindre ses fins. En donnant à l'homme la raison et la liberté du vouloir qui se fonde sur elle, elle indiqua déjà clairement son dessein en ce qui concerne la dotation de l'homme. » KANT Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique,* trad. Luc Ferry, Poche, Paris, 2009, p.12

[298] « Le quatrième et dernier progrès que fit la raison, achevant d'élever l'homme tout à fait au-dessus de la société animale, ce fut qu'il comprit (obscurément encore) qu'il était proprement la fin de la nature (…) il découvrit un privilège qu'il avait en raison de sa nature, sur tous les animaux. Et il cessa désormais de les considérer comme ses compagnons dans la création, pour les regarder comme des moyens et des instruments mis à la disposition de sa volonté en vue d'atteindre les desseins qu'il se propose. » KANT Emmanuel, « Conjectures sur le début de l'histoire humaine » (1775), in *Philosophie de l'histoire*, trad. S. Piobetta, Paris Denoël, 1987, p. 116-117

[299] KANT Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, op. cit., p. 105

[300] « Les devoirs que nous avons envers les animaux ne sont que des devoirs indirects envers l'humanité. Les animaux sont un analogon de l'humanité ; en observant nos devoirs envers les animaux, pour tout ce qui entretient quelque analogie avec la nature humaine, nous observons en fait (indirectement) nos devoirs envers

Tom Regan s'inscrit, malgré elle, dans le sillage kantien. En effet, ce dernier reproche, de manière un peu rapide, au philosophe allemand de n'avoir pas su fonder la dignité des êtres non-autonomes, tels que les enfants et les personnes handicapées[301]. C'est pourquoi il s'attache à définir un autre critère sur lequel fonder le statut moral d'un être, et le trouve dans le fait d'être « sujet-d'une-vie »[302], qualité s'appliquant aussi aux animaux, et suffisante selon lui pour établir l'existence de ce que l'auteur appelle une « valeur inhérente », c'est-à-dire une valeur indépendante de l'utilisation qui peut être faite d'eux. Il pose ensuite une distinction entre les agents moraux, qui sont aptes à supporter des droits et devoirs, et les patients moraux, qui sont quant à eux exempts de devoir, mais néanmoins bénéficiaires de droits[303].

Tom Regan et Peter Singer ont théorisé la défense des animaux de manière à saper toute possibilité de les exploiter. Cette approche est radicale en ce qu'elle s'attaque au principe même de l'exploitation, non seulement sans distinction liée à l'espèce, mais aussi sans considération des dommages éventuels pour l'espèce humaine, et donc hors de tout intérêt humain. L'objectif de ces deux auteurs est ainsi de poser les fondements d'un système moral incluant l'animalité dans le champ de considération morale, et non de simplement tenter de légitimer la protection de telle espèce menacée, ou de mettre fin à une situation particulière de cruauté.

C'est par leur objectif commun comme par leurs positions divergentes, qu'ils ont posé les fondations d'une nouvelle discipline, l'éthique animale, qui n'a cessé de se développer dans les décennies ultérieures et a su acquérir une envergure internationale[304].

---

l'humanité. » KANT Emmanuel, *Anthropologie considérée au point de vue pragmatique ou de l'utilité*, trad. Joseph Tissot, Librairie Ladrange, 1863, p. 244

[301] REGAN Tom, *Les Droits des Animaux*, op. cit., p. 378

[302] *Ibid.* p. 479

[303] *Ibid.* p. 481

[304] En effet, dans les grands noms qui viendront enrichir ce champ d'étude, nous pouvons mentionner ici, sans développer leurs positions respectives, la philosophe britannique Mary Midgley qui s'attache, dès 1983, dans un ouvrage intitulé *Animals and why they matter*, à déconstruire et détruire les « barrières dressées par notre tradition contre le souci de l'animal » (Traduit par nos soins. MIDGLEY Mary, *Animals and why they matter*, The University of Georgia Press, Athens, 1983, p. 144). Martha Nussbaum propose quant à elle, dans le prolongement des réflexions d'Amartya Sen, une éthique animale fondée sur les capabilités des animaux. Elle se distingue donc de Tom Regan et de Peter Singer non par sa volonté de défendre l'idée d'une réelle considération morale des animaux, de tous les animaux, mais par une conception spéciste, puisque dépendante des caractéristiques propres à chaque espèce (Voir NUSSBAUM Martha, « Par-delà la « compassion » et l' « humanité », justice pour les animaux non-humains » in AFEISSA Hicham et JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Philosophie Animale, Différence, responsabilité, et communauté*, Vrin, Paris, 2015, p. 223-268). Nous ne pouvons manquer de mentionner également le juriste américain Gary Francione, qui prolonge, et radicalise la pensée de ses prédécesseurs, dans son ouvrage phare : *Introduction aux droits des animaux*. L'auteur y développe la notion de schizophrénie morale, définie comme la « profonde disparité entre ce que nous disons penser au sujet des animaux et la manière dont nous les traitons concrètement » (FRANCIONE

Mais leur apport tient également à l'influence que leurs théories ont eue sur les mobilisations qui se sont structurées à partir des années 1970, et qui visent désormais moins la compassion que la justice envers les animaux[305]. La radicalité de leurs arguments et objectifs a contribué non seulement à une radicalisation des revendications portées par les militants, à une plus grande violence dans les répertoires d'action, mais aussi à un renouvellement du discours de la cause animale, désormais enrichi d'un vocable nouveau, notamment dans les pays anglo-saxons. L'on y parlera clairement, désormais, de « mouvement pour les droits des animaux » (animal rights movement) ou de « front de libération animale » (Animal Liberation Front), ces deux tendances paraissant être les deux faces d'une même posture, l'antispécisme étant le fondement éthique invoqué, la libération animale étant la fin espérée, et les droits des animaux étant l'arme conceptuelle mobilisée. Leurs écrits ont dans une certaine mesure permis à une certaine partie de la cause animale, antispéciste, de naître de cette dernière. Le fait de lui offrir un répertoire d'actions et de revendications attractif, alors même que la majorité des militants n'a probablement véritablement lu ni Peter Singer, ni Tom Regan[306], a permis la naissance d'un nouveau mouvement, évidemment lié aux précédents, mais néanmoins distinct et dont le futur reste à construire.

B- Un nouveau militantisme

Ce que l'on observe d'abord, c'est un double mouvement d'élargissement et de polarisation des champs d'action de la cause animale. Celle qui se centrait auparavant plutôt sur des domaines bien particuliers, tels que la vivisection ou la protection des animaux de compagnie, s'attaque désormais à toutes les activités impliquant l'exploitation des animaux. Se développent notamment des associations telles que People For Ethical Treatment of Animals (PETA), dont le nom n'est sûrement pas anodin, qui sera créée en 1980 par Alex Pacheco et Ingrid Newkirk. Si son action est, à l'origine, centrée sur les conditions de vie des singes de laboratoire, elle s'élargira rapidement jusqu'à adopter la ligne de conduite et de revendications extrêmement large : « Les animaux ne nous appartiennent pas, ni pour les expérimentations, ni pour la nourriture, ni pour les vêtements, ni pour le divertissement, ni

Gary L., *Introduction aux droits des animaux*, (*Introduction to Animal Rights : your child or the dog ?*, Temple University Press, Philadelphia 2010) trad. Laure Gall, Editions l'Age d'Homme, Lausanne, 2015, p.12)

[305] GARNER Robert, *Animals, politics, and morality*, (1993), Manchester University Press, Manchester, 2004, p. 4

[306] *Ibid.*, p. 78

pour aucune autre utilisation abusive »[307]. L'association prône logiquement l'adoption d'un mode de vie végan, c'est-à-dire excluant toute forme de produits ou d'activités contribuant à l'exploitation des animaux. Il en va d'ailleurs de même pour la Humane Society of United States, qui a embrassé la philosophie des droits des animaux dès les années 1980[308], ainsi que pour l'association française One Voice[309]. Cela révèle que désormais, pour une partie des militants, il ne s'agit plus de contester telle ou telle activité particulièrement génératrice de souffrance et/ou ne remettant pas en cause l'intérêt humain concerné, mais bel et bien de remettre en question, par l'antispécisme, l'exploitation sous toutes ses formes, en vue d'une « libération animale », et au nom des « droits des animaux ».

L'adoption par plusieurs d'une position d'inspiration antispéciste, fondée sur les – supposés – « droits des animaux »[310], a contribué à une entreprise de disqualification des mobilisations plutôt axées sur le bien-être animal. Accusées à la fois d'être l'expression d'un orgueil humaniste, voire d'une forme de patronage, et de prolonger (puisqu'elles ne la remettent pas en cause) l'exploitation des animaux, les revendications et actions de ces dernières se voient fréquemment dénigrées par les militants les plus radicaux[311]. De cette scission naîtra la division bien connue en éthique animale[312] entre les welfaristes, défenseurs réformistes du bien-être animal, et les abolitionnistes, partisans révolutionnaires de la fin de toute exploitation, sur laquelle nous reviendrons[313].

---

[307] Traduction par nos soins du slogan de PETA : « Animals are not ours, to experiment on, eat, wear, use for entertainment, or abuse in any other way. » Voir la page d'accueil du site de l'association à cette adresse : https://www.peta.org/ (consultée le 7 mai 2020)

[308] OLIVER Daniel T., *Animal Rights, The inhumane crusade*, (1999) Merrill Press, Washington, 2010, p. 113

[309] Cette association, créée en 1995, a pour parrain Théodore Monod. Si son discours mentionne la protection de la planète, les actions menées s'inscrivent plus spécifiquement sur la lutte contre l'exploitation animale. Voir l'onglet « histoire » de leur site internet : https://one-voice.fr/fr/one-voice/lhistoire/lhistoire-copie.html

[310] Il s'agit là bien sûr d'une posture non seulement morale (et non juridique) mais militante (et non scientifique). En effet, les animaux n'étant, dans aucun système juridique, des personnes, ils ne disposent évidemment de droits. Sur ce point, voir le rappel opéré sur cette question par Christel Simler. BELLUT Caroline et al., « Droit de l'individu ou droit de l'espèce », in PELE Marie et SUEUR Cédric (dir.), *Questions d'actualité en éthique animale*, L'Harmattan, Paris, 2017, pp. 74-75

[311] OLIVER Daniel T., *Animal Rights, The inhumane crusade*, op. cit., p. 113-114

[312] Il y aurait d'une part les welfaristes, c'est-à-dire ceux qui, dans une approche plus traditionnelle, défendent une conception réformiste visant à l'amélioration des conditions de vie des animaux et à la condamnation des actes les plus cruels. Méprisant ces tentatives en ce qu'elles se limiteraient à non seulement accepter, mais également prolonger un schéma de domination, les abolitionnistes, d'autre part, espèrent une révolution, sous la forme d'un Grand Soir, et combattent les fondements et les conséquences de l'exploitation animale. Certains auteurs dégagent une troisième catégorie de militants animalistes, les néowelfaristes, voie médiane entre les deux premières, puisque cette dernière accepte les mesures améliorant le bien-être actuel des animaux en tant que processus incrémental vers une libération. JOSSE Melvin, *Militantisme, Politique et Droits des Animaux*, op. cit., p. 11

[313] Les sociologues James Jasper et Dorothy Nelkin adoptent quant à eux une classification proche, mais dont les divergences terminologiques révèlent quelques nuances remarquables en distinguant les welfaristes, qui ne visent qu'à éviter les formes de cruauté au nom de la compassion, et s'inscrivent en fait dans ce que nous avons présenté comme les prémisses de la cause animale, les pragmatiques, enclins aux compromis de court terme

L'ajout de cette couche radicale aux mobilisations en faveur de l'animal, outre le fait de changer le visage de la cause animale, en change également les répertoires d'action. Aux traditionnelles manifestations, campagnes de sensibilisation, et interpellations du politique que la cause animale, dans sa phase plus protectrice, avait pu développer, s'ajoutent des techniques nouvelles. On observe d'abord que la radicalisation des revendications entraîne la naissance de groupuscules au fonctionnement nouveau et qui, sans réelle structure ni réelle direction, gagnent une ampleur internationale. C'est notamment le cas du réseau Animal Liberation Front (ALF)[314]. Articulé en cellules assez autonomes, il est considéré comme terroriste aux Etats-Unis, en lien avec certaines actions telles que des menaces de bombes, ou des incursions dans des laboratoires visant à libérer les animaux qui s'y trouvent, et portant ainsi atteinte à la propriété privée. Pourtant, et *a priori* paradoxalement, le discours porté est celui de la non-violence. Cette apparente contradiction est néanmoins rapidement résolue. C'est au nom de la non-violence - comprise à l'égard des animaux comme des êtres humains - qu'ALF commet des actes de vandalisme, exprime des menaces, vole, et cause des dommages matériels pouvant s'élever à un million de dollars, sans toutefois ne jamais porter atteinte à l'intégrité physique des personnes humaines ou des animaux[315]. Ces groupes ne sont néanmoins pas sans lien (discret) avec des associations plus consensuelles dans les techniques employées, mais au discours tout aussi radical, comme PETA[316]. Ces nouvelles revendications et ce nouveau répertoire d'action entraînent une collaboration de plus en plus difficile entre associations radicales de défense des animaux et champ institutionnel. Si, au XIXème siècle, la protection des animaux était surtout l'attribut de milieux aisés, et de réseaux d'influence, elle est, à partir des années 1970, entrée dans une logique protestataire de lutte contre un système oppresseur. Elle a quitté les salons et investi la rue.

En parallèle de ces groupes, qui n'hésitent pas à recourir à des actions illégales et directes, se développent de nouvelles techniques de sensibilisation de l'opinion publique. Certaines associations vont notamment chercher à utiliser l'image d'un tiers au service de

---

et à une recherche de limitation de la souffrance des animaux et les fondamentalistes, partisans des droits des animaux, qui viseraient donc, par des actions directes et la désobéissance civile, à l'abolition de toute exploitation des animaux par l'homme. JASPER James et NELKIN Dorothy, *The Animal Rights Crusade, The Growth of a Moral Protest,* The Free Press, New-York, 1992, p. 178

[314]Fondée en 1972 au Royaume-Uni par Ronnie Lee et Cliff Goodman, la mouvance, née d'une transformation, assez symbolique, d'une association anti-chasse, puis militant contre les animaux de laboratoire, et alors nommée Band Of Mercy, sera rebaptisée ALF en 1976, et sera active aux Etats-Unis à partir des années 1980 OLIVER Daniel T., *Animal Rights, The Inhumane Crusade*, op. cit., p. 149

[315] *Ibid.*, p. 149-153

[316] Voir notamment la position plutôt bienveillante de PETA à l'égard d'ALF sur le site internet de l'association. URL: https://www.peta.org/about-peta/faq/whats-petas-position-on-the-animal-liberation-front-alf/

leur cause. A titre d'exemple, l'actrice Pamela Anderson pose en 1997 sur une affiche de PETA contre la fourrure. Brigitte Bardot, quant à elle, ira jusqu'à abandonner, en 1973, sa carrière d'artiste pour se consacrer à son engagement en faveur de la cause animale et crée, en 1986, une des plus grosses et des plus influentes associations françaises : la Fondation Brigitte Bardot. Mentionnons également les actions menées par Henry Spira[317], un activiste, syndicaliste et journaliste américano-belge dont l'engagement et le végétarisme ont été déclenchés par la lecture de Peter Singer[318], ce dernier ayant récemment rédigé sa biographie et systématisé son mode opératoire dans un ouvrage intitulé *Théorie du Tube de Dentifrice*[319]. Spira affirmait que c'est à la lecture d'un article de Peter Singer qu'il aurait eu une forme de révélation, et inscrivait cette cause dans le prolongement des autres combats de libération, la principale différence étant que les animaux ne peuvent se mobiliser eux-mêmes et que leur défense suppose donc une forme de représentation.

La première grande orientation que la défense systémique des animaux a prise à partir des années 1970 a donc consisté dans le fait de l'inscrire dans le prolongement d'autres luttes émancipatoires, et de proposer ainsi une forme d'élargissement de l'humanisme au règne animal. Il s'agissait alors de se fonder sur les caractéristiques des animaux (la sensibilité, la conscience) et de s'en servir pour contester un système fondé sur leur exploitation. De ce point de vue, l'antispécisme s'inscrit parfaitement dans la logique inductive développée plus haut. Cette évolution est devenue un instrument de légitimation du combat pour l'animal, autant que de diabolisation de leurs opposants[320]. Cette idée a trouvé pour support théorique

[317] L'activiste, syndicaliste, et journaliste américano-belge a en effet, après avoir fondé l'association Animal Rights International en 1974, dans une stratégie mêlant pression sur ses adversaires, sensibilisation du public, et valorisation de techniques alternatives, pu faire plier le Musée Américain D'Histoire Naturelle qui menait des expériences sur des chats en 1976, l'entreprise Revlon en 1980, qui avait recours à des tests de produits cosmétiques sur des lapins, et les fast-foods KFC et McDonalds, critiqués pour les méthodes d'élevage de leurs fournisseurs, à partir du début des années 1980.

[318] « J'ai compris que ce dont il parlait était ce pour quoi je me battais depuis toujours. En ce qui concerne la défense des plus vulnérables, exploités et dominés, les animaux étaient tout en bas de l'échelle. Et ils étaient incapables de se mobilier et se défendre. C'était donc à nous de le faire pour eux. » « Une vie, Henry Spira », reportage effectué par *Brut*, publiée le 07/09/2018, sur le site du média https://www.brut.media/fr/entertainment/une-vie-henry-spira-2900cf0f-e635-4164-83d9-c469adc531c2 (consulté le 17 mai 2020)

[319] SINGER Peter, *Théorie du Tube de Dentifrice*, [*Ethics into action : Henry Spira and the animal rights movement*, Rowman and Littlefield, 1998] (trad. Anatole Pons) Éditions Goutte d'Or, Paris, 2018

[320] On retrouve d'ailleurs une belle illustration de ce déplacement dans l'ouvrage du député européen écologiste Pascal Durand et du porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot Christophe Marié : « La continuité entre les combats politiques pour les humains et pour les animaux, c'est celle de la conquête des droits des individus, de la protection de leur intégrité et de leur émancipation. Quand nous parlons de protéger les animaux, aujourd'hui, ce que nous voulons dire, c'est que les animaux ont des droits. Tout simplement parce que les animaux comptent pour eux-mêmes, sauf peut-être pour ceux qui continuent de ne les voir que par le prisme de l'exploitation et du profit, qui les considèrent comme de vulgaires produits, dans une industrie agroalimentaire concentrationnaire, ou comme les objets d'un divertissement sanguinaire. » Voir DURAND

l'éthique animale, qui a avancé des notions comme « antispécisme », « droits des animaux » et « libération animale ». Kerstin Jacobsson et Jonas Lindblom, en tentant d'analyser la manière dont l'animalisme peut être considéré comme une « religion séculière », vont jusqu'à considérer que les « écrits fondateurs » de Peter Singer, Tom Regan et Gary Francione ont contribué à « codifier » le système de croyance animaliste[321]. En plus d'avoir replacé la cause animale sur le terrain des idées, avec notamment la naissance des *animal studies*, qui sont une interpénétration des mondes académiques et militants visant une amélioration de la condition animale[322], leur pensée a contribué au profond renouvellement des lexiques et répertoires d'action associatifs.

Paragraphe 2 : Ecocentrisme et Deep Ecology

Il semble que la défense des animaux n'ait pas trouvé un nouveau souffle que dans la naissance de l'antispécisme et du mouvement radical qui s'en est inspiré. Pour certains auteurs d'ailleurs, l'antispécisme souffre du même biais que la pensée humaniste anthropocentrée contre laquelle elle s'érige pourtant, et présenterait des risques du même ordre[323]. Le philosophe italien Emanuele Coccia écrit par exemple que « l'animalisme antispéciste n'est qu'un anthropocentrisme au darwinisme intériorisé : il a étendu le narcissisme humain au royaume animal »[324]. Or, nous l'allons démontrer, l'approche qui suit prend le parti inverse, en prônant, plutôt qu'un antispécisme, un spécisme non-anthropocentriste. Au lieu de partir, dans une logique inductive, des caractéristiques communes de l'être humain et des animaux pour « hisser », en quelque sorte, le statut moral de l'animal jusqu'à celui qui était jusqu'alors réservé à l'humain, elle part, dans une perspective déductive, d'une réflexion holiste, écosystémique, et en déduit, non dans une logique d'assimilation mais de vénération de la différence, un renouvellement de la considération pour les animaux. Nous allons donc voir que la question animale a pu, outre

Pascal et MARIE Christophe, *L'Europe des Animaux, Utiliser le levier européen pour la cause animale*, Alma, Paris, 2019, p. 20

[321] JACOBSSON Kerstin et LINDBLOM Jonas. *Animal Rights Activism : A Moral-Sociological Perspective on Social Movements*, Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p. 80.

[322] CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., p. 42

[323] L'on peut par exemple citer Jean-Yves Goffi, qui fait mention de ce risque et conteste donc la position visant à considérer que seul l'animal et l'hommes devraient intégrer la communauté morale : « Poussé à l'extrême, le discours de ces penseurs anglo-saxons pourrait en arriver à nier la spécificité des droits de l'homme tout comme l'existence des droits de l'environnement ». Voir GOFFI Jean-Yves, « Les droits de l'animal par rapport aux droits de l'homme aujourd'hui », in OUEDRAOGO Arouna P. et LE NEINDRE Pierre, *L'homme et l'animal un débat de société,* Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 1999, p. 37.

[324] COCCIA Emanuele, *La vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2016, p. 16

l'approche antispéciste, trouver un fort soutien dans les approches écologistes, et notamment dans la pensée de l'écologie profonde développée par le philosophe norvégien, Arne Naess (A). Ces positions, qui ont régénéré la réflexion sur le rapport de l'homme à son milieu (dont les animaux), ont fait germer une constellation de mouvements, eux aussi beaucoup plus radicaux que leurs prédécesseurs (B).

A- La régénération de la pensée écologiste

La naissance d'une éthique écocentriste. Pourquoi aborder cette question ? Nous faisons ici l'hypothèse que l'antispécisme est effectivement une proposition de remise en question de la supériorité morale et de la domination de l'homme sur l'animal, mais pas la seule. En effet, l'écocentrisme, courant de pensée dans lequel s'inscrit le mouvement de la deep ecology, est né de plusieurs scissions successives que nous mentionnerons, pour comprendre d'où vient ce système moral et éthique tendant à accorder aux écosystèmes une valeur morale, mais ne détaillerons pas ce processus, car cette étude nous éloignerait trop de notre objet : la caractérisation de l'animalisme.

La première scission est celle qui s'opère au milieu du siècle dernier entre une science écologique déjà âgée de plusieurs décennies et l'éthique environnementale. En effet, la science écologique d'abord va, dès le milieu du XIXème siècle, d'une part étudier la nature comme un ensemble de systèmes en interaction et développer ainsi une approche globale des écosystèmes, et montrer, d'autre part, leur vulnérabilité face aux actions humaines qui, dans une logique rétroactive, menace l'humanité elle-même[325]. Mais il faudra attendre 1949 et la publication, à titre posthume, de *A Sand County Almanach* d'Aldo Leopold, forestier et écologue américain, pour qu'émerge, d'un récit sur la beauté de la nature, un appel au développement d'une « éthique chargée de définir la relation de l'homme à la terre, ainsi qu'aux animaux et aux plantes qui vivent dessus »[326], et donc le passage de l'écologie au sens strict[327], c'est-à-dire d'une approche scientifique de l'analyse du rapport entre un être vivant et son milieu, à l'environnementalisme. Hicham-Stéphane Afeissa[328] a donc raison

[325] Voir sur ce point ATTFIELD Robin, *Environnemental Ethics, A very short introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2018, p.3
[326] LEOPOLD Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, (1949), trad. A. Gibson, Flammarion, Paris, 2000, p.257
[327] Nous nous référons ici à la définition donnée par le créateur de la notion, Ernst Haeckel, c'est-à-dire l'étude de « toutes les relations amicales ou antagonistes d'un animal ou d'une plante avec son milieu organique ou inorganique ». Voir SIMONNET Dominique, *L'Écologisme*, [PUF 1979], 2ème Edition, Presses Universitaires de France, Paris, 1982, p. 10
[328] « L'une des convictions que partagent bon nombre d'éthiciens de l'environnement est qu'il est nécessaire d'interroger explicitement les modalités générales du rapport à la nature tel qu'il a été pensé par la tradition philosophique, morale, scientifique et religieuse occidentale, si bien qu'il ne nous soit plus possible de puiser

d'affirmer que c'est désormais le paradigme de l'exploitation de la nature lui-même qu'il s'agit de contester, et non uniquement certaines de ses conséquences[329]. Une deuxième scission s'y ajoute par la suite. Car une chose, finalement assez consensuelle, est de souligner le besoin d'un renouvellement des valeurs de manière à engendrer un nouveau rapport - plus respectueux s'entend - à l'environnement, une autre est d'affirmer que cette protection peut, et dans une certaine mesure *doit*, se faire au détriment d'intérêts humains. Nous devons cette nouvelle subdivision, au sein de l'éthique environnementale cette fois, à Richard S. Routley, dans son article paru en 1973 « Is there a need for a new, an environmental ethic ? »[330]. En effet, montrant les failles de la pensée anthropocentriste quant à la prise en compte réelle du vivant non-humain, l'auteur désigne comme coupable ce qu'il appelle « un biais spéciste » ou une forme de chauvinisme, c'est-à-dire le conditionnement de la protection des éléments naturels à l'utilité qu'ils représentent pour l'homme. Si le propos est parfois opaque, cette idée, elle, se révèlera très porteuse puisqu'elle amorce la possibilité d'une éthique non-anthropocentriste[331]. Nous pouvons enfin dégager une troisième scission. La question posée est alors celle du critère de considération morale pertinent. Certains philosophes ont pu s'attacher à la promotion d'une éthique dite biocentriste, c'est-à-dire faisant du simple fait d'être envie le critère suffisant d'une considération morale[332]. Toutefois, d'autres ont

---

sereinement dans cette tradition les éléments permettant de fournir une solution aux problèmes écologiques auxquels nous sommes confrontés, dans la mesure où cette tradition fait elle-même partie du problème. » AFEISSA Hicham-Stéphane, *Éthique de l'environnement, Nature, valeur, respect,* Vrin, Paris, 2007, p.31-32

[329] La plus ancienne et plus célèbre expression de cette contestation explicite de l'anthropocentrisme, notamment sur le terrain religieux, se trouve vraisemblablement dans un article de Lynn White publié en 1967 et intitulé « The Historical Roots of an ecological crisis ». L'auteur y accuse le christianisme d'être la « religion la plus anthropocentrique que le monde ait vu » et conclut son argumentation par une recommandation qui pourrait rappeler l'ambivalence du pharmakon, en proposant que la religion, qu'il décrit comme un poison, soit également le remède, et suggère ainsi au lecteur l'adhésion à la position défendue par Saint François d'Assise, qui fait assez clairement figure d'exception dans la pensée chrétienne, puisqu'il tente de substituer « l'idée d'égalité de toutes les créatures, l'homme compris, à l'idée d'autorité sans limite de l'homme sur la création. WHITE Lynn Jr., « The historical roots of our ecological crisis », *Science*, 1967, p.1208. Version originale de l'article disponible en ligne à l'adresse http://www.cmu.ca/faculty/gmatties/lynnwhiterootsofcrisis.pdf (consulté le 29 mai 2020). Traduit en français par B. Morizot in GOFFI Jean-Yves, *Le philosophe et ses animaux, Du statut éthique de l'animal*, Editions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1994, pp. 291-309

[330] ROUTLEY Richard Sylvan, « Is there a need for a new, an environmental ethic ? », in *Philosophy and Science : Morality and Culture : Technology and Man*, Proceedings of the XVth Congress of Philosophy, Varna, Sophia Press, 1973, pp.205-210.

[331] C'est-à-dire une éthique dans laquelle les éléments naturels pourraient – ou devraient pour l'auteur – se voir reconnaître une valeur inhérente justifiant leur protection, indépendamment de l'usage que les hommes peuvent ou pourraient en faire : « Whether the blue whale survives should not have to depend on what humans know or what they see on television. Human interests and preferences are far too parochial to provide a satisfactory basis for deciding on what is environmentally desirable ». *Idem.*

[332] C'est le cas notamment de Kenneth E. Goodpaster qui, commençant son propos par une citation en exergue d'Aldo Leopold, et développant une pensée proche de celle d'Albert Schweitzer mais néanmoins dépouillée de sa dimension religieuse, décidera de ne retenir, comme seul critère de considérabilité morale, le fait d'être en vie. Il se distingue à ce titre autant de Peter Singer, pour qui la sensibilité est le critère dominant, que de la tradition humaniste, qu'il n'hésite à qualifier d'égoïste. GOODPASTER Kenneth E., « On being morally considerable », *Journal of Philosophy*, vol. 76, 6 (1978), p.309-310.

souligné deux failles, notamment son caractère absolu, donc inapplicable voire dangereux, et sa dimension solipsiste car non écosystémique. Ils ont alors proposé une approche écocentriste, c'est-à-dire littéralement centrée sur la « maisonnée » ou le système. Il ne s'agira plus ici d'une approche individualiste, c'est-à-dire soucieuse de la protection de tel ou tel élément du système, mais holiste, c'est-à-dire visant à apprécier le bien de l'ensemble considéré, lui-même intriqué dans d'autres systèmes plus vastes, et qui peut être plus ou moins large, allant par exemple de la protection d'un marais, à la tentation de penser comme une montagne, et même, à terme, à étendre cette réflexion à la terre[333]. Et c'est exactement dans cette dernière perspective, holiste et écocentriste, que s'érige la pensée naessienne.

La Deep Ecology. L'apport d'Arne Naess, par sa diversité, sa profondeur, sa clarté, ainsi que par son implication – c'est-à-dire la naissance d'un mouvement mondial en faveur de son système - est indéniable[334] et justifie que notre étude se concentre essentiellement sur lui. La richesse de la vie et de l'œuvre de cet auteur rend très délicate l'entreprise visant à en faire une présentation synthétique. Se dégage très vite le constat d'une constellation d'écrits, d'actions, d'activités, d'engagements et un parcours de vie qui impressionne, mais tous ces éléments révèlent non seulement, pris séparément, une forte interdépendance mais, ensemble, une réelle et profonde cohérence[335].

Il s'agit, à la différence de la tentative de libération animale développée par Peter Singer dans le sillage d'autres mouvements émancipatoires, d'adopter une position de surplomb, écosystémique, pour repenser les liens entre les différents groupes humains, animaux, végétaux, voire les éléments naturels, tels que les montagnes, les mers, ou les fleuves, et d'apprécier leur diversité. La philosophie d'Arne Naess est holiste, organique, et c'est fondamentalement une philosophie des liens. Inspirée par la complémentarité entre

[333] Ce que Lovelock appellera « l'hypothèse Gaïa », sorte de personnification de la biosphère, considérée comme une entité auto-régulée et maintenant la vie sur Terre par le contrôle de l'environnement physique et chimique. LOVELOCK James E., *Gaïa : A New Look at Life on Earth*, Oxford University Press, New-York, 1970, p. IX-X. L'on peut aussi mentionner parmi les représentants de ce courant écocentriste le philosophe John Baird Callicott. Voir CALLICOTT Baird John, *Thinking Like a Planet. The Land Ethic and the Earth Ethic*, Oxford University Press, Oxford, 2013.

[334] Alain Lipietz ira jusqu'à dire que qu'« il n'y a pas de prise de parti écologiste sans un noyau d' « écologie profonde » » Voir LIPIETZ Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La Grande transformation du XXIème siècle*, Editions La Découverte, Paris, 1999, p. 24

[335] Nous touchons sans doute là au principe fondamental, essentiel, d'une forme de holisme inspiré de la Gestalt, qui semble caractériser tant la manière dont il a su conjuguer ses différentes aspirations, qu'articuler les divers aspects de sa philosophie, tous semblant émaner d'une impulsion fondamentale, à la manière du OM (ॐ en sanskrit) - que l'on retrouve dans notamment dans le bouddhisme, religion dont il s'inspire largement - et servant un même objectif : la réalisation d'un « Soi » individuel, collectif, politique et systémique, servant la diversité, la multiplicité, des formes de vie sur Terre.

alpinisme et philosophie[336], qui s'enrichissent mutuellement[337], il déploie son système de valeur sur un fil tendu entre éthique et ontologie, et sur plusieurs terrains, notamment éthique, associatif[338], politique[339] et individuel[340], autant de niveaux et leviers d'actions qu'ils considère comme interdépendants. Par ses écrits comme par son action[341], il montre également que, dans une perspective écocentriste, intérêts des êtres humains, des animaux, et des végétaux, non seulement ne s'opposent pas, mais vont de pair.

La deep ecology, ou écologie profonde, s'oppose à ce que l'auteur appelle l'écologie « superficielle », dans un article de 1973 intitulé « Le mouvement d'écologie superficielle et le mouvement d'écologie profonde de longue portée. Une présentation »[342]. De quoi parle-t-on exactement ? Il s'agit en fait pour Arne Naess de distinguer deux types de mouvements, qui « luttent l'un contre l'autre »[343]. Il y aurait d'un côté une « écologie » superficielle,

---

[336] Voir NAESS Arne, « Modesty and the Conquest of Moutains », in *The Ecology Of Wisdom*, Berkeley, Counterpoint, 2008, in AFEISSA Hicham-Stéphane, Arne Naess, *Une Ecosophie pour la Vie, Introduction à l'Ecologie Profonde*, Editions du Seuil, Paris, 2017, pp. 97-102 et NAESS Arne, « Un exemple de Lieu : Tvergestein », *The Ecology of Wisdom*, Berkeley, Counterpoint, 2008 in NAESS Arne, *La Réalisation de Soi – Spinoza, le Bouddhisme et l'Ecologie Profonde*, Wildproject, Marseille, 2017, pp. 9-35

[337] « Mais si l'homme d'affaires [Arne Rudolf Ludvig Naess, neveu du philosophe Arne Erling Dekke Naess] pratiquait l'alpinisme comme un sport et, comme il le disait lui-même, par goût du risque, le philosophe en fit non seulement l'objet d'une réflexion spécifique, mais le point de départ de toute une philosophie de l'environnement. Il serait possible de tracer la généalogie de la plupart des « écophilosophies » élaborées par les penseurs norvégiens au cours du XXème siècle à partir d'une certaine philosophie de l'escalade, irréductible à l'alpinisme comme sport (…). A l'inverse, pour les partisans de la philosophie de la friluftliv (…), l'intérêt de l'escalade ne réside ni dans l'expérience qu'en font les grimpeurs, ni dans le frayage de nouvelles voies au sein du massif montagneux et la « conquête » de certains sommets, mais dans les modalités d'interaction et de rencontre avec la montagne, ainsi que dans les valeurs qu'une telle pratique est susceptible d'incarner. » AFEISSA Hicham-Stéphane, « Penser avec Arne Naess », in AFEISSA Hicham-Stéphane, Arne Naess, *Une Écosophie pour la Vie, Introduction à l'Écologie Profonde*, Éditions du Seuil, Paris, 2017, pp. 7-8

[338] Arne Naess s'est notamment enchaîné à des rochers pour lutter contre la construction d'un barrage sur la côte ouest de la Norvège en 1970 et est devenu premier secrétaire de Greenpeace Norvège dès sa création en 1971.

[339] Arne Naess fut nommé membre honoraire des Verts en Norvège en 1997 et a, accompagné par Kit-Faï Naess, son épouse, activement participé aux campagnes des candidats de ce parti.

[340] L'humilité et la simplicité du mode de vie d'Arne Naess sont connues. Il passa par exemple l'équivalent de douze années dans le refuge qu'il avait lui-même construit, Tvergastein, seul, ou en compagnie de son épouse, Kit-Faï Naess.

[341] Nous pouvons à cet égard rappeler qu'Arne Naess a, durant la Seconde Guerre Mondiale, mis ses réflexions entre parenthèses, pour s'engager activement dans la Résistance, cachant des étudiants norvégiens de la Gestapo, distribuant des tracts et gérant la communication au sein du réseau. Il a aussi pris en charge, à la fin de la guerre, tant le suivi psychologique des familles de victimes, que l'analyse psychologique de collaborateurs norvégiens du régime nazi. Il a également été nommé par l'UNESCO responsable d'un projet portant sur controverses idéologiques entre l'Est et l'Ouest, donnant d'ailleurs lieu à une contribution, consacrée à la diversité des interprétations du concept de démocratie, analyse qu'il a menée en étroite collaboration avec Stein Rokkan, qui était alors son assistant.

[342] Traduction par nos soins du titre original. NAESS Arne, « The Shallow and the Deep, long-Range Ecology Movement : A Summary », *Inquiry*, 1973, vol. 16, p. 95-100.

[343] Le mépris qui ressort de la caractérisation, par l'auteur, de ce qu'il appelle l'écologie superficielle, et la dimension lapidaire de la définition proposée ne laissent aucun doute sur celle qui a sa préférence : « Le mouvement d'écologie superficielle se concentre sur la lutte contre la pollution et l'épuisement des ressources. Son objectif principal est la santé et l'abondance des populations dans les pays développés. » La traduction

fondamentalement anthropocentriste, c'est-à-dire centrée, fondée et ourlée sur les intérêts humains à la protection d'un environnement naturel de l'homme, qui se poserait en son centre comme maître et possesseur, le reste du monde naturel (vivant ou non) n'étant qu'une ressource à préserver dans son propre intérêt. A cette écologie superficielle et la représentation du rapport homme-nature qui la sous-tend, Arne Naess oppose une écologie dite « profonde », qu'il caractérise par « des préoccupations plus profondes qui touchent aux principes de diversité, de complexité, d'autonomie, de décentralisation, de symbiose et d'absence de classe »[344]. Ce qu'il appelle « shadow ecology », nous l'appellerons ***environnementalisme***[345]. La proposition alternative d'une écologie profonde qui, en repensant la place de l'homme dans la nature et en adoptant un point de vue proprement relationnel, offre à l'écologie une redéfinition de son champ d'action désormais susceptible d'accueillir les relations entre tous les êtres vivants devient selon nous un ***écologisme***, au sens plein et premier du terme, c'est-à-dire le développement et la valorisation d'un discours raisonné sur le fonctionnement d'une maison, en l'occurrence, au sens large la planète Terre, mais suivant le principe d'autodétermination, également de chacun des écosystèmes qu'elle porte.

Comment s'opère ce renversement ? L'écologie profonde se présente comme un ensemble de principes qui sont en fait une plateforme entre un niveau philosophique ou spirituel d'une part, et deux niveaux qui concernent les mesures pratiques, individuelles, collectives et politiques. La transformation deep-écologique peut se faire selon un mouvement ascendant, - c'est-à-dire des règles particulières à la philosophie - ou descendant[346]. Le schéma d'Apron (Annexe 1), synthèse de ce mécanisme, peut être ici particulièrement éclairant[347]. Si l'auteur laisse à la discrétion des individus, groupes et États

proposée dans le recueil d'Hicham-Stéphane Afeissa nous semblant moins percutante, nous nous sommes référés, pour ce passage, à la version originale de l'article, en langue anglaise, et traduite par nos soins. *Idem*

[344] Le recueil d'Hicham-Stéphane Afeissa n'ayant pas traduit ce passage, nous nous sommes, là aussi, référés à la version originale de l'article, en langue anglaise, dont nous avons traduit le passage suivant : « The deep ecology movement has deeper concerns, which touch upon principles of diversity, complexity, autonomy, decentralization, symbiosis, egalitarianism and classlessness ». *Idem*

[345] Certains auteurs anglo-saxons utilisent le terme d' « environmentalism » comme terme générique de toutes les formes de mobilisation en faveur de la protection de l'environnement, y compris les plus radicales. Voir notamment BEST Steven et NOCELLA Anthony J., *Igniting a revolution*, AKA Press, Oakland, 2006, p. 10. La racine même du mot, qui contient toujours l'idée d'une centralité de l'espèce humaine, cœur de contestation de l'approche écologique, nous invite à réserver cette notion aux mobilisations qui ne s'inscrivent que dans une logique de conservation ou de préservation, puisqu'elles se fondent sur une vision de l'homme au centre de la nature. D'une certaine manière, l'environnementalisme ne peut-il pas être vu comme un pas supplémentaire dans la domination exercée par l'homme sur son milieu ?

[346] NAESS Arne, *La réalisation de soi*, op.cit., p.38-39

[347] Reproduction du schéma d'Apron, *Ibid.*, p.39

la détermination du contenu des niveaux 3 et 4, il détaille les deux premiers niveaux. Au fondement de la deep ecology, se trouvent les prémisses écosophiques, c'est-à-dire un système de pensée ou de croyance, d'ordre philosophique ou religieux, permettant de régénérer le lien entre l'homme et son milieu[348]. Si ce système de croyance peut être d'inspirations diverses, le philosophe norvégien développe le sien propre, qu'il appelle « Ecosophie T », essentiellement articulée autour de l'idée d'intrication des formes de vie, et de réalisation du Soi humain par identification avec le reste du vivant. Le fait de remettre en question la séparation entre l'homme et la nature, fondement de l'exception humaine, non seulement pousse à repenser moralement et pratiquement le lien, donc à avoir une approche relationnelle et interactionnelle, mais aussi, rétroactivement, à envisager non pas une disparition de Soi, mais une disparition de l'ego au profit de l'avènement de ce que Naess appelle un « Soi agrandi »[349], par identification à tous les êtres vivants, voire à l'Univers entier. L'élargissement de ce « soi », chez Arne Naess, consiste dans le fait d'inclure dans ce « fond » une considération si profonde pour le vivant humain qu'elle devient, en chacun, une identification. C'est là que réside le fondement de ce que l'auteur appelle l'« écosophie »[350], notion qui désigne chez Arne Naess une « philosophie de l'harmonie ou de l'équilibre écologique » [351]. De ce fondement spirituel[352] ou philosophique[353] découlent

[348] « Ainsi, une écosophie est une vision philosophique du monde ou un système inspiré par les conditions de vie dans l'écosphère. Elle doit pouvoir fonder philosophiquement l'adhésion aux principes de la plateforme d'écologie profonde tels qu'ils ont été esquissés (…) » NAESS Arne*, Ecologie, communauté et style de vie*, (*Ecology, Community and Lifestyle : Outline of an Ecosophy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989), (trad. Hicham-Stéphane Afeissa), Editions Dehors, Bellevaux, 2008, p.73

[349] « Suivant ce modèle, (…) la « réalisation de Soi » doit être tenue pour une norme fondamentale. Le soi dont il est question ici n'est pas l'ego mais le Soi agrandi qui se révèle lorsque nous nous identifions avec toutes les créatures vivantes et en dernière instance avec l'Univers entier, ou avec la Nature en un sens proche de celui du Deus sive Natura de Spinoza.» NAESS Arne, « La genèse de ma philosophie », in NAESS Arne*, Une écosophie pour la vie*, textes réunis par Hicham-Stéphane Afeissa, op. cit. pp. 94-95

[350] Le concept d'écosophie a été pensé par Arne Naess en premier lieu, mais Félix Guattari aura, vingt ans plus tard, largement contribué à sa popularisation (voir GUATTARI Félix, *Les Trois Ecologies*, Éditions Galilée, Paris, 1989), bien que l'approche guattarienne soit différente de l'approche naessienne (Voir CACCIARI Silvano, « Deep Ecology ed ecosofia tra Arne Naess e Félix Guattari », *Millepiani*, n°36, novembre 2010). Le terme d'« écosophie » est défini par Félix Guattari comme la « concaténation de l'écologie environnementale, de l'écologie scientifique, de l'écologie économique, de l'écologie urbaine et des écologies sociales et mentales ». GUATTARI Félix, « Pratiques écosophiques et restauration de la cité subjective », article publié pour la première fois dans un ouvrage collectif dirigé par PORTELLA Eduardo, *Un autre partage, homme ville, nature*, Paris, Erès, 1993, p. 103-118, reproduit en intégralité in NADAUD Stéphane, *Guattari, Qu'est-ce que l'Ecosophie ?* [Éditions Lignes, 2013], Le Collectif et Associés, 2018, p.33.

[351] NAESS Arne, « Le mouvement d'écologie superficielle … », op. cit. p. 129

[352] La dimension spirituelle de la deep ecology est parfois contestée, notamment par ceux qui tentent de la défendre. Voir par exemple FLIPO Fabrice, *Nature et Politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalité*, Editions Amsterdam, Paris, 2014, pp. 292-300. Chez Arne Naess, elle est présente, mais seulement comme une des inspirations possibles, à côté de la philosophie notamment, de l'adhésion aux principes de l'écologie profonde.

[353] Plusieurs systèmes de valeurs, de croyance ou de pensée peuvent être compatibles avec les principes de la deep ecology, à condition toutefois de remplir deux conditions cumulatives : défendre une vision d'ensemble,

des principes que l'auteur décline. Il introduit son propos par l'expression d'un principe d' « égalitarisme » de toute les formes de vie au sein du Vivant ou de l' « écosphère »[354], qui englobe ainsi les êtres humains, les animaux, les végétaux, mais aussi, des éléments tels que les rivières, ou les montagnes, tous dotés d'une valeur inhérente. Arne Naess, dans les principes suivants, souligne la responsabilité humaine dans la dégradation de la diversité, et prône donc, dans un contexte de regain et de réinterprétation du malthusianisme[355], une diminution de la densité démographique[356], ainsi que le remplacement d'une logique de croissance économique par un intérêt porté plutôt à la qualité de vie, à l'autonomie et à la décentralisation dans la mise en application des principes présentés[357].

Que retenir de la philosophie d'Arne Naess ? Trois apports semblent essentiels dans l'étude qui est la nôtre. D'une part, elle constitue une pierre majeure dans l'édifice de déconstruction de l'anthropocentrisme. Défendant clairement l'idée d'un écocentrisme et donc d'une autre vision de l'être humain, qui n'est plus tiré hors de la nature pour asseoir sa domination sur elle, mais partie intégrante et responsable d'un écosystème fragile, elle permet de surmonter la difficulté consistant à considérer que la reconnaissance d'une réelle valeur morale au vivant (dont les animaux évidemment) serait une atteinte portée à la dignité humaine et, par extension, justifie et légitime la complémentarité des combats pour l'homme, l'animal et la nature[358]. Ensuite, et par conséquent, dans cette approche, chaque être vivant doit être pris en considération moralement, juridiquement et politiquement, mais au regard de ce qu'il est, et de ce qu'il est dans l'écosystème considéré. A ce titre, elle renouvelle tant la pensée écologiste, en dépassant la dimension *environnementaliste* dans laquelle elle était

---

et désigner la crise écologique comme la menace majeure dont il faut tenir compte. Voir NAESS Arne, « Un sentiment pour tous les êtres vivants » (1998) in NAESS Arne, *Une écosophie pour la vie*, op. cit., p. 307

[354] Ce dernier, qu'Arne Naess préfère désigner par le terme d'« écosphère » plutôt que « biosphère » n'est pas sans rappeler la distinction que nous avons posée entre biocentrisme et écocentrisme : « Le terme d'écosphère est préférable au terme de biosphère, pour bien insister sur le fait que nous ne prenons pas en compte les forme de vie au sens étroit du terme. Nous n'utilisons pas le terme de vie au sens technique, et nous l'employons aussi pour désigner des éléments que les biologistes considèrent comme non vivants : les rivières (…), les paysages, les champs, les écosystèmes, la terre vivante. » NAESS Arne, « Les principes de l'Écologie profonde », *La réalisation de soi*, op. cit. p. 45

[355] Sur ce point, voir l'analyse proposée par l'historienne CHANSIGAUD Valérie, *Les Combats pour la nature, De le Protection de la nature au progrès social*, Libella, Paris, 2018, pp. 13-35

[356] Cet élément a pu être considéré comme la source d'un écofascisme, mais comme le montre Serge Audier, cette accusation peut moins être imputée à Arne Naess lui-même (bien qu'il soit la conséquence d'une des dérives possibles de sa philosophie) qu'à certains groupes comme Earth First !, qui se réclament certes de la deep ecology, mais en proposent une interprétation qui trahit presque cette dernière. Voir AUDIER Serge, *La cité écologique. Pour un écorépublicanisme*, Éditions La Découverte, Paris, 2020, p. 174

[357] Notons qu'Arne Naess défendait, en 1973, une « position anti-classe » qui a disparu de la version de 1986.

[358] « Élargissez la sollicitude aux êtres non-humains, approfondissez la sollicitude pour les êtres humains. » NAESS Arne, *Une Écosophie pour la Vie,* op. cit. p.258

ancrée, que la pensée de gauche[359] qui se voit désormais invitée à prendre en considération[360] cette convergence des luttes[361]. C'est la raison pour laquelle, bien que la réflexion d'Arne Naess s'inscrive dans une perspective bien plus large que la seule question de l'animal, cette dernière y trouve un soutien précieux, puisque les luttes contre l'exploitation des animaux domestiques et d'élevage, comme celles pour la protection de la diversité trouvent, dans les principes de la Deep Ecology, une véritable structure idéologique dans laquelle prendre place. Enfin, la pensée d'Arne Naess incitant le lecteur à une lecture tant philosophique et spirituelle[362] que pratique et militante, interpelle, certes, mais devient également un appel à la mobilisation.

B- La défense du vivant

Le fait que la pensée écologiste ait été régénérée par l'écocentrisme a eu un impact sur les mobilisations qui s'en réclament. Désormais, ayant pour ennemi un système au pire oppressif, au moins déséquilibré, ce n'est plus dans une forme de coopération sage avec le monde politique et des campagnes de sensibilisation que les groupes qui se rattachent à la deep ecology entendent œuvrer. En effet, face à la latence voire l'inaction des systèmes juridiques, institutionnels, et politiques traditionnels par rapport à la radicalité de leurs revendications, une préférence pour des modes opératoires telle que l'action directe (légale ou illégale) s'observe et semble puiser son inspiration dans l'idée de désobéissance civile, qu'Arne Naess lui-même défendait. En émerge une transformation profonde, tant dans les revendications que dans le répertoire d'action et la structure même des groupes qui naissent à partir des années 1970.

[359] Nous approfondirons cette question dans nos prochains développements.
[360] Il faut néanmoins mentionner que ce potentiel de l'écologie profonde n'est pas reconnu par tous. Certains grands noms de l'écologie sociale lui reprochent, à tort, de ne pas analyser les causes de la crise écologique sous l'angle des relations sociales, ce qui est une interprétation très limitée de l'écologie profonde, mais surtout d'avoir une dimension trop surnaturelle, spirituelle, mystique, ou encore, ce qui est un comble lorsque l'on connaît le passé résistant d'Arne Naess, d'adopter une vision de la nature comparable à celle entretenue et diffusée par l'idéologie nazie. Sur ce point, voir par exemple BOOKCHIN Murray, « Écologie sociale VS. Écologie profonde », in HACHE Émilie (dir.), *Écologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Éditions Amsterdam, Paris, 2012, pp. 171-181
[361] La philosophie d'Arne Naess permet d'exposer et d'accentuer les convergences entre trois grands mouvements nés dans les années 1970 : pour la paix, pour la justice sociale, et pour la protection de l'environnement. Voir DEVALL Bill et DRENGSON Alan, « The Deep Ecology Movement : Origins, Development and Future Prospects », *The Trumpeter*, Vol. 26, n°2, 2010, p.48.
[362] Pour un prolongement, récent de la pensée écosophique d'A. Naess et de F. Guattari, sous un angle spirituel, voir KUMAR Satish, *Pour une écologie spirituelle*, (2013) (trad. REIGNIER-GUERRE Karine) Belfond, Paris, 2018. L'auteur, ancien moine jaïniste, y propose une nouvelle « trinité », qui soit à la fois naturelle, spirituelle et sociale, dont l'articulation permettrait de guider la politique et l'économie selon de nouveaux principes.

Nous avons choisi d'illustrer notre propos en analysant, sommairement, le fonctionnement de quatre groupes choisis selon deux critères : leur rayonnement et l'adhésion à des théories écocentristes. Le premier, connu de tous, s'appelle Greenpeace et fut fondé en 1971 à Vancouver par un groupe de quatorze militants[363] opposés aux essais nucléaires américains en Alaska et explicitement inspirés par les actions d'Arne Naess[364] en faveur de la protection de la nature sauvage norvégienne[365]. Le deuxième groupe étudié est Earth First !, une association aux revendications et méthodes radicales née en 1979, et dont le fondateur, Dave Foreman, se réclame clairement de la Deep Ecology[366]. Le troisième groupe, Sea Sheperd, est créé en 1977 à l'initiative de Paul Watson, un des quatorze fondateurs de Greenpeace, après qu'il s'en est désolidarisé. Actuellement présent dans plus de quarante pays, son objectif est de « défendre courageusement la vie et la diversité des océans »[367]. Le dernier groupe est plus récent, puisqu'il fut créé en 1992 au Royaume-Uni. Considéré comme le descendant d'Animal Liberation Front, Earth Liberation Front, qui est moins une véritable association qu'un sigle de ralliement pour les actions les plus violentes et les plus radicales qui soient, est aujourd'hui considérée, aux Etats-Unis, comme une organisation terroriste.

Tous sont dans une perspective écocentriste, puisqu'ils situent leur action, au minimum, à la convergence entre luttes environnementales et humaines, et au maximum adoptent une position relevant expressément de la Deep Ecology elle-même. Leur représentation d'une Nature créatrice divinisée et menacée n'est pas sans rappeler celle qui était défendue par les théories bio- et écocentristes[368]. Il s'agit donc pour eux non seulement de défendre l'idée d'une conservation de la nature et des animaux sauvages, mais d'inscrire

[363] Voir l'histoire de Greenpeace, disponible sur le site internet de Greenpeace France à l'adresse suivante : https://www.greenpeace.fr/connaitre-greenpeace/historique/ (consulté le 9 juin 2020)
[364] Ce dernier sera d'ailleurs premier secrétaire de Greenpeace Norvège, dès sa création à Oslo, en 1988, et pendant plusieurs années.
[365] NAESS Arne, *Une écosophie pour la vie*, op. cit. p. 61
[366] La présentation que le groupe propose de lui-même sur le site internet témoigne d'une adhésion explicite à la Deep Ecology : « Our actions are tied to Deep Ecology, the spiritual and visceral recognition of intrinsic sacred value of every living thing. », que nous pouvons traduire par « nos actions sont liées à la Deep Ecology, la reconnaissance spirituelle et viscérale de la valeur intrinsèque sacrée de chaque être vivant. » Voir le site à l'adresse http://www.earthfirst.org/about.htm (consulté le 9 juin 2020)
[367] Voir l'histoire du groupe disponible sur son site internet. URL : https://seashepherd.org/our-story/ (consulté le 9 juin 2020)
[368] En effet, on assiste à une personnification fréquente de la Nature. Cela ressort clairement du slogan d'EF!, également adopté par ELF, - « No compromise in Defense of Mother Earth ! » -, mais aussi, plus discrètement, de la vocation affichée de Greenpeace, - « Donner une voix à la planète et protéger notre avenir » -, comme du slogan choc de S.Sh : « si l'océan meurt, nous mourrons. ». Se rattachant à une pensée holiste et parfois spirituelle, ces formes de discours écocentristes sont tout à fait caractéristiques des idées qui ont émergé dans les années 1970.

cette revendication dans une lutte bien plus vaste concernant autant les hommes et les animaux que l'environnement. GP, ancrée dès sa création dans le double combat pour le pacifisme et l'environnementalisme, a encore élargi le champ de ses revendications puisqu'elle relie, à l'heure où nous écrivons, des problématiques telles que le changement climatique, les inégalités, l'injustice sociale, les migrations ou les conflits armés[369], et prône des « transformations profondes de nos sociétés »[370]. Le cas d'EF! est plus ambigu puisque son fondateur, David Foreman, se réclame, nous l'avons vu, explicitement, des principes de la Deep Ecology, mais la mission qu'il se donne semble essentiellement axée sur l'environnement, et plus précisément sur la défense de sites encore sauvages. Il en va de même pour S.Sh, mais avec une dimension supplémentaire. Si son action vise surtout à lutter contre la pêche illégale et pour la protection des fonds marins, le lien ne cesse d'être posé, parfois de manière abusive, dans les propos des porte-parole[371], ou dans les écrits de leur fondateur[372], entre protection des océans et survie de l'humanité. Quant à ELF, leurs actions semblent beaucoup plus ciblées, et visent manifestement à causer des dommages matériels aux entreprises qu'ils considèrent comme nocives pour l'environnement, ou pour les animaux[373]. Toujours est-il que plusieurs groupes écocentristes apparaissent et visent, par la force, à insuffler un autre rapport entre l'homme et son environnement, dont les animaux

Cette pensée radicale, ces luttes interconnectées, et cette personnification de l'environnement vont de pair, d'une part, avec une diabolisation de systèmes économiques et idéologiques considérés comme responsables d'une dégradation de l'état de la planète, et, d'autre part, avec un certain catastrophisme[374] sur l'avenir de la Terre, des espèces, et de

[369] Si le cœur de cible de cette association reste bien sûr la défense de l'environnement, elle agit également désormais sur des terrains tels que la défense d'une vision d'un commerce plus équitable, l'aide aux réfugiés, et milite en faveur d'un désarmement généralisé. Voir le site de GP. URL : https://www.greenpeace.fr/connaitre-greenpeace/mission/ (consulté le 9 juin 2020)

[370] Site internet de GP. URL : https://www.greenpeace.fr/connaitre-greenpeace/ (consulté le 9 juin 2020)

[371] « Si nous ne parvenons pas à sauver des espèces aussi charismatiques que les baleines, nous ne sauverons rien d'autre dans l'océan. Or si l'océan meurt, nous mourrons. Un monde sans baleines ne serait pas seulement un monde désenchanté, ça serait un monde sans nous » - Lamya Essemlali, Présidente S.Sh France, déclaration reproduite sur le site de S.Sh France. URL : https://www.seashepherd.fr/index.php/qui-sommes-nous/notre-mission (consulté le 9 juin 2020)

[372] Voir notamment l'ouvrage militant de WATSON Paul, *Urgence ! Si l'Océan meurt, nous mourrons,* Glénat Livres, Paris, 2016

[373] Earth Liberation est également plus proche de certains groupes animalistes radicaux. Un partenariat affiché avec ALF sur certaines actions semble le confirmer.

[374] « Les braconniers pillent l'océan et détruisent la vie marine en toute impunité. La haute mer est une sorte de « Far West » où la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) n'est toujours pas réprimée. De nombreux crimes environnementaux ont ainsi lieu loin des yeux des autorités internationales et de l'opinion publique. Des lois et des accords internationaux existent pour protéger la faune marine et son habitat, mais il est souvent difficile de les faire appliquer par manque de volonté politique, de ressources économiques, ou à cause de frontières transnationales qui brouillent les juridictions. Là où un vide juridique existe, S.Sh agit pour combler ce vide. » « Si nous n'arrêtons pas de dégrader nos océans, les systèmes écologiques marins

l'humanité. Ces éléments de discours servent à légitimer une multiplication d'actions violentes et parfois illégales[375], chez les militants de GP[376], de S.Sh,[377] d'ELF, et d'EF![378]. Un terme revient fréquemment pour désigner ce genre de méthodes : Monkey Wrenching. Cette appellation a été popularisée par Edward Abbey dans un roman intitulé *The Monkey Wrench Gang*[379], et invoque l'image d'une clé anglaise que les activistes jetteraient symboliquement dans un mécanisme pour le ralentir ou le stopper. Le fait, pour des mouvances telles qu'EF! ou ELF, de mener des actions clairement illégales causant des dommages matériels importants, implique de ne pas avoir de réelle structure, de ne faire valoir aucune responsabilité ni aucune centralisation. Ainsi, les militants se réclamant de ces mouvances agissent individuellement et de manière autonome, bien que les sites internet de ces groupes puissent ponctuellement relayer leur action.

Ces actions sont souvent menées au nom du principe de désobéissance civile, tel qu'il a été développé par Henry David Thoreau[380]. Les groupes étudiés invoquent cette notion

commenceront à s'effondrer et quand ils seront détruits, les océans mourront. Et si les océans meurent, alors la civilisation s'effondrera et nous mourrons tous. » Paul Watson, site internet de S. Sh. URL : https://www.seashepherd.fr/index.php/qui-sommes-nous/pourquoi-nous-nous-battons (consulté le 9 juin 2020) « Le dérèglement du climat est le grand fléau de notre temps. Nous sommes face à une urgence : les événements climatiques extrêmes se multiplient, y compris en France, la fonte des glaces s'accélère, les scientifiques du GIEC nous mettent en garde contre les conséquences catastrophiques d'une hausse des températures supérieure à 1,5 °C… Tous les signaux sont au rouge et des millions de personnes en sont déjà victimes partout dans le monde et sont contraintes de fuir leur zone d'habitat (…). Nous agissons partout dans le monde pour exiger des actions fortes et différenciées des États, des entreprises et des populations. » Site de GP. URL : https://www.greenpeace.fr/connaitre-greenpeace/mission/ (consulté le 9 juin 2020)

[375] « In the next three years, we want to change the way we humans relate to nature and to each other. We'll dismantle the broken systems and global power structures that have failed us. » Site de GP. URL: https://www.greenpeace.org/international/explore/ (consulté le 9 juin 2020)

[376] Il peut s'agir, pour des militants de GP embarqués sur le Rainbow Warrior, de faire fuir, en octobre 1978, un banc de 6000 baleines avant que les chasseurs missionnés pour les tuer puissent agir. Archive consacrée à l'histoire du Rainbow Warrior consultable depuis le site internet de GP. URL https://wayback.archive-it.org/9650/20200403233402/http://p3-raw.greenpeace.org/international/en/news/features/rainbow-warrior-three020709/#a1 (consulté le 11 juin 2020)

[377] Les activistes de S.Sh n'hésitent pas à aborder, voire à saborder, des navires baleiniers, comme ce fut le cas à Reykjavik en 1986Le récit de cette opération est disponible sur le site internet de l'antenne britannique de S.Sh. URL : https://www.seashepherd.org.uk/campaigns/operation-mjolnir/campaign-to-end-fin-whaling-in-iceland.html (consulté le 11 juin 2020)

[378] Les individus se réclamant d'ELF semblent favoriser plutôt les incendies volontaires, et les activistes se réclamant d'EF! les actions visant à occuper un site menacé ou à s'enchaîner à des arbres, et ainsi à utiliser leur corps comme bouclier.

[379] ABBEY Edward, *The Monkey Wrench Gang*, Lippincott Williams & Wilkins, Philadelphia, 1975

[380] « Si l'injustice est indissociable du frottement nécessaire à la machine gouvernementale, l'affaire est entendue. Il s'atténuera bien à l'usage — la machine finira par s'user, n'en doutons pas. Si l'injustice a un ressort, une poulie, une corde ou une manivelle qui lui est spécialement dévolue, il est peut-être grand temps de se demander si le remède n'est pas pire que le mal ; mais si, de par sa nature, cette machine veut faire de nous l'instrument de l'injustice envers notre prochain, alors je vous le dis, enfreignez la loi. Que votre vie soit un contre-frottement pour stopper la machine. Il faut que je veille, en tout cas, à ne pas me prêter au mal que je condamne » THOREAU David, *La désobéissance civile*, [*Civil Disobediance*, 1849], Préface et direction de Noël Mamère, accompagné de l'article du Monde Diplomatique intitulé « Jusqu'où obéir à la Loi » daté d'avril 2006, Paris, Le Passager Clandestin, 2007

face à un gouvernement trop peu réactif mais surtout injuste, et appellent donc à l'action directe des activistes[381]. Mais, malgré le fait que la non-violence soit une des dimensions importantes de la désobéissance civile[382], certaines actions s'en réclamant sont très agressives et ont des conséquences telles qu'il est difficile de saisir *a priori* comment les associations ou mouvances analysées peuvent dans le même temps adhérer à ce principe[383]. Ce concept, qui est appelé, en sanskrit, « ahimsa », et qui irrigue des religions telles que le jaïnisme, l'hindouisme, le bouddhisme et le sikhisme, a été popularisé en occident par l'action et l'œuvre de Mahatma Gandhi. Il est exprimé de manière négative[384], et désigne l'attitude ou le but de s'abstenir de causer toute violence, y compris à l'égard des animaux[385], voire à l'égard des plantes ou des éléments dans le jaïnisme[386]. C'est la raison pour laquelle ce principe peut être à la source du végétarisme, qui consiste dans le fait de s'abstenir de consommer des produits ayant impliqué la mort d'un animal[387]. Mais un autre principe, également développé par Gandhi, semble encore mieux caractériser l'action de ces groupes

[381] Pour GP, voir son site internet. URL : https://www.greenpeace.fr/desobeissance-civile-contre-les-energies-fossiles-2/ (consulté le 13 juin 2020). S. Sh France vend sur son site l'essai de Thoreau : https://seashepherd-shop.com/fr/accessoires/315-livre-la-desobeissance-civile.html (consulté le 13 juin 2020) EF! : « We believe in using all the tools in the tool box, ranging from grassroots organizing and involvement in the legal process to civil disobedience. » URL: http://earthfirst.org/about.htm (consulté le 13 juin 2020)

[382] Voir l'article de LAUGIER Sandra « Le nouvel âge de la désobéissance civile » in LHERETE Héloïse, *Les Grandes Idées Politiques*, Sciences Humaines Éditions, Auxerre, 2016, p. 58

[383] 1) Valeurs de **GP** : « Personal responsibility and nonviolence. We take action based on conscience. This means we are accountable for our actions and take personal responsibility. We are committed to peacefulness; everyone on a Greenpeace action is trained in nonviolence. » Site de GP. URL : https://www.greenpeace.org/international/explore/about/values/ (consulté le 13 juin 2020).

2) Paul Watson sur **S. Sh**: « I call what we do aggressive non-violence ». BUCKMASTER Luke, « Sea Shepherd Captain Paul Watson: 'I call what we do aggressive non-violence », *The Guardian*, 26 juillet 2019. URL: https://www.theguardian.com/film/2019/jul/26/sea-shepherd-captain-paul-watson-i-call-what-we-do-aggressive-non-violence (consulté le 13 juin 2020).

3) **ELF** : « The Earth Liberation Front is a radical environmental movement (…). Its ideological underpinnings are based in deep ecology, anti-authoritarian anarchism highlighting a critique of capitalism, a commitment to non-violence, a collective defense of the Earth, and a warranted feeling of persecution by State orces ». LOADENTHAL Michael, « The Earth Liberation Front : a social movement analysis », *Radical Criminology,* janvier 2013, pp. 15-46

4) Pour **EF!:** voir le *Manuel d'action directe*

[384] Le terme sanskrit d'Himsa désigne la violence.

[385] « L'opinion courante et, selon moi, erronée qu'on se fait de l'ahimsa, a peu à peu endormi notre conscience et nous a rendus insensibles à mille autres formes bien plus insidieuses de violence (…). Faire souffrir à petit feu les hommes et les animaux, faire mourir de faim et exploiter ceux qu'on a réduits à sa merci pour mieux en tirer profit, humilier et opprimer sans motif les faibles et tuer leur dignité comme cela se voit chaque jour autour de nous, tous ces actes sont autrement plus empreints de violence que le fait de supprimer une vie par bienveillance. » GANDHI, *La voie de la non-violence*, texte extrait de *All Men are Bothers*, [Unesco, 1958], (trad. Guy Vogelweith), Gallimard, 1969, p. 94

[386] Voir CHAPPLE Christopher Key, « Jaïnisme, non-violence et écologie » in BOURG Dominique et ROCH Philippe (éd.), *Crise écologique, Crise des valeurs ? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*, Éditions Labor et Fides, Genève, 2010, p. 230

[387] Voir par exemple l'analyse de ces liens entre Ahimsa et végétarisme dans la philosophie bouddhiste, voire le véganisme pour les jaïns, de Jonathan Dickstein. DICKSTEIN Jonathan, « Ahimsa », in LARUE Renan (dir.), *La pensée végane. 50 regards sur la condition animale*, PUF, Paris, 2020, p. 74-75

dans la mesure où il décrit une forme active de non-violence, « satyagraha »[388], permettant ainsi de résoudre la contradiction entre un objectif global de non-violence et une incitation à la désobéissance civile et à l'action directe. L'élément qui tisse ce lien touche à la nature des actions engagées, qui non seulement doivent avoir pour objectif l'idéal de non-violence, mais qui doivent aussi, concrètement, ne blesser aucun être vivant. Il faut à cet égard rappeler que la qualification d'écoterrorisme de certains groupes tient aux dommages économiques causés, et non aux vies sacrifiées, et qu'elle s'inscrit souvent plus dans une entreprise de diabolisation, de dissuasion et de pénalisation, que dans une entreprise de caractérisation rigoureuse. Si cette terminologie peut faire l'objet d'une négociation et d'une remise en question des méthodes les plus violentes au sein des groupes eux-mêmes[389], son bien-fondé est contesté ou bien pour son usage abusif[390], ou bien parce qu'elle stigmatise les actions écologistes et animalistes, quand d'autres groupuscules représentent une menace bien plus importante, notamment pour les vies humaines elles-mêmes[391]. Cette qualification peut d'ailleurs se voir appropriée et retournée par ses cibles, puisque certains considèrent que peuvent être tenues pour de l'écoterrorisme les actions commises à l'encontre des écosystèmes et du vivant non-humain, bien plus que celles commises par les écologistes et animalistes radicaux sur les biens matériels[392].

Conclusion de la Section 2 :

Ce qui se joue dans les années 1970 est primordial dans le processus de transformation de la défense des animaux. D'une part, l'étude de ces deux mouvements nés dans les années 1970 témoigne de ce qu'elle a pu s'appuyer sur des impulsions philosophiques de deux ordres, inductif et émancipatoire pour l'antispécisme et le mouvement de libération animale d'une part, et déductif et holiste pour l'écocentrisme et la deep ecology d'autre part, qui ont fait évoluer leurs répertoires instrumentaux comme leur répertoire discursif. La distinction moqueuse posée par Jean-Pierre Digard entre un animalisme qui ne défendrait que les animaux, et la deep ecology qui serait la défense des

[388] Le Satyagraha est défini dans l'œuvre de Gandhi de la manière suivante : « technique de résistance non-violente telle qu'il l'a conçue et mise en pratique. » *Ibid.* p. 59
[389] OLSON Jade. "Activist or Terrorist? Negotiating Discourses of Eco-Terror in If a Tree Falls." *Applied environmental education and communication* 17.1 (2018) pp. 57–66.
[390] HIRSCH-HOEFLER, Sivan, and CAS Mudde. "'Ecoterrorism': Terrorist Threat or Political Ploy?" *Studies in conflict and terrorism* 37.7 (2014) pp. 586–603.
[391] AMSTER Randall. "Perspectives on Ecoterrorism: Catalysts, Conflations, and Casualties." *Contemporary justice review : CJR* 9.3 (2006), pp. 287–301.
[392] *Idem*

« arbres, des fruits et des légumes au nom de l'anti-espécisme »[393] nous semble désormais aussi provocatrice et réductrice qu'infondée et hasardeuse[394]. Ces approches permettent donc non seulement de ne pas nier l'exception humaine et le rôle particulier de l'humanité à l'égard du reste du vivant, mais aussi de les légitimer. En effet, comme le rappelle Romain Steffenoni dans un bel essai intitulé *Antispécisme, L'animal moral*, dans l'antispécisme - mais le constat est également et *a fortiori* valable pour l'approche écocentriste de la deep ecology - la spécificité de l'homme comme être moral n'est jamais remise en question, et c'est même bien elle qui fonde sa responsabilité à l'égard de l'animal et, plus largement, du vivant[395].

Toutefois, cette séparation entre luttes inductives et luttes déductives n'est pas étanche, et des convergences ont été posées. Au sein des luttes inductives d'abord, nous l'avons vu, outre des auteurs comme Peter Singer et Henry Salt, qui soulignent cette continuité, certains vont en faire le cœur-même de leur argumentation et des ponts intellectuels ont pu être bâtis. Nous pouvons en effet constater qu'une approche combinant féminisme et animalisme a pu être dressée. L'auteur Carol J. Adams a brillamment défendu cette position dans une étude très documentée au titre aussi clair que provocateur : *La Politique sexuelle de la viande, une théorie critique féministe végétarienne*. Liant élégamment l'oppression faite aux femmes et aux animaux, l'auteure prône une émancipation commune, féminisme et animalisme étant non seulement conjoints mais complémentaires[396]. D'autres ont tenté non seulement de combiner les logiques

[393] « Plus généralement, c'est la même logique qui pousse les « végétariens » (opposés à la consommation de viande) à devenir « végétaliens » (opposés à la consommation de tout produit d'origine animale), puis « véganiens » (opposés à tout élevage et utilisation d'animaux), et la deep ecology à se préoccuper de la défense des arbres, des fruits et des légumes au nom de l'anti-espécisme. C'est encore et toujours la même logique qui, finalement, conduit l'anti-espécisme à mettre en accusation et à diaboliser l'homme, et à se muer ainsi en un espécisme anti-humain, donc en anti-humanisme. » DIGARD Jean-Pierre. "Le tournant obscurantiste en anthropologie : De la zoomanie à l'animalisme occidentaux." *L'Homme*, 203/204 (2012), p. 560

[394] Si l'antispécisme et la deep ecology visent tous les deux à donner une considération morale aux animaux, voire à tout le vivant non-humain, la deep ecology est profondément spéciste, puisqu'elle apprécie chaque entité au regard de sa place et de son rôle dans l'écosystème considéré.

[395] STEFFENONI Romain, *Antispécisme. L'animal moral*, L'Harmattan, Paris, 2020, pp. 189-190

[396] « Le végétarisme ne se contente pas de réprouver une société carnivore ; il en fait autant de la société patriarcale car, comme nous l'avons vu, la consommation de viande est associée au pouvoir masculin. Si nous n'approuvons ni le fait de manger du bœuf, ni le contrôle masculin, ni le colonialisme, nous n'aurons pas une opinion favorable des colonialistes britanniques (mâles) qui se nourrissent de bœuf. En effet, la domination masculine ne mâche pas ses mots dans sa critique du végétarisme, qu'elle soupçonne d'un préjugé négatif à l'égard des hommes. En percevant le néant de la viande, nous la dépouillons de sa signification phallocentrique et lui nions toute valeur patriarcale symbolique qui nécessite un référent absent. » ADAMS Carol J., *La Politique Sexuelle de la Viande, Une théorie critique féministe végétarienne*, [*The Sexual Politics of Meat, A feminist-Vegetarian Critical Theory*, 1990], Éditions l'Age d'Homme, Lausanne, 2016

émancipatoires, inductives, et holistes déductives[397] mais aussi d'exposer leur complémentarité. Nous pensons ici à l' « écologie décoloniale »[398], telle qu'elle est développée par Malcom Ferdinand, et plus encore à l'écoféminisme. A cet égard, certains ressorts communs de la domination de l'homme sur les femmes d'une part, et de l'être humain sur la nature d'autre part, ont été analysés dès les années 1980[399]. Plus récemment, l'analyse de l'histoire du féminisme révèle trois phases, que Maud Navarre identifie de la manière suivante : réformisme, émancipation, intersectionnalité[400]. Cette dernière vague ne pourrait-elle pas être celle dans laquelle s'inscrit l'écoféminisme ? La sociologue Maria Mies et la philosophe et féministe Vandana Shiva semblent suggérer, à ce sujet, que la fusion entre écologie et féminisme, en plus d'être évidente, permettrait de sortir le féminisme d'une logique d'émancipation propre à un système patriarcal, pour entrer dans une ère de coopération et de préservation de la diversité, dans l'introduction de leur ouvrage commun, *Ecoféminisme*[401]. Cette position donnerait donc du crédit à l'analyse de Hicham-Stéphane

[397] Les écrits d'André Gorz, qui fut un des pionniers de l'écologie politique en France, confirment cette idée. Ce dernier analyse en effet, dans *Ecologie et Liberté*, publié en 1975, le lien intrinsèque entre liberté et écologie, et plus précisément sous le prisme d'une double émancipation offerte par l'écologie politique, qui réside dans la possibilité d'émanciper le sujet comme la nature par une critique du capitalisme, et des techniques « dans lesquelles la domination sur les hommes et sur la nature s'incarne » qui est « une des dimensions essentielles d'une éthique de la libération » GORZ André, *Ecologica*, Éditions Galilée, Paris, 2008, p. 15

[398]Nous nous démarquons de cet auteur lorsqu'il affirme que les penseurs de l'écocentrisme sont des environnementalistes, en ce qu'ils ne se seraient pas ou peu occupés des questions animales, sociales, raciales et coloniales. Cette position révèle selon nous du jugement à priori induit par la grille de lecture adoptée par l'auteur, qui considère que ces écrits doivent être lus comme des œuvres d'hommes blancs aisés. Voir FERDINAND Malcolm, *Une écologie décoloniale*, op.cit., p. 18-19

[399] Voir par exemple MERCHANT Carolyn, *The Death of Nature. Women, Ecology, and the Scientific Revolution* (1980), Harper Collins, New York, 1989

[400]La première émerge au début de la IIIème République et défend plutôt une approche réformiste. La deuxième prend forme au début des années 1970 et semble plus radicale, plus politique, et consacre un registre d'émancipation. La troisième cherche à créer des ponts depuis les années 1980 et « se cherche » en tentant des points de vue intersectionnels. NAVARRE Maud, « Les féministes changent-elles la société ? » in LHERETE Héloïse (dir.), *Les Grandes Idées Politiques*, Sciences Humaines Éditions, Auxerre, 2017, p. 62-65

[401] « Une perspective écoféministe expose la nécessité d'une nouvelle cosmologie et d'une nouvelle anthropologie qui reconnaissent que la vie dans la nature (qui inclut les êtres humains) est maintenue grâce à la coopération, la sollicitude et l'amour mutuel. C'est uniquement par cette voie que nous serons à même de respecter et de préserver la diversité de toutes les formes de vivantes, y compris leurs expressions culturelles, en tant que sources véritables de notre bien-être et de notre bonheur. (…) Cet effort pour créer une cosmologie et une anthropologie holistiques, embrassant l'ensemble de la vie, implique nécessairement un concept de liberté différent de celui utilisé depuis les Lumières. Ceci implique le rejet de la notion que la liberté et le bonheur de l'Homme dépendent d'un processus ininterrompu d'émancipation de la nature ainsi que de son indépendance et de sa domination des processus naturels par le pouvoir de la raison et de la rationalité. (…) Jusqu'au début du mouvement écologique, beaucoup de féministes ont aussi partagé ce concept de liberté et d'émancipation. Mais plus les gens se mirent à réfléchir et à se demander pourquoi l'application de la science et de la technologie modernes, qui avaient été célébrées comme les grands libérateurs de l'humanité, avaient uniquement réussi à amener une dégradation écologique grandissante, plus ils devenaient perspicaces et conscients de la contradiction entre la logique d'émancipation des Lumières et la logique écologique de préservation et d'entretien des cycles de régénération naturels. (…) Irène Stoehr a fait ressortir que ce concept d'émancipation impliquait nécessairement une domination de la nature, y compris de la nature humaine féminine, et, qu'en fin de compte cette relation de domination était responsable de la destruction écologique à laquelle nous étions aujourd'hui confrontés. Comment dans ce cas, les femmes pouvaient-elles espérer aboutir

Afeissa selon laquelle l'écoféminisme serait né d'un commun rejet de la domination exercée à l'égard de la nature, de l'animal, et des femmes[402], et procèderait d'une radicalisation – et non d'une contestation - de l'écologie profonde[403].

Il faut enfin absolument noter un point commun essentiel aux deux perspectives présentées, c'est-à-dire inductives et déductives. Outre le fait d'avoir renouvelé les lexiques militants et d'avoir offert un nouvel instrument – philosophique - au soutien de la cause animale et de l'engagement en sa faveur, il ne s'agit désormais plus uniquement de se mobiliser pour tel ou tel animal, contre telle ou telle activité particulièrement génératrice de souffrance. Il s'agit d'adopter un point de vue global sur l'animalité, sa valeur morale, et le comportement humain éthique correspondant. Ce qui caractérise l'évolution qu'a connue la cause animale dans les années 1970, c'est la ***radicalité*** qu'elle a revêtue, terme fondamental ici. D'une part, son étymologie fait référence à ce qui remonte aux origines, à la racine d'un problème, ce qui nous semble être l'élément de distinction essentiel de l'animalisme par rapport aux autres mouvances de la cause animale. D'autre part, au sens du philosophe John Pitseys, la radicalité repose sur différents piliers. Elle s'attache d'abord à « expliquer le monde par un principe unique, irréfutable », et se fonder sur un « retour au principe fondateur », office que l'antispécisme et la deep ecology remplissent parfaitement. Elle trouve ensuite à « s'exprimer dans l'étendue des applications du principe fondateur », ce que la diversité des pratiques individuelles ou collectives présentées semble confirmer. Enfin, la radicalité s'illustre par une forme de « violence politique » qui va préférer l'action directe et parfois violente au débat démocratique et aux approches incrémentalistes et institutionnellement balisées, ce que là encore l'évolution des mobilisations à partir des années 1970 vient confirmer[404]. Ainsi, tout l'intérêt de ce terme réside dans une forme de « double appartenance » permettant de qualifier à la fois un retour à la source du problème, et le développement de positions et méthodes extrêmes[405]. Or, cette dimension radicale de l'engagement en faveur de l'animal et sa dimension systémique constituent les fondations

---

en même temps à leur propre 'émancipation' et à celle de la nature, en utilisant la même logique ? » MIES Maria et SHIVA Vandana, *Ecoféminisme*, [*Ecofeminism*, Zed Books, London and New Jersey, 1993], trad. Rubinstein Edith, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 18-19

[402] « Comment ne pas voir, en effet, une la relation que les êtres humains soutiennent avec la nature – qui consiste toujours à situer les premiers « à l'écart de » ou « à l'extérieur de » la seconde, généralement en position de maîtres ou d'intendants – est en tous points analogue à celle par laquelle le masculin se rapporte au féminin, la raison à la passion, le corps à l'esprit, etc ? » AFEISSA Hicham-Stéphane, « Postface à l'édition française », in NAESS Arne, *Ecologie, communauté et style de vie*, op.cit., p.371

[403] *Ibid.*, p. 378

[404] Nous devons cette synthèse à Jérôme Segal. SEGAL Jérôme*, Animal Radical*, op.cit., pp. 14-15

[405] BONNET Valérie, FRACCHIOLLA Béatrice, MATHIEU Lilian, « Les discours des radicalités politiques et sociales », *Mots. Les langages du politique*, 2020/2 (n° 123), p. 19-27.

sur lesquelles nous allons pouvoir désormais construire, humblement et prudemment, une caractérisation de l'animalisme.

SECTION 3 : Construction

Nous ne résistons pas ici, à reproduire – quasi intégralement, que notre lecteur nous en excuse – un texte de Paul B. Preciado, philosophe et essayiste espagnol, disciple et ancien élève de Jacques Derrida et d'Agnès Heller, auteurs sur lesquels nous reviendrons de façon extensive dans le dernier titre de cette thèse :

> « Je dis : « Comment *vivre avec les animaux ? Comment vivre avec les morts ?»* Quelqu'un d'autre demande : « Et *l'humanisme ? Et le féminisme ?»* Mesdames, messieurs et autres : une fois pour toutes, le féminisme n'est pas un humanisme. Le féminisme est un animalisme. Autrement dit, l'animalisme est un féminisme dilaté et non anthropocentrique.
> Les premières machines de la révolution industrielle ne furent pas la machine à vapeur, l'imprimerie ou la guillotine… mais le travailleur esclave de la plantation, la travailleuse sexuelle et reproductrice, et l'animal. Les premières machines de la révolution industrielle furent des machines vivantes. Alors, l'humanisme inventa un autre corps qu'il appela *humain* : un corps souverain, blanc, hétérosexuel, sain, séminal (…). Liberté, égalité, fraternité. L'animalisme dévoile les racines coloniales et patriarcales des principes universels de l'humanisme européen (…).
> La Renaissance, les Lumières, le miracle de la révolution industrielle reposent donc sur la réduction des esclaves et des femmes au statut d'animal et sur la réduction des trois (esclaves, femmes et animaux) à celui de machine (re)productrice. Si l'animal fut un jour conçu et traité en tant que machine, la machine devient peu à peu un technoanimal vivant avec les animaux technovivants. La machine et l'animal (…) se constituent en tant que nouveaux sujets politiques de l'animalisme à venir (…). Puisque la modernité humaniste tout entière n'a su que faire proliférer des technologies de la mort, l'animalisme devra inviter à une nouvelle manière de vivre avec les morts. Avec la planète comme cadavre et comme fantôme. Transformer la nécropolitique en nécroesthétique. L'animalisme devient alors une fête funèbre. Une célébration du deuil. L'animalisme est rite funéraire, naissance. Une assemblée solennelle des plantes et des fleurs autour des victimes de l'histoire de l'humanisme. L'animalisme est une séparation et une embrassade. L'indigénisme queer, pansexualité planétaire qui transcende les espèces et les sexes, et le technochamanisme, système de communication interespèces, sont des dispositifs de deuil(...).
> Le changement nécessaire est tellement profond qu'on se dit qu'il est impossible. Tellement profond qu'on se dit qu'il est inimaginable. Mais l'impossible est à venir. Et l'inimaginable est dû. Qu'est-ce qui était le plus impossible et le plus inimaginable, l'esclavage ou la fin de l'esclavage ? Le temps de l'animalisme est celui de l'impossible et de l'inimaginable. Ceci est notre temps : le seul qui nous reste. »[406]

Voilà une chronique aussi vibrante que déroutante. Elle semble vouloir dessiner l'animalisme à grands coups de pinceaux, de dire tout ce qu'il est ou pourrait être, tout en se refusant à en saisir les contours, et est la parfaite transition entre ce que nous avons dit précédemment du carrefour des luttes auquel l'animalisme se situe, et la nécessaire tentative de caractérisation rigoureuse à laquelle nous allons nous atteler maintenant.

[406] PRECIADO Paul. B., « Le féminisme n'est pas un humanisme », *Libération*, 26 septembre 2014.

Pourquoi alors parler de « construction », terme qui pourrait surprendre ? La réponse est simple : la « chose animaliste » n'existe pas en tant que telle. Elle évolue au gré de ses observateurs, de la manière dont les acteurs s'approprient ce terme, s'en réclament, ou au contraire fustigent ce à quoi il est censé renvoyer. Dès lors, une démarche essentialiste semble impossible, et notre approche sera à la fois plus humble et plus solide. Il nous faut, conscients des limites de l'entreprise, *construire* la caractérisation de ce terme. L'objectif ne saurait être, évidemment, d'imposer, avec autorité, une définition qui sans doute trouvera, quelle qu'elle soit, ses critiques. Non. Il réside plutôt dans la nécessité de nous donner, condition *sine qua non* de nos prochains développements, une définition opératoire de ce que nous, après une méticuleuse – bien que synthétique - étude de l'histoire de la cause animale, comprendrons lorsque nous parlerons d' « animalisme ». En revanche, il n'est pas impossible que, ce faisant, nous participions modestement à la consolidation du concept.

Nous plongerons, plus tard, dans les arcanes du mouvement animaliste et dans sa politisation. Mais pour l'heure, pour identifier ce mouvement, il faut oser poser, à un moment de notre réflexion, une définition, aussi prudente soit elle. Nous tenterons, dans un premier temps, de justifier l'emploi du terme d'animalisme et l'appréhenderons comme un étendard (Paragraphe 1). Nous le saisirons, dans un second temps, comme un système radical (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : L'animalisme comme étendard

Nous allons, par symétrie avec les développements menés dans le chapitre introductif, prolonger nos réflexions en nous interrogeant sur le rôle et la pertinence de cet usage du terme d' « animaliste » par les acteurs et partis qui s'en réclament. Pour ce faire, nous allons opérer un retour sur le terme d'animalisme, qui désigne, nous l'allons montrer, moins un « mouvement » structuré qu'un étendard, une expression à fort potentiel rassembleur (B), permettant de plaquer un terme générique séduisant et percutant sur un ensemble d'entreprises collectives qui est, dans les faits, véritablement fragmenté (A).

A- <u>La cause animale : un mouvement fragmenté</u>

Le caractère fragmenté de la cause animale tient à trois lignes de scission. La première, diachronique, est celle que nous avons pu constater lorsque nous avons analysé les évolutions du souci de l'animal. Les deux autres, dans une perspective synchronique, tiennent, d'une part, aux différences quant à la nature des animaux défendus, et d'autre part le degré de radicalité adopté. Nous les verrons ici successivement.

Si l'on adopte un prisme d'analyse diachronique, se distinguent trois logiques différentes qui ont renouvelé les mobilisations collectives en faveur des animaux, sauvages comme domestiques. La première est une logique de *protection* et de *préservation*, ainsi que celle qui l'a précédée, c'est-à-dire une logique anti-cruauté inscrite dans le processus de civilisation des mœurs. La seconde vise plutôt à la *défense*, plus large, du bien-être animal. Nous la distinguerons de la première en ce qu'elle s'intéresse à tous les animaux, et non uniquement aux animaux domestiques. Elle s'inscrit néanmoins, à la différence de la troisième logique, dans une approche welfariste et réformiste de la défense des animaux. La troisième et dernière logique se donne pour mission de défendre l'idée d'une fin de l'exploitation des animaux. Elle s'applique, de manière générale, à tous les animaux, et adopte une posture abolitionniste et révolutionnaire. Elles sont apparues, nous l'avons vu[407], les unes après les autres, sans se substituer aux précédentes, mais en s'y ajoutant. Toutes ont généré des entreprises collectives qui s'attachent à la défense de telle ou telle espèce, et à la contestation de telle ou telle activité.

Si l'on adopte un prisme d'analyse synchronique, il nous faut mentionner un premier facteur de distinction selon la qualité, ou l'espèce, de l'animal défendu. Nous avons montré que l'engagement en faveur de l'animal sauvage et celui en faveur des animaux domestiques n'avaient ni tout à fait les mêmes ressorts, ni tout à fait les mêmes revendications, ni même les mêmes répertoires. Nous avons présenté un autre facteur de classification, qui permettait de distinguer les initiatives selon le degré de radicalité, en distinguant les approches welfaristes, abolitionnistes et néowelfaristes[408], telles qu'elles sont rappelées par Jean-Baptiste Jeangène Vilmer[409]. Les premières ne visent qu'à améliorer la condition des animaux sans remettre en question le principe de leur exploitation, les secondes ont pour objectif la fin de toute exploitation, et les troisièmes sont une voie médiane, puisqu'elles entendent défendre des améliorations tout en ayant, à terme, un objectif abolitionniste. Nous

[407] Cf. Chapitre 1, Section 1, Paragraphe 1 et Chapitre 1, Section 2.
[408] Nous prenons bonne note de la contestation de cette division tripartite par certains auteurs, qui y proposent des alternatives. Ainsi, par exemple, en est-il du chercheur italien Niccolo Bertuzzi, qui prend le parti de classer « les animalismes » non uniquement en fonction de leur degré de radicalité mais également en fonction de leur positionnement politique, et qui aboutit ainsi à la formulation de quatre types d'animalismes : politique, anarchiste, modéré et anti-politique. Cette approche nous semble plus opaque et moins pertinente pour nous, du moins à ce stade de notre étude, en ce qu'elle, d'une part, ne se concentre que sur le cas italien, et d'autre part conduit à brouiller encore davantage un tissu déjà complexe en venant, malgré sa pertinence, plutôt s'ajouter à la distinction initialement posée, que s'y substituer. BERTUZZI Niccolo, "The Italian Animal Advocacy Archipelago and the Four Animalisms." *Partecipazione e conflitto* 11.3 (2019), pp. 865–890.
[409] JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *L'éthique animale*, PUF, Paris, 2018, pp. 40-53

nous proposons ici d'illustrer cette fragmentation, par deux tableaux, le premier (Annexe 2a) concernant la défense de l'animal domestique[410].

Mais il semble que ce panorama de la cause animale ne serait plus complet, à l'heure actuelle, si nous n'y ajoutions l'engagement écologiste, qui a lui aussi connu des évolutions qui ont comblé l'écart entre animalistes et environnementalistes. Nous l'avons vu, deux logiques différentes semblent se dessiner. La première, héritée du romantisme, joue plutôt sur la volonté de préserver certains milieux naturels et la biodiversité qui les habite. L'animal, ici, n'est considéré qu'au regard de l'intérêt qu'il représente pour l'environnement humain. C'est une position que nous qualifierons d'*environnementaliste*. La seconde concerne les associations qui, comme Sea Sheperd, visent à défendre une catégorie d'animaux sauvages, mais de manière radicale et contre les intérêts humains en présence, allant parfois jusqu'à défendre l'idée d'un changement profond du rapport entre l'homme, l'animal et leur milieu. C'est typiquement le cas de Greenpeace et, plus récemment, d'Extinction Rebellion[411], créée en 2017. Le mouvement, qui se réclame également de la non-violence et de la désobéissance civile[412], se déploie sur le terrain par le biais d'happenings choc à la mise en scène soignée. Fondée sur un fonctionnement décentralisé autour de petites cellules autonomes, et assumant[413] une dimension mystique, spirituelle et psychédélique qui n'est pas sans lien avec les origines de la Deep Ecology[414] , le slogan de

[410] Ce tableau est un condensé partiellement et librement inspiré, bien que modifié, de deux analyses croisées. La première est synthétisée par les tableaux élaborés par Christophe Traïni in CARRIE Fabien et TRAÏNI Christophe, *S'engager pour les animaux*, op.cit., pp. 44-45 et p. 53. La seconde est inspirée des réflexions du politiste britannique Robert Garner in GARNER Robert, *Animals, politics and morality*, op.cit., p. 51-73

[411] Une des associations récentes qui illustre le plus remarquablement le passage d'un environnementalisme à un écologisme est l'association Extinction Rebellion (XR), créée en 2017. Elle présente à nos yeux l'expression la plus complète de la vision défendue par Arne Naess. Plusieurs éléments viennent à l'appui de cette argumentation. D'abord, XR s'inscrit dans une approche holiste et catastrophiste. La présentation du mouvement sur la page d'accueil montre très bien cette fusion des problèmes sociaux, animalistes et environnementaux : « Il y a urgence. La vie sur Terre se meurt. Notre climat se dégrade plus vite que les scientifiques ne l'avaient prévu. Les enjeux sont énormes. L'effondrement de la biodiversité. Les mauvaises récoltes. L'effondrement écologique et sociétal. La sixième extinction de masse. Il ne nous reste plus beaucoup de temps, et nos gouvernements ne font rien. XR a été créé pour tenter d'y remédier. » Site d'XR Global. URL : https://rebellion.global/fr/ (consulté le 17 juin 2020)

[412] Site d'Extinction Rebellion Global. URL : https://rebellion.global/fr/about-us/ (consulté le 17 juin 2020)

[413] Sa créatrice, Gail Bradbook, prône une « désobéissance psychédélique massive ».

[414] Il faut aussi ajouter qu'une certaine forme de mysticisme assumé fait le lien avec le projet initial d'Arne Naess. Deux exemples viennent appuyer cette affirmation. Le premier repose sur l'organisation, par certaines cellules du groupe, de « médit'action » afin « d'inviter tout le monde à faire une pause dans notre course effrénée à la croissance et la consommation ». Un évènement méditatif fut organisé à Rouen et relayé sur la page Facebook d'XR France le vendredi 12 juin 2020. Mais un autre exemple, peut-être encore plus significatif, vient appuyer cette idée. La créatrice d'XR, Gail Bradbrook, alors engagée dans de nombreuses campagnes pour la justice sociale, a décidé de participer à une retraite spirituelle chamanique basée sur l'utilisation de plusieurs drogues hallucinogène ancestrales et sacrées, telles que l'ayahuasca, l'iboga, ou le kambo qui lui auraient dicté la création d'XR. MACKINTOSH Eliza, « A psychedelic journey, a radical strategy and perfect timing. How the world's fastest-growing climate movement was made », publié le 25 décembre 2019 sur le

la branche française est « Se rebeller pour le Vivant », ce dernier terme semblant être entendu au sens large, c'est-à-dire humain comme non-humain[415]. Or, ces organisations inspirées de l'écologie profonde sont tout aussi radicales, déterminées, actives, et efficaces dans la défense des animaux que le sont des associations d'inspiration antispéciste. C'est bien pour cela qu'il nous faut distinguer un environnementalisme mou et un écologisme radical. Elles méritent donc d'être présentées comme des parties intégrantes du mouvement animaliste. C'est pourquoi le second tableau concerne donc la défense de l'animal sauvage (Annexe 2b).

Ces éléments mettent selon nous en évidence la fragmentation manifeste de l'engagement associatif en faveur de l'animal, si bien que l'on peut se demander si la cause animale peut être qualifiée de « mouvement ». En effet, l'on voit mal comment réunir des bénévoles de la S.P.A., qui assurent l'accueil, le soin, la garde et l'adoption d'animaux de compagnie, et des militants encagoulés s'enchaînant dans des abattoirs pour en bloquer le fonctionnement. C'est là que, selon nous, réside tout l'intérêt d'expressions très générales aux contours relativement souples comme celle de « droits des animaux », mais aussi comme celle d' « animalisme ». Pourquoi ? Précisément parce qu'elles permettent, même artificiellement, de subsumer sous un même mot des engagements très variés.

B- Le potentiel rassembleur de l'animalisme

Face à cette fragmentation de la cause animale, le terme d'animalisme comporte une dimension générique, qui permet à la fois de le distinguer les différentes approches catégorielles qui composent la très fragmentée cause animale, et de les réunir, artificiellement, peut-être, mais effectivement, sous un même drapeau. Le premier avantage du terme d' « animalisme » réside dans le fait qu'il permet de souligner le cœur de l'action des militants de la cause animale, quelle que soit leur sensibilité : la défense des animaux. Le second avantage de ce terme consiste dans le fait qu'il induise une défense de l'animalité dans son ensemble, et non de tel ou tel animal. Les scissions que le terme d' « animalisme » permet de dépasser sont celles, d'une part, entre antispécistes et écologistes et celles, d'autre part, entre welfaristes et abolitionnistes.

site de *CNN* à l'adresse https://www.google.com/amp/s/amp.cnn.com/cnn/2019/12/25/uk/extinction-rebellion-gail-bradbook-gbr-intl/index.html (consulté le 17 juin 2020))

[415] En effet, il ne s'agit pas uniquement de défendre le vivant non-humain. La page Facebook de l'antenne française de l'association révèle que cette dernière n'hésite pas à relayer les appels à la mobilisation du personnel soignant dans la période post-covid en France.

Entre antispécistes et écologistes. Éthique animale et éthique environnementale ont toujours entretenu des rapports compliqués. Ces deux champs ont toujours été de proches parents et sont, encore aujourd'hui, parfois appréhendés par la théorie politique récente, comme s'inscrivant dans la pensée « écologiste »[416]. Nous ne pouvons ignorer toutefois la rupture qui s'est progressivement installée entre les deux. Certains auteurs ont analysé ce conflit comme étant lié à des « visions cosmiques différentes »[417]. Les partisans de l'éthique animale reprochaient surtout aux partisans de l'éthique environnementale leur tendance à vouloir étendre à tous les éléments naturels la possibilité d'une réelle considération morale, en ce qu'elle était inapplicable, et donc non seulement ne protégeait pas efficacement les animaux, mais ruinait même leurs efforts pour légitimer une transformation radicale du rapport à ces derniers, qui leur semblait, non sans une certaine naïveté, à portée de main. Inversement, les écocentristes reprochaient aux antispécistes de ne pas tenir compte des éléments naturels. Ces derniers étant dans une approche holiste, la mort d'un animal, ou la régulation d'une espèce, pour la survie d'un écosystème n'est pas une considération aberrante[418], contrairement aux antispécistes, pour qui tout animal doit être protégé individuellement et pour lui-même, sans considération de l'utilité pour l'écosystème ou pour les êtres humains concernés. Dès lors, l'éthique environnementale s'intéresserait à l'espèce, quand l'éthique animale toucherait quant à elle aux individus non-humains[419].

La séparation relativement étanche[420] qui existait entre cause animale et cause écologiste s'est trouvée paradoxalement à la fois consacrée et réduite par le tournant théorique et pratique qu'ont connu ces deux champs à partir des années 1970. Leur

---

[416] Voir par exemple la manière dont Sébastien Care traite ces deux problématiques de front, dans son récent ouvrage. CARE Sébastien, *La Théorie Politique Contemporaine. Courants, auteurs, débats*, Armand Colin, Malakoff, 2021, pp. 241-263

[417] Traduction par nos soins d'une expression utilisée par J. Baird Callicott. Voir CALLICOTT J. Baird, « Animal Liberation : a triangular affair », *Environmental Ethics* 2, pp. 311-338.

[418] Voir sur ce point AFEISSA Hicham-Stéphane, *Nouveaux Fronts Ecologiques*, Vrin, Paris, 2012, p. 125

[419] Sur ce point, voir notamment BELLUT Caroline et al., « Droit de l'individu ou droit de l'espèce », in PELE Marie et SUEUR Cédric, *Questions d'actualité en éthique animale*, L'Harmattan, Paris, 2017, p. 61

[420] Le constat rapide de cette distance fut analysé par M. Sagoff dans un article au titre amusant : « Libération animale et éthique environnementale : mauvais mariage, prompt divorce » (Voir SAGOFF Mark « Animal Liberation and Environmental Ethics : Bad Marriage, Quick divorce », *Osgoode Hall Law Journal*, 1984, n°22, p. 297-307) Toutefois, cette séparation théorique semble avoir été largement remise en question par les récentes évolution des mobilisations, à tel point que ce rapprochement entre logique émancipatoire, propre à l'antispécisme, et logique holiste, propre à l'écologie, a été consacré par ceux-là mêmes qui avait diagnostiqué et encouragé la distinction originelle. Nous pensons ici notamment à John Baird Callicott, qui après avoir, en 1980, écrit un article mettant en lumière les incompatibilités entre antispécisme et écologie, a revu sa position huit ans plus tard seulement, en 1988, dans un article intitulé « Animal Liberation and Environmental Ethics : Back Together Again ». [CALLICOTT Baird, « Animal Liberation and Environmental Ethics : Back Together Again », *Between The Sepcies*, 1988, n°5, p. 163-169]. Voir la traduction proposée in AFEISSA Hicham – Stéphane et JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Philosophie Animale*, op. cit., p. 309

progressive réconciliation est récente et s'opère pour l'instant surtout dans la pratique. Il semble qu'animalistes et écologistes aient connu une évolution parallèle puisque tous les deux sont passés d'une logique de modération de l'activité humaine à l'égard du vivant, à une logique de bien plus drastique[421]. La radicalisation progressive des écologistes en Europe a pu conduire ces derniers à adopter des positions relatives à l'animal aussi poussées que les antispécistes les plus convaincus. Inversement, il semblerait que les antispécistes aient progressivement élargi leur champ de lutte, jusqu'à défendre aujourd'hui des positions finalement assez proches de celles qui sont plus proches du combat écologique. Cette distinction est peut-être désormais moins entretenue par les militants eux-mêmes[422] que par les théoriciens animalistes, dont l'obstination à maintenir une rupture presque constituante avec l'écologie révèle peut-être leur profonde incompréhension du potentiel d'un éco-animalisme et des principes deep-écologiques qui pourraient le fonder[423]. Cela semble, comme le remarque Corine Pelluchon, être en train de changer[424]. Remarquons d'ailleurs

[421] L'éthologue Pierre Jouventin associe ce phénomène à l'explosion démographique pour les revendications écologistes. Nous pouvons penser qu'il en va de même pour les animalistes, et que c'est la demande croissante en nourriture carnée qui est une des causes d'une mécanisation du rapport à l'animal, cette dernière étant sans doute à la source de l'indignation et de la radicalité de certains animalistes. Voir JOUVENTIN Pierre, LATOUCHE Serge et PAQUOT Thierry, *Pour une écologie du vivant. Regards croisés sur l'effondrement en cours*, Éditions Libre & Solidaire, Paris, 2019, p. 129

[422] Niccolò Bertuzzi remarque qu'outre la condition animale, le problème prioritaire des animalistes, à 87,5%, est l'urgence écologique. Voir BERTUZZI Niccolò, *I movimenti animalisti*, op. cit., p. 140

[423] D'une part, nous pourrions leur reprocher de faire reposer leurs revendications sur le même biais que celui des postures anthropocentristes qu'ils contestent. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle arrive Romain Steffenoni. (STEFFENONI Romain, *Antispécisme. L'Animal moral*, L'Harmattan, Paris, 2020, pp. 217-218). En dégageant d'autres critères pour inclure les animaux, et les animaux uniquement, dans la sphère de considération, ne reproduisent-ils pas le modèle dénoncé, c'est-à-dire celui de l'exception humaine, mais étendue cette fois, par un « déplacement de la frontière » au règne animal dans son ensemble ? Le cas échéant, l'antispécisme pourrait être, paradoxalement mais à juste titre, considéré comme une forme de spécisme. Et lorsqu'ils rétorquent, arbitrairement, que la sentience est le seul critère valable d'une prise en considération morale, n'ont-ils pas la même attitude que les penseurs de l'anthropocentrisme, qui avaient posé comme critère la raison, et s'épargnaient ainsi à la fois l'humilité d'admettre une connaissance limitée du vivant et la lourde tâche de le comprendre, dans toutes les singularités qui le composent ? C'est ce que semble laisser penser la jeune chercheuse Christie Smith, lorsqu'elle écrit qu'il ne s'agit pas de faire émerger un « holisme non différencié », mais de « souligner une compréhension plus complexe, imprévisible et même plus incomplète des relations entre soi et les autres dans un flux commun de vie. » (SMITH Christie, « Articulating Ecological Injustices of Recognition », in WISSENBURG Marcel et SCHLOSSBERG David, *Political animals and animal politics*, op.cit.). A l'heure d'une multiplication des ouvrages explorant aujourd'hui l' « intelligence » des arbres (Voir par exemple WOHLLEBEN Peter, *La vie secrète des arbres. Ce qu'ils ressentent. Comment ils communiquent*, [*Das Geheime Leben der Baüme*, Ludwig Verlag, Munich, 2015], (trad. Corinne Tresca), Les Arènes, Paris, 2017) peut-être que cette approche dualiste entre animaux sentients et végétaux existants n'est plus aussi pertinente pour appréhender le vivant dans sa complexité. D'autre part, si le but des animalistes est de reconnaitre et de prendre acte de la valeur intrinsèque des animaux, les théories de certains écocentristes le permettent. Ces derniers, au lieu de prendre la sensibilité ou le fait d'être sujet d'une vie comme fondements de la valeur intrinsèque, vont choisir des caractéristiques comme l'*autopoeiesis*, c'est-à-dire autoproduction ou l'autorénovation, termes traduits par nos soins de l'anglais « self-production » et « self-renewal ». Voir ECKERSLEY Robyn, *Environmentalism and political theory* (1992, UCL Press, New-York), Routledge, London, 2003, p.60

[424] PELLUCHON Corine, « Écologie et cause animale : les raisons d'un mariage tardif », *Cités*, 2018/4 (N° 76), p. 117-128.

qu'Arne Naess lui-même arrive, par le prisme deep-écologique, aux mêmes revendications que les animalistes. En effet, en plus d'ajouter au souci traditionnel des écologistes pour les écosystèmes et les espèces une empathie pour les êtres vivants pris individuellement, par une appréciation stricte du critère de nécessité appliqué à la souffrance animale, il prône, explicitement, l'adoption d'un régime végétarien[425], voire, à demi-mot, d'un mode de vie végan[426]. De ce point de vue, le terme d' « animalisme », et plus encore celui d' « éco-animalisme »[427], qui finira peut-être par devenir l'unique bannière, permet pour l'heure de transcender les différences qui pourraient subsister entre antispécistes et écologistes, au moins sur la question de la condition animale. Avancer l'idée d'un regroupement des deux luttes ne revient pas à considérer que les animaux et les écosystèmes devraient être appréhendés et traités de la même manière, loin de là, et nous adhérons plutôt à la proposition développée par Hicham-Stéphane Afeissa d'une écologie de la différence comme potentiel cadre conceptuel commun aux deux approches[428].

Entre welfaristes et abolitionnistes. La distinction entre welfaristes et abolitionnistes est omniprésente dans les écrits qui s'intéressent à la cause animale. Il est intéressant de constater qu'elle est rappelée par leurs partisans respectifs, souvent pour discréditer et afficher la dangerosité de l'autre camp. Les premiers ne manqueront jamais de souligner la

[425] Sur ce point, voir la vingt-cinquième et dernière proposition d'Arne Naess quant à l'adoption d'un mode de vie en accord avec les principes défendus par le mouvement deep-écologique : « 25. Practice vegetarianism. » NAESS Arne, « Lifestyle Trends Within the Deep Ecology Movement", in NAESS Arne, *There is No Point of No Return,* (recueil de textes choisis), Penguin Random House, Dublin, 2021, p. 75

[426] « Paradoxalement, les sentiments de compassion à l'endroit des animaux se sont développés parallèlement à la généralisation de l'abattage des animaux de boucherie par des moyens inutilement douloureux. Il est à souhaiter qu'à terme cette contradiction finisse par se résoudre, soit en ayant recours à des moyens moins douloureux, soit – mieux encore – en cessant cet abattage inutile pour goûter les joies de la symbiose. » NAESS Arne, « Un sentiment pour tous les êtres vivants » in NAESS Arne, *Une Écosophie pour la vie*, op. cit., pp. 269-270

[427] Bien que l'on puisse admettre le principe selon lequel le vivant, - dans son ensemble pour les éco-animalistes, et animal pour les animalistes -, est porteur d'une valeur inhérente, et non uniquement instrumentale, c'est-à-dire conditionnée par l'utilisation que les hommes en font, il n'est pas interdit de penser néanmoins une gradation de la reconnaissance morale accordée, calquée sur l'échelle biologique. Cette idée semble faire son chemin dans les réflexions de certains politistes, à l'instar par exemple de David Schlosberg, professeur à l'université de Sydney, qui démontre le potentiel de rapprochement entre écologie et animalisme grâce à l'approche par les capabilités, développée par Amartya Sen et appliquée à la question animale par Martha Nussbaum, qui pourrait tout-à-fait supporter d'être appliquée aux animaux comme aux écosystèmes, non seulement sans amoindrir, mais en prouvant et en renforçant même son efficacité. Ainsi, l'on pourrait à la fois protéger chaque être vivant en fonction de son espèce, et réconcilier les animalistes et les éco-animalistes en admettant que, malgré la reconnaissance effective de la valeur inhérente de chaque être, leur statut et la protection qui leur est attaché. (Voir SCHLOSBERG David, « Ecological Justice for the anthropocene », in WISSENBURG Marcel et SCHLOSSBERG David, *Political animals and animal politics*, op. cit., pp. 75-89)

[428] AFEISSA Hicham-Stéphane, *Manifeste pour une écologie de la différence*, Éditions Dehors, Bellevaux, 2021

frilosité des seconds et les accuseront de faire perdurer l'exploitation animale[429]. Les seconds dénonceront souvent la radicalité des premiers et les accuseront d'être trop violents pour être entendus, donc d'être inefficaces[430]. En France, cette scission est également représentée. L'on peut, à cet égard, classer dans le camp abolitionniste des philosophes comme Florence Burgat, et dans le camp welfariste des philosophes comme Elisabeth de Fontenay[431] ou Janine Chanteur[432].

Nous aimerions d'abord souligner que le clivage théorique entre ces deux approches, bien qu'il existe, n'est pas nécessairement aussi profond que veulent bien le laisser entendre les radicaux de chacun des deux camps, et qu'il peut être appréhendé comme une échelle graduelle de l'engagement plus que comme deux logiques fondamentalement et irrémédiablement distinctes. En premier lieu, certains auteurs s'attachent à tracer une voie médiane permettant de combiner les deux approches[433]. En second lieu, les militants de la cause animale, quelle que soit leur sensibilité, adoptent des pratiques et revendications communes ou proches[434]. Enfin et surtout, il faut admettre que, dans la pratique, c'est souvent l'adoption d'une position pragmatique et coopérative de ces deux pôles, - voire trois, si l'on ajoute les logiques de « civilisation/protection » -, qui est, politiquement, la plus efficace[435]. Ainsi, malgré leurs divergences idéologiques, welfaristes et abolitionnistes

[429] Le meilleur exemple est sans doute celui de Gary Francione. Il prône l'abolitionnisme et accuse les welfaristes de n'avoir pas permis d'avancées significative dans ce domaine, mais également d'avoir peut-être encouragé une exploitation encore plus importante des animaux en rassurant les consommateurs par des mesures de protection mineures. Voir son site internet. URL : https://www.abolitionistapproach.com/wp-content/uploads/2015/07/20150710-ARAA_Pamphlet_French-USLetter.pdf (consulté le 5 novembre 2020)

[430] Roger Scruton, par exemple, développe un argumentaire contre la théorie des droits des animaux, contre l'antispécisme, et prône des devoirs différenciés de l'humanité à l'égard des animaux en fonction du rapport entretenus avec ces derniers et de l'espèce à laquelle ils appartiennent. Voir SCRUTON Roger, *Animal Rights and Wrongs* (1996), Demos, London, 2000, p. 124-126

[431] Voir FINKIELKRAUT Alain (dir.), *Des animaux et des hommes*, Éditions Stock, Paris, 2018, p. 49-50

[432] Cette professeure de philosophie morale et politique a notamment rédigé un très bel ouvrage dans lequel elle conteste l'idée de « droits des animaux », tout en reconnaissant des devoirs humains à leur égard. Voir CHANTEUR Janine, *Du droit des bêtes à disposer d'elles-mêmes*, Seuil, Paris, 1993, pp. 174-183

[433] Par exemple, le cas d'Elisabeth de Fontenay est intéressant. Elle est plutôt welfariste, mais radicale, car très ancrée dans la déconstruction de l'humanisme métaphysique. Bien qu'elle ne préconise pas l'abolition de l'exploitation de l'animal, elle fustige quand même une forme d'hypocrisie des approches purement welfaristes accusées d'entretenir l'élevage industriel. DE FONTENAY Elisabeth, *Sans offenser le genre humain*, op. cit. p. 206

[434] L'étude de Niccolo Bertuzzi sur les animalistes milanais semble confirmer puisqu'elle indique que pour tous les militants, qu'ils soient protectionnistes, welfaristes ou abolitionnistes, la lutte contre l'élevage intensif est une priorité, et au moins 60% d'entre eux ont adopté un mode de vie végétarien dans toutes les catégories. BERTUZZI Niccolo, *I movimenti animalisti*, op. cit., p. 108-113

[435] L'historien néerlandais Dirk-Jan Verdonk présente les avancées législatives sur la condition des animaux aux Pays-Bas comme le résultat, dans un paysage associatif fragmenté, d'une coalition, d'une coopération nécessaire et utile d'associations welfaristes et abolitionnistes. VERDONK Dirk-Jan, « Mutualiser les ressources ? La coalition pour les animaux : l'expérience des Pays-Bas », in MATIGNON Karine Lou (dir.), *Révolutions Animales. Comment les animaux sont devenus intelligents*, Arte Éditions/Les Liens qui Libèrent, Paris, 2016, p. 412-420

peuvent - et doivent peut-être - s'entendre pour permettre la mise en œuvre de certaines évolutions, argument que même certains auteurs clairement identifiés dans le camp de l'abolitionnisme admettent[436]. Peut-être alors qu'effectivement, la position néowelfariste, à laquelle se rallie Corine Pelluchon en distinguant un temps long, celui de la fin de l'exploitation animale, et un temps court, qui serait celui de l'amélioration du bien-être des animaux, deux temporalités qui sont néanmoins considérées comme complémentaires[437], est une piste sérieuse. Nous pourrions admettre, à l'instar d'Elisabeth de Fontenay[438], que chacun à un rôle à jouer, selon sa sensibilité, dans cette lutte qui nourrit le débat public et qui est, rappelons-le, une lutte « contre » avant d'être une lutte « pour ». Ainsi, bien que le tournant des années 1970 ait en effet à la fois généré l'approche systémique qui est à la source de ce que nous qualifierons d'animaliste, et fait germer une approche radicale légitimant, aux yeux de ses partisans, les modes d'actions et revendications extrêmes, l'animalisme a vocation à rassembler - et à désigner[439] - tous les défenseurs des animaux, tout en assumant une position vouée à l'approfondissement, et à la radicalisation progressive.

Quand le mot crée le mouvement. Les appels au rassemblement sont nombreux. Cette convergence, aussi récente que nécessaire, entre les animalismes antispécistes et écologistes d'une part, et les animalistes welfaristes et abolitionnistes d'autre part, est parfaitement analysée et défendue par les chercheurs Helen Kopnina et Brett Cherniak dans leur article commun pertinemment intitulé « Cultivating a Value for Non-Human Interests through the Convergence of Animal Welfare, Animal Rights, and Deep Ecology in Environmental Education »[440]. De la même manière, Corine Pelluchon, à la fin de son *Manifeste Animaliste*, formule cette injonction : « animalistes de tous les pays, de tous les partis et de toutes les confessions, unissez-vous ! »[441]. Or, dans la mesure où le cœur commun de leur engagement, la défense des animaux, se trouve aussi être leur seul point de convergence, quel autre terme[442], mieux que celui, assez neutre et consensuel, d' « animalisme », peut permettre à la

[436] Voir par exemple JOSSE Melvin, *Militantisme, Politique et Droits des Animaux*, op. cit., p. 82
[437] PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste*, op. cit., p. 67
[438] Voir par exemple la prise de position de la philosophe française Elisabeth de Fontenay, qui condamne la pensée antispéciste, mais soutient les actions, même violentes, contre certaines activités, in FINKIELKRAUT Alain (dir.), *Des animaux et des hommes*, op. cit., (respectivement) p. 15 et p. 42
[439] C'est notamment le positionnement terminologique retenu par Melvin Josse. Voir JOSSE Melvin, *Militantisme, Politique, et Droits des Animaux*, op. cit., p.11
[440] KOPNINA Helen et CHERNIAK Brett, "Cultivating a Value for Non-Human Interests through the Convergence of Animal Welfare, Animal Rights, and Deep Ecology in Environmental Education." *Education Sciences* 2015.5 (2015), pp. 363–379.
[441] PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste*, op.cit., p. 98
[442] Niccolo Bertuzzi développe une argumentation proche de la nôtre, mais choisit quant à lui le terme de « défense de l'animal ». BERTUZZI Niccolo, *I movimenti animalisti in Italia*, op. cit., p. 76

fois de mettre l'accent sur l'essence de ce qui rassemble (et donc de leur donner une certaine cohérence idéologique), d'adopter un angle assez large ? De surcroît, l'ajout d'un suffixe en « -isme » ne lui confère-t-il pas un poids sociétal et politique, à côté d'autres mouvements ? Lorsque la défense des animaux est appelée « animalisme », elle devient un mouvement philosophique, à côté de l'humanisme, de l'écologisme, et une idéologie politique, à l'instar du communisme, ou du socialisme. De plus, l'animalisme, pourrait générer un autre rapport à l'animal, mais aussi (quitte à lui adjoindre le préfixe éco-) au vivant végétal. Voir le monde à travers l'animal peut conduire à s'ancrer dans la terre, et épouser la représentation que l'animal se fait peut-être de son milieu, et la manière dont il dépend de lui.

Ce potentiel rassembleur du terme peut avoir pour effet et pour objectif, de permettre la constitution, même artificielle, de l'animalisme, comme mouvement, de lui donner plus de force, d'avoir la capacité d'intégrer dans son giron même des acteurs qui ne s'en réclament pas, et s'engagent dans la défense de tel ou tel animal, de telle ou telle façon. Le terme d'animalisme peut donc être considéré comme un étendard, un terme générique derrière lequel se rangent ou peuvent être rangés, malgré des divergences, tous ceux qui se mobilisent pour mener un combat contre le rapport de domination exercé par l'homme contre l'animal.

Paragraphe 2 : L'animalisme comme système radical

Nous caractériserons l'animalisme par sa radicalité dans la défense des animaux. Adoptant une approche globale de l'animalité, et proposant une remise en question systémique du rapport de domination et d'exploitation sur lequel l'humanité a traditionnellement bâti sa relation au vivant, il ne peut être réduit à la somme des entreprises individuelles et collectives qui, dans une perspective réformatrice, œuvrent à une meilleure protection des animaux. Il s'enveloppe d'une visée révolutionnaire et prône l'avènement d'une transformation profonde, totale, des sociétés dans lesquelles il se déploie. La radicalité de l'animalisme ne se décline pas seulement dans l'appréhension de son objet, la défense des animaux, mais se déploie aussi dans l'engagement des acteurs. C'est bien ce qui, pour Eddie Fougier, politologue, caractérise l'animalisme, ses propos, ses visions et ses modes opératoires, et cette radicalité s'exprime par différent canaux, qui constituent les trois pôles de l'animalisme, à savoir le véganisme, l'antispécisme, et le militantisme[443]. Cela n'empêche

[443] FOUGIER Eddie, *La contestation animaliste radicale,* Fondation pour l'innovation politique, Janvier 2019. Disponible en ligne au format PDF. URL : https://www.fondapol.org/app/uploads/2020/06/pdf-contestation-animaliste-radicale.pdf (consulté le 22 octobre 2021)

pas qu'il accueille en son sein et (se nourrisse) des initiatives plus catégorielles ou moins extrêmes.

Pour le dire autrement et sans véritablement souscrire à cette vision de l'auteur qui réduit la philosophie animaliste à l'antispécisme et assimile le mouvement à sa branche la plus extrême, cette approche radicale de la défense animale engendre, chez ses adeptes, un engagement total, qui comporte trois facettes que nous déclinerons successivement. Si le suffixe « -isme » est le marqueur d'une idéologie, il est aussi l' « indicateur d'une vision du monde associée à un mouvement qui le soutient »[444]. Pour caractériser l'animalisme comme système, il nous faudra analyser l'articulation entre trois composantes intriquées. Nous verrons à cet égard que l'animalisme est d'abord une utopie, qui définit un *ailleurs*, une alternative (A). Si l'idéologie et l'utopie partagent le fait de constituer toutes deux des distorsions du réel, leur rapport à ce dernier est plus ou moins distancié, comme l'exprime très justement Nathalie Chouchan :

> « L'utopie est alors pensée en lien avec l'idéologie qui en constitue un double déformant. Lorsqu'elle tend à se confondre avec l'idéologie, l'utopie se réduit à n'être qu'une aspiration à une simple perpétuation du présent. Mais elle se révèle tout aussi inutile et stérile lorsqu'elle se déploie dans un horizon temporel si éloigné qu'il en devient irréel. »[445]

Nous verrons donc ensuite comment cette utopie a donné lieu à une idéologie susceptible de faire advenir cette alternative (B), et finirons par appréhender l'animalisme comme une praxis, dont les manifestations méritent d'être analysées (C).

A- <u>L'animalisme comme utopie</u>

Le terme d'utopie résiste à toute définition trop simplificatrice. Même les auteurs du *Dictionnaire des Utopies* publié par Larousse ont relevé cette difficulté et fait le choix, pratique et méthodologique, de ne pas enfermer cette notion dans un cadre préconçu, afin de lui permettre de révéler toute sa dimension évolutive[446]. Forgé en 1516 par Thomas More dans son ouvrage, *Utopia*, son étymologie est elle-même ambivalente. En effet, selon que l'on comprenne le préfixe « u » comme une contraction de « ou » ou de « eu », le terme n'a plus le même sens. Dans le premier cas, il devient le « non-lieu », et c'est l'hypothèse qui

[444] DHORTIER Jean-François, « Pourquoi les idéologies ne meurent jamais », in LHERETE Héloïse*, Les grandes idées politiques*, Sciences Humaines Éditions, Auxerre, 2017, p. 7
[445] CHOUCHAN Nathalie, « Éditorial », *Cahiers philosophiques*, 2021/4 (N° 167), p. 5-8. DOI : 10.3917/caph1.167.0007.
[446] RIOT-SARCEY Michèle, BOUCHET Thomas et PICON Antoine, *Dictionnaire des Utopies* (2002), Larousse, Paris, 2006, p. IX

semble privilégiée dans la vision proposée par Thomas More[447]. Mais dans le second, il devient le « bon lieu ». L'analyse de l'étymologie du terme révèle donc une dimension essentielle de l'utopie qui semble être un lieu aussi idéal qu'irréel. La définition proposée par Alberto Tenenti, qui ne manque pas de rappeler les difficultés soulevées par cette notion, semble en accord avec cette idée, puisqu'il se limite au constat du fait que ce terme recouvre selon lui « un ensemble de productions intellectuelles qui expriment, sous des formes qui se veulent exemplaires, des aspirations ou des rêves de sociétés, soit accomplies et parfaites, soit à venir mais radieuses »[448]. Toutefois, le rapport entre les utopies et le réel n'est pas que celui d'une distanciation. Elles sont une « évasion du réel avec volonté de peser sur lui »[449]. L'utopie est finalement ce miroir dans lequel l'idéal et le réel se regardent.

Quelle utopie l'animalisme cherche-t-il à défendre ? L'utopie animaliste, par rapport aux revendications visant simplement à mieux protéger tel ou tel animal de telle ou telle activité humaine, aborde l'animalité dans son ensemble et interrogera donc en profondeur le rapport entre l'humanité et l'animalité. Cela ne signifie pas pour autant que l'action, sur le terrain, ne puisse pas se concentrer autour de la lutte contre telle activité, pour telle espèce, ou pour tels animaux. Mais il s'agit d'avoir comme objectif de contribuer à l'avènement d'un nouveau rapport des hommes envers les animaux, le modèle à bannir étant celui de l'exploitation sans limite et la domination absolue de l'espèce humaine sur le reste du vivant. Les animalistes défendent l'utopie d'une société dans laquelle la valeur intrinsèque de chaque animal serait reconnue, indépendamment de l'utilité que ce dernier représente. A terme, et résumée de manière un peu provocatrice par Dominique Lestel, les animalistes visent, non sans une forme d' « appel au grand soir »[450], une espèce de « rédemption finale » de l'humanité, permettant de « faire cesser la souffrance, devenir gentil, sauver la planète et enfin nourrir tous les miséreux de la création »[451], et présentant une forme de coexistence pacifique entre les hommes et les animaux.

---

[447] C'est en tout cas ce que laisse penser la note n°1 de Marcelle Bottigeli qui précise : « L'île d'Utopie : littéralement l'île de nulle part. Dans sa lettre à Erasme du 5 septembre 1517, More appelle son île « Nusquama » (du latin nusquam : nulle part). La ressemblance de ευ (bien) ού (non) a suggéré parfois l'interprétation de « l'île heureuse » pour l'île d'Utopie ». MORE Thomas, *L'Utopie* [Utopia, 1516], trad. Stouvenel Victor, Éditions J'ai Lu, Paris, 2013, p. 53

[448] TENENTI Alberto, « Utopie », in RAYNAUD Philippe et RIALS Stéphane, *Dictionnaire de Philosophie Politique*, PUF, Paris, 1996, p. 832-833

[449] *Ibid.* p. 833.

[450] CELKA Marianne, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme/animal*, op. cit., pp. 410 et suivantes.

[451] LESTEL Dominique, *Apologie du Carnivore*, Fayard, Paris, 2011, p.10

Elle a été diffusée et consolidée grâce à l'utilisation croissante des outils numériques. Ces derniers ont d'abord supprimé les barrières géographiques entre des individus partageant les mêmes sensibilités. A l'instar des partis politiques tels que les saisit Fabienne Greffet[452], les associations se sont largement emparées de ces nouvelles « vitrines », évolutions soutenues tant par une forme de mimétisme que par le mode d'organisation des nouvelles associations, fonctionnant par cellules d'actions reliées et centralisées uniquement par internet. Les réseaux socio-numériques ont quant à eux permis la diffusion facile et massive de contenus par les organisations les plus radicales, et ont accentué cette radicalisation par la création de ce que Gérald Bronner appelle des « oligopoles cognitifs »[453]. Cet entre-soi conduit les individus à se sentir intégrés dans le camp gagnant, celui de la Raison, celui des « éclairés ». Le philosophe belge Laurent de Sutter analyse, dans son brillant ouvrage intitulé *Indignation Totale*, *Ce que notre addiction au scandale dit de nous*, les ressorts de ce type de processus et leur conséquence, qu'il appelle une « jouissance de la connivence face au scandale »[454]. La diffusion massive, permise par le net, et entreprise par les animalistes radicaux, est tout autant une puissante arme de sensibilisation que la cause d'une certaine lassitude[455].

L'émergence et la diffusion d'une utopie ont pour objectif et conséquence de changer le regard porté sur le réel, ce que Paul Ricoeur décrit de la plus belle manière :

> « De ce non-lieu, une lueur extérieure est jetée sur notre propre réalité, qui devient soudain étrange, plus rien n'étant désormais établi. Le champ des possibles s'ouvre largement au-delà de l'existant et permet d'envisager des manières de vivre radicalement autres. Ce développement de perspectives nouvelles, alternatives, définit la fonction de base de l'utopie. Ne pouvons-nous pas dire que l'imagination elle-même – à travers sa fonction utopique – a un rôle constitutif en nous aidant à repenser la nature de notre vie sociale ? »[456]

Entrevoir cette alternative – même inaccessible – est de nature à faire germer une autre lecture et une mise à l'épreuve du réel, ainsi qu'une tendance à agir sur lui pour le transcender en le sculptant selon la perspective espérée. Dans le cas de l'animalisme, il semble que l'utopie génère un objectif commun de pureté, qui s'accompagne d'une séparation

[452] GREFFET Fabienne, *Continuer la Lutte.com*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 2011, p.19-23
[453] BRONNER Gérald, *La pensée extrême, Comment les hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, (2009) PUF, Paris, 2016, p.239
[454] DE SUTTER Laurent, *Indignation Totale, Ce que notre addiction au scandale dit de nous*, Éditions de L'Observatoire/Humensis, Paris, 2019, p.20
[455] Mais ce phénomène n'est que temporaire. Comme le montre la sociologue Marianne Celka dans un article consacré à l'utilisation du net par l'animalisme radical, le scandale, lorsqu'il est diffusé si massivement, n'en reste un qu'un temps, et devient assez rapidement « mainstream ». Voir CELKA Marianne, "Le World Wild Web et L'animalisme Radical.", op.cit., p. 124-125
[456] RICOEUR Paul, *L'Idéologie et l'Utopie* [*Lectures on Ideologies and Utopia*, Columbia University Press, 1986], trad. Myriam Revault D'Allonnes et Joël Roman, Éditions du Seuils, 1997, p. 36

manichéenne du monde. Marianne Celka analyse d'ailleurs la manière dont se construit l'image du « justicier » animaliste et de son engagement : « L'engagement dans la lutte animaliste ordinaire ou radical (…), propose l'ultime libération conjointe de la Terre, des hommes et des animaux »[457]. Ainsi, tout ce qui va contribuer à l'avènement de cette révolution attendue devient moral, y compris les actions violentes ou propositions les plus polémiques et radicales. Au contraire, tout ce qui l'empêche devient immoral, y compris les positions plus nuancées des individus et groupes qui partageraient essentiellement la même sensibilité. Ainsi, comme le relève pertinemment Gérald Bronner, l'extrémiste aura tendance à enjoindre ces personnes d'adopter les mêmes actions et revendications radicales que lui, en les présentant comme la conséquence naturelle et logique d'une rationalité instrumentale au service d'une idée poussée à son paroxysme[458], comportement que l'on retrouve entre les abolitionnistes et les welfaristes.

A ce réel désormais perçu sous un nouveau – et plus sombre - jour, l'utopie animaliste se confronte, et les obstacles à l'avènement d'une telle vision sont nombreux et de trois ordres. Le premier tient à l'importance économique et culturelle de l'exploitation animale dans nos sociétés. Le second tient à la puissance de la représentation de l'animal sur laquelle elle repose, et par laquelle elle est sans doute légitimée. Enfin, le souci de l'animal est encore aujourd'hui perçu comme une forme de sensiblerie ou comme une préoccupation dérisoire au regard d'autres enjeux. Pourtant, leur conviction ne faiblit pas. L'extrémisme, sous la plume de Gérald Bronner, est une « adhésion inconditionnelle à des croyances faiblement transsubjectives et/ou ayant un potentiel sociopathique »[459], et l'auteur considère que les mouvements tels que la Deep Ecology ou l'animalisme peuvent, par leur dimension sociopathique, potentiellement être considérés comme tel, mais que le fait qu'ils épargnent les populations civiles et défendent des idées finalement assez transsubjectives peut également les en distinguer. Quelle que soit la qualification retenue, l'animalisme peut être considéré comme une pensée dont un des traits « est de considérer comme non négociables des croyances qui ne peuvent constituer le ciment de la vie sociale et qu'il aura toutes les peines du monde à abandonner »[460].

[457] CELKA Marianne, *Vegan Order*, op.cit., p. 106
[458] BRONNER Gérald, *La pensée extrême*, op. cit. p. 97
[459] *Ibid*., p. 172
[460] *Ibid.*, p. 332

Les animalistes n'abandonnent pas pour autant, puisqu'ils sont persuadés d'être les nouveaux visionnaires de l'histoire[461], et que cette dernière, comme pour les luttes anti-esclavagistes, anti-racistes et féministes, finira par leur donner raison dans une sorte d'inexorable mouvement[462], dont l'antispécisme ou la deep ecology sont la prochaine étape. Cette dimension prophétique et visionnaire du discours animaliste se retrouve également sous la plume d'auteurs tels que Claude Lévi-Strauss qui, à l'appui d'une démonstration sur l'avènement nécessaire d'une humanité végétarienne, n'hésite pas à comparer la consommation de chair animale à du cannibalisme[463]. Coincée entre un renoncement nécessaire et impossible, l'utopie animaliste s'est dotée d'un arsenal de revendications tendant à rationaliser la vision du monde défendue, et constituant aujourd'hui une véritable idéologie. C'est ce processus que nous allons désormais analyser.

B- L'animalisme comme idéologie

Comme le rappelle Jean-François Dortier, l'idéologie est plus qu'une idée. Elle est un combat, un mouvement qui porte une vision du monde[464]. Pierre Rosanvallon, quant à lui, est beaucoup plus critique et la décrit comme suit :

> « La manifestation la plus évidemment perverse d'un divorce calculé ou consenti entre les mots et les choses. Elle revient en effet à nier et à dissimuler les contradictions du monde sous l'apparente cohérence des doctrines. Elle s'affranchit de la réalité en mettant en scène un ordre fantasmé et en instaurant un cours forcé de l'évidence. »[465]

Dans une perspective souvent manichéenne, elle coupe le monde en deux, en déterminant un problème et en tentant d'y apporter une solution. Aussi, elle se décline en un versant critique, et contestataire, et un versant constructif.

Dans son versant négatif, nous l'avons vu, l'idéologie animaliste repose sur une contestation de l'anthropocentrisme, sur lequel l'antispécisme comme l'écocentrisme s'accordent, processus parfaitement résumé par Luc Ferry, dans un ouvrage très critique à l'égard des deux tendances, *Le Nouvel Ordre Ecologique. L'arbre, l'Animal et l'Homme* :

> « La conclusion s'impose : après avoir su rejeter l'institution de l'esclavage, il nous faut faire un pas supplémentaire, prendre enfin la nature au sérieux et la considérer comme douée d'une valeur intrinsèque qui force le respect. Cette conversion – la métaphore religieuse n'est pas ici déplacée – suppose une véritable déconstruction du « chauvinisme humain » où s'enracine

[461] « Les militants de la cause animale aiment se comparer aux visionnaires des temps passés condamnés pour hérésie. » SEGAL Jérôme, *Animal Radical*, op.cit., p. 128
[462] CARRIE Fabien et TRAINI Christophe, *S'engager pour les animaux*, op. cit. p. 55
[463] LEVI-STRAUSS Claude, « La leçon de sagesse des vaches folles », *Études rurales*, 157-158 | 2001
[464] DORTIER Jean-François, « Pourquoi les idéologies ne meurent jamais », in LHERETE Héloïse (dir.), *Les grandes idées politiques*, Sciences Humaines Éditions, Auxerre, 2017, pp. 7-8
[465] ROSANVALLON Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 8 mars 2002, Éditions du Seuil, Paris, 2003, p. 36

> le préjugé anthropocentriste par excellence : celui qui nous conduit à tenir l'univers pour le théâtre de nos actions, simple périphérie d'un centre instauré en unique sujet de valeur et de droit. »[466]

Ce processus de déconstruction se prolonge dans la dénonciation des conséquences – perçues comme des injustices – d'un système à la fois vicié dans ses fondements, mais également dégénéré, dans toutes ses ramifications. Tentant de trouver un coupable, les écologistes radicaux, que S. Best et A. J. Nocella appellent « environnementalistes révolutionnaires » auront tendance, dans une approche déductive et holiste, à accuser le capitalisme de tous les maux et à prôner une révolution, qui inclue le renversement du spécisme mais ne s'y limite pas[467]. Une perspective deep-écologique est parfaitement capable d'inclure une posture opposition à l'égard du spécisme. Les antispécistes, quant à eux, dans une logique plus inductive de contestation de l'oppression, ne s'opposeront pas nécessairement au capitalisme et à l'idée de croissance, mais se concentreront sur la contestation du spécisme et de ses conséquences sur le traitement des animaux[468].

Au processus de déconstruction engagé s'ajoute naturellement un processus de construction d'une position alternative. Dans son versant positif, l'animalisme peut, nous l'avons vu, trouver à s'accommoder de deux inspirations fondamentales : l'antispécisme et la deep ecology. Dans le premier cas, il s'agit de défendre tous les animaux, mais que les animaux. Dans une approche deep-écologique, il s'agit de protéger la diversité et l'équilibre de différents écosystèmes, intégrant les hommes, les animaux et les végétaux. Nous avons donc à faire à une position écologiste tellement poussée et radicale qu'elle intègre les revendications antispécistes en son sein. Ainsi, nous parlerons dans le premier cas d'***animalisme,*** et dans le second d'***éco-animalisme***. Le premier ne s'intéressera qu'à la question de la défense des animaux, quand le second développera autour de cette question

---

[466] FERRY Luc, *Le Nouvel Ordre Ecologique,* op. cit., p.108

[467] « Les environnementalistes révolutionnaires reconnaissent le besoin d'un changement fondamental à plusieurs niveaux, tels que la psychologie humaine (fondée sur des visions du monde, des valeurs, et des identités anthropocentristes), les relations interpersonnelles (dictées par le racisme, le sexisme, le spécisme, l'âgisme, le classisme, l'homophobie et l'élitisme), les institutions sociales (placées sous l'égides de formes autoritaires, ploutocratiques, corrompues, ou pseudo-démocratiques), technologiques (qui insufflent des impératifs de travail et d'exploitation et reposent sur des énergies fossiles qui causent la pollution et le réchauffement climatique), et le modèle économique actuel (un capitalisme globalisé intrinsèquement destructeur et non-soutenable guidé par les impératifs de profit, de production et de consommation). Les environnementalistes révolutionnaires voient des problèmes « séparés » comme reliés à un système plus large de capitalisme globalisé et rejettent la notion réformiste de « capitalisme vert », naïf oxymore. » (Traduit par nos soins) BEST Steven et NOCELLA J. Anthony, *Igniting a Revolution*, op. cit., p. 21

[468] Cette distinction entre les animalistes opposés au système capitaliste et ceux centrés sur la question de l'animal est confirmée par le chercheur italien Niccolò Bertuzzi. Voir BERTUZZI Niccolò*, I movimenti animalisti in Italia* op.cit., p. 74

un ensemble plus vaste de revendications, une défense de l'homme, de l'animal et de leur milieu.

Ainsi, il y aurait un animalisme « pur » et un animalisme écologiste, mais voici les points sur lesquels ils se rejoignent et qui justifient, d'un point de vue méthodologique, la distinction entre les écologistes et eux. D'abord, ils mettent ***l'animal au cœur d'un système***. Si les animalistes réservent ce combat à l'animal, les éco-animalistes peuvent, dans la perspective deep-écologique, souhaiter une reconnaissance similaire à l'égard d'écosystèmes, de rivières, ou de végétaux. De cette exigence, découle ***l'appel à une reconnaissance*** qui concerne d'abord la réévaluation du statut moral de l'animal, mais peut prendre la forme, dans certaines propositions récentes, d'un statut juridique et d'une représentation institutionnelle et politique pour l'animal[469]. Ensuite, ils adhèrent à un objectif de ***défense de l'animalité dans son ensemble***, pas de tel ou tel ou animal, utilisé dans telle ou telle activité. Ils tirent les conséquences de ces principes, et invoquent tous une ***limitation des activités humaines nécessitant l'utilisation des animaux,*** qui peut aller d'une simple diminution de la consommation de viande[470] et de la régulation des activités génératrices de souffrance, à l'abolition de toute pratique impliquant leur exploitation. Ils s'accordent également sur la nécessité de préserver la faune sauvage en limitant les incursions humaines[471], et entendent ***sensibiliser et éduquer*** les hommes au respect de l'animal et/ou du vivant. Évidemment, ces éléments idéologiques sur lesquels se rejoignent animalistes et éco-animalistes doivent trouver à s'incarner dans une praxis individuelle mais aussi collective, qui est une dimension essentielle de l'animalisme.

C- L'animalisme comme praxis

Nous employons ici le terme de praxis au sens de Marx, c'est-à-dire comme « l'ensemble des pratiques permettant à l'homme de transformer conjointement le monde et

[469] Nous traitons cette question dans le chapitre suivant.

[470] L'argumentation au soutien de cette revendication est double. Pour les animalistes, qu'ils soient abolitionnistes ou welfaristes, le niveau de consommation de viande est incompatible avec le respect de l'animal. Pour les éco-animalistes, rappelons que l'élevage intensif est une des premières sources d'émission de gaz à effet de serre, et donc une des premières causes de réchauffement climatique. L'élevage et la production de produits d'origine animale représentaient, en 2013, 14,5% des émissions de GES. URL : https://www.fao.org/3/i3437e/i3437e.pdf

[471] Des pratiques telles que la chasse ou certaines techniques de pêches qui détruisent les fonds marins sont incompatibles tant avec les impératifs de bien-être animal qu'avec la protection de la biodiversité.

lui-même »[472]. La praxis, dans cette acception est bien une pratique, mais ne s'y limite pas, puisqu'elle est comprise et considérée en lien avec une théorie[473].

Il nous faut d'abord évoquer brièvement le moment de « conversion » animaliste. L'ambivalence par rapport au réel se manifeste dans un instant décisif de prise de conscience. Gérald Bronner relève l'importance du phénomène de révélation[474], qui est à l'origine d'un engagement extrême. Or cette prise de conscience est particulièrement courante chez les activistes animalistes[475]. Plusieurs auteurs ont fait le récit de cette « conversion », et tous la décrivent comme un processus majeur, brutal, violent, et irrémédiable[476]. Nous pouvons à cet égard citer l'ouvrage de Marcela Iacub, *Confessions d'une mangeuse de viande*, qui commence ainsi :

> « Il y a quelques mois, un évènement tragique[477] a complètement transformé l'idée que je me faisais de mon passé. Depuis, je sais que la seule chose digne d'intérêt qui me soit arrivée, c'est le fait d'avoir mangé de la viande. »[478]

Cette révélation est décrite comme soudaine, douloureuse, définitive, et elle est souvent considérée comme un tournant dans la vie de celui qui en fait l'expérience. Ainsi, la philosophe Corine Pelluchon décrit-elle cette prise de conscience de la manière suivante :

> « Dès que cette vérité pénètre la conscience, l'air devient irrespirable. Un silence se fait tout autour de soi ; il abrite à la fois la solitude, la honte et la certitude que plus jamais il ne sera possible de vivre comme avant. »[479]

Si pour certains, à l'instar de Mélanie Joy[480], cette conversion a lieu à l'âge adulte, elle peut également avoir des racines bien plus anciennes, remontant à l'enfance des militants, et plus précisément à une forte empathie à l'égard d'un animal mourant ou souffrant sous leurs yeux. Les témoignages convergent également sur le choc, parfois même traumatique, ressenti[481]. La révélation animaliste semble donc être un processus soudain et brutal, qui peut générer,

---

[472] Voir l'entrée « praxis » in HANSEN-LOVE Laurence, *La Philosophie de A à Z*, Hatier, Paris, 2011, p.363
[473] WAINWRIGHT Joel, « Praxis », *A Journal of Economics, Culture and Society*, 34.1, 2022, pp. 41-62
[474] BRONNER Gérald, *la pensée extrême*, op. cit. p. 128
[475] JACOBSSON Kerstin et LINDBLOM Jonas. *Animal Rights Activism*, op. cit., p. 47-48 et p.85 et suivantes.
[476] *Ibid.* pp. 80-81.
[477] L'évènement tragique qui a bouleversé la vie de l'auteur (directrice de recherche au CNRS, écrivain, et juriste) est la lecture du traité de Plutarque, « S'il est loisible de manger chair », dont elle dit qu'il a « ruiné à jamais les conditions qui [lui] avaient permis dans le passé d'être une mangeuse de viande (…) ». IACUB Marcela, *Confessions d'une mangeuse de viande*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2011, p. 129
[478] *Ibid.*, p.9
[479] PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste,* op. cit., p. 17
[480] « Cette expérience m'a amenée à renoncer à la viande (…). À mesure que j'ai appris la vérité concernant la viande, les œufs et les produits laitiers, j'en ai conçu un désarroi croissant. J'ai fini par en éprouver de la confusion, du désespoir. Je me sentais comme un bateau sans gouvernail, à la dérive sur un océan de folie collective. Rien n'avait changé, pourtant tout était devenu différent. » URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Melanie_Joy (consulté le 26 aout 2020)
[481] SEGAL Jérôme, *Animal Radical*, op.cit., pp. 155-156

outre une adhésion radicale à l'idéologie présentée, une angoisse[482], l'impression d'être agressé par un monde spéciste, le sentiment d'être victime de « végéphobie »[483], et un profond bouleversement du sujet lui-même. Cette révélation animaliste dont témoignent certains auteurs relève donc de la notion de « choc moral » tel qu'elle a été construite par James M. Jasper[484]. Cette dernière repose sur quatre critères complémentaires : un évènement inattendu, une réaction viscérale, un renversement des valeurs, et enfin une nécessité de réaction immédiate[485]. Remarquons d'ailleurs que certains psychologues ont pu démontrer une corrélation entre les sentiments d'injustice morale et de dégoût alimentaire[486], ce qui pourrait être une variable explicative d'ordre plus psychologique à la décision, pour un sujet nouvellement sensibilisé à la condition animale, de changer son mode de vie.

A partir de cette « révélation », souvent « confirmée » mais apparemment peu directement suscitée par des lectures d'éthique animale[487], les conditions d'exploitation des animaux vont faire entrer le sujet converti dans un processus émotionnel intense, articulé autour de réactions diverses, comme la peur, le dégout, la tristesse, ou la colère[488]. Ces émotions peuvent donner lieu, chez le sujet qui les expérimente, à la naissance d'un sentiment de responsabilité. Dans un ouvrage intitulé *Désobéir*, Frédéric Gros, qui tente de comprendre les ressorts de la désobéissance civique et ceux de l'obéissance, analyse le phénomène de la responsabilité infinie. Dans un très beau passage, il la décrit comme la

[482] La psychologue Clare Mann parle de « vystopie » pour désigner l'angoisse et la douleur ressenties par les personnes antispécistes à la simple idée de vivre dans une société basée sur l'exploitation des animaux. Voir notamment la vidéo de présentation de cette notion néologique de « vystopie » disponible sur YouTube à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=_5irQWrib28 (consultée le 9 aout 2020) Voir la vidéo de présentation sur son site internet. URL : https://vystopia.com/ (consulté le 22 mai 2021)

[483] Néologisme forgé sur le modèle d'autres termes tels qu'islamophobie, ou xénophobie, et employé par le juriste David Olivier pour désigner une forme d'hostilité à l'égard des personnes végétariennes, végétaliennes, ou véganes. Le terme est néanmoins récusé au sein des auteurs animalistes, certains le considérant comme excessif en comparaison avec les discriminations dont d'autres communautés peuvent être victimes. https://antigone21.com/2017/10/11/ceci-nest-pas-de-la-vegephobie/?fbclid=IwAR0WZd-1RqLbkiH-wjcNM99sfOxXkRmco6dboMZ8nLRbbwgtKY-ITk39LKc (consulté le 9 aout 2020)

[484] Sur ce point, voir CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., pp. 70-72

[485] TRAÏNI Christophe, « choc moral », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaires des mouvements sociaux*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2020, p. 105

[486] Sur ce point, voir BEGUE Laurent, *Psychologie du bien et du mal*, Odile Jacob, Paris, 2011, pp. 191-193

[487] Notre entretien du 22 juillet 2021 avec Constance Adonis Villalon, fondatrice de DA, met en lumière cette tendance. Si elle a très vite, dès son enfance, développé une aversion pour la maltraitance animale, c'est en découvrant le documentaire *Earthlings* à vingt ans qu'elle a eu cette révélation traumatisante, et elle a ensuite nourri et confirmé son engagement par des lectures, notamment Peter Singer et Tom Regan.

[488] Sur ce point, voir le répertoire d'émotions présenté par Jacobsson et Lindblom dans leur étude sur le mouvement animaliste, et plus précisément sur deux groupes d'activistes en Suède. JACOBSSON Kerstin et LINDBLOM Jonas. *Animal Rights Activism*, op.cit., pp. 58 et suivantes.

« responsabilité du fragile » qui naît de la rencontre avec un être vulnérable et rend le sujet prisonnier de la souffrance de l'autre :

> « Troisième figure : la responsabilité infinie, la responsabilité du fragile. (…) Cette fois, je suis mis en présence d'un être vulnérable : un enfant fragile, un proche démuni, un anonyme en pleurs. Ces rencontres m'obligent. Difficile de passer son chemin, impossible de penser à autre chose. Je me retrouve *prisonnier* de la souffrance de l'autre. Moi, engoncé dans mon confort, et mes assurances, moi statufié dans mes propriétés, solide, consistant, je me sens soudain happé, arraché de moi-même par la détresse de l'autre. Je ne veux pourtant pas dire ici que sa plainte aura su éveiller ma pitié, animer ma compassion. Il faudrait supposer alors un échauffement des cœurs, une ouverture de la sensibilité, un peu d'épanchement. Mais la responsabilité *pour l'autre*, pour reprendre l'expression de Levinas, la responsabilité de protéger, c'est autre chose. Comme un renversement des rôles : l'autre depuis sa détresse muette, l'autre dans sa fragilité tremblante, l'autre démuni, désarmé, c'est *lui qui me commande*. Il m'appelle, me somme. Et je sens sur mes épaules le fardeau, la charge d'avoir infiniment à lui venir en aide, à le protéger. »[489]

Un des moyens les plus immédiatement accessibles pour endosser cette responsabilité pour l'animal consiste dans le fait de faire évoluer ses pratiques pour les transformer, se transformer à travers elles, et contribuer à l'évolution du monde dans le sens de l'utopie espérée. Cette transformation trouve à s'incarner dans des changements individuels et collectifs. Finalement, la révélation suffit à changer le comportement de l'acteur, mais les lectures nourriront ses ambitions militantes. Nous avons déjà largement insisté, dans notre premier chapitre, sur l'action collective à laquelle un engagement animaliste pouvait donner lieu. Nous n'y reviendrons donc pas ici et nous concentrerons sur les transformations individuelles.

Du point de vue individuel et consommateur, le degré de conviction d'une personne va déterminer les conséquences de l'idéologie animaliste dans la transformation de son quotidien. Il est coutume de distinguer quatre niveaux de transformation différents dans ce qui peut s'apparenter à un boycott graduel et progressif[490]. Le premier, appelé « flexitarisme », constitue l'engagement le plus faible et vise à diminuer, sans l'arrêter complètement, sa consommation de viande. L'élevage intensif est souvent considéré comme porteur d'une double culpabilité : celle d'être l'une des premières sources d'émission de gaz à effets de serre, et celle d'être une des activités génératrices des plus grandes souffrances au plus grand nombre d'animaux. Le deuxième niveau est le végétarisme, qui est un régime alimentaire motivé par des raisons médicales, morales, éthiques, ou religieuses, et exclut tout produit ayant entraîné la mort d'un animal, c'est-à-dire toutes les viandes et tous les poissons. Le troisième niveau est le végétalisme. Comme le précédent, il exclut la viande et

[489] GROS Frédéric*, Désobéir*, op. cit., p.209
[490] SEGAL Jérôme, *Animal Radical,* op. cit., p. 11

le poisson, mais ajoute à la liste des éléments bannis tous les produits alimentaires issus de l'exploitation animale, comme les produits laitiers, les œufs et le miel. Enfin, le quatrième et dernier niveau, qui est aussi le plus radical, ne se limite pas au régime alimentaire mais implique, dans la mesure du possible, l'adoption d'un mode de vie excluant tout produit et toute activité impliquant une exploitation des animaux. Il s'agit du véganisme. Une personne végane refusera par exemple de se vêtir de cuir, de laine, de fourrure, ne fréquentera ni les zoos, ni les cirques.

La promotion du véganisme est devenue une dimension essentielle de la lutte animaliste. L'étude proposée par Niccolo Bertuzzi sur ce thème en Italie montre que la valorisation de ce mode de vie tient un rôle grandissant dans la défense des animaux, et change l'identité de la lutte, qui passe d'une aspiration révolutionnaire profonde à une perspective plus individuelle[491]. Ce constat est en effet criant et relevé par d'autres observateurs de l'animalisme, comme la sociologue française Marianne Celka, qui note qu'en se répandant, les idées et modes de vie animalistes ont émergé et infusé dans un système capitalistique jusqu'à s'y dissoudre, au grand damne de certains animalistes radicaux qui y voient une nette perte par rapport à l'action directe[492]. « Les choses sont claires, « le carburant n'est plus le militantisme », dorénavant c'est la consommation qui fait vivre l'esprit du véganisme » [493], écrit-elle. La multiplication et la diversification de l'offre d'alternatives végétales aux produits d'origine animale, qui n'était auparavant qu'un des leviers de l'animalisme[494], est d'ailleurs frappante[495]. Ce phénomène pourrait relever de ce qu'Isabelle Garo appelle la « capacité du capitalisme contemporain à détourner dans son sens les mouvements contestataires nés dans les années 1960 »[496]. Mais l'on pourrait vraisemblablement renverser cet argument en considérant, à l'instar de Fabrice Flipo au sujet des écologistes, qu'il s'agit moins d'une aspiration de la lutte par le système capitaliste, que

[491] BERTUZZI Niccolo, "Veganism: Lifestyle or Political Movement? Looking for Relations Beyond Antispeciesism." *Relations* 5.2 (2017), p. 138

[492] En France, une des militantes les plus attachées à cette deuxième position et la plus violente est l'activiste Solveig Hallouin, fondatrice du collectif Boucherie Abolition. Elle synthétise sa position sur ce point et qualifie le véganisme de « catastrophe pour la lutte », dans la vidéo disponible sur la plateforme Youtube à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=3bUBLHYQ9V8

[493] CELKA Marianne, *Vegan Order*, op. cit. p. 137

[494] Voir GARNER Robert, *Animals, Politics and morality*, op. cit., p. 195

[495] Voir l'arrivée des produits simili-carnés Beyond Meat en France. https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/viande-alternative-beyond-meat-debarque-dans-les-supermarches-francais-1168085 (consulté le 18 août 2020)

[496] GARO Isabelle, *Foucault, Deleuze, Althusser et Marx*, Demopolis, Paris, 2011, p. 384 citée par MOURIAUX René, « Repères historiques sur la lexie « mouvement social » et les dénominations contemporaines des actants », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux Mouvements sociaux, partis politiques et syndicats*, op.cit., p. 16

d'une politisation de la consommation[497], en cherchant à en « construire un discours et une pratique collective » et à en faire un enjeu public[498]. Cette vision d'une lutte par la consommation semble être défendue notamment par Hélène Deffosez, pour qui le végétarisme, conséquence du principe de non-violence, serait « un acte de résistance [et] un acte de transformation de nous-mêmes et du monde »[499], et par l'ouvrage de Jonathan Safran Foer, *L'avenir de la planète commence dans notre assiette*[500], qui prône le véganisme en tentant de démontrer les bénéfices écologiques qu'une adoption généralisée de ce mode de vie impliquerait. Ainsi, dans la mesure où la contestation de l'élevage, surtout industriel, est un enjeu absolument central de la lutte (éco)animaliste, et qu'il mobilise aujourd'hui des militants, des scientifiques, des entrepreneurs et des philosophes[501], les véganes semblent en réalité bien souvent faire acte de « consommation engagée », en agissant sur la *demande* par l'appel au boycott et par des actions de sensibilisation prosélytes – combinaison la plus efficace possible[502] - et sur l'*offre*, par le recours à des labels[503] et la proposition d'alternatives. Notons enfin que les adeptes du véganisme ont désormais désigné leur ennemi depuis la construction, par la professeure de psychologie et de sociologie américaine Mélanie Joy, du terme de « carniste », dans le but de stigmatiser une pratique qu'elle trouve injustement considérée comme normale[504]. Ainsi, il s'agit moins à notre sens d'une fusion du politique dans l'économique que d'une intégration de l'économique dans le militantisme politique.

Une véritable praxis animaliste se développe donc conformément à l'utopie visée et à l'idéologie défendue, inscrivant ce triple geste dans ce que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier, probablement non sans fondement, d' « eschatologie »[505], puisque ce système semble avoir la double vocation de changer le sujet et de changer le monde, dans une forme

[497] Sur ce point, voir FLIPO Fabrice, *Nature et Politique*, op.cit., p. 162
[498] *Ibid.* p. 170
[499] DEFFOSEZ Hélène, *Le végétarisme comme réponse à la violence du monde*, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 124
[500] SAFRAN FOER Jonathan, *L'avenir de la planète commence dans notre assiette*, [*We are the Weather : Saving the Planet Begins at Breakfast*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 2019], (Trad. Marc Amfreville) Editions de l'Olivier, Paris, 2019
[501] REESE Jacy, *The End of Animal Farming. How scientists, entrepreneurs, and activists are building an animal-free food system*, Beacon Press, Boston, 2018
[502] Voir BALSIGER Philip, « Boycott », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op.cit., pp. 87-88
[503] Rappelons que sur la question de l'esclavage, les abolitionnistes avaient aussi fait du boycott, de la sensibilisation et de la labellisation des produits des leviers politiques. Voir BALSIGER Philip, « Consommation engagée », *Ibid.*, p. 147
[504] JOY Melanie, *Why we love dogs, eat pigs, wear cows, an introduction to carnism*, Conari Press, San Fransisco, 2010, pp. 28-29
[505] FERRY Luc, *Le Nouvel Ordre Ecologique*, op. cit., p. 23

de « quotidianisation revendiquée » qui lie un impératif de cohérence entre le discours et les pratiques, et l'appréhension d'une transformation individuelle comme enjeu sociopolitique[506]. Il faut ajouter à cet égard que l'acteur qui adopte et revendique un mode de vie végan tend, par son existence même, à légitimer ce mode de vie encore contesté.

Le terme d' « animalisme » est donc un terme rassembleur permettant de désigner un ensemble de propositions disparates et de degrés d'engagement divers, mais ayant pour fondement commun la défense d'une transformation radicale du rapport de l'être humain à l'animalité, certes individuelle, mais aussi collective, ce qui permet de considérer l'animalisme comme une véritable doctrine[507].

Conclusion du chapitre 1: Une définition opératoire de l'animalisme

Au regard des éléments développés dans ces deux premiers chapitres, l'animalisme semble répondre aux caractéristiques généralement posées des mouvements sociaux. Dans la plupart des définitions, ce terme désigne une mobilisation collective concertée en faveur d'une cause et ayant, nous le verrons dans le chapitre suivant, une vocation politique[508] . Nous nous sentons désormais en mesure d'avancer une définition opératoire, sur laquelle nous baserons nos prochains développements. La définition récemment proposée par Fabien Carrié, Antoine Doré et Jérôme Michalon, plus synthétique et moins précise que la nôtre, n'en reste pas moins très proche :

> « Mouvements pro-animaux lancés à partir des années 1960 qui se revendiquent des conceptions systémiques et adoptent généralement une attitude critique à l'encontre des acteurs traditionnels de la cause et des conception sectorielles. »[509]

Elle a le mérite de souligner le caractère systémique de l'animalisme, mais insiste plus sur son caractère clivant que rassembleur, position que nous ne partageons pas. Par ailleurs, l'expression « pro-animaux » nous semble un peu trop vague. C'est pourquoi nous proposons, à la lumière des développements précédents, notre propre définition du terme d'« animalisme », qui sera désormais entendu comme ***un mouvement aux multiples ramifications (sociétale, juridique, philosophique, artistique, scientifique, spirituelle et désormais politique) suscitant, autour d'une doctrine, un engagement militant individuel***

---

[506] Voir RENOU Gildas, « Exemplarité et mouvements sociaux », in FILLIEULE Olivier et alli, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit. pp. 244-251

[507] « Un ensemble de principes, d'énoncés, érigés ou non en système, traduisant une certaine conception de l'univers, de l'existence humaine, de la société (…) et s'accompagnant volontiers, pour le domaine envisagé, de la formulation de modèles de pensées, de règles de conduite ». Site internet du CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/doctrine (consulté le 15 septembre 2022)

[508] Voir NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, op.cit., p. 9

[509] CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., p. 6

ou collectif et qui, sous l'inspiration des théories antispécistes ou écocentristes, vise à transformer de manière radicale, globale, et systémique le rapport de domination établi par l'humanité à l'égard des animaux, en repensant leur statut et en remettant en question le principe et/ou les modalités de leur exploitation.

Ce combat est une véritable croisade morale[510], en ce qu'il cherche, non seulement à défendre ses valeurs, mais aussi à les imposer à l'ensemble de la population. C'est d'ailleurs peut-être la raison pour laquelle c'est sous cette bannière, le terme d'animalisme, que certains auteurs appellent au rassemblement, et à l'investissement de l'arène politique. En effet, si les divers engagements qui composent la cause animale n'ont pas nécessairement de vocation politique, l'animalisme unifié, et l'éco-animalisme *a fortiori*, eux, en ont une et entendent bien, pour faire advenir la révolution qu'ils espèrent, se constituer comme une idéologie politique et faire valoir leurs revendications sur ce terrain. Si c'est la violence à l'égard de l'animal – au sens large – qui est décriée et dénoncée, alors ce n'est plus seulement celle des individus à leur égard qu'il convient de limiter, mais aussi (et avant tout) celle de la société collectivement organisée, donc de l'État, qu'il faut, pour les animalistes, contester, déconstruire et abolir. C'est ce sur quoi la Déclaration de Montréal sur l'Exploitation Animale, signée par plus de quatre-cents chercheurs en philosophie morale et politique, se termine :

> « Il est en somme difficile d'échapper à cette conclusion : parce que l'exploitations animale nuit aux animaux sans nécessité, elle est foncièrement injuste. Il est donc essentiel d'œuvrer à sa disparition (…). Nous ne nous faisons pas d'illusions ; un tel projet ne sera pas réalisé à court terme. Il requiert en particulier de renoncer à des habitudes spécistes bien ancrées et de transformer en profondeur certaines de nos institutions. »[511]

Or, le pari des partis animalistes repose sur l'idée selon laquelle ce n'est pas uniquement en exerçant une pression extérieure sur les institutions qu'ils parviendront à leurs fins, mais en les infiltrant. Ce sont les ressorts et les conséquences de ce processus que nous allons désormais analyser, afin de tenter de situer l'avènement des partis animalistes dans le processus de politisation de l'animalisme.

CHAPITRE 2 : POLITISATION DE L'ANIMALISME

Les éléments développés ci-dessus montrent que l'animalisme a une base philosophique profonde et dense appelée à devenir, en entrant sur le terrain politique, et pour

[510] MATHIEU Lilian, « Croisade morale », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., pp. 173-175

[511] Déclaration de Montréal sur l'exploitation animale. URL : https://greea.ca/declaration-de-montreal-sur-lexploitation-animale/ (consulté le 5 octobre 2022)

reprendre les mots d'Hannah Arendt, « une option parmi d'autres »[512]. Toute réelle politisation suppose une sortie, parfois douloureuse, mais nécessaire, d'un entre-soi idéologique rassurant et radicalisant, pour se confronter, se mesurer, à des adversaires, c'est-à-dire passer de ce que Bruno Latour, dans le prolongement de Peter Sloterdijk, appellerait le « non négociable »[513] à une zone de nécessaire négociation. L'enjeu de ce chapitre est moins de viser une présentation exhaustive des causes, conditions, étapes et objectifs du processus de politisation de l'animalisme au sein des démocraties européennes, que de comprendre la création et la vocation de partis politiques dédiés, une évolution qui semble plutôt typique des mouvements anciens[514]. Notre hypothèse, qui est double, est la suivante. D'une part, elle repose sur l'idée selon laquelle la création de « partis animalistes » est à la fois le résultat d'un échec de la politisation de *l'animalisme*, - en lien avec la radicalité de ce système -, et d'un succès de la politisation de l'*animal* comme enjeu. D'autre part et par conséquent, ces nouvelles organisations animalistes auraient des missions propres, différentes de celles des associations, et différentes des organisations qui composent leurs systèmes de partis respectifs.

Le terme de « politisation » est, comme le rappellent Yves Déloye et Florence Haegel, hautement polymorphe, et fait l'objet d'une forme d' « étirement conceptuel » et d' « élasticité »[515], à un point tel que nous pouvons aujourd'hui questionner la pertinence de son usage. Le chercheur qui s'y frotte serait pourtant mal avisé de se décourager, et c'est peut-être même cette élasticité qui le rend, pour notre étude, particulièrement stimulant. Le Professeur Jacques Lagroye considère que le terme - comme le processus - de politisation est double, puisqu'il s'agit à la fois de la conversion de faits et rapports en règles de l'espace public, et des effets d'une telle conversion sur les acteurs et activités concernés[516]. Nous ne nous intéresserons ici qu'à son versant ascendant, c'est-à-dire la conversion, et laisserons l'analyse du processus descendant ou rétroactif, pour les prochains développements. Il nous

[512] « Aussitôt que le philosophe soumettait à la polis sa vérité, elle devenait aussitôt une option parmi d'autres. Elle perdait sa qualité distinctive car il n'y a pas de marque visible qui distingue la vérité de l'opinion. Tout se passait comme si, dès l'instant où il descendait parmi les hommes, l'éternel devenait temporel, de telle sorte que le simple fait d'en discuter avec d'autres menaçait déjà l'existence du royaume dans lequel évoluaient les amis de la sagesse. » ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique*, (*The promise of politics*, Schocken Books, 2005), Éditions du Seuil, Paris, 2014, p. 60-61

[513] Voir sur ce point la brillante démonstration de Bruno Latour au sujet de l'écologie politique. LATOUR Bruno, « Quel cosmos ? Quelles cosmopolitiques ? » in HACHE Emilie (dir.), *Ecologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Éditions Amsterdam, Paris, 2012, pp. 48-49

[514] NEVEU Erik, « Institutionnalisation des mouvements sociaux », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 317

[515] DELOYE Yves, HAEGEL Florence, « La politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », *Politix*, 2019/3 (n° 127), p. 60-62.

[516] LAGROYE Jacques (dir.), *La Politisation*, Éditions Belin, Paris, 2003, p. 4

semble *a priori* que cette conversion ait opéré sur plusieurs terrains, que l'historien Pierre Rosanvallon nous permet de caractériser, en distinguant trois piliers de la démocratie. Le premier est le « gouvernement électoral-représentatif » et désigne la lutte organisée que se livrent les partis politiques pour l'accession au pouvoir. Le deuxième pilier, appelé « contre-démocratie », fait référence à l'ensemble des pratiques mises en œuvre à un niveau infra-gouvernemental pour faire pression sur les gouvernants. Enfin, le troisième et dernier pilier concerne quant à lui le « travail du politique, - au masculin -, c'est-à-dire « l'activité réflexive et délibérative au travers de laquelle s'élaborent les règles de constitution d'un monde commun », comprenant notamment la détermination, par la philosophie et les sciences humaines, des principes de justice[517]. Or, l'animalisme semble avoir investi, dans son processus de politisation, les trois champs à la fois. En effet, si l'existence même d'élus animalistes montre que l'animalisme se déploie désormais sur le terrain du « gouvernement électoral-représentatif », il nous semble que ce phénomène ne puisse être analysé indépendamment des deux autres dimensions de la démocratie dans lesquelles il s'est, là aussi, implanté : le champ protestataire et la définition du politique.

Au regard de l'ampleur démesurée que pourrait prendre ce chapitre par rapport à l'objectif qui est le nôtre, - comprendre l'émergence des partis animalistes dans le processus de politisation de ce mouvement -, nous devrons adopter ici, à la différence du prochain chapitre, une démarche holiste, qui implique de privilégier les acteurs collectifs et les comportements agrégés aux interactions entre les individus[518], ponctuellement enrichie d'un angle d'analyse systémique[519], c'est-à-dire axé sur les « relations fonctionnelles permettant à un ensemble de se pérenniser »[520]. Cette double perspective, outre le fait d'être la seule susceptible d'être mise en œuvre pour expliquer avec un processus étendu géographiquement à l'échelle de l'Europe, et temporellement sur plusieurs décennies, permet également d'éviter l'écueil issu du clivage entre les méthodes de recherches sur les partis, qui appréhende ces derniers comme des institutions, et celles qui traitent des mouvements sociaux et les aborde sous l'angle de la mobilisation collective. Pour comprendre la vocation

[517] ROSANVALLON Pierre, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006, p. 313
[518] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, 12ème éd., LGDJ, Lextenso Éditions, Issy-Les-Moulineaux, 2016, p. 643
[519] Cette dernière approche, conseillée par Charles Tilly pour traiter des relations entre mouvements sociaux et partis politiques, et adoptée par Donna Lee Van Cott pour analyser, dans un ouvrage incontournable sur cette question, la création et le développement, par des mouvements sociaux ethniques en Amérique Latine, de partis politiques, nous semble également pertinente pour notre étude.
[520] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op.cit., 2016, p. 650

des partis animalistes (Section 3), nous analyserons la « conversion » politique des animalistes (Section 1), et ses conséquences sur la construction et le traitement de la condition animale comme problème public (Section 2).

SECTION 1 : La conversion politique des animalistes

La politisation est une transgression, qui suppose un travail de « légitimation et de justification »[521] et de généralisation idéologique, mais aussi un renouvellement stratégique des pratiques militantes. Évidemment, au regard de l'éclectisme de l'animalisme, tenter d'essentialiser et de généraliser cette conversion serait une entreprise biaisée et illusoire dans laquelle nous nous abstiendrons de sombrer. En revanche, tenter de déceler, dans les stratégies déployées par les animalistes, une certaine aspiration - et incitation - à la politisation, entendue comme une entreprise de requalification et de généralisation des objectifs, nous semble à la fois plus pertinent et plus raisonnable.

Pour cadrer cette question, il nous faut aussi préciser ce que nous entendrons ici par le terme de « politique ». Nous avons ici décidé de nous fier à la distinction incomplète[522] mais limpide posée par la professeure de philosophie belge Sophie Klimis entre *la* politique, qui désigne selon elle l'activité tacticienne d'affrontement en vue du pouvoir, et *le* politique, qui serait relatif à la définition d'un bien-vivre ensemble comme « finalité ultime de toute société humaine »[523]. Cette distinction suscite également l'adhésion de Sébastien Caré, qui se fonde sur celle, anglosaxonne, entre les termes de « politics » et de « polity », et y ajoute celui de « policy », ou « policies », qui désigne quant à lui les politiques publiques[524]. Patrick Charaudeau a raison de rappeler que malgré une pertinente distinction, le et la politique entretiennent néanmoins une relation de « réciprocité dialectique », la politique ne pouvant être conçue sans les principes qui la fondent, et le politique étant sans raison d'être s'il n'était pas mis à l'épreuve de la politique[525].

---

[521] LAGROYE Jacques, « Les processus de politisation », in LAGROYE Jacques, *La politisation*, op.cit., p. 372

[522] Il faudrait dès à présent – et bien que nous n'abordions cette dimension de la politisation que dans la deuxième section de ce chapitre - ajouter cette double signification un troisième emploi du mot « politique », souvent accompagné alors de l'adjectif « publique », qui désigne selon Yves Mény et Jean-Claude Thoening, le « cadre d'orientation pour l'action d'un programme ou une perspective d'activité » MENY Yves et THOENING Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989, p. 129

[523] KLIMIS Sophie, *L'énigme de l'humain et l'invention de la politique. Les racines grecques de la philosophie moderne et contemporaine*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2014, p. 180

[524] CARÉ Sébastien, *Théorie politique contemporaine*, op.cit., p. 9

[525] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Éditions Lambert Lucas, Limoges, 2014, p. 34

Cela étant posé, rappelons que la politisation dont il est question ici n'est pas uniquement celle des animalistes. Elle est aussi, corrélativement, celle de la question de la condition animale, aspect qui nous intéressera dans la section suivante. Pour l'heure, nous nous intéresserons successivement aux deux dimensions de la conversion politique de l'animalisme. En premier lieu, nous exposerons l'évolution des rapports entre l'animalisme et *le* politique en analysant la manière dont la philosophie politique a entrepris de fonder la légitimité de la question du rapport de l'homme à l'animal dans le champ *du* politique, et par là même, d'élever l'action animaliste au rang des idéologies et luttes politiques (Paragraphe 1). En second lieu, nous observerons certaines transformations de l'action animaliste, qui témoignent d'un déplacement de ce combat sur le terrain de *la* politique (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : L'animalisme et le politique, une rencontre théorique

L'animalisme est un système radical qui vise non seulement à générer une transformation du rapport éthique, individuel, à l'animal, mais aussi à insuffler une meilleure considération collective, politique, des intérêts des animaux. Si les théories antispécistes et écocentristes avaient préparé le terrain, il s'est agi de « traduire politiquement » les revendications, en interrogeant inévitablement le rôle de l'État dans cette évolution attendue[526]. La question ici posée est la suivante : comment la philosophie politique, en s'emparant de la question de l'animal, a-t-elle contribué à requalifier cet enjeu, qui est *a priori* et traditionnellement apolitique, en une problématique politique ?

Pour comprendre ce mécanisme, il nous semble qu'un bref détour vers l'écologie politique peut être fécond. Bruno Latour pense la réintégration du vivant non-humain dans sa définition du politique, en distinguant l'acception usuelle de ce mot, c'est-à-dire la « lutte et les compromis des intérêts et des passions humaines à l'écart des préoccupations des non-humains »[527], qualifiée de « politique de la caverne », et son « sens propre », c'est-à-dire la « composition progressive d'un monde commun à partager »[528]. Plus précisément, Bruno Latour, qui s'interroge sur la manière de « faire entrer le souci de la nature dans la vie politique »[529], nous semble être, à bien des égards, un éclairage essentiel de la démarche consistant à faire de même à propos de l'animal. Il part du constat selon lequel l'entrée dans l'ère géologique de l'anthropocène frappe d'obsolescence bon nombre de dualismes tenaces

[526] Voir par exemple SMITH Kimberly K., *Governing animals*, op.cit., p. xii
[527] LATOUR Bruno, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ?* [1999], Éditions La Découverte, Paris, 2004, p. 359
[528] *Ibid.*, p. 69
[529] *Ibid.*, p. 10

entre humain et non-humain, entre sujet et objet, entre culture et nature, puisque désormais, « partout où l'on avait affaire à un phénomène « naturel », on rencontre l' « Anthropos » (…) et partout où l'on s'attache aux pas de l'humain, on découvre des modes de relation aux choses qui avaient été auparavant situés dans le champ de la nature »[530]. Cette *intrication* entre « nature » et « culture », ou entre « humain » et « non-humain »[531], nous oblige, selon lui, à ne plus penser ces notions en termes d'opposition ou de réconciliation, mais de « couple »[532], en les réunissant sous le concept de « monde », ou de « faire-monde »[533]. Or, ces dualismes révolus ont empoisonné le débat démocratique dans la mesure où, en séparant arbitrairement le monde des humains dotés d'une âme et d'une intentionnalité, du monde non-humain, considéré inerte[534], et « en défendant les droits du sujet humain à parler et à parler seul, on ne fonde pas la démocratie, on la rend chaque jour plus impraticable »[535]. Cette vision, Bruno Latour, dans le prolongement de Michel Serres, de Lovelock, ou de Donna Haraway, la révoque en considérant que les éléments non-humains sont le contraire d'une force inerte, et qu'ils peuvent être, à l'instar du Mississipi, dotés d'une « agency » extrêmement puissante[536]. C'est la raison pour laquelle il tend à asseoir la notion d'*agentivité politique*, pour « cesser de prendre les non-humains pour des objets » et en faire des acteurs sociaux[537]. Comment ? Non seulement sans remettre en question - mais aussi en consacrant - le *logos* comme fondement et condition *sine qua non* de la politique, en faisant parler, grâce à un « porte-parole », le vivant non-humain. Ce monde commun, redéfini par les nouveaux agents, il l'appelle Gaïa[538].

Cette présentation, à la fois trop réductrice et trop longue de Bruno Latour intéresse notre sujet, auquel il fait d'ailleurs discrètement mais directement mention lorsqu'il écrit : « Est-ce une extension de la politique ? Oui, en effet. Comme il est étrange d'avoir pu penser

---

[530] LATOUR Bruno, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le Nouveau Régime Climatique*, Éditions La Découverte, Paris, 2015, p. 158
[531] LATOUR Bruno, *Politiques de la Nature*, op. cit., p. 97
[532] *Ibid.*, p. 49
[533] *Idem*
[534] LATOUR Bruno, *Face à Gaïa*, op. cit., p. 79
[535] LATOUR Bruno, *Politiques de la Nature*, op. cit., p. 107
[536] LATOUR Bruno, *Face à Gaïa*, op. cit. p. 72
[537] LATOUR Bruno, *Politiques de la Nature*, op. cit., p. 116
[538] « « Terre » est le vocable qui comprend donc les agents – ce que les biologistes appellent des « organismes vivants » - *aussi bien* que l'effet de leurs actions, leur *niche* si l'on veut, toutes les traces laissées par leur passage (…). Heureusement, pour éviter de confondre la planète terre, avec un petit t, nom commun, de Terre, avec un grand T, nom propre, j'ai dans la manche un nom technique et savant, emprunté comme souvent au grec, Gaïa, qui se trouve être aussi, pour le meilleur et pour le pire, le nom d'une figure mythologique particulièrement riche. On ne dira donc pas que les terrestres sont *sur la terre*, nom commun, mais *avec Terre* ou *Gaïa*, noms propres. » LATOUR Bruno, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Éditions La Découverte, Paris, 2021, pp. 37-38

que seuls les humains étaient des « animaux politiques » ! Et les animaux, alors ? »[539]. En fin de compte, son argumentation s'articule autour de deux questions centrales quant à l'intégration du non-humain en politique. La première, à laquelle il répond par l'intrication des mondes humains et non-humains à l'ère de l'anthropocène, est la question « Pourquoi ? ». La seconde, qui trouve une réponse dans la reconnaissance de l'agentivité et la représentation du non-humain, est la question « Comment ? ». C'est ce même canevas que nous allons suivre en analysant la manière dont l'animalisme s'est paré d'une vocation politique (A) avant de présenter certaines propositions quant aux modalités d'une représentation politique de l'animal dans une *Polis* animaliste (B).

A- La vocation politique de l'animalisme

Fonder la pertinence du politique pour l'animalisme. Certains philosophes ont tenté de mettre en lumière la pertinence du terrain politique pour la lutte animaliste. Ce glissement semble dû au constat du fait que montrer l'immoralité de telle ou telle pratique génératrice de souffrance pour les animaux ne suscite ni un profond bouleversement des pratiques sociales, ni un large consensus. C'est la raison pour laquelle certains parlent, en matière de défense des animaux, d' « échec partiel des éthiques animales »[540], comme si la lutte sur ce terrain avait atteint une sorte de plafond de verre, imposant désormais d'agir sur un terrain politique[541], seul propice à transformer leurs aspirations en normes, et l'incitation en obligation. En effet, la plupart des activités utilisant les animaux, bien qu'étant contestées par les animalistes, sont tout-à-fait admises, - et juridiquement réglementées -, donc légitimées. Cela pousse certains auteurs radicaux[542] mais aussi des fondateurs de partis animalistes, comme Hélène Thouy[543], à parler de « cruauté institutionnalisée » à l'égard de l'animal, pour pointer ce cadre légal et institutionnel, « complice »[544] de l'exploitation des

[539] LATOUR Bruno, *Face à Gaïa*, op. cit., p. 361
[540] PELLUCHON Corine, entretien in FINKIELKRAUT Alain (dir.), *Des animaux et des hommes*, op. cit. p. 201
[541] Voir par exemple WISSENBURG Marcel et SCHLOSBERG David, « Introducing Animal Politics and Political Animals », in WISSENBURG Marcel et SCHLOSBERG David (dir.), *Political Animal and Animal Politics*, op. cit., p. 1
[542] Voir par exemple LEPELTIER Thomas, *L'imposture intellectuelle des carnivores*, Max Milo Éditions, Paris, 2017, p. 137
[543] Dans l'ouvrage qu'elle a co-écrit avec Renan Larue, Hélène Thouy conclut un portrait cru et violent de la souffrance animale par ces phrases : « Ces choses-là se produisent tous les jours dans notre pays. Ces choses-là sont légales. Ces choses-là sont encouragées par la publicité, institutionnalisées par l'État. Ces choses-là sont normales, nous dit-on. » Voir THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux pour nous sauver nous-mêmes*, Le Bord de l'Eau, Lormont, 2022, p. 10
[544] Voir par exemple cette introduction à l'ouvrage de deux militant antispécistes, Yves Bonnardel et Axelle Playoust-Braure, qui écrivent : « Qu'est-ce que la société spéciste ? Elle est à la fois une organisation sociale fondée sur un système politique et économique d'exploitation des animaux, et une idéologie, se traduisant en

animaux et qui en aménage la détention[545], argument utilisé aussi par certains penseurs de l'écologie politique[546].

Ce système économique et politique doit donc, à son tour, par ce glissement de la question de l'exploitation animale du terrain de la *légitimité* à celui de la *légalité*, être remis en question et transformé afin de créer les conditions de possibilité de l'avènement d'un autre rapport, non plus uniquement éthique, moral et individuel, mais aussi collectif, juridique et politique, à l'animalité. Il s'agit ici, pour reprendre la terminologie utilisée par Paul Ricoeur, de sortir d'un discours situé au niveau de l' « outillage », c'est-à-dire celui de l'accumulation des acquis de l'humanité par création de biens disponibles, à un discours qui se place sur le terrain des « institutions », qui sont, pour le philosophe, le marqueur du politique[547]. Qu'est-ce à dire ? Ces biens disponibles, pour Paul Ricoeur, comprennent en fait « les expériences intellectuelles, l'expérience morale, l'expérience spirituelle » qui « s'accumulent sous la forme d'ouvrages, de monuments visibles, de livres et de bibliothèques, qui constituent l'acquis de l'humanité »[548]. Or, les penseurs de l'animalisme, en se déployant dans le champ de la philosophie morale et de l'éthique, ont d'abord et largement investi ce terrain, mais en ont constaté les limites et ont alors semblé aspirer à transférer leurs idées sur « noyau institutionnel plus fort que chacun »[549]. L'appel à une transformation morale à l'égard de l'animal a donc été traduit dans le langage proprement politique au sens de Ricoeur, c'est-à-dire celui de la communauté prise comme un corps[550].

Fonder la pertinence de l'animalisme pour le politique. D'autres auteurs ont tendu à montrer, par symétrie et de manière complémentaire, non plus uniquement la pertinence du

---

particulier par le dogme humaniste, cette croyance en la suprématie humaine. L'ensemble forme un fait social transversal à l'ensemble de la société, qui en influence toutes les strates. » BONNARDEL Yves et PLAYOUST-BRAURE Axelle, *Solidarité animale. Défaire la société spéciste*, Éditions la Découverte, 2020, p. 6

[545] Un ouvrage norvégien très intéressant traite de l'importance des infrastructures de détention des animaux, et appréhende les cages et dives bâtiments comme des « nœuds complexes » révélateurs de la relation politique et pratique entre humanité et animalité. Voir BJØRKDAHL Kristian et DRUGLITRØ Tone, *Animal Housing and Human-Animal Relations, Politics, Practices and Infrastructures*, Routledge, New-York, 2016

[546] Nous pensons ici à Serge Audier. L'auteur a analysé méticuleusement les succès et échec de la mobilisation écologiste et conclut : « L'avènement d'une société ou plutôt d'une cité écologique aura sans cesse rencontré des obstacles massifs, y compris à gauche et dans le socialisme. Ces obstacles sont largement dus à l'intériorisation d'une logique industrialiste, prioritairement orientée vers la domination maximale du globe » AUDIER Serge, *L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Éditions La Découverte, Paris, 2019, p. 721

[547] « Ce qui fait le politique n'est pas l'éthique, ni la morale (…), c'est l'existence de médiations institutionnelles. » RICOEUR Paul, *Philosophie, éthique et politique. Entretiens et dialogues*, Seuil, Paris, 2017, p. 71

[548] RICŒUR, PAUL. "Tâches De L'éducateur Politique." *Esprit* (1940-), no. 340 (7/8), 1965, p. 80.

[549] RICOEUR Paul, *Philosophie, éthique et politique*, op.cit., p. 71

[550] RICŒUR, PAUL. "Tâches De L'éducateur Politique.", op.cit., pp. 78–93.

terrain politique pour l'animalisme, mais la pertinence de l'animalisme dans le champ politique. Pour certains, il s'est agi de souligner la légitimité politique de ce combat, en présentant la condition – voire la libération - animale comme une dimension du bien commun et du progrès, comme le prolongement logique, nécessaire et inévitable d'autres grandes luttes politiques émancipatrices. Évidemment, une des analyses les plus poussées, les plus fines et les plus brillantes sur cette question est celle proposée par Jacques Derrida, dans son séminaire intitulé *La Bête et le Souverain*, puisqu'elle explore le rapport de soumission exercée sur *la* bête par *le* souverain, présentant alors la première comme une « chose vivante à soumettre, à domestiquer, à maîtriser, comme, par une analogie dérangeante, la femme, l'esclave ou l'enfant »[551]. Lectrice de Derrida, Carol J. Adams, entre autres[552], poursuivra cette réflexion en dénonçant une « politique sexuelle de la viande », en reliant la consommation de viande à la société patriarcale et, par symétrie, le végétarisme au féminisme[553]. L'animalisme serait donc politique, puisqu'il serait dans la continuité des combats humains et contribuerait ainsi à l'avènement d'une société plus juste[554]. Pour certains donc, la question s'est donc déplacée de la valeur morale des animaux à celle, prolongeant la précédente, des conditions de possibilité d'un rapport politique équitable à l'animal[555].

Mais cette entreprise d'exposition des ressorts communs de la domination - et donc de la nécessité d'une émancipation - des êtres humains et des animaux va de pair avec un versant plus positif, consistant dans le fait de penser les fondements et les modalités d'une coexistence plus juste avec le vivant non-humain. Certains penseurs fondent ainsi la dimension politique de la question animale sur la cohabitation de fait entre humanité et

[551] DERRIDA Jacques, *Séminaire La bête et le souverain*, vol.1, Éditions Galilée, Paris, 2008

[552] Voir par exemple le chapitre que consacrent à cette question Axelle Playoust-Braure et Yves Bonnardel, intitulé « la viande, symbole du suprémacisme humain » dans leur ouvrage commun, qui pose plus précisément : « Dans toutes les civilisations, semble-t-il, la consommation de viande est une marque de virilité. » BONNARDEL Yves et PLAYOUST-BRAURE Axelle, *Solidarité animale. Défaire la société spéciste*, op.cit., p. 94

[553] ADAMS J. Carol, *La politique sexuelle de la viande*, op. cit.

[554] L'on trouve cette idée dans les écrits d'auteurs militants qui visent à consacrer la lutte pour les animaux au rang des grandes luttes politiques émancipatrices, comme le font très explicitement Pascal Durand, député écologiste, et Christophe Marié, porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot, lorsqu'ils écrivent que « le combat pour les animaux s'inscrit dans la droite ligne des combat émancipateurs pour les humains », qu'il s'agit donc d'une « lutte politique fondée sur la conscience et le refus d'une injustice », avant d'en conclure que « la continuité entre les combats politiques pour les humains et pour les animaux aujourd'hui, c'est celle de la conquête des droits des individus, de la protection de leur intégrité, et de leur émancipation ». DURAND Pascal et MARIE Christophe, *L'Europe des Animaux*, op.cit., p. 20

[555] COCHRANE Alasdair, *Should Animals have political rights*, op.cit., p. 6

animalité. A cet égard, Will Kymlicka et Sue Donaldson[556], mais aussi Alasdair Cochrane, considèrent que les animaux et les hommes constituent déjà des communautés de fait générant des interactions sociales, qui justifient que le politique reconnaisse et protège efficacement à la fois ces relations et les animaux[557]. De la même manière, pour Émilie Hache, le passage d'une logique « environnementaliste » à un réel écologisme confronte l'humanité à l'ensemble des êtres qui la font vivre, et qui sont embarqués avec elle, tant dans une histoire commune dans laquelle l'animal peut être intégré[558], que dans une cohabitation, et une coévolution[559], ce qui justifie selon l'auteur que « ce souci des êtres avec qui nous habitons et formons ce monde [soit] construit politiquement » afin de développer une « politique des espèces compagnes contre un environnementalisme opposant grossièrement humains et non-humains »[560]. Certains auteurs se fondent sur la notion d'interdépendance entre toutes les espèces, humaine, animales et végétales[561], sur l'idée, non dépourvue de traitement de scientifique[562], selon laquelle la cruauté à l'égard des animaux annoncerait ou induirait une répercussion de cette violence à l'égard des êtres humains eux-mêmes, ou bien encore sur la rétroactivité de la maltraitance animale sur l'humanité[563]. Pour d'autres auteurs enfin, la question animale est, - ou *doit être* du moins -, une question politique non seulement parce qu'elle « concerne la vie des hommes » mais aussi parce que l'humanité partage avec

---

[556] Voir KYMLICKA Will et DONALDSON Sue, *Zoopolis, Une théorie politique des droits des animaux* [*Zoopolis, a political theory of animal rights*, Oxford University Press, Oxford, 2011], Alma Editeurs, Paris, 2016, p. 26

[557] Voir par exemple COCHRANE Alasdair, *An introduction to animals and political theory*, Palgrave Macmillan, New York, 2010, p. 1

[558] Nous mentionnerons ici deux idées assez séduisantes sur cette démarche consistant à relire l'histoire en y incluant les animaux. Cette entreprise est menée pour l'Histoire – avec une majuscule – par l'historien Eric Baratay, qui décide d'adopter le point de vue des animaux comme source d'une nouvelle version, non anthropocentrée, de l'Histoire. Voir BARATAY Éric, *Le point de vue de l'animal. Une autre version de l'histoire*, Seuil, Paris, 2012. Mais Glenn Albrecht prend le parti assez étonnant d'intégrer le rapport aux vivant comme élément structurant de sa propre histoire, processus qu'il appelle « Symbiographie ». Voir ALBRECHT Glenn, *Les émotions de la Terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde* [*Earth Emotions. New words for a new world*, Cornell University Press, 2019] (Trad. Corinne Smith), Les Liens qui Libèrent, Paris, 2020.

[559] HACHE Émilie, *Écologie Politique*, op.cit., pp. 183-184

[560] *Ibid.*, p. 184

[561] Voir par exemple « We may also be forced to realise that our lives and loves depend upon the living earth, made of up of many million creatures and kinds of creatures whom we cannot afford to treat as worthless. (…) The living earth, the promise of a greater friendship, often depends upon unlikeness. ». CLARK Stephen R. L., *The Political Animal. Biology, ethics and politics*, op.cit., p. 165

[562] BEGUE SHANKLAND Laurent, « La cruauté envers les animaux, un indicateur prédictif », *Sciences Humaines*, décembre 2021.

[563] Elisabeth de Fontenay propose un autre argument, presque kantien, en considérant que la défense des animaux est un combat politique, parce qu'il concerne les hommes dans la mesure où, de manière rétroactive, l'humanité se blesse elle-même en maltraitant les animaux. « On ne répètera jamais assez que c'est au nom de la république et de la démocratie qu'ils [Michelet et Hugo] ont défendu avec acharnement (…) le droit de nos « frères inférieurs » à ne pas souffrir pour rien. Ils ont fait comprendre que l'enjeu d'une telle lutte relevait du politique et de la politique, car il concerne la vie des hommes. Ce que nous faisons à tous ces vivants doués de sensibilité et porteurs de mondes, il faut en effet savoir que c'est à nous-même qu'en fin de compte, nous le faisons. » DE FONTENAY Elisabeth, *Sans offenser le genre humain*, op. cit., p. 211

les animaux une « communauté de destin »[564], selon l'expression utilisée par Corine Pelluchon, qui justifie l'intégration véritable de la question animale dans la définition du bien commun, en vue de l'avènement d'une société juste envers les hommes, mais aussi le reste du vivant[565].

Pour résumer ces positions, si la politique est l'art de gouverner, non dans l'intérêt particulier de quelques-uns, mais dans l'intérêt commun, alors l'intrication du destin humain et du destin animal suppose d'inclure le vivant non-humain dans la construction, peut-être du « bien commun »[566], mais plus encore d'un monde commun[567]. Mais après avoir analysé ce qui pousse certains à considérer que la question animale est d'ordre politique, il faut, pour reprendre les mots de Corine Pelluchon, voir comment les philosophes ont pu tenter d' « envisager la manière dont les animaux peuvent entrer en politique »[568], en pensant les « règles d'une société prenant véritablement au sérieux les intérêts des êtres humains et non humains », question sur laquelle les publications se sont multipliées depuis les années 1990.

B- La *polis* animaliste

Il s'est agi, pour toute une vague d'auteurs, de s'interroger sur la question de savoir « comment les institutions, structures et procédures politiques doivent se transformer pour mieux servir les intérêts des animaux »[569], en réaction à la manière dont la pratique politique les considère actuellement[570]. Cette cité renouvelée, cette « communauté mixte »[571], est

[564] PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste*, op. cit. p. 13
[565] Voir sur ce point la contribution de Giovanna Di chiro, « La nature comme communauté : la convergence de l'environnement et de la justice sociale », in HACHE Émilie (dir.), *Écologie politique.* Op.cit., pp. 121-153. Voir aussi GANCILLE Jean-Marc, *Carnage. Pour en finir avec l'anthropocentrisme*, Éditions Rue de l'échiquier, Paris, 2020, p. 194
[566] Nous nous fions ici à la définition de « bien commun » posée par Robert Lafore, comme : « un nécessaire équilibre qu'il convient de trouver entre forces sociales pour les intégrer au système représentatif (…). Finalement, en chaque sujet individuel et par la possibilité d'entendre ses aspirations et manques spécifiques se joue le destin de tous, et sans le même temps, la réduction globale des tensions et contradictions sociales permet d'envisager le traitement différencié des situations singulières. » LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op.cit., p. 65
[567] Nous reprenons ici librement une phrase de Serge Audier : « La cité ne doit pas être gouvernée dans l'intérêt particulier mais dans l'intérêt commun (…) », AUDIER Serge, *La cité écologique*, op.cit., 2020
[568] PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste*, op. cit., p. 57
[569] Traduit par nos soins. GARNER Robert et O'SULLIVAN Siobhan, *The political turn in animal ethics*, op. cit., p. 13
[570] Voir par exemple la très belle analyse de la professeure américaine d'urbanisme et de géographie Jennifer Wolch, qui décrit le mépris anthropocentriste des théories dominantes en urbanisme, qui considèrent que l'urbanisation transforme de la terre « vide », niant donc au passage toute la vie animale et végétale qu'elle contient, en terre « améliorée ». Voir WOLCH Jennifer, « Zoopôlis », in HACHE Émilie, *Écologie Politique*, op. cit., p.382
[571] C'est le lexique employé par Mary Midgley. Voir MIDGLEY Mary, *Animals and why they matter*, op.cit., p. 112

même qualifiée d' « humanimale » ou de « Zoopolis »[572]. Sans prétendre à l'exhaustivité quant aux nombreuses études, ces réflexions semblent se structurer en trois volets, que nous aborderons successivement.

Fondements de la Zoopolis. Il s'agit d'abord, pour ces auteurs, de penser les fondements de la *zoopolis*. A cet effet, ils s'attachent tantôt à contester, tantôt à rénover la manière dont la philosophie politique classique, en fondant la *Polis* sur un supposé « propre de l'homme », en aurait non seulement exclu les animaux, mais aurait aussi consacré un certain rapport de domination et d'exploitation à leur égard[573]. Pour ne citer que quelques exemples, Rousseau les en écarte, dans l'ouvrage préparatoire au *Contrat Social* qu'est le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, car ces derniers, bien que dotés de sens, ne peuvent faire preuve de réciprocité en ce qu'ils sont dépourvus de deux qualités essentielles[574] : la qualité d'agent libre, et la faculté de se perfectionner. Hobbes, quant à lui, considérait que malgré de nombreuses qualités communes, l'homme surpassait l'animal par sa capacité d'anticipation et la possibilité d'abstraction liée au langage[575].

Ce sont précisément ces éléments que certains philosophes[576] ont cherché à rénover en réhabilitant l'idée « d'agentivité » du vivant. Sur ce point, nous ne pouvons éviter de mentionner le geste considéré, à juste titre[577], tantôt comme une provocation[578], tantôt comme une révolution copernicienne[579], de Michel Serres et de son « contrat naturel ».

---

[572] Voir KYMLICKA Will et DONALDSON Sue, *Zoopolis*, ainsi que PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste*, op. cit. p. 46

[573] L'on peut à cet égard mentionner le bel ouvrage, quoiqu'un peu daté, de Paul Clarke et Andrew Linzey, *Political Theory and Animal Rights* dont l'articulation même révèle ce mouvement que tentent d'insuffler certains théoriciens. L'objectif des auteurs étant de montrer les relations entre la théorie politique et le statut de l'animal CLARKE Paul A. B. and LINZEY Andrew, *Political theory and animal rights*, Pluto Press, London, 1990

[574] Le contrat social est un remède politique censé répondre à l'aliénation des hommes dans leur sortie de l'état de nature vers l'état social. L'impératif est donc le suivant : « trouver une forme d'association (…) par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. » ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat Social*, op.cit., p. 53

[575] HOBBES Thomas, *Léviathan*, op.cit., p. 115

[576] Nous nous autorisons à aller puiser nos ressources dans les écrits qui dépassent le cadre de l'animal et s'étendent au vivant, non seulement parce que nous avons admis l'idée d'un animaliste d'inspiration écologiste, mais aussi parce certains écrits s'intéressant à l'écologie politique nous semblent particulièrement féconds pour penser la question de l'animal en politique.

[577] Voilà un extrait qui laisse penser que ces deux avis ne sont pas dépourvus de fondements : *«* Oubliez donc le mot environnement, usité en ces matières. Il suppose que nous autres hommes siégeons au centre d'un système de choses qui gravitent autour de nous, nombrils de l'univers, maîtres et possesseurs de la nature. Cela rappelle une ère révolue où la Terre (…) placée au centre du monde reflétait notre narcissisme, cet humanisme qui nous promeut au milieu des choses ou à leur achèvement excellent. Non. (…) De sorte qu'il faut bien placer les choses au centre et nous à leur périphérie, ou mieux encore, elles sont partout et nous dans leur sein, comme des parasites ». SERRES Michel, *Le contrat naturel*, op. cit., p. 60

[578] RICOEUR Paul, « L'éthique, le politique et l'écologie », in RICOEUR Paul, *Philosophie, éthique et politique*, op. cit., p. 166

[579] OST François, *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, La Découverte, Paris, 2003, p. 16

L'auteur affirme que « la Terre nous parle », et que « cela suffit à faire un contrat »[580], transformant le politique en physiopolitique et géopolitique[581], en ajoutant au contrat social un contrat dit « naturel », fondé sur la symbiose et la réciprocité[582]. Catherine et Raphaël Larrère, pour contrer les critiques qui ne manqueront pas de souligner que tout contrat repose sur des qualités spécifiquement humaines, la raison et la parole - qui excluent donc toute possibilité de convention avec l'animal - rappellent, au soutien de leur thèse du « contrat domestique », d'une part le caractère fictif des théories du contrat social, et d'autre part l'existence d'une réelle communication entre les animaux et leurs éleveurs[583]. La démarche de Corine Pelluchon, dans un ouvrage central et décapant intitulé *Les Nourritures, Philosophie du corps politique*, s'en distingue puisque cette dernière prend le pari de puiser dans les théories classiques du contrat la ressource de leur rénovation, afin de pouvoir « faire entrer l'écologie et la question animale dans la politique et intégrer les intérêts des générations futures, des autres espèces et des hommes vivant loin de chez nous dans la définition du bien commun »[584]. Ce ne sont là, bien sûr, que quelques exemples, mais ils témoignent d'une réelle aspiration à fonder théoriquement un autre rapport politique à l'animal.

Le statut de l'animal. Il s'agit, après avoir abordé les fondements sur lesquels les auteurs bâtissent l'idée d'une reconnaissance politique de la valeur inhérente des animaux, de voir quelles sont les propositions développées pour la consacrer. Sur le terrain juridique, certains écrits américains ont, dès le début des années 1990, plaidé pour la reconnaissance d'une personnalité juridique accompagnée de droits fondamentaux aux animaux[585], perspective qui n'a pas fait l'unanimité parmi les juristes, même chez ceux qui reconnaissent la nécessité de sortir le droit de l'anthropocentrisme dans lequel il est inscrit, et l'animal du « manteau réificateur »[586] qui lui sied si mal[587]. Le plus célèbre d'entre eux est l'ouvrage de l'avocat

[580] SERRES Michel, *Le contrat naturel*, op. cit., p. 69
[581] *Ibid.* p. 75-76
[582] *Ibid.* p. 67
[583] LARRERE Catherine et LARRERE Raphaël, « Le contrat domestique », op.cit., p. 14.
[584] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op.cit., p. 208
[585] L'on peut à cet égard mentionner la publication, un an plus tard, d'un ouvrage collectif dirigé par Peter Singer et Paola Cavalieri sur ce même thème, ainsi que fondation, un an plus tard, de l'association Great Ape Project qui, composée de primatologues, de juristes et de spécialistes en éthique. Voir CAVALIERI Paola et SINGER Peter, *The Great Ape Project : Equality Beyond Humanity*, Fourth Estate, Londres, 1993. Voir également le site internet de l'organisation : https://www.projetogap.org.br/ (consulté le 17 novembre 2020)
[586] Expression de Jean Carbonnier, citée par François Ost. Voir OST François, *La nature hors la loi*, op. cit., p. 233
[587] Nous pensons notamment à l'éminent juriste belge François Ost, qui reconnaît les carences du Droit en matière de protection animale, plaide pour une position moins anthropocentriste, mais conclut, avec la finesse et l'élégance qui le caractérise, par une proposition très modérée consistant à avoir recours à la notion de

américain Steven Wise intitulé dans sa traduction française *Tant qu'il y aura des cages*. Publié pour la première fois en 2000, il vise à défendre l'idée selon laquelle les grands singes peuvent se voir reconnaître, par la Common Law, une dignité, une personnalité juridique et des droits fondamentaux[588]. Conscient des nombreuses réticences engendrées par cette idée, et se plaçant donc dans une perspective moins militante et sans doute plus envisageable, le Professeur de Droit français spécialiste des droits de l'homme, Jean-Pierre Marguénaud, cherche une voie médiane entre, d'une part, la difficulté de remettre en question la *Summa Divisio* qui, inspirée de l'humanisme[589], sépare les personnes des biens et « verrouille »[590] le débat juridique sur la question animale, et d'autre part, la nécessité, pour améliorer la protection des animaux, de les sortir de la catégorie des biens. Il propose alors l'élaboration et la reconnaissance à leur égard d'une personnalité juridique technique, calquée sur le modèle de la personnalité morale[591]. Certaines décisions récentes peuvent être annonciatrices d'une évolution qui irait dans ce sens. Depuis 2008, la Constitution fédérale suisse consacre la « dignité » des animaux et des plantes[592], suivie en 2011 par les Pays-Bas[593], et en 2018 par le Luxembourg[594]. Plus modestement, le législateur français a, comme

« patrimoine » pour dépasser la distinction entre sujet et objet de droit, et ainsi ouvrir la voie à une évolution. *Ibid*., p. 231-236

[588] Il faut voir la limitation de sa réflexion aux seuls grands singes et bonobos comme le moyen, sans doute le plus commode au regard de la proximité génétique et comportementale de ces animaux par rapport à l'espèce humaine, d'ouvrir la porte à une extension à toutes les autres espèces. WISE Steven M., *Tant qu'il y aura des cages. Vers les droits fondamentaux des animaux* [*Rattling the cage. Towards legal rights for animals*, Perseus Books Group, 2000] (trad. David Chauvet), Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2016, p. 265

[589] ROCHFELD Judith, *Justice pour le Climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*, Odile Jacob, Paris, 2019, p. 166

[590] MARGUENAUD Jean-Pierre, « Déverrouiller le débat juridique », in BIRNBAUM Jean (dir.), *Qui sont les animaux ?*, op.cit., p. 151

[591] Cela permettrait certes, selon l'auteur, de consacrer la reconnaissance juridique et la protection de l'animal en tant que tel sans pour autant remettre en question la spécificité de la personnalité juridique reconnue aux êtres humains, mais également – et par conséquent – de ne plus indexer la protection accordée aux animaux sur l'utilité qu'ils représentent pour les êtres humains, et ainsi de mettre enfin un terme aux différences de protection manifestement injustifiées entre différentes catégories d'animaux. Le professeur de Droit rappelle en effet l'écart entre la protection accordée aux animaux domestiques, à qui l'on doit éviter toute souffrance inutile, les animaux sauvages menacés d'extinction qui trouvent quant à eux une protection dans le Code de l'Environnement, et les animaux sauvages qui n'en bénéficient pas et ne sont, en tant que Res Nullius, protégés par aucune disposition.

[592] Voir le texte constitutionnel fédéral suisse en son article 120.2 : « Der Bund erlässt Vorschriften über den Umgang mit Keim- und Erbgut von Tieren, Pflanzen und anderen Organismen. Er trägt dabei der Würde der Kreatur sowie der Sicherheit von Mensch, Tier und Umwelt Rechnung und schützt die genetische Vielfalt der Tier- und Pflanzenarten » URL : https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/19995395/index.html Voir le texte législatif tel qu'il a été soumis au référendum à l'adresse suivante : https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20022103/index.html#a3 (consulté le 17 novembre 2020).

[593] "Wet van 19 mei 2011, houdende een integraal kader voor regels over gehouden dieren en daaraan gerelateerde onderwerpen (Wet dieren), art. 1.3.1) « De intrinsieke waarde van het dier wordt erkend. » et 2) « Onder erkenning van de intrinsieke waarde als bedoeld in het eerste lid wordt verstaan erkenning van de eigenwaarde van dieren, zijnde wezens met gevoel. »"

[594] Voir la loi du 27 juin 2018 : http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/06/27/a537/jo

l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse et la Catalogne l'avaient fait avant lui[595], consacré dans le Code Civil la qualité d' « être vivant doué de sensibilité » des animaux, ce qui, pour le Professeur Marguénaud, les place en situation de lévitation juridique entre la catégorie des personnes et celle des biens[596]. En Inde, c'est la qualité de « personne non humaine » qui est reconnue pour les dauphins, et en Argentine, le tribunal de Mendoza a attribué celle de personne juridique à une femelle orang-outang. D'ailleurs, la représentation juridique de l'animal pourrait tout à fait s'appuyer sur certains mécanismes de reconnaissance d'une personnalité juridique et de droits reconnus à l'égard d'entités bien plus imprécises et insaisissables, comme les fleuves[597], voire la Nature, comme le rappelle la professeure de Droit Judith Rochfeld. Cette dernière montre d'ailleurs comment la Constitution de l'Equateur consacre le respect de « la nature, ou Pachamama[598] » et le rend effectif en permettant à « toute personne, communauté, peuple ou nationalité [d'] exiger de l'autorité publique le respect des droits de la nature »[599]. De récentes évolutions nous laissent donc penser que cette requête animaliste consistant à revendiquer, pour l'animal, l'obtention d'un statut juridique, est peut-être moins inenvisageable que nous aurions pu le penser.

La reconnaissance demandée par les animalistes à l'égard de l'animal se place aussi sur un terrain politique. Celui qui formule la proposition la plus déroutante n'est autre que le professeur de philosophie canadien spécialiste du multiculturalisme, Will Kymlicka. Il a publié, en 2015 avec la philosophe Sue Donaldson, un ouvrage désormais classique de la pensée animaliste intitulé *Zoopolis, Une théorie politique des droits des animaux*[600], qui n'a pas manqué de faire grand bruit puisqu'il avançait, pour la première fois à notre connaissance, l'idée déstabilisante de citoyenneté animale. Précisons d'emblée qu'il ne nous appartient pas de critiquer ici l'idée de citoyenneté animale telle qu'elle est développée par

[595] Voir BELS Sophie, *Le droit du bien-être animal dans le monde. Évolution et universalisation*, L'Harmattan, Paris, 2017, p. 133
[596] Voir MARGUENAUD Jean-Pierre, « L'entrée en vigueur de "l'amendement Glavany" : un grand pas de plus vers la personnalité juridique des animaux », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 2/2014, p. 21.
[597] En Nouvelle-Zélande, c'est un fleuve qui s'est vu reconnaître par le parlement un statut d' « entité vivante », permettant de protéger ses droits en le représentant par un membre de la tribu qui en a été désignée le Gardien. TAÏX Caroline, « La Nouvelle-Zélande dote un fleuve d'une personnalité juridique », *Le Monde*, 20 mars 2018. URL : https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/03/20/la-nouvelle-zelande-dote-un-fleuve-d-une-personnalite-juridique_5097268_3244.html (consulté le 17 novembre 2020)
[598] La Pachamama désigne, dans la cosmogonie andine, la terre-mère et incarne la fertilité. Les rituels qui lui sont dédiés visent à préserver les équilibres entre les différentes espèces.
[599] ROCHFLED Judith*, Justice pour le climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*, Odile Jacob, Paris, 2019, p. 152. Voir aussi ANTUNEZ-SANCHEZ Alcides. "El Pluralismo Jurídico y Los Derechos a La Pachamama." *DIXI* 20.27 (2018).
[600] KYMLICKA Will et DONALDSON Sue, *Zoopolis*, op. cit.

ces deux auteurs, entreprise que nous avons menée par ailleurs[601], mais nous tenions néanmoins à en faire état[602], car elle est extrêmement populaire dans le milieu animaliste[603]. Puisque lui-même explore et exprime le lien entre ces deux domaines[604], nous noterons que sa théorie de la citoyenneté animale semble être l'écho de ses travaux sur le multiculturalisme, et plus précisément sur de nouvelles formes de citoyenneté[605] permettant la mise en œuvre d'une certaine discrimination positive susceptible de diminuer l'influence de la vision imposée par l'ethnie dominante. En effet, reprochant à la vision classique développée par la théorie politique d'être exprimée en termes rationalistes et intellectualistes – qui excluent selon lui non seulement les animaux mais aussi les êtres humains vulnérables - il propose de lui en substituer une nouvelle, plus protectrice car basée sur l'idée de vulnérabilité[606]. Posant ensuite, dans le sillage des théories antispécistes, la sensibilité et la subjectivité comme critères, il propose d'accorder à tous les animaux - humains et non-humains - des « droits inviolables » qui interdisent de tuer, posséder, enfermer, blesser et réduire en esclavage, ce qui, évidemment, suppose que la société considérée soit végane. Mais la théorie de Kymlicka va plus loin. Souhaitant prendre réellement en compte l'agentivité des animaux par les préférences qu'ils manifestent, non seulement prône-t-il l'avènement d'une Zoopolis qui s'attache à les décrypter, mais il va construire sa théorie sur ces dernières, puisqu'il décline trois statuts axés non sur l'espèce mais sur la relation que l'animal choisit d'entretenir avec les hommes. A ce titre, les animaux sauvages, c'est-à-dire ceux qui vivent en milieu naturel sans volonté d'interaction, doivent obtenir la *souveraineté* sur leur territoire[607]. Les animaux liminaires, c'est-à-dire les animaux sauvages qui vivent néanmoins au contact des humains et peuplent leurs villes, doivent selon lui obtenir un statut de *résident*[608]. Les animaux domestiques, c'est-à-dire ceux qui manifestent la volonté de

[601] Nous avons mené cette réflexion ailleurs. Voir SIMON Samantha Turquoise, « Animal citizens : do we need to rethink the status of animals or human citizenship itself?" in KASSIOLA Joël et LUKE Timothy, *The Palgrave Handbook of Environmental Politics and Theory*, Palgrave Macmillan, New-York, 2023

[602] La courte synthèse de la pensée de Will Kymlicka que nous proposons ici est une version réduite de celle que nous avions proposée dans notre contribution à l'ouvrage ci-dessus. *Idem*.

[603] Remarquons d'ailleurs qu'une association, très active depuis sa création en 2015 et renommée en 2017 Paris Animaux Zoopolis, reprend le lexique et les catégories déclinées par Will Kymlicka et Sue Donaldson. Voir le site de l'association : https://zoopolis.fr/ (consulté le 17 novembre 2020)

[604] Voir par exemple l'article publié par ces deux auteurs : KYMLICKA Will, and DONALDSON Sue. "Animal Rights, Multiculturalism, and the Left." *Journal of Social Philosophy* 45.1 (2014): 116–135.

[605] BANTING Keith. et KYMLICKA Will, (2005). Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'État-providence ? *Lien social et Politiques*, (53), 119–127.

[606] Ainsi, sa question n'est plus « comment fonder une *polis* qui soit au plus proche de la raison humaine », mais « comment fonder une *polis* qui non seulement reconnaît, protège et se construit sur les êtres les plus vulnérables ».

[607] S'ajoutent donc à leurs « droits inviolables » le respect à la fois de leur territoire, et de leur autonomie.

[608] Ces animaux, dans la pensée de Kymlicka, ne bénéficient pas d'une protection particulière, au-delà des droits inviolables.

vivre en relation avec les humains ou bien sont sous leur dépendance, peuvent exprimer des préférences et comprendre les règles de vie au sein des sociétés humanimales, et méritent donc un statut de *citoyen*, qui fonde, en plus des droits inviolables développés plus haut, plusieurs obligations humaines, mais aussi quelques « obligations » animales[609]. Ce statut comporte neuf mesures[610], dont une représentation politique dans toutes les institutions. Or, en tout état de cause, comme le souligne Mark G.E. Kelly[611], même si l'on peut admettre, par une périlleuse fiction, que l'animal puisse être considéré comme un « sujet » de droit ou un « sujet » politique, une représentation et une traduction de cette agentivité par les êtres humains, seuls dotés du langage articulé, qui est la condition *sine qua non* de toute délibération politique, est nécessaire.

La représentation de l'animal. Comme conséquence de ces réflexions et comme réponse à leurs carences, s'est alors posée la question de la représentation du vivant non-humain – ou de l'interrelation entre ce dernier et les êtres humains[612] - en politique, et plus précisément celle de la manière d'assurer et de pérenniser une articulation plus juste des intérêts humains avec ceux de l'animal, en représentant ces derniers, quel que soit le statut qui leur est reconnu[613]. Si Alasdair Cochrane propose d'imposer des représentants exclusivement voués à cette cause dans les instances de délibération existantes[614], d'autres auteurs défendent l'idée d'une « troisième chambre » intégralement dédiée à la défense des écosystèmes et des animaux. Comme Aymeric Caron le fera un an plus tard avec ce qu'il appelle le Comité du Vivant[615], Corine Pelluchon propose, dans le prolongement - mais en s'affranchissant - de

[609] C'est le lexique employé par Will Kymlicka et Sue Donaldson.
[610] Les animaux pourront être utilisés et pourront travailler à la condition qu'il ne s'agisse pas d'exploitation, et devront bénéficier, d'une socialisation de base, d'une liberté de mouvement et du partage de l'espace public, d'une protection, des soins vétérinaires nécessaires, d'une vie sexuelle et reproductive d'un régime alimentaire sain, mais surtout d'une représentation politique dans toutes les institutions.
[611] KELLY Mark G. E., « The political subjectivity of animals », in BEKOFF Marc (dir.), *Encyclopedia of animal rights and animal welfare*, vol. 2, 2nd Edition, ABC-CLIO, Santa Barbara, 2010, p. 419
[612] L'on peut voir ces réflexions sur une représentation de l'animal en politique comme la conséquence logique d'une éventuelle reconnaissance du statut juridique ou politique de ce dernier, mais aussi comme une réponse aux carences d'une telle proposition. Certains auteurs considèrent en effet que l'état du droit ne permet pas, aujourd'hui, d'imaginer une personnalité juridique et un statut politique à l'égard du vivant non-humain. Or la situation n'en est pas moins urgente. Ainsi, une représentation de leurs intérêts pourrait être une solution intermédiaire. Voir ROCHFELD Judith, *Justice pour le climat !*, op.cit., pp. 170-171
[613] Le postulat d'une agentivité des animaux et l'approche par les « capabilités » développée par Amartya Sen et appliquée aux animaux par Marta Nussbaum servent de base à Corine Pelluchon pour considérer que si les animaux ne sont pas des « citoyens », comme le suggérait Kymlicka, car « ils ne se pensent pas eux-mêmes comme faisant partie de notre communauté politique », ils sont en revanche des « sujets politiques » puisqu'ils ont « des intérêts à défendre et la capacité de les communiquer » PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste*, op. cit., p. 47-48
[614] COCHRANE Alasdair, *Should animals have political rights*, op. cit., pp. 101-103
[615] Le journaliste français (désormais député) prône l'avènement d'une biodémocratie incarnée dans une République du Vivant et concrétisée, entre autres, par une troisième chambre composée d'experts, de philosophes et d'intellectuels, qui s'appellerait le Comité du Vivant. Voir CARON Aymeric, *Antispéciste*,

Dominique Bourg[616] et Pierre Rosanvallon[617], une instance nommée « Assemblée de la nature et des vivants », dotée d'un droit de véto, et dont les représentants seraient tirés au sort ou élus parmi des gens ayant prouvé leurs compétences et leur engagement en faveur de l'environnement et des animaux[618], condition que l'on trouve d'ailleurs également chez Alasdair Cochrane[619]. Si, à notre connaissance, aucune « troisième chambre » n'a pour l'heure été créée, notons toutefois que des Ministères exclusivement dédiés à la condition animale ont pu l'être[620]. C'est donc au prix d'une institutionnalisation et d'une représentation de l'interrelation[621] que pourrions alors assister à l'avènement de ce que Serge Audier appelle un éco-républicanisme[622].

Après avoir présenté ces diverses réflexions, interrogeons l'ensemble de la démarche comme une forme de « mythologie politique » autoproclamée[623]. Il est légitime de se demander si cette construction de l'animalisme comme doctrine ou mythe politique ne s'inscrit pas dans un discours militant à vocation performative, ce que certains politistes reconnaissent d'ailleurs explicitement[624]. Il s'agirait, outre le fait d'inscrire l'animalisme au rang des idéologies politiques, d'appuyer l'idée d'un appel à la politisation, qui inciterait les

Éditions Don Quichotte, Paris, 2016, pp. 423-450. Il assume également que la biodémocratie suppose, dans l'esprit de son auteur, de confier le pouvoir aux experts. Voir CARON Aymeric, *Utopia XXI*, Flammarion, Paris, 2017, p. 207

[616] Le détail de la proposition de Dominique Bourg est exposé dans un ouvrage qu'il consacre exclusivement à cette idée d' « Assemblée citoyenne du futur ». L'auteur précise qu'elle aurait d'ailleurs dans ses attributions la question du « respect de la condition animale ». Voir BOURG Dominique, *Inventer la démocratie du XXIème siècle. L'Assemblée citoyenne du futur*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2017, p. 75

[617] La philosophe adhère à cette idée de troisième chambre mais en propose un autre nom. Celle que Dominique Bourg et Pierre Rosanvallon appellent « Assemblée du long terme », elle l'appelle « Assemblée de la nature et des vivants. Voir PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op. cit., p. 278

[618] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op. cit., p. 279

[619] COCHRANE Alasdair, *Should Animals have political rights ?*, op. cit., p. 108

[620] Cette compétence ayant été régionalisée par le Gouvernement Fédéral, les trois régions belges ont désigné chacune désigné un ministre : Ben Weyts en Flandre, Céline Tellier en Wallonie, et Bernard Clerfayt à Bruxelles.

[621] Il s'agit ici du lexique employé par la juriste Judith Rochfeld. ROCHFELD Judith, *Justice pour le climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*, Odile Jacob, Paris, 2019, p. 163 et p. 170

[622] AUDIER Serge, *La cité écologique. Pour un éco-républicanisme*, op.cit., 2020

[623] Raoul Girardet nous montre que le mythe politique est d'abord l'expression d'un malaise social débouchant sur une posture conspirationniste et manichéenne, qu'il repose sur la croyance en un sauveur, que ce dernier doit permettre, dans une approche nostalgique et prospective, la résurgence d'un âge d'or, et l'appel à une fraternité universelle, ce qui donne au mythe une fonction – ou une aspiration – de restructuration mentale et sociale, conditions qui nous semblent, au moins partiellement, vérifiées par l'animalisme. GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Éditions du Seuil, Paris, 1986

[624] L'on peut mentionner à cet égard l'ouvrage commun de deux professeurs de science politique américains, Judith Grant et Vincent G. Jungkuntz qui, dès l'introduction et en deux phrases, avouent la vocation militante de l'ouvrage censé « conduire leurs lecteurs à repenser leurs relations avec les animaux non-humains », ajoutant que « bien que les discussions sur les droits soient une composante vitale du discours sur l'homme et l'animal, il y a un besoin de théorisation politique qui les dépasse » (traduit par nos soins).Voir JUNGKUNTZ Vincent G. et GRANT Judith (dir.), *Political Theory and the animal/human relationship*, State University of New York Press, New York, 2016, pp. 8-9

politiques à se saisir de cette question, et/ou les animalistes à investir le terrain politique. Ces réflexions semblent en fait tenter de répondre au besoin de préparer un cadre conceptuel proprement politique permettant d'accueillir une véritable reconnaissance, politique, juridique, institutionnelle, et morale de l'animal. Toutefois, comme le rappelle la professeure de géographie et d'urbanisme Jennifer Wolch, « ces structures, relations et institutions ne se transformeront pas par magie une fois que les individus auront reconnu la subjectivité animale »[625]. Les animalistes ont donc dû s'engager et se mobiliser dans, par et contre *la* politique.

Paragraphe 2 : L'animalisme et la politique : une évolution stratégique

La question ici posée est celle de la stratégie mise en place par les animalistes pour inscrire la question animale à l'agenda politique des démocraties européennes. Un contexte d'interpénétration entre politique institutionnelle et mobilisations implique, d'une part, de penser les organisations partisanes et mouvements protestataires sur un continuum de l'action collective et, d'autre part, de considérer l'action des mouvements comme une des modalités normales d'agir en politique[626]. Décliner leur stratégie suppose d'évaluer la pertinence des moyens mis en œuvre au prisme de la comparaison entre la fin visée et les résultats obtenus. C'est pourquoi nous analyserons d'abord la « requalification » politique des objectifs des animalistes (A), et verrons ensuite les moyens déployés, qui témoignent d'un enrichissement, d'une diversification et d'un élargissement considérables de l'arsenal animaliste (B), ainsi que d'une détermination plus précise des cibles (C), ce qui nous permettra enfin d'évaluer les résultats obtenus dans la section suivante.

A- <u>Élargissement et requalification politiques des objectifs animalistes</u>

Il nous faut ici mentionner une tendance. Les associations de défense des animaux tentent de concilier des objectifs de court et de long terme, quel que soit leur degré de radicalité et le type d'animaux ou d'activités sur lesquels elles concentrent l'essentiel de leurs actions. Nous pouvons aussi observer qu'au-delà de leurs revendications particulières, elles tendent à l'abstraction et développent un discours visant à revendiquer une amélioration pour l'animalité dans son ensemble. Ainsi, même si l'action et les revendications de telle ou telle organisation peuvent être axées sur tel ou tel animal, ou contre telle ou telle activité,

[625] WOLCH Jennifer, « Zoôpolis », in HACHE Émilie (dir.), *Écologie politique*, op. cit., pp. 390-391
[626] Voir LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, « mondes mouvementistes et mondes partisans » in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ?*, op.cit., p. 14

elles s'accompagneront très souvent de quelques objectifs plus larges, quelle que soit l'étendue du champ dans lequel elles ont décidé d'agir concrètement[627]. Remarquons d'ailleurs que ce phénomène se double de la création récente d'associations qui affirment même ne pas du tout lutter contre les atteintes individuelles au bien-être animal ou contre les activités particulièrement génératrices de souffrance ou socialement décriées, mais se concentrer uniquement sur la dénonciation du caractère systémique et institutionnalisé de la maltraitance animale. Figurent parmi elles par exemple l'association belge GAIA[628], ou l'antenne française d'un mouvement mondial né en Israël, 269 Life France[629].

En fait, tout se passe comme si en plus, - voire au lieu -, de lutter contre les conséquences de l'anthropocentrisme et du rapport de domination et d'exploitation établi entre humanité et animalité, les associations de défense des animaux entendaient agir sur ses causes. Ce faisant, la cause animale, comme ensemble de groupements visant à défendre les intérêts des animaux, semble avoir élargi, enrichi et approfondi ses objectifs quant à une redéfinition du rapport entre humanité et animalité. Or, les avancées en ce domaine supposent, pour tout groupe d'intérêt, d'être en mesure de contrer l'action publique, de provoquer des réformes, et d'être reconnus comme des interlocuteurs potentiels et légitimes de la puissance publique[630], ce qui implique un renouvellement de l'arsenal militant animaliste.

B- Renouvellement de l'arsenal

Il serait illusoire et passablement inutile de dresser l'inventaire exhaustif de l'arsenal animaliste aujourd'hui. C'est pourquoi nous préfèrerons adopter une posture analytique et

[627] Ainsi par exemple sait-on que la SPA française s'occupe principalement de l'accueil et de l'adoption des animaux de compagnies, mais elle revendique néanmoins dans ses missions une volonté de faire évoluer la cause animale dans son ensemble. Il en va de même encore pour la Fondation 30 Millions d'Amis, qui affirmer quant à elle « lutter contre les abandons, contre l'expérimentation animale et les trafics d'animaux, sensibiliser l'opinion, faire évoluer les lois et le statut de l'animal ». Si son action concerne essentiellement les animaux de compagnie, elle s'étend, bien que moindrement, à l'ensemble des activités ayant recours à des animaux. Mêmes les associations au champ d'action très ciblé sont concernées. Par exemple, le Comité Radicalement Anti-Corrida Europe (CRAC Europe), qui n'agit que sur le terrain de la tauromachie, pose dans ses statuts un positionnement contre « toutes activités récréatives qui porte atteintes au bien-être de tout être vivant ». https://www.anticorrida.com/crac-europe/statuts-du-crac-europe-pour-la-protection-de-lenfance/

[628] « GAIA défend les animaux exploités pour la production alimentaire, la fourrure, l'expérimentation, l'amusement et comme animaux de compagnie. Par soucis d'efficacité, nos actions se concentrent uniquement sur la maltraitance organisée et institutionnalisée de ces animaux » https://www.gaia.be/fr/maltraitance-animale-les-bons-reflexes

[629] « Ce sont les trois piliers individu-e-s, violence matérielle et violence idéologique, n'existant qu'en rapport avec les autres, qui doivent être touchés pour une véritable déstabilisation de ce qui constitue le système social, culturel et institutionnel de la suprématie humaine. » https://www.269life-france.com/lassociation-269-life-france/

[630] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op.cit., pp. 341 et suivantes.

problématique en pensant l'articulation entre les objectifs revendiqués par les animalistes et les stratégies mises en œuvre. Sans renier leur répertoire traditionnel, tels que la création de réserves ou sanctuaires pour animaux sauvages[631], la gestion de refuges, les manifestations, les actes de désobéissance civile, les campagnes de sensibilisation ou les enquêtes, il nous faut remarquer néanmoins que ce dernier a été considérablement enrichi, dans un double mouvement de *rassemblement* géographique et idéologique, et de *diversification* de leurs registres d'action, en mobilisant de nouveaux terrains pour mener leur combat.

Diversification des registres. Les animalistes semblent ces dernières décennies avoir développé leur action sur de nouveaux registres, et notamment trois.

Nous remarquons notamment un recours croissant à la science, en diffusant, au soutien de leurs revendications, des travaux de deux ordres. Les premiers, issus de l'éthologie, s'intéressent aux qualités des animaux que l'on considérait jusqu'alors comme réservées aux êtres humains. L'on peut à cet égard mentionner la Déclaration de Cambridge, sur la conscience animale[632], relayée par exemple en France par les *Cahiers Antispécistes*, et enrichie par d'autres tests à l'efficacité controversée tels que le test du miroir[633], les travaux de primatologues comme Franz De Waal ou Jane Goodall sur le comportement politique et la communication des grands singes, ou encore ceux de Boris Cyrulnik, qui développe l'idée d'une pensée sans langage chez les animaux[634]. L'objectif, pour les animalistes, est ici moins de remettre en question le statut de l'homme, fondé sur ces caractéristiques, que de délégitimer le traitement réservé des animaux en le présentant comme dégradant et inacceptable à la lumière de ces qualités révélées[635]. Nous trouvons, dans une deuxième catégorie de travaux diffusés par les associations animalistes, ceux qui concernent les conséquences de l'exploitation animale sur la santé humaine et sur les

[631] Certaines associations, comme l'ASPAS, par exemple vont utiliser le droit de propriété pour acheter des parcelles de forêts et en faire des réserves. https://www.aspas-nature.org/wp-content/uploads/Presentation-adhesion-ASPAS.pdf

[632] Pour une traduction du texte de la Déclaration de Cambridge : http://www.cahiers-antispecistes.org/declaration-de-cambridge-sur-la-conscience/

[633] Pour une note complète sur la conscience animale, voir la conférence de Pierre Sigler, disponible en ligne. SIGLER Pierre, « Les manifestations de la conscience de soi chez les animaux non-humains », *Estivales de la question animale*, 2012 URL : https://www.question-animale.org/sites/default/files/manifestion-conscience-soi-animaux.pdf

[634] Bien sûr, cette idée d'une subjectivité animale n'est pas récente puisque nous la trouvons déjà sous la plume du physiologiste Jacob Von Uexküll au début du XXème siècle, mais sa diffusion et la progressive adhésion qu'elle a suscitée ces dernières décennies est sans commune mesure. Voir VON UEXKÜLL Jakob, *Mondes animaux et mondes humains*, [*Streifzüge durch die Umwelten von Tieren und Menschen – Bedeutungslehre*, 1934], (trad. Philippe Muller) Éditions Gonthier, Hambourg, 1956, p. 14

[635] Cette posture est complètement assumée par l'éthologue et neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Voir CYRULNIK Boris, DE FONTENAY Elisabeth, et SINGER Peter, *Les animaux aussi ont des droits*, Éditions du Seuil, Paris, 2013, p. 207

écosystèmes. Ont par exemple été massivement diffusées[636] les dernières recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui établissait la viande rouge comme potentiellement cancérogène[637], des études sur les effets bénéfiques, notamment sur la santé humaine et l'environnement, du régime végétarien[638], ainsi que des travaux[639] et enquêtes touchant par exemple au traumatisme professionnel des employés d'abattoir[640]. Ce recours aux expertises scientifiques vise à compenser ou compléter, par une forme de rationalisation, un discours animaliste qui se situe majoritairement sur le terrain émotionnel ou moral.

L'action des animalistes se place également sur un terrain juridique, avec cette double volonté d'utiliser le droit existant et de le faire évoluer. Confortée par les propositions théoriques de « personnalisation juridique » de l'animal, par les formations en droit animalier en plein essor, ou par la constitution d'associations de juristes mobilisés en faveur de la cause animale[641], certaines associations et fondations n'hésitent pas à se porter partie civile ou à ester en justice pour faire condamner les enseignes accusées de maltraitance[642]. Pour les défendre, ils font appel à des avocats spécialisés et convaincus, et ont ainsi recours

[636] L'association française L214 a notamment publié les résultats de cette étude sur son site internet et sur les réseaux sociaux. Voir le site viande.info, créé par L214 : https://www.viande.info/elevage-viande-sante-maladies

[637] Voir le communiqué : https://www.who.int/mediacentre/news/releases/2015/cancer-red-meat/fr/

[638] L'on trouve ainsi relayée des études visant à montrer que le régime végétarien ne présente aucun risque pour la santé humaine. Voir par exemple le site vegan-pratique d'L214 : https://vegan-pratique.fr/conseils-nutrition-vegetalienne/positions-medicales-et-scientifiques/ Mais d'autres bienfaits, plus inattendus, sont relayés, comme sa dimension « laïque ». A ce sujet, voir la tribune publiée dans *Le Monde* le 24 mars 2015 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/26/le-repas-vegetarien-le-plus-laique-de-tous_4602163_3232.html

[639] Voir notamment l'étude de MORISSEAU Patrick et PORNIN Adeline, « Stivab, une étude pluridisciplinaire sur la santé et les conditions de travail dans la filière viande bretonne. : Quelles difficultés à mettre en débat les résultats et à passer de l'étude à l'action ? ». Troisième Congrès francophone sur les troubles musculosquelettiques (TMS). Échanges et pratiques sur la prévention / Organisé par l'Anact et Pacte, mai 2011, Grenoble, France. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00602017/document

[640] Voir sur ce point le site Viande.info, généré et géré par l'association L214. https://www.viande.info/conditions-travail-ouvrier-abattoirs

[641] Nous pensons notamment ici par exemple à l'association française Animal Justice et Droit, fondée par un groupe d'avocats et qui réunit des juristes et non juristes opposés à l'exploitation animale et soucieux de faire évoluer le droit animalier. http://animal-justice-droit.ovh/index.php/a-propos-de/

[642] Certains animalistes ont pu, grâce à des recours devant des juridictions internationales, faire sanctionner leur état. Un arrêt, Verein gegen Tierfabriken / Schweiz, est fréquemment étudié et mentionné dans les facultés, en droit international notamment, afin d'illustrer l'applicabilité directe de la Convention Européenne des Droits de l'homme et de la jurisprudence de la cour dans l'ordre juridique interne des états membres. Mais cet arrêt illustre pour nous également la possibilité pour une association animaliste de se retourner contre son état et de faire appel au droit international pour faire valoir ses revendications. D'ailleurs, le professeur Jean-Pierre Marguénaud relève que ce dernier consacre la protection des animaux comme un « sujet de discussion d'intérêt général face auquel il n'y a pratiquement plus de place pour des restrictions à la liberté d'expression » MARGUENAUD Jean-Pierre, *L'expérimentation animale. Entre droit et liberté*, Quae, Paris, 2011, pp. 28-29 De la même manière, et plus récemment, l'association L214 a porté plainte contre la France pour la violation du droit européen sur la question des méthodes de production du foie gras. Voir le communiqué d'L214 en date du 25 novembre 2020 : https://www.l214.com/communications/20201124-plainte-france-gavage-foie-gras (consulté le 30 novembre 2020)

à une forme de Cause Lawyering[643]. Malgré les lacunes de l'étude des Cause Lawyers[644], cette notion contribue à réaffirmer l'importance du droit comme puissante forme d'action collective susceptible d'accélérer la médiatisation et la politisation d'un enjeu, mais aussi peut-être comme une arène de choix dans laquelle les animalistes peuvent exprimer leurs positions. Mais ces actions en justice ne concernent pas que les acteurs responsables d'actes de cruauté. Les associations elles-mêmes peuvent s'emparer de cet outil pour contester des dispositifs considérés comme injustes. C'est le cas d'L214, qui a demandé et obtenu, en février 2022, la dissolution de la Cellule Demeter. Le tribunal administratif de Paris a en effet considéré que ses missions allaient à l'encontre de la liberté d'expression, a annulé la décision du ministre de l'Intérieur qui signifiait le refus de la dissoudre et a enjoint ce dernier « de faire cesser les activités concernées de la cellule Déméter dans un délai de deux mois sous peine d'une astreinte de 10 000 € »[645]. Le droit devient donc, pour les animalistes, une arme de choix.

Nous pouvons mentionner un troisième élément ayant été tout-à-fait intégré à l'arsenal animaliste ces dernières décennies : la révolution numérique. Nous avons déjà évoqué l'effet de radicalisation induit progressivement par l'entre-soi observé sur les réseaux socio-numériques. Mais le recours à internet permet également de générer facilement des effets de masse. Les associations et acteurs de l'animalisme mettent en place des chaînes de diffusion, qui leur permettent de partager leurs actualités par mail avec leurs adhérents et leurs sympathisants. Certains outils numériques visent plus directement le champ politique. Connaissent par exemple une utilisation croissante les recours aux pétitions en ligne[646], malgré la pertinence mitigée de ce type d'outil, qui certes ne demande que peu

[643] ISRAEL Liora, « Cause Lawyering », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des Mouvements Sociaux*, op. cit., p. 99

[644] Liora Israël montre notamment que deux impensés viennent léser ces études. Le premier consiste dans le fait d'associer assez rapidement l'engagement des cause lawyers à un engagement à gauche. Le second tient au fait de ne pas avoir, pour l'instant assez porté l'attention sur l'intérêt d'un tel engagement et de l'opportunité de carrière que peut supposer l'investissement, par l'avocat engagé, d'une « niche » juridique. Voir ISRAËL Liora, *L'Arme du Droit*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2009, pp. 88-89

[645] TA Paris, N° 2006530, 2018140/3-1, 1er février 2022. URL : http://paris.tribunal-administratif.fr/content/download/187703/1803761/version/1/file/2006530%20et%202018140%20associations%20Pollinis%20et%20L%20214.pdf (consulté le 1er février 2022)

[646] L'une d'elles, amorcée par deux chefs d'entreprises et soutenue par le journaliste Hugo Clément a en France récemment connu un impact important, puisqu'elle a rassemblé, à l'heure où nous écrivons ces lignes, outre le soutien de 145 parlementaires sur les 185 requis, près de 900 000 signataires, 60 associations françaises, et de nombreuses personnalités publiques qui soutiennent l'idée d'un référendum d'initiative partagée comprenant six mesures qui visent à améliorer le bien-être animal en France. URL : https://referendumpourlesanimaux.fr/ (consulté le 9 décembre 2020)

d'investissement des signataires, mais n'a que très peu de chances d'aboutir[647]. Se développent aussi depuis vingt ans des stratégies de « mail bombing » à destination de personnalités et responsables politiques ou économiques, qui consistent dans le fait de suggérer au plus grand nombre de gens possible d'envoyer un courrier électronique à un acteur, traditionnellement un député, une personnalité politique locale, un ministre, ou un chef d'entreprise, pour attirer l'attention sur un problème précis par une démonstration de force numérique, stratégie certes peu couteuse, mais qui semble parfois manquer son objet[648].

Rassemblement. Cette récente diversification des registres s'accompagne d'une plus grande propension au rassemblement. Cette convergence est d'abord géographique, notamment par la globalisation croissante de l'action animaliste, phénomène auquel la numérisation progressive du mouvement a sans nul doute contribué. Il nous faut rappeler l'envergure internationale prise par certaines structures associatives aujourd'hui, telles que PETA ou Sea Sheperd, et leur professionnalisation, qui en font des acteurs non seulement crédibles mais aussi puissants. S'y ajoutent des initiatives[649] et organisations qui sont, dès leur création, mondiales, comme World Wildlife Fund ou la puissante O.N.G. welfariste International Animal Protection Society[650]. L'échelon européen est d'ailleurs souvent décrit comme étant particulièrement fécond quant aux perspectives de développement de l'animalisme[651], pour au moins quatre raisons. En premier lieu, mentionnons l'inhérente vocation transnationale de la cause défendue. En deuxième lieu, les principes fondateurs de l'Union Européenne, qui posent – et organisent - la libre circulation des marchandises (dont les animaux) entre états membres, ainsi que la double structuration de l'espace européen autour de l'Union Européenne et de la C.E.D.H., font de l'Europe un échelon privilégié. En troisième lieu, nous ne saurions oublier la Convention Européenne des Droits de l'Homme, qui a démontré son adaptabilité à l'évolution du droit animalier, en passant d'une logique de protection à une

[647] Voir CONTAMIN Jean-Gabriel, « Pétition », in FILLIEULE Olivier et alii*, Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., pp. 447-453

[648] Voir par exemple la réaction de certains députés à une offensive numérique de l'association L214. PECNARD Jules, « Bien-être animal : des députés s'agacent d'avoir été bombardés de mails par L214 », *BFMTV*, 9 octobre 2020. URL : https://www.bfmtv.com/politique/bien-etre-animal-des-deputes-s-agacent-d-avoir-ete-bombardes-de-mails-par-l214_AN-202010090251.html (consulté le 17 juillet 2021)

[649] Enfin, nous pouvons remarquer la multiplication d'évènement mondiaux, tels que la Journée Mondiale du Véganisme ou la Journée Internationale pour les Droits des Animaux, qui se sont ajoutées à l'historique Journée Mondiale des Animaux, célébrée depuis 1929 le 4 octobre en hommage à Saint-François d'Assise, et qui se développent dans les capitales mondiales.

[650] Voir le site internet de l'organisation. URL: https://www.worldanimalprotection.org/

[651] Voir notamment DURAND Pascal et MARIE Christophe, *L'Europe des Animaux*, op.cit., pp. 25 et suivantes

logique welfariste[652], et en faisant germer l'idée d'une conquête d'un *Jus Animalium*[653], c'est-à-dire d'un droit animalier européen en faveur des animaux. L'échelon européen offre enfin des mécanismes utiles, tels que les Initiatives Citoyennes Européennes[654], ainsi que des possibilités intéressantes de rassemblement d'associations, à l'instar de la coalition Eurogroup for Animals[655], qui vise à faire pression sur les institutions communautaires.

Ensuite, cette tendance au rassemblement trouve aussi à s'incarner dans la capacité à faire ponctuellement fi de divergences idéologiques. Il peut certes s'agir de soutien inter-associatif simplement affirmé[656] ou matérialisé sous forme de partenariat[657], mais aussi de participations à des projets politiques communs. C'est ainsi que, pour peser sur les politiques publiques, les animalistes ont pu s'unir autour d'un même enjeu et obtenir les résultats escomptés en développant un « animalisme pragmatique »[658] qui semble avoir prouvé son efficacité aux Pays-Bas[659] et suscité des vocations en France[660].

---

[652] Sur ce point, voir notamment BRELS Sophie, *Le droit du bien-être animal dans le monde. Évolution et universalisation*, L'Harmattan, Paris, 2017, pp. 75-193

[653] Expression empruntée à Elisabeth Hardouin-Fugier. Voir HARDOUIN-FUGIER Elisabeth, « Du mal-être au bien-être des animaux : une lente conquête du *jus animalium* en Europe », in BROOM Donald M. et al., *Le bien-être animal*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2006, p. 185-198

[654]A titre d'exemple, l'on peut mentionner les Initiatives Citoyennes Européennes, dont celle pour la fin de l'élevage en cage qui rassemble des associations et des citoyens de divers pays d'Europe, et qui peut être un relai important pour des militants issus d'organisation évoluant au sein de pays dans lesquels l'animalisme n'a encore qu'une portée et une diffusion très restreinte comme l'association roumaine Free Animals en est membre. (https://freeanimals.ro/english/ (consulté le 11 décembre 2020) Notons d'ailleurs que cette Initiative Citoyenne Européenne a obtenu plus d'un million trois cent mille signatures sur le million requis, et va donc prochainement être examinée. URL : https://www.endthecageage.eu. (Consulté le 11 décembre 2020)

[655] https://www.eurogroupforanimals.org/ (consulté le 11 décembre 2020)

[656] Ainsi, PETA, dont le répertoire d'action est assez conventionnel malgré une posture clairement abolitionniste, n'hésite pas à afficher sur son site un soutien assumé aux militants radicaux de la mouvance ALF, adeptes de l'action directe, la plupart du temps dans l'illégalité, et parfois taxée de terroriste https://www.peta.org/about-peta/faq/whats-petas-position-on-the-animal-liberation-front-alf/ (consulté le 11 décembre 2020)

[657]Il en va de même pour la Fondation Brigitte Bardot, qui a cofinancé un des navires de la flotte l'association Sea Sheperd. URL : https://www.fondationbrigittebardot.fr/la-fondation/organisation/bateau-brigitte-bardot/ (consulté le 11 décembre 2020.

[658] SALAZAR, Milton Andres, « Activismo pragmático: animalismo y políticas públicas ». *Reflexión Política* 2019, 21(41), pp. 65-79.

[659] Une étude menée aux Pays-Bas sur la « coalition pour les animaux » a par exemple obtenu des résultats significatifs. Voir VERDONK Dirk-Jan, « Mutualiser les ressources ? La coalition pour les animaux : l'expérience des Pays-Bas », (trad. Melvin Josse et David Chauvet), in *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 2013, n°2, URL : https://www.unilim.fr/omij/files/2014/03/RSDA-2-2013.pdf (consulté le 6 novembre 2020)

[660] En France, le collectif AnimalPolitique, dans lequel se côtoient des associations de degré de radicalité différents, telles que 269 Life France et OABA, d'envergures différentes, telles que la SPA ou FUDA, et de champ d'action différent, telles que l'Association Anti-Corrida et Sea Sheperd, semble s'inscrire dans cette même stratégie et publiait en novembre 2016 un manifeste comportant trente propositions de mesures visant à « mettre la condition animale au cœur des enjeux politique ». Manifeste reproduit in BROHM Jean-Marie, OLLIER Fabien et WERLI Laurence, *Les causes animales. L'humanisation du monde humain*, QS ? Éditions Alboussière, 2020, pp. 23-32

Enfin, dans la mesure où l'animalisme engendre une remise en question globale du principe et/ou des modalités d'exploitation des animaux, la contestation est désormais exprimée à l'encontre de toutes les activités impliquant l'utilisation des animaux, quelle que soit l'utilité reconnue de l'activité concernée, voire la souffrance animale générée, ce qui contribue à la cristallisation d'une revendication globale, et non plus sectorielle, sur l'amélioration de la condition animale.

Il semble en fin de compte que, loin de lui nuire, ces différences de radicalité et de champ d'action, lorsqu'elles trouvent à s'inscrire dans une forme de cohabitation – voire de coopération – plutôt que de concurrence, peuvent être perçues comme la force du mouvement animaliste. Nous voyons donc se développer un arsenal animaliste plus large, plus coordonné, donc plus offensif. A cet effet, il semble que leurs actions se concentrent principalement sur trois types de destinataires, à l'égard desquels ils développent des techniques distinctes.

C- Triptyque des cibles

La stratégie animaliste se cristallise sur trois cibles complémentaires, quelles que soient la nature des associations observées, puisqu'il va désormais s'agir de se mobiliser de front sur la dénonciation des activités et des acteurs responsables d'une violence à l'égard des animaux, sur la mobilisation de l'opinion publique, et sur une pression exercée sur les responsables politiques.

Exposer les responsables. Les animalistes ont pris pour cible de leurs actions les personnes ou les groupes qu'ils considèrent - et entendent présenter - comme coupables, dans toutes les activités impliquant l'exploitation des animaux. Se positionnant alors comme des lanceurs d'alerte, ils peuvent s'attacher à resserrer l'angle de leur action et à mobiliser, rapidement et dans une période limitée, leurs ressources sur l'accusation de telle ou telle entreprise ou acteur. Cette stratégie de dévoilement repose parfois sur des témoignages, mais plus souvent sur des captations vidéo d'actes de négligence ou de maltraitance animale au sein de telle ou telle enseigne, qu'il conviendra alors de diffuser le plus rapidement et le plus massivement possible. Si l'objectif à long terme est d'ajouter une preuve supplémentaire de l'inacceptabilité de la condition animale, l'objectif à court terme est de susciter un choc dans le grand public, l'attention des médias, et la réaction des autorités compétentes. Nous

pouvons mentionner ici des collectifs comme L214[661], RED PILL[662], AnimalEquality[663] ou Animal Rights Watch[664], mais prennent également part à cette dénonciation, d'anciens acteurs « repentis » de leur activité. A l'instar de certains anciens toréadors[665], le couple de dompteurs Bouglione a dénoncé la maltraitance animale dans le monde circassien[666] et en a profité pour annoncer, dans un contexte de généralisation de la contestation de l'utilisation des animaux - surtout sauvages - dans le cadre des activités du secteur du divertissement[667], la création d'un « écocirque »[668], dans le double objectif d'adopter une posture écologiste et animaliste, et de sauver le cirque traditionnel. De la même manière, certains employés[669] ou responsables[670] de structures d'élevage ou d'abattage témoignent du traumatisme causé par cette expérience professionnelle et affirment avoir changé de travail, de mode de vie, et de régime alimentaire.

Cette dénonciation s'accompagne bien sûr d'un versant incitatif, visant à proposer et à valoriser des alternatives. Ainsi, par exemple, les animalistes font-ils la promotion d'alternatives aux produits d'origine animale, parfois controversées[671], mais déjà en vente

[661] L214 consacre une grande part de son activité à la captation et à la diffusion d'images insoutenables de maltraitance animale au sein d'élevages et d'abattoirs français. La décision du ministère de fermer provisoirement l'établissement intervient généralement le jour-même, et cela conduit parfois, par ricochet, à ce que d'autres acteurs commerciaux, notamment des chaînes de distribution, se désolidarise de l'élevage impliqué.

[662] L'association française RED PILL avait été fondée dans ce même objectif, mais les procès et condamnations à répétition dont ont fait l'objet ses activistes ont été dissuasif et ils ont, à ce jour, cessé leur activité. Voir le site de l'association : https://associationredpill.fr/ (consulté le 8 décembre 2020)

[663] L'association espagnole AnimalEquality adopte les mêmes procédés et a des ramifications dans différents pays, dont en Italie. Voir le site de l'association mère : https://animalequality.org/investigations/ (consulté le 8 décembre 2020) Voir le site de la branche italienne de l'association : https://animalequality.it/inchieste/

[664] L'association ARIWA mène en effet des enquêtes sur les conditions d'élevage et d'abattage et invite les visiteurs de son site internet à aller voir « derrière les murs ». URL : https://www.ariwa.org/recherchen/

[665] De la même manière, l'histoire d'Álvaro Múnera, ancien torero colombien, et l'arrêt brutal de sa carrière ont été largement médiatisés.

[666] Voir BOUGLIONE André-Joseph, *Contre l'exploitation animale. L'envers du décor : un ancien dompteur témoigne*, Tchou, Paris, 2018

[667] En Europe, 18 pays ont déjà complètement ou partiellement interdit l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques. En France, bien que la ministre Barbara Pompili en ait annoncé la fin progressive, la pratique est toujours légalement admise, mais un nombre croissant de maires les interdisent sur leur commune par le biais d'arrêtés, qui sont le plus souvent annulés par le Conseil d'État.

[668] Site internet de l'Ecocirque : https://ecocirque.fr/ (consulté le 9 décembre 2020)

[669] Le plus audible d'entre eux actuellement en France se prénomme Mauricio Garcia-Pereira, et a coopéré avec L214 pour dénoncer l'abattage de vaches gestantes dans un établissement de Limoges.

[670] Un nombre croissant d'éleveurs témoignent de leur reconversion professionnelle, et racontent dans les médias leur prise de conscience de la souffrance animale et leur décision de transformer leur élevage en ferme pédagogique ou en refuge.

[671] Voir FAURE Sonya, « Il existe une autre voie », *Libération*, 4 décembre 2020. URL : https://www.liberation.fr/debats/2020/12/04/il-existe-une-autre-voie-c-est-l-elevage-paysan_1807770 (consulté le 5 décembre 2020)

dans certains pays[672], comme la viande cellulaire, dite « viande in-vitro ». La démarche vise certes à séduire les futurs consommateurs, mais également, lorsqu'elle est associée à une dénonciation et une diabolisation des conditions d'élevage et d'abattage des animaux, à décrédibiliser leurs adversaires. Ce pointage des activités peut donc être instrumentalisé au profit de la valorisation d'une activité alternative, et vice versa. Cette dénonciation ne va pas sans la recherche du soutien de l'opinion publique, répertoire que certaines associations se refusant à stigmatiser tel ou tel acteur privilégient d'ailleurs[673].

Mobiliser l'opinion publique. Comment les animalistes s'y prennent-ils pour mobiliser l'opinion publique ? Cette action comporte selon nous trois facettes qui méritent d'être distinguées, à savoir celle de sensibiliser, d'inciter, mais aussi d'instrumentaliser l'opinion contre leurs adversaires.

D'une part, il va s'agir pour les animalistes de sensibiliser l'opinion publique pour la rallier à leur cause. A cet effet, deux logiques symétriquement opposées mais complémentaires sont utilisées. La première est désormais bien connue des milieux animalistes et consiste dans le fait de scandaliser, c'est-à-dire de tenter de provoquer une interruption du fonctionnement du jeu social par la dénonciation d'activités illégitimes censées provoquer la réprobation[674]. Aux manifestations traditionnelles, qui visent à « créer un rapport de force et à l'expression du groupe »[675], s'ajoutent désormais des manifestations qu'Erik Neveu décrit comme « de second degré », plutôt destinées à attirer l'attention des médias, avec les traditionnels happenings-choc, tels que la représentation par des activistes de scènes d'abattoirs, les mutilations des militants qui se font marquer le signe de ralliement antispéciste 269 au fer chaud en public[676], ou encore les mises en scènes apocalyptiques d'Extinction Rebellion, autant de modes d'action qui ont connu un développement croissant depuis les années 1970. Mais cette violence s'accompagne souvent, même chez les antispécistes les plus agressifs, du recours à un second registre, consistant dans le fait

[672] Singapour a notamment autorisé la vente de viande in-vitro en décembre 2020. Voir cet article : https://www.courrierinternational.com/article/point-singapour-autorise-la-vente-de-viande-vitro-une-premiere-mondiale (consulté le 11 décembre 2020)

[673] Remarquons d'ailleurs que certaines organisations, même radicales, privilégient la mobilisation de l'opinion publique, justement parce qu'elles se refusent à stigmatiser tel ou tel acteur, et préfèrent agir contre celui qu'elles désignent comme le vrai responsable : le système capitaliste. C'est notamment le cas d'Extinction Rebellion qui précise sur son site internet : « Nous vivons dans un système toxique, mais nul ne doit être accusé en tant qu'individu. » https://extinctionrebellion.fr/principes-extinction-rebellion/ (consulté le 11 décembre 2020)

[674] Voir ROUSSEL Violaine, « Scandale », FILLIEULE Olivier et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 527

[675] NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, op.cit., p. 108-109

[676] Voir par exemple : https://www.youtube.com/watch?v=jm60I1ow9-M

d'amadouer, d'attendrir. Ainsi se succèdent, sur les pages et sites des associations, des vidéos de storytelling montrant des instants de tendresse entre des activistes et des animaux rescapés désormais placés en refuge ou en sanctuaire, et des vidéos d'une effroyable violence tournées dans les élevages et les abattoirs. Dans une forme de continuum entre l'art engagé et l'esthétisation des mouvements sociaux[677], il nous faut également mentionner le rôle des artistes dans ces opérations de sensibilisation. Non seulement, les parcours d'artistes « convertis » sont-ils fréquemment utilisés comme arme incitative, mais l'expression artistique elle-même ouvre également la possibilité de sensibiliser en choquant par l'esthétique ou l'humour[678]. Cela revient finalement à exposer violemment le problème désigné, et à y superposer la présentation d'une image d'Épinal utopique de l'alternative proposée. L'incitation va tracer la voie entre ces deux extrémités.

S'adjoint donc à ces techniques de sensibilisation le développement d'outils incitatifs. Outre l'invitation quasi-systématique à rejoindre et soutenir financièrement les associations, cette incitation tourne, pour les organisations engagées en faveur des animaux domestiques et de rente, souvent autour de l'idée de boycott. Il s'agit par exemple de boycotter les activités de divertissement utilisant des animaux, ou plus généralement, de prôner une conversion végane. Seront relayées des initiatives telles que le Meatless Monday (lundi sans viande)[679], ou le Veganuary (janvier végan)[680], et des pages internet dédiées à des recettes ou adresses de restaurants véganes. Pour les associations welfaristes, il s'agira plutôt de présenter les différents labels qui permettront au consommateur, parfois qualifié de « consomm'acteur »[681], de consommer différemment et en conscience. Pour d'autres associations, cette incitation peut passer par les campagnes publicitaires. C'est notamment

[677] BALASINSKI Justyne et MATHIEU Lilian, « Art et contestation », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 69

[678] Nous avons déjà vu que les animalistes pouvaient mettre en avant le parcours d'artistes convertis à la cause pour la légitimer et inspirer de nouveaux adeptes. Par exemple, les associations ont relayé la conversion animaliste d'artistes. Certains artistes utilisent d'ailleurs précisément leur renommée au service des revendications animalistes, dont ils s'attachent à faire la promotion. De grands noms comme Joachin Phoenix, acteur américain, Moby, auteur-compositeur-interprète américain, Julien Doré, chanteur français, mènent des actions à visée sensibilisatrice, parfois en partenariat avec des associations. Mais cela va plus loin, pour certains qui mettent non seulement leur célébrité mais aussi leur art au service des revendications animalistes. Nous pouvons à cet égard mentionner à titre d'exemple des œuvres musicales, comme l'album des Smiths intitulé Meat is Murder, picturales, avec la peintre française Elen Ture, photographiques, avec le récent album dirigé par Joachin Phoenix intitulé Hidden, comiques, avec l'humoriste française Maryvonne Beaune ou le chroniqueur végétarien Guillaume Meurice. Cette double sollicitation de l'opinion publique semble s'inscrire dans un objectif de provocation d'un « choc moral » dans le for de ses destinataires.

[679] Voir le site. URL : https://www.mondaycampaigns.org/meatless-monday (consulté le 11 décembre 2020)

[680] Voir le site. URL : https://veganuary.com/fr/ (consulté le 11 décembre 2020)

[681] Voir par exemple l'onglet « consomm'acteur » sur le site de l'association welfariste Welfarm. URL : https://welfarm.fr/je-suis-consomm-acteur (consulté le 11 décembre 2020)

le cas des associations « protectionnistes » qui, dans des périodes stratégiques comme Noël ou les vacances estivales, mènent des campagnes pro-adoption et contre les abandons. Les associations plus essentiellement centrées sur la protection d'animaux sauvages pourront quant à elles diffuser des guides censés à la fois éveiller la curiosité des lecteurs, là aussi rebaptisés « biodiv'acteurs »[682] pour la faune sauvage, accroître leur connaissance des espèces, et les inciter à s'engager dans leur protection.

En outre, ces dernières années, émerge un phénomène d'instrumentalisation progressive de l'opinion publique. En effet, la dénonciation et l'incitation commencent à produire des effets dans les sociétés européennes, comme le montrent la prise en considération de cette question par les acteurs économiques[683] et la baisse de la consommation de viande en Europe ces dernières décennies[684], tendance souvent motivée, certes, par les divers scandales sanitaires, mais aussi et davantage par la sensibilisation accrue au bien-être animal[685]. Face à ce constat, les animalistes ont cherché à mesurer la réalité de ce phénomène, en commandant des études chiffrées ou en relayant leurs enquêtes, qui convergent toutes pour montrer une sensibilité de plus en plus grande des européens à la condition animale[686]. Ces résultats ont bien sûr vocation à être ensuite relayés et diffusés

[682] Voir par exemple le site de la LPO : https://www.lpo.fr/agir-a-nos-cotes/decouvrir-et-apprendre (consulté le 11 décembre 2020)

[683] Les marques ont tendance à valoriser des engagements, fictifs ou non, pris en faveur du bien-être animal comme des moyens d'accroître leurs ventes, entraînant au passage non seulement une large part de greenwashing, lorsque la communication massive autour de quelques adaptations mineures vise à dissimuler une majorité de pratiques portant atteinte au bien-être animal ou à l'environnement, mais aussi, et c'est sans doute encore plus révélateur, de vegan washing, c'est-à-dire d'utilisations de la labellisation « vegan » ou « végétarien » sur des produits qui, bien qu'étant été élaborés sans produits issus de l'exploitation animale, seront néanmoins composés d'un ensemble d'additifs chimiques et d'ingrédients nocifs à la santé humaine.

[684] Voir par exemple l'étude du CREDOC menée en fin 2018. Elle révèle une baisse de 12% ces dix dernières années en France. Résultats de l'étude disponibles au format PDF sur le site du CREDOC à l'adresse suivante : https://www.credoc.fr/publications/les-nouvelles-generations-transforment-la-consommation-de-viande (consulté le 11 décembre 2020)

[685] Voir BOLIS Angela, « Les Français ont de moins en moins d'appétit pour la viande », *Le Monde*, 26 octobre 2015

[686] Une étude de 2015 commandée par la Commission Européenne, mais exigée par la coalition d'ONG Eurogroup for animals, et menée par l'Eurobaromètre, révélait notamment que 94% des sondés reconnaissaient l'importance du bien-être des animaux d'élevage, de l'efficacité des campagnes de sensibilisation, et de la pertinence du recours aux labels (Voir le résumé du résultat de l'étude : Eurobaromètre Spécial 442 - Novembre - Décembre 2015 « Attitudes des Européens à l'égard du bien-être animal », relayée par le collectif géré par L214 Politique et Animaux. Voir le site d'L214. URL : https://www.politique-animaux.fr/sites/www.politique-animaux.fr/fichiers/eurobarometre_-_attitudes_des_europeens_a_l_egard_du_bien-etre_animal_-_2016_resume.pdf (consulté le 11 décembre 2020)) En aout 2020, c'est la Fondation Brigitte Bardot qui a commandé un sondage à l'IFOP sur le souci des Français pour la condition animale. Reprenant les six mesures proposées par le projet de Référendum d'Initiative Partagée avancé par Hugo Clément et trois chefs d'entreprise, les sondés se sont prononcés, toujours à plus de 70%, pour la fin de l'expérimentation animale, de la commercialisation des animaux de compagnie, de l'utilisation des animaux dans les cirques, de la chasse à courre, l'élevage d'animaux pour la fourrure, l'élevage en cage et l'abattage sans étourdissement (Voir le résultat de l'enquête IFOP « Les Français et la condition animale », aout 2020. URL : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/08/117511-Rapport-FBB-08.2020.pdf) Un sondage IFOP

dans la mesure où ils peuvent contribuer à normaliser les revendications animalistes en les présentant comme partagées. Ces données deviennent donc des instruments extrêmement précieux pour tenter de peser, plus uniquement sur l'opinion publique, mais aussi sur les instances de décision.

Sollicitation des politiques. Ce que nous appelons « instances de décision » désigne essentiellement[687] les pouvoirs politiques, à l'égard desquels les animalistes entretiennent des rapports variables selon la temporalité visée. En effet, certaines actions animalistes, comme la diffusion de vidéos dénonçant des scandales, tournées dans certains élevages, abattoirs, ou tout autre établissement utilisant des animaux, visent – et parviennent souvent - à obtenir des réactions politiques immédiates. Sur le long terme, les rapports développés par les animalistes à l'égard des politiques dans les sociétés européennes sont essentiellement de trois ordres : l'interpellation, la coopération, et l'évaluation. Nous l'avons vu, les actions menées par les animalistes visent d'abord à *interpeller* les acteurs politiques par des actions comme les manifestations, les marches ou les happenings, mais aussi par les opérations de mail-bombing précédemment évoquées. Mais il n'est pas rare que les animalistes, ayant acquis une certaine crédibilité, soient appelés à *coopérer* ponctuellement avec les autorités politiques, par exemple au cours de réflexions parlementaires[688]. Ils ont en outre développé récemment des outils visant à *évaluer* les personnalités politiques. Il en va ainsi de l'association Gaïa[689], qui note l'action des ministres belges du bien-être animal, de l'association britannique Compassion In World Farming[690], ou du site français Politique et

encore plus récent a montré que l'organisation du Référendum propulsé par Hugo Clément suscitait d'ailleurs l'adhésion de 73% des sondés, parmi lesquels la moitié serait prêts à se déplacer pour voter, dont 9 sur 10 favorablement aux mesures avancées. (Voir le résultat de l'enquête IFOP « les Français soutiennent-ils le projet de référendum pour les animaux ? », 29 juillet 2020. URL : https://www.ifop.com/publication/les-francais-soutiennent-ils-le-projet-de-referendum-pour-les-animaux/)

[687] Signalons toutefois la remarquable et remarquée initiative de PETA qui, pour lutter contre l'exploitation des animaux dans le domaine de la mode, a infiltré les groupes LVMH et Kering en en devenant actionnaire, ce qui leur donne désormais le droit de siéger aux assemblées générales. PEREZ Valentin, « PETA passe aux actions pour sauver la peau des animaux », *Le Monde*, 20 avril 2020. URL : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/04/20/peta-passe-aux-actions-pour-sauver-la-peau-des-animaux_6037163_4500055.html

[688] Ainsi, l'action menée par L214 a-t-elle été saluée par la député Laurence Abeille, et la philosophe animaliste Florence Burgat , ainsi que des représentants des associations L214, Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA), Fondation Brigitte Bardot, Welfarm, Compassion in World Farming (CIWF) et Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité (AFAAD), ont-ils été auditionnés dans le cadre d'une étude menée par l'Assemblée Nationale sur les conditions d'abattage des animaux dans les abattoirs français. Voir FALORNI Olivier et CAULLET Jean-Yves (dir.), Rapport n°4038, « Conditions d'abattage des animaux dans les abattoirs français. Faire la lumière sur nos abattoirs. Tome 1, Septembre 2016.

[689] Site de Gaïa. URL : https://www.gaia.be/fr/actualite/gaia-note-les-ministres-du-bien-etre-animal-dans-bilan-mi-parcours

[690] Voir par exemple le tableau récapitulatif élaboré au sujet des positionnements des partis britanniques sur la question animale. URL : https://www.ciwf.org.uk/our-campaigns/other-campaigns/elections/

Animaux[691], géré par L214 en France, dont les auteurs compilent et notent les prises de position des partis, députés, sénateurs, ministres, et maires de grandes agglomérations, à l'égard des animaux. Certaines associations peuvent également inciter les candidats aux élections à s'engager en faveur des revendications animalistes en signant une charte. Les associations se chargent ensuite de féliciter publiquement les élus ayant pris position en ce sens, stratégie qui vise aussi à permettre aux électeurs d'avoir une vision claire du positionnement des candidats sur cette question[692]. Ce rapport des animalistes aux acteurs politiques est donc bien placé sous le sceau de ce que Pierre Rosanvallon appelle la « démocratie de surveillance », qui repose sur la vigilance, la dénonciation, et la notation[693].

Le développement d'un arsenal militant enrichi et plus offensif a permis aux animalistes de diffuser leurs revendications dans les sociétés européennes. Mais, en politisant leur discours et leurs actions, ils semblent avoir certes rallié à leur cause, mais aussi – et par conséquent – accru la pression sur les mondes politiques et économiques[694], et généré des oppositions qui nous permettent de supposer que nous nous trouvons en face d'un conflit social latent.

SECTION 2 : La condition animale comme problème politique

Pierre Lascoumes et Erik Neveu rappellent la distinction entre les faits sociaux, les problèmes sociaux et publics, et les problèmes politiques. Si les premiers sont de simples constats, ils deviendront des problèmes publics après « conversion d'un fait social en objet de préoccupation et de débat, éventuellement d'action publique »[695], et c'est leur prise en compte par les acteurs publics qui en fera des enjeux proprement politiques[696]. Ce processus n'est ni linéaire, ni offert au regard du chercheur, mais bien plutôt une construction,

[691] Voir le site internet. URL : https://www.politique-animaux.fr/ (consulté le 13 avril 2023)
[692] Voir par exemple l'initiative du site Animaux et Politique, partenaire d'L214, qui pour les élections régionales de 2021, a mené cette entreprise. Ladite charte, intitulée « Une région pour les animaux » et évidemment adaptée aux compétences qui sont celles des régions, contenait des mesures en faveur d'une végétalisation de l'alimentation, l'opposition à l'élevage intensif, l'interdiction des pratiques cruelles, et la nomination de représentants de la condition animale. URL: https://www.politique-animaux.fr/fichiers/Charte-L214-Une_region_pour_les_animaux-2021.pdf (consulté le 10 mai 2021)
[693] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, op.cit., pp. 39-61
[694] Sur ce point, voir le bel état des lieux du cas allemand proposé par Julien Sellier. SELLIER Julien, « Question animale en Allemagne : les mondes politique et économique sous pression », in SELLIER Julien (dir.), « Droit des animaux et mouvement végan en Allemagne », *Allemagne Aujourd'hui*, n°230, Décembre 2019, pp. 81-85
[695] NEVEU Erik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand Colin, Malakoff, 2015, p. 7
[696] LASCOUMES Pierre, *Action publique et environnement*, PUF, Paris, 2018, pp. 82-86

puisqu'outre le fait de découler d'une compétition entre acteurs, cette dernière porte au moins autant sur le problème soulevé que sur sa qualification. Nous adopterons ici un cadre d'analyse inspiré par la notion de coalition de cause (*advocacy coalition framework*), qui nous semble pertinente dans la mesure où la mobilisation renouvelée des animalistes ces dernières années a eu pour triple effet de construire l'identité collective du mouvement animaliste pourtant constitué d'ensembles disparates, de rendre leurs revendications et leurs actions plus audibles malgré une puissance numérique relativement faible et, en suscitant l'adhésion d'une grande variété d'acteurs, d'avoir généré la structuration progressive d'adversaires et un conflit au sein des sociétés dans lesquelles il a pu se déployer[697] (Paragraphe 1). Nous analyserons ensuite la réaction politique (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Conflictualisation

Nous avons conscience que le choix d'analyser la politisation au prisme de la conflictualisation est un parti pris, néanmoins balisé et réhabilité par des travaux très[698] ou relativement récents[699], ou plus anciens[700]. La notion de conflit, consubstantielle à l'essence du politique, mais aussi à la fonction de régulation entre conflits et intégration qui est celle de la politique, suppose au sens large la présence d'antagonismes et peut porter sur des biens, matériels, symboliques et idéologiques, que les protagonistes se disputent[701]. Anthony Oberschall, dans son ouvrage *Social conflict and social movements*, présente le conflit – *a minima* et d'un point de vue très général - comme un désaccord avec une autre partie, et l'action qui en découle. Pour définir plus précisément le terme de « conflit social », il se tourne vers la définition de Lewis Coser, qui le caractérise comme une situation de lutte pour des valeurs ou de revendication d'un statut, d'un pouvoir ou de ressources, dans laquelle le but n'est pas uniquement d'obtenir gain de cause, mais aussi de « neutraliser, d'injurier ou d'éliminer les rivaux »[702]. Mais c'est la définition qu'en propose Julien Freund dans

[697] Nous verrons dans le chapitre suivant, dans la section consacrée à la création des partis animalistes, et plus précisément les conditions préalables à cette dernière, un ensemble de raisons pouvant éclairer le fait que l'animalisme se soit déployé (et ait généré des structures partisanes) de manière inégale en Europe.
[698] BULLE Sylvaine et TARRAGONI Federico, *Sociologie du Conflit*, Armand Colin, Paris, 2021
[699] DUCHESNE Sophie, HAEGEL Florence, BRACONNIER Céline, HAMIDI Camille, LEFEBURE Pierre et alii, « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication » in PERRINEAU Pascal (ed.) *Le désenchantement démocratique*, Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2003, pp.107-129. URL : ffhalshs-00842271 (consulté le 3 janvier 2021)
[700] FREUND Julien, *Sociologie du Conflit*, PUF, Paris, 1983
[701] BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, op.cit., pp. 54-55
[702] Traduction par nos soins de la citation de Lewis Coser en anglais par Anthony Oberschall. Voir COSER Lewis, *Continuities in the study of social conflict*, Free Press, New-York, 1967, p. 232. Cité par OBERSCHALL Anthony, *Social conflicts and social movements*, Prentice-Hall Series in Sociology, Neil J. Smelser, Englewood Cliffs (New Jersey, USA), 1973, p. 30

Sociologie du Conflit qui nous semble la plus pertinente ici. Cet auteur, après avoir congédié une vision du conflit comme menace pour la société et en avoir défendu une vision qu'il veut moins normative et plus scientifique, écrit :

> « Le conflit consiste en un affrontement ou heurt intentionnel entre deux êtres ou groupes de même espèce qui manifestent les uns à l'égard des autres une intention hostile, en général à propos d'un droit, et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir le droit, essaient de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence, laquelle peut le cas échéant tendre à l'anéantissement physique de l'autre. »[703]

Cette définition soulève plusieurs points intéressants. D'abord, répétons-le, elle part d'une vision positive (peut-être trop) du conflit. Ensuite, sans exclure les conflits entre animaux[704], elle pose le principe selon lequel les conflits sont entre individus et groupes d'une même espèce. Rappeler ce qui sonne comme une évidence est, pour notre sujet, particulièrement intéressant, puisque si personne ne nie que le conflit engendré par l'animalisme soit bien une affaire humaine, l'un des camps revendique le droit de parler au nom d'autres espèces. Ensuite, non sans lien avec ce qui vient d'être dit, la conflictualité est décrite comme intentionnelle, ce qui, là aussi, nous mène sur la voie non pas d'une confrontation subie, mais d'une volonté de nuire[705]. Par ailleurs, la notion de « droit », entendu chez l'auteur non uniquement comme une disposition formelle mais comme une revendication de justice[706], est également pertinente, puisque c'est bien à plus de justice envers les animaux que les animalistes aspirent. Enfin, la mention des formes et moyens de ce conflit, et notamment l'invocation d'une violence et d'une tentative d'anéantissement (qui est plus symbolique que physique ici) est également stimulante pour le cas qui nous occupe ici.

Il ne s'agira ici ni d'entrer dans - ni *a fortiori* de développer - une théorie du conflit social, mais plutôt de mobiliser l'existant afin d'éclairer la politisation de l'animalisme sous l'angle de la conflictualisation autour des problématiques et revendications que le mouvement entend soulever et porter. Nous dégagerons d'abord la genèse, la nature et les enjeux de ce conflit entre les animalistes et leurs adversaires (A), avant de voir comment la sémantique (B), surtout dans le champ médiatique (C), reflète et approfondit ce conflit.

A- Genèse, nature et enjeux du conflit

Genèse d'un conflit social. Pour comprendre l'émergence de ce conflit, il faut d'abord se rappeler, avec Julien Freund, que le conflit naît d'une dissension, et est causé par la volonté

[703] FREUND Julien, *Sociologie du conflit*, op.cit., p. 65
[704] *Ibid.*, p. 66
[705] *Idem*
[706] *Ibid*., p. 67

d'un groupe d'imposer ses vues aux autres, le heurt des intérêts en présence structurant ensuite le rapport de force[707]. Pour imposer ses vues, une discipline interne se déploie. Laurent Bègue rappelle à cet égard qu'un groupe social peut avoir tendance à valoriser le respect de ses normes morales et – symétriquement - à traquer, repérer, punir et dissuader les comportements déviants. Il ajoute que ce phénomène s'accentue à mesure qu'augmente le degré d'identification au groupe. Si ce taux de conformisme varie à l'échelle collective, en fonction d'une culture collectiviste ou individualiste, et à l'échelle individuelle en fonction de la personnalité des acteurs, il n'en reste pas moins que ce que l'auteur appelle les « crimes d'unanimité » est un phénomène observable et observé[708]. C'est ce que Julien Freund, sans doute, appelle la dimension intégratrice des conflits[709]. Pour reprendre le lexique de ce dernier, « toute opposition (interne) passe dès lors pour une trahison »[710]. Une communauté animaliste donc, la plus uniformisée possible, va tenter d'imposer une nouvelle lecture (c'est la dimension créatrice des conflits, selon Julien Freund[711]) des rapports entre humanité et animalité, et l'éthique qui en découle.

Poursuivons avec Serge Moscovici, qui rappelle que la genèse des conflits sociaux doit être appréhendée au sein de « processus d'innovation sociale », dans lesquels une minorité va tenter de diffuser des idées, valeurs, et comportements en rupture avec les attitudes traditionnelles partagées par le plus grand nombre, ou bien en les contestant, ou bien en proposant des alternatives. Or, la minorité animaliste répond non seulement quantitativement mais aussi qualitativement aux critères posés[712]. En effet, d'une part, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le pourcentage de végétariens en Europe, qui peut être un indicateur de la praxis animaliste, est estimé à 4%, dont 95% ont adopté ce régime alimentaire pour des raisons animalistes ou éco-animalistes, chiffre inégal[713] mais

[707] *Ibid.*, p. 116
[708] BEGUE Laurent, *Psychologie du bien et du mal*, op.cit., pp. 94-99
[709] FREUND Julien, *Sociologie du conflit*, op. cit., pp. 118-119
[710] *Ibid.*, p. 171
[711] *Ibid.*, pp. 115-118
[712] MOSCOVICI Serge, *Psychologie Sociale*, [1984], 3ème édition, PUF, Paris, 2014, p.53
[713] L'Allemagne affiche 11% de végétariens en 2017 et plus d'1% de végans en 2020. Voir le diagramme présenté sur le site allemand Statista. https://de.statista.com/statistik/daten/studie/445155/umfrage/umfrage-in-deutschland-zur-anzahl-der-veganer/ La population française semble plus réticente à ces modes de vie alternatifs, puisqu'un récent sondage IFOP dont les résultats ont été publiés en mai 2021 évalue le nombre de végan à 0,3% et le nombre de végétariens à seulement 0,8%, malgré le fait que 26% des interrogés déclarent avoir au moins réduit leur consommation de viande ces dernières années. Voir le rapport complet de l'étude, disponible au format PDF. URL : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Rapport-complet-Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP-avec-compression.pdf (consulté le 10 juillet 2021)

globalement en hausse[714]. D'autre part, nous avons pu montrer que les (éco)animalistes s'inscrivaient dans une perspective non seulement contestataire, puisqu'ils tendent à déconstruire l'anthropocentrisme et ses conséquences, mais aussi protestataire, puisqu'ils essaient d'adopter et de diffuser, à l'échelle individuelle, des modes de vie alternatifs, et à l'échelle collective, la proposition d'une profonde transformation sociétale. La minorité animaliste est donc, au sens de Serge Moscovici[715], une minorité nomique, en ce qu'elle s'oppose activement et en conscience à la norme en lui substituant une alternative.

Cette minorité n'a certes pas les moyens d'imposer ses idées, mais engendre néanmoins ce que Serge Moscovici appelle une « mise au défi du consensus social unanime ». Or, l'animalisme, armé du bagage philosophique que nous avons présenté, de la cohérence de son idéologie, et de la diversité des sensibilités qui le composent, est un mouvement qui s'est aujourd'hui doté d'une certaine consistance. Si cela n'a évidemment pas conduit à renverser un système qui continue d'exploiter massivement les animaux, nous pouvons toutefois reconnaître que, non seulement, il défie effectivement les choix de consommation et de vie et les modes de production (ne serait-ce qu'en faisant germer la question de leur bien-fondé[716]) mais qu'il contribue aussi sans doute à l'identification et à l'unification progressive du mouvement animaliste. Or Serge Moscovici montre qu'une minorité consistante peut générer un phénomène de bipolarisation, qui accroît la divergence des opinions, rompt les négociations entre les membres[717], et mène à un inévitable conflit lorsque les intérêts menacés ont une importance réelle.

Acteurs et enjeux. Nous avons bien conscience que la présentation des acteurs animalistes et de leurs adversaires en deux « camps » présente un degré de pertinence et de précision limitée, tant ces groupes sont tout sauf monolithiques. Dès lors, nous tenterons de brosser, à gros traits, leur portrait, mais nous nous concentrerons davantage sur les intérêts en jeu. Il est intéressant de constater que les deux camps semblent dépasser la frontière entre groupes d'intérêt identitaires et groupes de cause, en rassemblant des collectifs qui peuvent répondre aux caractéristiques des deux tendances.

[714] VOU Andreas, « Une Europe de plus en plus végétarienne », *European Data Journalism Network*, 12 mars 2019
[715] Moscovici Serge, *Psychologie sociale*, op. cit., pp. 55-56
[716] Une récente chronique de Stéphane Foucart dans Le Monde titrait d'ailleurs « Les choix des vegans mettent en lumière la dissonance cognitive du reste de la population » FOUCART Stéphane, « Les choix des vegans mettent en lumière la dissonance cognitive du reste de la population », *Le Monde*,10 octobre 2020
[717] Moscovici Serge, *Psychologie sociale*, [1984], op. cit., p. 77

La classification des animalistes, d'un côté ou de l'autre, est moins évidente que nous pourrions le penser. En effet, *a priori*, il s'agit bien d'un groupe de cause, puisque des individus s'y réunissent, malgré différents degrés de radicalité, autour d'un objectif commun qui est, dans sa formulation la plus minimale et la plus générale, l'amélioration de la condition animale. Néanmoins, dans la mesure où ils entendent porter la voix et défendre les intérêts globaux de l'animalité, il serait peut-être un peu rapide d'écarter d'emblée sa potentielle dimension – ou aspiration - identitaire. Par cette représentation, sur laquelle nous reviendrons dans le dernier titre de cette thèse, les militants animalistes sont aussi des individus « animalisés »[718]. Quelle que soit leur légitimité, c'est la souffrance des animaux qu'ils incarnent, et peut-être même, jusqu'à un certain point, qu'ils ressentent effectivement[719]. L'animalisme pourrait donc être considéré, certes comme un groupe de cause, mais aussi comme un groupe représentant une « identité animale ».

L'autre camp, au contraire, peut *a priori* être considéré comme un ensemble de groupes d'intérêts identitaires, puisqu'il s'articule autour d'individus et de structures chargées de représenter certaines catégories socioprofessionnelles (FNSEA, Interbev), ou certaines activités (Fédération française de chasse, Chasse Pêche Nature et Tradition). Bien qu'il ne s'agisse, à proprement parler, d'un contre-mouvement, certaines tendances communes à ces différents adversaires de l'animalisme semblent se dégager. Plus précisément, ces acteurs se rassemblent par la référence à des figures tutélaires communes, comme la tradition, le patrimoine culturel, la domestication, l'art, la défense de la ruralité, ou la science, tous ses substantifs apparaissant, sinon comme des figures sacrées, au moins comme des Indéniables (et des Immesurables), au point que nous avons failli les affubler d'une majuscule. Cette dimension quasi-mystique, présente dans les deux camps, ne signifie pas que de réels intérêts ne soient pas également en jeu.

Quels biens incompatibles sont avancés et appropriés par chacun des camps ? La minorité animaliste, qui questionne et remet en question le rapport de domination entre humanité et animalité, nous l'avons compris, demande au minimum une amélioration

[718] Nous avons bien conscience du fait que ce terme peut prêter à confusion. Il est utilisé ici, faute de mieux, certainement pas pour caractériser le mode opératoire des animalistes, mais bien plutôt la manière dont, par une forme de transsubstantiation, ils s'identifient à et deviennent, symboliquement, ceux, inaudibles, qu'ils entendent défendre.

[719] Rappelons que cette tendance peut aller, dans certains cercles animalistes, jusqu'au marquage public au fer rouge pendant un happening ou une manifestation. Ne s'agit-il pas ici de s'identifier, physiquement, à un type de souffrance infligée aux animaux, et par là-même, de constituer animalistes et animalité comme en tant que communauté politique ? Nous devons cette interrogation à l'analyse que Federico Tarragoni fait du travail de Pierre Clastres. Voir TERRAGONI Federico, « Les conflits sociaux comme objet de la sociologie », in BULLE Sylvaine et TARRAGONI Federico, *Sociologie du conflit*, op.cit., p. 75

sensible du bien-être des animaux quels que soient les usages dont ils font l'objet, et au maximum l'abolition complète de toute exploitation. Ainsi, malgré le fait que les animalistes puissent aussi revendiquer des biens matériels et symboliques, le conflit s'est surtout engagé sur le terrain des *valeurs*. Or, ces revendications, même les moins radicales, sont problématiques dans la mesure où elles menacent tout un ensemble de pratiques, d'activités et de traditions, qui représentent un intérêt culturel et économique majeur[720] dans les sociétés considérées[721]. Il s'agit donc d'un antagonisme de frustration[722], qui oppose les animalistes et ceux qui, sans être nécessairement hostiles à une amélioration du traitement de certains animaux, ont intérêt à conserver ce rapport de domination en l'état. Toutefois, la réponse de leurs adversaires s'est également faite sur le terrain des valeurs, et notamment de la défense d'un mode de relation traditionnel à l'animal, qu'il s'agisse de chasse, de domptage, d'élevage (Annexe 3a).

Arsenal. Nous avons pu montrer que le mouvement animaliste agissait, dans une forme de fragmentation cohérente, contre toutes les activités impliquant une utilisation des animaux. Mais leurs opposants ne restent pas inertes face à leurs accusations. Cet échange, discursif et militant, entre deux camps en construction se fait sur plusieurs registres. Le premier semble être celui de la contestation réciproque de leurs revendications respectives. Il peut s'agir de se lancer par exemple dans une entreprise de légitimation de la consommation de produits d'origine animale[723] et, symétriquement, de décrédibilisation de la nourriture végane[724]. Certains groupes vont tenter de redorer le blason d'une activité dont le bien-fondé est mis à mal par la diffusion des idées animalistes et l'adhésion qu'elles suscitent, à l'instar

[720] En France, le chiffre d'affaires de l'industrie des produits d'origine animale avoisine les 40 milliards d'Euros. https://agriculture.gouv.fr/infographie-lelevage-francais

[721] Comment exiger la mise en œuvre de réformes consistantes en termes de bien-être et de respect de l'animal, qui pourraient faire vaciller plus encore des éleveurs déjà économiquement très fragilisés ? Comment par exemple améliorer sensiblement le bien-être des animaux d'élevage quand, en France par exemple, l'élevage intensif fournit environ 80% des animaux utilisés, abattus et commercialisés ? Voir la synthèse chiffrée d'L214 : https://www.viande.info/elevage-viande-animaux#elevage-intensif

[722] Voir la typologie des familles de conflits dégagée par Phillipe Braud. BRAUD Philippe, *La science politique* (1982), 11ème édition mise à jour, PUF, Paris, 2016, pp. 63-65

[723] Cette démarche peut prendre forme en diffusant des études ou articles, à l'instar du lobby français de la viande et du bétail INTERBEV, qui vantent les apports nutritionnels des produits carnés, sur son site internet, mais également par le biais de brochures insidieusement déposées dans les salles d'attente médicales, ou encore de sessions « pédagogiques » organisées dans les établissements scolaires.

[724] Voir par exemple l'article diffusé par INTERBEV Grand-Est mettant en cause les produits végans. URL : https://www.interbevgrandest.fr/_medias/GEST/documents/2018~1353@60_millions_de_consommateurs.pdf

des fédérations de chasseurs[725], des afficionados[726], ou des défenseurs de l'élevage[727]. Bien que divers arguments viennent au soutien de ces positions, force est de constater que l'invocation des traditions comme légitimation traverse ces différents champs, dans une forme d'opération consciente de réappropriation du passé et de défense d'un patrimoine indûment menacé, que Christophe Traïni appelle un travail de filiation et de valorisation du conflit[728]. Par exemple, le 5 juin 2021, la ville de Lisbonne fut le théâtre de manifestations massives qui, conduites par l'association « Juntos Pelo Mundo Rural » (Ensemble pour le monde rural) de pêcheurs, chasseurs, et agriculteurs, prenaient pour cible de leurs revendications les « politiques animalistes et écologistes qui sortent de Lisbonne »[729], dont l'action du parti animaliste portugais PAN[730], qui a annoncé le même jour l'élection de la radicale députée animaliste Ines Sousa Real à la tête du parti. Ainsi, certains agriculteurs et chasseurs se présenteront-ils en « hommes de terroir », dignes représentants et défenseurs d'une ruralité menacée[731], et les adeptes de la tauromachie ou du dressage circassien invoqueront la mise en péril d'une culture, ce qui confirme que les adversaires de l'animalisme, *a priori* perçus comme essentiellement ancrés dans le registre de la défense de leurs intérêts matériels et d'une identité, développent désormais un discours axé sur des valeurs. Émerge donc un conflit politique, au sens de Maurice Duverger, c'est-à-dire une opposition entre ceux, majoritaires, qui se satisfont d'un ordre existant, et ceux, minoritaires, pour qui ce dernier est devenu trop intolérable pour le conserver et souhaitent le renverser[732].

---

[725] A cet égard, les associations de chasseurs sont particulièrement actives, notamment sur le terrain de la création et de la diffusion de spots publicitaires visant à présenter la chasse comme une activité valorisée.

[726] Prennent place dans cette argumentation anti-animaliste également certains juristes, à l'instar du désormais Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti qui n'hésite pas à vanter les mérites de la corrida. Voir sur ce point la tribune publiée dans *Le Figaro* visant à critiquer une proposition de loi concernant l'interdiction des spectacles tauromachiques aux mineurs et faisant l'éloge de cette pratique, signée par Éric Dupond Moretti le 17 octobre 2019. URL : https://www.ladepeche.fr/2019/10/18/pierre-arditi-jean-reno-eric-dupond-moretti-ils-signent-une-tribune-pour-defendre-la-corrida,8488239.php (consulté le 14 décembre 2020)

[727] Jocelyne Porcher défend une position toutefois nuancée puisqu'elle affirme défendre le bien-être animal, tout en fustigeant le véganisme, à l'instar de certains philosophes, comme Francis Wolff, qui lui aussi intègre la nécessité d'améliorer les conditions d'élevage des animaux, mais encense les spectacles tauromachiques.

[728] TRAINI Christophe, « traditions(s) » in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit. p. 591

[729] Voir l'article de Natasha Donn à ce sujet : "Juntos Pelo Mundo Rural" (Together for the Rural World) is heartily sick of what it calls the "animalistic, environmentalist policies coming out of Lisbon". DONN Natasha, «Thousands demonstrate in Lisbon: "Hands Off the Rural World!" », *Portugal Resident*, 6 juin 2021.

[730] Voir l'article publié à ce sujet qui précise : « Em concreto, mencionou a proibição do tiro ao voo, "modalidade secular" que motivou a associação a apresentar "um processo-crime" contra os deputados do PAN. "O PAN é um dos nossos alvos", reconheceu o presidente da associação ibérica, garantindo, porém, que "todos os partidos" que "ataquem" qualquer setor do mundo rural receberão uma resposta conjunta. ». LUSA, "O PAN é um dos nossos alvos": mundo rural promete falar a "uma só voz a partir de agora", *Expresso*, 5 juin 2021.

[731] Sur ce point, TRAÏNI Christophe, *Les Braconniers de la République. Les conflits autour des représentations de la nature et la politique*, Paris, PUF, 2003, pp. 118 et suivantes

[732] Voir DUVERGER Maurice, *Introduction à la politique*, Gallimard, Paris, 1964, p. 242

Cette opposition aux revendications animalistes met aussi en lumière la percée sociétales de certaines de ses idées, et explique que leur réception ne se fasse pas que sur le registre de la contestation, puisqu'au fil de la diffusion des revendications animalistes et de l'adhésion suscitée, les pratiques et le discours de leurs adversaires ont évolué. En effet, outre le fait que de nombreuses marques aient su faire preuve d'adaptation en élargissant leur gamme de produits simili-carnés végétaliens ou végétariens[733], nous observons qu'un nombre grandissant d'enseignes ont intégré certaines revendications animalistes et éco-animalistes (souvent les moins extrêmes et les moins contraignantes), parfois pour justifier le rejet des propositions plus radicales. Par exemple, sur la question de l'élevage de poules en batterie en France, ce sont des entreprises de distribution (chaînes hôtelières, restauration collective, grandes surfaces) qui ont simplement cessé, les unes après les autres, de se fournir dans ce type d'élevage en réaction à l'action menée par L214[734], le monde de l'entreprise prenant ici les devants sur les responsables politiques, dont les promesses faites à ce sujet tardent à être concrétisées. Soucieuses des attentes des consommateurs, certaines marques se décrivant comme respectueuses du bien-être animal ont pu voir le jour[735], ou créer des filières dites « éthiques », « bien-être animal », ou « préférence »[736], qui relèvent parfois plus d'une entreprise de greenwashing que d'une réelle transformation des pratiques, preuve néanmoins s'il en est que le souci du bien-être animal, en devenant un enjeu sociétal, est également devenu un argument de vente. La multiplication, ces dernières années, du nombre de restaurants végétariens et végans atteste également de la percée de la praxis animaliste. Il semble donc que les acteurs ciblés par l'animalisme aient non seulement intégré, mais aussi tenté d'instrumentaliser certaines de leurs revendications à leur profit, et ce constat s'étend à certaines associations représentant des filières professionnelles[737].

Face aux attaques plus ciblées et plus offensives des animalistes, le conflit s'est déplacé sur un terrain judiciaire. Leurs adversaires ont pu faire sanctionner les coupables

[733] Voir par exemple la marque Fleury Michon qui consacre une rubrique sur son site à cette question. URL : https://www.fleurymichon.fr/venez-echanger/questions-frequentes/vegetal/vegetal-et-ma-sante#si-je-ne-mange-que-du-vegetal-est-ce-quil-y-un-risque-pour-la-sante

[734] RIBETON Théo, *V comme vegan*, Editions Nova, Paris, 2017, p. 33

[735] Voir par exemple la marque Neuland en Allemagne, fondée dès 1988 en partenariat avec des associations comme le Tierschutzbund, dans le but de fédérer des agriculteurs autour d'une charte très exigeante en matière de bien-être animal et de respect de l'environnement. Voir leur site internet : https://www.neuland-fleisch.de/

[736] Nous pensons ici à la filière « Préférence » mise en place par la marque Herta et censée supposer le respect d'un « guide de bonnes pratique », mais dont L214 a révélé les conditions pitoyables d'élevage, qui ont conduit à une fermeture provisoire immédiate de l'établissement. Voir GERARD Mathilde, « Des conditions de vie peu roses pour les porcs de la filière « préférence » d'Herta », *Le Monde*, 2 décembre 2020

[737] En effet, nous remarquons par exemple que le site internet d'INTERBEV en France comporte, dans sa rubrique « enjeux sociétaux » un onglet « bien-être animal », ainsi qu'un onglet « environnement et territoires ». URL : https://www.interbev.fr/bien-etre-protection-sante-animaux/

d'actions illégales, et les animalistes ont pu faire interdire les dispositifs freinant leur action[738] et, ce faisant, réaffirmer la légitimité de leur activité. Le droit étant, pour les mouvements contestataires, « une ressource sous contrainte »[739], il peut à la fois permettre et freiner la contestation. En effet, les acteurs économiques visés par les stratégies de dévoilement et de dénonciation peuvent évidemment ester en justice et demander réparation du préjudice subi. Or, leur victoire juridique face aux lanceurs d'alerte peut certes dissuader de futures actions, voire causer la disparition de certaines organisations[740], mais aussi sanctionner les activistes à l'instar de certains militants radicaux, comme ceux du collectif Boucherie Abolition, qui ont d'ailleurs récemment écopé d'une peine de prison ferme[741]. Ce procès témoigne d'ailleurs de la radicalisation sémantique qui s'opère dans les deux camps depuis des décennies et qu'il convient désormais d'analyser.

B- Les termes du débat

Les conflits sociaux, rappelons-le, sont moins des faits que des constructions, dans lesquelles la sémantique joue un rôle déterminant. Nous avons vu les intérêts difficilement conciliables des animalistes et leurs adversaires, et les menaces que chacun des deux camps fait peser sur les revendications de l'autre, mais l'analyse des conflits sociaux ne peut se limiter à l'observation des intérêts en présence. Depuis la rupture amorcée par Herbert Blumer en 1971, elle doit prendre en compte la manière dont ce conflit est construit par ses protagonistes[742]. Ce processus, selon William L.F. Felstiner, Richard L. Abel et Austin Sarat, repose sur trois opérations conjointes[743]. La procédure de *Naming*, d'abord, concerne la manière dont les acteurs désignent les dommages qui leurs sont causés. Le problème désigné par les animaliste se place, d'une part, sur une échelle graduelle allant de la maltraitance à l'exploitation animale et, d'autre part, sur la caractérisation des dégâts connexes, humains ou environnementaux, de cette dernière. S'inscrit également dans cette perspective l'introduction dans le débat du terme de « végéphobie », qui désigne, selon le sociologue

[738] Nous pensons ici à l'action engagée – et gagnée - par L214 pour faire reconnaître la Cellule Demeter comme un frein à la liberté d'expression. TA Paris, N° 2006530, 2018140/3-1, 1er février 2022.
[739] ISRAEL Liora, *L'arme du droit*, op.cit., p. 19
[740] Nous pensons notamment ici à l'association Red Pill, qui a annoncé en novembre 2020 arrêter le tournage et la diffusion de vidéos tournées dans les abattoirs.
[741] « De la prison ferme requise contre des militants anti-élevage », *La France Agricole*, 21 septembre 2019. URL: https://www.lafranceagricole.fr/actualites/boucherie-abolition-de-la-prison-ferme-requise-contre-des-militants-anti-elevage-1,9,3312079993.html (consulté le 29 mars 2023)
[742] Sur ce point, voir HENRY Emmanuel, « Construction des problèmes publics », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 153
[743] FELSTINER William, ABEL Richard et SARAT Austin, «The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming » L*aw & Society Review*, Vol. 15, No. 3/4, Special Issue on Dispute Processing and Civil Litigation (1980 - 1981), pp. 631-654

Fabien Carrié, un concept s'inscrivant dans une entreprise de « politisation du désarroi militant », créé et revendiqué par les militants animalistes afin de désigner et dénoncer les comportements de haine, de stigmatisation, voire de discrimination dont leur régime et les convictions éthiques sur lesquelles il repose peuvent faire l'objet[744]. Leurs opposants, quant à eux, s'attachent à dénoncer l'illégalité et la violence de leurs méthodes, et l'illégitimité de leurs idées (souvent assimilées, de manière un peu rapide, à leur versant le plus radical), et sa conséquence - le véganisme – qui conduirait à une rupture du lien (de domestication) entre humanité et animalité. Ce faisant, dans une optique de *Blaming* cette fois, c'est-à-dire la recherche des causes et la désignation des responsables, les animalistes accuseront, de façon sectorielle voire individuelle, les activités – et acteurs – qui contribuent à détériorer la condition animale[745], et de façon générale le système économique, philosophique, culturel et religieux qui, à leurs yeux, les légitime. Leurs opposants dénonceront les activistes et leurs actions, les associations et intellectuels qui relayent, diffusent et enrichissent le message antispéciste[746], voire les consommateurs ayant fait le choix de s'éloigner des activités ou biens supposant l'utilisation des animaux[747]. Quant au *Claiming* enfin, qui touche à la manière dont les acteurs vont formuler leurs revendications, les animalistes demandent, d'un point de vue pratique, au moins une amélioration de la condition animale, et d'un point de vue philosophique, une transformation du rapport de domination établi entre humanité et animalité, alors que leurs adversaires demanderont la sanction des activistes, la protection des professions visées[748], ainsi que la valorisation de leurs activités et la sécurité dans leur exercice (Annexe 3b).

Mais une quatrième dimension semble s'adjoindre aux trois présentées, puisqu'émerge, outre le *Naming*, *Blaming* et *Claiming*, un ensemble d'opérations sémantiques qui témoignent d'une radicalisation des positions, d'un approfondissement du conflit, qui peut aller jusqu'au recours à l'opprobre, que le terme anglophone de « shaming »

---

[744] La tentative de définition que nous proposons ici du terme de « végéphobie » est issue d'une synthèse personnelle de l'article de Fabien Carrié sur ce thème. Voir CARRIE Fabien, « Politiser le désarroi militant », *Biens Symboliques / Symbolic Goods*, 2 | 2018

[745] Voir par exemple les sites internet de PETA et de d'L214 qui déclinent, dans de multiples onglets, les activités qu'ils dénoncent.

[746] Voir par exemple la dénonciation par un boucher de l'action de l'association L214, qu'il qualifie d'extrémiste et de malhonnête. URL : https://www.francetvinfo.fr/animaux/bien-etre-animal/maltraitance-dans-les-abattoirs/condition-animale-la-grande-majorite-des-abattoirs-francais-ont-le-souci-du-bien-etre-animal_2231177.html

[747] ARIES Paul, DENHEZ Frédéric, et PORCHER Jocelyne, « Pourquoi les vegans ont tout faux », *Libération*, 18 mars 2018

[748] Voir par exemple la demande de certains bouchers de bénéficier d'une protection particulière. URL : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/attaques-vegan-les-bouchers-demandent-une-protection-policiere_2020220.html

permet de caractériser. Comment l'analyser ? D'abord, elle est la traduction de visions du monde différentes, voire irréconciliables. Pour les uns, l'animal est, sans nier sa qualité d'être vivant sensible, essentiellement un bien, à l'égard duquel l'humanité a certes une responsabilité, mais avant tout un droit, quand, pour les animalistes, il est un être vivant injustement et inutilement oppressé par l'espèce humaine. Ensuite, cette tendance à l'opprobre comporte une évidente dimension stratégique de diabolisation des deux camps[749]. Symétriquement, cette diabolisation de l'adversaire s'incarne aussi dans une forme de victimisation visant l'apitoiement, par les récits les plus violents possibles de la condition animale en élevage ou en abattoir de la part des animalistes, et par des discours de leurs adversaires sur les insultes infâmes qui leur sont adressées, sur les sacrifices qu'implique leur métier[750], sur la beauté de leur profession ou activité, sur le lien tissé avec l'animal[751] et sur les dommages qu'ils subissent à cause des attaques animalistes. En troisième lieu, cette radicalisation sémantique illustre une certaine représentation que chacun des camps se fait de son adversaire, potentiellement faussée car sans nuance. Chacune des parties va donc (se) représenter la partie adverse comme un groupe non seulement uniforme, mais aussi assimilé à sa mouvance la plus radicale. En conséquence, à quelques exceptions près[752], non seulement le dialogue est-il souvent rompu[753], mais il est également, lorsqu'il advient, biaisé. Cette dérive vers le *shaming* est à la fois conséquence et moteur de radicalisation et d'irréconciliabilité entre les deux camps.

Ainsi le véganisme est-il décrit tantôt comme un acte visionnaire[754], ou comme « la plus élémentaire de nos obligations morales »[755], tantôt comme un « intégrisme »[756]

[749] De plus en plus, certains activistes abolitionnistes dénoncent le « génocide » animal en cours, insultent les éleveurs, chasseurs, bouchers de « nazis » qui les qualifient en retour de « fous » ou de « terroristes ». (Voir par exemple les propos de Solveig Halloin, porte-parole du collectif Boucherie Abolition. https://www.marianne.net/societe/holocauste-deportation-cette-militante-antispeciste-associe-l-abattage-la-shoah)

[750] Voir les propos d'un éleveur au sommet de l'élevage de 2017, après une action animaliste : « Ce travail est dur physiquement, on est sur le pont toute l'année, tous les jours », AFP, « Au Sommet de l'élevage « Végane », « Leclerc », « Mercosur » : des mots provoquants pour les éleveurs », *Web-agri*, 6 octobre 2017

[751] Voir par exemple les propos d'Hervé Guillerm, éleveurs de porcs, sur le site de Coordination Rurale, dans un article du 27 septembre 2017 intitulé « 200 éleveurs bretons pour dénoncer les mensonges des vegans ».

[752] BURNOUF Sylvie, "Eleveurs et vegans, un dialogue impossible ? » *Le Monde*, 23 Septembre 2017,

[753] "Au sommet de l'élevage, vegans et éleveurs face à face », *AFP*, *Capital*, 7 octobre 2017

[754] Voir NAUDIN Guillaume, « Les vegans sont-ils des visionnaires ou des sectaires ? », *RFI*, 14 novembre 2018.

[755] Voir GIROUX Valérie et LARUE Renan, *Le véganisme*, PUF, Paris, 2017, p. 122

[756] « Se laisser gâcher le réveillon par l'intégrisme végan car on consomme du foie gras et du saumon fumé... Périco Légasse dit non. » Publication sur du journal *Marianne* sur sa page Facebook, le 11 décembre 2021. URL : https://www.facebook.com/Marianne.magazine/ (consulté le 15 décembre 2021)

« extrémiste »[757] « angéliste »[758] à tendance « terroriste »[759]. De la même manière, les chasseurs sont présentés parfois comme des défenseurs de la ruralité et de la biodiversité[760], parfois comme les adeptes d'une activité « cruelle »[761] et « archaïque »[762]. Pour ce qui est des éleveurs, ils peuvent être vus comme des individus soucieux de leurs animaux, défenseurs essentiels de la ruralité et acteurs déterminants des paysages des campagnes françaises[763], et sont néanmoins violemment décrits par certains abolitionnistes comme les acteurs d'un « génocide »[764]. Les activistes qui s'infiltrent dans les laboratoires ou les abattoirs pour en sortir des animaux sont présentés comme des terroristes[765], alors qu'ils assimilent leurs actions à des actes de courage et de justice. Les achats de parcelles de forêts par des associations afin d'y empêcher les opérations de chasse, sont dénoncées par les chasseurs et agriculteurs comme des actions de « sanctuarisation de la campagne » par des « bobos de centre-ville et intellos » aspirant à détruire les pratiques et traditions rurales, alors que cette stratégie vise à permettre la « libre évolution » de la nature sur ces territoires[766]. La maltraitance en abattoir est perçue tantôt comme l'acte d'un salarié exténué, traumatisé et

[757] Voir le communiqué du 26 septembre 2017 de la Fédération Paysanne en réaction à une action « Nuit debout devant les abattoirs » menée par l'association 269 life France, qualifiée d' « extrémiste ». http://www.confederationpaysanne.fr/rp_article.php?id=6249

[758] Notion utilisée par Martin Steffens au sujet des antispécistes. Voir DEVELEY Alice, « Martin Steffens : « on a un rapport délirant à l'animal » », *Le Figaro*, 25 aout 2018.

[759] Voir les propos de Jean-François Guihard,président de la Confédération de la boucherie, charcuterie, traiteurs (CFBCT), qui décrit l'action antispécisme comme une forme de « terrorisme alimentaire ». ESCHAPASSE Baudouin, « Jean-François Guihard : « Halte au terrorisme alimentaire ! » », *Le Point*, 11 mai 2019

[760] C'est la manière dont les chasseurs sont présentés sur le site « Chasseurs de France ». URL : https://www.chasseurdefrance.com/
Il en va de même pour l'Union des chasseurs allemande (Deutscher Jagd Verband) sur la page d'accueil de son site internet. https://www.jagd-fakten.de/
Voir encore le manifeste de la fédération nationale italienne de chasse (Federazione Italiana della Cacchia) : https://www.federcaccia.org/news_show.php?idn=5855

[761] Voir la présentation de la chasse faite sur le site de la Fondation Brigitte Bardot. URL : https://www.fondationbrigittebardot.fr/la-fondation/nos-combats/chasse/

[762] Discours du journaliste Aymeric Caron à l'occasion d'une manifestation anti-chasse à Paris le 3 juin 2017. Disponible sur YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=1OZLWPAWQXw

[763] Voir la présentation du métier d'éleveur par la Filière Laitière Française sur son site internet. http://www.filiere-laitiere.fr/fr/filiere-laitiere/lelevage-passion-est-dans-pre

[764] Le terme de génocide à l'égard de l'animal est par exemple employé par Jacques Derrida, qui le qualifie de « figure dont il ne faudrait « ni abuser ni s'acquitter trop vite ». Voir DERRIDA Jacques*, L'animal que donc je suis*, op. cit., p. 46

[765] Voir sur cette question l'article du site Terrorisme.net consacré à la qualification de l'action d'Animal Liberation Front de terrorisme. FLÜCKIGER Jean-Marc, « Analyse : Libération animale et terrorisme », *terrorisme.net*, 3 mars 2006

[766] BILLETTE Alexandre, « Drôme : Chasseurs-éleveurs-agriculteurs «tradis», contre écolos », *Libération*, 22 aout 2020.

insensibilisé par les cadences[767], tantôt comme un acte de cruauté[768]. Mêlant auto-encensement et diabolisation de l'adversaire, il s'agit, pour les animalistes comme leurs opposants, de tenter d'influencer les « représentations légitimes et dominantes » et « des visions du monde les plus largement partagées » afin d'augmenter leur chance de succès[769]. Formulons deux ultimes remarques sur ce point. Mentionnons, d'une part, le fait que si la sémantique est une illustration du conflit, elle peut aussi en être l'objet. D'autre part, n'oublions pas que ce constat de radicalisation, que nous avons ici dressé à gros traits, n'est pas sans nuance, qu'il s'agisse des animalistes, dont les porte-parole rappellent parfois qu'il ne s'agit pas de dénoncer tel ou tel acteur individuellement, mais le système dans lequel il exerce son activité et qui pèse aussi sur lui[770], comme de leurs adversaires, dont bon nombre n'hésitent pas à reconnaître certaines pratiques comme inacceptables[771] et à défendre le bien-être animal.

Il nous semble que Federico Tarragoni, dans un ouvrage très récent, a raison de souligner les carences d'une approche scientifique politiste des conflits, qui ne les appréhenderait qu'à travers le prisme des mobilisations collectives auxquelles ils donnent lieu. Selon lui, il s'agit là de leur dimension manifeste, mais cette dernière ne saurait ou ne devrait occulter leur dimension latente, c'est-à-dire « toutes ces critiques de la domination, ces contestations des autorités, ces oppositions entre groupes qui parcourent le monde social sans toutefois donner lieu à une action collective organisée »[772]. N'est-ce pas exactement ce qui se joue dans le conflit amorcé par les animalistes ? Les mobilisations collectives animalistes d'ampleur sont rares (les plus grosses manifestations en France sont la marche pour la fermeture des abattoirs et éventuellement la Veggie Pride, organisées une fois par

[767] Voir la description faite par L214 du travail en abattoir, sur son site Viande.info. URL : https://www.viande.info/conditions-travail-ouvrier-abattoirs

[768] Voir, à cet égard, l'article du Républicain Lorrain du 29 avril 2017 consacré à la sanction d'un employé de l'abattoir du Vigan. URL : https://www.republicain-lorrain.fr/france-monde/2017/04/29/abattoir-du-vigan-un-ex-employe-sanctionne

[769] DORMAGEN Jean-Yves et MOUCHARD Daniel, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2015, p. 242-243

[770] Voir par exemple la vidéo publiée par L214 qui dénonçait les méthodes d'élevage, de transport et d'abattage de dindes, en précisant que les employés n'en étaient pas coupables, mais en étaient même victimes. URL : https://www.l214.com/enquetes/2020/dindes-le-gaulois (consultée le 17 décembre 2020)

[771] Voir par exemple la prise de position de certains chasseurs après une battue de sanglier démesurée, qu'ils décrivent comme un « carnage », en regrettant qu'il n'y ait « plus de respect de l'animal ». Voir l'article qu'y consacre *Le Point*, le 2 décembre 2019. (URL : https://www.lepoint.fr/societe/ardennes-une-battue-derape-158-sangliers-sont-tues-30-11-2019-2350571_23.php) Voir aussi les employés du Puy du Fou qui témoignent de manquements graves au bien-être des animaux. URL: https://www.ladepeche.fr/2020/12/16/barbecue-avec-les-animaux-du-parc-tirs-sur-des-tigres-actes-de-cruaute-les-accusations-chocs-danciens-employes-du-puy-du-fou-9261568.php

[772] TARRAGONI Federico, "Introduction", in BULLE Sylvaine et TARRAGONI Federico, *Sociologie du conflit*, op.cit., p. 10

an), très circonscrites dans l'espace et le temps, et sans désordre majeur ni trouble à l'ordre public. Le combat qui se joue entre les animalistes et leurs opposants est bien plus contenu, latent. S'il prend parfois (rarement là aussi) la forme d'actions directes voire illégales, il se joue bien plus sur les terrains symbolique, philosophique, médiatique. Toujours est-il que cette radicalisation du conflit se reflète dans l'appréhension de l'animalisme dans les médias, dont il convient d'analyser brièvement le rôle.

C- Le rôle catalyseur des médias

En étant non seulement la condition d'existence et de visibilité des problèmes sociaux[773], en contribuant à leur formulation, les médias sont des acteurs centraux et essentiels de la construction d'un problème social en enjeu politique, et plus largement du destin[774] des causes. Cette dépendance ou transaction[775], les acteurs l'ont intériorisée, et elle pèse sur leurs choix de répertoire d'action[776]. La question que nous posons ici est celle de l'influence politique des médias dans la construction et la politisation de la problématique animaliste, ce qui implique, préalablement et brièvement, de rappeler les effets des médias sur leurs destinataires. D'abord analysés, par Tchakhotine ou Lasswell dès le début de la Seconde Guerre Mondiale, comme un instrument de manipulation redoutable, une « seringue hypodermique » qui injecterait des contenus dans une masse inerte, leur effet sera finalement nuancé et considéré, à partir des années 1950, comme indirect, limité et relatif par Paul Lazarsfeld et Elihu Katz, pour qui ils ne font que confirmer ou activer chez leurs destinataires des positionnements déjà acquis ou latents[777], réhabilitant par là même les théories de la réception.

Mais nous irons encore plus loin ici en formulant l'hypothèse selon laquelle non seulement l'influence des médias n'est plus ni uniquement descendante ni uniquement relative et indirecte, mais également aujourd'hui ascendante, puisque leurs contenus semblent être largement orientés vers la nécessité de séduire et frapper leur lectorat, dont la sensibilité agit sur les contenus diffusés. Comprendre l'influence des médias sur le lectorat ne peut donc aller sans comprendre l'influence du lectorat sur les médias. La perte de vitesse que connaît la presse écrite en Europe (et plus largement dans toutes les démocraties

[773] Voir GRANJON Fabien, « médias » in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit. p. 378
[774] MATHIEU Lilian, *La démocratie protestataire*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 2011, p. 91
[775] *Ibid.*, p. 97
[776] *Idem*
[777] Voir BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op. cit., p. 302

libérales)[778] a entraîné le développement d'un journalisme de marché (*market-driven journalism*)[779]. L'intériorisation de sa logique concurrentielle est caractérisée par une certaine uniformisation de l'information traitée, et par la nécessité d'attirer le lectorat, en flattant sa posture idéologique, ou en le frappant par « des images dotées d'une forte charge émotionnelle »[780]. Philippe Braud rappelle à cet égard que « les messages persuasifs sont ceux qui canalisent des passions ou des désirs préexistants »[781], élément qui peut, en plus d'apporter une grille d'analyse de la réception de contenus par leur destinataire, inversement et symétriquement conforter l'hypothèse selon laquelle le traitement médiatique du conflit social qui entoure la question de la condition animale varie selon le public à qui il s'adresse.

Si la considération classique veut que les médias disent moins ce qu'il faut penser que ce à quoi il faut penser[782], il semble que, pour la problématique soulevée par l'animalisme, ils tendent à pourtant faire les deux, puisque la première dépend d'un nécessaire mimétisme des agendas médiatiques, et que la seconde dépend de la sensibilité de leur lectorat et de la recherche d'investisseurs. Les médias exercent donc une influence sur leur lectorat en le confortant, et sur le débat public en se faisant l'écho de postures différentes. Les médias, courroie de transmission entre société civile et champ politique, doivent être analysés pour comprendre, d'une part, la manière dont les animalistes et leurs opposants vont les utiliser et, d'autre part, la façon dont les pouvoirs publics vont s'emparer des problématiques formulées. Loin de n'être que de simples miroirs, instrumentalisés et passifs, reflétant les problèmes sociaux, les médias sont de réels acteurs, des filtres[783] capables de prendre position sur un problème donné, de la défendre par le choix d'une ligne éditoriale et ainsi, moins comme un objectif que comme une conséquence, de « construire les représentations de la réalité politique »[784]. De ce point de vue, ces vingt dernières années, se sont multipliés et généralisés les exemples de médias, numériques, radiophoniques, écrits et télévisuels, qui se saisissent de la question animale, et de l'animalisme. Pour garder cette étude dans les limites du raisonnable, nous nous concentrerons sur la dimension la plus polémique de l'animalisme (le véganisme) dans cinq pays européens de taille et de culture différentes (la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, et l'Angleterre), en ne retenant

[778] *Ibid*., pp. 291-292
[779] LEFEBVRE Rémi, *Leçons d'introduction à la Science politique*, Ellipses Éditions, Paris, 2013, p.284
[780] NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p. 110
[781] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op. cit., p. 298
[782] *Ibid.*, p. 299
[783] LEFEBVRE Rémi, *Leçons d'introduction à la science politique*, op.cit., p. 273
[784] *Idem*

qu'un support, celui de la presse écrite et, pour chaque pays, trois journaux : l'un idéologiquement situé à droite, un autre au centre, un à gauche. Pour ne pas alourdir le propos ici, nous présentons ce panorama en Annexe 4.

En voici les principaux apports. D'une part, il est révélateur du fait que les problématiques soulevées par l'animalisme, même par sa branche la plus radicale, ont infusé dans l'espace médiatique européen ces vingt dernières années et ce, quel que soit le positionnement idéologique des lignes éditoriales, ce qui appuie l'idée souvent exprimée d'une surreprésentation médiatique du véganisme[785]. D'autre part, il révèle que, si les médias étudiés sont globalement nuancés sur cette question, des tendances semblent se dégager, puisque les journaux identifiés à gauche sont plus ouverts et plus favorables au véganisme, ceux de droite conservatrice défendent une posture plutôt défavorable au véganisme et ceux identifiés au centre y semblent quant à eux modérément favorables. Or, nous pouvons penser que cela reflète le conflit préexistant sur le véganisme entre leurs différents lectorats. Du lectorat à l'électorat, d'ailleurs, peut-être n'y a-t-il qu'un pas ? Nous le verrons dans nos prochains développements. Mais nous pourrions également supposer que cette tendance à relayer et conforter des positions préexistantes a pour conséquence d'approfondir encore le conflit, en cristallisant, et institutionnalisant le clivage que les animalistes ont tenté d'instaurer.

Ainsi au-delà d'une vision qui ne ferait de la conflictualisation qu'un moyen d'obtenir certaines de leurs revendications, le conflit lui-même ne serait-il pas intégré dans une stratégie politique, au point de devenir une des fins ? Soyons plus précis ici. Le philosophe et sociologue Julien Freund, aussi controversé (souvent injustement, semble-t-il) soit-il, écrit, dans *Sociologie du conflit*, cette phrase assez déroutante : « Certes, on ne recherche pas toujours le conflit pour lui-même, mais la politisation lui offre un champ d'exercice de plus en plus vaste »[786]. Convoquant, entre autres, l'exemple de la Terreur révolutionnaire, il nous suggère une autre lecture du lien entre politisation et conflictualisation. Si, en effet, la conflictualisation n'était plus une étape dans le processus de politisation, mais la politisation un moyen de cristalliser un conflit social ? Toujours est-il qu'un conflit, qui est une relation sociale, et suppose donc au moins deux parties, peut,

[785] Le thème du véganisme est omniprésent dans les médias, alors que les végans ne représentaient, en 2018, qu'entre 1 et 3% de la population européenne. Pour une synthèse, voir l'étude de GOUIN Stéphane, « Le véganisme en Europe », atelier Le Végan en Europe, La journée des entrepreneurs bretons qui osent le monde, 2 juillet 2018

[786] FREUND Julien, *Sociologie du conflit*, op.cit., p. 12

dans le cas animaliste, avoir aussi pour but, outre la satisfaction et la diffusion de leurs revendications, de faire exister deux camps : les animalistes, et les anti-animalistes. Entre ces deux camps, comment l'écosystème politique européen s'est-il positionné ? Si la politique jouit, comme le rappelle Julien Freund, d'un statut particulier dans la conflictualité, c'est parce qu'elle « veille à préserver les uns contre la violence éventuelle des autres »[787]. La question qui se pose désormais est celle de la manière dont ce conflit fut arbitré par les responsables politiques et, plus précisément, celle de savoir comment la condition animale est devenue un objet de politiques publiques en Europe, et comment elle a été traitée. Sans être ni péremptoire ni imprudent, il semble qu'elle traduise le fait que les « uns » qu'il faudrait défendre ne sont pas les animaux, et que ces « autres », contre qui il faudrait sévir, désigne les animalistes…

Paragraphe 2 : La condition animale comme objet de politiques publiques

Yves Mény et Jean-Claude Thoenig rappellent que, dans son acception la plus simple et courante, le terme de « politique publique » désigne « un programme d'action gouvernementale dans un secteur de la société ou dans un espace géographique »[788]. Pour analyser *si* et *comment* les revendications animalistes ont fait l'objet de politiques publiques, nous privilégierons une approche systémique conduisant à axer notre réflexion sur le développement des politiques publiques perçues comme « le résultat de la relation entre le système politique et son environnement »[789]. Or, le champ politique a inégalement réagi aux revendications animalistes, dans une forme de fragmentation tenant certes des différents degrés de radicalité et d'adhésion des revendications exprimées, mais révélant également une disparité géographique et partisane. Le sociologue américain Jack A. Goldstone identifie sept réactions politiques possibles des états envers les mouvements sociaux, qui vont de la répression la plus dure à la création, par le mouvement, d'un parti politique[790]. Aussi intéressante et utile cette liste soit-elle, cette présentation synthétique n'explore ni les liens de causalité ni les différences sensibles de démarche entre les six premières possibilités et la dernière. Son intérêt réside néanmoins pour nous dans le double prisme d'analyse qu'elle

[787] *Ibid.*,p. 361
[788] MENY Yves et THOENIG Jean-Claude, *Politiques Publiques*, op.cit., p. 130-131.
[789] HALPERN Charlotte, « Politiques publiques », in FILLIEULE Olivier, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit. p. 461
[790] GOLDSTONE Jack A. (dir.), *States, Parties and Social Movements*, Cambridge University Press, New York, 2003, pp. 20-24

suggère en évaluant symétriquement la réponse de l'État au mouvement (A) et à ses revendications (B), canevas que nous nous proposons de suivre.

A- Les réactions politiques à l'animalisme

Les réactions politiques à l'égard du mouvement animaliste semblent indexées sur les répertoires d'actions mobilisés par ce dernier. Plus ils seront violents, plus la réponse étatique sera répressive. L'analyse de la répression des mouvements sociaux s'effectue principalement sous l'angle de la réponse policière, ce qui, comme ne manque pas de le souligner Hélène Combes, néglige les autres leviers d'actions possibles de l'État[791]. Conscients de cette carence, analysons la diversité des réactions possibles ! Les pouvoirs publics condamneront les dégradations, actes de vandalisme, intrusions, captations d'images par les lanceurs d'alerte, et les « libérations illégales » d'animaux que les animalistes pourraient mettre en œuvre. Outre l'intervention policière, cette répression s'exerce juridiquement, puisqu'elle passe par la sanction des responsables, et symboliquement, par leur dénonciation et le soutien aux victimes. L'emploi d'un certain lexique est de ce point de vue révélateur, comme en témoigne l'usage fréquent du terme d' « agribashing », relayé par des personnalités politiques[792], pour qualifier la tendance (éco-)animaliste à blâmer les éleveurs et agriculteurs. Mentionnons également les discours de personnalités politiques, qui jettent le discrédit sur certaines associations et font naître une certaine méfiance à leur égard[793]. Enfin, cette condamnation prend également un visage institutionnel, puisque la puissance publique peut missionner des structures ayant pour vocation d'enquêter et de développer une vigilance accrue sur les actes d'activistes animalistes, à l'échelle européenne, à l'instar des dispositifs d'Europol[794], ou nationale, comme la Cellule Demeter en France,

[791] Voir COMBES Hélène, « Répression », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit. pp. 506-507

[792] Voir par exemple la tribune publiée par le député LREM Olivier Damaisin et signée par un collectif de parlementaires français et européens. Le texte appelle à des mesures contre l'entreprise d' « agribashing » que les associations animalistes, dont L214 (qui a d'ailleurs exercé son droit de réponse), mèneraient et qui contribuerait au mal-être et aux nombreux suicides qui surviennent dans le monde agricole. URL : https://www.lopinion.fr/edition/economie/agribashing-tag-trop-tribune-d-olivier-damaisin-229873?fbclid=IwAR3ncWFl3uYYzbOTXy39V75sAoetViR0HvDLFTbD1Gl44Fnz4woz9Ue2zcw

[793] Voir la question du sénateur LR Jean-Noël Cardoux qui supposait l'existence de « zones d'ombre » dans le financement d'L214 et lui imputait de chercher à « déstabiliser notre agriculture ». FINGER Sarah, « Financement de L214 : vrai mécène et faux procès », *Libération*, 2 décembre 2020

[794] Par exemple, les deux organismes, Europol et Eurojust, annonçaient dans un communiqué daté de juillet 2011 leur collaboration étroite pour renseigner et combattre « l'augmentation de la violence commise par certains extrémistes au nom des droits des animaux » Communiqué disponible en ligne. URL : https://www.europol.europa.eu/newsroom/news/joint-forces-against-violent-animal-rights-extremists

organe de surveillance contesté[795] dédié à la surveillance des (éco-)animalistes[796]. Il peut également s'agir de sanctions indirectes visant par exemple à pénaliser financièrement les associations animalistes les plus actives[797]. Néanmoins, le conflit, nous l'avons vu, loin de n'être qu'un conflit entre intérêts économiques divergents, se place aussi sur le terrain des valeurs. Aussi, outre leur relative efficacité, ces dispositifs comportent une dimension symbolique non négligeable, puisqu'ils constituent un signe fort, à l'attention des mondes agricoles et cynégétiques notamment, du parti pris politique en leur faveur. Il semble donc s'agir, pour la puissance publique, de s'opposer massivement et fermement aux actions les plus violentes, dans une double optique de sanction et de dissuasion, puisque les nombreuses condamnations judicaires, qui vont d'amendes à des peines de prison ferme, affaiblissent les associations et activistes concernés, autant qu'elles dissuadent non seulement ces dernières, mais aussi toutes les autres.

La réaction politique à l'égard de l'animalisme ne se joue néanmoins pas que sur ce registre. D'abord, notons que la répression des actions illégales n'empêche pas les pouvoirs publics ni de dénoncer ni de stopper les actes de maltraitances révélées, même illégalement, par les animalistes[798]. Concernant les actions légales, les réactions politiques seront souvent sur le terrain de la tolérance et de l'encadrement[799]. Mais au-delà, nous observons néanmoins

[795] Ces dispositifs parfois considérés comme disproportionnés, - voire injustifiés – par rapport à la faible fréquence, aux faibles conséquences économiques des actions animalistes et à l'absence de victimes humaines. Voir l'enquête d'Aude Massiot sur la « Cellule Déméter », décrite comme un « dispositif politique contre une menace fantôme ». MASSIOT Aude, « Agribashing : enquête sur la Cellule Déméter, un dispositif politique contre une menace fantôme », op.cit.

[796] Voir le descriptif. URL : https://agriculture.gouv.fr/demeter-une-cellule-nationale-pour-lutter-contre-lagribashing-et-les-intrusions-dans-les

[797] Nous pensons ici à l'adoption d'un amendement privant les associations animalistes de la réduction d'impôts dont bénéficiaient leurs donateurs, si leurs adhérents sont « reconnus coupables d'actes d'intrusion sur les propriétés privées agricoles et établissements industriels ou d'actes de violence vis-à-vis de professionnels ». Projet de loi de finances n° 273 pour 2023, Amendement n° 1-CF16. Disponible en ligne. URL : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements/0273A/CION_FIN/CF16 (consulté le 5 octobre 2022).

[798] Ainsi, une vidéo d'L214, même illégale, suscitera généralement la réaction immédiate du ministre compétent et bien souvent, la prononciation d'une fermeture provisoire de l'établissement visé.

[799] Il faut à cet égard rappeler que la plupart de ces actions revendiquent et adoptent des comportements pacifistes et respectueux, même si certaines dérives viennent ponctuellement perturber leur déroulement. Néanmoins, elles viennent parfois des forces de l'ordre elles-mêmes, lorsqu'une disproportion manifeste est observée entre la dimension pacifiste de l'action menée par des militants (éco-)animalistes et la violence des procédés visant à y mettre fin, débordements qui conduisent parfois à l'ouverture d'enquêtes contre les responsables pour « violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique ». Voir par exemple l'action menée contre les militants d'XR France qui bloquaient la circulation sur un pont par un sit-in. Les forces de l'ordre les avaient alors violemment délogés par des projections de gaz lacrymogènes et traînés sur le sol. Voir DIDELOT Nelly, « Écologistes évacués sur le pont de Sully : «Je me sens plus légitime que jamais» », *Libération*, 4 juillet 2019.

la consécration des animalistes comme acteurs légitimes du débat public national[800], notamment par le biais d'auditions dans le cadre de travaux parlementaires nationaux, mais aussi communautaires, à l'instar par des enquêtes commandées par la Commission Européenne sous la pression des animalistes[801]. Cette coopération, qui suppose aussi une forme de « récupération » (sans connotation péjorative ici), est un signe de reconnaissance de la crédibilité des animalistes et de leurs revendications dans le débat public et politique qui passe par – et est intrinsèquement liée à – l'adhésion qu'ils suscitent. Cette convergence a conduit, ces dernières décennies, à l'inscription de la condition animale, comme problème public aux agendas politiques nationaux et européens.

B- L'inégal traitement de la problématique soulevée

Le traitement de la condition animale en Europe est géographiquement et substantiellement inégal.

Inégalité géographique. Plusieurs analyses convergent pour distinguer la manière dont cette problématique est appréhendée par les institutions européennes d'une part, et les états membres d'autre part.

L'Union Européenne et le Conseil de l'Europe sont des sources importantes d'évolution du traitement de la condition animale. Plusieurs raisons semblent pouvoir expliquer ce phénomène. Rappelons d'abord que l'Union Européenne possède non seulement ses propres processus de décision, mais que ceux-ci sont en plus singulièrement différents de ceux des états membres[802]. Aurélie Campana se livre à l'exposé synthétique des particularités de l'espace public européen dont nous retiendrons ici essentiellement l' « extrême ouverture des procédures de décision, l'influence directe que peuvent avoir les groupes d'intérêts et les experts, ainsi que (…) le poids des élites politico-

[800] A l'échelle nationale par exemple, une proposition de loi sur l'installation de caméras de surveillance dans les abattoirs a au préalable fait l'objet d'une étude pour laquelle des responsables d'associations animalistes comme Brigitte Gothière (L214) ou des philosophes animalistes comme Florence Burgat ont été auditionnés et ont activement participé aux échanges. Voir FALORNI Olivier et CAULLET Jean-Yves (dir.), Rapport n°4038, « Conditions d'abattage des animaux dans les abattoirs français. Faire la lumière sur nos abattoirs. » Tome 1, Septembre 2016.

[801] A l'échelle communautaire, la Commission Européenne a notamment pu, sous l'incitation d'organisations animalistes, de mener des audits sur ces questions qui seront ensuite traitées. Nous pensons ici notamment aux enquêtes réalisées et diffusées par l'organisation CIWF sur le bien-être des animaux durant le transport au sein de l'UE, qui a poussé la Commission européenne à se saisir réaliser des audits en octobre 2017. Voir DURAND Pascal et MARIE Christophe, *L'Europe des animaux*, op. cit., pp. 21-22

[802]CAMPANA Aurélie, HENRY Emmanuel et ROWELL Jay, *La construction des problèmes publics en Europe*, op.cit., p. 19

administratives »[803]. Il faut également considérer que le problème de la condition animale, outre le fait d'avoir une vocation universelle dans la mesure où il ne s'agit pas uniquement d'améliorer le sort des animaux présents sur les territoires nationaux, appelle, à l'heure de la libre circulation des marchandises au sein de l'espace européen, des réponses communautaires. A ces considérations, nous pouvons ajouter l'avantage stratégique que constitue le fait, pour les animalistes, de porter leurs revendications au niveau européen afin de contourner un rapport de force défavorable au niveau national, voire de dépasser les blocages internes. Si une action européenne ne dispense pas d'une mobilisation nationale, elle la complète !

Si nous nous intéressons dans un premier temps à l'Union Européenne, Aurélie Campana rappelle que la Commission reste le principal « agenda-setter », bien que le Parlement européen soit progressivement devenu également force de proposition[804]. Le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne consacre depuis 2012 la protection du « bien-être des animaux en tant qu'être sensibles »[805], avant la plupart des pays européens, et a permis des évolutions importantes de leur traitement. Concernant les animaux de rente, la Commission présente le bien-être animal comme une « priorité pour l'Union Européenne »[806], et décline un ensemble de mesures concernant l'élevage, l'abattage et le transport des animaux[807], mais aussi la juste information des consommateurs. L'Union a également permis un renforcement sensible de la protection des animaux de laboratoire[808] et des animaux sauvages[809].

Au niveau du Conseil de l'Europe, trois conventions européennes protectrices ont été signée entre 1968 et 1987, respectivement et successivement sur les animaux en transport international, les animaux dans les élevages[810] et les animaux de compagnie[811]. La Convention Européenne des Droits de l'Homme et la Cour Européenne des Droits de

[803] *Ibid* p. 35-36
[804] *Ibid* p. 38
[805] TFUE Article 13. URL : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:12012E/TXT
[806] Site de la Commission européenne. https://ec.europa.eu/food/animals/welfare/main_achievements_en
[807] Site de la Commission européenne. https://ec.europa.eu/food/animals/welfare/practice_en
[808] Directive 2010/63. URL : https://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/pdf/guidance/directive/fr.pdf
[809] Pour une vue d'ensemble des mesures de protection, voir la synthèse proposée sur le site du parlement européen. URL : https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20200624STO81911/protection-et-bien-etre-des-animaux-les-regles-de-l-ue-expliquees-videos (consulté le 11 janvier 2021)
[810] Voir le site internet du Conseil de l'Europe. URL : https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/0900001680076dad (consulté le 15 septembre 2022)
[811] Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie, 13 novembre 1987. URL : https://rm.coe.int/168007a684 (consulté le 15 septembre 2022)

l'Homme ont également permis de contribuer à une meilleure protection des animaux, mais de manière indirecte, puisque rendue possible par le prisme de la protection de droits humains[812]. Il nous faut aussi mentionner des opérations conjointes. En 2006 par exemple, a été adoptée conjointement par l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe, et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, une déclaration visant à exposer et dépasser les principaux obstacles au renforcement sensible de la protection du bien-être animal sur le continent européen[813]. Si cela ne signifie pas que les états membres n'aient qu'un rôle subsidiaire, nous pouvons souligner néanmoins que ces avancées européennes, bien que cantonnées à une posture minimale, ont souvent devancé, imposé ou surpassé les progrès nationaux, et ont été réalisées à cause - et en dépit - d'une fragmentation des états membres sur cette question.

A l'échelon national, le degré d'intégration de la condition animale comme enjeu politique est très inégal dans les différents pays d'Europe. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur les résultats d'une étude chapeautée par l'International Animal Protection Society, menée en 2014, réévaluée en 2020, et intitulée « Animal Protection Indice ». Elle s'attache à comparer les niveaux de protection des animaux dans cinquante pays du monde et utilise, pour ce faire, une méthodologie sérieuse[814] et des indicateurs fiables, qui correspondent aux revendications animalistes, tels que les législations en faveur d'une amélioration du bien-être animal pour toutes les catégories d'animaux (quelle que soit l'utilisation qui en est faite), la reconnaissance de la sensibilité des animaux, la création d'organes chargés de la condition animale et rattachés au gouvernement, ainsi que le respect de traités et accords internationaux visant à améliorer cette dernière. Les pays considérés sont, au regard de leurs résultats, classés des meilleurs (A) aux moins bons (G). Or le fait que l'Europe adopte une posture assez incitative au regard de la condition animale a probablement réduit l'écart entre les différents niveaux de protection, sans toutefois l'annihiler. Ainsi, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche et Royaume-Uni seront classés dans la catégorie B, quand l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne figureront dans la catégorie C, et la Roumanie dans la catégorie D (Annexe 5).

[812] Nous pensons ici à l'arrêt CEDH, Verein gegen Tierfabriken c/ Schweiz, 30/06/2009 qui, en protégeant la liberté d'expression, a légitimé l'action des animalistes concernés, ou encore à l'arrêt CEDH, Chassagnou c/ France, 29/04/1999, qui en protégeant le droit de propriété, a mis fin au droit de suite des chasseurs.

[813] Conseil de l'Europe, « CoE, EU and OIE agree on a joint declaration on animal welfare in Europe », 24 novembre 2006. URL: https://rm.coe.int/090000168071eb7d (consulté le 15 septembre 2022)

[814] Voir l'onglet « méthodologie » du site internet de cette initiative. URL : https://api.worldanimalprotection.org/methodology (consulté le 15 septembre 2022)

Cette différence de niveaux de protection des animaux révèle que la condition animale n'a pas pénétré l'agenda politique des différents pays européens de la même manière.

Inégalité substantielle. A ces inégalités géographiques s'adjoignent des inégalités substantielles, qui sont cette fois communes aux différents états européens. Malgré d'importantes évolutions ces dernières années en Europe et l'engagement ambitieux et ferme – bien que souvent plutôt welfariste - de certains élus[815], le traitement politique de la question animale reste anthropocentriste, c'est-à-dire pensé à partir des intérêts humains en présence. De cela découle une logique de protection en cercles concentriques, impliquant un niveau de protection indexé sur les intérêts économiques, affectifs, ou environnementaux. Cela conduit à des incohérences, puisque les animaux qui sont le mieux protégés sont ceux qui, quantitativement et qualitativement, souffrent le moins : les animaux de compagnie. Ce paradoxe tient au fait que, dans la plupart des pays européens, il est interdit de tuer ou de blesser un animal sans nécessité, ce qui permet au moins autant, à notre sens, de *limiter* que de *justifier* les actes de maltraitance animale, puisque la condamnation de cette dernière tient moins à l'acte commis ou à la souffrance engendrée qu'à l'utilité de cette dernière, dont l'appréciation est fonction des intérêts économiques, scientifiques, culturels, religieux, environnementaux et électoraux en jeu[816].

C'est pourquoi il est difficile de constater une amélioration globale du statut et du traitement des animaux. En effet, les dérives de la chasse, comme les pratiques cruelles, les prélèvements excessifs, et le recours à l'élevage d'animaux semi-sauvages ne font que rarement l'objet de condamnation de la part des autorités politiques. La réduction du territoire des animaux sauvages ne cesse de s'accélérer. Malgré les mises en garde constantes des scientifiques, la surpêche est toujours acceptée. Des pratiques, faisant l'objet pourtant

[815] Voir par exemple l'ouvrage du député français LREM Loïc Dombreval. Son auteur assume son surnom de « député des animaux » et tire fermement un lien entre son passé de vétérinaire et son actuelle action au sein de l'Assemblée Nationale, pour affirmer en quelque sorte la légitimité politique de la question animale. L'ouvrage, dédié aux activistes et militants de la cause animale, se décompose ensuite en 19 chapitres ou « barbaries », qui tendent chacun à mettre en lumière les mauvais traitements réservés à un type d'animal dans une activité et se clôt sur quatre « espoirs », à savoir le rôle moteur de l'Europe, la législation nationale, la nécessité de désigner une structure responsable de la condition animale, et le potentiel de la société civile. Malgré son ambition, ce plaidoyer s'inscrit dans une approche réformiste de la condition animale, ou welfariste, en ce qu'il remet en question les activités les plus génératrices de souffrance sans interroger le bien-fondé de l'exploitation animale. DOMBREVAL Loïc, *Barbaries. Bien-être animal : il est urgent d'agir*, Éditions Michel Lafon, Paris, 2021.

[816] Un même animal, une chienne Beagle par exemple, pourra être tantôt choyée au sein d'un foyer et juridiquement protégée contre toute maltraitance, tantôt détenue et exploitée pour la reproduction de chiens de race dans un élevage, tantôt utilisée comme cobaye dans un laboratoire de recherche pharmaceutique, tantôt exterminée dans les rues dans le cadre de politiques publiques de lutte contre les chiens errants. De la même manière, un même animal sauvage pourra être, un an, l'objet d'une battue s'il est considéré comme nuisible, et protégé l'année suivante s'il est inscrit sur la liste des espèces menacées.

d'une forte contestation populaire, comme la corrida ou le gavage, sont toujours autorisées dans les pays dans lesquels elles sont le plus pratiquées. La situation des animaux d'élevage n'est allée qu'en se détériorant ces dernières décennies, les mesures d'amélioration du bien-être animal effectivement prises ne suffisant à compenser l'industrialisation effrénée de ces activités. C'est pourquoi les évolutions, en matière de condition animale, peuvent être perçues comme symboliques, voire biaisées. Améliorer – encore – la protection des animaux domestiques, ou reconnaître un statut juridique d' « être sensible » constituent des prises de position faciles, accessibles, et symboliques, qui permettent aux responsables politiques de prétendre entendre les revendications animalistes et populaires[817] et avancer sur le problème soulevé. En outre, ces mesures ne pourraient-elles pas être perçues également comme le moyen d'occulter une inertie politique sur des revendications animalistes plus problématiques, à l'instar de celles qui touchent aux animaux d'élevage ? Sans aller jusqu'à les considérer comme des instruments de répression et de délégitimation d'autres actions et revendications, le problème, d'un point de vue animaliste, est double. Non seulement, ils n'ont pas obtenu d'amélioration substantielle de la condition de tous les animaux, mais ils n'ont pas non plus obtenu satisfaction dans les domaines qu'ils considèrent comme les plus urgents et les plus problématiques. Le champ politique apparait alors comme tiraillé entre deux positions irréconciliables, à savoir, d'une part, la nécessité de préserver des emplois et les intérêts économiques culturels, électoraux, et d'autre part, la minorité animaliste qui, envers et contre tout, arrive à diffuser au moins l'idée de la nécessité d'améliorer la condition animale, ce qui semble impossible en l'état actuel de la consommation de produits d'origine animale[818] et des contraintes économiques qui pèsent sur les éleveurs.

Cela ne pouvait déboucher que sur des logiques politiques majoritairement incrémentales ne permettant que des avancées ou bien symboliques et sans conséquence directe sur le bien-être des animaux[819], ou bien centrées sur des enjeux très consensuels et

[817] L'exemple récent du Président Emmanuel Macron est édifiant. En effet, dans un contexte pré-électoral et dans une période pendant laquelle se cristallise, se renforce et se solidifie une entreprise de Référendum d'Initiative Partagée sur la cause animale en France présentant des mesures certes welfaristes mais néanmoins globales radicales comme l'interdiction de l'élevage en cage, le Président de la République a annoncé, dans une vidéo dans laquelle il filmait son labrador noir adopté à la SPA, un ensemble de proposition pour lutter contre les abandons des animaux de compagnie. Vidéo disponible à l'adresse URL : https://www.lefigaro.fr/flash-actu/nemo-le-chien-des-macron-se-met-en-scene-contre-les-abandons-d-animaux-20201222

[818] En effet, une amélioration du bien-être animal suppose la fin de l'élevage intensif qui, à l'heure actuelle, et le seul moyen de répondre à la demande en produits d'origine animale. Voir RIBETON Théo, *V comme Vegan*, op.cit., p. 23

[819] Sur ce point, voir par exemple la décision, avancée en janvier 2020 et adoptée en décembre 2021, de nommer, dans les élevages français, un référent bien-être animal formé à compter du premier janvier 2022. Cette mesure, qui aurait pu sembler encourageante et ambitieuse, se révèle assez vide. En effet, le responsable

qui ne créent de dommages qu'à une minorité de personnes. Il faut toutefois nuancer cette affirmation au regard d'évolutions récentes. Sans tenter d'être exhaustifs sur cette question, contentons-nous ici de mentionner la récente loi sur le bien-être animal adopté aux Pays-Bas, qui comporte des progrès majeurs, y compris pour les animaux d'élevage. L'obligation de les détenir dans des conditions compatibles avec les impératifs de leur espèce fait désormais l'objet d'une appréciation stricte, puisqu'il s'agit d'inverser la tendance visant à « adapter les animaux à l'élevage », en adaptant l'élevage aux animaux[820]. Notons également l'adoption remarquable, par les deux chambres du Parlement français, d'un texte de loi certes sévèrement amputé, mais néanmoins ambitieux, puisqu'il prévoit la fin de l'utilisation des animaux sauvages dans les criques, la fermeture progressive des delphinariums, la réduction des animaux utilisés pour la fourrure, ainsi que l'interdiction de vendre des chiots et chatons en animalerie[821]. Outre ces réels progrès, la subordination de l'action politique en faveur de l'animal à la pression des lobbies conduit à une défiance supplémentaire de la population à l'égard des responsables politiques[822], alors même que certaines propositions politiques récentes s'attaquent directement à la condition des animaux d'élevage et développent des mesures assez ambitieuses à leur égard[823], comme à l'égard des animaux sauvages[824]. En outre, l'animalisme est porté par le versant abolitionniste et antispéciste, qui ne se satisfera

---

de l'élevage peut nommer qui il veut, un contrôle extérieur n'est pas assuré, et le contenu et les obligations attachées à cette fonctions ne sont pas déclinées. URL : https://agriculture.gouv.fr/protection-animale-un-referent-bien-etre-animal-dans-tous-les-elevages-des-2022 (consulté le 29 décembre 2021)

[820] Il s'agit de la formulation avancée par l'amendement proposé par le Partij Voor de Dieren en avril 2021, et adopté en mai 2021. « Dieren zouden niet langer worden aangepast aan het systeem, maar het systeem zou zijn aangepast aan de behoeften van dieren." Amendement disponible sur le site du Partij voor de Dieren, à l'adresse URL : https://www.partijvoordedieren.nl/moties/amendement-vestering-over-het-niet-langer-aanpassen-van-dieren-aan-het-systeem (consulté le 21 octobre 2021)

[821] Loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044387560 (consulté le 15 septembre 2022)

[822] En 2019 en France, 60% des sondés déclarent ne pas faire confiance au gouvernement, considéré comme subordonné aux différents lobbies, pour améliorer la condition animale. URL :https://www.politique-animaux.fr/fichiers/la_sensibilite_des_francais_a_la_cause_animale_a_la_veille_de_la_sequence_electorale_-_ifop_pour_animalpolitique_-_2019.pdf

[823] Voir par exemple les propositions en France pour l'amélioration de la condition des animaux d'élevage en 2018. Bien que certaines n'entrent en vigueur que tardivement et ne soient que facultatives, et bien que la plupart ne contestent pas les pratiques existantes mais s'opposent simplement à la création de nouveaux établissements les mettant en œuvre, elles restent assez ambitieuses. URL : https://agriculture.gouv.fr/le-plan-gouvernemental-pour-la-protection-et-lamelioration-du-bien-etre-animal

Voir aussi a récente décision du gouvernement Macron de mettre fin au broyage des poussins mâles et à la castration des porcelets, deux mesures demandées par les associations de la cause animale depuis longtemps. Ajoutons l'enveloppe de 115 millions allouées aux initiatives qui tendront à moderniser les dispositifs d'abattage en faveur d'un plus grand respect du bien-être animal.

[824] Voir par exemple les annonces du Président Emmanuel Macron dans le cadre du quatrième volet du plan international One Planet Summit, consacré à la biodiversité. Discours prononcé le 11 janvier 2021. Disponible en ligne à l'adresse URL : https://www.facebook.com/EmmanuelMacron/videos/402049804384988 (consulté le 11 janvier 2021)

jamais de propositions réformistes et ne se tarira pas « avant que toutes les cages soient vides »[825]. Face à ces réactions politiques nuancées, on ne peut s'engager dans un constat binaire et parler d'échec complet ou de succès véritable de l'animalisme sur le et la politique, puisqu'il semble en fin de compte que les animalistes aient réussi à faire du traitement des animaux un enjeu sociétal, médiatique, et politique, sans engranger d'amélioration substantielle. L'appropriation de cette question par les partis politiques, nous l'allons montrer, est quant à elle plutôt bien répartie parmi les organisations partisanes existantes, mais assez superficielle dans la plupart des cas.

C- Appropriation partisane

Après avoir montré que la condition animale était à la fois l'objet d'un conflit sociétal, un enjeu médiatique, et un enjeu de politiques publiques, il nous faut analyser la manière dont cette problématique est devenue un enjeu électoral, en faisant l'objet d'une appropriation par les organisations politiques existantes, qui ont intégré le fait que la condition animale compte, certes non principalement mais néanmoins substantiellement, dans le choix des électeurs[826]. Nous avons choisi ici des partis issus de pays qui disposent d'un parti animaliste, afin de mieux saisir leur raison d'être.

Prenant la mesure de cette évolution, les principaux partis politiques, à gauche comme à droite, ont intégré la condition animale dans leurs programmes. En France, il en va ainsi du Rassemblement National[827] à la France Insoumise[828], d'Europe Écologie Les Verts[829] à Debout la France[830], de tous les principaux partis, à l'exception notoire des Républicains[831]. Il en va de même pour les partis allemands, puisque la Christliche

[825] Traduction littérale d'un slogan animaliste abolitionniste très utilisé dans le milieu animaliste : « until every cage is empty ».
[826] Un sondage IFOP pour le collectif Animal et Politique, révélait que 38% des sondés affirmaient que la présence de propositions, par un candidat, en faveur de la protection animale, pouvait les inciter à voter pour ce dernier. URL : https://www.politique-animaux.fr/fichiers/la_sensibilite_des_francais_a_la_cause_animale_a_la_veille_de_la_sequence_electorale_-_ifop_pour_animalpolitique_-_2019.pdf (Consulté le 11 janvier 2021)
[827] Voir les « Engagements » du RN, p. 24. URL : https://rassemblementnational.fr/pdf/144-engagements.pdf
[828] Le programme de LFI propose des mesures pour lutter contre la maltraitance animale et préserver les animaux sauvages et leurs territoires. URL : https://noussommespour.fr/programme/chapitre-3-planification-ecologique/
[829] Voir le programme d'EELV qui consacre un chapitre entier au « respect de l'animal ». https://www.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/1234/files/2020/06/Bien-Vivre-Partie-02.pdf
[830] Le programme de DLF présente un ensemble poussé de mesures sur le bien-être animal, comme la fermeture des fermes à fourrure, la vidéosurveillance dans les abattoirs, l'instauration de label, la création de refuges… etc. Voir le site du parti. URL : https://2022nda.fr/projet/environnement-energie/
[831] Le site de LR ne fait mention du « bien-être animal » que dans une tribune traitant d'un renouvellement de l'agriculture. URL : https://republicains.fr/actualites/2020/02/24/la-revolution-ecologique-passe-par-les-agriculteurs/

Demokratische Union[832], le Sozialdemokratische Partei Deutschland[833], l'Alternative Für Deutschland[834], et le Freie Demokratische Partei[835] publient des prises de positions et proposent des mesures en faveur de la défense des animaux. Il en va ainsi également des principaux partis néerlandais, à l'instar du Partij Voor Vrijheid[836], du Forum Voor Democratie[837], le Volkspartij voor Vriejheid en Democratie[838], le Christen-Democratisch Appèl[839], ou encore Democraten 66[840]. En Espagne, les programmes semblent plus fragmentés et plus polarisés sur la question. Certains en effet défendent le bien-être animal, comme le Partido Socialista Obrero Espanol[841], mais d'autres vont jusqu'à évoquer les « droits animaux », expression forte assez rarement employée, à l'instar de Podemos[842], et Izquierda Unida[843]. D'autres partis toutefois n'en font même pas mention, comme le Partido Popular, Ciudadanos[844], et Vox, qui ne mentionne les animaux qu'indirectement et pour défendre la tauromachie[845], et s'opposer à l'installation de dispositifs de vidéo-surveillance

[832] Voir le site internet du CDU. https://www.cdu.de/system/tdf/media/dokumente/130318-positionspapier-agrar-und-forstpolitik_1.pdf?file=1

[833] Il est intéressant de constater que le SPD revendique une posture non-anthropocentriste et justifie l'obligation de défendre les animaux par des raisons éthiques. Voir le programme du SPD p. 50-51. « . Für uns gilt die ethische Verpflichtung zum pfleglichen Umgang mit Tieren auch dort, wo kein unmittelbarer Nutzen für die Menschen daraus folgt. Tierversuche sind wo immer möglich zu vermeiden. Artgerechte Tierhaltung ist durchzusetzen. Tierquälerei bekämpfen wir. » Voir le site internet du SPD. URL : https://www.spd.de/fileadmin/Dokumente/Beschluesse/Grundsatzprogramme/hamburger_programm.pdf

[834] Voir le programme d'AfD qui prône un « traitement digne et compatissant » des animaux. URL : https://www.afd.de/umwelt-agrar-verbraucher/

[835] Le FDP souligne la nécessité de défendre les animaux et de développer des politiques européennes sur cette question. (p. 33) URL : https://www.fdp.de/sites/default/files/uploads/2019/02/26/2019-01-27-bpt-europas-chancen-nutzen-das-programm-der-freien-demokraten-zur-europawahl-2019.pdf

[836] Voir les nombreuses prises de position de représentants de ce parti d'extrême droite relayées sur le site internet. URL : https://pvv.nl/zoeken.html?searchword=dier&searchphrase=all

[837] Le FvD consacre un onglet de sa page « programme » au bien-être animal ». URL : https://www.fvd.nl/dierenwelzijn_milieu

[838] Dans un onglet consacré au bien-être animal, le VVD se prononce en faveur d'une amélioration sensible de la condition des animaux d'élevage, et d'une élaboration internationale de règles communes. URL : https://www.vvd.nl/standpunten/dierenwelzijn/

[839] Voir le site du CDA qui consacre une ensemble de mesure au bien-être animal et concentre son propos sur les animaux d'élevage. URL : https://www.cda.nl/standpunten/dierenwelzijn

[840] Voir l'onglet consacré au bien-être animal sur le site de ce parti. URL : https://d66.nl/nieuws/geef-dieren-een-goed-leven/

[841] Voir l'article 30 du programme électoral du PSOE qui concerne et consacre l'impératif de respect du bien-être animal : « Garantías para el bienestar de los animales. Impulsaremos una Ley de bienestar animal que garantice una relación respetuosa hacia todos los seres vivos que, como indica la comunidad científica, son capaces de sentir emociones. » https://www.psoe.es/media-content/2019/10/20191007-Documento-35-compromisos-sociales.pdf

[842] Podemos affirme défendre les « droits des animaux » (« los derechos de los animales ») et proposent de les reconnaître comme des êtres sensibles (« seres que sienten »). Voir les mesures 42 et 43 du programme de Podemos. URL : https://podemos.info/materia/bienestar-animal/

[843] Voir le programme de ce parti pour les élections européennes de 2019, p. 11. URL : https://izquierdaunida.org/wp-content/uploads/2019/05/Programa-completo-IU-Europeas-2019.pdf

[844] Voir le programme de Ciudadanos. URL : https://www.ciudadanos-cs.org/espana-en-marcha/gran-acuerdo-nacional

[845] Voir la mesure 67 du programme de Vox. URL : https://www.voxespana.es/noticias/100-medidas-urgentes-de-vox-para-espana-20181006

dans les abattoirs[846]. Les partis italiens semblent aussi suivre cette tendance, et notamment le Mouvement 5 Etoiles[847], Forza Italia[848], Fratelli d'Italia[849], à l'exception du Partito Democratico et de Lega Nord. Au Royaume-Uni, le Parti Libéral Démocrate[850] s'en empare assez puissamment mais pas le parti conservateur. En Suisse enfin, les cinq partis principaux, c'est-à-dire les Libéraux Radicaux[851], l'Union Démocratique du Centre[852], le Parti Socialiste[853], le Parti Démocrate-Chrétien[854] et les Verts[855] ont inclus dans leur programme des mesures visant à défendre la condition animale.

Si ce panorama des partis politiques en Europe n'est certes pas complet, il a le mérite de mettre en lumière une réelle intégration de la condition animale dans les programmes politiques des formations partisanes des pays d'Europe de l'Ouest, qui ont pourtant vu naître un parti animaliste. En témoigne la création de groupes de travail et d'action consacrés à cette question au sein des partis. LFI[856] et EELV[857] ont par exemple leur groupe thématique « condition animale », et un groupe « Vegan » a été fondé au sein du Conservative Party

[846] https://www.voxespana.es/noticias/vox-tacha-de-gran-hermano-inadmisible-la-iniciativa-del-botanico-de-poner-camaras-en-los-mataderos-20201006

[847] Le Mouvement 5 Etoiles a organisé et diffusé une débat sur le bien-être animal en visio-conférence. URL : https://www.bing.com/videos/search?q=Movimento+5+stelle+animali&docid=608044791231942449&mid=4AC9987955FEAC57B4574AC9987955FEAC57B457&view=detail&FORM=VIRE

[848] Forza Italia semble entretenir des liens étroits de filiation, bien que souvent niés, avec le Movimento Animalista. (https://movimentoanimalista.it/?news=marche) Voir aussi cette vidéo de Silvio Berlusconi défendant une qualification constitutionnelle de l'animal comme « être sensible ». URL : https://www.youtube.com/watch?v=bdCdPgw_zq8

[849] Voir le programme européen des Frères d'Italie : « contrasto agli allevamenti intensivi che arrecano sofferenza agli animali » qui présente des mesures assez poussées comme l'interdiction de l'élevage des poules en cage, et la reconnaissance de l'animal comme être sensible. . URL : https://www.flipsnack.com/fratelliditalia/programma-europee.html

[850] Voir l'onglet consacré au bien-être animal dans le programme politique du parti Libéral Démocrate. URL : https://www.libdems.org.uk/plan

[851] Le Parti Libéral Radical reconnaît la protection des animaux comme sujet important et sensible, et expose la nécessité de prendre des mesures en ce domaine. Document disponible sur le site du parti. URL : https://www.plr.ch/fileadmin/documents/fdp.ch/pdf/FR/Positions/Consultations/2017/Fevrier/Modification_d_ordonnances_du_domaine_ve__te__rinaire.pdf

[852] L'Union Démocratique du Centre présente des propositions pour favoriser le bien-être animal des animaux de rente, mais d'un point de vue assez intéressé car il s'agit essentiellement de les protéger des prédateurs (loups, ours…). « Le bien-être des animaux de rente et la conservation d'espèces rares méritent une plus grande attention que celui des grands prédateurs comme le loup ou l'ours. » (p. 78). Le parti affirme également s'opposer à la multiplication des prescription en matière de bien-être animal, qui alourdissent le travail des agriculteurs. URL : https://www.svp.ch/wp-content/uploads/Parteiprogramm_FR_19_23_190409.pdf

[853] Le Parti Socialiste suisse n'inclut pas directement les animaux dans son programme politique mais affiche une opposition à l'écornage des vaches et au tirs préventifs des chasseurs. Voir leur site internet : https://www.sp-ps.ch/fr/search?k=animaux

[854] Le Parti Démocrate-Chrétien se prononce en faveur de la protection des animaux dans son programme consacré à l'agriculture. URL : https://www.cvp.ch/fr/themes/agriculture

[855] Voir l'onglet « agriculture » de leur site internet. https://verts.ch/economie/agriculture/agriculture

[856] Voir le site de la France Insoumise. URL : https://actionpopulaire.fr/groupes/4f4eb5a1-46a7-41c0-b0dd-2aa76c8ae44f/

[857] Voir le site d'EELV. URL: https://www.eelv.fr/le-projet-bien-vivre/

britannique[858]. Enfin, notons que ces mesures font l'objet d'une forte publication et diffusion à un point tel que l'ampleur de cette valorisation peut laisser penser à une forme d'instrumentalisation. Les (éco-)animalistes, en faisant émerger des revendications ignorées par les partis politiques, et ces derniers étant d'autant plus réactifs que cette question jouit d'une popularité croissante, ont tous les deux remplis le rôle qui est, selon Frédéric Sawicki, le leur[859]. De ce point de vue, l'avantage de la problématique de la condition animale – qui est aussi, nous le verrons, une faiblesse – est d'être potentiellement congruente avec les marqueurs identitaires de la plupart des partis.

Il faut replacer cette évolution dans le cadre d'une compétition sur enjeux (*issue competition*) entre partis politiques, recadrage qui soulève alors naturellement la question, non plus seulement de l'intégration ou non de la question animale dans les programmes partisans, mais de la manière dont cette dernière a été réalisée. Il ne s'agirait pas en effet de supposer naïvement une quelconque « conversion » animaliste des organisations partisanes en Europe, mais d'y voir plutôt un travail de récupération, d'appropriation et de sélection qu'opèrent les partis parmi les revendications soulevées. Nous observons par exemple qu'aucun des programmes étudiés n'expose une position antispéciste ni ne fait la promotion du véganisme. Si la mention du « bien-être animal » peut aujourd'hui être dénichée dans la plupart des programmes étudiés, force est de constater que ni les ressorts ni les conséquences du rapport de domination, d'exploitation, et de maltraitance de l'humanité à l'égard de l'animalité ne font l'objet d'un examen approfondi, au point qu'une autre question surgit : finalement, cette intégration de la problématique de la condition animale dans les programmes des partis politiques en Europe répond-elle à une réelle prise de conscience de l'importance – sinon éthique, mais au moins politique et électorale – de cet enjeu ? Il est permis d'en douter, dans la mesure où, le cas échéant, elle supposerait un ensemble cohérent de mesures fortes sur cette question. Or, le fait que cette dernière ne soit souvent que mentionnée, et généralement très brièvement, interroge et laisse penser que la simple utilisation d'une formule aussi vague et inopérante que celle de « bien-être animal », noyée dans un programme politique complet, relève plutôt d'une stratégie d'affichage permettant, à moindre coût, de convaincre ou de rassurer des électeurs potentiels sur ce point. En effet, le fait d'inscrire une phrase telle que « le parti défend le bien-être animal », d'une part, ne coûte – ni n'engage à – rien, mais est susceptible, d'autre part et en même temps, d'attirer

[858] Voir le site dudit groupe. URL : https://www.veganconservatives.org.uk/ (consulté le 12 janvier 2021)
[859] SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes ?*, op. cit., p. 32

des électeurs désormais sensibilisés à cette cause qui, bien que ne représentant pas, pour la majorité des votants, le principal enjeu, n'en reste pas moins, pour une proportion grandissante d'entre eux, un enjeu important.

SECTION 3 : Vocation de l'animalisme partisan

L'heure est venue, dans cette dernière section, de s'interroger sur la vocation de l'animalisme partisan qui, au gré des développements menés jusque-là, commence à apparaître en filigrane. Nous explorerons d'abord les zones d'insatisfaction des animalistes, en posant l'hypothèse d'une forme de privation relative pouvant éclairer la formation de structures partisanes au soutien de leur combat (Paragraphe 1). Ensuite, avant de nous demander précisément quel est, dans la lutte animaliste, le rôle des partis animalistes (Paragraphe 3), il nous faudra déterminer rigoureusement les conditions et critères d'identification de ces derniers (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : La privation relative des animalistes

Il semble *a priori* que, comme la naissance des Verts telle qu'elle est analysée par Florence Faucher[860], la constitution de partis animalistes tienne à une forme de frustration associative. Hélène Thouy, co-fondatrice du PA français, écrit d'ailleurs que sa création constitue une réponse au « décalage existant d'une part, entre les attentes et la mobilisation citoyennes et, d'autre part, la réponse politique qui y est apportée »[861]. Si cela peut nous tenir lieu d'hypothèse première, elle peut être enrichie. La notion de privation – ou frustration - relative irrigue la science et la sociologie politique depuis plusieurs décennies dans l'analyse des ressorts de l'action collective. Par ce terme de « frustration », nous entendons un « état de tension entre des satisfactions attendues et des satisfactions refusées »[862]. Nous n'ignorons pas que cette notion fut originellement mobilisée pour souligner que ce ne sont pas nécessairement ceux qui sont objectivement les plus démunis qui sont les plus susceptibles de participer à une action collective, mais ceux qui, par une situation objectivement plus privilégiée, ont des attentes supérieures. Ce schéma, que Ted Gurr qualifie d'« aspirational deprivation », caractérise la tension entre une croissance des

[860] Sur ce point, voir FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1999, pp. 64-67
[861] THOUY Hélène, « L'utilité d'un parti politique dédié à la protection animale », in QUESNE Aloïse (dir.), *La sensibilité animale*, op. cit., p. 209
[862] CORCUFF Philippe, « Frustrations relatives », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des Mouvements sociaux*, op. cit., p. 264

attentes et une stagnation des possibilité de satisfaction[863]. Cette approche, centrée sur l'engagement individuel, est-elle pour autant tout-à-fait inopérante pour éclairer la création de partis politiques par les défenseurs de l'animalisme ? Nous avions formulé, en introduction de ce chapitre, l'hypothèse selon laquelle l'émergence des partis animalistes procèderait à la fois d'un succès et d'un échec du mouvement. Or, si nous devions reformuler cette hypothèse à l'aune de la notion présentée ci-dessus, ne pourrait-on pas nous demander si les succès qu'ont connus les revendications animalistes, en termes d'audience, de diffusion, de récupération, de mise sur les agendas médiatiques, politiques et électoraux, n'ont pas à la fois élevé et durci les attentes des animalistes, processus qui creuse l'écart entre leurs revendications et l'inertie du système auquel ces dernières se heurtent[864] ?

Reste à savoir comment analyser les succès et les échecs d'un mouvement. L'approche la plus commune, héritée de Gamson, consiste dans le fait de distinguer les effets procéduraux, c'est-à-dire le niveau d' « acceptation des mouvements en tant qu'interlocuteurs légitimes de la part des autorités politiques », des effets substantiels, c'est-à-dire l'« obtention de changements dans les politiques publiques »[865]. Kitschelt dégage, en 1986, une troisième catégorie d'effets dits « structuraux », qui permet de qualifier les modifications du contexte politique par un mouvement, ce qui ne semble que peu pertinent dans le cadre de l'étude qui est la nôtre. Si la condition animale et les animalistes se sont progressivement fait une place dans le champ politique, il nous faut reconnaître que dernier n'a pas été profondément bouleversé par cette évolution. Nous analyserons donc d'abord les résultats procéduraux de l'animalisme en montrant qu'il semble avoir atteint une forme de maturité (A), avant d'analyser ses effets substantiels comme des succès relatifs au regard de leurs attentes (B), et de proposer une lecture synthétique de leur inévitable insatisfaction (C).

[863] Il s'agit d'une expression forgée par Tedd Gurr pour désigner une situation d'augmentation des attentes et, simultanément, de stagnation des possibilités de les satisfaire. Voir COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, (2009) 2ème édition, Éditions La Découverte, Paris, 2015, p. 551

[864] A ce sujet, nous observons un exemple manifeste de cette idée dans le fait que malgré les alertes sur les conséquences écologiques de l'élevage au moyen non seulement de campagnes de communication massives des associations mais aussi de nombreuses études scientifiques menées ces dernières années, le lien entre élevage et consommation de viande d'une part, et émissions de CO2 et réchauffement climatique d'autre part, n'est toujours pas communément admis. Bien que Laurent Bègue, qui traite de cette forme de dissonance cognitive dans la population française, considère qu'il s'agit là d'une attitude de bonne foi liée notamment aux campagnes de désinformation, nous avons ici bien du mal à ne pas formuler néanmoins l'hypothèse qu'il s'agisse au moins autant de déni hypocrite que d'ignorance sincère. Voir BEGUE SHANKLAND Laurent, « Les Français sous-estiment largement l'impact climatique de la viande », *Le Point*, 29 avril 2021.

[865] GIUGNI Marco, « Réussite et échec des mouvements sociaux », in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des Mouvements Sociaux*, op. cit., pp. 516-517

A- La maturité du mouvement animaliste

La maturité d'un mouvement est une ressource essentielle à la formation d'un parti politique spécialement dédié à la cause défendue. Le terme de « maturité » est intéressant parce qu'il permet de souligner à la fois une forme d'accomplissement, une atteinte du sommet des capacités, et l'annonce d'un potentiel affaiblissement[866]. Or, il faut admettre aujourd'hui que le mouvement (éco-)animaliste est désormais un mouvement puissant, mais ayant peut-être atteint une forme de plafond de verre.

Une analyse basée sur la mobilisation des ressources, théorie élaborée par Anthony Oberschall en 1973, permet de mesurer le degré et la structure d'organisation interne d'une collectivité mobilisable dans une perspective contestataire[867]. Quels sont les signes d'une maturité du mouvement animaliste pouvant éclairer que le mouvement soit désormais « prêt » à se donner un parti ? En premier lieu, le mouvement est désormais, malgré sa forte polarisation et fragmentation, identifié et structuré. Cela présente un double avantage, puisque la polarisation permet d'assurer que la lutte animaliste déploie ses revendications à tous les niveaux, dans tous les domaines, et à plusieurs degrés de radicalité, sans que cela nuise à sa capacité à, ponctuellement, faire front commun sur tel ou tel enjeu[868]. Il nous semble que, loin de constituer une source d'affaiblissement du mouvement, sa fragmentation peut être valorisée puisqu'elle implique la cohabitation d'organisations de taille, de moyens, de degrés de radicalité et de revendications et de champs d'actions variés. Ainsi, bien que chacune des associations ne dispose pas du même niveau d'organisation, leur combinaison au sein du mouvement animaliste donne à ce dernier une solidité organisationnelle considérable. Cela lui offre une répartition équilibrée dans la plupart des pays européens, avec des structures locales, nationales, européennes et internationales. A cela s'ajoute une progressive professionnalisation[869]. Enfin, il nous faut mentionner la visibilité exponentielle – voire disproportionnée – dont il bénéficie.

[866] Voir les données offertes par le portail CNRTL sur les divers emplois de ce terme. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/maturit%C3%A9

[867] Voir CHAZEL François, « Mobilisation des ressources », in FILLIEULE Oliver et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit. p. 399.

[868] La puissance de l'animalisme se déploie sur des terrains similaires à ceux observés par Donna Van Cott dans son analyse sur la mue partisane des mouvements ethniques en Amérique Latine. L'auteur insiste sur l'efficacité d'une capacité très pragmatique à s'unir malgré des divergences, sur des objectifs de court ou de long terme, qualité que nous avons pu démontrer au sein du mouvement animaliste. VAN COTT LEE Donna, *From Movements to Parties in Latin America*, op. cit., p. 99

[869] Par exemple, l'association L214 emploie 60 salariés en France, la SPA six cents, et Welfarm une trentaine.

Cette approche par la mobilisation des ressources doit être, depuis Charles Tilly, mais surtout McAdam, au début des années 1980, resituée dans les contextes politiques avec la notion de structure des opportunités politiques, qui permet, outre la consécration d'une « dimension proprement politique des phénomènes contestataires »[870], la prise en considération de l'influence, positive ou négative, de l'environnement politique dans lequel les mouvements sociaux émergent. Nous savons les nombreuses critiques dont cette vision a fait l'objet. Considérons simplement le fait que l'animalisme s'est déployé dans tous les pays d'Europe, même les moins attendus sur cette question, et a contribué à des avancées importantes ces trente dernières années. Néanmoins, le caractère démocratique des états européens, inévitablement perméables aux mouvements qui les bousculent, couplé aux nécessités électorales qui animent les élites politiques, n'a pas suffi à instituer des relais stables capables de porter durablement les revendications animalistes. Si certains ont pu, ponctuellement s'emparer de et se positionner sur telle ou telle question, force est de constater que cela n'a, d'une part, pas cristallisé de clivage partisan clair et pérenne sur cette question, et que cela n'a pas non plus permis les évolutions espérées par le mouvement. Finalement, tout se passe comme si la condition animale avait effectivement pénétré le système politique, mais que son traitement était jusqu'alors insuffisant au regard de l'idéologie (éco-)animaliste. Cela peut laisser penser que malgré la pression exercée par les associations, malgré la légitimation entreprise par les théoriciens des fondements de l'animalisme moral et politique, malgré la médiatisation et l'adhésion que le mouvement a su s'octroyer, les évolutions mises en œuvre semblent, aux yeux des animalistes, aussi décevantes que dérisoires. L'animalisme associatif, avec la maturité, a peut-être atteint une forme de plafond de verre, signe de ses limites comme de celles que pose le système politique, économique et culturel dans lequel il se déploie.

B- Relativité des succès et inaccessibilité des attentes

L'idéologie animaliste est, nous l'avons, certes de degré variable, mais radicale. Une telle posture entraîne des revendications qui peuvent sembler déconnectées de la réalité du rapport homme-animal aujourd'hui. Les évolutions juridiques et pratiques demeurent symboliques, puisque les animaux restent pour l'heure des biens, ou des êtres sensibles « soumis au régime des biens ». Ni la « dignité » reconnue en Suisse, ni le Ministère établi en Belgique n'ont aboli - ni même substantiellement réformé - les conditions de détention,

[870] FILLIEULE Olivier et MATHIEU Lilian, « Structure des opportunités politiques, in FILLIEULE Olivier et alii, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 573

d'élevage et d'abattage. Pis ! Ces initiatives pourraient même être perçues comme ayant un effet pervers puisqu'elles pourraient avoir pour conséquence – voire pour objectif – de chercher à dissuader le mouvement par des mesures aussi symboliquement fortes que peu effectives, ce qui laisse supposer que des solutions moins polémiques et moins inopérantes auraient peut-être été préférables[871].

Inversement, les tentatives d'amélioration de la condition animale sont bien réelles, indéniables, mais elles souffrent de trop nombreuses dérogations et restent indexées sur les intérêts humains en présence. Par exemple, une appréciation plus stricte du critère de nécessité a pu conduire à ce que certaines activités considérées comme non nécessaires au regard de la souffrance engendrées pour les animaux soient progressivement abandonnées mais continuent de souffrir de dérogations notoires, notamment justifiées par les exceptions culturelles ou religieuses[872]. De même, l'interdiction des néonicotinoïdes est-elle une avancée extrêmement importante pour les insectes, la faune qui contribuent à la fertilité des sols, ainsi que les oiseaux. Cinq types de néonicotinoïdes sont interdits en France (contre trois au sein de l'Union Européenne) depuis le 1er septembre 2018[873], mais une loi du 14 décembre 2020 permet d'y déroger pour certaines cultures jusqu'en 2023[874], au motif que leur interdiction favoriserait l'apparition de pucerons transmettant un virus à certaines plantes et menaçant ainsi les filières concernées.

Au-delà des dérogations, les avancées sont très inégales en fonction des espèces concernées ou, plus précisément encore, en fonction de l'usage qui en est fait. Les animaux

[871] Quant au recours au concept de dignité, il va de soi que la « dignité » protégée par la constitution suisse pour l'animal (et les plantes) ne recouvre pas la même chose que celle qui protège les êtres humains, d'ailleurs consacrée à un article différent. Nous pourrions même nous demander, au-delà de la question de savoir si l'emploi de ce terme a vraiment un intérêt, s'il ne constitue pas une menace à la fois pour les animaux, puisque la reconnaissance de ce terme de façade est peut-être moins efficace qu'une notion à la fois moins polémique et plus opérante, et pour les êtres humains, puisque génératrice d'un nivellement, au moins sémantique, entre les deux concepts.

[872] Par exemple, l'Union Européenne, dans l'article 14 d'une directive de 1998, interdit explicitement qu'un animal ne soit « alimenté ou abreuvé de telle sorte qu'il en résulte des souffrances ou des dommages inutiles », et mentionne le gavage à l'article 24 d'une directive de 1999. Elle a été transposée dans la plupart des pays d'Europe, à l'exception de la France, la Hongrie, la Bulgarie, l'Espagne et une partie de la Belgique. De la même manière, l'article 521-1 du Code Pénal français interdit les actes de cruauté et sévices graves sur les animaux « domestiques, ou apprivoisés, ou tenus en captivité », mais ce principe souffre de tant d'exceptions que l'on ne peut qu'interroger sa réelle pertinence dans la mesure où, outre le fait d'exclure explicitement les animaux sauvages, la tauromachie et les combats de coq de son champ d'application, il ne permet pas de garantir aux animaux d'élevage, de laboratoire un bien-être et un traitement répondant à leurs impératifs biologiques.

[873] Voir le communiqué sur le site du ministère de l'Agriculture. URL : https://agriculture.gouv.fr/entree-en-vigueur-de-linterdiction-des-neonicotinoides-le-1er-septembre#

[874] Voir le communiqué sur le site *Vie Publique*. URL : https://www.vie-publique.fr/loi/276032-loi-14-decembre-2020-derogation-utilisation-neonicotinoides-betteraves

domestiques bénéficient, dans tous les pays européens, de dispositions bien plus protectrices. Si les animalistes ne s'opposent bien sûr jamais à ce type de mesure, ils ne manquent pas pour autant de les qualifier de « faciles », voire d'accuser les pouvoirs de public de préférer améliorer la condition d'animaux déjà très protégés comme faire-valoir de leur absence de politiques publiques substantielles pour faire évoluer la condition des animaux d'élevage et les pratiques de chasse les plus cruelles, considérées quant à elles comme plus urgentes[875]. Pour pousser cette logique jusqu'à son terme, sans nécessairement y adhérer, les politiques visant à renforcer encore les dispositifs de protection des animaux domestiques pourraient constituer un voile de fumée permettant d'occulter une absence d'amélioration de la situation d'autres animaux. L'élevage intensif, qui à la fois concerne le plus grand nombre d'animaux et génère le plus de souffrance, a lui aussi connu certains aménagements, mais les évolutions sont purement welfaristes et réformistes[876]. Mais le système de production de produits d'origine animale en Europe, essentiellement intensif, est directement indexé sur l'ampleur de la demande. Il ne peut subir que des transformations mineures puisque, malgré des avancées politiques et sociétales importantes sur cette question[877], les modes de vie animalistes restent, il faut en convenir, extrêmement minoritaires.

Les revendications animalistes sont donc inaccessibles. En premier lieu, une remise en question du rapport de domination de l'homme à l'égard des animaux implique

[875] Sur cette question, voir le récent communiqué du Parti Animaliste français sur le réseau social Facebook qui exprime le regret « que les thèmes de la chasse et de l'élevage aient été exclus de la proposition de loi [Proposition de loi du 14 décembre 2020 visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale portée par Loïc Dombreval et alii] » et ajoute « Comment traiter le sujet de la condition animale en occultant ces pratiques qui, ensemble, font souffrir et tuent plus d'un milliard d'animaux chaque année en France ? ». Voir la publication du 20 janvier 2021. URL : https://www.facebook.com/parti.animaliste (consulté le 20 janvier 2021). Voir la proposition de loi sur le site de l'Assemblée Nationale. URL : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3661_proposition-loi (consultée le 20 janvier 2021]

[876] Par exemple, les transports de plus de huit heures ont été interdits, et les conditions de détentions ont été améliorées. La vidéo surveillance dans les abattoirs a pu être mise en œuvre en France, bien qu'il s'agisse pour l'instant d'une phase expérimentale sur la base du volontariat. Notons d'ailleurs que cette avancée a connu un accueil mitigé au sein des associations de défense des animaux, qui lui reprochent parfois de ne réserver la possibilité de visionner les enregistrements qu'aux vétérinaires de l'entreprises, ce qui pourrait réduire encore la légitimité de certaines captations, illégales ou non, par les associations sans toutefois constituer de réelle garantie quant au bien-être des animaux abattus.

[877] Les nouvelles pratiques alimentaires sont elles aussi progressivement reconnues, consacrées, adoptées, voire protégées. Par exemple, la ville de Bézier a annoncé récemment l'instauration d'une alternative végétarienne quotidienne et d'un repas complètement végan obligatoire hebdomadaire dans ses cantines scolaires, les Universités d'Oxford et Cambridge ont voté l'adoption de mesures visant à végétaliser, presque complètement, les repas servis aux étudiants et la mairie d'Amsterdam a adopté le végétarisme pour toutes les manifestations officielles. Un tribunal britannique a par ailleurs considéré le véganisme comme une « croyance » qu'il conviendrait de protéger par la loi contre les discriminations. (FRANTS Anne, « Le véganisme est une « croyance » protégée par la loi, estime un tribunal britannique », *Le Figaro,* 3 janvier 2020). Enfin, la vulgarisation, la popularisation et la diffusion de mode de vie alternatifs (flexitariens, végétariens, végétaliens, végans) a également conforté la confiance des (éco-)animalistes quant aux bénéfices et au bien-fondé de ce type de choix, qu'ils entendent donc généraliser.

d'améliorer le traitement et le statut de tous les animaux. Si cet objectif ne fait pas obstacle aux améliorations particulières pour telle ou telle espèce, elle ne peut néanmoins s'en satisfaire. Ainsi, tant qu'il restera une activité humaine – voire non-humaine[878] - génératrice de souffrance, des animalistes la contesteront. En second lieu, la vocation universelle de l'animalisme implique, non seulement, une forme d'utopie probablement – ou pour l'instant - irréalisable, donc une déception permanente. Si cela offre, aux (éco-)animalistes, la possibilité du recours à l'argument de l'exemple, symétriquement, chaque victoire, chaque avancée dans un pays, voire dans une région, révèle l'étendue du travail à déployer pour obtenir cette même avancée ailleurs. Enfin, l'organisation du mouvement, si elle peut trouver dans sa polarisation une force, n'est pas parfaite. Elle manque parfois de cohérence, de cohésion et de coordination pour être réellement politiquement efficace. Nous commençons à discerner ici plusieurs raisons justifiant la création de partis dédiés.

C- L'insatisfaction inévitable des animalistes

Albert Ogien identifie quatre « grandes raisons » de fonder un nouveau parti. La première tient d'un blocage dans l'ascension professionnelle d'un parti, susceptible de pousser certains de ses membres à en fonder un nouveau. Elle ne nous concerne pas ici, nous le verrons, puisque les partis animalistes ont été fondés en majorité par d'anciens militants associatifs. Une deuxième raison nous intéresse plus particulièrement, mais nous la traiterons dans le prochain titre. Elle touche à la volonté, pour des acteurs issus du monde associatif, de changer les règles de fonctionnement des partis, en les démocratisant, et d' « agir autrement en politique ». Les deux raisons qui nous intéressent ici sont les deux dernières présentées par l'auteur, à savoir les blocages dans le « fonctionnement du système démocratique » et la « formulation des problèmes publics »[879].

Sur la formulation des problèmes publics. Les développements précédents ont permis de mettre en lumière le fait que si la condition animale est bel et bien devenue un enjeu politique, les politiques publiques menées à son sujet sont encore largement anthropocentristes, ce qui constitue selon nous le premier facteur d'insatisfaction des animalistes. Ces dernières évaluent systématiquement le bien-fondé de la souffrance, de

[878] Nous pensons ici au très marginal et contesté courant RWAS (Reducing Wild Animal Suffering) au sein des animalistes abolitionnistes, qui prône l'intervention humaine pour réduire au minimum la souffrance des animaux en milieu sauvage. Un de ses représentants français est l'essayiste français et astrophysicien Thomas Lepeltier. Pour une synthèse, voir REUS Estiva, « Mouvement RWAS et mouvement de libération animale », *Cahiers antispécistes*, n° 41, mai 2018

[879] OGIEN Albert, « Quand le mouvement social se donne un parti », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats*, op. cit., pp. 140-141

l'exploitation, ou de l'abattage des animaux en fonction de leur utilité pour la personne et la communauté humaines. Cela conduit certains auteurs à souligner le décalage entre une « politique politicienne », soucieuse des intérêts économiques et électoraux, et les attentes de la population en termes de respect et de bien-être de l'animal[880]. Rappelons également que les théories antispécistes et deep-ecologistes, qui ont fortement contribué à la naissance et à l'identité du mouvement animaliste, se sont positionnées exactement contre cette position. Ajoutons que cette divergence entre l'anthropocentrisme et les revendications animalistes entraîne une différence de registre entre ces dernières et la manière dont les politiques publiques et instance de décision traitent de la problématique de la condition animale. Les avancées de court terme, les solutions circonstanciées, la lenteur, la dimension incrémentale, et les promesses amendées ou abandonnées ne peuvent satisfaire l'attente animaliste de mesures pérennes, de portée générale, rapides et fermes.

Une appropriation partisane inégale et symboliques. Face à ces carences, les animalistes auraient pu espérer une substantielle appropriation de la problématique de la condition animale par les structures partisanes existantes. Nous avons déjà vu dans les développements précédents que les mesures proposées par ces dernières revêtaient une dimension essentiellement et généralement symbolique. Mais nous pouvons ici aller plus loin en analysant ce phénomène au prisme de l'idéologie des partis concernés. Le site Animaux et Politique, qui est clairement animaliste et évalue les positions des partis politiques français, peut ici nous être utile[881]. L'observation de ce classement révèle que bien que les partis les plus performants soient essentiellement (éco)animalistes (Mouvement Hommes Animal Nature, Parti Animaliste, la Révolution Écologiste pour le Vivant), écologistes (Europe Ecologie Les Verts), ou de gauche radicale (La France Insoumise[882], Parti de Gauche), certains partis de droite comme le Trèfle ou Debout la France ont des scores honorables et sont considérés comme « penchant pour les animaux ». Les partis historiques de gauche,

[880] JOUVENTIN Pierre et al., *Pour une écologie du vivant*, op.cit., p. 143

[881] L'évaluation s'effectue au regard de huit critères : la corrida, la chasse, l'élevage, la pêche, l'expérimentation, les animaux de compagnie, les animaux dans le divertissement, ainsi que l'évolution du statut juridique de l'animal. Elle compile leurs différentes prises de positions et leur attribue une note synthétique sur une échelle de quatre mentions : « agit pour les animaux », « penche pour les animaux », « penche contre les animaux » et « agit contre les animaux ».

[882] Un député de la France Insoumise, Bastien Lachaud, a d'ailleurs, en janvier 2021, publié une vidéo dans laquelle il exprimait un profond désaccord avec la proposition de loi contre la maltraitance animale, soulignant le fait qu'elle ne traite pas les animaux en fonction de la souffrance générée, mais en fonction de l'activité en jeu et de la pression des lobbies, en l'occurrence la chasse et l'élevage, alors même que ces deux activités sont les plus urgentes. Voir https://bastienlachaud.fr/2021/01/20/maltraitance-animale-lrem-refuse-le-debat/. Le député y accuse même la majorité LREM de « refuser le débat » sur ces questions pourtant considérées comme prioritaires

comme le Parti Socialiste, de droite, comme les Républicains, d'extrême droite, comme le Rassemblement National, et du centre, comme le Modem, sont considérés par ces évaluations comme « penchant contre les animaux ». Ainsi, malgré une réelle intégration de la condition animale dans la plupart des formation partisanes existantes, force est de constater qu'elle est pour le moins inégale.

Toujours est-il que les formations partisanes existantes ont su intégrer dans leur programme des mesures visant à améliorer la condition animale, mais sans que cela ne puisse ni satisfaire les animalistes, ni même les dissuader de créer leurs propres formations partisanes. Les partis de Gauche n'ont pas véritablement pris la mesure du phénomène animaliste et de ses revendications. Les partis verts, encore très empreints d'écologie « superficielle » au sens d'Arne Naess, n'ont pas véritablement – ou trop tardivement – su les entendre comme les animalistes auraient pu l'espérer. Il s'agit enfin, pour les partis de droite, essentiellement, d'un pillage stratégique qui repose, nous l'avons vu, sur une intégration de cette problématique par des notions vagues, telles que celle de « bien-être animal » ou de « protection des animaux », qui sont certes symboliques mais tout-à-fait inopérantes. Pis ! Il peut s'agir, pour certaines formations partisanes, d'instrumentaliser la problématique soulevée au profit de leur idéologie[883]. Il faut ajouter enfin que certains partis animalistes ont été créés, alors même qu'un autre parti animaliste, qui ne leur convenait pas, préexistait dans le pays en question[884]. Comme pour les écologistes il y a quelques décennies[885], bien que le message animaliste soit désormais perçu, les animalistes ont été confrontés au même blocage[886], en ce que l'absence de poids électoral semble brider l'action des politiques vers des évolutions qui seraient plus substantielles.

Il ne s'agissait pas ici de dénoncer ni une supposée inertie politique, ni un utopisme animalisme, mais d'analyser les ressorts et les manifestations de cette frustration comme un éclaircissement possible des raisons qui ont pu mener des militants animalistes à constituer des partis politiques. En devenant un enjeu politique, la condition animale est devenue une préoccupation importante, mais l'analyse des mesures prises ces deux dernières décennies,

[883] Il n'est pas anodin par exemple qu'un parti comme le Rassemblement National, outre quelques déclarations qui concernent les animaux de compagnie ou la limitation des fermes-usines, ne s'intéresse aux questions de transports d'animaux vivants entre états européens, ou d'abattage rituel, position de façade qui ne survit pas à l'analyse. Remarquons par exemple que Marine Le Pen, sur la question des menus alternatifs dans les cantines, mesure favorable certes aux (éco-)animalistes mais aussi aux personnes de confessions juive ou musulmane, s'oppose fermement à leur mise en place. Voir la proposition de loi du 27 septembre 2017. URL : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b0226_proposition-loi

[884] C'est notamment le cas du parti fondé par Aymeric Caron : la Révolution Écologiste pour le Vivant.

[885] FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, op.cit., p. 66

[886] Voir JACOB Jean, *Histoire de l'écologie politique*, Éditions Albin Michel, Paris, 1999, p. 136

malgré les nombreux dispositifs encourageants, révèle un décalage profond – et sans doute de plus en plus profond - entre la manière dont la question animale est traitée par les pouvoirs publics et les attentes des animalistes. La convergence de deux raisons semble avoir été le moteur de la création des partis animalistes : une forme de frustration associative et l'incapacité ou le refus des partis existants, dans leur fonction d'agrégation des intérêts, à prendre sérieusement la mesure de leurs revendications.

Paragraphe 2 : Identification des partis animalistes

Il nous faut, avant de pouvoir dresser une liste, même provisoire, des partis animalistes étudiés, fixer des critères susceptibles de nous permettre de poser les contours des formations politiques que nous analyserons ici. Il nous faudra croiser deux grilles de qualification. La première reposera sur la détermination des marqueurs de l'animalisme, au regard des éléments développés dans le premier chapitre de cette thèse (A). La seconde permettra, au regard des définitions classiques des partis posées par la science politique, de déterminer les marqueurs d'une structure partisanes (B). Une fois ces critères posés, nous serons en mesure de dresser un panorama des organisations partisanes qui, en Europe, y répondent (C).

A- Marqueurs de l'animalisme

Notre premier chapitre a pu montrer à quel point l'animalisme est un mouvement évolutif, et protéiforme. Dans sa forme actuelle, « animalisme » est un terme générique qui permet de qualifier des entreprises et mouvances très diverses. Nous pouvons en revanche, au regard de la définition opératoire proposée dans nos précédents développements, retenir trois grands marqueurs.

La centralité de l'animal. Le premier marqueur de l'animalisme a été dégagé dès le chapitre introductif et n'a été que confirmé par la suite : la centralité de l'animal. La défense de l'animal est au cœur du projet animaliste. Il en est la raison d'être[887]. Les partis qui nous intéressent ici devront donc en témoigner. Cela ne signifie pas qu'ils ne doivent traiter que de la condition animale, mais que leurs revendications et leur champ d'application devront être *exclusivement ou essentiellement* centrés sur cette question. Mais une interrogation surgit alors. En effet, puisque la protection des animaux est devenue, ces dernières années

[887] C'est d'ailleurs la définition donnée par Isabelle Dudouet-Bercegeay, co-fondatrice du Parti animaliste français, dans sa présentation de ce dernier lors de son lancement officiel le 14 novembre 2016 à Paris. Discours disponible sur YouTube à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=1VsbCiZx_rk (consulté le 16/10/2020)

en Europe, un enjeu sociétal, électoral et partisan, comment distinguer les partis qui ont simplement intégré ou renforcé la protection des animaux dans leurs programmes de ceux qui nous intéressent ici ? Pour y répondre, rappelons d'abord que les partis doivent être exclusivement ou essentiellement animalistes. Une référence à l'animal dans leur nom, leur logo et leur slogan semble être un bon indicateur, mais nous pourrons également, compter sur d'autres caractéristiques de l'animalisme, que nous allons maintenant présenter, et qui agiront comme un faisceau d'indices.

Le rejet de l'anthropocentrisme. Cette centralité de la défense de la condition des animaux devra, pour qu'une formation soit reconnue comme un parti animaliste, s'accompagner d'un rejet de l'anthropocentrisme. Ce terme permet de qualifier, dans son sens originel, toute « philosophie qui considère l'homme comme le centre de l'univers »[888]. Du point de vue de l'animalisme, la définition en est légèrement différente. En effet, selon Corine Pelluchon, l'anthropocentrisme est un positionnement moral qui ne reconnaît qu'à l'homme une valeur intrinsèque, le reste du vivant n'ayant qu'une valeur instrumentale, c'est-à-dire complètement indexée sur l'utilité qu'il représente pour les intérêts humains. Ainsi, elle écrit que « le rejet de l'anthropocentrisme va de pair avec l'antispécisme et avec l'attribution de la valeur intrinsèque aux entités non-humaines »[889]. Qu'est-ce à dire exactement ? Après tout, les animaux ne sont-ils pas déjà protégés et défendus contre les actes de maltraitance dont ils peuvent faire l'objet, et contre les êtres humains qui les ont commis ? Si, à n'en pas douter. Mais le rejet de l'anthropocentrisme va plus loin. Il appréhende la défense des animaux de manière globale et systémique, et permet de répondre aux incohérences qui jalonnent la protection des animaux dans les systèmes anthropocentristes. Comment expliquer par exemple qu'un même animal sauvage puisse, à un moment, être protégé par le droit de l'environnement en étant inscrit sur la liste des espèces en voie disparition, et cinq ans plus tard être traqué car considéré comme nuisible ? Un raisonnement anthropocentriste trouvera ce changement normal, eu égard à l'intérêt humain à la préservation ou à la régulation de l'espèce considérée. Prenons un autre exemple. Un même animal, tel que le lapin, pourra être tantôt engraissé dans un élevage, tantôt cruellement exploité dans un laboratoire, tantôt considéré comme une *Res Nullius* s'il vit à l'état sauvage, tantôt choyé et protégé contre les abus s'il est l'animal de compagnie d'une famille. Les animaux, dans ces exemples, n'ont pas changé de nature, et leur traitement est pourtant infiniment différent.

[888] *Nouveau Petit Larousse en couleurs*, op. cit., p. 45
[889] PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste*, op. cit., 2017, p. 100

C’est le paradoxe que le rejet de l’anthropocentrisme vise à souligner et corriger en repensant, en reconnaissant, et en représentant, moralement, juridiquement et politiquement, l’animal, pour lui-même, et indépendamment des intérêts humains en présence. Le rejet de l’anthropocentrisme pourra être inspiré ou bien par le courant antispéciste, ou bien par le courant écocentriste.

Une approche au moins welfariste. Bien que l’animalisme soit souvent associé à son versant le plus radical, antispéciste et abolitionniste, nous l’avons caractérisé comme un terme générique, rassembleur, susceptible d’englober toutes les initiatives visant à l’amélioration du sort des animaux et, par extension, de qualifier tous les partis politiques qui ont fait de l’animal leur enjeu central et œuvrent à une meilleure prise en compte de ses intérêts, que ces derniers s’inscrivent dans une logique welfariste, abolitionniste, ou néowelfariste. Notons d’ailleurs que le welfarisme, bien que moins radical, est néanmoins clairement assimilé à l’animalisme, et également fustigé par ses détracteurs[890]. Toutefois, puisque l’animalisme a été caractérisé comme visant à défendre tous les animaux, il passe par une dénonciation du principe et/ou des modalités d’exploitation de toutes les activités qui utilisent les animaux, des plus contestées aux plus socialement consensuelles. Plusieurs marqueurs plus précis peuvent être dégagés, notamment parce que l’animalisme suppose, outre le rejet de l’anthropocentrisme, une praxis, et notamment un changement de mode de vie dont l’aboutissement est le véganisme. Ainsi, d’abord, le fait de s’opposer, radicalement, à l’utilisation des animaux dans le cadre du divertissement nous semble être un minimum, auquel s’ajoute le rejet de produits de luxe générant de fortes souffrances, comme le cuir d’animaux exotiques, la fourrure, et le foie gras. Mais l’animalisme va plus loin et se caractérise par des propositions bien moins consensuelles, et plus générales. Ainsi, pour être qualifiées d’« animalistes », les formations politiques analysées devront aussi se prononcer

[890] Voir par exemple l’étonnante rhétorique déployée par le philosophe Jean-Pierre Digard, dans un entretien accordé au Figaro en décembre 2021. Ce dernier fustige le welfarisme, donc l’idée, anglosaxonne de « bien-être animal » pour la tendance anthropomorphiste qu’il croit y déceler et tente de lui substituer celle de bientraitance. Il affirme : « Avec le foie gras, nous plaquons des attitudes humaines sur des comportements animaux. Les oies ne refusent pas le gavage et ont même l'air d'aimer ça. (…) Je veux tordre le cou à cette notion absurde [celle de bien-être animal]. (…) Pourquoi ? Parce que c'est une notion subjective derrière laquelle on peut mettre n'importe quoi, puisque aucun animal n'a jamais expliqué ce qu'est son bien-être. Il vaut mieux parler de bientraitance, parce que l'homme maîtrise et qu'il y a des critères objectifs comme la bonne santé physique et mentale des animaux, l'absence de peur, de stress ». Cette position nous semble biaisée par le positionnement idéologique de l’auteur à l’égard de l’animalisme, déjà exposé dans le chapitre introductif de cette thèse, assez courte, mais aussi dangereuse pour les animaux, en ce qu’elle focalise l’attention sur les moyens mis en œuvre et écarte du raisonnement leurs résultats pour les animaux concernés. COUTANSAIS PERVINQUIERE Amaury, « Le bien-être animal est une expression galvaudée par les animalistes », *Le Figaro*, 13 décembre 2021

par exemple contre l'élevage intensif et en faveur d'un changement paradigmatique en matière d'agriculture, ou encore inciter à la végétalisation de l'alimentation.

Ces éléments, appréhendés comme un faisceau d'indices, nous permettront de caractériser les formations politiques *animalistes* des autres formations politiques. A la question de savoir quels partis sont animalistes s'ajoute celle de savoir quelles organisations animalistes sont des partis politiques.

B- Marqueurs d'une structure partisane

La question de savoir quelles formations animalistes pourront être considérées comme des partis politiques en cache et soulève une autre : comment déterminer des marqueurs d'une formation partisane ? Le monde académique n'a de cesse de souligner la difficulté à définir, de manière fiable, universelle et définitive, ce qu'est l' « objet partisan ». Les partis ont été l'objet d'étude de nombreuses disciplines, telles que la philosophie, la sociologie, la science politique, le droit, et l'histoire. La méthodologie adéquate repose vraisemblablement sur un retour aux définitions classiques posées par ces différents champs. Mais il est possible que ces définitions puissent devoir être adaptées à l'objet d'étude qui est le nôtre. En effet, il ne faudrait pas oublier que les formations analysées sont des petits partis, récents de surcroît, et ce quel que soit le prisme choisi. Il nous faudra donc veiller à éviter d'adopter une définition trop restrictive qui exclurait trop rapidement, tant au regard de l'émergence récente des structures partisanes étudiées, qu'au regard de l'avancée de notre réflexion, des organisations dont l'analyse aurait pu faire sens. Michel Offerlé nous rappelle les innombrables possibilités d'appréhension et de construction de l'objet « parti »[891]. Si nous notons la mise en garde quant à la nécessité d'historiciser les définitions invoquées, nous n'y reviendrons pas et nous contenterons ici de nous attacher à dégager, des définitions les plus consensuelles, les marqueurs pertinents pour le sujet qui est le nôtre.

Une des ressources, dans cette entreprise de détermination de la forme partisane, émane de la recherche en sciences humaines, qui s'est, depuis l'émergence du phénomène partisan, échinée à en déterminer des définitions. Certaines sont plutôt étroites. Celle développée par La Palombara et Weiner dans *Political Parties and Political Development* est, de ce point de vue, caractéristique, dans la mesure où les auteurs énoncent un ensemble de critères plutôt exigeants dans la caractérisation des partis politiques. Un parti est, selon eux, caractérisé par une volonté de prendre et exercer le pouvoir, la recherche d'un soutien

[891] OFFERLE Michel, *Les Partis Politiques* (1987), 8ème édition mise à jour, PUF, Paris, 2012

populaire par les élections ou de toute autre manière, ainsi qu'une organisation non seulement durable, mais aussi articulée entre une implantation à l'échelon local comme au niveau national[892]. Bien que cette définition puisse être considérée comme obsolète à cause de son caractère figé et historiquement situé, donc potentiellement incapable d'embrasser la réalité partisane mouvante et en constante construction et redéfinition[893], certains critères posés nous semblent pertinents. La définition *a minima* proposée par Giovanni Sartori était exprimée ainsi : « un parti est tout groupe politique qui présente des candidats à des élections et est capable de les placer par le biais de l'élection à des charges publiques »[894]. Cette approche, qui place le curseur au niveau de la présentation et de l'élection de candidats, nous semble évidemment probante, mais difficilement tenable pour les partis animalistes. En effet, la plupart étant très récents, tous n'ont, à ce stade, pas encore eu l'occasion de participer à des élections, et seule une minorité a pu obtenir des élus. Ainsi, ce critère, qui peut être considéré comme « le plus petit dénominateur commun »[895] à toutes les organisations partisanes, ne sera pas retenu sous cette formulation, mais élargi à l'approche retenue par La Palombara et Weiner, mais aussi par Max Weber, certes moins facilement quantifiable ou objectivable, mais moins réductrice pour notre étude. Ces derniers préfèrent en effet prendre en considération la « volonté délibérée de prendre et d'exercer le pouvoir » pour les premiers, ou le but de « procurer à leur chefs le pouvoir » pour le second, comme critère. Ce choix nous semble plus pertinent pour les partis animalistes, du moins à l'heure où nous écrivons ces lignes. Ce marqueur est toutefois lui aussi dangereux, puisqu'il n'est pas absolument certain que tous les partis animalistes souhaitent ou soient en mesure d'espérer prendre et exercer le pouvoir. Pour cette raison, il nous semble plus sûr à ce stade maintenir, comme critère, l'intention de se présenter à des élections.

La dimension idéologique. Ces définitions, essentiellement et fondamentalement sociologiques, présentent les caractéristiques du parti politique comme structure, comme organisation, mais laissent de côté sa dimension idéologique, dont Bruno Villalba rappelle

[892] LA PALOMBARA Joseph et WEINER Myron (ed.), *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, Princeton, 1966
[893] OFFERLE Michel, « L'entreprise Partisane », in COHEN Antonin et al,, *Le Nouveau Manuel de Science Politique*, op.cit., p 483-483
[894] SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, (*Parties and Party systems. A framework for analysis*.Cambridge University Press, 1976), trad. Paul-Louis van Berg, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011, p. 111
[895] ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra (dir.) « Introduction », in ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2016, p. 8

qu'elle « représente une composante essentielle de l'identité d'un parti »[896]. D'ailleurs, dans un essai de 1816, Benjamin Constant, nous donnait une caractérisation si large du parti qu'elle ne permet plus de distinguer fermement ce dernier de la faction : « Le parti est une réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique »[897]. Cette définition a le mérite de souligner deux dimensions des partis, collective et idéologique. En revanche, le problème posé par cette approche concerne le champ et les critères de ce que l'on peut appeler une doctrine *politique*. Nous y reviendrons mais les réflexions menées dans le premier chapitre semblent annoncer que l'idéologie animaliste, et *a fortiori* éco-animaliste, a tenté de sortir de sa dimension catégorielle, et nous avons pu établir, au début du présent chapitre, sa vocation politique.

Les marqueurs, cumulatifs, d'une organisation partisane retenus pour caractériser les groupements animalistes que nous qualifierons de « partis » se séparent en deux groupes. Nous aurons d'une part des indicateurs subjectifs (donc facultatifs) qui pourront traduire la probabilité d'une organisation partisane. Parmi ceux-ci se trouveront notamment l'auto-labélisation, la reconnaissance par les pairs, et la manière dont ils sont appréhendés par les médias. Mais nous aurons ensuite un éventail de critères plus objectifs, qui seront examinés comme des conditions cumulatives et non alternatives, et plus précisément le respect des règles formelles en vigueur dans le pays concerné pour créer un parti politique et la volonté de présenter des candidats aux élections supranationales, nationales, ou locales. Enfin, nous aurons recours au critère idéologique.

C- Panorama de l'animalisme partisan en Europe

Nous venons d'identifier, dans la perspective d'une analyse croisée, les marqueurs pertinents de l'animalisme d'une part, et des partis politiques d'autre part. Au regard des éléments développés, nous avons pu dégager, dans la zone géographique considérée, - l'Europe élargie -, et à l'heure actuelle, trente-deux formations politiques répondants aux critères soulevés.

[896] VILLALBA Bruno, « Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les Petits Partis. De la petitesse en politique*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 69

[897] Cité par ROSANVALLON Pierre, dans l'entrée « partis » in RAYNAUD Philippe et RIALS Stéphane, *Dictionnaire de Philosophie politique*, op. cit. p. 525

PAYS	PARTIS ANIMALISTES
Allemagne	Tierschutzpartei (Le parti de protection des animaux)
	V-Partei 3
	Partei Ethik und Tierrecht (Le parti éthique et droit des animaux)
	Partei für die Tiere (Le parti pour les animaux)
	Aktion Partei für die Tierschutz (Le parti d'action pour la protection animale)
	Allianz für Menschenrechte, Tier – und Naturschutz (Alliance pour les droits humains, les animaux et la protection de la nature)
Autriche	Tierrechtspartei (Le parti des droits des animaux)
	Mensch Umwelt Tierschutz (Homme Environnement Protection animale)
Belgique	Dieranimal
Chypre	Animal Party Cyprus (Le Parti des animaux Chypriote)
Danemark	Fokus
	Veganerpartiet (Le Parti végan)
Espagne	Partido Animalista contra el maltrato animal
Finlande	Eläinoikeuspuolue (Parti Justice pour les Animaux)
France	La Révolution Écologique pour le Vivant
	Le Parti animaliste
	Le Parti Citoyen pour les Animaux
	Le Mouvement Hommes Animaux Nature
	Le Parti Antispéciste Citoyen pour la Transparence et l'Éthique
	Le Mouvement Citoyen pour la Protection Animale
Grèce	Κόμμα για τα Ζώα (Parti pour les animaux)
Irlande	Party for Animal Welfare (Parti pour le bien-être animal)
Italie	Partito Animalista Europeo (le parti animaliste européen)
	Partito Animalista Italiano (Le parti animaliste italien)
	Movimento Animalista (Le mouvement animaliste)
Moldavie	Pentru Oameni, Natură și Animale (Pour les hommes, la nature et les animaux)
Pays-Bas	Partij voor de Dieren (Parti pour les animaux)
Portugal	Pessoas Animais Natureza
Royaume-Uni	Animal Protection Party (Parti de protection des animaux)
	Animal Welfare Party (Parti pour le bien-être animal)
Suède	Djurensparti (Parti des animaux)
Suisse	Tierpartei Schweiz (le parti suisse des animaux)

Nous avons posé les critères de qualification de ce que nous nous permettrons désormais d'appeler les « partis animalistes », et avons pu lister une trentaine de formations politiques qui y répondaient. Dès lors, est-il plus pertinent, pour la suite de notre étude, de s'échiner à étudier tous ces partis de front, au risque d'alourdir considérablement notre

propos et de rendre très difficile une argumentation structurée et claire, ou au contraire de n'en retenir que certains, au risque cette fois, même en justifiant le choix opéré, de biaiser les conclusions auxquelles pourraient nous mener nos prochains développements ? Pour pallier cette aporie, il nous semble qu'une voie médiane puisse être tracée. Nous pourrions en effet sélectionner, rigoureusement, un certain nombre de formations politiques selon des critères précis et considérer ces partis comme nos points de repères, comme les figures d'encrage de nos développements, tout en s'engageant à éclairer, vérifier et nuancer nos analyses au prisme des autres exemples de partis animalistes présentés dans le chapitre précédent. Cette proposition nous semble adéquate, mais ne conduit finalement qu'à déplacer la question sur le terrain de la sélection desdites formations politiques que nous considérerons comme structurantes de notre étude.

A cet effet, des critères de quatre ordres nous semblent non seulement susceptibles de nous permettre de mener à bien cette entreprise, mais aussi indispensables pour mener une analyse fiable, pertinente et valide. Le premier critère retenu est celui de la date de création des partis analysés. En effet, dans la mesure où la première structure partisane animaliste en Europe fut fondée en Allemagne en 1993 et la dernière en date, à ce jour, fut officiellement déclarée en Moldavie en 2020, le phénomène étudié, l'émergence des partis animalistes, s'étend sur presque trente ans. Or, au regard des évolutions importantes qu'ont connues les démocraties européennes et le mouvement animaliste ces trente dernières années, il nous semble que la création des partis animalistes ne puisse être appréciée indépendamment du contexte dans lequel elle intervient. Nous veillerons donc à inclure dans notre panel des partis désormais relativement anciens et de très récents. Le deuxième critère est celui de l'idéologie. En effet, nous avons vu que l'idéologie animaliste n'était guère homogène, qu'elle comportait en son sein des tendances et courants différents, voire concurrents. Nous veillerons donc à sélectionner des formations politiques semblant, *a priori*, s'incarner dans ces différentes tendances. Le troisième critère est géographique. Si la relative unité historique européenne fait de l'Europe un terrain fécond, cohérent et pertinent pour notre étude, elle ne doit en aucun cas nous faire oublier, d'une part, l'extrême variabilité des situations culturelles, économiques, sociales, et politiques des états européens et, d'autre part, l'inégal développement du mouvement animaliste. Il nous faudra donc, malgré les difficultés linguistiques engendrées, veiller à ce que le panel soit raisonnablement représentatif de cette diversité. Le quatrième et dernier critère constitue notre arbitrage le plus délicat et concerne l'envergure des formations politiques étudiées. Outre le fait que cela

ne nous semble pas pouvoir véritablement nuire à notre analyse, plusieurs raisons viennent justifier le choix – nécessaire – de ne pas placer au cœur de cette dernière des formations politiques ayant un niveau de structuration manifestement trop bas. La première, très pragmatique, tient à la disponibilité des ressources. La seconde touche au fait que des partis n'ayant eu qu'une existence fugace ne nous éclaireront guère sur les thèmes qui nous occupent. La troisième raison tient au fait qu'il est peu probable que des organisations partisanes embryonnaires aient véritablement eu un impact ni sur le système politique et partisan dans lequel ils ont, brièvement et/ou faiblement, évolué, ni sur le déploiement de l'idéologie animaliste. Elles seront ponctuellement mobilisées, mais pas au sein du panel.

Armés de ces quatre critères, nous pensons pouvoir dégager un panel représentatif de partis animalistes qui seront le cœur battant de notre analyse et sur lesquels nous focaliserons notre attention, non pas exclusivement mais essentiellement. Voici le panel retenu :

- Le Parti Animaliste français (PA)
- Le Partido Pessoas Animais Natureza portugais (PAN)
- Le Partido Animalista Contra el Maltrado Animal espagnol (PACMA)
- Le Partij voor de Dieren néerlandais (PvdD)
- Le parti Dieranimal belge (DA)
- Le Tierschutzpartei allemand (TSP)
- Le Veganerpartiet danois (VP)[898]
- Le Djurens Parti suédois (DP)
- L'Animal Welfare Party britannique (AWP)
- Le Partito Animalista Italiano italien (PAI)

Nous ajoutons à cette liste le parti européen Animal Politics EU (APEU), créé en 2014 et alors nommé Euro Animal 7, qui regroupe les partis animalistes de onze états membres.

Paragraphe 3 : Missions des partis animalistes

Nous avons vu que les partis existants n'avaient pas réussi à intégrer la question animale au point de satisfaire les animalistes. Sophie Dugong, dans l'ouvrage collectif que consacre Jacques Lagroye à la politisation, rappelle que les féministes, et plus précisément les suffragettes, ont à un moment considéré que le seul moyen d'obtenir les réformes

[898] Le 1er septembre 2022, le Veganer Partiet a annoncé changer de nom et s'appeler désormais Grøn Alliance. Le 20 septembre 2022, il a rallié le parti écologiste Alternativet, juste avant les élections anticipées au Folketing. Dès lors, ce parti n'a plus, actuellement, d'existence propre. Nous avons intégré cet élément dans nos développements, mais conserverons néanmoins sa dénomination, puisque les analyses à son égard ont principalement été menées avant septembre 2022, et n'ont rien perdu de leur validité.

souhaitées était de passer par l'arme du vote. Leur action s'est donc, pendant un temps, focalisée sur l'objectif d'octroyer aux femmes ce droit, censé permettre l'expression et l'émancipation féminine[899]. Sans verser dans une optique comparative aussi maladroite qu'impertinente, la création de partis animalistes semble être la réaction à un constat qui n'y est pas complètement étranger, comme en témoigne le livre co-écrit par Hélène Thouy et Renan Larue et publié pendant la campagne présidentielle française du Parti animaliste[900]. Mais un obstacle insurmontable se dresse sur leur chemin, puisque l'animal n'est pas en mesure de parler pour lui-même et de défendre ses intérêts. Leur mission est donc de représenter politiquement les animaux (A), mais aussi de légitimer l'animalisme (B).

A- La représentation politique des animaux

« Être la voix des animaux ». Il est coutume, en science politique, de lier le développement des partis politiques, au sens large et historique, à l'expansion du suffrage, et au suffrage universel. Or, pour les animalistes, les animaux sont les « oubliés » de la politique. La création de structures partisanes pour porter leur voix peut donc être le signe, symétriquement, d'une tentative d'élargir le suffrage, évidemment pas en accordant le droit de vote aux animaux, mais en les représentant politiquement. Toute proportion gardée et en nous gardant de tout rapprochement hasardeux et abusif, notons que Delphine Dulong, spécialiste de la féminisation de la politique, rappelle la croyance selon laquelle « la participation des femmes à la vie politique serait une condition de leur émancipation dans l'ordre social »[901]. Aussi surgit l'idée selon laquelle faire exister politiquement l'animal est un moyen de détacher la défense de leurs intérêts des intérêts humains en présence.

Plusieurs des partis mentionnés affirment se donner pour mission d'être la voix des « sans voix » ou de porter la « voix des animaux ». Ainsi, par exemple, à l'instar du parti britannique[902], la description du parti animaliste irlandais affiche l'objectif de « représenter

[899] Voir DULONG Delphine, « Des actes d'institution d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945 et 2001) », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, op.cit., p. 425

[900] « Indifférence de la classe politique pour le bien-être des animaux, collusion scandaleuse des lobbys agroalimentaires et de l'État, attaques sans précédent contre les lanceurs d'alerte, manœuvres politiques pour entraver la commercialisation de produits végétaliens… Tout indiquait qu'il fallait changer la législation. Il fallait proposer des lois suffisamment claires pour qu'aucune juridiction n'ait la possibilité d'en trahir l'esprit et la lettre. Il fallait en somme se battre sur le terrain politique pour défendre efficacement les animaux et ceux qui les défendent. » THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux et nous sauver nous-mêmes*, op.cit., pp. 99-100

[901] DULONG Delphine, "Des actes d'institution d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945-2001) », in LAGROYE Jacques (dir.), *La Politisation*, op. cit., p. 425

[902] "To establish a voice for the animals through a dedicated political party that focuses on respect and compassion for all living beings." Site de l'AWP. URL : https://www.animalwelfareparty.org/vision/aims/

les animaux sans voix, en Irlande et au-delà »[903], le parti belge Dieranimal aspire à être « la voix et le visage des animaux »[904] et le parti animaliste italien entend « donner une voix politique à l'animalisme et à l'écologisme »[905]. Comment ne pas alors poser l'épineuse question formulée par Hicham-Stéphane Afeissa qui se demande « comment parler pour les animaux ? C'est-à-dire à la fois à leur place, et pour leur compte »[906] ? Nous explorerons plus loin cette problématique qui, par sa profondeur, justifie que l'on y consacre des développements plus importants[907]. Considérons simplement pour l'heure que les partis animalistes semblent tenter de réduire la différence posée par la philosophie morale et politique entre les hommes comme sujets et les animaux comme objets[908].

Autonomiser la question animale. Les partis animalistes ont également pour vocation d'autonomiser la question animale. Ce verbe suppose, dans son sens courant, une forme d'affranchissement et d'indépendance. Or, nous avons vu que dans un système essentiellement anthropocentriste, la valeur de l'animal était indexée sur l'utilité humaine en présence, et que, par extension, le traitement politique de cette question était fortement conditionné par la balance opérée avec les intérêts humains. Face à cette situation, les partis animalistes entendent affranchir la question animale d'autres problématiques et constituer un « contrepoids » aux « lobbies » qui dicteraient leur loi aux pouvoirs publics[909]. Sur le site internet du PA français, nous pouvons lire :

> « Le choix du Parti animaliste de ne se positionner que sur la question animale et sur les thématiques qui s'y rapportent, tend à visibiliser cette question qui est actuellement diluée, voire marginalisée, au profit d'autres questions, et de permettre ainsi de montrer qu'elle est susceptible d'avoir un électorat qui lui est propre. »[910]

Plusieurs objectifs connexes peuvent se dégager de cette démarche. D'une part, il peut s'agir de permettre une forme de « capacitation », d' « agentivation », ou d'empowerment politique de l'animal, autant de néologismes hérités de termes anglophones, qui brillent moins par leur dimension esthétique que par la dynamique qu'ils traduisent. D'autre part,

---

[903] Traduction par nos soins. « To represent the voiceless animals in Ireland and beyond" https://www.ipaw.ie/constitution.htm (consulté le 4 décembre 2020)
[904] https://www.dieranimal.be/fr/ (consulté le 4 décembre 2020)
[905] « Il Partito Animalista Italiano nasce con lo scopo di dare finalmente una voce politica all'animalismo e ambientalismo italiano, che per troppi anni è vissuto solo in sporadici eventi e con la sola forza degli associazionismi che, sino ad ora, hanno operato un lavoro straordinario sul territorio. » Site du PAI. URL : http://www.partitoanimalista.it/PAAI/Animalisti%20Dicembre%202008/Anim_3/IND_2.htm (consulté le 17 mars 2021)
[906] AFEISSA Hicham-Stéphane, *Des verts et des pas mûrs. Chroniques d'écologie et de philosophie animale*, PUF, Paris, 2013, p.98
[907] Voir Partie 2 titre 2
[908] Voir SMITH Kimberley K., *Governing animals*, op. cit. p. XIII
[909] Cette formulation est tirée de l'entretien que nous avons mené avec Adrien Larcher le 16 juin 2021.
[910] Site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/questions-frequentes

cet affranchissement permet sans doute une forme de pureté idéologique en accord avec l'ensemble de revendications aussi exigeant que cohérent de l'idéologie animaliste, ensemble qui ne peut, en tout état de cause, à l'heure actuelle, être traduit ni dans les partis politiques existants, ni dans les politiques publiques mises en place sur cette question. Cela permet enfin de souligner une troisième perspective, conforme d'ailleurs à l'étymologie grecque du terme d' « autonomie », qui signifie dans son acception originelle le droit de se régir par ses propres lois[911]. Il s'agit donc à la fois d'affranchir la condition animale d'autres intérêts, mais aussi d'affranchir la défense des animaux des structures traditionnelles de représentation et de prise de décision pour, littéralement, « faire sa loi », non seulement dans les sociétés considérées, mais aussi au sein d'un mouvement animaliste fragmenté. Autonomiser la problématique de l'animal permet enfin de gommer, ou de mettre en sourdine les divergences idéologiques préexistantes entre les militants animalistes, en faisant de la question animale le principal point de convergence et de rassemblement.

Infiltrer les systèmes partisans. Cette autonomisation est, après tout, celle qui est déjà défendue par des associations. Pourquoi alors créer des structures partisanes ?

La plupart des partis animalistes expliquent leur formation par une critique des partis traditionnels et des politiques publiques qui, essentiellement guidés par leur ambition électorale ou la satisfaction d'intérêts économiques, échouent à avancer des améliorations significatives du bien-être animal. Donna Lee Van Cott relève que, dans le cas des partis ethniques en Amérique du Sud, la principale raison invoquée à la création de structures partisane par les membres de mouvements indigènes résidait dans le sentiment d'avoir été exploités, manipulés, et trahis par les « non-indigènes », et dans l'incapacité à donner à leurs représentants des postes satisfaisants lorsqu'ils faisaient alliances avec d'autres partis[912]. N'est-ce pas finalement aussi une des motivations des animalistes ? A l'instar du TSP allemand[913], le site internet du parti animaliste belge DA reproche au partis traditionnels de mener des politiques sur la condition animale qui sont essentiellement intéressées par les retombées électorales, et justifie la nécessité d'une structure partisane pour accélérer l'évolution attendue, considérant que si le travail des associations est nécessaire, la lenteur

[911] BAILLY A., *Abrégé du dictionnaire Grec Français*, Hachette, Paris, p. 135
[912] VAN COTT Donna Lee, *From Movements to Parties in Latin America*, op. cit., p. 212
[913] « Les politiques nationales et internationales sont les principales responsables de ce développement désastreux: les intérêts commerciaux et de pouvoir deviennent presque la seule mesure de l'action politique. Des concessions généreuses aux différents groupes d'intérêt devraient garantir le vote des électeurs. Les considérations éthiques n'ont guère d'importance à cet égard. » (traduction par nos soins d'un extrait du préambule du programme du parti.). URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/grundsatzprogramm/

et l'inconsistance de la réaction politique ne prend pas la mesure de l'urgence que comporte, selon eux, la question animale[914]. Hélène Thouy, co-fondatrice et co-présidente du PA français, écrit, dans l'ouvrage qu'elle a publié pendant la campagne présidentielle :

> « En fondant le Parti animaliste en 2016, nous avions l'ambition de prendre le relai des associations de protection animale qui avaient accompli un travail considérable mais dont les efforts avaient été entravés par un personnel politique indifférent et même hostile. Il nous semblait nécessaire de descendre dans l'arène politique. Il fallait se battre sur le terrain de ces hommes et de ces femmes de pouvoir, pensions-nous. Il fallait menacer leurs prébendes ; il fallait leur faire perdre des voix, leur faire perdre des sièges. »[915]

A l'instar de ce qui a, selon Ferdinand Müller-Rommel, présidé à la création des partis écologistes[916], il s'agit dès lors de « faire soi-même » ce que jamais les politiques en place n'ont été en mesure de faire, du moins suffisamment. Ceux qui se lancent dans la création de partis spécialement dédiés à leur cause adoptent donc une démarche révélant un double pari. Elle mise, d'une part, sur l'insatisfaction potentiellement générée par le décalage supposé entre l'opinion publique, considérée comme très largement favorable à leurs idées – du moins les moins radicales d'entre elles – et la lenteur ou l'incrémentalisme de l'action politique[917]. D'autre part, elle repose sur l'espoir que cet enjeu puisse, à lui seul, être déterminant au point d'attirer des votes et constituer un électorat propre, ce qui supposerait non seulement que la condition animale soit un enjeu électoral significatif, mais puisse être, pour certains électeurs, le principal enjeu d'une élection.

Toutefois, s'agit-il pour autant, pour les partis animalistes, nécessairement de tenter de se substituer aux formations politiques existantes en prenant le pouvoir ? La réponse est moins simple qu'il n'y paraît, dans la mesure où certains partis animalistes assument un rôle

---

[914] « Les partis traditionnels au pouvoir depuis des décennies ne prennent que des petites mesures uniquement que lorsque éclate un scandale. Ils sentent qu'il y a une opportunité politique qui leur fera gagner des voix. » URL : https://www.dieranimal.be/fr/manifeste-du-parti/

[915] THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux pour nous sauver nous-mêmes*, op.cit., pp. 12-13

[916] MÜLLER ROMMEL Ferdinand, „Green Parties and Alternative Lists under Cross-National Perspective", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (ed.), *New Politics in Western Europe, The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists* [Westview Press, 1989], Routledge, New-York, 2018, pp. 5-8.

[917] Nous trouvons par exemple l'expression de cette idée sur le site du parti animaliste français. URL : https://parti-animaliste.fr/projet-2. Elle est également exprimée dans l'ouvrage publié par Hélène Thouy dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022 : « Or, il n'y a rien de démocratique, je crois, à surveiller, à faire taire et à condamner ceux qui dénoncent les sévices qu'on inflige, *illégalement*, aux animaux d'élevage, alors que 84% des Français jugent qu'il est important de les protéger. Il n'y a rien de démocratique non plus à autoriser des corridas au prix d'échafaudages juridiques scandaleux quand 65% de nos concitoyens sont aujourd'hui favorables à son interdiction pure et simple. Un tel décalage entre les aspirations des citoyens et les lois en vigueur ne peut que nourrir le rejet et la défiance à l'égard des institutions de notre pays. En défendant les animaux, en défendant ceux qui les défendent, le Parti animaliste adopte une démarche démocratique ; il faut aussi œuvre d'utilité publique. » THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux et nous sauver nous-mêmes*, op.cit., p. 100

d'incitation à l'égard des autres partis. Par exemple, le site du PA français, à la suite de l'extrait cité ci-dessous, admet :

> « Compte tenu du système électoral français actuel, il peut être difficile d'obtenir à court terme des élus. Pour autant, il s'agit d'inciter dès à présent les décideurs politiques à s'emparer de cette question pour la faire avancer, notamment au regard des attentes des électeurs. »[918]

Cette tendance est d'ailleurs confirmée par l'entretien mené avec Adrien Larcher en Juin 2021, puisqu'il souligne que « plus le Parti Animaliste deviendra important, plus les grands partis prendront en compte la cause animale aussi, et verront qu'il y a de l'intérêt pour eux à considérer la cause animale ». Il s'agit donc de faire pression sur les autres partis politiques, notamment, comme les stratégies de négociations le conseillent[919], en créant une incertitude, en se rendant imprévisible, plus précisément quant au poids de l'électorat qu'ils parviendront à mobiliser. Il en va de même d'ailleurs pour le parti animaliste irlandais, que son site internet présente comme un "testimonial party", c'est-à-dire « un parti politique qui ne cherche pas à obtenir de pouvoir politique, mais à porter des principes et ainsi, d'influencer les autres partis politiques et les individus » [920]. Il semble donc s'agir à la fois de sortir la défense des animaux d'intérêts économiques et électoraux, en se présentant à des élections afin de contourner les instances de décisions en place, et de ravir des voix aux structures partisanes existantes pour exercer une pression sur elles[921]. Cette posture assumée pose des questions profondes sur le rôle des partis politiques, comme sur les rapports, entre filiation et autonomisation, des partis animalistes avec les associations qui forment le mouvement animaliste. C'est une des problématiques primordiales qui guideront notre analyse de l'organisation politique des partis animalistes dans le Titre 2.

B- Représenter l'animalisme

Nous pouvons également considérer les partis animalistes comme les porte-parole politiques du mouvement animaliste tel que nous l'avons défini. Ainsi, une des missions des partis animalistes peut résider dans le fait de représenter ses idées et ses acteurs, au sein des institutions, dans le processus démocratique, ainsi que dans le débat public. L'enjeu sera

---

[918] Voir le site du Parti Animaliste français. URL: https://parti-animaliste.fr/questions-frequentes

[919] CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et le Système. Les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, Paris, 1977, p. 72

[920] Traduction par nos soins. « This is a political party which does not seek to gain political power, but rather to testify its principles and thereby influence other political parties and independents." Site de l'Irish Party for Animal Welfare. URL: https://www.ipaw.ie/constitution.htm (consulté le 14 mars 2023)

[921] L'économiste Romain Espinosa semble tout-à-fait adhérer cet argument précisément dans son dernier ouvrage. Voir ESPINOSA Romain, *Comment sauver les animaux ? Une économie de la condition animale*, PUF, Paris, 2021, pp. 187-199.

donc double puisqu'il repose autant sur le fait de porter des idées considérées comme radicales, déconnectées, voire dérisoires dans un champ politique qui peut s'y montrer parfois hostile, que sur le fait de représenter politiquement tous les animalistes, malgré l'extrême diversité des sensibilités et des degrés de radicalité qui caractérisent les différentes organisations et acteurs qui composent ce mouvement éclectique.

Institutionnalisation. L'institutionnalisation étant à la fois un levier et une conséquence de l'autonomisation, ces deux notions, loin de s'opposer, vont de pair[922]. En ayant pour rôle de devenir des « véhicules qui vont permettre aux revendications d'être portées au cœur de l'État »[923], et cette mission n'étant pas, à l'heure actuelle, portée par les partis existants, les partis animalistes vont se constituer comme « médiation institutionnelle » [924] privilégiée de l'animalisme. Cela permet d'identifier – de constituer - l'animalisme comme idéologie et mouvement proprement politique, mais aussi, en représentant ce mouvement, de donner rétroactivement à ce dernier une certaine cohérence. L'institutionnalisation permet donc une unification ou une uniformisation constituante (bien qu'artificielle) du mouvement animaliste comme force politique autonome. L'institutionnalisation peut traduire également la volonté d'une pérennisation[925]. Institutionnaliser l'animalisme par la représentation politique de son électorat peut avoir pour vocation de transformer une opinion, fugace et éphémère, en croyance, durable et structurante, pour reprendre le vocable adopté par Gustave Le Bon[926]. L'émergence de partis animalistes, de ce point de vue, traduit peut-être une double aspiration de pérennisation et de légitimation, permettant de remédier à la représentation superficielle et passagère dont le véganisme, le végétarisme ou l'animalisme font l'objet.

Rationalisation ? La politisation et l'institutionnalisation peuvent aussi avoir pour vocation de rationaliser le débat. Plusieurs auteurs récents mettent en lumière une forme de paradoxe de la sentimentalité en politique. Le lien entre politique et passion est double, puisque le champ politique est à la fois rationalisation des passions, et « passionnalisation » de la raison. Alain Garrigou nous rappelle d'ailleurs que les « mœurs politiques » s'étaient consolidées dans des salons, lieux de rationalité et de bienséance, alors que Max Weber soulignait la

[922] STOFFEL Sophie. "L'institutionnalisation au service de l'autonomie des féministes chiliennes." *Recherches féministes*, volume 20, n° 2 (2007), p. 37–59.
[923] LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes*, op. cit. p. 19
[924] RICOEUR Paul, *Philosophie, éthique et politique. Entretiens et dialogues*, Seuil, Paris, 2017, p. 71
[925] Voir l'entrée « institutionnalisation » du portail Ortolang géré par le CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/lexicographie/institutionnalisation
[926] LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, [1895] PUF, Paris, 2019, p. 83 et 86

nécessité, pour le jeu intellectuel qu'est la politique, de se nourrir des passions. Cette ambivalence, Alain Garrigou la considère comme le propre de l'éthos politique défini par « la passion et la maîtrise de soi » qui sont « des qualités psychologiques et des propriétés structurales de l'activité politique »[927]. L'analyse de Frédéric Sawicki sur l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement dans les années 1990 souligne encore cette aspiration, proprement politique, à dépassionner le débat, à le rationnaliser[928]. De ce point de vue, l'institutionnalisation de l'animalisme sous sa forme partisane, et son entrée dans une compétition électorale « réglée, pacifiée et rationnalisée »[929] a sans doute vocation à légitimer l'animalisme en dépassionnant le débat intellectuel et sociétal sur la question animale, ou en rationalisant les passions exprimées.

Mais ne pourrait-on pas y voir, symétriquement et paradoxalement, une forme de légitimation voire de réhabilitation de l'émotion dans un monde politique caractérisé par le calcul, le pragmatisme, la stratégie ? Les émotions, les passions, d'abord considérées comme impropres à l'action politique, ont fait l'objet non seulement d'une progressive tolérance ou acceptation, notamment sous la plume de Max Weber, mais ont également été réhabilitées ou revalorisées par des auteurs plus récents tels que le professeur américain de science politique, George E. Marcus ou le travail de Christophe Traïni, d'ailleurs spécialiste de la cause animale en France[930], et Loïc Blondiaux. Dans un ouvrage préfacé par Philippe Braud et intitulé *Le Citoyen Sentimental, Emotions et Politique en Démocratie*, Georges E. Marcus plaide pour une réelle considération de l'importance des émotions dans les processus démocratiques, mais aussi dans la recherche en science politique[931]. Nous avons montré à quel point, malgré une forme d'aspiration « rationalisante » révélée dans les écrits philosophiques et scientifiques animalistes, l'émotion était structurante dans le mouvement. En institutionalisant l'animalisme, en tendant à développer rationnellement ses justifications et fondements, ainsi que sa vocation politique, mais surtout à montrer un autre visage que

[927] GARRIGOU Alain, « Les mœurs politiques : maîtriser les passions », in LAGROYE Jacques, *La Politisation*, op. cit., p. 10
[928] SAWICKI Frédéric, « Les temps de l'engagement » in *Ibid.*, p. 135
[929] GARRIGOU Alain, « Les mœurs politiques : maîtriser les passions », in *Ibid.*, p. 11-12
[930] Nous pouvons mentionner ici un très bel ouvrage dirigé par Loïc Blondiaux et Christophe Traïni. BLONDIAUX Loïc et TRAÏNI Christophe (dir.), *La démocratie des émotions*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2018
[931] Accusé, entre autres, de « mettre notre démocratie dans l'incapacité de trouver le juste équilibre entre changement et continuité » et en occultant les « bénéfices qu'on peut tirer de ces élans émotionnels », l'attrait que suscite encore l'aspiration et la vision d'un monde politique purement et froidement rationnel corrobore une « conception normative de la citoyenneté » comme « réflexion purement intellectuelle sur la justice et le bien commun ». MARCUS George E., *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie* [*The sentimental citizen : emotion in democratic politics*, The Pennsylvania State University Press, 2000] (trad. Bruno Poncharal), Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2008, p. 188-189

celui, extrême, dévoilé par les militants les plus radicaux, il semble s'agir de « civiliser » la défense des animaux. Mais en portant des revendications qui concernent essentiellement le sort des animaux, parfois nous le verrons, déconnectées des enjeux économiques et financiers, les partis animalistes font en quelque sorte entrer la compassion pour l'animal, peut-être la plus – et la seule – désintéressée qui soit, dans le champ politique.

Légitimation. Déverrouiller et décloisonner les sciences sociales ayant longtemps investi différemment et séparément les champs institutionnel et non-institutionnel et, ce faisant, penser l'action des mouvements sociaux comme étant proprement politique, ne doit pas occulter, dans l'esprit du chercheur, la conscience de la représentation tenace de la légitimité particulière dont jouit – encore – la politique institutionnelle comme champ privilégié de l'action politique. Le choix de certains animalistes de doter le mouvement d'une structure partisane est certes une forme de validation de la théorie classique selon laquelle les demandes sociales doivent être soumises au vote par le biais des partis politiques, mais sans pour autant rabaisser la mobilisation sociale à l'image violente à laquelle cette théorie l'assimile[932]. Ce choix d'institutionnaliser une représentation politique de l'animalisme traduit un double processus de légitimation, qui vise à la fois la forme partisane comme relai pertinent des revendications, et l'animalisme comme idéologie politique électoralement crédible et mobilisatrice. L'entreprise de légitimation, qui semble être une des vocations de l'institutionnalisation partisane de l'animalisme, doit être observée au regard de la légitimité « supérieure » du champ politique institutionnel lui-même. Cette entreprise de légitimation nous semble prendre trois visages. Dans la mesure où les animalistes entendent représenter, politiquement, l'animal et le mouvement, il s'agit d'une légitimation de la défense des animaux comme combat politique, et d'une mise à l'épreuve électorale de l'idéologie animaliste, sans concession ni compromis. Il s'agit également de légitimer leur propre rôle dans la représentation politique et institutionnelle d'un mouvement animalisme éclectique et dans la désignation de candidats[933]. Enfin, cela conduit à accréditer, indirectement, l'idée d'une légitimité particulière de l'action politique[934], et plus précisément des partis politiques dans leur mission d'agrégation, d'expression et de valorisation des attentes sociétales.

Faire advenir un électorat. Le fait de constituer un électorat mise sur la sensibilisation croissante, opérée par le champ associatif et intellectuel militant, des populations

[932] Voir LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ?*, op. cit. p. 14
[933] Sur ce point, voir LAGROYES Jacques et al., *Sociologie politique*, op. cit., p. 252
[934] LAGROYE Jacques, « Les processus de politisation », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, op.cit., p. 367

européennes à la question animale, comme sur la relative bienveillance – ou tolérance dont jouit le mouvement animaliste – ou certaines de ses revendications – actuellement. Il faudra donc véritablement créer un nouveau marché politique, certes pas *ex nihilo*, mais de toutes pièces. Un sondage mené en France en 2021 montrait par exemple que la cause animale était devenue un véritable critère de vote pour un nombre croissant[935] – et désormais important - d'électeurs. Les partis animalistes ont donc vocation à représenter ces électeurs - voire à accaparer ces électeurs – pour mettre leur nombre au service de l'exercice d'une pression sur les autres partis. C'est d'ailleurs la stratégie défendue par Hélène Thouy, fondatrice du PA français, lors de la célébration des cinq ans du parti en 2022[936].

Conclusion du chapitre 2 :

D'une certaine manière, et pour prolonger cette réflexion, l'émergence des partis animalistes confirme à ce stade la ressource essentielle que constituent les mouvements sociaux, comme matrice de la génération et de l'intégration de nouvelles revendications dans le champ politique, mais aussi de nouvelles structures institutionnelles en mesure de les porter. Ainsi, à l'instar de la genèse des partis écologistes, le phénomène d'institutionnalisation d'un « animalisme politique » valide autant qu'il nuance la porosité entre politique non-institutionnelle et politique institutionnelle. Si le passage de l'une à l'autre est fréquent et souvent porteur, il suppose néanmoins un travail de traduction, de conversion, sur le plan du discours, sur celui des répertoires, mais aussi sur celui des objectifs. Les partis animalistes sont le signe d'une autonomisation de l'animalisme à l'égard des partis traditionnels, mais aussi à l'égard de leur branche mouvementiste. Cette autonomisation, qui se garde toutefois de renier le lien d'interdépendance qui existe entre les partis animalistes et les associations de la cause animale, et plus largement entre les partis politiques et les mouvements sociaux[937], doit maintenant être explorée en analysant l'organisation de ces nouvelles structures partisanes.

---

[935] En 2021, la cause animale était un critère de vote pour 47% des électeurs, contre 39% en mars 2017 et 29% en décembre 2011. Voir POULIQUEN Fabrice, « Présidentielle 2022 : la cause animale, de plus en plus un critère de vote ? », *20 minutes*, 1er décembre 2021

[936] « On représente un poids électoral. C'était d'ailleurs notre stratégie de départ, de peser électoralement. Puisqu'on n'arrivait pas à peser avec nos idées, il fallait parler le même langage que les politiques : des chiffres, des voix. Il n'y a que ça qu'ils comprennent. » Discours de Hélène Thouy lors de la célébration des cinq ans du Parti Animaliste, vidéo captée par l'émission *Le Quotidien*, diffusée en ligne le 13 octobre 2021 sur la page Facebook du parti. URL : https://www.facebook.com/watch/?v=245486574214161 (consulté le 27 décembre 2021)

[937] LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes*, op. cit., p. 21

TITRE 2 : L'ORGANISATION POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

L'analyse du processus d'institutionnalisation de l'animalisme nous pousse désormais, dans un second titre, à décrypter l'organisation des partis animalistes. Rappeler, à cet égard, que les mouvements sociaux sont *a priori* moins institutionnalisés que les partis politiques est aussi vague que peu éclairant[938]. Les nouveaux mouvements sociaux sont souvent peints comme hostiles à la bureaucratisation, à la hiérarchisation, et pourtant, Erik Neveu rappelle que féministes comme écologistes ont fini par y céder en accédant à des postes de pouvoir et/ou en créant des partis[939]. Dès lors, la question, en ce qui concerne les partis animalistes, est double. Il s'agit à la fois de se demander comment ils se sont pliés aux exigences de l'institutionnalisation, mais aussi comment ils se les sont appropriées, dans une potentielle recherche d'équilibre entre la prise de distance avec le mouvement, et sa représentation.

Dans cette analyse, la notion d'organisation nous semble centrale et permet de déployer deux réflexions complémentaires. Elle comporte une dimension dynamique dans laquelle elle s'apparente à l'idée de structuration, d'émergence, de formation, ainsi qu'une dimension plus statique, qui centre l'attention sur le résultat de ce processus. Aussi, avant d'analyser les partis animalistes comme des organisations (Chapitre 2), il nous faut appréhender leur genèse (Chapitre 1).

CHAPITRE 1 : GENESE DES PARTIS ANIMALISTES

Le terme de genèse, pour qualifier l'émergence des partis animalistes, est intéressant à plus d'un titre. Notons préalablement qu'il est choisi par bien des auteurs qui traitent de phénomènes comparables, sans toutefois faire l'objet d'une quelconque justification. Pourtant, ce qu'il révèle nous semble particulièrement stimulant. L'étymologie (grecque) du terme est double, puisque γένος (genos) signifie d'une part la naissance, l'origine, la création et, d'autre part, tout être ou groupement d'êtres créés, et désigne à ce titre également le genre, l'espèce[940]. Cette anecdote étymologique nous semblait pertinente ici pour amorcer notre

[938] NEVEU Erik, « Institutionnalisation de mouvements sociaux », in FILLIEULE Olivier et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op.cit., p. 314
[939] *Ibid.*, p. 317
[940] Voir l'entrée γένος in BAILLY Anatole, *Abrégé du Dictionnaire Grec Français*, Hachette, Paris, 1901, p. 167

étude de l'*émergence* des partis animalistes, mais aussi, à travers elle, de la naissance d'une nouvelle *génération* ou famille de partis politiques.

L'origine des partis animalistes, nous l'avons vu et nous le montrerons encore plus loin, est mouvementiste. Or, pour ces partis issus de mouvements sociaux, l'activité politique semble être caractérisée par une ambivalence entre la recherche d'une légitimité particulière, propre au champ qu'elle occupe, et la tendance à se présenter comme le simple et fidèle reflet de revendications et groupes sociaux[941]. C'est cette oscillation, idéologique et stratégique, que nous allons tenter de déceler, d'explorer et d'analyser chez les partis animalistes, afin de comprendre la manière dont ils articulent *spécialisation* partisane, et *insertion* de cette dernière dans des mécanismes sociaux plus larges[942].

Jacques Lagroye, Frédéric Sawicki et Bastien François nous rappellent que l'institutionnalisation implique une forme de stabilisation, de prise de rôle, et d'identification[943]. Elle constitue une mutation qui donne naissance à un habitus spécifique[944]. Ce qui est intéressant, c'est que dans le cas des partis animalistes, les « autres » dont il s'agit de se distinguer peuvent autant être les autres partis politiques, c'est-à-dire non-animalistes, que les autres animalistes, c'est-à-dire non organisés en parti. Pourtant, ce processus de distanciation va de pair, par symétrie, avec un processus d'incorporation d'un habitus particulier[945], à savoir partisan. Qu'est-ce à dire ? Cette quête d'une double recherche de distinction, avec les autres partis comme avec les associations animalistes, s'accompagne de la recherche d'une double intégration, puisqu'il s'agit, pour ces nouvelles structures,

---

[941] Jacques Lagroye, Frédéric Sawicki et Bastien François en rappellent d'ailleurs la double dimension lorsqu'ils soulignent cette tendance des gouvernants à, d'une part, invoquer la compétence particulière qu'implique une spécialisation de l'activité politique, et d'autre part à se positionner comme les simples porte-parole des groupes sociaux qu'ils sont censés représenter. LAGROYE Jacques, et al., *Sociologie politique*, op. cit. pp. 113-114

[942] *Ibid.* p. 114

[943] LAGROYE Jacques et al., *Sociologie politique*, op. cit, pp. 143-144

[944] OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, op. cit. p. 27

[945] « Des actes de magie sociale aussi différents que le mariage ou la circoncision, la collation de grades ou de titres, l'adoubement du chevalier, la nomination à des postes, des charges, des honneurs, l'imposition d'une griffe, l'apposition d'une signature ou d'un paraphe, ne peuvent réussir que si l'institution, au sens actif d'acte tendant à instituer quelqu'un ou quelque chose en tant que dotés de tel ou tel statut et de telle ou telle propriété, est un acte d'institution en un autre sens, c'est-à-dire un acte garanti par tout le groupe ou par une institution reconnue : lors même qu'il est accompli par un agent singulier, dûment mandaté pour l'accomplir et pour l'accomplir dans les formes reconnues, c'est-à-dire selon les conventions tenues pour convenables en matière de lieu, de moment, d'instruments, les rites d'institution etc., dont l'ensemble constitue le rituel conforme, c'est-à-dire socialement valide, donc efficient, il trouve son fondement dans la croyance de tout un groupe (qui peut être physiquement présent), c'est-à-dire dans les dispositions socialement façonnées à connaître et à reconnaître les conditions institutionnelles d'un rituel valide (ce qui implique que l'efficacité symbolique du rituel variera — simultanément ou successivement — selon le degré auquel les destinataires seront plus ou moins préparés, plus ou moins disposés à l'accueillir). » BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la Recherche en Science Sociales*, 1982, n°43, pp. 62-63

d'une légitimation à la fois comme des entités crédibles au sein de systèmes partisans, et comme les représentants politiques fidèles de l'idéologie et du mouvement animalistes. Le problème est donc ici d'analyser la manière dont les partis animalistes ont tenté de construire leur caractère partisan par ce délicat équilibre entre identité et altérité.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons donc aux conditions d'émergence des partis animalistes, afin de rendre compte du terreau (politique, institutionnel, militant, et partisan) dans lequel ces derniers ont germé (Section 1). Dans un deuxième temps, nous analyserons leur naissance formelle, en tant que parti politique (Section 2). Dans un troisième temps et enfin, nous analyserons la manière dont les fondateurs des partis animalistes et leurs successeurs ont construit ce que nous appellerons un « caractère » partisan (Section 3).

SECTION 1 : Conditions d'émergence

L'émergence des partis animalistes en Europe n'est ni régulière d'un point de vue temporel, ni uniforme d'un point de vue géographique.

D'une part, comme le montre le graphique ci-dessous[946], l'apparition progressive de partis animalistes en Europe ne fut pas linéaire. Seuls trois partis ont été formés entre 1990 et 2000, alors que la décennie suivante voit quant à elle se former sept partis. Mais nous constatons que c'est au cours de la décennie 2010-2020 que se sont constitué la plupart des organisations partisanes animalistes. Leur nombre a d'ailleurs quasiment doublé entre 2011 et 2021. D'autre part, l'absence quasi-totale de partis animalistes dans les pays d'Europe orientale est tout à fait remarquable. La carte présentée ci-dessous, intitulée « liste des états ayant au moins un parti animaliste déclaré », met quant à elle en lumière une Europe nettement coupée en deux au regard de la diffusion du phénomène de l'animalisme partisan.

[946] Graphique intitulé « Évolution du nombre de partis animalistes en Europe », réalisé par nos soins à partir des données recueillies sur les sites des différentes formations politiques étudiées.

Evolution du nombre de partis animalistes en Europe

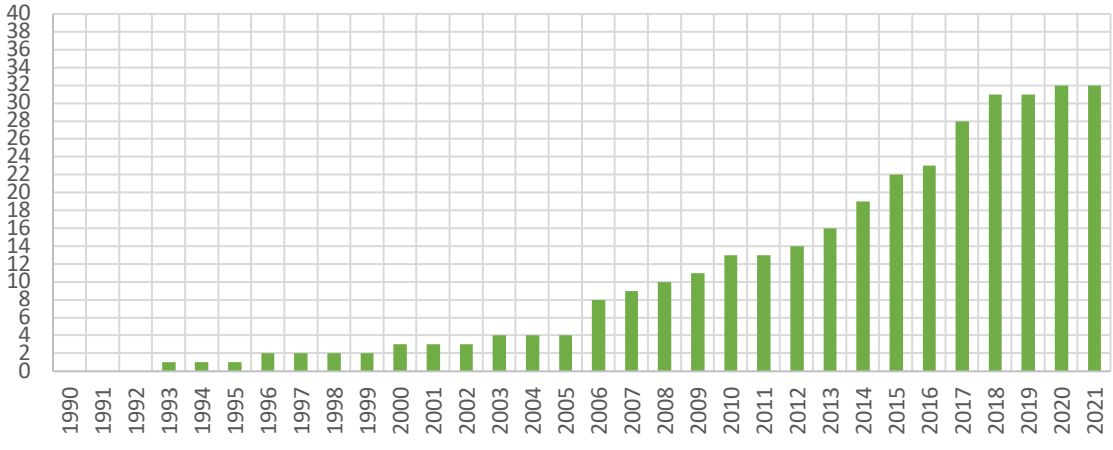

Liste des états ayant au moins un parti animaliste déclaré :

- France
- Belgique
- Danemark
- Suède
- Royaume Uni
- Espagne
- Malte
- Suisse
- Italie
- Pays-Bas
- Grèce
- Finlande
- Irlande
- Portugal
- Chypre
- Moldavie

Ce double constat ne peut que nous interroger. Comment expliquer que le rythme de formation des partis animalistes s'accélère de manière exponentielle à partir du milieu des années 2000 ? Comment expliquer cette scission géographique entre les pays d'Europe orientale, dont aucun ne s'est à ce jour doté de parti animaliste, et occidentale, dont presque tous aujourd'hui en sont pourvu ? Peut-être par les conditions de leur émergence. Nous traiterons dans un premier temps des conditions exogènes d'émergence des partis animalistes, particulièrement le contexte politique, institutionnel, social et économique des pays dans lesquels ils sont nés (Paragraphe 1). Mais il nous faudra ensuite considérer également un facteur endogène, à savoir le niveau de développement et de structuration du mouvement animaliste, ainsi que le degré d'adhésion suscité par les valeurs qu'il porte, dans les pays où sont nés des partis animalistes comme dans les autres (Paragraphe 2). Enfin, une

dernière variable sera prise en compte puisque la fondation de partis animalistes semble également résulter d'un phénomène de mimétisme (Paragraphe 3).

Paragraphe 1 : Importance du contexte politique et institutionnel

Le problème ici posé est de savoir si le contexte politique des états européens peut éclairer la présence des partis animalistes dans certains pays et leur absence dans d'autres. Malgré les nombreuses critiques fondées dont cette notion a pu faire l'objet ces dernières années[947], il nous semble qu'une approche par la structure des opportunités politiques reste essentielle – bien qu'insuffisante, nous y reviendrons – pour comprendre l'émergence de partis politiques[948]. En invitant le chercheur à orienter son regard vers l'environnement politique dans lequel germe une mobilisation, elle permet de dégager un certain nombre de facteurs externes pouvant inciter ou dissuader des acteurs de se structurer et de politiser leur cause. C'est d'ailleurs l'angle retenu par Donna Lee Van Cott[949] et Herbert Kitschelt, plus brièvement toutefois[950], dans leurs travaux sur la naissance de partis à partir de mouvements sociaux. Bien que ces études ne s'intéressent pas aux partis animalistes, elles ne sont pas tout-à-fait étrangères à la démarche et à la quête qui sont les nôtres[951]. C'est la raison pour laquelle ces deux auteurs éclaireront – tant par la méthodologie déployée que par les résultats constatés, notre exploration de cette question. Analyser l'émergence des partis animalistes au regard de la structure des opportunités politiques dans chaque pays suppose d'avoir une conscience claire du contexte électoral et institutionnel, dont plusieurs éléments nous semblent déterminants, à l'instar du système de partis, et plus précisément son niveau de

[947] Voir par exemple SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… » in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, op. cit., p. 37. Voir aussi FILLIEULE Olivier et MATHIEU Lilian, « Structure des opportunités politiques », in FILLIEULE Olivier et al., (dir.), *Dictionnaire des Mouvements Sociaux*, op. cit., pp. 573-580. Voir aussi FILLIEULE Olivier, « Émergence et développement des mobilisations », in COHEN Antonin et al., (dir.), *Nouveau Manuel de Science Politique*, op. cit., p. 550

[948] Cette idée est exprimée par Florence Faucher au sujet des partis écologistes. Voir FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, op. cit., p. 21

[949] « A comprehensive approach must combine an analysis of the permissiveness of the institutional environment, an understanding of long-standing patterns and recent changes in the party system, as well as factors related to the opportunity structure in which social movements operate and the resources they are able to mobilize. » VAN COTT Donna Lee, *From Movements to Parties in Latin America*, op. cit. pp. 6-7

[950] KITSCHELT Herbert, *The Logic of Party Formation*, op. cit., pp. 19-25

[951] Ces études ont le mérite de traiter respectivement de l'émergence des partis écologistes en Europe et des partis ethniques en Amérique du Sud, formations partisanes qui, malgré leurs profondes divergences avec le sujet qui nous occupe, présentent néanmoins certaines similarités remarquables qui rendent les parallèles certes risqués, mais pertinents. En effet, dans les trois cas, les formations partisanes étudiées sont issues de mouvements sociaux. Dans les trois cas également, nous avons affaire, au moment où elles sont analysées du moins, à des structures encore petites, voire embryonnaires, et récentes. Enfin, ces trois types de partis, animalistes, écologistes et ethniques, ont en commun d'avoir parmi, leurs objectifs, celui de créer, de faire émerger au niveau institutionnel, un nouveau champ et de créer un nouvel espace susceptible d'accueillir la défense d'un enjeu jusque-là ignoré ou tenu à l'écart du – et de la – politique.

fragmentation et d'ouverture. Aussi, nous nous intéresserons au mode de scrutin qui, comme le suppose la fameuse « loi de Duverger », a une influence sur la composition du système de partis. Nous avons également analysé l'organisation politique des états concernés, ainsi que leur régime. Nous avons par ailleurs ajouté un indicateur qui nous semble potentiellement pertinent, à savoir le degré d'implantation, de déploiement et d'encrage de l'écologie politique.

Le recueil de ces données a été amplement facilité par un ouvrage collectif remarquable intitulé *Les Démocraties Européennes*[952], dirigé par Nathalie Brack, Jean-Michel De Waele et Jean-Benoît Pilet, réunissant en son sein vingt-huit chercheurs présentant, dans leurs contributions respectives, l'organisation politique d'un des pays de l'Union Européenne. Aussi précieuses ces réflexions soient-elles, leurs données datent d'avant 2015, voire des décennies antérieures et sont donc, pour certaines d'entre elles, déjà dépassées. En témoigne par exemple l'extrême rareté des développements consacrés à l'écologie politique, alors même que le groupe écologiste Les Verts / ALE est, depuis 2019, le cinquième, en nombre de sièges, au sein du Parlement Européen. En outre, notre étude s'inscrivant dans une perspective européenne – et non strictement communautaire – certains partis animalistes ont été créés dans des pays non-membres, dont il n'est pas question dans l'ouvrage susmentionné. Aussi a-t-il fallu que nous actualisions et complétions cette ressource, notamment à l'aide de la base de données et d'analyses fournies par le site de la Fondation Robert Schuman[953]. Nous montrerons d'abord que les pays d'Europe, malgré une certaine uniformité des valeurs démocratiques, présentent une extrême diversité de cas (A), qui *a priori* ne nous éclairent guère sur ce qui peut présider à l'apparition – ou non – de partis animalistes. Nous verrons néanmoins que cette étude n'est pas vaine, puisqu'elle met en lumière certaines convergences, ouvrant des pistes de réflexion intéressantes (B).

A- Uniformité des valeurs, diversité des cas

L'objectif ici est de déterminer si certains facteurs proprement politiques sont susceptibles d'inciter ou de dissuader des acteurs animalistes à créer un parti. Il nous faut donc porter le regard à la fois sur les états qui en sont dotés, et sur ceux qui n'en sont pas. Aussi, nous avons choisi, dans un premier temps et pour ne pas alourdir inutilement notre

[952] BRACK Nathalie, DE WAELE Jean-Michel, et PILET Jean-Benoît (dir.), *Les Démocraties Européennes. Institutions, élections et partis politiques*, 3ème édition, Armand Colin, Paris, 2015
[953] Voir le site de la Fondation Robert Schuman. URL : https://www.robert-schuman.eu/fr (consulté le 9 mars 2021)

propos, de ne traiter synthétiquement que du contexte politique étatique dans lequel ont émergé les dix partis animalistes qui composent notre panel. Toutefois, dans un second temps, un tableau récapitulatif présenté en annexe 6 permettra de dresser un panorama exhaustif des états européens, afin de peut-être pouvoir, dans une approche comparative, dévoiler des facteurs convergents susceptibles d'éclairer la formation de tels partis.

Le premier parti animaliste fut créé en 1993 en **Allemagne**, fondation pionnière qui peut trouver un éclairage dans l'étude de plusieurs traits caractéristiques de l'organisation politique et partisane allemande. La première tient d'abord à l'importance des partis politiques en Allemagne, à un point tel que cet état est parfois qualifié de « Parteienstaat ». Ensuite, il faut mentionner un système partisan caractérisé par deux tendances que nous pourrions *a priori* considérer comme paradoxales. La première est celle d'une forte polarisation. En effet, après l'entrée des Grünen au Bundestag dans les années 1980, la « réidéologisation » du système de partis sous l'influence des nouveaux mouvements sociaux après la Réunification, et les premiers succès de partis populistes, le multipartisme s'ancre dans le système allemand. La seconde tendance est une véritable culture du compromis entre organisations partisanes en Allemagne, générant une réelle proximité idéologique. Enfin, les règles électorales comme l'organisation fédérale de cet état offrent une place et une chance importantes aux petits partis, au moins au niveau parlementaire, à condition toutefois d'être « koalitionsfähig », c'est-à-dire littéralement « aptes à la coalition »[954]. Ces éléments peuvent partiellement éclairer la création, dès les années 1990, d'un parti allemand spécialement dédié à la défense des animaux et l'existence, aujourd'hui, de cinq partis comparables.

Le parti animaliste le plus électoralement implanté aujourd'hui, tant à l'échelle locale et nationale qu'européenne, est le Parti pour les animaux **néerlandais**. Or, l'organisation politique n'est sans doute pas étrangère à ce succès. Cette monarchie constitutionnelle prend la forme d'une démocratie parlementaire. Le système électoral se fonde sur une extrême proportionnalité, et une absence de seuil impliquant que n'importe quelle formation politique parvenant à recueillir 0,67% des voix peut se voir représentée au sein de la Tweede Kamer, la chambre basse. Cela induit une fragmentation partisane telle, que treize formations politiques y détiennent actuellement des sièges. Ainsi, au regard de cet éclatement du

[954] Ces réflexions sont une synthèse de celles développées sur le système allemand par Marcus Obrecht. Voir OBRECHT Marcus, « L'Allemagne », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les Démocraties Européennes*, op. cit., pp. 20-24

système partisan à l'œuvre depuis les années 1960, il apparaît moins surprenant qu'un parti animaliste non seulement naisse, mais aussi dispose à l'heure actuelle de six députés nationaux, d'une députée européenne, de trois sièges au Sénat, ainsi que de nombreux élus locaux.

Un troisième parti animaliste n'a pas manqué de créer la surprise par ses bons résultats électoraux malgré une création très récente. Il s'agit de P.A.N, le parti animaliste **portugais**. Dix ans après sa création, il a réussi à obtenir quatre députés nationaux (dont un a ensuite quitté le parti et siège désormais de manière indépendante, un député européen (qui siège lui aussi de manière indépendante désormais) et plusieurs élus locaux, croissance assez rapide par rapport à d'autres formations politiques animalistes. Le système politique portugais est-il en mesure d'éclairer ce phénomène ? Remarquons que le système partisan n'a commencé à se structurer et à se développer qu'après le coup d'état militaire qui, en 1974, a mis fin à cinq décennies de dictature. Le système électoral pour les élections législatives, bien que proportionnel, tend plutôt à favoriser les grands partis et à limiter une trop grande fragmentation partisane, notamment en reposant sur la méthode de Hondt pour le calcul des sièges, ce qui permet de n'avoir, depuis les élections législatives de 2019, que six partis représentés au Parlement. En outre, bien que le Portugal ne fixe pas de seuil électoral légal dans le cadre des élections législatives, le « seuil effectif de représentation » semble être en augmentation et se cristalliser aujourd'hui à 6,8%[955], ce qui en fait une exigence supérieure à celles, légales, fixées par bon nombre d'états européens. Aussi, au regard de ces éléments, si certains analysent – non sans mépris et mauvaise foi selon nous - le succès de PAN comme le symptôme d'une fragmentation du système partisan portugais, peut-être faudrait-il également – ou plutôt - soulever l'incapacité ou le refus des grandes formations politiques traditionnelles, y compris écologistes, à prendre la mesure du phénomène et du mouvement animaliste, et à se saisir de cet enjeu.

La **Belgique** est un état fédéral composé de trois régions distinctes, à savoir la Wallonie francophone, La Flandre néerlandaise, et Bruxelles capitale, et son cas nous semble particulièrement intéressant. Outre le fait que le monopole des formations traditionnelles, à savoir les libéraux, les socialistes et les sociaux-chrétiens, ait là encore été bouleversé au courant des années 1980 par l'arrivée d'autres partis (notamment écologistes, populistes, d'extrême-droite ou d'extrême-gauche), ce qui a permis d'ouvrir un champ pour de nouveaux partis, un autre élément rend son parti animaliste, Dieranimal, très singulier. Aux

[955] COSTA LABO Marina, COSTA PINTO Antonio et MAGALHAES C. Pedro, « Le Portugal », *ibid.*, p. 354

clivages traditionnels s'est ajouté – voire s'est substitué – un clivage linguistique qui a complètement rebattu les cartes du système de partis. En effet, ce dernier vit disparaître les partis nationaux au profit de partis ou bien flamands, ou bien wallons, par scission de formations existantes, ou par création de nouvelles organisations, au cours du XXème siècle mais plus précisément à partir des années 1950. C'est la raison pour laquelle il était possible d'affirmer, à l'instar par exemple des universitaires belges Jean-Benoît Pilet et Simon Willocq, que « plus aucun parti national n'existe en Belgique »[956], à tout le moins jusqu'en 2017. En effet, la naissance du parti animaliste belge Dieranimal a rompu avec cet état de fait puisque ce dernier est, actuellement, le seul parti à – pouvoir – se décrire comme « unifié, national et bilingue »[957]. Le cas belge est intéressant en ce qu'il ne permet pas du tout d'expliquer la formation d'un parti non seulement animaliste, mais aussi national, voire la rend tout-à-fait improbable.

La **Suède** a vu naître en 2014 le Djurens Parti[958]. Depuis la mise en place de l'État moderne suédois, ce pays a connu une histoire politique plutôt calme. Cette monarchie constitutionnelle a adopté en 1974 un régime parlementaire et a rejoint l'Union Européenne en 2014. La Suède est un état unitaire qui consacre néanmoins une grande autonomie aux pouvoirs locaux. Son parlement monocaméral, le Riksdag, compte 349 membres, élus tous les quatre ans. Le pouvoir exécutif est quant à lui exercé par le Roi, et par le gouvernement. Le système de partis finlandais semble assez fragmenté. Les Verts ont, dès 1982, participé aux élections législatives, mais ils n'ont obtenu, lors des dernières élections, que moins de 5% des voix. Ils ont, en revanche obtenu 11% des voix aux dernières élections européennes, ce qui révèle une réelle implantation de l'écologie politique dans cet état.

L'**Italie**, qui compte à ce jour rien de moins que trois partis animalistes, est un cas intéressant. D'une part, l'État italien, unifié en monarchie constitutionnelle en 1861 et devenu, après la Seconde Guerre Mondiale, une République parlementaire, est considéré comme unitaire mais révèle une aspiration régionaliste puissante. D'autre part, son système partisan est très fragmenté, mais tripartite, puisque la grande majorité des voix se répartissent entre le Mouvement 5 Etoiles (M5S), parti populiste, Forza Italia, parti de centre-droit conservateur et libéral dirigé par Silvio Berlusconi, et le Parti Démocrate, généralement

[956] Voir PILET Jean-Benoît et WILLOCQ Simon, « La Belgique », in *Ibid*, p. 54

[957] « Dieranimal est le premier parti animaliste unifié, national et bilingue en Belgique ». Voir la page d'accueil de leur site internet, que le visiteur peut d'ailleurs choisir de lire en néerlandais, en français ou en allemand. URL : https://www.dieranimal.be/fr/

[958] Pour ce paragraphe, nous nous référons à l'étude de Sofie Blombäck. Voir BLOMBÄCK Sofie, « La Suède », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les Démocraties Européennes*, op. cit., pp. 441-456

considéré comme étant de centre-gauche. Le rôle central des partis politiques en Italie a conduit certains auteurs à qualifier ce pays de « partitocratie »[959]. Le parti vert présente pour la première fois des candidats aux élections législatives en 1987, et obtient des résultats inférieurs à 5% à toutes les élections. Il faut mentionner à cet égard les règles particulières qui régissent ces candidatures, puisque les formations politiques qui y prétendent doivent obtenir un certain nombre de signatures d'électeurs (entre 300 et 1400) dans la circonscription dans laquelle ils entendent concourir[960]. Le pays est aujourd'hui confronté à une double tendance à la personnalisation des leaders partisans, et à une défiance grandissante à l'égard des élites, dont l'illustration est le succès électoral du M5S. Ainsi, ces éléments ne nous semblent pas véritablement éclairer la création de partis animalistes – *a fortiori* plusieurs – sauf à envisager l'hypothèse selon laquelle les partis animalistes ne seraient pas complètement étanches à une démarche relevant d'une forme de populisme.

Le **Royaume-Uni,** monarchie parlementaire, a vu naître l'Animal Welfare Party en 2006, parti qui ne dispose à l'heure actuelle que d'une élue municipale. Dans cet état, les membres de la Chambre des Communes sont élus pour cinq au suffrage universel direct par scrutin uninominal majoritaire à un tour, mode d'élection qui favorise une structuration bipartisane. Aussi, depuis 1920, l'opposition Labour-Tory « constitue l'axe principal de la compétition électorale au Royaume-Uni »[961]. Ce constat doit néanmoins faire l'objet aujourd'hui de nuances. D'abord, ce système partisan britannique n'est plus complètement hermétique à l'arrivée de nouveaux partis au sein de la Chambre des Communes. Ensuite, les élections européennes, qui s'effectuent quant à elles au scrutin proportionnel, ont permis le déploiement de nouvelles formations politiques, notamment eurosceptiques, qui après avoir obtenu des sièges au Parlement européen, en ont obtenu également à la Chambre des Communes. Enfin, depuis 2010, nous pouvons constater une progressive mais effective diversification du système partisan, manifestée par les succès électoraux connus par les verts ou par le parti national Ecossais. Cette diversification produit aujourd'hui des effets saillants, au point d'ailleurs de remettre en question la qualification « bipartisane » du Royaume-Uni, sans toutefois la rendre obsolète pour l'instant. Nous pouvons donc supposer que non seulement la création de l'Animal Welfare Party, mais aussi ses faibles résultats dans cette

[959] TOMINI Luca, « L'Italie », in *Ibid*., p. 235
[960] Voir la présentation du système politique italien sur le site de la Fondation Robert Schuman. URL : https://www.robert-schuman.eu/fr/oee/1757-la-droite-favorite-des-elections-parlementaires-italiennes-du-4-mars-prochain (consulté le 10 mars 2021)
[961] Voir LERUTH Benjamin et STARTIN Nicholas, « Le Royaume-Uni », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les Démocraties Européennes*, op. cit., p. 421

région pourtant considérée comme le berceau de l'animalisme en Europe, soient tous deux liés à cette ambivalence du système partisan britannique.

Le parti animaliste PACMA fut quant à lui fondé en 2003 en **Espagne**. Le pouvoir législatif espagnol adopte une structure bicamérale. Les membres du Congrès des Députés sont élus pour quatre ans au scrutin proportionnel, avec un seuil électoral fixé à 3%. Or, le système partisan de cette monarchie parlementaire est caractérisé à la fois par une fragmentation importante et, paradoxalement, par une polarisation du vote liée à un « quasi-bipartisme parlementaire »[962]. Cela donne lieu à une multiplication de petits partis, sans réelle chance de succès électoral, et que certains auteurs qualifient alors de « non-étatiques »[963]. Cela peut expliquer à la fois que de petits partis, comme le parti animaliste, puissent être créés, et que ces derniers aient beaucoup de mal à se faire une place pérenne dans le jeu politique. Ajoutons que l'écologie politique en Espagne, à l'instar de l'Italie, est très faiblement représentée.

Le système partisan du **Danemark** a connu deux tentatives de fondation de partis par les animalistes. La première conduisit à la création de Fokus, en 2010, formation politique dissoute en 2015. La seconde fut initiée en 2018, et a mené à la constitution du Veganer Partiet, - Parti Végan – qui s'est aujourd'hui fondu dans un autre parti. Le Danemark est une monarchie, a adopté un régime parlementaire et est caractérisé par l'importance du rôle des partis politiques, à un point tel que c'est bel et bien entre eux, et non entre le gouvernement et le parlement, que se joue le jeu politique danois[964]. Le Folketing – chambre basse -, est composé de représentants élus au scrutin proportionnel à condition de recueillir au moins 2% des suffrages[965]. Toutefois, le système électoral danois affiche une volonté d'assurer la représentation des petits partis[966], argument incitatif qui peut être déterminant pour des animalistes aspirant à créer une structure partisane.

---

[962] Sur ce point, voir PERES Hubert et ROUX Christophe, « L'Espagne », in *Ibid.*, p. 134
[963] *Ibid* p. 135
[964] Sur ce point, voir GREEN-PEDERSEN Christoffer et SKJOEVELAND Asbjørn, « Le Danemark », *Ibid.*, p. 111
[965] *Ibid.*, p. 113
[966] Sur ce point, voir l'explication fournie par Corinne Deloy sur le site de la Fondation Robert Schuman : « La répartition des sièges du Parlement se fait en deux temps, tout d'abord par parti puis par candidat. 135 des 175 sièges du Folketing sont des sièges de circonscription, les 40 restants sont appelés sièges compensatoires. Ils sont distribués selon le nombre de voix obtenues par les partis au niveau national. Ce mode de répartition aide à assurer une plus juste représentation nationale des "petits" partis. » URL : https://www.robert-schuman.eu/fr/oee/1821-la-gauche-social-democrate-favorite-des-elections-legislatives-au-danemark (consulté le 11 mars 2020)

Si le profil des états pourvus d'un parti animaliste est très varié, celui des états qui n'en sont, à ce jour, pas dotés, l'est également, d'un point de vue géographique, politique, démographique et culturel. Néanmoins, ces derniers semblent pouvoir être répartis en deux catégories. La première se compose d'états comme Malte ou le Luxembourg, pays qui partagent la double caractéristique d'être de petits pays et/ou de ne présenter qu'une faible homogénéité sociale, qualités qui, comme le rappellent Marcello Carammia et Roderick Pace[967], n'encouragent pas la formation de petits partis. Mais il semble y avoir une deuxième catégorie de pays dépourvus, pour l'heure, de partis animalistes, et qui constituent la majorité d'entre eux. Ces pays se concentrent, géographiquement, en Europe de l'Est, sans qu'aucune caractéristique politique, électorale, ou institutionnelle ne permette de dégager une variable susceptible d'expliquer cette absence de parti animaliste. Il est vrai que certains pays, à l'instar de la Hongrie[968], posent des règles partisanes assez exigeantes. Peut-être ces pays ont-ils, comme la Lettonie, mis en place des règles visant à limiter une extrême polarisation et fragmentation du système de partis, par exemple en instaurant des seuils considérables en cas de scrutin proportionnel pour les élections législatives, mesure conduisant peut-être à dissuader certains acteurs de fonder leur propre formation politique. Il est vrai également que ces pays n'ont finalement, pour la plupart, conquis leur indépendance et embrassé un mode de fonctionnement démocratique que tardivement. Néanmoins, aucune de ces caractéristiques ne permet, à elle seule, d'expliquer cette absence de partis animalistes dans tout l'Est de l'Europe, tant les contre-exemples sont nombreux. Ainsi, il nous semble que ce phénomène doive être exploré sous un autre angle, tâche à laquelle nous nous attèlerons dans nos prochains développements.

Nous nous proposons pour l'heure de compiler tous ces éléments dans le tableau présenté en annexe 6, qui permet d'avoir un aperçu schématique des différents éléments étudiés. Pour chacun des pays observés, nous avons tenté de déterminer plusieurs caractéristiques. La première est la présence ou non d'au moins un parti animaliste dans ce pays (colonne intitulée « PA »). Nous avons ensuite déterminé le mode de scrutin ainsi que la présence éventuelle d'un seuil pour les élections législatives, éléments qui nous semblent susceptibles d'inciter – ou au contraire de dissuader – la formation de partis politiques, - de surcroît animalistes. Nous avons ensuite tenté de caractériser le système partisan, selon que

[967] Voir la contribution de ces deux auteurs au sujet de Malte. CARAMMIA Marcello et Pace Roderick, « Malte », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les Démocraties européennes*, op. cit., p. 312

[968] En Hongrie, seuls les partis ayant présenté au moins un candidat dans plus d'un quart des circonscriptions (27/106) sont autorisés à présenter un candidat aux élections nationales.

ce dernier présente une organisation bipartite ou multipartite. Nous avons ensuite tenté d'évaluer l'importance et l'influence politiques et électorales d'organisations partisanes écologistes, afin de voir dans quelle mesure la présence de partis non-conventionnels pouvait influencer ou non la création de partis animalistes, en faisant l'hypothèse d'une corrélation entre les développements de ces différentes structures. Afin de garder l'étude de cette variable dans les limites du raisonnable, nous avons décidé de focaliser notre attention sur les résultats obtenus par les écologistes aux élections européennes de 2019[969]. Pour les états non-membres de l'UE que sont la Norvège, la Suisse, et désormais le Royaume-Uni, nous avons utilisé les résultats obtenus aux dernières élections législatives nationales. L'ensemble des pays seront alors classés sur une échelle allant de 1 à 5, en fonction des résultats obtenus[970]. Nos trois derniers critères touchent quant à eux plus directement aux caractéristiques de l'état considéré, interrogeant sa structure (unitaire ou fédérale), son régime politique, ainsi que son adhésion ou non à l'Union Européenne.

En conclusion, nous pouvons reconnaître que cette analyse fondée sur la structure des opportunités politiques est fort peu éclairante, tant la diversité de l'histoire et des caractéristiques partisanes et politiques des états envisagés est importante. Elle ne révèle aucune constante. En effet, nous avons pu dresser un panorama synthétique révélant des états qui présentent des tailles, des structures, une organisation électorale et institutionnelle, et des modes de fonctionnement démocratiques très différents, et partagent pourtant ce que nous appellerons un « socle démocratique » commun. Aucune des variables examinées ne permet donc, à ce stade, de mettre en lumière la création ou non de partis voués à la défense des animaux. Toutefois, cette étape nous a offert une piste de réflexion solide pour la suite de notre étude. En effet, certains facteurs politiques convergents semblent favoriser l'émergence de partis animalistes.

B- Quelques convergences remarquables et pistes de réflexion

En premier lieu, la plupart des états envisagés sont des démocraties, relativement stables de surcroît, depuis au moins trente ans. Bien que ce constat mérite d'être fortement

[969] Notons que pour les pays ayant élu des eurodéputés animalistes ou écoanimalistes, nous avons pris la liberté d'ajouter aux résultats écologistes les résultats des partis animalistes. Il s'agit précisément des pays bas, du Portugal et de l'Allemagne.

[30] L'échelle ira de 1 à 5 et se découpera de la manière suivante. Les pays dans lesquels les partis Verts auront obtenu un score électoral compris entre 0 et 5 % des voix se verront attribuer le nombre de 1. Ceux où ils auront obtenu entre 5 et 10% recevront le nombre 2. Ceux où ils auront obtenu entre 10 et 15% seront caractérisés par un 3. Ceux où ils auront obtenu entre 15 et 20% auront le nombre 4. Enfin, ceux ils auront obtenu plus de 20% se verront attribuer le nombre 5.

nuancé, notamment au regard de pays en proie à une corruption massive de leurs élites politiques et à la montée du populisme en Europe, force est d'admettre que ni le principe démocratique ni le pacifisme ne s'en sont trouvés entachés. Tous sont en effet des démocraties, dont Pierre Rosanvallon rappelle qu'elles sont « celles où les conditions du vivre ensemble ne sont pas définies *a priori* » et où le politique est constitué « en un champ largement ouvert du fait même des tensions et des incertitudes qui la sous-tendent »[971]. L'auteur ajoute très pertinemment qu' « en elles s'enchevêtrent l'histoire d'un désenchantement et l'histoire d'une indétermination »[972]. Ce caractère commun aux états d'Europe permet sans doute d'éclairer partiellement le grand nombre de partis animalistes dans cette région du monde, mais pas de comprendre pourquoi ils apparaissent dans tel ou tel état plutôt que dans tel ou tel autre. En deuxième lieu, un double phénomène de fragmentation et d'ouverture progressive aux revendications des nouveaux mouvements sociaux semble caractériser la plupart des systèmes partisans en Europe, ce qui constitue une variable pertinente pour expliquer l'émergence de partis animalistes mais, là encore, pas l'inégale répartition de ce phénomène. Aussi, si certains éléments du contexte institutionnel, tout particulièrement la relation entre le mode de scrutin et la structuration du système partisan, peuvent constituer des facteurs favorisant ou défavorisant la création de nouveaux partis politiques, à l'instar des partis animalistes, ils ne sont pour eux ni un blocage ferme ni une garantie absolue. En revanche, bien que la création des partis animalistes ne semblent pas véritablement influencée par ces facteurs, leurs résultats, eux, le sont, nous le verrons dans la deuxième partie de cette thèse. En troisième lieu, un dernier trait remarquable se dessine, et laisse se dévoiler une forme de corrélation entre l'implantation de l'écologie politique et l'émergence de partis animalistes. Ce phénomène n'est certes pas manifeste lorsque le tableau présenté est lu de manière linéaire, mais le devient lorsque nous l'abordons de manière cumulative. En effet, nous n'observons *a priori* aucune corrélation fiable entre une forte implantation de l'écologie politique et la présence d'un parti animaliste. En revanche, nous ne pouvons que constater que les quinze pays dotés de partis animalistes obtiennent, selon le score obtenu sur l'échelle de 1 à 5 établie dans la sixième colonne de notre tableau, une moyenne de 2,8, alors que selon ce même calcul, les pays non dotés de partis animalistes n'obtiennent qu'une moyenne de 1,4, qui tombe à 1,2 si nous retirons de l'équation le score élevé du Luxembourg. Ainsi pouvons-nous formuler l'idée selon laquelle

[971] ROSANVALLON Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 28 mars 2002, Éditions du Seuil, Paris, 2003, pp. 14-15
[972] *Ibid.*, p. 16

l'écologie politique peut être un préalable à l'émergence, quelques décennies plus tard, de partis animalistes, comme si elle avait ouvert une porte.

Pour l'heure, si à la différence de certains auteurs contemporains[973], nous nous refusons à rejeter en bloc la notion de « structure des opportunités politiques » et la grille d'analyse qu'elle recouvre, nous admettons bien volontiers les failles et biais qui lui sont reprochés. C'est la raison pour laquelle notre analyse des conditions d'émergence des partis animalistes ne peut s'en contenter, les caractéristiques du système politique, partisan et électoral n'étant pas les seules variables d'explication pour rendre compte de l'émergence – ou non – de l'animalisme partisan en Europe. En effet, malgré sa fécondité et sa praticabilité, elle ne s'intéresse qu'au système politique. Ce faisant, en privilégiant un point de vue qui n'est à la fois qu'externe et politique, elle conduit à occulter non seulement toutes les variables internes au mouvement, qu'il s'agisse de son niveau de structuration, du parcours militant des fondateurs, ainsi que des enjeux défendus[974], mais aussi le contexte socio-économique, qui peut également être une variable importante dans la constitution de partis animalistes. Or, si le contexte politique assez stable des démocraties européennes est sans nul doute un facteur d'explication de l'émergence d'un grand nombre de partis politiques animalistes dans cette zone géographique, il échoue à expliquer pourquoi ces derniers sont non pas *essentiellement* mais *quasi-exclusivement* centrés en Europe de l'Ouest. L'hypothèse d'une influence du contexte socio-économique et culturel doit donc désormais être explorée afin de comprendre la structuration, ou non, du mouvement animaliste, comme deuxième condition d'émergence de partis animalistes.

Paragraphe 2 : L'inégal déploiement du mouvement animaliste

Analyser le contexte politique dans lequel les partis issus de mouvements sociaux émergent ne suffit pas. Une telle étude doit également tenir compte de facteurs internes, relatifs à la structuration du mouvement en voie de politisation. Or, en ce qui concerne plus précisément l'animalisme, nous explorons ici l'hypothèse selon laquelle le contexte socio-économique est une variable clef (A) pour comprendre l'inégale structuration du mouvement en Europe (B), et donc le fait que les partis animalistes aient émergé de manière très inégale, très fracturée, dans une Europe coupée en deux.

[973] Voir par exemple la critique acerbe que lui oppose Frédéric Sawicki. SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… » in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ?* op. cit., p. 37
[974] Nous traiterons cette question dans le paragraphe suivant.

A- Pertinence de la variable socio-culturelle

Il nous faut également adopter un point de vue interne à l'animalisme et tenir compte de certaines caractéristiques du mouvement lui-même, plus précisément de son niveau de développement, de structuration et d'audibilité, comme facteurs d'explication de la création de partis. Mais ces éléments semblent eux-mêmes conditionnés par le développement et la stabilité socio-économiques des pays dans lesquels ils germent. L'hypothèse consiste dans le fait de supposer que l'animalisme, et *a fortiori* les partis qui en sont issus, ne peuvent se structurer que dans des états dotés d'une certaine satisfaction économique, politique et sociale[975]. En effet, l'animalisme émerge et fédère à partir des années 1970 au sein des nouveaux mouvements sociaux[976] et de ce que Ronald Inglehart a appelé la « transition culturelle »[977]. La superposition de deux cartes présentant respectivement les pays dotés de partis animalistes et les pays avec le plus fort PIB – est de ce point de vue édifiante.

Carte des quinze pays dotés de partis animalistes[978] :	**Carte des quinze pays les plus riches en Europe (au regard de leur PIB)[979] :**

[975] Mais il nous semble que l'hypothèse inverse puisse elle aussi être formulée, bien qu'elle semble moins probable au regard de la radicalité des revendications portées par l'idéologie animaliste. Ne pourrait-on pas en effet imaginer que certains états soient d'ores et déjà si avancés dans la défense des animaux ou que cet enjeu soit déjà pris en charge par certains partis existants à un point tel qu'il devienne impertinent pour les animalistes de fonder des partis spécialement organisés autour de cette problématique ? La première partie de cette dernière hypothèse est très improbable. Si les pays d'Europe ont effectivement multiplié les mesures visant à améliorer le bien-être animal, ces dernières sont disproportionnellement faibles au regard de l'industrialisation du rapport aux animaux, et ne parviennent pas à freiner la dégradation sensible des conditions d'élevage, d'abattage, de détention, et de transport des animaux concernés. La deuxième partie de cette hypothèse a déjà été traitée dans le chapitre précédent, lorsque nous analysions les raisons pour lesquelles les animalistes pouvaient trouver pertinent de créer des organisations partisanes spécialement dédiée à la défense de leur cause. Nous y avons répondu par la négative, après avoir montré que si la plupart des partis avaient, en effet, intégré la question de l'animal, cette intégration ne pouvait être perçue que comme insuffisante – voire superficielle – au regard des revendications animalistes. Nous écarterons cette deuxième hypothèse d'emblée pour nous concentrer sur la première, c'est-à-dire celle d'une corrélation entre le développement et la stabilité économique et sociale des états et l'émergence de partis animalistes.

[976] Nous avons traité cette question dans le premier chapitre de notre thèse.

[977] INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, op. cit.

[978] Carte élaborée par nos soins à partir des partis animalistes connus.

[979] Carte élaborée par nos soins à partir des données recueillies sur le site de statistiques populationdata.net. URL : https://www.populationdata.net/palmares/pib/europe/ (consulté le 30 mars 2021)

Pour le dire autrement, le fait que des êtres humains se mobilisent et s'engagent autour de la défense des animaux jusqu'à créer un mouvement puissant et organisé, suppose que la nation concernée ne soit pas en proie à des carences économiques et sociales susceptibles de rendre le souci de l'animal plus difficilement fédérateur, et ce même si Laurent Bègue-Shankland démontre, à l'échelle individuelle et dans le cadre de ce qu'il appelle les « transitions sans victimes », une tendance de la tolérance ou du laxisme moral à croître parallèlement au niveau social[980].

Ces divergences économiques peuvent en effet induire – ou révéler - une hiérarchisation différente des enjeux. Nous pouvons en effet supposer que l'enjeu écologiste, la lutte contre les discriminations commises à l'encontre de minorités telles que la communauté LGBTQIA+, et plus encore l'animalisme n'aient, en Europe de l'Est, qu'un retentissement moindre par rapport à celui que ces causes peuvent connaître dans les pays d'Europe occidentale. Il nous semble possible d'analyser ces divergences au regard de l'étude menée par Ronald Inglehart sur la transition culturelle, et plus encore sur les travaux récents qu'il a entrepris avec le chercheur Christian Welzel. Déjà au moment de la sortie de son ouvrage phare dans les années 1990, les sociétés que Ronald Inglehart qualifiait d'« industrielles avancées » étaient les sociétés d'Europe occidentale, non les sociétés d'Europe de l'Est. D'ailleurs, son ouvrage ne traite presque que des premières, à l'exception toutefois des quelques pages réservées au cas polonais[981], dont l'aboutissement montre surtout sa spécificité. S'il n'est pas anodin que son étude se soit, à ses débuts, concentrée sur les états européens occidentaux, les travaux récents de cet éminent chercheur nous semblent encore bien plus éclairants. En effet, par le biais d'un organisme, le World Values Survey[982], et au moyen de graphiques appelés « The Inglehart – Welzel World Cultural Map », Ronald Inglehart et Christian Welzel s'attachent à positionner soixante-dix-sept états du monde sur cette « carte culturelle », année par année, selon deux axes.

L'axe des ordonnées classe les pays sur une échelle allant des valeurs traditionnelles, - ou *traditional values* – aux valeur séculières, ou – *seculiar values*. L'axe des abscisses, quant à lui, classe les états entre une extrémité intitulée *survival values* et une autre intitulée *self expression values*. Les sociétés valorisant plutôt les « *traditional values* » ont en commun, selon cet auteur, un attachement particulier, prioritaire et prédominant à la religion,

[980] Voir BEGUE Laurent, *Psychologie du bien et du mal*, op. cit., p. 175-177
[981] INGLEHART Ronald, *La Transition Culturelle*, op. cit., pp. 194-197
[982] Site de l'étude. URL : https://www.worldvaluessurvey.org/WVSContents.jsp (consulté le 26 mars 2021)

la famille, le lien parental, le respect de l'autorité, et à une forme de fierté nationale. Les deux scientifiques y opposent les sociétés marquées par des « *seculiar-rational values* », catégorie qu'ils ne caractérisent, à deux reprises, que par la négative et par contraste avec la première[983], en ajoutant toutefois des exemples de ces « valeurs », comme une tolérance pour les divorces et les avortements, ou encore l'euthanasie. Quant au second axe, Ronald Inglehart et Christian Welzel distinguent les sociétés principalement et prioritairement attachées aux « *survival values* », comme la sécurité physique et économique, et celles qui défendent désormais des « *self-expression values* », comme la protection de l'environnement, la tolérance à l'égard des étrangers, l'égalité des genres, et une plus grande efficience démocratique. Bien qu'elles nous semblent très – voire trop – schématiques, et abstraction faite de l'absence de caractérisation claire de ce que sont les « *seculiar-rational values* », ces catégories n'en sont pas moins utiles pour comprendre ce clivage que nous supposons entre la manière dont l'animalisme – *a fortiori* politique – fédère et se développe différemment en Europe de l'Ouest et en Europe de l'Est. Le recours à un code couleur permet en outre de distinguer les États européens en quatre groupes, plus précisément les anglophones, les catholiques, les protestants, et les anciens pays communistes, qui constituent une variable explicative potentielle aux différences observées.

L'analyse des graphiques ainsi obtenus est très stimulante, si elle est envisagée d'un point de vue dynamique, et non statique. La dernière carte en date, qui évalue le positionnement des états pour l'année 2020[984], ne révèle qu'une différence très relative sur l'axe situant les pays entre les « *traditional values* » et les « *seculiar-rational values* », puisque sur une échelle allant de -2,5 à 2, tous se situent entre -0,5 (Roumanie, Pologne, Portugal) et légèrement plus qu'1 (Suède, Danemark, République Tchèque), ce qui pose donc un écart de seulement 1,5. En revanche, en ce qui concerne leur positionnement sur l'axe vertical les répartissant selon la prédominance de « *survival values* » et « *self-expression values* » (s'étalant de -2,5 à 3,5), des différences sensibles se dessinent, puisque les pays européens s'étendent alors de -1 (Roumanie) à 3 (Norvège), créant un écart de 3,5 entre le pays européen le plus ancré dans les « *survival values* », et celui qui prône au plus haut degré les « *self-expression values* ». Notons toutefois que ce graphique consacré à l'année 2020 ne permet pas de mettre en lumière une scission claire entre Europe de l'Est et

[983] « s*ecular-rational values* have the opposite preferences to the traditional values. These societies place less emphasis on religion, traditional family values and authority » et « Societies with secular-rational values have the opposite preferences on all of these topics ». Voir le site de l'étude. URL : https://www.worldvaluessurvey.org/WVSContents.jsp (consulté le 26 mars 2021)
[984] Nous avons reproduit ces graphiques à la fin de ces développements.

en Europe de l'Ouest puisque les pays de ces deux zones sont répartis de manière assez équilibrée entre ces quatre extrémités. Mais c'est l'analyse du graphique réalisé à partir des premières données recueillies par les deux scientifiques, c'est-à-dire celles de 1996, qui présente le caractère le plus intéressant puisqu'il met en lumière une scission claire, d'ailleurs matérialisée par les auteurs, entre les anciens états communistes et les autres. Là encore, sur l'axe répartissant les états entre valeurs traditionnelles et valeurs séculières, aucune différence sensible et pertinente ne peut être établie entre les pays d'Europe occidentale et les pays d'Europe orientale. En revanche, l'évaluation du positionnement des pays sur l'axe les répartissant selon leur adhésion aux « *survival values* » ou aux « *self-expression values* » révèle une distinction très nette entre les pays d'Europe de l'Est, qui sont tous situés entre -1,8 (Roumanie) et 0,2 (Croatie, Slovénie et République Tchèque), et les pays d'Europe de l'Ouest, qui sont quant à eux tous compris entre 0,5 et 2,2, c'est-à-dire dans la tranche qui valorise plutôt les « *self-expression values* » (Annexe 7).

Que déduire de ces résultats ? En premier lieu, ces trois dernières décennies, nous assistons à un double phénomène de déplacement global et d'uniformisation progressive des pays européens vers un modèle plus axé sur les « seculiar rational values » que sur les « traditional values ». En revanche, les profondes disparités constatées sur l'axe « survival values – Self-expression values » subsistent et sont révélatrices. C'est donc cet axe qui semble le plus pertinent pour le sujet qui est le nôtre. En deuxième lieu, nous ne pouvons décemment adopter une lecture statique de ces graphiques. Elle doit nécessairement se faire de manière dynamique. Quatre observations émergent alors. D'abord, l'Europe présente toujours un panorama très varié mais semble globalement aller vers valeurs séculières rationnelles plutôt que vers valeurs traditionnelles et penche, à quelques exceptions près, actuellement plutôt pour les self-expression values. Ensuite, et en revanche, dans la mesure où la différence entre les pays d'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est s'est réduite, mais pas drastiquement, et où cette évolution n'est pas linéaire lorsque nous observons les pays pris séparément, cette approche évolutive ne doit pas nous conduire à défendre, inversement, un point de vue déterministe. En outre, la variable la plus susceptible d'expliquer la différence entre l'émergence et la multiplication des partis animalistes en Europe de l'Ouest et leur absence totale en Europe de l'Est semble être l'adhésion des seconds à des valeurs plutôt axées sur la sécurité économique et physique, et des premiers à des valeurs plutôt axées sur la protection de l'environnement, la reconnaissance de l'égalité des genres et des orientations sexuelles. Or, les groupes les plus performants dans ces domaines sont, dans cet

ordre, les pays d'Europe du Nord, d'influence protestante, puis les pays d'Europe occidentale, les pays anglophones (Royaume-Uni, Irlande), et les pays d'Europe occidentale catholiques, alors que les moins susceptibles d'adhérer à cas valeurs sont les anciens pays du bloc communiste. Enfin, ces différences, si elles ne disparaissent pas, semblent néanmoins s'affaiblir avec le temps. C'est la raison pour laquelle nous pouvons préférer l'hypothèse d'un retard – ou d'un délai pour être plus neutre – plutôt que celle d'une réalité figée.

Cette corrélation entre un déplacement vers des valeurs séculières-rationnelles et « d'expression de soi » d'une part, et l'émergence de partis animalistes d'autre part, nous semble pouvoir être abordée – non comme une relation de causalité – mais au moins comme une variable explicative de la différence qui subsiste entre le niveau de développement et d'institutionnalisation de l'animalisme dans les pays d'Europe occidentale et d'Europe du Nord, et dans ceux d'Europe de l'Est. En conclusion, il nous faut supposer une Europe à - au moins - deux vitesses, en ce qui concerne l'animalisme, phénomène qui pourrait être lié au contexte économique, social, historique et culturel inégal des pays analysés[985].

B- Pertinence du niveau de structuration du mouvement animaliste

Pourquoi y a-t-il un parti animaliste en Suisse ou au Royaume-Uni, pays dans lesquels les animaux bénéficient de la meilleure protection en Europe[986], et pas en Roumanie ? Il nous semble que les éléments développés ci-dessus, c'est-à-dire relatifs au contexte socio-économique et culturel, sont essentiels pour comprendre les différences de niveau de structuration du mouvement animaliste dans les pays européens. Dans un premier temps, nous montrerons brièvement qu'avant même que cette institutionnalisation soit possible, encore faut-il, pour que des partis émergent, qu'elle soit souhaitable. Nous verrons dans un second temps que tous les pays d'Europe ne répondent pas uniformément aux conditions nécessaires pour que l'institutionnalisation devienne possible.

[985] La nuance est d'importance ici, car les deux blocs considérés ne sont eux même pas homogènes. Sans creuser cette question outre mesure, remarquons simplement par exemple que les régimes alternatifs comme le véganisme, le végétarisme, le crudivorisme ont trouvé une prise plus importante dans les pays de Nord de l'Europe et dans les pays anglo-saxons. Là où ils sont majoritairement perçus, dans les pays de tradition catholique, comme un caprice, comme un signe d'asocialité et comme une rupture du lien de convivialité qui se crée autour des tables espagnoles, françaises et italiennes par exemple, ils jouissent d'une meilleure image dans les pays anglo-saxons dans lesquels ils apparaissent comme l'expression d'une liberté fondamentale des individus. Sur ce point, voir QUELLIER Florent, « Clio en quête de… repères alimentaires » in QUELLIER Florent (dir.), *Histoire de l'alimentation. De la Préhistoire à nos jours*, Belin Éditeur, Humensis, Paris, 2021, p. 766

[986] Voir la carte classant les pays selon leur Animal Protection Indice reproduite en Annexe 5.

Institutionnalisation souhaitable. Nous souhaitons ici explorer brièvement une hypothèse qui nous a été soufflée par les travaux de Florence Faucher sur les partis écologistes. Cette dernière rappelle que leur fondation n'était pas particulièrement souhaitée par tous les partisans de l'écologie. Or nous ne trouvons pas chez les animalistes, à la différence de certains partis écologistes en leur temps[987], une forme de réticence à l'institutionnalisation du mouvement, bien au contraire. Tout d'abord, nous avons vu que les appels à « politiser » la cause animale ont été nombreux, dans les milieux militants, politiques, médiatiques et universitaires. Ensuite, nous avons pu montrer que la création de partis animalistes en Europe occidentale pouvait avoir justement pour objectif d'institutionnaliser le mouvement, afin de légitimer les revendications portées. Il s'agit justement de donner du crédit à une cause longtemps considérée comme une sensiblerie, comme une cause secondaire, voire comme proprement féminine. Or, si le recours à une terminologie plus politique, comme « animalisme », « libération animale », ou « droits des animaux » est une manifestation de cette quête de légitimité, la création de partis politiques spécialement dédiés à cette cause en est, à n'en pas douter, une autre. Nous pouvons dès lors considérer que cet argument du refus de l'institutionnalisation ne permet d'éclairer ni les différences de structuration du mouvement animaliste dans les différents pays d'Europe, ni leurs conséquences différentes, c'est-à-dire l'apparition ou non de partis animalistes. C'est la raison pour laquelle nous allons nous demander si ce n'est pas plutôt la possibilité – et non la « souhaitabilité » - de créer des partis animalistes qui en est une variable pertinente.

Institutionnalisation possible. L'institutionnalisation du mouvement doit en effet être possible. Une des conditions d'un tel déploiement réside dans le niveau de structuration du mouvement animaliste. Or, ce champ de lutte étant typique des nouveaux mouvements sociaux et de la diffusion de valeurs post-matérialistes, il est évident qu'une structuration suffisante du mouvement animaliste est difficilement envisageable dans les pays encore confrontés à une relative instabilité socio-économique et politique et à un retard dans le processus de transition culturelle. Cela ne signifie pas, évidemment, que ces pays soient totalement dépourvus d'associations défendant les animaux, ni même que le véganisme ne s'y développe pas. En témoignent par exemple la multiplication des restaurants végétaliens

[987] En effet, comme le montre Florence Faucher, certains acteurs et groupements écologistes pouvaient, à la fin du XXème siècle, redouter que l'institutionnalisation et la politisation du mouvement ne conduisent à une perte d'authenticité et de radicalité du mouvement comme des revendications portées. Voir FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, op. cit., p. 23

dans toutes les capitales européennes[988]. Le problème est, selon nous, ailleurs, et concerne plutôt l'opportunité pour l'animalisme de devenir une idéologie politique et morale audible et suffisamment fédératrice.

A cet égard, plusieurs éléments semblent devoir être appréciés. Donna Lee Van Cott tire de son analyse plusieurs conditions tenant aux caractéristiques du mouvement lui-même, - certes dépendantes mais distinctes du contexte socio-économique et politique dans lequel il émerge – comme préalables à son institutionnalisation, et plus précisément à la création d'un parti politique. Elles sont, chez cette chercheuse, au nombre de cinq : la participation à une réforme constitutionnelle, une organisation durable, un réseau dense, une haute unité organisationnelle, et un poids électoral[989]. Tous ces facteurs ne semblent pas pertinents pour le sujet qui est le nôtre. En effet, les revendications animalistes sont d'une toute autre nature que celles des mouvements ethniques en Amérique du Sud. Ces derniers ont en effet dû, pour asseoir leur légitimité et créer une structure partisane viable, pousser les états concernés à une réforme constitutionnelle. Si certains animalistes revendiquent effectivement une modification des constitutions étatiques afin que ces dernières exposent explicitement un objectif de respect et de défense du bien-être des animaux – à l'instar des constitutions suisse, allemande et luxembourgeoise par exemple – il ne s'agit pas pour autant de reconnaître une « voix politique » particulière à certains individus ou groupes qui en étaient jusqu'alors privés. Le premier critère nous semble donc peu pertinent. Le dernier critère, le poids électoral, est également difficilement transposable, dans la mesure où les animalistes ne représentent aucune ethnie politiquement audible. En tout état de cause, l'adhésion aux valeurs animalistes n'est pas, à la différence de l'appartenance à une ethnie opprimée, une caractéristique identitaire susceptible d'être politiquement considérée comme essentielle et consubstantielle à la personne concernée, et encore moins une raison valable de la reconnaissance de droits particuliers. Ainsi, nous ne retiendrons pour notre étude que trois critères, à savoir la durabilité de l'organisation, la densité des réseaux militants, et l'importance de l'unité organisationnelle. Ces derniers seront évalués dans différents pays d'Europe de l'Est, pour différentes associations animalistes et en comparaison avec les caractéristiques de structures comparables dans des pays d'Europe occidentale.

[988] Le site Happy Cow, qui recense les restaurants végétaliens et végétariens par ville peut de ce point de vue être utile pour se faire une idée du phénomène. URL : https://www.happycow.net/europe/
[989] Voir les deux schémas élaborés. LEE VAN COTT Donna, *From Movements to parties in Latin America*, op. cit., pp. 222-224

Nous avons choisi ici un panel de cinq pays d'Europe orientale, très différents par leur taille, leur démographie, leur localisation et leur histoire : la Roumanie, la Pologne, la Croatie, la Bulgarie et l'Estonie. Si nous analysons le cas de la Roumanie, nous constatons que l'existence de structures véritablement animalistes n'induit pas forcément que celles-ci ne suscitent une réelle adhésion. Deux associations proprement animalistes semblent être référencées et pertinentes. L'association roumaine *Free – Freedom and Respect for every earthling* n'existe que depuis 2017 et semble assez peu suivie, comme en témoigne le faible nombre d'abonnés sur ses comptes Facebook et Instagram. L'association *Vegan in Romania*, partenaire de la première, semble quant à elle plus axée sur la valorisation du véganisme que sur l'opposition à l'exploitation des animaux, et est plus fédératrice[990]. En Pologne, l'organisation la plus fédératrice semble être *l'Association de défense des animaux* (Stowarzyszenie Obrona Zwierząt), fondée en 2007. Elle mène des actions en faveur de tous les animaux, quelle que soit l'utilisation qui en est faite, et prône le véganisme[991]. Il existe également un collectif végétarien nommé *Association Vege polska*[992] qui semble actif depuis 2012, bien que sa date de création soit introuvable. Cette organisation s'efforce d'informer sur le véganisme et de prôner sa diffusion, mais ancre ses arguments essentiellement dans des considérations relatives à la santé humaine[993], même si certains sont plutôt d'ordre écologique ou animaliste[994]. La Pologne est assez en avance sur l'alimentation végétale[995], en Europe de l'Est, mais aussi plus largement en Europe, mais ne semble pas avoir pour l'heure réellement réussi à politiser la question animale. Sur le territoire croate, l'association proprement animaliste la plus importante semble être le collectif abolitionniste et biocentriste *Les Amis des animaux*[996] (Prijatelji životinja), fondée à Zagreb en 2001. Ce dernier se donne pour objectif de promouvoir le bien-être et les droits des animaux, ainsi que le véganisme[997]. Notons que cette organisation semble fonctionner comme L214, en se

[990] Sa page Facebook compte actuellement 17 000 abonnés.
[991] Voir le site de l'association. URL : https://www.obrona-zwierzat.pl/o-nas.html (consulté le 13 mars 2021)
[992] Voir le site de l'association. URL : http://www.vegepolska.pl/ (consulté le 13 mars 2021)
[993] Voir l'onglet « santé » (zdrowie) de leur site internet. URL : http://www.vegepolska.pl/zdrowie/ (consulté le 13 mars 2021)
[994] Voir l'onglet « environnement » (srodowisko) de leur site. URL : http://www.vegepolska.pl/srodowisko-2/ (consulté le 13 mars 2021)
[995] Sur ce point, voir par exemple l'émission de France Info consacrée à l'expansion du véganisme à Varsovie, et plus généralement en Pologne. Disponible sur le site internet de France Info. BAKALOGLOU Sarah, « Varsovie et la Pologne, fers de lance du véganisme en Europe », *France Info*, 22 juin 2021, URL : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/varsovie-et-la-pologne-fers-de-lance-du-veganisme-en-europe_4655329.html (consultée le 23 juin 2021)
[996] Voir le site de l'association. URL : https://www.prijatelji-zivotinja.hr/index.hr.php (consulté le 13 mars 2021)
[997] Voir la présentation de l'association sur la version anglophone de son site internet : URL : https://www.prijatelji-zivotinja.hr/index.en.php?id=313 (consulté le 13 mars 2021)

faisant le moteur, la coordinatrice et le relai d'initiatives partenaires comme *Veganopolis*, qui est un site d'informations sur le véganisme[998]. En somme, le mouvement animaliste croate semble un peu plus structuré que les deux premiers analysés. Néanmoins, la page Facebook de l'association-mère, bien qu'assez active, ne rassemble que 26000 abonnés, soit 0,65% de la population croate. Par comparaison, l'association L214 en France, qui endosse un rôle similaire, en compte près de 900 000, c'est-à-dire 1,34% de la population française. En Bulgarie, deux associations ont retenu notre attention. La première, *Animal Rescue Sofia*, a été créée en 2009 et œuvre principalement pour les animaux domestiques[999]. Sa page Facebook compte actuellement plus de 150 000 abonnés. De son côté, le collectif *Union Bulgare Vegan* (БЪЛГАРСКИ ВЕГАНСКИ СЪЮЗ) a été créé en 2017[1000] et n'est suivi sur les réseaux socio-numériques, que par 4500 personnes[1001]. En Estonie enfin, une association semble particulièrement remarquable. Elle s'appelle *Association Estonienne pour la Protection des animaux* et fut créée en 2011. Il s'agit bien d'une association animaliste en ce qu'elle s'attache à défendre tous les animaux, mais welfariste car elle tolère chasse et élevage, et se défend de prôner le végétarisme[1002]. Elle est suivie par 19000 personnes sur les réseaux[1003]. Par comparaison, une association comparable comme la S.P.A. en France, plus ferme sur les questions de chasse et d'élevage, est suivie par 500 000 personnes[1004]. En somme, son rayonnement est plus important que celui de la SPA en France, puisque rapporté aux populations respectives des deux pays, l'association estonienne est suivie par 1,5% des Estoniens, quand la SPA est suivie par 0,7% des Français. Il existe également sur le territoire estonien une « *Association Estonienne Vegan* » (Eesti Vegan Selts)[1005], manifestement assez suivie puisque sa page Facebook ne compte que 6500

[998] Voir la page d'accueil du site. URL : https://www.veganopolis.net/eng/homes/index/ (consulté le 13 mars 2021)
[999] Voir le site de l'association. URL : https://arsofia.com/bg/nie/ (consulté le 13 mars 2021)
[1000] Voir la version anglophone du site internet de l'organisation. URL : http://www.bvu.bg/history (consulté le 13 mars 2021)
[1001] Voir la page Facebook de l'organisation. URL : https://www.facebook.com/bvu.bg (consulté le 3 mars 2021)
[1002] Voir les cinq premiers principes de leur charte, sur leur site internet. « Kõik loomaliigid on võrdsed ja kaitse vajadus laieneb kõigile olendeile, kes on võimelised tunnetama valu või hirmu. Igat "elu" tuleb austada ning looma heaolu peab tagama vaatamata sellele, kas ta on inimesele kasulik või mitte. Ka üksikisendi heaolu tuleb tagada, vaatamata sellele kas see omab liigikaitselist tähendust. Tolereerimine jahindust ja põllumajandusloomade pidamist, aga oleme veendunud, et iga loom peab elama võimalikult liigiomaselt ning surema minimaalsete kannatustega. Loomadest hoolimiseks ja nende õiguste eest seismiseks ei pea olema taimetoitlane või vegan. » URL : http://loomakaitse.eu/meist/ (consulté le 14 mars 2021)
[1003] Voir la page Facebook de l'association. URL : https://www.facebook.com/loomakaitse (consulté le 13 mars 2021)
[1004] Voir la page Facebook de l'association. URL : https://www.facebook.com/spaofficiel (consulté le 13 mars 2021)
[1005] Voir le site de l'association. URL : https://vegan.ee/ (consulté le 13 mars 2021)

abonnés[1006], c'est-à-dire 0,5% de la population. Par comparaison, l'association française *Vegan Impact* est suivie par 60 000 personnes[1007], soit moins de 0,1% de la population française.

Que retenir de ce panorama d'exemples variés ? Il faut avant tout reconnaître qu'il y a bel et bien un mouvement animaliste qui se déploie en Europe de l'Est. Mais plusieurs différences avec celui d'Europe occidentales se révèlent. En premier lieu, nous observons que les associations animalistes ayant un certain poids dans les pays d'Europe de l'Est sont plus récentes que leurs homologues occidentales. Parmi les structures investiguées, en tout cas, celles qui défendent le véganisme ont toutes émergé après 2010 (à l'exception de l'association croate « Les amis des animaux », fondée dès 2001). Toujours est-il que leurs dix ou vingt années d'existence, si elles marquent une certaine stabilité, mettent en lumière le fait que les pays d'Europe de l'Est, accusent un « retard » quant à la structuration du mouvement animaliste. En deuxième lieu, nous ajouterions à l'analyse de Donna Lee Van Cott un élément qu'elle passe sous silence. Il s'agit de celui, déjà mis en avant dans notre première partie, de la conflictualisation. Il nous semble en effet qu'actuellement, le mouvement animaliste dans les pays d'Europe de l'Est se place sur des terrains très peu polémiques et sans potentiel de conflictualisation. Si de nombreuses associations se mobilisent, force est de constater que ni les idéologies animalistes et éco-animalistes ni les modes de vies qui y sont associées n'ont véritablement de prise, pour l'heure, sur les populations, et ont trop peu d'envergure pour générer la structuration de deux camps opposés sur ces questions, du moins lorsqu'elles sont mesurées par rapport à l'adhésion qu'elles peuvent générer dans d'autres pays, tout particulièrement l'Allemagne, le Royaume-Uni, ou l'Europe du Nord. Il y aurait donc une forme de retard, que ces pays sont en train de rattraper.

Dans le prolongement d'Herbert Kitschelt, qui considère la création d'un parti politique comme une des conséquences possibles des facteurs institutionnels d'une part, et de l'organisation et de la stratégie déployée par un mouvement d'autre part[1008], nous avons analysé les facteurs externes, c'est-à-dire politiques, sociaux et économiques, et les facteurs internes, à savoir le niveau de structuration du mouvement, qui pouvaient présider à la

[1006] Voir la page Facebook de l'association. URL : https://www.facebook.com/eestiveganselts/ (consulté le 13 mars 2021)
[1007] Voir la page Facebook de l'association. URL : https://www.facebook.com/association.veganimpact (consulté le 13 mars 2021)
[1008] « From this perspective, the pursuit of a logic of party competition is only one possible outcome of organization and strategy, an outcome that depends on the internal composition and alliance of party activists and on external institutionnal and conjonctural factors (…) » KITSCHELT Herbert, *The logics of party formation*, op. cit., p. 5

création de partis animalistes. Mais il nous faut investiguer ce qui semble être un autre moteur de leur émergence, à savoir l'existence de formations politiques comparables non seulement dans d'autres pays d'Europe, mais aussi dans un même pays.

Paragraphe 3 : Un double phénomène de mimétisme

Il semble que l'existence de structures partisanes, électoralement performantes de surcroît, puisse inciter certains acteurs de l'animalisme à créer leur propre parti. Mais ce phénomène révèle deux logiques différentes. La première, que nous qualifions de mimétisme corporatif, consiste dans le fait de trouver, dans des partis existants dans d'autres pays, une source d'inspiration à la création d'un parti animaliste dans son propre pays (A). La seconde, quant à elle appelée mimétisme dissident, est plus étonnante au regard de la jeunesse de l'animalisme politique, mais trouve d'ores et déjà à s'incarner dans plusieurs exemples. Il s'agit d'acteurs qui, mécontents de l'action d'un parti animaliste déjà actif et implanté dans leur pays, se décident à faire sécession et à créer une structure partisane également animaliste mais dissidente, et plus à même de satisfaire leur attentes organisationnelles, idéologiques et militantes (B).

A- Un mimétisme corporatif

Les partis animalistes existants, surtout s'ils rencontrent un certain succès électoral, peuvent jouer à la fois un rôle passif en constituant une source d'inspiration pour les animalistes d'autres pays, et un rôle actif en se faisant un moteur de l'exportation du phénomène. Or, ce mimétisme, ou cette contagion, a pour conséquence la formation d'un réseau de partis animalistes qui, malgré leurs différences en termes de revendications ou de structuration, développent et assument une tendance que nous qualifierons de corporative, au sens d'un « esprit de corps »[1009].

Plusieurs partis animalistes indiquent en effet s'être inspirés d'un aîné. Pour la plupart, ils nomment le PvdD néerlandais, qui semble souvent consacré comme *Primus inter Pares*. En effet, bien qu'il ait été créé treize ans après le TSP allemand, il fait à la fois figure de *pionnier*, puisqu'il est, en 2006, le premier à avoir obtenu élus à une échelle nationale[1010], mais aussi d'*exemple*, puisqu'il a recueilli, ces dernières années, les scores animalistes les plus importants, toutes élections confondues. L'AWP britannique mentionne d'ailleurs

[1009] Il s'agit ici d'une extension de la notion de « corporative » dans son sens propre. Cette acception du mot est néanmoins référencée et reconnue par le CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/corporatif (consulté le 17 mars 2021)
[1010] Aux élections législatives néerlandaises de 2006, le Parti pour les animaux a fait élire deux députés.

qu'une de ses fondatrices, Jasmijn De Boo, elle-même néerlandaise, était auparavant un membre actif du PvdD[1011]. De la même manière, le site du PA français reconnaît la source d'inspiration qu'a été pour eux l'exemple néerlandais, dont ils ont rencontré les représentants en 2014, aux rencontres internationales organisées par le PvdD[1012]. La fondatrice de DA, Constance Adonis Villalon, nous a également avoué la source d'inspiration et le moteur que fut, dans son entreprise, l'admiration qu'elle portait au PvdD et à Marianne Thieme[1013]. A la question « qu'est-ce qui a fait germer chez vous l'idée de créer un parti politique dédié à la défense des animaux ? », voici ce qu'elle répond :

> « J'ai découvert le Partij voor de Dieren et PACMA. J'ai halluciné. (…) J'étais fascinée par le Partij voor de Dieren. J'ai commencé à les suivre (…). Et je me suis dit « Ce serait tellement beau qu'il y ait un parti pour les animaux ici en Belgique… Là, je m'engagerais corps et âme ! ». Je me suis dit « je peux peut-être le faire… ». J'ai presque fait comme une lettre une Père Noël. J'ai écrit une lettre à Marianne Thieme. (…) Elle est toujours dans mon ordinateur avec la date à laquelle je l'ai écrite, mais je me suis dit « non, je ne peux pas envoyer ça ! ». Et heureusement, je ne l'ai pas fait. Mais ça trottait dans ma tête. (…) Comme les élections approchaient à grands pas, il restait à peu près un an, un an et demi, je me suis dit « ok, c'est maintenant ou jamais. ». Là, on va devoir le faire et se donner à fond. (…) C'est vraiment parti du Partij voor de Dieren. Quand j'ai vu que ça existait, il fallait qu'il y en ait un en Belgique. »

Le parti portugais PAN a quant à lui utilisé les supports de diffusion idéologiques développés par le PvdD. En effet, à partir de 2010, le parti a organisé des évènements visant à projeter le film anti-viande Meat de Truth, produit et réalisé par le PvdD[1014]. De la même manière, la fondatrice de DP exprime la source d'inspiration que fut le parti néerlandais dans la fondation du parti animaliste suédois[1015]. Le parti animaliste irlandais va encore plus loin puisqu'il affirme calquer ses valeurs sur celles du parti néerlandais : « We seek to model and mirror the values of the Partij voor de Dieren / Party for the Animals in the Netherlands »[1016].

Le PvdD, de son côté, semble endosser, assumer et revendiquer activement ce leadership. En effet, en organisant des sessions de formations, en centralisant des données, ce parti a pu concrètement donner à d'autres acteurs les outils nécessaires à la formation de leur propre parti. A cet effet, le PvdD a créé, en 2012, une fondation internationale, « Animal

[1011] Voir le site internet d'AWP « Before coming to the UK Jasmijn de Boo, co-founder and former Leader of Animals Count, was actively involved in the successful Dutch 'Party for the Animals' (in Dutch 'Partij voor de dieren') and she was a candidate for the 2004 European Parliament elections. ». URL : https://www.animalwelfareparty.org/about/similar-initiatives/ (consulté le 15 mars 2021)
[1012] Site du PA. URL: https://parti-animaliste.fr/projet-2
[1013] Entretien d'1h50 avec Constance Adonis Villalon, mené le 22 juillet 2021, par téléphone.
[1014] Voir l'historique du parti, sur leur site internet. URL : https://www.pan.com.pt/historia-timeline/ (consulté le 17 mars 2021)
[1015] Voir l'interview en suédois de Johanna Parikka Altenstedt. URL : https://dagensopinion.se/artikel/konsult-startar-djurens-parti/?quicktabs_1=0 (consulté le 24 mars 2021)
[1016] Voir l'onglet « constitution et politique » du site de l'Irish Party for Animal Welfare. URL : https://ipaw.ie/constitution.htm (consulté le 17 mars 2021)

Politics Foundation » (APF), qui entend « renforcer le mouvement international en établissant des liens, en partageant les connaissances et en développant et renforçant le réseau »[1017]. Semblent[1018] en être membres les partis animalistes australien (Animal Justice Party), belge (DA), brésilien (Partido Animais), canadien (Animal Protection Party), chypriote (Animal Party Cyprus), danois (VP), finlandais (EOP), français (PA), grec (Κόμμα για τα Ζώα), allemand (TSP), anglais (AWP), irlandais (Animal Welfare Party), italien (PAI), israélien (Justice For All), néerlandais (PvdD), portugais (PAN), espagnol (PACMA), américain (Humane Party), suédois (DP), suisse (TPS), taïwanais (Trees Party Taïwan) et turc (Hayvan Partisi). C'est également le PvdD qui est à l'initiative du parti européen Animal Politics EU, créé en 2014 sous le nom d'Euro Animal 7[1019], et qui rassemble à l'heure actuelle onze partis animalistes européens, à savoir le TSP, DA, APC, DP, EOP, PAN, PACMA, PA, PAI, AWP, et bien sûr, le PvdD[1020]. Ajoutons enfin que le PvdD tient à jour sur son site internet une carte du monde interactive recensant, géolocalisant et présentant les différentes formations politiques animalistes qui composent l'APF. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive et semble même être étonnamment sélective. Il est difficile de savoir par exemple pourquoi le PA français y figure, alors que la REV, qui se décrit pourtant comme antispéciste[1021], non. Les raisons susceptibles d'éclairer ce choix sont multiples et incertaines. Il est possible que cela tienne à une absence de déclaration de certains partis, qui ne se sont pas manifestés. Il est possible également qu'une question temporelle entre en ligne de compte, et que la carte ne présente qu'un parti par pays, autrement dit le premier fondé. Cet argument ne tient pas toutefois, dans la mesure où certains partis animalistes ont été créés en France bien avant le PA, et que ces derniers n'y figurent pas. Nous aurions pu également supposer que ce choix était influencé par le niveau de structuration des partis créés, mais la présence, dans ce recensement, de formations politiques réellement embryonnaires écarte cette hypothèse. Nous avons également envisagé l'hypothèse selon

[1017] Voir l'onglet « Mouvement international » du site internet du PvdD. URL : https://www.partyfortheanimals.com/fr/mouvement-international (consulté le 17 mars 2021)
[1018] Cette fondation est mentionnée et décrite sur le site du parti néerlandais, et une page Wikipédia lui est dédiée. En revanche, nous n'avons pu trouver aucun site lui étant exclusivement consacré. Les informations la concernant sont donc peut-être erronées.
[1019] Voir le site internet d'Euro Animal 7. URL : https://www.animalwelfareparty.org/euro-animal-7/ (consulté le 17 mars 2021)
[1020] Voir la page dédiée à cette organisation sur le site Europe-politique. URL : https://www.europe-politique.eu/wiki/Animal_Politics_EU_(AP) (consulté le 17 mars 2021)
[1021] L'onglet « à propos » du site internet de la REV expose : « La REV, Révolution Écologique pour le Vivant, est un parti écologiste et antispéciste, créé pour défendre les droits de tous, des humains, des écosystèmes, de la nature, des animaux non humains, dont l'objectif est de représenter leurs voix ». Voir le site de la Révolution Écologique pour le Vivant. URL : https://rev-parti.fr/a-propos/ (consulté le 31 mars 2021)

laquelle ce choix se ferait en fonction de caractéristiques idéologiques, mais nous avons pu constater que les partis présentés étaient, pour certains, idéologiquement très éloignés les uns des autres, mais aussi que certains d'entre eux avaient une offre programmatique quasi-similaire à celle d'autres partis animalistes, quant à eux absents de cette liste. Il est également et enfin possible qu'il s'agisse d'une forme de convention informelle passée entre le PvdD et les formations politiques européennes choisies, visant à établir un réseau stable de partis reconnus et reconnaissables dans l'espace politique européen et éviter ainsi une dilution de l'initiative face à la multiplication des entreprises comparables au sein d'un même État. Aussi, une ultime raison de cette sélection pourrait être de ne pas regrouper en son sein des partis animalistes concurrents sur la scène politique nationale, dans la mesure où, désormais, certains pays n'ont plus un, mais plusieurs partis animalistes, phénomène que nous allons désormais aborder. Cette dernière hypothèse a été en partie confirmée par Constance Adonis Villalon, la présidente du parti animaliste belge, qui a expliqué que cette sélection se faisait sur deux critères principaux : la crédibilité qualitative et quantitative du parti et la primauté de sa reconnaissance par l'APF dans le pays concerné[1022].

B- Un mimétisme dissident

Nous parlerons ici également de mimétisme, parce que ce second cas de figure n'est pas incompatible avec le premier. De quoi parlons-nous exactement ? Nous entendons ici présenter un phénomène qui a déjà connu quelques exemples et semble s'accélérer. Il s'agit en fait de créations de partis animaliste dans des pays dans lesquels une structure comparable existe déjà. Il s'agit donc bien d'une forme de mimétisme, puisque le premier parti créé peut avoir ouvert la voie, et surtout, peut avoir démontré la capacité fédératrice de l'idéologie animaliste, mais nous qualifierons cette tendance de mimétisme dissident, dans la mesure où la création d'un parti animaliste dans un pays qui compte déjà une structure similaire politiquement active n'est pas un acte anodin et correspond souvent à l'affirmation d'une divergence – voire d'une mésentente – idéologique, organisationnelle ou personnelle avec la première formation.

Le Partei für die Tiere allemand en est un exemple. L'onglet « Warum ? » (Pourquoi ?) de son site internet, présente l'insatisfaction à l'égard du TSP comme la principale – voire la seule raison – de la création de leur propre parti. En effet, cette divergence ne s'ancre ni dans une scission idéologique, ni, apparemment, dans un conflit

[1022] Information recueillie lors de l'entretien avec Constance Adonis Villalon, mené le 22 juillet 2021.

interpersonnel[1023], mais dans une déception face aux résultats du TSP, jugés insuffisants, notamment au regard de la percée opérée par le PvdD aux Pays-Bas[1024]. Cette même déception a d'ailleurs présidé à la création, en 2013, de deux autres formations politiques animalistes en Allemagne, dont le parti Ethik und Tierrecht[1025] (dissout en 2015) et le parti Allianz für Menschenrechte, Tier- und Naturschutz (AMTN). Cette dernière initiative révèle cette fois une certaine rancœur à l'égard du TSP, auquel les fondateur de l'AMTN reprochent une complaisance avec l'aile droite, une forme d' « enfermement idéologique », ainsi que des cas de misogynie[1026].

La France a elle aussi connu plusieurs initiatives de formation de structures partisanes dédiées à la défense des animaux, certes bien avant la création du PA, comme le Mouvement Hommes Animaux Nature constitué en 1996, mais aussi après. En effet, en 2018, le journaliste et chroniqueur Aymeric Caron a annoncé la création de son propre parti, la REV, deux ans après la création du PA. Le principal clivage entre ces deux partis est idéologique. Le PA adopte une posture monothématique, c'est-à-dire exclusivement consacré à la défense des animaux, au sens strict. La REV, elle, s'en distingue[1027], en développant une position proprement écoanimaliste, au sens où nous l'avons défini, c'est-à-dire faisant de l'interconnexion entre les espèces le cœur de ses revendications. Dans un style où l'on ne

[1023] Cette présentation de la raison d'être du parti souligne que la plupart des fondateurs appartenaient auparavant au Tierschutzpartei, adhèrent toujours à la plupart des valeurs que ce dernier défend, et présente ses membres comme leurs « anciens amis du parti » : « Die meisten von uns waren früher mal in der Tierschutzpartei („TSP"). Inhaltlich haben wir im Umfeld der Tierrechte mit den ehemaligen Parteifreunden auch kaum Differenzen – da steht viel Gutes drinnen in deren Grundsatzprogramm. Und schließlich war die TSP die weltweit erste Partei, die sich dem Tier als Schwerpunkt annahm – gegründet am 13. Februar 1993. Sie ist somit weltweit „die Mutter aller Tierschutz- und Tierrechtsparteien". Das verdient Anerkennung! Ohne Grund waren die meisten unserer Aktiven nicht jahrelang dort dabei und haben sich mit Herzblut eingebracht ». URL : https://www.partei-fuer-die-tiere.de/warum/ (consulté le 17 mars 2021)

[1024] Cette comparaison est exprimée en ces termes : « Ziehen wir den Vergleich zu den Niederlanden: Dort wurde gegen Ende 2002, also knapp 10 Jahre nach der TSP, die Partij voor de Dieren gegründet (PvdD). Sie ist in beiden Kammern des niederländischen Parlaments, in regionalen Volksvertretungen sowie im EU-Parlament vertreten und hat derzeit ca. 16.000 Mitglieder. Rechnet man das um auf die fast fünffache deutsche Bevölkerung, so müsste ein deutsches Äquivalent – oder alle deutschen Splitterparteien mit Schwerpunkt Tierwohl zusammen – fast 80.000 Mitglieder haben. Summiert man alle diese Parteien einschließlich uns selbst auf, wird diese Marke um ca. Faktor 20 verfehlt! Die TSP allein verfehlt die Vorgabe der Niederländer um Faktor 50! Und das, obwohl sie fast ein Jahrzehnt länger existiert als die PvdD in NL. » URL : https://www.partei-fuer-die-tiere.de/warum/ (consulté le 17 mars 2021)

[1025] Depuis sa dissolution, leur site internet a été désactivé. Seule la page Facebook de ce parti reste désormais active. URL : https://www.facebook.com/ParteiEthikundTierrecht/about

[1026] « Gründe für den gravierenden Schritt einer Neugründung gab es viele, die nachvollziehbarsten sind wohl die mangelnde Distanz zum rechten Spektrum, der menschenverachtende Umgang mit Kritikern, teilweise offen erkennbare Kinder-/Menschenfeindlichkeit, eine Kirchturmpolitik und damit verbunden die Aussichtslosigkeit auf wirkliche Einflussnahme auf der politischen Ebene. » URL : https://www.tierschutzallianz.de/partei.html (consulté le 17 mars 2021)

[1027] « Le Parti Animaliste est monothématique : il ne défend que les animaux non humains. La REV, lui, est multi-thématique. » URL : https://rev-parti.fr/faq/ (consulté le 17 mars 2021

peut que sentir la forte empreinte de la *Deep Ecology*, le REV déploie un programme complet (économique, juridique, diplomatique, environnemental, animalisme, social, et culturel) et radical (décroissance, antispécisme, deep ecology), ce qui le distingue des autres formations politiques, y compris les Verts. Ce cas est intéressant en ce qu'il révèle que les divergences présentées entre antispécistes et écologistes et entre welfaristes, abolitionnistes et néowelfaristes sont assez profondes pour être en mesure d'inciter à la création d'un parti animaliste dans un pays dans lequel il en existe déjà un. Mais il faut aller plus loin. En effet, se dévoile ici une marque de ce qui peut être une évolution de la politique occidentale. L'émergence et la politisation des nouveaux mouvements sociaux peuvent mener à une sectorisation de la vie politique et de la représentation démocratique. Dès lors, l'offre politique, peut-être *a fortiori* dans les champs écologistes, est telle aujourd'hui que la moindre divergence d'opinion ou le moindre désaccord peut, semble-t-il conduire à la création d'une structure partisane dissidente, tendance qui serait à la fois le symptôme et la cause d'une difficulté grandissante à penser le bien commun. Nous reviendrons sur cette idée dans le dernier titre de cette thèse.

Nous pouvons également mentionner le cas italien puisque le PAI, parti de notre panel, est dans sa forme actuelle, le résultat d'une fusion avec le Partito Animalista Europeo, mais il est aussi la conséquence d'une prise de distance[1028] avec un parti animaliste né en 2017, le Movimento Animalista, fondé par Silvio Berlusconi et Michela Vittoria Bambrilla[1029]. Un entretien donné par le candidat du PAI au journal *Repubblica* dans le cadre des élections européennes en 2019 avance que le Movimento Animalista, malgré son nom, userait de l'animalisme non pour défendre réellement la cause animale mais dans une perspective strictement électorale[1030]. Remarquons d'ailleurs que le site du Movimento Animalista ne comporte aucun onglet programmatique, et ne fait mention que d'un vague objectif de « défense des droits des animaux et de l'environnement »[1031]. Il s'agirait, selon

[1028] "Alcuni confondono il "Partito Animalista Italiano", membro dell'internazionale animalista "Animal Politics EU", con il "Movimento Animalista" di Michela Vittoria Brambilla (Forza Italia), ma non esiste e non è mai esistito nessun legame tra i due partiti politici..." Voir la foire aux questions, sur le site du Partito Animalista Italiano. URL: https://www.partitoanimalista.org/faq (consulté le 12 aout 2021)

[1029] Voir l'article publié par le journal *Repubblica*, le 20 mai 2017, sur son site internet. URL : https://milano.repubblica.it/cronaca/2017/05/20/news/berlusconi_partito_animalista_milano_vittoria_brambilla-165940817/ (consulté le 12 aout 2021)

[1030] Voir l'entretien donné par Stefano Fuccelli au journal *Repubblica*, publié sur leur site internet le 26 mai 2019. URL : https://richiamo-della-foresta.blogautore.repubblica.it/2019/05/29/partito-animalista-ritratto-di-un-esordio/ (consulté le 12 aout 2021)

[1031] Voir leur description sur leur site internet: « il Movimento Animalista è un'associazione (senza scopo di lucro) di cittadini che scendono in campo per tutelare il nostro patrimonio naturale, gli animali e i loro diritti, attraverso iniziative culturali, sociali e politiche. Il Movimento Animalista è una forza trasversale, indipendente

Stefano Fuccelli, d'un animalisme de façade. Ce cas italien nous semble être révélateur d'au moins deux phénomènes. D'une part, l'animalisme – ou à tout le moins le souci de l'animal – est aujourd'hui assez répandu pour être électoralement porteur, y compris pour des formations politiques à vocation purement électorale et/ou financière. D'autre part, cette multiplication de partis « animalistes » en Italie, non régionaux mais nationaux, a ensuite donné lieu à une fusion – ou une alliance – de deux d'entre eux, à l'instar par exemple, en France, non pas du parti animaliste, qui refuse jusqu'à aujourd'hui les alliances durables avec d'autres formations politiques d'idéologie comparable, mais du REV, du PACTE et du MHAN pour plusieurs élections.

Ces développements nous conduisent donc à considérer que si des facteurs proprement politiques et institutionnels, à l'instar de la relative stabilité des démocraties européennes et de la fragmentation progressive de leurs systèmes partisans peuvent éclairer l'incroyable prolifération de partis animalistes dans cette zone du monde ces vingt dernières années, il semblerait que ce soit bien le contexte socio-économique et culturel analysé au prisme de la notion de transition culturelle, qui influence la structuration – donc la politisation – du mouvement animaliste, et permet d'expliquer, par la scission que nous pouvons encore observer entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, le fait que la totalité des partis animalistes (à l'exception du tout récent PONA moldave) se situent dans la seconde. Le facteur mimétique, loin de relativiser cette analyse, la confirme, puisqu'il a conduit à la multiplication du nombre de partis animalistes, même dans les pays qui en étaient déjà dotés, sans susciter aucune vocation en Europe orientale. Il nous semble opportun de formuler une remarque de précaution. Ces éléments que nous venons de rappeler ne peuvent être appréhendés et analysés dans une approche déterministe, qui postulerait que la combinaison de ces facteurs, - internes, externes et mimétiques, - mène nécessairement à la création de partis animalistes. De la même manière, nous ne pouvons en conclure que tous les partis animalistes partagent les mêmes conditions d'émergence. Notre objectif était à la fois plus humble et plus dirigé. Il s'agissait en effet de dresser, de manière synthétique, l'arrière-plan de la naissance de partis animalistes, par un faisceau d'indices permettant de mettre en lumière ce phénomène et l'opportunité contrastée qu'il rencontre dans les différents pays d'Europe. Mais ces éléments ne suffisent pas à comprendre ce qui peut guider un individu ou un groupe d'acteurs sur cette voie. Après avoir observé notre objet d'un point

da qualsiasi associazione o partito, lontano dalle ideologie e dall'immobilismo delle istituzioni. ». URL: https://movimentoanimalista.it/chi-siamo/ (consulté le 14 juin 2021)

de vue systémique, macro, il nous faut l'appréhender d'un point de vue micro en nous intéressant à leurs fondateurs.

SECTION 2 : La fondation formelle des partis animalistes

La fondation formelle des partis nous semble être un élément déterminant dans notre analyse, en ce qu'elle institue véritablement un groupe comme nouvel acteur politique. Or, c'est particulièrement important pour le sujet qui est le nôtre, c'est-à-dire celui de partis issus de mouvements. En effet, pour ces formations, cette étape va être l'occasion d'une mue qu'il convient d'analyser. A cet effet, nous nous intéresserons dans un premier temps aux parcours des fondateurs des partis animalistes, ce qui nous permettra de mettre en lumière l'origine essentiellement associative de leur militantisme et de dresser, brièvement et synthétiquement, leur portrait sociologique (Paragraphe 1). Ces éléments étant posés, il nous faudra analyser la manière dont ils se sont emparé des procédures de création de partis politiques dans les différents pays qui, que ces dernières soient différentes ou non des règles de formation de simples associations, supposent quand même une démarche distincte de celles-ci, ainsi que les documents qui actent la fin de cette transformation formelle, à savoir les statuts des partis animalistes (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Les fondateurs

Qu'attendre de cette étude des fondateurs de partis animalistes ? Il s'agit ici essentiellement de comprendre le lien de filiation entre les partis et le reste du mouvement animaliste. Or, il nous semble que l'étude du profil et du parcours de leurs fondateurs peut nous apporter des éclairages intéressants sur cette question. A cet effet, nous présenterons d'abord succinctement un panorama biographique des fondateurs des partis animalistes qui constituent notre panel représentatif (A)[1032]. Nous mènerons ensuite une analyse des éléments sociologiques et statistiques les plus remarquables (B).

A- Éléments biographiques

Le PvdD fut fondé par trois personnes, Ton Dekker, Lieke Keller et Marianne Thieme. Si nous n'avons guère trouvé d'informations biographiques précises sur les deux premiers, Marianne Thieme est aujourd'hui devenue une figure emblématique non seulement du parti qu'elle a fondé, mais également des partis animalistes en Europe. Cette

[1032] Aucune information sur les fondateurs de PACMA n'a pu être trouvée.

néerlandaise, née en 1972, a été élevée dans une famille catholique, avant de partir faire ses études de droit, entre 1991 et 1992 à la Sorbonne et de les terminer à Rotterdam, période estudiantine pendant laquelle elle affirme être devenue végétarienne. Elle travaille ensuite pour plusieurs associations de défense de la cause animale, avant de fonder, en 2002, le PvdD et dirige l'association De Stichting Wakker Dier, qui lutte pour le bien-être des animaux d'élevage, avant son élection au Parlement néerlandais en 2006. Cette même année, elle rejoint l'Église adventiste du septième jour mais continue à revendiquer une stricte séparation en Église et État, et affirme que le PvdD est sans lien avec sa foi[1033]. Elle a été mariée avec Jaap Korteweg, fondateur, propriétaire et gérant d'une « boucherie » végétarienne à La Haye[1034]. Elle s'est retirée de la vie politique, à savoir de la direction de son parti et de son mandat parlementaire, en octobre 2019.

Le PA français fut fondé en 2015 par sept personnes. Hélène Thouy est avocate et membre d'L214. Isabelle Dudouet-Bercegeay est diplômée de science agronomiques et techniques et ancienne présidente de l'Association Végétarienne de France. Melvin Josse est quant à lui doctorant en science politique à Leicester et travaille sur la pénalisation de l'animalisme. Il est aussi le fondateur de l'association Convergence Animal et Politique. Héléna Besnard est chargée d'affaires dans le secteur bancaire. Douchka Markovic exerce le métier de psychologue d'orientation. Elle est membre d'L214, et créatrice de la commission « condition animale » au sein d'EELV. Nathalie Dehan est commerciale et coordinatrice de projet. Elle se décrit comme engagée en faveur du féminisme, de l'animalisme et de l'environnement. Co-fondatrice du parti animaliste en 2015, elle quittera cette structure en 2019 pour rejoindre EELV. Samuel Airaud est chargé d'affaires publiques à L214.

Le parti animaliste belge DA fut fondé en 2017 par trois personnes, dont il est proposé une brève présentation sur le site du parti[1035]. Giuseppe Polito, diplômé en informatique, est décrit comme engagé dans la cause animale. Peter Verhaegen est un ancien ingénieur agronome choqué, au cours de ses études, par le manque de compassion à l'égard des animaux dans ces professions. Il est aujourd'hui professeur de yoga, végétarien, et coach dans le domaine de la santé. Il est également engagé et actif dans des associations de défense

[1033] Voir l'interview de Marianne Thieme sur le site adventiste Adventisttoday.com. URL : https://atoday.org/marianne-thieme-adventist-animal-rights-politician/ (consulté le 24 mars 2021)
[1034] « Huwelijk na tien jaar over: Was Marianne Thieme té veeleisend? », *Story*, 11 septembre 2017. URL : https://www.story.nl/artikel/showbizz/huwelijk-na-tien-jaar-over-was-marianne-thieme-te-veeleisend (consulté le 24 mars 2021)
[1035] Voir le site du parti. URL : https://www.dieranimal.be/fr/about-us/ (consulté le 24 mars 2021)

des animaux. Constance Adonis Villalon enfin, l'actuelle présidente du parti, était hôtesse de l'air avant de reprendre ses études et d'obtenir un diplôme en relations publiques et un master de science politique à l'Université Libre de Bruxelles afin de fonder DA. Elle a d'ailleurs présenté un mémoire de recherche consacré à l'animalisme politique. Elle est, entre autres, membre et militante de Gaïa, Animal Rights, et Vegan Impact.

Le TSP allemand fut fondé en 1993 par Ingeborg Grässer, chercheuse en philologie et en théologie évangéliste. Le site du parti consacre une page au récit qu'elle fait de sa fondation[1036]. Elle estime tenir son déclic animaliste d'un ouvrage de Bernhard Grzimek découvert dans son enfance. En 1981, elle a fondé un groupe de jeunes mobilisés contre l'expérimentation animale. En 1993, elle s'entoure de plusieurs personnes pour former le TSP, qu'elle quittera en 1994.

Le DP suédois fut fondé en 2014 par la finlandaise Johanna Parikka Altenstedt[1037]. Née en 1963, elle a d'abord obtenu un master en sociologie ainsi qu'un doctorat en Éducation aux médias. Elle a complété sa formation par un diplôme en théorie et philosophie du Droit en 2020. Elle présente un parcours professionnel étonnant, puisqu'elle est journaliste, auteure, conseillère en développement durable et avocate. Après avoir travaillé à l'université et au Parlement Européen, elle est aujourd'hui experte en égalité des sexes et minorités nationales au conseil d'administration du comté de Blekinge en Suède.

L'AWP fut fondé en 2006 par Shaun Rutherford et Jasmijn De Boo. Nous n'avons pu trouver aucune information fiable sur le premier. En revanche, Jasmijn de Boo est une Londonienne d'origine néerlandaise, qui dit travailler « à l'échelle internationale dans le domaine de la protection des animaux, de l'éducation et du véganisme depuis 1999 »[1038] et présente un curriculum vitae conséquent. Elle est diplômée d'un master en éthologie, et occupe actuellement le poste de vice-présidente de la Vegan Society britannique.

Le PAI fut créé en 2007 par Cristiano Ceriello. Les informations disponibles à son sujet sont rares. Remarquons donc simplement qu'après avoir fait des études de droit à l'Université Federico II de Naples, il devient avocat en droit des consommateurs et un fervent défenseur des animaux. Il est également présenté comme réalisateur de films[1039].

[1036] Voir le site du parti. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/parteichronik/wie-alles-begann/ (consulté le 24 mars 2021)
[1037] Toutes ces informations sont tirées du site internet de Johanna Parikka Altenstedt. URL : https://hemsamarit9.webnode.se/ (consulté le 29 mars 2023)
[1038] Voir le site internet de Jasmijn De Boo, dans l'onglet « about ». URL : https://jasmijndeboo.info/about/
[1039] Voir le site *imdb*. URL : https://www.imdb.com/name/nm1709203/ (consulté le 29 mars 2023)

Le parti portugais PAN fut fondé en 2015 par Antonio Rui Ferreira dos Santos, Pedro Luis Sande Taborda de Oliveira, Fernando Leite, et Paulo Alexandre Estevez Borges. Ce dernier est professeur de philosophie et professeur de méditation à la faculté de médecine à l'Université de Lisbonne[1040]. Il a démissionné du parti en 2014.

Enfin, le VP danois fut fondé par deux activistes, Henrik Vindfledt et Michael Monberg. Le premier, qui se décrit comme vidéaste, a été récemment incriminé pour son intrusion dans un élevage porcin et a dû purger une peine d'un mois de prison[1041]. Il fut exclu du parti en 2022, avant d'y être réintégré quelques semaines plus tard. Michael Monberg, ingénieur, est végétalien et fut activiste animaliste dans les rangs d'Anonymous for the Voiceless. Il a quitté le VP au profit de The Alternative en 2022, y est devenu porte-parole de la question animale, et fut élu au Folketing en 2022.

B- Éléments sociologiques et statistiques remarquables

Trois éléments récurrents et porteurs de sens nous semble pertinents ici. Nous observons d'abord une forme de parité dans ce panorama biographique des fondateurs des partis animalistes. En effet, au sein de ce dernier, nous constatons que onze fondateurs sont des femmes, treize sont des hommes. Il nous semble que cette répartition plus paritaire que la majorité des partis traditionnels tient essentiellement à deux raisons. D'une part, il est vrai qu'historiquement, la cause animale a, longtemps et non sans raison, été associée à une cause féminine. A partir des années 1970, une certaine connivence avec le mouvement féministe a pu encore approfondir un engagement plus prononcé des femmes en faveur de cette cause. D'autre part, il faut rappeler que l'émergence des partis animalistes est un phénomène récent qui a pu bénéficier d'une progressive ouverture, ces dernières décennies, du champ politique aux femmes, ces dernières s'en étant, longtemps, tenues à l'écart.

Un autre trait marquant se dessine ensuite. En effet, nous observons que les fondateurs de partis animalistes ont, pour la plupart, un diplôme universitaire – souvent l'équivalent d'un master – et sont issus de classes plutôt aisées, dans les domaines scientifiques, juridiques, journalistiques. Peut-être faut-il, sans pour autant faire de raccourcis trop rapides, explorer l'hypothèse d'un lien entre la scission que nous avons analysée entre Europe de l'Est et Europe de l'Ouest quant à l'émergence des partis

[1040] Voir son site internet. URL : https://paulo-borges.com/acerca/ (consulté le 24 mars 2021)
[1041] Voir l'article de presse en date du 9 décembre 2020 à ce sujet. URL : https://ekstrabladet.dk/krimi/partileder-henrik-vindfeldt-faar-faengsel-for-ulovlig-indtraengen/8395342 (consulté le 24 mars 2021)

animalistes, et ce constat du niveau social et universitaires de leurs fondateurs. Ne faudrait-il pas supposer, en effet, que l'animalisme soit non seulement un mouvement ne pouvant réellement se structurer que dans les pays économiquement, socialement, et politiquement stables, mais aussi le combat politique d'une catégorie de la population, occidentale, plutôt féminine, aisée, urbaine et cultivée ? Probablement que si. Cette question n'étant pas au cœur de notre sujet, nous ne l'explorerons pas en profondeur et nous contenterons ici de la poser. Nous nous autoriserons néanmoins à formuler deux remarques. D'une part, certains auteurs ont en effet considéré[1042] – ou tenté de faire passer[1043] - l'animalisme comme plus répandu dans les franges les plus aisées et éduquées de la population. D'autre part, le développement de groupes comme « pour un véganisme populaire »[1044] confirme le constat, mais annonce peut-être une évolution.

Enfin, il nous faut relever une certaine homogénéité des parcours militants des fondateurs des partis animalistes. Il faut à cet égard remarquer qu'aucun d'entre eux n'est un professionnel de la politique. Pour la totalité d'entre eux, l'engagement – professionnel ou non - s'est d'abord cristallisé au sein d'associations. Mais cette implication déborde du simple cadre de la défense des animaux et trouve aussi à s'incarner dans les mouvements féministes, écologistes, ou sociaux. Il faut toutefois extraire de ce constat simple le cas très particulier du PA Français, dont les fondateurs présentent des parcours très homogènes, à quelques exceptions près. Tous sont - ou étaient - engagés aux côtés d'L214, qu'il s'agisse de porte-parole, d'adhérents ou de sympathisants. Ce rapport très particulier des fondateurs du PA avec cette association ne peut qu'interroger. Ce lien a d'ailleurs été médiatiquement exploré, non sans une certaine suspicion[1045]. Samuel Airaud, salarié d'L214, co-fondateur du parti, et gérant du site *Politique et Animaux* (qui note les partis en fonction de leurs positions en faveur des animaux), s'est d'ailleurs désengagé du parti peu après sa fondation pour éviter tout conflit d'intérêt[1046]. Si le cas français met en lumière un lien très particulier de filiation entre une association – L214 – et le parti animaliste, le constat d'une profonde

[1042] Par exemple, une récente étude sociologique montrait que la proportion de véganes augmente proportionnellement au niveau d'éducation et de revenus. Voir RIMAL Arbindra P., « factors affecting meat preferences among American consumers », F*amily Economics and Nutrition Review*, vol. 14, nº 2 (2002), p. 361-371, aux p. 39-40.
[1043] En France, c'est par exemple ce que semble laisser entendre Jocelyne Porcher dans son ouvrage « Cause animale, cause du capital », dans lequel elle considère le souci du bien-être animal et le véganisme comme le symptôme et la conséquence de l'aspiration de grands groupes industriels à développer la viande in vitro.
[1044] Page du groupe. URL: https://www.facebook.com/groups/2252664794783670
[1045] Voir par exemple l'article publié sur le site du *Journal du Dimanche* le 11 juin 2017 et intitulé « L'ombre de l'association L214 derrière le Parti Animaliste ». URL : https://www.lejdd.fr/Politique/lombre-de-lassociation-l214-derriere-le-parti-animaliste-3356915 (consulté le 28 mars 2021)
[1046] *Idem*.

intrication de l'animalisme associatif et de l'animalisme politique est valable d'un point de vue plus général, à un point tel qu'il est permis de penser que le parcours des fondateurs de partis animalistes font germer l'hypothèse d'une identité et d'une mission particulière de ces partis, qui ne seraient que le « bras politique » du mouvement.

Cette hypothèse d'une intrication entre les associations de la cause animale et les partis animalistes mérite donc d'être profondément explorée, et le sera dans le chapitre suivant, lorsque nous analyserons le fonctionnement des partis animalistes. Pour l'heure, notons que cette « filiation » supposée – et partiellement constatée – n'empêche pas un processus parallèle de distanciation et de différenciation entre les deux types de structures. Plus précisément, les partis animalistes, malgré leur lien manifeste avec le champ associatif, n'en ont pas moins cherché à se constituer comme des organisations formellement et clairement distinctes. Il nous faut désormais dès lors analyser la manière dont les partis animalistes, par leurs actes d'institution, à savoir les procédures et leurs statuts, vont à la fois de revendiquer ce lien associatif fort et, dans le même temps, marquer une distance avec ce dernier.

Paragraphe 2 : Les actes d'institution

Il s'agit ici de comprendre comment les règles particulières auxquelles a été soumise la création des partis animalistes ont contribué à acter l'institutionnalisation de l'animalisme, hors du monde associatif, dans un champ proprement politique. Nous examinerons succinctement d'abord les procédures, extrêmement variables en fonction des états (A), avant de décortiquer en profondeur les statuts des partis animalistes (B).

A- Des procédures variables

Commençons par analyser, brièvement et synthétiquement, la manière dont les fondateurs des partis animalistes se sont accommodés des diverses procédures de création d'organisation partisanes. En France[1047], en Allemagne[1048] et en Belgique[1049], la création d'un parti politique n'est pas soumise à autorisation. Ainsi, la procédure est la même, qu'il

[1047] Pour la procédure française, voir le site gouvernemental Vie Publique qui consacre une page à ce thème. URL : https://www.vie-publique.fr/fiches/24003-comment-creer-un-parti-politique (consulté le 29 mars 2021)
[1048] Pour une description de la procédure allemande, voir le site du ministère de l'Intérieur allemand. URL : https://www.bmi.bund.de/DE/themen/verfassung/parteienrecht/informationen-zur-parteigruendung/informationen-zur-parteigruendung-node.html.(consulté le 29 mars 2021)
[1049] Pour la procédure en Belgique, voir les informations partagées sur le site gouvernemental belge consacré aux élections. Il y est précisé : « Pour créer un parti politique, vous pouvez créer une ABSL (association sans but lucratif) ou une association de fait. » URL : https://elections.fgov.be/candidats/comment-etre-candidat (consulté le 31 mars 2021)

s'agisse d'un parti politique ou d'une association. Le PA a donc suivi cette procédure[1050] consistant à déposer un certain nombre de documents, notamment les statuts et comptes-rendus de l'assemblée constitutive. L'annonce de la création de cette association a été publiée au Journal Officiel le 26 mars 2016[1051]. Ajoutons que le PA est également enregistré sur la liste de la Commission Nationale des Comptes de Campagnes et des Financements Publics[1052]. En Suède, la création d'un parti débute également par la structuration d'une association, ce qui lui permet d'acquérir une personnalité juridique propre et de protéger son nom. Pour participer à une élection, le parti devra s'enregistrer auprès d'une autorité électorale[1053]. Le DP a respecté ces procédures puisqu'il est recensé, depuis sa création en 2014, sur le registre des partis politiques suédois[1054]. Le processus italien débute également par la formation d'une association, qui devra se doter d'un compte bancaire et se voir attribuer un numéro fiscal. Il s'agit ensuite d'établir un acte authentique précisant le nom, le logo et l'objet du parti, qui devra être validé lors de l'Assemblée constituante[1055]. Comme souvent, le parti animaliste italien est assez opaque, et nous n'avons pas été en mesure de trouver la déclaration du PAI, mais son site mentionne son numéro fiscal[1056]. Aux Pays-Bas, il suffit, pour créer un parti politique, de constituer une association par acte authentique, qui sera enregistrée à la Chambre de Commerce[1057], raison pour laquelle les statuts du PvdD, mentionnent le nom du notaire qui les a enregistrés. Enfin, le parti animaliste belge DA a déposé, conformément à la procédure de création d'association sans but lucratif (ASBL) en

[1050] Voir le site gouvernemental de Vie Publique. URL : https://www.vie-publique.fr/fiches/24003-comment-creer-un-parti-politique (consulté le 29 mars 2021)
[1051] Voir le document disponible en ligne sur le site gouvernemental du Journal Officiel. URL : https://www.journal-officiel.gouv.fr/document/verification/associations_b/201600131271 (consulté le 24 mars 2021)
[1052] Voir le site internet de la CNCCFP, et plus précisément la liste des partis. Le PA y est enregistré avec le code 918 depuis le 29 mars 2016. URL : http://www.cnccfp.fr/liste_partis.php (consulté le 30 avril 2021)
[1053] Informations recueillies sur le site de l'Autorité électorale suédoise (Valmyndigheten). URL : https://www.val.se/for-partier/bilda-parti.html (consulté le 29 mars 2021)
[1054] Voir le registre des partis politiques suédois, disponible en ligne à l'adresse suivante : URL : https://web.archive.org/web/20160908231529/http://www.val.se/det_svenska_valsystemet/partier/lista_registrerade_partibeteckningar/kontaktuppgifter.html#partikod_1136 (consulté le 29 mars 2021)
[1055] Voir la fiche synthétique présentée sur ce thème par le site italien de vulgarisation politique La Legge per Tutti. URL : https://www.laleggepertutti.it/234560_come-costituire-un-partito-politico (consulté le 29 mars 2021)
[1056] Site du PAI. URL : http://www.partitoanimalista.it/TRASPARENZA_CANDIDATI_EUROPEE.htm (consulté le 29 mars 2021)
[1057] Informations recueillies sur le site internet d'un notaire néerlandais. URL : https://www.doehetzelfnotaris.nl/vereniging/vereniging-oprichten/hoe-richt-ik-een-politieke-partij-op/ (consulté le 29 mars 2021)

vigueur en Belgique, ses statuts au greffe du Tribunal de Commerce Francophone de Bruxelles le 4 novembre 2017[1058].

Mais la création d'un parti politique peut être, dans certains états, soumises à autorisation. Ce processus, au Portugal, est bien plus exigeant, puisqu'il requiert le dépôt d'une déclaration signée par au moins 7500 citoyens électeurs à la Cour Constitutionnelle. Cette demande doit, évidemment, être accompagnée des statuts, du programme ou de la déclaration de principes, ainsi que du nom et logo du parti. La Cour rendra alors une décision qu'elle transmettra au parti nouvellement créé, et une publication au Diàro de Repùblica est de rigueur[1059]. Or, les fondateurs de PAN ont lancé leur projet le 5 juin 2009 et, après avoir obtenu le soutien de personnalités publiques et lancé une vaste campagne de signatures, ils ont pu déposer les documents signés par plus de 9500 citoyens le 4 décembre 2009[1060], cette dernière ayant rendu sa décision le 13 janvier 2011[1061], ce qui a officiellement entériné la fondation de PAN. En Espagne, la création d'un parti suppose que ce dernier soit enregistré au Registre des Partis Politiques tenu par le ministère de l'Intérieur espagnol. Pour ce faire, une demande, à laquelle sont joints les statuts, doit être faite au Ministère, et ce dernier dispose d'un délai de vingt jours pour mener son examen, ce délai étant suspendu en cas de vice de forme ou de fond[1062]. Il y a peu d'informations concernant la création officielle de PACMA, mais nous avons pu trouver la trace de son inscription au Registre, datée de 2003[1063]. Au Danemark, les personnes qui souhaitent constituer un parti doivent simplement signaler son existence au ministère de l'Intérieur et du Logement et faire valider son nom par le Conseil électoral. Mais s'il entend participer à des élections, il devra en justifier d'un certain nombre de soutiens, à savoir, pour les élections législatives, 1/175 du nombre de votes valides exprimés à la dernière élection (soit actuellement 20 182 soutiens), et pour les élections européennes, 2% du nombre de votes valides enregistrés à la dernière élection du

[1058] Document disponible en ligne à l'adresse URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027 (consulté le 23 juin 2021).
[1059] Informations recueillies sur le site de la Fondation Francisco Manuel dos Santos. URL : https://www.direitosedeveres.pt/q/constituicao-politica-e-sociedade/cidadania-participativa/se-um-conjunto-de-cidadaos-quiser-constituir-um-partido-politico-o-que-deve-fazer (consulté le 29 mars 2021)
[1060] Voir l'historique de la création de PAN relatée sur leur site internet. URL : https://www.pan.com.pt/historia-timeline/ (consulté le 29 mars 2021)
[1061] Voir l'ordonnance du « Tribunal Constitutionnel » portugais du 13 janvier 2011 sur le site V-Lex. URL : https://tc.vlex.pt/vid/-369365906 (consulté le 29 mars 2021)
[1062] Informations recueillies sur le site Europa Press. URL : https://www.europapress.es/nacional/noticia-formar-partido-politico-espana-20151022175852.html (consulté le 29 mars 2021)
[1063] Site du Registro de Partidos Politicos, URL : https://sede.mir.gob.es/nfrontal/webpartido_politico.html (consulté le 29 mars 2021)

Folketing, soit actuellement 70 635 soutiens[1064]. Le 29 mars 2021, le VP a annoncé avoir récolté 20 187 signatures[1065]. La procédure au Royaume-Uni est complexe, d'une part parce qu'elle distingue les partis mineurs (autorisés à concourir uniquement dans les élections locales) des partis qui seront autorisés à concourir partout, d'autre part parce qu'elle est intrinsèquement liée à l'organisation territoriale exceptionnelle du Royaume-Uni. Ainsi, les partis enregistrés sur le registre de la Grande Bretagne pourront concourir aux élections anglaises, écossaises et galloises, mais la participation aux élections Nord-Irlandaises requiert une inscription sur un registre différent. Afin d'obtenir l'enregistrement et l'agrément des « grands partis », une organisation doit soumettre une candidature à la Commission Électorale, réunir à cet effet les statuts, le formulaire de candidature complété, un document financier, et s'acquitter d'une somme de 150 Livres Sterling. La Commission réceptionnera et analysera le dossier, diffusera en ligne les « marqueurs d'identification » du parti pour commentaire public, opérera une vérification des statuts, et rendra enfin une décision motivée. En cas de réponse positive, elle intègrera le parti au registre public[1066]. Nous avons pu trouver la déclaration de l'AWP dans ce registre. Il n'est pas déclaré comme un parti mineur, et est enregistré au registre de la Grande Bretagne depuis 2007[1067] et de l'Irlande du Nord depuis 2016[1068].

Il nous semble que cette étape fastidieuse n'a pas été vaine. Elle met en lumière le fait qu'il se soit bien agi, pour les fondateurs de partis animalistes, de créer et déclarer des associations nouvelles, à vocation proprement politique, que la procédure soit la même que celle qui permet de déclarer une association ou non. Dans les deux cas, le formalisme requis et le fait d'imaginer, construire, et déclarer une structure partisane n'est pas un geste anodin. Il nous faut également et néanmoins remarquer que les pays dans lesquels il existe le plus de

[1064] Voir le site du ministère de l'Intérieur et du Logement danois. URL : https://valg.im.dk/partier-og-kandidater/hvordan-danner-jeg-et-nyt-parti/ (consulté le 29 mars 2021)

[1065] « During 2018 to 2020 Veganerpartiet collected 20,182 signatures or "voters declarations" required to participate in the next national election. The high threshold makes Denmark one of the most difficult countries to run for office. Gathering that many signatures was no little feat and something that has led to massive attention in Danish national media as well as international media. » Voir la version anglophone du Veganerpartiet. URL : https://vgpt.dk/en/

[1066] Informations recueillies par le biais de deux documents mis en ligne par la Commission Electorale au format PDF. URL : https://www.electoralcommission.org.uk/sites/default/files/pdf_file/sp-application-rp.pdf et https://www.electoralcommission.org.uk/sites/default/files/pdf_file/intro-registration-rp.pdf (consultés le 30 mars 2021)

[1067] Voir l'attestation d'enregistrement au registre des partis politiques de Grande Bretagne de l'Animal Welfare Party. URL : http://search.electoralcommission.org.uk/English/Registrations/PP616 (consulté le 30 mars 2021)

[1068] Voir l'attestation d'enregistrement au registre des partis politiques d'Irlande du Nord de l'Animal Welfare Party. URL : http://search.electoralcommission.org.uk/English/Registrations/PP4041 (consulté le 30 mars 2021)

partis animalistes - à savoir l'Allemagne, la France et l'Italie - partagent le fait de ne pas soumettre la création d'un parti à l'autorisation d'une autorité compétente, absence de frein administratif qui, peut-être, simplifie la démarche. En se conformant aux procédures juridiques élaborées par l'État dans le cadre de ce que Pierre Legendre appelle sa « fonction parentale »[1069], les partis animalistes deviennent une entité objectivable. L'analyse de ces procédures nous conduit désormais naturellement à l'analyse des statuts des partis animalistes, qui en constituent le cœur.

B- Les statuts des partis animalistes

L'examen des statuts des partis, à défaut d'être suffisant, n'est jamais inutile. Pour cette étude, nous allons analyser en profondeur les statuts des dix partis qui composent notre panel représentatif, à savoir le PA français[1070], le TSP allemand[1071], PACMA en Espagne[1072], PAN au Portugal[1073], DA en Belgique[1074], le PAI italien[1075], le PvdD néerlandais[1076], le DP suédois[1077], le VP danois[1078] et l'AWP britannique[1079]. Deux obstacles majeurs se dessinent. Le premier est celui de la disponibilité de telles ressources ; le second est linguistique, puisque bien que nous ayons pu traduire informatiquement la quasi-totalité des textes disponibles, nous sommes tributaires de cette traduction et de ses éventuelles carences. Pour savoir quelle est la méthodologie adéquate pour les aborder, il nous faut préalablement nous demander quels éléments pertinents d'éclairage nous espérons et pourrons y trouver. Ce qui

[1069] Cité par LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif. Qu'arrive-t-il à nos institutions*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2019, p. 75

[1070] Les statuts du Parti Animaliste français ne sont pas disponibles en ligne. Ils nous ont été envoyés par courriel le 11 aout 2021. Avec l'accord des responsables, nous les utiliserons dans nos analyses, mais sans les diffuser.

[1071] Statuts du Tierschutzpartei allemand disponibles en ligne. URL : https://www.tierschutzpartei.de/wp-content/uploads/bundessatzung.pdf (consulté le 28 mars 2021)

[1072] Statuts de PACMA disponibles en ligne. URL : https://pacma.es/wp-content/uploads/2020/07/estatutos-pacma-2020-1.pdf (consulté le 28 mars 2021)

[1073] Statuts de PAN, disponibles en version PDF sur leur site internet. URL : https://pan.com.pt/files/uploads/2021/03/Estatutos_PAN_2018_vc17032021.pdf (consulté le 29 mars 2021)

[1074] Statuts de DA disponibles en version PDF sur le site internet consacré aux ASBL belges. URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027 (consulté le 23 juin 2021)

[1075] Statuts du PAI disponibles en version PDF sur son site internet. URL : https://www.partitoanimalista.org/statuto-e-organigramma (consulté le 2 juin 2021

[1076] Statuts du Partij voor de Dieren disponible en version PDF sur son site internet. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/uploads/algemeen/20120626-Statuten-Partij-voor-de-Dieren.pdf (consulté le 29 mars 2021)

[1077] Statuts du Djurens Parti disponibles en version PDF sur leur site internet. URL: https://djurensparti.se/wp-content/uploads/2019/01/Stadgar-Djurens-parti.pdf

[1078] Statuts du parti danois Veganer Partiet disponibles sur leur site internet. URL : https://vgpt.dk/vedtaegter/ (consulté le 29 mars 2021)

[1079] Statuts de l'Animal Welfare Party disponibles en version PDF sur leur site internet. URL : https://www.animalwelfareparty.org/wordpress/wp-content/uploads/2019/05/AWP-Constitution-Revised_March24_2019.pdf (consulté le 2 juin 2021)

nous intéresse ici est de voir comment les statuts des partis animalistes contribuent à les instituer en tant que « parti », c'est-à-dire une association, mais avec des objectifs, une manière de fonctionner, et une organisation différente. Il nous faut donc nous intéresser à tout ce qui, dans les statuts, est susceptible d'éclairer cette distanciation, à savoir la description du parti, de ses objectifs, de ses ressources, de ses modes d'action, du rapport à ses élus, et de son organisation sur le territoire national.

Nous avons pu trouver, traduire si nécessaire, et analyser les statuts des dix partis qui composent notre panel représentatif. Bien que certains soient très longs et détaillés et d'autres beaucoup plus succincts, leurs statuts sont très formalisés et présentent tous une structure et des éléments comparables. Sont d'abord rappelés le nom, le siège social, la mission, et les modes d'action possible. Deux éléments nous semblent remarquables ici. Le premier concerne le siège social des partis animalistes, qui pour la plupart d'entre eux est situé dans les capitales, ce qui peut être le signe d'une aspiration et d'une ambition nationale. C'est notamment le cas de PACMA, de PAN, du PvdD, de l'AWP, de DA et du VP. Le second concerne la dénomination de ces formations politiques. Si toutes adoptent, dans leur nom ou leurs statuts, le terme de « parti », certaines structures restent plus ouvertes sur une forme et une vocation associative. C'est par exemple le cas du VP danois, qui malgré son nom, se décrit dans ses statuts comme une « association », et se donne des missions qui sont essentiellement centrées sur la pression et la propagande, tout en affirmant que le parti envisage, entre autres, de présenter des candidats à des élections[1080]. D'autres, comme DA, le PvdD ou le PAI, inscrivent comme mission première la participation à des élections et développent autour de cet objectif un ensemble d'actions bien plus proches de la politique institutionnelle[1081]. Mais cette aspiration institutionnelle peut elle-même comporter plusieurs

[1080] « Stk. 1: Foreningens formål er: At nedbringe antallet af husdyr i Danmark. At fremme dansk natur og biodiversitet. At udbrede viden om veganisme og fordelene ved at leve plantebaseret. At samarbejde tæt med øvrige veganske grupper/foreninger fra både ind- og udland. At arbejde for ulovliggørelse af enhver form for dyremishandling samt grov udnyttelse af dyr. At opnå ethvert mandat som kan fremme foreningens formål. » https://vgpt.dk/vedtaegter/ (consulté le 29 mars 2021)

[1081] Voir Article 2.2 des statuts du Partij voor de Dieren : « De partij tracht deze doelstellingen onder meer te bereiken door: a. het geven van bekendheid aan haar politieke doelstellingen via de media; b. het propageren van haar politieke uitgangspunten zoals die in haar beginselverklaring, partijprogramma en aanvullende nota's zijn verwoord; c. het beleggen van bijeenkomsten in binnen- en buitenland; d. het deelnemen aan plaatselijke, regionale, provinciale, landelijke en Europese verkiezingen; e. het onderhouden van banden met gelijkgestemde nationale en internationale politieke partijen en organisaties; f. alle overige wettelijke middelen die het doel van de partij kunnen dienen. » URL : https://www.partijvoordedieren.nl/uploads/algemeen/20120626-Statuten-Partij-voor-de-Dieren.pdf (consulté le 29 mars 2021). Voir aussi l'article 4 des statuts de Dieranimal. URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027

facettes, et les partis, à l'instar de l'AWP[1082] mais comme la plupart d'entre eux, peuvent à la fois assumer un rôle incitatif et informatif, en plus d'électoral.

Au-delà d'un plus ou moins bref rappel des valeurs cardinales et repères idéologiques et programmatiques, est généralement également déclinée la structure des partis, et plus précisément les différentes composantes de l'organe central et leurs rôles respectifs, ainsi que son organisation décentralisée, à savoir la manière dont s'articulent les rapports entre cet organe central et les groupes locaux. Sur ce point, malgré un schéma global comparable, des différences significatives entre les partis apparaissent. Nous reviendrons plus en détail sur ces éléments dans le chapitre suivant[1083].

Interviennent ensuite, dans ces statuts, des informations sur les finances du parti, et plus précisément la question de l'origine des ressources financières et la tenue des comptes, qui précèdent souvent les règles touchant à l'adhésion. Y sont déclinées des mesures concernant les conditions d'adhésion, les droits et obligations des adhérents, ainsi que les infractions et peines. A cet égard, la plupart des statuts mentionnent un impératif de loyauté – et parfois d'exclusivité - à l'égard du parti et de son idéologie. Les partis s'attachent ensuite à décrire l'organisation interne du parti, c'est-à-dire le fonctionnement de ses groupes locaux, les différents organes centraux et leurs fonctions, les modalités de réunion et d'élection de leurs représentants. A ce titre, notons la requête particulière du VP danois et du DP suédois, dont les statuts conditionnent respectivement l'adhésion[1084] et l'élection à des postes au sein du parti[1085], à l'adoption d'un mode de vie végan, ce qui n'est pas commun. Certains partis réglementent également leur rapport à leurs potentiels élus, en déclinant les obligations de ces derniers, comme la nécessité de rendre compte de leur activité et prises de positions politiques, ou de reverser une partie de leur rémunération au parti[1086].

[1082] Voir les article 5 et 6 des statuts de l'AWP qui déclinent respectivement les buts et les objectifs du parti.
[1083] Partie 1, Titre 2, Chapitre 2, sections 2 et 3.
[1084] Le parti apporte sa définition du véganisme dans ses statuts. « For at opnå stemmeret til foreningen, for at varetage medlemmernes mandat og for at repræsentere foreningen politisk skal medlemmet efterleve følgende definition af veganisme "At leve vegansk er en måde at leve på, som søger at undgå (så vidt som muligt og praktisabelt) alle former for udnyttelse af og grusomhed imod dyr til føde, tøj og andre formål" samt have betalt sit årlige kontingent. » URL: https://vgpt.dk/vedtaegter/ (consulté le 29 mars 2021)
[1085] « I Djurens partis partiprogram står "Inga kännande djur ska utnyttjas av människan på ett sätt som är negativt för djuren.". De individer som leder Djurens parti måste själva ha tagit avstånd mot utnyttjande av djur. Detta innebär att: 1) Partiledare och partisekreterare ska stå för och leva efter veganismen 2) Alla övriga av årsmötet valda personer ska sträva efter veganismen. ». URL : https://djurensparti.se/wp-content/uploads/2019/01/Stadgar-Djurens-parti.pdf (consulté le 29 mars 2021)
[1086] PACMA demande notamment 15%, et le TSP 10%. Voir l'article 65.11 des statuts de PACMA : « Donar al PACMA el 15% de los ingresos brutos obtenidos en el cargo público. ». URL : https://pacma.es/wp-content/uploads/2020/07/estatutos-pacma-2020-1.pdf (consulté le 28 mars 2021) et l'article 4.7 des statuts du Tierschutzpartei : « Die Mandatsträger in den parlamentarischen Vertretungen auf allen politischen Ebenen

La lecture des statuts des partis animalistes n'a pas été vaine, mais il faut avouer qu'elle ne fût pas véritablement féconde pour autant. Il s'avère que les statuts des partis animalistes ressemblent, pour la plupart, aux statuts des partis politiques en Europe. Mais peut-être cette absence de trait marquant est-elle en elle-même significative ! En effet, les statuts sont en quelques sorte les actes d'institution de l'animalisme dans le champ politique. Le fait que les fondateurs de partis animalistes les aient façonnés de façon très formaliste, codifiée et conventionnelle n'est certes pas étonnant, mais néanmoins intéressant, puisque cela peut dévoiler une réelle aspiration à la politisation et l'institutionnalisation. Les statuts confirment finalement non pas une mue (puisque l'animalisme continue à exister sous sa forme associative) mais un réel dédoublement. Finalement, cette forme partisane instituée est ce qui les distingue du champ associatif et les assimile au champ partisan, dans lequel leurs statuts actent leur entrée. Maintenant qu'ils se sont constitués comme des partis politiques, reste à savoir ce qui les distingue des autres organisations partisanes. C'est pourquoi nous allons désormais nous intéresser à la manière dont ils ont élaboré leur caractère partisan, à la fois en s'inscrivant clairement dans le sillage idéologique tracé par l'animalisme mouvementiste, et en traduisant ce dernier dans un langage politique.

SECTION 3 : L'élaboration d'un caractère partisan

Pour continuer à dresser ce que Michel Offerlé appelle la « fiche d'identité »[1087] des partis, il nous faut maintenant, après avoir analysé leurs actes et membres fondateurs, nous intéresser aux moyens qu'ils ont développés pour être identifiables et identifiés dans le champ politique, à la fois comme des partis, mais aussi comme des organisations animalistes. Il nous semble qu'à sa création, l'identité d'un parti se structure d'abord autour de ses choix d'affichage, c'est-à-dire ce qui constitue la vitrine du parti, et de sa posture idéologico-programmatique. Nous analyserons ces deux dimensions successivement, en nous intéressant, dans un premier temps, à ce qui compose le visage des partis animalistes (Paragraphe 1), et nous appréhenderons, dans un second temps, les traductions politiques de l'idéologie animaliste (Paragraphe 2).

---

sollten generell mindestens 10% ihrer regulären Aufwandsentschädigungen/Diäten der Partei zur Verfügung stellen. ». Adresse URL: https://www.tierschutzpartei.de/wp-content/uploads/bundessatzung.pdf (consulté le 28 mars 2021). Voir aussi l'article 40 des statuts de DierAnimal, qui précise que les élus du parti doivent rendre des comptes pendant leur mandat et le refus du cumul des mandats. Statuts disponibles en ligne à l'adresse URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027 (consultés le 23 juin 2021)

[1087] OFFERLE Michel, « Partis et configurations partisanes », in COHEN Antonin et al. (dir.), *Le Nouveau Manuel de Science Politique*, op. cit., p. 484

Paragraphe 1 : Le visage des partis animalistes

Par la notion de « visage des partis », nous entendons ici l'ensemble des choix d'affichage permettant, sans entrer dans le cœur de leur programme, de les identifier et de cerner leur positionnement. Notre hypothèse repose sur l'idée selon laquelle ces éléments d'affichage et d'identification sont révélateurs – car dépendants – du positionnement idéologique du parti. En tant que ressource collective, ils s'inscrivent dans un double processus de construction d'une identité partisane et d'élaboration d'une stratégie électorale. Deux éléments ont, pour cette étude, retenu notre attention. Nous nous intéresserons d'abord au nom que les fondateurs ont décidé de donner à l'organisation considérée, dimension essentielle et souvent déjà révélatrice de positionnements clairs (A). Nous analyserons ensuite les logos choisis, qui ne le sont pas moins (B).

A- Noms et sigles des partis animalistes

Les noms de partis politiques sont des noms propres qui, dès lors, peuvent faire l'objet d'une étude onomastique, même brève. Le nom qui sera donné à une formation politique naissante est une des premières ressources collectives partisanes et en cela, ce choix n'a rien d'anodin. Comme le rappellent Paul Bacot et Michelle Lecolle, le nom du parti est une ressource différente selon la qualité de celui qui s'en saisit :

> « Vis-à-vis des adhérents, des militants, voire des sympathisants, c'est le nom d'un collectif auquel des individus adhèrent et dans lequel ils sont appelés à se reconnaitre. Vis-à-vis du corps électoral, et plus largement de l'opinion publique, c'est une marque, mise sur le marché électoral sous la forme de candidats et de programmes. Sur la scène politique d'un pays, il participe du positionnement parmi l'ensemble des acteurs collectifs de même statut. »[1088]

Cette dernière remarque nous semble essentielle. Elle nous pousse à formuler l'hypothèse selon laquelle, dans le choix du nom des partis, se joue une double revendication : celle d'être reconnu comme un parti politique, et celle d'être identifié comme animaliste. La construction la plus traditionnelle des noms de partis politique se compose d'ailleurs de deux entités distinctes, à savoir un nom classificatoire (« parti », « mouvement », « front », « union » …) et d'une notion complémentaire[1089]. Nous pouvons supposer que le premier sert à distinguer – ou au contraire à rapprocher – l'organisation d'autres mouvements, et que la seconde sert à la distinguer des autres partis politiques. C'est dans cette double perspective que nous devons aborder les noms des partis animalistes.

[1088] BACOT Paul et LECOLLE Michelle, « Noms de partis politiques : une onomastique atypique », *Mots. Les langages du politique*, 2019/2 (n° 120), p. 9.
[1089] *Ibid.*, p. 10.

Commençons par le choix – ou non – du terme de « parti » qui, comme le rappelle Hélène Combes, dépend de plusieurs facteurs, dont la valorisation – ou non – de ce terme sur le marché politique[1090]. Au sein de notre panel, neuf des dix partis ont décidé de composer leur nom à partir du terme de « parti ». Seul Dieranimal, le parti animaliste belge, s'en abstient. Si nous élargissons cette étude à la liste exhaustive que nous avons tenté de dresser, seules sept formations politiques sur trente-deux n'ont pas recours, dans leur nom, au terme de « parti ». Comment expliquer ce phénomène, dans un contexte dans lequel la tendance est plutôt à l'innovation quant au choix du nom des structures politiques naissantes et à la recherche de substitut au terme de « parti » ? D'une part, il peut s'agir bien sûr de souligner la particularité des partis politiques, par rapport aux autres organisations. N'oublions pas d'ailleurs que le mouvement animaliste a déjà ses « sociétés » comme la S.P.A., ses « fronts », comme Animal Liberation Front, ses « fondations » comme la Fondation Brigitte Bardot, ses « projets », comme le Great Ape Project, ses « ligues », comme la Ligue de Protection des Oiseaux, ses « alliances », comme l'Alliance anti-corrida ou encore ses « unions », comme l'Union Britannique pour l'Abolition de la Vivisection. Mais, plus qu'une simple logique de distinction à l'égard d'associations et groupuscules, il s'agit bien là d'une revendication : celle de politiser la défense des animaux. Nous l'avons vu, une des missions des partis animalistes semble être de légitimer, rationaliser les revendications portées par le mouvement animaliste. Ainsi, le recours assez massif au terme de « parti », dans un contexte qui est plutôt celui d'un renouvellement onomastique dans la sphère partisane, peut tout-à-fait s'inscrire dans cette double perspective, à savoir celle de se distinguer du champ associatif et de consacrer l'animalisme comme idéologie politique.

Que choisissent les autres ? Il peut s'agir de formes innovantes, qui semblent certes accréditer l'idée selon laquelle nous assisterions, ces dernières décennies, à un renouvellement des noms classiques de partis politiques, mais sont par elles-mêmes tout aussi révélatrices. Nous trouvons par exemple des noms court, percutants, comme Fokus. D'autres, peut-être plus traditionnels, ont préféré les termes de « mouvement » ou d'« alliance » à celui de parti. Si certains, à l'instar du Mouvement Hommes Animaux Nature[1091], font de l'activité politique et électorale le cœur de leur action, il est intéressant de noter que certaines de ces formations politiques ne sont des partis qu'à titre subsidiaires, qu'elles se décrivent comme des partis – comme le Veganerpartiet danois – ou non, - à

[1090] COMBES Hélène, « Quand le mouvement se fait parti », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes*, op. cit., p. 85
[1091] Voir les statuts du M.H.A.N., disponibles en ligne sur leur site internet. URL : https://www.mhan.fr/statuts/

l'instar du Movimento Animalista italien. La plupart des missions que ces deux formations s'assignent sont en fait plutôt caractéristiques du champ associatif, puisqu'elles relèvent essentiellement de campagnes de sensibilisation, de ralliement, d'organisation d'évènements, de formation, de coopération avec les autorités publiques, ou de collecte de fonds. Mais ces deux partis ajoutent qu'ils se réservent la possibilité, respectivement, d'« obtenir tout mandat qui pourrait faire avancer l'objectif de l'association »[1092] et de « s'engager directement dans une activité politique (…), y compris par la participation à des élections à tous les niveaux »[1093]. Aymeric Caron, quant à lui, a décidé d'utiliser, dans le nom de son parti, le terme de « Révolution » (révolution écologique pour le vivant). Le site du parti justifie ce choix en arguant du fait que leur programme suppose une transformation telle qu'elle s'y apparente[1094]. Enfin, le nom de Dieranimal mérite notre attention, moins pour l'absence du terme de « parti », que pour ce que sa composition révèle. Il est en effet constitué des traductions néerlandophones et françaises d'un même mot, « animal », choix qui peut se faire le symbole de sa particularité au sein du système de parti, à savoir celle d'être le seul parti politique bilingue et national de Belgique.

Cette transition nous permet dès lors de nous intéresser, non plus à l'emploi ou non du substantif « parti » dans le nom des partis animalistes, mais à la manière dont ils soulignent leur identification à la « défense des animaux »[1095]. Nous observons trois grandes postures terminologiques possibles. La première consiste dans le fait de se caractériser comme « animaliste », se plaçant alors dans le sillage idéologico-politique du mouvement. La deuxième consiste dans le fait d'avoir recours à la désignation de la catégorie ou des catégories d'êtres dont le parti entend « être la voix ». Il peut s'agir alors de désigner largement le « Vivant », ou plus précisément « les animaux », et « les hommes » et/ou la « nature ». Une troisième posture consiste cette fois dans le fait de s'identifier à une des facettes ou variantes précises de l'animalisme, à l'instar par exemple de sa praxis (véganisme) ou d'une des théories philosophiques sous-jacente, tels que l'antispécisme, ou

[1092] Traduction par nos soins des statuts du Veganerpartiet. Formulation originale : « At opnå ethvert mandat som kan fremme foreningens formål ». URL : https://vgpt.dk/vedtaegter/ (consulté le 19 mars 2021)
[1093] Traduction par nos soins. « impegnarsi in forma diretta in attività politica volta al raggiungimento delle finalità di cui all'art. 4, anche attraverso la partecipazione a consultazioni elettorali di ogni livello » URL : https://movimentoanimalista.it/statuto/ (consulté le 19 mars 2021)
[1094] Voir le site de la R.E.V. URL : https://rev-parti.fr/ (consulté le 19 mars 2021)
[1095] Nous utilisons ici le terme de « défense des animaux », et non d' « animalisme », pour conserver une terminologie neutre. Nous verrons dans le paragraphe suivant que les partis animalistes, bien qu'adoptant un socle idéologique commun, développent des programmes si différents qu'il est possible de les classer dans trois catégories distinctes.

les droits des animaux. Nous proposons de classer, dans le tableau suivant, les trente-deux partis animalistes identifiés en Europe, à l'exception de Fokus, qui ne s'y intègre pas.

« Animalisme »	Par catégorie d'êtres vivants défendus
- Parti Animaliste - Partido Animalista Contra el Maltrato Animal - Movimento Animalista - Partito Animalista Europeo - Partito Animalista Italiano	- La Révolution Ecologiste pour le Vivant - Parti Citoyen pour les Animaux - Mouvement Hommes Animaux Nature - Pessoas Animais Natureza - Partij voor de Dieren - DierAnimal - Mensch, Umwelt, Tierschutz - Tierschutzpartei - Partei für die Tiere - Allianz für Menschenrechte, Tier- und Naturschutz - Aktion Partei für Tierschutz - Tierpartei Schweiz - Mensch Umwelt Tierschutz - Mouvement Citoyen pour la Protection Animale - Animal Party Cyprus - Djurensparti - Eläinoikeuspuolue - Party for animal welfare - Animal Protection Party - Animal Welfare Party - Animal Politics E.U. - PONA
Facette ou variante de l'animalisme	
- Parti Antispéciste Citoyen pour la Transparence et l'Ethique - VPartei 3 - Partei Ethik und Tierrecht - Tierrechtspartei - Veganerpartiet	

Nous verrons, dans le paragraphe suivant, si les noms respectifs choisis par les partis animalistes sont cohérents avec l'idéologie qu'ils défendent.

B- L'identité visuelle des partis animalistes

Si le nom des partis est un élément structurant de la construction de leur vitrine politique, il n'est pas le seul. En effet, il nous a semblé opportun ici d'analyser également l'identité graphique et visuelle des partis animalistes[1096]. Cette dernière est la grande absente des travaux consacrés aux partis politiques, et cela constitue selon nous une carence majeure, pour au moins deux raisons. D'une part, ces éléments graphiques en eux-mêmes sont, au même titre que le nom ou le slogan, un signe de ralliement censé non seulement faciliter l'identification des partis, mais aussi représenter, graphiquement, l'identité de l'organisation. En outre – et à ce titre -, ils sont présents sur tous les documents officiels, supports de communication, et éléments du matériel militant. D'autre part, l'étude de ces signes, mise en relation avec l'idéologie défendue et l'histoire du parti – voire du pays –

[1096] Pour l'ensemble de ces développements consacrés à l'identité visuelle des partis animalistes, nous tenons à remercier notre ami Damien Kiernozek, graphiste et collaborateur parlementaire à l'Assemblée nationale, pour la patience dont il a fait preuve, et l'aide précieuse qu'ont constitué ses explications et ses conseils de lecture.

concerné nous semble être un éclairage essentiel pour qui entend analyser un parti politique naissant, en ce qu'elle ouvre un champ de recherche jusqu'alors très peu exploré. Cette lacune académique rend encore plus périlleux, mais encore plus nécessaire, un travail qui s'annonçait, par sa nature-même, déjà délicat.

Comment, en effet, analyser pertinemment l'identité graphique des partis politiques, en évitant le double écueil d'une tentation purement descriptive, et d'une surinterprétation ? Il nous semble que cette recherche doive nécessairement se situer au croisement de plusieurs champs disciplinaires. Nous avons puisé nos sources dans les rares ouvrages de science politique qui abordaient cette question. Nous avons également, pour saisir les représentations sous-jacentes aux couleurs employées, investigué certains ouvrages de psychologie. Enfin, des ouvrages émanant du graphisme et spécialement dédiés à la construction des logos nous ont été précieux. En effet, les règles du graphisme évoluent au gré des décennies et des progrès technologiques, et constituent, en elles-mêmes, une contrainte et un cadre. Pour analyser l'identité visuelle de partis aussi récents que les partis animalistes, il nous a fallu décortiquer leur charte graphique, c'est-à-dire l'ensemble des « règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques constituant l'identité visuelle d'une entreprise, d'une marque, d'une organisation ou d'un projet »[1097], au prisme d'ouvrages récents sur la question. Cette charte, aussi appelée « cahier des normes graphique » contient principalement trois éléments : le logo, la typographie, et le code couleur. Afin de maintenir cette étude dans les limites de sa pertinence, nous avons retenu ici deux éléments qui nous semblaient les plus particulièrement stimulants, à savoir les logos et la palette employés, même si les choix typographiques pourront être ponctuellement commentés. Remarquons simplement ici que les typographies utilisées par les partis animalistes sur leurs divers supports de communication relèvent souvent d'un style standard, typique de – et nécessaire à – la diffusion d'une image de sérieux et de légitimité.

Avant toute chose, il nous semble utile de nous poser la question, *in abstracto*, du rôle de l'identité visuelle pour un parti politique. Plusieurs réponses surgissent instinctivement quant aux logos. Ces derniers ont d'abord pour rôle de représenter, schématiquement et graphiquement, l'identité d'une organisation, quelle qu'elle soit. Mais le logo ne peut, et ne doit être orienté que vers l'intérieur de l'organisation. Il est aussi le lien

[1097] Cette définition est tirée du site internet *Anthedesign*, une agence de communication spécialisée dans la construction de l'identité visuelle. URL : https://www.anthedesign.fr/creation-de-sites-internet/charte-graphique/ (consulté le 19 mars 2021)

visuel entre elle et l'extérieur, à savoir le marché qu'elle entend conquérir. A cet effet, le logo doit être fédérateur. Les règles récentes en matière de graphisme soulignent également que la tendance est plutôt à la simplicité, à l'efficacité. Ainsi, pour être percutant, un logo se doit-il d'être épuré et sobre[1098], tout en permettant, idéalement, plusieurs niveaux de lecture[1099]. Enfin, il doit permettre d'identifier, en un simple coup d'œil, l'organisation qui s'en réclame. A cet effet, il se doit d'être le plus clair et original possible, tout en restant dans les codes admis par la nature et les fonctions de l'organisation considérée. La palette de couleurs, bien que souvent directement liée au logo, joue un rôle certes différent mais non moins intéressant ou important que ce dernier. En effet, elle doit être originale, permettre d'identifier l'organisation, et doit en outre assurer un confort visuel, notamment sur les supports numériques. Elle est aussi un vecteur symbolique important, d'une part parce que certaines couleurs sont politiquement identifiées, d'autre part en ce que chaque couleur, et même chaque accord chromatique, produit une réponse émotionnelle différente[1100]. En outre, elle va être déclinée, comme le logo, par souci de cohérence, sur le matériel militant, sur le site internet et autres outils de communication numérique, éventuellement dans les locaux, et dans les articles de merchandising. De cette multiplicité des supports potentiels découlent des contraintes techniques, à l'instar de celle de la transposabilité des plages de couleurs entre les différents supports sur laquelle la palette va se trouver déclinée[1101]. Enfin, outre les différences culturelles quant à l'appréciation des tons et formes, les couleurs comme les logos subissent des évolutions du temps et des modes. L'enjeu pour les graphistes est, à cet égard, moins de suivre la dernière tendance que d'anticiper le devenir d'une identité graphique[1102]. Dès lors, comment les partis animalistes, en construisant leur identité visuelle, se sont-ils emparés de ces différents objectifs et qu'est-ce-que cette dernière dit d'eux ? Là résident les questionnements de fond auxquels nous allons tenter de répondre. Pour ne pas alourdir nos prochains développements, nous avons constitué deux tableaux présentant

[1098] Sur ce point, voir GARDNER Bill, *La création de logos : les secrets de la conception de logos percutants*, (*Logo Creed – The mystery, magic and method behind Designing Great Logos*, Rockport Publishers, Beverly, 2013) (trad. PAUL Linda), Parramón, Vineul, 2014, p.154

[1099] *Idem*

[1100] Voir HELLER Eva, *Psychologie de la couleur. Effets et symboliques*, Pyramyd, Munich, 2009, p. 8

[1101] Si l'œil humain est capable de voir un spectre large de couleurs comprises entre les infrarouges et les ultraviolet, le spectre reproductible par la lumière (par exemple sur un ordinateur), aussi appelé Gamut RVB, ne peut en saisir qu'environ 92%, et le spectre reproductible par l'impression ou la peinture (Gamut CMJN) est encore plus étroit, puisqu'il ne peut quant à lui reproduire que 72% du Gamut RVB. Ainsi, pour que certaines couleurs créées numériquement soient reproductibles sur des supports papier ou tissu, il faudra avoir recours à des pantones.

[1102] GARDNER Bill, *La création de logos*, op. cit., p. 202

respectivement les logos de tous les partis animalistes européens. Nos lecteurs pourront les consulter en Annexe 8.

Le PA français, fondé en 2015, est monothématique[1103], c'est-à-dire que les mesures qu'il propose ne concernent que les animaux. Son logo se compose d'une tête de chien violette, d'une silhouette de tête de chat de la même couleur découpée en son sein, et d'une silhouette humaine blanche, tous trois semblant tourner le regard vers la droite. Le site du parti explique d'ailleurs que le chien esquissé est un beagle, race de chiens utilisée à la fois comme animaux domestiques, comme animaux de laboratoire et comme animaux de chasse, ce qui réaffirme l'aspiration à défendre les animaux pour eux-mêmes, quelles que soient les utilisations qu'en font les hommes. Cela s'inscrit également dans la cohérence de son monothématisme et de son objectif, qui s'établit dans la remise en cause du rapport de domination entre humanité et animalité. Sa palette se compose de deux couleurs, le violet et le blanc, choix qui n'est probablement pas anodin. En effet, le parti se décrit comme « ni de droite, ni de gauche »[1104]. Il convenait alors d'adopter une couleur qui ne soit ni le bleu, ni le rouge, et peut-être même d'adopter la couleur obtenue par le mélange des deux, le violet, afin d'afficher un symbole d'ambivalence[1105] et/ou de rassemblement. Le parti se devait également d'éviter le vert, plutôt traditionnellement assimilé aux écologistes, dans la mesure où il entendait justement se positionner en rupture avec ces derniers. Remarquons d'ailleurs, à titre anecdotique, que le violet est, d'une part, une couleur associée au mouvement féministe[1106] et, d'autre part et surtout, la couleur exactement opposée au vert sur le cercle chromatique. Pour contraster, notons que tous les autres partis animalistes français ont, quant à eux, fondé leur identité visuelle sur les couleurs vertes et bleues[1107]. Il en va ainsi pour le parti animaliste portugais, P.A.N., fondé en 2009, qui tente véritablement d'articuler un ensemble de mesures concernant tant les rapports interhumains que les rapports entre les êtres humains, les animaux, et les végétaux. Il n'est, à cet égard, pas véritablement étonnant,

[1103] Voir la description d'une de ses responsables, Isabelle Dudouet-Bercegeay : « C'est pourquoi le Parti animaliste de par son existence, et en ayant fait le choix d'être monothématique afin de visibiliser un électorat pour lequel la question animale est une priorité, entend inciter les partis traditionnels à s'en emparer. » dans un article publié sur le site *Ecoh*, le 6 mai 2019. URL : https://ecohmag.com/le-parti-animaliste-a-pour-vocation-de-porter-la-question-animale-dans-le-champ-politique/ (consulté le 19 mars 2021)

[1104] Dans l'onglet consacré aux questions fréquentes, à la question « Où vous situez-vous sur l'échiquier politique ? », le site du Parti Animaliste français apporte la réponse suivante : « La question animale est transversale, elle concerne toutes les familles politiques, toutes les catégories sociales, les ruraux comme les urbains, les jeunes comme les personnes âgées,… ». URL : https://parti-animaliste.fr/questions-frequentes (consulté le 1er avril 2021)

[1105] HELLER Eva, *Psychologie de la couleur. Effets et symboliques*, Pyramyd, Munich, 2009, p. 161

[1106] *Ibid.*, p. 172

[1107] Consulter les logos présentés en Annexe 8.

que son logo expose un arbre, - symbole de vie et lien ascensionnel entre la terre et le ciel[1108] - ayant pour tronc et branches le dessin d'une main humaine, et surplombé d'un feuillage dans lequel se détache une patte de chien. Rappelons que son nom signifie en français « Personnes, animaux, nature », et que son sigle, PAN, signifie en grec antique, le « tout »[1109]. Ainsi, il pose, dans une perspective tout-à-fait cohérente avec la deep-ecology, la connexion et la codépendance entre les différentes espèces composant le vivant. Sa palette de couleurs décline diverses nuances de bleu et de vert. Le parti animaliste espagnol, P.A.C.M.A, fondé en 2003, est lui aussi écoanimaliste[1110]. Son logo est un taureau semblant regarder un oiseau. Pour comprendre ce choix, il nous faut nous replonger dans l'histoire du parti qui, à son origine, n'était centré que sur la question tauromachique. En atteste par exemple le nom que ses fondateurs lui avaient donné à sa création, à savoir Partido *Antitaurino* contra el maltrato animal, transformé par la suite en Partido *Animalista* contra el maltrato animal. A l'époque, son logo était alors la silhouette d'un taureau à l'agonie, le dos transpercé par des épées et banderilles[1111], contrastant avec l'idée de puissance et de fougue à laquelle cet animal est habituellement associé[1112]. Après refonte, le logo actuel conserve donc le symbole fort des origines du parti, mais dans une forme sans doute épurée et adoucie. Sa palette de couleurs est restée la même et se compose principalement d'un vert assez clair et d'un vert plus kaki, ainsi que de noir et blanc, ce qui, là encore, peut-être le signe d'une identification (sans assimilation) à des valeurs écologistes, ce que confirme son idéologie[1113]. Le PvdD néerlandais, fondé en 2006, est lui aussi écoanimaliste. Son logo consiste en un papillon schématiquement dessiné au sein d'un rond, symbolique de la chrysalide qui contient la « potentialité de l'être »[1114] et la possibilité d'un renouveau. Sa

[1108] Voir CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, (1969), Éditions Robert Laffont et Éditions Jupiter, Paris, 1982, p. 71

[1109] Le site du parti confirme cette idée : « Tendo na sua sigla a palavra grega para designar o "Todo", bem como o nome do deus da natureza e dos animais, o PAN representa o surgimento na sociedade e na política portuguesas desse novo paradigma mental, ético, cultural e civilizacional que hoje emerge com várias expressões em todo o mundo. O PAN assume-se como um partido inteiro, em prol do bem de tudo e de todos, humanos e não-humanos, e como um partido de causas, que considera inseparáveis as três grandes causas: humanitária, animal e ecológica. O PAN rege-se pelo princípio da não-violência, mental, verbal e física, e luta firmemente pelos seus princípios contra ideias e práticas e nunca contra pessoas. ». URL : https://www.pan.com.pt/valores/

[1110] Voir la description du parti, sur son site internet : « Somos el Partido Animalista - PACMA, un partido político español que trabaja por los derechos de los animales, la defensa del medio ambiente y la justicia social. » URL : https://pacma.es/

[1111] Nous avons pu trouver ce logo à la fin d'une vidéo de campagne de 2008, postée sur la chaîne Youtube du parti. URL : https://www.youtube.com/watch?v=wI9YfTNlmZE (consulté le 19 mars 2021)

[1112] Voir CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, op. cit., p. 1073

[1113] Voir le Paragraphe 2 de cette section.

[1114] Voir CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, op. cit., p. 841

palette de couleurs se compose principalement de vert et de blanc, avec très ponctuellement une touche d'orange. Remarquons que son organisation de jeunesse, PINK !, adopte le même code couleur[1115]. DierAnimal, le parti belge fondé en 2017, ne se consacre qu'à la défense des animaux et de leur environnement. Son logo se compose d'un cercle dans lequel deux têtes, une de cheval, et une d'être humain, se font face en formant un cœur. Leur palette s'articule quant à elle autour de deux couleurs principales : le gris foncé et le bleu pétrole. Dans les statuts du parti, ses fondateurs expliquent la signification de son logo et insistent notamment sur le pied d'égalité sur lequel ils situent l'homme et l'animal, ainsi que sur les trois couches du cœur, qui symbolisent selon eux les trois cercles concentriques de la compassion, à savoir celui réservé aux êtres humains, celui qui s'étend à tous les animaux, et celui qui englobe enfin tout le vivant[1116]. Le TSP allemand, premier parti animaliste en Europe, fut fondé en 1993. Son programme articule ses objectifs animaliste à d'autres, environnementalistes, mais aussi économiques, sociaux, sociétaux, et géopolitiques. Son logo présente un arc en ciel – symbole d'harmonie et de médiation entre la terre et le ciel[1117] - inséré dans le nom du parti. Si son logo est multicolore, la palette de son site internet et de son matériel militant est essentiellement bleue. On ne trouve donc pas, à la différence des autres partis animalistes allemands, de dominante verte. Le PAI, fondé en 2007, est monothématique. Son logo se compose d'un cercle blanc, au cœur duquel se déploie une banderole rouge mentionnant, en blanc, le nom du parti. Dans la partie supérieure droite du cercle, deux pattes de chiens noires apparaissent. Si ce logo ne présente aucune particularité majeure pour un parti strictement animaliste, il faut quand même mentionner un élément remarquable. Sur la partie basse du cercle, il affiche les logos de trois autres formations politiques animalistes, à savoir celui du TSP, celui du PvdD, et celui d'APEU. Cela semble s'inscrire dans une volonté d'afficher l'insertion du PAI dans un réseau animaliste européen, tendance que son site internet confirme, puisque sa page d'accueil propose immédiatement un onglet intitulé « une alliance européenne des partis animalistes européens, prenant part à un mouvement international unique »[1118]. Le parti danois, VP, fondé en 2017, a pour logo une feuille verte, très simple, comme dessinée au pochoir. Son site internet, comme la palette de couleurs sur laquelle il s'articule, sont eux très sobres, composés essentiellement de ce

[1115] Voir le site de l'organisation Pink !. URL: https://www.pinkpolitiek.nl/
[1116] Voir l'article 5 des statuts de DierAnimal, disponibles en ligne à l'adresse URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027 (consulté le 23 juin 2021)
[1117] Voir CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, op. cit., p. 81
[1118] « Un'alleanza Europea dei Partiti Animalisti Europei, Parte di un Unico Movimento Internazionale » URL : http://www.partitoanimalista.it/PROGRAMMA_ANIMALISTA.htm (consulté le 21 mars 2021)

même vert kaki clair, et de blanc. Il rompt ainsi avec son prédécesseur, le parti animaliste Fokus, qui fut créé en 2010 et dissout en 2015, dont le logo était beaucoup plus chargé, et le vert beaucoup plus prononcé. Le parti écoanimaliste suédois, DP, a adopté un logo circulaire représentant un éléphant dont la trompe forme un cœur. Comme son homologue finlandais, EOP, la palette de couleurs s'articule autour d'un orange assez vif et profond, de blanc, et ponctuellement de vert. Le parti britannique animaliste, l'AWP, fondé en 2006, a adopté un logo composé des trois lettres de son sigle, de couleur rose. La palette de son site internet et de son matériel militant se décline sobrement autour de nuances de cette couleur, et de blanc. Enfin, APEU, le groupe de partis animalistes européen, adopte, malgré son positionnement monothématique, un logo rond, sobre, de couleur vert clair, dans lequel son signe apparaît en lettres fines blanches.

Après ce tour d'horizon, plusieurs remarques transversales, conclusives et additionnelles peuvent être formulées. En premier lieu, nous observons que la couleur verte est dominante dans les logos des partis animalistes, mais plus particulièrement chez les partis qui ne sont pas monothématiques. En effet, si l'analyse comparée de notre annexe 8 et du positionnement idéologique des partis étudiés révèle que ces derniers ont, dans leur grande majorité, opté pour une palette à dominante verte, qui symbolise certes l'espoir mais aussi – *a fortiori* en politique – l'écologie et le monde naturel, la plupart des partis monothématiques ont, pour leur part, privilégié une autre couleur. Nous verrons dans le paragraphe suivant que ce clivage est le reflet de divergences idéologiques profondes. Ajoutons que cette couleur verte est souvent utilisée en association avec le bleu, combinaison qui, là aussi, évoque la nature. En deuxième lieu, deux tiers des logos de partis animalistes présentent une référence directe aux animaux, et parmi ces derniers, la moitié concernent les chiens. Symbole de fidélité[1119] et d'affection désintéressée, et animal domestique très convoité en Europe, il est sans doute l'animal le plus fédérateur. Ainsi, l'usage de ce symbole en particulier s'inscrit-il probablement dans une démarche très stratégique de ralliement électoral. Nous aurions donc, d'un côté, des partis qui semblent adopter une stratégie visant à concentrer et resserrer l'attention sur les animaux les plus proches de l'homme, comme le chien, et d'un autre côté, des partis qui adopteraient une stratégie inverse en élargissant leur image à la défense de la nature, voire du vivant, humain, animal et végétal, dans son ensemble. Enfin, il faut également mentionner que certains partis incluent dans leur logo les couleurs de leur pays. Nous pouvons mentionner à cet égard le drapeau italien, qui apparaît en fond du logo du

[1119] Voir CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, op.cit., p. 280

Movimento Animalista italien, la couleur orangée typiquement chypriote dominante sur le logo de l'Animal Party Cyprus, et le bleu typique qui apparaît sur le logo du parti animaliste grec. Remarquons à cet égard que les partis du nord de l'Europe, le DP finlandais et EOP en Suède, ont tous les deux adopté une palette articulée autour de nuances d'orange, qui est une couleur certes associée à la transformation ou au bouddhisme, mais plus encore au protestantisme[1120], très ancré dans ces deux civilisations. Ainsi, deux remarques conclusives peuvent-elles être formulées. En premier lieu, les choix graphiques et visuels opérés par les partis animalistes – et les partis en général – sont révélateurs de leur positionnement idéologique et comportent, à ce titre, déjà une dimension stratégique. Aussi, et en second lieu, cette étude des logos devrait donc trouver une place dans toute étude relative aux partis politiques.

Paragraphe 2 : Les traductions politiques de l'idéologie animaliste

Pourquoi parlons-nous ici de « traduction » pour évoquer les réécritures de l'idéologie animaliste dans un langage politique ? Il nous semble que cette dernière, pour devenir un discours politique, ait dû passer par au moins deux filtres ou prismes. Le premier est une forme de révolution, au sens physique du terme. En effet, le discours associatif est souvent un discours « contre » qui peut - et doit dans une certaine mesure – devenir un discours « pour » lorsqu'il intègre le milieu partisan et politique. Mais il y a un second filtre. En effet, les partis animalistes, comme les partis écologistes en leur temps, entendent répondre à une double carence. Celle des partis politiques traditionnels, d'une part, pour la plupart réticents ou trop lents selon eux à intégrer les revendications animalistes dans leur programme ; celle des associations, d'autre part, dont l'activité, légitime mais empêchée, n'aurait pas été en mesure de provoquer de véritables changements dans la manière dont les animaux sont traités. Il s'agit donc, pour les partis animalistes, de porter une vision radicale de la cause animale, tout en adoptant les codes politiques des partis traditionnels. Or, ces deux impératifs donnent lieu à des compromis très variés, nous allons le voir.

Nous avons bien conscience que, depuis l'annonce de leur « mort », les idéologies, actuellement, n'attirent guère l'attention du chercheur en science politique ou en sociologie, qui semble plus sensible aux parcours militants, aux fonctions du parti, aux stratégies et à la sociologie électorale, autant de questions qui sont certes aussi stimulantes qu'essentielles,

[1120] HELLER Eva, *Psychologie de la couleur. Effets et symboliques*, op. cit., p. 157

mais qui méprisent un pan entier de ce qui fait un parti politique[1121]. Des écrits récents expriment ce regret et tentent de pallier les carences de ce tournant sociologique, qui a renversé l'étude des partis en proposant un regard – bienvenu – sur leur organisation et leurs acteurs, mais s'est écarté d'un angle auparavant focalisé sur les doctrines partisanes qui, bien que méritant évidemment d'être enrichi et complété par d'autres analyses, n'aurait pas pour autant dû être complètement abandonné[1122]. Ce paragraphe vise donc autant à étudier le positionnement idéologique des animalistes, qu'à réhabiliter l'idéologie comme essence-même d'un parti politique, et comme objet digne de l'intérêt du scientifique qui cherche à saisir le phénomène partisan.

A cet effet, nous souhaitons ici formuler trois hypothèses. La première consiste dans le fait de réaffirmer, par l'analyse de l'animalisme comme idéologie politique, le rôle essentiel de l'idéologie dans les partis politiques, *a fortiori* dans les petits partis[1123] issus des mouvements sociaux. La deuxième consiste dans le fait de considérer que c'est même cette traduction politique de l'idéologie animaliste qui, en permettant de distinguer les partis animalistes à la fois des partis écologistes et de l'animalisme mouvementiste, préside à la formation d'une véritable nouvelle famille de partis politiques. Enfin, nous avons vu que l'idéologie animaliste était nuancée et se déclinait sur deux axes. Le premier tient à l'envergure du spectre traité et s'étend, de manière de plus en plus perméable, de l'antispécisme (monothématique, émancipatoire) à l'écocentrisme (holiste). Le second tient

[1121] Remarquons d'ailleurs à quel point ce thème n'est abordé que de manière extrêmement marginale par Herbert Kitschelt lorsqu'il s'intéresse à la formation des partis écologistes alors même que, comme ont pu le mettre en lumière Florence Faucher, Bruno Villalba ou encore Benoît Rihoux, la composante idéologique d'un parti écologiste entraîne d'importantes conséquences organisationnelles. Voir notamment RIHOUX Benoît, *Les Partis Politiques*, op.cit., pp. 23-25.

[1122] Thibaut Rioufreyt écrit notamment : « Il y a plus de cinquante ans, Maurice Duverger écrivait que « la plupart des études relatives aux partis politiques s'attachent surtout à l'analyse de leurs doctrines. Cette orientation découle de la notion libérale du parti qui le considère avant tout comme un groupement idéologique ». Aujourd'hui, force est d'admettre que ce constat n'est plus valable. Une autre approche, marquée par la référence wébérienne et schumpétérienne, s'est progressivement imposée. L'étude des partis s'est davantage focalisée sur la dimension « entrepreneuriale » des partis ou sur les processus de construction des organisations. Face aux approches privilégiant l'explication de la réalité partisane ou militante par les « idées », de nombreux travaux se sont attachés à l'étude des pratiques et des propriétés sociales des acteurs partisans et ont privilégié l'analyse des logiques organisationnelles, des relations entre l'organisation et son environnement social, des raisons individuelles et collectives de l'engagement ou encore des répertoires d'action. Ce « tournant sociologique » a été fécond, permettant de « mettre à distance les représentations doxiques de la démocratie représentative qui réduisaient la compétition électorale à la confrontation de visions du monde portées par des organisations partisanes et d'après lesquelles s'orienterait le vote des électeurs ». Il a eu néanmoins pour effet un désinvestissement de l'étude des idées partisanes comme objet de recherche » Voir RIOUFREYT Thibaut, « La mise en politique des idées. Pour une histoire sociale des idées en milieu partisan », *Politix*, 2019/2 (n° 126), p. 7-35.

[1123] Sur ce point, voir la brillante argumentation de Bruno Villalba. VILLALBA Bruno, « Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les Petits Partis. De la petitesse en politique*, op.cit., pp. 67-91

à la radicalité de la posture défendue, qui se structure autour de trois points névralgiques : l'abolitionnisme, le welfarisme et le néowelfarisme. Nous formulons donc ici une troisième hypothèse selon laquelle les partis animalistes peuvent, dans leur programme, reproduire ces différentes tendances et, comme le suggère Paul Lucardie[1124], malgré tout contribuer à l'émergence d'une nouvelle idéologie partisane, et donc d'une nouvelle famille politique.

Paul Lucardie, chercheur néerlandais à l'Université de Groningen, a bien saisi l'enjeu de ces problématiques, comme en témoignent les deux questions qui servent de guide à son article consacré à l'idéologie des partis animalistes. La première consiste dans le fait de rechercher si leur programme appréhende – ou non – d'autres questions que celles touchant à l'animal. La seconde, dans le prolongement de la première, vise à se demander si, le cas échéant, il se distingue d'autres formations politiques, et plus particulièrement des écologistes. C'est ici que notre premier chapitre, consacré à l'animalisme, nous sera très utile, puisque nous avons d'ores et déjà pu montrer que l'idéologie de ce mouvement était certes protéiforme et éclectique, mais n'en restait pas moins identifiable comme un tout. Notre but est donc moins de considérer l'idéologie des partis animalistes pour elle-même, que de l'aborder comme une traduction de celle portée par le mouvement animaliste, ce qui ne nous empêchera pas de traiter les questions posées par Paul Lucardie, mais permettra d'inscrire ces dernière dans une perspective peut-être à la fois plus large et plus dense. Dans un premier temps, nous analyserons le socle commun de valeurs défendues par tous les partis animalistes, qui permettent de considérer ces derniers comme une famille politique (A). Dans un second temps, nous analyserons leurs profondes divergences programmatiques, en termes de spectre comme en termes de radicalité, qui semblent, en fait, être l'écho des clivages existants au sein du mouvement animaliste (B).

A- Une relative uniformité des valeurs et manifestes

Si nous nous intéresserons de manière détaillée aux différents partis qui composent notre panel, une base, le programme de l'APEU, nous semble très utile pour analyser le socle commun de valeurs auxquelles se rattachent les différents partis animalistes européens[1125]. Créé dans le cadre des élections européennes de 2014, ce groupe a connu une transformation dans le contexte des élections européennes de 2019. Il est en effet passé de sept à onze partis, a changé de nom en adoptant « Animal Politics EU » et a aussi légèrement modifié les

[1124] LUCARDIE Paul. "Animalism: a Nascent Ideology? » op. cit.
[1125] Voir la page d'accueil du site d'Euro Animal 7. URL : https://www.animalwelfareparty.org/euro-animal-7/ (consultée le 22 mars 2021)

mesures portées. Depuis lors, voici les dispositions sur lesquelles onze partis animalistes ont réussi à s'accorder. Tous demandent une évolution du statut moral et juridique de l'animal, une amélioration du bien-être des animaux d'élevage et l'assurance du respect des normes existantes, l'abolition des pratiques cruelles, la redirection des subventions européennes destinées à l'élevage vers l'agriculture végétale, la fin des transports d'animaux vivants, la fin de la surpêche, la fin progressive de l'expérimentation animale, la fin des dérogations au standards de bien-être animal pour motifs culturels ou religieux, la lutte contre le trafic et la maltraitance des chiens et chats, le bannissement de la chasse et l'interdiction d'en importer des trophées, la fermeture des fermes à fourrures et l'interdiction d'importer ses produits en Europe, le retrait du marché de pesticides dangereux, le combat contre le changement climatique par la promotion de mode de vie végane, l'instauration d'une taxe carbone et un basculement progressif mais complet vers les énergies renouvelables[1126]. De ce fait, le programme de l'APEU est plutôt néowelfariste, en ce qu'il prône une amélioration progressive, mais défend quand même, de manière implicite, la fin de l'exploitation animale. Il est, en outre, essentiellement centré sur les animaux, même si la version de 2019 marque une intégration (légère) de considérations environnementales. Cette base est intéressante en ce que l'APEU rassemble des partis très différents en termes d'envergure et d'idéologie[1127]. Toutefois, ce n'est pas suffisant, non seulement parce que ce groupe ne rassemble actuellement qu'onze partis animalistes, mais aussi parce que cet ensemble de mesures ne dit rien des questions autres que celles touchant à la défense des animaux. Enfin, cet ensemble de mesures donne l'impression d'une charte *a minima*. Pour ces trois raisons, il nous faut enrichir notre propos en menant une analyse comparée des valeurs défendues, individuellement, par les partis animalistes, et plus précisément – par souci de pertinence et d'efficience – de ceux qui composent notre panel représentatif.

Pour ce faire, nous allons analyser les principes défendus par les partis animalistes, au prisme notamment de leurs chartes, manifestes, déclarations de principes, ou à défaut, des préambules de leurs programmes, qui parfois remplissent le même office. Nous avons ici exploré la Charte des valeurs du PA français[1128], le Manifeste de DA[1129], la Déclaration du

[1126] Voir l'ensemble des mesures prônées par Animal Politics EU sur le site du Partij voor den Dieren. URL : https://www.partyfortheanimals.com/eu2019 (consulté le 22 mars 2021)
[1127] Voir les développements du B de ce même paragraphe.
[1128] Site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/charte-valeurs (consulté le 27 mars 2021)
[1129] Site de Dieranimal. URL : https://www.dieranimal.be/fr/manifeste-du-parti/ (Consulté le 27 mars 2021)

PvdD[1130], le préambule du programme du Tierschutzpartei allemand[1131], les « Valeurs » de PAN (déclaration de principe, manifeste, philosophie et mission)[1132], la présentation de PACMA, qui ne dispose pas véritablement de charte des valeurs à proprement parler[1133], l'onglet « vision et mission » de l'AWP[1134], le préambule du programme du parti italien PAI[1135], les « Fondements » du VP danois[1136] et la présentation du DP suédois[1137].

La totalité des partis animalistes affirment un rejet de l'anthropocentrisme. A cet égard, PAN affiche cette position de manière très explicite, puisque sa déclaration de principes comporte un article accusant, entre autres, l'anthropocentrisme et le spécisme d'avoir causé d'immenses dommages et des souffrances importantes[1138]. Dans d'autres partis, cette position sera également défendue, mais de manière plus implicite. Cela peut alors se manifester par une adhésion à des systèmes de pensée alternatifs. Pour certains, comme DA, il s'agira de l'antispécisme[1139]. Pour d'autres, il s'agira d'un écocentrisme holiste, à l'instar du VP danois[1140], ou du biocentrisme pour le parti portugais PAN[1141]. Cette position peut être motivée par une aspiration à une société plus juste pour le PA[1142] et PACMA[1143], ou par la conscience et l'affirmation d'une « unité » de la vie, à l'instar du

[1130] Site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/beginselverklaring (consulté le 27 mars 2021)
[1131] Site du TSP. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/grundsatzprogramm/ (consulté le 27 mars 2021)
[1132] Site de PAN. URL : https://www.pan.com.pt/valores/ (consulté le 27 mars 2021)
[1133] Site de PACMA. URL : https://pacma.es/programa-electoral/ (consulté le 27 mars 2021)
[1134] Site de l'AWP. URL : https://www.animalwelfareparty.org/vision/aims/ (consulté le 27 mars 2021)
[1135] Site de l'AIP. URL : http://www.partitoanimalista.it/PROGRAMMA_ANIMALISTA.htm (consulté le 27 mars 2021).
[1136] Site du VP. URL : https://vgpt.dk/politisk-fundament/ (consulté le 27 mars 2021)
[1137] Site du DP. URL : https://djurensparti.se/om-oss/ (consulté le 27 mars 2021)
[1138] « O antropocentrismo e especismo dominantes na história da civilização (...) com a exploração desenfreada dos recursos naturais e a instrumentalização dos animais não-humanos para fins alimentares, científicos, de trabalho, vestuário e divertimento, sem qualquer consideração pela sua qualidade de seres vivos e sencientes, têm vindo a causar um grande desequilíbrio ecológico, uma diminuição crescente da biodiversidade e um enorme sofrimento. » URL : https://www.pan.com.pt/valores/ (consulté le 27 mars 2021)
[1139] « Le parti DierAnimal aspire à une société éthique où chaque individu se respecte, indépendamment de sa couleur, de son genre, de son âge, de son espèce, puisque nous considérons que tout être vivant possède des droits naturels. » URL : https://www.dieranimal.be/fr/manifeste-du-parti/ (Consulté le 27 mars 2021)
[1140] « Den anden er økocentrisme. Den handler om, at vi ikke længere skal sætte mennesket alene i centrum for alle vores beslutninger, men i stedet tage udgangspunkt i helheden og de omgivelser, som vi er så dybt afhængige af fungerer i en god balance. Økosystemerne er alt livs fundament. De er ikke kun bestemmende for liv og død i sig selv, men også bestemmende for kvaliteten af det liv vi har. » URL : https://vgpt.dk/politisk-fundament/ (consulté le 27 mars 2021)
[1141] « O PAN inspira-se numa visão e numa ética globais ou holísticas, não antropocêntricas, e num paradigma cultural e civilizacional alternativo ao dominante, pois assenta no reconhecimento da interdependência e conexão de todos os seres vivos e dos ecossistemas planetários. » URL : https://www.pan.com.pt/valores/ (consulté le 27 mars 2021)
[1142] « Une société juste implique que les intérêts des animaux soient pleinement pris en compte dans le cadre des interactions entre les humains et les animaux. » URL : https://parti-animaliste.fr/charte-valeurs (consulté le 27 mars 2021)
[1143] « En PACMA creemos en una sociedad basada en valores de justicia, tolerancia y solidaridad, que asegure el bienestar para los más necesitados. » URL : https://pacma.es/programa-electoral/ (consulté le 27 mars 2021)

Préambule du programme du TSP allemand[1144], et d'une interdépendance de ses différentes formes. Nous retrouvons notamment cette idée dans le manifeste de DA[1145], ainsi que dans le Déclaration du PvdD[1146]. Les partis animalistes développent des positions plus proches encore en ce qui concerne les conséquences qu'ils tirent de ces considérations philosophiques. Tous condamnent le principe même de l'exploitation animale, tous prônent une reconnaissance de la sensibilité des animaux, et tous se prononcent en faveur d'une transformation du statut juridique et moral de l'animal, afin qu'il cesse d'être considéré comme un « objet ». Nous retrouvons ensuite, dans la plupart des partis, des références aux « droits des animaux »[1147] et à la défense de leurs « intérêts »[1148], terminologie qui rappelle celle des philosophes de l'antispécisme, Tom Regan et Peter Singer. Plusieurs partis[1149] invoquent également le « respect » des différentes formes de vie, ce qui peut nous rappeler la terminologie schweitzerienne. Le TPS suisse va jusqu'à se placer sous le patronage direct d'Albert Schweizer en utilisant une de ses citations en exergue de ses statuts[1150]. Nous remarquons que plusieurs partis animalistes, plus précisément le PvdD et PAN se réfèrent aux mêmes textes internationaux, à savoir la Charte de la Terre, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et la Déclaration Universelle des Droits des Animaux. La plupart des partis font également appel à des valeurs de tolérance, de compassion, de responsabilité[1151] et de durabilité.

Dès lors, nous pourrions voir dans l'idéologie des partis animalistes une forme de quasi-totémisme, c'est-à-dire la proposition d'une organisation sociale et religieuse structurée autour d'un totem, une forme animale, qui est le parrain et le symbole du groupe. Que les partis articulent ensuite, autour de cet enjeu et de son cœur philosophique, un

[1144] « Mensch, Tier und Natur sind eine untrennbare Einheit. » URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/grundsatzprogramm/ (consulté le 27 mars 2021)
[1145] « Le non-respect de ces droits provoque de graves atteintes à la Nature dans sa globalité. Tout est interconnecté. Nous sommes tous interdépendants. » URL : https://www.dieranimal.be/fr/manifeste-du-parti/ (Consulté le 27 mars 2021)
[1146] « Het leven op aarde manifesteert zich in velerlei vormen. Alleen al het aantal diersoorten bedraagt meer dan een miljoen. Iedere levensvorm tracht zichzelf optimaal in stand te houden, ook indien dit ten koste gaat van andere levensvormen. Diersoorten kunnen elkaars concurrent zijn of in een jager-prooi relatie tot elkaar staan. Alle levensvormen tezamen maken deel uit van het wereldwijde ecosysteem, dat zich in een natuurlijk, dynamisch evenwicht bevindt. » URL : https://www.partijvoordedieren.nl/beginselverklaring (consulté le 27 mars 2021)
[1147] Nous trouvons cette référence dans les valeurs du P.A., du Tierschutzpartei, de P.A.N., de PACMA, de l'AWP, du PAI, et du DP.
[1148] Voir notamment les valeurs du PA et du PvdD.
[1149] Nous pensons ici à DA, au PvdD, au TSP, à PAN, et à l'AWP.
[1150] « Ich bin Leben, das leben will, inmitten von Leben, das leben will. » Voir les statuts du Tierparteischweiz, disponibles en allemand au format PDF sur leur site internet. URL : https://jimdo-storage.global.ssl.fastly.net/file/8982d534-c98a-4ad4-b07b-36f75607c610/2015-statuten.pdf
[1151] Nous pensons ici au VP, à PAN, et au PA.

programme complet ou non, l'animal est toujours au centre, et il va s'agir, au minimum, d'appréhender la condition animale dans toutes ses ramifications, à savoir juridique (reconnaissance d'un statut particulier), morale (affirmation de la *sentience* comme critère de considération et de la responsabilité humaine), culturelle (rejet des pratiques cruelles), écologique (préservation des écosystèmes), politique (représentation de l'animal), militante (reconnaissance du rôle des associations et la protection des lanceurs d'alerte) et alimentaire (promotion de régime alternatifs à l'alimentation carnée). Puisque tous rejettent l'anthropocentrisme, nous pouvons considérer que les partis animalistes ont adopté, dans la construction de leur partis, un objectif de « pureté » idéologique. L'animalisme, tel que nous l'avons défini, est bel et bien assumé, et ses revendications ne sont, dans aucune des formations politiques qui composent notre panel, atténuées. Il semble donc que pour les animalistes, politiser ne signifie pas polir. Leurs valeurs sont assez uniformes. Le seul point de scission significatif est le choix de s'inscrire dans une perspective écocentriste ou antispéciste, et nous allons voir que cette alternative, apparemment anodine, conduit en fait à de profondes divergences programmatiques.

B- <u>De profondes divergences programmatiques</u>

Le socle commun de valeurs sur lesquelles se rejoignent tous les partis analysés ne doit pas nous leurrer. Les divergences programmatiques entre les différents partis animalistes d'Europe sont profondes, et elles se répartissent sur deux axes. Le premier, que nous appellerons le « spectre », concerne le champ des thèmes pris en charge par les partis étudiés, envergure qui peut être extrêmement variable d'un parti à l'autre. Le second est le niveau de radicalité des revendications.

1) Des spectres différents

Analyse quantitative. Pour analyser et rendre compte de ces spectres différents, il nous semble qu'une analyse quantitative soit, en première intention, la plus pertinente. A cet égard, nous allons décortiquer les programmes des dix partis qui composent notre panel (ainsi que le parti suisse et l'APEU), et analyser le poids respectif des mesures consacrées au rapport hommes animal (RHA), des mesures consacrées aux rapport interhumains (RHH), et des mesures consacrées au rapport entre l'humanité et le monde végétal et les écosystèmes (RHV). Pour tous les partis, nous n'avons retenu qu'une version du programme, en privilégiant les programmes nationaux dans une version récente.

- PA : 134 mesures[1152]. 128 mesures traitent du rapport homme-animal, 4 concernent les rapports interhumains, et 2 concerne les rapports homme-végétal. RHA = 95,5%, RHH= 3%, RHV = 1,5%

- DA : 340 mesures[1153], dont 210 sont consacrées au rapport homme-animal, 60 au rapport Homme-végétal et 70 aux rapports interhumains. RHA = 61,8%, RHH = 20,6% et RHV = 17,6%

- PvdD : 1097 mesures[1154]. 286 concernent le rapport homme-animal, 301 concernent le rapport homme-végétal, et 510 touchant aux rapports interhumains. RHA = 26,1%, RHV = 27,4% et RHH = 46,5%

- A.P.E.U. : 24 mesures, dont 20 concernent strictement le rapport Homme-Animal, 3 touchent au rapport Homme-Végétal, et 1 concerne le rapport interhumain. RHA = 83,3%. RHV = 12,5%. RHH = 4,1%

- AWP[1155] : 283 mesures, dont 176 concernent directement les animaux, 49 concernent plutôt l'environnement, et 58 concernent les rapports interhumains, ce qui nous donne le pourcentage suivant : RHA = 62,2%, RHV = 17,3% et RHH = 20,5%

- PAN[1156] : 1248 mesures. 211 sont consacrées au rapport homme-animal, 296 sont consacrées au rapport homme-environnement et 741 se concentrent autour des rapports interhumains. RHA = 16,9 %, RHV = 23,7 % et RHH = 59,4 %

- DP[1157] : 280 mesures. 110 touchent directement à la défense des animaux, 64 se concentrent sur les questions environnementales, et 106 touchent aux rapports interhumains. RHA = 39,2%, RHV = 22,9%, et RHH = 37,9%

- PACMA : 542 mesures[1158]. 166 sont consacrées directement au rapport homme-animal, 133 touchent plutôt à l'environnement et 243 aux rapports interhumains. RHA : 30,7 %, RHV : 24,5 %, RHH : 44,8 %

- PAI[1159] : 65 mesures, dont 55 sont directement consacrées à l'animal, 8 touchent à l'environnement, et 2 aux rapports interhumains. RHA = 84,6%, RHV = 12,3%, RHH = 3,1%. Il faut en revanche remarquer qu'il s'est remarquablement enrichi dans la version proposée sur leur nouveau site internet[1160]

- VP[1161] : 319 mesures.120 concernent directement les animaux, 136 concernent plutôt le rapport homme-végétal, et 63 concernent les rapports interhumains. RHA = 37,6%, RHV = 42,6%, et RHH = 19,8%

- TSP[1162] : 270 mesures. 70 sont consacrées à l'animal, 70 à l'environnement et 130 aux rapports interhumains. RHA = 25,9%, RHV = 25,9% et RHH = 48,2%

- TPS[1163] : 82 mesures. 32 sont consacrées à l'animal, 25 à l'environnement et 25 aux rapports interhumains. RHA = 39 %, RHV = 30,5 % et RHH = 30,5 %

Analyse quantitative des programmes des partis animalistes.

[1152] Site du PA. URL : https://parti-animaliste.fr/programme (consulté le 22 mars 2021)
[1153] Site de DA. URL : https://www.dieranimal.be/fr/notre-programme/ (consulté le 22 mars 2021)
[1154] Site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/standpunten (consulté le 22 mars 2021)
[1155] Site de l'AWP. https://www.animalwelfareparty.org/wordpress/wp-content/uploads/2019/12/Animal-Welfare-Party-2019-General-Election-Manifesto.pdf (consulté le 22 mars 2021)
[1156] Site de PAN. URL : https://pan.com.pt/eleicoes/eleicoes-legislativas-2019/programa-eleitoral/ (consulté le 22 mars 2021)
[1157] Site du DP. URL : https://djurensparti.se/wp-content/uploads/2018/03/Partiprogram-Djurens-parti-v3.0-0.1.pdf (consulté le 24 mars 2021)
[1158] Site de PACMA. URL : https://pacma.es/wp-content/uploads/2019/11/pacma-compromisos-elecciones-generales-2019.pdf (consulté le 22 mars 2021)
[1159] http://www.partitoanimalista.it/PROGRAMMA_Partito_Animalista_Elezioni_Europee_2019_AP_EU.pdf
[1160] Site du PAI. URL : https://www.partitoanimalista.org/programma (consulté le 29 mars 2023)
[1161] Site du VP. URL : https://vgpt.dk/wp-content/uploads/2020/11/Veganerpartiets-ideprogram.pdf (consulté le 23 mars 2021)
[1162] Site du TSP. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/grundsatzprogramm/ (consulté le 23 mars 2021)
[1163] Site du TPS. URL : https://www.tierpartei.ch/ueber-uns/ (consulté le 5 mai 2021)

Afin de pouvoir permettre une lecture plus visuelle et donner un aperçu graphique des différences mises en lumière par ces résultats, nous invitons nos lecteurs à consulter l'histogramme intitulé « composition des programmes des partis animalistes », réalisé par nos soins et présenté ci-dessous.

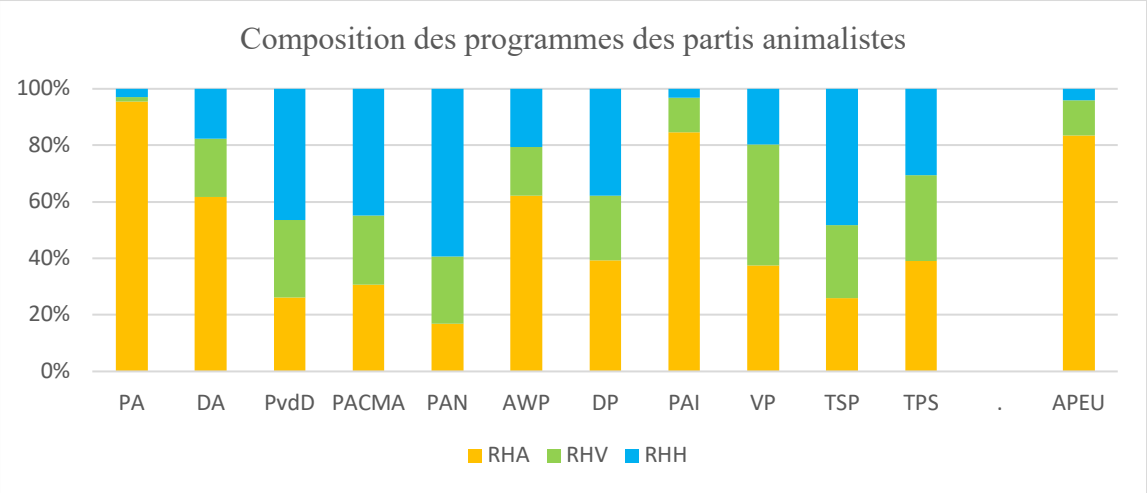

Comparons désormais ces résultats à ceux obtenus par Paul Lucardie, dans son étude publiée en 2020 et quant à elle cantonnée à sept partis animalistes, dont six européens[1164] :

Table 1. The focus of animal right parties in party programmes.

Parties	On animals	On environment*	On people**	Total (number of words)
AJP	100%	0%	0%	100% = 29 589
AWP	49%	22%	28%	100% = 16 383***
PMUT	29%	22%	49%	100% = 13 034
PA	100%	0%	0%	100% = 3 289
PACMA	27%	17%	56%	100% = 17 189
PAN	18%	32%	50%	100% = 40 402
PvdD	20%	24%	56%	100% = 21 980

*Including energy, transportation, agriculture and environmental policies.
**Social and economic policies, justice, migration, constitutional issues, foreign policy, defence, culture and education, health care.
***rounding error.

Pour faciliter une lecture comparative, nous avons alors intégré les résultats obtenus par Paul Lucardie dans notre graphique, pour les partis pour lesquels nous avons tous les deux mené cette étude. Ses résultats correspondent aux barres intitulées « nom du parti P.L. », et les nôtres correspondent à celles qui sont simplement identifiées par le sigle des partis.

[1164] Capture d'écran obtenue à partir de l'article de Paul Lucardie en version PDF. LUCARDIE Paul, « Animalism: a Nascent Ideology?" op.cit., p. 214

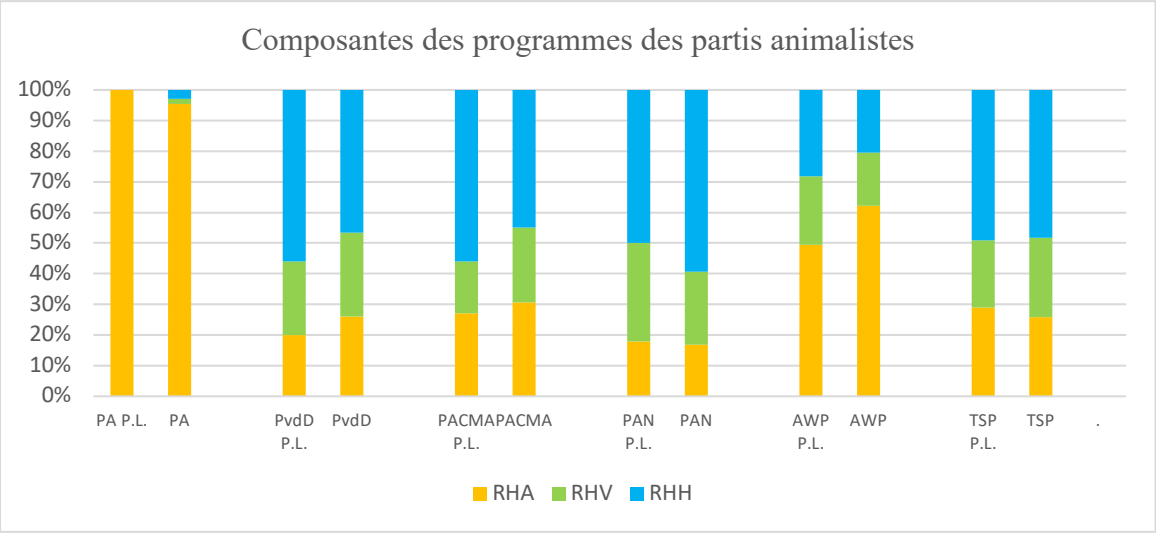

Nous constatons que nos résultats et ceux de Paul Lucardie sont cohérents, mais néanmoins différents. L'argument temporel n'est pas susceptible d'éclairer cette légère différence, dans la mesure où son étude a été menée moins d'un an avant la nôtre. En revanche, la méthode de classification des mesures utilisée n'est pas tout à fait la même. En effet, Paul Lucardie semble avoir eu recours à une recherche par mot-clé, quand nous avons préféré une approche détaillée de toutes les mesures proposées par les partis animalistes, méthodologie certes plus fastidieuse et plus dépendante de notre interprétation, mais sans doute plus précise et plus fidèle aux programmes déployés.

Sur le fond, les résultats obtenus sont moins clivants que ceux auxquels nous aurions pu nous attendre. C'est la raison pour laquelle il nous faudra analyser ces divergences comme des tendances différentes, et non comme révélant des clivages clairs. Si nous observons le premier graphique, trois types de partis semblent se dessiner. Dans une première catégorie, nous trouvons des partis qui s'intéressent exclusivement ou quasi-exclusivement à la question animale, comme le PA, le PAI, l'APEU et l'AWP. Cela ne veut pas dire que ces partis ne proposent pas, ponctuellement, quelques mesures très générales concernant d'autres thèmes, ne serait-ce que pour déterminer la position globale du parti sur les questions non-animalistes. Mais ces dernières interviennent de manière très subsidiaire et secondaire, et la part des mesures animalistes est égale ou supérieure à 80% du programme. D'autres partis (le PvdD, PACMA, PAN, et le TSP) présentent une idéologie plus panachée entre les questions animalistes, environnementalistes et humaines, avec néanmoins une majorité – au moins relative - de mesures dans cette dernière catégorie.

Les partis de cette dernière catégorie ne sont pas pour autant moins engagés sur la question animale. Nous aurions pu penser que les partis présentant le plus bas pourcentage

de mesures consacrées aux animaux seraient les moins animalistes, et mériteraient à peine ce qualificatif. Mais il nous faut préciser que le nombre de mesures proposées pour l'animal par ces partis est bien souvent supérieur à celui des partis qui se consacrent exclusivement à l'animal[1165]. Aussi, les deux pays présentant la plus faible part animaliste sont-ils, également, ceux qui présentent le plus grand nombre de mesures en faveur des animaux, ce qui nous oblige à apprécier l'importance de chaque thème, simultanément, à la fois dans sa valeur relative et dans sa valeur absolue, la lecture d'un seul de ces deux graphiques, pouvant conduire à une appréciation biaisée des résultats. Nous proposons ci-dessous une illustration graphique de cet argument.

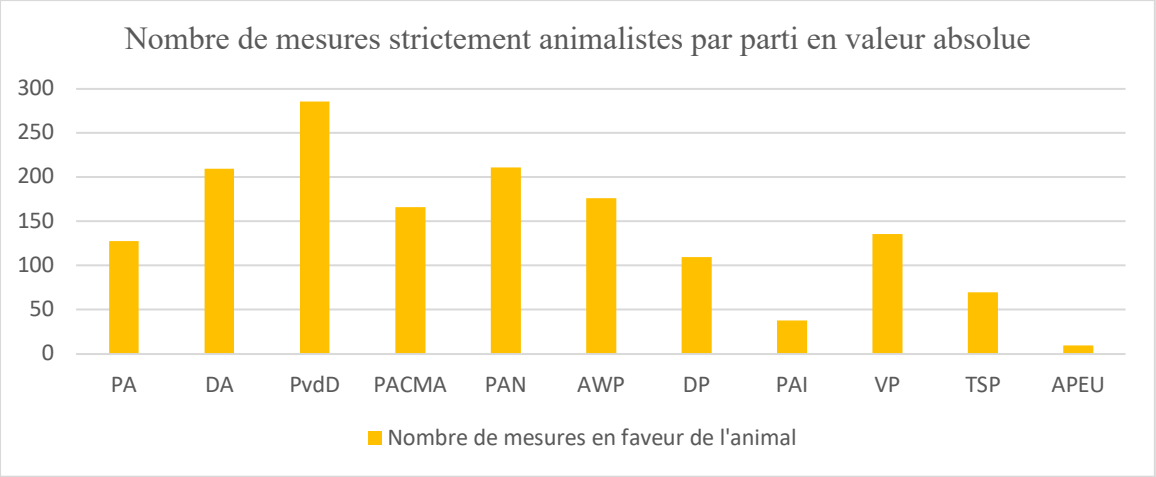

Analyse qualitative. A cette approche quantitative doit maintenant s'adjoindre une analyse qualitative des données présentées. A cet effet, il nous semble pertinent d'observer à présent ces résultats à la lumière des développements menés dans le Titre 1 de cette partie, qui visaient à caractériser l'animalisme. Plus précisément, nous avions alors été en mesure d'identifier deux tendances distinctes au sein de l'animalisme. La première, que nous avions qualifiée d' « animaliste », trouvait ses racines dans l'antispécisme, dans les idées de libération animale et de droits des animaux, et s'inscrivait dans le prolongement de grandes luttes émancipatrices comme la lutte LGBTQIA+, ou l'antiracisme. La seconde, quant à elle qualifiée d' « éco-animalisme », semblait plus empreinte des théories deep-écologiques, et tendait à adopter une approche holiste et déductive permettant de repenser le lien entre animalité, végétalité et humanité. Il s'avère que les programmes des partis animalistes peuvent être classés assez spontanément entre ces deux catégories.

[1165] A cet égard, par exemple, proportionnellement, la part de mesures strictement animalistes proposées le PvdD est faible par rapport à celle du PA, et est même la plus faible. Pourtant, le PvdD est celui qui propose le plus grand nombre de mesures consacrées à la question animale (le double par rapport au PA).

Nous aurons, d'une part, des partis ***strictement animalistes***, qui semblent tous consacrer au moins 80% de leur programme à la question animale et moins de 5% de leurs revendications au considérations interhumaines. Il s'agit notamment du PA, du PAI, et de l'APEU. Plus largement, si nous nous autorisons à sortir de notre panel représentatif pour nous intéresser à l'ensemble des partis animalistes européens, il faudrait y ajouter le Partei für die Tiere allemand, l'Aktion Partei für die Tiere allemand, le Parti Citoyen pour les Animaux français, le Mouvement Citoyen pour la Protection Animale, l'Animal Party Cyprus chypriote, et le Partito Animalista Europeo italien. D'ailleurs, ces partis assument et revendiquent cette dimension monothématique. En revanche, tous partagent le fait d'avoir une approche globale de la question animale, puisqu'ils l'appréhendent dans sa dimension juridique, culturelle, environnementale, religieuse, institutionnelle, médicale, et éducationnelle.

Nous aurons, d'autre part, des partis que nous pourrons qualifier d'***éco-animalistes*** et qui, sans remettre en question la centralité de la question animale dans leur idéologie et dans leur parti, l'intègrent dans un ensemble idéologique plus large, permettant de déployer un système programmatique visant à repenser globalement et relationnellement les rapports entre animalité, humanité et végétalité, sans pour autant affaiblir les revendications qui concernent respectivement plus directement les animaux, le monde végétal, et les rapports interhumains. Ces partis présentent un relatif équilibre entre mesures consacrées aux rapports interhumains d'une part, et mesures en faveur du monde animal et végétal d'autre part. Notre panel met en lumière cinq partis ayant adopté cette posture idéologique : le PvdD, PACMA, PAN, le DP et le TSP. Remarquons qu'à l'échelle européenne, quatorze partis s'inscrivent dans cette perspective, c'est-à-dire une majorité – quasi absolue – de la trentaine de partis animalistes actuellement en activité en Europe.

Il n'aura pas échappé à nos lecteurs que certains partis de notre panel ne trouvent à s'intégrer ni dans une perspective strictement animaliste, ni dans une perspective éco-animaliste. Il s'agit précisément du VP, de l'AWP et de DA. Ces trois partis ont en commun de consacrer la majorité deux leurs mesures aux questions animales et environnementales (presque 80% des mesures dans les trois cas), de contenir au moins 20% de mesures d'ordre environnemental, et de réserver moins de 20% de leur programme aux rapports interhumains. A ce titre, en l'absence de réels positionnements sur ce dernier thème, il est impossible de les intégrer dans la catégorie des partis éco-animalistes qui, nous l'avons vu, consacrent tous une majorité – absolue de surcroît – de mesures aux rapports interhumains.

Cette prédominance des questions environnementales et animalistes sans proposition conséquente et consistante quant aux questions interhumaines nous pousse à créer une troisième catégorie de partis que nous qualifierons d'***environnementalo-animalistes***. Au sein des partis animalistes européens, cette posture est moins répandue que les deux précédentes, mais trouve quand même un écho dans le programme du parti irlandais (Party for Animal Welfare), du parti animaliste grec, du parti finlandais EOP et du TPS helvétique, qui assument tout-à-fait cette position centrée sur la défense « des animaux et de leurs habitats » et une posture programmatique *a minima* sur les questions interhumaines, au sujet desquelles ils se contentent d'affirmer des principes vagues de solidarité, de durabilité et de respect[1166].

A ce stade, une question se pose. Quel est le positionnement des partis éco-animalistes sur les questions interhumaines, et ce dernier permet-il de les situer clairement sur le traditionnel axe gauche-droite ? Ici, nous avons décidé de retenir quatre thèmes qui nous semblent pertinents, à savoir les problématiques économiques, sociales, démocratiques, et internationales. L'analyse de leurs positionnements sur ces questions révèle des partis qui, malgré leurs divergences, affichent globalement un positionnement - que certains partis revendiquent[1167] et que nous pourrions objectivement situer - à gauche. En effet, outre une dimension environnementale évidemment forte, ces partis proposent un ensemble de mesures progressistes. Sur des enjeux de société, tous se prononcent par exemple en faveur de l'euthanasie, de l'avortement, et de l'immigration, et contre les discriminations à

[1166] „Wie der Parteiname erkennen lässt, stehen die Bedürfnisse und Interessen der Tiere sowie der Erhalt derer natürlichen Lebensräume im Mittelpunkt unserer politischen Arbeit. Bei Themen wie z. B. Migrations- und Ausländerpolitik wird sich die TPS nur dann äussern, wenn sich dies aus ihrer Grundhaltung (Ethik, Nachhaltigkeit und Respekt) ableiten lässt oder ein direkter Zusammenhang zum Tier- und Naturschutz sowie zum Schutz von sozial Schwächeren besteht." Site du parti animaliste suisse. URL: https://www.tierpartei.ch/ueber-uns/ (consulté le 6 juin 2021)

[1167] Voir par exemple le site du Tierschutzpartei allemand : « Sur le plan programmatique, nous sommes un parti qui est clairement à gauche dans le spectre du parti. (…) La question qui se pose encore et encore est de savoir si nous voulons également nous établir offensivement comme une force de gauche dans le spectre des partis, car il y a beaucoup d'électeurs qui rejettent cette terminologie et / ou cette classification. On suppose aussi parfois que la politique de gauche est différente de la politique de bien-être animal et que l'on négligerait le bien-être animal si l'on se considérait comme un parti de gauche. Bien sûr, ce n'est pas le cas. Pourquoi nous nous positionnons à gauche :1) Vous devez prendre position sur toutes les questions dans les parlements et voter en conséquence. Cela suppose une prise de décision correspondante à long terme et un socle cohérent de valeurs. Un positionnement politique dans le paysage politique est donc indispensable. 2) Depuis la fondation de notre parti, nos membres et militants ont toujours représenté des positions de gauche et les ont consacrées par programme. En outre, les 30 partis de protection des animaux dans le monde sont également plus à gauche. Le mouvement international pour le bien-être animal est progressiste et social. 3) Dans les parlements, vous avez besoin d'alliés et de majorités. Au fil des années et des décennies, il est devenu clair que les partis de gauche sont beaucoup plus ouverts aux préoccupations en matière de bien-être animal que les partis de droite et économiquement libéraux. Il est important d'être considéré comme un partenaire fiable des forces politiques qui contribuent à faire respecter nos préoccupations. » (Traduction automatique corrigée). URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/die-partei-stellt-sich-vor/faq/ (consulté le 27 janvier 2022)

l'encontre des minorités ethniques, et de la communauté LGBTQIA+. Leur programme de santé s'axe principalement autour de trois thématiques, à savoir le développement d'approches préventives, la reconnaissance de médecines alternatives, et une égalité dans l'accès aux soins. Concernant l'enseignement et la recherche, ils prônent une éducation inclusive, éthique, et valorisent l'indépendance. La plupart de ces partis appellent à « verdir » l'économie, à la rendre plus équitable, et (pour deux d'entre eux) à remettre en question le P.I.B. comme mesure du développement d'un pays, au profit d'indicateurs prenant en compte la performance écologique et le bien-être des habitants. PAN et le PvdD vont jusqu'à avancer l'idée de décroissance. D'un point de vue proprement politique à présent, les partis écoanimalistes prônent une amélioration de la démocratie participative en valorisant les initiatives populaires, en expérimentant le tirage au sort pour certaines assemblées, ou en élargissant le champ des consultations référendaires. Ils souhaitent également, pour deux d'entre eux, abaisser l'âge du vote à 16 ans. Le parti espagnol quant à lui, s'estimant – légitimement - lésé par les particularités de son système électoral, revendique évidemment une profonde transformation de ce dernier afin d'améliorer la démocratie représentative. Ils insistent également, pour trois d'entre eux, sur la nécessité de renforcer le tissu associatif, en valorisant le bénévolat, en incitant à la création et à l'action des O.N.G., ou en facilitant les démarches administratives de déclaration des manifestations. Enfin, sur le volet international, les partis écoanimalistes sont globalement pacifistes, déploient une politique migratoire généreuse et sont plutôt europhiles, bien qu'euro-critiques, puisqu'ils rejettent les accords internationaux de libre-échange. Il faut ajouter, comme le note justement Marco Morini[1168], que la hiérarchisation des champs n'est pas la même dans les partis écoanimalistes. Selon lui, le PvdD mettrait plutôt l'accent sur les considérations économiques, quand PAN s'ancre plus dans les questions sociales et sociétales. Nous avons compilé ces mesures écoanimalistes en Annexe 9a.

Pour terminer cette partie et donner à nos lecteurs une idée plus précise du contenu des mesures proposées par les partis animalistes, environnementalo-animalistes et éco-animalistes, nous avons listé, en annexe 9b, les propositions les plus récurrentes.

2) Des niveaux de radicalité différents

Il nous faut maintenant appréhender les niveaux de radicalité. Ici encore, l'approche de Paul Lucardie est intéressante, mais pourrait être encore développée. L'auteur rappelle la

[1168] MORINI Marco, « 'Animal First !'", op. cit., p. 428-429.

distinction bien connue en éthique animale entre animalistes abolitionnistes et animalistes welfaristes[1169], mais il omet de prendre en considération l'approche néowelfariste, qui est pourtant la plus pertinente en ce qui concerne les partis animalistes.

La plupart des partis semblent prôner globalement une amélioration du bien-être animal sur le court et le moyen terme, ce qui est le propre des approches welfaristes. Mais la plupart des partis se prononcent également, de manière plus ou moins explicite, en faveur d'une abolition complète de l'exploitation animale sur le long terme, faisant de cet objectif une forme d'accomplissement de leur idéologie, ce qui est le propre des organisations abolitionnistes. Or cet entre-deux correspond parfaitement à la description qui est habituellement donnée de la posture néowelfariste, pour laquelle il ne s'agit ni de rejeter les améliorations incrémentales en ce qu'elles seraient susceptibles d'éloigner l'objectif final de l'abolition, ni de se contenter purement et simplement de ces dernières. Il faut considérer ici que cette posture intermédiaire tient probablement des contraintes inhérentes au champ politique, qui a la particularité de devoir être électoralement fédérateur. Ainsi, la traduction d'une idéologie abolitionniste, lorsqu'elle passe par le filtre politique, mènera à une posture néowelfariste, compromis idéal pour à la fois véritablement représenter les animalistes, même les plus radicaux, et ne pas dissuader les électeurs qui le seraient moins. Nous pourrions aussi supposer la validité de l'idée inverse, à savoir que des revendications welfaristes, en prenant une portée politique, se soient trouvées enrichies d'un objectif abolitionniste sur le long terme.

Tous les partis qui composent notre panel représentatif s'inscrivent dans la perspective néowelfariste. Par exemple, tous se prononcent contre les utilisations superficielles des animaux dans le divertissement (zoos, cirques, delphinariums, courses, combats, spectacles tauromachiques). Concernant la chasse, tous se prononcent en faveur de sa disparition sur le long terme, mais proposent des mesures transitoires (développement de techniques alternatives pour réguler les populations animales, limitation des activités humaines sur les territoires sauvages) et demandent l'abolition des pratiques les plus cruelles, telles que la chasse à courre ou la chasse à la glu. De la même manière, tous prônent la fin de l'expérimentation animale dans la recherche scientifique mais développent un ensemble de mesures transitoires visant à restreindre le champ de ces études et à développer des alternatives. Leur position est également radicale sur la question de l'utilisation des animaux dans l'industrie des produits de luxe, et tous se prononcent en faveur d'une

[1169] LUCARDIE Paul. "Animalism: a Nascent Ideology?" op. cit., p. 214

interdiction complète de produire, vendre et importer des produits tels que la fourrure, les cuirs exotiques ou encore le foie gras. Mais il s'agit là, après tout, du minimum que nous pouvions attendre de partis animalistes.

C'est donc plutôt sur les questions sensibles, qui concernent les utilisations des animaux encore aujourd'hui majoritairement considérées comme nécessaires, que va pouvoir être mesuré leur degré de radicalité. A cet égard, les partis animalistes qui composent notre panel se prononcent tous contre le principe même de l'élevage et de la pêche, et plus généralement de l'exploitation animale. Certains vont le faire directement, en prônant, à l'instar du DP, un objectif d'abolition de toute exploitation animale par l'homme[1170]. D'autres, comme le PA, vont le faire plus implicitement, en tentant de valoriser et diffuser un mode de vie végane, et en proposant des mesures d'incitation des éleveurs à la reconversion vers l'agriculture végétale[1171]. Notons en revanche la récente régression du PA français sur ces questions, puisque Hélène Thouy a affirmé que son parti n'avait pas pour objectif l'interdiction de la consommation de viande[1172]. Il nous semble que cette déclaration doive néanmoins être nuancée au regard du cadre dans lequel elle a été exprimée (celui de d'une phase d'obtention de signatures pour l'élection présidentielle de 2022), ainsi qu'au regard de l'objectif du parti qu'elle représente, tel qu'elle l'a formulé dans son livre, à savoir la reconnaissance d'un « droit fondamental des animaux » à n'être ni assujettis ni tués[1173], clairement, quant à lui, néowelfariste. Pour autant, et en attendant, ces partis prônent évidemment un ensemble de mesures visant à améliorer le bien-être des animaux utilisés par l'homme. Il peut s'agir par exemple de diminuer le temps de transport, de mettre fin aux élevages intensifs, d'abolir les pratiques douloureuses comme la castration à vif des porcelets, les méthodes d'élevage ne respectant pas leurs besoins primaires, comme les cages

[1170] Le programme du Djurens Parti précise, dès l'introduction : « Nous voulons que l'industrie animale disparaisse progressivement. Nous voulons voir des mesures fortes pour que cela se produise le plus rapidement possible. Jusqu'à ce que l'industrie animale soit complètement éliminée, nous voulons que les animaux se sentent aussi bien que possible, que la loi sur le bien-être des animaux est renforcée et toujours respectée. » (traduction informatique du texte d'origine : «Vi vill att djurindustrin avvecklas. Vi vill se kraftfulla åtgärder för att detta ska ske så snart som möjligt. Till dess att djurindustrin är helt avvecklad vill vi att djuren ska må så bra som möjligt, att djurskyddslagen stärks och att den alltid följs. ». URL : https://djurensparti.se/wp-content/uploads/2018/03/Partiprogram-Djurens-parti-v3.0-0.1.pdf (consulté le 24 mars 2021)

[1171] Voir l'onglet « élevage » du programme du PA sur le site internet. URL : https://parti-animaliste.fr/programme/programme-national/les-animaux-eleves (Consulté le 24 mars 2021)

[1172] A la question « Aujourd'hui, quel est l'objectif du Parti Animaliste, d'interdire la consommation de viande ? », l'avocate répond « Pas du tout, cela ne fait pas partie de notre programme. On prône une diminution drastique des produits d'origine d'animale… » Voir BOSREDON Mickaël, « Présidentielles 2022 : « on est là pour continuer à mettre la pression », prévient la candidate du Parti Animaliste Hélène Thouy », *20 Minutes*, 20 Septembre 2021. URL : https://www.20minutes.fr/elections/3128295-20210920-presidentielle-2022-continuer-mettre-pression-previent-candidate-parti-animaliste-helene-thouy

[1173] THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux pour nous sauver nous-mêmes*, op.cit., p. 13

de gestation pour les truies, ainsi que les pratiques moralement insoutenables comme le gazage des poussins mâles. Par conséquent, tous les partis qui composent notre panel s'inscrivent dans une logique néowelfariste, même si certains sont si discrets sur leurs objectifs abolitionnistes qu'ils sont à la limite du welfarisme, comme le PA français, et que d'autres sont au contraire si fermes dans leurs revendications abolitionnistes qu'ils pourraient presque être considérés comme tels, à l'instar du DP suédois ou du parti PAN.

Il faut noter qu'à l'échelle européenne, la majorité des partis animalistes, - dix-huit sur trente-deux - sont néowelfaristes. Pour autant, il existe certains partis qui sont simplement welfaristes, comme le Mouvement Hommes Animaux Nature, l'Animal Party Cyprus, ou le Movimento Animalista italien. Quelques rares partis enfin sont complètement abolitionnistes, comme la REV en France, le VPartei3 ou encore le Partei Ethik und Tierrecht en Allemagne. Il nous semble qu'il faille analyser cette concentration de partis néowelfaristes non seulement au regard des contraintes propres au champ politique, à savoir l'impératif électoral, mais aussi au regard de la particularité de ces partis politiques issus de mouvements sociaux, qui doivent à la fois être fidèles au mouvement éclectique qu'ils représentent, et être politiquement audibles pour ratisser plus large.

Essayons enfin de mettre en relation les apports de cette double analyse des différences de spectres et de niveaux de radicalité. L'idée selon laquelle les partis purement animalistes seraient plus prompts aux compromis et à la négociation, et les écoanimalistes de doux rêveurs radicaux, est erronée. L'inverse, c'est-à-dire que les écoanimalistes et la vision globale qu'ils défendent les conduiraient à adopter une posture plus équilibrée que les animalistes purs, qui défendraient uniquement mais radicalement les animaux, l'est également. Si ce constat est plus nuancé concernant les partis environnementalo-animalistes, qui se partagent assez équitablement entre welfarisme et néowelfarisme, il s'avère en fin de compte qu'en moyenne, les partis strictement animalistes semblent légèrement moins radicaux sur les questions qui concernent l'animal que les écoanimalistes.

Paragraphe 3 : Particularismes de l'animalisme partisan

L'identité ne peut exister sans l'altérité. Jean Charlot, dans une contribution d'une grande élégance à l'ouvrage qu'Yves Mény a dirigé en l'honneur de Georges Lavau, rappelle que « la théorie des partis passe dès lors par un modèle dialectique des rapports entre l'en-groupe (…) et le hors-groupe (…) » et propose l'idée de « parti dual », pour désigner le fait que tous les partis politiques ont deux visages, l'un tourné vers l'intérieur, l'un tourné vers

l'extérieur[1174]. Mais qu'est-ce que l' « intérieur » pour des partis embryonnaires ? Où se situe la frontière avec l'extérieur, pour des partis issus de mouvements ? Pour les partis animalistes, la réponse ne peut être tranchée, puisqu'ils s'intègrent au mouvement animaliste sans s'y fondre, adoptent les codes de leurs systèmes partisans respectifs mais se positionnent comme une alternative en leur sein, et ressemblent aux autres partis animalistes autant qu'ils s'en distinguent. Cela n'empêche évidemment pas de les considérer comme intégrés au sein d'une même « famille politique »[1175], distincte des autres partis politiques (A). La distinction avec les partis écologistes, elle, nous semble indéniable, mais peut-être temporaire (B). Enfin, la relation par rapport au mouvement dont ils sont l'émanation, est placée sous le sceau paradoxal de la filiation et de l'autonomisation (C).

A- Une nouvelle famille politique

Dans un article de 2020[1176], le professeur néerlandais Paul Lucardie s'interroge sur le fait de savoir si l'animalisme politique peut être considéré comme une idéologie naissante, et les partis animalistes comme une nouvelle famille de partis. Après avoir analysé les programmes de plusieurs partis animalistes, il finit par considérer que les partis animalistes constituent bel et bien une nouvelle famille politique, et que l'animalisme porte en germe la possibilité de devenir une idéologie politique. Le politiste italien Marco Morini, fondant ses analyses sur celles de Paul Lucardie, arrive sans grande surprise à la même conclusion dans un article de 2020[1177]. Nous souscrivons à la conclusion de ces deux travaux, d'autant plus que d'autres éléments convergent en ce sens, comme le fait qu'ils fonctionnent en réseau, qu'une véritable solidarité caractérise leurs relations (nous y reviendrons dans le titre suivant) et que les divergences programmatiques observées ne sont que le reflet de celles qui scindent le mouvement animaliste lui-même. L'animalisme *pourrait* constituer une nouvelle idéologie politique.

Subsiste une question à laquelle aucun des deux auteurs susmentionnés n'a répondu. Tous deux se demandent si l'animalisme est une *nouvelle* idéologie politique, mais aucun ne prend la peine de s'interroger sur le fait de savoir si l'animalisme est, à proprement parler, une *idéologie politique*. Or, ce terme est polysémique et se laisse difficilement saisir.

[1174] CHARLOT Jean, « Partis Politiques. Pour une nouvelle synthèse théorique » in MENY Yves (dir.), *Idéologies, Partis Politiques et Groupes Sociaux*, (1989) Nouvelle édition, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1991, p. 295
[1175] Sur ce point, voir MORINI Marco, « 'Animal First !' The rise of animal advocacy parties in the EU, a new party family », op. cit., p. 429
[1176] LUCARDIE Paul, "Animalism: a nascent ideology?" op. cit.
[1177] Voir l'article suivant, disponible en ligne. MORINI Marco, « 'Animal First !' ", op. cit.

Synonyme et substitut du terme de psychologie au XVIIIème siècle, il fut ensuite approprié par le mouvement intellectuel des « idéologues », pour revêtir ensuite une dimension plus politique en désignant un « ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action ». Il s'est vu ajouter une dimension péjorative et fut opposé, par le marxisme, à la science, avant d'achever en quelque sorte sa chute, en désignant, pour finir, une « théorie vague et nébuleuse, portant sur des idées creuses et abstraites, sans rapport avec les faits réels »[1178]. La philosophie ne lui accorde guère plus d'éloges. En effet, comme le rappelle Paul Ricoeur, l'idéologie « n'est jamais assumée en première personne : c'est toujours l'idéologie de quelqu'un d'autre »[1179]. A cet égard, le terme même d'idéologie peut être employé comme une arme de délégitimation de la pensée ou de la posture d'autrui. On le concevra alors, pour reprendre le lexique de Paul Ricoeur, comme une « distorsion » du réel[1180]. Dès lors, le terme d'idéologie semble pouvoir être brandi comme opposé au réel et à la science. Ajoutons que le concept d'idéologie a été étendu à un point tel que toute position peut être qualifié d'idéologique et que, pour reprendre là encore les mots de Paul Ricoeur, « nous pouvons dire que chacun vit en se fondant sur une idéologie »[1181].

L'animalisme est souvent, dans le débat médiatique, considéré comme une idéologie. Nous pensons ici à l'article de Paul Sugy sur le Parti animaliste après les élections européennes, qui titrait « L'animalisme : une idéologie progressiste qui fait son chemin »[1182]. Le terme d'idéologie est aussi attaché à l'animalisme dans le champ académique. Nous en voulons preuve la thèse de Marianne Celka intitulée « *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal* » [1183]. Il est également employé par les plus illustres détracteurs de

[1178] Ce bref historique est tiré de l'article du CNRTL sur le mot d'idéologie, publié sur le portail ORTOLANG. URL : https://www.cnrtl.fr/lexicographie/id%C3%A9ologie (consulté le 22 octobre 2021)
[1179] RICOEUR Paul, *Idéologie et Utopie*, [*Lectures on Ideology and Utopia*, Colombia University Press, 1996] (trad. Myriam Revault d'Allonnes et Joël Roman), Éditions du Seuil, Paris, 1997, p. 19
[1180] *Ibid.*, p. 17
[1181] *Ibid.*, p. 25
[1182] SUGY Paul, « L'animalisme, une idéologie progressiste qui fait son chemin », *Le Figaro*, 31 mai 2019, URL : https://www.lefigaro.fr/actualite-france/l-animalisme-une-ideologie-progressiste-qui-fait-son-chemin-20190531 (consulté le 22 octobre 2021)
[1183] CELKA Marianne, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal*. Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III; Universidadedo Minho (Braga, Portugal), 2012.

l'animalisme, dont Jean-Pierre Digard[1184]. Ce dernier précise par ailleurs sa définition de l'animalisme comme « courant idéologique et activiste réclamant pour les animaux, au nom de l'antispécisme, un statut et des droits analogues à ceux des humains »[1185]. En revanche, le terme d'idéologie n'est quasiment jamais revendiqué par les animalistes eux-mêmes. Deux éléments ressortent de ces différents usages du terme d'idéologie. D'une part, il semble désigner essentiellement un ensemble cohérent de valeurs et de revendications. Ensuite, il est utilisé pour souligner la dimension parcellaire et contestable d'une ambition qui se voudrait universalisante et totale. Or l'emploi du terme par d'autres devient dès lors une remise en question de cette vocation, et le pluralisme *des* idéologies vient saper, dans ses fondements-mêmes, celle qui se figurait être *L'*Idéologie. En somme, trois éléments de réponses nous semblent pertinents ici. En premier lieu, il faut admettre que l'animalisme tend à se construire *comme s'*il était une nouvelle idéologie politique, en adoptant un suffixe marqueur, et en tentant, par un effort d'élargissement, d'approfondissement et d'abstraction, de construire un système philosophique, moral, politique, juridique, économique et sociétal cohérent. Par ailleurs, et en second lieu, l'animalisme politique et militant sont bien souvent taxés d' « idéologiques », ce qui relève moins, il nous semble, de l'analyse scientifique et rigoureuse que d'une tentative de décrédibilisation. Enfin, et en troisième lieu, il nous semble audacieux, pour l'heure, de statuer de façon définitive et ferme sur la possibilité de considérer que l'existence de partis animalistes cristallise l'émergence d'une nouvelle idéologie politique, quand le concept semble véritablement boudé par la science politique contemporaine. Rares sont ceux qui se donnent la peine de définir cette notion lorsqu'ils l'utilisent. Plus rares encore sont ceux qui tentent d'en embrasser le concept. Les politistes contemporains s'en sont manifestement, dans une large mesure, détournés[1186].

Pourtant, malgré sa dimension péjorative, malgré le fait que plus personne n'ose affirmer défendre une idéologie, l'idéologie est avant tout la vision, dans le réel, d'un monde souhaitable. Elle est ce filtre qui permet d'entrevoir ce qui pourrait être dans ce qui est. Et à ce titre, elle est porteuse d'espoir. Elle est cet effort de créativité pour le penser. Elle est, encore, ce qui fait vivre et vibrer les démocraties. Alors ne la prenons pas uniquement pour

[1184] Voir l'article consacré à sa pensée sur la question, sur le site de France Inter. URL : https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-09-aout-2018 (consulté le 22 octobre 2021)

[1185] DIGARD Jean-Pierre, *L'animalisme est un anti-humanisme,* op.cit., 2018

[1186] Nous en voulons pour preuve la très faible occurrence du terme et l'absence d'investigations sur ce thème dans le Nouveau Manuel de Science Politique, qui constitue par ailleurs – et cela rend encore plus surprenant cette carence – un remarquable travail de synthèse. Voir COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau Manuel de Science politique*, op. cit.

cette macule d'un autre siècle dont il faudrait, aujourd'hui, se débarrasser à tout prix et essayons de porter sur elle un regard plus objectif ! Nous adopterons ici une tentative de (non) réponse à la question posée en trois temps. Nous pouvons, préalablement, partir de l'acception proposée par Raymond Aron de l'idéologie comme « forme particulière, englobante, et systémique d'interprétation prétendument totale du monde historique »[1187], définition que d'aucuns considèrent comme datée[1188]. Elle a pourtant trouvé un très récent écho dans l'un des derniers ouvrages de Thomas Piketty qui, souhaitant embrasser une définition large, « positive et constructive » de l'idéologie, la pose brièvement comme « une tentative plus ou moins cohérente d'apporter des réponses à un ensemble de questions extrêmement vastes portant sur l'organisation souhaitable ou idéale de la société », qui s'articulent principalement autour de deux axes, à savoir définition du « régime politique » et celle du « régime de propriété »[1189]. Selon ces deux définitions, la notion d'idéologie peut épouser le cas des partis écoanimalistes, mais il nous est difficile de considérer que les animalistes stricts, malgré l'effort d'élargissement programmatique effectué par rapport aux revendications associatives, apportent des réponses à vocation globale et puissent, dès lors, prétendre à participer d'une nouvelle idéologie. Il s'agirait alors de considérer qu'une réelle « idéologie politique animaliste » a bel et bien émergé de l'animalisme, mais qu'elle ne trouve pas, pour l'heure, à s'incarner dans tous les partis animalistes, dont certains restent encore trop catégoriels. Ce sera là notre premier élément de réponse.

Le deuxième consiste dans le fait de considérer qu'en se posant comme une alternative non seulement étayée mais surtout – nous le verrons – aux performances et à la crédibilité électorales croissantes, l'animalisme politique et partisan, a changé les autres postures en idéologies. L'animalisme politique vient en fait remettre en question, sans le détrôner mais en questionnant son monopole et son exclusivité, un consensus anthropocentriste par ailleurs quasi-unanime, et le déposséder de son caractère évident et inévitable.

Le troisième élément de réponse consiste dans le fait de souscrire, en revanche et sans réserve, à l'idée selon laquelle les partis animalistes, malgré leurs profondes divergences programmatiques, constituent bien une nouvelle famille politique, centrée autour de l'animal, qu'ils aient ou non véritablement déployé un programme large permettant

[1187] ARON Raymond, *L'opium des intellectuels*
[1188] VILLALBA Bruno, « Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », in VILLALBA Bruno et LAURENT Annie (dir.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, op. cit, p. 67
[1189] PIKETTY Thomas, *Capital et Idéologie*, Seuil, Paris, 2019, p. 16

de penser l'animalisme comme une idéologie politique. Cette famille politique se distingue véritablement des autres formations politiques, y compris de son plus proche parent, les Verts, avec lesquels la distinction est quand même, il faut en convenir, à la fois moins aisée et peut-être seulement temporaire.

B- Entre animalisme et Verts, une distinction temporaire ?

Si les divergences idéologiques entre partis animalistes ne nous empêchent pas de les considérer comme une nouvelle famille politique, la ressemblance des partis écoanimalistes avec les partis Verts doit-elle nous inciter à les considérer comme une branche de l'écologie politique ? Nous allons ici tenter de répondre à cette question, mais partiellement seulement, dans la mesure où il nous semble que l'analyse programmatique devra être complétée d'une étude comparée de l'électorat des partis animalistes et Verts[1190], travail pour lequel Simon Otjes et André Krouwel semblent avoir ouvert la voie[1191].

Les ressemblances entre animalisme politique et écologie politique n'ont d'égal que leurs différences. Les partis animalistes et écologistes ont évidemment un air de famille, des traits communs, à l'instar de leur origine mouvementiste, du rejet de la domination humaine sans partage sur le vivant non-humain, ou du fait d'être des « prophetic parties », au sens de Paul Lucardie[1192], c'est-à-dire d'avoir pour vocation d'introduire dans le jeu politique un enjeu jusqu'alors largement ignoré. En revanche, le ressemblant n'est pas le semblable, et plusieurs points séparent nettement l'écologie politique et l'animalisme politique. Plus précisément, dans toutes ses ramifications, le second s'est essentiellement structuré contre la première. En éthique d'abord, nous l'avons vu, mais aussi en politique. En effet, dans tous les pays dans lesquels fut fondé un parti animaliste, un parti écologiste existait déjà. La raison principale de cette distanciation instituante de l'animalisme par rapport à l'écologie semble tenir au fait que l'écologie politique fut en fait longtemps un *environnementalisme* qui, certes, tentait de retenir la main de l'homme dans sa dégradation du milieu, mais dans une logique de préservation du *long terme* et, essentiellement, des générations (*humaines*) futures. A cette vision, l'animalisme politique et partisan oppose à la fois une défense de *l'animal pour lui-même*, et une inscription dans l'*urgence*. L'animalisme politique constitue

[1190] Nous nous intéressons à cette dimension dans le premier titre de la seconde partie de cette thèse, plus précisément à la fin du chapitre 1.
[1191] OTJES Simon et KROUWEL André, « Two shades of Green ? The electorates of GreenLeft and the Party for the Animals », *Environmental Politics*, 24.6, pp. 991-1013.
[1192] LUCARDIE Paul, « Prophets, purifiers and prolocutors. Towards a Theroy on the Emergence of New Parties », *Party Politics*, vol.6, n°2, p. 177

donc une radicalisation et une concentration de la logique écologique sur la question animale.

En revanche, nous pensons que cette distinction pourrait n'être que temporaire. Philosophiquement d'abord, nous avons vu que l'accusation formulée par les animalistes à l'égard des écologistes (selon laquelle ils ne permettraient pas d'appréhender l'animal pour lui-même, indépendamment de son utilité économique, culturelle ou écologique) ne tient plus pour qui connaît les théories écocentristes les plus radicales, dont celle, par exemple, d'Arne Naess. Nous avons également vu qu'au-delà de cette réconciliation philosophique, les modes de vie écologistes et animalistes tendaient à converger, les animalistes étant sans doute plus enclins à se soucier du milieu, et les écologistes adoptant de plus en plus la praxis animaliste. D'un point de vue politique enfin, nous observons qu'une interpénétration réciproque semble s'opérer. En effet, d'une part, avant même l'émergence des partis animalistes, les partis écologistes étaient ceux qui, dès le départ, avaient traité la question animale le plus sérieusement et le plus profondément. Ce sont aussi ceux qui semblent aujourd'hui être le plus enclins à approfondir leur engagement en ce sens. Symétriquement et d'autre part, l'analyse idéologique des partis animalistes révèle que ces derniers ont tendance, au fil de leur existence, à progressivement élargir leur spectre idéologico-programmatique. Nous en voulons pour preuve trois exemples. D'abord centré sur la question tauromachique, PACMA a ensuite étendu son combat à l'animalité dans son ensemble, avant de devenir, finalement, écoanimaliste. Il en va de même pour le TSP allemand, pour le PvdD néerlandais, et même pour DP et le parti animaliste italien, que nous avions *a priori* perçu comme irrémédiablement cloîtré dans le monothématisme.

Dès lors, il nous semble que cette distinction entre partis animalistes et écologistes est aussi effectivement réelle que potentiellement temporaire, à charge, pour les premiers, d'*élargir* leur programme et devenir une réelle idéologie politique, et pour les seconds, d'*approfondir* encore la manière dont ils appréhendent la question animale. Nous pensons donc que l'écologie politique fut l'incubateur de la naissance de l'animalisme partisan (qui en découle autant qu'il s'en distingue) et, inversement, que l'animalisme partisan peut être l'impulsion d'une profonde régénération des partis Verts. En somme, sans faire de politique-fiction, il se pourrait que l'on assiste, dans les prochaines décennies, à l'avènement d'une politique proprement écologiste, car écocentriste, c'est-à-dire débarrassée de la superficialité de l'environnementalisme comme du monothématisme animaliste.

C- Les partis et/dans le mouvement animaliste

La genèse des partis animalistes, par les actes d'institution comme par la traduction politique dont leur idéologie résulte, est une étape importante de l'institutionnalisation de l'animalisme et, par là même, de la naissance d'une « branche » politique au sein du mouvement. Cette aspiration implique, nous l'avons vu, une prise de distance par rapport à l'organisation et aux discours de l'animalisme associatif. En revanche, cette distance, bien qu'affirmée et revendiquée, n'implique pas une séparation nette et hermétique entre ce dernier et l'animalisme partisan. En effet, l'analyse idéologique des partis animalistes et les trois variantes qu'elle a révélées nous amènent à penser que les partis strictement animalistes, même s'ils adoptent une approche globale de la question animale, ne se distinguent pas nécessairement du discours de certaines associations, elles aussi très larges, comme PETA. Par ailleurs, tous les partis animalistes, qu'ils le soient strictement ou non, adoptent, nous l'avons vu, une posture très complaisante à l'égard des associations, *a fortiori* celles qui s'apparentent à la cause animale. Dès lors, il nous faut penser, dans le prolongement d'auteurs récents, l'interpénétration entre partis et mouvements[1193]. De la même manière que la mobilisation sociale peut être à la fois conventionnelle et protestataire[1194], les partis et les mouvements animalistes sont les deux bras d'une même lutte. A ce titre, il nous faut désormais, pour conclure ce chapitre, amorcer l'analyse du rapport nouvellement instauré avec le champ associatif par l'émergence de partis politiques ayant pour vocation de défendre l'animalisme.

L'analyse d'Angelo Panebianco, qui conduit à tenter de dégager les relations possibles entre un parti et ce qu'il appelle son « environnement »[1195] dans sa « carte du pouvoir organisationnel », n'est plus suffisante, pour au moins deux raisons. D'une part, il serait plus juste aujourd'hui de considérer les partis animalistes comme une composante du mouvement animaliste que l'inverse. D'autre part, la relation entre ces deux types d'organisation n'est basée ni sur le contrôle, quel que soit le rapport de force, ni sur des échanges équilibrés. Il s'agit plutôt ici de brouillage des frontières, d'interpénétration, de coopération, mais surtout, il nous semble, d'un déplacement d'acteurs. Qu'est-ce à dire ? Par « acteur », nous entendons ici bien sûr les individus et groupes qui concourent à la formation des partis animalistes. Mais le terme d'acteur recouvre une autre signification, celle du jeu,

[1193] Voir GOLDSTONE Jack (dir.), *States, Parties and Social Movements*, op. cit., p. 2
[1194] *Ibid.* p. 7
[1195] COMBES Hélène, « Quand le mouvement se fait parti », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue, voie des urnes*, op. cit., p. 85

du rôle, de la représentation, de l'interprétation, qui nous semble toute aussi - voire plus - pertinente ici. En effet, les acteurs de l'animalisme ont démontré qu'ils étaient capables de se glisser dans un autre rôle, sur une autre scène, institutionnelle et proprement politique, sans toutefois renier leur vocation première. Finalement, l'action partisane n'est, pour bon nombre des fondateurs de partis animalistes, qu'une des modalités de leur action animaliste, qu'ils épousent ponctuellement.

Ce déplacement d'une action mouvementiste à une action partisane, dans le cas de l'animalisme, n'a rien d'un remplacement. A cet égard, aussi édifiante la proposition théorique d'Hélène Combes soit-elle, nous ne pouvons ici nous rallier ni au vocabulaire employé ni à l'analyse qui en découle. En effet, parler de « mue » ou de « transformation des mouvements sociaux en partis »[1196] laisse supposer que ce processus implique une substitution, ce qui n'est définitivement pas le cas des animalistes créant un parti, puisqu'il s'agit avant tout d'enrichir l'arsenal militant d'un nouvel outil. C'est ce qu'indique, discrètement, la tendance des partis animalistes à reconnaître et encenser le rôle des associations et à revendiquer la protection des lanceurs d'alerte. C'est aussi ce que confirme le discours, très direct et explicite de certains partis comme DA, dont le site internet souligne que « les mouvements sociaux, font un excellent travail, mais [que] si la politique peut mettre fin au massacre plus rapidement, il faut s'engager »[1197], ou PAN, décrit sur son site internet comme « le bras et la voix politiques »[1198] des associations et mouvements de défense des droits de l'homme, des animaux, et de l'environnement. Dès lors, s'il fallait trouver une métaphore, celle de la ***bouture*** serait sans doute infiniment plus pertinente, dans le cas de l'animalisme, que celle de la mue.

Voici les intuitions, questions et hypothèses qui irrigueront nos prochains développements. Ce rapport ambivalent d'autonomisation et de filiation, de distinction et de dépendance entre le mouvement et les partis animalistes nous oblige à envisager l'organisation des partis animalistes sur un continuum de l'action collective entre politique institutionnelle et non-institutionnelle. De ce point de vue, les notions de « milieu partisan »

[1196] *Ibid*. p .87

[1197] Voir le site de Dieranimal. URL : https://www.dieranimal.be/fr/manifeste-du-parti/ (consulté le 1er avril 2021)

[1198] «O PAN pretende ser a voz e o braço políticos dos movimentos cívicos, das associações e das ONGs que buscam suprir e superar os limites das políticas estatais e institucionais e promover uma consciência activamente solidária nas causas humanitária, animal e ecológica, bem como de todos os indivíduos, associações e movimentos que nas várias esferas – espiritual, cultural, educativa, social, terapêutica, alimentar, etc. – procuram desde já efectuar a transição para uma sociedade alternativa e um mundo novo. » Voir le site internet de PAN. URL : https://www.pan.com.pt/valores/ (consulté le 27 mars 2021)

et de « fonctionnalisation », développées respectivement par Frédéric Sawicki[1199] et Jacques Lagroye[1200], devraient se révéler fécondes pour analyser le fonctionnement des partis animalistes comme organisation. Delphine Dulong nous rappelle d'ailleurs à quel point l'institutionnalisation ne peut être analysée que d'un point de vue fonctionnaliste et téléologique, en ce que ce processus ne peut être focalisé que sur la volonté des fondateurs, mais sur la manière dont il va conduire à une objectivation et une indépendance de l'organisation vis-à-vis de ces derniers[1201]. Il nous faut donc centrer désormais l'analyse sur le fonctionnement interne de ces organisations que sont les partis animalistes.

CHAPITRE 2 : LES PARTIS ANIMALISTES COMME ORGANISATIONS ET ORGANES

Nous avons jusqu'à présent développé une approche dynamique de l'émergence des partis animalistes. Elle va désormais - mais momentanément - céder la place, dans le chapitre conclusif de cette première partie, à un regard qui sera cette fois statique, à la manière d'un arrêt sur image. Comme dans l'imagerie médicale, il s'agit ici d'analyser la structure, le squelette, et le fonctionnement interne des partis animalistes. Pour cela, il faut isoler le sujet, focaliser l'attention sur lui, et l'immobiliser. C'est pourquoi nous ne nous occuperons pas ici du rapport entre les partis et leurs élus, ni de leur fonctionnement au sein d'élections, c'est-à-dire de la manière dont le parti se comporte lorsqu'il est en mouvement et entre sur le champ de bataille électoral[1202]. Ces considérations seront le cœur de notre seconde partie. Penser l'institutionnalisation de l'animalisme sous l'angle de la théorie des organisations suppose de penser les partis animalistes comme des *organisations* (et de se focaliser alors sur leur fonctionnement interne, leurs différents organes) et de les penser comme des *organes* au sein d'une organisation, ici, l'animalisme mouvementiste.

[1199] SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… », in LUCK Simon et DESCHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue et voie des urnes*, op. cit., pp. 31-45

[1200] Voir LAGROYE Jacques et al., *Sociologie politique*, op.cit., p. 152

[1201] DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, La Découverte, Paris, 2012, p. 31

[1202] Nous n'aborderons pas ici la question des ressources matérielles, humaines et symboliques, tant il nous semble difficile d'aborder cette question sans le prisme, nécessaire de la mobilisation dans l'action – électorale et militante – des partis animalistes. Ajoutons que le but ici recherché est de comprendre l'institutionnalisation politique de l'animalisme, et que l'angle qui nous intéresse est surtout celui qui consiste à situer les partis animalistes dans le champ du mouvement et les rapports qu'ils entretiennent avec ce dernier. Nous n'aborderons pas non plus ici les transformations organisationnelles induites par l'augmentation de leurs résultats électoraux, et notamment la question de la professionnalisation des partis animalistes, développements qui seront menés dans notre seconde partie.

Nous inscrirons nos réflexions sous le patronage d'un spécialiste italien des partis politiques, Angelo Panebianco[1203]. L'objectif qui est ici le nôtre est d'analyser la manière dont l'organisation des partis animalistes révèle – et contribue à – une aspiration paradoxale à l'institutionnalisation de l'animalisme et à la conservation d'une posture alternative ou protestataire. Cette question suppose, dans un premier temps, de faire une sérieuse – mais nécessairement sélective – revue de la littérature, sur la théorie des organisations, comme sur la théorie de l'institution, susceptible tant d'apporter de précieux éclairages théoriques que de permettre des arbitrages méthodologiques (Section 1). Dans un second temps, nous mettrons ces éléments au service d'une analyse de l'interaction des partis animalistes et de leur milieu, afin de mettre en lumière un double processus de distanciation et de coopération entre politique institutionnelle et non-institutionnelle (Section 2). Nous serons alors enfin en mesure d'entreprendre une caractérisation du processus d'institutionnalisation de l'animalisme (Section 3).

SECTION 1 : Éclairages théoriques et arbitrages méthodologiques

L'idée, ici, est d'appréhender, au sujet des partis animalistes, le lien dialectique entre organisation et institutionnalisation. Plus précisément, il s'agit de tenter de saisir l'organisation politique des partis animalistes à l'aune d'un processus d'institutionnalisation du mouvement et, inversement et symétriquement, d'analyser ce processus d'institutionnalisation au prisme de leur organisation. Il semble donc que cette étude suppose de faire état d'un double prisme dont il conviendra d'analyser la relation avec les partis politiques, à savoir la théorie des organisations, d'une part (Paragraphe 1), la théorie des institutions d'autre part (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Partis politiques et organisation

Il s'agit ici de voir comment appréhender les partis animalistes au prisme de la théorie des organisations. Dans un premier temps, nous tenterons de définir le terme d'organisation (A), avant de voir, dans un deuxième temps, comment penser cette notion (B), et de démontrer enfin que, parmi les analyses organisationnelles des partis politiques, celle

[1203] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties: Organization and Power* [*Modelli di Partito: Organizzazione e potere*, Il Mulino, Bologna, 1982] trad. Marc Silver, Cambridge University Press, New York, 1988, p. XI-XII

développée par Angelo Panebianco nous semble, pour le sujet qui nous intéresse ici, la plus féconde (C).

A- Définir l'organisation

Le premier enjeu de la théorie des organisations, qui est à la fois sa principale difficulté et le point de départ essentiel de toute analyse sérieuse, est définitionnel. Or la définition des organisations suppose de trouver un délicat équilibre entre des perspectives contradictoires. Apparaît en premier lieu une tension entre l'usage courant de la notion et l'élaboration scientifique et philosophique de son concept. Se distingue en deuxième lieu une contradiction séculaire entre l'appréhension scientifique d'un objet et la tentation dogmatique et normative de développer ce qui devrait être en lieu et place de ce qui est[1204]. Se révèle en troisième lieu une aspiration paradoxale à trouver une définition qui soit à la fois assez générale pour embrasser la diversité empirique des types d'organisations, sans pour autant s'en trouver vidée de toute substance ou toute fécondité, et la résignation à adopter une pluralité de définitions, certes plus ancrées dans la réalité, mais abandonnant – ou réduisant à tout le moins – les ambitions conceptuelles.

Dès lors, la question est moins celle de savoir ce qu'est une organisation que celle, plus modeste, d'une conception pertinente ici, *a fortiori* lorsque chaque définition implique une représentation dont découlera une méthodologie potentiellement et relativement différente. Une définition *a minima* poserait l'organisation comme un collectif structuré formant, partant, une entité nouvelle et supérieure aux entités qui la composent. Mais il faut aller plus loin en interrogeant ce qui lie ces différentes parties. C'est là qu'interviennent les notions de coordination, de coopération, de subordination, et de pouvoir. En effet, le terme d'organisation suppose une certaine cohérence, formelle ou non, explicite ou implicite, mais néanmoins réelle. L'organisation, de ce point de vue, n'est pas qu'un ensemble disparate d'entités désordonnées, mais la recherche d'une structure susceptible d'harmoniser ces actions et individus particuliers. Cela suppose l'instauration et le respect d'un certain nombre de règles formelles ou non[1205] et d'un ensemble, plus ou moins assumé, plus ou moins conscient, de mythes, coutumes, rites et langages[1206]. Dès lors, la définition semble pouvoir être encore complétée et affinée, car cette organisation ne se fait pas sans but. L'organisation

[1204] Sur ce point, voir SAUSSOIS Jean-Michel, *Théories des Organisations* (2007), Éditions La Découverte, Paris, 2019, pp. 9-10
[1205] LABOURDETTE André, « Introduction » in LABOURDETTE André (dir.), *Théorie des* organisations, Presses Universitaires de France, Paris, 1992, p. 10.
[1206] *Ibid.*, p. 11

devient donc un processus d'harmonisation, de coopération, et de coordination en vue d'atteindre des objectifs qui peuvent être de différents ordres. Partant, la théorie des organisations devient « l'étude de la manière dont un ensemble se constitue pour fonctionner »[1207], selon la formulation d'André Labourdette.

Apparaît donc l'ambivalence de la notion d'organisation qui, dans son sens courant comme dans son sens scientifique, est à la fois et en même temps le résultat d'un processus, et un processus en vue d'un résultat. Tout l'enjeu sera donc de penser l'interconnexion entre ces deux dimensions. Or, que nous observions les partis animalistes *comme* des organisations ou *dans* une organisation animaliste plus large dont ils seraient des organes, leurs objectifs nous semblent presque contradictoires. Ces derniers sont autant institutionnels et électoraux que non-institutionnels et protestataires, puisqu'il s'agit de *faire pression*, mais sur des partis et acteurs politiques, sur leur terrain, et avec leurs codes. L'organisation des partis animalistes devrait donc à la fois témoigner de leur institutionnalisation et de leur vocation protestataire.

B- Penser l'organisation

L'extrême densité des études sur la question, malgré sa propension à impressionner le chercheur qui s'y confronte, paraît de ce point de vue rassurante. Au moins ce terrain n'est-il pas vierge de toute balise ! En revanche, ces repères prennent moins la forme de chemins clairement dessinés que d'alternatives successives. La première alternative, non sans lien avec l'ambivalence qui se loge au cœur même des sciences sociales, implique un choix entre une approche dite « positiviste » de l'organisation, c'est-à-dire partant du postulat ontologique selon lequel la réalité – donc les organisations comme les lois qui les régissent - existent en elles-mêmes, ce qui permet une méthodologie inspirée – ou proche – de celle des sciences dures[1208], et une approche dite « constructiviste », qui tend quant à elle à prendre la mesure de la subjectivité des acteurs dans la manière d'appréhender les phénomène sociaux, notamment en admettant une co-construction entre le sujet connaissant et l'objet observé. Les théoriciens des organisations se répartissent également sur un clivage d'un autre ordre, et directement inspiré de la sociologie. En effet, ceux qui s'inscrivent dans une posture dite « holiste » penseront, à partir d'un schéma de pensée ou d'un cadre prédéfini et global, les comportements individuels ou collectifs empiriquement observés. A l'inverse,

[1207] *Ibid.*, p. 9
[1208] SAUSSOIS Jean-Michel, *Théories des Organisations*, op.cit., p. 11

les partisans d'une approche individualiste nieront la pertinence de cadre préconçu et privilégieront l'observation des interactions intersubjectives qui précèdent et constituent un phénomène social. Reste enfin à poser une dernière distinction, quant à elle élaborée par Tom Burns et George MacPherson Stalker en 1961, entre un point de vue et une organisation mécaniques, c'est-à-dire axée sur la structure centrale de l'organisation, la manière dont les relations y sont formellement établies et les fonctions réparties entre chacun des acteurs, et un point de vue organique, qui fera une place plus importante à la prise de rôle subjective des acteurs, la façon dont ces derniers vont s'approprier leurs fonctions, et les évolutions et transformations que cela implique sur la répartition des tâches[1209]. Finalement, le choix semble devoir s'opérer entre focaliser l'attention sur les acteurs, ou sur la structure. Nous envisageons ici donc naturellement une solution médiane, conforme d'ailleurs à la nature de l'organisation, en analysant comment la structure forge les acteurs, et comment ces derniers, de manière rétroactive, la déterminent, en la construisant et en se l'appropriant.

C- Organisation partisane, organe partisan

La théorie des organisations soulève les problématiques qui touchent à la relation entre un tout et les parties qui le composent. Nous retrouvons ici la grande ambivalence dégagée par la sociologie des organisations telle qu'envisagée par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans leur ouvrage majeur, *L'acteur et le système* :

> « Cet essai est finalement et avant tout une réflexion sur les rapports de l'acteur et du système. C'est en effet autour de l'existence de ces deux pôles opposés que se structure le raisonnement que nous apportons. L'acteur n'existe pas en dehors du système qui définit la liberté qui est la sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer. »[1210]

Répétons-le, toute la difficulté est ici d'appréhender dialectiquement à la fois les partis animalistes comme un tout, comme une organisation, et comme une partie, un organe, du mouvement animaliste. Ils sont donc à la fois et dans le même temps *acteurs* et *systèmes*. Sur le premier volet, l'organisation des partis animalistes doit être source de régulation interne (répartition du pouvoir, règlements des conflits) et d'efficacité externe (participation aux élections). Sur le second volet, il s'agira de penser comment ces organes que sont les partis animalistes se relient au tout mouvementiste dont ils sont issus, et participent de ses objectifs (voir les redéfinissent) en développant toutefois une action et une rationalité propre.

[1209] Sur ce point, voir notamment BURNS Tom et STALKER, George MacPherson, *The management of innovation,* Tavistock Publications, Londres, 1961
[1210] CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, op.cit., p. 11

Après lecture de la brillante synthèse de la littérature offerte par le politiste belge Benoît Rihoux[1211] sur l'organisation des partis politiques, l'approche la plus stimulante pour nous semble être celle d'Angelo Panebianco, en ce qu'elle présente la caractéristique d'appréhender, à la fois et dans le même temps, l'organisation interne des partis politiques, et les relations qu'ils entretiennent avec leur environnement, au sein de ce qu'il appelle une « carte du pouvoir organisationnel ». En outre, Panebianco propose un idéal-type de la trajectoire partisane – réversible d'ailleurs[1212] -, qui pose trois phases une distinctes. La première, la « genèse » est caractérisée par un projet idéologique commun, une tendance à l'incitation des acteurs à la participation, une marge de manœuvre importante pour les dirigeants, et une stratégie de domination de l'environnement. La deuxième phase est celle de l'institutionnalisation. La troisième phase repose sur un affaiblissement de la poussée idéologique, une professionnalisation, une marge de manœuvre réduite pour les dirigeants, et des tentatives d'adaptation à l'environnement[1213]. Il s'agit moins ici d'une substitution des fins – comprendre une substitution des fins de survie de l'organisation aux fins idéologiques – mais d'une articulation des fins. Plus précisément, Angelo Panebianco suggère que ces dernières seront toujours poursuivies, mais de manière latente et dans la mesure où elles ne nuisent pas à la survie du parti[1214]. Ces apports rendent l'analyse de Panebianco incontournable pour notre sujet. Les partis animalistes semblent pour la plupart – et à l'exception sans doute des partis portugais, néerlandais et allemands – encore plutôt situés entre la première et la deuxième phase. En posant frontalement la question des relations internes de pouvoir entre différentes « coalitions dominantes » coexistant au sein du parti, comme les relations externe de ce dernier avec son environnement, et en analysant le développement des partis par leur trajectoire organisationnelle, Panebianco nous offre un cadre analyse très pertinent pour des partis politiques non seulement en plein développement, mais qui entretiennent également une relation particulière avec le monde non-institutionnel mouvementiste.

Paragraphe 2 : Partis politiques et institutionnalisation

Il nous faut rappeler notre intuition de départ, selon laquelle l'organisation des partis animalistes, c'est-à-dire leur structuration interne comme les rapports qu'ils entretiennent

[1211] RIHOUX Benoît, *Les partis politiques*, op.cit.
[1212] « Sa théorie, à l'inverse de celle de Michels par exemple, est en outre réversible, en ce sens qu'il se peut très bien qu'un parti se « désinstitutionnalise » à un moment de son histoire (…). » RIHOUX Benoît, *Les partis politiques*…, op. cit. p. 67
[1213] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 20
[1214] RIHOUX Benoît, *Les Partis Politiques*, op. cit., p. 61

avec le mouvement, révèlerait une aspiration paradoxale à l'institutionnalisation protestataire. Interroger la place des organisations partisanes dans un processus d'institutionnalisation (C) suppose de s'intéresser à la notion d' « institution », que nous appréhenderons, par un regard macrosociologique et externe, comme une objectivation (A), puis comme une conformisation relative, par un regard microsociologique et interne (B).

A- L'institutionnalisation comme objectivation

Institutionnaliser dans une perspective externe, c'est incarner, cristalliser, objectiver et légitimer un ensemble de valeurs sociales et les groupes qui entendent les porter.

Incarnation. Les auteurs rivalisent de métaphores et autres figures de style pour décrire ce qu'est le cœur des institutions. Chez Maurice Hauriou, nous trouvons par exemple la notion particulièrement énigmatique d'« idée d'œuvre »[1215], qu'Éric Millard décrypte comme l'établissement d'« une jonction entre deux éléments qui sont en apparence opposés : l'idée et l'action. L'idée se concrétise par l'action afin de se réaliser dans le social »[1216]. Pour d'autres, comme les trois chercheurs néerlandais Arjen Boin, Lauren A. Fahy et Paul t' Hart, les institutions se distinguent des organisations en ce qu'elles sont l'incarnation d'aspirations et valeurs sociétales[1217]. Ils évoquent alors, dans le prolongement de Goodsell, le terme de « mission mystique » des institutions, et le fait qu'elles soient, subjectivement, perçues comme dotées d'une « aura » qui ferait défaut aux autres organisations[1218]. La réflexion menée par Mary Douglas dans un ouvrage conçu comme une introduction *a posteriori* de son livre-phare *De la souillure* et intitulé *Comment pensent les institutions*, est fondée sur – et motivée par – la question de savoir ce qui forme, tient, et caractérise une société[1219] et nous semble faire écho à ces considérations. Bien qu'elle adopte elle aussi une définition

[1215] Voir le texte de Maurice HAURIOU (HAURIOU Maurice, *La théorie de l'institution et de la fondation* (1925) in La cité moderne et les transformations du Droit, Bloud et Gay, pp. 10-14) reproduit in DELEUZE Gilles (ed.), *Instincts et institutions*, Collection Textes et Documents Philosophiques dirigée par Gorges Canguilhem, Librairie Hachette, Paris, 1953, p.35

[1216] MILLARD Éric, "Hauriou et la théorie de l'institution." *Droit et société* 30-31 (1995), p. 393.

[1217] «Some public organizations, too, have achieved this special 'institutional' status: organizations that—in the words of Philip Selznick (…)—have become 'infused with value beyond the technical requirements of the task at hand'. Institutions embody and safeguard certain values that are important to a society (Hendriks 2014). Institutions guard these values against overt attacks and the forces of erosion » BOIN Arjen, FAHY Lauren A., et HART Paul t' «Chapter 1: Guardians of Public Value" op.cit., p. 2

[1218] *Ibid.*, p. 4.

[1219] DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions*, [*How Institutions Think*, Syracuse University Press, Syracuse, New-York, 1986], trad. Anne Abaillé, Éditions La Découverte, Paris, 2004, pp. 39-40

large des institutions, cette anthropologue nous précise de ces dernières qu'elles « dépassent le stade de conventions fragiles »[1220], et ajoute :

> « Une convention est institutionnalisée quand, à la question de savoir pourquoi on agit ainsi (…) il est possible de répondre in fine en se référant au mouvement des planètes dans le ciel ou au comportement naturel des plantes, des animaux, ou des hommes. »[1221]

L'on comprend alors mieux tant les affirmations que les hésitations de Jean-Michel Saussois à l'heure de poser une distinction entre les organisations, coordinations sèches et sobres d'activités, et les institutions dotées d'une plus grande durabilité et une dimension symbolique[1222], autant d'éléments distinctifs pour le moins flous et que les développements de Virginie Tournay ne permettent pas vraiment de préciser[1223]. Malgré une dimension assez mystérieuse, deux éléments nous semblent remarquables. D'une part, les institutions sont décrites comme l'émanation de rapports ou attentes sociétales et sociales, qu'elles vont tenter d'ancrer, d'incarner. D'autre part, le problème commun à toutes ces caractérisations est d'être plus attachées à dire décrire ce que doit être l'institution qu'à préciser ce qu'elle est. Cela revient finalement, il nous semble, à réduire la nature de l'institution à sa mission, voire à la perception de cette mission. Dès lors, pour compléter ces approches peut-être faut-il tenter de décliner les effets de l'institutionnalisation.

Cristallisation. Le premier effet semble être celui de la cristallisation. Une des composantes sans cesse relevée, notamment par Eric Millard[1224] et Virginie Tournay[1225], de l'institution est sa durabilité. Delphine Dulong écrit quant à elle que « les institutions sont perçues comme une « solution permanente à des problèmes permanents » et que leur légitimité repose d'abord toujours sur une présomption de continuité »[1226]. Elle a raison de parler de présomption, puisqu'en tout état de cause, l'institution cristallise plus qu'elle ne fige. Le professeur Philippe Braud, entre autres, définit malgré tout l'institution par cette stabilité comme une « structure stabilisée d'interactions juridiquement (ou culturellement) réglées »[1227], ce qui nous permet d'ajouter que cette stabilité relative est garantie par un ensemble de règles[1228]. Ces règles ont un effet commun : celui de créer de l'inertie. Le

[1220] *Ibid*., p. 87
[1221] *Ibid*., pp. 80-81
[1222] Voir SAUSSOIS Jean-Michel, *Théorie des Organisations* (2007), op.cit. p. 25
[1223] « [Les institutions] sont des formes organisées (suivant des formats juridiques, des conventions et des coutumes) qui manifestent des manières collectives d'agir et de penser, orientées vers l'accomplissement d'une finalité sociale ». TOURNAY Virginie, *Sociologie des Institutions*, op.cit. p. 14
[1224] MILLARD Éric, "Hauriou et la théorie de l'institution.", op.cit. p. 384.
[1225] Pour une synthèse sur ce point, voir TOURNAY Virginie, *Sociologie des Institutions*, op.cit., pp. 11-23
[1226] DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, op.cit. p. 52
[1227] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op. cit., p. 644
[1228] LAGROYE Jacques et al. (dir.), *Sociologie politique*, op.cit. p. 143

principe physique ainsi nommé désigne en fait le mouvement résiduel qui continue d'animer un élément, même en l'absence d'influence extérieure. Mais dans le langage courant, le terme d'inertie suppose aussi une forme de latence, de retard, de lourdeur, caractéristique d'un mouvement qui n'est plus que résiduel, voire d'immobilisme. Or l'institutionnalisation des mouvements sociaux contient, dans ses effets et sa vocation, cette ambivalence. En effet, à la fois a-t-elle pour but permettre cristalliser l'action animaliste indépendamment du mouvement qui le porte et, par les procédures et règles mises en place, de le stabiliser. Revers de la médaille, il peut aussi le dissuader en opérant une sélection préalable entre ceux qui y accèdent, et ceux qui restent en dehors.

Objectivation. Le prix à gagner – et à payer - dans cette entreprise de stabilisation et de cristallisation, est celui d'une identité collective objectivée. A cet égard, Maurice Hauriou distingue les institutions-personnes, objectivation de l'identité collective d'un groupe en vue d'un agir commun, des institutions-choses[1229]. Il semble donc bien que les partis politiques, bien que non cités par Maurice Hauriou, s'inscrivent dans cette première catégorie. Ce qui va venir acter, voire baptiser, cette institution-personne, c'est, entre autres, l'intervention du Droit. N'est-ce pas exactement ce qui se dévoile de la sentence de l'auteur lorsqu'il écrit que « les institutions naissent, vivent et meurent juridiquement »[1230]? Si les études ultérieures sur le phénomène institutionnel ont complété cet institutionnalisme juridique, les règles de droit restent le premier élément de conformisation. Georges Renard ne dit rien d'autre lorsque, dans un style savoureux et après avoir établi qu'il n'y a de justice qu'entre personnes humaines, il distingue le contrat, qui se noue « de personne à personne », de l'institution, qui lie leur relation « à une entité juridique qui les domine »[1231]. On retrouve ici finalement la brillante démonstration du Professeur de Droit belge François Ost, pour qui le Droit, c'est

[1229] « Il y a deux types d'institutions, celles qui se personnifient et celles qui ne se personnifient pas. Dans les premières, qui forment la catégorie des institutions-personnes ou des corps constitués (Etats, associations, syndicats, etc.), le pouvoir organisé et les manifestations de communion des membres du groupes s'intériorisent dans le cadre de l'idée de l'œuvre : après avoir été l'objet de l'institution corporative, l'idée devient le sujet de la personne morale qui se dégage dans le corps constitué. Dans les institutions de la seconde catégorie, qu'on peut appeler les institutions-choses, l'élément du pouvoir organisé et les manifestations de communion des membres du groupe ne sont pas intériorisés dans le cadre de l'idée de l'œuvre, ils existent cependant dans le milieu social, mais restent extérieurs à l'idée. » Voir le texte de Maurice HAURIOU (HAURIOU Maurice, La théorie de l'institution et de la fondation (1925) in La cité moderne et les transformations du Droit, Bloud et Gay, pp. 10-14) reproduit in DELEUZE Gilles (dir.), *Instincts et institutions*, op.cit., p.36

[1230] Cité par Jacques Chevallier in CHEVALLIER Jacques, *Institutions politiques*, L.G.D.J., Paris, 1996, p. 15

[1231] RENARD Georges, *La Théorie de l'Institution. Essai d'ontologie juridique*, leçon 1, Librairie de Recueil Sirey, Paris, 1930, pp. 25-26. Reproduction numérique disponible en ligne sur le site Gallica (BNF). URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k311568r/f7.item (consulté le 12 mai 2021)

« savoir compter jusqu'à trois », autrement dit l'introduction d'un tiers dans les relations[1232], qui va permettre et consacrer l'inscription d'une relation sociale à un niveau second, qui va avec des finalités différentes, de coordination, de limitation, de traduction, et de garantie[1233]. Cette forme de sanction par le Droit, si elle est nécessaire, n'en est pas pour autant suffisante.

Légitimation. A partir des années 1980, cette vision se trouve enrichie. Les chercheurs vont tendre à soutenir l'idée selon laquelle pour germer et perdurer, les institutions doivent être reconnues non plus uniquement juridiquement, mais également subjectivement par les acteurs sociaux et ainsi insister sur leur rôle dans cette co-construction des institutions[1234]. Il faut en effet qu'un pont soit établi entre la dimension objective de l'institution et la dimension subjective dont elle fait l'objet. La science française a pris conscience de cette co-construction après avoir critiqué les approches – essentiellement juridiques – antérieures, à partir des années 1980. Or, les institutions jouiraient d'une légitimité particulière, en ce qu'elles fondent l'action politique, et confèrent à leurs acteurs des ressources symboliques et pratiques, mais variables[1235]. Dès lors, et ce faisant, les institutions structurent, dans une société, le champ des possibles, idée devenue assez courante. Renversant brillamment l'idée de Durkheim et Fleck selon laquelle la « société fonctionne comme un esprit agrandi » en concevant l' « esprit individuel comme une société miniature »[1236], Mary Douglas souligne une double dimension de l'institution, dont l'implantation est, d'une part, certes économique et politique, mais surtout intellectuelle et cognitive et, d'autre part, dépendante de l'intégration dans un système d'institutions déjà établi[1237]. En somme, les institutions façonnent la pensée collective et individuelle. Ce rôle normatif est encore plus important pour les institutions politiques[1238], qui sont les plus protégées et les plus élitistes, même si nous nuancerons ce constat dans les prochains développements[1239]. Elles disposent d'une légitimité, d'une stabilité et d'un rayonnement particulier, qui tiennent au fait qu'elles incarnent un ordre dont elles sont également les gardiennes, et qu'elles remplissent un rôle

---

[1232] « Dans la ligne des considérations anthropologiques développées dans l'*Interlude* (…), je peux soutenir maintenant que ce niveau distinct (techniquement, le niveau secondaire) tient dans l'institutionnalisation de ce que j'appelle, depuis le début de cet ouvrage, la « scène tierce » - l'instance du tiers qui, en dédoublant le « je » et le « tu », en civilise les rapports (les rend « civils » : raisonnables et justes). » OST François, *A quoi sert le droit ?, Usages, fonctions, finalités*, Bruylant, Bruxelles, 2016, p. 349
[1233] *Ibid.* p. 348
[1234] Sur ce point, voir DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, op.cit., pp. 14-22
[1235] DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, op.cit., pp. 88-94
[1236] DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions*, [*How Institutions Think*, Syracuse University Press, Syracuse, New-York, 1986], trad. Anne Abaillé, Éditions La Découverte, Paris, 2004, p. 79
[1237] *Idem*
[1238] DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, op.cit., p. 4
[1239] *Idem*

de pacification des relations sociales, ce qui permet de se les représenter comme des choses utiles, rationnalisées[1240].

Mary Douglas ajoute que les institutions assoient leur légitimité en tant qu'instruments de canalisation sur l'idée de justice :

> « Ajoutons à cela le fait qu'elles se prévalent d'être justes, et qu'elles propagent leurs influences respectives (qui se corroborent) à travers tous les niveaux de notre système d'information. Il n'est donc pas étonnant qu'elles nous entraînent dans leur autocontemplation narcissique. Tous les problèmes que nous tentons de penser sont automatiquement traduits en termes de problèmes institutionnels (…). Les institutions ont la mégalomanie pathétique de cet ordinateur qui verrait le monde à travers son seul programme. »[1241]

Sévère est la sentence, sombre est le constat, mais ce passage souligne efficacement un élément essentiel des institutions, c'est-à-dire une tendance à l'autolégitimation. Si Mary Douglas alerte quant à la nécessité de décoder le mécanisme de cette tendance, nous pensons qu'elle peut tout-à-fait faire l'objet d'une appropriation consciente par les acteurs individuels. N'est-ce pas parce que les partis politiques revendiquent – et jouissent encore d' – une certaine légitimité politique (au moins en ce qui concerne la sélection des candidats et l'offre politique) que les animalistes ont choisi de se doter de telles structures ? Cela nous offre la possibilité de porter désormais sur le processus d'institutionnalisation, inséparable des acteurs qui le portent, un regard interne, et de voir comment institutionnalisation, objectivation, légitimation et stabilisation ne vont pas sans le développement de routines et d'un ordre propre[1242] qui se verront appropriés par les acteurs concernés.

B- L'institutionnalisation comme conformisation relative

L'institution, d'un point de vue microsociologique, peut être pensée à la fois comme une contrainte et comme une ressource. Qu'est-ce à dire ? Il s'agit en fait d'interroger ici le rapport des acteurs aux institutions qui les façonnent, et qu'ils façonnent aussi. Cette relation, intimement dialectique, passe par un processus de conformisation de l'acteur aux règles et codes de l'institution. Mais ce dernier ne subit pas uniquement ce rôle préconçu. En se l'appropriant, il devient le prisme d'une transformation de l'institution elle-même.

Conformisation. Ce phénomène d'autolégitimation des institutions passe par – et donne lieu à – l'intégration et la revendication d'une identité, d'une action et d'un système symbolique propre. Cette question de la légitimité des institutions, si elle tient certes de leur fonction

[1240] *Ibid.*, pp. 48-49
[1241] DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions*, op. cit., p. 135
[1242] DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques,* op.cit., p. 49

d'objectivation de valeurs sociales, tient également à – et se manifeste par – une dimension interne, et plus précisément une forme d'emprise – relative – sur les acteurs. C'est en ce sens que, si l'institution est un univers de croyances, c'est aussi un univers de pratiques[1243], qui appelle une conformisation de leur part. C'est bien parce que les partis politiques, bien que décriés, sont toujours considérés comme ayant une légitimité particulière dans la structuration de l'offre politique et la désignation des candidats, que l'organisation du rapport à leurs membres – souvent encore très élitiste et oligarchique – est néanmoins acceptée. Cette emprise de l'institution sur ses acteurs passe par une prescription de rôle, un moule et un ordre préconçu dans lesquels les acteurs vont se fondre, et suppose l'intégration d'un certain nombre de normes, idée que Pierre Bourdieu prolongera, et critiquera[1244]. Pour ce dernier, l'institution est à la fois une transgression de la ligne de séparation avec un état antérieur[1245] et, paradoxalement, la consécration de cette distinction établie[1246]. Dès lors, nous pourrions supposer que les partis animalistes ne se contentent pas d'institutionnaliser l'animalisme mais perpétuent et réaffirment également, ce faisant, la légitimité de la distinction entre partis et mouvement, entre politique institutionnelle et non-institutionnelle. Cette intégration produit des effets sur l'acteur consacré, puisqu'elle suppose un habitus, un ensemble de normes incorporées[1247], et l'encourage à « être à la hauteur de sa fonction » et « réaliser son essence »[1248]. L'institutionnalisation, de ce point de vue, est aussi un enfermement dans un système codifié préconçu, la soumission à un ordre, qui peut résulter, pour Delphine Dulong, de trois choses : la peur de la sanction, le choix rationnel ou la routine, qu'elle définit comme un schéma préconçu et intériorisé, préalablement scénarisé par les institutions elles-mêmes[1249]. Mais l'institutionnalisation peut aussi produire des effets sur les groupes non consacrés. A cet égard, une remarque, pourtant conclusive et presque anecdotique de Pierre Bourdieu quant aux actes d'institution[1250] soulève une interrogation

[1243] Sur ce point, voir LAGROYE Jacques et al. (dir.), *Sociologie politique*, op. cit. p. 143
[1244] Voir LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., pp. 29-30
[1245] BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », op.cit., p. 58
[1246] « Instituer, c'est consacrer, c'est-à-dire sanctionner et sanctifier un état de chose, un ordre établi (…). L'investiture (du chevalier, du député, du président de la République, etc.) consiste à sanctionner et à sanctifier, en la faisant connaître et reconnaître, une différence (préexistante ou non), à la faire exister en tant que différence sociale, connue et reconnue par l'agent investi et par les autres. ». *Ibid.* p. 59
[1247] « La stratégie universellement adoptée pour récuser durablement la tentation de déroger, consiste à naturaliser la différence, à en faire une seconde nature par l'inculcation et l'incorporation sous forme d'habitus. » *Ibid.* p. 61
[1248] *Ibid.* p. 60
[1249] DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, op.cit., pp. 65-67
[1250]« Je voudrais, pour finir, poser une dernière question dont je crains qu'elle ne paraisse un peu métaphysique : est-ce que les rites d'institution, quels qu'ils soient, pourraient exercer le pouvoir qui leur appartient (…) s'ils n'étaient capables de donner au moins l'apparence d'un sens, d'une raison d'être, à ces êtres sans raison d'être que sont les êtres humains, de leur donner le sentiment d'avoir une fonction ou, tout simplement, une

bien concrète en ce qui concerne les partis animalistes. Si ces derniers constituent le stigmate d'une institutionnalisation de l'animalisme, *quid* des autres animalistes ? De l'animalisme non partisan ? Sont-ils condamnés, comme le suppose l'auteur, à une action et une existence moindres ?

Appropriation. Mais cette emprise de l'institution et cette conformisation n'est jamais totale. Les acteurs conservent une marge de liberté[1251], et c'est ce qui fait la fécondité d'une approche de l'institutionnalisation comme appropriation. Cette dernière nous semble résoudre la dialectique de l'instituant et de l'institué, en mettant en lumière la présence de l'un dans l'autre et de l'autre dans l'un. L'affirmation selon laquelle le rôle change l'acteur est donc réversible. S'approprier un rôle suppose certes de l'intégrer, mais aussi de le faire sien, et de le faire évoluer. Symétriquement, si l'institution comme forme sociale objectivée transforme les acteurs et structure le champ des possibles, elle est également susceptible d'être transformée *par* les acteurs, comme par son environnement. L'institutionnalisation procède donc par des « logiques circulaires d'extériorisation du subjectif qui le solidifie en normes et structures et d'intériorisation de l'objectif qui organise les représentations et comportements des individus »[1252]. La question de la dialectique de l'instituant et de l'institué est donc posée, et elle est ici remarquablement synthétisée par Éric Millard, par la notion d' « auto-institution permanente du groupe » [1253]. L'institutionnalisation peut être perçue comme un processus de contrainte, certes, mais aussi d'accès à une ressource[1254]. Elle n'est pas qu'une conformisation des acteurs à un moule préconçu. « On ne subit pas son rôle »[1255], affirme Jacques Lagroye, qui avance la notion d' « appropriation », pour souligner la possibilité de transcender ce dernier et, partant, de contribuer à transformer l'institution elle-même. Plus précisément, à l'égard des partis politiques, la manière dont les acteurs vont habiter leur rôle va contribuer, rétroactivement, à faire évoluer l'institution. Nous pouvons,

---

importance, de l'importance, et de les arracher ainsi à l'insignifiance ? Le véritable miracle que produisent les actes d'institution réside sans doute dans le fait qu'ils parviennent à faire croire aux individus consacrés qu'ils sont justifiés d'exister, que leur existence sert à quelque chose. Mais, par une sorte de malédiction, la nature essentiellement diacritique, différentielle, distinctive, du pouvoir symbolique, fait que l'accès de la classe distinguée à l'Être a pour contrepartie inévitable la chute de la classe complémentaire dans le Néant ou dans le moindre Être. » BOURIDEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », op. cit., p. 63

[1251] *Ibid.*, pp. 67-69

[1252] LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op.cit., p. 42

[1253] MILLARD Éric, "Hauriou et la théorie de l'institution.", *op.cit.*, p. 406.

[1254] DULONG Delphine, « Les institutions politiques », in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, op. cit., p. 387-388

[1255] LAGROYE Jacques, « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, 1997, n°38, pp. 7-17

par exemple, retourner dans un sens optimiste, le constat de Delphine Dulong[1256], et dire que malgré le fait que les institutions politiques soient particulièrement élitistes, nous assistons à une lente mais véritable démocratisation de la vie politique en Europe. C'est pourquoi il nous faut penser l'institution et les rôles que les acteurs investissent dans une co-construction permanente.

Conclusion de la section 1 : Formulation des hypothèses

Première hypothèse. Nous avons déjà dit à quel point les partis animalistes se voulaient être les instruments d'une rationalisation et d'une légitimation du mouvement animaliste et de ses revendications. Dès lors, nous ne nous attendons pas nécessairement à trouver dans les partis de notre panel les réticences à la politisation, que Florence Faucher avait pu constater chez les Verts à leurs débuts[1257]. C'est pourquoi notre hypothèse réside ici dans le fait de considérer que la dimension horizontale, participative, démocratique, et très soucieuse des échelons locaux que Benoît Rihoux appelle, au sujet des partis écologistes, un « projet organisationnel »[1258], ne se retrouve pas chez les partis animalistes, qui pourraient au contraire tendre à une bureaucratisation, une professionnalisation et une hiérarchisation plus rapides.

Deuxième hypothèse. Toutefois, une ambivalence régit l'organisation des partis animalistes, devant articuler deux aspirations paradoxales, à savoir une forme de structuration proprement partisane susceptible de leur offrir des résultats électoraux et de contribuer à leur institutionnalisation, et la volonté de représenter le mouvement dont ils sont issus en protégeant et valorisant les liens avec ce dernier. Il s'agit donc de considérer l'organisation des partis animalistes comme la quête d'un difficile équilibre entre une distanciation nécessaire et une loyauté à l'égard du mouvement animaliste.

Troisième hypothèse. Enfin, il faut réinterroger le choix stratégique consistant à créer une organisation partisane dans un processus d'institutionnalisation de l'animalisme, notamment au regard de la défiance annoncée et moulte fois rappelée à l'égard des partis dans les

[1256] L'auteur écrit : « Malgré la démocratisation de la vie politique (…), on constate en effet une sélection sociale du personnel dirigeant qui, même dans les partis, tend à exclure des positions de pouvoir politique les jeunes, les femmes, les minorités et les catégories sociales les plus défavorisées. Les institutions politiques sont donc particulièrement élitistes. ». Voir DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, op.cit., p. 4

[1257] « Leur [les partis écologistes] réticence à l'institutionnalisation, leur proximité avec les nouveaux mouvements sociaux, les efforts entrepris pour conserver à leur organisation une structure originale et des pratiques non conventionnelles, font des verts les représentants d'une nouvelle forme partisane, faiblement structurée, égalitariste. » FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, op. cit., pp. 72-74, et pp. 202-203

[1258] RIHOUX Benoît, *Les partis politiques*, op. cit., p. 23

démocraties européennes, d'un progressif décentrement vers une politique non-institutionnelle, et d'une interpénétration des mondes mouvementistes et partisans[1259]. L'animalisme partisan constitue-t-il une appropriation remarquable de l'outil partisan qu'il faudrait conceptualiser, comme processus et comme résultat ?

SECTION 2 : L'analyse des partis animalistes en leur milieu

La carte du pouvoir organisationnel de Panebianco (« organizational power map ») comporte deux éléments constitutifs. Elle s'attache, d'une part, à analyser les relations hiérarchiques entre les différents organes qui structurent le parti, et elle tend, d'autre part, à analyser les relations – de prédominance, de subordination et/ou de coopération, entre le parti et d'autres organisations[1260]. Ce double regard présente l'avantage d'appréhender la question du pouvoir au sein des partis dans leurs deux dimensions, à savoir interne et externe. Pour le professeur italien, le degré d'institutionnalisation des partis politiques repose sur deux variables : la nature de leurs relations avec leur « environnement » et leur degré de « systemness », c'est-à-dire l'interdépendance qui unit leurs organes internes. Nous allons tenter d'embrasser ces deux dimensions en analysant d'abord la structuration interne des partis animalistes comme le signe d'une autonomisation à l'égard du mouvement, et nous verrons ensuite que les liens complexes qu'ils entretiennent avec leur milieu mettent en lumière la revendication – voire la construction – d'une interconnexion.

L'auteur relie ces deux éléments en affirment qu'un faible degré de « systemness », c'est-à-dire de cohésion interne, suppose en général une faible autonomie par rapport à l'environnement[1261]. En somme, plus un parti sera organisé et structuré d'un point de vue interne, plus il se rendra autonome vis-à-vis de son milieu et s'affirmera en tant qu'entité en son sein. A partir de ces considérations, il distingue cinq indicateurs du degré d'institutionnalisation des partis politiques : la structuration interne du parti, l'homogénéité entre les différents niveaux hiérarchiques, son autonomie financière, la domination de l'environnement et la correspondance entre l'organisation statutaire et effective du pouvoir au sein du parti[1262]. Nous laisserons de côté la question des ressources, qui nous semble,

[1259] SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de rue ou voie des urnes ?*, op. cit., p. 31
[1260] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 39
[1261] « The two dimensions of institutionalization are related, for a low degree of systemness often implies little autonomy vis-à-vis the environment, and vice versa. » *Ibid.* , p. 57
[1262] *Ibid*., pp. 58-59

dans le cas de partis politiques, inséparable de l'analyse de leur comportement électoral, dimension que nous réservons pour notre deuxième partie. Ajoutons également que nous ne sommes pas sûrs que, pour être considéré comme institutionnalisé, un parti doive nécessairement dominer son environnement. Dans le cas qui est le nôtre, à savoir un parti issu d'un mouvement, il semble que les relations entre ces deux entités doivent effectivement être appréhendées, mais pas uniquement sous l'angle de la domination du premier sur le second. Les soubassements de cette vision d'Angelo Panebianco nous semblent tenir au fait que l'ouvrage dont ils sont issus a été publié au début des années 1980. Le contexte actuel, qui est plus celui, en Europe, d'une interpénétration des mondes institutionnels et non-institutionnels, ouvre le champ des possibles quant aux relations entre les partis politiques et les mouvements sociaux.

Les partis politiques ont des finalités multiples, bien sûr, mais leur organisation semble pouvoir être affectée par un choix entre deux tendances. La première est celle de la représentation. En effet, si les partis animalistes sont l'émanation et la voix politique de l'animalisme, alors nous pouvons supposer que leur idéologie et leur organisation peuvent présenter une forme de cohérence avec celles du mouvement animaliste. Mais les partis politiques sont aussi, seconde tendance, une façon d'institutionnaliser ces revendications et les manières de les défendre, laissant présager une certaine prise de distance à l'égard du monde animaliste mouvementiste. C'est cette ambivalence que nous allons ici explorer, en observant d'abord que la structuration de partis animalistes met en lumière un processus d'autonomisation à l'égard du mouvement (Paragraphe 1), mais que les rapports qu'ils entretiennent avec lui ne sauraient être envisagés que sous cet angle et doivent également être saisis sous le prisme d'une coopération, voire d'une interpénétration (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Du mouvement au parti : la structuration comme autonomisation

Nous proposons ici d'analyser l'organisation formelle des partis animalistes, qui les instituent comme des entités autonomes et distinctes du mouvement dont ils sont issus. En effet, leur structuration met en lumière des organes qui leur sont propres, permet leur institutionnalisation et consacre non pas un *reniement* du monde mouvementiste animaliste, mais bel et bien une *autonomisation* de celui-ci. Angelo Panebianco ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que des partis institutionnalisés, c'est-à-dire dans sa définition, ayant à la fois une forte structuration interne et une forte indépendance à l'égard de leur environnement, ne peuvent « par définition » être soumis au mouvement dont ils sont issus

ou qu'ils entendent incarner[1263]. De ce point de vue, de l'organisation interne dépend l'émancipation et l'autonomie du parti. A cette fin, l'analyse de la structuration interne des partis animaliste tels qu'ils sont présentés dans leurs statuts nous semble être un point de départ utile et inévitable (A). En revanche, ces derniers ne suffisent à construire une représentation claire et fidèle du fonctionnement de la démocratie intrapartisane, qui doit prendre en considération les rapports de pouvoir effectifs au sein de ces organisations (B).

A- Les organes des partis animalistes

Panorama. Le PA français a établi son siège à Vénissieux[1264] puis à Besné[1265]. L'assemblée générale élit tous les trois ans les sept membres qui composent le Bureau National, tous co-présidents. Il dispose de bureaux régionaux dans toutes régions françaises, ainsi que de correspondants (mais pas nécessairement de groupes structurés et actifs) dans environ soixante-dix départements. Le PA n'a mis en place aucune section thématique particulière, ce que son monothématisme laissait présager. Il a trois salariés, chargés de fonctions essentiellement liées à l'administration et au secrétariat. Il dispose également d'un Conseil (chargé l'organisation des élections du Bureau et la validation des représentants régionaux du parti), et d'une Agora qui comporte sept membres tirés au sort et essentiellement dotée d'une mission de consultation.

DA a établi son siège à Woluwé-Saint-Pierre, près de Bruxelles. Le Congrès, qui se réunit tous les ans, est son organe souverain. Composé de tous les membres du parti, il décide de questions telles que la dissolution du parti, les modifications des statuts, l'exclusion de membres, l'élection du Conseil National (CN) et des commissaires aux comptes[1266]. Le CN, composé d'au moins trois membres (un président, un secrétaire et un trésorier), est élu pour une durée de cinq ans, et est quasiment investi des pleins pouvoirs en ce qui concerne la gestion et l'administration du parti. Ses seules limites sont celles fixées par la loi ou par les prérogatives du Congrès. Le parti dispose de sections locales en Wallonie et en Flandre.

Le PvdD a établi son siège à Amsterdam[1267]. Son organisation repose sur un conseil d'administration (CA) composé de cinq à neuf membres, nommés pour trois ans

[1263] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 178
[1264] Voir la publication dont la création du Parti Animaliste fait l'objet dans le Journal Officiel. URL : https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/detail-annonce/associations_b/20160013/1271
[1265] Voir les statuts du Parti Animaliste, envoyés par mail le 11 aout 2021
[1266] Statuts de DierAnimal. URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027 (consulté le 23 juin 2021)
[1267] Statuts disponibles en ligne. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/uploads/algemeen/20120626-Statuten-Partij-voor-de-Dieren.pdf

reconductibles par le Congrès. Ce dernier, composé de tous les membres, est qualifié d'« autorité suprême » et se réunit en assemblée générale au moins une fois par an. Au sein du CA, un bureau exécutif regroupant les fonctions de président, secrétaire et trésorier est chargé de la gestion des affaires quotidiennes. Pour l'heure, leur site internet mentionne un remboursement des dépenses. Le parti dispose également d'un conseil consultatif de dix à vingt personnes – non-membres du CA - élus pour trois ans par le Congrès. L'implantation territoriale du parti, enfin, est assez dense, puisqu'elle comporte douze groupes régionaux calqués sur le découpage administratif des Pays-Bas, ainsi que des sections dans toutes les grandes villes néerlandaises. Ces groupes locaux doivent rendre compte de leurs activités, et les membres du CA central peuvent assister aux réunions. Le siège du parti est géré par un directeur administratif qui a le pouvoir d'embaucher des gens, de gérer les finances, et de prendre les décisions courantes.

PAN a établi son siège à Lisbonne. L'ensemble de ses membres composent le Congrès National (CN), qui là encore constitue l'organe suprême du parti[1268]. Il se réunit tous les deux ans et élit en son sein un Bureau du Congrès chargé de diriger le parti, une Commission politique nationale (CPN) et un Conseil de juridiction national (CJN). Le CJN a en charge les questions juridiques et est composé de trois membres. La CPN quant à elle est composée de 27 membres et est chargée de diriger le parti entre les assemblées du CN. Elle se réunit tous les deux mois et dispose de pouvoirs importants (orientations financières, désignation des candidats, alliances électorales). La CNP est également chargée d'élire en son sein un Comité Politique Permanent (CPP) de sept personnes, qui s'occupe de la gestion administrative et quotidienne du parti. Au-delà de son organe central, PAN s'est également implanté territorialement et dispose de sections locales, y compris à Madère et dans les Açores, qui élisent toutes leur propre Commission Politique Régionale. Les statuts prévoient un objectif de favorisation de la parité entre les hommes et les femmes pour les scrutins de liste dans les élections internes, en établissant notamment l'interdiction d'une différence de plus d'un tiers. La nouvelle porte-parole (présidente) de PAN, Ines Sousa Real, envisage de renforcer encore la structure de PAN, en créant une commission disciplinaire et une organisation de jeunesse.

[1268] Voir le site de PAN. « O Congresso Nacional é o órgão supremo do PAN e é constituído por filiadas e filiados eleitos nos termos do Regulamento do Congresso Nacional elaborado pela Comissão Política Nacional. » URL : https://www.pan.com.pt/estrutura/ . Ce rôle prédominant est également confirmé par les statuts.

Le siège de PACMA est à Madrid. L'organe suprême en est l'Assemblée Générale[1269]. Elle détient un pouvoir de définition idéologique et stratégique, de désignation des membres à des fonctions particulières, et de dissolution du parti. En son sein, un bureau de trois membres est désigné. Le parti dispose également d'un exécutif, la Junta Directiva, qui assure la direction, le gouvernement et l'administration du parti. Elle se compose de trois à sept personnes élues pour trois ans et se réunit au moins une fois par mois. Les statuts prévoient aussi l'existence d'une Commission de garantie, indépendante et composée de cinq membres au plus, chargée de veiller au respect de la démocratie intrapartisane et des statuts, et garante de l'unité du parti. PACMA dispose également d'un organe exclusivement dédié à la préparation des assemblées générales : La Comisión Organizadora de Asambleas. Les statuts ne prévoient rien quant à l'organisation territoriale du parti.

Le TSP a son siège à Berlin[1270]. Il dispose d'antennes locales dans treize des seize Länder, assez autonomes. Une assemblée générale ordinaire est convoquée tous les ans. Un conseil d'administration appelé le Bundesvorstand est composé d'un bureau, ou Bundespräsidium de dix assesseurs au maximum. Les quatre à vingt personnes qui le composent répondent à un objectif de parité et peuvent se voir verser une rémunération « symbolique ». En revanche, ces fonctions sont incompatibles avec un mandat fédéral ou européen. Un autre organe, le conseil des présidents fédéraux (ou Rat der Landes Vorsitzenden), nous semble traduire un attachement à mode organisationnel inspiré du fédéralisme. Cette structure se retrouve d'ailleurs dans d'autres partis allemands comme la CDU[1271] ou les Grünen[1272]. Le parti dispose également de dix-sept sections thématiques nommées Bundesarbeitskreise (BAK), dédiées par exemple au véganisme, à la santé, à la question LGBT, à l'urbanisme, à l'immigration, ou encore au « mouvement international de l'animalisme partisan ». Ces BAK sont différents des groupes d'action spécialisés que sont les Bundesarbeitsgruppe (BAG), quant à eux dépendants du Bundesvorstand, et visant à accomplir des missions particulières comme les relations avec la presse, la communication, le graphisme, ou l'impression des produits dérivés.

[1269] Article 16.1 des statuts de PACMA : « La Asamblea General es el órgano soberano del PACMA. »
[1270] Voir statuts du parti animaliste allemand. §1. Disponible en allemand sur leur site internet. URL : https://www.tierschutzpartei.de/wp-content/uploads/bundessatzung.pdf (consultés le 16 aout 2021)
[1271] Site du CDU. URL : https://www.cdu.de/ueber-uns/struktur-der-cdu (consulté le 16 aout 2021)
[1272] Site des Grünen. URL : https://www.gruene.de/parteistruktur-und-gremien (consulté le 16 aout 2021)

L'organisation du DP semble plus sommaire. Ses statuts précisent que l'organe le plus élevé est l'assemblée générale (AG) du parti[1273], réunie une fois par an. Ils imposent aux dirigeants et élus administratifs, outre la loyauté envers le parti et le non-cumul de mandats internes et électoraux, un mode de vie en accord avec les principes qu'il défend, c'est-à-dire végan. Lors de l'AG est élu un conseil, composé d'un bureau de quatre à neuf membres, auquel s'ajoutent deux à cinq assesseurs. Les statuts prévoient également que toute potentielle modification du programme du parti doive être approuvée par l'AG. Ils ne précisent rien de l'organisation locale, mais elle est présentée sur leur site, et fait état de vingt-et-un groupes locaux.

Le VP a son siège à Copenhague[1274]. Ses statuts posent que l'assemblée générale est souveraine et se réunit sur une base annuelle. Son Conseil d'Administration est composé de sept membres. Son organisation locale est assez succincte et repose sur dix « grands cercles », les Storkreds, qui correspondent au découpage régional danois.

Le PAI a son siège à San Giuseppe Vesuviano[1275]. Ses statuts affichent clairement un objectif électoral, mais aussi de structuration et de renforcement de l'organisation[1276]. Ils précisent également d'emblée qu'il s'agit d'une organisation suivant un modèle de type « fédéral » fondé sur l'autonomie des sections régionales et locales. Son organisation centrale se décline sobrement en trois organes : un président (élu pour sept ans et chargé de la « coordination nationale du parti »), un comité directeur (composé du président, du trésorier, du responsable administratif en charge des sections locales et de la transparence et du responsable des adhésions, eux aussi élus pour sept ans, et chargés de la direction du parti, de la mise en œuvre des politiques décidées en assemblée générale, de la propagande, de la gestion du site internet) et les sections décentralisées du parti, dont la durée des mandats est laissée à leur discrétion. La pouvoir délibératif appartient au Congrès National, réuni en assemblée ordinaire tous les deux ans, mais pouvant être convoqué par 30% du comité

[1273] «Det högsta beslutande organet i Djurens parti är årsmötet. » Statuts du DP. Disponibles en ligne en suédois à l'adresse URL : https://djurensparti.se/wp-content/uploads/2019/01/Stadgar-Djurens-parti.pdf (consulté le 30 mai 2021)

[1274] Voir l'article 1 des statuts du parti disponibles en danois sur son site internet. URL : https://vgpt.dk/vedtaegter/ (consulté le 1er juin 2021)

[1275] Voir l'article 1 des statuts du Partito Animalista Italiano, disponible en italien au format PDF sur son site internet. URL : https://www.partitoanimalista.org/statuto-e-organigramma

[1276] « Per il perseguimento dei propri obiettivi, il "Partito Animalista Italiano"(…) sostiene la partecipazione dei propri aderenti alle competizioni elettorali e può, altresì, costituire una fondazione al fine di promuovere iniziative che rafforzino la sua azione organizzativa e consolidino la struttura, anche finanziaria, del movimento. » Article 1 des statuts du PAI.

directoire. Ajoutons un organe facultatif, le Conseil National, composé du comité directoire, du président, des responsables locaux, ainsi que des éventuels élus du parti.

L'AWP a son siège à Londres[1277]. Ses statuts établissent la suprématie de l'assemblée générale des membres, appelée « Conference ». Elle élit un organe exécutif composé de cinq ou six National Officers répartis selon les rôles suivants : un président, un vice-président, un trésorier, un commissaire aux comptes chargé de veiller à la conformité des actions du parti aux règles et principes fixés par la Commission Électorale, un secrétaire et un assistant administratif, ces deux derniers rôles pouvant être fusionnés en un seul. L'organisation locale du parti révèle un fonctionnement plus « unitaire » que « fédéral », les groupes locaux faisant l'objet d'un encadrement très serré. Nous notons que ce parti accorde une importance prépondérante aux questions numériques, telles que la protection des données, l'image virtuelle du parti et la communication sur les réseaux.

Traits saillants. Deux constats peuvent d'emblée être établis. D'une part, les statuts des partis analysés présentent des rouages clairs et fonctionnels d'un organe central, ainsi que les conditions et modalités d'un rayonnement à partir de ce dernier, par une implantation locale structurée, dont tous les partis de notre panel peuvent se prévaloir. La dynamique semble être ici descendante ou centrifuge, puisque dans tous les partis animalistes, l'organe central précède l'implantation locale. Il s'agit donc plus d'un processus de progressive pénétration locale, que d'une tentative de réunion et d'articulation de groupes locaux préexistants. En revanche, ils ont des degrés de professionnalisation variables, mais globalement très faibles. D'autre part, tous les partis analysés ont adopté des statuts tendant à établir, au niveau national et au niveau local, dans leur fonctionnement horizontal comme vertical, une aspiration - ou une image du moins - démocratique et une séparation des pouvoirs entre un organe délibératif, un exécutif, et plusieurs organes complémentaires garants d'une certaine éthique partisane, notamment de la transparence financière ou de la résolutions impartiale des conflits.

Plusieurs nuances et quelques interrogations surgissent néanmoins. En premier lieu, le fait que les partis animalistes de notre panel présentent tous une organisation centrale et locale, n'implique pas des niveaux de structuration identiques. Pour reprendre les termes d'Angelo Panebianco, nous avons affaire à des degrés de « systemness » différents et

[1277] Voir l'Article 2 des statuts de l'AWP disponible en anglais au format PDF sur leur site internet. URL : https://www.animalwelfareparty.org/wordpress/wp-content/uploads/2019/05/AWP-Constitution-Revised_March24_2019.pdf (consulté le 2 juin 2021)

pouvons classer les partis en trois groupes. Les plus structurés semblent être le PvdD, PAN, et le TSP. Peuvent être considérés comme moyennement structurés le PA, PACMA, DA, l'AWP, et le PAI. Restent donc le VP et le DP, qui sont faiblement structurés. En second lieu, si le principe même d'une souveraineté des membres est établie, les modalités de sa mise en œuvre peuvent donner lieu à des divergences remarquables ainsi qu'à certaines questions. La lecture des statuts nous permet d'ores et déjà de distinguer à cet égard les différences en termes de fréquence et de modalités de renouvellement des cercles dirigeants. L'hypothèse d'une démocratie de façade suppose d'interroger le rôle des élus administratifs du parti, leur élection, mais aussi les conditions d'adhésion et de siège dans cette assemblée pour les membres.

Cette organisation statutairement établie agit comme un cadre. Elle contribue, au même titre que le dépôt des statuts ou l'occupation d'un bâtiment propre au parti, à « matérialiser » l'institutionnalisation des partis animalistes[1278]. Elle crée une norme à laquelle les acteurs doivent se plier et permet de canaliser l'expression des membres comme l'action des leaders. Mais ce cadre n'est pas immuable, puisque les partis animalistes sont encore, pour la plupart, en construction. Il est un territoire donné, mais à habiter.

B- L'organisation interne du pouvoir : le parti comme micropolis

Ce n'est pas parce que, des statuts des partis de notre panel, se dégage une impression d'aspiration démocratique qu'ils le sont effectivement. Angelo Panebianco, en 1982 déjà, nous mettait en garde contre cette illusion[1279]. Il souligne le fait que dans toute organisation, une minorité détient et remplit la charge de guider la majorité, ajoute que la minorité est celle qui détient la fonction exécutive, et la majorité la fonction délibérative, et soutient que quelles que soient les dispositions formellement posées, la première, dans les faits, primera sur la seconde, ce qui relègue finalement l'assemblée générale à un rôle de ratification des décisions prises par le groupe détenant le pouvoir exécutif[1280]. Le problème soulevé ici par Panebianco, mais également par bien des auteurs avant lui, est le suivant. Les statuts des partis animalistes ne posent-ils véritablement qu'une démocratie non seulement très inégale,

[1278] Sur ce point, voir MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op.cit., p. 125
[1279] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 196
[1280] Il faudrait sans doute nuancer ce tableau peu réjouissant, en rappelant que les membres réunis en assemblée générale ont quand même la possibilité d'élire les acteurs qui composeront et incarneront le pouvoir exécutif dans l'organisation, mais cette vision, sans doute naïve, pourrait finalement elle aussi être réduite à une forme de « ratification *a postériori* » de dirigeants pressentis et presque imposés, ce qui n'est guère plus démocratique.

mais également uniquement de façade ? Cette question nous invite à aborder l'organisation réelle du pouvoir au sein des partis animalistes.

A cet égard, le professeur italien considère que l'organisation des partis politiques n'est pas sans lien avec l'organisation des sociétés, et que, par extension, nous pouvons retrouver, par effet de loupe, des inégalités certes différentes mais comparables dans ces deux types d'organisation[1281]. Pour lui, plus un parti est institutionnalisé – c'est-à-dire « structuré d'un point de vue interne » - plus il est susceptible de développer une sous-culture l'apparentant à une « société dans la société »[1282]. De ce point de vue, il nous semble possible d'analyser les partis comme des micropolitiques en devenir. Or, comme le rappellent Dominique Andolfatto et Alexandra Goujon, ils tentent de faire face à la défiance dont ils font l'objet, en démocratisant leur fonctionnement[1283]. Les deux auteurs utilisent à bon escient la notion d'« atelier de la démocratie »[1284] pour caractériser les partis politiques, car elle permet, à la fois, d'inscrire les stratégies de démocratisation mises en œuvre à l'intérieur des partis politiques dans le processus démocratique qui se joue, plus largement, au sein des sociétés occidentales qui intéressent ici notre analyse, et d'éviter l'écueil et l'abus de langage pertinemment soulevé par le professeur de droit Stéphane Caporal, qui nous rappelle que le terme de « démocratie intrapartisane » est excessif et abusif car il ne saurait y avoir de démocratie là où il n'y a pas de *demos*[1285]. En somme, là où Roberto Michels voyait une contradiction entre la nécessaire organisation de la démocratie par les partis, *ex ante*, et dans le même temps la tendance antidémocratique de toute organisation en quête d'efficacité, *ex post*[1286], nous pouvons tout-à-fait tenter de penser une forme de complémentarité entre ces deux impératifs.

Plusieurs choix méthodologiques guideront nos développements. Nous prenons, d'une part, le parti ici de limiter notre analyse au leadership des partis animaliste, pas à la sociologie et aux parcours de leurs adhérents ou militants, choix justifié par le fait

[1281] *Ibid.*, op. cit., p. 4
[1282] *Ibid*., p. 62
[1283] Voir ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra, *Les Partis Politiques, ateliers de la démocratie*, op.cit., p. 12
[1284] Nous devons l'utilisation de cette notion à Dominique Andolfatto et Alexandra Goujon. ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra, *Les Partis Politiques, ateliers de la démocratie*, op. cit.
[1285] CAPORAL Stéphane, "Roberto Michels: actualité de l'oligarchie dans les partis », in BOUTIN Christophe et ROUVILLOIS Frédéric (dir), *Partis politiques et démocratie*, op.cit., p. 177
[1286] Nous souscrivons ici sans réserve à l'analyse de Stéphane Caporal sur la légère nuance de plan qui permet de résoudre cette apparente contradiction. Voir CAPORAL Stéphane, « Roberto Michels : actualité de l'oligarchie dans les partis », in BOUTIN Christophe et ROUVILLOIS Frédéric (dir.), *Partis politiques et démocratie. Inséparables mais incompatibles ?*, actes du colloque du CENTRE de novembre 2004, Office d'Edition Impression Librairie, Paris, 2005, pp. 181-182

qu'aujourd'hui, ce sont véritablement les leaders de l'animalisme qui occupent, habitent, et façonnent le rôle le plus significatif et, par extension, les partis eux-mêmes. Ajoutons à cet égard que la très grande diversité des langues rend quasiment impossible ici une enquête empirique de cette envergure. Nous précisons, d'autre part que, nous adoptons ici aussi une approche statique de la question, qui nous conduit à nous intéresser à la situation en juin 2021, perspective avec laquelle nous romprons dans nos prochains développements. Pour l'heure, nous appréhenderons, dans une perspective pyramidale, la division du travail – et du pouvoir – au sein des partis animalistes en portant notre attention sur leurs leaders (1), avant de nous intéresser aux styles de leadership qu'ils déploient (2).

1) Les leaders animalistes

S'intéresser au leadership des partis animalistes nous semble essentiel à plus d'un titre. Les leaders sont censés tenir les deux bouts d'une organisation en voie d'institutionnalisation, en assurant une régulation interne et un rayonnement externe. Nous adhérons de ce point de vue sans réserve à l'analyse de Julien Meimon, qui écrit que « les créations institutionnelles reposent sur des agents qui y importent leurs savoirs et savoir-faire pour progressivement donner naissance à de nouveaux rôles »[1287] et que « la reconnaissance sociale d'une institution est immédiatement liée à la structure de son « groupe porteur », aux stratégies qu'il déploie pour légitimer son rôle »[1288]. Mais le leader est aussi une personne, avec un parcours, une histoire, une personnalité et des aspirations particulières, ce qui permettra de mettre en lumière la manière dont elles s'approprient le rôle préconçu[1289].

Julien Fretel rappelle, au sujet du recrutement des leaders partisans, qu'on ne naît pas leader mais qu'on le devient, et que ce sacrement résulte de prédispositions et ressources favorables à (et valorisables dans) la carrière politique et d'un long engagement militant[1290]. Sur le premier aspect, il identifie trois traits majeurs pertinents et récurrents du parcours des leaders partisans. Ils partagent des conditions socioéconomiques privilégiées leur donnant accès à des ressources culturelles, symboliques et matérielles plus importantes, des cursus

[1287] MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op.cit., p. 118
[1288] *Ibid.*, p. 128
[1289] « Parler de « leadership partisan » pour décrire les attitudes et les activités des dirigeants des partis, c'est donc se demander comment des individus aux propriétés spécifiques sont parvenus à endosser les rôles de porte-parole des groupements partisans. » FRETEL Julien, "Leadership partisan" in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau Manuel de Science politique*, op. cit., p. 495
[1290] *Ibid*., pp. 498-499

scolaires et un métier offrant un capital de connaissances pertinentes, ainsi qu'un intérêt pour la politique et un engagement associatif préalables leur conférant les avantages et la capacité de ralliement d'une multipositionnalité[1291]. Mais, si cela constitue un ensemble de prédispositions favorables, l'accès aux fonctions de représentation dans un parti politique tient également à un parcours jalonné d'étapes et d'obstacles au sein même du parti, qui vont lui apporter compétences et soutiens. Il s'agit, finalement, pour le leader en devenir, de se conformer à la discipline partisane, de comprendre les rouages du parti, afin de pouvoir, à terme, devenir le maître du jeu et, éventuellement, en changer les règles.

Plutôt que de présenter ici un panorama, inévitablement long et fastidieux, des styles de leadership et profils sociologiques et politiques des leaders animalistes, nous les avons compilés dans un tableau présenté en Annexe 10. Nous nous concentrons, en Annexe 10a, sur l'exposition de l'organisation du pouvoir dans les partis animalistes, et sur la question de sur des éléments plus sociologiques en Annexe 10b.

Qu'en retirer ? L'élément le plus évident est la forte présence des femmes dans les organes de direction des partis animalistes. Sur l'ensemble des soixante-sept membres qui composent les conseils d'administration des neuf partis que nous avons pu analyser (tous, sauf le PAI), nous comptabilisons trente-sept femmes. Cela signifie que les partis qui composent notre panel sont en majorité (55,2%) dirigés par des femmes. Nous pouvons aller plus loin en soulignant le nombre important de femmes occupant des postes clefs au sein de ces bureaux. En effet, la présidence (ou coprésidence) de huit des dix partis de notre panel est assurée par des femmes, et les partis italiens et néerlandais sont les seul à ne pas avoir au moins une femme présidente ou co-présidente. Un double éclairage peut expliquer ce phénomène. D'une part, il faut avouer que le souci de l'animal a non seulement, historiquement, été une cause plus féminine que masculine, mais cet état de fait a sans doute été encore accentué par les ponts qui ont, philosophiquement, été construits entre le féminisme et l'écoanimalisme[1292]. D'autre part, il faut se souvenir que les partis animalistes sont récents et que, dès lors, la composition de leur leadership a pu s'inscrire dans – et aspirer à contribuer à – une progressive féminisation de la vie politique[1293], évolution pour laquelle certains partis animalistes, à l'instar du TSP allemand, entendent adopter une posture active et contraignante, en posant dans leurs statuts une exigence de parité des conseils

[1291] *Ibid.* pp. 498-500
[1292] Sur ce point, nous renvoyons nos lecteurs au chapitre 1 de cette thèse.
[1293] Sur ce point, voir DULONG Delphine, « Les femmes en politique », COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau Manuel de Science Politique*, op. cit., p. 384

d'administration. Ajoutons que le style de leadership de ces femmes ne correspond pas véritablement aux rôles politiques stéréotypés et préconçus que l'on se représente habituellement, ce que nous montrerons dans nos prochains développements.

Le leadership animaliste est également assez jeune et très diplômé. Plutôt que d'y voir, dans une perspective bourdieusienne, la reproduction d'un ordre social, il nous semble plus pertinent d'appréhender le profil des leaders des partis animalistes en termes de compétences et d'efficacité. En effet, les bureaux sont composés de personnes disposant de qualités pertinentes dans un parti politique naissant et en voie de structuration, dont une majorité de juristes et politistes, puisqu'au moins 26,5% des leaders des partis qui composent notre panel et dont nous avons pu analyser les parcours universitaires et professionnels répondent à ces caractéristiques. Plus spécifiquement, sur la forte présence de juristes, les acteurs interrogés confirment que leurs études de droit ont conforté – voire engendré – leur engagement en faveur de la cause animale, en leur donnant certes des éléments de réflexion sur la notion de justice, mais aussi des compétences qui leur ont permis de comprendre et maîtriser les codes de la politique institutionnelle. Il faut également remarquer la présence fréquente (dans au moins cinq des dix partis de notre panel), dans les conseils d'administration des partis animalistes, d'au moins un spécialiste du numérique et de l'informatique et de spécialistes de la communication et du graphisme (dans au moins sept des dix partis de notre panel). Cela confirme, d'une part, que la propagande partisane – mais aussi la démocratie – se joue de plus en plus en ligne et que, d'autre part, le recrutement des leaders se fait en fonction des compétences, et/ou que certains parcours – universitaires et militants - prédisposent à une carrière politique et partisane. Nous pouvons considérer que ces qualités, mises au service de partis animalistes, s'inscrivent dans un souci de légitimité et d'efficacité. Finalement, il s'agit d'un processus logique, par lequel des acteurs dont le parcours permet une convergence entre le développement d'un appétit et de compétences valorisables dans le champ politique, se retrouvent perçus comme les plus capables, - ou les plus légitimes – d'incarner et de diriger le parti. Si ces dernières étaient traditionnellement le droit, l'administration, la science politique, la comptabilité, la rédaction, s'y adjoignent aujourd'hui le graphisme, et le numérique.

Mais ces compétences, aussi valorisables soient elles, ne suffisent pas. En effet, nous observons que la majorité des leaders de l'animalisme (les deux tiers au moins) ont également eu un parcours significatif dans le milieu associatif, plutôt, il est vrai, dans la cause animale, mais aussi dans d'autres domaines. Et, là encore, nous pouvons penser que,

par cette socialisation secondaire, ont été forgées à la fois leurs convictions, leur discours, mais aussi de solides connaissances du terrain, du militantisme, et de l'organisation de l'action collective, caractéristiques qui nous semblent valorisables pour qui entend diriger un parti issu d'un mouvement. Il faut ajouter que les leaders actuels des partis animalistes ne sont que rarement fraîchement arrivés dans le parti. Ils y sont souvent actifs depuis plusieurs années – si ce n'est depuis sa création – et ont occupé des fonctions diverses, ou bien au sein des groupes locaux, ou bien dans l'organe central, avant d'intégrer le conseil d'administration. Finalement, cette importation de savoirs et de savoir-faire, rendue possible par les parcours militants et universitaires des leaders de l'animalisme partisan, constitue à la fois la condition de possibilité de leur engagement et le point de jonction entre la politique non-institutionnelle et la politique institutionnelle. Ils sont autant de moyens et de manières d'habiter la structure partisane créée.

C'est pourquoi la distinction établie par Angelo Panebianco n'est *a priori* guère pertinente en ce qui concerne les partis animalistes. Cet auteur met en lumière deux mouvements différents dans le recrutement des élites[1294]. Il considère que les partis très institutionnalisés vont inscrire ce recrutement dans un mouvement centripète, dans lequel une coalition contrôle ce processus et a le pouvoir de coopter les acteurs concernés en leur proposant une vraie « carrière ». L'intégration des élites est ici verticale et endogène, puisqu'il s'agit de commencer à œuvrer au sein de la base, et de développer et faire reconnaître progressivement les compétences qui permettront de gravir les échelons. Dans les partis peu institutionnalisés, en revanche, où le mouvement est centrifuge, Angelo Panebianco observe une intégration horizontale des élites, c'est-à-dire le recrutement d'acteurs importés d'autres organisations dans lesquelles ils occupaient déjà des postes à responsabilité. Cette classification ne se vérifie pas forcément pour les partis animalistes puisqu'ils semblent, dans la majorité des cas et à quelques exceptions près[1295], être peu institutionnalisés, et pourtant récompenser des acteurs ayant certes des compétences particulières mais également un vrai parcours au sein du parti. En revanche, si nous appliquons ces développements de Panebianco aux partis animalistes, non plus dans une perspective absolue mais dans une perspective dynamique et relative, nous remarquons en effet que plus le parti se structure et s'ancre dans le paysage politique, plus le recrutement

[1294] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., pp. 60-62

[1295] Nous pensons ici au parti belge Dieranimal, dont la fondatrice a certes voulu s'entourer, à ses débuts, de personnes qu'elle savait impliquées dans la cause animale, mais qui cherche aujourd'hui manifestement plus une personne bilingue susceptible de ne froisser ni la communauté flamande ni la communauté wallonne qu'une personne ayant un réel et long parcours dans le parti.

des élites, et le style de leadership se codifie, se formalise, se démocratise, et prend une dimension plus ritualisée, et sans doute aussi plus ascendante. Ces développements sur les caractéristiques et le recrutement des leaders des partis animalistes doivent désormais être complétés d'une analyse de leur style de leadership.

2) Styles de leadership

Le professeur de gestion Jean-Michel Plane définit le leadership comme « un processus d'orientation et d'influence décisif d'une personne sur l'action d'un groupe humain en vue de mettre en place une politique et d'atteindre un certain nombre d'objectifs plus ou moins précis »[1296]. Cette définition large, pourtant pas propre au leadership partisan, semble tout-à-fait pouvoir s'y appliquer, à condition de garder à l'esprit ses caractéristiques particulières, plus précisément celles qui découlent directement des objectifs qui sont ceux des partis politiques. Parmi eux, et à la différence des entreprises par exemple, se trouvent notamment la nécessité de convaincre un électorat et de potentiels futurs adhérents du parti, et d'incarner son idéologie. Jean-Louis Bergeron, auteur d'un article consacré aux dimensions conceptuelles du leadership[1297], ajoute que ces qualités sont développées au service d'une plus grande efficacité dans la réalisation des objectifs de l'organisation. Il poursuit en effectuant une revue de littérature qui lui permet de dégager cinq dimensions du leadership : la direction et l'encadrement, l'encouragement à l'excellence, la qualité des relations humaines, les processus de participation des acteurs, et la favorisation du travail d'équipe censé établir ou conserver un esprit de corps et l'unité du groupe[1298]. Le comportement du leader sur ces cinq points permettra de le placer sur un axe allant d'un idéal-type de leadership autocratique et autoritaire, exclusivement axé sur l'atteinte des objectifs de l'organisation, à un idéal-type de leadership participatif et démocratique, plutôt centré sur les relations humaines au sein de l'organisation, deux extrêmes improbables dans les faits, mais permettant de déployer, sur un continuum, un grand nombre de styles. La principale carence de cette approche – néanmoins stimulante et pertinente – nous semble

[1296] PLANE Jean-Michel, « Introduction », in PLANE Jean-Michel (dir.), *Théories du leadership. Modèles classiques et contemporains*, Dunod, Paris, 2015, p. 1-6. URL : https://www.cairn.info/theories-du-leadership--9782100720385-page-1.htm (consulté le 3 aout 2021)

[1297] Jean-Louis Bergeron définit quant à lui le leadership comme « l'ensemble des activités par lesquelles un supérieur hiérarchique influence le comportement de ses subalternes dans le sens d'une réalisation volontairement plus efficace des objectifs de l'organisation. ». BERGERON Jean-Louis, « Les dimensions conceptuelles du leadership et les styles qui en découlent », *Relations Industrielles*, Vol. 34, n°1, 1979, p. 24. URL : https://id.erudit.org/iderudit/028935ar (consulté le 30 aout 2021)

[1298] *Ibid.*, p. 23-32.

être celle d'omettre, purement et simplement, la dimension subjective et personnelle du leadership. Ce que nous propose Jean-Louis Bergeron ici, c'est finalement un leadership sans leader. En effet, malgré sa grande rigueur, elle appréhende le leadership uniquement selon ses fonctions. Mais nous ne saurions nier que le leader n'est pas mu que par ces préoccupations. Doit également être envisagée et potentiellement prise en considération son aspiration – probable – à persévérer dans son rôle, qui peut, à n'en pas douter, être un facteur déterminant de la détermination d'un style de leadership.

Nous ne pouvons, comme préalable à l'analyse de la manière dont les leaders animalistes incarnent les partis qu'ils dirigent et représentent, faire abstraction d'un questionnement sur ce que signifie et recouvre la notion de leadership *politique*. Frédéric Sawicki, dans sa contribution à un ouvrage collectif consacré à cette question[1299], émet des réserves quant à la notion de « leadership », qui comporte une dimension « héroïsante », et il lui préfère la notion de « métier ». Aussi, tout en reconnaissant leur fécondité, il finit par balayer ces approches d'un revers de la main, pour la vision qui les sous-tend – celle d'une société élitiste pour leur méthodes – un structuro-fonctionnalisme qui tente de décliner les fonctions des leaders – et car elles lui semblent peu pertinente pour le sujet de l'ouvrage dont son article doit constituer l'introduction. Il souligne également l'écueil que constitue le fait de naturaliser le leader, qui peut en fait être, dans différents segments de vie mais aussi dans différents cercles, à la fois leader et suiveur (follower). En fait, pour lui, le rôle de leader (direction d'une équipe) est une des facettes du métier politique, mais pas la seule. Nous retiendrons également des développements conduits cette fois par Jacques Lagroye[1300], dans un article introduisant également le même ouvrage, qu'il commence par poser que bien que certaines études récentes aient tenté de donner à la notion de leadership une dimension collective, elle s'accommode mieux d'une portée individuelle, mais doit, pour Rémi Lefebvre, être appréhendée de manière relationnelle, configurationnelle et processuelle[1301].

Comment des acteurs, auparavant pour la grande majorité d'entre eux, militants associatifs, se sont-ils conformés à leur nouveau rôle, politique et partisan, et se le sont-ils approprié ? Julien Fretel identifie deux pôles. Le premier est caractéristique des partis

[1299] SAWICKI Frédéric, Le Leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? », in SMITH Andy et SORBETS Claude (dir.), *Le Leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2015

[1300] LAGROYE Jacques, « Le leadership en questions. Configurations et formes de domination », in SMITH Andy et SOBERTS Claude, *Le Leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2015

[1301] LEFEBVRE Rémi, « Leadership », *Les mots des partis politiques*, Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2022, p. 75

fortement centralisés avec des leaders omniprésents et omnipotents. Il ajoute que « ce qui assure cette concentration du pouvoir, c'est en partie le caractère pyramidal du parti et la monopolisation, par le siège national de la plupart des ressources financières »[1302]. Nous partageons ce point de vue, mais nous y ajouterions la personnalité du leader en question, qui vient s'ajouter aux deux éléments présentés. Le second est au contraire caractérisé par « un exercice plus collégial du pouvoir, moins concentré et plus disputé, et où les stratégies de présidentialisation sont constamment contrebalancées par toutes sortes de contre-pouvoirs »[1303]. Trois traits très intéressants nous semblent caractériser les leaders animalistes. Le leadership partisan suppose, il nous semble, une dimension externe (représenter le parti, incarner son idéologie), une interne (rassembler, fédérer, et gouverner ses membres et collaborateurs) et une personnelle (conserver le pouvoir).

Représentation. Le leadership partisan implique d'abord une facette de représentation, qui se décline dans deux phases. La première est celle d'une incorporation, d'une incarnation et la seconde est celle d'une expression de l'essence du parti à l'extérieur de lui-même. Sur le premier point, l'incarnation, l'étymologie du terme est intéressante en ce qu'elle met en lumière le processus qui conduit à « donner corps » à une idée. Or, les leaders animalistes, plus que d'autres leaders partisans sans doute, ont tendance à porter l'idéologie dans leur chair. Nous pensons ici d'une part à la manière dont ils revendiquent et promeuvent leur régime végan, et ce faisant, transforme la santé de leur corps en outil militant. Non seulement l'adoption d'un tel régime, excluant la consommation de produits issus de l'exploitation animale, est-il nécessaire, dans un souci de cohérence par rapport à l'idéologie souvent néowelfariste portée, mais en outre s'agit-il ici de faire de son corps la preuve du bien-fondé de leurs revendications. Remarquons d'ailleurs que depuis juin 2021, les dignitaires du PvdD ne sont plus autorisés à consommer de produits d'origine animale en public, sous peine d'exclusion[1304]. C'est en fait d'une forme de performativité inversée, dans laquelle il s'agit moins de « faire en disant » que de « dire en faisant ». Pour les leaders animalistes, l'adoption d'un mode de vie végan est autant la réponse logique à une exigence de cohérence et de conformité au regard des valeurs portées, qu'un outil supplémentaire de propagande de ces dernières. D'autre part, les leaders animalistes mettent leur image au service du parti, pour l'incarner, mais aussi pour légitimer le mouvement, qui malheureusement souffre, dans

[1302] FRETEL Julien, « Le leadership partisan", in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, op. cit., p. 505
[1303] *Ibid.* p. 506
[1304] JVH, « Politici van Nederlandse dierenpartij mogen in het openbaar geen omelet of zalm meer eten », *De Telegraaf*, 19 juin 2021.

les médias, d'une image souvent trop radicale et trop violente. Ces deux éléments confirment le processus de conformisation qui accompagne l'institutionnalisation, avec cette ambiguïté toutefois, puisque les leaders animalistes semblent se plier certes au rôle politique et partisan qui est le leur, mais en l'adaptant à l'idéologie animaliste portée.

Le leadership des partis animalistes a également pour mission, comme tous les leaderships partisans, mais sans doute encore plus à l'heure des réseaux sociaux et de la culture de l'image, de s'inscrire dans une stratégie visant à permettre une meilleure identification du parti, voire une certaine personnification. En effet, plusieurs exemples viennent appuyer cette idée, à l'instar par exemple de la profusion médiatique qui a entouré l'annonce de la candidature d'Hélène Thouy pour le PA français aux élections présidentielles de 2022, et a sans nul doute accru – assez rapidement et assez fortement – à la fois la notoriété de l'avocate bordelaise, mais aussi son identification au PA. Mais l'exemple le plus évident reste celui de la fusion opérée entre le PvdD et sa fondatrice et ancienne dirigeante, Marianne Thieme, qui fut, depuis sa création, une véritable figure de proue. Le PvdD fut ensuite incarné par Ruud Van der Velden, qui propose un modèle sans doute plus traditionnel de leadership, mais il est également fortement représenté aujourd'hui par Esther Ouwehand, élue à la Tweede Kamer, qui a succédé à Marianne Thieme à la tête du groupe parlementaire depuis le départ de cette dernière en 2019. Esther Ouwehand se décrit comme « plus militante que politicienne »[1305] et affirme être « toujours une militante heureuse »[1306], adepte de black metal[1307] (style musical auquel elle compare d'ailleurs le PvdD pour sa dimension militante, politique et engagée en faveur de la nature). Sans remettre en question sa sincérité, ces aspirations ne se retrouvent pas nécessairement dans le style de leadership qu'elle déploie. Elle incarne en effet, au sein du PvdD, un modèle sans doute plus traditionnel, soucieux de légitimité, de transparence, de sérieux, insufflant de la confiance, de la stabilité. La presse néerlandaise la présente même comme une figure féminine centrale de la politique néerlandaise et envisage sa nomination au poste de Première Ministre[1308]. Le président du parti et elle assurent désormais le bon fonctionnement, la consolidation et le développement

[1305] Voir sa présentation sur le site Stem Divers. URL : https://www.stemdivers.nl/kandidaat/pvdd-1-esther-ouwehand/ (consulté le 10 juillet 2021)
[1306] Traduction par nos soins d'une déclaration d'Esther Ouwehand. Voir EEKEN Mirjam, « Esther Ouwehand: 'Ik ben nog steeds een vrolijke activist' », *HP DE TIJD*, 3 avril 2021
[1307] Voir l'article à ce sujet publié par le média Vice. BOVEKERK Henk, « Esther Ouwehand heeft met afstand de obscuurste muzieksmaak van het Binnenhof », *Vice*, 13 mars 2017
[1308] Voir par exemple GOUDSMIT Lisa, « Stevent Nederland, met zo veel vrouwelijke lijsttrekkers, af op eerste vrouwelijke premier? Er wordt gesproken van een mogelijk kantelpunt in de geschiedenis: er zijn steeds meer vrouwelijke lijsttrekkers, zoals Sigrid Kaag, Lilian Marijnissen, Esther Ouwehand en Mona Keijzer. Wordt een van hen minister-president? », *Elle*, 24 juin 2020

d'un parti lancé, structuré, et institutionnalisé. Cela n'empêche ni les contestations et désaccords internes, ni les phases houleuses[1309]. Mais ces dernières confirment finalement la solidité du parti plus qu'elles ne la remettent en cause. Nous pouvons d'ailleurs considérer cet épisode comme une étape dans le processus de stabilisation du parti.

Cette personnalisation du pouvoir par Marianne Thieme, et cette starification dont elle semble s'être accommodée, peut se révéler être une stratégie crédible puisque, comme le rappelle Stéphane Caporal, il existe un lien étroit entre l'indice de confiance conférée aux chefs et leur degré de célébrité[1310]. En revanche, cela ne débouche pas forcément, au sein du PvdD, sur une monopolisation du pouvoir. En atteste notamment sa démission partisane et parlementaire, en 2019, lorsqu'elle a affirmé avoir fait ce qu'il fallait pour lancer le parti, et qu'il était désormais temps pour elle de se retirer. Il en va de même d'ailleurs d'André Silva au Portugal. Si ce dernier a dirigé le parti de façon moins extravagante que Marianne Thieme l'a fait pour le PvdD, il a quand même décidé de ne pas se présenter à sa propre succession en 2021, et de laisser les rênes de PAN à Inès Souza Real, seule candidate. Dans une moindre mesure, DA suit la même logique, car depuis sa création, il a véritablement été incarné par Constance Adonis, qui n'attend aujourd'hui qu'un remplaçant pertinent pour céder sa place.

Pour d'autres partis, le choix stratégique est plutôt celui de construire dès le départ une image très politisée, sophistiquée, du parti comme de son leadership, que nous pourrions sans doute inscrire dans un processus de distanciation et de rationalisation par rapport aux répertoires et représentations qui caractérisent plutôt le militantisme associatif. Les anciens leaders de PACMA, par exemple, avaient déployé une ligne tendant plutôt à les présenter comme électoralement et politiquement crédibles. De la même manière, dès le départ, le PA français a voulu revendiquer une image de sérieux, de légitimité, de collégialité. Ce souci présente parfois un contraste saisissant avec la personnalité fracassante du leader. Dans le VP danois par exemple, nous trouvions un conseil d'administration dans lequel les tâches et fonctions étaient assez équitablement réparties entre les membres, et dont les élections successives révèlent quand même une certaine stabilité. Or, cette image très rationnelle et collégiale contraste avec son fondateur et leader, Henrik Vindfeldt, qui restait, en parallèle de son activité partisane, un farouche activiste menant des actions illégales lui ayant valu

[1309] Courant 2020 par exemple, après le départ de Marianne Thieme, le PvdD a été le théâtre d'un affrontement et de contestations s'étant soldées par le renvoi du président alors en exercice, Sebastiaan Wolswinkel, remplacé par Ruud Van Der Velden. REUTERS, « Nieuwe partijvoorzitter Partij voor de Dieren na roerige fase », *De Telegraaf*, 28 juin 2020

[1310] CAPORAL Stéphane, « Robert Michels : actualité de l'oligarchie dans les partis », in BOUTIN Christophe et ROUVILLOIS Frédéric, *Partis politiques et démocratie*, op. cit., p. 195

plusieurs condamnations pénales. Nous assistons dans ce cas non à une *transformation* de son action dans le sens d'une politisation, mais à un *dédoublement* entre deux champs, dans lesquels il a continué à évoluer simultanément.

Direction. Il nous faut souligner à nouveau la forte présence des femmes dans les leaderships animalistes, ce qui ne manque pas de soulever la question du style de leadership qu'elles y déploient. Delphine Dulong nous rappelle, schématiquement, qu'il existe trois représentations de femmes politiciennes. Certaines, lorsqu'elles sont considérées comme compétentes, seront plutôt virilisées. Certaines, considérées comme insuffisamment compétentes, seront quant à elles hypersexualisées. Et enfin, celles qui échappent à ce type de critiques sont celles qui incarnent la « bonne mère de famille »[1311]. Or, le profil des cheffes des partis animalistes ne semble pouvoir se fondre dans une aucune de ces représentations. Se dégagent plutôt de leurs parcours une quête de légitimité, une détermination, une certaine créativité, et une solidarité. Sans considérer que les leaders féminines de l'animalisme partisan réinventent une nouvelle manière de faire de la politique, nous pouvons relever une forme de performativité inversée. En exerçant et en assumant leurs fonctions à la tête du parti, ces femmes portent, sans nécessairement le dire, un discours légitimant la place de plus en plus importante des femmes dans un domaine d'activité longtemps resté exclusivement ou essentiellement masculin. Nous aurions pu d'ailleurs, *a priori*, considérer le fait que des femmes dirigent des partis voués exclusivement ou essentiellement à la défense des animaux comme une confirmation de ces stéréotypes en ce que ce souci a, historiquement, été plus féminin que masculin. Mais ce serait faire erreur. Ce serait en effet ne pas comprendre ce qu'est l'animalisme aujourd'hui, c'est-à-dire un mouvement qui s'est grandement émancipé de la simple attention portée à la protection des animaux, et qui s'est paré d'une dimension non seulement universelle mais aussi militante et radicale. Ce serait aussi ignorer la manière dont ces femmes leader animalistes s'approprient leur rôle en évitant, selon nous, à la fois, par souci de légitimité, de verser dans une approche masculinisée du leadership partisan, et dans le même temps, de se conformer au stéréotype de la femme politique sensible, plus concrète, plus terre à terre, plus constructive, et cantonnée aux questions sociales et familiales – peut-être faudrait-il ajouter aujourd'hui environnementales – que dépeint très pertinemment Delphine Dulong[1312]. Faut-

[1311] Sur ce point, voir DULONG Delphine, « Les femmes en politique », COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau Manuel de Science Politique*, op. cit, p. 385

[1312] DULONG Delphine, "Des actes d'institution d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945-2001) », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, op. cit., pp. 425-443

il même y voir le signe d'un progressif affaiblissement de l'enfermement des femmes politiques dans des rôles préconçus et stéréotypés, tels que les décrit Delphine Dulong ? Si nous pouvons souscrire à l'idée qu'elle exprime selon laquelle le monde politique reproduirait – et accentuerait donc – une « division sexuée du monde social », les leaders animalistes tentent de construire une voie alternative.

A cet égard, il s'agit ici également de répondre à l'hypothèse formulée plus haut, et qui consistait à remettre en question, pour les partis animalistes, les conclusions sur l'horizontalité organisationnelle que certains auteurs avant nous avaient pu tirer de l'observation d'autres partis issus de mouvements sociaux, et tout particulièrement les écologistes. Comme nous le pressentions, elles ne se révèlent que très partiellement confirmées en ce qui concerne les animalistes. Il nous faut rappeler à nouveau que les partis dont nous parlons ici sont, d'une part, encore très jeunes et, d'autre part, idéologiquement marginaux. Dès lors, il n'est guère étonnant que leur stratégie organisationnelle résulte moins de leur origine mouvementiste que de leur aspiration partisane, et leur quête de légitimité. Par ailleurs, il faut ajouter que leur jeunesse implique également, pour certains d'entre eux, un réel manque de ressources humaines et financières, conditions préalables, il nous semble, à une réelle et effective décentralisation de la prise de décision. Les partis animalistes illustrent plutôt le mouvement inverse à celui qu'ont pu constater d'autres auteurs sur les partis écologistes. Là où, chez ces derniers, la condition de possibilité même de l'émergence d'une structure partisane était une idéologie et une organisation cohérentes avec celles du mouvement dont ils étaient issus, nous observons, chez les partis animalistes, une approche qui est peut-être inversée. Ces derniers semblent en effet, dans la première décennie de leur existence, adopter une répartition du pouvoir plutôt centralisée, qu'ils peuvent diluer par la suite, lorsque se structurent leurs groupes locaux et se complexifie leur organisation centrale. Ces considérations doivent évidemment être appréciée dans un contexte particulier, que synthétise très bien Rémi Lefèbvre lorsque, appréhendant le problème de la démocratisation des partis politiques, il attribue à la crise de légitimité des partis et à la concurrence mouvementiste dont ils font l'objet ces tentatives de démocratisation, et ajoute : « Mais la vie des partis reste dominée par un fonctionnement oligarchique et la démocratisation à l'œuvre est plus symbolique qu'effective. L'idéal de participation est plus exhibé qu'honoré »[1313]. Dans ce paysage, les partis animalistes, à la différence des partis écologistes, ne font pas exception.

[1313] LEFEBVRE Rémi, « Démocratisation des partis », *Les mots des partis politiques*, op.cit., p. 43

Conservation du pouvoir. Il nous faut enfin aborder la question de la conservation du pouvoir par les leaders animalistes. Dans les partis institutionnalisés comme moins, nous observons un leadership assez stable, mais connaissant des phases de rupture. C'est d'ailleurs ce qui caractérise les trois plus grands partis animalistes, à savoir le parti portugais, le parti néerlandais, et le parti espagnol. Ajoutons à cette liste le parti belge, en quête d'une nouvelle présidence, après avoir été dirigé par Constance Adonis Villalon. Le parti animaliste allemand, qui fait sans nul doute partie des cinq organisations les plus institutionnalisées, a connu des phases de relative stabilité, notamment entre 1995 et 2000 sous la présidence de Gisella Bulla, puis entre 2001 et 2007 sous la présidence de Jürgen Gerlach, et de 2007 à 2014 sous la présidence de Stefan Bernhard Eck, bien que les co-présidents aient été quant à eux fréquemment renouvelés. En revanche, depuis 2015, la direction du TSP est particulièrement instable et connaît des démissions successives. Dans les partis moins institutionnalisés, le turn-over semble encore moindre. Nous pensons notamment au parti italien, dirigé depuis sa création par la même personne, au parti français, qui a certes connu quelques départs dans son collège directeur, mais dans lequel Hélène Thouy reste une figure emblématique, ainsi qu'au parti anglais, qui est dirigé par Vanessa Hudson depuis onze ans. Ajoutons également le DP suédois qui, depuis sa création en 2014, n'a connu que deux présidentes, à savoir Elin Pöllänen entre 2014 et 2018, et Therese Ericsson depuis 2018. La seule exception de ce point de vue est le parti danois, qui a connu un fort turn-over de sa direction comme de son conseil d'administration depuis sa création, bien que certaines figures identifiables, comme Lars Corvinius Olesen ou Ulla Koch, soient restées.

C- La reconnaissance de l'ordre institutionnel : une consécration conditionnée

La mise en place d'organisations partisanes ne suffit pas à prouver la dimension institutionnelle des partis animalistes, dans la mesure où l'institution, nous l'avons vu, ne naît que lorsqu'elle est reconnue comme telle, par l'extérieur. Cet extérieur dont nous, parlons, il s'agit de l'ordre institutionnel et non-institutionnel[1314] dans lequel elle entend s'intégrer. Comme le montre intelligemment Julien Meimon, cette intégration, quel que soit le contexte d'opportunité dans lequel une nouvelle institution émerge, peut ne pas aller de soi, et susciter une résistance et des concurrences de la part d'institutions plus anciennes[1315].

[1314] Nous nous intéresserons à la réception des partis animalistes par le champ associatif dans le paragraphe suivant.
[1315] MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 113

Or, en ce qui concerne les partis animalistes, leur création n'a pas été perçue comme la naissance d'un nouveau concurrent électoral sérieux.

En témoignent les réactions médiatiques à leur création, cette dernière étant appréhendée sous l'angle de l'ignorance, de la superficialité, de la raillerie, de la curiosité, voire du soupçon. DA fut par exemple présenté, lors de sa création, comme mettant sur un pied d'égalité les hommes et les animaux[1316]. Le 7 juin 2017, le journal *Libération* publiait un article titrant « Qui se cache derrière le Parti Animaliste, ce mouvement qui met des chats sur ses affiches ? »[1317]. Outre la qualification de « mouvement » et le léger soupçon que suppose l'usage du verbe « cacher », la tonalité moqueuse de la suite du titre – bien que contrebalancée par le sérieux de l'article – nous semble évidente. L'angle retenu peut même parfois être explicitement celui de la suspicion. Nous en voulons ici pour preuve cet article du *Journal du Dimanche* qui, en 2017, titrait : « L'ombre de l'association L214 derrière le Parti animaliste », suivi de la description « ENQUETE - Nouveau-né en politique, le Parti animaliste se présente sur près d'un quart des circonscriptions. Sa proximité avec l'association L214 interroge »[1318]. L'annonce de leur création peut même faire l'objet d'un traitement explicitement humoristique, voire méprisant. Un article sur le site de *20 minutes*, publié le 15 novembre 2016 commençait par exemple par « Les chats et les vaches vont avoir leur candidat » et se terminait par « On savait déjà que les chats pouvaient se prononcer à certaines primaires, reste à savoir si les vaches se rendront dans les bureaux de vote »[1319]. En janvier 2022, dans le cadre de la candidature d'Hélène Thouy à l'élection présidentielle, deux articles de *Libération* titraient respectivement « Présidentielle : les voix animalistes sortent de la niche »[1320] et « Poil à gratter. Hélène Thouy, la candidate animaliste à la présidentielle, se fait une petite place dans les sondages »[1321]. Si tous les partis et candidats peuvent ponctuellement faire l'objet de titres à consonnance humoristique, c'est leur récurrence – voire leur permanence - dans le cas des animalistes qui ne manque pas

[1316] Voir par exemple l'article de la RTBF qui ne présente la fondation de DierAnimal que sous son angle le plus contestable, à savoir les propos de sa présidente, qui affirme que « les animaux sont sur le même pied d'égalité que les humains », expression qui est retenue pour le titre de l'article. Voir BINET M., « DierAnimal, le parti qui met les animaux "sur le même pied que les humains » », *RTBF*, 19 février 2018

[1317] LACROUX Margaux, « Qui se cache derrière le Parti Animaliste, ce mouvement qui met des chats sur ses affiches ? », *Libération*, 7 juin 2017

[1318] REDACTION JDD, « L'ombre de l'association L214 derrière le Parti animaliste », *Le Journal du Dimanche*, 11 juin 2017

[1319] CHAUVET Audrey, « Les défenseurs des animaux lancent leur parti politique », *20 Minutes*, 15 novembre 2016

[1320] FINGER Sarah, "Présidentielle : les voix animalistes sortent de la niche », *Libération*, 5 janvier 2022

[1321] LACROUX Margaux, « Poil à gratter. Hélène Thouy, la candidate animaliste à la présidentielle, se fait une petite place dans les sondages. », *Libération*, 12 janvier 2022.

d'interroger. Ce phénomène semble en revanche s'atténuer à mesure que les partis grandissent et s'affirment. Nous pensons notamment au traitement médiatique dont a pu faire l'objet l'obtention, par le VP danois, du nombre de parrainages exigés pour prétendre à une candidature aux élections législatives[1322] ou à l'entretien substantiel accordé à Bebiana Cunha, la candidate de PAN aux élections municipales de Porto[1323]. Toujours est-il que les exemples ici mentionnés montrent que les partis animalistes sont, dans leurs premières années, rarement pris au sérieux dans les médias.

D'un point de vue politique, les grands partis ont largement ignoré la création des partis animalistes, non seulement avant leur première participation aux élections, mais avant leurs premiers résultats conséquents. L'animalisme partisan, sans doute encore plus que les autres partis, ne devient un concurrent sérieux digne de critiques que lorsqu'il devient électoralement significatif. Un discours de Jean-Luc Mélenchon semble d'ailleurs en attester puisque, alors qu'il listait les candidats à la présidentielle de 2022, il a mentionné la candidature d'Hélène Thouy, déclarée quelques jours plus tôt, et dit à ce sujet :

> « Et puis à ça s'ajoute une candidature animaliste qui a été annoncée et que pour ma part je prends très au sérieux parce que si elle va jusqu'à son terme, je rappelle que Le parti animaliste avait fait un score non négligeable à l'élection européenne et je n'aurai pas la cruauté de le comparer à celui d'autres organisations. »[1324]

Les partis animalistes n'ont pu, à leur création, compter sur la reconnaissance des institutions concurrentes. Ils n'ont, à vrai dire, pas même pu compter sur la visibilité qu'offrent les premiers conflits générés par l'apparition d'une nouvelle institution dans un ordre institutionnel donné[1325].

De l'analyse de l'organisation des partis de notre panel, nous pouvons conclure à un réel mouvement de distanciation par rapport au monde mouvementiste, notamment par l'organisation et les schémas de répartition du pouvoir, qui atteste de leur intégration dans un nouveau champ. Cela étant dit, ils n'ont pas pour autant coupé les ponts avec les associations, qui constituent à la fois leur terreau et un vivier potentiel. Par effet boomerang

---

[1322] Nous ne trouvons par exemple aucune tonalité moqueuse dans l'article annonçant que le Veganerpartiet danois avait recueilli le nombre de parrainages nécessaires pour concourir aux prochaines élections générales danoises. Voir RITZAU Scanpix, « Veganerpartiet er klar til folketingsvalg », *Jyllands-Posten*, 6 août 2020

[1323] CORREIA ROCHA Catarina et GOUVEIA Sara, "O nosso orçamento é uma migalha comparado com o de Rui Moreira", *Politica ao minuto*, 23 aout 2021

[1324] Voir la conférence de presse de J.-L. Mélenchon du 1er juillet 2021, diffusée en direct sur sa page Facebook. URL : https://www.facebook.com/11450328749/videos/2970445423224919 (consultée le 10 juillet 2021)

[1325] MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op.cit, p. 113

se développent des relations d'interpénétration et de coopération avec les acteurs et associations de la cause animale.

Paragraphe 2 : Et retour : interpénétration et coopération

Angelo Panebianco nous rappelle qu'une « relation de coopération entre deux organisations implique toujours un échange de ressources matérielles et/ou symboliques entre eux »[1326]. Évidemment, nous partageons cette idée. Mais il nous semble que l'auteur cantonne ici la coopération et la relation entre deux organisations – dont au moins une partisane – à sa dimension pragmatique, rationnelle, et ce quelles que soient les définitions posées sur le terme de ressources. Cette vision doit être enrichie. D'abord, la coopération entre un parti et une autre organisation peut être humaine et impliquer une connivence – voire une identité – des acteurs impliqués. Cette relation est ensuite également idéologique, philosophique, et se noue entre acteurs mus par des mondes – et des représentations du monde – communes ou au moins partiellement superposables et qui peuvent conduire à prendre des décisions et construire des relations d'une façon moins intéressée que le laisse penser Angelo Panebianco. Ajoutons que l'auteur ne semble, malgré une terminologie assez ouverte, se concentrer que sur les rapports entre les partis et leur environnement extérieur et non-institutionnel. Or nous entendons montrer ici que l'environnement des partis animalistes, et les rapports que ces derniers entretiennent avec lui, sont extrêmement variables. D'abord, il ne faudrait mépriser le rôle des premiers « alliés » des partis animalistes que sont les autres partis animalistes – ou certains d'entre eux en tous cas – puisqu'une forme de « sororité » ou de fonctionnement en réseau à deux vitesses semble se mettre en place (A). Ensuite, avant même de s'intéresser à l'environnement existant imposé aux partis animalistes, il faut analyser celui qu'ils se construisent eux-mêmes, en générant des organisations-relais qui dépendent d'eux (B). Enfin, il s'agira d'appréhender les relations des partis animalistes avec le champ mouvementiste à l'aune des analyses d'Angelo Panebianco (C).

A- <u>La revendication d'une sororité partisane : les partis animalistes en réseau</u>

Les partis développent et revendiquent, avant même d'instituer une coopération avec d'autres groupes associatifs et parfois même avant leur création, une solidarité partisane

[1326] Traduit par nos soins. Citation originale : « A cooperative relationship between two organizations (like power relations between people) always implies an exchange of material and/or symbolic resources between them » PANEBIANCO Angelo, *Political parties*, op. cit., p. 176

animaliste, à l'échelle européenne mais aussi mondiale. Nous nous permettons d'utiliser ce terme de « sororité », très mobilisé dans les mouvements féministes dans la mesure où les partis animalistes eux-mêmes qualifient les autres partis animalistes de « sister parties »[1327], ce qui ne nous semble pas anodin au regard de la forte présence des femmes dans les leaderships animalistes et de la proximité idéologique que les deux courants peuvent entretenir. Une de ces formes peut être considérée comme clanique, ou « officielle », dans la mesure où elle s'organise au sein d'un réseau de solidarité et d'une fondation, l'Animal Politics Foundation, autour du PvdD néerlandais. Mais là n'est pas la seule forme. En effet, il existe une seconde forme de solidarité, qui se joue ici entre partis animalistes d'un même état, surtout dans un cadre électoral. Nous ne nous attarderons pas sur cette deuxième forme, que nous aborderons plutôt naturellement dans notre deuxième partie. Rappelons toutefois qu'entre ces deux formes de sororités (celle, officielle, entre les partis animalistes adoubés par le PvdD, et celle qui se joue entre les partis non reconnus) se trouve posée la question des modalités de cette reconnaissance sélective, problématique que nous avons déjà abordée dans nos précédents développements. Les dirigeants des partis qui décident de s'inscrire dans la sororité – plus officielle – qui se structure autour du parti néerlandais, entendent en fait constituer, au moins formellement, une véritable « famille politique », au sens où l'entend Paul Lucardie[1328]. Plus précisément, cette sororité officielle semble poursuivre un double objectif : reconnaître certains partis animalistes comme membres d'un « mouvement partisan » international, et susciter, dans le même temps, des vocations dans les pays encore non dotés de partis animalistes.

Quelle forme prend cette sororité officielle, c'est-à-dire reconnue par le Partij voor de Dieren et – par extension – par l'ensemble de « partis sœurs » formé autour de lui ? Avant même la création de nouveaux partis animalistes, le PvdD organise des congrès pour aider

[1327] Voir par exemple la publication, sur le réseau social Facebook, par la page « Party For the Animals » d'un message de félicitations à l'intention de l'Animal Welfare Party: « Huge congratulations to our sister party Animal Welfare Party for great growth in last week's elections! ». Publié le 11 mai 2021. URL: https://www.facebook.com/Party4theAnimals/ (consulté le 4 aout 2021).
Voir aussi la publication du 26 mars 2021 sur le site du parti néerlandais et sur leur page facebook, félicitant les partis chypriote et australien pour les avancées en faveur des animaux auxquelles leur militantisme ont contribué : « Big steps ahead in animal welfare promotion achieved by our sister parties Animal Justice Party and Κόμμα για τα Ζώα Κύπρου - Animal Party Cyprus - APC! ». URL : https://www.partyfortheanimals.com/en/breakthroughs-in-animal-welfare-promotion-thanks-to-animal-parties-in-cyprus-and-australia?fbclid=IwAR3O69OB-t-K3It63Tyh7JIbBN-8hwNdm5VpVYGncmzsfQkqjDzR8_jBNCA (consulté le 4 aout 2021)
Voir également le billet publié sur le « blog » du parti animaliste suédois et intitulé, dans sa version originale : « Systerpartier visar vägen in i EU », c'est-à-dire « Les partis-sœurs ouvrent la voie de l'UE ». URL : https://djurensparti.se/uncategorized/systerpartier-visar-vagen-in-i-eu/ (consulté le 7 septembre 2021)
[1328] LUCARDIE Paul. "Animalism: a Nascent Ideology?", op.cit.

les acteurs qui souhaiteraient se lancer, et joue à ce titre un rôle d'*inspiration et de formation*. Ensuite, il s'agit de saluer (en partageant sur les réseaux socio-numériques) la création d'initiatives comparables, ce qui constitue en fait un acte de *sélection* et de *reconnaissance.* Le PvdD fournit également du matériel aux autres partis animalistes et met à disposition ses propres instruments de propagande. Il se place donc en *fournisseur*. Cette sororité prend également la forme d'un *relai*. Par exemple, le PvdD félicite ses « sœurs » pour leurs résultats, qui ne manquent jamais d'être relayés par tous les partis « reconnus ». De la même manière, chaque initiative d'un parti animaliste national est immédiatement relayée sur les pages des autres partis, ce qui ne manque pas d'internationaliser les informations et d'accroitre singulièrement l'envergure de l'audience de chacun des partis. Enfin, c'est autour du PvdD, *moteur électoral*, que s'organise le groupe européen APEU, qui forme un réseau de solidarité « institutionnalisé ». D'ailleurs, les bons scores électoraux aux dernières élections européennes par certains partis qui ont obtenu des élus sont présentés comme la réussite du groupe. Étant entrés dans la compétition avec un manifeste commun, ils ont fait de la victoire du PvdD, de PAN et du TSP une victoire commune, comme en témoigne le communiqué publié sur le site du PvdD après les élections européennes qui titre : « Le mouvement Animal Politics EU, couronné de succès, obtient deux millions de votes et trois sièges au Parlement Européen »[1329].

Cette sororité peut se trouver, ponctuellement, manifestée par des rencontres entre partis animalistes de pays différents. Elle prend alors une dimension régionale. C'est notamment ce que montre les propos d'Antoine Stathoulias, correspondant pour le PA français, interrogé le 10 avril 2021 :

> « Dans le Nord, on a eu parfois des liens avec le parti Dieranimal, on est allé faire la marche pour la fermeture des abattoirs à Bruxelles. C'est très sympa de voir notre petit frère ou petite sœur, puisqu'ils ont été créés après nous. Des fois, on communique avec Victoria Austreat (…) [élue avec Dieranimal au Parlement de Bruxelles, qui a depuis démissionné du parti]. »
>
> Entretien avec Antoine Stathoulias, mené le 10 avril 2021

Se construit donc une plateforme, essentiellement numérique – *a fortiori* à l'heure d'un contexte sanitaire fragile – mais parfois physique, de l'animalisme partisan en Europe et dans le monde. Elle vise à asseoir et conforter l'idée, développée par le politiste Paul Lucardie, d'une réelle « famille politique », distincte des partis verts, solidaire, implantée.

[1329] Traduction par nos soins du communiqué publié le 4 juin 2019 sur le site du Partij voor de Dieren intitulé dans sa version originale: « Successful Animal Politics EU Movement wins 2 million votes and 3 seats in the European Parliament » URL : https://www.partyfortheanimals.com/en/successful-animal-politics-eu-movement-wins-2-million-votes-and-3-seats-in-the-european-parliament (consulté le 5 juillet 2021)

Finalement, la stratégie établie semble être de mettre en commun le rayonnement d'un « tout » partisan animaliste, afin de faire bénéficier les partis plus jeunes, moins institutionnalisés, et moins performants des résultats croissants des trois grands partis animalistes européens : le PvdD néerlandais, le PAN portugais, et le TSP allemand.

B- La construction de relais : les partis animalistes comme organisations-mères

Certains partis présentent un degré d'organisation nettement supérieur aux autres, au point de disposer, en leur sein, de structures associatives qui sont sous leur dépendance. Ces partis doivent donc être appréhendés non seulement comme des organisations, mais aussi comme des « organisations-mères ». Deux types d'associations sont, à cet égard, remarquables. Les premières sont les organisations de jeunesse, qui sont à la fois moteurs et révélateurs de la structuration d'un parti politique. Delphine Dulong ajoute que les organisations de jeunesse contribuent à « conformer les membres de l'institution aux rôles qu'ils auront à tenir » [1330]. En ce sens, elles s'inscrivent dans une perspective de socialisation politique. Or, outre le parti portugais PAN, dont la présidente nouvellement élue a exprimé l'intention et le projet d'en créer une[1331], et a annoncé son lancement en juillet 2021 sous le nom de Juventude PAN[1332], et le PA, qui a fait de même à l'occasion de ces cinq ans en annonçant la création du Campus Animaliste[1333], trois partis de notre panel ont généré, à ce jour, des organisations de ce type.

Le très jeune VP danois a fondé, quelques mois après sa création[1334], une organisation de jeunesse juridiquement autonome appelée Veganerpartiets Ungdom (VPU)[1335]. Elle a des statuts[1336] et un site internet[1337] propres, et organise des actions sportives, culinaires, militantes, ainsi que des sessions de brainstorming et de débat. La VPU semble concentrer

[1330] Voir DULONG Delphine, « Les institutions politiques », in COHEN Antonin et al. (dir.),*Nouveau Manuel de Science Politique*, op. cit., p. 396
[1331] Voir l'article publié sur le site de *Move Aveiro* le 1er mai 2021. URL : https://www.moveaveiro.pt/ines-sousa-real-veut-un-conseil-de-discipline-et-ouvrir-la-direction-du-pan-aux-structures-locales-o-jornal-economico (consulté le 4 juillet 2021)
[1332] Voir le site internet de PAN. URL : https://www.pan.com.pt/esta-a-chegar-a-juventude-pan/ (consulté le 21 mars 2022)
[1333] Création du Campus Animaliste annoncée le 9 octobre 2021. Voir l'article consacré à cet évènement sur le site « Savoir Animal ». URL: https://savoir-animal.fr/campus-animaliste-les-jeunes-pour-la-cause-animale/. L'organisation de jeunesse du Parti Animaliste participe, depuis sa création, à des évènements militants, et soutient quotidiennement, sur les réseaux sociaux, la candidature d'Hélène Thouy aux élections présidentielles de 2022. Voir la page Facebook de l'organisation. URL : https://www.facebook.com/campus.animaliste/
[13341334] Le parti a officiellement été déclaré en octobre 2018, et son organisation de jeunesse semble dater d'avril 2019.
[1335] Voir l'article 9 des statuts du VeganerPartiet. URL : https://vgpt.di/vedtaegter/ (consulté le 8 juillet 2021)
[1336] Statuts disponibles en danois au format PDF sur internet. URL : https://veganerpartietsungdom.dk/wp-content/uploads/2021/06/VPU-vedtaegter-2021.pdf (consulté le 8 juillet 2021)
[1337] Site de l'organisation. URL : https://veganerpartietsungdom.dk/om-os/

pour l'instant ses activités dans la région de Copenhague, d'où semblent issus la plupart de ses membres. Leur site les décrit néanmoins comme « en expansion » et laisse supposer qu'ils aspirent à développer une implantation locale[1338]. Le PvdD est à l'origine de la création, en 2006, d'une organisation de jeunesse, PINK !, formellement autonome mais dévouée à l'organisation-mère, avec laquelle elle a une relation décrite comme « symbiotique »[1339]. La mission de PINK !, selon son site internet est « d'impliquer les jeunes dans la réalisation de l'objectif du Parti pour les animaux, à savoir la défense des intérêts des animaux »[1340]. A l'instar du PvdD, elle est très structurée, malgré le fait qu'elle ne comptât, en 2021, que 2000 membres (revendiqués). Elle dispose d'une assemblée et d'un Conseil d'Administration, et se décline ensuite sur un plan géographique (groupes locaux) et thématique, grâce à huit groupes de travail spécifiques, ayant par exemple respectivement pour vocation de mener des réflexions sur le programme du parti, la rédaction de leur magazine, le « Roar », la conception de programmes liés à l'éducation, l'art du débat, ou l'organisation d'actions de terrain[1341]. L'organisation de jeunesse du TSP allemand semble être sensiblement similaire. Elle se nomme Generation Umwelt Tierschutz und Nachhaltigkeit (et a pour acronyme GUTuN, ce qui en allemand pourrait être la contraction de « Gut tun », ou « bien faire »). Elle fut – tardivement – créée par des membres du TSP en 2018, et a commencé à fonctionner de manière effective en 2019[1342]. Elle dispose, elle aussi, d'une existence juridique indépendante du parti-mère[1343] et n'est donc pas qu'une « section thématique » de ce dernier. Elle partage néanmoins évidemment avec le TSP un objectif de « bien-être des humains, des animaux et de l'environnement »[1344] et se compose de quatre types d'organes : un bureau fédéral, une assemblée des membres, ainsi que des « cercles »

[1338] Le site précise notamment que l'organisation est en phase de développement et que les membres qui ne sont pas de Copenhague sont invités à créer leur propre groupe local. « Vi udvider lige nu vores netværk. Hvis du bor udenfor Københavnsområdet, så kontakt os gerne om at få opstartet jeres eget VPU-fælleskab. » URL : https://veganerpartietsungdom.dk/om-os/ (consulté le 8 juillet 2021)

[1339] «De Partij voor de Dieren is de moederpartij van PINK!. Wij zijn formeel een onafhankelijke organisatie, maar onze doelen en kernwaarden komen overeen, en we proberen dan ook zo nauw mogelijk samen te werken. De relatie tussen een politieke jongerenorganisatie en een politieke partij is symbiotisch, maar niet noodzakelijk altijd harmonieus. » URL: https://www.pinkpolitiek.nl/is/de_jongeren_van_de_pvdd/

[1340] Traduit par nos soins. « De vereniging PINK! stelt zich als politieke jongerenorganisatie ten doel jongeren te betrekken bij het verwezenlijken van de doelstelling van de Partij voor de Dieren, te weten het opkomen voor de belangen van dieren» URL : https://www.pinkpolitiek.nl/verantwoordingen/ (consulté le 31 aout 2021)

[1341] Voir le site internet de PINK !. URL : https://www.pinkpolitiek.nl/actief/ (consulté le 8 juin 2021)

[1342] Voir l'onglet du site du TSP consacré à cette organisation. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/struktur/jugendorganisation-gutun/ (consulté le 31 aout 2021)

[1343] «Die Generation Umwelt, Tierschutz und Nachhaltigkeit ist eine selbstständige Vereinigung junger Menschen, die eine Erneuerung der Gesellschaft zum Wohle von Mensch, Tier und Umwelt anstreben. » Voir les statuts de GUTuN, disponible en allemand sur l'onglet consacré du site du TSP. URL : https://www.tierschutzpartei.de/wp-content/uploads/2020/09/Satzung_2020-02-25.pdf (consulté le 31 aout 2021)

[1344] *Idem*

et « groupes » de travail thématiques. Les membres doivent avoir entre 14 et 27 ans, ne pas être adhérents à des organisations susceptibles de concurrencer le TSP, et ne mener aucune activité soutenant ou encourageant la souffrance animale[1345].

Il faut toutefois noter que l'organisation de jeunesse du parti allemand semble moins active et moins structurée que PINK !. En effet, GUTuN – bien plus récente, il faut en convenir - ne dispose d'aucune implantation locale. Remarquons également que ses pages sur les réseaux socio-numériques sont bien moins suivies que celles de PINK !, alors que la population allemande est sans commune mesure avec la population des Pays-Bas[1346]. Ajoutons que GUTuN, à la différence de PINK !, ne dispose pas de site internet propre et que la description proposée sur le site du TSP est sommaire. Enfin, GUTuN semble bien moins active que PINK !. L'étude des actions menées est de ce point de vue révélatrice de ce contraste[1347]. Il n'en reste pas moins que ces deux structures partagent des objectifs et fonctions comparables. Elles ont toutes deux pour vocation de mobiliser des publics jeunes autour de l'idéologie et de l'action du parti dont elles dépendent, de former leurs membres au militantisme partisan, et peuvent enfin constituer des réservoirs de futurs cadres des partis considérés. En ce sens, elles sont bien des instruments au service des partis animalistes et de l'institutionnalisation de l'animalisme.

Mais le PvdD, outre PINK !, s'est doté d'une structure d'un genre complétement différent : la Fondation Nicolaas G. Pierson (FNGP). La FNGP est décrite comme le « bureau scientifique » du Partij voor de Dieren[1348]. Il semblerait que l'organisation remplisse un office similaire aux think-tanks. Ses missions sont présentées sur son site[1349] et

[1345] Voir les articles 10. 1, 10.2 et 10.3 des statuts. URL: https://www.tierschutzpartei.de/wp-content/uploads/2020/09/Satzung_2020-02-25.pdf

[1346] Actuellement, l'organisation PINK ! est suivie par plus de 2300 personnes sur Instagram, et 2600 personnes sur Facebook. Par comparaison, GUTuN est suivie par 124 personnes sur Instagram et 815 personnes sur Facebook. Rapportés à la population des deux pays, l'écart s'en voit encore creusé, puisque PINK arrive à 141 followers par million de néerlandais quand GUTuN ne touche que cinq followers par million d'habitants allemands.

[1347] Sur une période de trois mois, PINK ! a pu mener sept actions de terrain, une assemblée générale, une conférence et participer à une campagne pour le PvdD. Pendant la même période, GUTuN a mené une action de terrain (manifestation en ligne), une assemblée générale, et créé une pétition. Ces données furent recueillies sur leurs pages Facebook, qui recensent leurs activités, entre le 9 mars 2021 et le 9 juin 2021. Voir la page Facebook de l'organisation GUTuN. URL : https://www.facebook.com/Generation-Umwelt-Tierschutz-und-Nachhaltigkeit-370534427040038 et la page Facebook de PINK ! (URL: https://www.facebook.com/PINKpolitiek) (consulté le 9 juin 2021)

[1348] Voici la description originale: « The Nicolaas G. Pierson Foundation is the scientific bureau of the Party for the Animals, in the Netherlands. » Voir la page Facebook de cette organisation. URL : https://www.facebook.com/Nicolaas-G-Pierson-Foundation-184665151569948/?ref=page_internal

[1349] « The Nicolaas G. Pierson Foundation is the scientific bureau of the Party for the Animals. The NGPF's goal is to conduct scientific research and increase public knowledge and awareness of social issues, most particularly with regard to animal welfare, animal rights, sustainability and nature. The NGPF explores and

concernent essentiellement la vulgarisation et la conduite de recherches scientifiques, l'exercice d'une influence sur le débat public et sur les politiques, ainsi que la formation des militants du PvdD. Pour ce faire, la FNGP publie des articles et études, assure des conférences dans les groupes régionaux du parti, mais surtout crée et diffuse de nombreux documentaires et ouvrages. Le plus important est sans conteste *Meat the Truth*, sorti en 2008. Comme son titre l'indique en jouant sur les sonorités respectives voisines de Meat et de Meet, il entend constituer une pierre dans l'entreprise de dévoilement des implications de la consommation de viande. Ce documentaire a également donné lieu, en 2010, à un livre éponyme co-dirigé par Nicolaas Pierson et Marianne Thieme. Mentionnons également, dans le prolongement de *Meat de Truth*, *Sea The Truth*, qui suit le même schéma, la même stratégie de choix de titre, et les mêmes objectifs, mais touche cette fois aux conséquences de la pêche[1350]. Le site de la Fondation la décrit comme financée par des dons privés et des financements publics. Son nom vient de Niek Pierson, un philanthrope ayant collaboré avec l'Unicef et l'Organisation Mondiale de la Santé en créant une entreprise de fabrication de moustiquaires. Il a financé – à hauteur de 300 000 euros – la campagne du PvdD pour les élections législatives de 2006[1351], a donc véritablement lancé le parti[1352], et est mort en 2007. La fondation est toujours active, puisqu'elle a produit un film d'animation, intitulé *A Viral Spiral*, qui défend l'idée – très répandue dans les milieux écologistes et animalistes – selon laquelle l'épidémie de Covid-19 serait la conséquence d'un rapport détérioré de l'Homme à la Nature. Traduit en quatorze langues, il a été diffusé en mars 2021, fut nommé par le

presents alternatives that can contribute to the realisation of a more pleasant, animal-friendly and sustainable society. In so doing, the Nicolaas G. Pierson Foundation endeavours to make existing scientific research and knowledge far more accessible to the broader public and to stimulate societal and political debate on such themes. In addition, the NGPF also initiates scientific research studies. As an intermediary between science, society and politics, the Nicolaas G. Pierson Foundation strives to provide both the public and political world with food for thought. The Foundation makes an important contribution to the social discourse on issues such as animal welfare and sustainability by publishing articles and reports, holding lectures and participating in debates. The much-discussed documentary Meat the Truth, which explores the impact of intensive livestock farming on global warming, is just one example of the activities that the NGPF has developed. Further to this, the Foundation supports the regional working groups of the Party for the Animals with respect to the development of activities such as thematic meetings and debates. » Voir le site internet de la fondation. URL : https://www.ngpf.nl/en/organisation/the-ngpf/

[1350] Le site de la FNGP recense toutes les publications. URL : https://www.ngpf.nl/en/publications/ (consulté le 9 juin 2021)

[1351] Sur ce point, voir l'article publié dans le journal néerlandais *De Volkskrant* URL : https://www.volkskrant.nl/nieuws-achtergrond/financier-partij-voor-de-dieren-betrokken-bij-dierproeven~b047fd70/

[1352] Sur ce point, voir la lettre d'hommage écrite par Marianne Thieme et publiée sur l'ancien site du PvdD. URL : https://web.archive.org/web/20070823023856/http://www.partijvoordedieren.nl/news/view/1124 (consulté le 9 juin 2021)

Festival du Film d'Animation Britannique dans la catégorie Best Animated Short[1353], ainsi que par le Festival du Film Environnemental[1354] et a reçu le prix du meilleur court-métrage d'animation au Prix Royal de Paris[1355] en août 2021. La FNGP tend donc à être non seulement un relai ou un vecteur de diffusion des idées et revendications du PvdD, mais aussi à objectiver ses revendications, en les parant d'une base – fondée ou non, mais en tout cas considérée comme – « scientifique », ainsi qu'à former les militants et responsables régionaux. Elle atteste, en outre, du degré de structuration et d'institutionnalisation du PvdD.

Il semble donc que le PvdD comme, dans une moindre mesure, le TSP et le VP, mais aussi PAN et le PA, disposent d'une structure plus riche que les autres partis animalistes qui composent notre panel. Cette organisation plus développée semble avoir une vocation et un effet à la fois à l'extérieur des partis, en tendant à diffuser leur idéologie dans des cercles plus larges et à rallier de nouveaux membres, et à l'intérieur des partis, en générant des capitaux idéologiques appropriables et en conformant les acteurs déjà convaincus par l'action des organisations partisanes. Cette dimension soulève la question des frontières des organisations partisanes animalistes, et plus précisément celle des liens avec son environnement – et son origine – mouvementiste et associatif.

C- Les interactions avec le mouvement : concurrence, coopération, distanciation

Pour traiter cette question, plusieurs auteurs ont balisé un chemin méthodologique et théorique qu'il convient autant de rappeler que de – parfois – critiquer. Là encore, il ne s'agit aucunement de tenter de dresser un panorama exhaustif de ces réflexions, mais de les sélectionner selon deux critères : l'impact scientifique et la pertinence pour notre sujet.

Hélène Combes s'intéresse surtout à la manière dont un mouvement revêt, à un moment de son existence, une forme partisane. Après avoir rédigé une thèse sur le Parti de la Révolution Démocratique au Mexique dans laquelle elle met en lumière les rouages du passage d'une optique contestataire à une optique partisane, elle développe une réflexion à la fois plus condensée et plus générale sur la manière dont les mouvements sociaux se dotent

[1353] Voir le site internet du BAFF. URL : https://www.filmfestivalguild.com/baff-2021 (consulté le 11 juin 2021)
[1354] Voir l'annonce à ce sujet sur le site de la FNGP. URL : https://www.ngpf.nl/a-viral-spiral-geselecteerd-voor-all-living-things-environmental-film-festival/?fbclid=IwAR1tffr7QWdO87sumXwmOJ56aD18HSYlqJ9qTEB6CUXrZifVQH6qED1YOqU (consulté le 4 aout 2021)
[1355] Voir l'annonce à ce sujet sur le site de la FNGP. URL : https://www.ngpf.nl/a-viral-spiral-valt-in-de-prijzen-bij-paris-animation-awards/?fbclid=IwAR1StB5NYh-6J2t5vm6c5E9iTdklzLNMmkdviHefPt-R26QjtBW1iRwrROg (consulté le 4 aout 2021)

de partis politiques. Ses travaux, bien qu'intéressants pour saisir une dimension de ce processus ascendant, ne sont pas d'une grande utilité pour qui entend analyser le processus descendant, c'est-à-dire la manière dont un parti né d'un mouvement rétroagit ensuite sur ce dernier. Tout au plus conclue-t-elle sur la nécessité de « penser le multi-engagement en termes de cycles », invitant les chercheurs à analyser la multipositionnalité des acteurs sur un continuum de l'action collective[1356]. En revanche, les analyses de Donna Lee Van Cott nous semblent essentielles. Pour elle, les partis ethniques d'Amérique Latine, eux aussi nés de mouvements sociaux indigènes, ne sont pas perçus comme une alternative au mouvement et aux mobilisations extra-systémiques, mais comme un nouvel outil et une nouvelle arène pour la poursuite des objectifs du mouvement. Elle ajoute que les partis sont d'ailleurs souvent mis au second plan par rapport à l'action et à la cohésion du mouvement[1357]. Nous reviendrons plus précisément sur ce point dans la troisième section de ce chapitre.

Herbert Kitschelt, qui traite de l'émergence des partis écologistes en Europe, reconnaît et identifie une aspiration à « servir le mouvement en représentant ses revendications dans les institutions parlementaires » chez les Verts[1358]. Il décline ensuite différentes configurations par lesquelles les liens entre les partis et les mouvements écologistes se manifestent. En premier lieu, il relève que, bien que l'inverse soit moins souvent vérifiable, la plupart des sympathisants des partis verts soutiennent les mouvements écologiques, antinucléaires et pour la paix[1359]. Cet apport est intéressant pour notre étude, car il ne nous semble pas inutile, pour les animalistes, de poser la question dans les deux sens, à savoir si les sympathisants de ces derniers sont d'effectifs soutien du mouvement, et le cas échéant, de laquelle de ses branches, et inversement, si une majorité d'acteurs du mouvement animaliste se reconnaissent dans l'idéologie, les actions et les candidats des partis au point de voter pour eux. Au regard de la diversité des tendances et branches du mouvement animaliste comme des partis animalistes, la réponse à cette question n'a rien d'évident. Herbert Kitschelt considère ensuite que, dans la mesure où les mouvements ne

[1356] COMBES Hélène, « Quand le mouvement se fait parti », in LUCK Simon et DESCHZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ?*, op. cit., p. 92
[1357] Nous traduisons et reprenons les termes de Donna Lee Van Cott qui écrit : « In no case were ethnic parties perceived as an alternative to indigenous social movements and extra-systemic mobilizations. Rather, they are repeatedly referred to as an additional tool or a new arena for the poursuit of movement goals, and are consistently given a lower priority than social movement cohesion and effective action. » LEE VAN COTT Donna, *From Movements to Parties in Latin America*, op. cit., p. 213
[1358] « Rather than imposing themselves on left-libertarian movements, ecology parties should serve as the movements' "mouthpieces" representing their demands in parliamentary institutions. In practice, relations between movements and ecology parties have fallen short of such expectations in many areas. » KITSCHELT Herbert, *The Logic of Party Formation*, op. cit., p. 227
[1359] *Ibid.*, p. 229

sont pas perçus, par les partis écologistes, uniquement comme des « courroie des transmission », simples exécutants des tâches données par le parti, ils « doivent » (l'emploi d'une forme impérative ici est assez surprenante) être force de propositions et d'initiatives, ce qui est, selon l'auteur, cohérent avec la représentation dont font l'objet les partis verts, à savoir celle d'être de simples instruments – non seulement parmi d'autres mais encore pas les plus importants – au service d'une cause supérieure et non-dépendante d'eux. Finalement, la pensée de Kitschelt inverse le rapport précédemment énoncé, et fait des partis écologistes les relais institutionnels du mouvement[1360].

Une étude entendant analyser les interactions entre les partis et leur environnement mouvementiste ne peut se passer des apports du spécialiste italien de la question : Angelo Panebianco. Ce dernier, dans un ouvrage intitulé *Political Parties : Organization and Power*, extrêmement étudié et mobilisé, a tenté, en 1982, de réhabiliter les théories – et l'importance – de l'organisation dans l'étude des partis politiques. Il distingue trois possibilités idéal-typiques pour caractériser les relations du parti à l'égard du mouvement : le contrôle (A), la coopération (Type B), et la dépendance (Type C). A la fin de l'ouvrage, il précise cette distinction en en définissant les termes, mais la réduit par là même, comme nous en avons déjà fait mention, en appréhendant la « coopération » entre les partis et les organisations de leur environnement sous le seul angle de l'échange – plus ou moins réciproque - de ressources. La relation de contrôle que peut exercer le parti sur l'organisation est alors caractérisée comme une « relation d'échange inégale » au profit du parti, la relation de coopération devient une relation d'échange équitable entre organisations « d'égale dignité », et la dépendance du parti à l'égard de l'organisation désigne un échange inégal – voire hiérarchique – au profit d'une organisation extérieure au parti, ce dernier devenant dès lors dépendant d'elle[1361]. Il déduit de ses observations que les partis hautement institutionnalisés peuvent ou bien exercer un contrôle de l'organisation (type A) ou bien développer une coopération (type B) avec elle, mais pas être dépendants d'elle. Il sous-entend dès lors que l'institutionnalisation du parti permet l'émancipation du parti du champ associatif. A l'inverse, les partis faiblement institutionnalisés ont tendance à développer des relations de coopération (type B) avec les organisations ou à tomber sous leur dépendance

[1360] *Ibid.*, p. 230-231
[1361] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., pp. 176-179

(type C)[1362], le contrôle sur l'organisation étant quant à lui celui qui est cette fois « par définition » exclu[1363].

Cette conception nous semble certes utile, mais aussi critiquable, en au moins deux points. D'une part, l'auteur, qui ne se concentre que sur les ressources échangées, omet une dimension cardinale : celle de la représentation. En effet, le politiste italien ne s'intéresse guère à la manière dont les partis et associations *se représentent* leur rôle respectif, ni de ce à quoi l'un et l'autre aspirent. D'autre part, malgré la précaution explicitement formulée par Panebianco, qui précise évidemment que ce sont là des idéal-types, et que la réalité qu'ils sont censés décrypter est inévitablement moins tranchée qu'eux[1364], nous en arrivons à nous demander si ces trois nuances de relations ne présentent pas, pour notre sujet, un champ de possibles complémentaires, plutôt que des alternatives s'excluant l'une l'autre, puisque les partis animalistes semblent entretenir, avec leur environnement associatif, ces trois types de relations à la fois. En effet, sans « contrôler » les associations, ils ont quand même, à certains égards, une position de surplomb par rapport à elles, dans la mesure où leurs élus ont une légitimité électorale et démocratique particulière (Type A). Ils sont également dans une relation de coopération, puisqu'ils mènent des combats communs et participent ensemble à des actions protestataires (Type B). Mais les partis sont quand même, dans une certaine mesure, dépendants des associations (Type C), qui constituent une considérable réserve de voix et leur électorat prédilection, et sont souvent plus anciennes voir plus institutionnalisées qu'eux.

Distanciation. Les relations entre les partis animalistes et les organisations qui composent, globalement, le tissu associatif de la cause animale, se placent d'abord sur le terrain de la distanciation. Avant de l'appréhender, il faut rappeler le lien de filiation et le monde commun qui caractérisent les partis et le mouvement animalistes, et qui tient à un bagage philosophique partagé et au parcours de leurs fondateurs et leaders qui, nous l'avons vu, met en lumière, dans la majorité des cas, un engagement associatif non seulement fort mais aussi de longue date, et ponctué de responsabilités. La filiation tient enfin à la lutte pour une utopie commune, à savoir un autre rapport entre humanité et animalité.

Mais cette filiation n'empêche pas un processus de distanciation, qui prend plusieurs formes. Se dégage d'abord une distanciation idéologique. En effet, les associations restent

[1362] *Ibid.*, p. 178
[1363] « A is excluded in that the party must control its own environment (specifically, another organization); this is by definition incompatible with weak institutionalization". *Idem*
[1364] *Ibid.,* pp. 55-57. Voir aussi pp. 177 et suivantes.

souvent, malgré des spectres de revendications différents, centrées sur la question de l'animal, ce qui n'est pas le cas de la plupart des partis animalistes. En outre, les associations, bien qu'elles s'attachent à relier leurs actions à un système de pensée cohérents, mènent souvent des actions non seulement spécifiques, mais aussi protestataires. A l'inverse, les partis animalistes, même exclusivement centrés sur la question animale, embrassent cet enjeu dans toutes ses ramifications et tentent de déployer une posture plus institutionnelle. Ensuite, les partis diffèrent des associations dans leurs finalités et fonctions. La prise de distance passe par le discours, avec la mission de « politiser la cause animale » que se sont donné les partis animalistes, et de représenter l'animal dans les institutions. Elle passe aussi par les moyens mis en œuvre, avec une différence majeure : la soumission au scrutin. Se dégage d'ailleurs des propos d'Antoine Stathoulias, que nous avons interrogé, le souci marqué de ne pas empiéter sur le terrain des associations[1365]. Nous constatons que la dimension partisane n'empêche pas la coopération, mais marque une distance, avec les associations qui restent politiquement indépendantes.

Concurrence. Bien que le champ associatif semble généralement saluer de telles initiatives[1366], la distanciation pourrait se parer parfois d'un soupçon de concurrence entre les organisations partisanes et associatives animalistes. Voilà ce qu'en dit par exemple Constance Adonis Villalon :

> « C'est ce qui est arrivé au Partij voor de Dieren, c'est ce qui nous est arrivé, c'est ce qui est arrivé au Parti Animaliste français, (…) quand le Partij voor de Dieren s'est créé, les associations justement de protection et de défense des animaux n'ont pas apprécié cela au départ bizarrement, parce qu'ils ont cru qu'on allait leur faire de l'ombre, et que les médias allaient plus se tourner vers le parti animaliste que [vers] eux. Et en France, c'est pareil. Et en Belgique, c'est pareil. Quand nous on s'est créés, Gaïa et les autres associations n'étaient pas heureuses qu'on soit là. » (Entretien avec Constance Adonis Villalon le 22 juillet 2021, par téléphone.)

Ressort de ces propos une certaine crainte des associations que les partis leur fassent de l'ombre dans leur quête de légitimité et de visibilité dans l'espace public. Cette méfiance

[1365] « Du point de vue du Parti Animaliste, nous on est un parti politique. Et les associations, par définition, sont des associations apolitiques, indépendantes. Donc c'est toujours délicat, les liens. Bien sûr, il y a des intérêts communs, il y a des gens qui sont au parti et dans les associations, mais il ne va pas y avoir d'exclusivité. Par exemple, on peut avoir un colloque, une conférence, ou une réunion L214 et France Insoumise, ou L214 et les Verts, ou L214 et le Parti Animaliste. Les associations vont à droite à gauche. Le parti animaliste, forcément, respecte ça, car on a aucune prétention ou revendication sur les associations. » Entretien avec Antoine Stathoulias, le 10 avril 2021, par téléphone

[1366] Voir par exemple la réaction de Marc Guiraud, Vice-Président de l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages à la création du Parti Animaliste. CHAUVET Audrey, « Les défenseurs des animaux lancent leur parti politique », *20 Minutes*, 15 novembre 2016, URL : https://www.20minutes.fr/planete/1962083-20161115-defenseurs-animaux-lancent-parti-politique (consulté le 23 aout 2021)

peut aller jusqu'à la défiance, comme le mettent en lumière les propos du président de l'association animaliste belge Gaïa, réagissant à la création de DierAnimal :

> « "DierAnimal devra faire ses preuves", selon Gaia. "Vous ne me verrez pas me précipiter sur une liste d'un parti animaliste", a indiqué lundi le président de l'association de défense du bien-être animal Gaia, Michel Vandenbosch, interrogé peu après l'annonce de la création d'un nouveau parti politique, DierAnimal. "Nous avons prouvé, avec Gaia, que nous pouvions être efficaces dans l'atteinte de nos objectifs pour plus de droits des animaux", souligne-t-il. »[1367]

Nous pouvons observer dans ces propos, au-delà de la défiance, une tendance à mettre Gaïa et DA en concurrence. Cela permet de répondre partiellement à la question posée par Pierre Bourdieu qui interrogeait le devenir des groupes non – ou moins – institutionnalisés, puisque si l'apparition de Dieranimal ne signe pas une perte d'efficacité et une « désinstitutionnalisation » de Gaïa, elle conduit cette dernière à perdre une forme d'exclusivité dans la lutte animaliste en Belgique.

Coopération. Nous allons maintenant montrer que la distanciation et la crainte de concurrence initiales laissent place à une coopération entre les deux types de groupes. Cette coopération est bilatérale. Les associations peuvent soutenir le parti, directement ou indirectement, mais le parti peut aussi directement manifester aux côtés des associations et leur apporter un soutien logistique et financier. Cela suppose une forme de dédoublement de la part des acteurs, qui tantôt vont participer aux manifestations avec la « casquette » parti animaliste, et tantôt avec leur casquette personnelle :

> « Concernant les rapports avec les autres associations, je fais encore partie d'L214. Parfois je monte des actions avec d'autres collectifs et associations. Et là, je fais bien attention, dans les médias par exemple, on parle pas du parti animaliste parce que généralement les associations sont indépendantes. (…) S'il y a une action du PA, nécessairement je dois y être car je sais qu'il y aura très peu de monde. Donc en fait c'est plus par effet de vases communicants. S'il y avait plein de gens au PA et personne à L214, je m'impliquerais à fond à L214 parce que leur travail est essentiel aussi (…). » (Entretien avec Antoine Stathoulias, mené le 10 avril 2021, par téléphone.)

La collaboration ne se fait pas qu'à titre individuel et ponctuel. Elle peut être plus régulière. Notre entretien avec Antoine Stathoulias met en lumière un partenariat établi entre One Voice et le Parti Animaliste :

> « A Lille par exemple, en tant que correspondant, quand il y a une action One Voice, j'y vais avec ma casquette du parti animaliste parce que One Voice accepte que je vienne en tant que Parti Animaliste. Ce qui est un peu du donnant-donnant, parce qu'après, dans les publications, je dis « Merci à One Voice » et « Merci au Parti Animaliste ». Mais je pourrais pas faire ça avec toutes les associations. Je suis dans un collectif antispéciste qui défend son indépendance politique, et je sais que [là] je pourrais pas le faire par exemple. » (Entretien avec Antoine Stathoulias, le 10 avril 2021, par téléphone.)

[1367] Voir l'article publié dans La Libre, après la création de Dieranimal. BELGA, « DierAnimal, 19e parti animaliste sur la planète, débarque sur l'échiquier politique belge », *La Libre*, 19 février 2018, URL : https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2018/02/19/dieranimal-19e-parti-animaliste-sur-la-planete-debarque-sur-lechiquier-politique-belge-LQRBAT22XJGQ5O4RZARMJ5LY2I/ (consulté le 23 aout 2021)

Ici, on a l'impression que le problème est moins la distanciation du PA à l'égard des associations, que les associations qui tendent à conserver leur indépendance à l'égard du PA. Adrien Larcher, correspondant du PA, a quant à lui exposé une autre approche :

> « Moi, quand je fais une action, ou je viens avec ma casquette du PA, ou je viens pas. Parce que j'ai quand même une vie à côté, et si je viens, c'est pour parler du Parti Animaliste. Après, ça peut m'arriver des faire des collectes, par exemple la semaine dernière pour chats errants, sans la casquette du Parti Animaliste, mais c'est vraiment pour aider parce que c'est des gens que je connais bien. Après, quand je suis avec One Voice, c'est un peu la facilité parce que… voilà… ils mettent leur stand, les gens viennent directement au stand, et ça correspond pile non seulement à un thème du parti Animaliste, mais en plus c'est pile la cible… des gens qu'on essaye de... enfin... qui votent pour nous, en fait ! Ils nous connaissent pas, ils viennent signer des pétitions, donc c'est déjà un acte fort, et en plus je leur dis qu'ils peuvent voter pour un parti animaliste, donc là, c'est génial, ils sont contents, c'est pile notre thème. Du coup, c'est des gens qui sont déjà… voilà ! Donc c'est plus par facilité et par affinité. Après, moi je suis en contact avec la Ligue de Protection des Oiseaux, j'essaye de contacter Sea Sheperd qui viennent parfois faire des actions sur le port de la Rochelle… pour l'instant ça s'est pas fait, mais j'espère que ça se fera aussi. L214, je les ai pas encore contactés. Moi je regarde les actions qui se font, et je me dis « tiens, ce serait intéressant qu'on aille à celle-ci. » Après, si les personnes peuvent y aller tous les WE, c'est top. J'ai monté des réseaux, parce que moi je ne peux pas participer à tout. Maintenant, faire une action par mois là où il y en avait aucune, c'est déjà bien ! » (Entretien mené avec Adrien Larcher, le 16 juin 2021, par téléphone.)

Adrien Larcher semble donc également donner la priorité au parti. Mais, d'une part, il limite sensiblement les actions menées à titre individuel, et d'autre part, il choisit ses actions moins en fonction du nombre plus ou moins élevé de militants présents, qu'en fonction de ce qui est stratégiquement plus intéressant pour offrir une visibilité supplémentaire au Parti Animaliste.

Cette coopération, bien qu'en partie stratégique, met en lumière, une forme de prédominance des associations animalistes, plus implantées et plus identifiables, sur le parti. Pour aller plus loin, nous pouvons même être poussés à considérer que le modèle associatif prime, dans la mesure où les partis animalistes n'adoptent un répertoire réellement partisan que de manière intermittente, plus précisément en période de campagne. Le reste du temps, leur activité se rapproche véritablement de celle des associations. Cela permet néanmoins de réaffirmer une représentation réciproque du rôle et de la légitimité particulière et propre, distinctes mais complémentaires, des deux types d'organisations. D'ailleurs, les partis animalistes ont tendance à reconnaître, officiellement, le rôle politique des mouvements contestataires. Par exemple, le programme national du PA comporte, dans l'onglet « droit animal », une section « reconnaître le rôle des associations »[1368] et son programme municipal

[1368] Voir le site du Parti Animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/programme/programme-national/le-droit-animal (consulté le 2 septembre 2021)

prévoit l'attribution de subventions à ces dernières[1369]. DA, le parti animaliste belge, va jusqu'à consacrer la désobéissance civile et prône l'abandon de toutes les poursuites judiciaires contre les activistes de la cause animale :

> « La désobéissance civile est un acte de justice fait par des personnes qui ne supportent plus de voir tant de cruauté et d'injustice à l'égard d'autres humains, des animaux et de la planète. C'est le David humain, contre le Goliath régalien, dépourvu de sentiments et tellement bien imbriqué, qui détruit en une déclaration les rêves, les libertés, et le désir de justice de certains. DierAnimal veut que soient classées sans suite et avec action immédiate, toutes les poursuites à l'encontre de personnes, d'activistes, qui auraient procédé à de la désobéissance civile pacifique, en s'introduisant dans les abattoirs, laboratoires, multinationales ou terrains pollués, dans le but non pas de nuire à quelqu'un, mais de dénoncer l'horreur du système ou afin de sauver des vies, ou les deux. DierAnimal n'incite évidemment personne à le faire puisqu'actuellement, la loi injuste les poursuivra. DierAnimal veut que la justice dédommage toutes les personnes poursuivies dans le cadre de ce genre d'affaires. Le seul fait d'être poursuivi en justice, provoque un grand stress, qui peut être la cause et/ou le déclencheur de maladies. Ces personnes, devraient au contraire, être saluées pour leur grand courage et grand cœur. »[1370]

Notons également la proposition de Ines Sousa Real d'inclure dans les statuts de son parti un paragraphe consacrant la possibilité, pour PAN, de s'associer à d'autres partis ou organisations qui « partagent la même matrice idéologique »[1371]. Tout se passe en fait comme si les partis animalistes n'entendaient pas prendre la place des associations ou asseoir une domination à leur égard, mais bien plutôt se placer en canal subsidiaire de diffusion des revendications qu'elles portent. Nous tenterons de conceptualiser ce processus dans nos prochains développements[1372].

Pour l'heure, nous noterons que les relations entre les mondes mouvementistes et partisans animalistes ne présentent ni les traits d'un contrôle du parti par les associations, ni l'inverse. Se dessine une distanciation de la part des associations comme des partis, allant parfois jusqu'à une défiance de la part des premières. Mais, bien que tenant à leur indépendance, partis et associations animalistes placent en général leur relation sous le signe de la coopération et du respect. C'est ce qui ressort notamment des propos de Brigitte Gothière, présidente d'L214, interrogée au sujet d'Hélène Thouy, alors candidate à l'élection présidentielle :

> « Aujourd'hui avocate au barreau de Bordeaux, Hélène Thouy s'efforce « d'utiliser le droit pour faire avancer la question des animaux ». Elle défend notamment L214. « Hélène fait un travail colossal. On ne sait pas trop comment elle fait, elle arrive à mener plein de choses de

[1369] Voir le site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/programme/programme-municipal/citoyens-animaux-environnement (consulté le 2 septembre 2021)
[1370] Voir le programme de Dieranimal en son onglet « Justice ». URL : https://www.dieranimal.be/fr/home/notre-programme/justice/ (consulté le 2 septembre 2021
[1371] Voir l'article publié sur le site de *Move Aveiro* le 1er mai 2021. URL : https://www.moveaveiro.pt/ines-sousa-real-veut-un-conseil-de-discipline-et-ouvrir-la-direction-du-pan-aux-structures-locales-o-jornal-economico (consulté le 4 juillet 2021)
[1372] Voir la Section 3 du présent chapitre, paragraphe 2, B.

> front, c'est assez incroyable », commente Brigitte Gothière, cofondatrice de cette association de défense des animaux. L214, précise-t-elle, tient à son indépendance et n'apportera son soutien à aucun candidat lors de cette présidentielle. « Mais en tant que personne, Hélène est rapidement devenue une amie. Elle est chaleureuse, déterminée, fiable. Lorsqu'elle dit quelque chose, elle le fait. » »[1373]

Parallèlement, remarquons qu'Hélène Thouy, en tant qu'avocate, a défendu des activistes de Boucherie Abolition[1374]. Nous observons donc pour l'heure une alliance relative – mais qui n'avait rien d'évident – entre le mouvement et les partis animalistes. Cette alliance est néanmoins réelle et prend le visage d'une alliance d'appartenance, puisque les partis et le mouvement partagent un socle idéologique et des valeurs communes, et une alliance de coopération, par les objectifs similaires qu'ils poursuivent, la mise en commun ponctuelle de leurs moyens militants et la multi-appartenance de leurs membres. L'organisation des partis animalistes révèle une réelle aspiration à l'institutionnalisation, mais les liens qu'ils conservent avec le mouvement dont ils sont issus traduisent la conservation d'une forme d'identité protestataire.

SECTION 3 : Caractérisation du processus d'institutionnalisation de l'animalisme

Ces observations statiques doivent maintenant être analysées dans une perspective dynamique, c'est-à-dire replacées dans un processus. Malgré leur jeunesse, l'organisation politique des partis animalistes en Europe telle que nous l'avons présentée est déjà le reflet d'une histoire et le fondement d'un avenir. Cette dernière section sera, en outre, plus théorique. Nous verrons dans un premier temps l'inégale institutionnalisation de l'animalisme (Paragraphe 1), nous tenterons ensuite de caractériser conceptuellement la création des partis animalistes dans ce processus (Paragraphe 2), avant de nous attacher à qualifier, d'un point de vue théorique, les partis animaliste eux-mêmes (Paragraphe 3).

Paragraphe 1 : Une institutionnalisation inégale

Nous montrerons ici que l'institutionnalisation de l'animalisme en Europe est réelle (A) mais inégale. Nous proposerons de mettre en relation plusieurs variables (B) afin de

[1373] Propos recueillis par Hortense Chauvin, journaliste à *Reporterre*. Voir CHAUVIN Hortense, « Présidentielle : le Parti animaliste a les crocs », *Reporterre*, 6 janvier 2022. URL : https://reporterre.net/Presidentielle-le-Parti-animaliste-a-les-crocs (consulté le 1er février 2022)

[1374] « Evreux: jusqu'à six mois de prison ferme requis contre 14 militants animalistes » *Le Figaro*, 20 septembre 2019. URL : https://www.lefigaro.fr/flash-actu/evreux-jusqu-a-six-mois-de-prison-ferme-requis-contre-14-militants-animalistes-20190920 (consulté le 22 avril 2023)

pouvoir apporter des éléments de réponse quant aux différents niveaux d'institutionnalisation observés au sein du panel de partis animalistes étudiés (C).

A- Une institutionnalisation réelle

Concernant, d'abord, les étapes qui jalonnent le processus d'institutionnalisation, Julien Meimon en dégage trois. La première est celle d'une genèse rendue nécessaire par le contexte politique, la deuxième est celle de la manière dont les acteurs investissent l'institution, et la troisième est sa fonctionnalisation et la manière dont elle se voit légitimée dans l'ordre institutionnel[1375]. Concernant la nécessité pour l'animalisme de s'institutionnaliser, nous renvoyons à l'idée de frustration relative, développée dans le premier titre de cette thèse. Il faut également noter que les partis ayant ouvert la voie en Europe (nous pensons tout particulièrement au parti allemand qui approche les trente années d'existence) et ont obtenu des résultats conséquents (nous pensons ici aux partis néerlandais et portugais) ont rendu d'autres initiatives non pas nécessaires mais possibles. Nous avons ensuite tenté de montrer, dans ce chapitre, comment les acteurs de l'animalisme, au prisme particulier de ses fondateurs – qui nous semblait le plus pertinent – ont investi les cadres institutionnels – et plus précisément partisans – préconçus, les ont habités, et se sont inscrits dans la perspective d'une réelle appropriation de leurs rôles. Quant aux deux dernières étapes, nous avons vu que les partis animalistes, en développant et revendiquant des objectifs propres, s'étaient émancipé du mouvement animaliste (avec lequel ils conservent bien sûr des liens forts néanmoins), avaient pour la plupart réussi à être identifiés dans les systèmes partisans dans lesquels ils évoluent et, pour sept des dix partis de notre panel, à obtenir des élus[1376]. Cette dernière étape, c'est-à-dire le fait de trouver sa place dans un ordre institutionnel, est, pour Julien Meimon, la plus importante[1377]. L'auteur souligne que ce processus procède d'un volontarisme de certains acteurs qui, « par les actes et les discours, en présentant comme logique et légitime ce qui ne l'est pas *a priori*, en modelant l'organigramme politique et administratif du pays pour donner à la nouvelle institution une place conforme aux missions qu'on lui prête », permet l'institutionnalisation et la rend

[1375] Voir MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., pp. 128-129.
[1376] Nous renvoyons ici notre lecteur au tableau reproduit en annexe 12, que nous exploiterons dans nos prochains développements, et plus largement à la deuxième partie de notre thèse.
[1377] Voir MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 107

effective[1378]. Or les partis animalistes ont su adopter les codes des partis politiques pour être reconnus dans les systèmes partisans.

Concernant, maintenant, les caractéristiques de l'institutionnalisation, Philip Selznick dégage trois qualités permettant de distinguer les institutions des simples organisations : la poursuite d'objectifs considérés comme la réponse à un besoin sociétal, la durabilité, et l'exemplarité de sa conduite[1379]. Or, l'institutionnalisation de l'animalisme semble répondre à ces trois caractéristiques. D'abord, les partis politiques sont encore des rouages absolument essentiels de la démocratie. Dès lors, le choix d'adopter une forme partisane a permis à un certain nombre de citoyens sensibles à cet enjeu politique grandissant qu'est la question animale, de s'exprimer – mais aussi d'exister - politiquement et électoralement. La question de la durabilité ne doit, il nous semble, pas être entendue au sens le plus courant. Au regard de la jeunesse des partis animalistes, quantifier leur nombre d'années d'existence n'aurait pas vraiment de sens. En revanche, deux éléments nous poussent à vérifier malgré tout ce critère. D'une part, bien que les partis animalistes soient encore, pour la plupart, récents, l'animalisme, lui, dans ses revendications comme dans les modes de vie qui lui sont attachés est, depuis longtemps et de plus en plus, implanté en Europe, de manière inégale selon les pays, certes, mais néanmoins en constante et rapide expansion[1380]. D'autre part, eu égard à la relative jeunesse des partis étudiés, il nous semble plus pertinent ici de relever le fait que les organisations qui composent notre panel affrontent les échéances électorales et survivent aux éventuels échecs politiques et au renouvellement de leurs organes dirigeants, qui sont sans nul doute les traces d'un processus d'institutionnalisation en cours. Enfin, le critère de l'exemplarité nous semble ici également vérifié. En premier lieu, bien que certains acteurs des partis animalistes continuent à participer à certaines actions associatives, dans la grande majorité des cas, l'engagement partisan les conduit à s'éloigner des interventions violentes et illégales, prise de distance sans doute motivée par le souci de légitimer la place politique et la pertinence électorale de l'animalisme. En deuxième lieu, nous avons vu que les leaders animalistes, tout en se conformant aux attentes partisanes, n'en restent pas moins animalistes. Dès lors, leur

[1378] *Idem*

[1379] « What sets an organization apart as an institution is its pursuit of aims that are widely considered to fulfil a societal need, its reliable performance over time, and its exemplary conduct as perceived by societal constituencies » BOIN Arjen, FAHY Lauren A., et HART Paul t' «Chapter 1: Guardians of Public Value. How Public Organisations Become and Remain Institutions », op. cit., p. 3.

[1380] Sur ce point, nous renvoyons notre lecteur aux développements conduits dans le Titre 1 de la première partie de cette thèse.

exemplarité se traduit certes à l'égard des impératifs façonnés par les mœurs politiques, mais aussi par la cohérence de leur engagement animaliste. Le fait que la plupart des leaders animaliste prônent et adoptent le véganisme et continuent à se joindre aux associations est, de ce point de vue, révélateur. En troisième lieu et enfin, le fait de créer une organisation susceptible de se soumettre au processus démocratique peut impliquer d'en faire un « atelier de la démocratie »[1381], pour reprendre l'expression de Dominique Andolfatto et Alexandra Goujon, en mettant en œuvre des procédures au moins en apparence démocratiques de recrutement interne, ce que les partis animalistes ont, dans leur majorité, fait.

Enfin, concernant les effets de l'institutionnalisation, Julien Meimon écrit :

> « Et l'institution semble ainsi échapper aux conditions sociales et politiques qui l'ont vu naître, évacuant sa dimension de produit des pratiques pour exister comme moteur des conduites. Mais le jeu reste mouvant, soumis à une tension constante entre l'institué et l'instituant, toujours susceptible d'être remodelé au gré des conjonctures ; et en ce sens structurellement précaire, en équilibre, sur le fil. »[1382]

Ces considérations nous semblent particulièrement intéressantes en ce qu'elles permettent à la fois de vérifier certaines hypothèses, et d'en soulever d'autres. Sur le premier aspect, à savoir le fait que l'institution « échappe aux conditions sociales et politiques qui l'ont vue naître », il nous faut reconnaître qu'effectivement, non seulement les partis animalistes mais également certaines associations en Europe, ont permis d'incarner les revendications, et de les stabiliser. Ce que les partis apportent plus spécifiquement, c'est une forme politiquement objectivée de l'animalisme, identifiable, et électoralement mesurable. La genèse des partis animalistes a finalement permis d'ouvrir une porte longtemps restée fermée pour l'animalisme entre les champs non-institutionnels et institutionnels. Il faut également noter que là où les associations agissent principalement sur le terrain de la réaction à tel ou tel acte de maltraitance, à tel ou tel scandale, les partis, eux, sont plutôt sur le terrain de l'action, de la proposition. En, revanche, Julien Meimon affirme que l'institution supposerait un passage de « produit » à « moteur » des conduites. Si c'est, nous venons de le dire, sans doute une vocation des partis animalistes, c'est encore aujourd'hui, dans les faits, essentiellement les associations qui sont le moteur d'une évolution des pratiques. Ces dernières n'ont en effet pas du tout été remplacées par les partis animalistes. Dès lors, il nous semble que ce n'est pas en ces termes que doit être analysé le rapport entre partis animalistes et l'action du mouvement, constat qui nous pousse à envisager l'hypothèse d'une caractérisation

[1381] ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra, *Les Partis Politiques, ateliers de la démocratie*, op. cit.
[1382] MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 129

théorique, à notre connaissance à ce stade insatisfaisante, de ce phénomène. Nous mènerons cette réflexion dans le paragraphe 2 de cette section.

Les fondateurs et leaders des partis animalistes ont donc créé des structures ayant la vocation d'institutionnaliser l'animalisme comme une idéologie politique, et les animalistes comme un électorat. Dès lors, ils sont des plateformes nodales ou des portes d'accès entre le monde non-institutionnel et le monde institutionnel. Plus précisément, ils sont les porteurs et les vecteurs d'une institutionnalisation de l'animalisme. En se présentant comme des partis politiques, en adoptant les codes de conduites et la structure des partis, en épousant leur mode de fonctionnement et leur répertoire d'action, ils ont durablement inscrit dans le domaine public – via le prisme médiatique notamment – l'idée selon laquelle l'animalisme était une idéologie politique légitime, mais également qu'elle était susceptible de fédérer autour d'un projet. Ajoutons un élément non négligeable. Il faut remarquer que les partis animalistes les plus récents bénéficient du soutien et du rayonnement de partis plus anciens et plus puissants. Ainsi, si plusieurs partis ne répondent pas encore aux critères permettant d'affirmer qu'un parti est institutionnalisé, l'animalisme lui, l'est bien en Europe, car il est porté non pas uniquement par tel ou tel parti national pris individuellement, mais par une famille de partis politiques européens, notamment par le biais de structures comme l'Animal Politics Foundation.

B- Signes et facteurs de variation

En revanche, tous les partis n'ont pas atteint le même niveau d'institutionnalisation. Nous allons donc lister et mettre en relation les signes et facteurs explicatifs de ce phénomène et mettre en lumière les corrélations observables.

Signes. Intéressons-nous d'abord aux signes, aux révélateurs de cette inégalité. Le degré d'institutionnalisation étant mesurable par la capacité de l'organisation à survivre à ses leaders et à s'émanciper des changements de pouvoirs et de structures internes, la ***durabilité*** est évidemment à prendre en compte. Sera donc ici relevée, pour chaque parti, le nombre d'années d'existence et de fonctionnement qu'il a à son actif. Le deuxième signe pris en compte sera le niveau de ***structuration interne des partis***. Ce qu'il nous faut apprécier ici, - et tenter de quantifier - c'est finalement le niveau de « systemness » des partis animalistes. Il nous semble que trois facteurs doivent ici être appréhendés. Le premier est le niveau d'organisation du parti, d'un point de vue central comme local. Le deuxième est la puissance du leadership, et plus précisément la concentration du pouvoir, ou au contraire la tendance à

mettre en place un système de check-and-balances. Pour chacune de ces variables, nous attribuerons un score de 3 pour signifier « fort », 2 pour « modéré » et 1 pour « faible ». La troisième dimension que nous considérerons est le nombre d'adhérents, évidemment reporté à la population du pays. Nous avons donc recueilli le nombre de membres revendiqués par les partis de notre panel, et l'avons reporté à son équivalent pour 100 000 habitants. Il nous semble que l'institutionnalisation suppose un certain niveau d'objectivation non pas uniquement au sein du parti, mais en dehors. C'est la raison pour laquelle les partis animalistes doivent également être appréhendés au prisme de la manière dont ils sont perçus dans l'état dans lequel ils évoluent. A cette fin, nous analyserons le ***traitement médiatique*** dont ils font l'objet. Nous tenterons de saisir la manière dont les partis de notre panel sont traités par la presse nationale et classerons alors les partis animalistes en trois catégories. Ceux qui ne font pas – ou très peu – l'objet d'un traitement médiatique obtiendront le chiffre 1. Ceux qui font l'objet d'un traitement médiatique irrégulier, mais plutôt sous l'angle de la curiosité, du nouveau venu, obtiendront le score de 2. Ceux qui font l'objet d'une attention plus régulière et comparable à celle des partis bien implantés dans le système partisan concerné obtiendront un score de 3. Enfin, nous analyserons, au prisme de toutes ces variables, le niveau d'institutionnalisation des partis animalistes, en observant et en tentant de mesurer la manière dont ils se sont intégrés dans un ordre institutionnel. Or, quel meilleur indicateur de l'institutionnalisation de l'animalisme par les partis politiques que les ***résultats électoraux*** de ces derniers ? Angelo Panebianco souligne à cet égard que l'obtention du pouvoir provoque, chez tous les partis, une dynamique d'institutionnalisation plus importante, mais que ces derniers peuvent devenir des institutions fortes ou faibles[1383]. Nous préciserons le nombre d'élus (locaux, nationaux et européens le cas échant) des partis animalistes, ainsi que le rang électoral que ces derniers occupent dans leurs systèmes de partis respectifs.

Facteurs. Est maintenant venu le temps de s'interroger sur les facteurs de variation potentiels, qui nous semblent être au nombre de trois. Le premier est la permissivité du ***système politique et institutionnel***. Plus précisément, un mode de scrutin proportionnel et un système multipartisan tendent à favoriser l'émergence et l'institutionnalisation des petits partis, quand un système majoritaire et/ou bipartisan tend au contraire à la freiner, à la

[1383] « The three cases examined in this chapter are all cases of "governemental parties". All three underwent organizational consolidation when they held government power. But whereas the Conservative Party became a strong institution, the other two became weak ones. » PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 141

dissuader. Nous pouvons dès lors supposer que l'institutionnalisation de l'animalisme sera plus facile si le parti animaliste évolue dans un système plus proche du premier cas. Le deuxième est la ***stratégie idéologico-programmatique*** retenue par les partis. Nous avons vu que les partis animalistes européens, bien que pouvant tous être considérés comme animalistes, développent des ensembles idéologiques très différents non seulement en termes de spectre (de l'écoanimaliste le plus large à l'animaliste le plus strict) mais aussi en termes de degré (du welfarisme le plus mou à l'abolitionnisme le plus assumé). Or il nous semble que ce choix peut exercer une influence sur le niveau d'institutionnalisation des organisations partisanes animalistes. Nous osons ici formuler l'hypothèse selon laquelle plus un parti politique présentera un programme large, une idéologie holiste, plus il a des chances d'obtenir des élus et d'être perçus réellement comme un « parti politique », et non simplement des associations de la cause animale se présentant à des élections. Les partis strictement animalistes se verront attribuer la lettre A, les environnementalo-animaliste les deux lettres eA, et les écoanimalistes, EA. L'institutionnalisation de l'animalisme dépend également et enfin de la ***percée des valeurs*** qu'il défend. Sur ce point, la proportion de la population ayant changé son régime alimentaire en ce sens apparaît comme une donnée à la fois disponible et pertinente, et nous semble être un bon révélateur – moyennant quelques précautions – de cette pénétration[1384]. La France compterait 2,2% de végétariens en 2021[1385], la Belgique en comptait 7% en 2018[1386], les Pays-Bas 12% en 2020[1387], l'Allemagne 10%

[1384] En effet, le pourcentage de la population ayant changé ses habitudes alimentaires est une donnée disponible car fréquemment mesurée par les instituts de sondages. Or, le fait que tous les gens qui changent de régime alimentaire ne le fassent, d'une part, pas nécessairement de manière radicale et, d'autre part, pas toujours par souci de l'animal, ne doit pas nous dissuader. En effet, notons d'abord que la grande majorité des européens qui décident de consommer moins de produits issus de l'exploitations des animaux le font principalement par rejet des conditions et conséquences de l'élevage. Voir l'enquête CREDOC pour FranceAgriMer et l'OCHA de 2019 qui analyse le phénomène végétarien, flexitarien et végan dans quatre pays Européens. La synthèse montre que si la santé est la première motivation d'une réduction des produits carnés, les conditions et conséquences de l'élevage non seulement viennent juste après mais sont encore bien plus importantes chez les végétariens et végans, que chez les flexitariens. Ensuite, le fait de changer de comportement alimentaire est une marque forte d'adhésion aux valeurs portées par l'animalisme, dans leur radicalité et leur dimension politique, puisqu'il ne s'agit plus simplement de souhaiter, de manière passive et restreinte, simplement un meilleur traitement des animaux de compagnie. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne fonderons pas nos développements sur le nombre de flexitariens, qui peuvent avoir réduit leur consommation de viande pour bien des raisons, mais sur le pourcentage de gens au moins végétariens – ce qui englobe naturellement les végans - à la fois plus représentatif du nombre de personnes susceptibles d'adhérer à l'idéologie animaliste, et en outre moins radical et plus statistiquement renseigné que le véganisme, dans les sources fiables les plus récentes.

[1385] Sondage IFOP de 2021. URL: https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Rapport-complet-Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP-avec-compression.pdf (consulté le 17 juillet 2021)

[1386] D'après les résultats d'un sondage IVOX pour EVA. URL: https://www.lalibre.be/belgique/2018/02/13/pres-de-la-moitie-des-belges-consomme-moins-de-viande-E277BCFHHVFFTLROAEXM6UC5G4/ (consulté le 17 juillet 2021)

[1387] https://www.statista.com/statistics/896275/share-of-vegetarians-and-flexitarians-in-the-netherlands/

en 2021[1388], le Danemark 2,5% en 2019[1389], le Portugal 9% en 2019[1390], l'Espagne entre 2 et 8% en 2019[1391], l'Italie 8,2% en 2021[1392], le Royaume-Uni 14% en 2021[1393]. Concernant la Suède, les données ne permettent pas, actuellement, de déterminer un pourcentage fiable[1394]. Tous ces éléments ont été synthétisés dans le tableau présenté en Annexe 11.

C- Analyse corrélative

Comment analyser les différentes données recueillies et compilées dans le tableau proposé par notre annexe 11 ? D'abord, il nous faut nous intéresser aux absences de corrélation, qui sont tout aussi éclairantes que les corrélations elles-mêmes. Observons en premier lieu qu'il n'y a pas forcément de corrélation entre la percée animaliste et résultats des partis animalistes. Par exemple, le Royaume-Uni, où les végétariens et végans représentent 14% de la population, voit son parti animaliste obtenir des scores qui sont parmi les plus faibles d'Europe. A l'inverse, alors même que le Portugal semble moins touché par le végétarisme, son parti animaliste fut le sixième parti national et a réussi à obtenir des élus locaux, nationaux et européens. Nous nous contentons donc ici de l'exprimer, et nous l'explorerons dans notre seconde partie. Nous ne constatons pas non plus de corrélation systématique entre la permissivité politique et institutionnelle du système dans lequel un parti évolue et ses résultats électoraux.

En revanche, il faut remarquer que les trois partis qui sont électoralement les plus forts de notre panel (PAN, PvdD et TSP) partagent le fait d'avoir adopté une posture idéologique écoanimaliste et d'évoluer dans un système institutionnel et politique ouvert.

[1388] Voir JANSON Matthias, "Rund 8 Millionen Deutsche essen kein Fleisch", *Statista*, Janvier 2021. URL: https://de.statista.com/infografik/24000/anzahl-der-vegetarier-und-veganer-in-deutschland/ (consulté le 5 aout 2021)

[1389] https://vegetarisk.dk/statistik-om-danmark/

[1390] ALMEIDA Filipa, Vegetarianismo é uma oportunidade para as marcas em Portugal", *Marketeer*, 3 décembre 2019. URL : https://marketeer.sapo.pt/vegetarianismo-e-uma-oportunidade-para-as-marcas-em-portugal/ (consulté le 12 aout 2021)

[1391] Nous basons ces données sur une étude Lantern de 2019 qui affirme que 2% de la population espagnole est végétarienne ou végane, et que 7,8% est flexitarienne. URL : https://www.lantern.es/papers/the-green-revolution-2019 (consulté le 8 septembre 2021)

[1392] Rapport d'Eurispes, analysé dans cet article. CORNAZ, "Vegetariani e vegani: in Italia sono l'8,2%", *Corriere Nazionale*, 20 juin 202. URL: https://www.corrierenazionale.it/2021/06/20/vegetariani-vegani-italia-quanti-sono/

[1393] Étude sur les habitudes alimentaires au Royaume-Uni en 2021. URL: https://www.finder.com/uk/uk-diet-trends

[1394] Nous n'avons pu trouver aucune donnée fiable sur le nombre de végétariens en Suède. D'une part, les derniers sondages dataient de 2014, ce qui nous semble démesurément ancien au regard de l'évolution qu'a connue le mouvement ces cinq dernières années. D'autre part, lesdits sondages donnaient des résultats bien trop divergents pour être fiables. Certains en effet établissaient le pourcentage de végétariens à 0,5% de la population suédoise, quand d'autres le situaient à 10%. Devant ce manque de données et nos doutes sur leur fiabilité, nous préférons ici ne pas nous avancer sur cette question.

Ces partis sont aussi, sans surprise, assez anciens, laissant penser que la permissivité du système accroît leur durabilité, et que cette longévité implique et permet une progressive ouverture idéologique. Nous traiterons plus précisément de cette question dans la seconde partie. Angelo Panebianco affirmait à cet égard que l'institutionnalisation menait à substitution des fins. Dans cette perspective, l'idéologie manifeste qui caractérisait le parti dans la première phase de son existence s'effacerait, pour devenir une donnée latente de la vie du parti, à laquelle seraient substituées des exigences plus organisationnelles[1395]. Or, en l'état actuel des choses, rien dans l'observation des partis animalistes ne permet d'accréditer cette idée, que plusieurs signaux viennent même contredire. D'abord, les partis les plus institutionnalisés que sont PAN, le PvdD et le TSP n'ont fait preuve d'aucun affaiblissement ni d'aucune concession sur la radicalité de leurs revendications quant à la question animale. Ensuite, loin de s'atténuer, leur programme n'a fait que s'enrichir au fil des années.

De ce lien manifeste entre résultats électoraux, ouverture idéologique et ancienneté, nous pouvons déduire que le monothématisme, c'est-à-dire la concentration idéologique du parti sur les questions strictement animalistes, apparaît finalement comme un point d'accroche. Il faut d'ailleurs noter une corrélation entre la percée animaliste et la stratégie idéologique. En effet, les partis adoptant une stratégie monothématique strictement animaliste ou environnementalo-animaliste sont ceux qui émergent dans les pays européens dans lesquels la percée animaliste est la plus faible, à l'exception du Royaume-Uni. Cet état des lieux peut inciter les partis qui germent dans ces pays à ne se positionner que sur la question des animaux sans prendre le risque de perdre encore de potentiels électeurs en se positionnant sur des sujets plus clivants – et à adopter une posture welfariste, ou au mieux néowelfariste. La stratégie est ici de ratisser large. Dans ces pays, la politisation de la question animale permet la naissance de partis structurés autour de cet enjeu, mais n'est pas assez partagée pour leur permettre de prendre le risque d'un positionnement sur d'autres questions. En revanche, dans la durée, cette posture – presque « apolitique », c'est-à-dire non-positionnée sur l'échiquier gauche-droite, semble difficile à tenir, notamment parce que la compétition politique implique presque nécessairement, à un certain stade, d'établir des alliances et de prendre en compte la composition de l'électorat, données qui, elles, seront d'une part révélatrices du positionnement des partis concernés sur l'échiquier gauche-droite et, par là même et d'autre part, préciseront et cristalliseront inévitablement ce positionnement, même dans sa dimension éventuellement fluide et changeante. Il faut ajouter

[1395] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 20

que les représentants de partis monothématiques que nous avons pu interroger ont répondu, à la question « Pourquoi avoir fait le choix du monothématisme, et non d'un programme plus large comme PvdD ou PAN ? », qu'ils étaient encore de jeunes partis en construction. Or, une analyse des chiffres accrédite cette idée, puisque l'ancienneté des animalistes stricts se situe en moyenne à 10 ans, celle des environnementalo-animaliste est à 7 ans, et celle des écoanimalistes est à presque 17 ans. Cela nous permet d'envisager le fait selon lequel, d'un point de vue purement descriptif, le monothématisme strict ou environnementalo-animaliste puisse n'être qu'une étape dans la construction des partis animalistes, qui se dirigeront progressivement peut-être vers l'écoanimalisme, et d'un point de vue plus prescriptif, que ce processus d'élargissement programmatique est la condition de réels succès électoraux. Nous creuserons cette idée dans notre seconde partie. Pour l'heure, notons que le temps opère un élargissement idéologique qui accompagne la structuration du parti.

Les cinq partis qui bénéficient plus gros traitement médiatique sont PAN, TSP, PvdD, VP et PACMA. Ils sont pourtant différents. Si PAN, TSP, PvdD et PACMA sont assez anciens, il faut noter la percée assez impressionnante du VP. Son nombre d'adhérents, et son traitement médiatique sont tout-à-fait remarquables pour un parti si jeune. Il faut noter ensuite que si PAN, TSP et PvdD ont des élus (ce qui peut justifier un traitement médiatique plus important), PACMA n'en a pas. L'attention médiatique dont il bénéficie pourrait être plutôt lié à son dynamisme communicationnel, ainsi qu'aux récentes luttes intestines dont le parti a fait l'objet. Nous observons d'ailleurs une corrélation entre le traitement médiatique dont ces partis font l'objet, leur ancienneté, leur ouverture idéologique, ainsi que le rang qu'ils occupent dans leurs systèmes partisans respectifs, puisque tous ces partis, à l'exception du très jeune VP danois, se situent dans les dix principaux partis des pays concernés.

Paragraphe 2 : Caractérisation du processus

Nous entendons désormais, pour conclure ce chapitre et cette partie et avant de développer une tentative de caractérisation du résultat, tenter une caractérisation théorique du processus de création partisane, au prisme des partis nés du mouvement animaliste. A cet égard, nous justifierons ce choix en déployant l'idée d'un renouvellement nécessaire des outils conceptuels à disposition (A), avant de tenter de défendre l'introduction de la notion de néofonctionnalisation (B). Nous terminerons ce paragraphe en explorant la notion oxymorique mais selon nous pertinente d' « institutionnalisation de la protestation » (C).

A- Un renouvellement conceptuel nécessaire

Annoncer la fin d'un clivage strict entre politique institutionnelle et non-institutionnelle en avançant la notion d'interpénétration est bien, mais ce n'est plus vraiment nouveau. Décliner, dans une approche empirique les modalités de cette interaction est sans nul doute intéressant. Mais à cette évolution des faits, des manières de faire de la politique, doit correspondre une évolution de la manière de les appréhender. Plus précisément, les grilles d'analyse respectives de la politique institutionnelle et de la politique non-institutionnelle, clairement distinctes, ne sont plus véritablement pertinentes aujourd'hui, comme ne manque pas de le souligner Frédéric Sawicki. Il désigne comme coupable la « spécialisation du travail scientifique »[1396], qui conduit à une représentation caricaturale et biaisée des phénomène étudiées[1397] et des analyses qui ne sont plus en phase avec la réalité, telle que l'assimilation entre institutionnalisation et démobilisation, l'idée selon laquelle les mouvements sociaux seraient par nature et nécessairement extra-institutionnels[1398], ou la réduction de l'étude des partis à la question de leur financement, de la professionnalisation et de la compétition électorale[1399]. Or, pour le sujet qui est le nôtre, ces grilles d'analyse semblent en effet désuètes. Les partis animalistes sont récents, sont issus d'un mouvement social protéiforme, conservent à son égard des rapports particuliers, et fonctionnent finalement, hors période électorale, exactement comme des associations. Ils revendiquent les mêmes objectifs, adhèrent à la même idéologie, sont aussi peu – voire moins – professionnalisés que les associations, et déploient des stratégies militantes et répertoires d'action non seulement proches mais souvent communs. Dès lors, faut-il – et peut-on – les appréhender avec les grilles qui sont celles habituellement appliquées aux partis politiques ou avec celles des mouvements sociaux ? Notre réponse à cette question sera de refuser – inévitablement – cette alternative.

Il nous faut enfin souligner que les notions existantes nous semblent aussi pertinentes qu'insuffisantes. Elles se révèlent ou bien trop larges pour caractériser précisément la

[1396] SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, op. cit., p. 31

[1397] « Au total, tout se passe comme si les spécialistes des mouvements sociaux, et en particulier des « nouveaux mouvements sociaux » réputés anti-autoritaires et anti-hiérarchiques, avaient contribué à reproduire involontairement la représentation enchantée de mouvements faiblement institutionnalisés recourant essentiellement à des actions protestataires, tandis que les spécialistes des partis et des syndicats avaient accrédité une celle d'organisations hyper-professionnalisées mues avant tout par leur propre survie et usant quasi exclusivement de moyens conventionnels de persuasion et d'action. » *Ibid.* p. 32

[1398] *Ibid.* p. 31

[1399] *Ibid.* p. 32

manière dont un mouvement peut se doter d'un parti politique, ou au contraire trop précises, donc lacunaires. Songeons par exemple à la notion d'institutionnalisation, choisie pour sa fécondité et son envergure. Est-elle assez précise pour décrire le processus très particulier par lequel d'un mouvement va émerger un parti politique ? Rien n'est moins sûr. Le terme de politisation a également surgi dans nos précédents développements. Mais il nous semble qu'une organisation puisse se parer d'une dimension politique sans pour autant se donner un parti. Ici encore, la notion ne perd rien de sa pertinence, mais doit-être complétée. Enfin, nous avons également songé à la notion de fonctionnalisation, telle qu'elle est développée par Jacques Lagroye. Nous reviendrons plus précisément sur cette dernière, mais notons d'ores et déjà qu'à la différence des deux précédentes, elle nous semble avoir un champ d'application trop restreint pour le sujet qui est le nôtre. Dès lors, comment caractériser, précisément, le processus par lequel le mouvement animaliste s'est doté de partis politiques ?

B- L'introduction de la notion de néofonctionnalisation

La relation entre le mouvement et les partis animaliste est un lien de filiation dont il convient de préciser la nature et les contours. Le mouvement animaliste ne s'est pas « transformé » en parti, pour reprendre une expression utilisée par Hélène Combes dans une contribution sur les partis issus des mouvements sociaux[1400]. Pas plus ne s'est-il fondu dans les organisations partisanes qui portent ses valeurs. Bien au contraire ! Dans le cas des animalistes, la forme partisane n'est ni l'aboutissement ni la fin du mouvement. Elle n'en est qu'une des modalités possibles, et sans doute, pour l'heure, ni la plus efficace, ni la plus reconnue, ni même toujours la plus institutionnalisée. Nous pouvons trouver le même genre de constat dans les écrits de Florence Faucher, qui analyse la structuration des Partis Verts en Europe. Elle relève que l'existence de ces derniers, qui ne sont bien souvent que la « branche politique d'un mouvement plus vaste », « ne rend pas obsolètes les associations dont les actions sont complémentaires »[1401]. Le constat est encore plus net et tranché dans les travaux de Donna Lee Van Cott au sujet de l'émergence des partis ethniques en Amérique Latine. Ces derniers ne sont non seulement qu'une organisation parmi d'autres, mais souvent même reléguées au second plan par rapport au mouvement[1402]. Cela ne signifie pas pour

[1400] COMBES Hélène, « Quand le mouvement se fait parti », in LUCK Simon et DESCHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes ?*, op. cit., p. 87
[1401] FAUCHER Florence, *Les Habits Verts de la Politique*, op. cit., p. 72
[1402] Nous traduisons et reprenons les termes de Donna Lee Van Cott qui écrit : « In no case were ethnic parties perceived as an alternative to indigenous social movements and extra-systemic mobilizations. Rather, they are repeatedly referred to as an additional tool or a new arena for the poursuit of movement goals, and are

autant que les partis animalistes soient dépendants du mouvement, loin de là. Mais ils travaillent à côté d'eux, sur un autre terrain, inaccessible aux simples associations.

Le problème qui est le nôtre ici est donc bien de caractériser ce processus. Que notre lecteur soit rassuré, nous n'avons pas d'aspiration démesurée. Il s'agit simplement et humblement de trouver une notion qui permette de caractériser – précisément et conceptuellement - l'émergence des partis animalistes dans le mouvement animaliste, notion qui sera peut-être potentiellement appropriable pour d'autres exemples de partis politiques nés de mouvements sociaux. Celle de « fonctionnalisation », avancée par Jacques Lagroye, a retenu notre attention. Le regretté sociologue désigne par là un mode particulier de légitimation de certaines institutions ou organisations par la diffusion d'une représentation d'eux-mêmes comme remplissant un rôle irremplaçable voire exclusif[1403]. Certains des entretiens menés avec des fondateurs ou leaders de partis animalistes confirment cette idée, puisqu'à la question « Pourquoi un parti politique et non une association ? », tous répondent par le rappel du rôle particulier des partis politiques, à savoir la participation aux élections. La notion développée par Jacques Lagroye a donc une réelle pertinence ici, puisque les partis animalistes légitiment effectivement leur existence – notamment par rapport aux associations – en insistant sur une fonction particulière. Mais il faut aller plus loin, car si cela nous dit effectivement la raison qui peut pousser à (et justifier) la création de partis, cela ne dit pas grand-chose du processus lui-même. Au sujet de ce processus de création d'un parti politique à partir du mouvement social donc, et plus précisément à travers l'exemple des partis animalistes, la distanciation observée constitue un *dédoublement* de l'animalisme, un dédoublement *supplémentaire* pour être précis, une bouture partisane d'une hydre de Lerne animaliste, déjà dotée de multiple visages (associatif et militant, individuel et éthique, artistique et littéraire, scientifique, spirituel, politique…). Or, la notion de fonctionnalisation, dans la mesure où elle peut s'appliquer à n'importe quel processus d'institutionnalisation, ne permet guère de qualifier précisément ce processus de dédoublement de l'action animaliste, auquel nous avons ici affaire.

consistently given a lower priority than social movement cohesion and effective action. » LEE VAN COTT Donna, *From Movements to Parties in Latin America*, op. cit., p. 213

[1403] « La fonctionnalisation de l'institution peut être vue comme l'ensemble des processus qui tendent à privilégier un usage de l'institution et conférer un sens collectif à cet usage » LAGROYE Jacques et al., *Sociologie politique*, Paris, op.cit., p. 152

C'est ici qu'entre en scène la notion de néofonctionnalisation[1404]. Ce terme, qui est en fait issu de la biologie, et plus précisément de l'étude des processus d'évolution, est défini, dans la littérature scientifique propre à ce thème de la façon suivante :

> "Neofunctionalization, as an adaptive process where one copy mutates into a function that was not present in the pre-duplication gene, is one mechanism that can lead to the retention of both copies."[1405]

La néofonctionnalisation désigne donc la manière dont la copie d'un gène qui s'est préalablement dupliqué va muter et acquérir des propriétés et fonctions que ne possédait pas la première version, en s'adaptant à des besoins particuliers. Aussi, au sein d'un même écosystème génique, la seconde ne va pas remplacer la première mais, si elle est utile, va fonctionner à ses côtés. Or, il nous semble bien que les partis animalistes agissent, dans une certaine mesure, sur un autre terrain, avec d'autres moyens, un autre langage, et des fonctions différentes. Nous retrouvons ici l'idée exprimée par Albert Ogien au sujet des mouvements citoyens qui se dotent ponctuellement de structures partisanes afin de « s'infiltrer dans le système représentatif »[1406]. Dès lors, les partis et le mouvement partagent les mêmes finalités, mais pas les mêmes fonctions, ni les mêmes moyens[1407]. En développant des organisations partisanes – distinctes de celle des associations, et en se dotant de fonctions propres – notamment idéologiques et électorales – l'émergence des partis animalistes constitue bien un nouveau dédoublement du mouvement. L'introduction de la notion de néofonctionnalisation dans le lexique politiste pourrait se révéler assez féconde, en ce qu'elle permet de caractériser précisément à la fois le(s) dédoublement(s) fonctionnel(s) que peut connaître un mouvement, et la manière dont les « gènes » ainsi dupliqués à partir d'une même souche vont développer des fonctions assez utiles pour perdurer dans un organisme ou milieu donné, non pas en se substituant aux autres, mais en coopérant et coexistant avec eux.

Il devient dès lors également intéressant de penser ce choix d'une organisation partisane par les animalistes au sein et au regard de la survie du mouvement lui-même. Se

---

[1404] Nous souhaitons ici préciser que nous avons sollicité les conseils et explication d'un biologiste, Florian Muller, afin de confirmer les interprétations et analyses que nous avions pu tirer d'articles scientifiques.

[1405] RASTOGI Shruti et LIBERLES David A, « Subfunctionalization of duplicated genes as a transition state to neofunctionalization », *BMC Evolutionary Biology*, 14 avril 2005.

[1406] OGIEN Albert, *Politique de l'activisme. Essai sur les mouvements citoyens*, Presses Universitaires de France, Paris, 2021, p. 10

[1407] « Le maillon manquant, c'était un acteur du monde politique portant sans ambiguïté la cause animale et montrant, à travers l'existence d'un électorat, la force de l'attente de nos concitoyens. » MICHON Valérie et SCHMID Denis, « Le Parti Animaliste, une exception dans le monde politique », *Savoir Animal*, 16 juin 2021. URL : https://savoir-animal.fr/le-parti-animaliste-une-exception-dans-le-monde-politique/ (consulté le 9 septembre 2021)

doter de partis politiques – et non pas « devenir des partis politiques » – fut perçu par les animalistes comme une entreprise pertinente. La forme partisane semble donc avoir conservé encore un peu de son attractivité, notamment pour les canaux d'expression, de visibilité, et d'exercice du pouvoir qu'elle offre, mais elle a aussi permis à un électorat d'advenir et de rencontrer son identité politique.

C- Instrumentalisation partisane et institutionnalisation de la protestation

Ce processus ne conduit pourtant pas au reniement, par le gène dupliqué et institutionnalisé, de sa filiation avec la matrice dont il est issu. La différence entre politique institutionnelle et non-institutionnelle n'a pas disparu mais elle s'est déplacée. Là où elle marquait auparavant une séparation nette, fondamentale, de nature, elle désigne et caractérise aujourd'hui, dans une différence de degré plutôt que de nature, le choix de se tourner vers telle ou telle activité plutôt que vers telle autre. Ce rapprochement donne lieu à un brouillage des frontières et à une certaine interpénétration[1408], sans confusion toutefois.

Les partis animalistes révèlent une pénétration institutionnelle de la protestation. Certains de leurs élus restent, dans leurs assemblées respectives, profondément protestataires, nous le verrons dans la deuxième partie. De même, le fait de créer des partis politiques n'implique pas un reniement de l'engagement associatif et mouvementiste. Plus largement, l'institutionnalisation de l'animalisme n'a pas conduit à l'abjuration totale, par les partis, des répertoires d'action qui sont ceux du mouvement. Par ailleurs, les partis strictement animalistes n'ont pas déployé un programme très différent de celui de certaines associations animalistes. Dans leur cas, la comparaison est complète, puisqu'ils déploient les mêmes répertoires et les mêmes revendications. Dès lors, le fait qu'ils agissent sur le terrain politique et non plus dans le champ mouvementiste ne nous empêche pas de considérer qu'il s'agit, au moins parfois, d'une institutionnalisation de la protestation.

Cette dernière opère par une instrumentalisation, par un mouvement radical, de canaux institutionnels. Cela confirme, dans le prolongement de Nicolas Sauger [1409], que c'est moins la forme partisane que les partis traditionnels qui font l'objet d'une contestation sans précédent dans le paysage politique européen. Les partis, eux, sont toujours des éléments

[1408] Il y a presque vingt ans, cette notion d'interpénétration était déjà parfaitement intégrée dans la littérature scientifique pour qualifier ce rapport renouvelé entre politique institutionnelle et non institutionnelle. Voir par exemple GOLDSTONE Jack A. (dir.), *States, Parties, and Social Movements*, op.cit., p. 2

[1409] SAUGER Nicolas, « Raisons et évolution du rejet des partis », in BACHELOT Carole et al., *Les partis politiques*, Pouvoirs, n° 163, Éditions du Seuil, Paris, novembre 2017, p17

clefs du système démocratique, et se voient confortés dans leur rôle de structuration et de codification de l'espace politique[1410]. Aussi, la sentence de Jean-Luc Parodi selon laquelle l'espace politique, « est politique est d'abord un espace partisan »[1411], bien qu'écrite en 1989, nous semble toujours pertinente.

La politique institutionnelle est infiltrée par la protestation, et la forme partisane est instrumentalisée, appropriée, par des mouvements. Cette dernière permet de construire l'animalisme comme une identité politique reconnue et légitime. Dès lors, les partis strictement animalistes, en refusant de se positionner sur l'échiquier politique par leur posture programmatique monothématique, seraient, peut-être, des partis antisystème, voire des partis que nous pourrions qualifier d'« apolitiques », insusceptibles de gouverner en l'état. Cette hypothèse n'est pour l'heure que formulée, et sera explorée dans la deuxième partie de cette thèse. Elle nous invite néanmoins, à tenter dès maintenant de proposer une caractérisation, provisoire, non plus du processus, mais du résultat cette fois. La question ici posée n'est donc plus celle d'une notion susceptible de caractériser le processus dont un mouvement se dote d'un parti politique, mais le parti né de ce cheminement.

Paragraphe 3 : Caractérisation du résultat

Tenter d'introduire les notions de néofonctionnalisation et d'institutionnalisation de la protestation nous semblait utile pour caractériser le processus qui conduit un mouvement à se doter d'une branche politique. En revanche, elles ne permettent pas de qualifier le résultat de ce processus, qui doit lui aussi être conceptuellement appréhendé. Comment qualifier ces partis nés de mouvements qui, sans se substituer à ces derniers, cohabitent et coopèrent avec eux, et en sont finalement les fers de lance politique ? La notion de parti-mouvement fut bien sûr la première à susciter notre curiosité et à faire l'objet d'une investigation, tant elle paraissait *a priori* non seulement séduisante mais également inévitable (A). L'absence de stabilisation qui caractérise son usage scientifique nous a

[1410] Nous empruntons ces mots à Jean-Luc Parodi qui écrit : « Aux yeux des citoyens, l'univers politique est opaque et lointain. Pour être compris, dans ses rapports de force, dans ses enjeux, dans ses affrontements, il doit faire l'objet d'une codification qui le ramène à quelques dimensions essentielles, quelques acteurs principaux. Cet espace, indispensable pour penser le politique, comporte ainsi un impératif de simplicité : il doit classer, ordonner, hiérarchiser. Classer les acteurs, ordonner les enjeux, hiérarchiser les dimensions. Et l'on sait qu'une des premières fonctions des partis politiques est justement de favoriser cette organisation de l'univers politique. D'où l'importance de leur nombre, et de leur rangement, de leurs rapports de voisinage et de leurs logiques d'alliance. L'espace politique est d'abord un espace partisan. ». Voir PARODI Jean-Luc, « Le nouvel espace politique français », in MENY Yves (dir.), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, op.cit., p. 50

[1411] *Idem*

semblé constituer une bonne opportunité, mais nous nous sommes finalement ravisés et avons décidé de l'écarter. Nous avons ensuite appréhendé la notion de parti-attrape tout, telle qu'elle est développée par Otto Kirchheimer, avec moins d'espoir toutefois (B). Il nous a semblé que si cette notion était intéressante pour éclairer non seulement uniquement la stratégie idéologique, mais également que de certains partis animalistes, elle ne pouvait décemment être employée pertinemment pour qualifier lesdits partis. Nous finissons ce chapitre et cette partie par la proposition d'une analyse de deux notions qui nous semblent, quant à elles, particulièrement stimulantes pour notre sujet, à savoir celles de parti emblématique et de parti témoin (C).

A- Le rejet de la notion de parti-mouvement

Pour qui veut tenter de qualifier des partis issus d'un mouvement, une investigation de la notion de parti-mouvement est aussi inévitable que porteuse d'espoir. Cet espoir s'est d'abord heurté – mais renforcé – au constat du fait que cette notion ne semblait pas stabilisée dans la littérature scientifique. Plus précisément, deux acceptions de cette notion semblent se dessiner.

Benoît Rihoux en donne une définition concise et apparemment claire, mais malheureusement peu précise lorsqu'il les caractérise comme « des partis dont les idées et pratiques organisationnelles constituent des prolongements directs des NMS »[1412] et dont il précise ensuite les « traits organisationnels idéal-typiques :

> « 1. Leadership collectif
> 2. Contrôle effectif des détenteurs de postes et mandats par les membres (…)
> 3. Rotation
> 4. Ouverture (accès libre aux réunions pour les adhérents, etc)
> 5. Prééminence et autonomie du niveau le plus bas (niveau local)
> 6. Fortes limitations des cumuls de postes et mandats
> 7. Possibilités de participation/d'influence pour les membres (participation de la base)
> 8. Absence de leadership professionnalisé (« amateur politics »)
> 9. Règles de parité hommes-femmes
> 10. Représentation garantie pour les groupes minoritaire
> 11. Limitation des revenus personnels des mandataires. »[1413]

Pour lui, le parti-mouvement s'inscrit donc dans une logique ascendante et la notion permet ici à la fois de qualifier un processus par lequel un mouvement va se doter d'un parti politique, et de pointer les caractéristiques particulières de ce parti nouvellement créé, qui

[1412] RIHOUX Benoît, *Les Partis Politiques : des organisations en changement*, op. cit., p. 25
[1413] *Ibid.*, p. 26

en quelque sorte reproduirait un modèle de fonctionnement et d'organisation plus proche du mouvement dont il est issu, que de celui qui est traditionnellement celui des partis politiques.

Rémi Lefebvre, dans un article de 2017, les définit quant à lui, bien modestement et en s'affranchissant de toute ambition conceptuelle[1414] :

> « Les partis-mouvements ou plateformes apparus à la faveur de la double consultation électorale de 2017 contestent la légitimité démocratique des primaires. La République en marche et La France insoumise, s'ils constituent juridiquement des partis classiques pour pouvoir notamment bénéficier du financement public, cherchent plus généralement à subvertir le modèle partisan traditionnel jugé « bureaucratique » et inefficace pour régénérer une vie politique « fossilisée » par « les partis du système ». Alors même qu'ils occupent des espaces idéologiques opposés, les deux mouvements présentent de nombreux points communs sur le plan organisationnel. Ils cherchent à concilier horizontalité participative et efficacité décisionnelle loin des formes traditionnelles de la démocratie partisane. La prudence doit être de mise dans l'analyse tant ces partis sont récents et leur fonctionnement encore peu stabilisé (on pourrait aussi mettre en avant leurs traits de partis présidentiels ou présidentialisés). Il s'agit ici avant tout d'observer un modèle émergent et alternatif aux partis dominants, prenant le PS comme figure repoussoir. »[1415]

Nous trouvons dans la perspective déployée par Rémi Lefebvre des points de convergence avec celle proposée par Benoît Rihoux, notamment la quête d'un équilibre entre exigence et vocation partisane d'une part, et la volonté de renouvellement et d'alternative d'autre part, ainsi qu'une dimension qui est – ou se dit – plus horizontale. En revanche, nous observons bien qu'à la différence du politiste belge, l'auteur ne subsume pas, sous la notion de parti-mouvement, les partis issus des mouvements sociaux, mais bien les mouvements partisans constitués autour d'une personnalité politique dans la perspective d'une élection. La proposition de Rémi Lefebvre se trouve enrichie et approfondie par plusieurs auteurs. Pascal Jan par exemple exprime également ce rapprochement entre ces deux grandes organisations politiques (LREM et LFI), mais en les présentant plutôt comme des tremplins présidentiels, ou « partis présidentialistes »[1416], et Julien Fretel ajoute à ces traits communs leur incroyable capacité à mobiliser un grand nombre de militants à leur création[1417]. Ces deux partis partagent en effet la caractéristique d'une culture de la personnalisation du pouvoir[1418] et la vocation de propulser un candidat « non affilié à un parti politique représenté au Parlement » à l'Élysée, en agrégeant autour d'eux des citoyens inspirés[1419].

[1414] « Entre affaiblissement des partis traditionnels et émergence des mouvements-entreprises plateformes, on montrera ici que la forme partisane semble se réinventer sans qu'un modèle précis ne se stabilise encore (on ne prétend pas ici forger un nouveau modèle analytique de parti). » LEFEBVRE, Rémi. "Vers Un Nouveau Modèle Partisan ?.. », op.cit.

[1415] *Idem*

[1416] Voir JAN Pascal, « La Vème République et les partis », *Pouvoirs*, Seuil, Paris, 2017, p. 10

[1417] Voir FRETEL Julien, « La crise du militantisme », *Pouvoirs*, Seuil, Paris, 2017, p. 80

[1418] Voir JAN Pascal, « La Vème République et les partis », *Pouvoirs*, op.cit., p. 10

[1419] *Ibid.*, p. 5

Toujours est-il que la manière dont Rémi Lefèbvre déploie cette position, non seulement plus hésitante mais surtout très éloignée de la première, ne peut que nous interroger quant à la pertinence de l'assimilation que semble opérer Benoît Rihoux entre les partis issus de mouvements sociaux et les « partis-mouvements »[1420]. Le modèle décrit par Benoît Rihoux et la plupart des auteurs s'intéressant à l'écologie politique est ascendant, alors qu'il est descendant dans les deux cas que Rémi Lefebvre caractérise de parti-mouvement. En outre, chez les écologistes, le parti pris dans l'opposition entre horizontalité participative et efficacité décisionnelle semble bien plus tranché en faveur de la première. Enfin, les partis-mouvements de Benoît Rihoux mettent en lumière un fonctionnement décentralisé, ouvert, et ascendant, alors que les points de convergences relevés par Rémi Lefebvre font plutôt état d'une forte personnalisation, une fondation ascendante, et une moindre participation des membres. Dans ce contexte, où les deux visions semblent ne se rejoindre que sur un point (à savoir la vocation à présenter une alternative à une politique traditionnelle larvée, déconnectée, et figée) peut-on réellement réunir au sein d'une même catégorie deux types de partis si différents sans vider cette dernière de toute consistance ? Il semble en tout cas que cette notion ait besoin d'être précisée.

Il est évident que la notion de parti-mouvement désigne, chez ces deux auteurs, un phénomène très différent. Chez le premier, elle désigne les partis issus des mouvement sociaux, alors que chez le second, elle caractérise plutôt des mouvements partisans. Or, les partis animalistes ne semblent s'accommoder d'aucune de ces deux propositions. Ils se distinguent du premier par un choix organisationnel moins horizontal, et du second par une création qui n'a certainement pour vocation première de constituer un appui à un candidat. Il nous faut donc aller plus loin.

B- Rejet de la notion de parti attrape-tout

Le fait de récuser la notion de parti-mouvement nous a incités à explorer celle de « parti-attrape-tout ». Cette hypothèse fut suggérée par le monothématisme idéologique de certains partis qui, en ne se concentrant que sur la question animale, refusent de se positionner sur d'autres considérations, donc sur l'échiquier gauche-droite. Dès lors, leur stratégie consiste effectivement à faire le choix d'une réduction idéologique pour pouvoir « ratisser large ». Pour autant, les partis animalistes peuvent-ils être considérés comme des

[1420] L'auteur appelle d'ailleurs ces partis des « partis-mouvements issus des nouveaux mouvements sociaux ». Voir RIHOUX Benoît, *Les Partis Politiques*, op. cit., p. 26

partis attrape-tout, au sens où l'entend le père de cette notion, le juriste allemand Otto Kirchheimer ? Outre le fait que ce questionnement ne concerne que les partis monothématiques, c'est-à-dire strictement animalistes de notre panel, un ensemble d'éléments convergent vers une réponse négative.

Si les partis strictement animalistes répondent aux critères stratégiques et idéologiques posés par le concepteur de la notion, Otto Kirchheimer, dans un article publié en 1965, ils ne peuvent véritablement être considérés comme attrape-tout, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, l'auteur pose explicitement que seuls les « grands partis » sont susceptibles de devenir des partis attrape-tout [1421]. Il exclut explicitement du champ de sa notion les petits partis marginaux et centrés sur la défense d'un intérêt ou d'une catégorie particulière de la population[1422]. Ensuite, il présente le parti-attrape tout comme le résultat d'un processus de transformation quasi-inévitable des grands partis. Or, dans le cas qui est le nôtre, les partis animalistes, nous observons exactement le processus inverse, à savoir que ces partis ont plutôt tendance à adopter, en première instance, un positionnement idéologiquement restreint voire monothématique, exclusivement centré sur la question animale, pour le déployer ensuite, et potentiellement, en adoptant un positionnement politique plus précis, se positionner sur l'échiquier politique – souvent très à gauche – et ainsi prendre le risque de perdre certains électeurs. Enfin, Otto Kirchheimer présente le parti-attrape-tout comme le symptôme d'un affaiblissement idéologique. Plus précisément, la transformation d'une organisation partisane en parti attrape-tout implique une forme de « désidéologisation » manifestée par le fait que la composante idéologique et programmatique soit reléguée au second plan, ou en tout cas ne soit plus prioritaire et devienne une dimension parmi d'autres[1423]. Or, cette caractéristique nous semble difficilement vérifiable pour les partis animalistes. Nous ne saurions en effet confondre concentration et dilution programmatique. Le programme des partis animalistes est certes centré sur un enjeu, assez consensuel, mais les mesures proposées, quant à elles, n'en sont pas moins, pour la plupart des partis animalistes et souvent dès leur création, clivantes. En

[1421] « In der Regel können nur große Parteien zu erfolgreichen Allerweltsparteien ». KIRCHHEIMER Otto. " Der Wandel des Westeuropäischen Parteisystems." *Politische Vierteljahresschrift* 6.1 (1965): P. 29. URL: https://www-jstor-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/stable/24193349?seq=1#metadata_info_tab_contents (consulté le 4 septembre 2021)

[1422] *Ibid*, pp. 29-30

[1423] « Die Allerweltsparteien Europas treten in einer Phase der Entideologisierung auf, die beträchtlich zu ihrem Aufstieg und ihrer Ausbreitung beigetragen hat. Politische Desideologisierung heißt Ideologie vom Platz einer Hauptantriebskraft der politischen Zielsetzung auf die Rolle eines der möglichen Elemente in einer sehr viel komplexeren Motivationsreihe zu beschränken» *Ibid.*, p. 29

outre, nous ne pouvons décemment considérer que, dans la durée, les programmes partisans animalistes s'affaiblissent. Au contraire, ils ont même tendance à adopter des mesures et propositions radicales sur d'autres terrains que la cause animale, sans toutefois opérer un quelconque adoucissement de leurs revendications proprement animalistes. Dès lors, les partis animalistes semblent porter un retour de l'idéologie, bien plus qu'un affaiblissement idéologique caractéristique des partis attrape-tout.

Nous ne pouvons donc qualifier les partis animalistes de partis attrape-tout, au sens où l'entend Otto Kirchheimer. Il semble d'ailleurs périlleux de chercher à transposer des catégories créées dans un certain contexte historique, culturel et social, à un objet aussi actuel et contemporain que le nôtre et préférable, dans ces conditions, d'en proposer une nouvelle.

C- Du parti-témoin au parti emblématique ?

Une notion assez intéressante, pour caractériser les partis animalistes, est celle de parti-témoin. L'avantage et l'inconvénient de cette dernière résident dans le fait d'être revendiquée par plusieurs partis animalistes eux-mêmes. C'est pourquoi elle doit être prise au sérieux, à n'en pas douter, mais également mise en question.

Le site du CNRTL propose une définition intéressante de ce deuxième terme. Le témoin est la « personne qui, par ses paroles, ses actes, son existence même, porte témoignage d'une pensée philosophique, religieuse »[1424]. Cela nous invite à penser que les partis animalistes, par leur existence même, témoignent de l'existence politique de l'animalisme et des animaux. Ils en sont les vecteurs. La notion de « testimonial party » est particulièrement utilisée en ce qui concerne certains partis néerlandais. Elle s'oppose alors aux « program parties », et désigne un type de partis spécialement conçus pour les systèmes représentatifs, axés sur la défense d'un enjeu particulier, au sein d'une assemblée élue. C'est la raison pour laquelle il s'agit de partis à la fois peu susceptibles de gouverner et peu adaptés à la participation à des coalitions, double dimension que nous retrouvons dans les termes néerlandais de « getuigenispartij », ou parti témoin, et « beginselpartij », c'est-à-dire littéralement « parti de principe ». Certains sont allés jusqu'à avancer la notion de « single-issue party », ou parti monothématique, ce qui n'est ni faux, ni véritablement pertinent, en ce que, outre la portée fort peu analytique et platement descriptive de l'expression - d'une

[1424] Voir l'article du portail Ortolang, géré par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/t%C3%A9moin#:~:text=A.%20%E2%88%92%20%5B%C3%80%20propos%20d%27une%20pers.%5D%201.%20Personne,digne%20de%20foi%2C%20fid%C3%A8le%2C%20impartial%3B%20parler%20sans%20t%C3%A9moin. (consulté le 10 septembre 2021)

part, cela ne concerne qu'une minorité de partis de notre panel, et que d'autre part, cela n'est guère utile pour caractériser, au-delà des partis animalistes, les partis nés de mouvements.

S'il est intéressant de constater que les partis animalistes eux-mêmes se décrivent comme des partis-témoins, plusieurs réserves viennent faire obstacle à une validation scientifique. En premier lieu et outre le fait que le terme ne semble pas, pour l'heure, avoir réellement suscité d'intérêt académique, sa convocation revient à caractériser un objet uniquement par sa fonction, ce qui ne manque d'induire une dimension déterministe. En deuxième lieu, cette fonction de « témoin » nous semble réductrice, en ce qu'elle confine les partis en question à un rôle d'observateur passif. Est-ce que cela ne les soustrait finalement pas à toute ambition électorale ? Cela ne reviendrait-il pas également à cristalliser conceptuellement l'impossibilité, pour des enjeux sectoriels passant les barrières institutionnelles, de profiter de ce processus pour se réinventer et fondre leurs revendications dans une véritable vision sociale et politique ? En troisième lieu, le fait de revendiquer cette notion semble s'inscrire dans une entreprise de qualification « passive », qui sonne comme un moyen de justifier – voire d'excuser – leur manque de succès électoral. Nous en voulons pour preuve ici cette forme d'opposition que pose le Party for Animal Welfare (PAW) irlandais entre être un « parti témoin » et « obtenir des élus » lorsque leur site précise :

> « Party for Animal Welfare considers itself to be a so-called ''Testimonial Party''. This is a political party which does not seek to gain political power, but rather to testify its principles and thereby influence other political parties and independents. »[1425]

Cet extrait pose explicitement que le PAW est un « parti-témoin », et qu'il faut entendre par là qu'il ne cherche pas à obtenir un pouvoir politique mais plutôt à diffuser ses principes et influencer les autres partis.

Il faut toutefois noter que cette notion de « parti-témoin » peut faire l'objet d'autres acceptions. C'est notamment ce qui transparaît dans les propos de Marianne Thieme[1426], dont ressort en fait l'impression qu'un parti est dit « témoin », lorsqu'il n'a pour seule vocation

[1425] Voir l'article 3 des statuts du Party for Animal Welfare. Disponibles en ligne sur le site internet du parti. URL : https://www.ipaw.ie/constitution.htm (consulté le 10 septembre 2021)

[1426] « Nous sommes un groupe témoin. Ce ne sera que lorsque les autres partis choisiront toujours le camp de la durabilité, de la compassion et de l'importance des plus faibles, sans se limiter à leur propre espèce, que nous commençons à penser à nous dissoudre. Nous espérons qu'un jour ce rêve pourra devenir réalité, mais nous craignons que cela ne prenne un certain temps », déclare Marianne Thieme. » (Traduction automatique corrigée de l'extrait original en néerlandais : « 'Wij zijn een getuigenispartij. Pas als andere partijen duurzaamheid, mededogen en het belang van de zwakkere, en dan niet beperkt tot de eigen soort, altijd meewegen kunnen we eraan gaan denken ons op te heffen. We hopen dat die droom ooit waar kan worden, maar we zijn bang dat het nog wel even kan gaan duren`, aldus Marianne Thieme. ») Article publié le 2 octobre 2011, et disponible sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/nieuws/vijf-jaar-partij-voor-de-dieren-in-nederlands-parlement (consulté le 10 septembre 2021)

que de satisfaire un enjeu particulier – en l'occurrence l'émergence et la stabilisation d'une société non-anthropocentriste – dont l'accomplissement rendra sans objet la structure partisane qui le portait et conduira donc à sa dissolution. Notons toutefois qu'il s'agit là de propos tenus en 2011, et qui ont donc peut-être perdu leur pertinence aujourd'hui, à l'heure où le PvdD dispose d'une réelle représentation locale, nationale et européenne. Toujours est-il que dans cette conception du parti-témoin, les structures concernées semblent se rapprocher de ce que nous pourrions appeler, de façon consciemment et volontairement oxymorique, des « partis de pression », qui n'auraient finalement pour seul objectif l'incitation exercée envers d'autres acteurs à prendre part à leur causer et à accéder à leurs requêtes. C'est d'ailleurs exactement le terme employé par Hélène Thouy, candidate aux élections présidentielles de 2022 pour le PA français en septembre 2021 lorsqu'elle déclare :

> « C'est bien parce qu'on a montré avec un parti dédié à cette question que le sujet pesait électoralement, que les autres formations politiques ont commencé à s'en préoccuper. On l'a clairement vu aux européennes, qui ont été un tournant, en réalisant 2,2 % sans médiatisation, sans moyen. Pour nous, ce n'est pas un fonds de commerce, on veut vraiment que tout l'échiquier politique s'en saisisse, pour obtenir de véritables avancées pour les animaux. Mais on est là pour continuer à mettre la pression. »[1427]

Comment concilier alors les deux éléments, hautement pertinents, soulevés par la notion de « parti-témoin », c'est-à-dire à la fois le fait d'être l'étendard d'un système philosophique et d'agir précisément sur un terrain politique ? André Silva, ancien leader de PAN, avance la notion de « parti de cause »[1428] qui est intéressante car elle permet de traduire cette idée.

Quel terme permet d'opérer une symbiose entre la représentation d'un mouvement et système de valeurs, qui tient presque de l'ordre de la croyance, et la bataille électorale sur laquelle elle s'opère ? Peut-être pourrions-nous provisoirement proposer la notion de *parti emblématique*, ou de *parti-étendard*. En effet, le terme d' « étendard » est riche, et concentre une palette de significations précieuses dans l'entreprise de caractérisation qui est la nôtre.

[1427] Voir l'entretien accordé par Hélène Thouy au journal *20 Minutes* en septembre 2021. BOSREDON Mickaël, « Présidentielles 2022 : on est là pour continuer à mettre la pression », prévient la candidate du Parti Animaliste Hélène Thouy », *20 Minutes*, 20 Septembre 2021. URL : https://www.20minutes.fr/elections/3128295-20210920-presidentielle-2022-continuer-mettre-pression-previent-candidate-parti-animaliste-helene-thouy (consulté le 21 septembre 2021)

[1428] « O PAN tem deputados municipais eleitos em Lisboa, Funchal, Maia, entre outras. "Pretendemos mostrar às pessoas que somos diferentes, com novas respostas a problemas comuns. Uma das nossas grandes batalhas é contra a abstenção. Somos um partido de causas e queremos ver as que defendemos debatidas no Parlamento", afirma Francisco Guerreiro. É o número dois por Lisboa e tirou um ano para se dedicar só ao partido, que conquista adeptos entre os 25--45 anos e muitas mulheres. "Têm maior sensibilidade aos princípios que defendemos. Fomos o único partido que teve de reformular as listas porque tínhamos mulheres a mais em Santarém", conta. » MAIA Ana, « O partido das causas sociais e dos animais que seduz mulheres e fãs no Facebook », *Diario de Noticias*, 23 septembre 2015. URL : https://www.dn.pt/politica/o-partido-das-causas-sociais-e-dos-animais-que-seduz-mulheres-e-fas-no-facebook-4793243.html?id=4793243 (consulté le 21 mars 2022)

D'abord, l'étendard est, pour reprendre les termes du portail Ortolang, « l'emblème symbolique d'une doctrine, d'une notion, d'un mouvement »[1429], définition qui permet de souligner deux dimensions essentielles des partis animalistes, à savoir, d'une part, leur vocation à être le visage politique d'un mouvement et d'un système philosophique, et d'autre part leur postériorité par rapport à ces derniers. Pour le dire plus simplement, les partis animalistes sont – et ne sont que – le visage politique d'un mouvement bien plus vaste et ancien qu'eux. Jaillit également de la notion d'étendard l'idée de combat, comme l'indique là encore l'article dédié sur le portail Ortolang[1430]. En effet, l'étendard est finalement la bannière sous laquelle on entre en guerre, sur un terrain particulier, et contre d'autres acteurs, ce qui nous semble particulièrement utile pour caractériser, métaphoriquement, l'ambition électorale des partis animalistes. Enfin, la notion d'étendard permet de souligner la dimension fédératrice que les partis animalistes peuvent espérer revêtir, puisque ce terme désigne également et avant tout une « enseigne portant une devise ou une marque, servant d'emblème ou de signe de ralliement »[1431]. La notion de « parti emblématique », qui deviendrait en anglais « emblematic party » ne manque pas non plus de pertinence puisque l'emblème est en effet la partie visible d'un être ou d'une chose, censée la représenter[1432].

Nous rappelons que ces propositions ne sont que provisoires. Une réflexion bien plus poussée sera menée dans le dernier titre de cette thèse. Il ne s'agit en effet ici que de tenter de poser une notion sur un parti qui serai né d'un mouvement. L'organisation des partis animalistes montre qu'ils ont voulu, pour reprendre les termes Julien Meimon, se « hisser au niveau des institutions concurrentes et stabilisées », à savoir les autres partis politiques[1433]. Mais il semble évident que l'appréhension conceptuelle de l'identité des partis animalistes ne peut se faire que sur cette base, et doit prendre en considération leur comportement dans le jeu politique, sur la scène électorale, analyse à laquelle nous allons nous atteler maintenant.

[1429] Voir l'article du portail Ortolang, géré par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicale, consacré au terme d'étendard. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9tendard (consulté le 10 septembre 2021)
[1430] *Idem*
[1431] *Idem*
[1432] Sur ce point, voir l'article « Emblème » du portail Ortolang, géré par le CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/embl%C3%A8me (consulté le 10 septembre 2021)
[1433] Voir MEIMON Julien, « Sur le fil. La naissance d'une institution », in LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 126

PARTIE 2 :

LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

La première partie de cette thèse était consacrée à l'institutionnalisation de l'animalisme. Elle entendait mettre au jour la manière dont les partis animalistes se sont construits comme l'émanation politique d'un mouvement, ainsi que leur rôle à l'égard et au sein de ce dernier. Dans cette entreprise, l'enjeu est pour eux d'introduire l'animalisme en politique, en *traduisant* et en *politisant*, mais sans *trahir* ni *polir*, un ensemble de revendications aussi radicales que marginales. Nous avons pu alors montrer l'ambiguïté et l'hybridité de ces organisations, qui tentent de concilier une aspiration à l'institutionnalisation et une identité protestataire. Nous avons poursuivi cette étude en voyant comment cette dualité s'incarnait – au sens littéral de « prendre chair » - dans l'organisation-même des partis animalistes. Leur vocation institutionnelle se traduit notamment par un étoffement structurel (pour certains d'entre eux du moins, et de façon très inégale à n'en pas douter) sur le plan territorial comme interne, et par une certaine prise de distance avec le milieu associatif. Mais, dans le même temps, leur origine mouvementiste et leur vocation protestataire les conduisent à conserver de forts liens de coopération avec le tissu animaliste dans son ensemble, et leur marginalité idéologico-programmatique les condamne à une (relative ou absolue) petitesse.

Mais qui se demande ce que sont les partis animalistes ne saurait se contenter d'interroger leur origine et leur organisation, et est évidemment tenu de s'intéresser à la manière dont, une fois constitués, ils se positionnent politiquement. En effet, nous sommes en droit de nous demander quelles peuvent être les perspectives, les attentes et comportements politiques et électoraux de partis qui entendent défendre les animaux, c'est-à-dire d'un groupe qui, certes, souffre et en a besoin, mais ne peut et ne pourra jamais voter pour eux. Dans un premier temps, proprement politiste et sociologique, nous interrogerons le comportement des partis animalistes dans le jeu politique (Titre 1). Dans un second temps, qui se voudra plus théorique et philosophique, nous tenterons de décliner l'identité politique de ces partis, pour le moins et toujours plus, semble-t-il, atypiques (Titre 2).

TITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES DANS LE JEU POLITIQUE

Comme le rappellent Bruno Villalba et Annie Laurent, citant Jean Charlot, en introduction de leur ouvrage commun sur la question, la petitesse, en politique, n'est jamais bon signe. Au mieux est-elle l'attribut d'organisations partisanes naissantes, au pire est-elle un signe manifeste d'échec et de mort imminente. Jean Charlot ajoutait : « Le pouvoir

appartient pour l'essentiel aux gros bataillons », ce qui implique que la petitesse, en politique, ne puisse jamais être perçue comme une qualité[1434]. Se dégage de cette vision une double sensation d'évidence, mais aussi de questionnement. D'une part, une nuance doit d'emblée être apportée puisque, nous le verrons, les petits partis n'ont ni le même poids ni le même rôle dans les différents systèmes partisans dans lesquels ils évoluent. D'autre part, s'il est en effet indéniable que les petits partis occupent, dans le jeu politique, une place autre et exercent, à n'en pas douter, une influence moindre, cela doit-il pour autant nous conduire à les considérer comme insignifiants ? Ne pourrait-on pas imaginer que les petits partis concourent *différemment* au pouvoir et que, même lorsqu'ils ne l'exercent pas directement, l'influencent ? Pour aller plus loin, cette vision pessimiste du rôle des petits partis développée par Jean Charlot nous semble peut-être légèrement datée, puisqu'il n'est absolument pas certain aujourd'hui que le pouvoir appartienne toujours essentiellement aux « gros bataillons » que sont les grands et/ou anciens partis. En effet, à l'heure d'une fragmentation et d'un profond renouvellement des systèmes de partis en Europe, à l'heure aussi d'un accroissement de la mobilité, de la volatilité et de l'abstention électorales, cette assomption selon laquelle les grands partis (voire les partis eux-mêmes) détiendraient le pouvoir nous semble devoir être, sinon relativisée, à tout le moins remise en question. D'ailleurs, Daniel Boy n'écrit-il pas, au sujet des partis catégoriels, tels que les partis de chasseurs ou les partis régionalistes, et au rang desquels on pourrait sans problème compter les partis strictement animalistes :

> « En ce sens, et c'est pour nous la principale leçon de cette exploration, tout, ou presque, a un sens en politique, même les micro-phénomènes que l'on serait tenté d'attribuer au folklore politique : candidats marginaux, découvreurs d'idées, inventeurs de systèmes, partisans de la méditation transcendantale comme remède à la crise, polarisent sur eux le mécontentement et le désarroi né de la situation politique et sociale. Dans cette perspective, il n'y a pas, finalement, de « petits partis ». »[1435]

Si nous ne souscrivons pas non plus à l'absolu relativisme de la sentence selon laquelle il n'y aurait pas de petits partis, cette conclusion a au moins le mérite d'inviter à ne pas mépriser le phénomène. Ajoutons d'ailleurs qu'il peut être réducteur, à l'heure d'une interpénétration des champ institutionnels et non-institutionnels, de considérer l'envergure et les fonctions des partis politiques sous le seul angle de leur vocation à obtenir, exercer et conserver le pouvoir. Enfin, nous n'adhérons pas non plus au jugement de valeur que recèle

[1434] « En politique, [la petitesse] n'est jamais une qualité. C'est au pire la sanction de l'échec, au mieux l'espoir d'un avenir. Le pouvoir appartient pour l'essentiel aux gros bataillons. » CHARLOT Jean, *Les Partis Politiques*, A. Colin, Paris, 1971, p. 105, cité par LAURENT Annie et VILLALBA Bruno, « Introduction », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les Petits Partis. De la petitesse en politique*, op.cit., p. 9
[1435] BOY Daniel, « Les petits partis : niveau, structure et sens », in *Ibid.* p. 60

cette position de Jean Charlot, raison pour laquelle, dans une attitude qui se voudra moins dogmatique, nous préfèrerons ici analyser la manière dont les petits partis que sont les partis animalistes s'approprient les contraintes de la petitesse, par des stratégies qui sont aussi électoralement que scientifiquement intéressantes.

Les problématiques soulevées par ce phénomène sont tout sauf anecdotiques. D'un point de vue externe, les petits partis et leur prolifération peuvent être analysés au regard du fonctionnement du système partisan et électoral dans lequel ils vivent ou survivent. En ce sens, ils disent quelque chose de ce Tout dont ils font partie, puisque l'on pourra diagnostiquer un émiettement ou un éclatement de ce dernier, qui exerce en retour une influence sur leurs perspectives de développement et d'implantation. Mais d'un point de vue interne, les questions que les petits partis soulèvent ne sont pas moins stimulantes. Parce qu'ils ont à faire face à des obstacles particuliers, ils développent un mode d'être particulier, en marge du jeu qui se joue entre les grands partis. C'est précisément sous cet angle, celui de l'abstention de tout jugement de valeur au profit d'une analyse lucide et rigoureuse, que nous entendons ici appréhender les partis animalistes. Nous tenterons également de nous soustraire à tout déterminisme, en refusant de les saisir au regard de ce qu'ils pourraient – ou pourront – être ou de ce qu'ils ne sont pas, et en les considérant *pour* et *en tant que* ce qu'ils sont, ici et maintenant.

Toujours est-il que, probablement non sans lien avec ce qui vient d'être exposé, la littérature sur les partis politiques est aussi vaste et prolifique qu'est réduite – bien qu'existante - celle consacrée spécifiquement aux « petits partis ». Remarquons que dans la première, ces derniers sont d'ailleurs souvent cantonnés à une fonction subalterne, perturbatrice, anti- ou hors- système[1436]. C'est bien le problème, d'ailleurs, dans l'étude des petits partis ! Le cadre de référence reste celui des grands partis, ce qui conduit ou bien, au pire, à les écarter de toute étude rigoureuse, ou bien, au mieux, à analyser leur développement relativement aux grands partis. Cela tient, selon Ferdinand Müller-Rommel à la faible pertinence politique qui leur est attachée, à la disponibilité des ressources, encore moindre dans le cas des approches comparées, ainsi qu'à l'influence limitée de ces partis sur les politiques gouvernementales[1437]. Il faut quand même reconnaître que, ces dernières décennies, la multiplication du nombre de petits partis et le constat de leur influence – réduite mais réelle – sur et dans les systèmes partisans ont présidé à l'émergence de tentatives de

[1436] LAURENT Annie et VILLALBA Bruno, « Introduction », in *Ibid.*, p. 12
[1437] *Ibid.*, pp. 2-3

plus en plus nombreuses et sérieuses d'élaboration de cadres d'analyse propres aux petites organisations partisanes. L'objectif étant ici d'analyser le développement et les résultats des partis animalistes dans des systèmes partisans divers, à savoir ceux des démocraties d'Europe de l'Ouest, la littérature scientifique mobilisable est certes vaste, mais néanmoins balisée. Pourront être utilisés au soutien de notre démarche quelques ouvrages spécifiquement consacrés aux petits partis, et qui font, dans le paysage scientifique décrit, figure d'exception. Nous pouvons notamment penser au travail fondateur dirigé par Ferdinand Müller-Rommel et Geoffrey Pridham, *Small Parties in Western Europe*[1438], publié en 1991. Cette étude est sans conteste inévitable, mais sans doute moins pour les résultats avancés (qui concernent essentiellement la période 1950-1990) que pour la diversité et la fécondité des outils méthodologiques que les différentes contributions exposent, explorent et déploient. S'y ajoutent les actes d'un colloque organisé par Bruno Villalba et Annie Laurent, *Les Petits Partis, De la petitesse en politique*, publié en 1996. Ces deux ouvrages, bien qu'incontournables en la matière et très féconds puisqu'ils tentent d'appréhender la petitesse en politique tant d'un point de vue comparatiste que systématique, sont néanmoins assez anciens, donc insuffisants. Plus récemment, nous pouvons trouver des travaux nationaux, encore plus essentiels pour notre étude, des politistes néerlandais Simon Otjes et Paul Lucardie.

Nous n'hésiterons pas non plus pour cette partie à aller puiser dans le champ qui regroupe les études menées sur les partis écologistes à leurs débuts. La raison en est simple. Sans supposer que les partis animalistes d'aujourd'hui seraient finalement les partis écologistes d'autrefois, il faut admettre que la proximité idéologique entre ces deux familles politiques et leur commune origine mouvementiste rend pertinente une démarche qui prendrait ces études comme source d'inspiration, dans leur dimension méthodologique à tout le moins. Nous pensons ici précisément aux travaux de Florence Faucher, Benoît Rihoux, et Herbert Kitschelt, mais aussi à ceux, plus récents, de Vanessa Jérôme. Nous avons en revanche bien conscience, d'une part, que ces ouvrages sur les petits – ou nouveaux – partis ne constituent qu'un pan de la littérature pertinente et, d'autre part, que le contexte politique européen dans lesquels s'inscrivent les partis étudiés et leurs analyses n'est plus tout à fait le même que celui dans lequel Herbert Kitschelt analysait la formation des partis verts il y a

[1438] MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small Parties in Western Europe, Comparative and National Perspectives,* SAGE Publications, London, 1991

plus de trente ans. Cela doit évidemment non seulement nous inviter à la prudence dans l'utilisation de ces ressources, mais aussi à l'élargissement de ces dernières.

L'appréhension des partis animalistes sous l'angle des petits – voire micro – partis ne pourra se passer d'une vision claire et actualisée des systèmes partisans dans lesquels ils tentent de se faire une place. Plusieurs ouvrages récents et ambitieux seront alors mobilisables, et notamment celui dirigé par Nathalie Brack, Jean-Michel De Waele et Jean-Benoît Pilet, intitulé *Les Démocraties Européennes*, mais aussi *Clivages politiques et inégalités sociales, Une étude de 50 démocraties (1948-2020)*, dirigé par Amory Gethin, Clara Martinez-Toledano et Thomas Piketty. Outre ces approches internationales, il s'agira enfin d'aller puiser dans les écrits nationaux pour comprendre le fonctionnement partisan de chacun des dix pays concernés par notre panel, afin de saisir la place et le rôle qui sont, dans chaque système de partis, conférés aux organisations partisanes les plus modestes.

Nous tenterons donc ici d'adopter une approche essentiellement synchronique, puisqu'elle tendra à embrasser comparativement ce que sont tous les partis animalistes de notre panel aujourd'hui, mais comportant néanmoins une dimension évolutive et dynamique. L'enjeu est ici de déterminer comment des partis qui ne représentent que (ou presque que) les intérêts de non-électeurs (les animaux) se font une place dans le jeu politique et électoral. Plus précisément, nous entendons dans un premier temps analyser la manière dont les partis animalistes investissent et s'approprient le processus électoral, et tentent, par des stratégies mêlant conventionnalité et créativité, de mener campagne (Chapitre 1), avant de voir comment, rétroactivement, les résultats (extrêmement variables) qu'ils obtiennent donnent lieu à des reconfigurations partisanes différentes, et à un animalisme européen à plusieurs vitesses (Chapitre 2). Se lancer dans la compétition électorale, se faire une place dans le jeu politique, mais en agissant contre les grands et principaux partis : tel est le défi qui se présente aux animalistes.

CHAPITRE 1 : DU PARTI A L'ELECTION : CONVENTIONNALITE ET CREATIVITE DES STRATEGIES ELECTORALES ANIMALISTES

Les partis politiques, même animalistes, ne sont certes pas *exclusivement* mais au moins *partiellement* ou *ponctuellement* des machines électorales. La volonté de présenter des candidats à des élections est d'ailleurs le plus petit dénominateur commun de toutes les tentatives scientifiques de définition des partis politiques. Mais comment mobiliser et peser

électoralement lorsque l'on entend défendre les intérêts de ceux qui ne sont pas – et ne seront jamais – des électeurs, de surcroît en proposant un projet radical et fortement utopique pour les écoanimalistes, et catégoriel car au bénéfice exclusif des animaux (quelles que soient les stratégies discursives déployées pour essayer de faire admettre le contraire) dans le cas des partis strictement animalistes ? L'objectif ici est d'opérer une analyse des stratégies mises en œuvre pour pouvoir les évaluer, dans le chapitre suivant, au regard des performances escomptées ou réalisées, et inversement.

Notre approche sera assez simple. Plus précisément, nous mettrons en lumière le fait que, étant à la fois motivés par un désir de reconnaissance, de légitimité et d'institutionnalisation, et limités par leur marginalité idéologique, médiatique, et organisationnelle, leurs stratégies électorales révèlent une contrainte paradoxale à la conventionnalité et à la créativité. Dans un premier temps, nous tenterons de voir comment les partis animalistes portent leur message, entre institutionnalisation et protestation (Section 1). Autour d'un socle de revendications aussi radical que marginal, les partis animalistes vont être confrontés à un deuxième problème : celui de la mobilisation. Cette attractivité limitée les conduit à devoir faire leur place dans le paysage politique et sociétal malgré des ressources restreintes, difficulté qu'ils tentent de contrer en développant des stratégies de mobilisation alternatives. Dans un second temps, nous verrons donc comment, dans la compétition électorale, ils entendent composer avec leur petitesse, en analysant leurs ressources financières et humaines, certes croissantes, mais variables d'un parti à l'autre et globalement limitées (Section 2). Enfin, la compétition électorale suppose, pour les partis politiques, d'opérer des choix stratégiques (personnification, alliances) qui vont contribuer, parfois malgré eux, à les situer et à construire leur identité partisane sur l'échiquier politique. C'est ce que nous verrons dans un troisième temps (Section 3).

SECTION 1 : Le message animaliste, l'aspiration paradoxale à une institutionnalisation protestataire

Comment porter un message aussi radical et marginal que celui de l'animalisme sur la scène politique ? Nous tenterons d'y répondre en analysant successivement les deux dimensions de cet adverbe « comment », plus précisément par l'étude du contenu du message partisan animaliste, puis par celle des stratégies communicationnelles déployées. Ces derniers doivent d'abord assumer une réelle marginalité idéologique, qu'il convient néanmoins de tenter d'adapter aux exigences électorales. Face à ce paradoxe que Bruno

Villalba appelle le « paradoxe de la différenciation »[1439], les partis animalistes déploient des stratégies idéologico-programmatiques non seulement variables d'une élection à l'autre, mais aussi d'un parti animaliste à l'autre, choix qui, loin d'être anodin, en fait, selon plusieurs typologies, des partis de natures différentes (Paragraphe 1). Cela a un impact sur la manière dont ils vont porter leur message, notamment sur le choix des canaux et sur la construction de leurs discours (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Assumer une marginalité idéologique

Les programmes des partis animalistes varient selon plusieurs impératifs. En premier lieu, ils vont d'abord faire l'objet d'une adaptation en fonction de l'élection concernée. Il n'est pas rare en effet que, comme d'autres, ils adaptent leurs revendications à la compétence attachée au siège visé. Aussi, bien que le socle idéologique reste le même, les mesures concrètes avancées dans le cadre des élections européennes, nationales, et locales seront différentes, bien qu'en toute logique, compatibles. Par exemple, le site du PA français, dans son onglet « programme », propose trois versions différentes, à savoir un programme national, un européen, et un municipal[1440], leur programme présidentiel étant quant à lui décliné sur le site de la candidate Hélène Thouy[1441], sans qu'ils ne présentent de contradictions majeures. Ils ne sont, comme dans une symphonie, que des expositions différentes d'un même thème. Nous ne nous y attarderons pas, l'intérêt ici étant assez limité. En deuxième lieu, une stratégie électoraliste peut les inciter à « déradicaliser » ponctuellement et partiellement leurs revendications. Nous pouvons ici mentionner les propos d'Hélène Thouy qui, dans le cadre de sa candidature à l'élection présidentielle française de 2022 et à la question de savoir si l'objectif du PA était d'interdire la viande, répondait : « Pas du tout, cela ne fait pas partie de notre programme »[1442]. Si, sur des activités qui suscitent plus d'opposition et sont moins majoritaires que la consommation de viande,

[1439] Cette idée sera présentée de façon extensive dans nos prochains développements.
[1440] Voir le site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/programme (consulté le 14 décembre 2021)
[1441] Voir le site de campagne d'Hélène Thouy dans le cadre de l'élection présidentielle française. URL : https://helenethouy2022.fr/ (consulté le 27 janvier 2022)
[1442] Voir l'entretien accordé par Hélène Thouy au journal 20 Minutes. BOSREDON Mickael, "Présidentielle 2022 : « On est là pour continuer à mettre la pression », prévient la candidate du Parti animaliste Hélène Thouy », *20 Minutes*, 20 septembre 2021. URL : https://www.20minutes.fr/elections/3128295-20210920-presidentielle-2022-continuer-mettre-pression-previent-candidate-parti-animaliste-helene-thouy (consulté le 15 décembre 2021)

la candidate reste radicale[1443], le ton est parfois si édulcoré[1444] que les mesures avancées par le PA quant à la condition animale sont sensiblement les mêmes que certains partis de gauche, comme La France Insoumise ou Europe Écologie Les Verts[1445]. Cela laisse penser que l'indépendance affichée du PA et son refus d'alliances sont moins fondés sur la particularité de ses revendications en faveur des animaux que sur une stratégie proprement politique et électorale, assumée et maîtrisée, et ce même si cette absence de ralliement a conduit à son éviction avant même le premier tour, la candidate n'ayant réussi à obtenir les cinq cents parrainages nécessaires. Il en va de même pour PAN, qui était lui aussi en campagne pour les élections législatives anticipées portugaises, et ne prônait pas l'abolition de l'élevage mais la fin des subventions publiques à la production de produits d'origine animale[1446]. A la variation des programmes en fonction des élections s'ajoute donc une déradicalisation du discours. Enfin, les partis animalistes doivent aussi convenir de leur degré d'ouverture sur d'autres enjeux que celui de la condition animale.

Ce sont là autant d'éléments qui laissent penser que les partis animalistes ne s'approprient pas forcément tous de la même manière ce que Bruno Villalba appelle le « paradoxe de la différenciation ». C'est sur ce point, particulièrement, que nous axerons ici notre analyse. Nous commencerons par présenter ce « paradoxe » (A), afin d'analyser ensuite la manière dont les partis animalistes se l'approprient (B), et montrer en quoi les différences observées permettent de considérer que les partis animalistes sont des petits partis de natures différentes (C).

A- Le paradoxe de la différenciation

Penser la stratégie électorale des partis animalistes à l'aune du message qu'ils portent suppose préalablement, et dans le prolongement de Bruno Villalba, de défendre l'idée d'un retour *à* l'idéologie, tant cette dimension est peu présente dans l'ouvrage dirigé par

[1443] Elle maintient par exemple un objectif d'abolition de la chasse. « De même que, sans surprise, Hélène Thouy, qui pourrait être la première candidate du Parti animaliste à une élection présidentielle si elle obtient les 500 parrainages. « Nous soutenons la fin de la chasse tout court », précise-t-elle à *20 Minutes*. » POULIQUEN Fabrice, « Présidentielle 2022 : La cause animale, de plus en plus un critère de vote ? », *20 minutes*, mis en ligne le 1er décembre 2021. URL : https://www.20minutes.fr/planete/3180823-20211201-presidentielle-2022-cause-animale-plus-plus-critere-vote (consulté le 15 décembre 2021)

[1444] Nous pensons ici à l'interview accordé par Hélène Thouy à *Sud Radio* le 26 janvier 2022. Elle se dit clairement opposée à la maltraitance animale et à l'élevage intensif, mais pas à la consommation de viande. URL : https://www.youtube.com/watch?v=TDYu_v4OSyQ (consulté le 27 janvier 2022)

[1445] Sur la question de l'élevage par exemple, la proposition animaliste (la fin de l'élevage intensif uniquement, et la réduction de la consommation de viande seulement) est exactement la même que celle d'LFI et d'EELV

[1446] Voir le programme de PAN pour les législatives de 2022, disponible sur leur site internet. URL : https://www.pan.com.pt/eleicoes/eleicoes-legislativas-2022/programa-eleitoral-legislativas-2022/programa-eleitoral-pan/natureza-e-clima/

Ferdinand Müller-Rommel et Geoffrey Pridham. Elle a pourtant pu donner lieu, chez les auteurs qui s'en sont emparés, à des analyses très intéressantes dont notamment un lien entre l'idéologie du parti, et son organisation[1447], et un frémissement est perceptible dans la littérature récente[1448]. Ce regain d'intérêt pour l'idéologie, ce retour *à* l'idéologie, semble faire écho à un retour *de* l'idéologie, en ce qu'il n'y a pas forcément de disparition des tentatives unitaires d'explication du réel, mais bel et bien une multiplication, une pluralisation de ces schémas explicatifs. Plus encore, l'idéologie reste consubstantielle à l'existence partisane elle-même. A l'origine de la création d'un nouveau parti se trouve, bien souvent, une scission idéologique comme clef d'interprétation, comme discours, et comme projet. Symétriquement, un effritement idéologique est un indéniable facteur de désagrégation du parti[1449]. L'idéologie est aussi et enfin un essentiel marqueur d'identification puisqu'elle demeure, selon les mots de Myrtô Dutrisac, un « type de récit politique permettant à un groupe de se nommer et de se définir »[1450]. L'idéologie est donc toujours un facteur de création, d'identification, de scission et de dissolution des organisations partisanes. C'est par cet angle, celui d'une réaffirmation du rôle des idéologies dans la structuration de l'offre électorale et celui du passage d'une conception unitaire à une conception pluraliste de ces dernières, que nous appréhenderons la question de savoir comment les partis animalistes s'adaptent, d'un point de vue idéologico-programmatique, aux exigences électorales.

Cela étant posé, intéressons-nous à ce que Bruno Villalba appelle le « paradoxe de la différenciation »[1451]. Dans un premier temps, l'auteur remet en cause, à raison selon nous, l'idée d'une « fin des idéologies », telle qu'elle a été développée par Raymond Aron, et réaffirme, dans le prolongement de Georges Lavau, le rôle moteur de ces dernières dans

[1447] Voir la notion de « projet organisationnel » chez Benoît Rihoux. RIHOUX Benoît*, Les partis politiques, des organisations en changement*, op. cit.
[1448] PIKETTY Thomas, *Capital et idéologie*, Éditions du Seuil, Paris, 2019 et GETHIN Amory, MARTINEZ-TOLEDANO Clara et PIKETTY Thomas, *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties (1948-2020)*, Éditions du Seuil/Gallimard, Paris, 2019. Voir aussi LEFEBVRE Rémi, *Faut-il désespérer de la gauche ?*, Les Éditions Textuel, Paris, 2022.
[1449] Sur ce point, voir par exemple COS Rafaël. "L'évidement idéologique du Parti socialiste." *Mouvements*, (Paris, France : 1998) 89.1 (2017): 22–31. URL : https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-mouvements-2017-1-page-22.htm (consulté le 23 décembre 2021)
[1450] C'est la conception de l'idéologie que défend Dutrisac Myrtô. Voir DUTRISAC Myrtô, "Récits idéologiques et logique démocratique : pour une réévaluation de l'idéologie à partir de Claude Lefort et Paul Ricoeur." *Canadian journal of political science* 46.1 (2013): 115–134. URL : https://www-jstor-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/stable/43298125?sid=primo&seq=1#metadata_info_tab_contents (consulté le 23 janvier 2021)
[1451] VILLALBA Bruno, « Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les Petits Partis. De la Petitesse en Politique*, op.cit., pp. 67-91.

l'activité politique. Dans un second temps, il développe l'idée d'un pluralisme imparfait[1452], dans lequel s'articulent un phénomène majoritaire institutionnalisé et une forme d'ostracisme minoritaire, qui conduit à l'éviction des petits candidats au profit des grands. Le paradoxe de la différenciation peut donc être résumé ainsi :

> « L'intégration pleine et entière dans le système politique vaut acceptation, ou tout au moins conciliation, avec la logique majoritaire qui l'anime ; mais cela ne peut se faire, et ne doit pas se faire, au détriment d'une certaine intégrité idéologique originelle ».[1453]

Le problème étant clairement posé, face à ce constat, les petits partis se retrouvent confrontés à une alternative. Ils peuvent ou bien trouver à s'inscrire dans une culture de l'alliance par « *opportunisme majoritaire* » et venir renforcer les grands partis, ou bien opérer une « *conversion majoritaire* » par « différenciation contestataire »[1454] en se positionnant comme alternative radicale tout en « conciliant leurs discours avec les codes dominants », ou bien s'ancrer dans la « *différenciation protestataire* » mais se condamner ainsi à l'enfermement, à l'isolement, voire à la disparition, ce qui leur confère une « identité marginalisante »[1455].

Les petits partis doivent donc, avec Bruno Villalba, faire un choix idéologico-programmatique entre une nécessaire différenciation, et une inévitable conversion majoritaire. Leur positionnement quant à ce délicat équilibre entraînera certes des conséquences théoriques, puisqu'ils se verront alors inscrits dans telle ou telle catégorie, mais implique également une stratégie différente. Notre hypothèse ici se situe à la fois dans le prolongement de - et en rupture avec - la classification opérée par Bruno Villalba. Nous pouvons distinguer la position des partis écoanimalistes qui, en développant un programme global dépassant le simple cadre de la question animale, se situeraient à la fois dans le schéma de la conversion majoritaire et dans celui de la différenciation contestataire, des animalistes stricts et environnementalo-animalistes qui, par leur vision monothématique, semblent se maintenir dans une différenciation protestataire tout en développant néanmoins une culture de l'alliance opportuniste.

Ce qui est assez remarquable donc, dans les choix des partis animalistes, c'est que quelle que soit la posture adoptée sur cette question, ils semblent s'attacher à une identité marginalisante. En effet, s'ils restent monothématiques et refusent de se positionner sur l'axe gauche-droite, ils ratissent large, mais restreignent les votes en leur faveur à un électorat

[1452] *Ibid.*, p. 73
[1453] *Ibid.*, p. 76
[1454] *Ibid.*, p. 78
[1455] *Ibid.*, p. 84

pour qui la question animale est la seule ou la principale variable du vote, et/ou à un électorat éventuellement protestataire. Si, au contraire, ils décident d'élargir leur programme à d'autres enjeux, et donc de se positionner sur l'axe gauche-droite, alors ils prendront inévitablement une teinte politique qui, nous l'avons vu en analysant le programme des partis écoanimalistes, sera dans la majorité des cas[1456], plutôt très à gauche. Ils se fermeront dès lors à un électorat purement protestataire, mais aussi animaliste de droite (si tant est que ce soit possible, nous y reviendrons dans le dernier chapitre de cette thèse), et convaincront finalement ceux qui se reconnaissent dans des valeurs sociétales progressistes, dans une économie décroissante et « verdie », dans une politique internationale ouverte et pacifiste, dans une politique sociale visant à l'égalitarisme, et dans une vision radicale de l'écologie et de la défense des animaux.

Les partis animalistes, qu'ils le soient strictement ou qu'ils soient écoanimalistes, pourraient donc constituer l'exemple d'une appropriation très particulière du paradoxe de la différenciation puisque, qu'ils tentent ou non une conversion majoritaire, ils semblent non seulement assumer, mais revendiquer une inévitable marginalité. Ce cadre d'analyse étant posé, il nous faut désormais vérifier l'hypothèse à plusieurs branches que nous avons posée en analysant la manière dont les partis de notre panel s'approprient ce paradoxe de la différenciation.

B- La variabilité des positionnements

Après avoir posé théoriquement ces hypothèses, analysons empiriquement le choix des partis animalistes, sans manquer de rappeler que leur posture peut être évolutive, puisque, à l'instar des partis écologistes en leur temps, certains partis qui étaient à l'origine exclusivement centrés sur la thématique animale, ont progressivement ouvert leur programme à d'autres revendications.

Les animalistes stricts et environnementalo-animalistes : un monothématisme assumé. Commençons par les partis qui sont (encore) strictement animalistes et notons la tendance qu'ils peuvent avoir à tenter de pallier cette astreinte au monothématisme dans un contexte électoral dans lequel un projet global de société est attendu des partis. Dans cette perspective, il semble qu'une aspiration à faire feu de tout bois émerge. Par exemple, le PA français, en campagne pour l'élection présidentielle de 2022, cherche à se positionner sur la question des

[1456] Des exceptions existent. Le Mouvement Hommes Animaux Nature (MHAN) en France est un petit parti animaliste français toujours en activité mais plutôt ancré, semble-t-il, à droite de l'échiquier politique.

violences faites aux femmes et des féminicides, mais toujours en gardant un point d'accroche animaliste, parfois de façon surprenante :

> « En France, 5,43 millions d'arme de chasse sont en circulation. Cette année, 95 personnes ont été tuées avec ces armes ; cela représente notamment un féminicide sur quatre. Interdire la chasse est également une nécessité pour en finir avec cette violence. »[1457]

On ne saurait dire s'il s'agit plutôt d'une tendance à élargir, par l'angle de l'animalisme, le programme du parti à d'autres questions, ou s'il s'agit d'instrumentaliser la question des féminicides au soutien d'une revendication anti-chasse. Ce procédé rhétorique n'est ni anodin, ni rare. Il en va de même avec l'épidémie de Coronavirus et de la qualification de « zoonose » dont elle fait l'objet. En effet, Vanessa Hudson comme d'autres leaders de partis (strictement animalistes ou pas) se sont servis de l'épidémie de Covid-19 pour asséner que sa cause résidait dans la dégradation du lien entre les êtres humains et le vivant non-humain, pour proposer de réfléchir à « nos modes de vie », et prôner une agriculture végétale et l'adoption de régimes végétariens[1458]. Là encore, il est difficile de savoir s'il s'agit d'une tentative d'élargir leur vision à partir de la question animale, et/ou d'invoquer des problématiques d'actualité au soutien de leurs revendications. Toujours est-il que les partis strictement animalistes tentent de se positionner sur d'autres enjeux, mais en les instrumentalisant au soutien de leurs revendications et/ou, inversement, en tentant d'établir un lien avec leur cœur de cible : la défense des animaux. Qu'il s'agisse d'un décentrement ou d'un rattachement, l'approche nous semble aussi artificielle que stratégique. Il faut en outre y ajouter la tendance de certains de ces partis à tenter de masquer leur monothématisme et de récuser l'accusation dont il fait l'objet par l'invocation d'un slogan plus rassembleur, mais dépourvu de toute concrétisation dans leurs propositions programmatiques, comme DA[1459], voire à mentir sur leur l'envergure de leur programme, comme l'AWP[1460]. Tout se

---

[1457] Voir la publication diffusée sur la page Facebook du Parti Animaliste le 10 décembre 2021. URL : https://www.facebook.com/parti.animaliste/photos/a.1161278837380963/2093706400804864/ (consultée le 11 décembre 2021)

[1458] « Because of the pandemic, I think that there's been a new focus on our lifestyle, and the way that we are exploiting animals and the environment and kind of the role that that has had in leading to this zoonotic pandemic, but also how it might lead to the next one as well. And so, right now, I feel like we've been the only party here in the UK talking about the role that animal agriculture has in causing pandemics and how, if we want to prevent the next pandemic, we have to really look at our lifestyles and lead on a shift towards plant based diet." URL: https://www.youtube.com/watch?v=Yz13iTQL8DQ (consulté le 12 décembre 2021)

[1459] Voir le site de Dieranimal. « Les partis animalistes subissent donc très vite un brandissement comme étant des partis monothématiques, qui n'ont pas de vision complète de la société. Il n'en est rien de tout cela. Nous n'avons pas choisi par hasard comme sous-titre « pour l'animal, l'humain et la planète ». Vous pouvez lire ci-dessous dans le résumé de notre manifeste politique ce que cela signifie exactement. » URL : https://www.dieranimal.be/fr/home/notre-programme/# (consulté le 14 décembre 2021)

[1460] "Is the Animal Welfare Party a single issue party? In a word – no. We also support socially and environmentally progressive policies in non-animal areas. The important links between animals, people and the environment are central to our political ideology. In addition to basing manifestos on improved animal

passe comme si un positionnement monothématique révélant une idéologie politique très partielle induisait une perception d'illégitimité qu'il conviendrait de démentir.

Pourtant, paradoxalement, ils semblent assumer et tenter de justifier cette marginalité, ce monothématisme, et ce refus de positionnement. Le PA le justifie par la possibilité de mobiliser sur cet enjeu tout l'échiquier politique, et a conscience d'être dès lors ouvert aux extrêmes[1461]. La justification apportée est tout à fait attendue, puisqu'est brandi le fait que la question animale est encore trop invisibilisée dans le champ politique, ce qui constitue, selon eux, un « déni de démocratie » censé légitimer une posture en « quoi – et qui – qu'il en coûte », ouverte à toutes les « bonnes » volontés. Surgit également fréquemment un argument typique des entreprises de démonstration de la pertinence politique de l'animalisme, selon lequel la défense des animaux sert également les intérêts humains et environnementaux[1462]. C'est, encore, le cas du PA, mais c'est aussi celui de l'AWP britannique, qui justifie à la fois son existence et sa position monothématique en raison de – et tant que subsiste - l'absence de réelle prise en considération des animaux dans

protection, AWP includes policies on a wide range of other issues, such as health, education, housing, transport, energy, justice, immigration and foreign policy. But we never lose sight of the fact that animals need a voice in politics and protection from policies that adversely affect them and we must be that voice". URL: https://www.animalwelfareparty.org/vision/faq/ (consulté le 14 décembre 2021)

[1461] « Nous ne demandons pas aux personnes qui nous rejoignent leur sensibilité politique », précise Hélène Thouy. « Ce que l'on veut, c'est que la cause animale soit transpartisane, et ce que l'on constate, c'est qu'elle dépasse les clivages politiques, et que le Parti Animaliste rassemble des personnes de droite comme de gauche. » Mais aussi des extrêmes ? « On ne le sait pas, c'est une possibilité » » SALAME Léa, « Hélène Thouy : "Emmanuel Macron a fait du massacre des animaux une grande cause de son quinquennat"», *France Inter*, 2 novembre 2021, compte-rendu publié sur le site de France Inter, URL : https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-du-mardi-02-novembre-2021 (consulté le 2 novembre 2021)

[1462] Voir le site du PA. « Le choix du Parti animaliste de ne se positionner que sur la question animale et sur les thématiques qui s'y rapportent, tend à visibiliser cette question qui est actuellement diluée, voire marginalisée, au profit d'autres questions, et de permettre ainsi de montrer qu'elle est susceptible d'avoir un électorat qui lui est propre. (…) Comme en témoignent de nombreux sondages, améliorer la condition animale est une demande importante des citoyens. L'impact médiatique des scandales relatifs aux violences faites aux animaux, le succès des événements et des publications les dénonçant est également une mesure de cet intérêt croissant. Le Parti animaliste répond ainsi à une préoccupation humaine forte et pallie au déni de démocratie qui pèse sur la question animale. En outre, notre modèle alimentaire actuel nous contraint à importer des aliments pour nourrir les animaux d'élevage. À cet égard, ⅔ des terres agricoles dans le monde sont consacrées à l'élevage ou à la production d'aliments pour les animaux d'élevage. Ils accaparent ainsi des terres qui pourraient nourrir des populations en insécurité alimentaire : 800 millions d'humains souffrent de malnutrition. De même, la FAO précise dans un rapport de 2013 que l'élevage est responsable de 14,5% des émissions de gaz à effet de serre. Il est également responsable de 80% de la déforestation en Amazonie. Il induit donc inévitablement des changements climatiques qui sont néfastes à l'humain. Par ailleurs, plusieurs études établissent l'existence d'un lien de causalité très important entre les violences faites aux animaux et celles faites aux humains. La lutte contre les violences faites aux animaux conduit donc à lutter également contre les violences faites aux humains et ainsi à pacifier la société. Définitivement donc, le projet porté par le Parti animaliste contribue à améliorer les conditions de vie des humains. » URL : https://parti-animaliste.fr/questions-frequentes (consulté le 14 décembre 2021)

les décisions et partis politiques actuels[1463]. En revanche, certains partis, comme DA[1464] ou le DP[1465], déploient à ce sujet des discours plus surprenants. Ils en viennent même à affirmer que ce sont les partis traditionnels, et non les animalistes, qui seraient monothématiques, puisque les premiers ne s'intéressent qu'aux intérêts humains, sans considération pour le vivant non-humain. Les partis strictement animalistes, funambules sur une maigre corde tendue entre négation et justification de leur monothématisme, se situent dans une logique que Bruno Villalba qualifierait de « différenciation protestataire » ouverte aux alliances opportunistes.

Les partis écoanimalistes. Les partis écoanimalistes quant à eux, ayant adopté un positionnement global, sont évidemment dans une situation bien différente, puisqu'ils opèrent une conversion majoritaire, en déployant un programme complet, plus exclusivement centré – mais toujours aussi radical, voire plus – sur la question de la condition animale. Cet élargissement semble être lié à l'ancienneté. Le PvdD néerlandais en est une illustration, certes pas la plus flagrante toutefois, puisque bien que fondé en 2002, son programme fut, dès 2006, élargi à d'autres questions, humaines et environnementales[1466]. Le même constat peut être fait à propos de PAN, le parti animaliste portugais[1467]. Créé sous le nom de « Parti pour les animaux » (Partido Pelos Animais) en

[1463] « Animals Count campaigned right in the heart of the political arena, with the aim of encouraging other political parties to become more animal-friendly. As long as animals are not protected adequately by existing UK political parties, a dedicated animal party needs to take the lead. » URL: https://www.animalwelfareparty.org/vision/faq/ (consulté le 14 décembre 2021)

[1464] Voir le site internet de DA. « Quand on apprend l'existence ou la création d'un parti politique animaliste comme le nôtre, l'une des premières pensées est sans doute qu'un parti de ce genre ne puisse avoir qu'une vision sociétale très limitée et un intérêt que pour un seul sujet, notamment l'amélioration du sort des animaux. Les partis animalistes subissent donc très vite un brandissement comme étant des partis monothématiques, qui n'ont pas de vision complète de la société. Il n'en est rien de tout cela. Nous n'avons pas choisi par hasard comme sous-titre « pour l'animal, l'humain et la planète ». Vous pouvez lire ci-dessous dans le résumé de notre manifeste politique ce que cela signifie exactement. Les vrais partis politiques « monothématiques », ce sont les partis traditionnels qui sont au pouvoir aujourd'hui. Car ils ne prennent des décisions que dans l'intérêt d'une seule partie concernée, plus particulièrement l'homme blanc, fortuné et occidental. Avec une politique de gestion très myope et à court terme, qui ne tient aucunement compte des animaux, des arbres, de la nature, ou des êtres humains à d'autres endroits de ce monde, ni avec la planète dans sa totalité et l'interconnexion de tous ces maillons. Si ça ce n'est pas du « monothématique »! » URL : https://www.dieranimal.be/fr/home/notre-programme/# (consulté le 14 décembre 2021)

[1465] « Le Parti des animaux est-il un parti à enjeu unique ? Notre réponse à cette question est non ! D'autre part, nous pensons que toutes les autres parties peuvent être considérées comme des parties à enjeu unique, car elles ne se concentrent que sur des intérêts humains à court terme, souvent des intérêts lucratifs. Nous voulons élargir le débat politique pour inclure les animaux, c'est-à-dire que nous avons une perspective plus large car nous représentons les individus sensibles de toutes les espèces. » (Traduction automatique du texte en suédois URL : https://djurensparti.se/fragor-svar/ (consulté le 15 décembre 2021)

[1466] Voir le programme du parti pour les élections législatives néerlandaises de 2006. Disponible en ligne. URL : https://dnpprepo.ub.rug.nl/470/1/pvdd06.pdf (consulté le 6 février 2022)

[1467] Ce processus est mentionné sur le site Europe-politique.eu. URL : https://www.europe-politique.eu/wiki/Pessoas_-_Animais_-_Natureza_(PAN) (consulté le 1er février 2022)

2009[1468], il devient, en 2011, le Parti pour les animaux et pour la Nature (Partido Pelos Animais et Pela Natureza), élargissement qu'il parachève en 2015 en adoptant le sigle PAN – qui signifie, en grec, « tout », et le nom de « Personnes, Animaux, Nature » (Passoas Animais Natureza). Le processus est comparable pour PACMA, qui n'était à l'origine focalisé que sur la lutte pour l'abolition de la tauromachie. La mue s'est opérée en 2011 et est expliquée dans un article concernant le changement de logo du parti[1469]. Il faut également mentionner le DP suédois qui, malgré le fait qu'il soit, selon les critères que nous avons posés, toujours considéré comme un parti strictement animaliste, dit explicitement avoir amorcé ce processus d'enrichissement et d'élargissement hors du cadre de la seule question animale[1470] comme l'a fait, plus récemment, le PAI[1471]. En somme, nous pouvons dire que certains partis écoanimalistes de notre panel se sont constitués, à leur création, comme strictement animalistes, et qu'ils sont progressivement devenus écoanimalistes.

En revanche, il faut remarquer que d'autres partis écoanimalistes, comme le TSP allemand ou le REV en France, l'ont été dès le départ. Le premier rappelle sur son site qu'avant d'être baptisé « Tierschutzpartei » ou « Parti de protection des animaux », il s'appelait « Mensch Umwelt Tierschutz », nom dont l'utilisation de l'acronyme « MUT » a été contestée par une entreprise au début des années 1990, ce qui a entraîné sa rebaptisation

[1468] Leur site est toujours en ligne. URL : http://partidopelosanimais.blogspot.com/ (consulté le 1er février 2022)
[1469] « Pour que notre image corresponde à ce que nous défendons, PACMA change son logo, qui passe d'un taureau de combat à un taureau libre tourné vers l'avenir. La société s'est sensibilisée et exige un changement dans le traitement que nous donnons aux animaux. PACMA, qui défend la lutte politique pour les animaux, veut que son identité reflète ces convictions. En 2011, PACMA a changé son nom (Partido Antitaurino) en Partido Animalista, afin de couvrir un champ de travail plus large et d'objectiver notre identité. Aujourd'hui, deux ans plus tard, nous avançons cette idée et présentons une nouvelle image qui complète l'essence de ce projet politique de défense des animaux. » Traduction par nos soins de l'extrait en espagnol URL : https://pacma.es/el-partido-animalista-pacma-cambia-su-logotipo/ (consulté le 14 décembre 2021)
[1470] « Que pense le Parti des animaux d'autres questions telles que les impôts, les soins de santé, l'éducation, etc. ? Le Djurens Parti est un jeune parti formé en 2014. Le programme de notre parti a évolué par étapes. Dans la première version de notre programme de parti, nous nous sommes concentrés sur les questions animales directes, c'est-à-dire les questions qui concernent directement la façon dont les animaux de nature non humaine se sentent et sont traités par nous, les humains, en Suède et dans le monde. C'est et ce sera toujours notre politique fondamentale, ce sera le cœur de notre politique et la raison pour laquelle nous existons en tant que parti politique. Dans la deuxième version (…), nous avons inclus deux nouveaux domaines étroitement liés à notre vision, à savoir l'environnement et la santé. En plus d'une mise à jour des parties précédentes, la version trois adoptée par l'Assemblée annuelle en mars 2018 contient également tous les autres domaines que nous avons choisi d'inclure dans le programme de notre parti. Vous pouvez trouver notre programme de parti sous le menu « Notre politique »! », Traduction automatique corrigée du texte en suédois sur le site du Djurens parti. URL : https://djurensparti.se/fragor-svar/ (consulté le 15 décembre 2021)
[1471] Voir la nouvelle version du programme du PAI, nettement enrichie par rapport à celle que nous avions été amenés à étudier, six mois auparavant, dans notre analyse des programmes des partis animalistes. Pour l'ancienne version, toujours en ligne au format PDF sur leur ancien site internet : URL : http://www.partitoanimalista.it/PROGRAMMA_Partito_Animalista_Elezioni_Europee_2019_AP_EU.pdf (consulté le 14 décembre 2021) Pour la nouvelle version du site internet du Partito Animalista: URL : https://www.partitoanimalista.org/programma (consulté le 14 décembre 2021)

en Tierschutzpartei. Pourtant, ce nom a toujours été perçu comme réducteur, par ses actuels leaders comme par ses fondateurs, en ce qu'il laissait penser que le parti ne s'intéressait qu'à la question animale, ce qui était, dès sa création, faux, et l'est encore aujourd'hui[1472].

Ces partis écoanimalistes rencontrent le problème inverse de celui des partis strictement animalistes, puisqu'ils semblent tenter à la fois de justifier le fait de ne pas être exclusivement centrés sur la question animale, tout en défendant celui de l'être essentiellement, en raison de l'insuffisance dont son traitement ferait l'objet dans d'autres formations politiques[1473] et afin de conserver ce particularisme par rapport à d'autres partis. Nous l'avons vu dans nos développements consacrés aux idéologies des partis animalistes, lorsque ces partis décident d'élargir leur spectre idéologique, ils développent en général un programme plutôt progressiste. Le professeur néerlandais Matthijs Rooduijn relève d'ailleurs très justement, au sujet du PvdD néerlandais, le paradoxe consistant simultanément à affirmer que leur manière de porter la voix des animaux en politique transcende le clivage gauche-droite et, dans le même temps, à se positionner très à gauche[1474]. Toujours est-il que cela leur permet de s'exprimer bien plus franchement et fermement sur les questions d'actualité et sur les problématiques autres qu'animalistes. Ils peuvent donc se passer des procédés rhétoriques visant à élargir artificiellement leur programme, ou à ramener toute question politique ou sociétale à lui. Le manifeste de PAN, publié dans le cadre des législatives anticipées de janvier 2022, en témoigne[1475].

Tous les partis animalistes partagent le fait d'être marginaux, c'est le moins que l'on puisse dire, et semblent condamnés à la petitesse. En effet, qu'ils opèrent une « conversion majoritaire » en développant un programme global sur le modèle des autres partis politiques,

---

[1472] « Il nous fut interdit, par une société du même nom, d'utiliser l'abréviation MUT, et après de longues consultations, nous l'avons remplacée par celui « Tierschutzpartei ». Et ce nom s'est avéré extrêmement accrocheur et parlant pour les citoyens. Malheureusement, cette abréviation donne toujours lieu à l'incompréhension selon laquelle notre parti ne se préoccupe que du seul point du bien-être animal. » Traduction par nos soins du texte allemand. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/parteichronik/wie-alles-begann/ (consulté le 14 décembre 2021)

[1473] Voir par exemple le site du Djurens parti : «Djurens parti behövs därför att det inte finns något annat politiskt parti i Sverige som på ett kraftfullt sätt låter djuren och de frågor som rör djuren komma till tals och få ta plats i den politiska diskussionen. » URL: https://djurensparti.se/fragor-svar/ (consulté le 15 décembre 2021)

[1474] « Hoewel de PvdD zichzelf dus omschrijft als beyond links-rechts, zijn de standpunten van de partij op vrijwel alle vlakken behoorlijk links. » ROODUIJN Matthijs, « Plaatjes van de electoraatjes: de Partij voor de Dieren », *RSV*, 14 janvier 2021. URL : https://stukroodvlees.nl/plaatjes-van-de-electoraatjes-partij-voor-de-dieren/ (consulté le 28 janvier 2022)

[1475] Voir notamment le volet « Droits de l'homme, dignité et appartenance » du programme de PAN, disponible sur leur site internet. URL: https://pan.com.pt/eleicoes/eleicoes-legislativas-2022/programa-eleitoral-legislativas-2022/programa-eleitoral-pan/direitos-humanos-dignidade-e-pertenca/ (consulté le 27 janvier 2022)

tout en conservant, par leur radicalité et leur répertoire d'action, une posture contestataire, ou qu'ils persistent dans le monothématisme pour « ratisser large » mais dans un groupe extrêmement minoritaire d'électeurs potentiels en développant des alliances opportunistes, l'identité qu'ils ont choisie et revendiquent n'est pas forcément fédératrice. En prenant le double parti et en faisant le double pari de défendre une position si radicale et les intérêts des animaux, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent – et ne pourront jamais – voter, les animalistes assument et revendiquent une marginalité politique. Il faut néanmoins remarquer qu'à la différence de ce que semble prédire Bruno Villalba, ces partis, bien que minoritaires, ne sont pas pour autant en perpétuelle périclitation. Que l'on songe à cet égard au TSP allemand, qui existe depuis une trentaine d'années, n'a jamais été autre chose que marginal et minoritaire, et a pourtant fait élire en 2014 et 2019 un eurodéputé ! Les partis animalistes se situent dans une perspective de différenciation protestataire ou contestataire, qui n'a aucune incidence, ni sur leur commune marginalité, ni sur la manière dont ils persévèrent dans leur petitesse et continuent à survivre. Ils sont, essentiellement, fondamentalement, et sans doute définitivement, de petits mais vivants partis, et se construisent même autour de cette posture et identité minoritaire.

C- Des partis de nature différente

Loin d'être anecdotique, et malgré une commune marginalité, ce choix entre monothématisme et vision globale repose sur - et implique - une représentation du et de la politique différente (deux points que nous aborderons dans le dernier titre de cette thèse), entraîne des conséquences pratiques et stratégiques en termes d'alliance, et oblige à une caractérisation conceptuelle et théorique différenciée, ce que nous allons voir maintenant. De ce positionnement dépend en effet l'inscription des partis dans une typologie différente, ce qui nous invite à supposer que la différence entre partis monothématiques ou partis globaux soit de nature, et non uniquement de degré. Nous avons retenu ici deux classifications, respectivement avancées par Gordon Smith et Paul Lucardie, qui partagent le fait d'être fondées sur la posture idéologique des petits partis considérés.

Plusieurs propositions théoriques peuvent nous en convaincre. Nous avons d'abord la typologie conçue par Gordon Smith. Ce dernier, dans sa contribution à l'ouvrage collectif dirigé par Ferdinand Müller-Rommel et Geoffrey Pridham en 1991[1476], distinguait trois types de petits partis, classés essentiellement selon une variable : leur positionnement sur l'axe

[1476] MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Goeffrey (ed.), *Small parties in Western Europe*, op. cit.

gauche-droite. Ceux que l'auteur appelle les *partis marginaux* (« marginal parties ») se positionnent à une extrémité de l'axe ; ceux qu'il qualifie de *partis-charnière* (« hinge parties ») occupent un positionnement proche du centre, souvent entre deux formations politiques dominantes ; ceux qu'il considère comme des *partis détachés* (« detached parties ») sont en fait les petits partis qui refusent de positionner sur l'axe gauche-droite, à l'instar notamment des partis régionalistes, ethniques, féministes, ou écologistes (à leurs débuts, du moins)[1477]. Ce positionnement entraîne des conséquences sur leur potentiel de coalition comme sur l'électorat qu'ils pourront toucher, nous y viendrons. Pour l'heure, considérons simplement que les partis animalistes de notre panel se répartissent entre deux de ces trois catégories. En effet, en adoptant un programme global et souvent très marqué à gauche, les partis écoanimalistes semblent répondre aux critères de la catégorie des *marginaux*, alors que les partis strictement animalistes, en restant monothématiques et en refusant de se positionner sur l'axe gauche-droite seraient plutôt des *détachés*.

Une autre typologie est proposée par le politiste néerlandais Paul Lucardie, dans un article qui traite moins spécifiquement des petits partis que des partis naissants, que l'auteur, là encore essentiellement selon une variable idéologico-programmatique, classe en trois catégories. Nous mentionnons ici la première, bien qu'elle ne nous semble pas véritablement pertinente pour notre sujet[1478]. Selon lui, les « purifyer parties » - littéralement les *partis purificateurs* - sont ceux qui tentent de reprendre, recycler, dépoussiérer, actualiser ou purifier une idéologie existante qu'ils considèrent comme mal défendue ou trahie[1479]. En revanche, les deux autres catégories sont bien plus pertinentes, et notamment celle qu'il qualifie de « prolocutor »[1480]. Elle caractérise les formations politiques qui vont se former

[1477] SMITH Gordon, "In search of small parties: problems of definition, classification and significance", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Goeffrey (ed.), *Small parties in Western Europe*, op. cit., p. 36

[1478] Nous aurions pu considérer que les partis écoanimalistes dépoussièrent les approches environnementalistes traditionnellement et actuellement défendues dans les partis Verts, puisqu'ils déploient un programme qui semble être une purification et une radicalisation de cette posture, et qu'ils se sont construits en partie contre eux. Mais cette idée nous semble être une contorsion de la réalité, dans la mesure où les partis animalistes reposent sur un socle idéologique et un corpus théorique spécifique, distinct de celui des Verts, ce qui nous empêche de considérer, quels que soient les élargissements programmatiques opérés, ces partis comme des « purifyers ».

[1479] LUCARDIE Paul, "Prophets, purifiers and prolocutors. Towards a Theory on the Emergence of New Parties", *Party Politics*, Vol.6 n°2, 2000, pp. 176-177

[1480] "I propose to call this type of party, which tries to articulate particular interests without reference to an explicit ideology, prolocutors. Usually, a prolocutor party will represent groups neglected - or perceived by the groups themselves to be neglected - by established parties, because they lack numerical or economic weight: ethnic minorities, farmers, senior citizens, peripheral regions. Often, this type of party disappears from the scene as soon as it has managed to put the interests of its clients on the political agenda - if not before that. Yet if the prolocutor parties last long enough, they may deviate from their original ideology and develop their own particular mixture of ideas." *Ibid.*, p. 176

pour parler au nom de – et représenter politiquement – une catégorie politiquement négligée car électoralement, économiquement et quantitativement trop faible. L'auteur ajoute que, une fois leurs intérêts et revendications inscrites à l'agenda politique, ces partis peuvent ou bien disparaître, ou bien, s'ils survivent assez longtemps, développer leur propre idéologie et leur propre système programmatique. Dans cette perspective, les partis animalistes sont effectivement, à leurs débuts en tout cas, des partis *prolocuteurs*. Quelle meilleure catégorie politiquement insignifiante d'ailleurs que l'animal, qui ne peut ni défendre ses intérêts ni voter ? Par la suite, s'ils survivent (et peut-être *pour* survivre) certains d'entre eux cessent d'être des prolocuteurs et deviennent des « prophetic parties » ou *partis prophétiques*, c'est-à-dire ceux qui vont tenter de faire émerger une nouvelle idéologie, non seulement sur des enjeux jusque-là relégués au second plan, mais également en élargissant cette posture, souvent par assemblage de bribes idéologiques éclectiques. Cela caractérise assez bien, semble-t-il, le déplacement qui s'est opéré dans l'idéologie des partis écoanimalistes. Paul Lucardie ajoute que, par déviance, ils peuvent d'ailleurs devenir opaques et mystiques, et opérer, à terme, une transfiguration *idiosyncratique* [1481], ce qui signifie qu'ils ont plus pour vocation de résoudre les problèmes personnels de leur(s) leader(s) que de répondre aux enjeux sociaux et attentes sociétales, ce qui ne semble pas être le cas ici[1482].

Quelles que soient ces nuances théoriques, les partis animalistes restent minoritaires. D'une part parce qu'ils restent des partis exclusivement ou essentiellement centrés sur la défense des animaux, et qu'ils représentent, à ce titre, un groupe qui ne peut et ne pourra jamais voter pour lui. D'autre part, qu'ils restent monothématiques ou qu'ils développent un programme complet, leur cible est, nous l'avons montré, limitée. Dès lors, il nous faut nous

[1481] « New ideologies may develop around new issues, like the ecological crisis or tensions between traditional culture and immigrant cultures. This will occur especially when established parties appear to ignore or neglect these issues (again, in the eyes of the concerned citizens). (…) To distinguish new issues and ideologies from old ones is more simple in theory than in practice, however. Some ideologies that appear new at first sight turn out to be updated versions of rather old recipes. (…) Moreover, founders of new parties often brew their own cocktail of old and new ideological elements. (…) Occasionally, the mixture of ideology seems too opaque and confounded to make sense to anyone outside the party founders. This idiosyncratic or personal vehicle (in Rochon's terms) type of party may serve to solve the personal problems of the founders, rather than any significant social problems." *Ibid.*, p.177

[1482] N'y a-t-il pas, parmi les partis animalistes de notre panel plusieurs exemples présentant ce type d'évolution, même dans sa dérive idiosyncratique ? Nous pensons notamment à la part de mystère et de mysticisme qui entoure le parcours de Marianne Thieme au sein du PvdD, à la dimension spirituelle à tendance animiste, qui caractérise la philosophie du professeur Paulo Borges, un des fondateurs de PAN au Portugal et à l'empreinte qu'il a laissée dans le programme du parti, ainsi qu'aux accusations de cooptation et d'usage des fonds partisans dans leur intérêts personnels qui pesaient sur les anciens leaders de PACMA, bien que ces dernières semblent en partie infondées. (Voir NORIEGA David, "El partido animalista Pacma, más cerca de entrar en el Congreso al que se presentan varios toreros", *El Diario*, 26 mars 2019.) Cette assomption se voit néanmoins largement infirmée par le fait que tous ces dirigeants sont désormais partis de leurs organisations partisanes respectives.

intéresser à l'arsenal que ces partis en campagne vont déployer pour mobiliser, et notamment leurs stratégies discursives et communicationnelles.

Paragraphe 2 : Déployer des stratégies discursives et communicationnelles

L'intérêt des politistes pour la communication fut aussi tardif qu'est ancienne la pratique[1483]. Appréhendée comme une mise en scène, elle semble permettre de donner à voir une représentation de l'orateur, de son parti, de sa vision, et s'inscrit dans une entreprise de légitimation du discours, de son tribun, mais aussi de l'activité politique elle-même. Mais appréhendée par ses instruments, la communication politique prend les traits d'un monstre protéiforme, qui exerce son action par des moyens aussi insidieux qu'explicites, tels notamment les discours, les déclarations, les professions de foi, mais aussi l'architecture, l'image, l'affichage de relations, le respect de protocoles qui, tous, contribuent à une mise en forme symbolique *du* et *de la* politique. La communication politique est partout et, symétriquement, nos sociétés semblent être à l'affut pour épier, décortiquer, (sur)interpréter la moindre prise de position. Dès lors, la maîtrise de cette discipline est devenue un enjeu clef des politiques comme de ses aspirants. Face à cela, comment un petit parti, animaliste de surcroît, parle-t-il de lui ? Cette question se compose de deux ramifications, une interrogeant les supports, l'autre le contenu. Est d'abord soulevée la question des canaux de diffusion de ce discours, et les partis de notre panel semblent à cet égard osciller entre une tentative d'amadouer et de contourner les médias traditionnels (A). Nous observons également, dans la stratégie communicationnelle des partis animalistes, une intégration particulière de cette pièce cardinale de la campagne que sont les sondages (B). Il faudra enfin appréhender d'un point de vue substantiel la stratégie discursive déployée par les animalistes afin de convaincre de la légitimité contestée de leurs revendications, de leurs candidats et de leur organisation, sans rien renier de leur aspiration à la radicalité (C).

A- <u>Les canaux de diffusion : amadouer et contourner les médias traditionnels</u>

1) Un accès inégal aux canaux traditionnels

Nous le disions, il ne s'agit pas uniquement, pour les partis animalistes, de savoir quel contenu diffuser, il s'agit aussi de déterminer par quel canal. Or, ils se trouvent confrontés à un double état de fait qui n'est guère avantageux, puisque l'influence politique

[1483] Sur ce point, voir RIUTORT Philippe, *Sociologie de la communication politique* [2007], La Découverte, Paris, 2013, p. 4

des médias est aussi importante qu'est faible l'intérêt que ces derniers portent aux petits partis. Précisons ici, et juxtaposons deux constats. En premier lieu, le journaliste Éric Dupin, dans sa contribution à un ouvrage collectif dirigé par Bruno Villalba et Annie Laurent, souligne l'absence de proportionnalité entre les résultats électoraux des partis et la couverture médiatique dont ils font l'objet et formule cette sentence :

> « En politique, pour les médias, *small is not beautiful*. L'espace médiatique est particulièrement disputé. On peut le considérer comme une sorte de jungle où les gros mangent les petits. Une définition platement empirique du « petit parti » s'impose de premier abord : c'est une formation politique que les médias ignorent ou, dans le meilleur des cas, maltraitent. »[1484]

Sacrée entrée en matière, qui ne sous-entend rien de moins que les petits partis ont peu de chance d'accéder aux médias qui, en retour et en les ignorant, les enferment dans leur petitesse. D'une certaine façon, le politiste Grégory Derville achève de sceller leur cercueil lorsqu'il débute son ouvrage intitulé *Le Pouvoir des Médias* par cette affirmation : « Parallèlement, le rôle que jouent les médias, les instituts de sondage ou les conseillers en communication dans la vie politique paraît plus influent que jamais »[1485]. Les petits partis sont donc ignorés des médias, ce qui les enfermerait dans leur petitesse. Les médias seraient donc aussi influents dans la vie politique que peu intéressés par les petits partis, ce qui ne manque pas de provoquer, en retour, une adaptation des stratégies de communication des partis en campagne.

L'effet propagandiste des médias, détecté (à juste titre) dans la première moitié du XXème siècle doit aujourd'hui être sévèrement relativisé. Ont progressivement surpassé la théorie très imagée de la seringue hypodermique et l'idée tchakhotinienne de « viol des foules » d'autres analyses, plus fines sans doute, qui permettent de considérer que les médias aujourd'hui sont d'une part plus subtils qu'ils ne pouvaient l'être (stratégies de marketing politiques, sondages) et, d'autre part, que leurs effets sont différents, puisque les médias semblent désormais bien plus conforter et confirmer des opinions préexistantes (le sujet exerçant, consciemment ou non, un tri dans les informations reçues) qu'être en mesure de véritablement retourner l'opinion[1486]. En outre, dans un contexte post-factuel de forte croissance, dans le débat public, de thèses conspirationnistes et complotistes qui qualifient

[1484] DUPIN E., « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence », in LAURENT Annie et VILLALBA Laurent (dir.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, op. cit., p. 109
[1485] DERVILLE Grégory, *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005, p. 5
[1486] Sur ce processus, *Ibid.* p. 7-41

la réalité de « version officielle » et la relègue, ce faisant, au rang d'opinion[1487], il ne faudrait mépriser l'emprise de la désinformation, des fake-news, et la méfiance – voire le discrédit – dont font l'objet, dans certaines catégories de la population, certains médias nationaux et dominants. Ces derniers, évidemment, ne sont pas complètement délégitimés. En réaffirmant les standards des exigences déontologiques de la profession journalistique, en menant des opérations de fact-checking et de debunkage de l'information, mais aussi en prenant au sérieux les critiques dont ils font l'objet, ils semblent (pour l'heure) encore bénéficier de crédibilité dans le débat public et détenir un rôle politique primordial. Comme le note Grégory Derville, ils ne « couvrent » pas la campagne, c'est désormais la campagne qui se joue par, avec, et pour les médias[1488]. Plus précisément, outre leur effet – relatif – de persuasion, ils produisent des effets sur le choix des enjeux (agenda setting) et la manière dont ils seront traités (cadrage et amorçage). En revanche, étant moins influents et plus critiqués, les canaux traditionnels de diffusion d'information que sont la télévision, la presse écrite, et la radio, semblent, malgré leur indéniable précellence, concurrencés par de nouveaux canaux qu'ils vont eux-mêmes, sans doute avec retard mais efficacement investir. Ce déplacement, les partis animalistes semblent l'avoir bien compris.

Nous avons déjà précédemment brièvement appréhendé la question de la manière dont les médias traitaient différemment les partis animalistes de notre panel, en fonction de leur ancienneté et de leurs résultats. Souvent présentés, au mieux, comme des curiosités politiques et au pire ignorés, les partis animalistes doivent, dans leurs premières années d'existence, faire face à une relative transparence médiatique, même si cette posture d'indifférence ou de moquerie tend à se transformer lorsqu'ils obtiennent leurs premiers résultats. Toujours est-il que c'est moins ici le traitement médiatique de ces partis que la manière dont ils investissent le champ médiatique en période de campagne qui nous intéresse. Nous avons pu observer, pendant la campagne d'Hélène Thouy dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022, que les médias se saisissaient, comme ils l'avaient fait pour les Verts à leurs débuts, de cette entrée en scène d'un nouveau personnage politique. Mais Éric Dupin rappelle que ce coup de projecteur n'est pas sans « revers de la médaille », puisqu'il peut conduire à attirer l'attention sur un parti faiblement structuré, au discours certes construit mais répétitif, et contribuer à la désillusion de ses leaders, puisque plus soudaine et galvanisante sera cette attention, plus rapide et décevant sera son

[1487] Sur ce point, voir REICHSTADT Rudy, *L'opium des imbéciles. Essai sur la question complotiste*, Grasset, Paris, 2019, pp. 66-68
[1488] DERVILLE Grégory, *Le Pouvoir des médias*, op. cit., p. 43

dégonflement[1489]. Le coup d'arrêt mis à la campagne animaliste par l'échec de l'obtention des cinq cents parrainages nécessaires pour concourir en est une illustration. Soudain, sans être complètement oublié[1490], le silence se fait, et le parti retourne, jusqu'aux législatives, dans l'antichambre grise de la vie politique, assigné à un rôle d'observateur et de commentateur plus que d'acteur. Finalement, cela donne du crédit à l'hypothèse qu'Éric Dupin formule en conclusion de son article, à savoir celle d'un lien de proportionnalité entre l'attention médiatique que les partis provoquent, et leur « fonction d'utilité », c'est-à-dire leur pertinence au regard de l'agenda politico-médiatique du moment[1491]. En effet, dans un contexte de guerre aux portes de l'Europe, de crise sanitaire, d'augmentation du prix des énergies, et de rapport du GIEC extrêmement alarmiste, quelle « fonction d'utilité » un parti strictement animaliste pourrait-il bien remplir ? Pourtant, malgré une conjoncture comparable, la situation du PvdD diffère. Lui aussi en campagne dans le cadre des élections municipales, ce parti bénéficie depuis le début de l'épidémie de Covid-19, d'une sympathie grandissante au sein d'une certaine partie de la population néerlandaise, qui a salué ses prises de position dissidentes quant à la gestion de l'épidémie. Certains observateurs, comme Simon Otjes[1492], signalent que l'éviction de la campagne électorale municipale par la crise ukrainienne vient s'ajouter à un contexte politique néerlandais qui n'accorde déjà que peu d'intérêt à ce scrutin. Toujours est-il que le PvdD tient une place tout à fait honorable dans la presse nationale et locale.

2) Un repli important sur le numérique

S'ils se plient volontiers et autant que possible, assidument et sérieusement, à l'exercice que leur proposent les médias traditionnels, la campagne des partis animalistes est essentiellement numérique, et cela n'a rien d'étonnant. Le rôle et la place d'internet dans la compétition électorale a grandement évolué ces dix dernières années, changeant la manière dont les partis font campagne. Le déploiement numérique se fait en deux phases, une à partir

[1489] DUPIN Eric, « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les petits partis*, op. cit., pp. 112-113

[1490] Hélène Thouy n'a pas été complètement radiée du champ médiatique après son éviction de la campagne présidentielle. Certains canaux ont continué à recueillir ses prises de position sur la chasse. Mais le fait que, dans le système français, les élections législatives suivent directement l'élection présidentielle peut expliquer que l'intérêt qu'elle suscite ne se soit ni complètement ni immédiatement tari.

[1491] DUPIN Eric, « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence », in VILLALBA Bruno et LAURENT Annie (dir.), *Les petits partis*, op. cit., p. 118

[1492] Propos de Simon Otjes publiés le 27 mars 2022. Redactie, « Politicoloog ziet invloed Oekraïne-crisis op verkiezingsopkomst », *AD*, 17 mars 2022. URL : https://www.ad.nl/leiden/politicoloog-ziet-invloed-oekraine-crisis-op-verkiezingsopkomst-br~a04156a2/ (consulté le 30 mars 2022)

de la fin des années 1990 avec l'arrivée du web (1.0), et une, plus interactionnelle et participative (2.0), une décennie plus tard, incarnée notamment par l'avènement des réseaux sociaux. Alors que Fabienne Greffet faisait état[1493], en 2011 encore, d'une certaine incompatibilité entre l'horizontalité d'internet et la verticalité des organisations partisanes, remarquons que les partis de notre panel sont, au contraire, nés avec – voire sur – internet. Ils n'ont donc pas eu, comme d'autres, à se demander comment leur organisation pourrait apprivoiser et investir ce nouvel outil, puisqu'ils sont nés dedans, et que leur organisation a - à titre complémentaire sans doute d'abord, mais d'emblée - intégré cette dimension. Tous les partis de notre panel disposent désormais d'un site internet intuitif, clair et graphiquement propre, bien que certaines archives de précédentes versions soient pour le moins primaires[1494]. Ces pages en ligne font l'objet de trois usages principaux. En premier lieu, elles permettent la provision d'informations par la tenue de blogs, la publication de documentation relative à la vie et au fonctionnement du parti, ainsi que la présentation des candidats et leaders partisans. En second lieu, elles permettent également la génération de ressources financières (par la possibilité offerte de faire des dons en ligne ou d'acheter des articles de merchandising ou de propagande) et humaines (en incitant les visiteurs à les rejoindre). En troisième lieu, elles font l'objet d'un usage visant à permettre la promotion de la participation à la vie politique en général[1495].

C'est pourquoi l'appropriation de l'outil numérique, et plus encore des réseaux sociaux, offre aux partis des avantages précieux. Cela permet en effet de maximiser le rapport cout/visibilité, en touchant une audience extrêmement large en un minimum de temps, et avec des moyens limités. Cela permet aussi, par le biais des partages, de laisser cette audience relayer, sur ses propres réseaux, les informations, ce qui rend possible une propagande massive et arborescente, là encore, à un coût quasi-nul. Si cette publicité peut attirer des réactions acerbes et peut exposer à des critiques immédiates, elle génère aussi, symétriquement, des discussions pré-cadrées entre avatars numériques déjà convaincus, la mobilisation d'internautes étant alors susceptible de créer un buzz sur telle ou telle proposition ou déclaration. Le monde numérique est celui sur lequel va pouvoir se jouer une

[1493] GREFFET Fabienne (dir.), *Continuerlalutte.com*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2011, pp. 16-19

[1494] Nous pensons ici à l'ancienne version du site internet du PAI, toujours en ligne. Une archive du site du Partij voor de Dieren a également pu être retrouvée.

[1495] Nous devons la paternité de cette classification à Azi Lev-On, présentée et explorée dans son étude sur les usages d'internet dans la campagne israélienne en 2011. LEV-ON Azi, «Campaigning Online: Use of the Internet by Parties, Candidates and Voters in National and Local Election Campaigns in Israel », *Policy and Internet*, 2011, Vol. 3, 1, pp. 19-20.

véritable mise en scène maîtrisée de la campagne, par le déploiement d'une imagerie et par la gestion d'une personnification ou au contraire d'une anonymisation des messages.

Cette diversification des manières de faire campagne est, pour certains, le moteur d'un renouvellement organisationnel des partis, et le signe d'une remise en question de la logique « top-down » qui était jusqu'alors prééminente[1496], permettant notamment la mue du citoyen passif, simple adhérent à un programme politique préconçu, en un « citoyen-participant », acteur du débat et force de proposition[1497]. En revanche, Fabienne Greffet nous met en garde contre une sur-interpénétration du phénomène, en rappelant que ces indéniables transformations structurelles de l'activité partisane ne conduisent pas nécessairement, à l'avènement d'une ère des cyber-partis, c'est-à-dire de partis n'ayant qu'une activité numérique[1498].

3) Audience numérique et audience électorale

Problématique et méthode. A la question des effets sur les partis eux-mêmes, en termes d'audience, de méthodes, et d'organisation, s'ajoute celle des effets sur la compétition électorale et, plus généralement, sur les systèmes partisans. Deux remarques préalables s'imposent ici. D'une part, il faut noter l'important déplacement survenu quant aux sources d'information privilégiées par les électeurs. En effet, Fabienne Greffet et Thierry Vedel font état d'une très nette préférence, en 2009, pour la télévision (76%) par rapport à internet, alors avant-dernière source d'information des Français (28%)[1499]. Deux ans plus tard, dans une étude consacrée aux campagnes électorales en Isarël, Azi Lev-On qualifiait le web de « média émergent pour le marketing politique », et diagnostiquait une influence « faible, au mieux » des actions partisanes en ligne sur le choix des électeurs[1500]. Aujourd'hui, la situation est sensiblement différente, puisqu'internet était, en 2021, la deuxième source d'information préférée des Français, et la première chez les moins de 35 ans[1501]. Nous

[1496] Sur la question précise des campagnes, il semblerait que la deuxième hypothèse prévale, puisqu'internet permettrait l'émergence de « citizen initiated campaigning » émanant de la base. C'est en tous cas ce que montre Rachel Gibson dans une étude comparative entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni. GIBSON Rachel K, "Party change, social media and the rise of 'citizen-initiated' campaigning", *Party Politics*, 2015, vol. 21, 2, p. 183. URL: https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/1354068812472575 (consulté le 11 mars 2022)
[1497] ABELES Marc, « L'élection à l'ère d'internet. Personnalisation, égoïsation, et désacralisation des rituels politiques », in GREFFET Fabienne (dir.), *Continuerlalutte.com*, op.cit., pp. 68-70
[1498] GREFFET Fabienne, « Le web, espace de luttes partisanes », in *Ibid.*, pp. 33-34
[1499] GREFFET Fabienne et VEDEL Thierry, « L'Internet ou l'espace des possibles », in *Ibid.*, p. 53
[1500] LEV-ON Azi, «Campaigning Online…", op.cit., pp. 19-20
[1501] 53% des plus de 35 ans privilégient toujours la télévision comme source d'information, mais 66% des moins de 35 ans préfèrent désormais internet. Voir le Baromètre sur la confiance des Français dans les médias, réalisé par Kantar pour le journal *La Croix*. Les résultats sont disponibles en ligne. URL :

pouvons donc en déduire que le poids d'internet dans les campagnes électorales s'est considérablement accru. D'autre part, à la suite de Tamara A. Small ou Thierry Vedel[1502], rappelons qu'une égalité d'accès, qui peut notamment favoriser l'émergence d'outsiders au cœur de la compétition électorale[1503], n'est pas forcément synonyme d'une égalité de succès sur internet[1504], raison pour laquelle les avantages indéniables qu'internet confère en termes de visibilité doivent être évalués à l'aune des performances électorales.

D'un point de vue statique, observe-t-on une corrélation entre l'audience électorale et l'audience numérique des partis politiques ? D'un point de vue dynamique, internet permet-il aux petits partis d'améliorer leurs performances électorales ? L'appropriation progressive de l'outil numérique par les partis politiques soulève la question de savoir si internet peut, en quelque sorte, compenser le désintérêt des médias traditionnels et améliorer, ce faisant, les perspectives communicationnelles des petits partis ou bien si, au contraire, le monde digital n'est finalement qu'une réplique du monde électoral, les grosses structures surpassant les petites. Dans les études consacrées à l'influence d'internet sur le rapport de force entre les grands et les petits partis, deux hypothèses s'affrontent. La première, dite « equlization hypothesis », pose que les petits partis auraient un avantage sur leurs concurrents plus conventionnels en ligne, et qu'internet permettrait une forme d'*égalisation*. Cet avantage semble devoir être compris comme une audience numérique disproportionnée (au regard de leurs résultats électoraux) par rapport à celle des grands partis. L'autre hypothèse, appelée « normalization hypothesis », suppose au contraire une répercussion de l'envergure réelle des partis dans le monde numérique, si bien que les partis électoralement prédominants conserveraient leur prééminence en ligne[1505]. A cette question, plusieurs auteurs tentent d'apporter des réponses médianes et nuancées, en soulignant que si internet peut encourager et soutenir la création de nouveaux partis, ces derniers devront passer par

https://www.kantar.com/fr/inspirations/publicite-medias-et-rp/2021-barometre-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media (consulté le 14 mars 2022)

[1502] VEDEL Thierry, « L'internet, continuation de la (science) politique sous d'autres formes », GREFFET Fabienne (dir.), *Continuerlalutte.com*, op.cit., p. 287

[1503] Sur ce point, voir par exemple le cas de Barack Obama, analysé par François Vergniolle de Chantal. VERGIOLLE DE CHANTAL François, « La voix des outsiders ? Internet dans les partis politiques américains », in *Ibid.*, pp. 125-137

[1504] SMALL Tamara A. "Equal Access, Unequal Success — Major and Minor Canadian Parties On the Net." *Party politics* 14.1 (2008): 51–70. URL: https://journals-sagepub-com.bases-doc.univ-lorraine.fr/doi/pdf/10.1177/1354068807083823 (consulté le 13 mars 2022)

[1505] GALAIS Carol & CARDENAL Ana Sofia, "When David and Goliath campaign online: The effects of digital media use during electoral campaigns on vote for small parties", *Journal of Information Technology & Politics*, 2017, p. 373 URL: https://doi.org/10.1080/19331681.2017.1367347 (consulté le 11 mars 2022)

des canaux plus conventionnels pour se pérenniser[1506], ou en arguant du fait qu'internet a un impact plus important sur les votes en faveur des petits partis dans les systèmes partisans ouverts que dans les systèmes partisans restreints[1507].

La question, en ce qui concerne le comportement et les résultats des partis animalistes dans leur militantisme en ligne, peut donc se trouver ainsi reformulée. Il s'agit en fait d'évaluer le comportement et les résultats de la stratégie numérique des partis animalistes au regard de leurs résultats électoraux. Pour y répondre, nous allons fonder notre argumentation sur deux ensembles de données, plus précisément sur deux échelles différentes et complémentaires. Dans un premier temps, l'attention sera interne à notre panel. Nous comparerons donc le niveau numérique et électoral des partis animalistes présélectionnés afin de voir la cohérence ou non de leur rayonnement online et off-line. Nous classerons électoralement les dix partis de notre panel, et les classerons ensuite numériquement au regard de leur nombre d'abonnés sur les trois réseaux sociaux privilégiés en Europe, à savoir Facebook, Twitter et Instagram (rapportés bien sûr à la population du pays dans lequel ils évoluent). Dans un second temps, il nous faudra élargir l'angle et situer les partis animalistes non plus seulement au sein de notre panel, mais dans leurs systèmes partisans respectifs. La même méthode sera alors retenue, et nous comparerons l'audience numérique des partis animalistes et celle des grands partis de leur milieu politique.

Analyse. Procédons sans plus attendre à la première étape de cette analyse. Le tableau présenté en Annexe 12 A présente la comparaison chiffrée entre les différents partis de notre panel, au 9 mars 2022[1508]. Nous leur avons attribué un rang, en fonction de leurs résultats

[1506] Ian Ward, propose une étude menée en Colombie Britannique. Il montre que si on observe effectivement une multiplication du nombre de petits partis à la fin des années 1990 et au début des années 2000, c'est-à-dire parallèlement à la diffusion d'internet et à son appropriation par les organisations partisanes. Cette présence numérique leur a en effet permis à la fois de développer une vitrine numérique qui n'a souvent rien à envier aux grands partis, mais aussi à remettre dans le giron politique des électeurs précédemment déçus ou désengagés. En revanche, leurs limites sont évidentes. D'une part, si les sites des petits partis dépassent ceux des grands partis hors période électorale, ils sont évidemment dépassés en période de campagne, et l'activité en ligne des grands partis les surpasse globalement en tous points. D'autre part, la pérennisation de ces partis, elle, ne peut se faire sans passer par les canaux médiatiques et politiques conventionnels. Il faut évidemment remarquer que cet article a été publié en 2011 et qu'il mériterait d'être actualisé, mais il avance des pistes de réflexion intéressantes. WARD Ian, « Does the Internet Encourage Small Parties? A Case Study of the Minutiae of BC Politics », *Australian journal of political science*, 46.2 (2011): pp. 229–242. URL: https://udl.primo.exlibrisgroup.com/permalink/33UDL_INST/gqjqit/cdi_informaworld_taylorfrancis_310_1080_10361146_2011_567973 (consulté le 23 octobre 2021)

[1507] Joshua D. Potter et Johanna L. Dunaway arrivent à cette conclusion dans une impressionnante étude comparative menée sur 205 partis considérés comme petits ou extrêmes, dans 35 pays différents. POTTER Joshua D. et DUNAWAY Johanna L. "Reinforcing or Breaking Party Systems? Internet Communication Technologies and Party Competition in Comparative Context », *Political Communication*, 2016, 33:3, 392-413. URL: https://doi.org/10.1080/10584609.2015.1069767 (consulté le 12 mars 2022)

[1508] Ces chiffres ont tous été arrondis au millier inférieur

électoraux, aussi bien nationaux, européens, que locaux[1509]. Soulignons d'emblée qu'un clic n'équivaut pas à un soutien électoral (ni même idéologique) au parti, et qu'il signale simplement un intérêt pour le parti, ce qui suppose que ses soutiens numériques sont principalement – et non exclusivement – des sympathisants. N'oublions pas non plus que le réseau européen et mondial de l'animalisme partisan construit autour du PvdD se joue aussi et surtout sur internet, et qu'il est susceptible de « gonfler » l'audience des plus petits partis auxquels, en partageant leurs publications, ils donnent une visibilité et un public bien plus large que leur réel potentiel électoral et national. Ces précautions étant posées, l'analyse de ce tableau permet principalement trois apports. Le premier est ***l'inégale mobilisation des partis animalistes sur les réseaux sociaux***. Pour le constater, il suffit d'observer la colonne « ratio », qui expose les coefficients obtenus en divisant leur audience numérique par la population du pays[1510]. L'audience de PACMA, par exemple, est dix fois supérieure à celle du PA français. Le deuxième est, en revanche, ***une relative cohérence entre les partis animalistes sur leur choix de réseaux sociaux***. Tous sont manifestement plus présents sur Facebook que sur Instagram et Twitter, qui sont, il faut l'avouer des plateformes plus récentes et touchant surtout des populations plus jeunes. Par ailleurs, le format même des publications Facebook, qui ne posent pas de limite quant à la longueur du texte (contrairement à Twitter) et la possibilité de diffuser des contenus de différents ordres (vidéos, photos, textes, liens, collecte de fonds…) peuvent apparaître comme les plus pertinents pour les partis politiques. Ajoutons que Facebook offre, depuis plusieurs années, des fonctionnalités intéressantes, puisque la plateforme permet la création et la diffusion d'évènements, ainsi que les récoltes de dons. Enfin, le troisième élément saillant est ***l'absence de corrélation systématique entre leur envergure électorale et leurs résultats électoraux***. PACMA a d'ailleurs deux fois plus d'abonnés que d'électeurs[1511]. A l'inverse, l'audience numérique du TSP n'est pas du tout représentative de son audience électorale. Il y a néanmoins, ces deux cas mis à part, une certaine cohérence dans les résultats, puisque

[1509] Avec neuf élus nationaux, un eurodéputé et plus de cent élus locaux, le PvdD est indéniablement le premier, suivi par PAN, qui dispose d'un élu national, un eurodéputé et d'une trentaine d'élus locaux. Vient ensuite le TSP allemand avec un eurodéputé et une quarantaine d'élus locaux et le parti animaliste français, qui dispose maintenant de 11 élus locaux. Le PAI, avec ses sept élus locaux, et le DA avec son élue au parlement de Bruxelles prennent la 5ème et la 6ème place. L'animal Welfare Party prend la 7ème place, puisqu'il dispose d'une élue locale. Pour départager les derniers, nous nous baserons sur l'ancienneté. PACMA, fondé en 2003, sera 8ème. Le DP, créé en 2014, sera 9ème, et le tout jeune Veganerpartiet danois sera 10ème.

[1510] Pour des raisons de lisibilité, nous avons simplifié ces calculs. Nous ramenons leur audience numérique divisée par 1000 à la population divisée par 1 million. Aussi, par exemple, si le parti dispose de 220K soutiens sur les trois réseaux retenus, que la population du pays du pays est de 20 millions, le coefficient obtenu sera obtenu ainsi : x = 220/20.

[1511] En 2019, aux élections européennes, PACMA a obtenu 294 657 voix, soit 1,3% des suffrages.

l'écart entre le rang numérique et le rang électoral au sein de l'ensemble des partis animalistes n'est supérieur à 3 que dans trois cas sur dix.

Mais cette étude nous semble insuffisante et doit être complétée par une analyse comparative du rapport entre l'envergure numérique et l'envergure électorale des partis animalistes dans leurs systèmes partisans respectifs. Nous allons ici comparer l'audience des partis animalistes sur les réseaux sociaux par rapport à celle dont bénéficient les cinq grandes formations politiques auxquelles ils se confrontent[1512]. Nous opérons, pour ce faire, la moyenne de leurs abonnés sur les réseaux socio-numériques sur lesquels ils sont actifs, afin que l'absence de tel ou tel partis sur telle ou telle plateforme ne biaise pas les résultats. Nous avons ici volontairement fait abstraction du cas belge, la division linguistique et partisane tripartite rendant l'étude aussi peu praticable que pertinente, au regard du caractère unifié que revendique DA. Plongeons dans le détail de ces données, reproduites en Annexe 12 B. La moyenne numérique obtenue par le PvdD néerlandais semble cohérente avec son rang électoral, surtout lorsque l'on ajoute que son audience numérique est comparable, quoique légèrement inférieure à celle de Groenlinks, son concurrent direct. En France, l'audience numérique du PA semble légèrement supérieure à son rang électoral. Au Portugal, en revanche, elle est bien supérieure, puisque PAN surpasse sur les réseaux tous les autres partis portugais, ce qui est remarquable. En Espagne, outre l'audience saisissante de Podemos, il faut préalablement noter l'envergure numérique considérable des partis espagnols. En effet, l'audience moyenne des partis espagnols est supérieure (et de loin) à celle de partis de pays bien plus peuplés tels que la France ou l'Allemagne. Cela peut en partie expliquer qu'au sein de notre panel, PACMA culmine. Mais même dans ce contexte, PACMA reste numériquement puissant, puisque son audience sur les réseaux est disproportionnée pour un parti qui ne dispose d'aucun élu. Ajoutons que, sur Facebook, PACMA surpasse tous ses concurrents, à l'exception de Podemos. C'est l'exact inverse du cas allemand, puisque le TSP semble numériquement sous-estimé au regard de ses performances électorales. En Italie, le rang numérique du PAI dans son système partisan est cohérent avec son rang électoral (eu égard aux partis ici sélectionnés) mais il semble quand même légèrement surévalué, tout comme l'AWP au Royaume-Uni. Les audiences des partis animalistes danois et suédois enfin semblent quant à eux cohérentes par rapport à leur capacité électorale. Dans notre panel, nous avons donc trois partis animalistes ayant une audience numérique

[1512] Celles ayant récolté le plus de sièges dans leurs chambres basses respectives aux dernières élections législatives

conforme à leur audience électorale (PvdD, VP et DP), un parti numériquement sous-estimé (TSP) et cinq partis légèrement ou fortement surévalués (PA, PAN, PACMA, PAI et AWP).

Est-ce à dire que ces derniers sont pour autant des partis-plateforme ou des partis « digitaux »[1513] pour reprendre l'expression de Paolo Gerbaudo ? Pas forcément. Rémi Lefèbvre présente synthétiquement le profil de ces partis[1514] (au nombre desquels il compte notamment Podemos, le Mouvement Cinq Etoiles, ou encore la République en Marche) que Michel Offerlé décrit comme les héritiers 2.0 des partis de masse. Aussi qualifiés de mouvementistes ou de techno-populistes, ils sont caractérisés par la centralité d'un chef, et le fait qu'Internet en soit le principal support[1515]. Aussi, faisant l'économie d'une bureaucratie et d'un ancrage local conséquent, ces partis redéfinissent et facilitent le *membership*, entraînant certes une capacité de mobilisation en ligne rapide et forte, mais un engagement véritable, durable et sur le terrain assez limité. L'auteur prend soin d'exprimer ses réticences à l'idée de construire un nouveau type de parti uniquement sur cette caractéristique numérique, par sa dimension trop simplificatrice et par le fait qu'elle fige des organisations partisanes, qui sont en fait dans une réalité évolutive et mouvante, la phase digitale n'étant potentiellement qu'une étape avant une nécessaire implantation territoriale. S'émanciper de l'exclusivité numérique apparaîtrait dès lors comme inévitable pour la survie du parti[1516]. Mais même sans cela, et bien que les partis animalistes aient pu tenter de singer la stratégie numérique des partis-plateforme, il est difficile de les considérer comme tels. Leur audience numérique n'est guère suffisante pour cela, et lorsqu'elle l'est, leur implantation territoriale est généralement, elle aussi, importante. Il serait en outre difficile de dire des grands partis animalistes qu'ils ne sont organisés qu'autour d'un leader, tant ils ont connu de renouvellement de leur direction ces dernières années.

Rachel Gibson et Stephen Ward nous montrent qu'à la fin des années 2000, en Grande-Bretagne, internet était surtout « utilisé par des partis politiques émergents ou focalisés sur un seul enjeu, et pour des campagnes de courte durée, sur des sujets précis, en

[1513] Cité par LEFEBVRE Rémi, « Plateforme (Parti plateforme) », *Les mots des partis politiques*, op. cit., p. 96
[1514] *Ibid.*, pp. 96-98
[1515] Les données présentées dans le tableau confirment cela puisqu'elles montrent incidemment que l'audience des partis mouvementiste en Europe surpasse largement celle de leurs concurrents, comme le montrent les données relatives aux partis tels que la République en Marche, mais aussi à bon nombre de partis populistes tels que Podemos en Espagne, à Alternative Für Deutschland en Allemagne, au Mouvement Cinq Etoiles ou à Lega Nord en Italie et même, dans une moindre mesure, à La France insoumise en France.
[1516] Voir LEFEBVRE Rémi, « Parti-plateforme », in LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op. cit., pp. 96-98

dehors des élections »[1517], les grands partis préférant quant à eux les médias plus conventionnels. Il est possible qu'internet ait donc été ou bien un substitut ou bien une étape dans la stratégie communicationnelle des partis, avant d'attirer l'attention des médias conventionnels. Mais, à l'heure où nous écrivons ces lignes, tous les partis semblent avoir – à différents degrés certes – véritablement saisi l'intérêt des réseaux sociaux et plus largement du web, notamment dans leur entreprise de mobilisation des plus jeunes. L'implantation numérique des partis animalistes en témoigne. Mais évidemment, ils ne recourent pas à ces canaux qu'en période de campagne, loin de là, et *a fortiori* lorsqu'ils ne disposent pas d'élus. Hors-campagne, ils nourrissent leurs comptes sur les réseaux sociaux, notamment en relayant les principales activités du parti, mais aussi en publiant des réactions à chaud face à l'actualité. Cela permet à la fois de remplir une mission protestataire, mais aussi de construire numériquement, publication après publication, prise de position après prise de position, l'étoffement idéologique et l'identité du parti.

Conclusions. Il nous faut enfin tenter de positionner l'étude des partis animalistes dans cette alternative entre la thèse de l'« equalization » et la thèse de la « normalization », présentées en amont de cette réflexion. Notre réponse ici se fera en trois temps.

D'une part, notre premier tableau montre l'absence de corrélation systématique, entre l'envergure numérique et électorale des différents partis. Les partis animalistes espagnol et danois sont bien plus suivis sur les réseaux sociaux qu'élus en politique et, inversement, le TSP allemand est bien plus implanté électoralement que numériquement. En revanche, hormis ces cas particuliers, une certaine cohérence s'observe. Nous constatons en effet, une fois ces trois cas très atypiques écartés, que les deux partis électoralement les plus forts sont aussi les plus suivis en ligne. Symétriquement, le VP et l'AWP sont dans le bas des deux classements, et que le PAI est cinquième dans les deux classements. Dès lors, nous pouvons ici considérer que *l'audience numérique et électorale ne sont, dans notre panel, pas identiques et que relativement cohérentes*. Élargissons d'autre part l'angle, à une étude de cette proportionnalité entre audience numérique et électorale cette fois au sein des systèmes partisans dans lesquels les partis évoluent. Il est remarquable que certains partis de notre panel aient une audience numérique bien supérieure à leurs performances électorales et que cette disproportionnalité se fasse majoritairement à leur bénéfice. Nous pouvons observer

[1517] GIBSON Rachel K. et WARD Stephen J., « Renouveler le parti ? Les stratégies de campagnes et d'organisation en ligne des partis britanniques », in GREFFET Fabienne (dir.), *Continuerlalutte.com* (dir.), op.cit., p. 123

que globalement, même si les partis animalistes ont une audience numérique plus faible que les grands partis de leurs systèmes partisans, *le rapport entre leurs performances électorales et leur envergure numérique est quand même déséquilibré, dans le sens d'une surexposition numérique*. Par exemple, l'envergure numérique du PvdD est la troisième plus importante du système partisan néerlandais, alors qu'il n'est, électoralement, que huitième[1518]. Il en est de même pour PAN, premier numérique, mais septième électoral[1519]. En troisième et dernier lieu, constatons néanmoins que malgré le fait que les partis animalistes surpassent bon nombre de leurs concurrents online, *leurs résultats électoraux, bien qu'en augmentation, ne croissent pas proportionnellement à leur audience numérique*.

Les partis animalistes présentent donc un double visage, puisqu'ils sont pour certains tant des Goliath numériques que des David électoraux, quand d'autres sont clairement sous-représentés sur la toile. Pour cette raison, s'il faut situer l'influence d'internet sur les partis animalistes d'un point de vue théorique, disons que tout porte à considérer que l'étude ici menée ne permet de les classer ni dans la perspective posée par la thèse de l' « equalization », ni dans celle de la « normalization », puisqu'ils surpassent tantôt l'influence d'autres partis et tantôt restent au contraire très minoritaires. Aucune généralisation n'est donc possible. A choisir, nous ne pourrions guère aller plus loin que la reconnaissance d'un fréquent effet de ***distorsion***, les réseaux sociaux représentant les partis animalistes à la façon miroir déformant, souvent grossissant, parfois amincissant.

Cette présence globalement forte sur les réseaux sociaux n'a peut-être guère d'effet immédiat sur leurs résultats, mais peut avoir, en revanche et dans le prolongement de l'hypothèse soulevée et vérifiée dans l'étude comparative menée par Carol Galais et Ana Sofia Cardenal[1520], une influence sur la perception de l'envergure de ces partis, en conduisant les électeurs à les considérer comme plus électoralement puissants qu'ils ne le sont et générer des votes en leur faveur. Cette manière dont les partis animalistes ont, pour certains, massivement investi les réseaux sociaux, a peut-être même pour objectif de les faire percevoir comme une alternative crédible. *Être vu comme numériquement fédérateur, pour le devenir électoralement* : là pourrait être la stratégie des animalistes, et sans doute de bon nombre de petits partis. Et l'attention particulière que les partis animalistes accordent aux sondages et la manière dont ils les utilisent peut sans nul doute donner du crédit à cette idée.

[1518] D'après son nombre de députés élus à la Tweede Kamer actuellement.
[1519] Au regard de ses résultats aux dernières élections législatives anticipées de janvier 2022.
[1520] Sur ce point, voir GALAIS Carol & CARDENAL Ana Sofía, "When David and Goliath campaign online: The effects of digital media use during electoral campaigns on vote for small parties", op.cit., p. 375,

B- Un usage détourné des sondages

Un élément intriguant de la stratégie communicationnelle des partis animalistes (mais le constat est évidemment valable pour d'autres partis) est l'approche particulière qu'ils ont des sondages qui, comme chacun le sait et comme le rappelle Daniel Gaxie, occupent une place centrale dans la compétition et la vie politiques[1521]. Nonna Mayer et Gérard Grunberg ne manquent pas de rappeler qu'ils furent critiqués dès leur apparition, particulièrement pour le risque qu'ils représenteraient pour la démocratie[1522]. Ils sont également accusés d'être peu fiables, de reposer sur une méthodologie critiquable[1523], et de se voir souvent contredits par la réalité du scrutin, si bien que le Professeur Jean-Yves Dormagen plaide pour un profond renouvellement de leur manière de procéder, entendant substituer à des catégories politiques qu'il considère comme désuètes, des questionnements sur les grands enjeux saillants et clivants qui traverse la société interrogée[1524]. Leur effet de segmentation de la société, les différents usages sociaux dont ils font l'objet, ainsi que leur capacité d'influence de l'opinion publique en font à la fois des outils incontournables pour les acteurs politiques, et la source de craintes[1525]. Ces dernières sont, dans plusieurs pays, à l'origine de tentatives de régulation, quant à leur fiabilité, leur transparence, mais aussi les périodes dans lesquelles ils peuvent être diffusés. Leurs effets ont été analysés et précisément listés. Sont fréquemment mentionnés l'effet *bandwagon*, qui consiste dans le fait de soutenir le candidat donné vainqueur, et l'effet *underdog*, qui implique au contraire de soutenir le perdant. Il faut y ajouter la tendance inverse à sanctionner le vainqueur supposé (*humble the winner*) et à « bouder le perdant » (*snub the looser*)[1526]. Pour certains, enfin, les sondages semblent pouvoir constituer une incitation à l'abstention[1527]. Qu'ils soient depuis toujours décriés est une chose. Ils n'en sont pas moins, pour l'heure, encore largement utilisés par les candidats, par les électeurs qui souhaitent voter stratégiquement, par les médias, et par les gouvernants,

[1521] GAXIE Daniel, « Les Sondages », in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau Manuel de Science politique*, op. cit., p. 469
[1522] GRUNBERG Gérard et MAYER Nonna, « Chapitre 11 - L'effet sondage. Des citoyens ordinaires aux élites politiques », in DELOYE Yves (dir.), *Institutions, élections, opinion. Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*. Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2014, p. 219-236. DOI : 10.3917/scpo.deloy.2014.01.0219. URL : https://www.cairn.info/---page-219.htm
[1523] GAXIE Daniel, « Les Sondages », in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau Manuel de Science politique*, op. cit., pp. 470-471
[1524] DORMAGEN Jean-Yves, « Opinion | Pour une approche des sondages par « clusters » », *Les Échos*, 19 décembre 2021, URL : https://nouveau-europresse-com.bases-doc.univ-lorraine.fr/Search/ResultMobile/1 (consulté le 13 janvier 2022)
[1525] GERSTLE Jacques et PIAR Christophe, *La Communication Politique*, 3ème édition, Armand Colin, Paris, 2016, pp. 50-54
[1526] Analyse de Lionel Marquis, reprise par GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, « Chapitre 11 - L'effet sondage. Des citoyens ordinaires aux élites politiques », op.cit.
[1527] *Idem*

et ce même si nous entendons – et souscrivons à - l'idée selon laquelle leur qualification comme instruments de manipulation aux mains de ces derniers est abusive[1528]. Ce qui nous intéresse ici est d'analyser la manière dont les partis animalistes en campagne s'approprient cette exigence sondagière et quels sont ses effets. Le cas de la France, souvent considérée comme particulièrement friande de sondages politiques, surtout en période de campagne présidentielle[1529], est assez emblématique.

Aux débuts de la période de campagne, Hélène Thouy, qui avait déclaré sa candidature dès le 1er juillet 2021, ne figurait dans aucun des sondages d'opinion, ignorance[1530] déplorée par la candidate[1531], alors même que d'autres formations politiques aux résultats comparables, comme le Parti Communiste, y figuraient systématiquement. La colère de la candidate fut entendue, et les intentions de vote en sa faveur ont été « testées » pour la première fois par IFOP en novembre 2021[1532]. Elles s'élevaient alors à 2%, alors même qu'un article publié dans *Le Figaro* à ce sujet ne manquait pas de mentionner que seuls 4% de la population l'identifiait à cette époque clairement[1533], ce qui est possible, le PA étant bien plus connu et identifié que sa candidate. Ayant été par la suite malgré tout encore ignorée de la plupart des sondages, Hélène Thouy a déposé un recours devant la Commission des sondages le 7 décembre 2021[1534]. Après cela, son nom a été plus fréquemment testé. Un sondage ELABE pour *BFMtv* la situait à moins d'1% des intentions de vote[1535]. Un sondage IFOP du 10 janvier 2022 la situait à 0,5%, comme Nathalie Arthaud et Arnaud Montebourg[1536], et elle tombait à 0% au 25 février 2022[1537]. Hélène Thouy n'est pas la seule à tenter de valoriser les résultats de sondages (lorsque cela est pertinent bien sûr). Le parti animaliste néerlandais s'en est donné à cœur joie lorsqu'un sondage a

[1528] GRUNBERG Gérard, MAYER Nonna, « Chapitre 11 - L'effet sondage. Des citoyens ordinaires aux élites politiques », op.cit.
[1529] DORMAGEN Jean-Yves, « Opinion | Pour une approche des sondages par « clusters », op.cit.
[1530] CEVIPOF FJJ LE MONDE, « Enquête d'opinion sur la situation politique à un an de l'élection présidentielle », Avril 2021.
[1531] LE GUEN Viviane, « Présidentielle 2022 : la candidate du parti animaliste Hélène Thouy souhaite être intégrée aux sondages », *Francebleu.fr*, 12 novembre 2021.
[1532] IFOP, « Étude d'intention de vote avec la candidature d'Hélène Thouy à l'élection présidentielle » Novembre 2021. URL: http://www.commission-des-sondages.fr/notices/files/notices/2021/novembre/9240-p-ifop-parti-animaliste.pdf (consulté le 2 avril 2023)
[1533] BORDAS Willy, "Présidentielles 2022 : le Parti Animaliste testé à 2% dans un sondage », *Le Figaro.fr*, 15 novembre 2021
[1534] Annonce faite par un tweet posté le 7 décembre 2021. URL: https://twitter.com/HeleneThouy/status/1468160327363801091
[1535] Sondage ELABE pour BFM. URL: https://elabe.fr/presidentielle-2022-5/ (consulté le 27 décembre 2021)
[1536] Résultats d'un sondage IFOP publiés le 10 janvier 2022. URL : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2022/01/ROL22_2022.01.10.pdf (consulté le 12 janvier 2022)
[1537] Voir le baromètre IFOP pour les élections présidentielles françaises de 2022. URL : https://www.ifop.com/presidentielle-2022/ (consulté le 26 février 2022)

considéré, en octobre 2021, qu'au regard de sa représentativité un an après les élections législatives, ce n'était plus à six mais à dix sièges qu'il pouvait prétendre à la Tweede Kamer[1538] et PACMA n'a pas hésité à annoncer sur sa page Facebook, le 6 avril 2022, que selon un récent sondage[1539], il pourrait obtenir un siège au parlement andalou[1540]. La tendance est plutôt à publier les bons résultats que les mauvais et à chercher ainsi à susciter un effet bandwagon plutôt qu'underdog.

Mais le cas d'Hélène Thouy, qui a tenté de forcer les instituts de sondage à tester son nom, est différent. Ici émerge l'idée selon laquelle les sondages n'auraient pas des effets uniquement sur le choix des électeurs, mais aussi sur la visibilité des candidats. Semble s'ajouter aux effets précédemment présentés, une ***dimension informative*** des sondages d'opinion politique. En outre, au regard du niveau extrême de médiatisation et de diffusion des résultats des sondages en période de campagne présidentielle, être rendu visible dans les sondages, c'est être une option possible, identifiée et crédible. Dès lors, connexe à l'effet informatif se déploie un ***effet de normalisation*** de la candidature concernée. Ces deux effets des sondages, qui concernent sûrement surtout les petits et nouveaux partis, ne semblent pas avoir été abordés dans la littérature consacrée à la communication politique, et mériteraient sans doute de plus amples investigations qu'il ne nous appartient pas de mener ici. Nous nous contenterons donc de les évoquer, comme une utilisation possible des sondages par les candidats à une élection et un effet possible de leur diffusion sur l'électorat.

Poursuivons néanmoins. Et si nous assistions ici à une inversion de la logique traditionnelle qui prévaut dans les campagnes électorales ? Si ce n'était pas la communication qui servait l'élection, mais l'élection qui se faisait support de communication ? L'idée n'est pas nouvelle, mais l'enjeu semble être moins, pour les animalistes, d'accroître leur visibilité pour être élus, que de se présenter aux élections pour accroître leur visibilité. Cette attitude d'Hélène Thouy laisse penser que les sondages sont au moins autant, pour elle, un indicateur de popularité et d'adhésion, qu'un vecteur de communication ultramédiatisé susceptible non pas de la faire *élire*, mais de la faire *connaître*, notamment dans la perspective des élections législatives. Malgré une soumission

[1538] Voir l'article de Rozemarijn Lubbe, pour *Een Vandag*. LUBBE Rozemarijn, « Partij voor de Dieren na een jaar verdubbeld in de peiling: het succes verklaard », *Een Vandag*, 26 octobre 2021

[1539] Sondage effectué par le Baromètre Andalou du Centre d'Études Andalouses. URL : https://centrodeestudiosandaluces.es/barometro/descargar/35/documento/177/BaroM_2022_03_Estimacion.pdf (consulté le 6 avril 2022)

[1540] « ¡Seguimos creciendo! Según el Barómetro del Centro de Estudios Andaluces podríamos conseguir 1 escaño en las próximas elecciones andaluzas con un 2,3% de los votos » Publication Facebook de PACMA le 6 avril 2022. URL : https://www.facebook.com/PartidoAnimalista.PACMA (consulté le 6 avril 2022)

aux impératifs de cette élection (recueil des parrainages, mobilisation de militants, organisations de meetings, élaboration d'un programme, création de supports numériques dédiés…etc.), semble donc ici se dessiner également une instrumentalisation du processus électoral au profit de la visibilité de la candidate, de son parti, et des revendications portées. Ces éléments invitent à une réflexion au sujet des objectifs et de la nature des partis animalistes, puisque leur candidature semble bien parfois au moins autant viser l'obtention d'élus qu'un accroissement de leur visibilité, ce qui donnerait du crédit à l'idée selon laquelle ils seraient – pas *uniquement* mais *aussi* – des partis-témoins. Nous nous contentons ici de soulever cette question et poursuivrons cette réflexion dans le prochain chapitre. S'il y a bien une incursion du militantisme animaliste en politique, l'inverse n'est pas moins plausible, puisqu'il semble aussi y avoir une contribution des acteurs politiques et partisans animalistes au militantisme en faveur de la cause animale, nous y reviendrons. Pour l'heure, après avoir parcouru les canaux de diffusion du discours animaliste, intéressons-nous à son contenu.

C- Le discours animaliste en campagne : entre institutionnalisation et protestation

Particularismes. Après avoir analysé ses canaux de diffusion, il convient de s'intéresser au contenu des stratégies discursives animalistes. Cinq questions intrinsèquement liées doivent être posées. A qui s'adressent les candidats animalistes ? Au nom de qui et de quoi ? Contre qui, aussi. Que disent-ils ? Comment le disent-ils ? Pour mener cette étude efficacement tout en la contenant dans les limites du raisonnable, nous avons focalisé l'attention sur une analyse croisée de cinq discours animalistes. Le premier est le discours de candidature d'Hélène Thouy (PA), prononcé lors d'une conférence de presse du 1er juillet 2021 dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022[1541]. Nous avons aussi choisi le clip de Vanessa Hudson (AWP), dans le cadre de sa candidature à l'élection municipale londonienne publié le 25 avril 2021[1542], et le discours annonciateur de cette candidature, publié en novembre 2020 et consacré au spécisme[1543]. Enfin, nous avons choisi deux discours pour le TSP : celui contenu dans le clip de campagne pour les élections au Bundestag[1544], et l'entretien accordé par la candidate Sandra Lück dans le cadre des élections européennes de 2019[1545].

Les discours politiques se déroulent sur une scène particulière impliquant des contraintes structurelles propres. Dans ce champ particulier, politique, pour Patrick

[1541] YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=ATaUnSUU-p8 (consulté le 21 mars 2022)
[1542] YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=onyjkBJIH4M (consulté le 21 mars 2022)
[1543] YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=zOfQqY4UrDk&t=318s (consulté le 21 mars 2022)
[1544] YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=B8cwJqBzGMY (consulté le 20 mars 2022)
[1545] YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=N8eopi1w1QA (consulté le 21 mars 2022)

Charaudeau, les intervenants s'attachent à justifier des décisions, proposer des programmes, critiquer les idées des adversaires, et appeler au consensus social[1546]. En période de campagne, les partis animalistes vont tenter de se placer sur les trois derniers volets, mais se positionnent, comme candidats, aussi sur les registres qui sont ceux de ce que Patrick Charaudeau appelle l' « instance citoyenne », à savoir la revendication et l'interpellation[1547]. Par ailleurs, le discours animaliste s'adapte en fonction du support sur lequel il est diffusé. Plus précisément, deux postures discursives distinctes sont à l'œuvre : une *banalisation du vocabulaire*, liée à l'éclectisme du public des médias traditionnels[1548], et une posture plus clivante et ferme sur les réseaux sociaux et le web. Politiques et protestataires, prudents et clivants, voici donc les manières dont le registre des discours animalistes est susceptible de varier.

Logos. Pathos. Les discours politiques, y compris et plus encore animalistes, tentent de mêler logos et pathos, qui œuvrent de concert au service d'une transformation de leurs destinataires, dont on espère changer l'opinion par une identification[1549]. L'auditeur doit alors adhérer à la description que l'acteur fait d'un problème ou d'un conflit, comme à ses solutions, et percevoir le candidat comme le chemin le plus court pour aller de l'un à l'autre, ce qui repose, au passage, sur une disqualification des adversaires. Les animalistes tissent leur discours avec ces deux fils, émotion et raison, qui entrent dans une relation dialectique, où la rationalité s'inspire des émotions, et où les émotions sont soutenues par la raison. La structure des discours analysés respecte la trame assez conventionnelle des discours politiques et commence généralement sur un état des lieux présentant le décalage entre un état idéal et la réalité. Dans le cas de l'AWP, il se traduit par l'expression d'une contradiction entre l'image de « leader du bien-être animal » dans laquelle l'Angleterre aime se bercer, et la réalité de la condition animale dans ce pays. La deuxième étape est bien souvent la désignation de coupables et la critique des adversaires. Pour Hélène Thouy, ce sont les acteurs politiques en place, pour Vanessa Hudson c'est le spécisme, et dans les discours du TSP, ce sont plutôt les intérêts et le système économiques. S'ensuit un ensemble de propositions pour y remédier, avant un final visant à mobiliser autour de valeurs, et à présenter le candidat comme le mieux placé pour y parvenir. Cette mécanique, bien connue

[1546] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., p. 43
[1547] *Ibid.,* p. 45
[1548] *Ibid.*, p. 26
[1549] « L'homme politique met sa propre personne en pâture au désir d'identification du citoyen qui ainsi participe par procuration à la réalisation d'un projet politique. » *Ibid.* p. 72

et assez banale, se retrouve dans la plupart des discours animalistes, et notamment dans ceux d'Hélène Thouy et Vanessa Hudson. Le discours annonçant la candidature de l'AWP ne mentionne que très peu de valeurs, si ce n'est celles de progrès et celle d'un monde « plus équitable » (fairer). Ici, on ne peut que constater que les partis animalistes ne font pas réellement preuve d'originalité et se plient aux conventions établies. Certains radicalisent même cette structure, à l'instar du TSP dans le clip susmentionné. Beaucoup plus noir, il consistait dans un état des lieux alarmant, axé autour de la souffrance des animaux et des êtres humains et de la destruction massive des écosystèmes avec pour seule conclusion : « Il est grand temps de changer quelque chose. Soyez courageux. Votez différemment. Votez plus social, plus vert, plus juste : Parti Hommes Environnement Protection Animale ».

Les stratégies discursives mises en œuvre doivent aussi, comme le rappelle Patrick Charaudeau, faire le lien entre le champ du politique et de la politique. Pour le dire autrement, il s'agit de présenter des propositions liées à des valeurs, et des valeurs qui se déclinent et s'incarnent dans un ensemble de propositions, ce qui doit donner lieu à des formules passant de « je » à « nous », afin de s'abstraire de la singularité du désir[1550]. C'est exactement la formule mobilisée par Hélène Thouy : « Je ferai tout, nous ferons tout (…) ». Évidemment, il s'agit donc ensuite de présenter les différentes propositions, en les reliant le plus possible à des valeurs cardinales, telles que l'idée de justice, de progrès, de compassion, ou de responsabilité. Ces procédés de montée en généralité ont vocation à grandir et universaliser la cause[1551].

Cela précède souvent une désignation des coupables et une critique des adversaires, qui a autant pour objet de convaincre, que de créer, par la négative, l'identité du parti et d'en établir la singularité. Le fait de porter un discours radicalement différent, nouveau, autre, ainsi que la défiance généralisée et l'impression monochrome d'une classe dirigeante déconnectée, peuvent encourager les animalistes à se distinguer encore plus violemment, ne manquant pas de souligner l'uniformité des autres candidats quant au court-termisme, et la superficialité de leurs propositions concernant le vivant non-humain. Hélène Thouy exprime le fait que le Président de la République et son gouvernement n'aient tenu aucune de leurs promesses, pourtant peu ambitieuses. Elle dresse la liste desdites promesses, entrecoupées de la sentence « non tenue », avant d'ajouter à ces « manquements » toutes les mesures qui non seulement n'améliorent pas la situation des animaux, mais ont contribué à la dégrader

[1550]CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., pp. 61-62
[1551] Sur ce point, voir RIUTORT Philippe, *Sociologie de communication politique* [2007], op.cit., p. 84

plus encore[1552], affirmant par ailleurs qu' « Emmanuel Macron a fait du massacre des animaux la grande cause de son quinquennat »[1553]. Vanessa Hudson fustige quant à elle les responsables politiques, exclusivement focalisés sur l'espèce humaine et faisant fi de toutes les autres. La candidate du parti allemand aux élections européennes de 2019 désigne pour sa part le système économique comme coupable des conditions de vie et de mort déplorable des animaux, mais en profite également pour distinguer le TSP des Grünen, avec qui il partagent certes de nombreuses positions, mais qui ne sont pas aussi engagés sur les droits des animaux. Mélange dialectique de pathos et de logos donc, où les deux se rencontrent sans cesse et s'enrichissent mutuellement.

Ethos. Ces discours oscillent donc entre l'ordre de la raison, l'ordre de la passion, mais aussi l'ordre de la représentation, au sein d'une sainte trinité formée par le logos, le pathos et l'éthos[1554], ce dernier terme désignant l'image que les acteurs politiques essayent de construire, d'établir et de diffuser. Damon Mayaffre va même jusqu'à soutenir que c'est là que réside la vocation principale du discours politique, qui a moins autant pour objectif, selon lui, de véhiculer un message, que de construire l'identité d'un orateur (individuel ou collectif) pour favoriser l'identification d'un auditoire[1555]. Cet éthos qu'il faut construire, c'est celui de l'animalisme en politique, des organisations partisanes chargées de le porter, et des candidats investis. Patrick Charaudeau ajoute très justement que l'éthos se construit par les représentations sociales en présence, qui vont se cristalliser dans l'image du porte-parole. Dès lors, l'éthos est un « imaginaire qui, ici, se corporéise », ce qui implique que l'éthos peut être collectif, pas uniquement individuel[1556]. Avant d'aborder ces trois points successivement, rappelons que la portée et l'efficacité du discours politique sera fonction de la crédibilité et de la légitimité de l'acteur qui le porte. Or, tous les animalistes ne sont pas logés à la même enseigne. Certains, figures de proues et élus de leur parti depuis plusieurs années, sont en quelque sorte les dépositaires naturels de la fonction de l'incarner et sont déjà reconnus et identifiés dans le paysage médiatique. Mais pour les primo-candidats, le fait d'avoir été investis par un parti encore peu connu – animaliste de surcroît – n'est une

[1552] Disponible sur YouTube. URL: https://www.youtube.com/watch?v=ATaUnSUU-p8&t=14s (consulté le 20 mars 2022)
[1553] Interview d'Hélène Thouy sur *France Inter*, le 2 novembre 2021. Disponible en ligne. URL : https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-du-mardi-02-novembre-2021?msclkid=0be4bf0aa86111ecadcc72b722bbd317 (consulté le 20 mars 2022)
[1554] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., p. 64
[1555] MAYAFFRE Damon, « Dire son identité politique. Etude du discours politique français au XXème siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 2003, pp. 247-264
[1556] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., pp. 89-90

garantie ni de crédibilité ni de légitimité. Dès lors, les discours portés par les animalistes varieront en fonction de l'expérience, de la renommée, et de l'implantation de leur porte-parole. Plus précisément, les nouveaux candidats/partis auront à cœur de construire cette légitimité et cette crédibilité non préétablie, alors que les acteurs politiques déjà plus implantés pourront, au contraire, s'en servir comme d'un tremplin pour déployer des postures plus clivantes et contribuer à la différenciation de leur parti dans des paysages politiques déjà plus ou moins saturés, situation qui ne concerne pour l'heure que le PvdD. Ni le TSP, ni le PA et encore moins l'AWP n'ont pour l'instant réussi à atteindre cet état.

Concernant *l'éthos animaliste* d'abord, les discours politiques des candidats animalistes convoquent ce que Patrick Charaudeau appelle un « imaginaire social commun », qui n'est pas le contraire de la réalité, mais son liant[1557]. Par exemple, en invoquant la France des Lumières et les nombreux plaidoyers en faveur des animaux que ses plus illustres représentants ont pu formuler, Hélène Thouy réussit à lier intrinsèquement et dialectiquement l'animalisme à la culture et la grandeur de la nation française. Ce faisant, elle en appelle à tout un champ de l'imaginaire social, et plus précisément celui qui voudrait reconquérir, non sans une certaine nostalgie, la place centrale et le rayonnement perdus de la France du XVIIIème siècle. Mais ce n'est pas tout. En parlant de « violence institutionnalisée » avant de décliner, méthodiquement, tous les domaines dans lesquels les animaux seraient maltraités, elle tente de matérialiser deux camps ou « classes ». L'un est celui de l'intérêt et de la logique économique, de la politique institutionnelle, des partis conventionnels. Face à lui, elle dresse à la fois les animaux qui en sont les premières victimes, mais aussi les citoyens français, naturellement opposés à cette maltraitance, et non écoutés. Il s'agit donc de désigner un même coupable et un ennemi commun de l'animalisme et de la démocratie. Au risque de surinterpréter son propos, elle semble convoquer l'image d'une machine politique, étatique, institutionnelle, bureaucratique, et économique qui broie le vivant, animal et humain, à la manière du Moloch dans le *Metropolis* de Fritz Lang. Par ailleurs, en se référant aux grandes valeurs qu'elle considère comme structurantes, à l'instar de l'esprit critique, de l'audace et de la justice, elle place sa candidature et la défense des animaux sous le sceau protecteur de la tradition, mobilisant alors un nouvel imaginaire.

En revanche, ayant sans doute appris des reproches et procès souvent faits à l'encontre de l'animalisme – dans une large mesure, abusivement, selon nous – les discours politiques des leaders animalistes sont généralement exempts de toute tentation égalitariste

[1557] *Ibid.* p. 158

(explicite du moins). Nous avons pu constater que le déploiement d'un argumentaire en faveur du vivant non-humain ne conduisait presque[1558] jamais à mettre humanité et animalité sur le même plan. Un effort particulier est même fait dans le sens inverse, lorsqu'Hélène Thouy insiste sur le fait que l'animalisme ne tend pas à rabaisser la condition humaine à celle de l'animal, mais au contraire à améliorer les deux. Elle argue notamment du fait que les éleveurs, loin d'être responsables de la maltraitance animale, en sont les victimes[1559]. La candidate du parti allemand pour les élections européennes s'attache quant à elle à distinguer l'animalisme de l'écologisme, en posant que le premier, à la différence du second et malgré leurs nombreuses zones de convergence, milite pour les droits des animaux, prône explicitement le véganisme et met l'animal au cœur de son programme. Même si le format, qui est celui d'un entretien et non d'un discours monologique préparé, peut en partie expliquer cela, force est de constater que se dévoile ici un *animalisme pragmatique* plus qu'un *animalisme idéaliste*, tel que celui dessiné par la candidate française. Nous sommes en effet très loin du discours d'Hélène Thouy, et il n'est d'ailleurs ici fait mention d'aucune valeur cardinale, le propos de la candidate s'articulant surtout autour de la formulation de problèmes et de la proposition de solutions concrètes pour y remédier. Vanessa Hudson, quant à elle, dans le discours annonciateur de sa candidature, place l'animalisme exclusivement sur le terrain de la contestation du spécisme et de ses conséquences. Cet imaginaire social qui s'incarne dans et se transmet par le discours, Patrick Charaudeau choisit de le qualifier de sociodiscursif[1560].

Les stratégies discursives visent à défendre le programme du parti, mais aussi le parti lui-même, dont le porte-parole doit devenir l'icône. Dans le discours animaliste, surgissent de fréquentes tentatives de victimisation. Les candidats demandent l'accès aux sondages, expliquent leurs mauvais résultats, parfois – et c'est là assez rare semble-t-il - avant même l'élection. Ils affirment notamment que le système électoral ne leur permettra pas forcément d'obtenir des sièges, mais qu'ils recherchent de la visibilité plutôt que du pouvoir, et qu'ils se lancent dans l'arène pour les animaux et non pour eux-mêmes, comme pour dire que la

[1558] Une exception a été relevée. Il s'agit d'un discours prononcé par Vanessa Hudson, dans lequel elle défend la nécessité de mettre fin immédiatement au spécisme. Disponible sur YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=zOfQqY4UrDk (consulté le 20 mars 2022)

[1559] Discours d'annonce de candidature d'Hélène Thouy. Disponible que YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?time_continue=858&v=ATaUnSUU-p8&feature=emb_logo (consulté le 21 mars 2022)

[1560] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., p. 160

grandeur de la lutte prévaut sur leurs probables échecs électoraux à venir[1561]. Mais les animalistes ne partent pas que défaitistes. S'ils représentent effectivement, en politique, les animaux, c'est-à-dire un groupe qui n'est pas susceptible de constituer un poids électoral, cela n'empêche pas (voire implique) qu'ils développent des stratégies discursives particulières pour rallier, malgré tout, des électeurs. Pour les écoanimalistes, il s'agira d'aller séduire un électorat de gauche, écologiste, parfois à tendance altermondialiste et mystique. Les animalistes stricts, eux, tenteront de rallier les électeurs sensibles à cette cause, mais aussi les déçus de la politique, de se positionner comme pouvant faire alliance avec tout le monde, et de se donner à voir comme un vote « utile », voire comme « le dernier vote utile »[1562] et protestataire. Nous observons ici d'ailleurs un détournement de la notion de « vote utile » qui désigne originairement une stratégie du moindre reposant sur une concession idéologique au profit de l'assurance de voir un autre candidat l'emporter. Or, ce que les animalistes avancent ici, c'est, officiellement, l'assurance de voter, sans ambiguïté, pour les animaux et, officieusement, sans doute, un vote protestataire. Nous retrouvons ce lexique dans le manifeste de PAN dans le cadre des législatives anticipées au Portugal en janvier 2022 :

> « Une majorité absolue sans possibilité de contrôle ne sert pas les intérêts du Portugal. Le vote utile est le vote pour le parti qui représente vos et nos causes. Le parti qui représente la planète ! Maintenir le système en place ne sera pas qu'une erreur, ce sera fatal. Il n'y a plus de temps à perdre. Nous devons agir maintenant ! Le vote utile est sur le changement, l'action et l'espoir ! »[1563]

Il semble en fait qu'il faille distinguer deux tendances. Le PA français va tenter de rallier les déçus de la politique, ceux qui ne votent pas, ou ceux qui ne votent que de façon protestataire[1564]. « Vote utile » ici signifie le dernier « vote pour » au lieu d'un « vote contre ». Ines de Sousa Real, quant à elle, dit espérer éviter un élargissement du vote

[1561] Par exemple, le site du PA précise : « Le but du Parti animaliste est de contribuer à porter la question animale en politique. (…) Compte tenu du système électoral français actuel, il peut être difficile d'obtenir à court terme des élus. Pour autant, il s'agit d'inciter dès à présent les décideurs politiques à s'emparer de cette question pour la faire avancer, notamment au regard des attentes des électeurs. » URL : https://parti-animaliste.fr/questions-frequentes (consulté le 14 décembre 2021)

[1562] Propos d'Hélène Thouy. ROSSET Romane, « « Le parti animaliste est le dernier vote utile » : la candidate Hélène Thouy veut s'inviter à la présidentielle », *Le Journal du Dimanche*, 28 décembre 2021. URL : https://www.lejdd.fr/Politique/le-parti-animaliste-est-le-dernier-vote-utile-la-candidate-helene-thouy-veut-sinviter-a-la-presidentielle-4084676?msclkid=91f214efa90511ecab3a31a21f810078 (consulté le 21 mars 2022)

[1563] Traduction par nos soins du dernier paragraphe du manifeste de PAN, en introduction de son programme pour les élections législatives anticipées de 2022. URL : https://pan.com.pt/files/uploads/2022/01/3-Programa-Eleitoral-5-Min_Impresso_2a-Fase_Legislativas-2022.pdf (consulté le 31 mars 2022)

[1564] Voir l'entretien d'Hélène Thouy publié sur *Msn.com* le 1er octobre 2021. URL : https://www.msn.com/fr-fr/actualite/sciences/pr%c3%a9sidentielle-2022-h%c3%a9l%c3%a8ne-thouy-la-candidate-du-parti-animaliste-compte-sur-les-voix-des-d%c3%a9%c3%a7us-de-la-politique/vp-AAP2bJO?msclkid=84618528b1de11ecbddb62b7a7fa784c (consulté le 1er avril 2022)

« populiste et antidémocratique » qui ne doivent pas, selon elle, être la réponse à la frustration des électeurs[1565]. Toujours est-il que certains partis animaliste se présentent comme le dernier vote de conviction et le vote efficace, essayant d'enfermer les autres candidats dans une conventionalité morne. C'est en cela que le discours animaliste, même lorsqu'il se fait partisan, reste protestataire, la différence étant qu'il n'entend plus agir hors de et sur la politique, mais en son sein, par et sur son arène, le message sous-jacent étant le suivant : voter animaliste, c'est voter pour les animaux, et contre la politique conventionnelle.

Enfin, il ne faudrait oublier *l'éthos du candidat*. Il faut d'emblée remarquer que cette dimension est complètement occultée par le TSP, dont les discours sont à la fois et paradoxalement personnifiés (car ils sollicitent des citoyens et membres), et anonymisés, car l'attention n'est absolument pas tournée sur leur identité. Par exemple, lors de l'entretien de Sandra Lück, le journaliste qui lui demande comment elle est arrivée en politique n'obtient qu'une réponse sommaire exclusivement axée sur son parcours militant. Ajoutons à cela que le clip de campagne des élections au Bundestag fait quant à lui l'objet d'une narration par une voix-off, et fait appel à une comédienne. Il est donc, lui aussi, dépersonnalisé. Outre ce parti-pris du TSP, pour être crédible, il est d'ordinaire attendu de l'homme ou la femme candidat(e) à une élection ou élu(e), un éthos de sérieux, de compétence et de vertu[1566], et ce bien que certains personnages politiques tentent de s'en affranchir. Ce n'est généralement pas le cas des animalistes, qui tentent d'incarner ces trois qualités, sans être toutefois à l'abri d'erreurs dont leurs détracteurs se délecteront dans des curées médiatiques[1567]. Elles pourront être complétées, dans un objectif d'identification cette fois, par un éthos d'humanité, d'intelligence, de puissance, de caractère, de leadership, et de solidarité[1568].

[1565] Propos originaux en portugais : « Independentemente daquela que seja a composição da Assembleia da República, aquilo que esperamos é que os populismos antidemocráticos não ganhem mais expressão, porque as pessoas não podem ver neste tipo de forças uma resposta para o que são as suas frustrações, as suas justas frustrações e preocupações ». Voir Lusa, « Legislativas 2022. PAN denuncia que descrédito da proteção animal na AR favorece "lobbies », *RTP*, 7 janvier 2022. URL: https://www.rtp.pt/noticias/pais/legislativas-2022-pan-denuncia-que-descredito-da-protecao-animal-na-ar-favorece-lobbies_n1375133 (consulté le 12 janvier 2022)

[1566] *Ibid.* pp. 91-96

[1567] Nous pensons ici à un accident de communication concernant le parti animaliste espagnol PACMA. Sa présidente, Laura Duarte, fervemment opposée à la corrida, avait publié sur les réseaux sociaux des images d'elle nourrissant ce qu'elle croyait être un taureau, l'animal se montrant docile. Il s'est avéré qu'il s'agissait non d'un taureau, mais d'un bœuf, ce qui a porté un coup sévère à la crédibilité de Laura Duarte, mais aussi au parti animaliste, alors accusé d'être plus un mouvement qu'un parti, et de n'être qu'un construit de fake news, heureusement empêché d'accéder à une représentation nationale par un plafond de verre qu'il ne parviendra à briser. MADUENO Juan Diego, « El fracaso de PACMA: por qué el buey Marius no conmovió al electorado », *El Espanol*, 6 mai 2019. URL: https://www.elespanol.com/espana/politica/20190506/fracaso-pacma-buey-marius-no-conmovio-electorado/396210674_0.html (consulté le 20 mars 2022)

[1568] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., pp. 105-128

Seront mobilisés au service de la construction de cet éthos des procédés linguistiques divers, et regroupés en deux grandes catégories : les procédés expressifs et les procédés énonciatifs. Dans la première, nous trouverons par exemple les choix opérés en faveur d'un « bien parler », d'un « parler fort », d'un « parler tranquille » ou d'un « parler local »[1569], liste à laquelle il faudrait sans doute rajouter, pour les leaders animalistes comme d'autres, le « parler vrai » et le « parler simple ». La déradicalisation du discours animaliste comme la posture très rationnelle et sereine qu'a tenté d'établir Hélène Thouy, l'ont amenée à être perçue comme la « vitrine » présentable d'un mouvement antispéciste bien plus radical et aux aguets[1570]. Dans la seconde catégorie, trois sous-ensembles apparaissent. L'énonciation élocutive permet à l'acteur de se mettre lui-même en scène, et est censée révéler l'implication de l'orateur. Elle se manifeste par l'emploi de la première personne, du singulier (signe d'un engagement) ou du pluriel (signe d'une solidarité). « Je ferai tout, et nous ferons tout pour que cette candidature soit aussi le remède à leur cynisme », assène Hélène Thouy dans son discours. L'énonciation allocutive, quant à elle, se manifeste par des pronoms de deuxième personne, et a pour but d'instaurer une relation entre l'orateur du discours et ses destinataires, sur le mode de l'interpellation, de la sollicitation, et de placer le premier dans une position de *primus inter pares*, et l'énonciation délocutive enfin vise à la généralisation, à l'impersonnalité, à la déresponsabilisation[1571], deux variantes moins visibles dans les discours animalistes sélectionnés.

Dans les discours animalistes, nous retrouvons donc bon nombre des codes du discours politique tels qu'ils sont présentés par Patrick Charaudeau. Mais les animalistes, même en campagne, même lorsqu'ils exercent des fonctions institutionnelles, ne renient ni leur passé, ni leur accointance, ni leur identité militante. Même leurs élus de longue date et les pontes du parti continuent à se décrire comme des activistes[1572], à l'instar d'Esther Ouwehand, leader du PvdD, qui se présente comme une militante au moins autant qu'une femme politique, et affirme que « la différence entre le PvdD et les autres partis, c'est que nous nous considérons avant tout comme des militants » et « nous trouvons nécessaire de nous battre pour ce que nous défendons dans l'arène politique, mais nous ne rêvions pas de

[1569] *Ibid.*, pp. 130 -134
[1570] DELEAZ Thibaut, « Hélène Thouy, candidate activiste du Parti animaliste », *Le Point*, 17 février 2022. URL : https://www.lepoint.fr/presidentielle/helene-thouy-candidate-activiste-du-parti-animaliste-17-02-2022-2465266_3121.php?msclkid=7b10e4bcb1d611ec89563c0ea4ccb9af (consulté le 1er avril 2022)
[1571] CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique*, op.cit., pp. 129-138
[1572] Nous pensons ici à Esther Ouwehand, et plus précisément à la courte biographie de son compte Facebook. URL : https://www.facebook.com/EstherOuwehand.PvdD (consulté le 31 mars 2022)

devenir politiciens »[1573]. D'ailleurs, ils ne renient pas un répertoire d'action plus courant dans le champ associatif que dans le champ partisan, nous y reviendrons[1574]. Dès lors, ils construisent un une sorte d'ethos particulier de candidats « alternatifs », sans renier – et au sein même d'- un ethos politique déjà très balisé dans lequel ils essaient de se glisser. Nous pouvons donc conclure ce paragraphe par, là encore, une impression d'hybridité entre conventionnalité et créativité, tant dans les canaux que dans le contenu du message animaliste.

SECTION 2 : Les ressources animalistes : composer avec la petitesse

La radicalité et la marginalité des partis animalistes supposent qu'ils agissent paradoxalement *dans* le jeu politique, mais *à sa périphérie*. Cette position fondamentalement (et, pour certains, peut-être définitivement) satellitaire implique qu'ils disposent de ressources restreintes, les systèmes partisans favorisant, sur ce point et en général (bien qu'à des degrés variables), les « gros bataillons » que sont les anciens et/ou grands partis. Dès lors, les partis animalistes vont devoir composer avec - et exister malgré - une inévitable et indéniable petitesse. Par le terme de ressources, nous entendrons ici les moyens financiers (Paragraphe 1) et humains (Paragraphe 2) que les partis animalistes vont pouvoir mobiliser au service de l'élection. Sur ces deux points, ils sont, comme nous pouvions nous y attendre, assez faiblement mais très inégalement pourvus. Mais dire cela n'apporte rien. Nous essaierons donc de dépasser cette évidence en interrogeant à la fois les causes de cette inégale capacité de mobilisation, ainsi que la manière dont ils s'approprient leur petitesse.

Paragraphe 1 : Les ressources financières des partis animalistes

Les ressources financières des partis politiques sont de deux ordres : d'origine privée et publique. On compte au nombre des premières les cotisations des membres, les dons, et les legs et les secondes sont liées à une participation de l'État au financement de la vie publique et démocratique, par le biais de divers processus qui vont du remboursement des

[1573] BOVEKERK Henk, « Esther Ouwehand heeft met afstand de obscuurste muzieksmaak van het Binnenhof », *Vice*, 13 mars 2017, URL : https://www.vice.com/nl/article/4xpnk3/esther-ouwehand-heeft-met-afstand-de-obscuurste-muzieksmaak-van-het-binnenhof?msclkid=fd819641b11f11ec8f2eea6b00acd9db (consulté le 31 mars 2022)

[1574] Nous faisons ici référence aux différentes collaborations avec les associations, comme le fait répondre à l'appel à l'engagement sur une charte de soixante-six mesures, élaborée par vingt-huit associations de protection des animaux, sur laquelle Hélène Thouy est la première candidate à s'être engagée, dans le cadre des présidentielles de 2022. Voir le site *engagement-animaux.fr*. URL : https://engagement-animaux.fr/candidat/helene-thouy/ (consulté le 19 mars 2022)

frais de campagnes, au financement direct et indirect des organisations partisanes. Or, ni sur le premier ni sur le second volet, les partis animalistes – et les partis politiques en général – ne sont logés à la même enseigne. Si les cotisations et dons varient essentiellement en fonction du nombre d'adhérents, les subventions publiques sont quant à elles dépendantes des résultats et des législations nationales en matière de financement de la vie et des partis politiques, particularismes qui sont de nature à entraîner d'importants contrastes.

Mais la proportion de ressources que les partis vont allouer aux campagnes - et plus généralement à la compétition électorale - tient au moins autant de leur montant que de la manière dont ils entendent les gérer, puisqu'il leur appartient de décider de la répartition de leurs dépenses entre la structuration interne (professionnalisation, implantation territoriale, étoffement organisationnel) du parti et son action externe (électorale et mobilisatrice). L'objectif sera, dans un premier temps, d'établir un diagnostic de l'état des finances des partis animalistes et de voir de quelle manière ils les utilisent (A). Dans un second temps, nous replacerons ces résultats dans une analyse plus dynamique et comparative, afin de mettre au jour la progression des ressources des partis animalistes et comment ils se situent dans leur système partisan respectif (B).

A- Une santé financière très variable : un panorama

PvdD. Les finances des partis néerlandais présentent la caractéristique notoire d'être essentiellement d'origine privée, le montant des subventions publiques par citoyen étant, aux Pays-Bas, bien inférieur à la moyenne européenne[1575]. Ni les dons individuels ni les dons d'entreprises ne sont limités, mais doivent, respectivement depuis 2013 et 1999, être rendus publics s'ils excèdent 4500 euros, contexte très permissif qui ne manque pas de soulever des contestations acerbes[1576]. Les partis peuvent également organiser des collectes de fonds et demander une participation de leurs élus, cette dernière s'élevant en moyenne à 10% de leur traitement. Enfin, l'État néerlandais peut, face au repli des adhésions partisanes, accorder des subventions aux partis politiques, à condition que ceux-ci aient participé aux dernières élections à la Eerste et à la Tweede Kamer et aient obtenu au moins un siège[1577], ce qui

[1575] En effet, dons, cotisations et legs représentent la moitié des revenus totaux des partis, là où elles n'en représentent en moyenne qu'un quart dans les pays européens. KORTEWEG Ariejan, « Er zijn geen grenzen aan giften voor politieke partijen », *Volkskrant*, 15 février 2022, URL : https://www.volkskrant.nl/nieuws-achtergrond/er-zijn-geen-grenzen-aan-giften-voor-politieke-partijen~b8aa7be3/

[1576] *Idem*

[1577] Voir la synthèse disponible sur le site Parlement.com, un média indépendant qui travaille en partenariat avec l'Institut Montesquieu et le Centre de Documentation des Partis Politiques Néerlandais de l'Université de Groningen. URL : https://www.parlement.com/id/vhnnmt7l3ozz/partijfinanciering

favorise les partis nationaux par rapport aux partis locaux, et n'est guère discriminant pour les petites organisations. Les exercices comptables du PvdD sont disponibles sur son site internet[1578] et nous en proposons une modélisation synthétique ci-dessous.

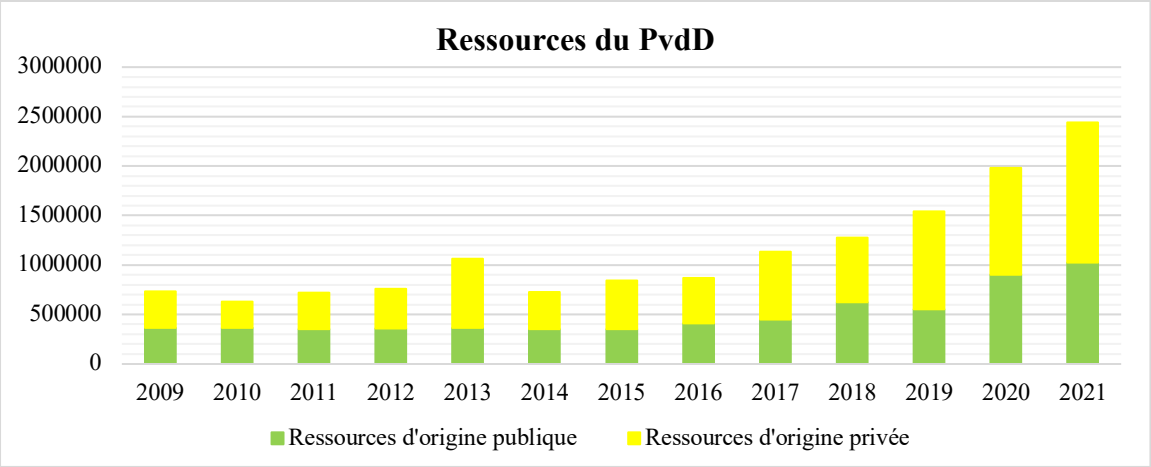

Le parti animaliste néerlandais est le plus riche de notre panel, d'Europe, et probablement du monde. Nous avons pu recueillir et analyser toutes ses déclarations comptables depuis 2009[1579], et avons constaté qu'elles sont, depuis une décennie, en régulière progression. Entre 2010 et 2021, ces ressources ont quadruplé, atteignant alors les deux millions et demi d'euros. Le PvdD dispose d'élus à la Tweede Kamer, donc de subventions publiques depuis 2006, et nous pouvons constater que leur montant est en général quasi équivalent à celui des ressources privées, quoique toujours légèrement inférieur. Les dépenses du parti, d'après ses comptes, touchent essentiellement à la rémunération des salariés, ce qui laisse penser qu'à ce stade de son existence, le Partij focalise son attention – d'un point de vue financier au moins – sur sa structuration interne au moins autant que sur la compétition électorale. Le tableau ci-dessous permet de se faire une idée des frais engagés par le PvdD pour les différentes campagnes. Pour la campagne des élections européennes de 2019, il a quand même déboursé plus de 140 000 euros, mais il a dépensé le double pour les élections législatives de 2017, ce qui n'est guère étonnant eu égard notamment au fait que ce sont ces dernières qui conditionnent l'octroi de subventions publiques. Les sommes allouées aux campagnes augmentent, mais pas autant que les recettes et bénéfices du parti, puisque ses ressources ont triplé entre 2009 et 2019, alors que le budget des campagnes européennes n'a augmenté que de 10 000 euros, soit 7,5%, et celui des législatives, pour lesquelles le Partij semble concentrer ses ressources, d'environ un tiers. Mais ce sont surtout les dépenses qui

[1578] Voir le site internet du Partij voor de Dieren. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/jaarstukken
[1579] Ces données sont synthétisées en annexe 13 a.

concernent le personnel qui ont considérablement augmenté ces dix dernières années, passant de 198 250 euros en 2009 à 503 734 euros en 2020, ce qui indique que ce parti, qui est désormais électoralement implanté et financièrement serein, accélère sa professionnalisation. En 2021, ses dépenses pour le personnel s'élevaient à 434 596 euros.

	Elections Locales et régionales	Elections Nationales	Elections Européennes
2009			EP (2009) : 132 419 euros
2010	GR 2010 : 48 574 euros	TK 2010 : 235 190 euros	
2011	PS 2011 : 137 239 euros		
2012		TK 2012 (anticipées) : 289 437 euros	
2013	GR 2014 : 9 752 euros		
2014	GR 2014 : 47 821 euros		EP (2014) : 136 421 euros
2015	PS/SW 2015 : 124 689 euros		
2016		TK 2017 : 45 125 euros	
2017	GR 2018 : 27 454 euros	TK 2017 : 364 021 euros	
2018	GR 2018 : 71 266 euros		
2019	PS/WS 2019 :		EP (2019): 141 285 euros
2020		TK 2021 : 22 285 euros	
2021		TK 2021 : (à venir)	
2022	GR 2022 : (à venir)		

GR : Gemeenteraadsverkiezingen (élections municipales) TK : Tweede Kamer (élections législatives) EP : European Parliament (Parlement européen) PS/WS : Provinciale Statenverkiezingen (élections provinciales) / Waterschapsverkiezingen (élections au Conseil de l'Eau)

AWP. Au Royaume-Uni, bien que le ratio entre fonds d'origine privée et fonds d'origine publique soit très variable, les partis tirent essentiellement leurs ressources des dons, cotisations, legs et collectes. En 2018, ils représentaient en moyenne 84,2% des financements[1580], et ce n'est guère étonnant, puisque la législation britannique n'établit, pour les financements privés des partis politiques, aucun plafonnement[1581]. Les dons supérieurs à 7500 £ doivent être déclarés mais ne sont ni limités ni réservés aux personnes physiques. Les partis perçoivent en outre des subventions publiques, conditionnées à l'obtention d'élus[1582]. Nous avons pu trouver les rapports comptables de l'AWP, évidemment non

[1580] Moyenne calculée à partir des données collectées sur le site du think-tank Institute for government. URL : https://www.instituteforgovernment.org.uk/explainers/public-funding-political-parties (consulté le 18 février 2022)

[1581] LEFBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, « Financement », op ;cit., p. 59

[1582] Ces subventions publiques sont de trois ordres. La première vise à leur permettre d'élaborer des politiques, à condition qu'ils disposent d'au moins deux députés à la Chambre des Communes. A ce titre, un million de livres sterling sont réparties à parts égales entre les partis éligibles, et un million sont réparties parmi ces mêmes partis à hauteur de leurs résultats. Les partis politiques d'opposition à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords peuvent également compter, respectivement, sur le « Short money » et le « Cranborne Money » Voir la synthèse publiée sur le site de la Commission Électorale britannique. URL : https://www.electoralcommission.org.uk/who-we-are-and-what-we-do/financial-reporting/donations-and-loans/public-funding-political-parties (consulté le 18 février 2022)

éligible à l'obtention de subventions publiques, de l'année 2020[1583] à 2009[1584]. Nous proposons une synthèse chiffrée de sa comptabilité en annexe 13 b. Les rapports de 2008 et 2007 n'étaient pas disponibles au téléchargement, mais leurs données principales sont néanmoins présentées sur le site de la Commission Électorale britannique[1585]. Les chiffres témoignent d'une réalité bien différente du cas néerlandais. Les recettes sur l'année 2020 s'élèvent à 27 050,15£ (32 459,37 €), et les dépenses à 959,42£ (1151,28 €). Par comparaison, le parti vert britannique a perçu plus de 2 700 000£ (plus de 3 200 000 €), et dépensé presque 3 000 000£ (3 600 000 €) la même année[1586], ces sommes s'élevant à plus de 4 000 000£ (4 800 000 €) pour le Labour Party[1587]. Le document révèle également que leurs recettes proviennent surtout des dons et cotisations, et que leurs dépenses concernent surtout la publicité et l'organisation d'évènements. Apparaît également une nette différence entre les dépenses de 2019 (presque 20 000£) et celles de 2020 (moins de 1000£), ce qui n'est guère étonnant puisque ce parti a participé aux dernières élections européennes.

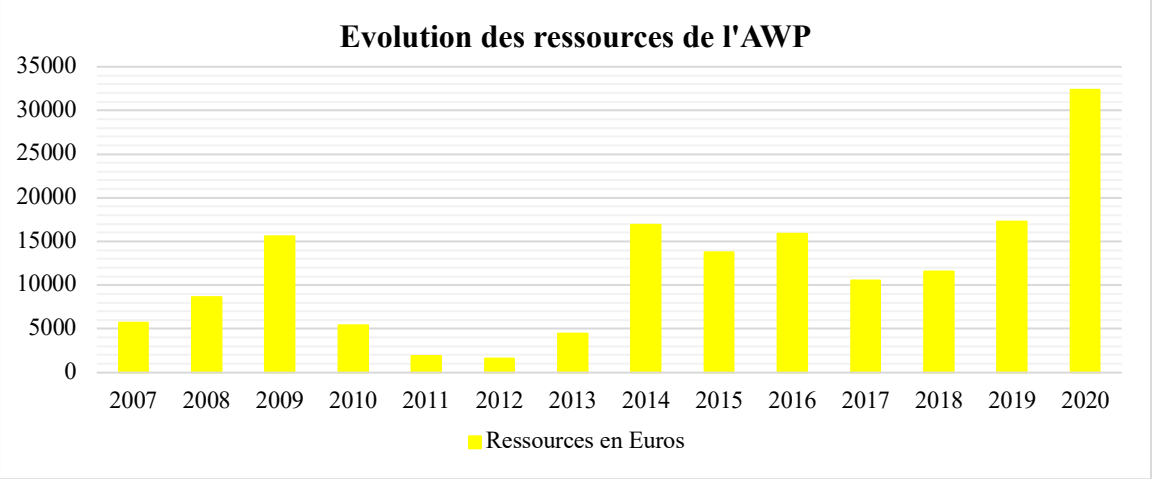

[1583] Nous ne nous occuperons ici que de la déclaration « great britain », la déclaration pour l'Irlande du Nord ne faisant mention que de 25 livres sterling de dépenses, et aucune recette. Les documents au format PDF sont disponibles depuis le site internet de la Commission électorale britannique. URL : http://search.electoralcommission.org.uk/Api/Accounts/Documents/23499 pour la déclaration « Great Britain » et http://search.electoralcommission.org.uk/Api/Accounts/Documents/22676 pour la déclaration « Northern Ireland » (consultés le 18 février 2022)

[1584] URL: http://search.electoralcommission.org.uk/Api/Accounts/Documents/3820

[1585]http://search.electoralcommission.org.uk/Search/Accounts?currentPage=2&rows=10&query=Animal%20Welfare&sort=PublishedDate&order=desc&et=pp&register=gb&register=ni&register=none&regStatus=registered&rptBy=centralparty&rptBy=accountingunits&optCols=PublishedDate&optCols=FinancialYearEnd&optCols=BandName&optCols=SoaType

[1586] Voir la déclaration du Green Party pour l'année 2020, disponible en ligne sur le site de la Commission Électorale. URL : http://search.electoralcommission.org.uk/Api/Accounts/Documents/23241

[1587] Voir la déclaration du Labour Party pour l'année 2020, disponible en ligne sur le site de la Commission Électorale. URL : http://search.electoralcommission.org.uk/Api/Accounts/Documents/22905

Un élément a attiré notre attention : deux dons de chacun 20 000£ (24 006 €) survenus respectivement en mars 2020 et mars 2021, de la part d'un certain Samuel Morland[1588]. Ce dernier fut candidat sur la liste de l'AWP aux élections européennes[1589] et aux élections générales de 2019[1590], ainsi qu'aux élections municipales londoniennes de 2021[1591]. Cet homme, désormais retraité, travaillait dans le secteur financier. Il fut administrateur de l'entreprise Patrimoine Partenaire à Paris, et avait fondé en 2010 une société de portefeuille, OVS Capital Management LLP, qu'il quitte en 2014[1592], et qui fera l'objet d'une dissolution volontaire en 2017[1593]. Disposant d'une filiale aux iles Cayman, OVS Capital Management (Cayman) Ldt., la dissolution a fait l'objet d'un recours en justice de la part de Samuel Morland, avant de pouvoir être finalisée sans contrôle judiciaire[1594]. Toujours est-il que la participation financière de ce candidat au parti est considérable, et a permis de nettement relever les ressources de l'AWP, dont les dons de Samuel Morland représentent les deux tiers en 2020. Concernant les dépenses, c'est surtout en communication que le parti débourse le plus, notamment les années où il participe à des élections, ce qui laisse penser que la perspective d'un étoffement interne – *a fortiori* d'une professionnalisation – est, pour ce parti, assez lointaine.

PA. En France, les premières tentatives législatives de réglementation du financement de la vie politique datent de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique[1595]. Aujourd'hui, comme le rappelle le synthétique état des lieux établi par Éric Phélippeau et Abel François dans leur ouvrage à quatre mains intitulé *Le Financement de la*

[1588] Ces dons, conformément à la législation britannique, apparaissent sur le site de la commission électorale. Pour le don de 2020 : URL : http://search.electoralcommission.org.uk/English/Donations/C0496193 Pour le don de 2021, URL : http://search.electoralcommission.org.uk/English/Donations/C0542481 (consultés le 22 février 2022)

[1589] Voir le document de la Fondation Robert Schuman à ce sujet. URL : https://elections-europeennes.robert-schuman.eu/wp-content/uploads/2019/05/royaume-uni.pdf (consulté le 22 février 2022)

[1590] Présentation des candidats sur le site de l'AWP. URL : https://www.animalwelfareparty.org/previous-elections-2/2019-general-election/?fbclid=IwAR0ryIIe7tZsN0Zp3-WQe4TtDqeKULTg6lJKPYFnkKRf8mmxvsLMrE33X6Y (consulté le 22 février 2022)

[1591] Voir la présentation du candidat sur la page Facebook de l'Animal Welfare Party. URL : https://x.facebook.com/watch/?v=510919570047176&_rdr (consulté le 22 février 2022)

[1592] Bloomberg. 28 mars 2014, URL : https://www.bloomberg.com/news/articles/2014-03-28/ovs-hedge-fund-will-close-as-founder-morland-to-retire (consulté le 22 février 2022)

[1593] Notice publiée au Journal Officiel britannique. URL : https://www.thegazette.co.uk/notice/2720066 (consulté le 22 février 2022)

[1594] Jugement du 28 février 2017, Grand Court, Cayman Island, OVS CAPITAL MANAGEMENT (CAYMAN) LIMITED. Voir l'arrêt publié sur le site de l'administration judiciaire des Iles Caiman. URL : http://cilr.judicial.ky/Judgments/Cayman-Islands-Law-Reports/Cases/CILR2017/CILR171232.aspx (consulté le 22 février 2022)

[1595] Loi organique n° 88-226 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, disponible sur Légifrance. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000875420 (consulté 6 avril 2022)

Vie Politique[1596], les règles en la matière se déploient sur deux fronts : le financement des partis politiques et celui des campagnes électorales. Le financement privé des partis politiques fait l'objet, simultanément, d'incitation, d'interdiction, et de compensation. En effet, le législateur français a mis en place un mécanisme d'incitation aux dons des personnes privées aux partis politiques, au moyen par exemple de déductions fiscales. Il a également interdit certaines ressources, dont les dons des personnes morales. En contrepartie, et pour compenser ce manque à gagner évident pour les partis politiques, un financement public de la vie politique, composé de deux fractions, s'est mis en place. La première suppose la présentation d'au moins cinquante candidats dans cinquante circonscriptions aux élections législatives et dépend du nombre de suffrages obtenus par le parti (avec un seuil fixé à 1%), son montant étant indexé sur les résultats. La seconde fraction ne nous intéressera guère ici, puisqu'elle est fonction du nombre de parlementaires et sénateurs élus rattachés au parti et que le PA n'en compte aucun. Par ailleurs, la loi française prévoit une limitation (4600 €) des dons des personnes physiques aux candidats en campagne, ainsi que le remboursement des dépenses de campagne pour les candidats ayant obtenu au moins 5% des suffrages au premier tour. Ce système semble certes filtrer les partis émergents par l'imposition de seuil, et Julia Cagé a raison d'affirmer qu'il conduit à « figer la démocratie ». En revanche, le « formidable avantage »[1597] que ce système confère, selon elle, aux partis représentant les intérêts des plus riches – donc « marqués à droite sur le plan économique »[1598] pour reprendre son expression - nous semble trouver à la fois une illustration et une réserve dans le cas animaliste. Si la première phase est en effet difficile, de surcroît pour un parti qui entend représenter les intérêts des animaux et des animalistes, et s'il va de soi que le PA a mis plus de temps qu'En Marche pour accéder au financement public, une fois cette représentativité atteinte, les partis français, même minimes et même s'ils représentent les intérêts ni des plus riches, ni même d'êtres humains, peuvent prétendre à une aide financière conséquente. En revanche, comme le note très justement Yves Poirmeur, il serait abusif de parler de cartellisation de la vie politique française, en ce que ce système de financement public n'empêche pas certaines grosses organisations de sombrer, et, inversement, de nouveaux venus d'émerger rapidement. Nous suivons à cet égard le raisonnement de Romain

[1596] PHELIPPEAU Eric et FRANCOIS Abel, *Le financement de la vie politique. Règlementations, pratiques et effets politiques*, Armand Colin, Paris, 2015. Ouvrage disponible en ligne. URL : https://www.cairn.info/---page-141.htm (consulté le 8 mars 2022)
[1597] CAGE Julia, *Le Prix de la Démocratie* [Librairie Arthème Fayard, Paris, 2018], Éditions Gallimard, Paris, 2020, p. 273
[1598] *Idem*

Rambaud[1599]. En fin de compte, tout porte à croire qu'il s'agit d'une réglementation axée sur le « soutien au vainqueur », certes très juteux en cas de victoire, mais rapidement désossé en cas de défaite, ce qui ne manquerait pas de représenter des pertes désastreuses pour les petits partis.

Le site du Gouvernement *Data.gouv* fut très utile pour notre étude, puisqu'il permet la consultation des rapports financiers de tous les partis politiques français[1600]. Ceux du PA y figurent depuis 2016. Depuis les élections législatives de 2017, le parti bénéficie de la première fraction, qui s'élève dans son cas à 90 000 euros[1601], auxquels ont été retranchées les pénalités pour non-respect de la parité à hauteur d'environ un quart, puisque le parti animaliste français avait présenté un nombre trop important de candidatures féminines, ce que ses responsables non seulement ne semblent pas regretter, mais affichent avec une certaine fierté. Toujours est-il que le parti animaliste a disposé, entre 2017 et 2022, d'un matelas d'environ 70 000 euros par an de subventions publiques. L'analyse de l'exercice comptable pour l'année 2020[1602] montre que le PA a disposé cette année-là de 238 694 euros, dont 56% sont d'origine privée, essentiellement les liées aux cotisations des membres[1603].

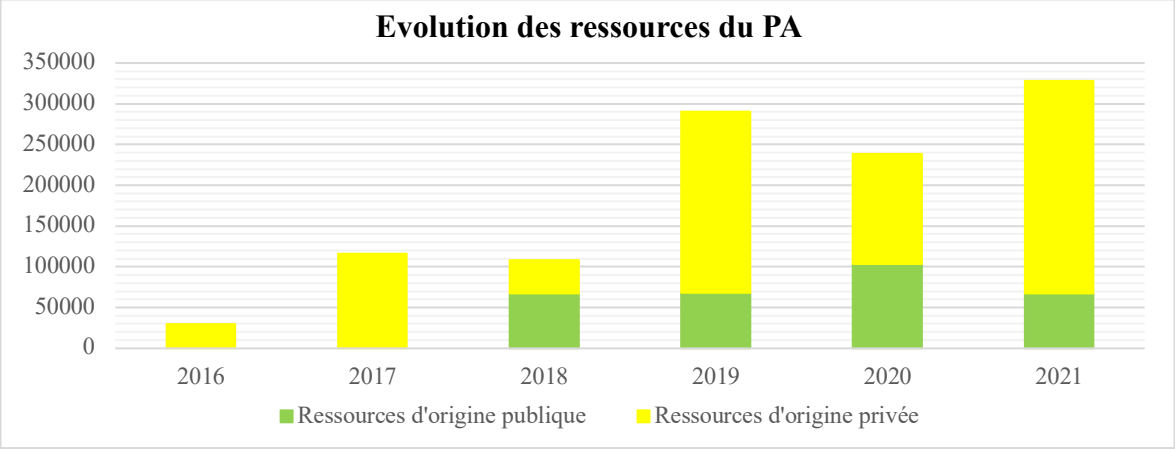

[1599] Il présente le système français, d'un point de vue micro-juridique, comme fortement réglementé mais assez peu contrôlé, et d'un point de vue macro-juridique, comme induisant un système politique particulier. S'il écarte assez judicieusement la notion de cartellisation, il conclut son article sur l'idée, inspirée d'Éric Phélippeau et Abel François, de fonctionnarisation des élites par dépendance à l'État, plutôt que d'étatisation des partis politiques. Voir RAMBAUD Romain, « L'argent et les partis », *Pouvoirs*, 2017/4 (N° 163), p. 83-95. DOI : 10.3917/pouv.163.0083. URL : https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2017-4-page-83.htm (consulté le 16 mars 2022)

[1600] Nous avons notamment utilisé les rapports comptables pour les années 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, et 2020, tous en ligne sur le site Data.gouv. URL : URL : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/comptes-des-partis-et-groupements-politiques/

[1601] Voir l'article publié sur le site *Canalanimal.fr*. URL : https://www.canalanimal.fr/posts/legislatives-2017-le-nouveau-parti-animaliste-deja-eligible-aux-subventions/

[1602] Les principaux éléments de l'exercice comptable du Parti Animaliste pour l'année 2020 sont diposnibles sur le site du gouvernement français Data.gouv. URL : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/comptes-des-partis-et-groupements-politiques/

[1603] Une synthèse des données comptables du Parti animaliste est disponible en annexe 12c.

L'aide publique obtenue à partir 2018 a constitué un surplus conséquent pour le PA et contribué à compenser les cotisations et les dons que ce parti avait naturellement perdus entre sa première année d'existence (qui a suscité un certain engouement dans le milieu animaliste) et la contraction de cette ressource dès 2018, que nous pouvons peut-être attribuer au manque à gagner en termes de visibilité en l'absence d'élection à cette période. Nous observons que les ressources privées ont augmenté en 2019, année des élections européennes (où le PA a réalisé son meilleur score), où le parti avait récolté 222 420 euros. En 2021, les dons et cotisations ont dépassé les 260 000 euros. Les financements publics constituent une part non négligeable des ressources du PA, sans toutefois en être l'apport principal (exception faite de 2018). Concernant les dépenses, l'analyse des exercices comptables du PA sur la période 2016 à 2020 révèle que le plus gros chef de dépense reste celui de la communication[1604]. Nous pouvons en déduire que contrairement au parti néerlandais, le parti français semble pour l'heure se consacrer – financièrement au moins – à la compétition électorale et à un accroissement de sa visibilité, plus qu'à la consolidation de son organisation. En 2021, le montant des dépenses liées à la communication a égalé celui lié aux salaires et charges, ce qui peut laisser penser que le PA a amorcé sa professionnalisation. Depuis les élections législatives de 2022, le PA recevra, au titre de la première faction, plus de 400 000 euros par an, c'est-à-dire presque six fois plus que ce qu'il percevait depuis 2017.

DA. Les données comptables du parti animaliste belge sont demeurées introuvables. Il est probable qu'il n'ait pas accès au financement public si nous nous fions à la synthèse opérée par Marc Verdussen[1605] de ce mécanisme. Le professeur de droit belge rappelle qu'une loi du 4 juillet 1989 a permis d'instaurer un financement public des partis politiques, moyennant le respect de certaines obligations (comme la transparence des comptes et l'identification des donateurs individuels), certaines restrictions (comme le plafonnement des dépenses de campagne) et certaines interdictions (au nombre desquelles notamment les dons de personnes morales). Le financement est en outre conditionné à une exigence de représentativité. Cette dernière imposait l'obtention d'un représentant élu au moins à la Chambre des représentants ou au Sénat (et non plus un dans chaque chambre comme c'était le cas avant 2005), mais l'élection des sénateurs n'est plus directe depuis une loi de 2011, ce

[1604] Inexistant en 2016, il passe à 45 949 euros (sur 82 675 euros) en 2017, année des élections législatives, redescendent à 2999 euros en 2018 (sur 11 363 euros), culminent à 265 477 (sur 321 530 euros) en 2019, l'année des élections européennes, et redescendent à 75 822 euros en 2020.
[1605] VERDUSSEN Marc, « Le financement public des partis politiques en Belgique », *Revue générale de droit*, vol. 36, n° 4, 2006, p. 591-608. URL : https://id.erudit.org/iderudit/1027161ar (consulté le 20 février 2022)

qui a représenté une importante perte pour les partis politiques[1606]. En effet, cette subvention des partis politiques belges s'opère selon les modalités suivantes. Une première fraction forfaitaire de 125000 euros est complétée par une contribution supplémentaire de 3,17[1607] euros par vote émis dans le cadre des élections législatives. Par ailleurs, ce dispositif qui est, selon l'étude menée par Marina Costa Lobo, le plus généreux d'Europe[1608], implique une forme de cartellisation qui se déroule en parallèle de la désaffection partisane à l'œuvre ces dernières années et donc des baisses de revenus liées aux cotisations, legs et dons[1609]. Cela a conduit le législateur belge à acter une baisse de 1,1% des dotations des partis politiques en février 2022[1610]. Les comptes du parti animaliste belge n'étant pas disponibles, et nos demandes répétées à leur leader étant restées sans réponse, nous ne pourrons traiter ce cas.

TSP. Les partis allemands peuvent eux-aussi, bénéficier d'un financement public. Mis en œuvre dès 1967 par la *Parteiengesetz*, les conditions sont somme toute assez peu exigeantes, puisqu'il suffit que le parti ait obtenu 0,5% à une élection nationale ou européenne, ou 1% à une élection régionale[1611]. Dans le détail, le financement public des partis politiques s'effectue comme tel. Le paragraphe 18 de la *Parteiengesetz* prévoit que chaque parti reçoit 0,83€ par an et par voix obtenue aux élections au Bundestag, au Parlement Européen et au Bundesrat, et 0,45€ par euro de don récolté. Cette fraction a cependant fait l'objet d'une restriction en 2016. Désormais, le financement public des partis politiques allemands est doublement plafonné[1612], puisqu'une « limite supérieure absolue » vient limiter le montant total des subventions versées à l'ensemble des partis[1613] et une « limite supérieure relative »

[1606] WALKOWIAK Philippe, « Le financement des partis politiques reste fixé et contrôlé par… les partis », *RTBF*, 6 octobre 2021. URL : https://www.rtbf.be/article/le-financement-des-partis-politiques-reste-fixe-et-controle-par-les-partis-10789264 (consulté le 20 février 2022)

[1607] « Financement des partis réduit en 2022 : quel impact ? », *Le Vif*, 11 février 2022. URL : https://www.levif.be/actualite/belgique/financement-des-partis-reduit-en-2022-quel-impact/article-normal-1524351.html (consulté le 23 février 2022)

[1608] Voir une synthèse de cette étude sur le site *Direita Politica*, publiée le 27 juin 2018. URL : https://www.direitapolitica.com/portugal-e-o-quinto-pais-europeu-onde-o-estado-mais-financia-os-partidos-politicos

[1609] DELWIT Pascal et VAN HAUTE Émilie, « Les partis politiques en Belgique : colosses aux pieds d'argile », *BePolitix*, URL : https://absp.be/Blog/partis-politiques-belgique/

[1610] « Financement des partis réduit en 2022 : quel impact ? », *Le Vif*, 11 février 2022. URL : https://www.levif.be/actualite/belgique/financement-des-partis-reduit-en-2022-quel-impact/article-normal-1524351.html (consulté le 23 février 2022)

[1611] Voir la synthèse disponible en français sur le site internet du Bundestag. URL : https://www.bundestag.de/resource/blob/190308/45df23234b9416b0d5383cfb4272f78e/financement-data.pdf (consulté le 21 février 2022)

[1612] PEHLE Heinrich, „Die Finanzierung der Parteien in Deutschland", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 14 mars 2018. URL: https://www.bpb.de/themen/parteien/parteien-in-deutschland/42042/die-finanzierung-der-parteien-in-deutschland/

[1613] Voir le document déterminant le montant des subventions en 2018 sur le site du Bundestag. URL : https://www.bundestag.de/resource/blob/629810/135f0bf08e1998526c360099218397f8/finanz_18-data.pdf (consulté le 23 février 2022)

empêche les partis de recevoir de la part de l'État allemand plus que ce qu'ils n'ont pu engranger comme ressources d'origine privée l'année précédente[1614]. La législation allemande est par ailleurs assez permissive, puisque contrairement à de nombreux pays d'Europe, les dons des personnes physiques ne font l'objet d'aucun plafonnement, et les dons des personnes privées ne sont ni interdits ni limités[1615]. En revanche, l'obligation de transparence imposée aux partis est inscrite dans la Loi Fondamentale allemande, à l'article 21. Le TSP bénéficie de ces subventions. Les documents présentant la dotation des partis allemands pour chaque année sont disponibles sur le site du Bundestag[1616], et dans la mesure où les subventions dépendent partiellement des ressources privées des partis, nous sommes en mesure de voir, comme pour les autres partis de notre panel, l'évolution et l'origine des ressources[1617].

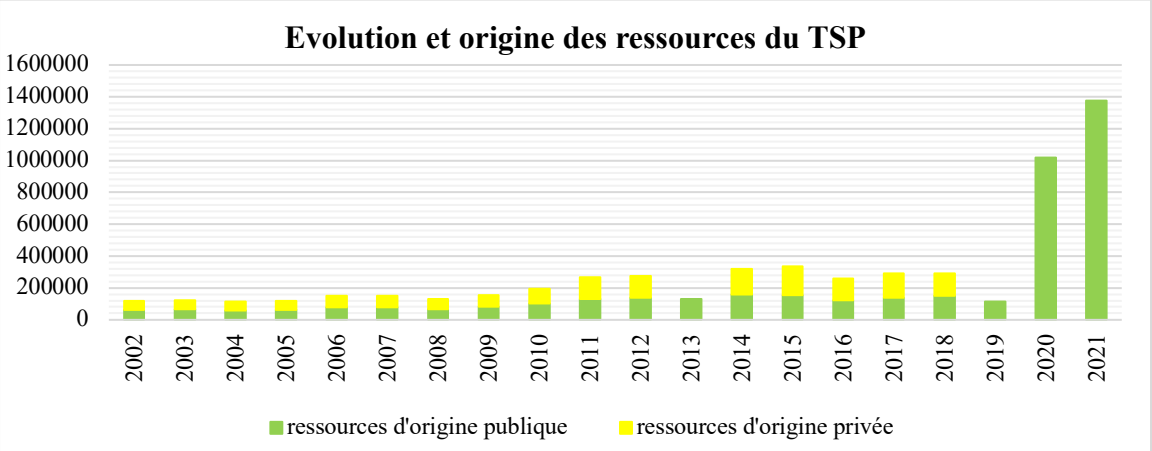

Ces données mettent en lumière le fait que les ressources de ce parti ont nettement augmenté entre 2002 et 2021. L'augmentation en 2020 est liée à l'obtention d'un bon score du parti aux élections européennes et à celles du Bundestag. Passé cette date, les données disponibles sur le site du Bundestag ne nous permettent plus de déterminer le montant des ressources d'origine privée. Par ailleurs, nous ne disposons pas de données indiquant les dépenses de ce parti et ne sommes donc pas en mesure de commenter leur répartition.

VP. Concernant le Danemark, la législation n'impose la publication des rapports financiers qu'aux partis politiques ayant présenté des candidats aux élections européennes ou nationales. Le site de la Folketing précise que les comptes doivent être transmis dans l'année

[1614] Voir le §18 de la Parteiengesetz. URL : https://www.gesetze-im-internet.de/partg/__18.html (consulté le 23 février 2022)
[1615] LEFEBVRE Rémi, « Financement », *Les mots des partis politiques*, op. cit., p. 59
[1616] https://www.bundestag.de/parlament/praesidium/parteienfinanzierung/festsetz_staatl_mittel
[1617] Seules les ressources privées des années 2013, 2019 et 2020 manquent.

civile qui suit leur première candidature, et qu'ils ne seront publiés qu'ensuite[1618]. Les derniers rapports financiers disponibles sont donc ceux relatif à l'année 2019. Le VP n'a pas disputé ses premières élections législatives en 2023. Il avait annoncé en aout 2020[1619] avoir obtenu les parrainages citoyens nécessaires, validés par le ministère des Affaires sociales et de l'Intérieur[1620], mais s'est finalement dissout dans un autre parti depuis ce scrutin.

DP. La législation suédoise en matière de financement des partis politiques est présentée sur le site du Riksdag[1621]. Elle précise les conditions d'attribution de subventions publiques aux organisations partisanes parlementaires et extraparlementaires, ainsi que la limitation des dons de personnes physiques et morales et les diverses exigences de transparence. Sur la page du Kammar Kollegiet recensant les comptes des partis politiques, on ne trouve le DP que pour l'année 2014[1622].

PACMA. En Espagne, les partis politiques sont financés par les subventions publiques, à hauteur de 80%[1623]. Les dons anonymes sont interdits depuis 2007 et une réforme de 2015 a interdit ceux des personnes morales, et ceux des personnes physiques qui excèderaient 50 000 euros. Le financement public se décline en deux grands volets : les subventions censées couvrir les dépenses électorales, et celles qui entendent financer le fonctionnement des partis[1624]. Les comptes de PACMA depuis 2013 sont en libre accès sur son site

[1618] « Les partis sont tenus de rendre compte de leurs recettes et de leurs dépenses. C'est ce qu'indique la Loi sur les comptes des partis. L'obligation de rendre des comptes s'applique à tous les partis qui se sont présentés aux dernières élections législatives ou européennes. La responsabilité n'intervient qu'au cours de l'année civile suivant l'année au cours de laquelle un parti se présente pour la première fois à une élection générale ou à une élection parlementaire européenne. Les comptes sont transmis au Folketing dans un délai de 12 mois à compter de la fin de l'année civile, qui les publie. Les comptes les plus récemment publiés couvrent l'année civile 2019. Les parties ont soumis les comptes au début de 2021 et le Folketing les a publiés en mars 2021. » Traduction automatique de la page du site du Folketing dédiée aux finances des partis politiques danois. Nous n'y avons apporté que des changements cosmétiques. » URL : https://www.ft.dk/da/partier/om-politiske-partier/gruppestoette-og-regnskaber (consulté le 23 février 2022)

[1619] *NYHeder*, 14 septembre 2020. URL : https://nyheder.tv2.dk/samfund/2020-09-14-veganerpartiet-er-opstillingsberettigede (consulté le 23 février 2022)

[1620] *Idem*

[1621] Voir le site du Riksdag. URL: https://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/lag-201890-om-insyn-i-finansiering-av-partier_sfs-2018-90 (consulté le 16 mars 2022)

[1622] Le parti avait alors déclaré 38840 de Couronnes suédoises de cotisations (3660 €) ainsi que 33240 Couronnes de dons (3130 €), et son rapport ne mentionnait pas de subventions publiques. Site internet du Kammar Kollegiet. URL https://www.kammarkollegiet.se/vara-tjanster/partiinsyn/hamta-ut-redovisade-intakter/intaktsredovisingar-politiska-partier-2014-2018 (consulté le 6 avril 2022)

[1623] C'était le cas en 2019. SEVILLANO Elena G., et DE BARRON Inigo, "Así se financian los partidos políticos: el 80% es dinero público", *El Païs*, 23 mars 2019

[1624] Les partis espagnols reçoivent d'abord 21 167, 64 euros par siège obtenu au Sénat ou à l'Assemblée. Les partis ayant obtenu au moins un élu dans l'une des deux chambres peuvent également prétendre à une subvention de 0,82 euros (s'ils ont un élu à la chambre basse) et 0,32 euros (s'ils disposent d'un sénateur) par bulletin de vote déposé en leur faveur. A cela s'ajoute 0,22 euros par voix obtenue si l'élection a pu donner lieu à la formation d'un groupe au Parlement. Pour leur dépense de fonctionnement, les partis espagnols perçoivent également des indemnités, elles aussi indexée sur leur représentativité. Nous devons cette courte

internet[1625], et nous proposons une synthèse des recettes et dépenses en annexe 13 D. Il n'est pas éligible au financement public, ce qui ne l'empêche pas d'avoir des ressources conséquentes et croissantes (avant 2019), comme le montre le graphique ci-dessous.

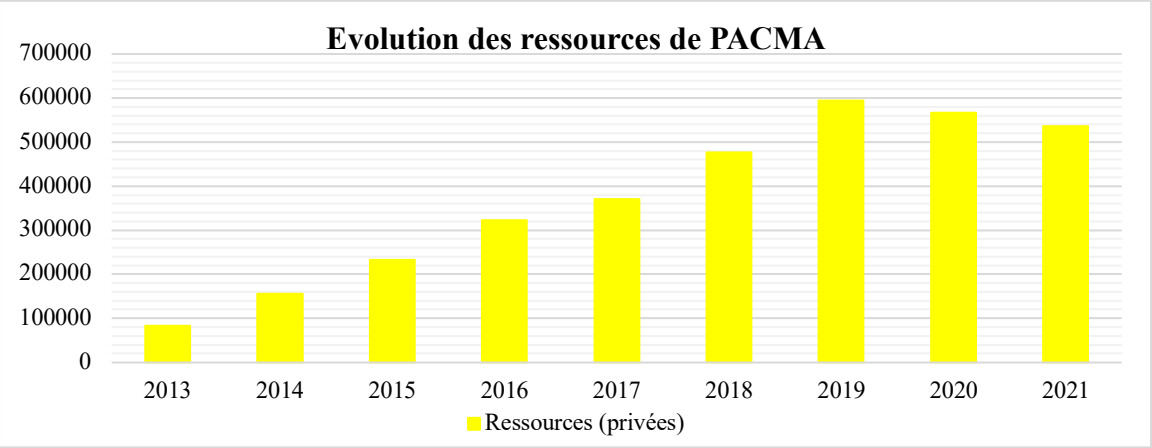

Les données mises en ligne mettent en lumière le fait qu'un cinquième des ressources de PACMA viennent des dons et legs, mais que ce sont surtout des cotisations que le parti tire l'essentiel de ces entrées d'argent. Ses dépenses, quant à elles, ciblent surtout la rémunération du personnel du parti et les frais de fonctionnement ordinaire. Cette rémunération du personnel était inexistante en 2013 et le parti concentrait ses dépenses sur les « services externes ». Elles s'élevaient, en 2014, à près de 30 000 euros, plus de 70 000 en 2015, pour dépasser 100 000 euros en 2016, montant triplé selon le rapport de 2020. L'activité électorale ne représentait, en 2020, que 5% des dépenses du parti, mais un quart en 2019. Elles étaient alors de 167 991, 65 €, quand les dépenses de personnel s'élevèrent cette même année à 275 986, 13 €. Nous voyons donc que PACMA s'est précocement lancé dans un processus de professionnalisation assez soutenu, en substituant le recours à des services externes par l'emploi de permanents, et cela donne un certain crédit aux reproches faits à l'ancien couples de leaders, accusés d'utiliser les fonds du parti pour se rémunérer plus que pour développer électoralement le parti.

PAN. Au Portugal, les ressources des partis politiques peuvent être d'origine privée ou publique. Les premières excluent, comme en France, les dons des personnes morales. Pour les secondes, la loi portugaise prévoit non seulement le remboursement des campagnes, mais aussi l'attribution de subventions aux partis politiques disposant d'au moins un élu à l'Assemblée de la République. Les finances des partis politiques sont contrôlées par l'Entité

synthèse à l'article publié sur le site *Elcierredigital.com* le 22 avril 2019. URL : https://elcierredigital.com/tu-dinero-a-fondo/135499432/financiacion-partidos-politicos.html (consulté le 24 février 2022).
[1625]Voir le site de PACMA. URL: https://pacma.es/transparencia/ (consulté le 24 février 2022).

des Comptes et Financement Politiques, et la Cour Constitutionnelle portugaise recense sur son site les rapports comptables des différents partis politiques portugais. Nous avons pu y trouver les rapports de PAN pour les années 2020[1626] à 2011[1627]. Ces comptes révèlent, comme la plupart des partis animalistes, une augmentation des ressources au fil des années, moins exponentielle et moins régulière toutefois dans le cas du parti portugais[1628].

	Elections locales et régionales	Elections nationales	Elections européennes
2009			
2010			
2011			
2012			
2013	E. Mun : 39 156, 03 E		
2014			E. Euro : 24 403, 43
2015		E. Légis : NC	
2016			
2017	E. Mun : 109 246, 95 E		
2018			
2019		E. Légis : 134 605,37 E	E. Euro : 69 671E
2020	E. Régio 2020 : 31 307, 91 E		
2021			

Outre les campagnes, les plus gros chefs de dépenses de PAN sont la rémunération du personnel et les services extérieurs. PAN dépense d'ailleurs bien plus dans cela que dans la compétition électorale, indiquant une vocation à la professionnalisation. Nous remarquons néanmoins, dans le tableau ci-dessus, que les sommes allouées aux campagnes sont croissantes, et que PAN semble se concentrer sur les élections nationales.

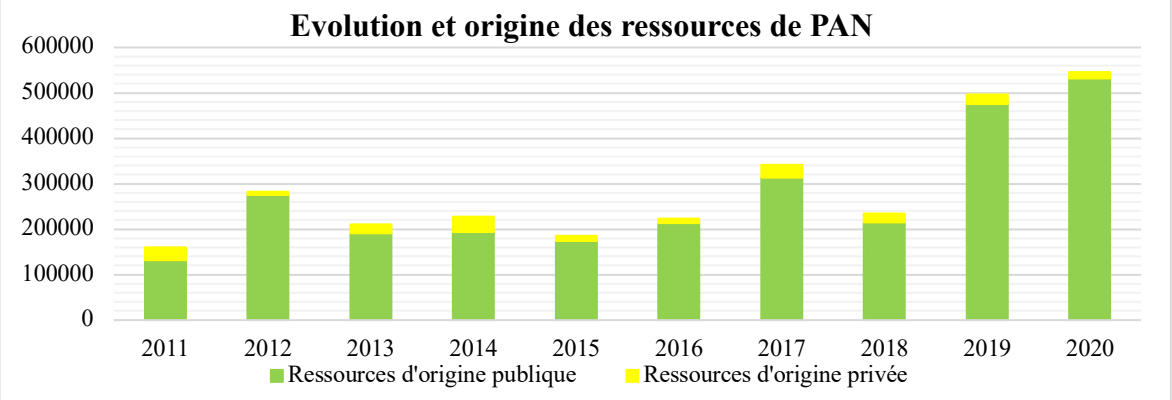

Mais là n'est pas le plus marquant. Ce qui frappe, dans les comptes du parti animaliste portugais, c'est l'impression d'une organisation partisane complètement perfusée aux subventions. Le graphique présenté ci-dessus, qui montre l'évolution et l'origine des

[1626] https://www.tribunalconstitucional.pt/tc/file/PAN_2020.pdf?src=1&mid=5977&bid=4625
[1627] http://www.tribunalconstitucional.pt/tc/file/PAN-2011.pdf?src=1&mid=1836&bid=1232
[1628] La synthèse chiffrée des données comptables de PAN est proposée en annexe 13 E.

ressources du parti animaliste portugais est absolument criant. Bien sûr, ces résultats doivent être analysés au prisme de la coutume portugaise en matière de financement public des partis politiques, qui est, selon l'étude menée la chercheuse Marina Costa Lobo en 2018, parmi les plus généreuses d'Europe, ce qui induit une forme de cartellisation qui n'est pas à la faveur des micro- (ou nouveaux) partis[1629]. La part de ressources d'origine étatique dans les comptes des partis portugais (74%) place le Portugal en 5ème position de la vingtaine de pays (principalement européens) qui constituent le panel de la chercheuse. Pis ! Pourtant, ce taux national, déjà extrêmement élevé, se voit surpassé dans le cas de PAN, puisque nos données montrent que la part des subventions publiques dans les ressources de PAN s'élève à plus de 92%[1630]. Cela n'incite vraisemblablement pas - et sans doute même dissuade - les dons privés. Remarquons à cet égard que PAN, dont l'envergure est sans commune mesure avec les plus petits partis de notre panel, comme l'AWP britannique, engrange moins de dons que ces derniers.

PAI. En Italie, le financement public des partis politiques fut instauré par la Loi Piccoli du 2 mai 1974, abrogé par référendum en 1993, et rétabli sous la forme d'un remboursement électoral avec la loi Mattarella. Le Gouvernement Letta l'abolira en fin de compte en 2014, et le remplacera par des financements indirects, tels que les contributions à l'activité des groupes parlementaires. Les partis extraparlementaires ne peuvent quant à eux compter que sur les dons privés, que le gouvernement italien tend manifestement à *faciliter*, en instaurant des déductions fiscales[1631] ainsi qu'un processus appelé « 2 pour mille », qui permet à tout contribuable d'attribuer cette part de ses impôts aux partis[1632], mais aussi à *limiter*, puisque les dons de personnes privées et morales sont limités à 100 000 €. Par ailleurs, en 2012, fut instauré un contrôle des comptes des partis politiques ayant au moins un élu au Parlement, au Sénat, au Parlement Européen, ou dans un conseil régional[1633]. Le PAI n'est pas éligible aux subventions publiques mais dispose d'un élu régional depuis 2020. Il a donc dû publier

[1629] Voir la synthèse. URL : https://www.direitapolitica.com/portugal-e-o-quinto-pais-europeu-onde-o-estado-mais-financia-os-partidos-politicos

[1630] Nous avons ici fait la moyenne de la part des pourcentages de financement public dans les ressources de PAN entre 2011 et 2020. Nous obtenons précisément 92,08%.

[1631] Article sur Tasse-fisco du 28 octobre 2021. URL : https://www.tasse-fisco.com/dichiarazione-dei-redditi-730-o-unico/donazione-partiti-politicivalgono-piu-onlus-erogazioni-liberali-sociale/11784/ (consulté le 6 avril 2022)

[1632] Tous ces éléments sont tirés d'une accessible mais complète synthèse de ce labyrinthique processus, proposée par le site *Agi.it*, « Come funziona oggi il finanziamento ai partiti », publié le 28 novembre 2019. URL : https://www.agi.it/fact-checking/finanziamento_ai_partiti_come_funziona-6633970/news/2019-11-28/ (consulté le 23 février 2022)

[1633] Article 9 de la loi 916 du 6 juillet 2012. URL : https://www.normattiva.it/uri-res/N2Ls?urn:nir:stato:legge:2012;96~art9-com5

son premier rapport financier pour l'année 2020 sur son site internet[1634], qui étonnamment n'apparaît sur aucun des documents sur le site du Sénat italien[1635]. Ce seul document est évidemment insuffisant pour cerner le profil financier du parti, mais les chiffres ici présentés sont bien différents de ceux de PAN (plus de cent fois moindres)[1636].

B- Comparaison, progression, adaptation

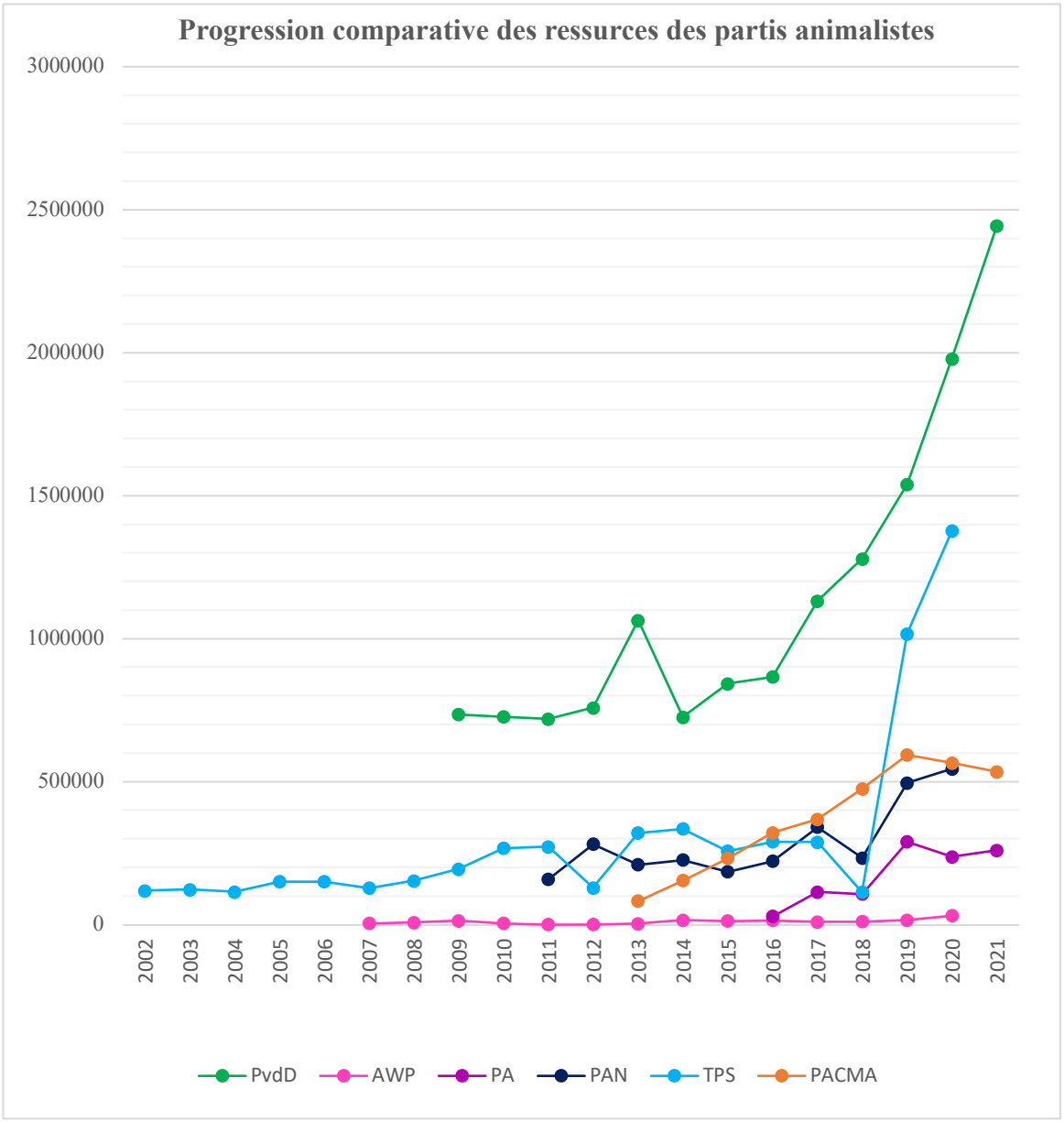

[1634] https://www.partitoanimalista.org/_files/ugd/2d841b_509b7aef76de4fb88e2685d2bc9f0811.pdf

[1635] Voir la page du site du Sénat italien sur lesquels sont recensés tous les rapports financiers des partis politiques concernés depuis l'entrée en vigueur de la loi de 2012. URL : https://www.senato.it/application/xmanager/projects/leg18/file/relazione_27_aprile_2018.pdf (consulté le 23 février 2022)

[1636] Ne disposant pas d'autres informations sur les comptes de ce parti pour le moins obscur, nous l'avons déjà dit, nous n'irons ici pas plus loin dans l'analyse. Les chiffres exacts sont présentés en annexe 13 F.

Ce long panorama étant dressé, l'heure est à l'analyse. Les ressources des partis animalistes doivent être comparées entre elles, et replacées ensuite dans les systèmes partisans dans lesquels ils évoluent.

Sur le premier aspect, force est de constater que les ressources sont très inégales d'un parti animaliste à l'autre. Le graphique ci-dessus, qui met en lumière la progression comparative des ressources de six partis animalistes[1637] de notre panel entre 2002 et 2021, en témoigne. Les partis italiens et suédois déclarent des ressources inférieures à 10 000 euros sur l'année 2020, et l'AWP britannique peine à atteindre le pallier de 30 000 euros, quand le PvdD frôle quant à lui les 2,5 millions d'euros. Évidemment, ces ressources sont à analyser au prisme de l'obtention ou non, par ces organisations partisanes, de subventions publiques. L'AWP, d'un point de vue financier, malgré une ancienneté grandissante, n'a jamais vraiment réussi à décoller, alors que le très jeune PA français commence à se détacher. L'exception à ce constat est le parti espagnol, qui malgré une absence de financement public, a connu une progression financière constante, régulière et assez importante, dépassant même, ces dernières années, les sommes obtenues par le parti portugais, pourtant très doté en élus et perfusé, nous l'avons vu, au financement public. Finalement, si les ressources financières exercent une influence sur les résultats électoraux (c'est une évidence que rappelle Julia Cagé dans son ouvrage intitulé *Le Prix de la Démocratie*[1638]), les scores obtenus suscitent également des ressources, privées et publiques, ce qui ne manque pas de creuser encore l'écart entre les différents partis de notre panel.

La législation en matière de financement des partis politiques n'affecte pas que les soutiens publics. Elle touche aussi les soutiens privés. D'un point de vue strictement juridique, l'octroi, aux partis, de subventions publiques a souvent pour objectif – et accompagne ou compense – une tentative de restriction posée aux donateurs privés. Julia Cagé, dans son ouvrage *Le Prix de la Démocratie*, défend la thèse d'un épuisement démocratique et d'une confiscation de la démocratie par les plus riches qui, par leurs dons aux partis politiques, ont les moyens de « s'acheter des voix »[1639]. Pour elle, la France, comme d'autres démocraties occidentales, ont « institutionnalisé (…) un système de

[1637] Rappelons d'abord, à titre de précaution, que ne figurent sur ce graphique ni les partis dont nous ne disposons que d'un bilan comptable (le PAI italien et le DP suédois), ni évidemment ceux dont les rapports comptables ne sont pas disponibles (le VP danois et DA en Belgique).
[1638] « Plus un candidat dépense lors d'une campagne électorale, plus il est en mesure de louer de grandes salles, de faire venir ses supporters, de diffuser des tracts et ses messages, de saturer les médias et les réseaux sociaux, plus il augmente sa probabilité de victoire. » CAGÉ Julia, *Le Prix de la Démocratie*, [Libraiarie Arthème Fayard, Paris, 2018] Gallimard, Paris, 2020, p. 53
[1639] *Ibid*., p. 54

financement public tel, que l'État subventionne les préférences politiques des plus riches en sus de leur argent privé »[1640]. Les partis animalistes n'en sont certes pas les premiers bénéficiaires. Mais certains ont fait l'objet de critiques acerbes pour avoir accepté des dons de grands donateurs. Nous l'avons vu, l'AWP reçoit depuis deux ans un don important d'un ancien financier anglais, également candidat. Il ne s'agit donc pas ici d'électeurs mais d'un candidat « s'achetant » des voix, si l'on reprend le vocable et que l'on accepte de suivre le raisonnement de Julia Cagé. Si le cas anglais semble être passé inaperçu, ce n'est pas le cas du parti néerlandais. Le PvdD a en effet bénéficié, dans ses premières années d'existence, de dons très importants de la part de Nick Pierson, homme d'affaires. Cela a suscité des réactions, mais ces dernières émanaient essentiellement d'animalistes. Les reproches ciblaient en effet moins le principe ou le montant des donations, que la contradiction entre ce soutien au Partij, et son activité marchande, puisque les moustiquaires qu'il vendait étaient apparemment fabriquées avec des produits ayant fait l'objet d'une expérimentation animale[1641]. Plus récemment, et bien plus en phase avec les développements de Julia Cagé, l'escalade des dons de millionnaires aux partis politiques néerlandais a fait l'objet de vives critiques, y compris de la part de partis eux-mêmes (dont Groenlinks) qui réclament l'instauration d'un plafonnement. Le PvdD était alors cité au nombre des partis ayant perçu d'importantes contributions, puisqu'il l'organisation animaliste a bénéficié, en 2021, de 350 000€ de la part d'un entrepreneur dans le domaine technologique, Steven Schuurman[1642]. La réforme législative engagée en 2022 aux Pays-Bas en matière de financement des partis politiques n'y remédie pas.

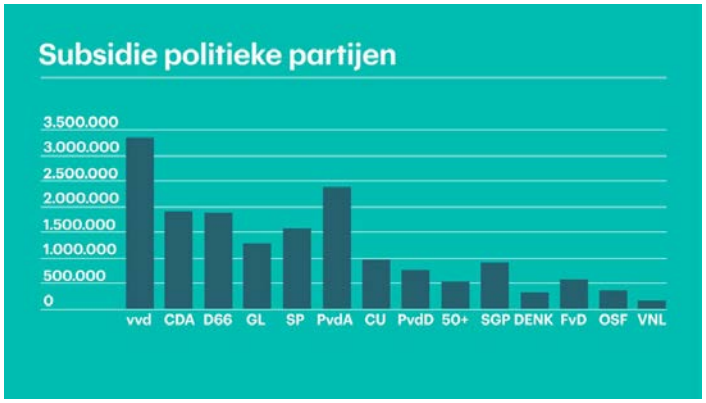

Subventions publiques accordées aux partis néerlandais en 2018.

Source : RTL Nieuws, 9 août 2019

[1640] *Ibid.* p. 55

[1641] Voir l'article du 10 mars 2007 intitulé « 'Dierenpartij profiteert van dierproeven' » et publié sur le site du journal *Trouw*. URL : https://www.trouw.nl/nieuws/dierenpartij-profiteert-van-dierproeven~bc413d3b/ (consulté le 26 février 2022)

[1642] Sur ce point, voir l'article publié sur le site du Journal *De Volkskrant* le 15 février 2022. KORTEWEG Ariejan, „Er zijn geen grenzen aan giften voor politieke partijen", *De Volkskrant*, 15 février 2022. URL : https://www.volkskrant.nl/nieuws-achtergrond/er-zijn-geen-grenzen-aan-giften-voor-politieke-partijen~b8aa7be3/

Il faut quand même remarquer que malgré leur récente progression, les finances des partis animalistes ne sont pas celles des piliers partisans des systèmes dans lesquels ils évoluent. Comme le montre le graphique ci-dessus[1643], le PvdD a beau être le plus grand des partis animalistes au monde, il n'en restait pas moins 8ème, en termes de subventions, en 2018, dans le système partisan néerlandais, loin derrière le peloton de tête. En 2022 et avec désormais 243 000 euros par an pour les quatre prochaines années, PAN était lui aussi 8ème de son système partisan en termes de subventions publiques, et recevait vingt-cinq fois moins que le parti le plus doté, le parti socialiste[1644]. Certes, ces deux partis sont écoanimalistes, partagent un socle programmatique commun et une commune inscription dans un cercle vertueux dans lequel résultats électoraux et obtention de financements publics sont les moteurs l'un de l'autre. Mais, malgré leurs résultats assez étonnants pour des partis à l'idéologie aussi marginale que radicale, ces deux super-partis animalistes restent à la périphérie de leur système partisan respectif. Aussi, n'étant par nature guère sujets à la cartellisation, ces partis conservent un positionnement financier alternatif.

L'argent est en Europe un moteur de la vie et des résultats des partis. Les partis animalistes ne l'ignorent pas. Et pourtant… A l'autre extrémité de notre panel, il est remarquable que des partis qui semblent avoir des revenus annuels correspondant à deux SMIC se maintiennent dans leurs systèmes partisans, comme si, étant nés mourants, ils ne pouvaient péricliter, et avaient dès le départ conçu leur fonctionnement-même sur un mode alternatif. D'aucuns tenteront, pour pallier cette carence, de concentrer leurs efforts (parfois avec succès) sur les subventions privées (c'est le cas de PACMA), quand d'autres tenteront d'exister autrement, en trouvant des fonds ailleurs, voire en se passant de fonds. Il faut rappeler que la plupart de ses partis comptent très peu de personnel rémunéré. Le parti français, d'après les entretiens menés, n'emploie qu'un salarié et deux stagiaires. Par ailleurs, hors des périodes de campagnes, le fonctionnement des partis animalistes est non seulement très numérisé, mais également en sous-régime, ce qui implique évidemment des dépenses moindres. Malgré des ressources croissantes, le PA est très loin des moyens dont disposent d'autres partis français mais semble s'accommoder assez bien de cette carence en profitant par exemple du récent contexte sanitaire pour numériser leur campagne : « On est

[1643] RTL Z, « Stapelen met potjes: zo komen politieke partijen aan geld », *RTL Nieuws*, 9 août 2019. URL: https://www.rtlnieuws.nl/economie/artikel/4807776/politieke-partijen-financiering-geld-financieel (consulté le 6 avril 2022)

[1644] « Fact Check. Partidos recebem 80 milhões de euros em subvenções estatais? », *Observador*, 23 février 2022, URL : https://observador.pt/factchecks/fact-check-partidos-recebem-80-milhoes-de-euros-em-subvencoes-estatais/ (consulté le 28 février 2022)

habitués à être très économes. La pandémie va nous aider, de fait, à nous passer des grands meetings »[1645]. Leur stratégie financière se joue donc entre tentative d'intégration et recherche d'alternatives.

Paragraphe 2 : Ressources humaines

L'étude des ressources humaines et militantes des partis animalistes sera plus brève et cantonnée à la présentation de quelques éléments saillants, à l'évocation de quelques idées générales qui nous semblent pertinentes, ainsi qu'à la formulation d'intéressantes pistes de recherche. Il ne s'agira donc pas ici de mener une analyse détaillée du militantisme partisan animaliste en Europe. Plusieurs raisons viennent justifier ce choix. D'abord, elle supposerait des investigations de grande ampleur, qui excèderaient à la fois nos compétences et le cadre de la pertinence ici. Il nous semble donc préférable de laisser cette recherche à des spécialistes. Pour ces études futures, il serait notamment stimulant de tenter d'établir les trajectoires militantes des soutiens des partis animalistes. Il semble, au regard des entretiens menés, que bon nombre d'entre eux aient un passé associatif, souvent dans la cause animale, mais une étude sociologique approfondie sur ceux-là comme sur ceux pour qui, au contraire, ce n'est pas le cas, serait bienvenue. Le cas échéant, viennent-ils d'autres partis, ou bien le militantisme partisan animaliste fut-il leur première expérience militante ? Nous avons vu que les fondateurs et leaders des partis animalistes étaient, pour la plupart issus de la cause animale. Est-ce le cas de leurs adhérents, sympathisants, et soutiens actifs ? Autant de questionnements qui aboutiraient sans doute à des résultats étonnants. Par ailleurs, ce choix médian, qui évite à la fois une totale éviction de cette question et un traitement trop extensif, tient également au fait que, nous l'avons vu, sans être des partis digitaux, l'action des partis animalistes se fait essentiellement en ligne. Le militantisme numérique semble, dans les tentatives de mobilisation, la voie privilégiée. Évidemment, cela ne signifie pas qu'un militantisme plus conventionnel n'existe pas au sein du parti. Néanmoins, ces opérations nous semblent occuper une place assez secondaire dans le répertoire d'action des partis animalistes. Enfin, le militantisme partisan conventionnel est, partout en Europe, considéré comme en baisse, ce qui nous conforte dans l'idée qu'une recherche extensive à ce sujet n'est pas forcément, ici, indispensable. Permettons-nous néanmoins de formuler quelques remarques dans une perspective quantitative d'abord (A) puis qualitative (B).

[1645] ROSSET Romane, « Le Parti Animaliste prépare sa campagne », *Le Journal du Dimanche*, 26 décembre 2021

A- Approche quantitative du militantisme partisan animaliste

Une appréhension chiffrée de la mobilisation animaliste, même partielle, et bien que considérant le nombre d'adhérents et non celui des militants, reste édifiante.

	Niveau de structuration				Nombre d'adhérents en valeur absolue et pour 100 000 habitants
	Centrale	Régionale	Départementale	Locale	
PA	Complète	Complète	Partielle	Non	5000/67M = 7/100 000
PvdD	Complète	Complète	Complète	Partielle	23000/17,4M = 132/100 000
PAI	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	-
PAN	Complète	Partielle	Partielle	Partielle	-
PACMA	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	5100 / 47M = 10/100 000
DA	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	700/ 11,5M = 6/100 000
TSP	Complète	Complète	Partielle	Partielle	2330/83,2M = 2,8/100 000
VP	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	1000/5,8M = 17/100 000
DP	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	-
AWP	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	-

Niveau de structuration et nombre d'adhérents des partis animalistes

Certes, les partis animalistes - comment pourrait-il en être autrement ? - mobilisent peu. En revanche, si leur nombre d'adhérents est relativement faible, il ne l'est pas pour tous de la même manière, les nombres de membres rapportés à 100 000 habitants en témoignent. Par ailleurs, ces chiffres, en valeur absolue comme relative, doivent être appréciés au regard de la faible ancienneté de ses partis et être appréhendés au prisme des autres partis qui constituent le système partisan dans lequel ils évoluent. A cet égard, le cas allemand est surprenant, puisque le plus vieux parti animaliste du monde ne comptait, d'après son site internet, que 2330 adhérents en 2015, ce nombre devant sans doute être réévalué à la hausse aujourd'hui. Le PA français comptait environ 5000 adhérents en 2020, nombre qui paraît également sous-évalué aujourd'hui. A titre de comparaison, EELV, pourtant fondé trente ans avant et désormais représenté à tous les échelons de la vie politique française, n'en comptait, mi-2020, « que » 10 000[1646]. Encore plus significative est la proximité entre le PvdD néerlandais (23 000 adhérents) et son concurrent direct, Groenlinks, pourtant lancé plus de dix ans avant et, auquel le Centre de Documentation des Partis Politiques néerlandais de l'Université de Groningen en accorde moins de 10 000 de plus en 2021[1647]. En revanche, PACMA compte environ 5000 adhérents, quand Podemos en compte presque 139 000, Vox plus de 60 000, et Ciudadanos, petit parti de centre droit doté de dix députés et huit sénateurs, 32 000 en 2018. Les ressources militantes, qui constituent sans doute une part très restreinte

[1646] ALIMI Jannick, « Chez EELV, des adhérents plus nombreux et plus jeunes », Le *Parisien*, 20 août 2020. URL : https://www.leparisien.fr/politique/chez-eelv-des-adherents-plus-nombreux-et-plus-jeunes-20-08-2020-8370429.php?msclkid=5fc99ceeaab311ec859aa94501241751 (consulté le 23 mars 2022)

[1647] Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen.. URL: https://dnpp.nl/content/groenlinks-ledentallen-1990 (consulté le 1er avril 2022)

des adhérents des partis animalistes sont donc globalement assez faibles mais extrêmement variables d'un parti animaliste à l'autre.

Il faut en revanche replacer ce constat de faible engagement dans un contexte. Les partis au XXIème siècle ne semblent plus être des partis de militants. Comme le souligne Rémi Lefebvre, les organisations partisanes ne valorisent plus nécessairement le militantisme, et inversement. En effet, outre le fait que l'âge d'or du militantisme soit bien souvent surévalué, non seulement les partis font-ils l'objet d'une démilitantisation, mais ils semblent même l'avoir orchestrée[1648]. Le phénomène n'est en revanche pas d'ampleur égale partout, et il nous faut composer avec les nuances nationales. La France par exemple connaît un des plus faibles niveaux de militantisme partisan d'Europe, puisque ce dernier ne s'élève qu'à 1% du corps électoral[1649]. Albert Ogien nous explique que le terme de « dépolitisation » doit moins être analysé comme un phénomène que comme la déploration critique que ce phénomène suscite[1650]. Soit. Mais s'en tenir à cela revient à nier une réalité statistique. Et s'en tenir à cela nie la particularité du phénomène des partis politiques issus de mouvements sociaux, à l'instar des partis animalistes. N'observe-t-on pas, dans ce cas précis, justement une « repolitisation », bien plus qu'une dépolitisation ? Les partis animalistes, de ce point de vue, ne sont-ils pas une forme de consécration et de relégitimation de la forme partisane ? Et, dans le même temps, ne portent-ils pas la possibilité d'un renouvellement de cette forme ? Nous traiterons ces questions dans le dernier titre de cette thèse. Pour l'heure, contentons-nous plus précisément de poser cette question. Parle-t-on de démilitantisation pour décrire un phénomène ayant une réalité empirique, ou par facilité et manque d'intérêt pour les outils permettant de saisir des transformations de ce militantisme, qui certes prend d'autres formes – numériques notamment – mais dont il est difficile de dire qu'il disparaît ? Alors bien sûr, le modèle n'est sans doute plus celui d'une intégration des militants dans le parti, et inversement, d'une incorporation du parti par les militants. Le lien s'est distendu, l'engagement s'est distancié, il est moins « total », moins régulier, plus sporadique, mais cela ne signifie nullement qu'il ait pour autant disparu, et ses motivations sont multiples.

Daniel Gaxie montre que l'idéologie et le service de la cause sont, à n'en point douter, une des rétributions, mais pas la seule, d'autant que les militants ne maîtrisent parfois pas

[1648] LEFEBVRE Rémi, « Déclin du militantisme », *Les mots des partis politiques*, op.cit., pp. 34-36
[1649] LEFEBVRE Rémi, « Effectifs (militants) », *Ibid.*, p. 53
[1650] OGIEN Albert, *Politique de l'activisme*, op.cit., p. 101.

complètement l'idéologie portée[1651]. C'est sans doute plus vrai pour les partis non-animalistes que pour les animalistes, le programme de ces derniers étant par nature restreint. En revanche, il est fort probable que les animalistes ne maîtrisent effectivement pas toutes les ramifications du système philosophique dont l'idéologie animaliste est née. Toujours est-il que le militantisme apporte des repères moraux, un discours prêt-à-penser. Les évènements de socialisation peuvent également, comme au sein de la cause animale dans son versant associatif, permettre à des acteurs convaincus de vivre, au moins ponctuellement, leur militantisme dans une communauté qui le valorise, par exemple par le partage de repas végétaliens, pratique potentiellement moquée et critiquée dans leur vie quotidienne et leur entourage.

Mais il y a plus. Le militantisme peut également conférer une estime de soi augmentée et l'impression de faire partie d'un grand combat. Loin de l'ébranler, le caractère marginal ou marginalisé de ce dernier semble avoir au contraire tendance à renforcer les convictions, et à radicaliser les actions des acteurs engagés. Il est probable que les militants des partis animalistes soient concernés par cette idée. D'une part, parce que c'est le phénomène que relève la sociologue Marianne Celka, dans sa thèse consacrée au mouvement animaliste, soutenue en 2012 à Montpellier et intitulée *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal* :

> « Aujourd'hui, un certain nombre d'individus semblent caresser ce projet de fonder un ordre, une organisation qui réunirait au départ qu'une poignée de membres peu satisfaits du monde tel qu'il est, et désireux de le réformer. Ces individus, les partisans de la doctrine animaliste, parmi eux les adeptes du véganisme, semblent prêts à dépenser une énergie supérieure à celle qu'exige la société. « Il est apparemment des êtres dont la société […] ne parvient pas à épuiser le dévouement disponible. Ils voudraient lui apporter plus qu'elle n'entend recueillir ». Caillois nous rappelle cette loi du social selon laquelle les groupes minoritaires se montrent plus unis, plus entreprenants que le milieu indifférent ou même hostile dans lequel ils s'établissent. Leur morale est aussi plus ferme, les obligations de chacun à la fois plus nombreuses et mieux définies. C'est bien le cadre dans lequel se développe le regroupement d'adeptes du véganisme. »[1652]

Aussi, plus le milieu sera hostile aux revendications animalistes, plus ces dernières seront radicales et plus les groupes qui les portent seront soudés. D'autre part, c'est un trait que l'on ne trouve pas uniquement dans le champ mouvementiste, mais également dans le champ partisan. Le militant d'un parti animaliste, plus encore que le militant d'un parti écologiste selon le portrait qu'en offre la politiste Vanessa Jérôme[1653] sans doute, est susceptible de,

[1651] Voir BAUMANN Alexandre, *Economie du militantisme. Le paradoxe du cancer militant*, L'Harmattan, Paris, 2022, p.88
[1652] CELKA Marianne, [thèse] *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal*, Université de Montpellier, 2012, pp. 419-420
[1653] Sur ce point, voir JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, op.cit., pp. 26-29

pour reprendre sa terminologie, « structurer son habitus sur le mode minoritaire ». La manière dont elle précise cette pensée est intéressante :

> « Les militants (jeunes) écologistes partagent – ce qui n'avait jamais été mis au jour – une structuration de leur *habitus* sur le mode minoritaire. Fruit d'une multiplicité d'expériences, d'interactions et d'assignations sociales qui fondent la conviction d'être minoritaire et de devoir agir en minoritaire – et peu importe que cette conviction s'appuie ou non sur des éléments objectifs qui constitueraient une « condition minoritaire » (…) - il dispose à l'empathie avec les minorités en lutte et à la radicalité politique. Structurant l'idéal politique des militants et congruent aux rudesses de la socialisation partisane et à toutes les formes de stigmatisation auxquelles l'appartenance au parti vert expose, cet *habitus* minoritaire fait « tenir ensemble » le collectif partisan. »[1654]

Or, les animalistes ne peuvent pas ignorer leur faible nombre, leur marginalité électorale et leur radicalité idéologique. Dès lors, la fonction d'intégration sociale bat son plein et le « nous » dont parle Alexandre Baumann dans son *Économie du militantisme* [1655] est sans doute encore plus fort. Le militantisme animaliste, *a fortiori* partisan, ne pouvant se permettre de démonstration de force massive, s'approprie sa petitesse qui, paradoxalement, peut le conforter dans cette impression d'être visionnaire, trop en avance, dans ce qui sera le grand combat des futures générations. Si cela peut les rendre sourds à tout argument ou idée qui ne rentrerait pas dans cette grille, cela implique néanmoins qu'ils adaptent leur stratégie, et ciblent des actions présentant à la fois un faible coût (humain, matériel, et financier) et de forts rendements.

B- Approche qualitative du militantisme animaliste partisan

Après ces quelques remarques d'ordre plutôt quantitatif sur le militantisme animaliste, procédons, là encore modestement, à la formulation de quelques considérations plus qualitatives. Notre ambition n'est pas ici, rappelons-le, de brosser un portrait exhaustif des militants des dix partis de notre panel. A la fois, il serait impensable, dans le cadre de cette thèse, de mener cette étude nous-mêmes et, dans le même temps, de telles analyses sont rares, voire inexistantes. Nous nous limiterons donc ici à la formulation de pistes de réflexion, pour de futurs travaux.

Sur le profil sociologique des militants animalistes, quelques indications peuvent être apportées. Un article de presse consacré au parti animaliste portugais semble indiquer que ses soutiens sont plutôt jeunes (entre 25 et 45 ans) et plutôt féminins[1656]. Notons par exemple

[1654] *Ibid.*, pp. 27-28
[1655] *Ibid.*, p. 99
[1656] « O PAN tem deputados municipais eleitos em Lisboa, Funchal, Maia, entre outras. "Pretendemos mostrar às pessoas que somos diferentes, com novas respostas a problemas comuns. Uma das nossas grandes batalhas é contra a abstenção. Somos um partido de causas e queremos ver as que defendemos debatidas no Parlamento", afirma Francisco Guerreiro. É o número dois por Lisboa e tirou um ano para se dedicar só ao partido, que

que le TSP allemand, lui aussi écoanimaliste, dit compter, parmi ses membres, 70% de femmes[1657]. Il est d'ailleurs plausible que les militants des partis écoanimalistes se rapprochent des militants verts, que Vanessa Jérôme classe selon un modèle tripartite. Les premiers, qualifiés d'altruistes, sont ceux qui sont le fruit d'une socialisation dans le protestantisme ou le catholicisme, ayant par la suite développé une sensibilité aux enjeux tiermondistes ou altermondialistes. Nous pouvons ici penser à Marianne Thieme, fondatrice et ancienne présidente du PvdD, qui semble s'intégrer dans cette catégorie. Le deuxième ensemble est celui des spécialistes et rassemble les acteurs qui disposent de compétences particulières dans les domaines tels que les disciplines biologiques, écologiques, politiques ou juridiques. C'est le cas d'Hélène Thouy, juriste et fondatrice du PA français ainsi que de Constance Adonis Villalon et Peter Verhaegen, fondateurs de DA. Enfin, la dernière catégorie est celle des « insoumis » et regroupe les acteurs issus d'une pluralité d'autres luttes, telles que le féminisme, la lutte contre le racisme, le pacifisme ou la justice sociale[1658]. Nous pouvons ici notamment penser à Nathalie Dehan, une des fondatrices du PA français.

En revanche, proximité ne signifie pas identité, et il n'est pas impossible qu'un grand nombre de militants, peut-être *a fortiori* ceux des partis strictement animalistes, ne se reconnaissent pas dans cette typologie, et que leurs profils soient non seulement bien plus divers, mais aussi et surtout dénué de toute expérience militante (politique ou associative) antérieure. Il reste néanmoins probable, au regard des entretiens menés jusqu'ici, que les militants animalistes soient en grande partie issus de la cause animale, engagement qu'ils sont, comme les Verts[1659], susceptibles de conserver une fois actifs au sein du parti, dans une probable interpénétration des cercles militants animalistes partisans et associatifs, que certains entretiens menés tendent d'ailleurs à confirmer.

Nous n'irons pas plus loin sur cette question, laissant à d'autres, plus compétents sans doute, le soin de l'approfondir.

---

conquista adeptos entre os 25--45 anos e muitas mulheres. "Têm maior sensibilidade aos princípios que defendemos. Fomos o único partido que teve de reformular as listas porque tínhamos mulheres a mais em Santarém", conta. » MAIA Ana, « O partido das causas sociais e dos animais que seduz mulheres e fãs no Facebook », *Diario de Noticias*, 23 septembre 2015. URL : https://www.dn.pt/politica/o-partido-das-causas-sociais-e-dos-animais-que-seduz-mulheres-e-fas-no-facebook-4793243.html?id=4793243 (consulté le 21 mars 2022)

[1657] Site du TSP. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/die-partei-stellt-sich-vor/ (consulté le 22 avril 2022

[1658] JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, op. cit., pp. 34-35

[1659] *Ibid.* p. 59

SECTION 3 : Qui et avec qui ? Personnification et alliances dans la stratégie des partis animalistes

La compétition électorale suppose de personnifier le discours et les partis animalistes. Cette personnification est la clef de voute et le révélateur du positionnement et de l'identification des partis animalistes dans le paysage politique et les systèmes partisans dans lesquels ils évoluent. Les ressources, limitées et alternatives, que les partis vont être en mesure de mobiliser constitueront le capital collectif des candidats. Mais ces derniers doivent aussi disposer d'un capital individuel. Nous verrons donc qui les partis animalistes choisissent-ils pour porter leurs revendications et mobiliser autour d'elles sur la scène politique et comment cette sélection se fait (Paragraphe 1). Mais le positionnement des partis animalistes ne tient pas qu'à leur programme, ou aux candidats choisis pour les représenter. Il tient également à leurs alliances, qui semblent, dans leur cas, aussi nécessaires que variables et difficiles et, parfois, surprenantes (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Investir des candidats

Ici se pose le dilemme de la personnification, surtout pour certains partis animalistes qui avaient jusqu'alors fait le pari de n'être identifiés que par un visuel commun et la présence d'animaux (et non des candidats) sur leurs affiches. Il était officiellement justifié par l'objectif de focaliser l'attention sur la cause défendue et non les personnes qui la portent. De façon plus officieuse, il le fut par l'identification claire du parti que cela impliquait dans un contexte dans lequel les candidats sont encore des inconnus, et par des raisons d'ordre financier, puisque cela permettait de ne produire qu'un modèle d'affiche, non personnalisé, ce qui permettait des économies d'échelle[1660]. Cette posture n'a pas manqué de faire réagir, puisque le député Les Républicains Dino Ciniero a, dans une critique qui trahit la position de son parti sur la cause animale, proposé d'interdire l'utilisation d'animaux sur les affiches et bulletins de vote, afin de ne pas influencer l'électeur. Comme le rappelle Lucas Jakubowicz, cela a conduit à une modification du code électoral en 2019, qui retient cette

[1660] Sur ce point, voir l'entretien accordé par Isabelle Dudouet-Bercegeay à LCI. « Il n'était pas possible financièrement pour nous de créer des affiches individualisées pour chacun des 147 candidats investis par le Parti animaliste. Nous avions la possibilité de réduire fortement nos coûts en optant pour une affichette type plutôt que des affiches différenciées. C'est ce que nous avons fait. Nous avons choisi de mettre en avant ce petit chaton, même s'il est vrai que nous aurions aimé avoir un humain et un animal sur la même photo. Mais avant toute chose, nous avions pour ambition de faire connaître le Parti animaliste. » ROBLIN Yohan, « Derrière le chaton sur les affiches, le Parti animaliste veut "politiser la cause animale" pour bousculer les consciences », *LCI.fr*, 9/6/2017. URL : https://www.lci.fr/elections/video-derriere-le-chaton-sur-les-affiches-le-parti-animaliste-veut-politiser-la-cause-animale-pour-bousculer-les-consciences-2054825.html (consulté le 26 décembre 2021)

proposition pour les bulletins uniquement mais en dispense les affiches[1661]. Dans le cadre d'une élection aussi personnifiée que l'élection présidentielle française, le choix a dû être celui de donner un visage au parti, ce qui n'est pas sans difficulté pour les animalistes. Si le PA commence à être véritablement identifié dans le paysage politique, sa candidate, Hélène Thouy, l'est beaucoup moins[1662] et, malgré des qualités communicationnelles maintes fois soulignées, son inexpérience dans ce domaine est évidente. « Mais celle qui se cachait au début derrière des affiches à l'effigie de chats a encore du mal à mettre en avant sa discrète personne »[1663], écrit la journaliste de *Libération* Margaux Lacroux. Mais le problème de la personnification ne se pose pas qu'à l'égard du passé du parti. Il se pose également, sinon plus, à l'égard du futur. Le phénomène de présidentialisation et l'obligation de personnification qui en découle vont-ils impacter durablement la responsabilité et la place d'Hélène Thouy, et plus largement l'organisation du parti ? Retournera-t-elle à son anonymat initial ou incarnera-t-elle désormais plus fermement l'animalisme partisan français ?

Au-delà de ce problème de la personnification, se pose aussi le problème de la représentation. Quelles qualités, quelles caractéristiques, peuvent contribuer à déterminer l'aptitude d'un candidat à représenter à la fois les animaux, le mouvement animaliste, et le parti considéré ? Il semble en fait que le choix des candidats animalistes repose effectivement sur un processus de sélection plus ou moins rigoureux (B), mais avant tout conditionné par le fait de trouver des candidats (A).

[1661] JAKUBOWICZ Lucas, *Un animal pour les gouverner tous. Comment les dirigeants politiques exploitent les bêtes pour nous manipuler*, Arkhè, Paris, 2021, p. 99

[1662] Sur ce point, l'article de Margaux Lacroux dans *Libération* montre que cela peut donner lieu à des écarts considérables dans les sondages : « En novembre, un premier sondage mené par l'Ifop et commandé par le Parti animaliste donnait des chiffres plus encourageants. La candidate était créditée de 2 % des intentions de vote. Un score proche de celui réalisé par le parti aux élections européennes de 2019, à savoir un inattendu 2,2 % des voix. Dans cette fournée, les intentions de vote pour Hélène Thouy étaient proches de celles du communiste Fabien Roussel (2,5 %), et devançaient Arnaud Montebourg (1 %) ainsi que Philippe Poutou du NPA, Nathalie Arthaud, Jean Lassalle, qui pointaient à 0,5 %. Comment expliquer la différence de chiffres entre les deux enquêtes d'opinion ? Il y a la marge d'erreur, particulièrement cruelle lorsqu'il s'agit de scores aussi minuscules. Du côté du Parti animaliste, on pense qu'une petite subtilité a pu jouer : en novembre les sondeurs précisaient qu'Hélène Thouy était la « candidate du parti animaliste », alors que dans le questionnaire de ce mois de janvier, seul son nom figurait. « Nous avons bien conscience qu'elle a pour l'instant un déficit de notoriété », et que les électeurs ne l'ont pas encore bien identifiée, commente-t-on au sein du parti. ». LACROUX Margaux, « Poil à gratter Hélène Thouy, la candidate animaliste à la présidentielle, se fait une petite place dans les sondages », *Libération*, 12 janvier 2022, URL : https://www.liberation.fr/politique/elections/presidentielle-la-candidate-animaliste-se-niche-desormais-dans-les-sondages-20220112_ (consulté le 13 janvier 2022)

[1663] LACROUX Margaux, « A Orléans, le Parti animaliste « a encore de l'espoir » pour la présidentielle », *Libération*, 13 février 2022. URL : [à retrouver] (consulté le 14 février 2022)

A- Trouver des candidats

Le premier problème qui se pose aux animalistes n'est pas tant de *sélectionner* les candidats qui vont représenter le parti et se présenter aux élections. Il va être de *trouver* des candidats. Les appels à candidatures, en vue des élections législatives par exemple, ne sont pas rares. Le PA français a très tôt lancé ses appels à la mobilisation pour les législatives de 2022, pendant la campagne présidentielle d'Hélène Thouy. Si la proximité temporelle entre ces deux échéances de la vie politique française peut en partie l'expliquer, il ne faudrait sans doute pas mépriser l'hypothèse selon laquelle la candidature présidentielle avait en fait pour (seul ?) objectif un accroissement de la visibilité de la candidate dans la perspective des élections législatives. Toujours est-il que leur inquiétude semble d'abord avoir été de trouver des candidats :

> « Pas besoin d'être député pour faire progresser la cause animale, il suffit d'être candidat ! En effet, même si le Parti animaliste n'obtient pas de député, notre simple présence aux élections suffit à faire bouger les lignes : les autres partis sont obligés de se positionner sur la question animale afin de ne pas perdre l'électorat soucieux des animaux. Ainsi, même sans élus, une présence massive à ces élections permettra de donner aux animaux la place qu'ils méritent au cœur des débats. »[1664]

Il s'agissait donc moins de présenter un éventuel mandat de député comme une possibilité et une perspective probables et attrayantes, que comme un risque faible et un enjeu secondaire. Le PA semble chercher à rassurer les éventuels futurs candidats plus qu'à les séduire, y compris en précisant qu'ils seront guidés par le parti, et que leur photo ne figurera pas sur les affiches[1665]. Joseph Jaccaz, que nous avons pu interroger, ajoute que Muriel Fusi, du PA, lui a demandé de « prêter son nom » pour les législatives, perspective à laquelle il était manifestement réticent avant d'accepter[1666]. D'autres partis, même encore plus minoritaires que le PA, à l'instar du REV fondé par Aymeric Caron, ont eux aussi lancé un appel à candidatures, mais n'adoptent pas la même rhétorique, et semblent assumer un objectif d'obtention de mandat[1667]. Ces appels ne sont pas rares pour les nouveaux partis. Etienne Ollion rappelle à cet égard qu'à l'heure des élections de 2017, LREM avait procédé de la même manière, et avait même été amené à multiplier les dispositifs incitatifs pour faire grossir, dans ses rangs, la part des candidatures féminines[1668].

[1664] Voir le site du PA. URL : https://parti-animaliste.fr/legislatives-2022 (consulté le 27 décembre 2021)
[1665] Voir le site du PA. URL : https://parti-animaliste.fr/candidature-legislatives (consulté le 4 avril 2022)
[1666] Entretien avec Joseph Jaccaz, candidat animaliste aux élections législatives, mené le 4 avril 2022 par téléphone.
[1667] Voir le billet publié sur le site du REV en vue des élections législatives. URL : https://rev-parti.fr/objectif-legislatives/ (consulté le 27 décembre 2021)
[1668] OLLION Etienne, *Les candidats. Novices et professionnels en politique*, PUF, Paris, 2021, pp.99-102

Le choix des candidats semble parfois être plus le fruit du hasard et de la bonne volonté que de la sélection rigoureuse. Un entretien mené avec Constance Adonis Villalon, fondatrice et présidente de DA, nous en donne un exemple flagrant. Elle nous révèle qu'après avoir hésité à mettre son nom en tête de liste pour les élections au Parlement de Bruxelles, elle a estimé que son désir de retourner vivre au Chili était plus fort que son aspiration électorale. En outre, elle ajoute que l'étude des sondages leur a donné bon espoir de décrocher un siège à Bruxelles, notamment par le jeu des alliances. Or, elle vivait à l'époque en Flandre. Voilà la manière dont elle parle du choix de candidat :

> « J'aurais pu mettre Pierre, Paul ou Jacques, la personne aurait été élue. Et j'ai eu… pour moi c'est de la malchance… de rencontrer dans la rue Madame Austraet, qui m'a semblé très sympathique parce qu'elle a un visage angélique. Mais derrière ça, c'est une autre personne, malheureusement. »[1669]

Cela est confirmé par la candidate qui siège désormais comme indépendante au Parlement de Bruxelles, et que nous avions pu interroger quelques mois auparavant. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, le caractère inattendu de sa candidature est bien mis en lumière :

> « Et puis finalement, ils n'avaient pas assez de personnes à mettre sur les listes électorales. Et du coup, elle m'a demandé à plusieurs reprises si je n'avais pas envie, quand même, de me mettre sur les listes. Au début j'avais dit « non », après j'ai dit « peut-être », et à force d'insistance, j'ai fini par accepter. Et donc j'ai dit « Bon, ok pour Bruxelles. Je veux bien aider en me mettant sur la liste ». Parce que… le bien-être animal, c'est une compétence régionale, donc s'il y a vraiment un endroit intéressant où être députée, c'est plutôt à Bruxelles. Et un jour, elle m'a dit « ah ben super ! je te mets tête de liste. » Je m'attendais pas du tout à être tête de liste. Moi je voulais juste donner un coup de main. J'étais là : « Bon ben d'accord… ». C'est comme ça que ça s'est fait. »[1670]

Les petits et nouveaux partis animalistes semblent donc, avant même de pouvoir choisir des candidats, devoir trouver de potentiels intéressés, et les convaincre de se présenter. Nous avons pu nous entretenir avec Joseph Jaccaz, candidat aux élections législatives françaises de 2022 pour le PA. Voilà comment il relate son investiture :

> « On m'a demandé de faire partie des élection législatives. C'était Muriel Fusi qui m'a contacté. Elle m'a dit « Si jamais, on cherche des gens qui seraient dispo pour prêter leur nom aux législatives ». La première fois, je me suis dit « Non, vas-y… je me présente pas. Ça ne m'intéresse pas ». Mais après, j'ai un peu pesé le pour et le contre, et je me dis « mais en vrai, si on fait des smart goals en politique, et si le but c'est de contraindre les autres partis politiques de s'emparer des enjeux animalistes, et de la question animale dans son ensemble et de plus pouvoir ignorer ces enjeux-là, vas-y, je le fais ». Et puis… c'est un peu le truc qui m'a achevé quand j'ai appris que le Parti animaliste, aux élections européennes [il s'agissait des législatives] avait été emmerdé concernant les financements parce qu'ils ne respectaient pas la parité parce qu'il y avait trop de femmes… Bon, du coup, j'en ai un peu discuté autour de moi, à droite à gauche, et je me suis dit « bon, vas-y, en vrai… c'est drôle. Vas-y, je le fais. (…). Si je peux faire 2%, et que ça emmerde les autres partis, vas-y, je signe. »[1671]

[1669] Entretien mené avec Constance Adonis Villalon le 22 juillet 2021, par téléphone.
[1670] Entretien avec Victoria Austraet, mené le 12 mars 2021, par téléphone.
[1671] Entretien téléphonique avec Joseph Jaccaz, mené le 4 avril 2022.

Il ajoutera d'ailleurs avoir dû, lui qui se décrit comme un « anarcho-communiste » ayant jusqu'alors souhaité rester indépendant, s'encarter en février 2022 pour pouvoir être candidat, ce qui n'est pas anodin[1672]. L'est encore moins l'expression employée, à savoir celle de « prêter son nom » aux législatives, laissant entrevoir une aspiration du parti à remplir ses listes quitte à investir des candidats très peu engagés, peut-être dans un but électoral, peut-être dans une perspective communicationnelle, peut-être pour des considérations financières, la loi française imposant, au titre de la première fraction, pour bénéficier de subventions publiques, de présenter des candidats dans au moins cinquante circonscriptions. La suite de l'entretien est édifiante, puisque le candidat nous dit :

> « Moi, quand on m'a dit que sur les affiches, il n'y aurait pas ma gueule, et qu'il n'y aurait pas mon nom qui serait affiché partout, ça m'a convaincu en fait (…). Parce qu'en France, la politique est vraiment personnifiée, quoi. (…) C'est un truc hyper égocentré, quoi. Et alors moi, c'est pas du tout ma culture politique (…). A la base, le deal c'était : si tu t'inscris juste, et que tu vas à la préfecture déposer ton dossier, ça voudra simplement dire qu'il y aura un bulletin de vote « parti animaliste ». A la base, le deal, c'était ça ! Après, j'avoue, je me pique un peu au jeu, parce que je pense… en vrai, y a peut-être une part d'égo aussi là-dedans, de faire chier les mecs de Haute-Savoie qui m'ont cassé les couilles pendant des années avec « ah ah ! tu manges du saucisson », ben ouais, mais aujourd'hui, je défends une cause en politique. C'est du sérieux, pas juste un hobby. Y a peut-être aussi… La cause animale, elle veut s'institutionnaliser, entrer dans le débat dans tous les champs de la culture et de la société. Et il y a vraiment ce côté d'être « pris au sérieux » quoi. (…) Au départ, ce qui était juste « vas-y, je te signe un papier, y aura un bulletin de vote dans la circonscription de Bonneville et La Roche sur Foron », ça se transforme un peu en « si je peux organiser une réunion publique, si je peux organiser un truc… pourquoi pas ? ». C'est assez intéressant de voir comment un territoire d'organise, et me demander comment on pourrait faire mieux pour un territoire comme la Haute-Savoie, par exemple, tu vois ? C'est assez intéressant. »[1673]

Ces propos mettent en lumière la réticence première du candidat, les tentatives du PA pour le convaincre en minorant les implications d'une telle candidature, et le goût qu'il a, par la suite, développé pour cette campagne aux allures de défi. Ce phénomène de candidatures assez peu spontanées et sans grand espoir de victoire est aussi relaté par Vanessa Jérôme, qui observe cette tendance dans les partis écologistes. Elle aurait prévalu, avant d'être progressivement remplacée par une dynamique électorale plus assumée ces dernières années, au gré de la progressive prise au sérieux des revendications écologistes, des alertes de plus en plus fréquentes et alarmantes sur la dégradation rapide de la situation écologique, et des récents succès électoraux arrachés par EELV[1674].

En revanche, le problème ne se pose pas de la même façon pour les élections présidentielles, où ce sont les figures de proues qui vont être naturellement désignées. Ainsi

[1672] « Je voulais conserver mon indépendance, ne pas être encarté, parce que… c'est toujours le logiciel un peu… anarchiste, tu vois. D'appartenir à rien. » entretien avec Joseph Jaccaz, mené le 4 avril 2022.
[1673] Entretien téléphonique avec Joseph Jaccaz, mené le 4 avril 2022.
[1674] JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, op.cit., pp. 177-179

en va-t-il notamment de l'investiture d'Hélène Thouy dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022, mais aussi de la candidature de Vanessa Hudson lors de l'élection municipale londonienne. Il faut ajouter que ce problème semble se poser avec moins d'acuité pour les partis plus développés. A cet égard, nous pouvons noter la remarquable réactivité de PAN, qui après la dissolution du parlement portugais le 3 novembre 2021, et en vue des élections législatives anticipées qui furent organisées le 30 janvier 2022, a publié dès le 30 novembre les profils de candidats têtes-de liste, et a organisé une manifestation particulière de présentation le 8 décembre 2022, dont la captation fut diffusée en direct sur les réseaux sociaux[1675]. Le billet publié à cette occasion sur le site internet du parti[1676] nous apprend que le parti a investi des candidats dans toutes les circonscriptions, et une présentation des têtes de listes est proposée. Cela n'empêche pas que ces « grands » partis animalistes puissent être ponctuellement mis en difficulté, comme ce fut le cas pour le PvdD pour les élections municipales de mars 2022[1677].

Il n'est pas certain que l'expérience politique soit un critère de sélection pour les partis animalistes, peut-être même… au contraire. Les partis animalistes sont globalement et relativement récents et leurs candidats sont assez jeunes, souvent novices, et également inconnus. Non seulement leur inexpérience politique n'est-elle ni perçue ni présentée comme un problème[1678], mais il est même possible qu'ils jouissent – et tentent de bénéficier – d'un climat « dégagiste », qui se diffuse dans les démocraties occidentales. Le sociologue Etienne Ollion, dans un récent ouvrage intitulé *Les candidats, Novices et professionnels en politique*, articule sa réflexion autour de deux grands questionnements. Le premier concerne l'intensité et les raisons de ce dégagisme et de ce sentiment anti-professionnel, et le second porte sur le fait de savoir si un renouvellement des visages en politique avait eu les effets transformateurs escomptés[1679], dimension intéressante mais moins pertinente pour le sujet qui est le nôtre. L'auteur note très justement que « le « professionnel de la politique » est devenu un

[1675] Voir la vidéo en direct du 8 décembre 2021 sur page Facebook du parti animaliste portugais PAN. URL : https://www.facebook.com/PANpartido/videos/259946202866291/ (consultée le 27 décembre 2021)
[1676] Voir la présentation des candidats sur le site internet de PAN. URL : https://pan.com.pt/pan-apresenta-candidatura-as-legislativas-2022/ (consulté le 27 décembre 2021)
[1677] Voir l'article publié à ce sujet dans la presse néerlandaise, plus précisément dans le journal *Leeuwarder Courant*, le 17 janvier 2022. URL : https://lc.nl/friesland/Partij-voor-de-Dieren-ziet-af-van-deelname-aan-gemeenteraadsverkiezingen-in-Leeuwarden-27399163.html (consulté le 2 avril 2022)
[1678] Voir le site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/candidature-legislatives (consulté le 6 avril 2022). Voir aussi la vidéo YouTube composée de retours d'expérience de candidats animalistes qui s'étaient présentés en en 2017 aux élections législatives, tous novices à l'époque, et qui se représentent pour les élections de 2022. URL : https://www.youtube.com/watch?v=8VPKsHvUWjA (consulté le 6 avril 2022)
[1679] OLLION Etienne, *Les candidats. Novices et professionnels en politique*, op.cit., p. 12-13

épouvantail à remplacer » et que « le novice, son antithèse, est lui porté aux nues »[1680]. Revenant sur les débuts de la campagne d'Emmanuel Macron en 2016, il note que, paradoxalement, l'inexpérience politique peut même devenir un argument de communication. Or, le vote en faveur des candidats animalistes pourrait s'apparenter à la fois à une forme de dégagisme, puisque ces derniers sont souvent des novices en politique, et à une forme de contestation, puisqu'ils portent, essentiellement ou exclusivement, un enjeu extrêmement limité, non-humain, et presqu'apolitique.

Bon nombre de candidats animalistes ne sont certes pas conformés, mais force est d'admettre qu'ils ne sont pas véritablement non plus « formés »[1681]. Cela les conduit à des erreurs. En 2019 par exemple, le PA s'est vu soustraire une partie non négligeable (plus de 37 000 euros) du financement public auquel ses résultats aux élections législatives de 2017 avaient donné droit[1682]. Plus précisément, les candidatures présentées méconnaissaient les règles de parité, mais en ce qu'elles comprenaient trop – et non pas assez – de femmes. Il est intéressant de constater que le PA a par la suite utilisé cette erreur comme instrument de communication, s'amusant presque de cet évènement, voire le revendiquant avec une certaine fierté. En revanche, nous pouvons considérer notamment que si les candidats néerlandais n'ont pas toujours été des professionnels de la politique, certains le sont désormais devenus, et ne vivent, depuis plusieurs années, plus que de cette activité. Ce n'est pas le cas au sein du parti français, puisque tous les élus, candidats, et porte-parole ont conservé leur activité d'origine, y compris sa fondatrice et figure de proue, Hélène Thouy, qui poursuit son activité d'avocate. Toujours est-il que l'inexpérience politique peut devenir, pour les partis animalistes, un argument plus qu'une tare, notamment dans leur entreprise de distinction et de critique des partis conventionnels.

B- Sélectionner des candidats

Ces difficultés auxquelles les partis animalistes peuvent avoir à faire face lorsqu'il s'agit de trouver des candidats ne les dispensent pas de mettre en œuvre un processus de sélection, qui repose sur des critères de différents ordres, plus précisément légaux, et moraux.

[1680] *Ibid.*, p. 12
[1681] Expression inspirée de l'ouvrage d'Etienne Ollion : « L'expérience politique forme, mais en même temps, elle conforme. » *Ibid.*, p.41
[1682] MELLA Manon, « Parité femmes-hommes : ces partis qui "préfèrent" payer des amendes plutôt que de respecter la loi », *Francetvinfo.fr*, 27 août 2019. URL: https://www.francetvinfo.fr/politique/la-france-insoumise/parite-femmes-hommes-ces-partis-qui-preferent-payer-des-amendes-plutot-que-de-respecter-la-loi_3593085.html

Critères légaux. La sélection des candidats se fait d'abord sur des critères légaux, qui ne diffèrent que légèrement selon le pays et l'élection considérée. En général, outre les critères d'âge, de nationalité, et de résidence, les candidats ne doivent, évidemment, pas être frappés d'inéligibilité. En France, comme en Belgique, pour être candidats aux élections législatives, il faut être majeur, électeur non privé de ses droits civiques, sans incapacité ou inéligibilité[1683]. Les conditions sont sensiblement les mêmes pour les élections européennes, régionales, départementales, municipales et sénatoriales, bien que l'âge minimum soit dans ce dernier cas de 24 ans. La loi française prévoit également, depuis 2014, l'interdiction du cumul de mandats parlementaires et exécutifs locaux. Concernant l'élection présidentielle, s'ajoute à ces conditions une exigence de « dignité morale », notion aux contours et contenu mal définis[1684]. En Italie, les conditions posées sont légèrement plus strictes, puisque la députation est accessible à partir de 25 ans, et il faut avoir atteint 40 ans pour être sénateur[1685]. Par ailleurs, seront inéligibles aux élections régionales, provinciales, communales et de circonscription les personnes ayant fait l'objet de condamnations particulières. Enfin, la constitution italienne pose des conditions d'inéligibilité pour certaines professions[1686], et d'incompatibilité, notamment entre les fonctions de député et de sénateur[1687]. Il n'est donc guère étonnant que certains partis s'enquièrent de savoir si les éventuels candidats ont fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mise en accusation[1688], à l'instar du parti italien qui publie sur son site internet les curriculums vitae

[1683] Voir la synthèse de ces conditions proposée sur le site du ministère de l'Intérieur. URL : https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Elections-legislatives-2017/Dossier-de-presse-des-elections-legislatives-2017/Les-conditions-de-candidature-d-ineligibilite-et-d-incompatibilite (consulté le 31 décembre 2021)

[1684] Sur ce point, voir la synthèse des conditions proposée par le site officiel *Vie Publique*. URL : https://www.vie-publique.fr/fiches/19428-conditions-pour-etre-elu-president-age-parrainages-500-signatures

[1685] Voir les articles 56 et 58 de la Constitution italienne de 1947.

[1686] Article 65 de la Constitution Italienne, précisée par le décret du 28 décembre 1993. URL : https://www.normattiva.it/uri-res/N2Ls?urn:nir:stato:decreto.legislativo:1993-12-20;533~art5!vig= (consulté le 1er février 2022)

[1687] Article 65 de la Constitution italienne. Il semblerait en revanche que ces deux situations impliquent, depuis une jurisprudence récente de la Cour Constitutionnelle, non plus nécessairement une invalidité de l'élection mais la nécessité, pour le candidat, de choisir entre les deux fonctions. Sur ce point, voir BUONOMO Gampiero, « La reviviscenza de la conversione delle cause di ineggibilita sopravvenute in cause di incompatibilita", *Nuova Rassegna di Legislazione, dottrina e giurisprudenza*, 2012 n°9.

[1688] Voir le formulaire de candidature disponible au format PDF sur leur site internet, portant la mention « CONDANNE PENALI o CARICHI PENDENTI: ». URL : https://www.partitoanimalista.org/general-8 (consulté le 27 décembre 2021)

et extraits de casier judiciaire vierges de chacun des candidats[1689], conformément à l'article 14-1 de la loi promulguée en 2019[1690].

Certains pays ont également instauré des mesures visant à favoriser – ou imposer – la parité. Ces obligations pèsent en général sur les partis politiques. En France, ils ont notamment, depuis 2000, l'obligation de présenter autant de candidatures féminines que masculines pour les élections régionales, municipales, sénatoriales et européennes[1691]. Quant aux législatives, le dispositif est plutôt incitatif puisqu'une disproportion entre les candidatures de tel ou tel genre donnera lieu à une retenue sur le montant du financement public qui leur sera accordé au titre de la première fraction[1692]. Cette retenue fut, en 2014, doublée[1693]. En Italie, pour les élections municipales et provinciales, une loi de 2014 impose qu'aucun genre ne constitue plus de 60% des candidats, au risque de voir le bureau de vote retirer les candidats du genre surreprésenté de ladite liste[1694]. Bien sûr, ces règles en matière de parité ne sont pas imposées de la même manière dans tous les pays d'Europe, et même outre ces dernières, la parité en politique reste très inégale. Si son implantation fut plus spontanée dans les pays nordiques, la France et l'Espagne ont, ces dernières années, bien rattrapé leur retard et se hissent, respectivement, à la troisième et quatrième place. L'intuition d'un clivage Nord-Sud en la matière est donc fausse. Le retard semble plutôt venir des pays

[1689] « Per la Consultazione, Cliccare sulla "Circoscrizione" o "Lista Candidati Consigliere Comunale" per scaricare il file compresso della cartella della lista provinciale o comunale con l'elenco di tutti i curriculum vitae e certificati penali dei singoli candidati" URL: https://www.partitoanimalista.org/general-5-1 (consulté le 27 décembre 2021)

[1690] Voir l'article 14 de ladite loi, publiée au Journal officiel italien (la Gazetta Ufficiale), qui oblige les partis présentant des candidats dans des communes de plus de 15000 habitants, à publier sur leur site internet un curriculum vitae ainsi qu'un extrait de casier judiciaire à vocation électorale pour chacun d'entre eux: « 14. Entro il quattordicesimo giorno antecedente la data delle competizioni elettorali di qualunque genere, escluse quelle relative a comuni con meno di 15.000 abitanti, i partiti e i movimenti politici, nonche' le liste di cui al comma 11, primo periodo, hanno l'obbligo di pubblicare nel proprio sito internet il curriculum vitae fornito dai loro candidati e il relativo certificato penale rilasciato dal casellario giudiziale non oltre novanta giorni prima della data fissata per la consultazione elettorale. » URL: https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/2019/01/16/18G00170/sg (consulté le 27 décembre 2021)

[1691] Voir le Titre 1 de la LOI no 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. Texte disponible et consulté sur Légifrance. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000400185/ (consulté le 31 décembre 2021)

[1692] Voir l'article 15 de la LOI no 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, modifiant L'article 9-1 de la loi no 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique Texte disponible et consulté sur Légifrance. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000400185/ (consulté le 31 décembre 2021)

[1693] Voir l'article 60 de la LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (1)LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, dont l'article 60 modifie l'article 9 de la Loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000029345517/ (consulté le 31 décembre 2021)

[1694] Voir l'article 1-71 de la loi 2014/56 du 7 avril 2014, disponible sur le site du journal officiel italien URL : https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/2014/4/7/14G00069/sg (consulté le 31 décembre 2021)

de l'Est de l'Europe (exception faite des pays baltes) et la part moyenne des femmes dans les parlements nationaux européens culmine, pour l'heure, à 32%[1695]. Nous aurions pu penser, au regard de la part féminine des bureaux des partis animalistes, que leurs candidats suivraient le même modèle, et il faut admettre que c'est globalement le cas.

Il semble que la plupart des partis animalistes respectent la parité. A l'heure où les partis voient comme difficulté le fait de recruter des femmes candidates[1696], voire préfèrent, pour y faire face, payer les amendes[1697] (sous la forme d'une retenue sur le financement public) prévues en cas de non-respect, le cas du PA français est tout-à-fait remarquable, puisqu'il avait fait l'objet d'une retenue sur les subventions publiques qui lui étaient dues pour avoir présenté trop de femmes aux élections législatives. Ayant sans doute retenu la leçon, son site internet, au 6 avril 2022, faisait état de 180 candidatures masculines et 161 féminines[1698]. Aux élections régionales et communales danoises, le VP a présenté onze femmes et quinze hommes. Aux législatives anticipées portugaises, PAN a présenté douze têtes de listes masculines pour dix féminines. Ces trois exemples témoignent d'une forme d'aspiration à la parité qui, bien qu'elle ne soit jamais parfaitement concrétisée, est réelle parmi les candidats animalistes. Le PvdD semble même, au regard notamment de ses élus, favoriser les candidatures féminines, puisque parmi ses élus provinciaux par exemple, nous dénombrons vingt-sept femmes pour seulement dix-huit hommes. Sur le site *Stuk Rood Vlees*, qui tente de proposer des analyses académiques et scientifiques politistes de l'actualité néerlandaise, le Professeur Tom Van Der Meer considère même le PvdD comme le parti néerlandais qui présente le plus de candidatures féminines, allant jusqu'à supposer qu'il les surreprésenterait peut-être même légèrement, au regard de la composition de sa base[1699]. De

[1695] DE MEYER Karl, «L'Europe du Nord à la pointe de l'égalité hommes-femmes en politique », *Les Échos*, 24 novembre 2021. URL : https://www.lesechos.fr/monde/europe/leurope-du-nord-a-la-pointe-de-legalite-hommes-femmes-en-politique-1366613?msclkid=ad97d5a7b5c511eca9b7519dad640f84 (consulté le 6 avril 2022)

[1696] Voir par exemple les développements d'Etienne Ollion sur le recrutement des candidats aux élections législatives de 2017 par la République En marche, et les dispositifs incitatifs mis en œuvre pour favoriser les candidatures féminines. OLLION Etienne, *Les candidats*, op. cit., pp. 100-101

[1697] Terminologie sans doute excessive inspirée de l'article de Manon Mella sur la question. MELLA Manon, « Parité femmes-hommes : ces partis qui "préfèrent" payer des amendes plutôt que de respecter la loi », *Francetvinfo.fr*, 27/08/2019, https://www.francetvinfo.fr/politique/la-france-insoumise/parite-femmes-hommes-ces-partis-qui-preferent-payer-des-amendes-plutot-que-de-respecter-la-loi_3593085.html

[1698] Voir le site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/legislatives2022 (consulté le 6 avril 2022)

[1699] « Opnieuw zien we dat de Partij voor de Dieren de beste vertegenwoordiger is van de achterban. Ook bij de PvdD heeft minder vrouwen op de kandidatenlijsten (55%) dan de puntschatting van het aandeel vrouwelijke kiezers op die partij (60%), maar dat verschil is niet significant. Het is dus zelfs mogelijk dat de PvdD vrouwen lichtjes oververtegenwoordigt. ». VAN DER MEER Tom, «Hoe stel je vast welke partij vrouwen het best vertegenwoordigt? », *SRV*, 12 mars 2018. URL: https://stukroodvlees.nl/hoe-stel-vast-welke-partij-vrouwen-best-vertegenwoordigt/ (consulté le 6 avril 2022)

façon plus générale, il semble que les partis animalistes soient globalement assez engagés sur la question de la parité politique.

Critères moraux. Ensuite et enfin, la sélection des candidats semble moins reposer sur la motivation et l'ancienneté des candidats que sur quelques critères moraux assez larges et faisant l'objet d'une appréciation assez flexible, et ce même si bon nombre des candidats animalistes affichent un profil de végétarien et sont engagés de longue date dans la cause animale. Formellement et typiquement, le PA exige de ses candidats qu'ils respectent les valeurs du parti. Notre entretien avec Joseph Jaccaz permet de préciser le parcours des éventuels intéressés :

> « Ils sont vachement plus chills [détendus] là-dessus [le critère d'une alimentation au moins végétarienne]. Il faut savoir qu'on a répondu à un questionnaire et qu'on a aussi un entretien, avant juste de savoir si notre candidature est retenue. Moi j'ai rempli le dossier, j'ai rempli un questionnaire, ensuite j'ai passé un entretien. Dix jours après, on m'a dit « Non mais en fait, c'est bon, on te prend ». Et après seulement, on m'a dit quelle circonscription on choisissait. Donc ça s'est fait en plusieurs étapes, mais concrètement, s'il y a un mec qui répond aux questions en disant « Moi, je mange de la viande à tous les repas et je suis chasseur », bon… (il sous-entend que ses chances sont minces). Il y a vraiment un tri qui est fait. Je ne sais pas, après en interne, comment ça fonctionne, mais en gros, ils posent très clairement la question (…). Ce serait a priori complètement possible qu'il y ait quelqu'un qui consomme des animaux mais qui soit candidat aux législatives. Mais par contre, ça veut dire qu'il doit rejoindre les objectifs des partis animalistes. »[1700]

Ces propos laissent entendre que le processus, en ce qui concerne le PA français, est certes balisé, mais souple. Certains partis vont en revanche plus loin, comme DA, et font même du végétarisme une condition *sine qua non* d'une éventuelle candidature[1701]. Il en allait certainement de même pour le VP, bien qu'une formulation explicite de cette exigence, n'ait pu être relevée.

Profils sociologiques. En annexe 14, nous proposons un tableau comparatif de candidats animalistes, prenant pour base de notre étude trois partis. Nous nous sommes intéressés aux personnes qui représentaient les couleurs de PAN aux élections législatives anticipées portugaises de janvier 2022, dont les informations (compilées dans le tableau en annexe 14A) sont issues des fiches de présentation des candidats, publiées sur le site internet de PAN[1702]. Nous avons également étudié les candidats du PA français aux élections

[1700] Entretien téléphonique avec Joseph Jaccaz, mené le 4 avril 2022.
[1701] Sur ce point, voir PAULIS Emilien, « La galaxie des petits partis politiques en Belgique », in DELWIT Pascal et VAN HAUTE Émilie, *Les partis politiques en Belgique*, op.cit., p. 468
[1702] Voir le site internet de PAN. URL : https://www.pan.com.pt/eleicoes/eleicoes-legislativas-2022/pessoas-candidatas/?municipio=&candidato= (consulté le 27 décembre 2021) Voir aussi la fiche synthétique récapitulative à jour de tous les candidats. URL : https://assets.adobe.com/public/4e5bc68f-ca05-4fc6-7ae6-00031892229f/BIOS/BIO_FINAL.pdf (consulté le 27 décembre 2021)

législatives qui se sont tenues en 2022[1703], compilées en annexe 14B. Enfin, nous avons détaillé, en annexe 14C les profils des candidats du VP, lors de sa première participation à un scrutin, dans le cadre des élections municipales et régionales danoises[1704]. D'un point de vue sociologique, et outre la question paritaire déjà évoquée, figurent parmi les candidats du PA le maître de conférences Jérôme Ségal et l'astrophysicien Thomas Lepeltier pour les Français hors de France. Nous trouvons également des auteurs animalistes connus, comme Camille Brunel ou Pierre Sigler, et de grands noms du parti, tels que Muriel Fusi, Catherine Helayel, et Sandra Krief. Il y a également quelques juristes, telle que Roxane Jurion, candidate en Moselle, et des enseignants comme Pierre Mazaheri. On y trouve également des présidents de refuges, comme Michel Testi, candidat en Meuse. Hélène Thouy, présidente du parti et candidate à l'élection présidentielle de 2022 avant son éviction avant le premier tour, elle, n'y figure pas. Il arrive également que les partis fassent appel à des pousseurs de listes, qui vont inscrire leur nom sur les listes de candidats mais dans des positions dans lesquelles ils n'ont aucune chance d'être élu, en soutien symbolique et en incitation. C'est notamment le cas de Marianne Thieme pour les élections législatives néerlandaise de 2017[1705], ou de Laurent Baffie, humoriste, candidat aux élections législatives sous la bannière du PA[1706]. La présentation de personnalités peut également avoir pour but de jeter un coup de projecteur sur le parti en campagne. Nous l'avons vu, les partis entretiennent un rapport alternatif à la communication politique et inversent le rapport traditionnel, en ne mettant pas uniquement leur visibilité au service de succès électoraux, mais leur présentation à des élections au service de leur visibilité. L'analyse des candidats de PAN aux élections législatives de 2022 révèle que les profils de ces derniers sont évidemment variables mais plutôt issus des catégories socio-professionnelles supérieures. La parité y est presque respectée, avec douze hommes et dix femmes. En ce qui concerne les élections locales danoises, la liste présentée par le VP était composée de quinze hommes et douze femmes. La plupart d'entre eux se disent végétariens, ce qui n'est guère étonnant au regard de la ligne idéologique et du nom du parti. Plusieurs d'entre eux font état d'activités militantes associatives, et de responsabilités au sein du parti. Leurs profils professionnels

[1703] Cette liste de candidats est disponible sur le site internet du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/candidats2022 (consulté le 31 mars 2022)
[1704] Site du VP. URL: https://www.vpvalg.dk/kandidatoversigt
[1705] BREMMER David, "Partij voor de Dieren naar zes zetels: 'een fantastische uitslag'", *AD*, 17 mars 2021. URL: https://www.ad.nl/binnenland/partij-voor-de-dieren-naar-zes-zetels-een-fantastische-uitslag~a7509d1d/ (consulté le 21 février 2022)
[1706] Voir la liste des candidats aux élections législatives 2022 sur le site du Parti animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/candidats2022 (consulté le 30 mars 2022)

sont évidemment très variés, mais notons tout de même une surreprésentation, parmi ces vingt-sept candidats, des experts en communication, des enseignants-chercheurs, d'ingénieurs et de chefs d'entreprise.

Nous pouvons constater que les animalistes recrutent de façon paritaire, mais peut-être plus facilement parmi des professions supérieures, et si possible des acteurs qui ont montré patte blanche quant à leur engagement animaliste.

Paragraphe 2 : Construire des alliances : une impossible nécessité

Quelle organisation partisane pourrait s'allier à la radicalité animaliste et trouver grâce à ses yeux ? *A priori* aucune, puisque, nous l'avons longuement développé dans la première partie de cette thèse, l'existence même de partis animalistes tient à l'insuffisance ou à l'absence de la prise en compte de la condition animale par les programmes des partis traditionnels. Mais, la compétition électorale étant ce qu'elle est, ces alliances sont aussi difficiles que nécessaires pour des petits partis, encore embryonnaires ou en voie de construction pour certains. Une impossible nécessité, voilà donc ce qui semble caractériser la décision des partis animalistes de s'allier à d'autres formations politiques.

Si le principe même de l'alliance pose question, le choix des partenaires électoraux n'en pose pas moins. A ce sujet, le positionnement monothématique ou non semble susceptible de changer les possibilités d'alliances. Si nous reprenons les typologies exposées plus haut dans un tableau récapitulatif, plusieurs hypothèses émergent. Avaient été présentées les approches de deux auteurs majeurs quant à la caractérisation des petits partis, à savoir le néerlandais Paul Lucardie, et le britannique Gordon Smith.

	Typologie selon Gordon Smith			**Typologie selon Paul Lucardie**			
	Hinge	Detached	Marginal	**Purifyer**	**Idiosyncratic**	Prolocutor	Prophetic
A		x				x	
eA		x				x	
EA			x				x

Rappels des positionnements des partis animalistes (A), environnementalo-animalistes (eA) et éco-animalistes (EA) selon les typologies respectives de Gordon Smith et Paul Lucardie.

Ce choix idéologique, nous l'avions annoncé, va évidemment entraîner des conséquences sur les alliances. A cet égard, nous pouvons en effet penser que les écoanimalistes choisiront plutôt des partis de gauche ou écologistes alors que les partis strictement animalistes pourront faire alliance avec n'importe quel parti s'étant engagé à respecter leurs revendications concernant la condition animale, y compris les partis les plus extrêmes. Nous verrons dans un premier temps le cas des partis strictement animalistes et environnementalo-

animalistes (A) avant de voir quels choix font, en matière d'alliances, les partis écoanimalistes (B).

A- Partis strictement animalistes et environnementalo-animalistes : des alliances variables et opportunistes

Le PA français et le PAI affirment accepter les alliances avec tout parti qui s'engagerait à respecter leurs revendications en matière de condition animale. Pour le second, une récente interview accordée par un de ses porte-parole, Alberto Montoro, le confirme :

> « Chaque parti a une idéologie politique de base, la nôtre est l'animalisme. Pour nous, cela va au-delà de la dichotomie classique droite-gauche. Notre objectif est d'éliminer toute forme d'exploitation : tant envers les animaux que vers les humains, en tant qu'animal, primate, et homo sapiens. Nous défendons les droits des animaux, qui incluent les droits de l'homme (civils et sociaux). Nous sommes pour le bien-être des 99% et contre le 1% qui détiennent aujourd'hui 50% de la richesse de la planète. Contrairement à d'autres, qui ont promis de ne pas s'allier et ont ensuite trahi les électeurs dès qu'ils en avaient l'occasion, le Parti italien du bien-être animal ne fait pas de démagogie et déclare en toute transparence qu'il est prêt à s'allier avec tout politicien qui accepte de signer un contrat avec des exigences obligatoires sur la question animale. En réalité, le but ultime est que les animalistes puissent se désengager de toute alliance et finalement obtenir l'indépendance, ou qu'ils puissent se présenter aux élections sans avoir à faire partie de coalitions, mais malheureusement la realpolitik a des règles politiques qui, telles qu'elles ont été écrites (par les partis du système) obligent les petits partis à passer par cette phase. »[1707]

Il est intéressant de constater qu'il s'agit ici, dans le discours de cet avocat, d'une phase considérée comme temporaire. Ces alliances non-sélectives seraient une étape – voire un tremplin – sur le chemin vers une indépendance ultérieure. En revanche, cette posture ne les empêche pas de se positionner à demi-mot sur d'autres enjeux. Lors des élections municipales à Turin en 2021, ils ont décidé de soutenir Davide Betti Balduci[1708], candidat du Partito Gay LGBT+, pour obtenir, réunis, 0,7% des voix[1709]. Pour les élections régionales italiennes de 2020, le PAI figurait sur une alliance de gauche dans les Pouilles[1710], comme en vallée d'Aoste[1711], et son premier conseiller régional fut élu par une alliance écologiste et

[1707] Traduction automatique ayant fait l'objet de corrections cosmétiques. CARUSO Gabriele, "Le sfide del Partito animalista italiano: intervista ad Alberto Montoro", *Libero Pensiero*, 30 septembre 2021. URL: https://www.liberopensiero.eu/30/09/2021/ambiente/le-sfide-del-partito-animalista-italiano-intervista-ad-alberto-montoro/

[1708] PENNA Alexia, "Amministrative a Torino, il partito Animalista Italiano sostiene Davide Betti Balducci", *Torino Today*, 4 mai 2021

[1709] Voir les résultats de l'élection municipale de Turin sur le site *La Stampa*. URL : https://elezioni.lastampa.it/2021/elezioni-comunali/piemonte/torino/ (consulté le 1er janvier 2022)

[1710] Voir le détail des résultats de ces élections. URL : https://www.corriere.it/elezioni/risultati-regionali-2020/puglia.shtml# (consulté le 8 avril 2022)

[1711] SAVOYE Silvia, «Vda Libra/partito animalista: "Vogliamo governare nell'interesse dei cittadini" », *Aostasera.it*, 26 août 2020.

animaliste entre le PAI et DAVVERO[1712]. Les alliances des partis strictement animalistes sont donc certes formellement ouvertes à n'importe quel parti, mais leurs choix ne manquent pas de révéler une certaine compatibilité entre des organisations partisanes aux valeurs partagées. En somme, cette posture électoraliste « attrape-tout » ne doit être interprétée ni comme une accointance avec des idéologies extrêmes, ni même comme une forme de neutralité radicale, leur positionnement se dévoilant et se construisant quand même au gré de leurs choix d'alliances. Il faut donc distinguer ce discours d'ouverture (y compris aux extrêmes), des choix effectifs auxquels il donne lieu (plutôt progressistes).

Pour autant, l'affirmation explicite d'une ouverture potentielle aux alliances avec les extrêmes du spectre politique n'est pas neutre. Adrien Larcher, interrogé en juin 2021 sur les alliances potentielles que le PA s'autorisait à conclure, nous répondait :

> « Je suis transpartisan, parce que le Parti animaliste est transpartisan. (…) Là par exemple, on s'est associé en Ile de France avec la France Insoumise, on s'est associé avec Europe Ecologie Les Verts pour les régionales en Nouvelle Aquitaine (…). Moi ça me dérange pas du tout. L'idée, c'est de faire avancer la cause animale avant tout. Et si on doit s'associer, dans certaines élections, avec des partis différents, j'ai aucun souci avec ça. [La possibilité d'alliance avec des partis extrêmes, comme le Rassemblement National] fait partie d'un débat récent. On l'a voté récemment, ça, au sein du Parti Animaliste, parce que tout le monde était pas forcément d'accord. Comme on est un jeune parti, on n'avait pas participé encore à des élections départementales ou régionales, donc ça a fait un petit peu de remous, même au niveau de nos bénévoles. (…) Et là, il a fallu se poser la question des alliances. Soit on fait rien, et la cause animale, elle avance pas, soit on s'associe avec des partis politiques et on arrive à avoir des contreparties très importantes si ces personnes sont élues. C'est là, la limite en fait. Si un parti politique nous valide toutes les conditions qu'on met en place pour avoir des représentants animalistes et pour s'associer avec eux, eh ben nous, on y va. Quel que soit le parti politique, même le Rassemblement National. Après, le RN c'est un peu particulier parce que c'est un parti politique qui drague énormément l'industrie de la chasse. Donc à titre personnel, je pense qu'il n'y a pas trop de risque de s'associer avec eux. Maintenant, si un jour il décide de changer de direction, eh ben… moi, avant tout, je veux faire avancer la cause animale, et le Parti Animaliste est sur cette ligne-là aussi, donc effectivement, on s'associerait avec le RN, s'il nous accordait toutes nos demandes.»[1713]

Cela révèle finalement une dimension très pragmatique, dans laquelle une idéologie extrêmement restreinte permet potentiellement de s'allier, de façon très opportuniste et électoraliste, avec tout le spectre politique. En revanche, il faut là encore distinguer le discours du PA de ses alliances effectivement conclues. Si ces choix donnent lieu, en pratique, à des alliances très variables, le PA ne s'est pour l'instant jamais allié au RN. Pis ! Ces alliances sont bien souvent plutôt au centre et à gauche de l'échiquier politique, les plus fréquentes se nouant avec LFI, le PS, EELV et la majorité gouvernementale. En guise d'illustration, observons la couleur des listes sur lesquelles sont inscrits les vingt-huit

[1712] Voir le site Elezioni2020 pour la Campanie. URL : http://elezioni2020.regione.campania.it/elezioni-trasparenti/elenco-liste/davvero-sostenibilita-e-diritti-partito-animalista.html (consulté le 8 avril 2022)
[1713] Entretien mené par téléphone avec Adrien Larcher le 16 juin 2021.

candidats du PA présents au second tour des élections municipales françaises de 2020[1714], données que nous présentons sur la forme d'un tableau en annexe 15. Il montre que sur les trente candidats animalistes présents au second tour des élections municipales, presqu'un tiers (9) figuraient sur des listes centristes (MODEM, LREM, DVC), plus de la moitié (19) sur des listes de gauche ou écologistes et seulement deux sur des listes identifiées à droite. Remarquons également que Guillaume Prevel, leur élu au Conseil Régional d'Ile de France en 2021 le fut par une alliance avec LFI.

En ce qui concerne les environnementalo-animalistes, les exemples sont plus rares puisque cette catégorie est sous-représentée dans notre panel, et plus généralement dans la famille politique animaliste. Remarquons que le VP, lors des élections régionales de 2021, s'est positionné dans une alliance de gauche composée d'Alternativet, le parti écologiste, Radikale Venstre (social-libéral), ainsi que des partis socialistes et communistes danois[1715].

Toujours est-il que sans présager de la durabilité de ce phénomène, les partis strictement animalistes (le constat n'est pas vérifiable pour les environnementalo-animalistes) ont pour l'instant placé leurs choix d'alliances sous le sceau de l'opportunité, puisqu'ils affirment pouvoir en conclure avec n'importe quel parti qui respecterait leurs revendications. Soit. Cela étant dit, dans les faits, il faut admettre que non seulement aucune alliance avec un parti non-républicain ou nationaliste n'a été conclue, mais que la plupart d'entre elles sont nouées avec des partis de gauche et des partis verts. Il semble donc s'agir d'un discours à vocation plutôt électoraliste, glissant à n'en pas douter, préjudiciable pour l'image de l'animalisme peut-être, mais pour l'instant guère suivi d'effet d'un point de vue empirique. Nous pourrions même aller jusqu'à signifier que cette posture « attrape-tout » vise essentiellement à se laisser formellement la possibilité d'accueillir des adhérents de toutes sensibilités, tout en étoffant progressivement les valeurs défendues par le parti dans le sens d'un progressisme, processus cohérent au regard du cheminement idéologique qu'ont connu, nous l'avons vu, les grands partis éco-animalistes de notre panel.

B- Les partis écoanimalistes : un positionnement naturel à gauche

Pour les écoanimalistes, la situation semble plus tranchée. Les alliances se nouent, dans la quasi-totalité des cas, avec des partis de gauche, d'extrême-gauche et écologistes.

[1714] Informations recueillies sur le site du Parti Animaliste. URL : https://parti-animaliste.fr/listes-municipales (consulté le 12 janvier 2022)
[1715] WORMSLEV Søren, « Værd at vide om valget til regionsrådet », *TV2 Nord*, https://www.tv2nord.dk/kommunalvalg/vaerd-at-vide-om-valget-til-regionsraadet (consulté le 23 mars 2022)

PACMA, dans son histoire, a fait plusieurs fois alliance avec des partis verts, notamment aux élections du Parlement Basque en 2005 et 2009, et au Parlement de Galice en mars 2009[1716]. En revanche, le parti tend manifestement depuis au moins une décennie, à se présenter seul. En ce qui concerne le parti animaliste allemand, le recensement de ses élus montre que la plupart d'entre eux ont été élus au sein d'alliances écologistes ou de gauche[1717]. A l'occasion des élections présidentielles de 2021, il n'est pas guère étonnant que PAN ait choisi, comme le Partido Libre (PL) qualifié d'écosocialiste, de soutenir la candidate du parti socialiste Ana Gomes, qui a fini par récolter 12,96% face à Marcelo Rebelo de Sousa, grand favori élu dès le premier tour avec plus de 60% des suffrages. Il est intéressant de constater que, dans le communiqué publié le 20 octobre 2020 sur le site de PAN pour annoncer son soutien officiel, c'est moins la compatibilité « animaliste » qu'une compatibilité a minima sur d'autres enjeux qui est avancée. Pour s'en convaincre, il nous semble opportun ici de reproduire ce communiqué :

> « Les élections présidentielles de l'année prochaine auront lieu à un moment très particulier pour le pays et pour le monde. Nous sommes confrontés à plusieurs défis importants dictés par les crises sanitaires, économiques et sociales en raison du covid-19, ainsi que par l'urgence climatique, qui (…) risque de s'aggraver si l'on parie sur un modèle basé sur une logique de croissance économique illimitée en période de reprise économique. (…) Lors des prochaines élections, il est nécessaire d'assurer non seulement la défaite claire du populisme antidémocratique, raciste, sexiste, homophobe et xénophobe, mais aussi de vaincre, au second tour, le conservatisme d'un président qui ne pose pas de lignes rouges en matière de sauvegarde de l'environnement et dont la candidature représente la croissance d'un projet de bloc central néfaste pour la démocratie (…). Par conséquent, la Commission politique nationale du PAN a décidé que le parti ne pouvait pas se mettre en marge de cette élection. (…) Par conséquent, (…), le PAN décide de soutenir la candidature d'Ana Gomes à la présidence de la République. Le PAN est dans une phase de croissance et de consolidation. Cela ne signifie pas que nous devons nous présenter à tous les actes électoraux, en particulier les actes présidentiels, mais cela signifie que nous devons agir avec une responsabilité politique. (…) Ana Gomes est une candidate forte et indépendante, qui répond aux idéaux et aux valeurs de PAN. Nous le faisons parce qu'Ana Gomes est la seule candidate progressiste, humaniste et européiste qui ressent l'urgence climatique dans laquelle nous vivons. La seule candidate qui, pour son indépendance et la transversalité de ses idées, est capable d'agréger différents champs politiques, militants, ainsi que des générations et sensibilités différentes, et est capable d'atteindre à un second tour et de gagner ces élections. Nous le faisons dès le départ, parce que nous nous souvenons du parcours méritant et courageux d'Ana Gomes dans la défense des droits de l'homme (…). Contrairement à d'autres qui, face à l'urgence climatique, ne blâment que le capitalisme ou ne mettent pas le problème en tête des priorités, Ana Gomes voit cela comme le défi de nos vies et se rend compte que la responsabilité incombe aux politiques qui soutiennent un modèle économique productiviste et extractiviste traditionnel (…) basé sur la consommation généralisée et qui consomme les ressources de la planète au-delà de ce qui est durable. Le Portugal a besoin d'un Président de la République qui fasse preuve d'affection pour la planète et donne la priorité aux défis environnementaux. Contrairement à d'autres, qui promeuvent et encouragent les attaques environnementales, comme l'aéroport de Montijo ou l'exploitation minière dans la mer des Açores ou dans des zones classées, Ana Gomes ne faiblit pas et rejette ces projets, même si cela va à l'encontre

[1716] Voir l'onglet « résultats électoraux » sur le site de PACMA. URL : https://pacma.es/resultados-elecciones/ (consulté le 13 janvier 2022)
[1717] Voir le site du TSP. URL : https://www.tierschutzpartei.de/partei/mandate/ (consulté le 31 mars 2022)

> des intérêts de son parti, ce qui démontre également son indépendance. Contrairement à d'autres, Ana Gomes ne confond pas torture et culture et rejette la corrida ainsi que son financement public. Contrairement à d'autres, Ana Gomes défend le projet européen et se rend compte que c'est au sein de l'Union européenne que nous avons réalisé un Portugal d'avenir, même s'il n'hésite pas à exiger des réformes institutionnelles plus qu'importantes, urgentes. Contrairement à d'autres, la vision d'Ana Gomes sur les relations internationales ne place pas les intérêts économiques, l'idéologie ou le patron politique au-dessus de la défense des valeurs démocratiques. Ana Gomes ne vacille pas face au totalitarisme et à l'autoritarisme venus de Trump, Orban, Salvini ou Poutine, ou venus de Maduro, Xi Jinping ou des kleptocrates angolais. Avec Ana Gomes, nous sommes sûrs que nous n'aurons pas un président qui appelle Bolsonaro son « frère », alors qu'il attaque en permanence les valeurs démocratiques les plus fondamentales, Bolsonaro qui, avec son négationnisme, condamne le peuple à mort par covid-19 et qui est responsable en première ligne de l'Ecocide qui se déroule en Amazonie. (…) Enfin, et ce n'est pas le moins important, le PAN soutient Ana Gomes pour sa qualité de femme féministe et les preuves données dans la lutte pour l'égalité des sexes. L'élection d'Ana Gomes à la présidence de la République représenterait une énorme percée pour notre pays et ferait tomber une autre pierre sur le mur de l'inégalité entre les sexes. »[1718]

En somme, ce sont plutôt de grandes valeurs transversales et une répulsion pour l'« autoritarisme » et le « totalitarisme » incarnés, selon eux, par d'autres grands dirigeants mondiaux, qu'une parfaite conformité idéologique, qui ont permis et justifié cette alliance. Par ailleurs, tout se passe comme si, étant dans une perspective de consolidation interne, PAN *devait* se positionner, et que, face à cette nécessité, il avait choisi, de manière très pragmatique, le candidat qui était le moins en désaccord avec les valeurs portées. Dès lors, il s'agit moins d'une alliance guidée par les revendications d'Ana Gomes elle-même, que par ses qualités, par la nécessité également, pour le parti, d'exister dans le champ politique et, enfin, par le profond désaccord avec les mesures portées par l'autre candidat. Cela ne signifie pas bien sûr qu'il ne s'agisse que d'une alliance électoraliste et d'une alliance « contre ». La proximité en termes de valeurs est quand même réelle. Exemple supplémentaire de cette tendance écoanimaliste à choisir des partis écologistes et de gauche (d'extrême-gauche en l'occurrence) s'il en faut, ajoutons le parti écoanimaliste français conduit par Aymeric Caron en France, la REV, dont le fondateur et président a annoncé le 22 janvier 2022 son ralliement, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2022, à LFI[1719]. Ce n'est guère étonnant au regard de la convergence entre un positionnement très à

[1718] Traduction automatique ayant fait l'objet de corrections cosmétiques d'un communiqué publié sur le site de PAN le 20 octobre 2020. URL : https://www.pan.com.pt/pan-anuncia-apoio-a-candidatura-de-ana-gomes/ (consulté le 2 janvier 2022)

[1719] « Depuis la fondation du parti Révolution Écologique pour le Vivant en 2018, une seule ambition nous a guidés : mettre en avant les idées de notre programme et les amener dans le débat public. Notre seul objectif, vous le savez, est de transformer en profondeur notre société pour une écologie politique radicale et antispéciste qui touche tous les domaines de notre système (économie, alimentation, social, travail, énergie, santé…). Cette vision holistique s'impose toujours plus comme une évidence et une réponse urgente à donner à la crise écologique que notre monde traverse (…).Vous le savez, les Législatives représentent justement un événement crucial dans la vie de la REV. Ces élections sont en effet un moment charnière qui nous permettra, à nouveau, de faire entendre les propositions de notre programme. Depuis 2018, nous n'avons eu de cesse de prôner l'union et de lancer des appels aux mouvements et partis aux idées proches. Car les alliances prennent le contrepied

gauche du REV et une posture très écologiste et animaliste de LFI depuis la présidentielle de 2017, et les arguments avancés ici sont donc tant d'ordre électoraliste qu'idéologique. Cette tendance n'empêche pas les choix d'alliances surprenants. C'est le cas notamment du projet de partenariat - inabouti – annoncé fin 2016 entre le PvdD néerlandais et le parti 50PLUS, un parti représentant les intérêts des personnes âgées de plus de cinquante ans, pour les législatives néerlandaises de 2017[1720].

Toujours est-il que, comme attendu, les alliances des partis écoanimalistes (et peut-être les environnementalo-animalistes) sont majoritairement nouées avec des groupements de partis situés à gauche de l'échiquier politique, y compris avec des écologistes. Favorisée par de grandes valeurs communes, mais aussi, il faut en convenir, par une progressive amélioration de la prise en compte des revendications animalistes, cette convergence, bien que sans doute temporaire et à visée électoraliste, est somme toute assez naturelle. Ajoutons

d'une politique visant à diviser et à polariser. Dans cette démarche de rassemblement des forces pour le Vivant et contre le productivisme, nous avons connu des succès, mais aussi des déceptions. Malgré nos propositions, aux Européennes, le Parti Animaliste comme Génération Écologie ont préféré faire cavaliers seuls. À l'inverse, aux Départementales, notre liste commune avec le PS et le PCF, au travers de la liste Écologie Social Solidarité, a été un succès. La liste du canton de Conflans-Saint-Honorine a en effet remporté 15,05% des voix. Aujourd'hui encore, pour les prochaines élections, nous perdurons dans l'idée d'unir les forces vives en faveur d'une société plus juste. Plus que jamais, l'écologie politique nous permet d'expérimenter de nouveaux partenariats et de construire de nouvelles perspectives de lutte. Après une longue réflexion, nous avons convenu que l'Union Populaire, menée par La France Insoumise, afin de porter le programme de l'Avenir en Commun, était l'offre politique la plus proche des idées défendues par la REV dans l'échiquier actuel. Paradoxalement, le programme écologique de LFI va en effet plus loin que celui défendu par EELV, censé pourtant représenter le combat écologiste politique en France. Sur le plan animaliste également, le discours de la France Insoumise, ces dernières années, s'est affirmé, bien que de nombreuses pistes d'amélioration soient évidemment à travailler. Il y a peu, Jean-Luc Mélenchon a d'ailleurs dénoncé publiquement la vision spéciste des autorités gouvernementales. L'emploi de ce terme, jusque-là réservé aux spécialistes du combat pour le droit des animaux, est fort de sens. Et si évidemment le Parti Animaliste, par son programme centré sur la cause animale, va aussi loin pour défendre les animaux non humains, ce parti n'aborde pas des sujets pourtant essentiels à la transformation de la société, tels que l'aspect social ou économique. De plus, il peine à revendiquer clairement l'antispécisme. Quitte à rallier une candidature welfariste, autant choisir celle qui a les meilleures chances de l'emporter, dans l'intérêt des animaux non humains eux-mêmes ! Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration de la REV a accepté de rejoindre le Parlement de l'Union Populaire et de soutenir la candidature de Jean-Luc Mélenchon à l'élection Présidentielle 2022. La bannière de l'Union Populaire sera également celle de la REV aux élections Législatives. Cela signifie que des candidats REV seront portés par cette union, avec le concours d'Aymeric Caron. Ce partenariat, que nous assumons, sera l'occasion de rendre pleinement visibles les idées défendues par notre parti qui reste indépendant et autonome. Ce partenariat est également l'opportunité d'un travail de discussions avec La France Insoumise, en apportant notre expertise sur la défense de la biodiversité et des animaux non humains sensibles, les deux combats ne s'opposant pas. L'annonce de ce partenariat politique est le fruit d'un long travail de réflexion qui nous permet, aujourd'hui, d'affirmer qu'il s'agit de la meilleure option qui s'offre à la REV pour mener nos combats. Pour qu'une union soit efficace, il s'agit d'en cultiver la diversité interne. C'est pourquoi l'identité de la REV doit être mise en avant au sein de ce grand projet fédérateur. Comptez sur nos équipes pour utiliser à bon escient l'opportunité qui s'offre à la REV et pour veiller au respect de nos engagements politiques ! » Message publié sur la page Facebook de la Révolution des Écologistes pour le Vivant le 23 janvier 2022. URL : https://www.facebook.com/REVparti (consulté le 7 avril 2022)

[1720] LOUWERSE Tom, "50PLUS en Partij voor de Dieren: een logische lijstverbinding?", *SRV*, 11 octobre 2016. URL : https://stukroodvlees.nl/50plus-en-partij-voor-de-dieren-een-logische-lijstverbinding/ (consulté le 7 avril 2022)

qu'ils semblent accorder une attention bien plus grande à la compatibilité idéologique que les animalistes stricts. Finalement, pour ces derniers, qu'importe le programme des candidats avec lesquels ils s'allient, tant que ces derniers respectent leurs exigences (qui peuvent être assez faibles dans le cas des élections municipales par exemple) en matière de protection animale. Il s'agit d'alliances purement pragmatiques. Celles conclues par les écoanimalistes ont plutôt les traits, quant à elles, d'alliance d'appartenance, c'est-à-dire liées à l'adhésion à un même socle de valeurs, et à un même « bord politique », aussi volontairement floue cette notion soit-elle. Évidemment, la dimension idéologique n'est pas la seule variable, et ces alliances ont également pour vocation, nous ne saurions l'oublier, de permettre aux animalistes d'exister politiquement et électoralement avant de pouvoir se permettre l'indépendance.

Conclusion du chapitre 1 :

Nous avons tenté, dans ce chapitre, d'analyser le chemin des animalistes de la partisanisation à l'élection, en explorant successivement le message porté, les ressources mobilisées, et les choix stratégiques de positionnement qu'ils étaient amenés à opérer par le biais des sélections de candidatures et d'alliances. Tout porte à considérer que ces partis sont condamnés, au regard de leur petitesse et de la radicalité de leurs revendications, à adopter une posture qui oscille entre conventionnalité et alternativité, entre vocation institutionnalisante et protestataire, entre tentative d'assimilation et de différenciation. Exister, et combattre, mais à la bordure de la compétition électorale, tel est le destin et le délicat équilibre des partis animalistes. Il est temps, dès lors, de voir de quels résultats cette stratégie accouche et comment, par effet boomerang, ces derniers changent la structure, le répertoire et la portée de ces partis. C'est le travail auquel nous allons nous atteler maintenant.

CHAPITRE 2 : DE L'ELECTION AU(X) PARTI(S) : ESQUISSE D'UN ANIMALISME PARTISAN A PLUSIEURS VITESSES

Le chapitre précédent, intitulé « Du parti à l'élection », avait pour objectif de mettre en lumière la manière dont les organisations partisanes animalistes s'engagent dans la compétition électorale. La participation aux élections, pour des partis issus de mouvements sociaux, est non seulement un des marqueurs de leur politisation mais aussi une étape-clef de cette transformation. En quelque sorte, elle achève et consacre leur création et atteste de

leur progressive institutionnalisation. Mais, les partis animalistes sont confrontés, dans cette entreprise, à l'obligation de devoir composer avec une petitesse consubstantielle à leur marginalité et à leur radicalité idéologique. Aussi, devant faire face à l'obligation d'exister dans la compétition avec des ressources limitées, et de répondre à un double impératif de conformisation et de différenciation, ils déploient un arsenal discursif, communicationnel, financier, symbolique, humain et stratégique qui oscille entre conventionnalité et alternativité.

Il est temps désormais de s'intéresser au chemin inverse, celui « de l'élection aux partis ». Nous nous proposons de traiter de ce que l'épreuve électorale fait aux partis et dit d'eux. Cette entrée plus ou moins réussie des partis animalistes dans le jeu politique change en effet à la fois, plus ou moins fortement, la compétition électorale, mais aussi, rétroactivement, les nouveaux-venus eux-mêmes. Dans un premier temps, il nous faudra être en mesure de saisir l'ampleur de ce phénomène, en évaluant quantitativement et qualitativement l'électorat des partis de notre panel. A cet égard, semble se dessiner un paradoxe, puisqu'apparaît simultanément un nombre d'électeurs grandissant, sans pour autant que nous puissions à proprement parler d' « électorat » animaliste, au point de faire de la notion même de « parti animaliste » certes un contenant identifiable et identifié, mais sans contenu fixe et consolidé (Section 1). En revanche, si le nombre d'électeurs animalistes est globalement croissant, il n'implique l'uniformité ni des succès électoraux des partis de notre panel, ni du nombre d'élus obtenus. Cette nette différence entre les partis dotés d'élus et ceux qui n'en ont pas (ou très peu) change à la fois la structure (plus ou moins consolidée et professionnalisée) et les leviers (plus ou moins institutionnels) des partis concernés. Dans un second temps, ces réflexions nous permettront, dans une section intitulée « How small are you ? », de considérer que, même si les partis animalistes sont, pour l'heure, toujours et tous des petits partis, il existe bel et bien un animalisme européen hybride et à plusieurs vitesses (Section 2).

SECTION 1 : De plus en plus d'électeurs, mais toujours pas d'électorat ?

De plus en plus d'électeurs mais toujours pas d'électorat ? C'est ce paradoxe assez contrintuitif, nous en convenons, que nous nous proposons d'explorer ici en trois étapes. Une analyse quantitative des résultats des partis animalistes (Paragraphe 1), permettra d'évaluer, dans une perspective dynamique, leur évolution dans les suffrages. Leur croissance, analysée

d'un point de vue diachronique, n'est certes pas exponentielle, mais bien réelle. En revanche, une analyse plus synchronique nous conduira à nuancer ce constat, puisque ses résultats croissants sont surtout le fait de deux (ou trois) partis animalistes particulièrement performants en Europe, les autres étant, dans une large mesure, encore très marginaux. Dès lors, il nous faudra tenter d'expliquer les raisons d'une telle irrégularité entre les résultats de tel ou tel parti animaliste, alors même que les partis de notre panel sont tous géographiquement situés dans une région du monde qui partage, de façon assez uniforme, une même prise de conscience de la dimension politique et urgente de la condition animale (Paragraphe 2). Malgré tout, cette implantation progressive de l'animalisme partisan est-elle de nature à nous permettre de diagnostiquer la constitution progressive d'un réel « électorat animaliste », entendu ici comme un ensemble d'électeurs identifiés et identifiables par un socle de caractéristiques et valeurs communes ? Rien n'est moins sûr, puisque leurs portraits se révèlent, d'un parti à l'autre, pluriels, voire, dans une certaine mesure, incompatibles (Paragraphe 3).

Paragraphe 1 : Analyse quantitative des résultats des partis animalistes

Évaluer, mesurer, et expliquer la croissance électorale des partis animalistes, tel est ici notre objectif. Dans cette perspective, nous avons recueilli les données relatives aux résultats des dix organisations partisanes qui composent notre panel depuis leur création. Le premier constat qui s'impose est celui selon lequel tous sont, globalement, en augmentation. L'animalisme partisan séduit, élection après élection, de plus en plus d'électeurs, et le vote animaliste est un phénomène croissant. C'est ce qu'une analyse diachronique de leurs résultats permet de mettre en lumière (A). En revanche, ce constat préalable doit être précisé par une approche synchronique. En effet, cette tendance générale à la hausse se superpose à de profondes disparités, tant en ce qui concerne leur « part » du marché électoral, qu'en ce qui concerne leur nombre d'élus (B).

A- <u>Lecture diachronique de l'implantation électorale animaliste : un phénomène résiduel mais croissant</u>

Nous avons recueilli tous les résultats obtenus par les partis animalistes depuis leur création et en proposons ici un panorama. Commençons par les partis qui sont, pour l'heure, les plus faibles de notre panel. Le VP, fondé en en 2018, a vécu son baptême électoral en se présentant aux élections communales et régionales danoises en 2021. S'il a pu investir des candidats dans les cinq régions danoises, il ne fut représenté que dans seize communes, dont

les deux tiers (dix) sont situés dans la périphérie de Copenhague. Leurs résultats sont extrêmement faibles et vont de 0,2% à 0,8%. Il a également participé aux élections législatives anticipées en 2022, mais après son ralliement au parti écologiste Alternativet. Elles ne seront donc pas prises en compte ici. Les résultats de DA, le parti animaliste belge, ne sont guère plus importants. Ce parti, fondé en 2018, n'a à ce jour participé qu'à trois scrutins, tous en 2019. Aux élections européennes, il n'a présenté de candidats que pour le collège germanophone, et a obtenu le score d'1,49%. Transposé nationalement, ce score correspond à 0,01% des suffrages exprimés. Le parti obtiendra 0,7% aux élections législatives fédérales, ce qui ne lui permettra pas d'obtenir un siège. En revanche, il obtiendra son meilleur score (1,32%) et sa première (et seule) élue, en la personne de Victoria Austraet, aux élections au Parlement de la région de Bruxelles Capitale, consécration rendue possible par un jeu d'alliances conclu avant même l'élection. Le DP suédois a également des résultats très faibles. Fondé en 2014, il participa aux élections européennes la même année et en 2019, obtenant respectivement 0,24% et 0,1% des suffrages. Aux élections législatives suédoises de 2014, il obtient 0,07% et en 2018, 0,06%. C'est le seul parti de notre panel dont les résultats sont véritablement en baisse. L'AWP britannique peut se targuer, quant à lui, de résultats en hausse bien que bas. Le parti s'est, depuis sa création, présenté à trois élections européennes, au cours desquelles il a obtenu respectivement 0,08%, 0,12% et 0,15% des voix, à l'échelle nationale. Aux élections générales, dans les circonscriptions où il était présent, ses candidats ont obtenu en moyenne 0,4% en 2015 et 2017, et 1% en 2019, scores qui, à l'échelle nationale, représentent toujours moins de 0,1% des suffrages. Le parti a quand même réussi à créer la surprise aux élections municipales de 2021, puisque sa fondatrice et présidente, Vanessa Hudson, candidate à la mairie de Londres, a obtenu 1,73% des voix, soit près de 45 000 suffrages, ce qui, au regard de l'histoire électorale du parti, constitue une vraie victoire. Le PAI, fondé en 2006, n'évoque, dans l'onglet consacré à son histoire, aucune participation aux élections avant 2019. Cette année-là, aux élections européennes, il obtient plus de 160 000 suffrages, soit 0,6% des voix, ce qui le place au dixième rang de son système partisan. Aux élections régionales de 2020, il présente des candidats dans la Vallée d'Aoste, où il obtient 1,64% et dans les Pouilles, où il obtient 0,33%, sans élire de conseiller régional. En revanche, deux candidats étiquetés animalistes seront élus en Campanie, rassemblant alors 1,42% des voix. Le parti revendique également deux anciens conseillers régionaux élus dans le Val d'Aoste en 2018, mais il semble qu'ils aient été inscrits sur des listes MOUV au moment de l'élection, non sur des listes animalistes. Enfin, le PAI dispose de deux élues municipales depuis 2021.

Poursuivons avec les partis les plus forts de notre panel. Créé deux ans après son homologue suédois, en 2016, le PA français a connu des succès bien plus encourageants. Pour son premier scrutin, seulement un an après sa création, il a présenté, aux élections législatives de 2017, 142 candidats répartis dans 53 départements, qui ont récolté, collectivement, 63 637 voix, soit une moyenne d'1,1% des voix dans les circonscriptions où ils étaient présents, et 0,3% à l'échelle nationale. Son meilleur score est réalisé en Haute-Corse, avec presque 3% des voix. C'est aux élections européennes de 2019 qu'il réalise sa plus belle performance, avec presque 500 000 voix, soit 2,16% (un score alors comparable à celui du Parti Communiste Français, qui n'avait alors obtenu que 2,49% des voix). Mais c'est aux élections municipales de 2020 qu'il obtient ses premiers élus, disposant actuellement de huit conseillers municipaux, auxquels s'ajoute, depuis juin 2021, un conseiller régional. En 2022, il a participé aux élections législatives et a recueilli 1,12% des voix. La récente progression de PAN est, elle aussi, étonnante, notamment à partir de 2019. Resté globalement sous les radars lors de ses deux premiers scrutins législatifs en 2011 et 2015 avec respectivement 1,04% et 1,32%, il crée la surprise en 2019, obtenant alors 3,32% et quatre mandats de députés, retombant, aux législatives anticipées de 2022, à 1,52% et un seul siège. Sa plus forte performance sera celle des européennes de 2019, où il dépasse les 5% et obtient son premier eurodéputé, alors même qu'il n'avait plafonné qu'à 1,72% en 2014. Au niveau local, il obtient son premier représentant dans les Açores en 2020, au cours des élections législatives de cette région autonome portugaise. Sa « mauvaise » performance aux législatives de 2022 ne l'empêche pas d'avoir obtenu, en 2021, 23 conseillers municipaux, c'est-à-dire seulement trois de moins qu'en 2017. Le parti semble donc avoir connu une très longue phase de fonctionnement en sourdine, puis une ascension assez fulgurante en 2019, avant un sévère revers en 2022. Le parti animaliste espagnol est lui aussi, globalement, en progression, malgré et repli récent, et même s'il n'a réussi, pour l'heure, à ne faire élire aucun représentant. Aux élections européennes de 2009, 2014 et 2019, il a obtenu respectivement 0,26%, 1,13% et 1,31% des suffrages. Au congrès, il est passé de 0,17% en 2008 à 1,85% en 2019. La même année, face à l'impossibilité de constituer un gouvernement, l'Espagne organise de nouvelles législatives, où PACMA perdra presque un point pour le Congrès et n'atteindra qu'1,54% (contre 1,85%) au Sénat. Aux municipales, PACMA se présente en 2011, en 2015 et en 2019. Cette dernière année, le parti n'est présent que dans 23 municipalités, dans lesquelles il obtient une moyenne de 0,96% des suffrages. En ce qui concerne les régionales enfin, les score de PACMA sont généralement inférieurs à 1%, à l'exception notoire des élections andalouses de 2018, où le parti a obtenu 1,93% des

voix. Le TSP allemand est un cas un peu particulier. Il est remarquable en effet que ce très ancien parti n'ait jamais fait élire de représentant au Bundestag, bloqué par le seuil de 5%, mais un seuil plus bas a pu permettre l'élection de deux eurodéputés (en 2014 et en 2019 respectivement), et il a alors capitalisé 1,25% puis 1,45% des voix. Le TSP concourt aux élections européennes depuis 1999, année où il a obtenu le score très honorable à cette époque de plus de 185 000 voix. Il dispose par ailleurs, en 2022, d'une trentaine d'élus régionaux et locaux. Mais le parti de notre panel qui a connu la progression à la fois la plus importante et la plus régulière est sans conteste le PvdD néerlandais. Ce parti n'a fait, depuis sa création, que progresser. Présentant pour la première fois des candidats aux élections européennes en 2004, il obtiendra, comme le parti allemand, un élu en 2014 et un 2019, avec toutefois des scores bien plus significatifs (plus de 4%). A chaque échéance électorale, le parti semble dépasser son propre record. Ainsi, il obtient également quasiment 4% des suffrages aux élections législatives de 2021, ce qui lui permet de remporter respectivement six sièges à la Tweede Kamer (chambre basse) en comptabilisant près de 400 000 voix et trois à la Eertse Kamer (chambre haute). Par ailleurs, entre 2008 et 2019, le parti a doublé le nombre de ses représentants au sein des Offices des Eaux (Waterschappen) et dispose, depuis 2022, de 63 élus municipaux, c'est-à-dire le double par rapport aux municipales de 2018, et le quintuple par rapport à celle de 2014 (le parti disposait alors de douze élus seulement). La progression du nombre d'élus animalistes dans les régions néerlandaises est moins fulgurante, mais le parti a quand même doublé le nombre de ses représentants entre 2007 et 2019, passant de 9 à 20 élus, avant de se hisser à 26 élus en 2023.

Nous observons que les partis animalistes connaissent des résultats, pour la plupart d'entre eux, très faibles, mais globalement (bien qu'irrégulièrement) croissants. Il faut d'ailleurs remarquer les partis animalistes ont tendance (à quelques exceptions près) à ne pas régresser, ni en termes de points ni en termes de mandats obtenus. Aussi, même si, pour la plupart, leurs scores témoignent d'une implantation encore marginale, ils sont quand même dans une dynamique de progression et de consolidation. Pour mieux visualiser ce phénomène, nous proposons à nos lecteurs le diagramme ci-dessous, qui entend présenter l'évolution dans le temps des résultats électoraux des partis animalistes. Ces derniers sont présentés sous la forme d'un tableau en Annexe 16, et sous la forme d'un graphique, permettant d'apprécier leur évolution d'un point de vue dynamique et comparatif, ci-dessous. Dans un objectif de lisibilité, nous présentons ici les données relatives aux résultats électorats nationaux et européens des partis animalistes de notre panel depuis leur création.

Les analyses sont donc à appréhender prudemment, notamment au regard du fait que certains partis animalistes, comme le parti italien, semblent plus performants localement qu'ailleurs.

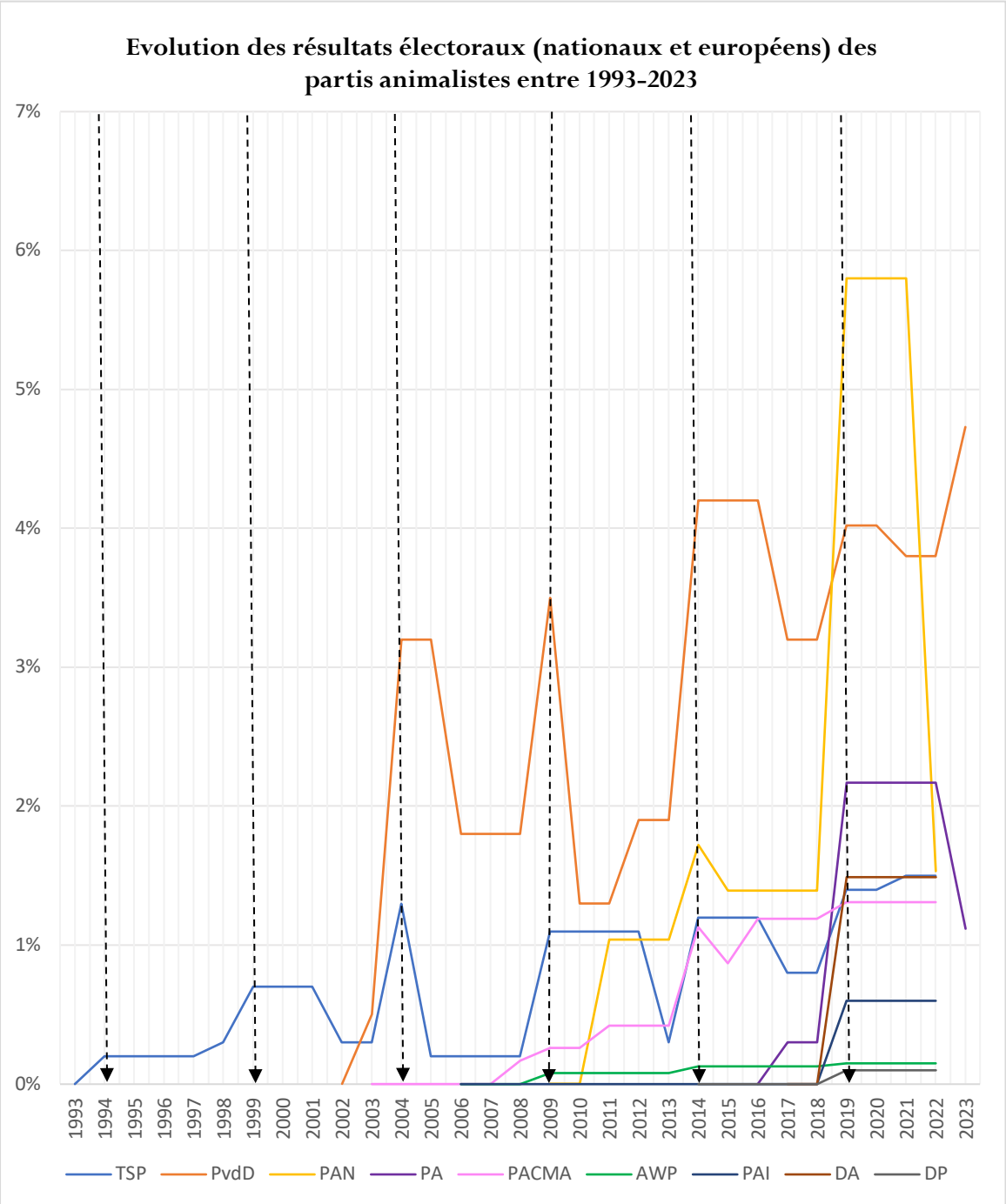

Évolution des résultats électoraux des partis animalistes (scrutins nationaux et européens)

Le graphique présenté montre que les résultats des partis animalistes de notre panel sont globalement croissants. Une seule exception doit être notée : le DP suédois. En effet, ce parti écoanimaliste né en 2014 n'a obtenu que 0,1% aux élections européennes de 2014, ce qui n'est guère étonnant, et à peu près le même score à celles de 2019, alors même qu'il fut soutenu par le réseau APEU. Il faut quand même noter qu'aucun parti de notre panel n'a

obtenu plus de 6% à une élection nationale ou européenne, ce qui invite évidemment à ne pas surestimer l'implantation électorale des partis animalistes en Europe, le phénomène restant encore très résiduel.

Il faut aussi remarquer les « pics » de performance aux élections européennes, ici représentées sous la forme de flèches pointillées noires, pour les trois partis animalistes qui ont réussi à faire élire des représentants au Parlement Européen, ainsi que pour le PA français et PACMA en Espagne. Marco Morini explique ce phénomène en le reliant au fait que les élections européennes sont perçues comme des élections de « second ordre ». Ce statut particulier permettrait, d'une part, et à la différence des élections nationales pour lesquelles le vote serait plus « rationnel », de ne pas décourager les votes pour les partis minoritaires. D'autre part, ce scrutin constituerait une opportunité pour les « votes protestataires », sous-entendant alors que le vote animaliste serait un choix possible et séduisant pour le citoyen européen qui souhaiterait voter plus « contre » son gouvernement et les partis traditionnels, que réellement « pour » les animalistes[1721]. Il ajoute que ces succès européens peuvent néanmoins être annonciateurs de futurs meilleurs résultats nationaux[1722].

Bien que pertinente, cette vision nous semble assez réductrice. L'article, il faut le rappeler, date de 2018, et la situation des partis animalistes a sensiblement évolué et progressé depuis, mais il nous semble quand même réducteur de sous-entendre que le vote animaliste soit essentiellement superficiel et antisystème, surtout sans justification. Nous approfondirons cela dans nos prochains développements. Par ailleurs, ces performances animalistes aux élections européennes sont certes visibles, mais à relativiser. Si elles sont manifestes pour le parti portugais, qui a obtenu plus de 5% aux élections européennes de 2019 et 3,32% aux législatives la même année, elles ne le sont pas pour le parti allemand et pour le PvdD. Le premier a en effet obtenu 1,4% des voix aux élections européennes de 2019, et 1,5% aux élections du Bundestag de 2021, la différence notoire étant que dans le premier cas, cela lui a permis de décrocher un siège, mais pas dans le second. De la même manière, la différence entre le score du PvdD aux européennes de 2019 et aux législatives de 2021 n'est que de deux dixièmes mais se traduit par l'obtention d'un siège au Parlement Européen, contre six à la Tweede Kamer.

[1721] MORINI Marco, ""Animal First!", The rise of animal advocacy in the EU: A new party family", op.cit. pp. 421-423.
[1722] *Ibid.* p. 423

Cette explication proposée par Marco Morini doit aussi, semble-t-il, être complétée. Les bons résultats des partis animalistes aux élections européennes peuvent s'expliquer par des caractéristiques intrinsèques et extrinsèques. Intrinsèques car ce sont là les élections où l'organisation en réseau des partis animalistes est à la fois la plus forte et la plus influente. C'est là que la mise en commun de matériel de campagne et de communication est la plus dense, et que l'influence transnationale et transpartisane du PvdD est la plus puissante. Extrinsèques ensuite, car outre les spécificités du scrutin européen, qui peut sans doute favoriser les petits partis, il ne faudrait exclure l'hypothèse selon laquelle un choix de vote peut varier en fonction des compétences attachées au siège et à l'institution visée. Dès lors, l'écologie comme l'animalisme étant des domaines dans lesquels l'Union Européenne joue un rôle prééminent, par le caractère transnational de la question écologique comme par le rôle moteur que l'UE a pu endosser en matière de protection animale, il est moins étonnant que ce soit au cours des élections européennes que les partis portant ces revendications obtiennent leurs meilleurs résultats.

Ces « pics » de performance des partis animalistes aux élections européennes ne sont sans doute pas étrangers aux poussées que l'on constate aussi chez les Verts pour ces mêmes élections. En effet, si nous comparons les résultats obtenus par les Verts aux dernières élections européennes et aux dernières législatives, voici les chiffres obtenus :

	Score aux dernières élections européennes		**Score aux dernières élections législatives**	
Groenlinks (P.-B.)	7% (2014)	10,90% (2019)	9,1 (2017)	5,16% (2021)
Libre (Portugal)	2,18% (2014)	1,83% (2019)	0,73% (2014)	1,09% (2019)
Grünen (Allemagne)	10,7% (2014)	20,53% (2019)	8,9% (2017)	14,75% (2021)
EELV (France)	8,95% (2014)	13,48% (2019)	5,45% (2012)	4,3% (2017)
Miljöpartiet (Suède)	15,4% (2014)	11,52% (2019)	6,8% (2014)	4,41% (2018)
Alternativet (Danemark)	N.C.	3,37% (2019)	4,8% (2015)	3% (2019)
Europa Verde (Italie)	0,91% (2014)	2,32% (2019)	(NC) 2013	(NC) (2018)
Ecolo/Groen (Belgique)[1723]	11,04% (2014)	15,12% (2019)	8,62% (2014)	12,24% (2019)
Green Party (R.-U.)	7,63% (2014)[1724]	11,8% (2019)	1,6% (2017)	2,70% (2019)
Espagne	(NC)	(NC)	(NC)	(NC)

Si nous nous limitons aux pays de rattachement des partis de notre panel (à l'exception de l'Espagne qui ne dispose pas de parti proprement écologiste électoralement pertinent) et bien que ces différences soient évidemment plus ou moins sensibles, le

[1723] Au regard de la particularité de l'organisation administrative belge, nous présentons ici la moyenne des résultats des partis verts wallon, et flamand et éventuellement germanophone.
[1724] Compte-tenu de la particularité de l'organisation administrative du Royaume-Uni, les résultats européens présentés sont les scores cumulés du Parti Vert d'Angleterre et du Pays de Galles (6,91%), du Parti Vert écossais (0,66), et du Parti Vert (0,06).

phénomène est ici manifeste. Tous les partis Verts des pays dans lesquels évoluent les partis de notre panel ont remporté des scores supérieurs aux élections européennes de 2019 (et même de 2014, à l'exception de Groenlinks) que lors des dernières élections législatives. Certains ont même multiplié leurs résultats nationaux par deux (Groenlinks), par trois (EELV), voire par quatre (Green Party). Or, les partis animalistes, bien que différents des partis écologistes, bénéficient également de cette « vague verte » qui pousse les partis écologistes pendant les élections européennes. Sans être de « second ordre », l'Union Européenne n'a pas vocation à changer substantiellement la vie quotidienne et à court terme des citoyens. Dès lors, le vote peut se détacher plus facilement des valeurs matérialistes et identitaires, mais aussi de l'immédiat, épouser d'autres enjeux et être l'occasion d'un décentrement.

Les résultats des partis animalistes sont donc à la fois faibles, croissants et variables d'une élection à l'autre. Ils le sont aussi d'un parti à l'autre, comme nous avons pu l'esquisser plus haut, et comme nous allons l'approfondir maintenant.

B- Lecture synchronique de l'implantation électorale animaliste : de profondes disparités

"In a sense, all Dutch parties are small; but some are smaller than others"[1725]. Nous pourrions détourner cette citation de Paul Lucardie sur les partis néerlandais en l'appliquant aux partis animalistes, et affirmer qu'en un sens, tous les partis animalistes sont petits, mais que certains le sont plus – et bien plus - que d'autres.

D'une part, nous l'avons vu, bien que globalement en progression, les scores obtenus par les partis animalistes sont extrêmement variables, puisque le PvdD néerlandais tourne actuellement autour de 4%, que le PA français obtient entre 1 et 2% et que plusieurs autres partis peinent à dépasser, lors des élections nationales, les 0,5%. D'autre part, une augmentation du nombre de voix ne signifie pas nécessairement, en fonction des règles électorales en vigueur, une augmentation du nombre de mandats obtenus. Dans le graphique ci-dessous, nous présentons l'évolution du nombre de sièges obtenus par PAN et le PvdD aux élections nationales et européennes depuis qu'ils s'y présentent sur la période allant de 2003 à 2021[1726].

[1725] LUCARDIE Paul, « Fragments from the Pillars: small parties in the Netherlands" in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Goeffrey (ed.), *Small Parties in Western Europe*, op. cit., p. 115

[1726] Notons toutefois que pour des raisons de lisibilité des courbes, qui se superposaient, nous avons ajouté ou enlevé 0,2 à plusieurs nombres de sièges, ce qui évidemment n'altère pas le mouvement observable, mais pallie les difficultés de lecture nées du chevauchement. Les deux premières présentent respectivement les résultats cumulés du PvdD à la Eerste et Tweede Kamer, et ceux obtenus aux élections européennes, et les deux secondes

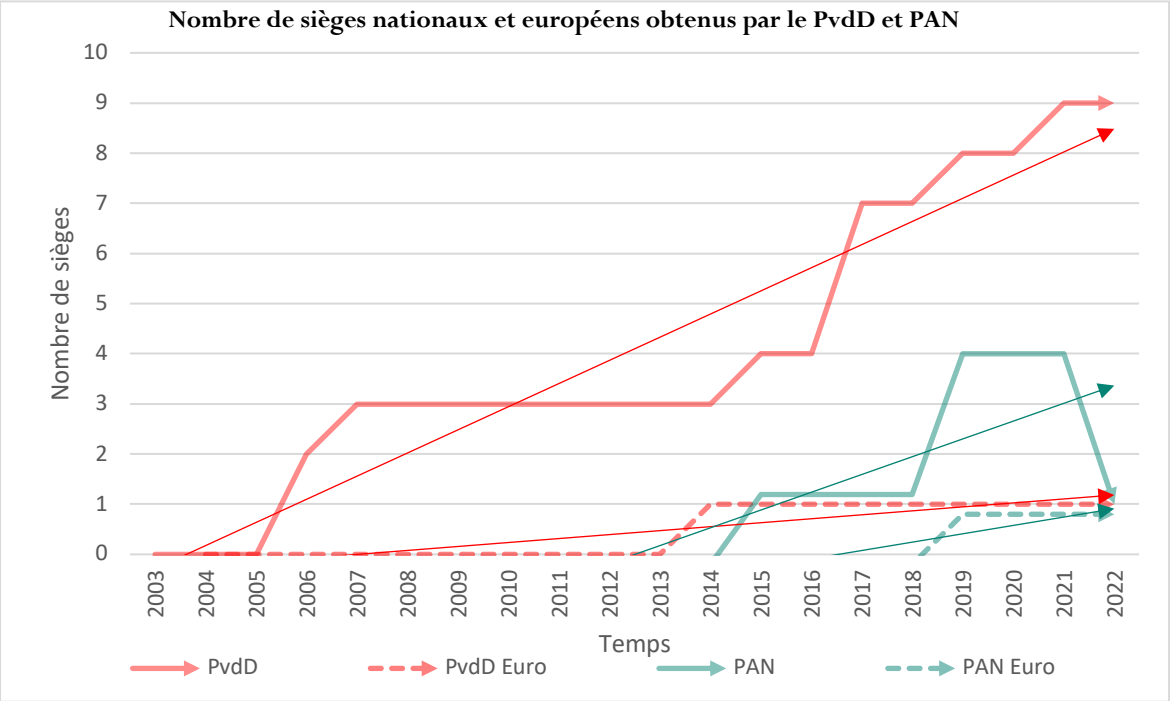

La progression de PAN était assez fulgurante jusqu'aux élections législatives anticipées de janvier de 2022, où le parti est passé de quatre élus à une seule. Quant au PvdD, la régularité de leur ascension est nette et semble se poursuivre, puisqu'un sondage de 2021 supposait que l'opinion publique leur offrirait désormais dix sièges (contre les six dont ils disposent actuellement et effectivement) à la Tweede Kamer[1727]. Mais au sein de notre panel, ces deux partis font figure d'exception. En effet, la superposition, cette fois, non plus de leurs scores mais de leur nombre d'élus est édifiante.

	Elus Euro	Elus nationaux	Elus Régionaux	Elus locaux		TOTAL
PvdD (Pays-Bas)	1	9	61	63		134
PAN (Portugal)	1 (0)	1	1	50		53 (-1)
TSP (Allemagne)	1 (0)	0	2	32		35 (-1)
PA (France)	0	0	1	8		9
DA (Belgique	0	0	0	1 (0)		1 (-1)
PAI (Italie)	0	0	2	2		4
AWP (R.U.)	0	0	0	1		1
PACMA (Espagne)	0	0	0	0		0
VP (Danemark)	0	0	0	0		0
DP (Suède)	0	0	0	0		0
TOTAL	3 (-2)	10	67	157		237

Nombre de mandats détenus par les partis animalistes au 1er mai 2022

respectivement les résultats de PAN aux élections législatives (de l'Assemblée de la République uniquement, le pouvoir législatif au Portugal étant monocaméral) et européennes.

[1727] LUBBE Rozemarijn, « Partij voor de Dieren na een jaar verdubbeld in de peiling: het succes verklaard », *EenVandaag*, 26 octobre 2021.

Ces résultats donnent une idée assez claire de la faiblesse des performances de la plupart des partis animalistes. Néanmoins, il faut nuancer ce constat très pessimiste par la jeunesse de la plupart de ces partis qui, même pour les plus implantés, sont encore assez récents. Ces résultats sont également à nuancer au regard du caractère également récent de l'imposition, par le mouvement animaliste, de ses revendications dans le débat public. Mais au-delà de ces nuances généralistes, des précisions particulières à différents partis animalistes doivent être apportées. Il faut quand même souligner que le VP danois n'a eu l'occasion de concourir qu'à une élection (locale et régionale) et a quand même réussi à figurer parmi les douze organisations partisanes ayant recueilli suffisamment de signatures pour concourir aux élections du Folketing de 2023. Il faut également remarquer, en ce qui concerne cette fois DA, que ce parti a quand même réussi à faire élire une représentante au Parlement de Bruxelles, ce qui, au regard de l'importance (bien plus élevée qu'ailleurs) des élections régionales en Belgique (par rapport à la représentation nationale qui est somme toute assez secondaire)[1728], et eu égard à la jeunesse du parti, mérite d'être souligné.

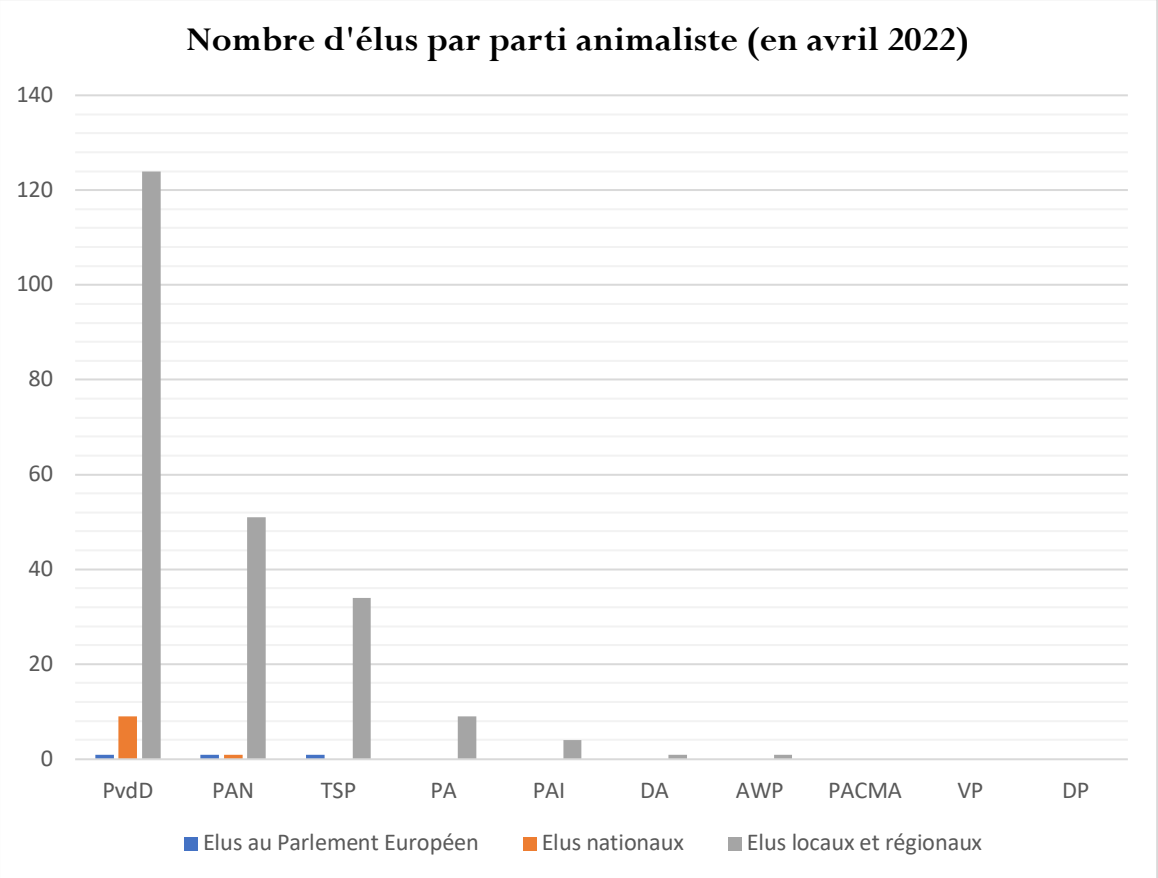

[1728] Voir DESCHOUWER Kris, « Small parties in a small country: the Belgian case", in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Goeffrey, *Small parties in Western Europe*, op. cit., pp. 135-151

Toujours est-il que cette comparaison entre les différents résultats obtenus par l'animalisme politique et partisan en Europe est sans appel, et le graphique ci-dessus permet d'en donner une modélisation visuelle. Les partis de notre panel peuvent alors être classés en trois catégories. Ceux qui ne disposent d'aucun élu (PACMA, VP et DP), ceux qui disposent d'élus locaux, mais ni nationaux ni européens (AWP, PA, DA, PAI) et ceux qui ont réussi à faire élire des représentants locaux, nationaux et européens (PvdD, PAN et TSP). Remarquons que le PvdD néerlandais apporte, à lui seul, plus de la moitié des élus animalistes.

En revanche, ces résultats doivent être interprétés. En premier lieu, une absence d'élus dans les instances européennes, nationales et même locales ne signifie pas pour autant une absence totale d'influence politique. En effet, d'une part, il faut se rappeler que les partis animalistes fonctionnent en réseau et qu'à ce titre, les petits bénéficient, dans une certaine mesure, des résultats des gros, notamment dans les scrutins européens. Ajoutons, d'autre part, que les partis n'ayant pas obtenu de mandat ne se retrouvent pas pour autant inactifs, et vont développer en effet une action extraparlementaire. Nous traiterons cet aspect dans la section suivante. En second lieu, il faut noter que les trois partis animalistes les plus forts de notre panel partagent certaines caractéristiques communes. Non seulement, tous les trois sont écoanimalistes, mais ils évoluent également dans un environnement électoral favorisant le scrutin proportionnel ou mixte au scrutin majoritaire. Cela nous amène à tenter de mettre au jour ces facteurs de variation, cette dernière ne manquant pas d'étonner alors même que les partis présentés, malgré des nuances programmatiques et idéologiques sensibles, appartiennent à la même famille politique, et évoluent dans un environnement culturel relativement uniforme, à savoir celui d'Europe de l'Ouest.

Paragraphe 2 : Détermination et évaluation des potentiels facteurs de variation

Cette réflexion consacrée à la mise en perspective des résultats des partis animalistes se déclinera en trois temps. D'abord, nous tenterons d'identifier les potentiels facteurs de variation des performances électorales de nos partis, et de formuler des hypothèses de travail (A). Ensuite, nous proposerons un panorama monographique, des caractéristiques pertinentes des partis de notre panel et de l'écosystème politique et institutionnel dans lequel ils évoluent (B). Cette étape fastidieuse mais nécessaire passée et enfin, dans une tentative de systématisation, nous proposerons une synthèse des données recueillies et avancerons, prudemment, quelques pistes de réflexion (C).

A- Présentation des facteurs retenus et formulation des hypothèses

Quels sont les facteurs susceptibles de faire varier les votes en faveur des partis animalistes d'un pays à l'autre, ou, pour le dire plus simplement, comment expliquer que malgré l'appartenance à un environnement culturel commun (Europe occidentale) et à une famille politique commune (animaliste), les partis de notre panel ne parviennent-ils pas à des résultats non pas identiques mais au moins comparables ? Nous présenterons, dans un premier temps, les potentiels facteurs extrinsèques aux partis considérés, avant de présenter les facteurs intrinsèques, dans un second temps.

Plusieurs facteurs extrinsèques peuvent être listés. Nous pensons notamment à la nature du système électoral. En effet, Maurice Duverger a pu mettre en évidence la profonde relation entre ce dernier et le système de partis politiques[1729]. Plus précisément, le fait que les partis évoluent dans un système favorisant le scrutin proportionnel ou au contraire un mode de scrutin majoritaire exercera une influence sur le potentiel de développement, de croissance et d'implantation des petits partis. Ces derniers, en effet, auront une place et un rôle plus importants à mesure que le degré de proportionnalité du mode de scrutin augmente. Cela ne signifie ni que les petits partis n'ont aucune chance d'exister dans un pays soumis au scrutin majoritaire, ni qu'ils ne peuvent exister autrement que par le biais de succès électoraux, nous y reviendrons. Le deuxième facteur politique est la nature du système partisan dans lequel les partis évoluent, ce dernier n'étant pas sans lien avec ce qui vient d'être exposé. En effet, un mode de scrutin proportionnel a tendance à encourager la prolifération des petits partis et peut conduire à une réelle fragmentation du système partisan et, symétriquement, un contexte multipartiste peut encourager la création et accroître le rôle des petits partis. A l'inverse, un mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour tend à favoriser un bipartisme[1730], ce dernier rendant l'accès des petits partis au succès électoral et à une réelle position d'influence politique plus difficile. Enfin, un autre élément d'ordre politique peut également avoir une importance, sur les scores mais surtout sur les mandats obtenus : le seuil électoral. En effet, l'imposition ou non d'une telle exigence ne peut que jouer sur les perspectives d'élection des partis animalistes qui, nous l'avons vu, peinent pour la plupart à dépasser les 2%. Ces considérations nous permettent de formuler une première hypothèse :

> Hypothèse 1 : Les partis animalistes, en tant que petits partis, rencontreront des succès électoraux et occuperont une place politique plus importante dans les systèmes électoraux

[1729] DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, op.cit., pp. 289 et suivantes.
[1730] Voir LEFEBVRE Rémi, "Bipartisme – Bipolarisation », *Les mots des partis politiques*, op. cit., p. 11

favorisant la proportionnalité, et dans les systèmes partisans multipolaires. A l'inverse, les partis animalistes évoluant dans des pays où le scrutin majoritaire et/ou où le bipartisme prévalent rencontreront des difficultés plus importantes d'obtention de succès électoraux et de mandats. Par ailleurs, l'existence ou non d'un seuil peut limiter ou favoriser l'obtention d'élus animalistes.

Le deuxième ensemble de variables extrinsèques potentielles regroupe les facteurs culturels qui nous semblent pertinents pour comprendre les importants écarts de performances électorales entre les différents partis de notre panel. Le premier d'entre eux est l'attachement (économique, historique) des pays considérés à certaines pratiques impliquant l'exploitation des animaux et l'implantation de ces dernières dans le paysage national. Deux limites surgissent d'emblée à la perspective de cette étude. D'une part, proposer une évaluation objective de ce phénomène semble périlleuse, difficulté qui peut être dépassée en nous imposant l'adoption de critères rationnels. Plus précisément, l'importance de l'élevage dans les différents pays peut être évalué par un indice de densité animale, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'UGB (unités de gros bétail)[1731] par rapport à la superficie du pays considéré[1732]. Nous précisons que nous avons dû nous fier aux données relatives aux UGB totales de 2013[1733], n'ayant pu trouver de travaux actualisés sur cette question. Concernant la dimension plus traditionnelle de certaines pratiques, il s'agira de vérifier l'existence de certaines activités, comme la corrida, ou la chasse à courre. D'autre part, et c'est là une deuxième difficulté bien plus délicate à résoudre que la première, se pose la question de savoir si l'existence et le poids (économique et culturel) de ces activités sont susceptibles d'inciter à un déploiement du mouvement et des partis animalistes, ou au contraire de les dissuader. Au regard de la complexité de cette question et de notre incapacité, pour l'heure à y répondre, nous proposons de mener cette évaluation en l'écartant temporairement pour y revenir ensuite. Nous tenterons d'y répondre en fin d'étude si les données permettent d'apporter des éléments éclairants. Nous complèterons à cet égard cette

[1731] « L'Unité de Gros Bétail (UGB) est une unité de référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges en utilisant des coefficients spécifiques établis initialement sur la base des besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal. Il existe un tableau de correspondance pour chaque espèce animale. Par exemple : vache laitière (1 UGB), vache allaitante (0,8 UGB), bovin entre un et deux ans (0,7 UGB), truie reproductrice (0,5), poulet de chair (0,007), etc. La moyenne nationale masque la répartition très hétérogène des productions animales sur le territoire qui conduit à des chargements beaucoup plus élevés à une échelle régionale. » ROGUET Christine et al., « Les débats de société sur l'élevage en Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas », *Notes et études socio-économiques,* n° 40, Mai 2016, p. 67 URL : https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/v2_tap3_debatselevageue.pdf (consulté le 12 avril 2022)

[1732] Nous attirons l'attention de notre lecteur sur le fait que cet indicateur permet d'avoir une idée de la place de l'élevage dans le pays concerné, et c'est là son seul but. Il ne permet nullement d'évaluer, en revanche, le niveau de concentration des élevages dans chaque pays, cette mesure devant être effectuée région par région, voire élevage par élevage.

[1733] Les données en question sont issues d'une étude Eurostat de 2019, disponible en ligne. URL : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?oldid=442609 (consulté le 13 avril 2022)

catégorie des facteurs extrinsèques culturels par deux indicateurs : la structuration du mouvement et la percée des idées animalistes, d'une part, et le succès de l'écologie politique dans le pays concernés. Prudemment, la deuxième hypothèse sera donc formulée ainsi :

> Hypothèse 2 : Des spécificités nationales, d'ordre économique ou culturel, relatives à l'appréhension de la condition animale pourraient constituer une variable explicative des différences importantes observées entre les résultats électoraux des partis animalistes qui composent notre panel.

Facteurs intrinsèques. Venons-en maintenant aux facteurs intrinsèques susceptibles d'exercer une influence sur les résultats électoraux obtenus par les partis animalistes en Europe et, par là même, d'expliquer leur extrême variabilité. Il faudra, là encore, être prudent, car si les caractéristiques intrinsèques d'un parti peuvent exercer une influence sur ses résultats, l'inverse est également vrai. Toujours est-il qu'au nombre de ces facteurs, seront pris en considération la nuance idéologico-programmatique du parti, et plus précisément son positionnement strictement animaliste, environnementalo-animaliste ou écoanimaliste, étant entendu qu'un positionnement strictement animaliste semble n'être qu'une étape dans le cycle de vie des partis animalistes, et qu'une amélioration de leurs résultats va souvent de pair avec un élargissement programmatique. Non sans lien avec cette dimension, sera également comptabilisée le niveau d'ancienneté des partis animalistes, alors classés en trois groupes. Ceux fondés avant 2005 seront considéré comme anciens, ceux créés entre 2005 et 2015 seront considérés comme moyens, et ceux lancés après 2015 seront considérés comme jeunes. Sera également appréhendé le degré de structuration interne de son organisation. Évidemment, la variable financière sera également prise en compte, ainsi que, sans surprise, le niveau d'intégration médiatique. L'hypothèse de travail, très simple, sera donc exprimée ainsi :

> Hypothèse 3 : Si le niveau de structuration des partis de notre panel ainsi que leur positionnement idéologique et leur accès aux médias peuvent (avant tout) être perçus comme la conséquence de leurs résultats électoraux, peut-être peuvent-ils également en constituer une cause. Toujours est-il que devrait s'observer une forme de corrélation entre la manifestation, par les partis animalistes, de signes intrinsèques de développement et une amélioration de leurs résultats.

Tous ces facteurs, extrinsèques comme intrinsèques, seront alors analysés à l'aune des résultats électoraux des partis animalistes, et plus précisément du groupe de performance partisane dans laquelle ils se situent, c'est-à-dire dans le trio de proue (PvdD, PAN, et TSP), dans le quatuor de corps (PA, PAI, DA, AWP) ou dans le trio de poupe (PACMA, DP, VP).

La nécessité d'une approche combinatoire et au cas par cas. Ces facteurs étant posés, une précaution s'impose. Leur multiplicité rend non seulement périlleuse mais biaisée une approche systématique *a priori*. En effet, un bref survol des différentes données montre que

ces dernières ne permettent nullement de dégager un facteur unique ou systématique de variation des résultats électoraux des partis animalistes, et il n'y a donc aucune clef universellement et scientifiquement exploitable. Pour le dire autrement, aucune des caractéristiques intrinsèques ou extrinsèques retenue ne permet d'expliquer, à elle seule, incontestablement et imparablement, le succès ou l'échec électoral des partis de notre panel. D'ailleurs, quand bien même ce serait le cas, cela ne nous dispenserait pas d'une approche plus fine. Une tentative d'explication ne peut se faire, dès lors, qu'au cas par cas, et repose sur un travail méticuleux de recoupage des différents facteurs identifiés pour chacun des partis étudiés. C'est par cela que nous commencerons, sans surprise et inévitablement, par un panorama monographique, dans l'espoir que cela nous permette, *a posteriori*, dans une tentative prudente de systématisation, de dégager quelques récurrences et tendances, qu'il conviendra néanmoins d'appréhender avec la plus grande précaution.

B- Panorama monographique

Le système partisan allemand est caractérisé par deux traits majeurs, à savoir la relative stabilité de ses piliers et rapports de force, et une véritable culture de la coalition. L'entrée en scène des Grünen, de Die Linken, et de Alternativ für Deutschland (Afd) a sans conteste élargi le cercle de ses acteurs réguliers et récurrents, sans toutefois remettre fondamentalement en question, pour l'instant, la prédominance de certains partis historiques, à savoir CDU/CSU, et le SPD[1734]. La culture de la coalition, quant à elle, implique une extrême flexibilité des partis allemands en ce qui concerne les alliances possibles[1735] ainsi qu'« une proximité idéologique, peu de conflictualité et une orientation vers le consensus », ce qui explique, selon Marcus Obrecht, l'auteur de ces mots, la « marginalisation des formations d'extrême droite ou de gauche au niveau fédéral depuis le milieu des années 1950 »[1736]. Cela peut en partie expliquer le fait que le TSP n'ait pas réussi à percer au niveau national. Le mode de scrutin des élections au Bundestag, il faut en convenir, n'aide guère. Le principe mixte, qui repose sur une part majoritaire (pour laquelle seules les grandes formations peuvent prétendre à l'obtention d'élus) et une part proportionnelle qui pose quand même un seuil de 5%, est susceptible de constituer une barrière infranchissable pour le TSP.

[1734] Sur cette évolution, voir KOSSE Fabian et PIKETTY Thomas, « Clivages électoraux et inégalités socio-économiques en Allemagne (1949-2017) », in GETHIN Amory et al., *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., pp. 137-149

[1735] Voir par exemple les alliances de gouvernement dans les Länder en 2015 telles que présentées par Marcus Obrecht. OBRECHT Marcus, « L'Allemagne », in BRACK Nathalie et al., *Les démocraties européennes*, op. cit., p. 15

[1736] *Ibid.*, p. 23

Et pourtant, Alexandra Cole annonçait, en 2008, un rôle plus important des petits partis, ce qu'elle analyse comme un paradoxe au regard de la dynamique présidentialisante à l'œuvre, selon elle, en Allemagne[1737]. En effet, alors même que ce processus implique une personnification croissante des campagnes, des petits partis voient leurs résultats augmenter, ce qu'elle attribue à une érosion des clivages, un réalignement et une nouvelle génération d'électeurs[1738]. Au sein de cette culture de coalition, les petits partis semblent préférer des alliances idéologiques à des alliances motivées par des considérations purement électoralistes et numériques[1739]. Ces prédictions sont relativisées, sans être invalidées pour autant, par l'analyse de David F. Patton publiée en 2013[1740]. Les élections fédérales de 2021 semblent indiquer certes un maintien des deux grands partis allemands, fortement concurrencés toutefois par leurs challengers, les Verts, le FDP et l'AfD, ces petits partis étant en fait devenus, désormais, des grands partis. Il n'en reste pas moins que l'Allemagne ne semble guère friande de formations radicales, dépourvues de potentiel de coalition, si bien que le TSP et son idéologie écoanimaliste, malgré son ancienneté et son niveau de structuration, n'ont su, pour l'heure, s'y faire une place nationale, malgré une forte percée animaliste et écologiste.

La France semble elle aussi en proie à une redéfinition de ses clivages, en raison notamment du reversement du clivage éducationnel, et du progressif remplacement du clivage entre la gauche et la droite, par une multipolarisation entre internationalisme et nationalisme protectionniste, entre libéralisme et socialisme, entre croissance et écologie, entre progressisme et conservatisme. Dans le même temps, le monopole exercé par les deux grands partis s'érode, et est remplacé par une organisation du système partisan en spirale ou par cercles concentriques, caractérisé par la montée des extrêmes, face aux partis plus modérés. Le temps semble aussi être celui d'un profond renouvellement de la structure partisane elle-même, les gros et anciens bastions faisant désormais, à l'échelle nationale du moins, des scores dérisoires, et les partis-mouvements, comme LFI ou LREM, fondés autour de personnalités, obtiennent des résultats conséquents. C'est dans ce contexte, celui d'un monde politique dans lequel l'extrême-droite n'est plus considérée comme une frange marginale et une perspective à éviter mais un challenger crédible, et où le vote protestataire

[1737] COLE Alexandra "Small but Significant: Why Small Parties Benefit from a Presidentialised German Party System", *German Politics*, 2008, 17:1, pp. 10-26,
[1738] *Ibid.* p. 11
[1739] *Ibid.* p. 13
[1740] PATTON David F. "Small Parties and the 2013 Bundestag Election: End of the Upward Trend?" *German politics and society* 32.3 (2014) pp. 26-45.

comme l'abstention sont désormais très (bien qu'inégalement) implantés, que le PA a fait le choix de rester monothématique et de ne pas se positionner sur l'axe (ou la spirale) politique, ce qui semble être une stratégie certes éthiquement et idéologiquement contestable, mais électoralement (pour l'instant) assez payante, bien que le scrutin majoritaire n'ait pu lui permettre de se faire une place nationale. Du point de vue du rapport à l'animal, la France figure dans les derniers quant à la densité animale sur son territoire. Cela ne signifie pas que l'élevage ne soit une donnée importante de l'économie française et européenne, mais simplement qu'il est moins important que dans d'autres pays européens. En revanche, l'attachement à certaines traditions reposant sur l'exploitation (voire la torture) des animaux est sans doute plus net, y compris lorsqu'elles sont manifestement contraires au droit européen, mais protégées par l'exception culturelle. Nous pensons ici notamment au gavage des oies pour le foie gras, à la chasse à courre ou à la glue, ou encore aux traditions tauromachiques. Le mouvement animaliste et la percée de ses revendications sont faibles.

Au Danemark, la percée animaliste reste faible, alors que la percée de l'écologie politique est quant à elle sensible. Le rapport danois à l'animal, à la différence de la France, semble se caractériser moins par un attachement à certaines traditions que par des considérations économiques. En effet, c'est le pays qui connait, au sein de notre panel, la troisième plus forte densité animale sur son territoire. L'élevage y est omniprésent, mais c'est surtout pour le Grindadrap (ou « grind »), un massacre traditionnel massif de baleines et dauphins aux Iles Féroé, que le Danemark est particulièrement décrié dans le monde animaliste. Le VP, environnementalo-animaliste, a vu le jour en 2018 et a obtenu des résultats bas lors de sa première participation électorale lors des scrutins régionaux et municipaux, en 2021. Le Danemark, comme le rappellent Christoffer Green-Pedersen et Asbjorn Skoeveland, est le théâtre d'un jeu entre les partis politiques, dont le Parlement est l'arène, et le gouvernement l'enjeu[1741]. Le système de partis est profondément multipartite, au moins depuis 1973, année au cours de laquelle le nombre de partis représentés à la Folketing a doublé[1742]. A l'heure actuelle, dix organisations partisanes y comptent au moins un élu. Cette fragmentation semble, pour Mogens Pedersen, encouragée par un seuil électoral bas et par une culture politique ne posant pas de barrière à l'émergence de nouveaux-venus

[1741] GREEN-PEDERSEN Christoffer et SKOEVELAND Asbjorn, "Le Danemark » in BRACK Nathalie et al., *Les démocraties européennes*, op. cit., p. 111

[1742] MARTINEZ-TOLEDANO Clara et SODANO Alice, "Transformation des systèmes de partis, clivages socio-économiques et nationalisme en Norvège, au Danemark, en Suède, en Finlande et en Islande, 1956-2017 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., p. 160

sur la scène politique et l'encourageant même[1743]. Elle va de pair, comme dans d'autres états européens, avec le déplacement progressif vers un système d'élites multiples[1744]. Il semble donc que l'avènement d'un parti politique prônant le véganisme soit plus compréhensible dans ce contexte partisan assez permissif. La contrepartie est que, pour exister et survivre, ces petits partis soumis à une concurrence rude doivent se montrer très actifs[1745], et occuper le terrain, quand bien même ils disposeraient de ressources limitées. Le VP, doté d'une structuration assez faible et à peine sorti de conflits internes importants, n'y a pas survécu, puisqu'il s'est fondu dans Alternativet avant les élections législatives de 2022, ses leaders étant conscients de la faiblesse des chances d'obtenir des élus[1746].

En Angleterre, la combinaison entre un système électoral majoritaire et un système partisan bipartite[1747] ne laisse guère aux petits partis une place électorale substantielle, et implique donc que leur rôle se joue ailleurs. Colin Copus montre que l'influence des petits partis ne peut faire l'objet d'une analyse strictement sartorienne en termes de potentiel de coalition et menace[1748]. Leur potentiel tient surtout à leur capacité de galvanisation et d'agrégation de la frustration sociale. Là résident leurs chances de succès, et leurs objectifs. Il faut comprendre que, pour ces petites formations, l'objectif premier n'est pas d'obtenir des élus. Ils ne peuvent réellement l'espérer. En revanche, ils peuvent ouvrir des brèches idéologiques et « combler l'écart » non – ou insuffisamment – couvert par les grands partis[1749], les faire réagir en exerçant une pression sur eux. Leurs idées peuvent percer, mais elles ont moins vocation à leur offrir des voix qu'à faire bouger la ligne programmatique des autres partis. Par ailleurs, l'Angleterre est considérée comme le berceau de la cause animale

[1743] Sur ce point, voir PEDERSEN Mogens N., « The Birth, Life and Death of small parties in Danish Politics", in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed), *Small parties in Western Europe*, op. cit., p. 112

[1744] MARTINEZ-TOLEDANO Clara et SODANO Alice, « Transformation des systèmes de partis, clivages socio-économiques et nationalisme en Norvège, au Danemark, en Suède, en Finlande et en Islande, 1956-2017 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., pp. 161-163

[1745] Sur ce point, voir PEDERSEN Mogens N., « The Birth, Life and Death of small parties in Danish Politics", in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small parties in Western Europe*, op. cit., p. 112

[1746] Høj Olivia, "Grøn Alliance eksisterede i 18 dage – nu er de under Alyernativets faner", *DR*, 20 Septembre 2022.

[1747] Malgré, comme le rappellent Thomas Piketty, deux brèves percées quinquennales des Libéraux-Démocrates, au milieu des années 1980 et de 2005 à 2010. PIKETTY Thomas, « Gauche brahmane contre droite marchande: hausse des inégalités et transformation des clivages politiques en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, 1948-2020 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op.cit., pp. 126-127

[1748] COPUS Colin et al., «Minor Party and Independent Politics beyond the Mainstream: Fluctuating Fortunes buta Permanent Presence », *Parliamentary Affairs*, Vol. 62, Numero 1, 2009, pp. 4-18

[1749] *Idem*

et l'animalisme y est très bien implanté[1750]. L'AWP est, par ailleurs, assez ancien mais peu structuré, financièrement dépourvu, strictement animaliste, et assez faible médiatiquement.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le système italien ne brille pas par sa clarté. Souvent perçue comme obscure[1751], anormale ou déviante, la vie démocratique italienne n'en est pas moins palpitante. Plus précisément, le processus qui a conduit à la situation actuelle se décompose en trois grandes phases. Du sortir de la Seconde Guerre Mondiale au début des années 1990, le système politique, malgré un scrutin proportionnel et un seuil plutôt bas, connaît une période de grande stabilité et aucune fragmentation, puisque le parti de droite Cristiana Democrazia domine largement la compétition politique et se maintient au gouvernement, n'ayant pour seul adversaire crédible le Partito Communista Italiano à gauche. La fin des années 1980 et le début des années 1990 constituent l'amorce d'une transformation, avec la scission du PCI et la dissolution de CD puis sa reformation sous le patronyme de Chrétiens Démocrates Unis. Cette seconde phase démarre alors, avec la première réforme du scrutin, qui devient majoritaire uninominal à un tour pour 75% des sièges, et proportionnel pour les 25% restants, ce qui incite aux alliances, engendre une certaine fluidité des coalitions, et contribue à l'installation progressive d'une bipolarisation du système de partis en Italie, Forza Italia étant dès lors leader de la droite, et le Partito Democratico della Sinistra, leader de la coalition de gauche. La troisième phase est annoncée par une défiance grandissante à l'égard des élites politiques à partir de 2010. L'année 2013 est le théâtre de l'installation massive du Movimento Cinque Stelle, alors crédité de 26% des voix, dans le système politique italien, et en 2018, la transformation s'achève par la montée en puissance du Movimento (33%), ainsi que de Lega Nord et Forza Italia[1752]. Ce processus de fragmentation s'accompagne d'une prolifération des petits partis, que Nicolo Conti attribue, au moins en partie, à un effritement du centre au bénéfice des périphéries de l'axe politique[1753]. Le PAI fut créé dans la deuxième phase, en 2006. Doté d'une organisation sommaire et de ressources extrêmement réduites, et ne disposant que de quelques élus locaux, il survit, depuis sa création, dans une zone grise entre champ institutionnel et champ

[1750] Nous renvoyons ici notre lecteur au titre premier de cette thèse, et à l'annexe 12.
[1751] TOMINI Luca, « L'Italie », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les démocraties européennes*, op. cit., p. 228
[1752] Nous devons cette synthèse à BAULUZ Luis et al., "Clivages politiques historiques et mutations d'après crise en Italie, en Espagne, au Portugal et en Irlande, 1953-2020 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., pp. 215-218.
[1753] CONTI Nicolo, (2008) "On political fragmentation : stay in or stay out? The role of small parties in the Italian centre–left", *Journal of Modern Italian Studies*, 13:3, p. 394

non-institutionnel, évoluant autant sur un mode associatif que partisan. Remarquons que la densité animale, en Italie, est parmi les plus faibles de notre panel.

Luis Bauluz, Amory Gethin, Clara Martinez-Toledano et Marc Morgan font, il nous semble, une synthèse efficace des différentes phases qui ont marqué la construction du système politique et partisan portugais. Plus précisément, une première, après le coup d'État militaire de 1974 et jusqu'en 1987, est placée sous le sceau d'un multipartisme, incarné par deux partis de gauche (le parti socialiste et le parti communiste), et deux partis de droite, l'un chrétien-démocrate, l'autre libéral. La période qui suit sera marquée par un bipartisme, alors que le parti communiste (PC) s'effondre, et que le parti socialiste (PS) devient hégémonique et surplombe nettement de le parti chrétien-démocrate. Cela n'empêche pas la création d'un parti d'extrême gauche, Bloco de Esquerda (BdE). A partir de 2015, la polarisation s'accentue, et le PS portugais rompt, pour la première fois, avec une tradition d'exclusion de la gauche radicale, en concluant un accord de gouvernement avec le BdE. Toujours est-il que le système portugais reste extrêmement bipolarisé, puisqu'aux élections législatives de 2022, le PS et la coalition menée par le Parti Social-Démocrate ont capturé, à eux seuls, presque 80% des voix. Nous le savons, le bipartisme n'est, *a priori*, guère favorable aux petits partis. A cela s'ajoute pour ces derniers la contrainte d'un scrutin certes proportionnel, mais basé sur une répartition des sièges par la méthode de Hondt, qui tend à favoriser les grands partis[1754]. Dans ce contexte, les bons résultats et mandats obtenus par PAN en 2019 sont tout-à-fait étonnants. Ajoutons que la densité animale y est faible, et la percée animaliste moyenne. Il est possible que PAN n'ait pas, à la différence du cas néerlandais, volé des voix au parti écologiste en place, mais qu'il s'y soit tout simplement substitué. En effet, il faut rappeler que PAN est un parti écoanimaliste et que les scores de l'écologie politique dans ce pays sont très faibles. Ce n'est pas tant que les partis écologistes n'existent pas[1755]. C'est plutôt que PAN a ponctionné une partie de leurs voix. Il faut noter d'ailleurs que le parti écologiste traditionnel portugais, Os Verdes, n'a pas disparu, mais est entré dans une « Coalition Démocratique Unitaire », avec le PC. Ils avaient récolté, ensemble, 6,33% des voix et perdu 12 sièges aux élections législatives de 2019, tombant à 4,30% en 2022. Nous pouvons donc dire que le seul parti écologiste pertinent dans le système partisan portugais en 2019 était un parti écoanimaliste. Il faudrait ajouter que le succès de

[1754] Nous devons cette synthèse à BAULUZ Luis et al., « Clivages politiques historiques et mutations d'après crise en Italie, en Espagne, au Portugal et en Irlande », op.cit., pp. 229-231

[1755] Le Portugal compte par exemple deux partis écologistes, Os Verdes et Libre, un parti écosocialiste, mais aussi un parti environnementaliste de centre-droit (Le Parti de la Terre), ainsi que le parti Réagir Inclure Recycler (RIR).

PAN tient également d'une spécificité de certains électeurs portugais. Certains observateurs n'hésitent pas à considérer PAN comme le seul parti ayant pu bénéficier d'une perte de popularité des partis traditionnels, cette dernière se traduisant, dans la majorité des cas, non pas par des votes protestataires mais par une abstention qui, paradoxalement, renforce encore le pouvoir des deux grands pôles[1756]. Marco Lisi, Edalina Rodrigues Sanches et Maia Jayane Dos Santos concluent leur réflexion sur les transformations du système de partis portugais en affirmant que malgré un système relativement fermé et une alternance bipartite bien établie au Portugal, les petits partis challengers peuvent malgré tout exister dans la compétition, en avançant notamment de nouveaux enjeux et en faisant un usage massif de nouveaux moyens de communication, ce qui semble exactement être le cas de PAN[1757].

Le système partisan espagnol a quant à lui connu une évolution assez particulière. Outre la distinction entre un système partisan central et un système partisan régional, le premier a connu, ces dernières années, de profondes transformations. Bipartisan et caractérisé par la modération idéologique des deux grands partis de gouvernement, une faible volatilité électorale, et une fragmentation très résiduelle[1758], ce système était jusqu'à il y a moins de dix ans, largement dominé par le Partido Socialista Obrero Espanol (PSOE) et le Partido Popular[1759]. Alex Wilson illustre parfaitement l'importance de leur hégémonie, en montrant que leurs parts électorales cumulées n'ont, entre 1993 et 2008, cessé d'augmenter, atteignant alors 83,7% du marché électoral central[1760] espagnol en 2008[1761]. Les particularismes relevés dans les systèmes partisans régionaux, loin de menacer cette hégémonie, sembleraient même, en 2012, contribuer à la maintenir[1762]. Pluralisme extrêmement polarisé et organisation étatique multi-niveau, traduite par l'existence de systèmes partisans différenciés sur les « scènes régionales (ou « autonomiques ») », pour reprendre la terminologie de Hubert Peres et Christophe Roux[1763], et offrant plus de

[1756] LISI Marco, RODRIGUES SANCHES Edalina , et JAYANE DOS SANTOS Maia. "Party System Renewal or Business as Usual? Continuity and Change in Post-Bailout Portugal.", *South European society & politics* 25.2 (2020): pp. 179–203
[1757] *Idem*
[1758] WILSON Alex. "Multi-Level Party Systems in Spain." *Regional & federal studies* 22.2 (2012): p. 125
[1759] Sur ce point, voir VIDAL Guillem, " Challenging business as usual? The rise of new parties in Spain in times of crisis" *West European politics* 41.2 (2018): 261–286.
[1760] Ce constat est également valable à l'échelle régionale, mais de façon moins marquée et plus variable. WILSON Alex. "Multi-Level Party Systems in Spain.", op.cit., pp. 126-130
[1761] *Ibid.*, p. 125
[1762] *Ibid.*, pp. 136-137
[1763] PERES Hubert et ROUX Christophe, « L'Espagne », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les démocraties européennes*, op. cit., p. 134

« prises » aux partis politiques, y compris petits ou radicaux[1764], voilà ce qui caractérisait le système partisan espagnol depuis une trentaine d'années. Cette organisation fut profondément bouleversée au milieu des années 2010 avec l'apparition de deux nouvelles formations politiques, que Guillem Vidal attribue à une insatisfaction grandissante, après la crise économique et la crise de la représentation que cette dernière aurait entraînée[1765]. En 2011 apparaissent les premières manifestations de cette dépolarisation, les deux grands partis centristes espagnols ne cumulant, ensemble, « que » 73,4% des voix. Aux élections européennes de 2014, ils tombent à moins de 50%, et l'abstention atteint des taux record. L'entrée en scène de Podemos, parti contestataire de gauche né du mouvement des Indignés, de Ciudadanos, parti libéral, et de Vox, parti nationaliste d'extrême-droite, ont grandement contribué à la redéfinition de la vie politique espagnole. Le système de partis s'est donc élargi. Podemos semble plus proche de la gauche brahmane, telle qu'elle est identifiée par Thomas Piketty[1766] mais, à la différence d'autres cas précédemment étudiés, le parti d'extrême-droite ne parvient guère à séduire un électorat au niveau de revenus et d'éducation plus modestes, toujours acquis, pour l'heure, au PSOE, situation qui, selon Luis Bauluz, Amory Gethin, Clara Martinez-Toledano et Marc Mogen, pourrait n'être que transitoire[1767]. PACMA, dans ce contexte et malgré un positionnement écoanimaliste, peut créer chez ses observateurs un sentiment ambivalent. Il suscite d'abord l'étonnement, puisque ce parti, fondé en 2003, c'est-à-dire dans une période où la fragmentation du système espagnol n'était encore même pas amorcée, survit depuis presque vingt ans sans élus. Disposant de ressources relativement importantes, d'un accès au médias assez facilité et d'une organisation extrêmement professionnalisée, nous ne pouvons que nous étonner du fait que ce parti n'ait pas encore réussi à obtenir de mandats. Il faut dire que le système électoral, proportionnel mais imposant un seuil à 3%, le système politique, à peine sorti d'un pluralisme extrêmement polarisé au point de ressembler quasiment à un bipartisme, et un rapport global à l'animal (la densité animale y est faible, mais le poids des traditions (tauromachiques notamment) y est sans doute le plus fort d'Europe et la percée animaliste est relativement limitée), ne favorisent guère ce genre de petites formations.

[1764] ȘTEFURIUC Irina, and VERGE Tània, "Small and Divided Parties in Multi-Level Settings: Opportunities for Regional Government Participation, the Case of Izquierda Unida in Spain." *South European society & politics* 13.2 (2008): 155–173.
[1765] VIDAL Guillem, " Challenging business as usual?...", op.cit.
[1766] PIKETTY Thomas, *Capital et Idéologie*, op. cit., pp. 933 et suivantes
[1767] BAULUZ Luis et al., "Clivages politiques historiques et mutations d'après crise en Italie, en Espagne, au Portugal et en Irlande, 1953-2020 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., pp. 227-229

Pour amorcer une présentation du système partisan belge, deux remarques préalables nous semblent nécessaires. D'une part, il faut rappeler que la particularité de l'organisation trilingue de la Belgique et sa structuration en trois communautés distinctes se reproduisent sur le système partisan, puisque les partis belges sont wallons ou flamands. Aussi, compte-t-on par exemple en Belgique un parti écologiste wallon (Ecolo) et un parti écologiste flamand (Groen). D'autre part, malgré un système de représentation proportionnelle, l'écosystème partisan belge est longtemps resté fermé aux petits partis. Le seuil électoral assez exigeant de 5% (instauré en 2003 dans le but de contenir une fragmentation du système partisan[1768]) ainsi que les difficultés d'accès aux médias pour les plus petites formations se sont inscrits dans (et ont contribué à) une forme de pilarisation, entre les grands partis socialistes, libéraux et sociaux chrétiens[1769]. Pourtant, progressivement, non seulement l'offre partisane s'est-elle étoffée, mais le nombre de votes engrangés par les petits partis s'est aussi considérablement accru, puisqu'ils parviennent à obtenir, ensemble, actuellement 30% des voix[1770], incitant certains auteurs comme Jean-Benoît Pilet à diagnostiquer des « temps difficiles » pour les partis de gouvernement belges, toujours plus sujets à la concurrence des petits partis, mais aussi et surtout des partis de droite et de gauche radicales[1771]. Ce tableau doit être nuancé, et Emilien Paulis rappelle la difficulté pour les petits partis belge de survivre dans un contexte institutionnel qui ne leur est guère favorable[1772]. DA, par exemple, n'avait quasiment aucune chance d'obtenir un élu aux élections européennes de 2019, auxquelles il n'a pu se présenter qu'au sein du collège germanophone, n'ayant réussi à obtenir les 5000 soutiens exigés dans les deux autres collèges. Emilien Paulis tente également, malgré la relative faiblesse des données disponibles, de brosser un portrait de l'électeur-type des petits partis, qui comporte souvent une aspiration populiste, est généralement plus volatile, plus anti-élite et plus antisystème que d'autres, et dispose d'un niveau d'éducation légèrement inférieur au reste de la population. La Belgique, comme d'autres pays, s'étant politiquement structurée autour de conflits linguistiques, territoriaux et religieux, a vu ses dernières décennies émerger de nouveaux clivages et partis, notamment sur la question écologique ou l'anti-immigration, le

[1768] HOOGHE Marc, MADDENS Bart, and NOPPE Jo, "Why Parties Adapt: Electoral Reform, Party Finance and Party Strategy in Belgium.", *Electoral studies* 25.2 (2006), pp. 351–368

[1769] Sur ce diagnostic, voir PAULIS Emilien, « La galaxie des petits partis politiques en Belgique », in DELWIT Pascal et VAN HAUTE Émilie (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, op.cit., p. 453

[1770] *Ibid.*, p. 453-457

[1771] PILET Jean-Benoit. "Hard Times for Governing Parties: The 2019 Federal Elections in Belgium." *West European politics* 44.2 (2021): pp. 439–449.

[1772] PAULIS Emilien, « La galaxie des petits partis politiques en Belgique », in DELWIT Pascal et VAN HAUTE Emilie (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, op.cit., p. 473

premier rassemblant les électeurs les plus diplômés, le second les moins diplômés, les électeurs les plus aisés se concentrant, eux, sur les partis conservateurs et sociaux-libéraux[1773]. Cela n'a pas conduit pour autant (et à la différence d'autres démocraties occidentales) à une inversion du clivage éducatif, les partis socialistes fédérant toujours une part considérable des électeurs faiblement instruits[1774], cheminement vers un système d'élites multiples que certains observateurs qualifient récemment d'amorcé mais non-abouti[1775], d'autant plus que les anciens clivages (régionaux et religieux notamment) n'ont pas disparu[1776]. Concernant maintenant le jeune parti environnementalo-animaliste DA, son niveau de structuration reste relativement faible, son accès aux médias restreint et ses résultats très résiduels. La percée de l'écologie politique est elle aussi relativement faible en Belgique, et il faut noter que l'indice de densité animale dans ce pays est extrêmement élevé (117UGB/km2), juste après celui des Pays-Bas pour les pays de notre panel.

Le système partisan néerlandais est quant à lui en proie à une dynamique d'effritement des « piliers » (zuilen) qui structuraient la vie politique, philosophique et sociale depuis les années 1970[1777], et découpaient la société néerlandaise selon deux axes, à savoir un religieux (catholiques et protestants) et un économique (socialiste ou libéral). Cette « dépilarisation » progressive, pour Paul Lucardie, a fait évoluer la place des petits partis, qui viennent ou bien tenter de reconquérir les piliers en danger (intégralistes), ou bien tenter de contribuer à ce qu'ils se fissurent davantage (ecumenical strategy)[1778] . L'auteur poursuit en affirmant que le monopole des grands partis aux Pays-Bas est de plus en plus contesté[1779]. Cela conduit les petits partis à développer un potentiel de menace grandissant face aux « piliers » de la compétition partisane néerlandaise. Mais en ce qui concerne le PvdD, l'analyse doit aller plus loin. Il pourrait s'agir de ce que nous pourrions appeler une forme de « dépilarisation au carré », puisqu'il vient contester le monopole écologiste de Groenlinks, qui est lui-même le produit d'une dépilarisation initiale. Les petits partis néerlandais bénéficient, à n'en pas douter, du scrutin proportionnel, qui se traduit par une

[1773] DURRER DE LA SOTA Carmen, GETHIN Amory, et MARTINEZ-TOLEDANO Clara, « Transformation es systèmes de partis et structure des clivages politiques en Belgique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Autriche, 1967-2019 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op.cit., p. 243
[1774] *Ibid.* p. 245
[1775] *Ibid.* p. 249
[1776] *Ibid.* pp. 250-251
[1777] *Ibid.*, pp. 253-255
[1778] LUCARDIE Paul, « Fragments from the Pillars: small parties in the Netherlands", in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small parties in Western Europe*, op. cit., p. 115
[1779] *Idem*

extrême fragmentation du système partisan. Ce « multipartisme extrême »[1780] constitue un terreau idéal pour l'émergence et la croissance des petits partis, milieu dont le PvdD a sans doute réussi à tirer le meilleur profit.

Le système politique et partisan suédois est particulièrement remarqué pour sa grande stabilité. Sofie Blombäck note que le parlementarisme s'est installé progressivement, et que les réformes ont été menées de façon incrémentale. Elle relève également la persistance du clivage gauche-droite comme élément structurant de la vie politique suédoise, qui bipolarise le système partisan et répartit ses cinq partis principaux entre un bloc de gauche (Sociaux-démocrates, et Parti de Gauche) et une droite (Parti du Centre, Parti du peuple, et le parti modéré). La stabilité suédoise passe aussi par les urnes, puisque le Parti social-démocrate a dominé la vie politique de 1932 à 2006[1781], et que les cinq partis dominants ont connu une régularité telle que l'on pourrait parler de pluralisme fermé. Une transformation du système a néanmoins été amorcée dans les années 1990, et sera consacrée en 2010, avec l'entrée au Parlement suédois (Riksdag) du parti d'extrême-droite (Les Démocrates de Suède), mettant fin à l' « exceptionnalisme suédois »[1782] (bien que cette incursion doive être relativisée, notamment pour les effets négatifs qu'elle a eus sur le parti lui-même, pour qui l'attention accrue découlant de l'élection au niveau local a débouché sur un examen, une critique et une remise en question plus poussés[1783]). Le renversement du clivage éducatif semble en cours, bien que plus tardif que dans d'autres pays européens[1784], ce qui ouvre la porte à la constitution progressive d'un système d'élites multiples et d'une gauche brahmane. La densité animale est extrêmement faible en Suède. Le parti animaliste suédois est sans doute le moins développé de notre panel.

Outre le fait de confirmer qu'aucun des facteurs retenus ne peut à lui seul et de façon indéniable favoriser ou empêcher l'implantation électorale des partis animalistes, et donc, par là-même, la nécessité, au moins en première approche, d'une étude au cas par cas, ce

[1780] REIMINK Elwin, « Les Pays-Bas », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les démocraties européennes*, op. cit., p.327
[1781] Nous devons cette synthèse à BLOMBÄCK Sofie, « La Suède », in BRACK Nathalie et al. (dir.), *Les démocraties européennes*, op. cit., pp. 441-458
[1782] MARTINEZ-TOLEDANO et SODANO Alice, « Transformation des systèmes de partis, clivages socio-économiques et nationalisme en Norvège, au Danemark, en Suède, en Finlande et en Islande », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., 167
[1783] CARLSSON Magnus, DAHL B. Gordon et ROOTH Dan-Olof. « Réaction dans les attitudes politiques après l'élection d'un parti politique extrême. » *Journal of Public Economics* 204 (2021)
[1784] MARTINEZ-TOLEDANO et SODANO Alice, « Transformation des systèmes de partis, clivages socio-économiques et nationalisme en Norvège, au Danemark, en Suède, en Finlande et en Islande », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit, pp. 168-169

long panorama permet deux apports majeurs à notre réflexion. D'une part, il contextualise l'apparition et le développement inégal des partis de notre panel et met en lumière les contraintes et opportunités diverses que l'écosystème politique, électoral, institutionnel et culturel présente. A n'en pas douter, c'est donc d'abord la diversité des configurations existantes qui expliquent la variabilité des résultats des partis animalistes. Mais cela ne signifie nullement que nous ne puissions aller plus loin. En effet, d'autre part, il permet de dégager quelques corrélations qui nous semblent pertinentes. C'est à ce travail de synthèse que nous allons nous atteler maintenant, en en profitant pour oser quelques tentatives, prudentes, de systématisation.

C- Synthèse et tentative de systématisation

Dans le tableau ci-dessous, nous proposons de reprendre les différentes caractéristiques, afin de rendre les éventuelles corrélations plus visibles.

		PvdD	PAN	TSP	PA	PAI	DA	AWP	PACMA	VP	DP
F. EXTR.	SE[1785]	P	P	P/M	M	P		M	P	P	P
	SP[1786]	Multi.	Multi.	Multi.	Multi	Multi.	Multi	Bi.P	BiP/ Multi	Multi.	Multi.
	Seuil[1787]	S: -	S: -	S : 5%	S : 5%	S : 3%	S : 5%	S : -	S : 3%	S :2%	S : 4%
	Eco. Pol.[1788]	4	3	5	3	1	2	3	1	3	3
	Spé. Natio.[1789]	DA : 160	DA : 22	DA : 52	DA : 343	DA : 31	DA : 117	DA : 54	DA : 293	DA : 96	DA : 4
	Anim[1790].	12%	9%	10%	2,2%	8,2%	7%	14%	5%	2,3%	NC
F. INTR.	Idéo. [1791]	EA	EA	EA	A	A	eA	eA	EA	eA	EA
	Age	A	M	A	J	M	J	M	A	J	M
	Org.[1792]	3	3	3	3	1	1	2	2	1	1
	Médias [1793]	3	3	3	2	1	1	1	2	3	1
	Ress. $ [1794]	P	M	M	M	F	NC	F	M	NC	F
	Résultats[1795]	P	P	P	M	M	M	F	F	F	F
	Mandats	P	P	P	M	M	M	M	F	F	F

Sont mises en perspective les données relatives aux facteurs extrinsèques (F. Extr.) et intrinsèques (F. Intr.) de variation des performances électorales des partis animalistes. Les codes couleurs ont été choisis au regard des hypothèses déterminées, sur une échelle allant

[1785] SE = Système électoral. P = Proportionnel. M = Majoritaire. P/M = Mixte.
[1786] SP = Système partisan. Multi. = Multipartisan. BiP. = Bipartisan.
[1787] Seuil = Seuil électoral aux élections législatives.
[1788] Écologie politique = évaluation du succès de l'écologie politique. P = Puissant. F = Faible. M = Modéré.
[1789] DA = Densité animale (UGB totales/Superficie totale). Exprimée en nombre d'animaux par km2. Trad. = présence ou non de fortes traditions. Les couleurs correspondent au niveau de densité. En rouge, si elle est supérieure à 100. En jaune si elle est comprise entre 50 et 100. En bleu si elle est inférieure à 50.
[1790] Pour évaluer cette percée animaliste, nous utiliserons le même critère que dans notre première partie (Annexe 12), c'est-à-dire le pourcentage de végétariens.
[1791] Idéo. = Idéologie du parti. EA = écoanimaliste. eA = environnementalo-animaliste. A = animalisme strict.
[1792] Org. = niveau de structuration du parti. P = Puissant. M = Modéré. F = Faible.
[1793] Nous avons attribué des scores médiatiques sur la base des développements menés dans la première partie de notre thèse (voir annexe 17). Les scores de l'AWP et du PA ont été actualisés.
[1794] Ress. $: niveaux de ressources des partis. P = Puissant. M = Modéré. F = Faible.
[1795] Résultats électoraux des partis animaliste. P = Puissant. M = Modéré. F = Faible.

du rouge (caractéristiques favorables à l'implantation électorale animaliste) au bleu (caractéristiques défavorables), en passant par le jaune. Nous avons laissé sans couleurs les données dont nous n'avions pas été en mesure de déterminer le caractère incitatif ou dissuasif, comme la place de l'écologie politique dans le système partisan considéré. Par ailleurs, nous avons classé les partis de gauche à droite en fonction de leur niveau d'implantation électorale. Nous avons donc les trois partis de proue (PvdD, PAN et TSP), suivi des quatre partis moyens (PA, PAI, DA et AWP) et des trois partis de poupe (PACMA, VP, et DP).

Commençons par écarter les facteurs qui ne semblent pas, au regard de ce tableau, pertinents pour expliquer les résultats des partis animalistes. Il faut d'emblée remarquer que la densité animale n'apparaît pas comme un facteur déterminant, contrairement à ce que nous aurions pu penser, et ne semble exercer d'influence systématique ni sur la date de leur création, ni sur la variabilité de leurs résultats, ni même sur la percée animaliste d'ailleurs. En effet, certains partis animalistes de pays présentant un fort indice de densité animale obtiennent de très bons résultats (PvdD), d'autres très limités (DA), et inversement, des pays de faible densité animale (Portugal) peuvent voir leur parti animaliste obtenir de bons scores (PAN), ou des résultats stagnants (PACMA). Par ailleurs, l'indice consistant dans le fait d'essayer d'établir si des traditions culturelles ancrées était un potentiel facteur explicatif des résultats des partis animalistes se révèle assez inopérant, tant pour le caractère approximatif et limité de ses apports potentiels, que pour la difficulté de son évaluation et de sa détermination. Dès lors, notre seconde hypothèse, qui consistait (entre autres) dans le fait de supposer que des spécificités nationales, d'ordre culturel ou économique, pouvait, d'une manière ou d'une autre, influencer les résultats des partis animalistes, est invérifiable ici, bien que les données tendent en fait plutôt à l'invalider. Mais cette hypothèse ne concernait pas que les spécificités culturelles ou économiques. Elle touchait aussi à la percée animaliste dans le pays concerné, et les données sont bien plus parlantes sur ce point.

Poursuivons dès lors avec les éléments qui semblent, quant à eux, exercer une influence. Se dessine une corrélation assez évidente entre le succès des partis animalistes et la percée animaliste dans le pays dans lequel ils évoluent, ici manifestée par le pourcentage de la population revendiquant un régime végétarien. En effet, les trois partis qui obtiennent les meilleurs résultats électoraux sont aussi ceux qui évoluent dans des pays dans lesquels la percée animaliste est particulièrement importante, ce qui permet de partiellement valider notre deuxième hypothèse.

En revanche, cette percée semble ne suffire, puisque le tableau présenté ci-dessus met en évidence le fait que certaines caractéristiques du système politique et électoral peuvent favoriser ou au contraire ralentir - voire empêcher - l'implantation électorale des partis animalistes, ce qui valide, au moins partiellement, notre première hypothèse. Nous constatons par exemple que, pour les trois partis animalistes les plus forts, la poussée animaliste est certes assez forte, mais une commune absence de seuil et un système proprement proportionnel aux Pays-Bas et au Portugal distingue les résultats (notamment nationaux) du PvdD et PAN d'une part, de ceux du TSP d'autre part. Le constat est encore plus ferme au Royaume-Uni, pays qui est sans doute le plus animaliste d'Europe, mais dans lequel l'absence de seuil ne suffit à compenser la contrainte que constituent, pour les petits partis comme l'AWP, un bipartisme chronique et un scrutin majoritaire. En revanche, il faut noter que, dans un système très contraignant (seuil à 5% pour les élections européennes, scrutin majoritaire pour les élections législatives, percée animaliste contenue), le PA français se hisse quand même à la quatrième place de notre panel, notamment grâce à ses résultats aux élections municipales et régionales. Il est possible ici que ces résultats surprenants soient en partie liés au niveau de structuration de son organisation, ainsi qu'à sa capacité à capter un électorat ni animaliste ni écologiste, mais protestataire, nous y reviendrons. Ces éléments d'ordre électoral et politique, eux-mêmes, ne suffisent pas non plus à assurer de bonnes performances électorales, mais y contribuent manifestement. Le contre-exemple que semble constituer le cas danois ne doit pas nous leurrer, puisque la faiblesse des résultats du VP, malgré un scrutin proportionnel, un seuil très bas, et un système multipartiste, peut être expliquée, d'une part, par la jeunesse de ce parti, et d'autre part le fait qu'il n'ait pas eu l'opportunité de disputer une élection nationale, en tout cas en tant que parti animaliste autonome. Tout converge pour nous permettre d'affirmer, prudemment, qu'une percée animaliste importante d'une part, et que la combinaison entre un système électoral permissif et un système partisan ouvert d'autre part, soient les deux facteurs de variation les plus pertinents pour expliquer les résultats des partis animalistes, ce qui valide, partiellement car complémentairement, nos hypothèses 1 et 2.

L'organisation des partis animalistes ainsi que leur ouverture programmatique peuvent, elles aussi, jouer sur leurs résultats. Le problème en revanche est ici de savoir si elles sont les causes ou les conséquences de bons résultats, puisque, si le développement de l'organisation permet sans doute faire une campagne plus efficace et d'obtenir des voix, de bons résultats engrangent souvent une visibilité et des ressources (financières et humaines)

supplémentaires. C'est pourquoi nous ne pouvons ici tirer que des corrélations, non des causalités. Nous observons par exemple que les trois partis qui bénéficient des plus gros montants de subventions publiques, du meilleur traitement médiatique, et qui sont les plus structurés sont, sans surprise, ceux qui obtiennent les meilleurs résultats. Inversement, les six partis dont l'organisation et le rayonnement médiatique sont les plus sommaires sont aussi ceux qui sont les moins performants électoralement. Les trois premiers sont aussi ceux qui ont, dès le départ ou au fil de leur histoire, décidé d'élargir leur programme et d'adopter une idéologie écoanimaliste, mais là encore, outre le fait que la pertinence stratégique de ce choix puisse varier en fonction du contexte culturel et politique dans lequel il est effectué, ce positionnement peut être perçu à la fois comme la cause et comme le signe d'une progressive affirmation dans le système partisan dans lequel ils évoluent. Toujours est-il qu'une corrélation entre le degré de structuration, de ressources, de visibilité médiatique et l'organisation des partis animalistes d'une part, et leurs résultats d'autre part, est manifeste, ce qui confirme notre troisième hypothèse.

Concernant l'influence de l'avancée de l'écologie politique sur l'implantation électorale des partis animalistes, là aussi, toute affirmation d'un lien de causalité nous semble nécessairement imprudente, puisqu'un parti écologiste fort pourrait, en théorie, aussi bien encourager la création et le vote en faveur d'un parti animaliste ou écoanimaliste distinct de ce dernier, que les dissuader. C'est pourquoi nous nous bornerons ici à la formulation prudente de corrélations, et à des pistes d'analyse. Le premier constat est en fait l'absence de corrélation systématique entre la percée écologiste en politique et les performances électorales des partis animalistes. Est-ce à dire pour autant que la présence et la performance des partis verts n'ont aucune espèce d'influence sur le développement des partis animalistes de notre panel ? Probablement pas. Il faut se rappeler que les partis animalistes se sont construits contre les partis traditionnels, y compris écologistes, ces derniers étant même leur concurrent direct, leur « meilleur ennemi ». A ce titre, l'existence et les résultats des partis animalistes produisent des effets sur leurs concurrents verts, qui peuvent être de quatre ordres. Certains partis écoanimalistes, comme le PvdD ou dans une moindre mesure, le TSP, produisent un effet de *fragmentation* des partis verts, en captant une partie de leur électorat. D'autres écoanimalistes, quant à eux, obtiennent des résultats tels qu'ils semblent être en mesure non plus uniquement de fragmenter les partis verts de leurs systèmes, mais de les remplacer, et produisent ainsi un effet de *substitution* en devenant la première force partisane non-anthropocentriste de leur système. Ce fut le cas de PAN, au Portugal qui, malgré une

importante baisse aux législatives anticipées portugaises de 2022, obtint de meilleurs résultats que le parti écosocialiste Libre, et a imposé en 2019 au moins un parti écoanimaliste comme leader de l'écologie politique au Portugal. Cela semble aussi être le cas en Espagne, et ce alors même que PACMA ne dispose d'aucun élu, puisqu'il n'y a aucun parti écologiste représenté aux Cortes Generales (Parlement). Aux élections européennes de 2019, aucun parti écologiste ne concourrait, ce qui faisait du parti écoanimaliste espagnol le seul à porter l'écologie politique. Enfin, certains partis, plutôt strictement animalistes, produisent quant à eux un effet d'*opposition*, en constituant un contre-pouvoir électoral distinct de l'électorat vert. Enfin, il nous faut mentionner le cas particulier du VP danois, qui a fini par se dissoudre dans un parti écologiste, produisant pour ce dernier un effet de *renforcement*.

Paragraphe 3 : Sociologie du vote animaliste : une approche comparée France-Pays-Bas

Si, nous l'avons vu, les partis animalistes obtiennent, ces dernières décennies, des résultats certes très variables d'un pays à l'autre mais globalement croissants, peut-on affirmer pour autant que leurs électeurs constituent, à proprement parler, un électorat ? La composition des électorats et les déterminants du vote mobilisent un champ extrêmement vaste de la sociologie électorale et de la science politique. Cela rend nécessaire la détermination d'hypothèses claires et les arbitrages méthodologiques qui en découlent, entreprise que nous mènerons dans un premier temps (A). Dans un deuxième temps, nous tenterons, armés de ces précieux outils, de brosser le(s) portrait(s) des électeurs de l'animalisme et d'appréhender les principaux déterminants de ce vote pour le moins atypique (B). Dans un troisième temps et enfin, nous mettrons en lumière et tenterons de d'appréhender conceptuellement l'éclectisme et la tendance protestataire qui caractérisent le vote animaliste (C).

A- Considérations et arbitrages méthodologiques

Philippe Braud nous rappelle que la sociologie politique propose trois grandes familles d'approches pour appréhender le comportement électoral[1796]. Les premières, qualifiées de « stratégiques », malgré leur extrême diversité, partagent l'idéal-type d'un électeur rationnel ou stratège, qui va trouver dans l'acte de vote un moyen de maximiser son utilité, et tenter « d'obtenir de son vote une incidence optimale sur ses conditions

[1796] Les développements sur ce point sont en grande partie issus de l'ouvrage *Sociologie Politique*, de Philippe Braud. BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op. cit., pp. 376-394

d'existence »[1797]. Partant, elles se figureront le phénomène électoral comme un marché sur lequel adviendra la rencontre, supposée choisie et éclairée, d'une offre et d'une demande politiques. Malgré ses précieux apports, cet angle pragmatique et individualiste n'est pas exempt de failles[1798] et ne suffit à éclairer le comportement électoral que partiellement. En effet, il n'est d'électeur qui ne soit que rationnel, calculateur, et son choix, s'il est éclairé et stratège, ne l'est que partiellement et dépend également du milieu et des solidarités sociales dans lequel l'acteur évolue. Cette mise en relation du profil électoral et de son environnement est au cœur des approches qualifiées d' « écologiques », c'est-à-dire celles qui entendent analyser les phénomène électoraux en « privilégiant l'explication par les variables lourdes de l'environnement sociologique »[1799]. Dans cette perspective, le lieu de résidence, le territoire, l'âge, le genre, la religion, l'origine ethnique, le niveau d'études, l'appartenance socioprofessionnelle, le niveau de revenu, et la détention d'un patrimoine, deviennent des variables pertinentes pour dresser, par corrélation, une géographie et une sociologie du vote. Ces approches, combinées aux analyses stratégiques, sont très utiles pour dresser le profil d'un électorat et les déterminants de son vote[1800]. Pour ce qui concerne les électeurs des partis animalistes, nous tenterons donc de combiner une approche stratégico-politique, permettant de contribuer à la compréhension de cette rencontre d'une offre idéologique et d'une demande électorale animalistes, et une approche écologique qui, nous l'espérons, permettra de repérer des traits sociologiques et géographiques saillants du vote animaliste. Notre première hypothèse, stratégico-politique, sera formulée ainsi :

> Hypothèse 1 : Le monothématisme des partis strictement animalistes est susceptible de ratisser large, de séduire un électorat éclectique de droite comme de gauche voire abstentionniste, ainsi que de susciter des votes contestataires, quand l'approche globale déployée par les écoanimalistes est plus susceptible de convaincre des gens se situant globalement à gauche, surtout écologiste et radicale.

Rien de véritablement surprenant dans cette première hypothèse, qui postule simplement que les électeurs des partis animalistes votent rationnellement et de façon pragmatique pour un programme qui leur convient. Les idéologies respectives des partis écoanimalistes et strictement animalistes étant très différentes, tant par l'envergure de leur programme que par sa conséquence, à savoir le positionnement - très à gauche pour les premiers et complètement hors de l'axe gauche droite pour les seconds – sont, sans surprise, susceptibles de rallier des électeurs ayant une biographie politique très différente. Bien sûr, le présupposé est ici, dans

[1797] *Ibid.* p. 377
[1798] *Ibid.* pp. 378-380
[1799] *Ibid.* p. 641
[1800] Sans doute faudrait-il y ajouter (ce que nous ne ferons pas ici) des approches psychologiques, qui permettent de mettre en lumière certains ressorts à l'œuvre dans l'acte de vote.

le prolongement de Philippe Braud et d'autres[1801], que l'axe droite/gauche a encore une réelle pertinence. Ses fonctions apparentes, c'est-à-dire celle de permettre aux citoyens *d'identifier* les grandes familles politiques, et plus encore ses fonctions réelles, à savoir permettre aux citoyens de *s'identifier* politiquement, sont encore vives. Même les alternatives[1802] qui en sont proposées (qui ont plutôt les traits de variantes que de franches oppositions) semblent en confirmer la force plus que la remettre en question. Toujours est-il que l'axe gauche-droite reste utile dans l'entreprise qui est la nôtre, à savoir brosser le portrait politique des électeurs des partis animalistes.

Logiquement, la seconde hypothèse concerne le profil socio-démographique des électeurs animalistes. Elle sera exprimée de la façon suivante :

> Hypothèse 2 : la composition respective de l'électorat des partis écoanimalistes et strictement animalistes seront différentes. Plus précisément, la première pourrait se révéler assez proche de celle des partis Verts, alors que l'on peut supposer que la seconde sera plus éclectique.

Les termes et fondements de cette hypothèse doivent être précisés. Une étude IPSOS de 2019 consacrée à la croissance des résultats électoraux des partis écologistes dans le monde met en évidence les traits saillants de l'électorat Vert :

> « Le vote vert est assez souvent un vote élitiste, au sens où les électeurs verts appartiennent à des groupes sociaux plutôt aisés, éduqués, jeunes et urbains. C'est le cas en France, mais aussi en Grande Bretagne ou en Allemagne : en Grande Bretagne, les électeurs verts sont plus enclins à être diplômés du supérieur que les électeurs de n'importe quel autre parti, et en Allemagne, ce sont les électeurs dont le revenu moyen est le plus élevé. En Italie, les électeurs verts sont essentiellement situés dans les centres urbains – et c'est dans ces zones que le niveau de préoccupation pour l'environnement est également le plus élevé. »[1803]

Tous ces traits sont souvent grossièrement synthétisés par la désignation de la « boboïsation » comme facteur favorisant le vote écologiste[1804]. Bien que ce portrait à la hache (et comportant sans doute souvent une dimension critique) mérite sans doute d'être

[1801] LE DIGOL Christophe, « La permanence du clivage droite/gauche », *Pouvoirs*, 2021/4, n°179, pp. 17-27
[1802] Pierre Martin propose par exemple de renoncer à l'axe gauche droite au profit d'une classification tripolaire entre une frange nationaliste, identitaire et conservatrice, une frange centriste libérale et mondialisatrice, et une frange de gauche écosocialiste. Voir l'entrée « clivages (pérennité) » in LEFEBVRE Rémi, *Les mot des partis politiques*, op.cit., p. 22
[1803] MORIN Chloé, "Elections: la montée d'une vague verte dans le monde ? », *IPSOS*, 10 janvier 2019.
[1804] Une étude de la Fondation Jean Jaurès semble affirmer que le développement plus prononcé d'un « way of life bobo » à Bordeaux qu'à Toulouse expliquerait la victoire écologiste aux Municipales dans la première, mais pas dans la seconde. FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, « La ville rose, pas assez bobo pour passer au vert ? », *Fondation Jean Jaurès*, 1er décembre 2020. URL : https://www.jean-jaures.org/publication/la-ville-rose-pas-assez-bobo-pour-passer-aux-verts/ (consulté le 11 février 2022) Voir aussi l'étude de Fondapol qui pose que « voter à gauche ou vert et détester Nicolas Sarkozy sont des traits de « boboïtude » incontestables ». GARNIER Nelly, « Allo maman bobo (2) : l'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement », *Fondapol*, juillet 2019. URL : https://www.fondapol.org/etude/allo-maman-bobo-2-lelectorat-urbain-de-la-gentrification-au-desenchantement-2/ (consulté le 11 février 2022)

nuancé, il n'est dépourvu ni de confirmation empirique[1805], ni de validation scientifique[1806]. Or, il est tout à fait possible que l'électorat des partis animalistes ne corresponde que partiellement – voire assez peu – à l'électorat des partis écoanimalistes, ce dernier étant possiblement plus proche de l'électorat vert.

Pour vérifier ces hypothèses, nous prenons le parti de focaliser notre attention ici sur deux formations politiques, à savoir le PA français et le PvdD néerlandais. L'intérêt du choix de ces deux partis constitue également sa limite. Il semble pertinent d'analyser les électorats de ces deux partis dans la mesure où ils sont très différents, par leur idéologie, leur ancienneté, leurs ressources, et leur niveau d'implantation dans leur système partisan respectif. Si le PvdD est désormais un acteur bien connu et incontournable du jeu politique néerlandais, le PA ne dispose toujours pas d'élus nationaux ou européens et est encore en phase de consolidation. Par ailleurs, le parti néerlandais est fermement écoanimaliste, quand le parti français est, non moins fermement, strictement animaliste. Mais évidemment, ces différences sont aussi la limite de l'analyse comparée. Nous en avons conscience, et nous alertons notre lecteur quant au fait que les conclusions auxquelles mèneront cette investigation pourraient ne plus être valables dans quelques années. Il semble pourtant que cette étude doive être menée aujourd'hui, au moins pour mettre en lumière le fait que loin d'être uniquement idéologique, la différence entre ces deux types de partis est profonde et se ressent, se traduit et s'aggrave dans la composition de leur électorat.

Un autre argument a joué dans ce choix : la disponibilité de ressources. Les enquêtes sérieuses sur l'électorat animaliste sont encore rares. Pour le PvdD, plusieurs ressources sont à notre disposition. Nous pensons d'abord à un article de Simon Otjes et André Krouwel publié en 2015, dans lequel ils entendent mener une analyse comparative des électorats vert

[1805] Voir par exemple le sondage Ipsos de septembre 2021 consacré au potentiel électoral de Yannick Jadot, alors candidat à l'élection présidentielle d'avril 2022. Il met en avant le fait que la perspective d'un vote écologiste séduit particulièrement les jeunes, diplômés, issus de milieux aisés, appartenant à des catégories socio-professionnelles supérieures, et urbains, surtout franciliens. URL: https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/09/118481-Rapport.pdf. Voir aussi la description que fait Thomas Legein de l'électorat de Groen, le parti écologiste flamand. LEGEIN Thomas, « Groen », in DELWIT Pascal et VAN HAUTE Emilie (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, op. cit., pp. 315-316. Voir aussi l'analyse de Fabian Kosse et Thomas Piketty, qui montre que l'avènement des Verts en Allemagne a grandement contribué au renversement du clivage éducatif qui prévalait jusqu'alors et selon lequel les plus éduqués votaient pour les partis de droite. Ils ajoutent que l'électorat vert allemand est également globalement plus jeune que ceux des autres partis. Voir KOSSE Fabian et PIKETTY Thomas, « Clivages électoraux et inégalités socio-économiques en Allemagne (1949-2017) », in GETHIN Amory et al. (dir.) *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., pp. 143-149

[1806] Rémi Lefebvre en propose notamment cette synthèse : « L'électorat écologiste est ciblé : plutôt jeune, urbain, instruit, plus souvent employé dans le service public et le secteur des service, positionné à gauche, ouvert sur les valeurs post-matérialistes (ce qui entraîne une concurrence avec la socio-démocratie dont les électeurs présentent des caractéristiques proches). » LEFEBVRE Rémi, "Écologie politique", *Les mots des partis politiques*, op.cit., p. 51

animaliste aux Pays-Bas[1807]. Nous pourrons également – mais plus sporadiquement - nous appuyer sur divers sondages et articles menés, à l'instar de celui relaté par Rozemarijn Lubbe en octobre 2021[1808]. Il existe enfin quelques études sur la composition sociodémographique et politique de l'électorat du PvdD, notamment celle de Matthijs Rooduijn, professeur adjoint en science politique à l'Université d'Amsterdam. Cette courte synthèse fut publiée en janvier 2021 sur un site de vulgarisation scientifique, et intitulée « Photo de l'électorat : le Parti pour les Animaux »[1809]. Concernant le PA français, nous disposons d'une enquête menée conjointement par la Fondation Jean Jaurès[1810] et l'IFOP en 2019, après les élections européennes, et intitulée « l'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français », ainsi que des analyses dont elle a pu faire l'objet. Si ces précieux outils confirment notre choix de faire du PA et du PvdD le cœur de notre analyse, cela ne nous empêchera pas de confronter les résultats à ceux qui pourraient avoir été tirés d'autres partis animalistes. Nous avons pu trouver, à titre complémentaire, des travaux sur le TSP, notamment l'étude du chercheur Joerg Hebenstreit, publiée en janvier 2021 sur le site de la Bundeszentrale für politische Bildung[1811].

B- Composition des électorats animalistes

Qui vote pour les partis animalistes, et pourquoi ? Quel type d'électeur est susceptible de voter exclusivement ou essentiellement pour les animaux ? Avant de tenter de répondre à cette question, il nous faut préciser que les données dont nous disposons ici ne sont pas optimales et doivent être maniées avec la plus grande précaution. En effet, nous le verrons, un premier écueil découle de l'angle adopté par leurs auteurs. Les études néerlandaises concernant le PvdD se focalisent plutôt sur le portrait politique des électeurs animalistes, alors que la Fondation Jean Jaurès, dans l'analyse de l'électorat du PA, tente plutôt de cerner une sociologie – et bien plus encore une géographie - du vote animaliste. Cette différence est sans conteste une difficulté. Est-elle insurmontable pour autant ? Peut-être pas. Si elle est indéniable, elle n'est pas pour autant absolue. Les études néerlandaises offrent quand même

[1807] OTJES Simon, KROUWEL André, «Two Shades of Green? The Electorates of GreenLeft and the Party for the Animals", *Environmental politics* 24.6 (2015), pp. 991–1013

[1808] LUBBE Rozemarijn, « Partij voor de Dieren na een jaar verdubbeld in de peiling: het succes verklaard », *EenVandaag*, publié le 26 octobre 2021

[1809] Cette étude repose sur une méthodologie sérieuse mais un panel limité. Elle fut publiée sur le SRV, une plateforme de vulgarisation scientifique spécialisée en science politique. Voir ROODUIJN Matthijs, « Plaatjes van de electoraatjes: de Partij voor de Dieren », *RSV*, 14 janvier 2021.

[1810] FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, « L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français », Fondation Jean Jaurès, 2019

[1811] HEBENSTREIT Joerg, « Partei Mensch Umwelt Tierschutz. Tierschutzpartei", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 18 janvier 2021

des données et analyses sociologiques, et l'étude française explore quelques pistes et pose quelques indices quant à la tendance idéologique du PA. Les recoupements sont donc difficiles, mais possibles. Le second écueil touche aux variables du vote considérées. D'une part, elles sont lacunaires. Il n'est par exemple nulle part fait mention de facteurs comme la personnalité et la popularité des candidats, l'efficacité des groupes locaux durant la campagne, ni le contenu et les canaux de diffusion de la propagande partisane animaliste. D'autre part, il faut remarquer que l'étude française se fie plutôt aux facteurs de vote extrinsèques au PA, tels que la sociologie des électeurs, les différences culturelles entre territoire, l'inégale déchristianisation de la France, la forte présence des associations de la cause animale, et la présence ou non d'élevages. Les articles néerlandais quant à eux, étant plus intéressés par le positionnement politique des électeurs animalistes, sont logiquement plus centrés sur des caractéristiques intrinsèques au PvdD, dont principalement – mais pas uniquement - idéologiques. Enfin, il faut remarquer que l'étude de la Fondation Jean Jaurès met particulièrement l'accent sur l'identification de facteurs dissuasifs du vote animaliste, qui sont appelés les « couches protectrices », alors que les études néerlandaises s'attachent quant à elles plutôt à mettre en lumière les éléments incitatifs du vote en faveur du PvdD.

Dans un premier temps, tentons de présenter de manière synthétique les résultats des différentes études. Commençons par celle de la Fondation Jean Jaurès au sujet du PA français. Elle commence par souligner la surprise générée par ses résultats aux élections européennes, 2,2%, au regard de la relative faiblesse de sa médiatisation. Les chercheurs ont posé l'hypothèse selon laquelle ce phénomène n'était pas un « feu de paille », mais bel et bien le signe d'un mouvement de fond. Ils s'attachent d'abord à dresser une géographie du vote animaliste, dont ils tirent leurs premiers résultats. Constatant une prédominance dans une diagonale Nord-Est (qui va du Havre à Besançon) mais une faiblesse dans les grandes métropoles, les Alpes, et Corse, ils considèrent – à juste titre – que cette cartographie du vote animaliste est non seulement différente, mais contraire au vote écologiste - au point d'apparaître presque comme, en photo, un négatif[1812] - qui se concentre plutôt dans les métropoles et dans les Alpes. Précisant leur analyse, ils affirment que cela tient au fait que le PA et les Verts ne tiennent pas le même discours concernant l'élevage[1813]. En effet, les partis écologistes fustigent certes l'élevage intensif, mais défendent un élevage dit

[1812] Sur ce point, voir les cartes présentées dans le C- de ce paragraphe, consacré à l'exploration de la dimension protestataire du vote animaliste.
[1813] Selon eux et au moment de l'enquête, car cette affirmation est à relativiser au regard des récentes évolutions du discours du PA, notamment dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles de 2022. Nous avons longuement traité ce point dans nos précédents développements.

« paysan », à la différence de l'animalisme politique abolitionniste ou néowelfariste, qui considère le principe même de l'élevage comme problématique. Toujours est-il que selon cette étude, la présence d'élevages et d'abattoirs peut être considérée comme une variable du vote animaliste, puisqu'une plus forte adhésion au discours animaliste est constatée dans les régions où l'élevage est faible. Inversement, dans les régions où il représente à la fois une valeur économique et culturelle forte, le vote animaliste sera plus faible. Ce contraste permet aux analystes d'avancer la notion de « couche protectrice » - qui désigne, selon ses créateurs, Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, un phénomène limitant le développement et l'implantation d'un courant sur un territoire politique donné - pour caractériser l'effet, ici, de l'élevage à l'égard du parti animaliste.

Affinant encore cette géographie du vote animaliste et la parant d'une dimension sociologique, cette étude montre que ce dernier a séduit bien plus d'électeurs résidant dans les périphéries, dans des espaces pavillonnaires, c'est-à-dire là où les animaux de compagnie ont, dans les foyers, une place plus importante, ce qui leur permet d'identifier le caractère très urbanisé de certaines métropoles comme une deuxième « couche protectrice » face au vote animaliste. Ils ajoutent que les électeurs animalistes semblent issus plutôt des classes moyennes inférieures et des milieux modestes. Effectuant un focus sur le Sud de la France, ils remarquent que l'animalisme perd aussi des voix là où existe une culture taurine ancrée, mais réalise au contraire ses meilleurs résultats dans le Var (5,1% à Saint-Tropez, 4,1% à Grimaud), phénomène qu'ils relient à la double influence de Brigitte Bardot, et d'un tissu associatif en faveur de la cause animale très développé, non dans les terres varoises, mais sur le littoral. Enfin, après avoir rappelé que le catholicisme avait théorisé et institué la distinction entre humanité et animalité, cette étude fait état d'une possible corrélation entre la force du vote animaliste et la précocité de la déchristianisation des territoires. En conclusion, les chercheurs estiment qu'il est le signe d'une sensibilité croissante à la condition animale, d'une dislocation de la matrice catholique, et du repli sur la sphère privée et familiale. Ils remarquent alors que sa géographie présente des similitudes avec celle du vote en faveur du Rassemblement National (RN), et évoquent une potentielle « porosité » entre les deux électorats, tout en signalant qu'il s'agit vraisemblablement moins d'une accointance idéologique que de deux révélateurs et conséquences de la « décomposition du clivage traditionnel ». Pour Daniel Boy, qui commente cette étude, cette familiarité géographique entre l'électorat du RN et celui du PA est également politique, puisqu'il

identifie également une commune dimension « protestataire »[1814]. Pour résumer, ces résultats mettent lumière plusieurs éléments saillants. L'électorat animaliste français se concentre plutôt hors des métropoles, dans les périphéries pavillonnaires, et rassemble des électeurs issus des classes moyennes inférieures et modestes. Il se distingue donc clairement du vote écologiste et se rapprocherait plutôt, par sa géographie surtout, par sa potentielle dimension protestataire et non par familiarité idéologique, du vote d'extrême-droite.

Les résultats obtenus par les enquêtes néerlandaises contrastent fortement, c'est le moins que l'on puisse dire, avec ceux de l'étude française ici synthétiquement présentée. Rappelons que les trois sources néerlandaises dont nous disposons concentrent leur attention bien plus sur la dimension politique et idéologique du vote animaliste, que sur les caractéristiques sociologiques des électeurs. Ce second aspect ne fait d'ailleurs l'objet que d'un traitement sommaire, mais néanmoins assez sérieux pour être ici exploité. La fiabilité de la méthodologie du professeur de science politique Matthijs Rooduijn ne fait aucun doute. Voici les graphiques des données recueillies par l'auteur[1815] :

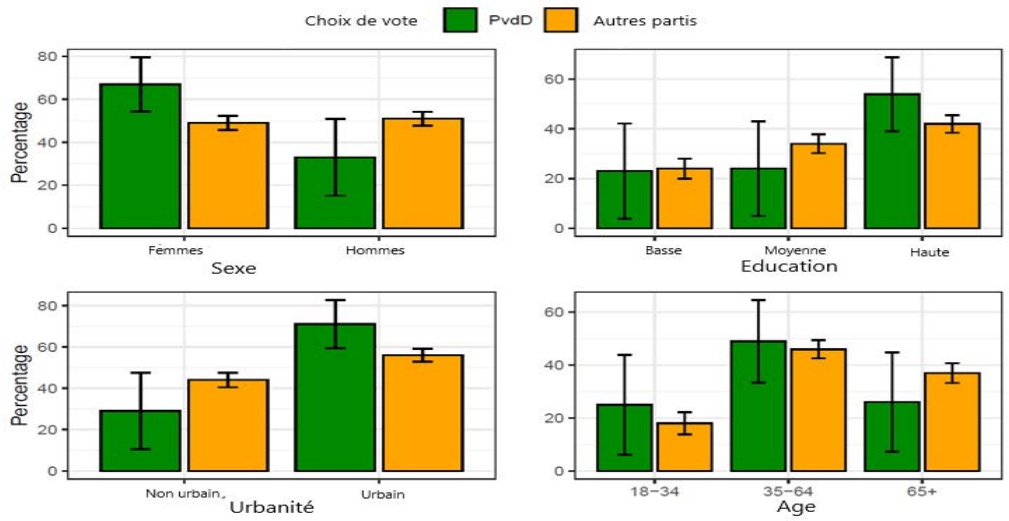

Source: ROODUIJN Matthijs, « Plaatjes van de electoraatjes: de Partij voor de Dieren », *RSV*, 14 janvier 2021. URL : https://stukroodvlees.nl/plaatjes-van-de-electoraatjes-partij-voor-de-dieren/ (consulté le 28 janvier 2022)

[1814] « Ce qui est le plus surprenant, c'est que le Parti animaliste fait ses meilleurs scores dans des zones déshéritées, marquées par des naufrages industriels et où le Rassemblement national (RN) fait traditionnellement de bons scores, commente Daniel Boy. Cela ne veut pas dire qu'il y a des relations idéologiques entre les deux partis. Mais il y a une concurrence. À mon avis, cela veut dire que le vote animaliste est, pour partie, un vote de protestation. Je caricature, mais l'idée derrière pourrait être : "Les hommes ne me comprennent pas, les politiques sont tous pourris, donc je vote pour les animaux". » CHAUVIN Hortense, « Présidentielle : le Parti animaliste a les crocs », *Reporterre*, 6 janvier 2022

[1815] Pour plus de lisibilité, nous nous sommes permis de traduire les titres et différentes entrées. Pour le reste, il s'agit de l'image présentée dans l'article précité : ROODUIJN Matthijs, « Plaatjes van de electoraatjes: de Partij voor de Dieren », *RSV*, 14 janvier 2021. URL : https://stukroodvlees.nl/plaatjes-van-de-electoraatjes-partij-voor-de-dieren/ (consulté le 28 janvier 2022)

Dans sa « photo » de l'électorat du Partij, il remarque – non sans précautions et nuances – que d'après ses données, le parti attire plus de jeunes, urbains, et instruits que les autres partis. C'est d'ailleurs dans les grandes villes de la Ranstad (Amsterdam, La Haye, Rotterdam et Utrecht) qu'il réalise ses meilleures performances électorales et ce sont souvent dans les provinces de Hollande Septentrionale, Hollande Méridoniale, Groningen et Utrecht – les plus urbaines - qu'il réalise ses meilleurs résultats[1816]. Il remarque également que son électorat se compose à 70% de femmes. Sociologiquement, le PvdD semble donc attirer plus de femmes, mais aussi plus de jeunes urbains et éduqués, que d'autres partis, ce qui rapprocherait son électorat de celui de la gauche écologiste, et de la gauche brahmane. Cette tendance semble aussi être également observable pour le parti écoanimaliste portugais PAN[1817], qui attire particulièrement un électorat jeune et éduqué, et pour le TSP allemand, qui semble séduire plus particulièrement les jeunes[1818]. Politiquement, le Professeur de science politique néerlandais brosse le portrait de l'électorat du PvdD comme guère eurosceptique (alors même que le discours tenu par le Partij est plutôt critique à l'égard de l'Union Européenne), pro-immigration, en faveur d'un progressisme sociétal, plutôt ancré à gauche, et très cosmopolite. Ce portrait est donc assez proche de celui des électeurs Verts.

En revanche, cette proximité sociologique et politique ne vaut pas identité, contrairement à ce que la présentation de Matthijs Rooduijn pourrait laisser penser. Pour s'en convaincre, intéressons-nous sans plus tarder à l'étude de Simon Otjes et André Krouwel, qui tente d'évaluer la validité de douze hypothèses, toutes reliées à une problématique centrale : la comparaison entre PvdD et Goenlinks (GL). Pour eux, les deux partis ont un électorat qui présente d'importantes similitudes, mais des nuances considérables apparaissent. D'abord, le PvdD séduit certes plus de femmes et de personnes instruites que les autres partis, mais moins que GL. Il attire en revanche un électorat plus jeune, plus contestataire, moins cosmopolite, et plus « nationaliste » (c'est le terme utilisé par les auteurs). Politiquement, les électeurs du PvdD sont tout aussi soucieux de l'environnement mais bien plus radicaux sur la question animale. 50% de ses électeurs envisagent de pouvoir voter pour GL, alors que moins de 30% des électeurs de GL peuvent

[1816] C'est notamment le cas pour les élections législatives de 2021.

[1817] "First, PAN experienced growing national support, increasing its support in most districts, especially among younger and more educated voters." LISI Marco, RODRIGUES SANCHES Edalina , and JAYANE DOS SANTOS Maia. "Party System Renewal or Business as Usual? Continuity and Change in Post-Bailout Portugal.", *South European society & politics* 25.2 (2020): pp. 179–203 URL: https://www-tandfonline-com.bases-doc.univ-lorraine.fr/doi/full/10.1080/13608746.2020.1862498 (consulté le 15 avril 2022)

[1818] HEBENSTREIT Joerg, « Partei Mensch Umwelt Tierschutz. Tierschutzpartei", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 18 janvier 2021.

envisager de voter pour lui. Les auteurs considèrent de façon surprenante que les électeurs du PvdD constituent un « sous-ensemble » (« subset ») des électeurs de GL, alors même que les différences semblent profondes entre les deux électorats.

> "Thus, the PvdD occupies its own distinct niche: a Green protest party, protesting politics as usual and opposing globalisation. What do these results mean beyond the borders of the Netherlands? There is a distinct space for two types of Green parties in the Netherlands, but it may also be available in other countries. (…) On the one hand, there are Green parties that, like GL, appeal to cosmopolitan, pro-European, pro-multicultural politically trustful voters, many of whom are highly educated women. On the other hand, there may be room for Green parties such as the PvdD, whose electorate is more cynical about established politicians and more Euro-skeptic, more monoculturalist, and more nationalist. Thus, the cleavage between those who favour national demarcation and those who favour global integration may run right through the Green party family."[1819]

En lisant ces quelques mots, nous comprenons mieux l'avertissement de l'article précisant que Simon Otjes travaille pour GL. Si nous ne pouvons remettre en question la fiabilité des données produites, cela peut en revanche expliquer le fait que le choix des termes – non rigoureusement définis d'ailleurs – relève d'une description à charge du PvdD et de son électorat (qu'il qualifie ailleurs de « populiste »[1820]), parti qui est, faut-il le rappeler, le premier challenger de GL[1821]. Il est à cet égard intéressant de constater que la position de GL est déclinée en terme positifs (manifesté par le suffixe « pro ») alors que celle du PvdD est décrite au moyen de qualificatifs à connotation négative, comme « cynique », « sceptique », et « nationaliste », ce qui, pour un soutien de GL, ne peut être perçu comme flatteur. Nous pouvons certes admettre que l'électorat du PvdD soit certes légèrement moins féminin, moins éduqué, moins urbain et moins cosmopolite que celui de GL, mais il faut rappeler que les deux électorats respectivement écologistes et écoanimalistes, restent très proches, surtout lorsqu'ils sont analysés au regard des électorats d'autres partis néerlandais. Il semble donc que sous réserve de quelques nuances, ces deux électorats correspondent bel et bien, dans une large mesure, au profil type des électeurs verts.

Enfin, l'article rédigé par Rozmarijn Lubbe décrypte les résultats d'un sondage parmi les électeurs du PvdD. Il révèle que si le Partij attire majoritairement les voix d'électeurs de gauche, il rallie désormais également désormais un nouveau groupe d'électeurs : les

[1819] OTJES Simon, KROUWEL André,"Two Shades of Green?", op. cit.
[1820] Nous reviendrons plus précisément sur ce point dans le dernier titre de notre thèse. Nous nous contentons ici de mentionner la référence, qui apporte un éclairage supplémentaire quant au point de vue de l'auteur. URL : https://sargasso.nl/de-partij-voor-de-dieren-populistisch/ (consulté le 7 février 2022)
[1821] Outre leur proximité idéologique, ces deux partis sont également proches dans les récents sondages, puisque Groenlinks est actuellement crédité de dix sièges, et le PvdD neuf. Le baromètre politique tenu par *Een Vandaag* et alimenté par Ipsos considère Groenlinks comme un des principaux concurrents de PvdD, et inversement. Voir le baromètre *Ipsos/Een Vandaag* au 7 février 2022, dans l'onglet « Partijoverzicht ». URL : http://depeiling.eenvandaag.nl/partijoverzicht/140?selected=10 (consulté le 7 février 2022)

abstentionnistes. Concernant les facteurs incitatifs du vote, sont invoqués, en premier lieu (et ce n'est pas anodin), l'engagement du parti en faveur de l'environnement, considéré comme plus poussé que des partis verts comme GL, ou comme le parti de centre-gauche D66, dont les électeurs espéraient une certaine fermeté sur les questions environnementales et ont été déçus. Le deuxième facteur invoqué est, sans surprise, la condition animale. L'article souligne en outre une importante dimension contestataire, pour un électeur du PvdD sur dix, dans le vote pour le Partij[1822], notamment envers la politique sanitaire menée aux Pays-Bas depuis le début de l'épidémie de coronavirus. Enfin, un grand nombre de sondés ont invoqué l'importance de la personnalité d'Esther Ouwehand dans leur choix, cette dernière étant massivement considérée comme humble et efficace, suscitant la confiance de pas moins de 96% des personnes interrogées.

Nous pouvons déduire de ces deux analyses une nette différence entre l'électorat du PA français, assez éclectique et presque symétriquement opposé à l'idéal-type du vote écologiste, et l'électorat du PvdD, plus proche de l'électorat vert, sans en être toutefois absolument identique. Évidemment, nous avons conscience du caractère très lacunaire de ces résultats. Ils permettent en revanche de mettre en lumière certains éléments saillants. En premier lieu, l'électorat du PvdD correspond dans une large mesure à l'électorat typiquement vert. D'un point de vue politique, deux traits principaux l'en distinguent : la radicalité des attentes en ce qui concerne la condition animale d'une part, la défiance politique et la dimension contestataire d'autre part. En revanche, l'électorat du PA ne se confond absolument pas, ni dans sa géographie ni d'un point de vue sociologique, avec le profil type de l'électeur écologiste. C'est ce que montre l'étude menée par la Fondation Jean Jaurès, et c'est ce que décrit, non sans mépris, Daniel Boy : « Il rassemble désormais bien au-delà des clivages partisans, (…) Il ne concerne pas uniquement les véganes, les activistes antispécistes (qui contestent toute hiérarchie entre les espèces, NDLR) et autres bobos des grandes villes »[1823]. Sa géographie et sa dimension, là aussi, fortement contestataire, le rapprocheraient, selon l'étude citée, plutôt de l'électorat du RN.

Dès lors, les électorats des partis écoanimalistes et des partis strictement animalistes ne peuvent être confondus. Le premier est manifestement proche de celui des partis verts,

[1822] Rappelons à cet égard qu'Esther Ouwehand, élue, s'est montrée extrêmement critique à l'égard du gouvernement au sujet de la gestion de la crise sanitaire, et s'est explicitement et fermement opposée à l'entrée en vigueur d'un pass sanitaire, ce qui n'a pas manqué de convaincre un nouveau type d'électeurs.
[1823] Ces propos sont relatés par le Parisien. Voir STADLER Sophie, « Le Parti Animaliste, un petit parti qui monte, qui monte », *Le Parisien*, 21 septembre 2019.

comme le montrent les études menées sur le PvdD et sur GL aux Pays-Bas, mais aussi comme semblent le confirmer les bribes de données que nous avons pu tirer d'études sur PAN et sur le TSP allemand, bien que dans ce dernier cas, l'affirmation mérite d'être nuancée[1824]. Le second, quant à lui, est plus éclectique. Il touche des personnes légèrement plus âgées, moins éduquées, et issues de zone péri-urbaines plus que de grandes métropoles. Les profils politiques des électeurs semblent également bien plus variés. La stratégie idéologico-programmatique y est sans doute pour beaucoup, et semble produire les résultats attendus, puisqu'une approche globale écoanimaliste très ancrée à gauche attire sensiblement le même électorat que les partis verts, et que le monothématisme strictement animaliste ratisse, quant à lui, extrêmement large. Nos deux hypothèses sont donc vérifiées.

De la même manière que le mouvement animaliste présente des orientations politiques extrêmement diverses[1825], il est donc impossible de considérer qu'il existe ***un*** électorat animaliste. D'une part, parce que les électorats animalistes peuvent être extrêmement différents d'un pays et d'un parti à l'autre. A dire vrai, on en viendrait même à penser que les électeurs du PA français ne sauraient voter pour le PvdD néerlandais, et inversement ! D'autre part, le vote animaliste n'est pas qu'un vote d'adhésion, et peut être un choix par défaut, ce qui éloigne encore plus la perspective d'un électorat animaliste unifié. En effet, les électorats du PvdD et du PA sont tous deux considérés comme hors- ou antisystème, susceptibles de rallier un électorat abstentionniste, et affublés du qualificatif de « protestataires ». Nous trouvons cette formule dans l'article de Simon Otjes et André Krouwel, lorsqu'ils écrivent : « Thus, the PvdD occupies its own distinct niche : a Green protest party, protesting politics as usual and opposing globalisation »[1826], nous la trouvons également dans l'article de Rosemarijn Lubbe, qui qualifie le PvdD de « Protestpartij »[1827], et nous la trouvons enfin dans le commentaire de Daniel Boy au sujet du PA :

[1824] L'idée selon laquelle les partis écoanimalistes auraient un électorat proche de celui des partis verts semble également se confirmer en Allemagne. Il faut en revanche être prudent. En effet, si cette affirmation est valable pour les partis analysés, elle semble devoir être nuancée en ce qui concerne la géographie de l'électorat du Tierschutzpartei. En effet, le vote vert en Allemagne se concentre plutôt dans la région qui était l'ancienne Allemagne de l'Ouest, alors que le vote pour le parti éco-animaliste se concentre certes à Berlin, et dans l'Ouest du pays, mais de manière plus diffuse. Sur le vote vert, voir KAZENAVE Fabien, « Européennes. Une carte du vote montre une Allemagne toujours coupée en deux », *Ouest France*, 29 mai 2019.
Pour le vote animaliste en Allemagne, voir HEBENSTREIT Joerg, « Partei Mensch Umwelt Tierschutz. Tierschutzpartei", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 18 janvier 2021.
[1825] Sur ce point, voir par exemple l'étude de Niccolo Bertuzzi sur le mouvement animaliste italien. BERTUZZI Niccolo, *I movimenti animalisti in Italia*, op.cit., pp. 121-162
[1826] OTJES Simon, KROUWEL André, « Two shades of Green"Two Shades of Green? The Electorates of GreenLeft and the Party for the Animals.", op.cit.
[1827] *Idem*

> « Ce qui est le plus surprenant, c'est que le Parti animaliste fait ses meilleurs scores dans des zones déshéritées, marquées par des naufrages industriels et où le Rassemblement national (RN) fait traditionnellement de bons scores, commente Daniel Boy. Cela ne veut pas dire qu'il y a des relations idéologiques entre les deux partis. Mais il y a une cooccurrence. À mon avis, cela veut dire que le vote animaliste est, pour partie, un vote de protestation. Je caricature, mais l'idée derrière pourrait être : "Les hommes ne me comprennent pas, les politiques sont tous pourris, donc je vote pour les animaux"»[1828]

Il est intéressant de constater non seulement qu'aucun de ces auteurs ne prend la peine de définir ce qu'est un vote (ou un parti) protestataire, mais encore moins de justifier l'emploi de ce qualificatif pour les partis animalistes. C'est à nous que cette tâche incombe. Le vote animaliste (n') est-il (qu') un vote protestataire ? Le vote animaliste ne serait-il qu'un vote contre ? La condition animale ne serait-elle qu'un défouloir électoral ?

C- Un vote contestataire ? Oui, mais…

Les animalistes ne votent pas forcément animaliste, et des non-animalistes peuvent, quant à eux, voter pour les partis de notre panel. Conscients que les animalistes représentent une minorité et que tous les individus qui la composent ont sans nul doute des aspirations et biographies électorales éclectiques, les partis animalistes ne visent pas uniquement – et même pas essentiellement, semblerait-il – les animalistes, loin de là. Et pour certains observateurs, nous le disions, ils sont donc susceptibles de tenter de séduire et de rallier un électorat plus éclectique, y compris protestataire. Mais est-ce vraiment le cas, et surtout… comment s'en assurer ?

La notion même de vote protestataire questionne. Ne fait-elle pas l'objet, dans le langage courant et médiatique, d'un usage abusif à visée décrédibilisatrice ? Cette notion est parfois assimilée à celle de vote antisystème et hors-système, sans qu'elles ne soient clairement définies, et sans non plus dessiner les contours du « système » visé. Un sondage mené par la Fondation pour l'Innovation Politique (Fondapol) est de ce point de vue révélateur. Dans cette étude consacrée à la « Vague Populiste » en France, est considérée – sans aucune tentative de justification - comme une intention de vote « protestataire » la « disponibilité d'un électeur à voter pour le RN, LFI, DLF ou LO/NPA, s'abstenir ou voter blanc au premier tour de la présidentielle »[1829]. Ce choix n'est absolument pas expliqué et conduit à penser qu'au fond, si les potentiels électeurs de ces partis sont tous, d'emblée et sans justification, considérés comme protestataires et antisystèmes, la notion est pour le

[1828] [1828] CHAUVIN Hortense, « Présidentielle : le Parti animaliste a les crocs », *Reporterre*, 6 janvier 2022.)
[1829] "Le risque populiste en France », étude menée par Fondapol, 2022. Disponible en ligne. URL: https://www.fondapol.org/etude/2022-le-risque-populiste-en-france-vague-5/

moins vaporeuse. Même constat dans certains écrits académiques[1830]. A l'heure d'une érosion progressive des partis de gouvernement[1831], cette façon de qualifier de « protestataire » tout parti ou vote adhérant à un projet radical n'est-elle pas bien plus un outil de décrédibilisation et l'écume, encore visible mais désuète, laissée par un lointain passé d'alternance ? Loin de nous l'idée d'adopter un ton provocateur ici. Il s'agit simplement de recontextualiser cette notion et l'usage qui en est fait, au prisme d'un progressif déclin des partis dits « de gouvernement » et des votes qui les soutiennent, au profit de partis qualifiés de « populistes », de « dégagistes » ou d' « antisystème »[1832], et de souligner, par là même, la nécessité d'une clarification rigoureuse.

La question de savoir si le vote animaliste comporte une dimension protestataire repose en fait sur deux interrogations complémentaires qu'il convient de distinguer. Il faut en effet se demander si les partis animalistes peuvent être considérés comme des partis protestataires, d'une part, et s'interroger, d'autre part, sur les ressorts protestataires du vote animaliste lui-même. Essayons, dans un premier temps, de brosser un portrait opérationnel des partis protestataires. Ils pourraient être préalablement et objectivement définis par la négative, comme dépourvus de tout potentiel majoritaire. Dans cette vision, assez large, peuvent en effet être admis des partis radicaux, comme LFI ou le RN, mais aussi des partis catégoriels, comme les partis strictement animalistes, les partis focalisés sur la défense des activités cynégétiques ou encore les partis pirates[1833]. Poursuivons cette tentative de caractérisation par un deuxième indicateur. Lié au premier élément, les partis radicaux ou catégoriels peuvent déployer une posture non pas modérée et réformatrice, mais révolutionnaire. Ils se font la voix de groupes sociaux ou d'enjeux méprisés, tentent en fait de capter les mécontentements et frustrations d'une frange particulière de la population ou, non sans mal, de les agréger, le plus largement possible[1834]. Elle se manifeste par une critique acerbe du système, et par l'adoption d'une rhétorique populiste. Le propos sera,

[1830] L'auteur, Geoffrey Pion, se contente d'affirmer, là encore sans justification ni source « La mise en relation des votes extrémistes de droite et du non-vote s'explique par le fait qu'ils sont souvent considérés (parfois avec l'extrême gauche) comme des votes de rejet du monde politique en Wallonie. » PION Geoffrey, "Géographie Des Comportements Électoraux Protestataires En Wallonie : Une Approche Infra-Communale à Charleroi et Mons." *BELGEO (Leuven)* 2 (2009) pp. 153–168. URL : https://journals.openedition.org/belgeo/8743

[1831] LEFEBVRE Rémi, "Gouvernement (partis de) », *Les mots des partis politiques*, op. cit., pp. 66-67

[1832] *Idem*

[1833] Bien sûr, la protestation, dans les deux cas, est différente. Dans le premier, il s'agit d'une protestation radicale, sur le fond qui peut viser le secteur économique, social, international, identitaire. Dans le second, c'est une protestation qui vise plutôt le système politique lui-même. En créant un parti catégoriel sur un enjeu restreint, il s'agit de remettre en question la logique majoritaire, de tordre le cou à toute idée de rassemblement, d'instrumentaliser la forme partisane au soutien d'une cause, voire de moquer cette forme partisane elle-même. Nous pensons ici par exemple à Die Partei, en Allemagne.

[1834] BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, op. cit., pp. 438-439

paradoxalement, à la fois clivant, affirmé, accusateur et, dans le même temps, tendra à atteindre un « seuil de respectabilité »[1835] en empruntant des éléments de langage et d'action aux partis plus consensuels. Nous en venons dès lors à un troisième élément. Les partis protestataires adoptent souvent une posture clivante, en s'adressant à une catégorie particulière, mais volontairement large, et susceptible de rallier les déçus de la politique, qu'ils vont prétendre défendre contre le reste de la population, s'inscrivant dans une perspective paradoxale de clivage rassembleur[1836]. Cela pourra donner lieu, symétriquement, à une posture anti-élites, antisystème, et un rejet des partis et acteurs qui les font perdurer. Dans cette perspective, et ces trois éléments de caractérisation étant posés, les partis protestataires apparaissent en fait comme des partis radicaux, qui tentent d'asséner des coups contre un ordre établi, une dynamique en cours, et n'hésitent pas à remettre radicalement en question tout un ensemble de principes, valeurs, institutions, et mécanismes qui, aujourd'hui, en sont des piliers. Enfin, il faut remarquer que les partis protestataires ne le sont que tant qu'ils n'ont pas accédé – ou failli accéder - au pouvoir. Non seulement, une fois cette étape atteinte, leurs positions se lissent[1837], mais leur aspiration protestataire perd toute raison d'être. Elle est donc une phase, temporaire, dans leur empan de vie. Outre cet aspect théorique, la caractérisation qui en est proposée permet de considérer de façon plus certaine que les partis animalistes, même ceux qui ont obtenu un nombre considérable d'élus, restent, au regard de leurs scores, de la radicalité de leurs revendications, de leur aspiration tribunitienne et antisystème, et de leur constante posture d'opposition, des partis protestataires, et ce qu'ils soient strictement animalistes ou non.

Des indices de deux ordres peuvent nous indiquer une dimension protestataire du vote animaliste. D'une part, il s'agit de se demander si le parti censé capter ce vote protestataire, animaliste en l'occurrence, inscrit sa stratégie discursive dans ce créneau. Si, nous l'avons vu, selon la caractérisation opératoire proposée dans les précédents développements, les partis animalistes peuvent, effectivement, être valablement appréhendés comme des partis protestataires, leurs discours politiques, eux, cherchent-ils

[1835] *Ibid.*, p. 440
[1836] Finalement, il semble juste de dire que les partis protestataires se « dressent contre », là où les partis majoritaires essayent de « consolider et faire perdurer ». Cette formule, certes simpliste, n'est pas dénuée d'intérêt. Le RN n'entend-il pas défendre la France contre l'Europe et contre la mondialisation ? Défendre le catholicisme culturel contre l'Islam ? Défendre la tradition contre le progressisme ? LFI n'entend-elle pas défendre les catégories les plus modestes contre la logique libérale, l'environnement contre la croissance, et le peuple contre les élites de toutes sortes ? Le PA n'entend-il pas défendre les animaux contre les êtres humains ? L'antispécisme contre le spécisme ?
[1837] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op. cit., p. 440

particulièrement à séduire cet électorat ? Sur ce point précisément, les animalistes semblent avoir bien compris le potentiel que représentait leur discours pour un électorat abstentionniste. La stratégie de certains d'entre eux tend désormais à prendre cette frange de la population pour cible, voire pour principal destinataire. Hélène Thouy affirme par exemple que des gens lui écrivent pour lui dire qu'ils n'avaient pas prévu de voter initialement, mais que la présence du parti animaliste leur a redonné envie de se mobiliser politiquement, pour les animaux[1838]. Inka Seidel-Grothe, élue municipale pour le TSP, fait le même constat chez des électeurs allemands frustrés ou déçus, pour qui avec un parti pour protection des animaux, « on ne peut pas se tromper »[1839], et admet qu'ils sont une cible privilégiée de sa campagne. Ces affirmations révèlent que certains partis animalistes voient dans les abstentionnistes un électorat mobilisable et dirige leur campagne vers eux. De la même manière, la stratégie discursive de l'animalisme, nous l'avons vu, ne vise pas que les abstentionnistes, elle vise aussi les déçus de la politique, notamment par la convocation et le détournement de la notion de « vote utile » en faveur des animaux. Nous pensons que c'est au moins autant le discours animaliste qui a attiré les abstentionnistes et protestataires, que l'augmentation des comportements électoraux protestataires qui peut conduire les partis animalistes à adapter leur stratégie pour tenter de séduire cet électorat.

Nous pourrions adopter un second indicateur, basé sur l'électorat animaliste. Le vote protestataire constitue, au côté des votes blancs, nuls et de l'abstention[1840], ce que l'on peut qualifier de « comportements électoraux contestataires ». Pierre Bréchon présentait, en 2016 et dans une percutante analyse de l'évolution des systèmes partisans en Europe, l'abstention et le vote pour des petits partis comme procédant d'une même déception[1841].

[1838] Les propos exacts de la candidate sont les suivants : « Depuis l'annonce de la candidature, beaucoup de personnes qui avaient prévu de ne pas voter, qui comptaient se détourner de ces élections, ont repris foi dans la politique et nous ont dit qu'ils allaient se déplacer pour voter pour les animaux. » Voir l'entretien d'Hélène Thouy, diffusé sur la page Youtube du *Point* le 15 janvier 2022. URL : https://www.youtube.com/watch?v=S6qDUW_E7sM (consulté le 3 février 2022)

[1839] « Im Wahlkampf bin ich mit vielen Nicht- und Frustrationswählern ins Gespräch gekommen. Die haben ihr Vertrauen in die großen Parteien verloren. Nicht wenige von denen meinten uns gegenüber: Tierschutzpartei? – Klingt eigentlich gut. Da kann man doch nichts falsch machen. », „Die Tierschutzpartei und ihr historischer Erfolg in Marzahn-Hellersdorf", *Die Hellersdorfer*, 1er novembre 2021,

[1840] Jacques Lagroye, François Bastien et Frédéric Sawicki nous mettent en garde quant à la difficulté que représente la mesure de l'abstention, qu'il conviendrait de distinguer de la non-inscription sur les listes électorales. Mais ils reconnaissent dans le même temps que cette distinction pose de « redoutables problèmes méthodologiques ». Par ailleurs, il conviendrait de distinguer les « abstentionnistes dans le jeu », c'est-à-dire ceux qui, sans voter, ont un intérêt minimal pour la politique et qui correspondent, dès lors, au profil sociologique des votants, des abstentionnistes qui se tiennent à l'écart du jeu politique. Enfin, il faudrait faire la part des choses entre l'abstention régulière et l'abstention occasionnelle. LAGROYES Jacques, et al., *Sociologie Politique*, op. cit., pp. 371-378

[1841] BRECHON Pierre, « Atomisation ou concentration des systèmes partisans ? », in ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, op.cit., p. 150

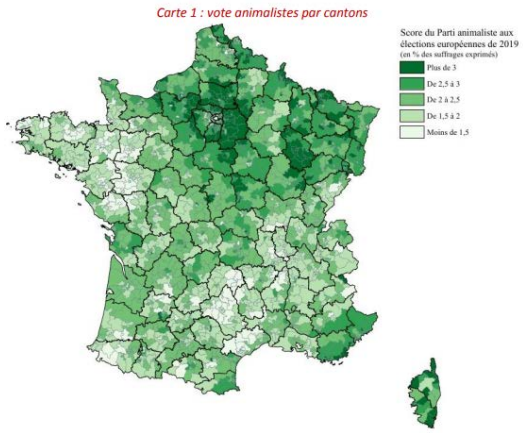	Vote PA aux élections européennes de 2019 par canton Source : https://www.ifop.com/publication/lelectorat-animaliste-nouvelle-ile-emergente-de-larchipel-francais/
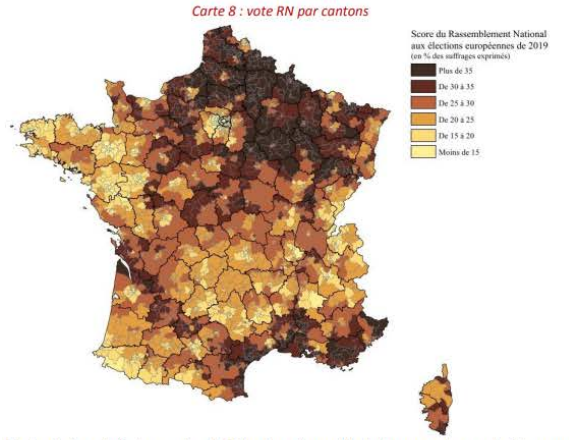	Vote RN aux élections européennes de 2019 par canton Source : https://www.ifop.com/publication/lelectorat-animaliste-nouvelle-ile-emergente-de-larchipel-francais/
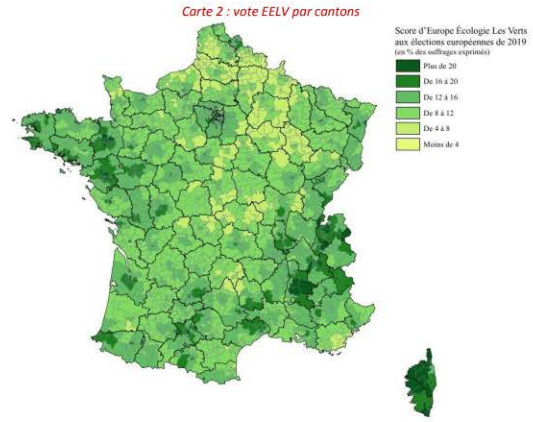	Vote EELV aux élections européennes de 2019 par canton Source : https://www.ifop.com/publication/lelectorat-animaliste-nouvelle-ile-emergente-de-larchipel-francais/
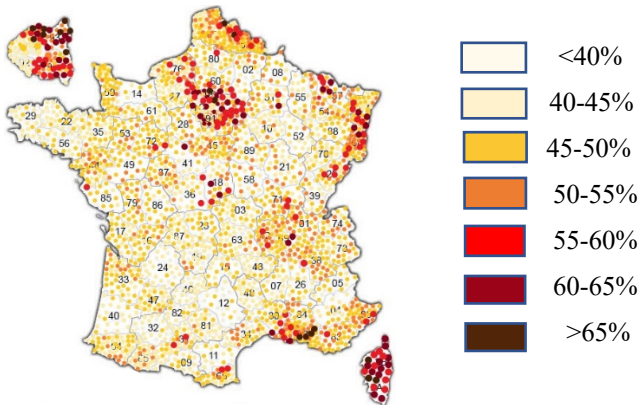	Abstention par département aux élections européennes de 2019 Carte réalisée par nos soins. Les niveaux d'abstention par canton sont tirés du site Open Data Soft. URL : https://public.opendatasoft.com/explore/dataset/resultats-definitifs-elections-europeennes-2019-par-canton/table/

Dès lors, nous pourrions comparer les répartitions géographiques de différents comportements électoraux. Pour ce faire, nous avons décidé de superposer plusieurs cartes de France dressant une géographie électorale des votes en faveur du PA, d'EELV, et du RN, ainsi que de l'abstention aux élections européennes 2019[1842] (voir ci-dessus). Comme présenté précédemment, la géographie du vote animaliste présente d'importantes similitudes avec celle du vote en faveur du RN, et toutes deux sont, comme nous l'avons vu, quasiment l'exact négatif de la photo de la géographie du vote EELV. Sur la question de l'abstention, la situation est moins nette. Certaines zones concordent en effet pour établir une forte concentration des deux comportements, comme le Sud-Est et la pointe Nord, et ils présentent également des zones blanches communes, à l'instar de la pointe Ouest ou des terres du Sud. En revanche, de trop grandes divergences nous empêchent de considérer cette hypothèse comme assurément vérifiée. Quant aux justifications possibles (soyons prudents ici), nous pourrions souligner que le vote animaliste pourrait remplacer d'autres comportements électoraux contestataires, (qu'ils soient nuls, blancs, extrêmes, ou abstentionnistes) pour les impulsions communes que ces deux choix pourraient partager. Nous pensons notamment au commun sentiment de certains électeurs d'être à la fois délaissés et dépassés par la complexité de la politique, qui rencontre le discours accessible, simplificateur et manichéen des partis protestataires, leur proposant, comme par un heuristique de jugement, une lecture accessible d'un monde de plus en plus complexe.

En revanche, il nous faut préciser. Les deux électorats, celui du PvdD néerlandais et du PA français, sont décrits comme possédant une dimension contestataire. Soit. Mais est-ce la même ? Pas forcément. La dimension contestataire qu'incarne Esther Ouwehand touche essentiellement à l'action du gouvernement, notamment dans la gestion de l'épidémie de Covid-19, mais aussi, plus largement, aux techniques politiques – ou politiciennes – traditionnelles. C'était aussi le cas de Marianne Thieme avant elle. Esther Ouwehand souhaite en effet incarner et porter une autre manière de faire de la politique, plus proche de la société civile, plus proche du champ associatif, en entretenant certes des liens de coopération fort avec lui, mais aussi en en reprenant le répertoire. Elle propose donc à la fois un profond renouvellement du politique, c'est-à-dire des manières de vivre ensemble, et de la politique, c'est-à-dire les processus de désignation des représentants et la manière dont ils vont gouverner. Dans cette mesure, nous pourrions la qualifier d'*antisystème*, puisqu'il s'agit

[1842] Le choix de ce scrutin est déterminé par une contrainte. Il n'existe, pour l'heure, aucune donnée fiable sur le vote animaliste à d'autres élections que celles-ci. Nous avons donc « aligné » les données sur ces élections.

bien ici, dans une perspective révolutionnaire, de contester un système et de proposer une alternative. Il semble que la dimension contestataire du vote animaliste en France, si elle est en effet probable, tient en revanche à tout autre chose. En effet, il ne s'agit même plus uniquement, dans le cas français, de contester un système, mais aussi d'agir non pas en son sein, mais à sa marge. Jacques Lagroye, Frédéric Sawicki et Bastien François, dans leur ouvrage commun, notent très justement que bien que le vote soit, en démocratie, encore perçu comme une évidence, une part grandissante de la population « n'entre pas – ou n'entrent plus – dans un « jeu » dont elles ne perçoivent ni l'utilité ni l'efficacité »[1843]. Il en va ainsi des abstentionnistes, directement visés par ce propos, mais n'en va-t-il pas de même pour les comportements électoraux qualifiés de « protestataires » au sens large ? En effet, le vote protestataire n'est-il pas une manière d'instrumentaliser ce jeu et ses règles en retournant contre eux-mêmes ? Le cas échéant, quoi de plus disruptif qu'un vote pour un parti, représenté par des inconnus de la scène politique, et qui ne défend, puisque nous parlons ici que du PA français, que les animaux ? Ici, il semble s'agir moins d'un vote antisystème que d'un vote *hors-système*. Le vote protestataire serait donc ou bien antisystème et contesterait à la fois le et la politique, quand le vote hors-système viserait non pas à changer ce jeu, mais à évoluer en dehors de lui, dans une forme de pensée défaitiste qui aurait admis qu'il ne peut finalement être changé.

Pour conclure, nous avons donc pu constater que les partis animalistes européens, malgré de profondes disparités d'un parti à l'autre, obtiennent des résultats globalement croissants. Ils prennent véritablement leur place dans leurs systèmes partisans respectifs. En revanche, malgré un nombre croissant d'électeurs, il est difficile de considérer qu'émerge, à proprement parler, un électorat animaliste, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, nous l'avons vu, les électeurs animalistes ne se ressemblent pas d'un pays à l'autre, différence que nous attribuons largement à l'idéologie des partis en question. L'électorat des partis écoanimalistes est en effet assez proche de celui des partis verts, nous l'avons vu, alors que celui des partis strictement animalistes pas du tout. D'autre part, au sein même des partis strictement animalistes, l'électorat reste très éclectique. Enfin, la forte dimension contestataire de ces partis, qu'ils soient animalistes ou écoanimalistes, ainsi que le fait que certaines voix soient obtenues moins par adhésion que par volonté de faire pression sur d'autres partis (point que nous allons développer dans le chapitre suivant), nous empêchent de considérer qu'ils disposent véritablement d'un électorat propre.

[1843] LAGROYE Jacques et al., *Sociologie politique*, op. cit., p. 367

Que l'on comprenne bien ici. Il s'agit de dire que le vote animaliste comporte potentiellement une dimension protestataire, en plus ou au lieu d'être un vote d'adhésion. D'autres objectifs peuvent d'ailleurs motiver ce vote, comme la volonté soutenir le parti – directement électoralement, mais aussi indirectement financièrement – montrer que l'enjeu porté, même monothématique, représente un poids électoral, et pousser le vainqueur à agir sur ce terrain. Il y aurait donc quatre déterminants du vote animaliste, qui peut être ou bien et à la fois un vote d'*adhésion*, un vote de *soutien* au parti, un vote de *protestation*, et un vote de *pression*. Au regard de la faiblesse des résultats des partis animalistes en Europe, il semble s'agir, pour leurs électeurs, de voter pour un parti qui, en plus de n'avoir que très peu de chances (voire aucune dans la majorité des cas) d'être élu, n'a aucune chance de gouverner et d'exercer le pouvoir. Cette dernière affirmation et la variabilité de leurs résultats nous invitent à penser que les partis animalistes peuvent déployer un mode d'être différent d'autres partis, dont une complémentarité des fonctions électorales, péri-électorales et extra-électorales, et ce, qu'ils disposent ou non d'élus.

SECTION 2 : How small are you? Les défis de la petitesse et la diversité des reconfigurations partisanes

La petitesse des partis animalistes pose deux questions. La première concerne les différences d'influence, de pertinence et de poids entre les partis animalistes, et la manière dont ils vont, en fonction de l'obtention d'élus ou non, porter l'animalisme (à quel point êtes-vous petits ?). La seconde, qui tente cette fois de les embrasser comme un tout, interroge la façon dont les partis animalistes vont en fait s'approprier leur petitesse (comment existez-vous en tant que petits partis ?).

La thèse principale de l'ouvrage de Jae-Jae Spoon sur la survie des petits partis en Europe de l'Ouest est justement de considérer que les tentatives d'explication touchant aux règles du système politique, partisan et électoral dans lequel ils évoluent et aux liens tissés entre les électeurs et les partis traditionnels ne suffisent à expliquer la survie ou non des petits partis, puisqu'elles ne permettent pas de comprendre pourquoi certains petits partis se maintiennent malgré un environnement hostile. Pour l'auteur, la « pièce manquante de ce puzzle » est la prise en considération de l'*agentivité* des petits partis, c'est-à-dire leurs décisions stratégiques et leurs interactions avec le milieu dans lequel ils évoluent[1844], ou la manière dont ils articulent les deux objectifs *a priori* contradictoires que sont la

[1844] SPOON Jae-Jae, *Political survival of small parties in Europe*, University of Michigan Press, 2011, p. 12

maximisation électorale et la différenciation politique[1845]. A quel point les partis animalistes sont-ils des petits partis, et comment ils survivent en tant que tels, là est le cœur de notre étude ici.

Pour répondre, nous commencerons dans un premier temps par analyser la manière dont les élus animalistes vont, entre pragmatisme et radicalité, incarner l'animalisme en politique, sur un mode minoritaire et protestataire (Paragraphe 1). Dans un deuxième temps, nous verrons que tous les partis animalistes restent, malgré des résultats variables, globalement marginaux dans la compétition électorale. Cela les conduit à développer un mode d'être hybride, articulant une action électorale, péri-électorale et extra-électorale (Paragraphe 2). Enfin, et dans une optique plus conceptuelle, nous tenterons, au prisme de l'exemple animaliste, de proposer une redéfinition du lien entre petitesse et pertinence politique (Paragraphe 3).

Paragraphe 1 : Des élus minoritaires dans l'arène : entre pragmatisme et radicalité

Qui porte l'animalisme à l'échelle locale, nationale et européenne ? Quels sont leurs profils sociologiques et parcours politiques ? Comment en sont-ils arrivés là ? Ce sont les questions auxquelles nous essaieront de répondre, dans un premier temps, dans la mesure des données que nous avons pu recueillir et en nous contentant ici, non d'une étude sociologique de grande ampleur (qui serait à la fois hors du cadre de la pertinence et de nos compétences), mais en dégageant, rigoureusement, de grandes tendances (A). Cela devrait nous donner un éclairage intéressant pour voir, dans un second temps, de quelle façon ils incarnent l'animalisme, c'est-à-dire la manière dont ils le traduisent dans leur vie quotidienne, dans leurs discours, et dans leurs actions politiques (B). L'objectif est d'essayer de définir quelle vision de l'animalisme ils portent, quelle traduction de l'animalisme la politisation et l'élection impliquent, par quels leviers et répertoires ils entendent défendre leurs revendications et quels résultats ils obtiennent.

A- Sociologie et parcours des élus animalistes

Les dix partis animalistes de notre panel comptaient, en mai 2022, en tout, 237 élus.

[1845] « Indeed, even the most unlikely of systems – in countries that use restrictive plurality rules – have seen the political landscape changed by these parties. These small new politics parties have persevered, balancing their competing interests of vote maximisation and policy differentiation through their policy, electoral, and communication strategies." *Ibid.*, p. 139

Ils disposaient, ensemble, de trois élus européens[1846], de dix élus nationaux (neuf aux Pays-Bas, un au Portugal) et de deux cent vingt-huit élus locaux (municipaux ou régionaux).

	Élus Euro.	Élus nationaux	Élus Régionaux	Élus locaux		TOTAL
PvdD (Pays-Bas)	1	9	61	63		**134**
PAN (Portugal)	1 (0)	1	1	50		**53**
TSP (Allemagne)	1 (0)	0	2	32		**35 (-1)**
PA (France)	0	0	1	8		**9**
DA (Belgique)	0	0	0	1 (0)		**1 (0)**
PAI (Italie)	0	0	2	2		**4**
AWP (Royaume-Uni)	0	0	0	1		**1**
PACMA (Espagne)	0	0	0	0		0
VP (Danemark)	0	0	0	0		0
DP (Suède)	0	0	0	0		0
TOTAL	**3 (-2)**	**10**	**67**	**157**		**237**

Nombre et répartition des élus des partis du panel au 11 mai 2022

Le tableau ci-dessus met en lumière leur répartition. Nous avons tenté d'analyser leur profil, de façon quantitative et qualitative. Toutes les données sont issues des présentations des élus sur les sites internet des partis animalistes, des entretiens qu'ils auraient pu accorder à la presse, ainsi que de leurs pages respectives sur les réseaux sociaux. Nous en proposons une synthèse, sous forme de tableau, que notre lecteur trouvera en Annexe 17. Nous précisons ici que nous n'avons pas pu trouver toutes les données nécessaires à un panorama exhaustif. Si les profils des élus nationaux et européens sont en général assez détaillés, ceux des élus locaux sont bien plus clairsemés, voire inaccessibles. Nous nous baserons donc sur celles dont nous disposons. Bien que lacunaires, elles permettent, dans une approche comparative aussi bien entre les partis animalistes qu'à l'intérieur de chacun d'entre eux, de dégager, dans la diversité et la pluralité des parcours et profils qu'elles esquissent, des tendances.

Du point de vue du genre, les femmes sont surreprésentées, y compris et surtout aux postes les plus importants. Sur les 237 élus de notre panel, 131 sont des femmes, c'est-à-dire plus de 55%. D'ailleurs, outre les cas particuliers de l'AWP et de DA, qui ne disposent chacun que d'une élue, tous les partis de notre panel qui en ont présentent ou bien une parité parfaite entre hommes et femmes (Le PAI et le TSP disposent respectivement de 50% et de 51,5% d'élues féminines), ou bien une nette surreprésentation des femmes, notamment le

[1846] Nous prenons ici le parti de continuer à comptabiliser les députés européens animalistes allemand et portugais élus en 2019, alors même que ces derniers siègent désormais de manière indépendante, défection qui sera abordée dans nos prochains développement. La raison en est simple : dans une étude sur le profil des élus animalistes, qu'importe, pour l'heure et dans ce cadre, qu'ils siègent encore ou non au nom du parti animaliste. Il en va de même pour Victoria Austraet, élue de DierAnimal au Parlement de Bruxelles, ayant quitté le parti sans renoncer à son mandat.

PA français et le PvdD, qui comptent respectivement 66% et 60% de femmes parmi leurs élus. Seul PAN, le parti animaliste portugais, fait figure d'exception avec « seulement » 43% d'élues féminines. Les élus animalistes rompent donc avec l'image selon laquelle la politique serait encore majoritairement l'affaire d'hommes blancs, d'âge mur, et issus des catégories socio-professionnelles supérieures[1847], sur sa première dimension du moins. Mais cette analyse doit d'emblée être nuancée. D'une part, il est difficile de dire dans quelle mesure il s'agit là d'une contrainte et dans quelle mesure il s'agit d'un choix, puisque, nous l'avons vu, les partis animalistes mobilisent, d'un point de vue militant ou électoral, plus facilement des femmes. Par ailleurs et dans le même temps, les partis animalistes (écoanimalistes surtout) s'engagent dans leurs programmes en faveur du féminisme, et ils le mettent en pratique. Dans une forme de performativité inversée, le fait d'investir, dans les faits, des candidates et des élues confirme leur engagement, y compris en politique. La surreprésentation des femmes dans les élues animalistes peut donc tenir autant de la volonté que de la nécessité. D'autre part, et c'est là notre deuxième nuance, les autres caractéristiques sociologiques relevées, bien qu'incomplètes, mettent en lumière des tendances moins disruptives en ce qui concerne le profil socio-professionnel, le niveau d'étude, et l'âge des élus animalistes.

Les élus animalistes, outre la surreprésentation des femmes, présentent également (et en revanche) une surreprésentation des diplômés. Par exemple, au PvdD, sur 17 élus dans les Offices de Eaux, au moins 9 ont un master, et un a effectué un doctorat. Sur les soixante élus municipaux, au moins 28 ont au moins un master. Plus globalement, nous savons avec certitude que 166 élus animalistes ont fait des études supérieures (sur 234) et qu'au moins 80 d'entre eux ont obtenu au moins un master, parmi lesquels onze sont titulaires d'un doctorat. Les données étant, faut-il le rappeler, partielles, il s'agit là d'une évaluation *a minima*. A ces très fréquents (voire majoritaires) niveaux d'études élevés s'ajoute une surreprésentation des catégories socio-professionnelles supérieures. Il faut noter à cet égard que les professions intellectuelles sont, dans l'ensemble des élus des partis de notre panel, particulièrement récurrentes. Sur les 166 élus dont les professions ont pu être déterminées, les professions juridiques, académiques, et médicales représentent 38% du total. D'une part, entre la thèse moniste d'une « unité » de la « classe dirigeante », et la thèse pluraliste et

[1847] Sur ce point, voir HUBE Nicolas, « Le recrutement social des professionnels de la politique », in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau manuel de science politique,* op. cit., pp. 370-382. Voir aussi DULONG Delphine, « Les femmes en politique », in COHEN Antonin et al. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, op. cit., pp. 384-385

polyarchique qui réfute cette uniformité et préfère parler de « milieu dirigeant », telles que présentées par Philippe Braud[1848], il semble nécessaire d'adopter une posture médiane. Les élus animalistes se ressemblent – mais ne ressemblent que partiellement aux professionnels de la politique entendue comme un « métier d'hommes d'âges mur, éduqués et sociologiquement dominants »[1849]. D'autre part, cela confirme à la fois la dimension encore très élitiste et assez peu représentative du champ politique (sans jugement de valeur de notre part ici), mais peut-être aussi le lien que nous avions tiré dans la première partie de cette thèse, entre la situation économique et culturelle des pays et la création de partis animalistes. De la même manière que les partis animalistes surgissent essentiellement et plus fortement dans des pays développés, leurs élus appartiennent, en majorité, aux catégories socio-professionnelles supérieures. La détention d'un capital culturel et matériel important reste donc une condition privilégiée pour l'action politique, y compris animaliste.

En revanche, cela n'exclut pas une tentative de renouvellement des acteurs de la politique. Une autre tendance émerge, notamment dans les parcours des élus animalistes et vient nuancer cette idée selon laquelle ils seraient finalement assez semblables aux autres élus, et tomberaient donc sous le coup d'une monopolisation du pouvoir par les professionnels de la politique[1850]. Les élus animalistes sont, dans leur grande majorité, des novices au moment de leur élection. Les professionnels de la politique sont très rares, et ce quelle que soit la diversité des parcours que cette notion générique est susceptible de recouvrir[1851]. Ils ont eu un métier avant, l'ont souvent gardé (au moins lorsqu'ils sont élus à l'échelon local) pendant leur mandat, et le conserveront après. Aussi, rares sont ceux qui, au moment de leur élection, ne vivent que « de la politique », pour reprendre une terminologie wébérienne.

En revanche, il y a quelques exceptions. Outre les quelques élus néerlandais qui se démarquent de ce point de vue, puisque certains d'entre eux semblent être, au moment de leur élection, des salariés du Partij, deux élus ou anciens élus du PAI ont retenu notre attention. Ces derniers appartenaient à d'autres partis, et ont rejoint le PAI dans un contexte d'élections, pour des raisons strictement électoralistes semble-t-il. C'est ainsi que l'élection de Livio Petito comme conseiller régional, alors qu'il venait d'être exclu de la liste sur

[1848] BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, op. cit., pp. 505-509
[1849] COHEN Antonin et al., *Nouveau manuel de science politique*, op. cit., p. 373
[1850] Sur ce point, voir COHEN Antonin et al., *Nouveau Manuel de Science Politique,* op. cit., pp. 364-367
[1851] Sur ce point, voir l'excellente démonstration d'Etienne Ollion. OLLION Etienne, *Les candidats*, op. cit., pp. 108-112

laquelle il devait concourir, fut rendue possible par son inclusion *in extremis* sur une liste Davvero – Partito Animalista[1852]. De la même manière, Stefano Ferrero, et Roberto Cognetta, anciens élus animalistes dans la région du Val d'Aoste, avaient, avant le scrutin de 2018, quitté le Movimento Cinque Stelle, le second ayant été menacé d'expulsion[1853], et le premier ayant depuis rejoint Fratelli D'Italia[1854], un parti nationaliste à tendance fasciste italien. Cela prouve, d'une part, que le parti italien, strictement animaliste, ne pose pas de critères idéologiques dans ses choix de candidats et d'alliances (outre la question de la condition animale) et semble prêt à tout pour revendiquer des élus, quel que soit le parcours politique de ces derniers. D'autre part, il ne faut pas exclure que, dans certaines circonstances particulières, les partis animalistes puissent devenir des *tremplins électoraux* pour les ambitions personnelles et politiciennes de certains acteurs. Ces cas semblent, pour l'heure, encore marginaux, et les partis de notre panel élisent (nos données en témoignent) dans leur grande majorité des candidats convaincus par la cause. Mais à se considérer comme compatible avec n'importe quoi, l'animalisme partisan se vend à n'importe qui. Si, à l'instar de ce qu'Antoine Waechter déclarait à l'égard de l'écologie politique à ses débuts[1855], « l'animalisme n'est pas à marier », le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il multiplie les relations sans lendemain. Les partis strictement animalistes peuvent donc aller jusqu'à investir des candidats, conclure des alliances, et se lier à des élus susceptibles, à la fois, de trahir leur essence profonde et de marquer durablement leur image, y compris dans un nationalisme à tendance populiste.

Hormis ces cas isolés, la majorité des élus présentent un attachement aux valeurs de l'animalisme. Cette tendance est tout-à-fait manifeste si l'on se fie à leur positionnement éthique revendiqué (végétarianisme ou véganisme) et à leur participation à des actions associatives en faveur de la cause animale ou de l'écologie. Nous invitons notre lecteur à se référer aux deux dernières colonnes du tableau présenté en Annexe 17, respectivement intitulées CA (Cause animale) et VG (éthique revendiquée). A l'échelle des 237 élus de notre panel, la moitié (au moins) témoigne d'une expérience associative, dans le milieu animaliste

[1852] CESAREO Giuseppe, « Petitto si gode la vittoria: passeggiata in Centro per il neo Consigliere regionale », *Avellino Today*, 22 septembre 2020.
[1853] Le conseiller régional avait, au moment de son élection, caché au parti qu'il avait fait l'objet d'une condamnation pénale, ce qui aurait conduit à écarter sa candidature au mandat visé. Il a donc démissionné par anticipation de son exclusion, Stefano Ferrero ayant alors décidé de le suivre. Voir "Caso M5S: Cognetta rischiava l'espulsione dal Movimento per aver nascosto una condanna", *Aosta Cronaca*, 6 mars 2018.
[1854]Redazione, "L'ex Consigliere Regionale Stefano Ferrero passa a Fratelli d'Italia: "Sono gli unici che combattono l'Europa delle banche"", *Aosta News*, 2 avril 2021.
[1855] Sur ce point, voir SPOON Jae-Jae, *Political survival of small parties in Europe*, op.cit., p. 20

et en dehors, et le tiers au moins se déclare au moins végétariens. D'ailleurs, cette action mouvementiste se poursuit, en général, une fois leur mandat obtenu. Soyons plus précis. Au PvdD néerlandais comme au sein du TSP allemand, plus de la moitié des élus, tous échelons confondus, déclarent une éthique de vie végétarienne ou végane et sont encore des militants animalistes actifs au sein d'associations plus ou moins radicales. Le cas des partis animalistes français, anglais et belge (bien que ces deux derniers ne comptent qu'un élu) est encore plus criant, puisque tous les élus sont actifs dans le champ mouvementiste, et neuf sur onze se déclarent végétariens. La proportion est plus faible au sein des élus de PAN (13 sur 53), mais il faut sans doute appréhender ce chiffre au prisme de la très faible disponibilité des données en ce qui concerne ce parti. Nous observons donc, sans empiéter sur nos prochains développements mais bien plutôt en les introduisant, que la représentation institutionnelle de l'animalisme est aussi, pour une part non négligeable, une incarnation, au sens propre. En effet, non seulement ne fait-elle pas l'impasse sur un militantisme mouvementiste, mais elle s'exprime aussi par le corps des élus, par leur éthique personnelle, et par leur engagement militant plus largement. Être élu d'un parti animaliste donne une tribune et une légitimité à cette éthique et à ce militantisme, comme aux comportements alimentaires et activistes qui lui sont associés, et qui sont encore bien souvent considérés comme déviants. Mais l'inverse n'est pas moins vrai, puisqu'être végétarien/végan et militant, pour les animalistes élus, c'est aussi montrer patte blanche dans un mouvement qui considère cela à la fois comme un signe distinctif et comme un préalable, voire une condition *sine qua non* à tout engagement sérieux.

B- Des manières d'incarner et porter l'animalisme

Ces considérations laissent penser que l'action des élus animalistes se déploie tant sur un registre et un champ institutionnel (1) que non-institutionnel (2). Si un récent rapport sur l'activité réelle des députés français[1856] distingue, pour les députés à l'Assemblée Nationale, une action intra-parlementaire (qui touche surtout à la production législative et au contrôle du gouvernement) et une action extra-parlementaire (dans laquelle le rapport regroupe essentiellement les actions visant à accroître la visibilité numérique et médiatique des élus et de leur travail, ainsi que la représentation de leur circonscription), ce découpage nous semble peu pertinent pour les élus animalistes. En effet, les éléments qui touchent à la

[1856] ACATRINEI Tris et QUENEL Nicolas, « Rapport sur l'activité réelle des députés », *Projet Arcadie*, Mars 2019. URL : https://projetarcadie.com/sites/default/files/rapport_activite_des_deputes_-_pa.pdf (consulté le 4 mai 2022)

visibilité des élus ne sont pas proprement non-institutionnels, et peuvent être appréhendés comme faisant partie intégrante des cadres attendus de leur action. Nous verrons donc cette action institutionnelle des élus animalistes dans un premier temps. Il nous semble en revanche que les élus animalistes ont une activité proprement extra-institutionnelle qu'il convient de distinguer et de préciser. D'une part, ces derniers, (mais cette caractéristique est semble-t-il largement partagée) occupent souvent des fonctions au sein du même du parti auxquels ils appartiennent, ce qui ne peut être négligé. D'autre part, et cela nous occupera davantage, les élus animalistes (sans doute plus que d'autres) semblent conserver, pendant leur mandat, une activité protestataire et mouvementiste importante.

1) L'action institutionnelle des élus animalistes

Considérations générales et arbitrages méthodologiques. Notre étude de l'action institutionnelle des élus animalistes est balisée par des considérations de trois ordres. D'une part, elle est encadrée et variable. Cela signifie non seulement que la marge de manœuvre des élus peut varier selon les conditions exogènes dans lesquelles ils évoluent, mais aussi que ces derniers peuvent, selon la manière dont ils vont s'approprier leur fonction, en redéfinir les contours. Le premier facteur est donc celui de l'échelon dans lequel ils sont élus, puisqu'il va de soi qu'un mandat national ou européen n'offre pas le même champ de compétences qu'un échelon régional ou local. Nous les appréhenderons évidemment tous les trois. Le deuxième est le sort réservé aux petits partis, qui dépend autant de la proportionnalité (ou non) du scrutin que de leur inscription dans la majorité ou dans l'opposition. Interviennent également leurs choix d'alliance et de coalition, et l'identité politique de leurs alliés. De ce point de vue, la présence ou non d'un groupe parlementaire animaliste peut également jouer. Un facteur endogène peut également exercer une influence sur la manière dont les animalistes investissent leur fonction : la personnalité de l'élu.

D'autre part, l'activité institutionnelle elle-même se décline en plusieurs volets distincts. Pour Philippe Braud, l'action politique, et plus précisément l'exercice du pouvoir, se décline en quatre facettes qu'il résume ainsi : plaider, participer, endosser et contrôler[1857]. La communication politique et la politique symbolique sont, selon lui, distinctes de l'exercice du pouvoir. Cela nous semble contestable, et nous préférons ici suivre Etienne Ollion, qui retient quant à lui trois principaux modes de l'action institutionnelle, à savoir la production législative et le contrôle du gouvernement, la valorisation de leur visibilité

[1857] BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, op. cit., pp. 519-524

médiatique, et un travail de réunion et de création de coalition[1858]. Mais Etienne Ollion omet, - dans cette liste uniquement puisque ce point est très succinctement abordé quelques pages plus loin[1859] -, une dimension du travail parlementaire, catégorie qui constitue pourtant son terrain : la représentation de/dans leurs circonscriptions. En revanche, nous n'appréhenderons pas cette question. En effet, si elle est pertinente pour les élus de partis conventionnels, elle l'est moins pour les élus animalistes. Leur faible nombre et le fait qu'ils entendent défendre exclusivement ou essentiellement la voix des animaux les déconnecte sans doute de la défense et de la représentation chauvine de leur territoire d'élection. En ce qui nous concerne, nous préférons, pour cette étude, penser l'action des élus animalistes en termes de fonction, qui sans contredire ni Etienne Ollion ni Philippe Braud, reprend et réorganise les grandes lignes de leurs approches respectives. Rappelons d'abord que l'animalisme élu est toujours un animalisme d'assemblée, et que c'est bien plus un animalisme législatif qu'exécutif. Les fonctions des élus animalistes semble s'articuler autour de quatre grandes catégories d'actions. Il y aurait d'abord les actions d'*initiative*, par le dépôt de propositions de loi, d'amendements, et de motions. Il y aurait encore les actions *délibératives*, qui consistent dans la prise de parole aux délibérations, et dans le vote. Il y aurait ensuite des actions *interpellatives*, qui passent notamment par le commentaire, le contrôle et l'interpellation de l'exécutif. Il y aurait enfin les actions *communicatives*, notamment par la publication de comptes-rendus sur leurs sites internet, de mise en scène de leur action et revendications sur les réseaux sociaux, et de relations avec la presse. Mais ce n'est pas tout.

Il faut ajouter à ces deux éléments une dernière dimension. Elle ne tient ni de la marge de manœuvre dont vont hériter et que vont pouvoir se donner les élus, ni des différentes facettes et leviers de leur fonction, mais du positionnement que les élus de petits partis vont pouvoir adopter. Pour le politiste néerlandais Paul Lucardie, une fois élus au parlement, les représentants des petits partis ont trois options. La première est une opposition totale au système par présentation d'alternatives radicales et des modèles utopiques. La deuxième est une opposition limitée, centrée sur un seul parti, en lui rappelant des principes et en agissant comme sa conscience. La troisième consiste dans le fait d'articuler des intérêts marginaux et diffus, représenter des minorités faiblement organisées, qui sont négligées par les grands

[1858] OLLION Etienne, *Les candidats*, op. cit., p. 139
[1859] *Ibid.*, p. 143

partis[1860]. Nous pouvons ici formuler la double hypothèse selon laquelle les élus des partis éco-animalistes se placeraient dans la première optique, en défendant une vision certes globale mais utopique et radicale, alors que les partis strictement animalistes, en étant tout aussi radicaux mais en ne se plaçant que sur le terrain de la question des animaux – forme de « minorité » elle aussi « oubliée » dont ils entendent « porter la voix », - se situerait aussi (voire surtout) dans le troisième cas de figure. Mais ces trois possibilités sont-elles les seules ? Les petits partis ne peuvent-ils pas, surtout quand ils sont animalistes, faire preuve également d'un certain pragmatisme, ni utopique ni exclusivement tribunitien ?

Ces éléments étant posés, voyons comment les élus animalistes s'approprient leur fonction. Pour ce faire, nous avons décidé, dans une approche macro, d'embrasser l'ensemble des élus animalistes de notre panel mais aussi, dans une perspective micro, de sélectionner, parmi les élus des sept partis de notre panel qui en disposent, quelques personnalités locales, régionales, nationales et européennes pour une analyse plus précise de leur action. L'idée étant ici moins de décliner, de manière exhaustive, l'action des élus animalistes que de comprendre comment ils investissent leurs fonctions, nous nous focaliserons sur leurs actions récentes (2019-2022), notre hypothèse étant que le faible nombre d'élus animalistes invite ces derniers à tenter d'exploiter tous les leviers institutionnels à leur disposition et donc à aller aux confins du cadre de leurs fonctions.

Facteurs exogènes d'encadrement de l'action des élus animalistes. Au Parlement Européen, les trois animalistes élus aux européennes de 2019 ont siégé dans les groupes Gauche unitaire européenne/ Gauche verte nordique (pour Anja Hazekamp, l'élue animaliste néerlandaise et Martin Buchmann, l'ancien élu animaliste allemand), et dans les Greens / European Free Alliance (pour l'élu européen du parti animaliste portugais Francisco Guerreiro). Ce n'est guère étonnant, dans la mesure où ces partis, écoanimalistes, ont un programme, des valeurs, et un électorat proche de celui des partis écologistes.

A l'échelle nationale, les dix parlementaires animalistes (neuf élus néerlandais et un élu portugais) sont tous dans l'opposition. Rappelons que les Pays-Bas sont actuellement dirigés par une coalition de droite, et que le Portugal, système majoritaire, est gouverné par le Parti Socialiste. Il faut également noter que le PvdD est désormais le seul de notre panel

[1860] LUCARDIE Paul, Fragments from the pillars: small parties in the Netherlands", in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey, *Small parties in Western Europe*, op. cit., p. 123

à disposer de groupes parlementaires, le PAN portugais ayant perdu le sien en janvier 2022 lors des élections législatives anticipées et ne disposant depuis lors que d'une seule élue.

Au niveau local, la situation est plus contrastée. Par exemple, les élus du parti animaliste français, tous élus au niveau municipal ou régional, siègent principalement au sein de la majorité (pour six d'entre eux), et seuls trois d'entre eux font partie de l'opposition. Même constat pour les quatre élus animalistes italiens, dont trois siègent dans la majorité et un dans l'opposition[1861]. Enfin, Victoria Austraet, députée animaliste au Parlement de Bruxelles, considère que sa position dans l'opposition limite sa marge de manœuvre, mais elle affirme néanmoins bien s'entendre avec les autres députés, dans la mesure où, au-delà de la condition animale, elle ne défend aucune revendication ou position choquante. Tout se passe comme si la ligne du parti qui l'a fait élire, strictement animaliste, comme le programme qu'elle a défendu pendant sa campagne, légitimaient le fait de tenir des positions animalistes fermes, et dans le même temps la contraignait à ne pas avoir de positions trop radicales ou audacieuses sur les autres questions.

Le levier d'initiative. Les élus animalistes actionnent, en premier lieu, un levier d'initiative. A l'échelle européenne, nous devrons ici circonscrire notre analyse à l'action d'Anja Hazekamp, seule élue européenne restant attachée au parti qui l'a fait élire parmi les trois animalistes élus au Parlement européen en 2019. Il est intéressant de constater que toutes ses motions[1862], résolutions et propositions de résolution[1863] concernent la condition animale et l'enjeu environnemental. Sur les vingt-deux motions déposées depuis le début de son mandat, une a été rejetée, les autres sont en attente. Nous reproduisons ci-dessous le bilan fait par le PvdD de l'action de leur élue européenne :

> « Anja est membre du groupe de la Gauche verte nordique au Parlement européen. Elle est vice-présidente de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et membre de la commission de l'agriculture, de la commission de la pêche, des délégations UE-Ukraine et Euronest et des délégations pour les relations avec le Japon et les pays d'Asie du Sud. En outre, Anja est très active en tant que présidente de l'intergroupe sur le bien-être animal pour placer le bien-être animal en tête de l'agenda politique avec d'autres députés européens.
> À l'initiative du Parti pour les animaux, le Parlement européen a appelé à une résolution en faveur d'une stratégie européenne pour le bien-être des animaux et le Parlement s'est prononcé fermement contre la chasse à la baleine japonaise et norvégienne à plusieurs reprises. Anja a attiré l'attention sur le triste sort des poulets et a également réussi à guider une proposition pour ces animaux par le parlement. De plus, elle a constamment lutté contre

[1861] Nous renvoyons ici notre lecteur au tableau des élus animalistes présenté en annexé 17.
[1862] Voir le recensement des motions déposées par Anja Hazekamp sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/archief/personen/anja-hazekamp/moties/ (consulté le 4 mai 2022)
[1863] Voir le recensement des résolutions et propositions de résolutions déposées par Anja Hazekamp sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/archief/personen/anja-hazekamp/initiatieven/ (consulté le 4 mai 2022)

> la surpêche et a mis à l'ordre du jour le bien-être des poissons et des invertébrés tels que les homards et les crabes.
> Avec l'action « pas de censure sur la nature », Anja a contribué au fait que des espèces telles que le loup, l'ours et le lynx et des réserves naturelles telles que la mer des Wadden, la Veluwe et 27 000 autres réserves naturelles en Europe restent protégées sans relâche par les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ». Le Parti pour les animaux s'est également continuellement opposé à l'extension de l'utilisation du poison agricole glyphosate et Anja a été le berceau de la commission spéciale d'enquête sur la procédure d'admission du poison agricole en Europe.»[1864]

Il semble donc que l'action de la députée Anja Hazekamp soit relativement étendue et que cette dernière s'approprie les leviers attachés à sa fonction le plus largement possible, mais toujours en lien avec la cause animale ou environnementale.

A l'échelle nationale, ce levier d'initiative prend la forme de motions et amendements. Il faut noter que neuf élus parlementaires du PvdD disposent d'un portefeuille de thématique clair. Ils ont déposé deux amendements à nouvelle loi sur le bien-être des animaux aux Pays-Bas, définitivement adoptée par la Eerste Kamer en juin 2021[1865]. Ce texte, très ambitieux, a pour objectif d'adapter l'élevage à la condition animale, et non plus l'inverse[1866]. Les élus animalistes nationaux néerlandais ont enfin déposé et fait approuver un certain nombre de motions, dans les domaines de la condition animale, de la protection de l'environnement, ou l'éducation[1867]. Le nombre de motions déposées par les élus animalistes néerlandais est, il faut le noter, considérable. Le fait de disposer d'un groupe parlementaire dans les deux chambres est sans nul doute un réel facilitateur du travail des députés et sénateurs animalistes, qui investissent pleinement leur mission, tout en restant dans le cadre des revendications portées par leur parti, entre discipline partisane et dynamisme individuel. En revanche, la double limite que constituent le fait d'être dans l'opposition et d'avoir tendance à formuler des propositions radicales conduit au rejet, assez fréquent, de ces dernières. Par exemple, l'embargo complet sur toute les ressources

[1864] Présentation d'Anja Hazekamp sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/personen/anja-hazekamp (consulté le 4 mai 2022)
[1865] Voir le communiqué publié le 3 juin 2021 sur le site du Partij voor de Dieren. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/nieuws/nieuwe-wet-dieren-belooft-grote-verbeteringen-voor-dieren-in-de-bio-industrie (consulté le 3 mai 2022)
[1866] A ce titre, le PvdD a déposé un amendement pour qu'y soit ajouté l'interdiction de commettre des actes de cruauté censés rendre les animaux plus compatibles avec l'élevage intensif, (écornage des veaux, débecquage pour les poules, épointage sur les dents des porcs), ainsi que l'obligation d'adapter leurs conditions de détention à leurs besoins et leurs comportements naturels (zones d'eau pour les canards, sols à creuser…). Pour respecter cet amendement, les éleveurs ne devront donc non plus pallier les symptômes des conditions de détentions, mais traiter effectivement leurs causes. Par exemple, il ne s'agira plus de couper les queues des porcelets que le stress les pousse à rogner, mais à empêcher les conditions stressantes elles-mêmes.
[1867] Voir le communiqué publié sur le site du Partij voor de Dieren le 13 juillet 2021. URL: https://www.partijvoordedieren.nl/nieuws/succesvolle-afsluiting-parlementaire-jaar (consulté le 3 mai 2022)

énergétiques importées de Russie[1868], le fait de se détacher d'un objectif de croissance économique[1869], ou la neutralité climatique au Pays-Bas pour 2030[1870], ont été rejetées. En revanche, des propositions plus réformatrices, plus techniques et plus sociales, elles, ont été acceptées. Les propositions du PvdD sont souvent soutenues par un ensemble de partis de gauche et du centre, comme GL, Volt, le Parti socialiste et le Parti pour le travail. PAN, qui a lui aussi pu disposer d'un groupe parlementaire de quatre élus entre 2019 et début 2022, au cours de ces deux années, a présenté 372 initiatives législatives, dont 165 projets de loi et 208 projets de résolution. Un quart des projets de loi et un tiers des projets de résolution ont été adoptés[1871]. Leurs plus grandes victoires concernent l'obtention d'une réglementation accrue pour les spectacles tauromachiques, et une subvention conséquente pour le bien-être animal. Sur les questions d'ordre environnemental, ils ont obtenu la reconnaissance d'un climat stable comme patrimoine commun de l'humanité, et l'instauration d'une taxe carbone dans les secteurs de la navigation et de l'aviation. Sur les questions sociales et sanitaires, PAN a obtenu, pêle-mêle, la criminalisation de la dissimulation intentionnelle de l'enrichissement des responsables politique, une amélioration du traitement juridique des enfants victimes de violence domestique, la mise en œuvre de mesures contre le gaspillage alimentaires, ou le renforcement, par l'embauche, de la surveillance épidémiologique[1872].

A l'échelle locale, les compétences attachées aux fonctions des élus sont plus retreintes, mais cela n'empêche pas les animalistes d'être force de propositions. Par exemple, Eddine Ariztegui, élu du PA français à Montpellier, a proposé et obtenu le versement de subventions aux associations de protection des animaux domestiques et sauvages[1873], comme une manière de réaffirmer et consacrer les liens de l'animalisme politique avec la cause animale associative et mouvementiste. Évidemment, les motions avancées et propositions

[1868] Voir la retranscription du 31 mars 2022, publiée sur le site du Partij voor de Dieren. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/moties/motie-teunissen-over-per-direct-een-boycot-afkondigen-voor-de-invoer-van-russische-olie-kolen-en-gas (consulté le 4 mai 2022)

[1869] Voir la retranscription du 23 mars 2022, publiée sur le site du Partij voor de Dieren. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/moties/motie-teunissen-over-het-erkennen-van-de-grenzen-aan-de-economische-groei (consulté le 4 mai 2022)

[1870] Voir la retranscription du 7 mars 2022, sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/moties/motie-simons-en-teunissen-nederland-klimaatneutraal-in-2030 (consulté le 4 mai 2022)

[1871] Voir le bilan de l'initiative de PAN à l'Assemblée de la République portugaise. URL : https://pan.com.pt/balanco-da-xiv-legislatura-pan-em-numeros/ (consulté le 4 mai 2022)

[1872] *Idem*

[1873] Cette proposition a fait l'objet d'un enregistrement vidéo publié sur YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?fbclid=IwAR3CQ2E8AKWC-5aFNAmoWQbBntKqb91sse7lbZE5mRlC_ZQTrqJ4XARmakU&v=zUeqdT36aug&feature=youtu.be (consulté le 4 mai 2022)

touchent aux affaires courantes de la ville, comme l'abattage des arbres (Johnas Van Lammeren, élu du PvdD à Amsterdam), ou la stérilisation des chats errants (Sandrine Martinie-Jamar, élue du PA adjointe au maire de Saint-Denis)[1874]. Nous observons que si les motions et amendements déposés peuvent toucher des domaines très variés, les propositions de textes globaux restent (essentiellement) concentrées sur les questions animales et environnementales[1875], et concernent, par exemple, la gestion des déchets (élu d'Amsterdam) ou l'interdiction d'accueillir des cirques exploitant des animaux sauvages (Greifswald en Allemagne[1876]). Il peut s'agir aussi de pousser, de l'intérieur, à la transformation de l'institution dans laquelle ils ont été élus. Par exemple, Eddine Ariztegui a pu obtenir une alternative végétale pour les repas organisés par le conseil municipal de Montpellier[1877], toutes les réceptions organisées à la mairie d'Amsterdam, au ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, sont, sous l'influence des élus animalistes, devenues végétariennes[1878], et les élus amstellodamois devront désormais favoriser le train (au lieu de l'avion) pour leurs déplacements[1879].

Les élus animalistes semblent donc faire de l'appropriation extensive de leur fonction à la fois l'occasion de faire de leur institution le fer de lance et le moyen d'une transformation des pratiques dans la localité où ils sont élus, mais aussi de retourner l'institution contre elle-même, en quelque sorte, en la faisant avancer vers une plus grande exemplarité.

La fonction délibérative. Outre cette fonction d'initiative, les élus animalistes exercent une fonction délibérative. Pour l'échelon européen, nous consacrerons là encore notre attention à l'élue néerlandaise Anja Hazekamp. Toutes ses contributions touchent directement à la question animale ou environnementale, et parmi elles, la plupart concernent la politique

---

[1874] « L'élue en action : Sandrine Martinie-Jamar », *Journal du Parti Animaliste*, Mars 2022. URL : https://mailchi.mp/parti-animaliste/parrainages-meme-sans-eux-le-combat-pour-les-animaux-continue (consulté le 5 mai 2022)

[1875] Voir par exemple le recensement des propositions des élus d'Amsterdam (URL : https://amsterdam.partijvoordedieren.nl/). Le constat est le même pour les élus de La Haye, (URL : https://denhaag.partijvoordedieren.nl/) et d'Utrecht (URL : https://utrechtgemeente.partijvoordedieren.nl/) (Consultés le 5 mai 2022)

[1876] Voir le texte de la proposition déposé par les élus animalistes allemand de la commune de Greifswald. URL : https://greifswald.sitzung-mv.de/public/vo020?2&VOLFDNR=1000785&refresh=false (consulté le 7 mai 2022)

[1877] Voir la publication de l'élu à ce sujet sur sa page facebook le 29 mars 2022. URL : https://www.facebook.com/profile.php?id=100016758600175 (consulté le 4 mai 2022)

[1878] « A Amsterdam, la mairie devient végétarienne », *Courrier International*, 22 mai 2019. URL : https://www.courrierinternational.com/article/pays-bas-amsterdam-la-mairie-devient-vegetarienne (consulté le 4 mai 2022)

[1879] Proposition de Johnas van Lammeren, élu animaliste à Amsterdam. Voir la retranscription sur le site du PvdD. URL : https://amsterdam.partijvoordedieren.nl/initiatieven/duurzame-dienstreizen (consulté le 5 mai 2022)

agricole commune[1880]. Ses prises de positions sont généralement assez aiguisées[1881], et radicales[1882] en ce qui concerne le bien-être animal. Elle s'est par exemple prononcée pour l'interdiction complète des animaux sauvages dans les cirques, pour l'interdiction de tout transport d'animaux vivants sur de longues distance dans l'UE, et pour la fin, pure et simple, de tout élevage en cage[1883]. Sur les questions environnementales, ses contributions sont en fait assez souvent basées, elles aussi, sur les animaux. Par exemple, lorsqu'elle prend la parole sur la COP26, son argument consiste dans le fait de rappeler les conséquences écologiques déplorables de l'élevage[1884]. De la même manière, elle se prononce fermement contre la PAC, en soulignant les menaces qu'elle fait peser sur les agriculteurs, sur les animaux, et sur l'environnement :

> « Anja Hazekamp (PvdD): Monsieur le Président, nous votons aujourd'hui pour 270 milliards de subventions agricoles européennes, pour plus de méga-écuries, pour plus de poison agricole et pour plus de pollution. De nombreux agriculteurs, organisations environnementales, militants pour le climat se sont retournés contre cette politique agricole, car avec ce plan désastreux, le Green Deal deviendra un Black Deal d'un seul coup. L'avenir des agriculteurs, des animaux, de la nature et de l'environnement est mis en vente. Comment est-il possible que ce Parlement ait voté en faveur de l'urgence climatique, de la stratégie en faveur de la biodiversité et de la stratégie « de la ferme à la table », alors qu'il est maintenant sur le point de faire exactement le contraire ? Cette politique agricole commune ne résoudra pas la crise climatique, la crise de la biodiversité et la crise du bien-être animal, mais l'alimentera. Il n'y a qu'un seul choix : voter contre cette PAC. C'est une autre raison pour laquelle je pense que les subventions agricoles européennes devraient être supprimées. Votez contre cette PAC ! »[1885]

Elle incarne donc de manière extrêmement ferme, un écoanimalisme holiste, faisant toujours le lien entre condition animale, environnementale et humaine, et néowelfariste, (car ayant

[1880] Voir le recensement des contributions d'Anja Hazekamp au Parlement Européen, sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/archief/personen/anja-hazekamp/bijdragen/ (consulté le 4 mai 2022)

[1881] Voir la contribution d'Anja Hazekamp du 14 février 2022 sur le site du PvdD.

[1882] L'eurodéputée a proposé par exemple, le 20 janvier 2022, non pas une amélioration des conditions de transport des animaux dans l'UE, mais la fin de tout transport de longue distance. Voir la retranscirption sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-plenaire-vergadering-over-het-onderzoek-en-de-aanbevelingen-van-de-onderzoekscommissie-over-diertransporten (consulté le 5 mai 2022). Elle propose aussi l'abolition complète, par l'UE, de l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-plenaire-vergadering-over-een-eu-verbod-op-het-gebruik-van-wilde-dieren-in-het-circus (consulté le 5 mai 2022)

[1883] Voir la retranscription sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-plenaire-vergadering-over-het-europees-burgerinitiatief-stop-de-kooien (consulté le 5 mai 2022)

[1884] Contribution du 24 novembre 2021, retranscrite sur le site du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-plenaire-vergadering-over-de-uitkomst-van-de-cop26-in-glasgow (consulté le 5 mai 2022)

[1885] Traduction automatique de la contribution d'Anja Hazekamp du 23 novembre 2021, retranscrite sur le site internet du PvdD. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-plenaire-vergadering-over-het-gemeenschappelijk-landbouwbeleid-2023-2027 (consulté le 5 mai 2022)

pour objectif final la fin de toute exploitation, mais prônant quand même, pour l'heure, des améliorations des conditions d'exploitation).

A l'échelle nationale, nous observons le vote du PvdD contre le budget dans son ensemble, au motif que ce dernier serait encore une fois « fondé sur le réchauffement climatique »[1886]. Sur des questions comme celle de la guerre enclenchée par la Russie contre l'Ukraine, les élus nationaux du PvdD se sont prononcés en faveur d'une aide aux réfugiés, et de sanctions complémentaires, touchant notamment le secteur financier (SWIFT) et énergétique (sortie de la dépendance aux énergies russes en vue d'un embargo)[1887]. Il faut remarquer qu'outre un ton parfois assez provocateur, les contributions du PvdD prennent souvent appui sur des revendications et critiques dans des domaines précis, à savoir la condition animale, la protection de l'environnement, l'amélioration de la justice sociale et la lutte contre la discrimination[1888]. Bien sûr, ce sont là des champs relativement larges, mais il faut néanmoins convenir que les considérations relatives à la politique extérieure ou le domaine régalien semblent volontairement écartées. Pour le dire de façon plus précise, le PvdD se prononce sur des sujets très divers, mais presque[1889] toujours avec le prisme environnemental, animaliste ou social[1890], ce qui confirme que leur cœur de cible est et reste la défense des plus vulnérables, humains et non-humains. Il semblerait en revanche que, si tous les députés s'expriment sur les grands thèmes identifiés, une certaine répartition soit opérée selon les domaines plus particuliers concernés. Par exemple, c'est l'élue Teunissen[1891] qui s'est exprimée sur toutes les questions qui relevaient directement de la situation ukrainienne, quand Franck Wassenberg semble quant à lui responsable plutôt des

[1886] Voir le communiqué publié sur le site du Partij voor de Dieren le 7 décembre 2021. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/bijdragen/stemverklaring-ouwehand-over-rijksbegroting-2022 (consulté le 4 mai 2022)
[1887] Voir le communiqué publié sur le site du Partij voor de Dieren le 18 février 2022. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-teunissen-aan-debat-over-de-situatie-in-oekra%C3%AFne (consulté le 4 mai 2022)
[1888] Voir par exemple le communiqué publié sur le site du Partij voor de Dieren le 18 janvier 2022. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-ouwehand-aan-debat-over-de-regeringsverklaring-eerste-termijn (consulté le 4 mai 2022)
[1889] Les exceptions existent, notamment sur la question du financement privé des partis politiques aux Pays-Bas. Voir la contribution de Teunissen, disponible sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-teunissen-aan-debat-over-wijziging-van-de-wet-financiering-politieke-partijen (consulté le 4 mai 2022)
[1890] Voir par exemple le communiqué publié sur le site du Partij voor de Dieren le 19 février 2019. Sur la question d'un accord commercial avec les États-Unis et le Brésil, ce sont des arguments d'ordre environnemental qui justifient la contestation, assez forte, d'Esther Ouwehand. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-ouwehand-informele-rbz-handel (consulté le 4 mai 2022)
[1891] Voir le recensements des retranscriptions de cette élue sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/archief/personen/christine-teunissen/bijdragen/ (consulté le 4 mai 2022)

questions liées à la jeunesse et à l'éducation[1892]. Lammert van Raan semble s'occuper plutôt des questions liées à l'énergie, à l'industrie et au transport[1893], et Eva van Esch semble plutôt investie des questions sociales et sociétales[1894]. Il faut également noter que le PvdD publie, sur son site internet, des notes explicatives des raisons ayant justifié le vote de tel ou tel de leurs élus, en faveur ou contre tel ou tel texte de loi. Pour les trois élus de la Eerste Kamer, la situation est comparable, bien que leurs contributions soient moins nombreuses. Par ailleurs, la répartition opérée semble correspondre au domaine dans lequel l'élu en question exerçait son activité professionnelle. Sans surprise, Henriëtte Prast et Niko Koffeman, tous deux économistes, se chargent des questions budgétaires, financières et de celles qui touchent au monde du travail ; Peter Nicolaï, juriste en droit administratif, s'est manifestement emparé des questions relatives à la politique du gouvernement en ce qui concerne l'enrayement de l'épidémie de COVID[1895].

La fonction interpellative. Les élus néerlandais ne se gênent pas non plus pour utiliser le levier des questions au gouvernement, et exercer une fonction interpellative. Aussi, Esther Ouwehand, dans un style assez provocateur, n'a pas hésité à éperonner le gouvernement lors d'un conseil consacré à l'agriculture et la pêche, sur le fait que les productions céréalières continuaient à servir massivement à l'alimentation des animaux d'élevage, alors même que dans un contexte d'inflation et de crise alimentaire à venir au regard de la situation en Ukraine, elles se trouveraient mieux employées si elles étaient redirigées vers la consommation humaine, cet argument lui permettant d'appuyer sa revendication néowelfariste de fin de l'élevage industriel et de végétalisation de l'alimentation, en vue d'une fin de l'élevage tout court[1896]. Victoria Austraet, députée animaliste au Parlement Bruxellois, nous a quant à elle indiqué dans l'entretien que nous avons pu mener avec elle, que le « contrôle du gouvernement » était sa principale mission.

La fonction communicative. Les élus animalistes exercent également une fonction communicative. A cet égard, ils font l'objet d'une attention médiatique, mais à l'échelon qui

[1892] Voir le recensement des retranscriptions des interventions de cet élu sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/archief/personen/frank-wassenberg/bijdragen/ (consulté le 4 mai 2022)
[1893] Voir le recensement des contributions de cet élu sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/archief/personen/lammert-van-raan/bijdragen/ (consulté le 4 mai 2022)
[1894] Voir le recensement des contributions de cette élue sur le site du Partij voor de Dieren. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/archief/personen/eva-van-esch/bijdragen/ (consulté le 4 mai 2022)
[1895] Voir le recensement des contributions de ces trois sénateurs sur le site du PvdD. URL : https://eerstekamer.partijvoordedieren.nl/mensen Consulté le 4 mai 2022)
[1896] Voir le communiqué publié sur le site du Partij voor de Dieren, le 19 avril 2022. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/bijdragen/bijdrage-ouwehand-aan-landbouw-en-visserijraad (consulté le 3 mai 2022)

est celui de leur élection et en fonction de leur personnalité. Par exemple, des élus comme Esther Ouwehand aux Pays-Bas ou Inês Sousa Real au Portugal semblent s'adonner avec aisance à l'exercice et se servent de leur fonction pour justifier des prises de position (sur la guerre en Ukraine, sur le pass sanitaire), pour donner à voir une certaine image d'eux-mêmes (activiste pour Esther Ouwehand, plus politicienne pour Inês Sousa Real). On constate que bon nombre d'entre eux jouent, dans les médias, de cette proximité qu'ils tentent d'établir entre leur fonction institutionnelle et leur aspiration militante. Mais ces interventions médiatiques peuvent donner lieu à des sorties de routes considérables. Nous pensons notamment à l'interview de l'élue animaliste Victoria Austraet, dans laquelle, à la question (un peu idiote, il faut en convenir) de savoir si, face à une route fréquentée, elle préfèrerait sauver l'enfant ou l'animal qui risquent tous deux de se faire écraser, prise de court, répond : « il n'y a pas de réponse adéquate à ça », et au journaliste qui lui demande de clarifier, répond qu'elle ne fait pas de préférence entre l'enfant et le chien. Dans la suite de l'interview, lorsqu'il lui est demandé si le fait de frapper un animal et de frapper un humain devrait être punis de la même façon, elle répond par la positive[1897]. Elle reviendra sur ses déclarations en fin d'interview en précisant, d'une part, que cet égalitarisme de principe ne l'empêcherait pas, en pratique, d'aller spontanément vers l'enfant et, d'autre part que cette position ne fait pas partie de son programme politique. Ce que nous pouvons en déduire, c'est que cette députée récemment élue, qui était auparavant avocate stagiaire et militante animaliste radicale, n'était pas forcément rodée à l'exercice.

Les élus animalistes semblent attacher une importance particulière à la transparence et à la justification de leurs diverses interventions au sein des institutions dans lesquelles ils sont élus. Ainsi, le site du PvdD recense toutes les retranscriptions des prises de positions de ses élus, qu'ils le soient à l'échelon européen, national, ou local. PAN, le parti portugais, se contente quant à lui de tenir un « journal » sur son site internet, dans lequel il relate les différentes actions et prises de position au sein du parlement portugais. Au niveau local, seul le PvdD a mis en œuvre ce type d'initiative. Le PA français, lui, se limite à des « coups de projecteur » sur l'action de tel ou tel élu, ponctuellement, dans le *Journal du Parti Animaliste*[1898]. Par ailleurs, le site du PvdD présente aussi les justifications apportées par tel

[1897] Interview disponible sur le site *RTL Info*. URL : https://www.rtl.be/info/magazine/c-est-pas-tous-les-jours-dimanche/-un-enfant-et-un-chien-sont-en-danger-de-mort-lequel-allez-vous-sauver-la-reponse-etonnante-de-victoria-austraet-de-dieranimal-video--1129608.aspx (consulté le 6 mai 2022)

[1898] « L'élue en action : Sandrine Martinie-Jamar », *Journal du Parti Animaliste*, Mars 2022. URL : https://mailchi.mp/parti-animaliste/parrainages-meme-sans-eux-le-combat-pour-les-animaux-continue (consulté le 5 mai 2022)

ou tel élu à tel ou tel vote. Mais, dans la plupart des partis animalistes, cette action des élus ne fait pas l'objet d'une communication centralisée par le parti lui-même, et ce sont bien plutôt les élus eux-mêmes qui communiquent directement sur les grandes lignes de leur action institutionnelle (et non-institutionnelle) via les réseaux sociaux ou, à l'instar de Victoria Austraet, sur son site internet[1899].

Nous pouvons aussi penser que leur comportement institutionnel lui-même s'inscrit également dans une stratégie de communication. Par exemple, Etienne Ollion a considéré que les élus LFI en France instrumentalisent leur siège à l'Assemblée, en font une tribune politique à vocation médiatique[1900]. Cette spectacularisation se retrouve chez certains élus animalistes. Sur leur page YouTube[1901], et sur leurs réseaux sociaux, les deux partis animalistes dotés d'élus nationaux, à savoir PAN[1902] et le PvdD, n'hésitent pas à publier et relayer leurs prises de positions institutionnelles, dans le cadre de leur mandat, surtout les plus percutantes, provocatrices ou virulentes. Si nous ne sommes pas en mesure de démontrer, comme le suppose Etienne Ollion, que le comportement des élus animalistes dans leurs institutions respectives ait une visée essentiellement médiatique, nous pouvons en revanche avancer de façon assez certaine qu'il s'agit bien de construire une image publique de l'animalisme (en) politique, de laisser penser, aux militants, qu'ils ne sont pas devenus des « politiciens comme les autres » et, dans le même temps, de se présenter, dans leurs institutions respectives, comme des animalistes aguerris, convaincus, capables de répartie, et ayant pleinement investi leurs fonctions.

En fin de compte, deux éléments nous semblent caractériser l'action institutionnelle des élus animalistes. En premier lieu, et sur le fond, ils ne perdent rien de la radicalité de leur engagement animaliste lorsqu'ils exercent leur fonction. Mais le modèle de classification proposée par Paul Lucardie et présenté à l'orée de ces développements semble assez inopérant ici. En effet, les élus animalistes sont certes dans une opposition frontale mais de façon partielle, car uniquement sur le terrain de la question animale et environnementale. On ne peut guère affirmer (deuxième catégorie déterminée par Paul Lucardie) qu'ils agissent comme la conscience de tel ou tel parti. Nous pourrions en revanche

[1899] Voir le site internet de l'élue bruxelloise. URL : https://www.victoriaaustraet.be/blog (consulté le 5 mai 2022)
[1900] OLLION Etienne, *Les candidats*, op. cit., p. 147
[1901] Voir par exemple la page YouTube du Partij voor de Dieren, sur laquelle on retrouve les enregistrements filmés des prises de paroles de Cristine Teunissen sur la question ukrainienne et d'Esther Ouwehand. URL : https://www.youtube.com/PvdDTV/videos (consulté le 5 mai 2022)
[1902] Voir la page YouTube de PAN, qui propose plusieurs enregistrements des interventions de sa députée, Inês Sousa Real. URL : https://www.youtube.com/c/PANPessoasAnimaisNatureza/videos (consulté le 5 mai 2022)

considérer qu'ils tentent de porter les intérêts des êtres (humains et non-humains) vulnérables, mais cette catégorie est si large qu'elle semble impropre à les inscrire dans la troisième catégorie envisagée par Paul Lucardie. En fait, tout porte à croire que le comportement des élus du PvdD n'est peut-être pas celui des élus d'un « petit parti », mais plutôt celui de partis protestataires. En second lieu, et sur la forme, l'action institutionnelle des élus animalistes est aussi exhaustive que possible. Ils essaient - et ce n'est guère étonnant au regard de leur faible nombre - d'actionner tous les leviers que leur offre leur fonction pour tenter d'impulser des changements dans la localité qui les a élus. Ces changements qu'ils tentent de mettre en œuvre touchent également l'institution dans laquelle ils effectuent leur mandat, et la fonction qu'ils exercent, tant parce qu'ils essayent de l'enfler le plus possible, que parce qu'ils aspirent à lui donner une réelle « teinte » activiste. Dès lors, l'action institutionnelle ne vient certainement pas remplacer l'action non-institutionnelle en faveur de leurs revendications. Elle vient simplement s'y ajouter, elle n'est qu'un levier supplémentaire, qui vient compléter une action non-institutionnelle, mouvementiste, protestataire telle, que l'on ne peut nier que c'est bien cette dernière qui constitue leur vraie nature, et déteint sur leur action institutionnelle, non l'inverse.

2) Action non-institutionnelle des élus animalistes

Les élus animalistes ne se contentent pas d'agir au sein des institutions dans lesquelles ils ont obtenu leurs mandats. Ils participent également à des mobilisations associatives, non seulement en leur nom propre, mais aussi au nom du parti qu'ils représentent, hybridité les rapproche des partis écologistes, mais pas uniquement. Cette action non-institutionnelle peut prendre trois formes. D'abord, bon nombre d'élus animalistes exercent des fonctions au sein même du parti auquel ils appartiennent, surtout au sein du TSP allemand. Il peut s'agir d'occuper un poste officiel, mais aussi de prendre part, au même titre que les adhérents, à la vie démocratique et militante de son organisation.

Ensuite, et c'est sans conteste moins fréquent donc plus remarquable, les élus animalistes continuent, pour une grande majorité d'entre eux, à avoir une activité mouvementiste et associative qui se décline en plusieurs volets. La première forme que peut prendre cette action est la *participation à des manifestations*, y compris d'associations radicales. Remarquons à cet égard que la plupart des élus animalistes revendiquent encore une activité militante et activiste (Annexe 17). Ils n'hésitent pas à se joindre, tantôt en tant qu'élu, tantôt en tant que militant du parti animaliste dont ils sont issus, tantôt en leur nom

propre, à des manifestations en faveur de la cause animale ou du climat, et ce quel que soit l'échelon de leur mandat. Par exemple, Eddine Ariztegui, élu du PA français à Montpellier, a participé[1903], le 31 mars 2022, à un cube[1904] avec Anonymous for the Voiceless, ainsi qu'à la marche pour la fin de la pêche, organisée par L214[1905]. Victoria Austraet, élue de DA au Parlement de la région de Bruxelles-Capitale a quant à elle prononcé un discours lors de la marche organisée le 24 avril 2022 par l'association Animal Rights Belgie- Belgique contre l'expérimentation animale[1906]. La députée néerlandaise animaliste Cristine Teunissen a quant à elle participé, par exemple, à une manifestation en marge de la COP26 à Glasgow. Nous avons même vu Anja Hazekamp, eurodéputée animaliste, manifester devant la Commission Européenne pour l'abolition du foie gras[1907]. Mais les élus animalistes peuvent également, et c'est là la deuxième forme que peut prendre leur action associative, participer à des *missions de formation*. Ce fut le cas notamment pour Eddine Ariztegui et Sandra Krief, deux élus municipaux animalistes français, qui ont été chargés d'une formation dispensée à la police municipale sur la protection animale et organisée par la SPA[1908]. Enfin, nous constatons aussi que certains élus animalistes mènent des actions de *contrôle et de surveillance*, comme Anja Hazekamp, dont il est dit, sur le site internet du PvdD :

> « Anja est également très active dans les actions extraparlementaires. L'été dernier, par exemple, elle a vérifié les transports d'animaux en Croatie, en Slovénie et en Roumanie. Les abus flagrants qu'elle y a trouvés et filmés ont persuadé d'autres députés européens de soutenir des propositions pour des transports d'animaux plus courts et ont exhorté la Commission européenne à envisager des poursuites pénales contre la Roumanie. »[1909]

Nous observons donc que les élus animalistes tendent à créer des ponts, et plus précisément un canal de transmission bilatéral entre leur fonction institutionnelle et la société.

Enfin, et ce sera là la dernière forme d'action non-institutionnelle des élus animalistes, l'image est, là encore, intrinsèquement liée à leur action. Par image, ici, ce n'est pas tant la construction de leur avatar médiatique que nous désignons, mais bien plutôt la

---

[1903] Voir la publication du 31 mars 2022 sur la page Facebook de l'élu. URL : https://www.facebook.com/profile.php?id=100016758600175 (consulté le 4 mai 2022

[1904] Ce happening, typique du répertoire d'Anonymous for the voiceless, consiste dans le fait, pour un groupe d'activistes, de se tenir en carré en plein cœur des villes, et de diffuser, sur des écrans qu'ils portent dans leurs bras, des images de cruauté à l'égard des animaux.

[1905] Page Facebook de l'élu, publication du 27 mars 2022. URL : https://www.facebook.com/profile.php?id=100016758600175 (consulté le 4 mai 2022)

[1906] Voir la publication sur la page Facebook de Victoria Austraet, le 26 avril 2022. URL : https://www.facebook.com/VictoriaAustraet (consulté le 5 mai 2022)

[1907] Voir le site de l'Initiative Stop Foie Gras. URL : https://stop-foie-gras.com/300-000-europeens-reclament-la-fin-de-pratiques-illegales-dans-l-ue (consulté le 5 mai 2022)

[1908] Voir la publication à ce sujet sur la page Facebook d'Eddine Ariztegui le 28 avril 2022, élu animaliste à Montpellier. URL : https://www.facebook.com/profile.php?id=100016758600175

[1909] Traduction automatique de la présentation d'Anja Hazekamp sur le site du Partij voor de Dieren. URL : https://europa.partijvoordedieren.nl/personen/anja-hazekamp

manière dont, pour les élus comme les militants animalistes, l'idéologie portée prend corps, au sens propre, dans l'adoption et la valorisation d'un mode de vie particulier. Nous l'avons vu à l'heure de dresser le profil des élus animalistes, un grand nombre d'entre eux prônent le végétarisme ou le véganisme. Il s'agit, d'une part, de faire preuve de l'exemplarité éthique qui peut être attendue par les animalistes, mais aussi, et d'autre part, de revendiquer et valoriser cette éthique dans et par leur fonction, dans et par leurs institutions. L'élection d'un animaliste est aussi l'institutionnalisation du véganisme, ou au moins du végétarisme, comme étape considérable dans son acception sociale. L'idée est finalement de dire, selon les propos de l'élue animaliste belge Victoria Austraet, que « les politiciens devraient montrer la voie »[1910].

Ces missions ont donc vocation à créer des ponts entre l'animalisme mouvementiste et l'animalisme politique, probablement autant pour assurer aux animalistes que les élus sont toujours « des leurs », que pour revaloriser et redéfinir, à leur échelle, les contours, la marge de manœuvre, et les modalités de l'action politique. Il faut noter que les partis animalistes, encore en phase d'implantation et de professionnalisation, tirent le maximum de leurs élus, pour qui l'action institutionnelle n'est qu'un pan de leur militantisme. Nous observons dès lors une intrication de divers répertoires d'actions, notamment mouvementistes, institutionnels, et même médiatiques[1911].

Paragraphe 2 : Des partis hybrides : complémentarité des fonctions électorales, péri-électorales et extra-électorales

C'est la raison pour laquelle la fonction électorale des partis animalistes occupe une place subsidiaire. Si, d'une part, l'élection, pour eux, n'est jamais assurée, elle comporte un revers, puisque même en cas d'obtention d'élus, l'apport pour le parti n'est pas forcément si évident (A). C'est la raison pour laquelle les partis animalistes sont habitués à faire face à leurs faibles performances électorales, en déployant des stratégies discursives, mais aussi des reconfigurations organisationnelles. Devenir des partis hybrides (B) articulant de façon particulière des fonctions électorales, péri-électorales et extra-électorales leur permet de représenter au-delà des élus (C).

[1910]DOS SANTOS Gauvin, « L'alimentation végétarienne, c'est un sujet presque tabou », *DH*, 18 mars 2022 URL : https://www.dhnet.be/conso/consommation/nos-politiques-sont-ils-vegetariens-c-est-un-sujet-presque-tabou- (consulté le 5 mai 2022)

[1911] Le PvdD, au-delà de leurs élus, se lance également parfois dans des opération de micro-trottoir, tendant à poser une question en apparence simple à des individus au hasard (« Pourquoi les vaches donnent-elles du lait ? ») avant de leur présenter, au moyen de tablettes, les réelles conditions et implication de l'élevage laitier.

A- Le revers de l'élection

L'obtention d'élus peut constituer une ressource considérable pour des petits partis, puisque cela leur confère une meilleure visibilité, une tribune politique régulière, et l'attribution de ressources financières et logistiques non négligeables. C'est ce nous verrons dans un premier temps (1). Mais cela donne également lieu à des obligations, notamment être en mesure de déployer un positionnement maîtrisé sur une multitude de problèmes politiques, contrainte à laquelle il faut ajouter une éventuelle – et récurrente en ce qui concerne les partis animalistes – conflictualité entre les élus et les organisations partisanes dont ils sont issus. L'obtention de mandats peut donc, pour ces petits partis assez peu professionnalisés et peu rigoureux dans la sélection de leurs candidats, constituer aussi une contrainte, c'est ce que nous démontrerons dans un second temps (2). Finalement, le fait d'avoir des élus serait autant une forme de consécration qu'un risque pour les partis de notre panel (3).

1) Les élus animalistes comme ressource

La ressource est d'abord tribunitienne. L'obtention d'élus permet en effet à l'animalisme d'avoir une tribune institutionnelle et médiatique régulière. Ils sont la preuve et la condition de l'existence de l'animalisme politique, autant qu'ils sont la confirmation de sa légitimité et de sa représentativité. Ils permettent en effet d'installer progressivement dans le champ médiatique et institutionnel comme dans l'opinion publique, l'idée selon laquelle l'animalisme politique serait désormais une idéologie et une famille politique crédible. En « volant des sièges et des voix » aux autres partis, ils augmentent le pouvoir de pression que les partis animalistes sont susceptibles d'exercer sur les autres partis de leurs systèmes partisans pour les pousser à prendre en considération et au sérieux la question de la condition animale.

Les élus animalistes constituent également une ressource pour les revendications de l'animalisme, puisque leur action dans leurs instances respectives a pu conduire à créer l'espace nécessaire à l'instauration progressive d'un véritable débat institutionnel et de réels progrès sur la question de la condition animale. Sur le premier point, Simon Otjes montre de façon convaincante comment l'entrée, même alors modeste, du PvdD néerlandais à la Tweede Kamer en 2006 a considérablement augmenté le nombre de débats sur l'agriculture et plus précisément sur l'exploitation animale, les élus du Partij étant considérés comme les

plus actifs parmi ceux nouvellement entrés au Parlement[1912]. Leurs actions ont aussi mené à des résultats concrets à l'échelle de l'Union Européenne. L'initiative Stop the Cages a par exemple fait grand bruit et posé la question de l'élevage en cage au sein de la communauté européenne, et la députée animaliste Anja Hazekamp a initié et fait pression pour que soit validée, le 4 mai 2022, la possibilité pour les états membres de mettre en œuvre une exonération complète de TVA sur les fruits et légumes, tout en proposant, symétriquement, une taxation plus importante des produits impliquant l'abattage des animaux[1913]. A l'échelle nationale, PvdD a obtenu, en juin 2020 et sur fond d'épidémie, la fermeture des fermes à fourrure à l'horizon 2024[1914], ainsi que l'adoption, par les deux chambres néerlandaises, d'une nouvelle loi sur le bien-être animal ayant pour principe que les animaux détenus, élevés et abattus aux Pays-Bas ne soient plus adaptés au système, mais l'inverse[1915], ce qui, au-delà de la formule, constitue non seulement une avancée majeure qui aura des répercutions concrète sur le mode d'élevage, les conditions de vie des animaux, et sur le paradigme même de l'exploitation animale, mais aussi une vraie et franche victoire de l'action des élus du PvdD. A l'échelon municipal, les victoires sont bien sûr plus modestes, mais aussi plus facilement applicables (stérilisation des chats errants, aide aux associations, refus de recevoir des cirques exploitants les animaux sauvages[1916]). Comme nous l'avons mis en lumière, les élus s'attachent également à changer les institutions dans lesquelles ils sont élus elles-mêmes, avec quelques avancées considérables, notamment à Amsterdam, mais aussi dans certaines municipalités françaises.

Au-delà, les élus animalistes apportent à leur parti des ressources financières. Elles peuvent être directes, puisque les statuts des partis prévoient une redevance ou une rétrocession au parti qui peut être plus ou moins importante. Elles peuvent également être indirectes, puisque les résultats électoraux des partis, nous l'avons vu, peuvent enclencher

[1912] OTJES Simon, « Animal Party Politics in Parliament", in WISSENBURG Marcel et SCHLOSBERG David (Ed.), *Political animals and animal politics*, op.cit., pp. 107-122

[1913] Voir le communiqué à ce sujet sur le site du Partij voor de Dieren. URL : https://www.partyfortheanimals.com/fr/green-light-for-0-tax-on-fruit-and-vegetables-in-eu-thanks-to-party-for-the-animals (consulté le 6 mai 2022)

[1914] FINE MARON Dina, « Le coronavirus précipite la fin de l'industrie de fourrure de vison aux Pays-Bas », *National Geographic*, 25 juin 2020.

[1915] Voir le communiqué sur le site du PvdD. URL : https://www.partijvoordedieren.nl/nieuws/nieuwe-wet-dieren-belooft-grote-verbeteringen-voor-dieren-in-de-bio-industrie (consulté le 6 mai 2022)

[1916] Ce fut par exemple un des succès des élus animalistes allemands de la municipalité de Greifswald. Voir le communiqué sur le site internet du Tierschutzpartei. URL : https://www.tierschutzpartei.de/initiative-der-tierschutzpartei-erfolgreich-greifswald-spricht-sich-fuer-zirkus-ohne-wildtiere-aus/ (consulté le 7 mai 2022)

un financement public des partis politiques. Nous ne reviendrons pas sur cette dimension, déjà développée de façon extensive dans nos précédents développements.

2) Les élus animalistes comme contrainte

Des défections récurrentes. Un phénomène a, par sa récurrence notamment, attiré notre attention, et laisse penser que le fait d'obtenir des élus puisse, sans parler pour l'instant de « contrainte », ne pas constituer non plus nécessairement une ressource. Il s'agit des fréquentes défections d'élus animalistes, souvent peu de temps après l'obtention de leur mandat. Si ces cas sont très divers et motivés par des raisons très différentes, ils partagent néanmoins le fait de révéler quelque chose des partis animalistes eux-mêmes, ainsi que des relations qu'ils entretiennent avec leurs élus. Examinons ces cas, les plus connus du moins, un par un.

Si nous nous intéressons à l'histoire électorale européenne du TSP, nous observons qu'il a été en mesure de faire élire deux eurodéputés, un en 2014 et un 2019. Le premier, Stefan Erhardt Eck, qui avait pris ses fonctions en juin 2014, démissionne dès décembre de la même année[1917]. Cette défection semble avoir été motivée par des raisons essentiellement politiques, puisque l'eurodéputé avait dit craindre un « virage à droite » du parti animaliste, dans lequel, selon lui, les membres étaient de plus en plus préoccupés par la question animale, et de moins en moins par la question humaine, accusations qui ont été démenties par le TSP[1918]. Il est, à cet égard, assez curieux que ce même eurodéputé, qui siégeait au sein du groupe de la Gauche Nordique (GUE/NGL), ait rejoint, en 2020, le Parti Écologique et Démocratique (ÖDP), un parti certes écologiste mais à tendance conservatrice bavarois[1919]. Cinq ans plus tard, l'eurodéputé du TSP, Martin Buschmann, a annoncé en février 2020 (moins d'un an après son élection) son départ du parti[1920]. Cette fois, cela ne tenait pas à la volonté de l'élu, mais à une contrainte imposée par le parti lui-même. En effet, le TSP lui a sommé de rendre son mandat, en raison de la découverte de son passé au sein du Nationaldemokratische Partei Deutschlands (NPD)[1921], considéré comme un parti

[1917] MEYER Robert D., « Einzelkämpfer. Der Europaabgeordnete Stefan Eck verlässt die Tierschutzpartei », *ND*, 5 janvier 2015
[1918] *Idem*
[1919] KIRCH Daniel, « Ex-EU-Abgeordneter aus dem Saarland wechselt zur ÖDP », *Saarbrücker Zeitung,* 29 janvier 2020.
[1920] Voir la publication diffusée le 18 février 2020 sur la page Facebook de l'eurodéputé. URL : https://www.facebook.com/Tierschutzabgeordneter/posts/548604316008615 (consulté le 27 décembre 2020)
[1921] Voir la publication sur Facebook depuis la page du TSP, le 29 janvier 2020. URL : https://www.facebook.com/Tierschutzpartei/posts/2853437071345465 (consulté le 27 décembre 2021)

néonazi[1922]. Le TSP a publié un communiqué en janvier 2020[1923], justifiant sa demande de démission par le fait que ce passé ait été caché lors du processus de candidature aux élections européennes, et qu'il n'ait pas été renié publiquement. Martin Buchmann a annoncé sur sa page Facebook[1924], le 18 janvier 2020, sa démission, réaffirmé sa reconnaissance et son adhésion aux principes défendus par le TSP et assuré de son combat constant contre la droite « justement parce qu'[il] sai[t] comment cette droite fonctionne », tout en refusant de renoncer à son mandat[1925]. Il fut également contraint de quitter le groupe GUE/NGL dans lequel il siégeait. Dans les deux cas, la raison fut donc politique, et tenait à une accusation de liens avec la droite et avec l'extrême-droite, du parti dans le premier cas, de l'élu dans le second.

PAN, qui a obtenu son premier représentant européen en 2019, l'a lui aussi perdu, peu de temps après les élections européennes. Francisco Guerreiro a en effet quitté le parti en juin 2020, officiellement pour raisons de divergences politiques[1926]. Il a depuis annoncé rejoindre le parti social-libéral et pro-européen fédéraliste Volt dès la fin de son mandat[1927]. Sa compagne, Sandra Marques, élue municipale et membre du conseil d'administration du parti, a suivi son époux et annoncé son départ du parti dans la foulée, invoquant notamment le refus des organes centraux de PAN de s'inspirer de propositions que le couple portait (notamment le revenu de base universel) et d'avoir fortement centralisé le processus de décision au sein du parti[1928]. Quatre jours plus tard, le parti perdait une de ses députées, Cristina Rodrigues, qui invoquait des motifs de démission comparables, notamment une extrême centralisation du pouvoir et de la prise de décision au sein du parti, et une tendance à considérer toute opinion divergente comme illégitime[1929]. Il semblait donc s'agir de revendications tenant ici à la fois de la ligne idéologique du parti et de la démocratie interne.

[1922] « Jean-Marie Le Pen rejoint un parti européen néofasciste », Le Monde.fr, 5 avril 2018. Voir aussi WIEDER Thomas, « L'Allemagne bat son record de listes aux élections européennes », *Le Monde*, 25 avril 2019
[1923] Voir le communiqué publié sur la page Facebook du Tierschutzpartei. URL : https://www.facebook.com/Tierschutzpartei/posts/2853437071345465 (consulté le 6 mai 2022)
[1924] DE LA BAUME Maïa, „German MEP resigns from leftist group after revelations of neo-Nazi past", *Politico*, 28 janvier 2020.
[1925] HEBENSTREIT Joerg, « Partei Mensch Umwelt Tierschutz. Tierschutzpartei", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 18 janvier 2021.
[1926] LUSA, «Eurodeputado Francisco Guerreiro sai do PAN por "divergências políticas" com direcção », *Publico*, 16 janvier 2020.
[1927] PENELA Rita, « Eurodeputado eleito pelo PAN anuncia filiação no Volt no final do mandato europeu », *Observador*, 17 aout 2021.
[1928] LUSA, "Deputada municipal e dirigente nacional Sandra Marques desfilia-se do PAN", *Publico*, 16 juin 2020.
[1929] *Idem*

Il faut ajouter le cas belge, avec le départ de la députée de DA élue au Parlement de Bruxelles, là encore peu de temps après son élection. Nous avons pu entendre les deux parties, à savoir la députée elle-même, Victoria Austraet et la fondatrice et leader du parti, Constance Adonis Villalon, sur ce qui relevait manifestement plus du désaccord interpersonnel qu'idéologique. En effet, les discours tenus par la députée[1930] et par la présidente du parti[1931] sont globalement concordants, au moins d'un point de vue factuel. Il semblerait en fait que le problème de fond soit double. D'une part, une fois le mandat obtenu, Constance Adonis Villalon espérait (et c'est apparemment ce qui avait été verbalement convenu avec l'élue), d'une part, que l'élue reverse une somme plus conséquente de son traitement au parti, et d'autre part qu'elle embauche, comme assistants parlementaires, des membres fondateurs de DA, dont sa présidente. L'élue a d'abord refusé, craignant un manque d'investissement, et a fini par accepter. Constance Adonis Villalon semble considérer que non seulement ce poste lui était dû, mais aussi qu'elle pouvait l'utiliser pour s'occuper, exclusivement semble-t-il, de la gestion du parti. Arguant du fait que Constance Adonis Villalon ne répondait pas à ses attentes, et après avoir appris que cette dernière envisageait de déménager au Chili, Victoria Austraet l'a licenciée. Elle reverse depuis la rétrocession qu'elle s'était engagée à rendre au parti à des associations de la cause animale. Ici, les raisons expliquant la désolidarisation de Victoria Austraet et de DA semblent être d'ordre financier.

Le PvdD ne fut pas épargné. Il fit l'objet de reproches de sa députée Femke Merel Van Kooten, qui considérait plus précisément que le Partij ne développait et n'assumait pas assez son programme et ses positionnements au-delà de la seule question animale. Il semble donc que la députée ait eu du mal à se conformer à la discipline imposée par son groupe parlementaire et à la réserve quant aux sujets extra-animalistes. Elle a annoncé quitter le groupe (ce qui a conduit à son exclusion) en refusant néanmoins de rendre son siège[1932]. Marianne Thieme a elle aussi quitté ses fonctions à la Tweede Kamer (mais sans quitter le parti et en rendant son siège) en plein milieu de son mandat, immédiatement remplacée par Esther Ouwehand.

Il reste étonnant que de tous jeunes partis se privent de leurs premiers élus nationaux et européens. Cela tient peut-être à la difficulté, déjà présentée, de trouver des candidats, et

[1930] Entretien mené avec Constance Adonis Villalon, par téléphone, le 22 juillet 2021
[1931] Entretien mené avec Victoria Austraet, par téléphone, le 12 mars 2021
[1932] VAN AST Maarten, "Partij voor de Dieren royeert Van Kooten vanwege 'zetelroof'", *AD*, 16 juillet 2019

– donc – de les sélectionner rigoureusement. Cela peut tenir aussi au fait que, étant bercés d'idéologie radicale, les élus et dirigeants du parti soient peu enclins à un esprit de coalition, et que tout désaccord idéologique puisse entrainer une scission potentielle. Cela révèle également que certains partis animalistes sont assez implantés aujourd'hui pour servir, éventuellement, de tremplin électoral, mais cette hypothèse semble devoir être écartée, dans la mesure où la sincérité de l'engagement et des convictions des élus animalistes concernés est confirmée par leur choix de ralliement une fois le parti animaliste quitté (à l'exception des élus italiens). Toujours est-il qu'outre les reproches formulés par les élus dissidents, chaque défection laisse une marque sur le parti, qui peut alors être perçue comme un manque d'unité, et une forme d'amateurisme. Le fait d'obtenir des élus donc, si les relations avec ces derniers viennent à se détériorer, peut non seulement ne pas forcément constituer une ressource pour le parti, mais même se révéler être une véritable contrainte, à plus forte raison dans la mesure où, nous pensons l'avoir montré, ces défections ne sont pas à proprement parler des cas isolés. Poursuivons.

3) Le prix de l'élection

Avoir un élu implique tout un ensemble de contraintes auxquelles ne sont pas soumis les partis qui n'en disposent pas. La participation victorieuse à une élection n'est pas sans risque pour les nouveaux venus de la vie politique. En effet, le coup de projecteur politique et médiatique engendré peut se révéler être un cadeau empoisonné, puisque ce soudain gain de visibilité peut, d'une part, exposer les faiblesses et carences de l'organisation partisane, dont la faible réputation la préservait et, d'autre part, se dégonfler très rapidement, comme nous le rappelle Éric Dupin[1933].

Il faut par ailleurs mentionner que si, pour tout parti, l'élection d'un représentant représente un investissement supplémentaire en termes de préparation des dossiers, de communication médiatique, et de balisage juridique, elle prend la forme de ce que les germanophones appellent une « Doppeltbelastung », c'est-à-dire une double charge pour les petits partis, souvent peu armés (car peu professionnalisés) pour l'exercice. En effet, Pedersen, dans son analyse des petits partis danois, souligne que cette différence est liée à trois facteurs. D'abord, les petits partis doivent, au même titre que tous les autres, se positionner sur toutes les questions, pas uniquement sur celles qui sont leur spécialité ou leur

[1933] DUPIN Éric, « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence », LAURENT Annie et VILLALBA Bruno, *Les petits partis*, op. cit., pp. 112-113

cœur de cible. Nous pouvons sans peine imaginer que cette tâche soit aussi difficile pour les partis éco-animalistes, qui malgré une ligne idéologique globale plus claire doivent développer des positions cohérentes sur tous les sujets, que pour les partis strictement animalistes et environnementalo-animalistes, qui malgré une auto-limitation à la question animale (et environnementale), doivent quand même être en mesure, pour exister, de voter des mesures et tenir les débats. Il semblerait à cet égard que pour les élus du PA français, la « discipline » à l'égard de la ligne du parti ne concerne, logiquement, que les questions qui sont son cœur de cible, le reste étant laissé à leur appréciation. Ensuite, toujours selon Pedersen, les représentants des petits partis politiques sont plus visibles, plus exposés, que les représentants des grands partis, qui sont souvent noyés dans un groupe d'élus de leur famille politique. La troisième raison, non sans lien avec la précédente, invoquée par l'auteur est celle de la compétition féroce à laquelle sont soumis non pas les élus, mais les petits partis eux-mêmes. Un élu animaliste, s'il est isolé, comme c'est le cas désormais de la députée portugaise Inês Sousa Real, ou la députée bruxelloise Victoria Austraet, doit se battre non seulement pour se faire entendre, mais aussi pour la survie de leur parti dans un phase difficile[1934].

On comprend mieux alors l'hypothèse presque – et *a priori* – contre-intuitive de Gordon Smith, selon laquelle, dans une certaine mesure, le fait de ne pas avoir de mandat ou d'en n'avoir que peu, est un avantage des petits partis sur les grands, puisqu'il décharge les premiers d'une responsabilité à satisfaire les attentes des électeurs[1935]. Nous pouvons admettre, avec Gordon Smith, que les élus puissent être une contrainte et qu'il ne soit peut-être pas plus mal, pour ce type de parti, de ne pas se mettre en danger en exerçant un pouvoir, mais plutôt de conserver une posture protestataire ; d'ailleurs, toujours selon Gordon Smith, le désenchantement auquel s'exposent et dont font l'objet les élus des grands partis peut profiter aux petits, qui apparaissent alors comme des alternatives possibles, voire crédibles. Il faut ajouter que le fait d'obtenir des élus peut également jeter un coup de projecteur sur le

[1934] Voir sur ce point l'analyse de PEDERSEN Mogens N., « The Birth, Life and Death of Small Parties in Danish Politics », in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small Parties in Western Europe*, op. cit., pp. 106-107

[1935] "Yet in the currently more fluid electoral situation small parties, and particularly new ones, have one decided advantage over large established parties: they are not saddled with the same burden of exercising governmental responsibility. With traditional electoral dissatisfaction, because they are judged much more on performance; and the disenchantment can benefit parties that stand outside the governing arena, rather than just those governing parties that happen to be in opposition." SMITH Gordon, « in search of small parties: problems of definition, classification, and significance", in MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey, *Small Parties in Western Europe*, op. cit., p. 39

parti[1936]. Dès lors, son programme et son organisation sont plus scrutés, ce qui peut déboucher sur une critique plus acerbe. Ainsi, obtenir des élus semble être une victoire à double tranchant, pouvant, dans certains cas, servir le parti, ou au contraire le desservir.

Pour autant, ne nous leurrons pas ! Obtenir des élus est évidemment un des objectifs des partis animalistes (pas le seul, nous y reviendrons) et c'est une denrée rare. Pour l'heure, intéressons-nous à la manière dont les partis animalistes non ou peu dotés d'élus réagissent à leurs mauvaises performances électorales.

B- Faire face aux mauvaises performances : entre résilience, contestations et tentatives de justification

Les partis animalistes sont constitués sur un mode minoritaire. Cela signifie qu'ayant bien conscience de défendre les intérêts d'une catégorie qui ne peut et ne pourra jamais voter et de porter en outre une vision radicale, ils s'attendent nécessairement à avoir une position (plus ou moins) marginale dans le jeu politique, en tout état de cause à ne jamais être majoritaires à aucune élection. Ce qui nous intéresse ici, c'est la manière dont ils vont s'approprier leur petitesse et communiquer autour de leurs performances, même les plus médiocres. Plus précisément, trois postures discursives semblent se détacher.

La première est une forme de déni *optimiste* visant à affirmer que, bien que mauvais, leurs résultats sont en progression, à relativiser ainsi la faiblesse de leur performance électorale et porter un message d'espoir. Il s'agit de présenter un échec comme un succès, notamment en redirigeant l'attention non sur le nombre de mandats obtenus (puisqu'ils n'en ont obtenu aucun) mais sur l'augmentation du nombre de voix en leur faveur. C'est ce qui conduit par exemple le TSP allemand, au lendemain des élections au Bundestag de 2021, à insister sur la progression de ses résultats, et à se présenter (à tort, puisque le TSP arrive derrière les Freie Wähler) comme la principale force extraparlementaire d'Allemagne :

> « Depuis les élections au Bundestag de 2021, nous sommes la plus grande opposition extraparlementaire d'Allemagne. Avec presque 650 000 voix et un résultat de 1,5%, nous sommes ressortis de l'élections au Bundestag de 2021 comme le plus fort parti non représenté au Bundestag ou dans les Landtäge. »[1937]

[1936] CARLSSON Magnus, DAHL Gordon B et ROOTH Dan-Olof, « Réaction dans les attitudes politiques après l'élection d'un parti politique extrême. » *Journal of Public Economics* 204 (2021)
[1937] Traduction d'un communiqué sur le site du TSP. URL : https://www.tierschutzpartei.de/bundestagswahl-2021/ (consulté le 7 mai 2022)

De la même manière, PAN explique, après les législatives anticipées de 2022, qu'au moins, il « reste » au parlement, alors qu'il est passé de quatre à un élu[1938]. On trouve également cette logique chez PACMA, qui présente, dans la rubrique « élections » de son site internet, ses résultats comme étant en progression constante, et chez le PA français. Cette tendance à souligner l'ampleur grandissante d'un mouvement politique animaliste même en l'absence de mandat va souvent de pair, comme nous pouvions nous y attendre, avec une critique du mode de scrutin (et un appel à une proportionnalisation lorsque ce dernier est majoritaire) et des seuils établis. C'est ainsi que PACMA souligne, sur son site internet :

> « Une loi électorale équitable aurait déjà permis à la PACMA d'avoir une représentation. Bien qu'il ait obtenu de très bons résultats, le système électoral espagnol profite malheureusement aux partis majoritaires et régionaux, puisque les sièges sont répartis par circonscriptions provinciales. »[1939]

Nous trouvons aussi cette tendance à la contestation dans le parti italien, qui se dresse contre la répartition des sièges au Parlement européen depuis le Brexit, arguant du fait qu'il aurait obtenu un mandat d'eurodéputé si cette répartition avait été équitable. Dans le même ordre d'idée, il peut s'agir aussi de tenter de présenter un résultat faible comme exceptionnel au regard des difficultés auxquelles le parti fait face, à l'instar du manque de moyens financiers, du manque de visibilité, ou de la jeunesse du parti. C'est ce qui ressort du communiqué du PA français après les élections européennes de 2019[1940]. Finalement, il s'agit d'attribuer la progression des résultats au mérite du parti, et de mettre son échec quant à l'obtention de mandats sur le dos d'un système électoral et d'un contexte politique.

Il arrive, en revanche, que les résultats des partis animalistes ne soient pas défendables. Dans cette hypothèse, la stratégie discursive est différente et se fait alors sur le mode de *l'acceptation et de la justification*. Le VP danois, dont la première participation aux élections (régionales et municipales danoises) s'est soldée par une déception (0,48% des voix à l'échelon municipal et 0,40% des voix à l'échelon régional), justifie ce résultat par le fait que les Danois ne sont, selon eux, « pas prêts » pour leur projet[1941]. Pour Thérèse Ericsson, du DP suédois, le scrutin européen de 2019 fut assez dévastateur, puisque le parti n'a obtenu que 0,1% des voix. Dans le communiqué publié quelques jours après l'annonce

[1938] Voir le communiqué de PAN intitulé « Legislativas 2022 : PAN mantém representação parlamentar », publié sur le site internet du parti animaliste portugais le 1er février 2022. URL : https://pan.com.pt/legislativas-2022-pan-mantem-representacao-parlamentar/ (consulté le 7 mai 2022)

[1939] Traduction automatique d'un extrait du texte publié sur dans la rubrique « élections » du site du parti animaliste espagnol. URL : https://pacma.es/resultados-elecciones/ (consulté le 7 mai 2022)

[1940] Voir le communiqué disponible sur le site du parti animaliste français. URL : https://us14.campaign-archive.com/?u=4cf835b6972804cb746e68c19&id=56c33d596f (consulté le 7 mai 2022)

[1941] Voir le communiqué publié sur la page Facebook du Veganerpartiet le 31 décembre 2021. URL : https://www.facebook.com/veganerpartiet (consulté le 7 mai 2022)

des résultats définitifs, le propos de la présidente consistait dans le fait de prendre acte de ces scores dérisoires, de remercier, malgré tout, ses électeurs et, à la question du futur du parti, de répondre en rappelant qu'elle ne se battait ni pour elle ni pour le DP, mais pour les animaux. Elle concluait en affirmant que la condition faite au vivant non-humain justifiait une poursuite du combat, malgré de mauvais résultats[1942]. Cette stratégie est intéressante en ce qu'elle permet d'opérer une forme de décentrement résiliant, consistant à dire « le parti a perdu », mais l'engagement animaliste perdure, et doit perdurer. Nous retrouvons ici le « mode minoritaire » sur lequel ces petites formations accoutumées à la petitesse et la marginalité se construisent, mais aussi l'aspiration, que nous avons pu observer chez les militants animalistes, à faire partie d'une cause et d'un combat qui les dépasse.

Au-delà de ces réactions discursives, l'échec électoral et, plus précisément, la non-obtention d'élus implique, pour les partis animalistes, des changements organisationnels. En effet, alors même qu'en campagne, ils font tout leur possible pour être perçus comme des acteurs crédibles de la compétition électorale, une fois ces échéances passées, certains, dépourvus d'élus, semblent se replier sur un fonctionnement associatif, au point même que l'on puisse les considérer comme des partis intermittents qui, hors du processus électoral, adoptent un répertoire qui se révèle en tous points semblable à celui de la cause animale. Dès lors, disposant de peu de moyens, leur action se fait essentiellement numérique, et vise à convaincre et rallier. Il peut également leur arriver de se joindre aux associations dans certaines manifestations, de dénoncer et d'alerter, de tenir une newsletter, de réagir à l'actualité, ainsi que d'interpeller les politiques.

C- Représenter au-delà des élus

Les partis animalistes, *a fortiori* non dotés d'élus, choisissent un fonctionnement hybride et déclinent leur action sur le terrain électoral, mais aussi (et plus encore) sur le terrain péri-électoral (1) et extra-électoral (2).

1) Instrumentaliser les élections : l'action péri-électorale des partis animalistes

Cette idée d'une action péri-électorale, et plus précisément de l'instrumentalisation du processus électoral par partis animalistes, nous vient en fait de l'interrogation née de leur participation à des élections pour lesquelles ils n'ont absolument aucune chance de victoire.

[1942] Voir le communiqué de Thérèse Ericsson, publié sur le site du Djurens Parti suédois le 1 juin 2019. URL : https://djurensparti.se/uncategorized/reflektioner-efter-valet-till-europaparlamentet-2019 (consulté le 7 juin 2019)

Quel peut-être l'intérêt du PA français de se présenter aux élections présidentielles ? Cela laisse penser que l'élection, pour les partis animalistes, n'est non seulement qu'un mode d'action parmi d'autres, mais est en plus au moins autant un moyen qu'une fin.

D'abord, participer à des élections offre aux partis animalistes à la fois une tribune pour leurs idées, mais aussi un coup de projecteur sur leur existence-même. Il semble en fait que les candidats animalistes se présentent à des élections (et ce, même lorsqu'ils n'ont aucune chance d'être élus) dans un objectif d'accroissement de leur visibilité. Il s'agit d'une inversion de la logique traditionnelle qui prévaut dans les campagnes électorales. La communication ne se met pas au service de l'élection, c'est l'élection qui se fait support de communication. L'enjeu, pour les animalistes, n'est pas d'accroître leur visibilité pour être élus, mais de se présenter aux élections pour accroître leur visibilité.

Un deuxième supra-objectif peut être d'obtenir plus de voix à une élection pour laquelle ils ont de plus grandes chances d'obtenir des représentants. Nous avons par exemple vu que les partis animalistes réalisaient leurs meilleurs scores aux élections européennes. Cela ne signifie pas qu'ils puissent pour autant rester parfaitement inactifs le reste du temps. La vie politique a son propre temps, ses propres échéances, et qui entend être un acteur crédible de ce théâtre-là doit, à n'en pas douter, se plier à ses rituels. Là encore, la candidature d'Hélène Thouy à l'élection présidentielle et la concomitance de ce scrutin avec les élections législatives en France laissent évidemment penser que la première avait pour objectif de se rappeler au bon souvenir du paysage politique français, et d'utiliser le scrutin présidentiel comme pré-campagne. Il en va de même pour Vanessa Hudson, leader de l'AWP, qui reconnaît sans ambages que sa participation à l'élection municipale londonnienne avait pour objectif les prochains scrutins :

> « in London, I stood in the mayoral election and we also had a party list in the assembly election. The thinking behind that was that if I stood in the mayoral election, we would draw more attention for our cause and then we might get more votes in the assembly election."[1943]

Le troisième objectif est d'être en mesure d'exercer une pression, à la fois sur les autres candidats pendant la campagne, mais aussi en obtenant les meilleurs scores possibles. Hélène Thouy, en campagne pour l'élection présidentielle française (et comme d'autres porte-parole de ce parti[1944]) affirmait :

[1943] Vidéo disponible sur YouTube. URL : https://www.youtube.com/watch?v=Yz13iTQL8DQ

[1944] A la question de savoir s'ils pensent obtenir des mandats aux législatives de 2017, elle répond : « En l'état actuel des choses, non. Nous sommes dans un système électoral spécifique, où il n'y a pas de proportionnelle. Nos objectifs sont clairs. Dans un premier temps, politiser la question animale, ce que nous avons fait en réussissant à investir 147 candidats. Ensuite, pousser les partis politiques à s'emparer de ce sujet. D'ailleurs,

> « Nous sommes assez réalistes, nous n'allons pas remporter cette élection. Mais ce n'est pas l'objectif. Nous voulons faire de la cause animale un enjeu majeur de ces prochaines années et l'inscrire à l'agenda politique. La seule chose qui obligera les responsables politiques à en tenir compte, c'est la crainte pour eux de perdre des voix. Pour cela, il faut peser électoralement et se présenter à l'élection présidentielle. »[1945]

L'idée est encore plus précisément exprimée sur le site internet de campagne pour l'élection présidentielle de 2022.

> « Avec 2 % des intentions de vote, personne au sein du Parti animaliste n'envisage sérieusement de conquérir l'Élysée en mai 2022. « Nous sommes réalistes », admet Hélène Thouy. L'enjeu est ailleurs : « L'objectif, c'est que la question animale soit l'un des enjeux majeurs des cinq prochaines années. » La coprésidente du parti espère obtenir un score suffisamment élevé pour convaincre les plus gros partis que le bien-être animal est une question suffisamment importante pour mobiliser la population. »[1946]

Dans l'onglet « Vos questions/Mes réponses », à la question de savoir pourquoi elle se présente sans chance d'être élue, elle répond :

> « Ma candidature à l'élection présidentielle est unique dans l'histoire de notre pays. Au cours d'un quinquennat, des milliards d'animaux rien qu'en France souffrent et sont tués dans de terribles conditions. Les Français sont de plus en plus nombreux à s'en émouvoir et réclament, à juste titre, un changement radical. Ma candidature va leur permettre de s'exprimer. Celle-ci permet également de faire pression sur les autres candidats, dont l'un d'entre eux occupera l'Élysée, pour qu'ils s'engagent en faveur des animaux. En effet, la campagne est onéreuse, mais l'étendue des pouvoirs du président de la République qui peuvent être mis au service de la protection des êtres sensibles ou, comme on l'a constaté avec Emmanuel Macron, de leur massacre, justifie chaque euro de ma campagne destinée à imposer la cause animale comme sujet politique. »[1947]

Aussi Hélène Thouy mérite-t-elle doublement sa qualification de « candidate activiste » par *Le Point*[1948]. En effet, non seulement est-elle une activiste de longue date en campagne, mais aussi sa candidature elle-même est-elle un acte d'activisme plus qu'un projet électoraliste. Il faut noter, toujours dans cet objectif de pression, mais plus spécifiquement en France dans le cadre de l'élection présidentielle, que le fait de pouvoir, dans l'entre-deux tours, monnayer des consignes de vote en échange d'engagements d'un autre candidat, est dépendant du score obtenu au premier tour[1949].Toutefois, la nature monothématique du parti animaliste français nous invite à penser qu'en pareille situation, il s'abstiendrait de toute prise de position.

---

s'ils veulent plagier notre programme, qu'ils ne se gênent pas. Vous savez, nous n'avons pas besoin de faire des scores énormes pour peser. On l'a vu avec les dernières élections, ça se joue à quelques milliers de voix. Plus les gens voteront pour nous, plus les partis traditionnels auront peur de perdre des voix et devront se positionner. Pour tout vous dire, nous aurions aimé ne pas avoir besoin de nous engager en politique. Mais nous n'avions pas d'autre choix." ROBLIN Yohan, « Derrière le chaton sur les affiches, le parti animaliste veut politiser la cause animale », *LCI*, 9 juin 2017.

[1945] FOCRAUD Arnaud, " Hélène Thouy, candidate du Parti animaliste à la présidentielle : "Nous obtiendrons bien plus que 2% des voix", *Le Journal du Dimanche*, 17 novembre 2021.

[1946] CHAUVIN Hortense, « Présidentielle : le Parti animaliste a les crocs », *Reporterre*, 6 janvier 2022.

[1947] Site de campagne de la candidate. URL : https://helenethouy2022.fr/ (consulté le 27 décembre 2021)

[1948] DELEAZ Thibaut, "Hélène Thouy, candidate activiste du Parti animaliste », *Le Point*, 17 février 2022.

[1949] Cette particularité est rappelée par Brendan Prendiville. Voir PRENDIVILLE Brendan, « France : « Les Verts » », in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (ed.), *New Politics in Western Europe*, op. Cit., p. 89

Enfin, le quatrième objectif que vient servir la participation à des élections est évidemment et sans grande surprise financier. En effet, les résultats électoraux conditionnent, dans la plupart des pays européens, l'obtention d'un financement public pour le parti, et ce même s'ils n'obtiennent pas d'élus. Cet objectif est complètement assumé par certains partis animalistes, comme en témoigne l'appel à candidats par le PA français dans la perspective des élections législatives de 2022[1950]. Finalement, cette instrumentalisation du processus électoral par les partis animalistes, et cette fonction péri-électorale dont ils se parent pourrait parfaitement être résumée par ces mots d'Hélène Thouy :

> « Bien sûr que l'argent est important, notamment parce que notre parti prend à sa charge les frais de campagne de nos candidats, explique Hélène Thouy, à la tête du parti animaliste. Mais pour nous, les défenseurs des animaux, la cause est majeure. Notre ambition est que tous les territoires se saisissent du bien-être animal. Notre action porte déjà ses fruits. Un certain nombre de partis ont modifié leur programme. » Hélène Thouy s'en réjouit, tout en étant réaliste. Ce n'est pas encore cette fois qu'un animaliste siègera à l'Assemblée. »[1951]

A l'occasion des élections législatives de 2022, le PA a multiplié par six le montant du financement public dont il bénéficiait, passant de 70 000 euros (puisque 20 000 avaient été retranchés pour non-respect de la parité) à 420 000 euros[1952], se plaçant devant des partis comme Debout la France ou Lutte Ouvrière.

Dès lors, il y a bien une action péri-électorale des partis animalistes, en ce qu'ils instrumentalisent le processus électoral et font des élections un moyen en vue d'autres fins. Ils ont aussi, nous l'allons voir, une action extra-électorale importante.

2) Agir hors des élections : l'action extra-électorale des partis animalistes

Nous l'avions annoncé, les partis animalistes peuvent être perçus comme des partis intermittents, puisqu'une fois les échéances électorales passées, ces derniers ne se mettent

[1950] « Autre point non négligeable : une part du financement public des partis politiques est déterminée par leurs résultats à ces élections. En effet, chaque parti ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés, dans au moins cinquante circonscriptions, bénéficie d'un financement public. Cette aide a été mise en place par l'État pour pallier l'insuffisance du financement militant – traditionnellement modeste en France – et les contraintes d'une réglementation des financements politiques limitative, en contrepartie du strict respect de cette législation. Elle représente une part très importante du budget des partis politiques. Il faut savoir que la participation à des élections implique d'engager des dépenses colossales : les seules dépenses de propagande électorale (impression et livraison des bulletins de vote, des professions de foi et des affiches électorales, affichage des affiches électorales) pour une élection nationale représentent déjà un budget de près d'un million d'euros, à la charge des partis politiques. Cette aide publique est donc capitale pour permettre au Parti animaliste de pouvoir continuer à présenter des candidats aux élections de ces prochaines années et plus largement pour garantir la pérennité de son action » URL : https://parti-animaliste.fr/legislatives-2022 (consulté le 21 décembre 2021)

[1951] ROBIN Yves-Marie, « Législatives. Le 12 juin, un enjeu majeur pour les petits partis », *Ouest France*, 2 mai 2022.

[1952] ROGER Patrick, « Comment les résultat des législatives vont affecter les finances des partis politiques », *Le Monde*, 21 juin 2022

pas en veille, mais se replient sur un fonctionnement associatif. Ils réadoptent alors un discours et un répertoire mouvementistes. A ce titre, ils (re)deviennent des groupes de pression. Nous en voulons pour preuve la récente déclaration du PvdD néerlandais sur son site internet, en réaction au fait que la COP 26 ne se soit pas occupée d'une des premières sources d'émission de GES : l'élevage. Les partis animalistes néerlandais et britannique s'étaient même rendus à Glasgow afin d'organiser un évènement militant (le PA avait fait de même en France). Ils mènent également des actions anti-chasse (à Marseille par exemple) et se joignent à des manifestations organisées par des associations dans les domaines de l'écologie ou des droits des animaux. Leurs répertoires peuvent aussi être ceux fréquemment utilisés par les associations animalistes, à l'instar par exemple des « cubes » de l'Association Anonymous (déjà évoqués) ou encore des stratégies de mail-bombing. Le PAI, dans le cadre d'une action pour sauver des mouflons, avait notamment contribué, aux côtés d'associations, au bombardement numérique des autorités de l'Ile de Giglio, obtenant finalement gain de cause[1953]. Est-ce à dire que les partis animalistes ne sont finalement que des groupes animalistes qui participent aux élections ? Au contraire, sont-ils plutôt des partis politiques activistes ?

Cette question difficile a tout l'air d'une aporie. Ce que l'on peut affirmer en revanche, c'est qu'ils viennent défier la représentation de ce qu'est un parti, comme la représentation de ce qu'est la politique, ainsi que celle de l'animalisme. Nous aborderons ces points dans le dernier titre de cette thèse. Pour l'heure, essayons de préciser. En effet, il ne s'agit pas d'imaginer des organisations schizophrènes, qui seraient des partis dans un contexte électoral, puis deviendraient des associations de la cause animale (presque) comme les autres. Il semble bien plutôt que les leaders et militants des partis animalistes soient et restent des activistes, ponctuellement amenés à porter leurs revendications sur d'autres arènes, et éventuellement à polir, pour l'occasion, leurs discours et leurs méthodes.

> « Nous ne sommes pas de politiciens moyens. Nous sommes essentiellement des activistes occupant des sièges en politique. Et nous avons besoin de plus d'activistes pour nous rejoindre », a déclaré la députée européenne Anja Hazekamp. »[1954]

[1953] "VITTORIA! STOP all'Uccisione dei Mufloni sull'isola del Giglio. Grazie alle tante petizioni, alle nostre mail Bombing, e dopo un incontro con le associazioni, tra cui in particolare LE.I.D.A.A., il Parco ha comunicato di fermare gli abbattimenti dei mufloni e che saranno trovare soluzioni alternative." Publié sur la page Facebook du Partito Animalista Italiano, le 27 novembre 2021. URL : https://www.facebook.com/partitoanimalistaitaliano/photos/a.879651115531372/2027674760728996/ (consultée le 11 décembre 2021)

[1954] Publié sur le site du Partij voor de Dieren le 13 novembre 2021. URL : https://www.partyfortheanimals.com/fr/animal-rights-parties-call-for-food-revolution-during-global-cop26-weekend-of-action?lang=fr

L'animalisme, même lorsqu'il est partisan, reste donc un activisme, avant tout. L'action politique et institutionnelle n'est qu'un levier, et les élections une tribune parmi d'autres. Se penser en « activistes institutionnels » conduit à une interpénétration de la proposition et de la contestation, du pragmatisme et de la radicalité, de l'activisme et de la politique, dans les répertoires d'actions et discours des partis animalistes. Par cette réappropriation de l'outil partisan, c'est toute l'ambiguïté et la dimension oxymorique de la notion même de « partis animalistes » qui se révèle. En fait, outre le fait de confirmer l'idée de Jae-Jae Spoon selon laquelle le « succès » des petits partis n'est pas celui des grands et ne saurait être évalué de la même manière[1955], ces partis hybrides nous invitent à repenser la caractérisation et le rôle de la petitesse en politique.

Paragraphe 3 : Petitesse et pertinence politique : les partis animalistes comme signes d'un renversement pratique et théorique de perspective ?

En 1989, dans un ouvrage dirigé par Ferdinand Müller-Rommel, Kris Deschouwer concluait sa contribution sur l'émergence des partis verts en Belgique par cette sentence aussi amusante que piquante :

> « En somme, AGALEV et ECOLO partagent la même idéologie que les autres partis verts et ont mis en lumière certains aspects cruciaux du système politique belge. Transformer ces aspects de la façon qu'ils voudraient pourrait entraîner des conséquences importantes. Néanmoins, il ne faudrait oublier que les Verts belges n'ont quasiment aucune influence politique au niveau national, et que même s'ils grandissaient jusqu'à obtenir 10% des voix, ils resteront sûrement ce qu'ils sont depuis longtemps : amicaux, sympathiques et politiquement inoffensifs. » [1956]

Pourtant, le constat dressé par Jae-Jae Spoon vingt ans plus tard, dans un ouvrage intitulé *Political survival of small parties in Europe*, est sensiblement différent :

> « Alors que les vieux partis traditionnels dominent toujours d'un point de vue électoral et gouvernemental, ces partis de niche, qui sont focalisés sur de nouveaux enjeux politiques, ont mis en œuvre des stratégies électorales, communicationnelles, et politiques qui ont grandement influencés les système politiques d'Europe de l'Ouest. »[1957]

Cela nous invite à distinguer taille et influence, d'une part, et à combiner petitesse et pertinence, d'autre part. Il conviendra d'abord de poser un cadre d'analyse en présentant le modèle qui guidera notre réflexion (A). Nous tenterons ensuite (sans grand succès) d'appliquer ce modèle aux partis de notre panel (B), ce qui nous conduira à une remise en question du modèle adopté et à une réévaluation de ce dernier (C).

[1955] SPOON Jae-Jae, *Political survival of small parties in Europe*, op. cit., pp. 16-17

[1956] Traduit par nos soins. DESCHOUWER Kris, « Belgium : The « Ecologists" and "AGALEV", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (ed.), *New Politics in Western Europe*, op. cit., p. 53

[1957] Traduit par nos soins. SPOON Jae-Jae, *Political survival of small parties in Europe*, op.cit., p. 2

A- Présentation du modèle

Pour évaluer la petitesse d'un parti politique, Jae-Jae Spoon propose une catégorisation en deux axes : idéologique et quantitatif. Pour lui, « pour être inclus dans la catégorie des petits partis, un parti doit être petit idéologiquement, (c'est-à-dire focalisé sur un nombre limité d'enjeux) ou petit en termes de votes et sièges »[1958]. Si cela nous semble être un bon départ, des tentatives plus développées exposent les carences d'une telle approche. Si l'on se fie à l'ouvrage fondateur et incontournable dirigé par Ferdinand Müller-Rommel et Geoffrey Pridham en 1991[1959], et plus précisément à la contribution de Ferdinand Müller-Rommel[1960], plusieurs cadres permettent d'appréhender les petits partis. Présentés dès le début de l'ouvrage, ils tentent de répondre à deux questions : qu'est-ce qu'un petit parti et comment évaluer sa pertinence politique ? Il convient de dire, en premier lieu, que cette contribution de Ferdinand Müller-Rommel s'inscrit sous le patronage des quatre présupposés exposés dans la préface de l'ouvrage, dont le fait que le concept de « petit parti » doive être appréhendé relativement, et non de manière absolue, et le fait que l'analyse de la petitesse partisane se fonde sur des critères certes d'abord numériques, mais également et ensuite politiques[1961]. La synthèse proposée quelques pages plus loin permet de dégager six approches – plutôt cumulatives qu'exclusives[1962] – de caractérisation et d'évaluation de la petitesse en politique, à savoir relationnelle, conceptuelle et définitionnelle, numérique, diachronique, systémique. Nous y ajouterions une approche organisationnelle (Angelo Panebianco), une approche mobilisatrice et une approche fondée sur la marginalité idéologico-programmatique (Bruno Villalba).

Nous pouvons classer ces différentes approches selon deux grands axes, à savoir celui d'une caractérisation intrinsèque ou extrinsèque de la petitesse partisane. Relèvent des premières (et donc de caractéristiques des petits partis politiques eux-mêmes) quatre approches : organisationnelle, mobilisatrice, idéologique et de cyclique. L'approche que nous qualifions d'organisationnelle, inspirée par la lecture d'Angelo Panebianco[1963], s'intéresse au niveau de structuration interne du parti. Elle part du principe selon lequel des petits partis, jeunes de surcroît, présenteront une complexité organisationnelle moindre, et

[1958] Traduit par nos soins. *Ibid.*, p. 5
[1959] MULLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small Parties in Western Europe*, op. cit.
[1960] MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, „Small Parties in Comparative Perspective: The State of the Art", in *Ibid.*, pp. 1-22
[1961] MÜLLER-ROMMEL et PRODHAM Geoffrey (dir.), „Preface », in *Ibid.*
[1962] MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, "Small parties in comparative perspective: the state of the art", in *Ibid.* p. 13
[1963] PANEBIANCO Angelo, *Political Parties*, op. cit., p. 39

ce, même si, comme pour les animalistes, ils entendent assez rapidement étoffer leur structure d'organes divers. La deuxième approche, que nous qualifions de « mobilisatrice », touche aussi bien aux ressources financières qu'humaines et symboliques. Non sans lien, il s'agit de déterminer la « petitesse » d'un parti en évaluant quantitativement et qualitativement l'engagement qu'il suscite. La troisième approche intrinsèque est idéologico-programmatique et pose, dans le prolongement du paradoxe de la différenciation tel que présenté par Bruno Villalba[1964], que la petitesse politique est également fonction de la marginalité de la vision du monde portée. Cette approche est aussi celle, nous explique Jae-Jae Spoon, qui permet de caractériser les « partis de niche », sous-groupe des petits partis, essentiellement identifiables par un rejet des divisions politiques traditionnelles et une idéologie extrême et retreinte, puisque focalisée sur quelques enjeux uniquement[1965]. Enfin, la quatrième approche pertinente pour caractériser les petits partis et leur influence est celle développée par Mogens N. Pedersen et que nous pourrions qualifier, avec Ferdinand Müller-Rommel, de « diachronique », ou de cyclique. Le professeur danois propose en effet d'appréhender les partis politiques selon leur cycle de vie, rythmé selon lui par quatre paliers, à savoir la déclaration, l'autorisation, la représentation, et la pertinence[1966], auxquels il convient d'ajouter les deux paliers de la phase de déchéance, à savoir la « descente » [« going down »] et la mort[1967]. Cette dernière approche se révèle particulièrement importante dans l'étude des partis animalistes, et ce pour au moins deux raisons. D'une part, elle permet d'analyser la corrélation ou non entre la *durée* de vie de partis qui ont des niveaux d'ancienneté très différents et la *phase* de vie dans laquelle ils se situent, distinction qui nous semble aussi salutaire que féconde. D'autre part, elle permet, sans trop s'y attarder, de s'intéresser aussi aux partis animalistes qui, hors de notre panel mais au sein de la trentaine de partis identifiés en Europe, ont dépéri.

S'arrêter là serait extrêmement lacunaire puisque, non seulement, comme le précisent Ferdinand Müller-Rommel et Geoffrey Pridham, la petitesse des partis doit être appréciée de façon relative, et non absolue[1968], et que, d'autre part, le but ici n'est pas uniquement de déterminer les critères de caractérisation de ce que nous appelons les « petits partis

[1964] VILLALBA Bruno, " Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno, *Les petits partis*, op. cit., pp. 67-89
[1965] Pour une description plus précise, voir SPOON Jae-Jae, *Political Survival of Small Parties in Europe*, op. cit., p. 6
[1966] PEDERSEN Mogens, "The birth, life and death of parties: Denmark", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRODHAM Geoffrey (ed.), *Small parties in western Europe*, op. cit., p. 98
[1967] *Ibid.*, pp. 109-112
[1968] MÜLLER-ROMMEL et PRODHAM Geoffrey (dir.), „Preface », in *ibid.*, p. 0

politiques », mais aussi d'avoir des outils permettant de voir quelle est leur place et leur influence dans les systèmes partisans, sociaux, et politico-institutionnels dans lesquels ils émergent, vivent, et meurent.

S'ajoutent donc aux prismes intrinsèques présentés des approches extrinsèques, que nous allons brièvement lister. On peut d'abord appréhender la petitesse politique avec un regard « électoraliste » ou « numérique ». S'inscrivent dans cette perspective notamment Annie Laurent, Peter Mair, ou encore Daniel Boy. La définition proposée par Peter Mair est basée sur un critère de participation régulière (au moins 3 participations en 40 ans) aux élections, et de résultats (entre 1 et 15%)[1969]. La combinaison de ces deux critères permet d'évincer de l'analyse à la fois les « flash parties » ou pop-parties, c'est-à-dire les partis n'ayant qu'une existence fugace, aussi qualifiés de partis « éphémères »[1970], et les micro-partis[1971]. Annie Laurent, dans une approche sans doute plus fine, propose quant à elle un tour d'horizon des facteurs mobilisables dans cette approche électoraliste et numérique. Elle distingue la phase pré-électorale de la phase post-électorale. Dans la première, c'est-à-dire le dispositif de candidature, interviennent des indicateurs comme l'offre électorale, c'est-à-dire la fréquence et l'ampleur du nombre de candidatures, mais aussi la capacité à conclure des alliances. Dans la seconde, elle présente les approches fondées sur les résultats obtenus, à savoir le score et le nombre d'élus[1972]. Seront des grands partis ceux qui présentent un nombre important de candidats, sont capables de conclure des alliances, obtiennent des scores supérieurs à 15% et des élus à tous les échelons, ces critères étant cumulatifs. Enfin, il faut également mentionner, au nombre des approches extrinsèques numériques, la proposition de Daniel Boy, qui tente d'ajouter aux données relatives au « niveau » de performance électorale des petits partis, une analyse de la « structure » de cette dernière, pour comprendre la manière dont une formation politique « se reproduit » d'une élection à l'autre et évaluer le degré de structuration de l'électorat. Pour ce faire, il a recours au coefficient linéaire de Pearson[1973]. Étant difficilement praticable pour les partis animalistes, nous la mentionnons, mais nous ne l'utiliserons pas. Mais au-delà de cette approche

[1969] MAIR Peter, "The electoral universe of small parties postwar western Europe", in *ibid.*, p. 44
[1970] Sur ces qualifications, voir la synthèse d'Annie Laurent. LAURENT Annie, « définir les petits partis : le regard de l'électoraliste », in LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les Petits Partis*, op. cit., p. 21
[1971] MAIR Peter, […] in MÜLLER-ROMME Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small Parties in Western Europe*, op. Cit, p. 44
[1972] LAURENT Annie, "Définir les petits partis : le regard de l'électoraliste », in VILLALBA Bruno et LAURENT Annie (dir.), *Les petits partis*, op. cit., pp. 19-39
[1973] BOY Daniel, "Les petits partis : niveau, structure et sens », in VILLALBA Bruno et LAURENT Annie (dir.), *Les petits partis*, op. cit., 44

numérique (somme toute assez évidente), des approches plus « politiques » sont possibles. En effet, nous pourrions être tentés, avec Gordon Smith, de proposer une approche conceptuelle définitionnelle des petits. Partant de l'affirmation selon laquelle la création, le pouvoir et le positionnement des petits partis dépendent du système partisan dans lequel ils évoluent, il distingue trois catégories différentes de petits partis, les marginal, hinge et detached parties[1974], nous n'y revenons pas, cette distinction ayant déjà été posée et exploitée dans nos précédents développements. Nous pouvons, en troisième approche extrinsèque et dans le prolongement de Giovanni Sartori, évaluer le niveau de pertinence politique des petits partis en tentant d'analyser leur capacité de coalition et leur potentiel de menace. Enfin, nous pouvons tenter d'adopter, avec Geoffrey Pridham et Ferdinand Müller-Rommel[1975], une approche systémique embrassant ces différentes approches extrinsèques et en ajoutant une donnée supplémentaire : le contexte socio-économique et culturel du pays concerné.

En somme, la petitesse d'un parti et sa place dans un système partisan donné peuvent être évaluées en superposant plusieurs grilles d'analyses composées des caractéristiques intrinsèques du parti considéré, dont son organisation, ses ressources, son idéologie, et son cycle de vie, et au regard de caractéristiques extrinsèques, à savoir ses résultats électoraux, l'influence qu'il exerce sur son système de parti et, inversement, la place qu'offre le système partisan aux petits partis, ou encore par une approche systémique. Nous proposons ci-dessous à nos lecteurs un tableau récapitulatif synthétique.

Approches intrinsèques	Approches extrinsèques
Organisationnelle : A. Panebianco : structuration et « systemness ».	Électoraliste et numérique : - P. Mair : candidatures à plusieurs élections et score compris entre 1 et 15%. - A. Laurent : offre électorale (candidatures et alliances) et résultats (score et nombre d'élus) - D. Boy : structure de la performance électorale
Ressources : Humaines Financières : B. Dolez Médiatiques : E. Dupin	Influence exercée sur le système de parti : G. Sartori : Coalition et menace
Idéologico-programmatique : B. Villalba	Conceptuelle/définitionnelle : Influence du système de partis sur les petits partis : G. Smith
Cycle de vie : M. Pedersen	Systémique : G. Pridham, F. Müller-Rommel

[1974] SMITH Gordon, "in search of small parties: problems of definition, classification and significance", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small parties in Western Europe*, op. cit., pp. 23-40

[1975] PRIDHAM Geoffrey, "Italian small parties in comparative perspective", in *ibid.*, pp. 71-94

B- Application du modèle

Pour notre part, il nous semble que la question de la petitesse et de la pertinence, bien que conjointes, doivent être appréhendées successivement. D'ailleurs, Giovanni Sartori lui-même n'a-t-il pas considéré ces deux dimensions comme nettement distinguées, et même alternatives[1976] ? En outre, et nous le montrerons plus loin, l'évaluation de la pertinence politique telle qu'elle a été conçue par Sartori questionne, au point que la taille d'un parti ne soit plus un indicateur fiable de l'influence réelle des petits partis sur leur système partisan.

1) La petitesse des partis animalistes

Pour tenter d'appliquer ce modèle aux partis animalistes, nous l'avons simplifié. Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus. Le degré de *systemness* et les ressources seront évalués ensemble dans colonne consacrée à l'organisation, inspirée par Angelo Panebianco. La marginalité idéologique, chère à Gordon Smith, est quant à elle évaluée dans la deuxième colonne. Le parcours des partis dans leur empan de vie, approche développée par Pedersen, sera évalué dans la troisième colonne. L'approche numérique développée par Peter Mair sera évaluée dans la quatrième colonne (P. Mair) et celle, plus fine, plus précise, et moins restrictive, telle qu'elle fut développée par Annie Laurent, le sera dans la dernière (A. Laurent).

	Organisation	**Idéologie**	**Empan de vie**	**P. Mair**	**A. Laurent**
PvdD	3	Oui	Pertinence	Oui	Oui
PAN	3	Oui	Pertinence	Oui	Oui
TSP	3	Oui	Représentation	Oui	Oui
PA	2	Oui	Représentation	Oui	Oui
PAI	1	Oui	Représentation	Oui	Oui
DA	1	Oui	Représentation	Non (micro-parti)	Oui
AWP	1	Oui	Représentation	Non (micro-parti)	Oui
PACMA	2	Oui	Autorisation	Oui	Oui
VP	2	Oui	Mort	Non (micro-parti)	Oui
DP	1	Oui	Autorisation	Non (micro-parti)	Oui

D'un point de vue statistique et dans l'approche développée par Annie Laurent, tous les partis de notre panel sont des petits partis. En revanche, dans celle proposée par Peter Mair, quatre d'entre eux ne peuvent plus être considérés comme tels, et doivent être regardés comme des micro-partis. Du point de vue des ressources, elles sont, nous l'avons vu, très inégales d'un parti à l'autre, mais les données manquent pour pouvoir établir leur petitesse,

[1976] Giovanni Sartori montre en fait les limites d'appréhension des partis dans un système en termes de tailles. Il lui préfère, comme chacun le sait, une approche en termes de pertinence. Voir SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis*, op. cit., p. 404

opération qui nécessite une approche comparative (notamment pour leurs ressources financières, humaines et médiatiques) de leurs ressources par rapport à celles des autres partis de leur système partisan. Concernant le volet idéologique, la contribution de Bruno Villalba vise plus à rendre possible une distinction et une typologie des différentes formes que peut prendre la petitesse en politique, notamment en termes programmatiques, qu'à permettre de dégager des critères idéologiques clairs de caractérisation des petits partis. Mais la radicalité et la marginalité de l'idéologie animaliste, maintes fois démontrée, nous semble être une justification suffisante pour considérer ce critère comme vérifié, et ce même si, bien qu'éclairant pour distinguer les grands des petits partis et classer les partis animalistes dans la deuxième catégorie, il ne permet guère de distinction entre les petits et micro-partis, distinction qui semble pourtant bien plus pertinente que la première en ce qui concerne les partis de notre panel. Il faut ajouter que les partis strictement animalistes peuvent sans conteste être qualifiés de « partis de niche » si l'on suit les éléments de caractérisation tels que les a synthétisés Jae-Jae Spoon et tels que nous les avons brièvement présentés plus haut. Enfin, la réflexion de Pedersen en termes d'empan de vie nous semble intéressante ici, en ce qu'un parti peut être considéré comme mort (VP), que deux partis semblent pour l'heure encore bloqués au stade de l'autorisation (DP, PACMA), que cinq ont atteint le stade de la représentation (TSP, PA, PAI, DA, AWP) et que deux (le PvdD et PAN) semblent pouvoir être considérés désormais comme ayant atteint le stade de la pertinence politique, malgré deux réserves importantes. D'une part, les récents résultats de PAN aux législatives anticipées nous laissent peut-être penser que ce parti aurait, déjà, atteint peut-être le stade suivant : celui du déclin. D'autre part, l'approche de Pedersen retient, pour évaluer la pertinence politique d'un parti, les critères posés par Giovanni Sartori, c'est-à-dire le potentiel de coalition et de menace. Nous avons déjà exprimé, sans les développer, nos réserves par rapport à cette posture, et nous la justifierons plus longuement par la suite.

Toujours est-il que la distinction pertinente, pour les partis de notre panel, semble moins être celle qui sépare les grands partis des petits (même si le PvdD et PAN pourraient, par certains aspects uniquement, être considérés comme des « grands » partis) que celle qui distingue les petits des micro (et pop) parties.

2) La pertinence politique

L'intuition ici est de considérer que la taille des partis ne dit (presque) rien de leur pertinence politique. A cet égard, deux éléments doivent être pris en compte ici, à savoir

l'influence exercée *par* et *sur* le système de partis. Plus précisément, il faut d'une part, dans le prolongement de l'approche conceptuelle définitionnelle déployée par Gordon Smith, interroger la manière dont le système de partis influence la place et le rôle des petits partis. Ce n'est qu'ensuite et à cette condition que nous pourrons, dans le sillage cette de Giovanni Sartori, analyser, symétriquement et par effet miroir, l'influence des petits partis sur le système de partis.

Sur le premier axe, Gordon Smith, après avoir montré les limites des approches quantitatives comme celles de l'approche sartorienne, considère comme important d'appréhender la pertinence politique des partis au regard des caractéristiques du système partisan dans lequel ils évoluent[1977]. De ce point de vue, nous avons déjà pu montrer que les systèmes partisans multipartites étaient sans nul doute plus favorables à l'existence, aux résultats et au poids des petits partis que le bipartisme. Par ailleurs, un scrutin proportionnel, et non majoritaire, permet sans doute aux petits partis d'accéder plus rapidement au stade de la représentation (surtout s'il s'accompagne d'un seuil bas), ce qui constitue un élément de poids à la fois dans la structuration interne du parti, dans sa visibilité, et dans la capacité de porter les valeurs qu'il entend défendre. D'autres éléments, non plus strictement politiques, mais sociétaux peuvent jouer dans le rôle des partis animalistes dans leur système partisan, comme la structuration du mouvement animaliste et son potentiel de mobilisation.

Ces éléments étant posés, abordons le deuxième axe. Giovanni Sartori, après avoir écarté la seule appréhension de la place et du rôle des partis en termes de taille (qui reste selon l'auteur un élément « tangentiel »), et avoir réaffirmé ses deux variables, à savoir le potentiel de coalition et de menace, pose la nécessité (et se propose) d'établir le cadre d'une mesure de cette pertinence[1978]. Le problème, c'est que l'objectif de Sartori est d'établir une mesure de la pertinence réelle (et non pas potentielle) des partis, c'est-à-dire leur pertinence « du point de vue gouvernemental »[1979], ce qui, il faut en convenir, ne semble guère opérant au regard du panel qui est le nôtre. Poursuivons néanmoins ! L'auteur développe ainsi son modèle :

> « Primo, nous ne comptons pas les partis qui, au cours d'une législature donnée, ne sont pas entrés dans ou n'ont pas soutenu (au vote de confiance) au moins un gouvernement (…). Secundo, tous les partis qui soit entrent au gouvernement soit le mettent au pouvoir (comme spécifié) reçoivent le même poids. Tertio, les partis sont censés se comporter comme des

[1977] SMITH Gordon, « In search of small parties: problems of definition, classification and significance", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRODHAM Geoffrey (ed.), *Small parties in western Europe*, op. cit., pp. 23-27
[1978] SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis*, op. cit., pp. 404-405
[1979] *Ibid.*, p. 405

> unités (…). Quarto, chaque législature reçoit le même poids, indépendamment de sa durée. Quinto, la pertinence coalitionnelle ou gouvernementale des partis sera évaluée en moyenne, à travers les législatures si, et seulement si, les caractéristiques du jeu coalitionnel restent constantes (…). »[1980]

Selon ce modèle, aucun des partis animalistes ne passe la première condition, et donc n'est politiquement pertinent. Mais ce constat extrêmement clair nous interroge, notamment quant à la « pertinence réelle » du modèle de mesure développé par Sartori pour évaluer la « pertinence réelle » des partis politiques.

C- Remise en question du modèle et réévaluation

Ce modèle peut en effet être considéré comme peu opérant. D'une part, sa dimension extrêmement restrictive (car limitée aux partis de gouvernement) laisse de côté un nombre incalculable de formations politiques. D'autre part, la pertinence potentielle d'un parti politique pouvant elle aussi produire des effets, elle ne peut être simplement écartée au profit d'une pertinence « réelle », c'est-à-dire gouvernementale. Par ailleurs, dans un contexte de défiance à l'égard des partis politiques traditionnels, de pullulation de partis extrêmes, anti- ou hors- systèmes, et d'interpénétration des champs mouvementistes et partisans, institutionnels et non-institutionnels, le modèle de Sartori semble en partie daté car inapte à rendre compte de l'influence et du rôle qu'exercent les petits partis, aujourd'hui. Cette limite fut, comme le rappelle Colin Copus[1981], fermement pointée par Herzog et Lucardie. Après avoir montré que la construction sartorienne de la pertinence conduisait à mépriser l'influence des petits partis sur les systèmes partisans, il précise les principaux griefs retenus contre elle. A ce titre, il rappelle la position de Herzog, qui tend à montrer que les petits ont une forme de pertinence différente de celles des grands partis. A cet égard, par exemple, le fait, pour un petit parti, de simplement se présenter à une élection peut conduire les grands partis à réajuster leurs méthodes de campagnes et les enjeux portés. Par ailleurs, un succès électoral, même modeste, peut conduire à une modification du spectre idéologique. L'auteur mentionne ensuite la position de Paul Lucardie, qui insiste selon lui sur le potentiel mobilisateur de ces petits partis et sur leur capacité à, éventuellement, instaurer de nouveaux clivages et exprimer de nouvelles identités politiques.

Nous pourrions ajouter que l'analyse de Sartori ne tient nullement compte des différents objectifs et leviers des petits partis, qui peuvent être très divers. A cet égard, signe

[1980] *Ibid*, p. 406
[1981] COPUS Colin, «Minor Party and Independent Politics beyond the Mainstream: Fluctuating Fortunes but a Permanent Presence », *Parliamentary Affairs*, Vol. 62, N° 1, 2009, p. 8

d'un véritable changement par rapport aux analyses de Sartori, les partis animalistes semblent en fait assez peu intéressés par l'exercice du pouvoir, au sens d'une participation à l'action du gouvernement. Ils sont d'ailleurs assez lucides pour ne pas considérer une telle posture comme possible à court terme, ni même comme souhaitable. Leur positionnement protestataire (qui se décline aussi bien dans leur choix programmatique, que dans leur comportement institutionnel et électoral), fait partie intégrante de leur identité. Il ne s'agit pas ici de considérer cela comme une qualité, ni de faire abstraction des problèmes théoriques que cela pose (et sur lesquels nous reviendrons dans le dernier titre de cette thèse) mais simplement de constater un état de fait : les partis animalistes n'aspirent pas (et ne sont pas prêts) à gouverner. Encore une fois, leur radicalité assumée comme le fait de se présenter à des élections pour lesquelles ils n'ont aucune chance de victoire en témoignent. Mais alors, que cherchent-ils ?

Marco Morini[1982] les classe dans la catégorie des partis testimoniaux, et des « policy-seeking parties », c'est-à-dire, selon la définition qu'en donne Kaare Strøm, ayant plus vocation à exercer une pression sur les décisions publiques qu'à chercher à exercer le pouvoir[1983]. Ce dernier, politiste norvégien, tente de construire une théorie behavioriste des partis politiques et établit une distinction entre trois grands types de partis en fonction de ce qu'ils cherchent, plus précisément les *vote-seeking parties*, les *office-seeking parties*, et les *policy-seeking parties*[1984]. Appréhendés comme des idéal-types ou des tendances à combiner au sein d'un modèle[1985], ce système, malgré les failles relevées par l'auteur, nous semble permettre de considérer que, pour certains partis, le fait que leurs revendications soient politiquement consacrées et concrétisées – ou à tout le moins mises à l'agenda - est un objectif plus important que la recherche de voix et de sièges. Cela impliquerait par exemple que ces partis puissent souhaiter l'appropriation de leurs propositions par d'autres partis ou d'autres acteurs, et que la survie de la structure partisane à laquelle ils appartiennent et chargée de la porter soit finalement un moyen – parmi d'autres – au service de cette fin idéologique, et non l'inverse. Si les partis animalistes se plient – et se prennent – au jeu de la compétition électorale, avec plus ou moins de succès, mais toujours avec dynamisme, ils peuvent être enclins à développer un arsenal péri- et extra-électoral au moins autant qu'électoral. C'est en tant que parti(e) d'un mouvement bien plus large qu'eux que les partis

[1982] : Marco Morini (2018) 'Animals first!', op. cit.
[1983] *Ibid.*, p.421
[1984] STRØM Kaare, A Behavioral Theory of Competitive Political Parties." *American journal of political science*, 34.2 (1990) pp. 566-568 et suivantes.
[1985] *Ibid.*, pp. 570 et suivantes.

animalistes ont un potentiel de menace. Aussi, nous ne saurions commettre la double erreur consistant à évaluer le potentiel de menace et de coalition des partis animalistes de manière solipsistique, et de ne l'appréhender qu'au prisme d'une participation au gouvernement.

Si nous nous intéressons maintenant à la fois aux aspirations des partis animalistes et à leurs succès à ce jour, force est de constater que leur influence sur les systèmes partisans se décline en trois volets complémentaires et interconnectés, qui sont finalement exactement les mêmes que ceux du mouvement animaliste, avec lequel et au sein duquel ils œuvrent. Les partis animalistes entendent être force de proposition, et ainsi faire entrer dans le débat public la question animale. Ils entendent également faire preuve de leur capacité de mobilisation. Ces deux objectifs servent une opération de pression sur les autres partis, par leurs résultats et leur existence même, afin de les forcer à tenir compte de leurs revendications. Pour l'heure, il faut convenir du fait que le constat fait par Simon Persico sur les partis Verts, selon lequel une « intégration thématique ne signifie pas écologisation » et qu' « il s'agit plutôt d'accommoder, tant bien que mal, les idéologies traditionnelles avec la nécessité de protéger l'environnement »[1986], est transposable au cas animaliste. Toujours est-il que pour ces trois objectifs, les partis animalistes, à la différence du mouvement, se sont hissés au niveau des autres partis en adoptant une structure similaire, et en s'imposant donc en adversaires égaux. Ce faisant, ils agissent sur les mêmes terrains et dans les mêmes arènes, et utilisent les mêmes armes afin de les retourner contre leurs opposants, faisant par là-même surgir la rue dans les institutions.

Dès lors, un nouveau modèle d'évaluation de la pertinence politique semble nécessaire. Sans qu'il nous appartienne d'en construire précisément l'armature et les critères d'évaluation ici, il pourrait, au regard des développements menés précédemment, prendre en considération plusieurs éléments importants. Les premiers, extrinsèques, sont liés à la place que laisse le contexte politique et institutionnel aux petits partis, et que le contexte social, sociétal et économique laisse à leurs revendications. Les seconds sont intrinsèques et touchent à la manière dont, en retour, les petits partis s'approprient ce cadre, et tentent d'agir sur lui. Il peut s'agir alors d'éléments substantiels, tels que leur capacité mobilisatrice, la part que leurs revendications et leurs idéologies ont prise dans le débat public depuis – et en lien – avec leur existence, l'évolution de leurs résultats électoraux, le gain de visibilité médiatique, ou encore les réformes obtenues. Mais il peut aussi s'agir d'éléments d'ordre

[1986] PERSICO Simon, « L'écologie doit-elle prendre parti ? », in LHERETE Héloïse (dir.), *Les grandes idées politique*, op.cit., p. 73

plus formel ou procédural, tels que la redéfinition de l'éthos politique et partisan, l'obtention de réformes telles que la proportionnalisation du scrutin, ou l'effritement des grands clivages du système partisan, autant d'éléments qui sont susceptibles, par l'action des petits partis et la manière dont ils s'approprient leur rôle, de rétroagir sur le cadre plus ou moins permissif dans lequel ils ont émergé, en en redéfinissant les contours.

Conclusion du Chapitre :

Les partis animalistes sont des partis politiques, mais pas comme les autres. Disposant de peu d'élus et ayant encore des résultats assez faibles, ce sont, bien sûr, des petits partis. Mais leur fonctionnement hybride, l'appropriation extensive que font leurs élus de leurs fonctions, et leurs résultats croissants leur donnent une vraie capacité d'action dans les domaines qui sont les leurs. Dans un contexte de défiance partisane, de croissance des comportements électoraux protestataires, et de substitution, surtout chez les nouvelles générations, du vote par d'autres moyens d'expression politiques[1987], les partis animalistes réussissent le double pari d'un réinvestissement et d'une réappropriation de la forme partisane, et de la réaffirmation de l'importance du vote. Cette entreprise, toutefois, ne dispense pas (et se fait même au prix) d'une profonde transformation des pratiques conventionnelles de l'outil qu'ils entendent investir. Plus largement, c'est l'identité des partis et des animalistes qui se trouve, au prisme de celle des partis animalistes, à la fois revisitée, interrogée, et désormais en mesure d'être caractérisée.

TITRE 2 : L'IDENTITE POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES

Saisir l'identité politique des partis animalistes, c'est à cet achèvement que sera consacré ce dernier titre. Malgré une réflexion bien balisée, cette conclusion ne se livrera pas trop facilement, il fallait s'y attendre. La question préalable, c'est-à-dire ce qui fait l'identité politique d'un parti, n'a rien d'évident et les angles d'attaque foisonnent. En découvrir un, c'est en faire surgir trois autres. De façon non-exhaustive, citons, pêle-mêle, le groupe qu'il représente, l'idéologie portée, les clivages sur lesquels il prend position, ses fonctions, sa structure et son organisation, son origine, ses répertoires d'action, ses objectifs, la composition socio-politique de son électorat, son positionnement sur l'échiquier politique,

[1987] Sur ce point, voir la percutante démonstration de Vincent Tiberj. TIBERJ Vincent, « Électeurs d'hier, citoyens d'aujourd'hui : comment le renouvellement générationnel transforme le lien au vote », in HAUTE Tristan et TIBERJ Vincent (dir.), *Extinction de vote ?*, PUF/Humensis, Paris, 2022, pp. 51-65

sa place dans le système de partis et plus largement dans le jeu politique, les représentations dont il fait l'objet, et les discours portés, qui sont autant d'éléments constitutifs de l'identité d'un parti politique, mais guère susceptibles, semble-t-il, de constituer, indépendamment mais peut-être également même collectivement, un terreau fertile pour l'entreprise qui est la nôtre. Du moins sans tenter, *a priori*, d'adopter une approche plus systématique, plus scientifique aussi...

Identité politique. Identité, d'abord. Ce terme est ambivalent, - donc riche – en ce qu'il marque à la fois ce qui rassemble, le même (idem) et ce qui distingue, singularise (ipse)[1988]. Décliner l'identité des partis animalistes suppose donc déterminer ce cœur qui, à la fois, les distingue des autres et caractérise ce qu'ils ont commun. Or, la pensée de l'identité ne peut se passer d'une pensée de son double, l'altérité, avec laquelle elle entretient une relation dialectique[1989]. La relation entre les deux peut être considérée comme une opposition réciproque, et pose alors l'identité comme ce qui n'est pas l'altérité, et vice versa. Mais cette vision est pauvre et lacunaire, car l'altérité peut aussi être perçue comme constitutive de l'identité, selon deux modes. La pensée de Paul Ricoeur nous invite notamment à penser l'identité par l'altérité, à se penser soi-même *en tant* qu'autre[1990]. Mais c'est, quant à nous, sur une pensée de l'identité comme *agrégation et articulation particulière des altérités* que nous fonderons notre réflexion. Nous entendons que cette formule puisse, pour l'heure, paraître énigmatique. Elle n'est ici qu'une intuition, nous l'explorerons par la suite, mais nous allons quand même tenter de l'expliciter dès maintenant. Il s'agit en fait de considérer que l'identité des partis animalistes puisse être pensée, en première intention et dans une conception de l'identité comme opposée à l'altérité, par un « propre » qui les rassemble et les distingue d'autres groupes. Ce propre, nous y reviendrons, est à notre sens la *représentation politique de l'animal*. Mais le fait que l'identité puisse être pensée comme constituée par l'altérité nous invite à envisager le fait que leur identité ne deviendra proprement politique que lorsqu'elle sera pensée et construite comme l'intégration et l'articulation de l'altérité. En somme, si la représentation politique de l'animal constitue l'identité des partis animalistes, leur identité proprement politique, suppose un travail d'intégration et d'articulation de l'altérité.

[1988] CASSIN Barbara (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies*, Éditions du Seuil / Dictionnaires Le Robert, Paris, 2017, pp. 581-582
[1989] PELLUCHON Corine, *Paul Ricoeur, philosophe de la reconstruction. Soin, attestation, justice*, PUF, Paris, 2022, p. 14
[1990] RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, « Préface », Éditions du Seuil, Paris, 1990, pp. 13-14

Poursuivons, et précisons ce qu'est l'identité politique d'un parti. Pour Damon Mayaffre, chercheur au CNRS, l'identité politique est une « construction, une représentation que les individus ou les forces sociales se font d'eux-mêmes »[1991]. A ce titre, elle passe par le discours. L'auteur précise :

> « L'identité politique, la définition d'une identité peuvent être ramenées, dans le discours, à une étendue et une profondeur : une étendue c'est-à-dire concrètement un espace, un territoire symbolique (Qui est « *nous* » ? Quelle est l'étendue de ce « *nous* » ? « *Nous* » inclusif ? Exclusif ? « *Nous* » partisan ou patriotique ?) ; une profondeur c'est-à-dire un champ temporel, une chronologie ; concrètement une histoire (quelle est l'*origine* du « *nous* » ? Quel est son devenir ?). »[1992]

Sur ces deux volets, spatial et temporel, la détermination du « nous » a paradoxalement à la fois une vocation particulariste, à savoir celle de construire une identité collective et une communauté identifiables, et universaliste, c'est-à-dire « d'élever une pensée privée au statut de pensée ou de discours public, de substituer à l'individualité du locuteur *l'identité plurielle* politique du groupe »[1993]. C'est intéressant mais insuffisant, car le terme de politique n'est pas, ici, suffisamment investigué et précisé.

Outre le rapport entre identité et altérité, la question de l'identité politique comporte une dimension exclusive et une dimension inclusive. Francis Wolff nous le rappelle :

> « La journée du 11 janvier a été marquée par la manifestation éclatante qu'il y a du politique en deçà de la politique. Car le mot « politique » a deux sens. « Le » politique, ce sont les conditions du vivre ensemble. « La » politique, ce sont les stratégies de la conquête et de l'exercice du pouvoir. Tout les oppose. La politique, c'est l'affaire de stratégies collectives ou de tactiques individuelles, l'empire des « eux » ou le royaume des « je ». « Le » politique, c'est l'affirmation de l'existence d'un « nous » (« nous le peuple »), au-delà des communautés familiale, régionale, religieuse, au-delà des identités de genre ou d'origine, et en deçà de la communauté humaine en général. Le politique dit — et doit dire : malgré tout ce qui nous sépare et nous divise, nous sommes un. La politique dit — et doit dire : malgré tout ce qui nous unit, voici ce qui nous sépare et doit nous diviser. »[1994]

Ce faisant, il se rapproche de l'ambivalence posée par Nathalie Schiffino, Olivier Paye, Vincent Legrand, Jérôme Jamin, Pierre Baudewyns et Thierry Balzacq entre une approche de l'objet politique sous l'angle du pouvoir et du conflit (*la* politique) et une approche, antérieure, fondée sur la communauté et l'intégration (*le* politique)[1995]. Or, en ce qui concerne l'identité *politique* des partis animalistes, les deux semblent devoir être considérés. Au sens de *la* politique et dans une conception exclusive, distinctive, l'identité des partis

[1991] MAYAFFRE Damon, « Dire son identité politique. Étude du discours politique français au XXème siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n°66, 2003, pp. 247-264
[1992] *Idem*
[1993] *Idem*
[1994] WOLFF Francis, « La politique divise, le politique rassemble », Tribune, *Le Monde*, 11 février 2015.
[1995] SCHIFFINO Nathalie, PAYE Olivier, LEGRAND Vincent, JAMIN Jérôme, BAUDEWYNS Pierre et BALZACQ Thierry, *Fondements de la science politique*, De Boeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2022, p.

animalistes réside dans le fait d'être des outils au service de la représentation politique des animaux. A cet égard, les animalistes mènent bien une lutte, entrent en conflit avec d'autres forces existantes, pour tenter de prendre le pouvoir et contribuer à son exercice. Mais dans le second sens, *du* politique et dans une perspective plus inclusive, les partis animalistes semblent être (au moins autant sinon plus que des machines électorales) les porteurs et vecteurs d'un élargissement ou d'un approfondissement de la communauté politique.

Représentation(s) politique(s). Cette ambivalence entre les « deux politiques » trouve un écho pertinent dans un autre terme polysémique qui vient s'insinuer au cœur de la question de l'identité (y compris politique), mais aussi, nous l'allons montrer, dans celle du et de la politique : la représentation. En français, le terme de représentation est trompeur car tricéphale. Plus précisément, il subsume trois concepts que la langue allemande permet de distinguer nettement[1996]. Il y d'une part celui de *Darstellung*, qui fait référence à l'ensemble des théories appréhendant la représentation devant un public. Mais là où le français utilise également le terme de représentation (bien que plus souvent utilisé au pluriel dans ce cas), la langue allemande nous offre le terme de *Vorstellung*, qui désigne quant à lui un acte de pensée. Enfin, il reste la *Vertretung*, c'est-à-dire la représentation comme fait de parler au nom d'une personne ou d'un groupe. Se voient donc distinguées la représentation comme théâtralité, comme figuration, et comme vicariance, pour reprendre le lexique de Jean-Pascal Daloz[1997]. Lorsqu'on y pense, la langue française aussi propose une distinction discrète entre un verbe, représenter (sous-entendu quelque chose ou quelqu'un devant quelqu'un) et son équivalent transitif, « se représenter », ou encore entre figurer (qui signifie littéralement donner un visage) et se figurer[1998].

Cette assimilation opérée par le français entre la représentation comme figuration et la représentation comme acte de pensée, voire également entre celles-ci et la représentation comme théâtralité, est-elle pour autant uniquement trompeuse ? Notre réponse sera négative. En effet, d'une part, l'étymologie latine du mot, *repraesentare*, permet, semble-t-il, un rapprochement entre les deux concepts de représentation, puisque le terme latin signifie

[1996] Sur ce point, voir HOFMANN Hasso, PEGNY Gaëtan, SINTOMER Yves, « Le concept de représentation : un problème allemand ? », *Raisons politiques*, 2013/2 (N° 50), p. 79-96.
[1997] DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, Amand Colin, Pars, 2017, pp. 8-9
[1998] Cette distinction (et la paternité freudienne de cette dernière) nous est rappelée par GROSSMAN Evelyne, « Modernités « imprésentables » », in OST Isabelle, PIRET Pierre et VAN EYNDE Laurent (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine. Pratiques littéraires, artistiques et philosophiques*, Facultés Universitaires Saint Louis, Bruxelles, 2010, p. 85

« replacer devant les yeux de quelqu'un »[1999]. Dès lors, la représentation, au sens de *Darstellung* comme de *Vorstellung*, consiste en effet dans cette opération de création d'une image, externe et dirigée vers un public pour la première, interne pour la seconde. Mais, d'autre part, encore plus près de notre sujet et de façon plus substantielle, il nous semble que la représentation (*Darstellung*) politique de l'animal ne peut être appréhendée qu'en lien avec une transformation des représentations (*Vorstellungen*), de l'animal et du/de la politique, mais aussi du lien, traditionnellement oxymorique mais peut-être en passe de devenir dialectique, qui les unit.

Signes. Symboles. C'est pour cette raison qu'appréhender les partis animalistes comme des « signes » nous semble fécond. Au cœur de la théorie de la représentation, le signe désigne un « élément matériel, gestuel, graphique, phonique, plastique, dont la présence permet d'évoquer ou de deviner autre chose que lui-même, c'est-à-dire ce que le signe représente ou remplace, naturellement ou par convention. *La Philosophie de A à Z* nous rappelle également qu'un signe peut être soit artificiel (nous parlerons alors de symbole), soit naturel (nous parlerons alors d'indice)[2000]. Outre la tension, extrêmement stimulante pour qui entend s'emparer du délicat problème de la représentation politique de l'animal, entre naturalité et artificialité, les partis animalistes sont des « signes » dans les deux sens du terme. En effet, en représentant politiquement l'animal, ils sont d'une part des *symboles* de l'animalité en politique, et nous ne saurions oublier, à cet égard, que l'étymologie du terme de symbole révèle que ce terme signifie littéralement « jeter ensemble », réunir[2001]. Il intervient d'ailleurs dans la théorie des représentations sociales :

> « En effet, la représentation sociale est toujours une représentation d'un sujet et d'un objet (quelqu'un et quelque chose) sachant qu'elle entretient avec ce dernier un rapport de « symbolisation ». Et la représentation est une forme de savoir qualifiée de pratique. »[2002]

Mais ne sont-ils pas dans le même temps, et d'autre part, l'*indice* d'une évolution des représentations, sur laquelle ils essaient quand même de jouer en tentant, dans le même temps, de la concrétiser, de la consacrer, de la cristalliser et de l'accélérer ? Nous tentons donc de répondre, dans ce titre, à une question d'apparence simpliste, « de quoi les partis animalistes sont-ils le signe ? » en montrant qu'en tant qu'outils au service de la

---

[1999] Voir l'entrée « représentation » dans l'onglet étymologique du portail Ortolang. URL : https://www.cnrtl.fr/etymologie/repr%C3%A9sentation (consulté le 8 juin 2022)

[2000] « Signe », in CLEMENT Elisabeth, DEMONQUE Chantal, HANSEN-LOVE Laurence, KAHN Pierre (dir.), La Philosophie de A à Z, Hatier, Paris, 2020, p. 414

[2001] dér. de σ υ μ β α΄ λ λ ω trans. « jeter ensemble, mettre ensemble, réunir ». Voir l'onglet « symbole » du site internet du CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/etymologie/symbole (consulté le 19 juillet 2022)

[2002] GAYMARD Sandrine, *Les fondements des représentations sociales. Sources, théories et pratiques*, Dunod, « Univers Psy », 2021, p. 65.

représentation politique des animaux, ils sont d'abord le signe de l'animal en politique (Chapitre 1). C'est là que réside leur identité endogène. Mais, puisque « c'est à un niveau « bâtard » qu'il faut toujours appréhender le politique, dans l'entrelacs des pratiques et des représentations », nous souffle Pierre Rosanvallon[2003], les partis animalistes semblent, aussi et peut-être surtout, être le signe d'une évolution des représentations, du rapport homme-animal par la et le politique, et inversement (Chapitre 2). Ce serait leur identité exogène.

CHAPITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES COMME OUTILS AU SERVICE DE LA REPRESENTATION POLITIQUE DE L'ANIMAL

L'identité des partis animalistes sera, nous l'avons annoncé, appréhendée dans ce chapitre sous l'angle de *la* politique, d'une part, et sous celui, spatial, de la définition du « nous », tel que l'a posé Damon Mayaffre dans l'article précité. Quel est le « nous » que les partis animalistes incarnent ? Quelle est son étendue ? La réponse est aussi claire que problématique : ce nous est animal(iste), puisque les partis de notre panel représentent les animalistes, certes, mais plus encore l'animalité. Il nous faudra convoquer la théorie de la représentation comme la théorie de la représentation politique pour tenter de cerner les contours du problème (Section 1). La représentation politique de l'animal pourrait (ou aurait pu) être assurée par une grande variété de mécanismes tels que des ministres dédiés. Les animalistes ont choisi de se doter de partis politiques, moule dans lequel ils se sont coulés, mais au prix d'une profonde et singulière réappropriation de cet outil (Section 2). Cette réappropriation au profit d'un objectif de représentation politique de l'animalité n'est pas sans conséquence. Non seulement fait elle des partis animalistes des organisations politiques particulières que nous tenterons de conceptualiser, mais elle repose aussi sur une vision et une pratique de la représentation politique aussi critiquables que dommageables (Section 3).

SECTION 1 : La représentation politique de l'animal : contours du problème

La sentence de Corine Pelluchon est sans appel : « Nous ne pouvons pas représenter politiquement les animaux ». L'auteur précise :

> « Car la représentation politique implique que le représenté puisse congédier le représentant en cessant de voter pour lui s'il estime que ce dernier ne défend plus ses intérêts. Le

[2003] ROSANVALLON Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 8 mars 2002, Éditions du Seuil, Paris, 2003, p. 30

> représentant est, par définition, un *mandataire* qui exprime la volonté des citoyens ne pouvant siéger dans les instances délibératives. »[2004]

Décidant de ne pas nous laisser dissuader par cette phrase peu encourageante, nous formulerons deux objections. La première, interrogative, consiste dans le fait de se demander, le cas échéant, ce que font les partis animalistes. La seconde, hypothétique, nous pousse à supposer que ce positionnement de la professeur de philosophie découle d'une certaine conception de la représentation politique, et peut dès lors être remis en question à l'aune de visions alternatives. Dès lors, nous ne pouvons entrer dans l'idée de représentation politique de l'animal par les partis animalistes sans exposer rigoureusement le problème posé par la notion elle-même. Nous voyons alors la perspective d'un traitement simple de cette question s'éloigner davantage, puisque le concept de représentation est fréquemment décrié pour sa dimension imprécise, galvaudée, idéologisée[2005], voire carrément impraticable. A cet égard, Evelyne Grossman nous offre la synthèse la brutale :

> « Partons de cette idée simple : la notion de « représentation » est parfaitement floue, contradictoire, historiquement fluctuante, conceptuellement incohérente, sujette à malentendu et fausses querelles, probablement inutilisable ».[2006]

Ce diagnostic pour le moins désespérant étant posé, pourquoi se saisir malgré tout de ce concept, entreprise que l'auteure mène évidemment elle-même dans la suite de sa contribution ? Parce qu'il est bien plus une mise en garde qu'une tentative de dissuasion et que le concept, aussi impraticable que nécessaire, pose, lorsqu'il se voit appliqué à l'animal, un sérieux défi théorique. C'est cette singulière complexité que nous montrerons dans un premier temp (Paragraphe 1). Mais malgré (ou en plus) de ces difficultés, la représentation politique de l'animal apparaît pourtant, aujourd'hui, comme une nécessité. C'est ce que nous montrerons dans un second temps (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Une singulière complexité

Kimberly K. Smith nous prévient : l'appréhension du concept de représentation appliqué à l'animal et en politique est « complexe », sa mise en pratique (aussi nécessaire soit-elle) l'est encore plus, et il est non seulement utile mais indispensable de convoquer à cet escient un ensemble pluridisciplinaire de regards[2007]. A cet avertissement, nous souscrivons sans réserve. Deux problèmes, liés mais distincts, semblent devoir être traités

[2004] Nous soulignons. PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste*, op. cit., p. 47
[2005] Sur ce point, voir PIRET Pierre, « Introduction », in OST Isabelle, PIRET Pierre et VAN EYDE Laurent (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine*, op.cit., p. 7
[2006] GROSSMAN Evelyne, « Modernités « imprésentables » », in *ibid.*, p. 85
[2007] SMITH Kimberly K., *Governing animals. Animal Welfare and the Liberal State*, op.cit., p. 99

séparément, tant ils soulèvent de questions qui leur sont propres, en ce qui concerne les partis animalistes. Le premier axe est celui, englobant, de la question de la représentation de l'animal, cet imprésentable protéiforme et aphone (A). Mais il nous semble que l'action des partis animalistes soulève des questions plus particulières, en ce que cette représentation de l'animal s'effectue sur une scène tout-à-fait singulière, à savoir politique, ce qui n'est pas sans générer un tout autre ensemble de questionnements non moins essentiels, non moins problématiques, non moins stimulants (B).

A- Représenter l'imprésentable…

Amorçons cette plongée dans les arcanes de la représentation de l'animal en la délaissant, pour l'heure, de sa dimension politique. Si le lien intrinsèque qui unit l'humanité et la représentation, lien manifesté à la fois par le fait que la représentation soit considérée comme « l'acte humain par excellence », pour reprendre la formule d'Arnaud Rykner[2008], et par le fait que l'homme soit fondamentalement un être de représentation comme l'affirme Pierre Piret[2009], comment se manifeste, quelle forme prend, et comment analyser cette intrusion de l'animalité dans ce processus ? Comment représenter l'animal ? Quel animal ? Par quels mécanismes ? Par qui ? Comment parler au nom de ceux qui ne peuvent exprimer, de façon claire du moins, leurs préférences ? N'est-on pas ici nécessairement dans une démarche condamnée à la présomption, à l'imprécision, à l'approximation, voire au charlatanisme ? Sur quels critères désigner un acteur responsable de cette tâche ? Sur la sincérité de son engagement en faveur des animaux ? Ses connaissances éthologiques ? Sa capacité à concilier les « voix » animales et humaines ? Plus loin, que s'agit-il, pour les partis animalistes, de représenter dans l'animalité ? Ses intérêts, dans une perspective utilitariste ? Son essence ? Ses « droits » ? Autant de questions complexes, encore opacifiées par la dimension labyrinthique et tentaculaire du concept de représentation lui-même.

Les représentés. Reprenons les bases. Myriam Revault d'Allonnes amorce sa réflexion en nous rappelant, très simplement, que représenter, c'est faire exister et intensifier la présence de l'absent[2010], de façon fictive, et ce quelles que soient les modalités ou la scène de cette représentation. Comme l'écrit très simplement et très synthétiquement Michel Lisse :

[2008] RYKNER Arnaud, « Représenter la représentation : de Jan Van Eyck à Anne Zahalka », in OST Isabelle et al. (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine,* op. cit., p. 17
[2009] PIRET Pierre, "Introduction", in OST Isabelle et al., in *ibid.*, p. 8
[2010] REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Le Miroir et la scène. Ce que peut la représentation politique*, Editions du Seuil, Paris, 2016, p. 11

> « A nouveau, il s'agit de représenter ce qui ne peut être présent, de décider et d'agir en fonction de ce qui ne (re)viendra que sous une forme spectrale. Cela peut se passer au théâtre, au tribunal (…), au parlement, dans un colloque, ici, maintenant. »[2011]

Posons donc d'emblée la question du représenté, du signifié. Quelle est cette absence que les animalistes essayent de *rendre présente* ? Les partis animalistes représentent, nous nous excusons pour cette tautologie, les animalistes. Ils représentent aussi l'animalité, tous les animaux, contre un système anthropocentriste qui est accusé d'être la source de leurs maux, et de ceux, d'ailleurs, des humains eux-mêmes. Il s'agit donc d'un mécanisme de représentation à deux strates.

Soyons encore plus précis. Nous avions, dans les premiers chapitres de cette thèse, abordé la manière dont on devient animaliste, à savoir ce moment de choc, de douleur, de vertige et de profond bouleversement que constitue la prise de conscience de la souffrance animale et de la responsabilité humaine dans cette dernière. Or, il nous semble clair, maintenant et enfin, que ce les (partis) animalistes représentent, c'est certes l'animalité, mais plus encore et avant tout la souffrance de l'animal, dans une forme de pathocentrisme que l'on retrouve aussi dans les éthiques animales[2012]. Les tous premiers mots du livre co-écrit par Hélène Thouy et Renan Larue dans le cadre de la campagne présidentielle française achèvent de nous en assurer :

> « J'ai vu beaucoup d'images d'abattoir dans le cadre de ma profession d'avocate animaliste. Beaucoup trop. Je ne parviens pas, je ne parviendrai jamais je pense, à décrire l'angoisse qu'éprouvent ces animaux lorsqu'ils pressentent la mort qui les attend, lorsqu'ils reçoivent des coups, luttent furieusement, hurlent et se débattent avant de s'écrouler dans leur propre sang. »[2013]

Les animalistes endossent cette souffrance de l'animal, cet « indéniable »[2014] dont parle Derrida lorsqu'il lit Bentham, et ils la traduisent en mots, en actes, et en revendications formulées autour du lexique des « droits » et des « intérêts ». A la source de la représentation de l'animal par les animalistes est donc la souffrance née de la reconnaissance, en ce « plus autrui des autruis » qu'est l'animal, d'une commune vulnérabilité, d'une compassion, au sens plein et fort du terme, c'est-à-dire d'une « souffrance avec » l'animal. Cette souffrance les envahit, les colonise, et jaillit en et par eux, et c'est bien elle qu'ils entendent abolir en la faisant parler. C'est pourquoi leurs revendications sont essentiellement négatives et, à l'instar de la première mesure du serment d'Hippocrate, consistent dans le fait de s'abstenir

[2011] LISSE Michel, « Le spectre de la représentation entre théâtre et philosophie », in OST Isabelle et al. (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine*, op. cit., p. 107
[2012] BIMBENET Etienne, *Le complexe des trois singes. Essai sur l'animalité humaine*, Éditions du Seuil, Paris, 2017, p. 106
[2013] THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux et nous sauver nous-mêmes*, op.cit., p. 9
[2014] DERRIDA Jacques, *L'Animal que donc je suis*, op.cit., pp. 49-50

de toute activité susceptible de créer de la souffrance. Cette dernière constitue, pour reprendre le puissant lexique d'Evelyne Grossman, une « présence en excès », prête à déborder[2015]. La différence entre les animalistes stricts et les éco-animalistes réside dans le fait que les premiers se limitent à l'expression de cette souffrance, brute, infligée par l'humanité aux animaux, quand les seconds représentent la souffrance, interconnectée, intrinsèquement liée, des animaux, des écosystèmes et des humains vulnérables. Les animalistes, aussi idéologues soient-ils, sont « l'homme qui interroge » de Kundera, ce « couteau qui déchire la toile peinte du décor pour qu'on puisse voir ce qui se passe derrière »[2016].

L'idée de représentation de l'animal convoque la figure du monstre, dans son hybridité. Les animalistes, qu'ils soient partisans ou non, sont la chimère, la Khimaira décrite par Derrida, celle du « monstre cracheur de flammes », et dont la « monstruosité tenait à la multiplicité, justement, des animaux, de l'animot en lui »[2017]. Cette présence, cette métamorphose, quasi-transsubstantiation de l'inhumain dans et par l'humain, ce « devenir-animal » des animalistes, nous l'explorerons plus tard, dans le second chapitre de ce titre. Notons pour l'heure deux choses. D'une part, c'est parce que les animalistes ont « débordé » qu'ils doivent représenter cet « au-delà de l'humanité », lui donner une voix, le rendre audible. Citant Lyotard, Evelyne Grossman écrit : « l'état d'un esprit hanté par un hôte familier et inconnu qui l'agit, le fait délirer mais aussi penser – si on prétend l'exclure, si on ne lui donne pas d'issue, on l'aggrave »[2018]. Cette porte de sortie de la souffrance animal(ist)e, c'est la représentation. D'autre part, Evelyne Grossman évoque, à propos de la peinture de Bacon et de l'analyse qu'en fait Deleuze, l'idée d'un surgissement du cri[2019], violence qui nous semble faire écho à la radicalité (dès lors expliquée) de leurs revendications et de leurs accusations, déployant par là-même, en plein cœur de la scène politique, comme d'autres avant eux, mais avec encore plus de violence, un « Être sauvage », qu'Evelyne Grossman considère comme l' « autre nom, peut-être, d'un imprésentable non-humain »[2020].

[2015] GROSSMAN Evelyne, « Modernités imprésentables », in OST Isabelle et al. (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine*, op. cit., pp. 92-93
[2016] KUNDERA Milan, *L'insoutenable légèreté de l'être*, cité par THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux et nous sauver nous-mêmes*, op.cit., p. 92
[2017] DERRIDA Jaques, *L'animal que donc je suis*, op.cit., p. 66
[2018] GROSSMAN Evelyne, « Modernités imprésentables », in OST Isabelle et al. (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine*, op. cit, p. 92
[2019] *Ibid.* p. 95
[2020] *Idem*

Les représentants. Étant ainsi posée notre réponse (partielle, problématique et provisoire) à la question du représenté, celle du représentant se trouve bien plus balisée. En premier lieu, cette représentation est nécessairement humaine. Représenter, nous l'avons dit, c'est rendre présent un absent. Mais dans le même temps, c'est aussi le remplacer, donc empêcher une présence réelle. « C'est transformer l'absence en présence, c'est faire « comme si » », nous dit Myiam Revault d'Allonnes[2021]. C'est certes rendre présent un absent, mais en parlant en son nom, en se substituant à lui. C'est donc abolir une distance mais, dans le même temps, en créer une autre. L'auteure a recours à une jolie formule pour décrire ce phénomène : « La représentation ne peut se donner que sous la forme d'un paradoxe, sur le mode d'une séparation liante. Elle est le lien de la séparation »[2022]. Cet absent peut être une personne, un groupe, réel ou non, et même une abstraction. Dans le cadre de la représentation de l'animal, cette ambivalence est primordiale, puisque c'est par un prisme proprement humain, celui de la représentation, que les animalistes font exister l'animalité. En somme, seule la représentation fait l'homme, et seul l'homme fait la représentation, et c'est justement cette séparation ontologique entre l'homme et l'animal qui se voit paradoxalement utilisée au profit de la construction, fictive mais efficiente, d'une communauté (politique) humanimale.

En second lieu, les animalistes disposent d'une forme de double légitimité. D'une part, cette souffrance, ils l'éprouvent par procuration quotidiennement. Ils vivent une vie parallèle dans notre société, où tout, absolument tout, les ramène à la souffrance endurée chaque jour, chaque minute, chaque seconde, par les animaux. Derrida, commentant *Robinson Crusoé*, nous dit qu'il n'est de pire cruauté que le cannibalisme, que l'être humain qui mange un être humain est plus « autre » que n'importe quelle bête féroce, justement parce qu'il lui est plus proche[2023]. Le sentiment des animalistes n'en est pas si éloigné. L'homme qui mange et exploite les animaux devient plus « autre », plus éloigné d'eux, que la souffrance des animaux, auxquels ils s'identifient.

> « Mais comment vivre, comme respirer, quand on a traversé l'autre côté du miroir ? Comment revenir parmi les autres sans les mépriser, sans les détester, quand on a ces images effroyables dans la tête, que chaque morceau de viande rappelle à quel point les êtres humains font souffrir les animaux pour des plaisirs substituables ? »[2024]

[2021] REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Le Miroir et la Scène*, op. cit, p. 11 et pp. 17-18
[2022] *Ibid.* p. 15
[2023] DERRIDA Jacques, *Séminaire La Bête et Le Souverain (2002-2003)*, Volume II, Galilée, Paris, 2010, pp. 205-209
[2024] PELLUCHON Corine, *L'espérance, ou la traversée de l'impossible*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2023, p. 113

Cette interrogation formulée par Corine Pelluchon, bon nombre d'animalistes, à n'en pas douter, la partagent. C'est avec ce sentiment de « deuil qui n'en finit pas »[2025], cette clairvoyance maudite, cette lucidité aveuglante et le sentiment contradictoire de devoir agir tout en n'y pouvant rien, qu'ils entrent, parfois, en politique. Là réside le premier facteur de légitimité des animalistes dans cette entreprise de représentation (politique, mais pas uniquement) des animaux. Mais, d'autre part et en plus ont-ils, dans leur vie quotidienne, pris les dispositions qui s'imposaient pour ne pas y contribuer. Les partis animalistes et les acteurs qui les font tourner, non sans arguments d'ailleurs, il faut en convenir, peuvent être considérés – et se positionnent volontiers – comme les représentants légitimes des animaux en politique.

En revanche, la question de la pertinence d'une représentation politique par des défenseurs des animaux se pose. Les éléments développés ci-dessus semblent soutenir cette idée, mais certains auteurs n'en semblent pas convaincus. C'est notamment le cas, comme nous le rappelle Kimberly K. Smith, de Jennifer Rubenstein, qui considère que l'activisme (advocacy) et la représentation politique (representation) ne sont pas les mêmes activités, et que les défenseurs d'une cause n'en font pas nécessairement les meilleurs représentants[2026]. Kimberly Smith poursuit cette idée et affirme que les activistes animalistes eux-mêmes rejettent les règles de l'action institutionnelle. C'est sans doute vrai de certains militants, mais vraisemblablement pas ceux qui ont décidé de fonder des partis politiques et de se lancer dans la compétition partisane. Elle ajoute que les représentants politiques ont une responsabilité non seulement à l'égard des électeurs qui les soutiennent, mais aussi envers les institutions elles-mêmes, ce qui peut impliquer une plus grande prédisposition au compromis, condition *sine qua non* d'une réelle légitimation institutionnelle de la cause défendue[2027]. Et c'est sans doute, selon nous, le seul argument véritablement recevable. Il semblerait, en effet, que la radicalité de l'animalisme et de ses militants ne les prédispose guère à une action institutionnelle supposant recherche de compromis. Remarquons enfin que Kimberly Smith semble néanmoins nuancer cet argumentaire en posant, en conclusion, que la représentation démocratique est aussi évolutive que la communauté politique elle-même, notamment par l'innovation discursive et institutionnelle qu'elle qualifie de « magie

[2025] *Ibid.*, p. 116
[2026] Sur ce point, voir SMITH Kimberly K., *Governing animals*, op. cit., p. 116
[2027] *Idem*

quotidienne de la représentation »[2028]. Dès lors, un élargissement de la communauté politique et de la représentation démocratique semblent pouvoir aller de pair.

Finissons cette première étape de notre entreprise de balisage problématique en posant la question « où ? ». En effet, représenter, c'est aussi représenter sur une scène particulière, face à un public particulier. Or, Pierre Rosanvallon confirme la pertinence de cette métaphore dans le cas de la représentation politique, qui comporte une vraie théâtralité :

> « Tout pouvoir requiert une mise en scène pour donner consistance visible et sensible à ses fonctions et imposer son commandement (…). Mais, en un sens tout différent, c'est l'activité politique elle-même qui participe d'un travail de mise en scène (…). Mais cette dimension du politique a aussi souvent été occultée, négligée ou même refusée. »[2029]

Cette idée nous pousse à considérer les animalistes en politique comme les interprètes d'un personnage multiple, qui est à la fois animal et animaliste, à la fois grand singe et éponge, à la fois chien-guide et oie engraissée. Le rôle de l'animaliste en politique est celui d'un comédien, chargé de faire parler une multitude. Interpréter, ici, c'est unifier par le discours, densifier, exposer, et rendre audible, palpable la souffrance animale. Il s'agit d'une interprétation négative, dans le sens où elle ne vise pas à rendre compte des désirs et aspirations des représentés, mais seulement de leur « intérêt à ne pas » souffrir, être exploité, être abandonné. Dans le travail pictural, cette scène est la toile. Dans l'action des partis animalistes, cette scène est politique, institutionnelle, et présente des modalités et canaux d'expression ainsi que des effets propres, ce qui ne manque pas de soulever un nouvel ensemble de questions, elles aussi hautement problématiques. En effet, le questionnement tricéphale du représentant, du représenté, et du lien qui les unit, se voit complètement renouvelé dès lors qu'il se trouve analysé d'un point de vue politique.

B- <u>… En politique</u>

La représentation politique, elle aussi, consiste dans le fait de rendre présent un « absent », en l'occurrence la nation dans son ensemble ou une partie d'elle, et à donner une voix aux sans-voix[2030]. La différence principale réside dans le fait que les représentants politiques ne représentent pas des acteurs à proprement parler « sans-voix », mais des électeurs citoyens qui ont une volonté propre et commune. Dès lors, la question qui se pose, en ce qui concerne la représentation politique, est différente de celles qui peuvent se poser en ce qui concerne la représentation en général, puisque le représenté a un pouvoir de

[2028] SMITH Kimberly K., *Governing animals*, op. cit., p. 118
[2029] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., p. 240-242
[2030] Sur ce point, voir SMITH Kimberly K., *Governing animals*, op. cit., p. 102

contrôle, plus ou moins grand, sur ses représentants (à tout le moins dans le choix de ces derniers) au travers des processus électifs démocratiques. Aussi, la représentation politique de l'animal suppose une rupture indépassable entre les représentés et les représentants, et soulève un ensemble de questions qui posent un sérieux défi aux conceptions traditionnelles de la représentation politique.

L'auteur de ces lignes avait mis beaucoup d'espoirs dans un récent ouvrage dirigé par Michel Troper et Manuela Albertone, et se présentant (à juste titre) comme une anthologie consacrée à la représentation politique[2031]. Plus précisément, cet ensemble de textes soigneusement choisis et commentés réservait une partie entière au sujet qui nous intéresse ici, à savoir la représentation politique des entités naturelles. Manuela Albertone et Michel Troper proposent d'amorcer l'étude de cette question par un extrait de Benjamin Constant rappelant la distinction entre la liberté des anciens, c'est-à-dire la liberté politique permettant aux citoyens de participer à l'exercice du pouvoir et à la décision politique, et la liberté des modernes, qui s'est délaissée de cette dimension politique, et aboutit finalement, au système représentatif, qui seul permet que quelques-uns fassent ce que les autres ne veulent plus faire. Cette liberté n'a plus pour objectif la participation aux affaires de la cité, mais au contraire l'épargne de temps au profit d'autres activités[2032]. Cette base étant posée, le texte suivant, signé par Dominique Bourg et Kerry Whiteside, tente de démontrer que la liberté des modernes est aussi mal adaptée au monde actuel - tout particulièrement à l'urgence environnementale - que ne l'était la liberté des anciens, et ce pour au moins trois raisons. En premier lieu, le découpage territorial induit par le système représentatif dans sa forme actuelle est impropre à répondre à un problème écologique (et animaliste, pourrait-on ajouter) global. En deuxième lieu, le système représentatif tel qu'il est décrit par Benjamin Constant a pour vocation de laisser du temps aux individus pour produire et consommer, ce qui semble, au regard des proportions et préoccupations actuelles, écologiquement intenable. En troisième lieu, il présente l'inconvénient de faire germer chez les citoyens une attente de lois qui affectent le moins possible leurs manières de vivre et leurs choix de consommation, ce qui, là encore, est l'exact inverse de ce que nous pourrions espérer. Enfin, pourrions-nous ajouter à cette liste, ce système entraîne un désengagement politique et citoyen. Cela implique, pour les deux auteurs, que les représentants aient tendance à différer les décisions

[2031] ALBERTONE Manuela et TROPER Michel (dir.), *La représentation politique. Anthologie*, Classiques Garnier, Paris, 2021
[2032] CONSTANT Benjamin, "Cours de politique constitutionnelle » [1872], in *ibid.*, pp. 473-476

lourdes de conséquences, et favorisent les actions représentant un bénéfice à court terme[2033]. Finalement, nous nous rallions sans problème au commentaire de Pierre Brunet, selon lequel le système représentatif a fini par se retourner contre lui-même[2034]. Ce dernier finit, dans le texte suivant, par passer en revue les différentes solutions possibles, dont les plus fécondes semblent être l'Assemblée du long terme, proposition avancée par Dominique Bourg et Kerry Whiteside (mais l'on retrouve des idées comparables dans la pensée de Corine Pelluchon ou les ouvrages d'Aymeric Caron), ou celle de Bruno Latour, qui consiste dans une idée comparable, à savoir l'instauration d'un Parlement des choses, mêlant savoir, pouvoir et technologie, et la possibilité de donner une voix aux entités naturelles en désignant des porte-parole. Tout tourne donc autour de la représentation politique du vivant (pas uniquement de l'animal ici), mais les fondements, les implications et les modalités n'en sont, au mieux, que brièvement évoqués, ce qui laisse le lecteur de ces textes (pourtant bien choisis) sur sa faim. Essayons, si possible, d'aller un peu plus loin. De rediriger l'analyse, tout en revenant aux bases.

Une crise de la représentation ? La représentation politique est censée être en crise. Elle est d'abord critiquée dans ses fondements mêmes. L'expression de démocratie représentative peut être perçue, dans une perspective rousseauiste, comme un oxymore, et dans une perspective Hobbessienne comme un pléonasme, puisque le premier considère que la représentation est contraire à la souveraineté du peuple, quand chez Hobbes (et Sieyès), la représentation est justement ce qui forme l'unité et construit l'identité de la nation[2035]. Dès lors, comment naviguer entre cette impossibilité et cette nécessité de représenter, en démocratie ? Michel Troper et Manuela Albertone, dans l'ouvrage qu'ils ont ensemble dirigé, distinguent les conceptions monistes de la représentation politique, c'est-à-dire celles supposant, dans le prolongement de Sieyès, que le peuple étant incapable de volonté, il ne peut vouloir qu'à travers ses représentants, et les conceptions dualistes, qui perçoivent le peuple comme distinct de ses représentants, doté d'un vouloir-propre, et donc devant être en mesure de les contrôler. Les auteurs ne manquent d'ailleurs pas de souligner que les deux conceptions sont toutes deux, poussées à l'extrême, porteuse de problèmes, puisque la

[2033] BOURG Dominique et WHITESIDE Kerry, « Liberté et représentation des modernes », *ibid.* pp 477-480
[2034] BRUNET Pierre, « Commentaire », in *ibid.*, pp 481
[2035] Cette distinction est très bien posée par Myriam Revault d'Allonnes. Voir REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Le Miroir et la scène*, op.cit., p. 93

première ne suppose aucun vouloir propre du peuple, donc pas réellement de contrôle sur ses représentants, et que la seconde, elle, comporte un risque de populisme[2036].

Outre cette critique des fondements de la représentation politique, se déploie l'idée d'une défiance à l'égard des instances de représentation[2037], d'une rupture ou d'une détérioration du lien entre le représentant et les représentés. Il semblerait en effet qu'à une représentation politique visant à *rendre présent l'absent* se substitue une tendance à *rendre absents les présents*. Les symptômes de cette crise sont nombreux mais citons pêle-mêle, dans le sillage de Samuel Hayat et Yves Sintomer, l'influence croissante des pouvoirs non-élus, le sacrifice du long terme (qui n'est évidemment pas sans poser la question des générations futures, et du vivant non-humain), ainsi que la remise en question radicale du système politique[2038], conduisant, dans son versant positif, à la valorisation de mécanismes de démocratie directe non-conventionnels, et dans son versant négatif à une forme de désengagement ou radicalisation politiques. Ce contexte de défiance à l'égard des canaux traditionnels et institutionnels de représentation ne manque pas d'interroger, ici encore, le choix des animalistes de se doter de partis politiques. Nous explorerons plus loin l'hypothèse selon laquelle ce n'est qu'au prix d'une profonde réappropriation de l'outil partisan que ce choix trouve à s'expliquer.

La représentation politique de l'animal. Comment revisiter le problème de la représentation politique de l'animal à l'aune de ces considérations ? Ici, des humains donnent mandats à des humains pour représenter les animaux. Si l'on envisage les partis animalistes comme les représentants des animalistes uniquement, il s'agit d'une représentation-mandat et d'une représentation-identité. Mais le projet animaliste ne s'y limite pas et la représentation politique de l'animal pose de sérieuses difficultés. L'animal, lui, ne peut parler pour lui-même. Mais il peut (et il doit) être représenté. La représentation politique de l'animal ne peut, par la nature même de ces « représentés », ni être descriptive, ni n'être qu'une représentation-mandat qui supposerait leur accord. Elle est à la fois descriptive et distinctive, elle est à la fois mandat et incarnation. Cela n'est pas forcément un problème pour qui entend tenter d'analyser le rapport de contrôle que les représentés sont censés entretenir avec les représentants dans le cas des partis animalistes. L'argumentation de Kimberly K. Smith sur

[2036] TROPER Michel et ALBERTONE Manuela, « Penser la représentation », in ALBERTONE Manuela et TROPER Michel (dir.) *La représentation politique*, op. cit., pp. 18-22
[2037] *Ibid*, pp. 7-8
[2038] HAYAT Samuel et SINTOMER Yves, « Repenser la représentation politique », in HAYAT Samuel et SINTOMER Yves (dir.), *La représentation politique*, *Raisons Politiques*, n°50, Mai 2013, p. 5

ce point est particulièrement bien menée. Elle commence par établir le fait selon lequel le manque d' « agentivité politique » des animaux (et donc la posture nécessairement « dictatoriale » que cela impliquerait chez leur représentants) ne saurait fonder un rejet de toute représentation politique les concernant, eu égard notamment à la représentation des enfants et des personnes vulnérables dans nos institutions[2039]. Elle réfute également l'argument selon lequel une représentation politique de l'animal serait impossible au regard de la difficulté de déterminer précisément ses intérêts. Quant à l'exigence de l'exercice d'un contrôle des représentants par les représentants, elle lui oppose un autre modèle, dit « trustee model », ou modèle du curateur, dans lequel le représentant a pour mission de « découvrir » les intérêts des représentés et de les « aligner avec l'intérêt national ». Selon l'auteur, cette conception de la représentation politique conviendrait aux animaux[2040] et constituerait une l'opportunité de créer une nouvelle forme d' « agentivité politique »[2041], une idée qui sera discutée dans nos prochains développements[2042]. Par ailleurs, l'absence de contrôle direct des représentés (non-humains) sur leurs représentants ne pose pas fondamentalement de problème, puisque la sanction serait électorale, par les animalistes eux-mêmes. Les animalistes agiraient alors comme des tiers chargés de sanctionner les manquements d'un représentant des animaux en politique, dans le cadre de ce que Jennifer Rubenstein appelle une « surrogate accountability », ou une responsabilité vicariale[2043]. Kimberly K. Smith, qui la cite, évoque également la possibilité d'une forme d'auto-contrôle par référence aux principes sur lesquels le représentant aurait obtenu son mandat, maladroitement appelée « responsabilité gyroscopique » par Jane Mansbridge, et sans doute extrêmement critiquable[2044].

De la représentation-traduction à la représentation-création. Ces considérations ne permettent en revanche de percevoir la représentation que de manière unilatérale, c'est-à-dire comme une représentation-traduction allant des représentés vers les représentants, et ce alors même qu'Yves Sintomer cite brièvement Pierre Bourdieu et Max Weber pour souligner le lien entre la représentation politique, et les représentations que l'on se fait des représentés et qu'ils se font d'eux-mêmes[2045]. La représentation, selon eux, n'est pas uniquement ce

[2039] SMITH Kimberly K., *Governing animals*, op. cit., pp. 103-105
[2040] *Ibid.*, p. 105
[2041] *Ibid.* p. 108.
[2042] Voir *infra.*
[2043] Sur ce point, voir SMITH Kimberly K., *Governing animals*, op. cit., pp. 112-113
[2044] *Ibid* p. 113
[2045] SINTOMER Yves, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », op.cit., pp. 25-26

mouvement par lequel un groupe se donne un porte-parole. Elle est aussi la manière dont l'action de ce dernier constitue et institue, rétroactivement, le groupe lui-même. Il s'agirait alors d'une représentation-création. Il est difficile de dire, dans un lexique bourdieusien, que les partis animalistes constituent l'animalité comme un groupe conscient de lui-même, mais ils pourraient instituer, non seulement les animalistes mais aussi, à travers eux, les animaux, comme une « classe politique » pertinente. Samuel Hayat écrit d'ailleurs :

> « Contrairement à la délégation, la représentation n'est pas un transfert de pouvoir entre deux entités socialement constituées (les mandataires et les mandants) [surtout lorsque les « mandants » sont des animaux, conviendrait-il d'ajouter], mais la constitution, par un individu ou par un groupe signifiant, d'un groupe signifié, qui acquiert par là un statut de sujet politique. Le processus de représentation, tel qu'il est habituellement pensé en termes de délégation, s'en trouve renversé : le représentant est celui qui amène le groupe représenté à l'existence »[2046].

Cela étant posé, nous devons, par honnêteté, d'emblée contraindre la portée de cette citation inspirante pour le sujet qui nous concerne, ou en tout cas émettre, pour l'heure, des réserves quant à son applicabilité. En effet, l'auteur exprime très clairement, dans la suite de ses développements, la condition-même de ce processus, à savoir la progressive politisation des représentés, qui dès lors se saisissent de cette subjectivité politique générée par le représentant[2047]. Peut-on constituer un groupe politiquement pertinent qui ne se reconnaîtra jamais comme tel et ne pourra jamais se saisir de cette subjectivation ? C'est une indéniable et problématique dimension de la représentation politique et un point sur lequel nous reviendrons plus tard.

Ce panorama théorique, qu'il concerne la représentation en général ou la représentation politique, pose manifestement plus de questions qu'il n'en résout. L'abyssale question de la représentation des animaux (dont nous n'avons ici proposé qu'une esquisse

[2046] HAYAT Samuel, « La représentation inclusive", in HAYAT Samuel et SINTOMER Yves (dir.), *La représentation politique, Raisons Politiques*, n°50, Mai 2013, pp. 132-133

[2047] « C'est parce que Bourdieu se repose implicitement sur ces normes que selon lui l'inclusion par subjectivation reste largement marquée par la dépossession : si les dominés sont inclus en tant qu'ils sont signifiés, ils restent nécessairement enfermés dans leur situation de domination par le seul fait qu'on parle en leur nom. Cependant, si l'on s'interroge sur la représentation, en un sens inclusif, du sujet politique constitué par son porte-parole, le résultat est tout autre. La représentation se mesure alors selon les formes d'inclusion vues précédemment : les individus et les groupes sociaux constitués par la représentation sont effectivement représentés dans la mesure où cette représentation fait naître chez les représentés des processus de politisation, internes à la représentation (par la formulation de jugement sur les représentants) ou externes (par la constitution de formes alternatives de représentation). Ainsi, du point de vue de la représentation inclusives, un processus de subjectivation aboutit bien à la représentation d'un groupe dans la mesure où il fait naître une activité politique autonome de la part des membres du groupe au nom duquel le représentant parle. C'est seulement à cette condition que l'on peut dire que le processus de subjectivation par représentation inclusif : s'il permet aux sujets ainsi constitués de se doter d'une capacité d'agir propre. » *Ibid.*, p. 132

focalisée à notre sujet) est caractérisée par une singulière complexité. Elle est dérangeante. Déstabilisante. Pourtant… elle est nécessaire.

Paragraphe 2 : Une absolue nécessité

La représentation de l'animal pose donc de sérieuses difficultés, tant pratiques que théoriques. Non seulement soulève-t-elle la question, redoutable, de ses modalités et de sa mise-en-œuvre, mais elle vient aussi bousculer, étirer, défier les cadres de pensées du concept de représentation, comme de celui de représentation politique. La représentation politique de l'animal est donc d'emblée inscrite sous le joug de la complexité. Pourtant, elle est rendue nécessaire à la fois par l'absence de l'animal des processus de décision (politiques, mais pas uniquement) qui le concernent (A), et par son « aphonie politique », puisque l'animal ne peut parler pour lui-même (B).

A- L'animal absent

Il serait faux de dire que le bien-être animal n'est pas un enjeu politique, débattu et pris en considération dans les démocraties occidentales, notamment européennes. Pourtant, le traitement politique de la « question animale » est intrinsèquement lié à la manière dont on se les représente. De ce point de vue, l'entreprise de déconstruction derridienne est redoutable et n'a malheureusement rien perdu de son actualité. Elle heurte. Elle met l'humanité face à l'horreur de son comportement à l'égard de l'animal, et elle en expose les ramifications les plus déstabilisantes. Cette domination que Derrida brandit au visage de l'humanité est linguistique, morale, éthique, politique.

L'animal générique. La violence qui s'exerce à l'égard de l'animal est d'abord sémantique. Le terme générique d' « animal » conduit en fait à invisibiliser les animaux, dans leur diversité. Regrouper les animaux sous un terme uniformisant est, selon Jacques Derrida, une démarche contestable : « C'est un mot, l'animal, c'est une appellation que des hommes ont instituée, un nom qu'ils se sont donné le droit et l'autorité de donner à l'autre vivant »[2048]. Cette uniformisation forcée n'est, selon lui, justifiée par aucune autre réalité empirique, puisqu'il n'existe aucun genre animal uniformisé[2049]. Les animaux, dès lors, désignent le

[2048] DERRIDA Jacques, *L'Animal que donc je suis*, op.cit., p. 43

[2049] « Au-delà du bord soi-disant humain, au-delà de lui mais nullement sur un seul bord opposé, au lieu de « L'Animal », ou de « La-Vie-Animale », il y a, déjà là, une multiplicité hétérogène de vivants, plus précisément (car dire « vivants », c'est déjà trop dire ou point assez) une multiplicité d'organisations des rapports entre le vivant et le mort, des rapports d'organisation et d'inorganisation entre des règnes de plus en plus difficiles à dissocier dans les figures de l'organique et de l'inorganique, de la vie et/ou de la mort. A la fois intimes et abyssaux, ces rapports ne sont jamais totalement objectivables. Ils ne laissent place à aucune

non-humain. Mais il ne s'agit pas que d'un terme repoussoir qui a pour conséquence de caractériser les animaux non par ce qu'ils sont ou ont, mais parce qu'ils sont ou n'ont pas. Il s'agit également, selon Jacques Derrida, d'un terme générique opérant une abusive indistinction :

> « C'est un mot, l'animal, que des hommes se sont donné le droit de donner. Ils se sont trouvés, ces humains, à se le donner, le mot, mais comme s'ils l'avaient reçu en héritage. Ils se sont donné le mot pour parquer un grand nombre de vivants sous ce seul concept : l'Animal, disent-ils.»[2050].

Il va encore plus loin en considérant que cette violence sémantique est le fondement, le corollaire, et peut-être la condition même de ce qu'il appelle un « crime contre les animaux »[2051]. Parler de l' « animal » est donc toujours et déjà un abus de langage et, peut-être, un abus de pouvoir. Cette perversion sémantique génère une invisibilisation, non de l'animal ou de l'animalité, mais *des animaux*, par elle. C'est pourquoi il oppose et propose au terme d' « animal » une alternative, celle du néologisme d' « animot », censé à la fois rappeler que le terme d' « animal » n'est qu'un mot, et exposer la pluralité artificiellement et abusivement recouverte[2052]. La violence sémantique du terme générique d' « animal » apparaît donc, dans la pensée derridienne, comme un facteur d'invisibilisation et de domination sur *les* animaux.

---

extériorité simple d'un terme par rapport à l'autre. Il suit de là que jamais on n'aura le droit de tenir les animaux pour les espèces d'un genre qu'on nommerait l'Animal, l'animal en général. Chaque fois que « on » dit « L'Animal », chaque fois que le philosophe, ou n'importe qui, dit au singulier et sans plus « L'Animal », en prétendant désigner ainsi tout vivant qui ne serait pas l'homme (L'homme comme « animal rationale, l'homme comme animal politique, comme animal parlant, zoon logon ekhlon, l'homme qui dit « je » et se tient pour le sujet de la phrase qu'il profère alors au sujet dudit animal, etc.), eh bien, chaque fois, le sujet de cette phrase, ce « on », ce « je »dit une bêtise. Il avoue sans avouer, il déclare, comme un mal se déclare à travers un symptôme, il donne à diagnostiquer un « je dis une bêtise ». Et ce « je dis une bêtise » devrait confirmer non seulement l'animalité qu'il dénie mais sa participation engagée, continuée, organisée à une véritable guerre des espèces. » *Ibid.,* pp. 53-54

[2050] *Ibid.,* p. 54

[2051] « La confusion de tous les vivants non humains sous la catégorie commune et générale de l'animal n'est pas seulement une faute contre l'exigence de pensée, la vigilance ou la lucidité, l'autorité de l'expérience, c'est aussi un crime : non pas un crime contre l'animalité, justement, mais un premier crime contre les animaux, contre *des* animaux. Devrait-on accepter de dire que tout meurtre, toute transgression du « Tu ne tueras point », ne peut viser que l'homme (question à venir), et qu'en somme il n'y a de crime que « contre l'humanité »? » *Ibid.,* p. 73

[2052]« Par la chimère de ce mot singulier, l'*animot*, j'allie trois partie hétérogènes dans le même corps verbal. Je voudrais donner à entendre le pluriel d'animaux dans le singulier : il n'y a pas l'Animal au singulier général, séparé de l'homme par une seule limite invisible. Il faut envisager qu'il y ait des « vivants » dont la pluralité ne se laisse pas rassembler dans la seule figure de l'animalité simplement opposée à l'humanité. Il ne s'agit évidemment pas d'ignorer ou d'effacer tout ce qui sépare les hommes des autres animaux et de reconstituer un seul grand ensemble (…). Le suffixe *mot*, dans l'animot, devrait nous rappeler au mot, voire au mot nommé nom. Il ne s'agirait pas de « rendre la parole » aux animaux mais peut-être d'accéder à une pensée, si chimérique ou fabuleuse soit-elle, qui pense autrement l'absence du nom ou du mot, et autrement que comme une privation » *Ibid* pp. 73-74

L'animal silencieux. La violence à l'égard des animaux n'est pas que sémantique, elle est aussi philosophique. Jacques Derrida relie cet abus de langage à une privation imposée par l'homme, qui d'un même geste s'accorde tout ce qu'il retire aux animaux :

> « Et ils se le sont donné, ce mot, en s'accordant du même coup, à eux-mêmes, pour se le réserver, à eux les humains, le droit au mot, au nom, au verbe, à l'attribut, au langage de mots, bref à cela même dont seraient privés les autres en question, ceux qu'on parque dans le grand territoire de la bête : l'Animal. »[2053]

Dès lors, l'animal n'est pas seulement « ce qui n'est pas humain », mais ce qui est toujours et nécessairement « moins qu'humain ». Il se voit alors rendu absent et privé, par les philosophes, de possibilité de répondre :

> « Ils n'ont jamais croisé le regard 'un animal posé sur eux (sans même parler de leur nudité) ; si même ils se sont vus, un jour, furtivement, par l'animal, ils n'en ont tenu aucun compte (thématique, théorique, philosophique) ; ils n'ont pu ou voulu tirer aucune conséquence systématique du fait qu'un animal pouvait, leur faisant face, les regarder, vêtus ou nus, et, en un mot, sans un mot s'adresser à eux ; ils n'ont tenu aucun compte du fait que ce qu'ils appellent « animal » pouvait les regarder et s'adresser à eux depuis là-bas, depuis une origine tout autre. »[2054]

Par ce qui s'apparente à une paresse intellectuelle intéressée, l'animal se voit donc construit comme alogon, comme irresponsable, comme aresponsable. Joseph Andras, à ce sujet, écrit de façon percutante que puisque « la conscience des bêtes résiste à notre examen – elle leur fait donc défaut »[2055]. Il décrit d'ailleurs l'exploitation animale (surtout l'élevage ici semble-t-il), comme un « monde secret au cœur même du monde », et après avoir crument (mais justement) décrit ses procédés, conclut :

> « Une entière société qui inspire et expire des torrents de liquide organique et puis s'apaise : pas de conscience, pas de culture, pas d'émotions, pas de sentiments, pas de langage, pas de technique, pas d'héritage, pas de fiction, seulement des bêtes bonnes à bouffer du foin, à creuser des labours, à ravitailler des tranchées en vivres et munitions, à recevoir le bon biscuit pour la bonne papatte. »[2056]

L'élevage, ce sont chaque jour des millions de morts silencieuses ou, plus justement, géographiquement éloignées, philosophiquement humiliées, et politiquement « réduites au silence ». L'exploitation animale est l'éléphant dans la pièce, dont on discute des modalités sans en questionner le principe-même, et sur lequel l'humanité, unilatéralement, s'accorde implicitement, par un morbide et cruel consensus.

L'animalité est absente. Rendue absente. En cela, elle se rapprocherait peut-être, comme le soutiennent Eva Rodriguez et Malek Bouyaha, des « impropres » et des « inappropriés » de Walter Benjamin, ces oubliés qui n'ont pas *fait* l'histoire, mais dont

[2053] *Ibid.*, p. 54
[2054] *Ibid.*, p. 31
[2055] ANDRAS Joseph, *Ainsi nous leur faisons la guerre,* Actes Sud, Paris, 2021, p. 77
[2056] *Ibid.*, p. 84

l'histoire *s'est faite*, et dans la catégorie desquels la pensée de Donna Haraway tend à inclure les non-humains[2057]. *Les animaux* souffrent et se débattent, mais *l'animalité*, elle, nous regarde paisiblement, comme la statue érigée à Londres en l'hommage de ce chien, symbole des animaux victimes de la vivisection, et dont Joseph Andras dit qu' « on se rafraîchit à son eau et on l'oublie. Pourquoi en serait-il autrement d'ailleurs ? Il n'est qu'un chien parmi tant d'autres que l'on tue pareillement »[2058], en tout cas jusqu'à ce que quelqu'un (des femmes, en l'occurrence) parle pour lui, en son nom. Les partis animalistes sont la réponse à une absence de considération flagrante, grave, et permanente du champ politique dans son ensemble à l'égard des animaux et de leurs défenseurs. Il s'agit bien d'offrir aux animaux une possibilité de *répondre à* la cruauté dont ils font l'objet, et d'obliger, dans le même temps, l'humanité à *répondre de* ses actes.

Humanité tyrannique. Jacques Derrida retourne brillamment la formule Heideggerienne de l' « animal pauvre en monde » (Weltarm) en celle d'un « monde pauvre en animal » (Tierarm ?)[2059]. Il ajoute que le traitement actuellement réservé à l'animalité rend cette hypothèse « réelle », ou bien directement par anéantissement pur et simple de l'animalité par l'homme, ou bien indirectement, par sa dénaturation à un point tel que personne ne pourrait plus à proprement parler d'animalité[2060]. Si la deuxième version semble plausible, la première l'est bien moins, et pour une raison qui suscite un haut le cœur. L'humanité, pour se sentir humaine, a besoin du repoussoir de l'animal, de la même manière que le maître a besoin de son esclave. Derrida qualifie d'ailleurs, sobrement et douloureusement, le rapport humain aux animaux, de « guerre sans merci contre l'animal (…) qui devrait aboutir à un monde sans animaux, sans animal digne de ce nom et vivant en vue d'autre chose que de devenir moyen pour l'homme, bétail, outil, viande, corps, ou vivant expérimental »[2061]. L'humanité et son bras armé, la politique, décident pour l'animal. Non pas en son nom.

[2057] « Donna Haraway, trente ans après le suicide de Benjamin, prolonge en quelque sorte sa réflexion et nous donne à voir un monde où le cortège triomphal des vainqueurs dont parle Benjamin n'en finit pas d'écraser les vainqueurs d'hier et d'aujourd'hui (…). Haraway nous interpelle sur la place des non-humain-e-s dans le collectif et nous interroge sur la tâche qui nous incombe quant à la prise en charge de leurs souffrances. Dans un souci de penser tout-e-s ceux et celles que la modernité a exclus de ses grands récits, elle nous invite à repenser notre lien politique avec ceux et celles qui, dans la construction des frontières du « grand partage de la modernité » (corps/esprit, nature/culture, biologie/social, homme/femme, humain/animal, organisme/machine, réalité/fiction, naturel/artificiel etc.), ont été banni-e-s des histoires qui comptent. » RODRIGUEZ Eva et BOUYAHIA Malek, « Penser la figuration chez Donna Haraway avec Walter Benjamin : « un espace métaphorique de résistance » », in DORLIN Elsa et RODRIGUEZ Eva (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, PUF, Paris, 2012, p. 137

[2058] ANDRAS Joseph, *Ainsi nous leur faisons la guerre,* op.cit., p. 28

[2059] DERRIDA Jacques, *L'animal que donc je suis*, op. cit., p. 113

[2060] *Ibid.*, p. 114

[2061] *Ibid.*, p. 142

Encore moins, évidemment, en sa faveur. Mais à sa place. Elle décide en fait *de* l'animal. En outre, le niveau de souffrance infligée et la baisse - inversement proportionnelle - de son caractère nécessaire aujourd'hui pourrait faire considérer la guerre contre l'animalité non plus comme un moyen (se nourrir, se survivre) mais comme une fin.

Nous retrouvons ici encore Jacques Derrida. Le séminaire intitulé *La Bête et Le Souverain*, qui rassemble ses cours donnés entre 2001 et 2003, se présente comme une longue et dense méditation autour des deux vers de Jean De La Fontaine : « La raison du plus fort est toujours la meilleure : Nous l'allons montrer tout à l'heure. ». A l'heure de préciser les termes de ces vers, Derrida souligne leur polysémie, leur ambivalence. « Toujours » convoque selon lui l'idée de loi, terme qui peut, dans une perspective descriptive, ce qui *est* et/ou, dans une perspective prescriptive, ce qui *devrait être*. Le terme de « raison », lui aussi, interpelle l'auteur, puisque le terme peut désigner à la fois une capacité de raisonnement, et/ou une tentative de justification invoquée par le « plus fort »[2062]. Il glisse sur la voie d'une comparaison entre la domination exercée par le Souverain sur ses sujets, celle exercée par le masculin sur le féminin, et celle exercée par l'humain sur l'animal :

> « La bête et le souverain : *la* génisse, *la* chèvre, *la* brebis en société avec *le* lion. *La* bête en société avec *le* souverain, les bêtes et le souverain, qui est le seul à s'autonommer, à se référer à lui-même, *ipse*, à lui-même, à son titre, à son nom et à sa force. A son ipséité. »[2063]

Derrida définit la souveraineté non pas (ou pas uniquement) par la grandeur et la hauteur, mais par l'hybris qui l'accompagne :

> « Ce qui est essentiel et propre à la souveraineté, ce n'est donc pas la grandeur ou la hauteur géométriquement mesurables, sensibles ou intelligibles, c'est l'excès, c'est l'hyperbole, c'est un excès insatiable pour déborder toute limite déterminable. (…) Ce qui compte, ici, pour la souveraineté qui est avant tout un pouvoir, une puissance, un « jeu peux », c'est le maximum de puissance, le plus de puissance, la toute-puissance, et cette toute-puissance peut être figurée par la grandeur du plus grand mais aussi par la petitesse, par l'archi-petitesse, l'absolue diminution du plus petit »[2064].

Qu'est-ce qui justifie que l'humain soit, sur l'animal, souverain ? Qu'il le puisse ? L'exploitation de l'animal est si incontestée, si incontestable, que l'on refuse aux animaux jusqu'au statut de victimes. Il ne saurait y avoir de victime là où il n'y a pas de sujet. Il ne saurait y avoir de crime là où il n'y a de victime. La cruauté engrange des bénéfices, et est culturellement encouragée.

[2062] DERRIDA Jacques, *Séminaire La bête et le souverain*, I, op. cit., p. 279
[2063] Les mots en italique sont soulignés par Derrida lui-même. *Ibid.*, p. 287
[2064] DERRIDA Jacques, *Séminaire La bête et le souverain*, op. cit., pp. 345-346

L'animal produit. La vie des animaux est instrumentalisée, monnayée, continuellement régénérée pour être à nouveau détruite. Derrida pourfend même cette exploitation de l'animal en la comparant, non sans nuance, aux pires évènements de notre ère[2065]. Les mesures visant à améliorer légèrement leur bien-être dans telle ou telle modalité de leur exploitation ne sont que des aménagements visant à permettre à un système d'exploitation massif de perdurer sans que les êtres humains qui en sont responsables ne soient heurtés.

Nous n'avons pas exploité l'animal parce qu'il était animal. Nous avons façonné l'animal pour l'exploitation que nous allions en faire. C'est là l'hypothèse posée, en filigrane, par le vibrant texte d'Élisée Reclus reproduit dans une anthologie intitulée *Cause animale, luttes sociales*[2066]. L'animal n'est pas né machine, il l'est devenu, par l'industrialisation de l'élevage. Anne Chemin, journaliste, dans un excellent article publié dans *Le Monde*, met en lumière la manière dont l'humanité a « désanimalisé la viande » (par une présentation de morceaux désossés et plastifiés toujours plus aseptisée, par une préférence pour les chairs ou les viandes hachées plus que pour les abats), et par là même, rompu avec la dimension sacrificielle originelle de l'abattage des animaux. Ce déplacement

[2065] « De quelque façon qu'on l'interprète, quelque conséquence pratique, technique, scientifique, juridique, éthique ou politique qu'on en tire, personne aujourd'hui ne peut nier cet évènement, à savoir les proportions sans précédent de cet assujettissement de l'animal. (…) Personne ne peut davantage dénier sérieusement la dénégation. Personne ne peut plus nier sérieusement et longtemps que les hommes font tout ce qu'ils peuvent pour dissimuler ou pour se dissimuler cette cruauté, pour organiser à l'échelle mondiale l'oubli ou la méconnaissance de cette violence que certains pourraient comparer au pires génocides (il y a aussi des génocides d'animaux : le nombre d'espèces en voie de disparition du fait de l'homme est à couper le souffle). De la figure du génocide il ne faudrait ni abuser ni s'acquitter trop vite. Car elle se complique ici : l'anéantissement des espèces, certes, serait à l'œuvre, mais il passerait par l'organisation et l'exploitation d'une survie artificielle, infernale, virtuellement interminable, dans des conditions que des hommes du passé auraient jugées monstrueuses, hors de toutes les normes supposées de la vie propre aux animaux ainsi exterminés dans leur survivance ou dans leur surpeuplement même. Comme si, par exemple, au lieu de jeter un peuple dans des fours crématoires et dans des chambres à gaz, des médecins ou des généticiens (par exemple nazis) avaient décidé d'organiser par insémination artificielle la surproduction et la surgénération de Juifs, de Tziganes et d'homosexuels qui, toujours plus nombreux et plus nourris, auraient été destinés, en un nombre toujours croissant, au même enfer, celui de l'expérimentation génétique imposée, de l'extermination par le gaz ou par le feu. Dans les mêmes abattoirs. » DERRIDA Jacques, *L'animal que donc je suis*, op. cit., pp. 46-47

[2066] « Car c'est là précisément une des conséquences les plus fâcheuses de nos mœurs carnivores, que les espèces d'animaux sacrifiés à l'appétit de l'homme aient été systématiquement et méthodiquement enlaidies, amoindries, avachies dans leur intelligence et leur valeur morale. (…) Quelle différence de forme et d'allure entre le mouflon qui bondit sur les rochers des montages et le mouton qui, désormais dépourvu de toute initiative individuelle, simple chair abrutie livrée à la peur, n'ose plus s'éloigner du troupeau, se jette de lui-même sous la dent du chien qui le poursuit. Même abâtardissement pour le bœuf, que nous voyons maintenant se mouvoir péniblement dans les prairies, transformé par les éleveurs en énorme masse ambulante aux formes géométriques, comme dessinées d'avance pour le couteau du boucher. Et c'est à produire des monstres pareils que nous appliquons l'expression d' « élevage » ! Voilà comment les hommes accomplissent leur mission d'éducateurs à l'égard de leurs frères, les animaux ! » RECLUS Elisée, « A propos du végétarisme », *La réforme alimentaire*, 1901. Texte reproduit in BONDON Roméo et BOISJEAN Elias (ed.), *Cause animale, luttes sociales*, Éditions Le passager clandestin, Paris, 2021, pp. 113-124

transforme les animaux que nous mangeons en matière première, et leur abattage n'est plus un « meurtre alimentaire »[2067], puisque la victime n'en est qu'animale. L'auteure ajoute :

> « « L'élevage et l'abattage des animaux de boucherie sont désormais conçus de manière scientifique et taylorisée, observe le sociologue Jean-Pierre Poulain. Ce processus contribue à la chosification de la bête destinée à l'alimentation : réduite au rang de matière première, elle est désanimalisée, dévitalisée. » ». [2068]

L'exploitation industrielle mène à la chosification, qui permet l'exploitation industrielle. Tout cela à une heure où, on le sait, il n'est pas nécessaire de consommer des produits d'origine animale pour être en bonne santé. Dès lors, le seul plaisir gustatif justifie d'un même geste l'exploitation et l'instrumentalisation des animaux, non sans faire écho à cette hypothèse abyssale et renversante de Florence Burgat d'une inversion de la cause et l'effet de l'exploitation animale :

> « Au lieu de l'idée selon laquelle pour manger cette viande pour laquelle, comme un dommage collatéral, il faut, malheureusement, tuer ces animaux, est ce que finalement la viande n'est pas là pour nous assurer de tuer les animaux ? Pour le dire simplement, on ne tue pas pour manger de la viande, on mange de la viande pour tuer. »[2069]

L'animal est le rouage d'une machine. On le polit et le caresse dans le seul but d'éviter qu'elle ne se grippe. L'animalité, celle que l'on a condamnée à une mort perpétuelle sans lui offrir le droit à un procès contradictoire, est à la fois la bénéficiaire à court terme et la victime à long terme des tentatives d'amélioration de son bien-être. L'animal naît manteau, gigot, cosmétique. L'animal naît déjà mort. Son abattage n'est que la réalisation et l'accomplissement de ce pour quoi il est né. Etant le « bien d'un autre »[2070], il ne s'appartient pas. Qu'il est commode de le considérer juridiquement comme une chose[2071], et de le dépourvoir d'agentivité politique dans ces conditions ! Qu'il est aisé de considérer que les animaux n'ont et ne peuvent avoir d'agentivité, quand non seulement tout fut fait pour qu'ils deviennent de parfaits instruments, mais que les écouter mettrait sens dessus dessous nos systèmes de consommation ! L'enjeu pour les animalistes est de visibiliser l'animal et sa souffrance. De donner, enfin, un droit de réponse, à ce « rendu absent » aphone.

[2067] « Parce que l'industrialisation de la production animale a désormais réduit les animaux de rente à une matière première, ce « meurtre alimentaire » qui était présent dans la vie des familles (…) est devenu à la fois invisible et impensable. « *Toutes les symboliques qui permettaient, dans le passé, de gérer la mise à mort ont disparu*, note Jean-Pierre Corbeau. *Aujourd'hui, nous consommons de la viande de manière massive et ordinaire, mais nous sommes totalement exclus de l'élevage et de l'abattage, qui sont régis par des processus tayloristes et rationalisés. La viande n'a plus d'histoire – ou, plutôt, elle a la triste histoire du productivisme. »* CHEMIN Anne, « Comment nous avons désanimalisé la viande », *Le Monde*, 8 octobre 2022.

[2068] *Idem*

[2069] SALTEL Delphine, « Peut-on cuisiner des animaux morts ? », entretien avec Florence Burgat, *Arte Radio*, 18 décembre 2020

[2070] BURGAT Florence, *Être le bien d'un autre*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2018

[2071] « Le droit décide et fait plier le réel à ses desseins. » *Ibid.*, p. 24

B- L'animal aphone

Les animaux peuvent éventuellement être perçus comme des sujets d'une vie, comme des individus, ils ne seront jamais pour autant, au sens propre, des sujets politiques. Le propre des animaux n'est ni de voter, ni de faire des lois, en somme, il n'est pas de passer par les procédés proprement humains pour s'auto-organiser. Ils n'en ont pas besoin ; l'homme, si. Franz de Waal a pu montrer que certains groupes de singes pouvaient avoir une organisation politique (ou proto-politique)[2072], cela ne leur confère pas, pour autant, la capacité d'agir sur la scène politique conçue, tant bien que mal, par et pour les humains. La raison en est simple : les animaux ne peuvent être autre chose qu'eux-mêmes. Nous ne postulons évidemment pas ici que les animaux soient dépourvus d'agentivité, qu'ils ne puissent donc (et ne doivent) être perçus comme des individus, et qu'ils soient dépourvus de toute perception de leur intérêt. En revanche, deux obstacles majeurs se dressent. Cet intérêt, d'une part, ne peut être exprimé dans le langage adéquat, et son champ d'application, d'autre part, se limite à eux-mêmes, puisque les animaux, même les plus évolués, sont selon toute vraisemblance, incapables de formuler une vision du bien commun.

Aussi, toutes les propositions, très anthropomorphiques, avancées quant à une réelle agentivité politique des animaux, voire du vivant, ne peuvent guère, pour l'heure, faire l'objet d'une lecture pragmatique et sont cantonnés à une lecture utopique, cette dernière ne manquant toutefois pas, parfois, de réelle fécondité. Toutes se heurtent au réel. Les dispositifs autres que la représentation, qu'ils soient déjà concrètement mis en œuvre ou seulement avancés dans les divers écrits qui s'intéressent à la représentation politique de l'animal, sont stimulants, mais insuffisants. Par exemple, Will Kymlicka et Sue Donaldson ont introduit l'idée d'une citoyenneté animale pour les animaux domestiques, d'un statut de résident pour les animaux liminaires et d'une souveraineté des animaux sauvages sur leur territoire. Nous avons montré ailleurs que cette idée pouvait faire l'objet d'une lecture utopique stimulante, mais ne saurait être appliquée à la lettre[2073]. Elles ne peuvent elles-mêmes se passer d'une forme de représentation, et le prisme humain reste dès lors indispensable. Par ailleurs, il nous faut également envisager les tentatives de reconnaissance juridiques.

[2072] DE WAAL Franz, *Chimpanzee Politics*, op.cit., pp. 205-209
[2073] SIMON Samantha, "Animal citizens: do we need to rethink the status of animals or human citizenship itself?", in KASSIOLA Joel Jay et LUKE Timothy W., *The Palgrave Handbook of Environmental Politics and Theory*, Springer Nature / Palgrave Macmillan, 2023, pp. 105-125

Ces dernières sont généralement efficaces et entraînent une meilleure protection des animaux, mais elles ne dispensent pas d'une représentation politique. Le droit, dans la plupart des pays européens, ne vient d'ailleurs que sanctionner, sanctuariser, préciser, appliquer ou modifier une décision politique qui lui préexiste. Une subjectivation de l'animal, dans ce domaine, est intéressante, et sa représentation l'est tout autant. Mais Aliocha Imhoff et Kantuta Quiros rappellent très justement que, même dans les cas de personnification juridique d'entités non-humaines, le concours de communautés humaines impliquées est indispensable, pour la prise de décision comme pour son application et ses conséquences[2074]. Il s'agit donc moins de faire d'une entité non-naturelle un sujet, que de consacrer juridiquement le lien de protection et de dépendance qui l'unit à une communauté humaine. Cela n'enlève rien à la portée symbolique et juridique d'une telle décision, mais cela permet d'avancer l'idée que c'est bien l'interconnexion que l'on institue.

A ce sujet, il faut mentionner une autre voix (et pas des moindres). Donna Haraway, se demande, dans un essai, comment faire sortir certains vivants (humains et non-humains) de la catégorie, forgée par Walter Benjamin, des « impropres » et des inappropriés, et comment penser de nouvelles *relationalités* à l'égard de ceux qu'elle considère comme des *actants* et *acteurs*[2075]. Il s'agit, pour l'auteure, qui tente de voir le monde à travers un prisme polyédrique, celui « d'un socialisme encore possible, d'un féminisme, d'un environnementalisme antiraciste et d'une science pour le peuple »[2076], de reconfigurer le monde, notamment par la politique. Au sujet d'un remodelage politique prenant en compte les interrelations entre vivant humain et non-humain, elle dit vouloir résister à l'idée de « représenter, reporter, faire écho, agir comme le-la ventriloque des « autres »»[2077]. Elle cherche, dès lors, à penser les conséquences différentes d'une « sémiotique politique de l'articulation et d'une politique sémiotique de la représentation »[2078]. Rappelant le combat et l'assassinat de Chico Mendes, elle précise que cette position a moins à voir avec l'idée d'une nature menacée qu'avec celle de la forêt comme lieu essentiel à la survie, ce qu'elle reformule comme suit :

> « leur autorité (celle des peuples indigènes, de Chico Mendes et du syndicat des extracteurs) ne découle pas du pouvoir de représenter à distance ou d'un statut ontologique naturel, mais d'une *relationalité* sociale constitutive dans laquelle la forêt est une partenaire intégrale, une

[2074] IMHOFF Aliocha et QUIROS Kantuta, *Qui parle ? (pour les non-humains)*, PUF, Paris, 2022, pp. 46-50
[2075] HARAWAY Donna, « Les promesses des monstres : politiques régénératives pour d'autres impropres/inapproprié.e.s », (trad. Sara Angeli Aguiton), in DORLIN Elsa et RODRIGUEZ Eva (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, PUF, Paris, 2012, pp. 168-169
[2076] *Ibid.*, p. 161
[2077] *Ibid.*, p. 189
[2078] *Ibid.*, p. 189

> actante de l'incorporation naturelle/sociale. Dans leur revendication d'autorités sur le sort de la forêt, les peuples résidents articulent un collectif social constitué d'humain-e-s, d'autres organismes, et d'autres actant-e-s non-humain-e-s. »[2079]

Il nous semble que cette approche de Donna Haraway apporte une nuance importante et intéressante. Mais elle concerne moins le principe même de la représentation du vivant non-humain et sa nécessité, que ses fondements et modalités. En effet, cette remarque de la philosophe américaine ne nous semble pas en mesure de faire vaciller l'idée selon laquelle une représentation (humaine) du vivant non-humain est nécessaire. En revanche, elle apporte, il est vrai, un éclairage fort intéressant sur la légitimité des représentants, et sur la manière d'appréhender cette représentation. Elle nous propose finalement de représenter la relation avec le vivant non-humain, plutôt que le vivant non-humain lui-même, ce qui est stimulant, mais potentiellement dangereux, lorsque l'on songe par exemple aux animaux dits « de rente ». Dans le cas qu'elle relate, en effet, la survie des acteurs humains dépendait de la *vie* de la forêt, alors que celle des éleveurs et des abattoirs dépend de la *mort* des animaux.

L'auteure ajoute un autre argument à son rejet des logiques de représentation appliquées au vivant non-humain. Pour elle, ces dernières impliquent toujours un processus de distanciation, par lequel l'être concerné est détaché des « nexus discursifs et non-discursifs qui l'environnent et qui le constituent » pour se voir ensuite « relocalisé dans le domaine de la représentation »[2080]. Certes. Mais n'était-ce pas, dans le cas des animaux, aussi salutaire que nécessaire ? La représentation de l'animal qu'entendent permettre les animalistes vise justement – et repose sur – le rappel de l'animalité de l'animal, là où ce dernier se voie fréquemment enchâssé, par les utilisations dont il fait l'objet, dans un statut, au mieux, de compagnon de vie docile, et au pire de cobaye, de nuisible, de marchandise et de machine. Il s'agit justement donc de rappeler que les animaux ne peuvent être réduits à ce dans quoi nos relations avec eux les ont enfermés, en leur donnant une voix politique propre, même minoritaire, même lacunaire, même biaisée, même fébrile, même radicale, mais leur permettant, indirectement, de peser en les constituant comme une menace électorale potentielle.

Toujours est-il que le fait que l'animal ne puisse parler pour lui-même en politique ne devrait pas impliquer une absence quasi-totale de prise en considération de ses intérêts. Au regard de l'état des lieux dressé ci-dessus, sa présence politique doit être effective et, dans le même temps, au regard de la nature propre de l'animalité, elle ne peut être que fictive.

[2079] *Ibid.*, p. 192
[2080] *Ibid.*, p. 196

La représentation politique des animaux, mais plus encore l'action, dans cette entreprise, des partis animalistes, apparaît donc comme doublement nécessaire, au regard, d'une part, de l'urgence de consacrer institutionnellement une traduction de la valeur inhérente des animaux depuis trop longtemps confinés à leur valeur instrumentale et, d'autre part, de l'incapacité des animaux à se représenter eux-mêmes, et ce quelle que soit la créativité et l'audace des propositions alternatives exprimées. La représentation est et reste le propre de l'homme. Mais alors, comment ne pas ignorer celui qui ne peut parler ? Ou, pour le dire en des termes plus philosophiques, comment dépasser l'anthropocentrisme politique sans se bercer dans l'illusion d'une fin du logocentrisme ? Les partis animalistes semblent avoir trouvé la réponse : en le retournant contre lui-même. En retournant le propre de l'homme (langage, politique) contre l'homme, en le déviant en faveur de l'animal. Après avoir montré à la fois la complexité et la nécessité d'une représentation politique de l'animal, intéressons-nous aux modalités de sa concrétisation. Plus précisément, dans un contexte de défiance partisane, comment comprendre le choix des partis animalistes ?

SECTION 2 : Une réappropriation de l'outil partisan

Cette nécessité et cette complexité de représenter les animaux en politique étant doublement posées, il faut interroger et comprendre le choix des animalistes de se porter sur une structure partisane. Nous commencerons par appréhender ce choix comme un mal nécessaire (paragraphe 1) avant de montrer que les partis animalistes peinent à s'inscrire dans les typologies traditionnelles du phénomène partisan, telles qu'elles ont été établies par la science politique (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : La forme partisane : un mal nécessaire

Partout, on diagnostique la crise des instances de représentation, surtout les partis politiques, et un renouvellement des formes de mobilisations. Qu'en est-il véritablement, et surtout, qu'est-ce que le choix des animalistes, dans ce contexte, de se doter de partis politiques dit et fait d'eux ? Dans un premier temps, nous tenterons de sortir des discours préconçus en montrant que cette idée de défiance partisane se joue entre mythe et réalité (A). Il n'en reste pas moins que le choix des animalistes semble être, dans ce contexte, un choix par défaut, motivé par l'échec des alternatives (B). C'est ce que nous verrons dans un deuxième temps. Dans un troisième temps et enfin, nous montrerons que loin de se couler dans un moule préconçu, c'est au prix d'une singulière réappropriation, aussi volontaire que subie, que les animalistes se sont emparés de cet outil (C).

A- La défiance partisane, entre mythe et réalité

Non seulement cette idée de défiance partisane est tout sauf récente, mais elle est même, semble-t-il, consubstantielle à l'existence-même des partis politiques :

> « Un parti politique est une machine à fabriquer de la passion collective. Un parti politique est une organisation construite de manière à exercer une pression collective sur la pensée de chacun des êtres humains qui en sont membres. La première fin, et, en dernière analyse, l'unique fin de tout parti politique est sa propre croissance, et cela sans aucune limite. Par ce triple caractère, tout parti est totalitaire en germe et en aspiration. S'il ne l'est pas en fait, c'est seulement parce que ceux qui l'entourent ne le sont pas moins que lui.»[2081]

Tels sont les mots de Simone Weil dans sa *Note sur la Suppression générale des partis politiques*. Imprégnée de pensée Rousseauiste, elle pensait que les partis, fidèles à leur étymologie, n'étaient bons qu'à créer de la division et exciter les passions, et constituaient autant d'obstacles à la formation et à l'expression de la volonté générale éclairée par la raison. Les partis n'en sont pas moins devenus des organes structurants de la vie politique, à un point tel qu'il devient aujourd'hui presqu'impossible d'imaginer un processus d'élection qui puisse s'en passer. Les démocraties occidentales ont intégré ces acteurs et ses lacunes dans leur constitution-même, et ont accepté et organisé leurs actions malgré leurs carences. Et pourtant…

Les partis politiques sont, dit-on, en crise[2082]. Dans la plupart des démocraties d'Europe de l'Ouest, l'idée d'un déclin de la forme partisane est devenue un lieu commun[2083]. On diagnostique la « fragilisation des formes « classiques » de l'engagement »[2084], une diminution de l'identification partisane[2085], une perte de légitimité et d'assise des partis politiques, ainsi qu'un paradoxe des jeunes générations, qui montrent un intérêt politique plus élevé, une loyauté moindre pour les partis politiques[2086], et une préférence pour les formes d'engagement et de mobilisation non-institutionnelles. Les partis auraient été évidés, en ce qu'ils auraient abdiqué ou perdu leur rôle d' « intellectuels collectifs », nous dit Rémi Lefèbvre (en se gardant toutefois de préciser s'il s'agit d'un processus émanant des partis eux-mêmes ou la résultante d'une transformation d'un rapport

[2081] WEIL Simone, *Note sur la suppression générale des partis politiques* [publié pour la première fois dans la revue *La Table ronde*, n°26, 1950], Éditions Allia, Paris, 2019, p. 17
[2082] ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra, « Introduction », in ANDOLFATO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, op.cit., 2016, p. 7
[2083] LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op.cit., p. 31
[2084] JACQUEMAIN Marc, DELWIT Pascal et FRERE Bruno, « Engagements actuels, actualité des engagements », in JACQUEMAIN Marc et DELWIT Pascal (dir.), *Engagements actuels, actualité des engagements*, Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2010, p. 9
[2085] DIAMOND Larry et GUNTHER Richard, "Introduction", in DIAMOND Larry et GUNTHER Richard (ed.), *Political parties and democracy*, The John Hopkins University Press, Baltimore, 2001, p. IX
[2086] *Ibid* p. X

à la et au politique chez les citoyens)[2087]. Plusieurs explications ont été avancées pour éclairer ce phénomène. D'une part, elles seraient exogènes aux partis eux-mêmes. Les citoyens feraient preuve d'un criticisme grandissant rendant les partis incapables de répondre à des attentes de plus en plus élevées, et le traitement médiatique de l'information politique serait, dans certains cas, susceptible de générer une forme de dédain à l'égard des politiques[2088]. Elles seraient, d'autre part, endogènes. Les partis politiques auraient été incapables de se saisir de nouveaux enjeux politiques, de s'adapter aux changements culturels et sociétaux, aussi bien dans leur fonction idéologico-programmatique[2089] que dans leur organisation[2090]. Enfin, les partis peuvent être perçus comme des structures rigides, archaïques, élitistes, dirigées et menées par des acteurs bien trop rodés à l'exercice politique. L'image détériorée d'une « politique politicienne » concerne inévitablement les acteurs, mais aussi les partis politiques eux-mêmes[2091]. Leurs représentants seraient privilégiés, trop éloignés des représentés, surtout soucieux de leur propre conservation[2092] et, par un effet miroir, l'engagement militant au sein même des partis aurait changé. Il se ferait plus distant, moins régulier, moins prenant. A cet égard, une individualisation croissante et un déclin de la participation électorale sont également posés en lien avec cette fatigue partisane, mais sans que l'on sache véritablement s'il s'agit là d'une cause ou d'une conséquence. Somme toute et enfin, les partis politiques n'assureraient plus leur fonction représentationnelle et gouvernementale[2093] dans des démocraties qui semblent à bout de souffle, en danger, et en quête de renouvellement.

Pourtant, nous observons plusieurs choses. D'abord cette lassitude partisane est toute relative. En effet, les partis sont, malgré les griefs formulés et carences diagnostiquées à leur encontre, toujours des institutions structurantes dans les démocraties européennes. Rémi Lefèbvre a raison de souligner que leur place dans le système politique s'est à la fois effritée

[2087] LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op.cit., pp. 32-33
[2088] *Ibid.*, p. IX
[2089] Camilo Argibay diagnostique à cet égard une forme d'appauvrissement de la fonction idéologico-programmatique des partis politiques, manifesté par une externalisation de ce travail et d'un appauvrissement de son contenu. ARGIBAY Camilo, « Les *thinks tanks* ou l'externalisation de la fonction idéologique des partis : *Terra Nova* et le parti socialiste français », in ANDOLFATO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, op. cit., p. 57
[2090] Sur l'aspect idéologique comme sur l'aspect organisationnel, voir INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton University Press, Princeton, 1997, p. 311
[2091] DIAMOND Larry et GUNTHER Richard, "Introduction", in DIAMOND Larry et GUNTHER Richard (ed.), *Political parties and democracy*, op.cit., p. XI
[2092] *Ibid.*, p. XII
[2093] *Ibid.*, p. XIII

et renforcée[2094]. Remarquons d'ailleurs que, dans la compétition électorale, il reste impensable pour un candidat de ne pas se doter d'une structure partisane susceptible de le soutenir[2095]. Admettons que c'est moins la forme partisane elle-même qui se voit défiée, que son rôle et son fonctionnement. Ensuite, les partis réagissent et tentent d'apporter des réponses à la crise de légitimité à laquelle ils sont confrontés. Il peut s'agir, pour certains, de tentatives de démocratisation et de déclaustration, par l'organisation de primaires ouvertes[2096], et d'autres semblent céder à la pression d'une dérive populiste[2097]. Enfin, le déclin de la forme partisane et l'émergence de ce que d'aucuns qualifient de « société de mouvements » ne signifie pas, comme le rappellent Simon Luck et Stéphanie Deschezelles, que les mouvements soient en passe de remplacer la politique institutionnelle ou les partis, mais simplement que l'action protestataire est « devenue une des modalités *normales* de l'agir en politique »[2098]. Ajoutons que le panel de partis qui nous intéressent ici est la preuve que la forme partisane, malgré les critiques dont elle fait l'objet, reste une possibilité attractive pour des acteurs issus des mondes mouvementistes cherchant à institutionnaliser leur combat. La participation aux élections est un élément constitutif de la définition d'un parti politique, et le soutien d'un parti politique reste, dans la majorité des cas, un élément constitutif de la participation aux élections.

En plus de n'être que relatifs, peut-être que ce déclin des partis traditionnels, cette déstructuration progressive des systèmes de partis en Europe et cette fatigue démocratique, loin d'être un frein à l'émergence des partis animalistes, constituent pour eux une *opportunité*. La fragmentation progressive des systèmes de partis en Europe, l'apparition de nouveaux types de partis à la structure et aux répertoires plus fluides, leur structuration autour de nouveaux enjeux… Tous ces éléments, qui peuvent certes attester d'une forme de déclin (ou de renouvellement) de la forme partisane sont autant de facteurs potentiellement incitatifs de l'émergence progressive d'un animalisme partisan en Europe. Les réticences

[2094] LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op.cit., p. 32
[2095] Evidemment, cet élément ne doit pas nous leurrer et cache néanmoins une révolution presque contre-copernicienne par laquelle ce n'est plus véritablement le parti qui désigne en son sein son représentant, mais un candidat qui organise autour de lui un parti. Nous pouvons ici penser à la manière dont Rémi Lefèbvre caractérise les partis-mouvements.
[2096] LEFEBVRE Rémi, « La conversion incertaine de l'UMP aux primaires en France », in ANDOLFATO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, op. cit., p. 15
[2097] ALEXANDRE-COLLIER Agnès, « Les conservateurs britanniques confrontés à une dérive populiste », in ANDOLFATO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, op. cit., p. 31
[2098] LUCK Simon et DESCHEZELLES Stéphanie, « Introduction. Mondes mouvementistes et partisans : points de contact, passerelles et pistes d'exploration », in LUCK Simon et DESCHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes*, op cit., p. 14

observées au moment de la mue partisane d'autres mouvements sociaux – au premier rang desquels écologistes – ne se sont pas nécessairement retrouvées au sein des réseaux animalistes, probablement parce qu'il fut très clair dès le départ que le parti ne remplacerait pas les réseaux associatifs, et que les relations entre ces deux modes d'action resteraient non pas hermétiques l'un à l'autre, mais clairement distincts. Enfin, il faut souligner que les animalistes ne se sont aucunement fondus dans un moule partisan considéré comme en déclin. Ils semblent l'avoir investi et, en retour, refaçonné selon leurs exigences et leurs besoins.

C'est donc au prix d'une réappropriation de l'outil que les animalistes s'en sont emparé et ils contribuent, à leur échelle, à la vitalité et au renouvellement de la forme partisane elle-même. Reste à savoir si cette tentative de régénération s'effectue en vue d'une réaffirmation du rôle structurant des partis politiques dans les démocraties, ou en vue, au contraire, de leur affaiblissement par leur relégation au statut de strict moyen, nous en discuterons dans la section suivante. Cette réappropriation rend encore plus obsolètes les distinctions académiques entre politique institutionnelle et parti plutôt captés par la science politique d'une part, et politique non-institutionnelle et mouvements plutôt saisis par la sociologie d'autre part, dualité entre deux objets comme entre deux cadres d'analyse[2099], que les chercheurs regrettent et tentent depuis plusieurs décennies de faire dialoguer[2100].

B- Échec des alternatives

La société respectueuse des animaux voulue par les animalistes ne sera proposée ou instaurée par ceux qui jouissent de l'anthropocentrisme. Elle doit être arrachée, par tous les moyens nécessaires. Les partis animalistes ne sont pas le seul outil de représentation politique des animaux théorique pensé, mais ils sont le seul potentiellement efficace. Pourquoi ? Parce qu'aucun autre acteur proprement animaliste (donc radical) n'a, pour l'heure, véritablement réussi à percer la barrière institutionnelle et à infiltrer les processus décisionnels de façon durable, efficiente, et régulière. Procédons sans plus tarder à un rapide tour d'horizon.

[2099] SAWICKI Frédéric, « Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour… », in LUCK Simon et DECHEZELLES Stéphanie, *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, op.cit., pp. 31-45

[2100] JACQUEMAIN Marc, DELWIT Pascal et FRERE Bruno, « Engagements actuels, actualité des engagements », in JACQUEMAIN Marc et DELWIT Pascal (dir.), *Engagements actuels, actualité des engagements*, op.cit., p. 10

L'animalisme ne peut imposer ses vues en l'état. Alasdair Cochrane nous explique que les partis politiques animalistes ne sont pas le meilleur outil de représentation politique de l'animal, en ce qu'ils n'assurent aucune garantie d'amélioration de leur condition et d'inclusion de leurs intérêts, la marge de manœuvre de ces partis étant dépendante de leurs résultats[2101]. Cela nous semble à la fois vrai et faux. Vrai, car les partis ne permettent, en effet, qu'une représentation à la mesure de leur… représentativité, c'est-à-dire de leurs résultats électoraux. Or, nous l'avons vu, la plupart des partis de notre panel sont électoralement trop faibles pour obtenir des élus en mesure de peser. Heureusement, donc, que la protection des animaux ne dépend pas uniquement que des partis animalistes. Dès lors, et nous prolongeons ici, l'intérêt de l'animal se trouve, à nouveau, conditionné au bon vouloir humain. En cas de forte adhésion, le pouvoir de représentation (et la consécration politique de la valeur inhérente des animaux) seront assurés. En revanche, tant que ces intérêts ne sont pas partagés par un grand nombre de personnes et ne suscitent que peu de voix, la représentation institutionnelle des animaux restera marginale, donc très insuffisamment efficiente. Mais Alasdair Cochrane oublie un détail. Certes, le projet partisan animaliste a ses limites. Mais quelle est l'alternative ? A ce jour, aucune.

Nous l'avons vu, l'animalisme philosophique (moral ou politique) a su fonder une évolution du rapport à l'animal, mais sans produire pour l'heure d'effets décisifs. L'animalisme mouvementiste, quant à lui, est pour l'heure cantonné à sa dimension protestataire, et peine à devenir force de proposition. Ce n'est d'ailleurs pas son objet. Les autres partis politiques, nous l'avons démontré, ne se sont pas saisi suffisamment des revendications animalistes, et comment auraient-ils pu le faire d'ailleurs, au regard de la radicalité et de la marginalité de ces dernières ? De la même manière, les tentatives de représentation institutionnelle de l'animalisme (tels que les ministères) sont, comme le système dans lequel elles évoluent et auquel elles contribuent, spécistes et, au mieux, welfaristes. Dans le même ordre d'idée, un des conseils de quartiers de Los Angeles dispose depuis 2004 d'une « Directrice du bien-être animal » en la personne de Charlotte Laws, l'élue à l'initiative de ce programme. Sa mission est de « fournir une voix et une forme de représentation politique aux animaux non-humains ». Mais les missions dudit conseil de voisinage étant extrêmement limitées, les prérogatives attachées à la fonction sont très minces.

[2101] COCHRANE Alasdair, *Should animals have political rights?*, op. cit., pp. 94-96

En fait, l'animalisme est un mouvement marginal dont l'heure n'est pas encore venue, et dont les revendications ne sont pas assez largement partagées. Plus de 90% des populations européennes consomment encore de la viande, et ne souhaitent pas arrêter. Cette réalité ne peut, en démocratie, pas être occultée. Dans le même ordre d'idée, certains auteurs, tels que Dominique Bourg, Aymeric Caron, Bruno Latour ou Corine Pelluchon, ont pu avancer la proposition d'une « troisième chambre » au sein des Parlements, qui aurait la charge du vivant non-humain, du long terme, des générations futures, chargée de « rappeler que la politique est une zoopolitique et une cosmopolitique »[2102], composée de membres non-élus et dotée d'un droit de veto dans le processus législatif. Cette idée nous semble excellente et produirait, à n'en pas douter, des résultats considérables, mais il nous semble que pour le moment, aucun état n'a pris une telle initiative.

Corine Pelluchon, il y a sept ans, considérait que la création de partis dédiés à la condition animale ne révélait que l'incapacité des autres partis à la prendre au sérieux[2103]. Soit. Mais trois remarques peuvent être ajoutées. D'une part, la création des partis animalistes vise justement à forcer les autres à s'y atteler. D'autre part, au regard de la capacité régénérative de la question animale pour le et la politique, rien n'indique que la création d'un parti monothématique à l'origine, ne puisse déboucher, au cours de sa croissance, sur un positionnement bien plus global, comme en témoignent notamment les partis animalistes espagnols, allemands et néerlandais. Enfin, face à l'urgence de cette question comme de la question écologique, et face à l'indéniable surdité des acteurs politique et superficialité des politiques menées, en attendant, que faire d'autre ?

Dès lors, pour l'heure, les partis animalistes sont la seule ouverture possible d'une incursion de l'animalisme (pas de la protection du bien-être animal, mais de l'animalisme tel que nous l'avons défini) en politique. L'animalisme qui se départirait de sa dimension radicale (au sens de « racine ») se perdrait. La forme partisane est donc à la fois la seule qui permette, pour l'instant, de défendre une position proprement animaliste car les autres canaux sont insuffisants, mais elle est aussi la plus précaire car les partis et les canaux institutionnels traditionnels sont décriés, et qu'elle conditionne l'amélioration de la condition animale au vote. Or, les populations européennes ne sont, pour la plupart, pas prêtes à effectuer les changements de vie et de consommation exigés par les animalistes. Il nous semble qu'il s'agit là d'une carence majeure, bien qu'inévitable.

[2102] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op. cit., pp. 276-277
[2103] *Ibid.*, p. 297

La règle démocratique est aussi insatisfaisante et contraignante pour les animalistes qu'elle est nécessaire.

C- Approche fonctionnaliste d'une singulière réappropriation

La démarche fondatrice des partis animalistes semble être un écho à l'appel bien connu de Jello Biafra : « Don't hate the media, become the media ! »[2104]. Plutôt que de se contenter de se dresser contre les partis politiques et leur inaction en matière de condition animale, les animalistes ont préféré devenir eux-mêmes les partis, au prix toutefois d'une appropriation singulière de cet outil. C'est au prisme d'une analyse par les fonctions des partis animalistes que nous évaluerons et dévoilerons cela.

Suivant une définition déployée par Georges Lavau, les auteurs des *Fondements de la science politique* définissent les fonctions comme « la production par un ensemble d'activités d'effets qui contribuent à la perpétuation d'un système social ou d'un sous-système comme le système politique »[2105]. Prenant appui sur les travaux fondateurs du sociologue Robert K. Merton, il est coutume de distinguer les fonctions manifestes et les fonctions latentes des partis politiques. A la perpétuation et aux buts du système, les premières contribuent de manière voulue et consciente, les secondes de manière involontaire voire inconsciente[2106]. Il est possible d'identifier neuf fonctions des partis politiques, plus précisément la fonction de recrutement et sélection du personnel politique, gouvernementale, programmatique, de structuration des suffrages, d'agrégation des intérêts, de communication, tribunitienne, de socialisation, de légitimation du système politique, les sept premières étant considérées comme des fonctions manifestes, les deux dernières comme des fonctions latentes[2107].

Il nous semble qu'une autre ligne de scission pertinente puisse être dégagée de cette liste, à savoir celle entre les fonctions que les partis politiques détiennent *en propre*, et celles qu'ils détiennent de manière *partagée*. Les fonctions de recrutement et sélection, de gouvernement et encadrement, et de structuration des suffrages nous semblent être exclusives. En revanche, la fonction programmatique, la fonction d'agrégation des intérêts, la fonction de communication, la fonction tribunitienne, la fonction de socialisation politique et de légitimation du système politique, elles, sont partagées. Nous pouvons mentionner à

[2104] Rapporté par IMHOFF Aliocha et QUIROS Kantuta, *Qui parle ? (Pour les non-humains)*, op. cit., p. 28
[2105] SCHIFFINO Nathalie et al. (dir.), *Fondements de la science politique*, op. cit., p. 413
[2106] *Ibid.* p. 414
[2107] *Ibid.* p. 415-420

cet égard le rôle en ce domaine d'autres organes ou acteurs de la vie politique, à l'instar notamment et de façon non exhaustive, des intellectuels, des think-tanks, ainsi que du champ mouvementiste. Par souci de clarté, nous avons synthétisé ces deux variables possibles d'une analyse fonctionnaliste des partis politiques dans le tableau ci-dessous[2108].

		Fonction exclusive	**Fonction partagée**
Fonctions manifestes	Recrutement et sélection	X	
	Gouvernement et encadrement	X	
	Programmatique		X
	Structuration des suffrages	X	
	Agrégation des intérêts		X
	Communication		X
	Tribunitienne		X
Fonctions latentes	Socialisation politique		X
	Légitimation du système politique		X

La singularité de la réappropriation de l'outil partisan par les partis animalistes semble se jouer sur la part respective qu'ils accordent aux fonctions partagées (extra-électorales) et aux fonctions propres (électorales et péri-électorales). Là où la fonction électorale est inscrite au cœur même de la caractérisation et de la définition des organisations partisanes, elle n'est que complémentaire, voire subsidiaire, dans l'identité des partis animalistes. Des développements qui précèdent, nous pouvons déduire que les principales fonctions des partis animalistes sont programmatique, tribunitienne, communicationnelle, et agrégative d'intérêts. De ce point de vue, en décidant de se doter de partis politiques et de respecter les règles de la compétition électorale, mais en s'appropriant cet outil et ses méthodes à des fins au moins autant non-électorales qu'électorales, les partis animalistes contribuent à légitimer le système politique autant qu'ils en font une critique performative. Symétriquement, cet accent mis sur les fonctions partagées, c'est-à-dire qui sont aussi assumées et appropriées par d'autres acteurs (non-institutionnels notamment) constitue le cordon ombilical rattachant encore les partis de notre panel au mouvement animaliste qui fut leur terreau, mais dont ils constituent désormais une entité indépendante.

Cette réappropriation est, d'une part, *volontaire* et assumée et s'inscrit dans une stratégie de distinction. L'identité des partis animalistes semble en effet être le résultat d'une tentative de singularisation marquée, à la fois, par une prise de distance et une parenté, avec la cause animale comme avec les partis traditionnels. Au mouvement animaliste, ils empruntent un répertoire d'action, une radicalité, et une posture d'opposition. Aux partis existants, ils empruntent certains canaux d'expression, une intégration dans le jeu politique

[2108] Le classement entre fonctions manifestes et latentes est celui proposé par les auteurs des *Fondements de la science politique*, et celui qui distingue les fonctions exclusives des fonctions partagées est le nôtre.

et électoral, et une action institutionnelle. Mais cette réappropriation est, d'autre part, *subie*, puisque la petitesse et la radicalité de ces partis les confinent à une existence essentiellement extra-institutionnelle et électoralement satellitaire. Elle repose sur un équilibre fragile et en fait des partis singuliers dans les systèmes partisans européens, et difficilement appréhendables par les typologies de partis élaborées par la science politique, nous le montrerons dans le paragraphe suivant.

Cette analyse des partis animalistes sous un prisme fonctionnaliste ne serait pas complète si nous n'y ajoutions l'apport incontestablement pertinent de David Easton, qui permet de déplacer l'angle d'analyse, en ne se focalisant plus uniquement sur les fonctions des partis politiques, mais aussi sur leur rôle dans la transformation des demandes sociétales en décisions politiques, aux côtés d'autres formes de vie politique. Pour le professeur canadien, un système politique est un ensemble d'interactions par lesquelles des valeurs acquièrent une autorité[2109]. Il analyse ce processus en distinguant les facteurs d'influence du système politique, à savoir les *inputs* (demandes qui stressent le système et soutiens du système) et les *outputs* (décisions et actions). Pour lui, deux types de filtres agissent pour réguler les demandes. Les premiers sont structurels et concernent la prise en charge consciente et volontaire de la sélection et de l'articulation des demandes. A ce titre, ils sont qualifiés de *gatekeepers* (portiers) et les principaux acteurs de cette mission sont les partis politiques. Les seconds, qualifiés de culturels, touchent à la conformité et à l'adéquation des demandes aux normes et valeurs en vigueur dans une société donnée[2110]. Nous l'avons dit, les sociétés européennes ne semblent, pour l'heure, ni prêtes ni enclines à reconnaître les valeurs animalistes, ce qui explique que les systèmes politiques et économiques européens, malgré de récentes avancées, y restent relativement hermétiques. Dès lors, les partis animalistes n'agissent pas comme des filtres en la matière, mais comme des propulseurs de ces demandes. Il ne s'agit pas en effet de partis politiques existants qui vont décider de porter telle ou telle demande plutôt que telle autre, mais bien de partis politiques créés spécialement pour cette demande, face à la surdité et à l'herméticité des autres filtres structurels. A cet égard, il semble pertinent de les qualifier non de *gatekeepers* (portiers) mais de *gatebreakers* (béliers).

[2109] Voir SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p ; 186
[2110] Nous devons cette synthèse de l'analyse de David Easton aux auteurs des *Fondements de la science politique*. *Ibid.* pp. 185-188

Paragraphe 2 : Conceptualiser l'animalisme partisan

L'heure nous semble venue de tenter de conceptualiser cet hydre politique que sont les partis animalistes. Loin de nous l'idée de contribuer à l'expansion (déjà considérable) des typologies de partis politiques, mais les catégories existantes en la matière sont insuffisantes ou inopérantes pour caractériser les organisations partisanes ici étudiées (A). Face à cette carence, nous avancerons de manière prudente, justifiée, mais humble, la notion de parti-bélier (B).

A- La nécessité d'une nouvelle catégorie

La typologie traditionnelle. Les tentatives de construction d'un cadre d'analyse typologique des partis politiques sont anciennes et nombreuses. Ici, et dans le prolongement des auteurs des *Fondements de la science politique*[2111], nous en proposerons un rappel synthétique et chronologique. Maurice Duverger a, au milieu du XXème siècle, établi une distinction entre les partis de masse et les partis de cadre. Une dizaine d'années plus tard, Otto Kirchheimer observe un déplacement et façonne le parti attrape-tout. Au milieu des années 1990, Richard S. Katz et Peter Mair ont forgé le modèle du parti cartel[2112]. Du très utile tableau dressé par les auteurs[2113] et présentant les caractéristiques principales de ces quatre modèles de partis, nous déduisons que les partis animalistes empruntent en fait certaines de leurs qualités à chacun d'entre eux (sauf au parti de cadres) mais n'épousent aucune des catégories traditionnelles préétablies (Annexe 18).

Au parti de masse, ils empruntent le fait de se penser comme les porteurs d'une grande réforme sociale, de tirer (pour ceux qui ne disposent pas d'élus) leurs ressources financières principalement des cotisations et dons de leurs membres et sympathisants, de présenter leurs représentants comme des délégués, et de fonder leur participation à la compétition électorale sur leur capacité de représentation d'un électorat. Avec les partis attrape-tout, ils partagent une émergence dans un contexte de suffrage de masse, une lutte acharnée pour mobiliser les canaux de communication, et des ressources d'origine essentiellement privée (pour la majorité des partis de notre panel). Avec le modèle du parti-cartel, ils partagent des financements largement publics (pour ceux qui disposent d'élus), une certaine retenue dans la compétition électorale (peu de coups d'éclat, discours rationnels, acceptation des règles du jeu électoral), une conception plutôt distante des adhérents et

[2111] *Ibid.* p. 429
[2112] *Ibid.* pp. 529-537
[2113] *Ibid.* 438-439

sympathisants (pas d'obligations ni de droits, engagement assez distancié, flexible et intermittent, leurs adhérents sont plus une source de légitimation que de mobilisation), et là encore une émergence et une existence dans un contexte de suffrage de masse. Il semble donc impossible de considérer les partis animalistes comme relevant d'une de ces quatre catégories traditionnelles de partis politiques. Observons maintenant ce qu'il en est des tentatives typologiques plus récentes.

Les nouveaux venus. Il s'avère qu'il en va de même pour les catégories plus récemment élaborées. Nous pensons plus précisément aux partis-mouvements, digitaux et plateformes, mais aussi aux partis testimoniaux, ainsi qu'aux trois catégories forgées par Paul Lucardie : partis prolocuteurs (pouvant devenir des partis prophétiques), partis idiosyncratiques et partis purificateurs[2114]. Nous pourrions y ajouter la typologie de Gordon Smith distinguant, parmi les petits partis, les partis charnières, les partis détachés, et les partis marginaux[2115].

La notion de parti-mouvement semble en voie de stabilisation. Le premier jalon de cette conceptualisation fut posé par Herbert Kitschelt qui en proposait une définition assez large, à savoir des partis nés de « coalitions de militants politiques qui émanent des mouvements sociaux et qui essayent d'appliquer les pratiques organisationnelles et stratégiques de ces mouvements sociaux dans les arènes de la compétition partisane »[2116]. Cette définition très inclusive permettrait, à n'en pas douter, de compter les partis animalistes dans cette catégorie. Mais deux écueils nous poussent à ne pas le faire. D'une part, les partis animalistes empruntent certes sans doute plus à la définition originelle du parti mouvement telle qu'elle a été posée par Kitschelt et prolongée par Benoît Rihoux (entre autres), sans l'épouser parfaitement toutefois. Si ces derniers semblent en effet avoir une action essentiellement extra-parlementaire, une fondation « par le bas », et un répertoire d'action plus associatif que mouvementiste, ils ne semblent pas véritablement adhérer à la verticalité de l'organisation que décèle Benoît Rihoux dans les partis écologistes. D'autre part, cette caractérisation uniquement par l'origine des partis nous semble insuffisante. Comme indiqué plus haut, d'autres variables doivent être prises en considération pour qui entend caractériser un phénomène partisan dans son ensemble, notamment son positionnement et son mode

[2114] LUCARDIE Paul, « Prophets, purifiers and prolocutors. Towards a Theroy on the Emergence of New Parties », *Party Politics*, vol.6, n°2

[2115] SMITH Gordon, "In search of small parties: problems of definition, classification and significance", in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Goeffrey (dir.), *Small parties in Western Europe*, op. cit., p. 36

[2116] KITSCHELT Herbert, « Movement Parties », in KATZ R. et CROTTY W. (dir.), *Handbook of Party Politics*, Sage Publications, London, 2006, p. 280. Cité et traduit par SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p. 440

d'action. Enfin, nous l'allons démontrer, des écrits ultérieurs ont précisé cette définition originelle au point de quasiment la renier, et ce bien que les auteurs des *Fondements de la science politique* ne relèvent pas cette contradiction[2117]. En effet, Rémi Lefèbvre s'est emparé de cette question, et il semble désigner, par cette notion de parti-mouvement, moins les partis nés des mouvements, que les partis qui fonctionnent comme des mouvements. Ses caractéristiques sont le fréquent rejet du nom de « parti », la revendication d'un pragmatisme idéologique, une structuration lâche et informelle, un engagement militant dématérialisé et intermittent, un rejet des formes classiques de démocratie intrapartisane, une implantation territoriale faible[2118], un important usage d'internet, et une organisation à visée électorale autour d'un leader charismatique[2119], ce qui ne sied pas véritablement aux partis animalistes, nos lecteurs en conviendront. Nous prendrons donc garde à distinguer ces deux définitions qui touchent respectivement l'une plutôt à l'origine et à l'organisation mouvementiste et l'autre à leur « relation proche aux mouvements sociaux » et leur « répertoires d'action collective communs »[2120] dans notre tentative de conceptualisation de l'animalisme partisan.

Un autre concept, souvent associé à celui de parti-mouvement et actuellement en vogue, est celui de parti-plateforme, qui semble être l'équivalent français des *cyber parties*, des *digital parties* et des *digital movement parties*[2121]. Également qualifiés de « techno-populistes »[2122], ces partis sont caractérisés par un usage très poussé d'Internet, par une organisation autour d'une plateforme numérique proposant de nombreuses fonctionnalités, qui sert de substitut fonctionnel à la bureaucratie et constitue le support de la communauté partisane[2123]. Symétriquement et logiquement, le parti plateforme se passe de structures territoriales actives. Parti-mouvement et parti digital fusionnent d'ailleurs sous la plume de Michel Offerlé qui écrit : « « Le communisme, disait Lénine, c'est les Soviets plus l'électricité. », les mouvementistes, ce sont un chef plus internet »[2124]. La plupart des partis de notre panel ne disposent pas d'une « plateforme numérique » qui serait le cœur battant du parti. Peut-être faudrait-il considérer le parti animaliste néerlandais comme penchant

[2117] Ils présentent en effet les développements de Rémi Lefèbvre dans le prolongement direct de ceux Kitschelt et n'exposent aucune contradiction majeure, par exemple, entre les partis écologistes et les partis antisystèmes tels que le Mouvement Cinq Etoiles italien, ou Podemos en Espagne.
[2118] LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op.cit., 2022, pp. 84-86
[2119] *Ibid.*, pp. 85-86
[2120] *Ibid.,* p. 85
[2121] SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p. 441
[2122] Selon l'appellation consacrée par Chris Bickerton et rappelée par Rémi Lefèbvre. Voir LEFEBVRE Rémi, « Plateforme (parti plateforme) », in LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op.cit., p. 96
[2123] *Idem*
[2124] Cité par Rémi Lefèbvre. *Idem*

légèrement dans cette tendance, mais rien n'est moins sûr. L'organisation en étoile autour du leader, que Rémi Lefèbvre qualifie de *top-down* plus que de *bottom-up* et de « centralisation distribuée » ne semble pas véritablement correspondre aux partis animalistes, qui présentent plutôt une structuration faible, verticale, et n'organisant que peu de militants.

La typologie de Paul Lucardie est intéressante, mais sa principale carence réside dans le fait que, à l'exact inverse de Rémi Lefèbvre qui ne s'en préoccupe pas, elle s'attache à une seule dimension des partis politiques pour élaborer sa classification : la dimension idéologique. Il en va d'ailleurs de même pour celle présentée par Gordon Smith. Or, s'il s'agit là d'une facette essentielle dans la caractérisation de l'identité des partis politiques, elle n'en est pas pour autant suffisante. Les partis animalistes peuvent être qualifiés de prolocuteurs ou prophétiques au sens de Lucardie, et de partis soit marginaux soit détachés au sens de Gordon Smith, selon qu'ils adoptent un programme éco- ou strictement animaliste[2125]. Ces catégories sont aussi pertinentes qu'intéressantes, mais elles ne permettent guère de conceptualiser l'animalisme partisan sous un angle autre qu'idéologique, notamment organisationnel. Dès lors, nous considérons qu'aussi essentielles soient-elles pour la compréhension du phénomène étudié, elles ne permettent pas de l'embrasser complètement. Dans le même ordre d'idée, la notion de « parti testimonial » souligne, quant à elle, à la fois le positionnement (éventuellement catégoriel et défensif) d'un parti, ainsi que ses objectifs tribunitiens. Mais elle aussi se trouve muette quant à son organisation ou ses répertoires d'action. Nous avions montré, dans nos précédents développements, que le terme était certes revendiqué par certains partis politiques, mais sans susciter pour autant d'intérêt académique (pour l'heure, du moins), qu'il était réducteur et qu'il constituait sans doute plus, dans l'usage qu'en font les partis animalistes, un instrument de justification de mauvais résultats électoraux qu'une piste conceptuelle intéressante.

Ce panorama a permis de mettre en lumière le fait que les catégories forgées jusqu'alors sont toutes utiles et pertinentes pour éclairer partiellement le phénomène étudié, sans pour autant être, à notre connaissance, en mesure de le saisir et de l'épouser dans sa globalité. Face à ce constat, nous pourrions ou bien revenir sur toute ambition conceptuelle, ou bien tenter de forger une nouvelle catégorie de partis, susceptible d'embrasser le cas animaliste et au-delà.

[2125] Voir Partie 1, Titre 2, Chapitre 1, Section 1, Paragraphe 1, A- Des partis de nature différente

B- Forger le concept de parti-bélier

Il va s'agir, désormais, de forger une nouvelle catégorie de partis, à l'aune et au prisme des partis animalistes. Nous souhaitons ici avancer la notion de parti-bélier, et tenterons de justifier l'emploi de cette notion en montrant sa fécondité, avant de la construire comme un concept à quatre faces.

Fécondité. Les démocraties européennes semblent être en proie à plusieurs transformations majeures et susceptibles de constituer un terreau fertile pour l'émergence de partis-bélier. Nous pensons ici notamment à la fragmentation des système partisans, à la volatilité et la versatilité électorales, à la défiance politique grandissante, ou encore à la montée des populismes et des extrémismes. En ce qui concerne les partis animalistes, il faudrait, selon le modèle d'Easton, ajouter la structuration d'un mouvement autour de demandes, telles que l'amélioration sensible de la condition animale, un changement profond du rapport au vivant non-humain, l'enrayage de la sixième extinction de masse, la réduction de la consommation de produits carnés, la lutte contre toutes les formes de maltraitances, ainsi que le rejet d'un système économico-politique d'exploitation considéré comme néfaste pour les êtres humains, les animaux, et les équilibres écologiques. Ce mouvement s'est heurté aux filtres structurels (en tentant de faire entendre ses revendications aux partis traditionnels qui y sont, dans leur grande majorité, restés sourds) et aux filtres culturels, en menant des actions de sensibilisation, de protestation, et en se rendant de plus en plus audibles dans les médias. Ils ont fait face à une latence considérable et, il faut le dire, à une confrontation directe avec les valeurs et normes majoritaires en ce domaine. Pour le dire autrement, les autres partis (qui assument le rôle de filtres structurels) n'ont pas véritablement perçu comme un intérêt le fait se faire les relais de ces demandes, du moins dans leur radicalité et dans leur intégralité, parce que le filtre culturel démontrait leur caractère minoritaire. Les partis, dans le système d'Easton, sont des filtres structurels qualifiés de *gatekeepers* (portiers). Ici, les partis animalistes sont des *gatebreakers* (béliers), c'est-à-dire qu'ils ont, à la différence des premiers, moins pour but d'articuler et de sélectionner les demandes sociales qui intègreront le système politique que de forcer et imposer cette entrée.

Outre le fait qu'il s'agisse d'un animal, la figure du bélier est intéressante, et ce pour au moins trois raisons. Selon le CNRTL, ce terme polysémique désigne, dans ses trois premiers sens, certes un animal, mais aussi une constellation et un signe astrologique, nous ne nous y attarderons pas. Dans le vocabulaire militaire, le terme est défini comme suit :

> « Machine de guerre formée d'une poutre dont l'une des extrémités était armée d'une masse de métal représentant à l'origine une tête de bélier et qui était utilisée par les anciens pour renverser les murailles des places assiégées, ou dans les combats navals pour faire brèche dans les flancs des vaisseaux »[2126]

Ici, la « muraille » à franchir est le système anthropocentriste, et les « vaisseaux » à percer et infiltrer sont les autres partis et acteurs politiques. Notons d'ailleurs que le bélier doit toujours être actionné par des soldats, ce qui n'est pas sans rappeler que cette tentative d'imposition de la question animale en politique ne peut se passer du média humain. Enfin, - et c'est encore plus intéressant ici - dans un sens plus métaphorique, il désigne une « force puissante capable de renverser une situation ou d'imposer des changements radicaux, favorables ou néfastes, dans les institutions, les idées, les sentiments, etc »[2127]. Les partis animalistes semblent bien être des *gatebreakers* à visage d'animal pour les revendications animalistes, et ils semblent en effet chercher à imposer des changements politiques, institutionnels et moraux radicaux.

D'emblée, si cette notion nous apparaît féconde, il nous faut préciser que notre démarche se veut modeste. Finalement, si elle nous semble très pertinente pour conceptualiser l'animalisme partisan, elle méritera de plus amples investigations pour se voir ultérieurement appropriée sur d'autres sujets. Pour forger et approfondir cette notion, nous prendrons en compte quatre caractéristiques essentielles des partis politiques, à savoir leur origine, leur action, et leur positionnement et leur place dans le jeu politique, et montrerons la particularité des partis animalistes sur ces quatre volets.

Un prisme d'analyse à quatre faces. Cette notion de parti-bélier nous semble être un prisme d'analyse à quatre faces. Sa base correspond à l'origine mouvementiste des partis concernés. Ses trois autres faces concernent leur action, leur positionnement et leur influence dans le jeu politique.

Les partis béliers que sont les partis animalistes ont une origine mouvementiste. Ils sont donc des ***partis issus des mouvements sociaux*** (P.I.M.S.). Il convient ici de rappeler la distinction posée par rapport non seulement aux partis-mouvements tels qu'ils ont été caractérisés par Herbert Kitschelt et ses successeurs, mais aussi plus récemment de manière sensiblement différente par Rémi Lefèbvre. Les partis animalistes ne correspondent pas non plus à la définition que donne le professeur Mark Kesselman, pour qui les partis-mouvements sont des partis « alimentés par des caisses de solidarité collectives ou des partis

[2126] Entrée « bélier » du portail Ortolang du CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/b%C3%A9lier (consulté le 28 octobre 2022)
[2127] *Idem*

si étroitement liés à des mouvements sociaux qu'il est difficile de les discerner »[2128]. Nous avons déjà longuement exposé ces nuances et distinctions, notamment la relation ambivalente qu'entretiennent les partis et le mouvement animaliste. Par la notion de « partis issus de mouvements sociaux (ou sociétaux) », nous n'entendons pas uniquement ici ni les partis qui se seraient substitués au mouvement, ni un mouvement qui se serait mû en parti, mais aussi les organisations partisanes qui viennent s'ajouter au mouvement, qui en deviennent le bras politique. Et hors période électorale, il est difficile de distinguer, par leur action, les partis du mouvement. En ce sens, le mouvement continue sa course sans eux. Il s'agit de rappeler, par la notion de P.I.M.S appliquée au partis animalistes, à la fois le lien de filiation, de distanciation, de complémentarité entre les partis et le mouvement. Ce lien est aussi un lien d'appartenance, puisque les partis animalistes sont le bras et la voix politiques du mouvement qui leur a donné naissance. La prise de distance qui s'opère lors de cette institutionnalisation n'est qu'un instrument supplémentaire mis au service dudit mouvement. C'est pour être plus efficaces dans la lutte qu'ils se drapent dans une structure partisane. Mais, nous y reviendrons, ils ne trompent personne, et leur discours les positionne bien plus comme agrégateurs des intérêts et porte-parole du mouvement qu'en véritables institutions politiques susceptibles d'exercer, le moment venu, le pouvoir.

Les partis animalistes sont également – et c'est là la deuxième face de la construction de la notion de parti-bélier – des ***partis de pression***. Cette expression, *a priori* oxymorique, permet de souligner la particularité des objectifs comme des fonctions et répertoires d'action de ce type de partis. Sur le premier volet, il faut convenir du fait que l'obtention d'élus est sans aucun doute un plus, mais pas forcément ni le seul ni le principal objectif des partis de notre panel. D'ailleurs, nous pourrions aller jusqu'à la percevoir (au regard notamment du comportement des élus animalistes dans les arènes institutionnelles dans lesquelles ils agissent) comme un moyen militant supplémentaire au service de la cause défendue, et non comme une fin en soi. L'objectif revendiqué à titre principal est ailleurs (et plus modeste) puisqu'il s'agit, dans leur position de *gatebreakers*, de faire pression sur les autres partis et sur leurs élus et de forcer la reconnaissance et le traitement de l'enjeu défendu dans le système politique. A partir d'un objectif ainsi caractérisé et fixé, ces partis vont faire montre non seulement d'une complémentarité des fonctions propres (électorales et péri-électorales) et des fonctions partagées (extra-électorales), mais aussi, bien souvent, d'une subsidiarité

[2128] KESSELMAN Mark, « Réflexions quant aux alliances possibles », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne*, op.cit., p. 231

des premières par rapport aux secondes, ce qui ne manque pas de rappeler et de confirmer leur origine mouvementiste et la proximité que, malgré une indéniable prise de distance, ils gardent avec le terreau qui les a fait naître. Les partis animalistes (et ce que nous tentons de construire par la notion de parti-bélier) sont donc des organisations intermittemment partisanes. S'observe en fait une forme de réversibilité des répertoires d'action, qui peuvent passer du registre institutionnel au registre protestataire en fonction du contexte politique. Ils évoluent sur un fil tendu entre tentative de rationalisation et d'institutionnalisation d'une part, et revendication, dans ce contexte, de méthodes, d'un *agir* et d'un fonctionnement largement emprunté aux mouvements, étant à la fois le bras institutionnel du mouvement et l'entité protestataire du système partisan. Comme la tête du bélier qui va venir frapper une porte infiniment plus grande qu'elle, leur organisation est minimale, propose une inclusion limitée des membres, et n'a pour seul but que de forcer l'entrée.

En ce qui concerne la troisième facette de la notion de parti-bélier, à savoir celle du positionnement, nous aimerions avancer l'expression, également oxymorique et sans doute plus contestable mais non dépourvue de fondement, de ***parti apolitique***. Évidemment, cela ne peut se faire sans une explication de ce que nous entendons par là, et des justifications qui nous permettent de l'utiliser. Sur la première interrogation, il nous faut revenir à la distinction maintes fois posée entre *la* politique et *le* politique. Les partis animalistes sont bien des partis politiques au sens de *la* politique. En effet, malgré une origine et des effluves mouvementistes dans leur objectifs, leurs revendications, leurs fonctions et leurs répertoires d'action, ils remplissent, tant bien que mal, leur mission partisane et électorale et s'en approprient les codes et procédures. Cela doit toutefois être très fermement nuancé, eu égard notamment à la complémentarité des fonctions électorales, péri-électorales et extra-électorales chez les partis animalistes, voire à la subsidiarité des secondes par rapport à la première[2129]. L'affaiblissement de la démocratie d'élection au profit de la démocratie d'expression, d'implication et d'intervention telle que décrite par l'historien français Pierre Rosanvallon en 2006[2130], semble prendre une nouvelle forme puisque, loin de se satisfaire de cette évolution, le cas des partis animalistes montre qu'elle la prolonge et l'approfondit

[2129] Sur ce point, voir nos précédents développements. Plus précisément, Partie 2, Titre 1, Chapitre 2, Section 2, Paragraphe 2, Des partis hybrides : et la complémentarité des fonctions électorales, péri-électorales et extra-électorales. Pour une analyse plus détaillée (sur le parti animaliste français), voir SIMON Samantha, « L'animalisme en campagne : la communication au service de l'élection ou l'inverse ? », in MAAREK Philippe et PELISSIER Nicolas (dir.), (Titre encore non défini), L'Harmattan, Paris, 2023 (référence à compléter)

[2130] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., p. 26

en mobilisant la démocratie d'élection au service des autres. Le fait de disposer d'élus ou non n'y change pas grand-chose. Même au sein des parlements et des différentes assemblées dans lesquelles ils disposent de représentants, les partis animalistes remplissent une mission qui reste essentiellement celle de la surveillance, et non du gouvernement. Au sens *du* politique, le constat n'en est, à vrai dire, qu'encore plus clair. Ce qui est habituellement attendu d'un parti politique n'est pas seulement le fait défendre une cause. Il s'agit de forger une vision du bien-commun, permettant l'épanouissement dialectique du tout social et de ses parties individuelles et collectives, et ce quelle que soit l'antériorité de l'une ou de l'autre par rapport à la seconde. Or, de ce point de vue, ni les partis strictement animalistes ni les partis éco-animalistes ne réussissent à prendre suffisamment de hauteur. Les premiers pèchent par monothématisme, les seconds par radicalité, et tous défendent une vision vulnérabiliste du politique. Les partis strictement animalistes déploient un ensemble de revendications ciblées sur un enjeu ou un ensemble d'enjeux catégoriels, et adoptent une posture hybride en rejetant toute coalition durable, mais en se permettant des alliances avec n'importe quel autre parti, y compris les plus extrêmes. Les partis éco-animalistes construisent quant à eux une identité contestataire mais très marquée à gauche, protectionniste sur les questions économiques, mais progressiste sur les questions sociétales. Cela n'en fait pas pour autant des partis de gouvernement. Tous, finalement, sont enfermés dans une radicalité qui n'a rien de politique, et tout se passe comme s'ils se tenaient soigneusement et consciemment à l'écart de l'exercice pouvoir. Nous souscrivons sur ce point à l'éclairante distinction posée par Pierre Rosanvallon entre une prétendue « dépolitisation » (diagnostic auquel il n'adhère pas) et le surgissement, en revanche, de ce qu'il appelle l' « impolitique », c'est-à-dire le « défaut d'appréhension globale des problème liés à l'organisation d'un monde commun »[2131], les partis animalistes étant en fait le symptôme du passage d'une souveraineté critique, fondée sur un projet alternatif cohérent, à une souveraineté négative, qui passe par une succession de rejets ponctuels[2132].

Enfin, la dernière facette de ce concept de parti-bélier dont nous entendons poser les premiers jalons concerne la place qu'ils occupent dans un système partisan et politique. A cet égard, les partis animalistes sont fondamentalement des ***partis minoritaires***. Ils le sont d'abord, nous l'avons vu, électoralement. En effet, leur vision radicale de l'animalisme ne représente déjà qu'une minorité de la population, mais au sein même de cette minorité, le

[2131] *Ibid.,* pp. 27-28
[2132] Distinction posée par Pierre Rosanvallon. *Ibid.*, pp. 126-127

pourcentage de ceux qui sont ceux qui sont prêts à voter pour un parti monothématique ou pour un parti positionné très à gauche se voit encore réduit. Mais là n'est que la première raison nous amenant à qualifier ces partis de minoritaires. La deuxième tient à leur identité-même. En effet, à l'instar des partis écologistes tels que les décrit Vanessa Jérôme[2133], l'*habitus* des partis animalistes (qu'ils le soient strictement ou non) est construit sur un mode minoritaire. Ils n'espèrent ni prendre le pouvoir, ni l'exercer. Cela serait sans doute pour eux une épreuve fatale. Cette identité minoritaire leur permet d'assumer pleinement leurs propositions les plus impopulaires. Mark Kesselman, professeur émérite de science politique à Columbia, écrit au sujet des mouvements sociaux et à la différence des partis politiques :

> « C'est précisément parce que les mouvements sociaux ne sont pas des machines électorales qu'ils n'ont pas à se plier à la logique électoraliste sans merci de Przeworski, ni à compromettre leurs objectifs et à chercher le soutien de l'électeur médian, ce qui est une des conséquences de cette logique. Les mouvements sociaux peuvent se permettre le « luxe » de la pureté idéologique. Dans leur analyse classique des mouvements sociaux, Frances Fox Piven et Richard Cloward démontrent que le pouvoir des mouvements sociaux ne trouve pas son origine dans leur capacité à rassembler plus de militants que d'autres organisations, c'est-à-dire dans leurs capacités électorales, mais plutôt dans leur capacité à semer le trouble (…) »[2134]

Le fait que nous puissions systématiquement remplacer, dans cette citation, l'expression « mouvements sociaux » par celle de « partis animalistes » est pour le moins saisissant, il faut en convenir, et nous rappelle la proximité qui, malgré une importante prise de distance, subsiste entre l'animalisme partisan et l'animalisme mouvementiste. Débarrassés de l'ambition et de la contrainte d'obtenir des élus tout en étant convaincus de faire partie de la croisade morale et politique du XXIème siècle, ils peuvent tenir des propositions radicales, se contenter d'une organisation sommaire, ainsi que supporter les railleries dont ils peuvent faire l'objet. Cet habitus est également protestataire. Ils ne peuvent exister que *face à* un gouvernement. Ils ne peuvent se positionner que comme critiques de l'action des autres. Et cette protestation, même (et *surtout*, à dire vrai) hors des arènes institutionnelles, vise à les faire connaître et à mobiliser autour de leur projet.

Nous avons tenté de montrer que la notion de parti-bélier, bien que pouvant et devant faire l'objet de discussions, de précisions et d'évaluations ultérieures, semblait très pertinente et féconde dans notre tentative de conceptualisation de l'animalisme partisan. C'est bien à la naissance d'un nouveau type de parti que nous assistons, marginal certes, mais cachant une conception bien particulière (et par certains aspects risquée) du et de la

[2133] JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, op.cit., pp. 26-29
[2134] KESSELMAN Mark, « Réflexions quant aux alliances possibles », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne*, op.cit., p. 230

politique. C'est à l'exploration critique de cette stratégie et de cette identité construites par les partis animalistes que nous allons nous consacrer maintenant.

SECTION 3 : Politique et animalisme : de l'identité à l'identitaire

Identité politique. Politique identitaire. Nous avons bien conscience du caractère glissant et périlleux de ce titre. C'est pourquoi nous en préciserons immédiatement le sens. Le terme « identitaire » est aujourd'hui galvaudé, ce qui ne facilite pas notre tâche. Ce que nous voulons dire ici, c'est que l'identité choisie des partis animalistes, comme outils au service de la représentation politique des animaux, est révélatrice d'une conception bien particulière, *identitaire*, de la et du politique. Par ce terme, nous n'entendons ici aucunement une référence à son usage actuel, comme caractéristique des mouvements, souvent assimilés à l'extrême-droite, militant pour la défense du nationalisme ou du régionalisme. Nous soulignons ici plutôt deux choses. D'une part, l' « identitaire » sera entendu comme une dérive de la quête et de la construction d'une identité par négation de l'altérité. Et c'est ce que nous croyons diagnostiquer chez les partis animalistes qui, en plaçant au cœur de leur identité politique la représentation politique des animaux, se sont laissés entraîner dans une aporie « solipsistique », nous y reviendrons. Mais « identitaire » ne caractérise pas ici seulement le projet animaliste. Le terme peut également qualifier la vision politique sous-jacente d'un tel projet, c'est-à dire une politique du « pour-soi », nous expliciterons cela au cours de nos prochains développements.

Représentation politique et représentations de la politique. A cet égard, nous aimerions ici explorer ici le lien entre les différentes conceptions de la représentation *en* politique et les représentations *de la* politique qu'elles induisent ou révèlent. Une alternative émerge alors. Il y aurait d'une part la représentation politique catégorielle et exclusive *pour soi*, c'est-à-dire celle par laquelle chacun représente la catégorie à laquelle il appartient. Mais il est une autre manière d'exercer et penser la représentation politique, cette fois comme la démarche inclusive d'une expression *pour tous*, c'est-à-dire non comme présentification d'un absent, mais de tous les absents. Toute la particularité de la représentation politique, à notre sens, est qu'elle ne saurait être catégorielle, contrairement à toutes les autres formes de représentations. Or, comme annoncé plus tôt, la représentation politique des animaux ou des êtres vulnérables, confond la représentation nationale avec la plaidoirie d'un avocat dans un tribunal ou le délégué d'un syndicat au sein desquels il faudrait simplement défendre une

victime. Elle oublie que l'activité politique suppose ou exige un dialogue intérieur permanent, une synthèse constante, dans et par chacun des représentants, des courants, valeurs et intérêts qui irriguent la société. La représentation politique implique un rapport à l'altérité, une invitation de l'altérité en soi et une vision du bien-commun. Or, à notre sens, les partis traditionnels comme les partis animalistes connaissent une « crise de la représentation » similaire, malgré leurs différences. Elle tient au fait de porter une conception catégorielle et non *omnibus* de la représentation politique, les premiers en étant incapables de donner une voix audible et conséquente au vivant non-humain, les seconds en se pensant comme les avocats d'une seule partie (non-humaine et/ou vulnérable) face à un système oppresseur. La volonté générale, dès lors, se voit réduite à la somme des intérêts particuliers. Sans ce dialogue intérieur, sans cette vision globale, point de dialogue possible entre les acteurs impliqués. La représentation devient un monologue, la politique devient la couture d'un patchwork le moins insatisfaisant possible, et le politique, quant à lui, subit un sort guère plus enviable, à savoir celui de devenir l'articulation bricolée d'intérêts catégoriels.

La réappropriation qu'opèrent les animalistes de l'outil partisan au service de la représentation politique des animaux a permis de qualifier les partis animalistes de partis-béliers, construits autour d'une identité protestataire et minoritaire. Ce n'est pas neutre, bien au contraire. Cette identité assumée par les partis animalistes révèle les représentations critiquables sur lesquelles repose leur action. Soyons plus précis. Il nous semble que la structuration des partis animalistes autour de la représentation politique de l'animal a trois implications majeures. Elle constitue en premier lieu une aporie philosophique (Paragraphe 1), puisqu'il s'agit de contester le solipsisme anthropocentrisme par une entreprise non moins « solipsistique », mais animaliste cette fois. Elle engendre, chez les partis animalistes, une action politique contestataire, et fait de l'animalisme politique une institutionnalisation de la contre-démocratie (Paragraphe 2). Enfin, ne laissant que peu de place *au* politique comme réflexion sur le bien-commun, elle s'inscrit dans une tendance au surgissement de l'impolitique (Paragraphe 3).

Paragraphe 1 : L'animalisme politique comme aporie philosophique

L'animalisme politique et philosophique semble nous mettre en face d'une aporie philosophique, puisqu'il s'agit d'une tentative de sortie d'un solipsisme anthropocentriste par… une autre forme de solipsisme. Par ce dernier terme, nous désignerons ici, suivant la définition qu'en donne le portail Ortolang, l' « attitude du sujet pensant pour qui sa

conscience propre est l'unique réalité, les autres consciences, le monde extérieur n'étant que des représentations »[2135]. Le diagnostic d'une *polis* dirigée non seulement *par* les humains mais surtout quasi-exclusivement *pour* eux et la critique qu'en font les animalistes nous semblent pertinents et justifiés. S'ils ne contestent pas que seul l'être humain est en mesure de s'exprimer et d'agir efficacement sur ce terrain, l'absence de l'animal, qui n'est guère représenté pour lui-même (en tout cas pas de façon régulière et efficace), est une injustice (A). Mais l'alternative avancée par les partis animalistes est moins la sortie d'une logique solipsistique que la proposition d'une autre forme de solipsisme, animaliste et/ou vulnérabiliste cette fois (B).

A- Le solipsisme anthropocentriste

Le solipsisme anthropocentriste en politique repose sur une certaine vision de l'homme et du sujet, comme être rationnel[2136]. Robert Lafore nous le rappelle, la raison seule peut articuler les tensions dichotomiques entre autonomie et contrainte, comme entre droits et devoirs[2137]. Nous ne nions pas le caractère inévitable et nécessaire de ce système. Qui le pourrait d'ailleurs ? Mais le problème de ce solipsisme anthropocentriste moral et politique est triple. D'une part, et poussé à l'extrême, il transforme l'humanité en « Prométhée déchaîné », dont les qualités quasi-divines se retournent contre lui-même. D'autre part, il exclut le non-humain. Enfin, il peine, à prendre en compte et intégrer politiquement les humains qui ne serait ni autonomes ni rationnels.

Le retournement de la volonté humaine contre elle-même. Certains auteurs, à l'heure d'une multiplication des critiques formulées à l'encontre des dérives de cette quête du progrès technique, ont souligné le risque d'un retournement de l'autonomie, de la volonté, et du culte de la raison contre l'humanité elle-même, convoquant à cet escient l'histoire de Prométhée. Les interprétations de ce mythe ne sont pas dépourvues d'une certaine ambiguïté, puisqu'elles soulignent à la fois l'inestimable cadeau de la connaissance fait par Prométhée aux hommes, mais aussi l'*hybris*, la démesure, qui l'accompagne. Hans Jonas, par exemple, a considéré que le privilège humain de la connaissance et de la technique s'était retourné

[2135] Voir le portail Ortolang, géré par le CNRTL. URL : https://www.cnrtl.fr/definition/solipsiste (consulté le 26 octobre 2022)
[2136] « Avec les Lumières s'impose la logique de rationalisation du monde et donc du droit et des institutions. Il doit être entendu que, coupé de ses racines mythico-religieuses, la société et l'instance politique qui la représente ne peuvent s'en remettre qu'à la raison humaine pour se penser, se structurer et déterminer les fins légitimes que peut poursuivre la vérité. (…) elle ne peut puiser ses principes organisationnels que dans la condition même des hommes, et c'est dans l'élucidation et la compréhension de cette condition que se fonde le droit politique moderne. » LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., p. 78
[2137] *Ibid*., p. 79

contre l'humanité elle-même, le danger et l'enjeu n'étant plus la menace d'une nature hostile à dompter, mais une humanité déchaînée[2138]. Il renverse en fait la distinction étymologique traditionnellement posée entre les deux noms des protagonistes, puisque Prométhée signifie, littéralement, le prévoyant, quand Epiméthée désigne au contraire l'étourdi, ou celui qui « réfléchit après ». S'inspirant de ce même mythe, Günther Anders parle quant à lui de « honte prométhéenne » pour désigner « la honte qui s'empare de l'homme devant l'humiliante qualité des choses qu'il a lui-même fabriquées »[2139], qui n'est pas le contraire de *l'Hybris* mais son corollaire. En somme, le créateur aurait été si prodigieux que sa créature l'aurait dépassé, le plaçant alors dans une situation de « présomptueuse auto-humiliation »[2140]. Dans cette perspective, l'expression d' « innovation destructrice »[2141], employée par Luc Ferry, perd son caractère oxymorique.

Si ce paradoxe ou retournement prométhéen vise, nous l'avons vu, essentiellement le progrès technologique, il n'est pas exclu qu'il puisse concerner également toute forme de technique, y compris la politique. En effet, le fait que l'homme – et l'homme seul – soit un être politique n'a-t-il pas transformé l'outil politique, pourtant essentiel pour distinguer et éloigner les sociétés humaines de la bestialité, en une menace lorsque, poussé à l'extrême, il conduit à un huis-clos anthropocentriste, et que l'on sait que le primat de l'économique sur l'écologique, de l'homme sur le non-humain, de la culture sur la nature, nous mettent aujourd'hui face à l'urgence écologique que chacun connaît ? L'excès de technique et de technologique, et une trop grande domination de l'homme sur la nature, conduisent paradoxalement l'homme à sa perte. C'est la « leçon de sagesse des vaches folles » que Claude Lévi-Strauss a tenté, lui aussi, de nous faire entendre[2142].

[2138] « le danger qui nous menace actuellement vient-il encore du dehors ? Provient-il de l'élément sauvage que nous devons maîtriser grâce aux formations artificielles de la culture ? C'est encore le cas, mais un flot nouveau et plus dangereux se déchaîne maintenant à l'intérieur même et se précipite, détruisant tout sur son passage, y compris la force débordante de nos actions qui relèvent de la culture. C'est désormais à partir de nous que s'ouvrent les trouées et les brèches à travers lesquelles notre poison se répand sur le globe terrestre, transformant la nature toute entière en un cloaque pour l'homme. Ainsi les fronts se sont-ils inversés (…). Nous sommes devenus extrêmement dangereux pour nous-mêmes et ce, grâce aux réalisations les plus dignes d'admiration que nous avons accomplies pour assurer la domination de l'homme sur les choses. C'est *nous* qui constituons le danger dont nous sommes actuellement cernés et contre lequel nous devons désormais lutter. » JONAS Hans, *Une éthique pour la nature* (*Dem bösen Ende räher*, Suhrkamp Verlag, Berlin, 2017), Flammarion, Paris, 2017, pp. 174-175

[2139] ANDERS Günther, *L'Obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle* [*Die Antiquiertheit des Menschen : Über die Seele im Zeitalter der zweiten industriellen Revolution*, C.H. Beck Verlag, Munich, 1956] (trad. Christophe David), Éditions Ivrea, Paris, 2000, p. 37

[2140] *Ibid.*, pp. 62-68

[2141] FERRY Luc, *L'innovation destructrice*, Éditions Plon, Paris, 2014

[2142] LEVI-STRAUSS Claude, « La leçon de sagesse des vaches folles », *La Republicca*, 1996

L'exclusion du vivant non-humain. Cette conception du sujet a des répercussions sur le non-humain. La politique et le contrat social placent cet homme au centre. Il devient le seul « digne de dignité » et fait du reste un environnement exploitable. Ce que Jacques Derrida, critique de Lacan, appelle le « fraternalisme du semblable »[2143] présente, selon l'auteur, deux risques. Celui, d'abord, de « nous libérer de toute obligation éthique, de tout devoir de ne pas être criminel et cruel, justement, à l'égard de tout vivant qui n'est pas mon semblable ou n'est pas reconnu comme mon semblable, parce qu'il autre, ou autre que l'homme ». Celui, ensuite, d'évincer l'animal qui serait victime d'une cruauté, puisque dans la pensée lacanienne, c'est toujours un semblable (humain donc) qu'*in fine*, elle vise et atteint[2144]. Se dessine une communauté morale et politique en circuit fermé, d'un point de vue philosophique comme pratique. Elle tire dans le privilège humain à la fois son fondement et son champ d'application.

L'exclusion de l'animal n'est pas que la conséquence de ce « propre de l'homme », elle en est aussi la condition. L'animal est aussi celui aux dépends duquel se fonde l'exception humaine, celui qui doit être sacrifié. Analysant la pensée de Peter Sloterdijk, Yves Michaud écrit que « l'homme se sépare de l'animal en l'exploitant. Devenant humain l'homme devient inhumain avec les animaux »[2145]. Jacques Derrida tente de mettre en lumière la cruauté du schéma kantien, qui sacrifie d'un même geste la sensibilité et l'animal sur l'autel de la raison morale humaine. Aussi, le rapport philosophique à l'animal passe-t-il de l'indifférence cartésienne à la haine kantienne[2146]. Derrida prend le contrepied absolu de cette morale du semblable, dans un passage proprement renversant :

> « Or n'a-t-on de devoir qu'à l'endroit de l'homme et de l'autre comme autre homme ? Et surtout, que répondre à tous ceux qui ne reconnaissent pas dans certains hommes leurs semblables ? Cette question n'est pas abstraite, comme vous savez. Toutes les violences, et les plus cruelles, et les plus humaines, se sont déchaînées contre des vivants, bêtes ou hommes, et hommes en particulier, qui justement ne se voyaient pas reconnaître la dignité de semblables (…). Un principe d'éthique ou plus radicalement de justice, au sens le plus difficile que j'ai essayé d'opposer au ou de distinguer du droit, c'est peut-être l'obligation qui engage ma responsabilité auprès du plus dissemblable, du tout autre, justement, du monstrueusement autre, de l'autre méconnaissable. Le « méconnaissable », dirais-je de façon un peu elliptique, c'est le commencement de l'éthique, de la Loi, et non de l'humain. Tant qu'il y a du reconnaissable, et du semblable, l'éthique sommeille. Elle dort d'un sommeil dogmatique. Tant qu'elle reste humaine, entre hommes, l'éthique reste dogmatique, narcissique et ne pense pas encore. Pas même l'homme dont elle parle tant. »[2147]

[2143] DERRIDA Jacques, *Séminaire La Bête et Le Souverain*, op.cit., p. 154
[2144] *Idem*
[2145] MICHAUD Yves, *Humain, Inhumain, Trop Humain. Réflexions philosophiques sur les biotechnologies, la vie et la conservation de soi à partir de l'œuvre de Peter Sloterdijk*, Climats, Castelnau-le-Lez, 2002, p. 28
[2146] DERRIDA Jacques, *L'Animal que donc je suis*, op. cit., pp. 140-141
[2147] *Ibid.*, p. 155

C'est donc à un nouveau rapport à l'altérité animale que la pensée derridienne (et celle de Levinas dans l'interprétation qu'en fait Corine Pelluchon[2148]) invite.

Ajoutons que l'anthropocentrisme moral et politique rend aveugle et sourde cette communauté morale et politique solipsistique auto-proclamée. Fondée sur les qualités humaines, elle ne s'applique qu'aux humains, et refuse d'un même geste aux animaux toute qualité comparable. L'animal est cet autre dont ne veut rien savoir. Derrida, après une dense exploration de la sentence heideggérienne selon laquelle l'animal serait « pauvre en monde », émet deux reproches. Le premier, maintes fois répété, concerne la tendance à généraliser les animaux, à englober et dissoudre leur multiplicité et leur diversité, dans un terme générique, au singulier : celui d'animal[2149]. Le second reproche, ou « malaise » exprimé par le penseur de la déconstruction est celui selon lequel la représentation de l'animal est prise dans les filets de la conscience humaine d'un « *homo robinsonniensis* qui percevrait, qui interpréterait, qui projetterait tout, en particulier l'animal, solitairement, solipsistiquement, en fonction de l'insularité de son intérêt ou de son besoin, voire de son désir, en tout cas de son fantasme anthropocentrique et robinsonicentré. »[2150].

Cette mise au ban de l'animal, et du vivant, produit des effets délétères (nous renvoyons ici notre lecteur à nos précédents développements) et justifie, à elle seule, que l'on tente d'instaurer un « changement de paradigme et une alternative à l'humanisme moderne », comme l'écrit Corine Pelluchon[2151]. Au Prométhée déchaîné de se responsabiliser et de réorienter son privilège au profit du vivant-humain, et non contre lui. Ce dernier n'en est d'ailleurs pas la seule victime. Corine Pelluchon démontre, dans *L'autonomie brisée*, que la philosophie politique, ayant son fondement dans le mythe d'un sujet rationnel et autonome, porte préjudice, paradoxalement, aux humains eux-mêmes, à certains d'entre eux du moins.

La marginalisation des êtres humains non-autonomes. Ici, deux arguments différents interviennent. Ce fondement de l'être humain rationnel et autonome se double, au sein même de l'humanité, d'une forme de surenchère, valorisant, au sein de la communauté humaine,

[2148] PELLUCHON Corine, *Pour comprendre Levinas. Un philosophe pour notre temps*, op. cit., p. 109-112
[2149] DERRIDA Jacques, *Séminaire La Bête et le Souverain* (2002-2003), volume II, op. cit., pp. 277-278
[2150] *Ibid.*, pp. 278-280
[2151] « Au-delà de la critique du sujet, dont on peut se demander s'il est encore la source de la légitimité et la référence à partir du moment où l'on sort du cadre du rapport entre citoyens et entre personnes vivantes, également conscientes et autonomes, l'enjeu est celui d'un changement de paradigme et d'une alternative à l'humanisme moderne. » PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, PUF, Paris, 2009, p. 27

l'homme valide, hétérosexuel, et blanc. Au logocentrisme qui séparait l'homme de la bête s'ajoute donc un carnophallogocentrisme[2152]. Remarquons d'ailleurs que Jacques Derrida, père de cette notion, interprète longuement le privilège kantien comme une haine non seulement de l'animal, mais aussi de l'animal en l'homme[2153].

Mais il faut aller plus loin, puisque ce système fondé sur l'être humain rationnel et autonome ne semble pas capable d'intégrer, au sens propre et plein du terme, de manière effective les êtres humains non rationnels et non autonomes, qu'il marginalise. C'est toute l'importance du travail de Corine Pelluchon. Elle entraîne, comme souvent, un questionnement particulier (celui de l'autonomie des malades) sur le terrain de la philosophie politique[2154]. Pour elle, l'anthropocentrisme de l' « animal classificateur » relève d'une autovénération et d'une incapacité à se mettre à la place de cet autre, qui ne partagerait pas les mêmes caractères que lui[2155]. Pour elle, la morale traditionnelle (kantienne) fondée sur l'autonomie ne permet pas de penser nos devoirs envers les êtres (humains ou non) qui ne sont pas (encore) ou qui ne sont plus des personnes :

> « La distinction kantienne entre les personnes, sujets de droits et fins en soi, et les choses, est très précieuse pour tous ceux qui dénoncent l'objectivation du malade et de l'humain (…). L'impératif catégorique commande de traiter l'humanité dans sa personne et dans celle d'autrui toujours en même temps comme une fin, et pas seulement comme un moyen (…). Pourtant, cette distinction entre les personnes et les choses ainsi que la rationalité et la capacité à s'auto-déterminer qui constituent le contenu de la notion de dignité ne sont plus des critères suffisants en bioéthique (…). Enfin, elle ne nous aide pas à penser les devoirs et les obligations que nous avons à l'égard des êtres qui ne sont pas (encore) ou qui ne sont plus des personnes. »[2156]

Lectrice d'Emmanuel Levinas, à l'éthique de l'autonomie, elle propose de substituer une éthique de la vulnérabilité susceptible d'assurer une meilleure prise en considération des humains vulnérables, mais aussi des animaux :

> « Les conséquences de ce changement de critère vont plus loin que Levinas lui-même le reconnaissait, puisque l'éthique de la vulnérabilité aboutit à conférer un statut éthique aux animaux et même à corriger le fondement anthropocentriste du droit. A partir du moment où la raison, l'autonomie, le langage, (…) ne sont plus nécessaire pour avoir droit à un traitement respectueux et que la subjectivité est sensibilité, il n'est plus possible d'accepter que l'on torture des animaux parce que ce ne sont que des animaux (spécisme). »[2157]

[2152] DERRIDA Jacques, *L'Animal que donc je suis*, op. cit., p. 144.
[2153] *Ibid.*, p. 142
[2154] « Nous montrerons comment les dilemmes rencontrés en éthique médicale (…) ne relèvent pas du questionnement éthique mais de la philosophie politique, où la question des choix de société renvoie à celle des sources de la moralité » PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée*, op.cit., p. 42
[2155] *Ibid.*, pp. 340-341
[2156] *Ibid.*, p. 13
[2157] *Ibid.*, p. 429

Dès lors, le solipsisme anthropocentrisme présente, nous l'avons vu, trois failles majeures et interconnectées. Susceptible de se retourner contre les êtres humains eux-mêmes, il exclut de son giron le vivant non-humain, mais aussi les êtres humains qui ne répondraient pas à ce supposé « propre de l'homme » qui constitue son fondement. L'anthropocentriste contre lequel se battent les animalistes, certes, est délétère mais l'entreprise animaliste se pose à la fois comme une alternative et comme une extension de sa logique. En effet, dans les deux cas, il s'agit bien de partir de soi (d'un soi élargi à l'animal pour l'animalisme), de qualités propres, pour justifier une différence de traitement et de statut. L'animalisme ne fait que déplacer le curseur. En outre, les animalistes sont aussi dans une forme de réponse solipsiste au solipsisme humain, auquel ils opposent un solipsisme animaliste les rendant, eux aussi, aveugles et sourds à tout le reste.

B- Le solipsisme animaliste

Le solipsisme animaliste diffère selon qu'il est porté par les partis strictement animalistes et les partis écoanimalistes. Se dévoile dans leur manière d'incarner l'animal en politique deux représentations des animaux différentes. Pour les premiers, monothématiques, les animaux sont perçus comme une enclave, un groupe dont la condition doit être pensée à partir d'elle-même et pour elle-même. Pour les seconds, l'animal semble plutôt perçu comme une catégorie de vivants particulière, mais saisie, de façon écosystémique, dans les liens qu'elle entretient avec son milieu, humain et végétal. Pourtant, l'écoanimalisme comme l'animalisme strict en politique restent deux solipsismes, que vient distinguer une différence de degré, et non de nature.

Dans une certaine mesure, l'animalisme strict est un *Ersatz* du solipsisme anthropocentriste, puisqu'il le reproduit en tentant de s'en affranchir. L'animalisme strict peut-être perçu comme un déplacement du curseur de la considération morale et politique, de façon à ce qu'il prenne en considération l'animal. Mais ce faisant, ce ne sont plus les animaux qui sont les repoussoirs de l'humanité, mais les plantes qui deviennent les repoussoirs des animaux, humains et non-humains. Corine Pelluchon pointe très justement ce problème en introduction des *Eléments pour une éthique de la vulnérabilité* :

> « Certes, la prise en compte de la sensibilité et de l'inquiétude du vivant qui doit chercher sa nourriture, survivre et se reproduire, suffit à elle seule à modifier bien des fondements de notre organisation sociale et politique et à réviser notre être-au-monde et même notre manière de penser le temps en fonction de notre être-à-la-nature. Elle conduit à changer nos rapports aux animaux et souligne l'étroitesse de vue d'une politique centrée sur l'agent moral défini essentiellement par la raison et l'autodétermination. Toutefois, la sensibilité comme susceptibilité à la douleur ne doit pas nous faire renouer avec le schéma hiérarchique selon

> lequel nous pensons trop souvent les vivants, en les plaçant à un endroit de l'échelle des êtres qui aboutit à accorder aux hommes la dignité et à certains animaux une valeur que l'on refuse complètement aux végétaux qui sont sensibles et réagissent eux aussi à leur environnement. »[2158]

Mais cela n'est que le moindre mal qu'une logique solipsiste animaliste produirait. En effet, elle n'entraîne pas nécessairement qu'un déplacement du curseur mais peut aussi pousser à un retournement contre l'humanité elle-même. Le solipsisme animaliste, finalement, conduit ou bien à penser les animaux *avec* – et uniquement avec – les humains mais contre les plantes, ou bien à penser les animaux *contre* l'humanité, et ce malgré les arguments (valables par ailleurs) avancés pour montrer qu'une amélioration du traitement de l'animal bénéficierait également aux mondes humains et végétaux. Toujours est-il qu'en première instance au moins, cette défense de l'animal se fait bel et bien contre le privilège humain, privilège qui nous semble certes abusivement utilisé, mais toujours essentiel, dans ses fondements au moins (là aussi, nous y reviendrons dans le prochain chapitre).

En ce qui concerne les partis éco-animalistes, le solipsisme n'est certes pas strictement animaliste, mais ses carences philosophiques restent les mêmes. En effet, ils adoptent tous, semble-t-il, une posture défensive (contre l'humanité pour les partis strictement animalistes et contre les puissants pour les partis éco-animalistes) et vulnérabiliste. Nous nous permettons l'emploi de ce terme provocateur pour désigner la tendance des partis (éco)animalistes à se faire la voix des plus faibles, et des plus faibles uniquement. Voici notamment la manière dont le PvdD néerlandais se décrivait il y a quelques années : « le parti qui ne met pas les droits des plus forts au centre, mais donne aux intérêts des plus faibles une pleine expression »[2159]. L'animalisme politique se laisse gagner par un « zèle compatissant ». Nous devons cette expression à Myriam Revault d'Allones qui diagnostique l'investissement du champ politique par le souci compassionnel et la souffrance[2160], transformation qui, bien sûr, selon l'auteure, ne manque pas d'être reprise et utilisée par les acteurs politiques :

> « Notre société est saisie par la compassion. Un « zèle compatissant » à l'égard des démunis, des déshérités, des exclus ne cesse de se manifester dans les adresses au peuple souffrant. Au point qu'aucun responsable politique, quel que soit son bord, ne semble en faire l'économie, au moins dans sa rhétorique. »[2161]

[2158] PELLUCHON Corine, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité. Les hommes, les animaux, la nature*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2011, p. 38

[2159] Traduction par nos soins d'une présentation citée par Alasdair Cochrane. Voir COCHRANE Alasdair, *Should animals have political rights ?*, op. cit., p. 93

[2160] REVAULT D'ALLONNES Myriam, *L'homme compassionnel*, Éditions du Seuil, Paris, 2008, pp. 8-9

[2161] *Ibid.*, p. 7

Les animalistes, nous l'avons vu, représentent la souffrance animale en politique. Il convient désormais d'aller plus loin en affirmant qu'ils ont fait d'elle et de son corollaire, la compassion, leur fonds de commerce, non sans une certaine théâtralité et goût du spectaculaire[2162]. Or, la logique compassionnelle s'enracine dans le processus d'égalisation des conditions, nous dit Myriam Revault D'Allonnes[2163]. Cette phrase nous donne une idée. Si, au lieu de chercher à hisser la condition animale au niveau de la condition humaine, les animalistes cherchaient à abaisser la condition animaliste à celle de l'animal ? Et si cette tentative de faire de l'animal une grenouille aussi grosse que le bœuf humain n'allait pas de pair avec une tentative des animalistes de se faire aussi faibles que les animaux ? C'est là qu'entrent en jeu les concepts, ô combien utiles, de *devenir-animal* et de *devenir-minoritaire* que nous introduirons dans le dernier chapitre.

Pour l'heure, notons qu'il y a en fait une contradiction entre un objectif de représentation de l'animal pour lui-même et celui d'une représentation proprement politique. En effet, représenter politiquement, ce n'est pas (ou ne devrait pas être) uniquement une question de terrain. La représentation politique est, dans son principe même, différente de la représentation tout court. En quoi ? Simplement par le fait que la représentation politique suppose de ne pas représenter d'intérêts catégoriels, mais d'être en mesure de représenter la nation dans son ensemble, d'opérer une synthèse intérieure des différents courants qui traversent et divisent une communauté politique, un impératif dont ni les animalistes stricts ni les éco-animalistes ne se sont montrés capables. Nous arrivons donc, à ce stade de notre réflexion, à une aporie. Comme le paradigme anthropocentriste qu'il tente de renverser et remplacer, l'animalisme partisan déploie une politique du *pour soi*, mais d'un soi décentré, qui parle au nom des animaux dans sa version stricte, et de tous les êtres vulnérables dans sa tendance éco-animaliste. C'est donc une conception philosophiquement contestable de la représentation politique qui se loge au cœur et constitue l'essence des partis animalistes. Elle a des soubassements et implications politiques qu'il nous faut désormais analyser.

Paragraphe 2 : L'animalisme partisan comme institution contre-démocratique

Que notre lecteur nous pardonne le caractère *a priori* oxymorique et peu claire de l'expression « institution contre-démocratique ». La contre-démocratie est un concept forgé par Pierre Rosanvallon[2164] dans un ouvrage éponyme. Par ce terme, l'historien désigne les

[2162] *Ibid.*, p. 11
[2163] *Ibid.*, p. 17
[2164] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit.

mécanismes et mobilisations assurant le contrôle de ce qu'il appelle le « gouvernement électoral représentatif ». Or, nous parlons ici, au sujet des partis animalistes, d' « institution contre-démocratique », en ce qu'ils adoptent une position hybride dans cette concurrence des démocraties, élue et institutionnelle d'une part, protestataire d'autre part (A). Cette posture nous invitera ensuite à interroger le caractère populiste des partis animalistes (B).

A- Animalisme politique et concurrence des démocraties

Les partis animalistes ne gouvernent pas et n'ont pas vocation à gouverner. Ils instrumentalisent les outils démocratiques mis à leur disposition au soutien d'une cause.

1) Institutionnaliser la contre-démocratie

A ce sujet, Pierre Rosanvallon nous offre une stimulante piste de réflexion dans la manière dont il forge la notion de « contre-démocratie ». Ce terme regroupe chez l'auteur toutes les entreprises et tous les mécanismes consistant à contrer le pouvoir du « gouvernement électoral-représentatif » élu, notamment par des missions de surveillance, de jugement et d'empêchement. Dans la « concurrences des démocraties »[2165] qui oppose, selon Pierre Rosanvallon, le système électoral représentatif à la contre-démocratie, les partis animalistes semblent *consacrer* autant qu'*achever* la première. En effet, ils reconnaissent sa pertinence pour la cause qui est la leur, mais ils l'instrumentalisent en n'en faisant qu'un outil parmi d'autres. Ils sont en phase avec une tendance contemporaine, décelée par l'historien, au remplacement d'une politique positive des idées et d'une démocratie de projet par une politique négative de défiance et une démocratie de rejet.

L'auteur note que le développement fulgurant de ce type de mobilisation est facilité par le fait que ce type de coalition est plus facile à organiser puisqu'elles n'ont pas besoin d'être cohérentes sociologiquement et de produire un grand projet commun et fédérateur, et que les actions négatives produisent des résultats plus rapidement[2166]. Il est en effet plus facile de fédérer en ménageant les sensibilités autour de la seule question de la condition animale, que de penser et bâtir un projet alternatif de société. Contestataire, l'animalisme partisan l'est dans ses revendications comme dans ses méthodes. Sur le premier volet, il pense - et se pense - surtout en opposition avec un système (politique, économique, culturel, philosophique) qui serait (et *est*, semble-t-il, dans une large mesure) destructeur pour les

[2165] *Ibid*., p. 107
[2166] *Ibid.*, pp. 184-186

animaux. Sur le second volet, nous avons vu que l'action des partis animalistes était caractérisée par une importation de techniques de militantisme plutôt associatif et mouvementiste dans le champ institutionnel et de leur articulation avec des modes opératoires proprement politiques. Tout se passe comme si les animalistes entendaient, par leur participation à des élections, établir leur mouvement et les animaux qu'ils représentent comme une minorité opprimée qui mérite d'être institutionnellement reconnue, écoutée et protégée.

Cette idée doit se comprendre dans le cadre d'analyse posé par Pierre Rosanvallon, qui observe deux renversements. Le premier concerne la conception des minorités en politique. L'auteur observe que le concept lui-même, qui suscitait, alors qu'une minorité dominait la majorité, un rejet, fait aujourd'hui l'objet d'une acception différente, puisque la minorité est plutôt conçue comme dominée par la majorité, et devant donc faire l'objet d'une attention, d'une reconnaissance, et d'une protection particulière[2167]. Cette idée nous renvoie vers celle, bourdieusienne mais revisitée par Vanessa Jérôme, d'habitus minoritaire, déjà explorée en ce qui concerne les partis animalistes, mais aussi sur celle, deleuzienne, de devenir-minoritaire, sur laquelle nous reviendrons dans le dernier chapitre de cette thèse. Le deuxième renversement concerne quant à lui les effets de l'élection dans un contexte de relative défiance à l'égard de la démocratie électorale-représentative et de montée en puissance de la contre-démocratie. Pierre Rosanvallon observe, justement selon nous, que l'élection passe d'un mode de *légitimation* des gouvernants à un mode de simple *désignation* des gouvernants[2168]. Certes. Mais dans le cas animalistes, il faudrait aller plus loin. Se construisant comme une minorité potentiellement pertinente d'un point de vue électoral, ils appréhendent l'élection non plus uniquement comme un mode de désignation ou de légitimation des gouvernants, mais au contraire comme un mode de pression sur eux, voire de *délégitimation anticipée* de leur action future, ainsi que comme une *sanction* des sortants. L'animalisme politique, à l'instar du mouvement dont il est issu, est essentiellement un animalisme critique. L'existence de partis animalistes témoigne de l'institutionnalisation d'un « pouvoir d'ordre négatif »[2169] pour reprendre les mots de Pierre Rosanvallon, c'est-à-dire qui, à l'instar des tribuns, consiste plutôt à tenter d'empêcher qu'à tenter d'agir.

[2167] *Ibid.*, pp. 117-118
[2168] *Ibid.*, pp. 118-119
[2169] *Ibid.*, p. 138

L'animalisme politique, ce n'est donc pas la contre-démocratie *contre* mais *dans* et *par* le gouvernement électoral-représentatif.

Le professeur Pierre Bréchon nous met (légitimement) en garde contre les dérives auxquelles ce type de comportement politique peut conduire :

> « La montée de valeurs politiques moins conformistes est en soi positive pour faire exister des démocraties actives. Mais dans un contexte morose, le risque est que les citoyens restent durablement déçus et que, du coup, les énergies participatives nouvelles n'arrivent pas à coaguler dans des projets positifs (…). La démocratie du non et de la contestation des élites politiques peut ouvrir la voie à tous les populismes et à la remise en cause des démocraties par des leaders certes charismatiques mais pas très démocrates. »[2170]

Certes, il n'est guère probable que l'animalisme parvienne un jour à imposer dans le paysage politique un leader « charismatique mais pas très démocrate ». En revanche, l'inquiétude exprimée par le professeur de science politique nous semble pertinente. La montée de valeurs politique moins conformistes est autant une bonne chose en soi, qu'est une mauvaise chose en soi la « démocratie du non ». D'une part, et de façon générale, une posture uniquement fondée sur le rejet semble être vouée à rester largement inaudible. Stratégiquement, ce n'est donc sans doute pas la meilleure option. D'autre part, et plus précisément, l'animalisme politique, utilise les règles démocratiques pour se faire connaître et entendre, mais n'est pas, convenons-en, un projet proprement démocratique. Si les animalistes étaient en mesure, demain, d'imposer leurs revendications à une communauté politique, soyons assurés du fait qu'ils le feraient ! Dans l'espoir d'un avènement d'une *Zoopolis* ou de la société humanimale qu'ils appellent de leurs vœux, les règles de la démocratie sont à la fois un passage obligé, un levier potentiel et un obstacle indépassable, dont les animalistes, s'ils le pouvaient, se passeraient sans doute volontiers.

Cette dimension contestataire s'accompagne d'une incapacité à penser le bien commun. Il s'agit, dans le projet animaliste, avant tout de défendre une singularité (l'être animal) confronté à une domination humaine. Cela trouve un écho percutant dans la tendance actuelle de remise en question de l'intérêt général telle que la décrit très pertinemment Robert Lafore[2171]. Les partis animalistes, qu'ils le soient strictement ou pas, ne tiennent

[2170] BRECHON Pierre, « Atomisation ou concentration des systèmes partisans », in ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra, *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, op.cit., p. 151

[2171] « D'une part, la diversification des allégeances au sein de la société et de là des demandes de reconnaissance, ce pluralisme d'imaginaires sans cohérence globale, tout cela rend beaucoup plus difficile la définition de l'intérêt général ou du « bien commun » puisque les prétention à l'identifier et à le représenter se multiplient. D'autre part, en conséquence, pour continuer à perdurer, l'Etat est mis en demeure de répondre ces multiples attentes et prétentions (…). Surtout, l' « intérêt général » se ramène à être la somme d'intérêts particuliers divers, cela conduisant non plus à produire des usages collectifs transcendant les demandes

guère compte, semble-t-il, de l'intérêt général, mais leur action porte également la représentation d'une société dans laquelle l'intérêt général ne serait plus rien d'autre que la somme des intérêts particuliers. Deux précisions doivent ici être apportées. La première concerne le rappel d'une distinction entre opposition, qui peut être constructive car réactive et propositionnelle, et une politique qui ne serait que contestataire. La seconde précision consiste dans le fait de noter qu'en aucune façon nous ne disons ici que la condition animale n'est pas un enjeu digne d'être sérieusement pris en considération au titre de l'intérêt général ou du bien commun. La revendication des partis animalistes est absolument légitime. C'est moins ici sur le contenu des revendications que la manière dont elles sont portées, et plus encore les représentations *du* et *de la* politique qui les sous-tendent, que nous alertons. Les partis animalistes ne sont d'ailleurs que le symptôme de cette évolution, à laquelle ils participent malgré tout, et sans doute par contrainte plus que par envie. Évidemment, ils n'auraient pas eu besoin d'en arriver là si les politiques publiques menées dans les démocraties dans lesquelles ils évoluent avaient reconnu la légitimité de leurs revendications, politiques qui, comme le reconnaît Robert Lafore, elles aussi sont victime de l'évolution diagnostiquée[2172]. Mais, répétons-le, ils participent malgré tout à ce délitement de l'intérêt général dans les seuls intérêts particuliers, notamment par leur tendance occulter le « tout » dont ils ne sont que des parties.

2) Instrumentaliser la faiblesse du gouvernement électoral-représentatif

La particularité du cas animaliste, c'est bien que ce surgissement de la contre-démocratie soit (et cela, Pierre Rosanvallon ne le prédisait pas en 2006) partisan, institutionnalisé. Or, qui considérerait l'émergence et la (sur)vie des partis animalistes dans nos démocraties comme le signe d'une résurrection ou d'une relégitimation du

individuelles, mais à proposer des prestations individualisées réduisant le service public à un pure économie de service. » LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., p. 141

[2172] « En forme de réponse, les politiques publiques sont prises dans une course perdue d'avance entre des demandes sociales de plus en plus diversifiées et impérieuses d'un côté et de l'autre l'impossibilité, du fait de leur dispersion même, de les encastrer dans des conceptions permettant d'en manifester les dimensions complexes et interdépendantes. Les politiques se traduisent alors par des accumulations de mesures éclatées et de portées très variables, souvent élaborées dans l'urgence pour faire face à des exigences de groupes, de mouvements, d'émois collectifs médiatisés. Cela génère un double effet de dispersion des activités de gouvernement et d'inconsistance de l'action publique. Loin des programmes globaux et fortement cohérents qui définiraient une politique structurée à partir d'un horizon d'universalité, une part importante de l'activité des « décideurs » se dilue dans le montage de dispositifs *ad hoc* destinés à régler tel problème concret, à anticiper telle ou telle résistance, à neutraliser tel ou tel mouvement de contestation, à réagir à tel ou tel évènement notamment lorsque se manifestent des « victimes » réclamant leur dû ou exigeant la prise en compte de leurs « cas ». » *Ibid.*, p. 143

gouvernement électoral-représentatif se fourvoierait grandement ! Bien plutôt sont-elles les marqueurs du franchissement d'une étape supplémentaire dans son affaiblissement.

Pierre Rosanvallon, comme Robert Lafore, nous explique à cet égard que les partis ont une « difficulté croissante à exprimer et canaliser des demandes sociales plus éclatées » et qu'ils « n'organisent plus les visions de l'avenir », dans un monde dans lequel l'opinion « se manifeste (…) dorénavant avec sa logique propre, éclatée, absente de toute préoccupation constructive ». Il ajoute cette sentence :

> « L'opinion est moins le reflet de forces qui aspirent à gouverner que l'expression de contestations nues. Elle tend pour cela plus volontiers à accomplir radicalement sa négativité en se confondant avec un pouvoir d'obstruction. »[2173]

Peu importe que l'éclatement de l'opinion soit la cause du déclin des partis ou l'inverse. Les deux phénomènes sont liés et les partis politiques semblent dépassés dans ce qui étaient une de leurs principales attributions. Le cas animalisme ne fait, de ce point de vue, pas exception. Les systèmes de partis ont rechigné, effectivement, à entendre les revendications pourtant grandissantes - et, pour certaines d'entre elles, désormais très consensuelles - dont les animalistes ont irrigué le débat public. Le fait qu'il existe aujourd'hui des partis politiques dédiés à la défense de cet enjeu y change-t-il quoi que ce soit ? Est-ce le signe d'un retour en force et en légitimité du gouvernement électoral-représentatif ? Nous répondrons par la négative. Les partis animalistes semblent bien plutôt instrumentaliser les méthodes et structures du gouvernement électoral-représentatif pour y faire entrer la contre-démocratie. Les partis animalistes sont le symptôme d'une contagion de ce phénomène, mettant en lumière le fait que, non contents d'abdiquer leur capacité à canaliser et structurer l'opinion, à la placer sur des rails positifs et non négatifs, les partis politiques se font même, maintenant, l'instrument de cette fragmentation et d'une institutionnalisation de la contestation.

Cela n'est pas sans conséquence sur les représentations de l'animalisme, mais aussi sur celle des partis politiques, qui s'entraînent tous les deux dans une existence minoritaire et contestataire. L'épreuve de la partisanisation, et plus précisément la création d'organisations partisanes spécialement (exclusivement ou essentiellement) vouées à la défense des animaux entraîne, pour les animalistes, des conséquences indéniablement délétères. D'une part, l'action des animalistes en politique est bridée. Elle devient dépendante de leurs résultats. Bien que, nous l'avons vu, les partis animalistes s'ajoutent (et ne substituent pas) aux structures associatives existantes qui agissent elles aussi en faveur

[2173] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., p. 171

d'une meilleure considération politique de l'animal, force est de constater que la plupart des partis de notre panel sont condamnés à une action marginale, intermittente, et plus associative que partisane, l'obtention de financements publics et le gain de visibilité étant indexés sur leurs résultats électoraux. Mais ce n'est pas tout. En effet et d'autre part, l'image même de l'animalisme peut, de façon assez contrintuitive mais possiblement, être dégradée par la politisation du mouvement, et rétroagir sur ce dernier. La participation à la compétition électorale par le prisme de structures autonomes peut donner une image déformée et amoindrissante de l'adhésion que suscitent les revendications animalistes dans les pays concernés. Cette affirmation peut d'ailleurs être très simplement vérifiée par la confrontation entre le pourcentage de végétariens et les scores du parti animaliste dans un pays. Par exemple, au Royaume-Uni, il y avait en 2022 12% de végétariens[2174] alors que les candidats investis par le parti lors des dernières élections générales n'ont pu recueillir qu'entre 0,6 et 1,3% des suffrages. De la même manière, il y a actuellement 11% de végétariens dans la population néerlandaise[2175], mais le PvdD n'a recueilli que 3,8% et 4% des suffrages aux dernières élections nationales auxquelles il a participé. Dès lors, non seulement les résultats obtenus par les partis animalistes ne donnent pas une image fidèle de l'adhésion aux valeurs qu'ils portent, mais ils peuvent même porter préjudice au mouvement animaliste, perçu, par les élections, comme sans doute plus petit que ce qu'il est.

Les résultats électoraux ne sont toutefois pas le seul paramètre susceptible de créer une image déformée de l'animalisme. La manière dont les animalistes ont construit leur identité politique en est un autre. Plus précisément, l'animalisme strict se présente comme une idéologie et un mouvement fourre-tout, refuse toute alliance durable sur fondement idéologique, mais se rend capable d'alliances opportunistes avec tous les bords politiques, y compris les plus extrêmes. Cela n'est pas sans faire passer l'animalisme politique pour un mouvement sans colonne vertébrale, et avec sans doute une tendance plus populiste (nous en parlerons plus tard) que républicaine. L'éco-animalisme, lui, présente certes une tentative de penser un projet global de société, mais uniquement du point de vue des populations les plus vulnérables et avec l'objectif de les défendre. Or, si la prise en considération des populations et êtres vivants vulnérables est en effet essentielle dans la mesure où le modèle politique fondé sur la rationalité et l'autonomie ne fut pas en mesure de les inclure

[2174] WUNSCH Nils-Gerrit, « Veganism and vegetarianism in the United Kingdom - statistics & facts", *Statista*, 24 Mars 2022.
[2175] VAN GELDER Koen, « Share of vegetarians and flexitarians in the Netherlands from 2017 to 2022… », *Statista*, 20 Septembre 2022

convenablement[2176], il en va autrement d'un modèle de société qui viserait uniquement à défendre et satisfaire les intérêts des plus vulnérables. Dès lors, l'animalisme politique est ou bien idéologiquement monothématique et fourre-tout, ou bien global mais vulnérabiliste, et est, en tout état de cause, minoritaire et contestataire. Par conséquent, l'animalisme a désormais bien une voix en politique, mais il n'est pour autant, en l'état, capable de ne s'inscrire que dans des monologues interposés, non des dialogues. Voilà donc ce que la partisanisation sans réelle politisation fait à l'animalisme. Voyons maintenant ce que l'animalisme en politique dit des partis comme institutions démocratiques.

L'existence de partis animalistes comme leur manière d'agir en politique dit aussi beaucoup de la fatigue des systèmes de partis en Europe. Plus précisément, les partis ne sont plus porteurs d'une vision du monde et d'un projet de société. Ils sont galvaudés, et ne sont, dans le cas animaliste, qu'un moyen de poursuivre le militantisme en faveur d'un enjeu certes essentiel, mais néanmoins catégoriel. Le fait que la défense des animaux soit un enjeu légitime, comme le fait que cette instrumentalisation, par les animalistes, de structures partisanes, ait été rendue inévitable par la surdité des autres instances de représentation n'y changent rien. L'identité choisie des partis animalistes révèle – et repose sur – une certaine représentation du social, dont la construction se jouerait moins par une logique d'intégration que par une logique d'agrégation, pour reprendre la distinction posée par Robert Lafore[2177]. Les partis animalistes portent aussi une vision de l'institution, celle, plus précisément, qui émanent des approches relevant de la sociologie des organisations. Robert Lafore en donne la définition critique la plus sévère :

> « Ce programme de recherche aboutit à une dilution de la notion même d'institution qui se fond alors dans l'idée englobante mais naturellement plus molle et indéterminée de « système d'action », perdant au passage ce qui fait la substance des construction institutionnelles (…). Tout ce cadre s'évanouit en s'abîmant dans la multiplicité des jeux stratégiques qui, ramenés à leurs contenus communs, donnent à voir l'action collective comme le développement d'une logique syntaxique déconnectée de la nature même des activités envisagées devenues simples ressources ou contraintes. »[2178]

La manière dont les partis animalistes s'approprient le cadre partisan relève d'une instrumentalisation. D'ailleurs, cela ne touche pas que les partis politiques mais plus largement la démocratie elle-même, dont Myriam Revault D'Allonnes affirme qu'elle est,

[2176] Nous renvoyons ici à la philosophie de Corine Pelluchon explorée notamment dans nos développements sur le solipsisme anthropocentriste. Voir PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée*, op. cit.
[2177] LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., p. 37
[2178] *Ibid*., p. 39

d'un même geste, dans une approche gestionnaire, de plus en plus considérée comme un moyen et génératrice de déceptions[2179].

Les partis politiques ne sont pas que des instruments au service d'intérêts particuliers ou de l'obtention de postes. Ils sont des institutions structurantes de la vie démocratique. Pour l'exprimer, sans doute abusivement, dans un lexique kantien, disons que les partis animalistes traitent les partis « jamais comme une fin, et toujours et uniquement comme un moyen ». Ce faisant, cette réappropriation, sous couvert de modernisation, tient en fait bien plutôt d'une forme de dégradation du concept de parti politique, comme du rôle qu'ils occupent, ou devraient occuper. L'avènement des partis animalistes ne signe pas le retour en force des organisations partisanes dans leur légitimité démocratique. Non. Bien plutôt est-elle le signe d'une érosion encore plus importante, puisque cette forme partisane se voit désormais appropriée et détournée de son objet par des *advocacy groups* ou groupes d'interpellation. Ces derniers ne cherchent pas à se mettre au service d'une vision du bien-commun et de l'organisation de la société, mais bien plutôt des intérêts catégoriels, qui plus est de façon contestataire. L'interrogation de Chantal Delsol quant au « retour à la démocratie ancienne » ne semble pas dépourvue de fondement[2180]. C'est donc là que le concept de parti politique est mis à mal car rapproché de la notion de faction, dont il avait pourtant réussi à s'extirper.

B- Animalisme politique et populisme

Les partis animalistes tiennent-ils d'une forme de populisme ? Notre réponse sera plutôt négative mais nuancée, et ce pour trois raisons. D'abord, ce terme est décrit, par Pierre Rosanvallon, comme un terme caoutchouc, puisqu'il sert à qualifier des organisations partisanes extrêmement diverses, et paradoxal, puisqu'il fait l'objet d'une utilisation stigmatisante, alors même qu'il « dérive de ce qui fonde positivement la vie démocratique »[2181]. Ensuite, les travaux sur le populisme dessinent les contours de ce mot

[2179] « Ce qui me frappe dans ces appréciations (…), c'est qu'elles mesurent la valeur d'une société politique à *l'efficacité* de son fonctionnement et à la *rapidité* des résultats attendus. On accuse la démocratie de sans cesse tergiverser : les procédures délibératives, l'exercice des contre-pouvoirs ralentissent les processus de décision. La démocratie est au fond contre-productive par sa lenteur et ses atermoiements, alors que l'action politique nécessite des décisions immédiates, rapides. » DELSOL Chantal et REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Ainsi meurt la démocratie*, Mialet-Barrault (Flammarion), Paris, 2022, pp. 10-11

[2180] « N'y a-t-il pas là un retour à la démocratie ancienne, où les partis ne représentaient pas des visions du bien commun, mais des divisions territoriales ? Une société qui ne se préoccupe que de la défense des particularités peut-elle être en même temps démocratique ? » *Ibid.*, p. 39

[2181] ROSANVALLON Pierre, *Le siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*, Éditions du Seuil, Paris, 2020, p. 9

de manière très variable, comme en témoigne la succincte synthèse de Rémi Lefèbvre sur le sujet[2182]. Enfin, il semblerait que le cas de l'animalisme politique ne permette pas de se prononcer nettement. L'enjeu est ici de ne pas se galvauder dans une entreprise de *concept-stretching*, c'est-à-dire d'étirer le concept de populisme au point qu'il en devienne moins éclairant que biaisant. Une question se pose d'emblée : celle de savoir quels peuvent être les marqueurs fiables du populisme. Yves Mény et Yves Surel affirment que l'indicateur idéologique n'est pas opérant[2183], tant l'usage du terme s'applique à des organisations partisanes et acteurs politiques différents, et différemment situés sur le spectre politique. Cela doit-il nous dissuader de tenter de le caractériser ? Sans doute pas. Mais alors, par quels indicateurs ?

Pierre Rosanvallon considérait jadis le populisme comme une pathologie démocratique, plus précisément celle du gouvernement électoral-représentatif, en ce qu'il entend répondre au sentiment de confiscation du pouvoir politique par les élites par la prétention à ressusciter l'unité du peuple et son homogénéité, en construisant une figure radicalement opposée et ennemie telle l'étranger, l'oligarchie, ou encore les élites[2184]. L'animalisme politique, il faut en convenir, n'est pas tout à fait exempt de cette tendance. Dans le cas de l'animalisme strict, l'ennemi n'est ni plus ni moins que l'humanité carnivore. Dans le cas de l'éco-animalisme, il s'agit plutôt des « puissants » exploitant les êtres vulnérables. Mais pour Pierre Rosanvallon, le populisme est également une pathologie de la contre-démocratie, puisqu'il radicalise la démocratie de surveillance, la souveraineté négative, et la politique comme jugement, devenant alors une « politique pure de l'impolitique »[2185]. Au regard de ce qui fut développé plus haut, notamment la contamination du gouvernement électoral-représentatif par la contre-démocratie dans l'entreprise animaliste, cette caractéristique du populisme semble là aussi être vérifiée. Si nous suivons la définition synthétique du populisme selon Pierre Rosanvallon comme « une forme d'expression politique dans laquelle le projet démocratique se laisse totalement aspirer et vampiriser par la contre-démocratie » et comme « la forme extrême de l'anti-politique »[2186], alors oui, l'animalisme politique est un populisme. Il nous faut en revanche aller plus loin que cette très insuffisante (et normative, selon Yves Mény et Yves Surel, qui soulignent la

[2182] LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op. cit., pp. 98-99
[2183] MENY Yves et SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2000, p. 12
[2184] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., p. 270
[2185] *Ibid.*, p. 271
[2186] *Ibid.*, p. 276

« pente dangereuse » que constituerait le fait de « qualifier de pathologique tout ce qui ne rentre pas dans le répertoire feutré et balisé des procédures bénéficiant d'un brevet de respectabilité démocratique »[2187]) appréhension du populisme comme pathologie, analyse sur laquelle Pierre Rosanvallon revient d'ailleurs lui-même[2188].

L'historien développe et précise sa pensée du populisme dans un ouvrage ultérieur. Voici un tableau synthétique de son anatomie selon lui[2189] :

Eléments constitutifs	Précisions
Une conception du peuple	Distinction entre un « eux » et un « nous »
Une théorie de la démocratie	Préférence pour la démocratie directe
	Vision polarisée et hyperélectoraliste de la souveraineté
	Expression spontanée de la volonté générale
Une modalité de la représentation	Incarnation de la nation dans un « homme peuple »
Une politique économique	National-protectionnisme
Mobilisation des passions et émotions	Émotions d'intellection (complotisme, pédagogie)
	Émotions d'action (dégagisme)
	Émotions de position (abandon, invisibilité)

Si l'on se fie à ce squelette du populisme, le constat est plus nuancé. La distinction entre un « eux » et un « nous » existe, certes, mais elle est liée à la tendance globale à la politique du pour-soi[2190] et n'est pas l'apanage des partis des populistes. Il ne semble pas que la « théorie de la démocratie » animaliste présente une complicité avec son homologue populiste, et ce même si, dans les faits, les appels au référendum ou à une proportionnalisation du scrutin sont fréquents. En ce qui concerne la représentation, aucun des partis de notre panel ne semble se positionner sur cette croyance en un homme-peuple qui incarnerait la nation, puisque les animalistes représentent les animaux ou les vulnérables. En revanche, peut-être faut-il revenir sur cette catégorie de Pierre Rosanvallon. L'homme providentiel des partis populistes, semble-t-il, entend moins incarner la nation dans son ensemble, que les catégories vulnérables dont le mouvement entend se faire la voix. Il peut s'agir, dans les partis populistes, des « perdants de la mondialisation », des « nationaux » menacés par l'immigration, et pourquoi pas, des animaux. Or les animalistes ont quand même, il faut l'avouer, cette tendance à établir et adouber un leader fort chargé de représenter le parti et les vivants qu'il entend défendre. Concernant le national-protectionnisme, il n'est guère présent dans les partis strictement animalistes, mais il se voit parfois effleuré par les partis écoanimalistes, notamment le parti néerlandais, parfois présenté comme eurosceptique. En revanche, la mobilisation des émotions et passions, elle, bat son plein, mais nous voyons que

[2187] MENY Yves et SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple*, op. cit., pp. 17-18
[2188] ROSANVALLON Pierre, *Le siècle du populisme*, op. cit., p. 23
[2189] *Ibid.*, pp. 15-16
[2190] Nous expliciterons cette notion dans nos prochains développements, à la fin de ce chapitre.

les partis animalistes ne répondent que partiellement à élaboration conceptuelle du populisme par Pierre Rosanvallon.

Rémi Lefèbvre, quant à lui, rappelle que le populisme peut être appréhendé comme un « style mobilisant les affects », comme une « logique d'articulation des intérêts », comme une « idéologie » et comme une « stratégie de conquête du pouvoir »[2191]. Il semble dire que l'usage du terme, appliqué tantôt à des partis de droite et tantôt à des partis de gauche, est le reflet de la joute académique qui se joue afin de savoir si le phénomène populiste relève plutôt de l'impulsion de l'un ou l'autre camp. Ses caractéristiques n'en restent pas moins, dans tous les cas, les suivantes : une rhétorique centrée sur le clivage peuple/oligarchie, un chef charismatique et technophile, une réappropriation de symboles classés à droite (souveraineté, nation), une posture radicale, contestataire, et plébéienne[2192]. Au regard de tout ce qui a été exposé plus haut, l'animalisme politique pourrait répondre à certaines de ces caractéristiques, mais ni de façon uniforme (tous les partis ne sont pas concernés), ni de façon absolue, ni de façon certaine.

Enfin, il faut se pencher sur les travaux de Yves Mény et Yves Surel. Ces deux auteurs, qui ont consacré un ouvrage au sujet qui nous intéresse, ont établi que les populismes, malgré leur extrême diversité, s'accordaient sur les fondements, les types et les dysfonctionnements de la démocratie[2193]. Plus précisément, les populismes s'appuient sur une vision exacerbée du peuple comme fondement de la démocratie[2194], au point d'assimiler l'idée de représentation à celle de trahison[2195]. Les animalistes ne semblent pas rejeter les mécanismes de représentation du peuple. En revanche, ils leur reprochent de ne pas permettre une prise en compte suffisante et pérenne de l'animal. C'est moins contre la représentation qu'ils se dressent, que contre son absence. Il semble s'agir au moins autant d'utiliser que de critiquer les mécanismes de représentation, en ne faisant guère appel à la notion de « peuple » mais en tentant d'en élargir le champ, dans une double tentative d'instrumentalisation critique des mécanismes de représentation, et d'institution d'un « peuple animal ». Les deux auteurs confirment notre intuition, puisqu'ils rappellent que les populismes avancent une vision duale[2196] et manichéenne[2197] de la société. Dès lors, ce

[2191] LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op. cit., pp. 98-99
[2192] *Ibid.*, pp. 98-99
[2193] MENY Yves et SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple*, op. cit., p. 58
[2194] *Ibid.*, pp. 59-69
[2195] *Ibid.*, p. 69
[2196] *Ibid.*, pp. 65-66
[2197] *Ibid.*, pp. 68-69

recours à la notion de « peuple » tient moins de la représentation d'une communauté politique donnée que de la constitution de cette dernière à leur convenance, selon la catégorie de la population à laquelle ils entendent s'adresser. Aussi, le « peuple travailleur » de l'extrême-gauche sera très différent du « peuple national » de l'extrême-droite, et du « peuple animal / vulnérable » des (éco)animalistes. De cette vision duale de la société découle une aspiration des populismes à se détacher des clivages traditionnels, ce que, nous l'avons vu, les partis strictement animalistes font volontiers.

En conclusion, nous pouvons considérer qu'il serait excessif d'assimiler animalisme politique et populisme. Les divergences entre les partis de notre panel et les marqueurs du populisme sont trop profondes. L'animalisme ne répond d'ailleurs pas à ses principaux critères, que sont une référence au peuple et une critique acerbe des mécanismes de représentation. En revanche, cela ne nous conduira pas occulter la possibilité que l'animalisme politique soit sur une pente glissante, notamment par une vision duale, simpliste et manichéenne du monde, une posture contestataire, et une tendance à mobiliser les émotions et les affects. L'animalisme partisan peut être perçu comme une tentative d'institutionnalisation de la contre-démocratie, c'est-à-dire usant des processus électoraux pour critiquer, de l'intérieur, les actions d'un gouvernement électoral-représentatif affaibli. Inscrit dans une posture contestataire et minoritaire, il peut aussi, c'est ce que nous allons voir maintenant, être appréhendé comme un des marqueurs du surgissement et de l'expansion de l'*impolitique*.

Paragraphe 3 : L'animalisme comme surgissement de l'impolitique

L'ère de l'impolitique. L'animalisme politique n'est pas un cas isolé. Il est le produit, le signe, et le symptôme d'une profonde transformation des démocraties. Plus précisément, les partis animalistes sont sans doute une des marques les plus vives, actuellement, du surgissement de ce que Pierre Rosanvallon appelle l'*impolitique*. Il précise les contours de cette notion :

> « S'il n'y a pas de dépolitisation au sens d'un moindre intérêt pour les affaires publiques et d'un déclin de l'activité citoyenne, un certain type de rapport à la chose même du politique s'est pourtant bien modifié. Mais il est d'un autre ordre que ce qui est habituellement suggéré. Le problème contemporain n'est pas celui de la passivité, mais de l'*impolitique*, c'est-à-dire du défaut d'appréhension globale des problèmes liés à l'organisation d'un monde commun. »[2198]

[2198] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., pp. 27-28

Cette définition de l'impolitique, nos lecteurs en conviendront, épouse parfaitement l'identité des partis animalistes. Les fondateurs, militants et électeurs des partis animalistes ne sont pas politiquement passifs, mais ils sont incapables d'élaborer la vision d'un monde commun. Plus précisément, l'émergence et le comportement des partis animalistes en politique reflètent une transformation du rapport au politique et des manières de faire de la politique.

S'affrontent ici deux modèles de représentation politique, à savoir le *principe politique* d'union nationale qui fait des élus les représentants du *populus*, de l'intérêt général et de la raison publique, et le *principe sociologique* de diversité qui perçoit la *plebs* sous l'angle menaçant d'une « multitude gouvernée par les passions les plus immédiates » divisée[2199]. Cette distinction posée dans *Le siècle du populisme*, Pierre Rosanvallon l'exprimait de façon percutante et synthétique dans *La contre-démocratie* en ces termes :

> « D'où la contradiction entre le *principe politique* de la démocratie et son *principe sociologique* : le principe politique consacre la puissance d'un sujet collectif dont le principe sociologique conduit à dissoudre la consistance et réduire la visibilité. »[2200]

Rechignant à penser le bien commun, il semblerait que les acteurs et entités structurant les démocraties occidentales soient enclins à adopter des postures essentiellement et de plus en plus distinctives. L'espoir d'une unité politique plie devant sa diversité sociologique. Si l'identité est à la fois similarité et distinction, l'évolution des partis politiques semble épouser la tendance d'un effacement de la première facette face à la seconde, et on crée moins, aujourd'hui, de partis pour ce qui nous rapproche qu'au regard de ce qui nous sépare.

Pour explorer la fécondité de cette idée, nous convoquerons ici la notion de clivage (A). Il semble à cet égard que les partis animalistes tentent, par leur existence-même et dans une perspective distinctive, d'imposer un nouveau clivage. Ce faisant, ils contribuent à la consolidation d'une conception autistique de la politique (B). Il semblerait en effet que les systèmes partisans, en Europe, soient de plus en plus marqués par la surdité mutuelle des partis qui les composent. Chacun va tenter de défendre son territoire, c'est-à-dire les intérêts de ceux qui constituent son électorat cible. En somme, la *polis* et l'*agora* sont moins les lieux d'une élaboration conjointe du bien-commun que d'une tribune, animée par un dialogue de sourds. Ce phénomène dépasse évidemment bien sûr le cas des partis animalistes, mais ils en sont, à n'en pas douter, un symptôme.

[2199] Sur cette distinction, voir ROSANVALLON Pierre, *Le siècle du populisme*, op. cit., p. 147
[2200] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., p. 299

A- Animalisme politique et clivages

Selon la théorie classique, partis politiques et clivages sont intimement liés. Plus précisément, le positionnement sur tel ou tel versant de tel ou tel clivage est constitutif de l'identité des partis[2201] et, réciproquement, les partis politiques sont des marqueurs privilégiés de l'existence de tel ou tel clivage dans une société donnée[2202]. L'approche en termes de clivages semble dès lors pouvoir et devoir être appliquée au sujet qui est le nôtre. La littérature concernant les clivages politiques est extrêmement vaste, et il ne nous appartient pas ici d'en rendre compte de manière exhaustive. Il convient donc de préciser les questionnements qui guideront notre investigation. Les partis animalistes, qui entendent, nous l'avons dit, représenter l'animal en politique, en incarnent-ils un nouveau ? D'où vient un clivage et à partir de quand peut-on considérer un conflit comme tel ? Les partis politiques sont-ils toujours en mesure, aujourd'hui, de traduire, consolider et institutionnaliser ces clivages ? Quelles sont les conséquences politiques de la consécration d'un clivage entre non-anthropocentrisme et anthropocentrisme ? Mais de façon plus essentielle, une analyse en termes de clivages est-elle toujours pertinente aujourd'hui, et l'est-elle dans la réflexion entreprise ici, à savoir celle de saisir l'identité des partis animalistes ?

L'animalisme est-il susceptible de constituer un nouveau clivage ? Si l'animalisme peut être, nous l'avons vu, à l'origine d'un conflit, cela n'en fait pas pour autant à proprement parler un clivage. Pour le vérifier, il faut analyser la manière dont le concept a été construit. Les auteurs des *Fondements de la politique* nous rappellent que « les clivages représentent un type particulier de conflits », qui survient quand « un groupe social développe un sentiment d'appartenance et un projet de société en opposition à d'autres et qu'il souhaite les promouvoir, souvent parce qu'il se sent minorisé dans la société »[2203]. Ils ajoutent que « les clivages donnent lieu alors, entre les groupes sociaux concernés, à des luttes de pouvoir (…) qu'il appartient aux institutions politiques d'arbitrer, sous peine de voir la société imploser »[2204]. Puisque les auteurs à l'origine de la théorie des clivages (Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan) n'ont pas défini clairement les contours du concept, il nous faut nous fier au travail de Stefano Bartolini qui fait autorité en la matière. L'auteur détermine trois

[2201] « Pour Lipset et Rokkan, chaque clivage est susceptible de donner naissance à des partis politiques dont l'identité première sera tirée de leur positionnement sur l'un des « pôles » - ou des « versants » - du clivage qui les a engendrés. » SCHFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p. 207
[2202] Sur ce point, voir le concept de clivage tel qu'élaboré par Stefano Bartolini et Peter Mair et rappelé par SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p.198
[2203] *Idem*
[2204] *Idem*

éléments constitutifs, à savoir une division basée sur une caractéristique de base de la vie, un sentiment d'identité collective, autour de laquelle se sont construites des organisations, notamment (mais pas uniquement) politiques[2205]. Si la troisième condition est, dans le cas animaliste, remplie, les deux autres sont plus problématiques. Une division basée sur une caractéristique essentielle de la vie (comme le genre, la classe, la croyance, ou la langue) peut être, dans le cas animaliste, celle de l'espèce, encore faut-il admettre qu'ils ne soient pas directement concernés, mais qu'ils agissent par procuration. La deuxième condition nous semble encore moins vérifiable. Peut-on considérer, - et sur quels critères d'ailleurs ? – que les animalistes aient un « sentiment d'identité collective » ? Cela nous semble très difficile puisque les animalistes en Europe ne semblent converger que sur un point : l'amélioration de la condition animale. Non seulement le groupe semble très hétérogène sur toutes les autres questions (les analyses sociologiques de l'électorat animaliste en témoignent) mais il semble aussi très divisé sur cette question-même (notamment sur les modalités et le degré d'amélioration visé), nous l'avions vu dans le premier chapitre de cette thèse. Au mieux, l'animalisme constitue donc un intérêt commun, un socle *a minima* de valeurs et pratiques communes sur un domaine restreint.

Mais la représentation politique de l'animal permet de déplacer ce problème, puisque d'une identité collective est justement créée, non pour les animalistes, mais pour l'animal. Les animaux deviennent, en quelque sorte, un groupe politique, certes non conscient de lui-même, mais artificiellement construit et adoubé par les partis animalistes. La représentation politique de l'animal crée en fait un *nous* animal(iste). La question n'est donc pas « peut-on considérer l'animalisme comme un nouveau clivage ? » mais « peut-on d'emblée écarter cette idée au motif que les animaux ne seraient pas capables de développer un sentiment d'appartenance ? ». Si nous poursuivons cette réflexion, Stefano Bartolini pose trois éléments permettant de reconnaître l'existence d'un clivage. Il doit y avoir, plus précisément, division d'intérêt, division symbolique et normative, et division d'appartenance[2206]. Là encore, ne considérons pas les animalistes et les animaux pour deux groupes, mais appréhendons-les au sein d'un tout animal(iste) ! Dans cette perspective, il y a bien une division entre les intérêts des animaux à vivre dans des conditions décentes et un système économique largement tributaire de leur exploitation. Il y a aussi une division symbolique et normative, grâce, notamment à tous les travaux philosophiques ayant germé pour tenter de

[2205] *Idem*
[2206] *Ibid*., p. 199

renverser un système moral, juridique et politique anthropocentriste et lui proposer des alternatives (reconnaissance de la valeur intrinsèque des animaux par les thèses antispécistes et écocentristes, reconnaissances de droits et de statuts particuliers). Il y a enfin une division d'appartenance qui, bien qu'incomplète, s'est cristallisée dans une mobilisation associative croissante et dans la naissance des partis animalistes. Dès lors, rien ne permet de justifier ici le rejet de l'idée d'un nouveau clivage entre anthropocentrisme et non-anthropocentrisme, quand bien même ce dernier ne reposerait, pour l'heure, que sur une extrême minorité de personnes.

Mais ce qui encore plus intéressant, c'est de considérer que les partis animalistes tentent d'instaurer de force un clivage qui peine à (se) structurer. Comment ? En se revendiquant de l'animalité (au sens large, c'est-à-dire incluant humains et animaux), en créant une identité collective humanimale, en se dotant d'associations et partis politiques. S'il ne s'agit certes pas là d'un objectif revendiqué ou assumé, les éléments convergent pour donner du crédit à cette idée. La littérature scientifique considère généralement, depuis Lipset et Rokkan, que les partis politiques formés sur le versant d'un clivage jouent un rôle de médiateur[2207] dual à l'égard de ce dernier. Plus précisément, ils en seraient à la fois, d'une part, aiguiseurs et agents, et seraient d'autre part atténuateurs et instruments d'intégration sociale[2208]. Si les partis animalistes remplissent effectivement ces deux rôles, il faudrait ajouter celui de *créateurs*, à partir d'un conflit existant mais aussi hétérogène que peu institutionnalisé, d'un nouveau clivage.

Quel est-il ? Les clivages, selon la théorie classique, naissent de révolutions que Lipset et Rokkan appréhendent de manière chronologique. La première, la révolution nationale, correspond à la naissance de l'État moderne. Dans ce que les auteurs des *fondements de la politique* appellent l'axe territorial, elle a engendré un clivage communautaire centre / périphérie et sur son axe fonctionnel, un clivage philosophico-religieux Église / État. La seconde révolution, industrielle, a quant à elle engendré la naissance, sur un axe fonctionnel, du clivage urbain / rural et sur son axe fonctionnel, d'un clivage socio-économique possédants / travailleurs. L'on voit mal comment le clivage que les partis animalistes entendent consacrer et instaurer pourrait trouver sa place dans ce modèle. Cela n'est guère étonnant, toutefois, puisque cette théorie originelle des clivages fut

[2207] Sur ce point, voir GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op.cit., p. 27
[2208] Sur ce point, voir SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p. 204. Voir aussi LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op. cit., p. 20.

actualisée dès la fin des années 1970, en réponse notamment à l'arrivée, sur les scènes politiques européennes, des nouveaux mouvements sociaux et d'un nouvel acteur partisan : l'écologie politique. Ces nouveaux venus ont engendré érosion, remise en question, restructuration, mais pas disparition, ni des anciens clivages[2209], ni de la pertinence de ce modèle d'analyse[2210]. Ce que nous avons décidé d'appeler, faute de mieux, une révolution sociétale, semble s'être traduit, sur un axe culturel, par un clivage matérialisme / post-matérialisme forgé par Ronald Inglehart[2211], sur un angle plus économique, par un clivage entre productivisme et environnementalisme[2212], et sur un axe philosophique, par un clivage entre homme et nature. Nous sentons bien que c'est dans cette direction que l'animalisme politique trouve à s'incarner, à une nuance près toutefois. En effet, les partis animalistes, non seulement ne se confondent pas avec les partis écologistes et l'écologie politique, mais construisent même leur identité par la distinction avec ces derniers. Dès lors, il nous faut préciser. Les animalistes tentent d'instaurer une variante radicale au sein même de ce clivage. Sur le versant « nature » du clivage homme nature, ou entre les deux, ils tentent d'établir un clivage anthropocentriste / non-anthropocentriste.

Comme le remarquent justement les auteurs des *Fondements de la politique*, les partis peuvent, au cours de leur existence se positionner sur d'autres clivages que ceux qui ont présidé à leur création[2213]. Les partis animalistes ne suivent pas tous cette tendance, et trois trajectoires se distinguent. Les partis strictement animalistes et environnementalo-animalistes restent concentrés sur le versant radicalisé du clivage homme/nature. Les partis éco-animalistes, eux, prennent position en faveur également du post-matérialisme contre le matérialisme, et de l'environnementalisme contre le productivisme. En outre, ils semblent se positionner également sur les clivages classiques tels que développés par Lipset et Rokkan, notamment sur le clivage possédants/travailleurs (en faveur des travailleurs). En revanche, il est difficile de détecter un positionnement clair sur les autres clivages, à savoir Église/État, centre/périphérie et urbain/rural.

[2209] Il est par exemple relevé la pertinence persistance du clivage de classe. Voir GETHIN Amory, MARTINEZ-TOLEDANO Clara, et PIKETTY Thomas (dir.), « Clivages politiques et inégalités sociales dans 50 démocraties, 1948-2020 », in GETHIN Amory et al. (dir.), *Clivages politiques et inégalités sociales*, op. cit., pp. 27-29. Rémi Lefèbvre, quant à lui, constate encore une acuité importante du clivage Église / État et du clivage centre / périphérie. LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, op. cit., p. 22
[2210] SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., p. 222
[2211] *Ibid* pp. 225-227
[2212] *Ibid.* pp. 224-225
[2213] *Ibid* p. 216

La pensée en termes de clivages, aussi contestée et chahutée soit-elle, reste donc une grille d'analyse pertinente en ce qui concerne l'identité et la création de nouveaux partis politiques, y compris animalistes. Ces derniers renversent la logique traditionnelle qui suppose que les clivages engendrent des partis et façonnent leur identité, puisqu'ils essayent d'instaurer, par leur existence et leur identité même, une subdivision au sein du clivage à teneur philosophico-normative, entre anthropocentrisme et (éco-)animalisme. Sa création, dans un contexte de multiplication et superposition des clivages, et de fragmentation des systèmes partisans, nous invite à tenter de mettre au jour, non sans perspective critique, la conception de la représentation et la représentation de la politique sur laquelle elle repose, et qui semblent être sous-jacentes à ce type d'entreprise politique. Plus précisément, et c'est là le second volet de cette analyse critique de l'identité des partis animalistes comme surgissement de l'*impolitique*, cette tentative d'instauration d'un nouveau clivage nous semble révélatrice de l'évacuation, dans le projet animaliste, *du* politique comme entreprise de recherche du bien commun au profit d'*une* politique du pour-soi, d'une politique autistique.

B- L'animalisme et la politique autistique

Par l'expression de « politique autistique », nous désignons ici un phénomène de fragmentation du politique, couplé à une surdité mutuelle des organisations partisanes les unes par rapport aux autres. Tout se passe comme si les partis et acteurs politiques de bords différents n'avaient plus pour vocation de proposer une vision du bien-commun, mais bien plutôt de défendre les revendications de leur électorat-cible, restant hermétiques et critiques face aux propositions venues de l'extérieur. L'identité politique des partis animalistes révèle de façon sous-jacente trois macro-phénomènes que nous aborderons successivement : une sectorialisation, une proportionnalisation, et l'avènement d'une politique du pour-soi.

1) Une entreprise de sectorialisation

Les partis animalistes sont la consécration d'une forme de sectorialisation de la politique, que personne ne décrit mieux que Robert Lafore :

> « Il y a donc en germe un permanent refoulement de ce qui constitue « la condition politique », l'inéluctable appartenance de tous et de chacun à un « tout », et de ce fait leur subordination à des collectivités qui se définissent à la fois face à un « extérieur » d'elles-mêmes (les autres collectivités politiques) et par un « au-dessus » d'elles-mêmes, c'est-à-dire la représentation figurée de ce qui fait leur unité (« ethnie », « tribu », « nation »). »[2214]

[2214] LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., p. 55

Même constat chez Chantal Delsol, dans un ouvrage épistolaire co-écrit avec Myriam Revault d'Allonnes et intitulé *Ainsi meurt la démocratie* :

> « Vous parlez de dissémination dans les revendications et dans les modes de contestation. C'est bien cela. La démocratie, depuis ses origines modernes, repose sur des débats autour des descriptions du bien commun – autrement dit des débats autour des visions de ce qui est bon pour tout le monde, autour de l'universel. La fin des idéologies et en même temps l'effondrement des religions, donc de tous les « grands récits » en général, ont fait passer nos préoccupations du souci de l'universel au souci du particulier. Parce que les visions du monde ne nous intéressent plus – et plus encore, l'expérience aidant, nous paraissent dangereuses -, nous nous rabattons sur les particularités, l'intérêt des petits groupes. »[2215]

Il n'est guère aisé, pour un esprit français, de souscrire à cette évolution, la Révolution Française ayant opéré une « suture » entre la nation et l'État au sein de l'État-nation, c'est-à-dire la « personnification d'un être collectif non réductible à la somme des individus censés en faire partie »[2216]. A l'inverse de cette idée, l'action des partis animalistes révèle une primauté des parties sur le tout, réduisant par là-même ce tout à la somme des parties agrégées.

Cette aspiration sectorialisante du projet de l'animalisme partisan n'est pas sans lien avec la tendance à la singularisation des identités (politiques, mais pas uniquement), telle que la décrit Robert Lafore :

> « Pour le dire autrement, l'identité nationale dispose d'une moindre capacité intégratrice et se trouve concurrencée par des « identités » multiples qui se manifestent au sein de la collectivité. Et ces identités se structurent principalement à partir de la quête de l'individu qui est sommé de se singulariser et de se construire son « identité » propre, ce qui fondamentalement substitue aux appartenances héritées et constituées de l'extérieur du premier individualisme des modalités électives permettant de constituer un composite, cette problématique à établir entre un "moi individuel » à construire et un « rôle collectif » à jouer. »[2217]

L'état des lieux dressé est morose. Pierre Rosanvallon, lui, parle de « segmentation étatique » et de « sécession sociale », précisant que « la logique autrefois agrégative de la conquête et de la défense des droits est souvent devenue ségrégative », et qu' « aux nations originellement considérées comme des *universels réduits* se substituent de la sorte de plus en plus des nations restrictivement conçues comme des *particularités agrandies* »[2218]. Si le problème dépasse évidemment et largement les partis animalistes, ces derniers en sont un symptôme. Ils ont oublié la superstructure dans laquelle ils s'inscrivent. Leur appropriation a conduit à dépouiller la forme partisane de sa mission proprement politique, au profit d'un

[2215] DELSOL Chantal et REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Ainsi meurt la démocratie*, op. cit., p. 38
[2216] LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., p. 55
[2217] *Ibid.*, pp. 195-196
[2218] ROSANVALLON Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, op. cit., pp. 40-41

objectif simplement politicien. Or, « ce qui est à penser, c'est la *construction de l'autonomie individuelle et collective dans l'interdépendance* », nous dit très justement Serge Audier[2219].

Pour l'heure, cette identité partisane sectorialisante des partis animalistes révèle, à notre sens, une aspiration à la *proportionnalisation*. L'adoption d'un système proportionnel est censée permettre de transformer le parlement en une photographie de la nation. Mais il fait surtout de ce dernier le reflet de tous les courants et micro-courants d'une société. Il produit généralement un éclatement du système partisan, et l'apparition d'une myriade de petits partis, à qui il donne voix au chapitre. Mais, dans ce contexte, il ne s'agit plus de construire, par le dialogue, une vision commune, mais bien plutôt d'affirmer, par son existence même, la singularité d'une partie de la population. Bien sûr, chacun fera des concessions, chacun tentera de rendre ses positions et revendications les plus compatibles possible avec les autres, mais il s'agit d'un mécanisme plus agrégatif qu'inclusif. Mark Kesselman distingue le scrutin proportionnel, qui pousse les partis à s'inscrire dans une tendance à la différenciation, du scrutin majoritaire, qui les pousse au contraire à une forme de centrisation :

> « Prenons les partis politiques : il est vrai que la tendance structurelle tire les partis vers le centre de l'échiquier politique, mais certains partis politiques mettent en place des moyens de résister à la tentation centriste (…). Et il existe également une tendance structurelle contraire, centrifuge, qui pousse les partis à chercher la différence, dans les élections proportionnelles. »[2220]

Les partis animalistes s'inscrivent clairement essentiellement dans une tendance distinctive et centrifuge. En tant que petits partis et face au constat du succès du PvdD néerlandais, non seulement prônent-ils une proportionnalisation des scrutins afin que ces derniers leur soient plus favorables, mais *sont* même cette proportionnalisation en acte. En effet, en créant des partis monothématiques et radicaux n'ayant vocation à représenter, au mieux, qu'une catégorie de la population (les plus vulnérables), et au pire des êtres vivants ne pouvant même pas voter (les animaux), en ralliant malgré tout un nombre grandissant l'électeurs dans la plupart des pays dans lesquels ils s'installent, ils entendent imposer, *de facto*, une proportionnalisation du système électoral.

[2219] AUDIER Serge, *Les théories de la république* (2004), Éditions La Découverte, Paris, 2015, p. 114
[2220] KESSELMAN Mark, « Réflexions quant aux alliances possibles », in LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne*, op.cit., p. 231

2) Primauté de la particularité sur l'universalité

Il semble donc nécessaire d'appréhender les partis animalistes sous l'angle de l'opposition entre particularité et universalité en politique. Pour ce faire, le récent ouvrage d'Albert Ogien, intitulé *Émancipations. Luttes minoritaires, luttes universelles*[2221], qui entend tenter de positionner les luttes émancipatrices sur cet axe, fut à la fois et autant un défi et une source de réflexion. La définition, assez large, que donne l'auteur du terme permet sans conteste d'inclure l'animalisme politique et partisan, puisqu'il caractérise l'émancipation comme une démarche visant à se dégager d'une tutelle et à acquérir une capacité à agir de façon autonome. Il complète cette deuxième dimension :

> « Dans le second cas, la notion d'émancipation nomme un projet politique porté par un groupe social qui se mobilise pour s'opposer et mettre fin à la forme d'oppression ou d'ostracisation qui le frappe en raison d'une position d'infériorité qui lui est assigné par ordre hiérarchique établi. »[2222]

Il faut quand même remarquer - et ce n'est pas anodin - que dans cette définition, c'est bien le groupe « minorisé » qui se mobilise *pour lui-même*. Les animalistes, eux, se mobilisent pour les animaux, et cela est crucial, nous tenterons de le montrer dans le chapitre suivant. C'est cette différence qui nous poussera, en même temps, à ne pas soutenir l'idée selon laquelle les luttes émancipatrices, - qui se mobilisent, faut-il le rappeler, d'abord pour elles-mêmes et entendent remettre ensuite en question le système ou l'ordre établi à l'aune de cette identité particulière - ont nécessairement une portée universelle, et à considérer au contraire que l'animalisme politique qui, lui, part d'une forme d'engagement désintéressé en faveur d'une altérité radicale (l'animal), porte dans son identité cette potentialité, à condition bien sûr, de s'en saisir, et de l'assumer.

Dans ce que le sociologue considère comme des « oppositions devenues stériles », c'est-à-dire celles entre universalité et particularité, entre classe sociale et intersectionnalité, entre question sociale et question raciale, entre « problèmes sociaux » et politique des identités[2223], la représentation politique de l'animal telle qu'elle est effectuée par les partis animalistes semble, irrémédiablement, prendre place dans le camps de la particularité, de l'identité distinctive, de la défense d'un particularisme. Or, l'auteur entend justement soutenir la thèse selon laquelle toute quête d'émancipation comporte une dimension universelle :

[2221] OGIEN Albert, *Émancipations. Luttes minoritaires, luttes universelles*, op.cit.
[2222] *Ibid.*, p. 8
[2223] *Idem*

> « Ce livre défend finalement l'idée que la querelle entre émancipation universelle et politique des identités est infondée. En envisageant l'émancipation à partir des pratiques qui lui donnent consistance, quel que soit le mobile des luttes visant à le faire advenir, il montre qu'aucun engagement à abolir une situation de minorité avérée ne peut se développer sans se référer aux principes d'égalité et de justice – qui sont au fondement d'un universalisme ouvert et pluraliste. C'est en ce sens que toute action politique visant à accroître les droits subjectifs et les libertés individuelles de personnes qui en sont dépossédées ne peut être pensée ni comme une dépolitisation, ni comme l'imposition d'un égalitarisme despotique, ni comme le renfermement sur une cause particulière au détriment du progrès social, moral et politique des sociétés dans leur entier. »[2224]

Plusieurs remarques critiques pourraient être formulées. En premier lieu, ce raisonnement nous semble un peu trop général. Peut-on vraiment soutenir que toute lutte à visée émancipatrice de la part d'une minorité comporte une dimension universelle ? Cela comprend-il alors les associations et partis d'automobilistes, les partis de chasseurs, et les animalistes ? Outre ce questionnement, et en deuxième lieu, nous soutenons au contraire qu'il en va de deux démarches très différentes, entre, d'une part, défendre un intérêt particulier et, d'autre part, tenter de penser un projet inclusif et global d'amélioration de nos sociétés, non pas par l'affirmation d'une identité distinctive justifiant un traitement particulier, mais par reconsidération, réévaluation et régénération des liens qui unissent ces différents groupes. Disons, pour le dire autrement, que ces luttes émancipatoires dont Albert Ogien veut montrer le caractère potentiellement universel peuvent effectivement l'être, à condition de n'être pensées que comme une étape, que comme le ressort et l'impulsion d'une réflexion globale, travail que les groupes considérés comme minoritaires doivent aussi et d'abord mener eux-mêmes. C'est dans cette prise en compte de l'altérité que lesdits principes universels et chers aux démocraties européennes de justice et d'égalité prennent tout leur sens. Mais à rester enfermées dans l'intérêt qu'elles défendent, elles sont le symptôme et le moteur d'une dépolitisation, le propre *de la* (et plus encore *du*) politique étant justement de penser et permettre la meilleure prise en compte possible de l'altérité. Dès lors, et en troisième lieu, nous ne pouvons souscrire à la conviction d'Albert Ogien selon laquelle toute lutte émancipatrice entendant défendre une identité ou un intérêt particulier comporte nécessairement une dimension ou une portée universelle. Ces mobilisations s'inscrivent au contraire, selon nous, dans ce que nous appellerons une « politique du pour-soi ».

Avant de poursuivre et de conclure ce chapitre sur cette idée d'une « politique du pour-soi », il nous semble opportun voire nécessaire de formuler une importante précision. Il ne s'agit certainement pas et en aucune façon ici de taxer les luttes émancipatrices (y compris, bien sûr, animalistes) d'illégitimité. Loin de là. Elles nous semblent au contraire

[2224] *Ibid.*, p. 18

essentielles à la mise en lumière de faits d'injustice et d'inégalité que nos sociétés doivent être en mesure de reconnaître et de traiter. Bien plus est-il question ici de considérer que ces luttes pourraient ne pas rester dans une logique uniquement autocentrée. C'est en tout cas ce à quoi l'identité politique des partis animalistes, bien que ces derniers n'en aient pas tous encore pris la mesure, invite, nous le montrerons dans le dernier chapitre de cette thèse.

3) Une politique du pour-soi

Cette aspiration proportionnalisante, sectorialisante, malgré ses mérites, empêche ou dispense de penser le bien commun, qui n'est pas et ne saurait être une addition des revendications et droits de chacun des groupes. Elle est une politique du pour-soi, ou chaque groupement politique va défendre les intérêts de ceux qu'il représente, et uniquement ceux-ci. Nous l'avons dit, ce type de représentation nous semble occulter ce qui fait la particularité de la représentation politique, à savoir l'aspiration à représenter toute la communauté. La distinction entre partis animalistes et partis écoanimalistes est une distinction de degré, pas de nature, entre deux visions de la représentation politique. La première est celle d'une représentation de l'intérêt général singularisante, particularisante, par la somme, la confrontation et l'articulation des intérêts particuliers. C'est exactement dans cette perspective que s'inscrivent les partis strictement animalistes. Jean-Pascal Daloz, présentant la pensée de John Stuart Mill, opère une synthèse de cette conception de la représentation par une formule aussi élégante que percutante : « La représentation deviendrait alors le moyen par lequel l'égoïsme des uns annihilerait en quelque sorte celui des autres »[2225]. N'est-ce pas exactement ce que cherchent à faire les partis animalistes monothématiques et, dans une moindre mesure, les partis environnementalo- voire éco- animalistes ? A annihiler la démesure humaine à l'égard des animaux en ne représentant que les intérêts de ces derniers ? La seconde vision de la représentation politique est celle, chère à Emmanuel-Joseph Sieyès, dans laquelle chaque représentant défend sa vision pour l'ensemble du corps politique[2226]. Il faut admettre que les partis écoanimalistes, sur l'axe tendu entre ces deux modèles de représentation, sont plus proches du second que les partis strictement animalistes. Pour autant, il est impossible de considérer qu'ils l'aient embrassé entièrement.

[2225] DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, op. cit., p. 41

[2226] Cette distinction entre une construction philosophique d'une représentation indivisible l'intérêt général par Jean-Jacques Rousseau et Emmanuel-Joseph Sieyès et une plus catégorielle et laissant plus de place aux particularismes par Bentham et Benjamin Constant notamment est pertinemment rappelée par Jean-Pascal Daloz. *Ibid.*, p. 40

Les partis animalistes sont en fait le signe d'un déplacement à l'œuvre et très justement noté par Robert Lafore dans *L'individu contre le collectif. Qu'arrive-t-il à nos institutions ?*, qui distingue un premier individualisme d'ordre politique et placé sous le joug de la réciprocité, et un deuxième âge de l'individualisme, quant à lui inscrit dans une dynamique d'indépendance et instrumentalisant l'instance collective au profit d'une protection des particularismes :

> « Mais il semble que l'on puisse affirmer qu'il y aurait aujourd'hui un renversement de l'équilibre entre ces deux polarités, la dynamique de l'indépendance prenant le dessus sur les logiques de réciprocité. Un nouvel individualisme s'imposerait, accentuant la partie de son héritage qui met en avant les particularismes et les droits individuels, subordonnant alors l'instance collective pour n'en faire qu'un instrument de leur protection, et, par contrecoup, minant le socle commun sur laquelle elle se fonde. Il s'agirait d'une étape nouvelle dans le mouvement de libération de l'individu, sur le fondement d'une novation radicale et aux effets problématiques : les collectifs et notamment la communauté politique ne constitueraient plus l'horizon et le criterium d'une vie libre, mais seraient ravalés au rang d'instruments devant se plier aux aspirations et demandes individuelles ; dans un renversement entre intérêts collectifs et particuliers, les seconds viendraient à primer, les premiers se réduisant à assurer la condition de leur satisfaction. La possibilité de construire un universel à partir d'une libération individuelle, projet des Lumières et qui aurait été le programme du premier individualisme, deviendrait illusoire dans le second parce qu'on y verrait s'imposer une fragmentation du social en même temps qu'une impuissance collective. »[2227]

Sous ces airs d'absolu et profond altruisme, l'animalisme politique est, pour l'heure, un individualisme décentré, plus précisément un individualisme de deuxième génération et porte bien cette vision de l'égalité comme « l'égale reconnaissance des singularités », ici de l'animal et du vivant non-humain et/ou vulnérable. Robert Lafore ajoute, là encore très pertinemment :

> « Le « nouvel » individualisme n'est pas du tout une société d'individus atomisés et séparés, mais procède d'une recomposition du lien social : d'une part chacun entend adapter les normes collectives à l'idée qu'il se fait de lui-même et d'autre part chacun revendique pour lui-même le droit de les établir ; le monde social se construit alors comme l'accommodement d'êtres singuliers et se considérant comme tels (…). »[2228]

Dès lors, les discussions menées portent moins sur la définition du bien commun que sur la meilleure manière de protéger ses propres intérêts ou les intérêts de la catégorie d'électeurs que l'on représente. Ici s'affrontent donc agrégation et intégration. Cela conduit, en premier lieu, à une posture essentiellement ***distinctive et contestataire***. Comme le dit Pierre Rosanvallon, il s'agit bien du passage d'une politique des idées à une politique de la défiance[2229]. En deuxième lieu, et non sans lien, cette conception de la représentation politique n'invite guère, c'est le moins que l'on puisse dire, au dialogue. Tout au plus génère-t-elle des ***monologues interposés***. Les animalistes adoptent en fait un comportement typique

[2227] LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif*, op. cit., p. 120
[2228] *Ibid.,* pp. 120-121
[2229] ROSANVALLON Pierre, *La contre-démocratie*, op. cit., p. 183

des luttes émancipatrices - celui de s'ériger en idéologie - que Chantal Delsol qualifie de « pensée militante qui choisit délibérément de cacher les dégâts de ses propres agissements »[2230] et dont elle brosse un portrait critique :

> « Ce qui me pose problème ici, ce ne sont pas les exigences d'émancipation, mais leur constitution en idéologie : elles s'érigent en structures du monde, regardent toute la pensée et toute la science sous leur prisme, et produisent du sacré au fur et à mesure qu'elles avancent. »[2231]

Radicalité et hermétisme semblent aller de pair, puisque se maintenir dans une bulle idéologique conduit à la fois à une radicalité des discours, et (donc) à une forme d'enfermement et de repli des discours sur eux-mêmes.

En conclusion de cette troisième section, nous pouvons dire que l'émergence et l'identité choisie des partis animalistes sont les symptômes d'une rupture entre gouvernement électoral-représentatif et contre-démocratie, et d'un affaiblissement du premier au point d'être contaminé et instrumentalisé par la seconde. Mais les écueils guettent les deux. Le gouvernement électoral-représentatif s'expose à la perte de pertinence et à l'enfermement dans la gouvernance. La contre-démocratie, elle, présente le risque d'un basculement dans l'impolitique dont la forme la plus poussée est le populisme. Comment faire en sorte, à la fois, que le gouvernement électoral-représentatif ne se borne plus à sa dimension élitiste anthropocentriste, et que l'animalisme politique ne verse pas dans les méandres simplistes de l'impolitique, voire du populisme ? Comment penser un animalisme proprement politique et une représentation de l'animal en politique qui ne traduisent et ne prolongent pas la « société de la dissolution qui s'installe (…) sur les décombres d'un politique entravé »[2232], pour reprendre la formule d'Arnaud Benedetti ? Justement par le fait d'assumer l'identité politique dans un travail du politique, qui aurait dû être mené par les animalistes (certains l'ont fait partiellement d'ailleurs) comme par les non-animalistes. « Mené » ? Non. Ces travaux existent et ne demandent qu'à être appropriés. Dans cette perspective nous soutiendrons, dans un dernier chapitre, que dans cette tâche réside aussi bien le second volet de l'identité politique (au sens *du* politique et non plus de *la* politique), et une voie possible (et apparemment utile) de réconciliation entre la cité et les animaux, entre la politique et l'animalisme.

[2230] DELSOL Chantal et REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Ainsi meurt la démocratie*, op. cit., p. 68
[2231] *Ibid* p. 55
[2232] BENEDETTI Arnaud, *Comment sont morts les politiques ? Le grand malaise du pouvoir*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2021, p. 69

Conclusion du chapitre 1 : les partis animalistes comme signes démocratiques d'une dé-démocratisation

De prime abord, nous aurions pu appréhender l'entreprise de représentation de l'animal telle que menée par les partis animalistes comme une tentative efficace, nécessaire et salutaire de nouer un dialogue entre vivant humain et non-humain, afin de permettre une meilleure prise en considération des atteintes faites au second par le premier. Il s'avère que les partis animalistes exercent leur action dans un monde politique et un contexte démocratique évidé de son potentiel dynamique, créatif, inventif. Loin de se positionner sur un modèle constructif en avançant une réflexion sur le monde qui pourrait être le terreau d'une relation renouvelée au vivant non-humain, ils se limitent, dans une perspective contestataire, à se faire les défenseurs des animaux et/ou des vivants vulnérables contre un système oppresseur, mais aux contours extrêmement flous, dénonçant tout aussi bien le capitalisme, le néo-libéralisme, l'anthropocentrisme, et la mondialisation. Dès lors, d'une part, le discours animaliste reste inaudible malgré la légitimité de ses revendications et d'autre part, c'est moins à une régénération qu'à un nouvel affaiblissement démocratique qu'ils contribuent.

L'identité animaliste, au sens de la politique, est minoritaire, contestataire, et révèle la représentation d'une politique autistique. Pas plus, cela dit, que les autres organisations partisanes qui constituent les systèmes de partis en Europe, puisque leur obstination à rester sourds à toute amélioration sensible de la condition animale en fait les partisans, eux aussi, d'une politique du pour-soi ! Myriam Revault D'Allonnes nous rappelle pourtant que « la démocratie ne vit que parce qu'elle est « agie » par ceux qui luttent pour des nouveaux droits ou pour enfoncer des droits existants »[2233]. Et c'est exactement ce que fait l'animalisme politique en représentant les animaux en politique. Comment faire en sorte que l'animalisme ne soit pas uniquement un signe d'épuisement démocratique, mais plutôt un signe de vitalité ? L'auteure s'interroge d'ailleurs quant au fait de savoir si ce surgissement de nouveaux enjeux et de nouvelles manières de les porter en politique signe l'avènement de l'ère des particularismes au détriment du commun, ou si elles sont l'émergence d'un nouveau rapport au politique[2234]. Les deux, pourrait-on dire, selon que l'on refuse ou non de s'interroger sur le politique.

[2233] DELSOL Chantal et REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Ainsi meurt la démocratie*, op.cit., p. 45
[2234] *Ibid.*, pp. 45-47

Les partis animalistes peuvent être perçus comme une tentative de prendre le contre-pied d'une politique technocratique qui, comme le montre Arnaud Benedetti[2235], aurait troqué le débat d'idée pour la gestion, le pouvoir pour la logique managériale, l'État pour l'organisation, et le territoire pour la globalisation[2236]. Ils sont, dans leur discours comme dans leur organisation même, un retour au sommaire, au populaire, à la terre, à l'idée, à l'animal, au politique, donc, à condition que ces derniers l'assument. Et, à cet égard, l'animalisme politique pose des questions qui méritent une réponse et une réaction. Pierre Rosanvallon nous dit que la politique est, en ce qui concerne l'accomplissement du politique, « indissociablement un écran et un moyen »[2237]. Il précise :

> « En parlant substantivement *du* politique, je qualifie ainsi tant une modalité d'existence de la vie commune qu'une forme de l'action collective qui se distingue implicitement de l'exercice de *la* politique. Se référer au politique et non à la politique, c'est parler (…) de tout ce qui constitue une cité au-delà du champ immédiat de la compétition partisane pour l'exercice du pouvoir, de l'action gouvernementale au jour le jour et de la vie ordinaire des institutions. »[2238]

Nous nous trouvons en face d'une bifurcation qui concerne aussi bien l'animalisme que la démocratie dans son ensemble. Quel chemin allons-nous prendre ? Celui de la contre-démocratie, de la défiance, de l'impolitique, de la contestation permanente, de la défense d'enjeux toujours plus réduits, de la vue courte, de la politique du pour-soi ? Ou celui, plus enthousiasmant certes, mais tellement plus risqué et escarpé d'une tentative de réflexion sur le politique ?

C'est en considérant ce qui nous semble être le deuxième grand volet de l'identité des partis animalistes, qui touche cette fois non pas à *la* représentation politique de l'animal, mais à une évolution *des* représentations, que nous achèverons ici notre réflexion. Notre parti ici est de dire que le fait d'explorer, *pleinement*, cette deuxième facette, constitue l'opportunité de parachever et d'assumer leur identité politique. Oui, l'espoir, pour les animalistes, est politique. Mais il ne peut prendre vie dans *la* politique sans passer par *le* politique. Or pour l'heure, le grand damne des partis animalistes semble être de faire de la politique en s'engageant dans la lutte pour le pouvoir sans y aspirer, et de régénérer le politique, sans véritablement complètement l'assumer. Bien plus qu'une quête d'*identité*,

---

[2235] BENEDETTI Arnaud, *Comment sont morts les politiques ? Le grand malaise du pouvoir*, op.cit.
[2236] Nous ne partageons ni le pessimisme, ni le diagnostic posé par l'auteur, qui fait des GAFAM, de la mondialisation et l'UE les causes d'un désengagement politique en France.
[2237] ROSANVALLON Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, op.cit., p. 20
[2238] *Ibid* p. 14

c'est une réflexion sur l'*altérité* qui doit s'inviter ici, dans la pensée politique, dans les partis, y compris animalistes, et sans doute dans le cœur de chacun d'entre nous.

CHAPITRE 2 : LES PARTIS ANIMALISTES AU CŒUR D'UNE EVOLUTION DES REPRESENTATIONS

Nous tenterons de démontrer, dans ce chapitre, que l'identité des partis animalistes ne passe pas uniquement par la catégorie qu'ils entendent représenter, mais aussi par les représentations qu'ils portent[2239]. Porter, ici, doit être entendu comme le fait d'être les produits d'une évolution des représentations, mais également d'en prendre la mesure, de l'assumer et d'y contribuer. Jean-Pascal Daloz confirme cette intuition :

> « Tout comme des œuvres d'art marquantes, s'écartant d'une simple intention de reproduire les apparences extérieures, peuvent contribuer à nous faire voir les choses différemment, le représentant politique se révèle parfois en mesure de formuler de nouvelles visions. Considérées sous cet angle « actif », les représentations seront volontiers appréciées comme dotées d'une efficacité propre, à même de déterminer en partie la nature de ce à quoi elles renvoient. »[2240]

L'auteur nous dit deux choses importantes ici. La première, c'est qu'il confirme le lien que nous pressentions entre représentation politique d'une part, entendue comme l'action de représenter en politique, et représentations sociales et politiques d'autres part, entendues comme les produits figuratifs des groupes humains. La seconde, chère aux thèses constructivistes, c'est que les représentations peuvent contribuer à (re)forger un objet, non seulement à le faire voir sous un nouveau jour, mais à le parer d'une nouvelle réalité. Et il va sans dire que ce genre de raisonnement, appliqué à la représentation de l'animal par exemple, peut être un enjeu crucial pour les partis animalistes.

Nous précisons en revanche d'emblée que notre ambition sera modeste. En premier lieu, il s'agira surtout de lancer des pistes de réflexion qui nous semblent pertinentes et stimulantes, de poser des questions qui peut-être conduiront à être analysées par d'autres ou en d'autres temps, et non d'apporter des réponses fermes et définitives. En second lieu, il ne

---

[2239] Nicholas Smith, Cliodhna O'Connor et Hélène Joffe rappellent à cet égard que les représentations contribuent à la construction de l'identité des individus et des groupes : « Several scholars argue that a sense of identity is negotiated and constructed through social representations (Duveen, 2001; Howarth, 2002; Jovchelovitch, 2007). Through the process of constructing common sense, social representations develop to enable individuals and groups to position themselves within particular representational fields and thereby stimulate the process of identity construction (Rochira, 2014)." SMITH Nicholas, O'CONNOR Cliodhna, JOFFE Hélène, " Social Representations of Threatening Phenomena: The Self-Other Thema and Identity Protection" *Papers on Social Representations*, Volume 24, Issue 2, pp. 16-17 (2015)

[2240] DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, op. cit., pp. 63-64

s'agit ni de mesurer, ni de déterminer précisément l'évolution des représentations, dans chaque pays, en lien avec l'existence de partis animalistes. Ce travail nous semble aussi impossible que prématuré. D'ailleurs, il n'est pas certain que les partis animalistes ne cherchent pas au moins autant à entraîner une évolution des représentations qu'à *prendre* acte, en représentant politiquement l'animal, d'une évolution déjà bien amorcée. Il s'agit bien plutôt de déterminer des lignes de fuites, des perspectives de réflexion à destination des partis animalistes comme des autres acteurs politiques, sur le défi aux représentations traditionnelles que pose la représentation politique de l'animal. Il s'agit donc moins d'évaluer la manière dont les partis animalistes changent les représentations, que la manière dont l'évolution des représentations dans laquelle leur action s'inscrit et à laquelle elle participe, peut éclairer, préciser, voire parachever l'élaboration de leur identité politique. Dans un premier temps, il nous faudra procéder à un balayage théorique afin de vérifier la pertinence de ce lien tiré entre la représentation et les représentations animaliste(s) (Section 1). Dans un second temps, nous explorerons la manière dont l'animalisme partisan se fait le porteur et le vecteur d'une évolution, qui prend la forme d'un triptyque dialectique représentationnel (Section 2).

SECTION 1 : Représentation(s) politique(s) animaliste(s)

Ce lien que nous entendons tirer entre représentation politique de l'animal et représentations sociales et politiques est, d'une part, sémantique, puisque dans le premier sens de « représentation » comme dans le second, l'idée est bien de rendre présent un absent, artificiellement, d'en donner à voir telle ou telle partie, tel ou tel attribut, et ainsi de le façonner. Mais il est aussi politique, puisque la représentation politique de l'animal ne saurait être sans incidence sur la représentation que l'on se fait de l'animal, de la politique, et du lien entre ces deux entités représentationnelles. L'idée est ici de considérer qu'une représentation politique de l'animal a pour objectif, mais aussi pour condition d'efficience, une évolution des représentations. Comment, en effet, espérer un quelconque succès électoral pour les partis animalistes sans une évolution des représentations ? Cette dernière n'est-elle pas, symétriquement, l'objectif ultime des partis animalistes ? Dans un premier temps, nous poserons la question « Pourquoi penser l'identité politiques des partis animalistes à l'aune d'une évolution des représentations ? ». Ce sera l'occasion de procéder, à cet effet, à un balisage théorique synthétique de présentation des cadres d'analyse des représentations sociales pertinents dans l'entreprise qui est la nôtre (Paragraphe 1). Dans un

second temps, nous poserons cette fois la question « Comment ? » et présenterons, à l'aune de ces éléments, la manière dont la représentation politique de l'animal, les représentations, et l'identité politique des partis animalistes interagissent et évoluent (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Pourquoi ?

Denise Jodelet écrit ces très belles lignes, qui introduiront parfaitement notre propos ici, tout en mettant en lumière le fait que nous vivions, ni plus ni moins, dans un monde représentations :

> « Nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose. C'est pourquoi nous fabriquons des représentations. »[2241]

L'auteure ajoute :

> « Et, de même que, face à ce monde d'objets, de personnes, d'évènements ou d'idées, nous ne sommes pas (seulement) équipés d'automatismes, de même ne sommes-nous pas isolés dans un vide social : ce monde nous le partageons avec les autres, nous nous appuyons sur eux – parfois dans la convergence, parfois dans le conflit -, pour le comprendre, le gérer ou l'affronter. C'est pourquoi les représentations sont sociales et si importantes dans la vie courante. Elles nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre. »[2242]

Dans le monde humain, tout est affaire de représentations. Elles sont le médiateur essentiel entre nous et le monde, qu'elles contribuent à saisir comme à bâtir. Dans le même temps, elles déterminent ce que nous faisons, révèlent ce que nous sommes, et sont donc les carburants de l'action et de l'identité des groupes sociaux. Or l'identité des partis animalistes semble devoir être appréhendée en lien avec le système représentationnel sur lequel elle repose. Pour comprendre pourquoi, il nous faut en tout premier lieu définir ce que sont les représentations sociales, et en présenter une certaine vision (A). Il faut ensuite se demander quelles sont les fonctions de ces représentations, afin de comprendre quels enjeux un travail sur elles représente pour les partis animalistes (B). Enfin, nous déclinerons les différentes théories et étapes jalonnant le processus de leur transformation (C).

A- <u>Définition : une certaine vision des représentations</u>

Représentation(s). Sociales. Représenter, nous l'avons déjà dit, c'est littéralement « présenter à nouveau », rendre présent l'absent et, dans une certaine mesure, rendre par là même absent le présent. Dans celui de ses sens qui nous intéresse ici, le terme de

[2241] JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in JODELET Denise (ed.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 2003, p. 47
[2242] *Idem*

représentation désigne, dans son acception ordinaire, des « organisateurs du psychisme »[2243], des façons de voir un aspect du monde qui se traduisent par le jugement et l'action[2244]. De représentations, il n'y a qu'au pluriel, variant selon les acteurs et les objets. Dans son sens philosophique, le terme désigne un acte, un processus, une méthode par lesquels l'esprit rend présents des objets, et le résultat, à savoir les images mentales ainsi constituées. Elles entretiennent des rapports ambigus avec la réalité, à laquelle elles permettent un accès mais non sans, au passage, la tordre, la faire plier, la projeter déformée, à la manière des ombres de la caverne de Platon.

Si cela constitue l'appréciation individuelle et psychologique du terme, il nous faut nous intéresser plus précisément à son acception et à sa dimension sociale. Il existe évidemment un très grand nombre de propositions de définitions des représentations sociales, dont découlent bien sûr une très grande diversité de cadres et modèles d'analyse. La longue énumération faite Sandrine Gaymard en témoigne[2245]. Tentons d'en déceler et d'en synthétiser les principaux apports. On dit d'elles, dans un langage emprunté à la psychologie, qu'elles sont des « ensembles sociocognitifs » ou des « ensembles de cognèmes ». Pour le dire autrement, et plus simplement, il s'agit d'élaborations mentales, mais leur dimension « sociale » implique que leur structuration et leur appropriation soit pensées collectivement au sein d'une société donnée. Elles n'en sont pas uniquement un produit, mais s'inscrivent plutôt dans un processus de construction constant, et elles remplissent plusieurs fonctions, notamment descriptives, normatives, évaluatives et ontologiques, nous y reviendrons dans nos prochains développements.

Deux grandes conceptions théoriques. En retournant à la genèse de leur étude, nous avons pu constater que deux conceptions des représentations sociales s'étaient principalement affrontées. Nous devons à Émile Durkheim les premiers jalons théoriques. L'auteur distingue en effet les représentations individuelles, c'est-à-dire la conscience de chacun, logiquement appréhendées par la psychologie, des représentations qu'il qualifie de « collectives », quant à elle analysées par la sociologie, et qui constituent une conscience collective, c'est-à-dire un ensemble de croyances et de sentiments communs à la majorité des membres d'une société[2246]. Sandrine Gaymard rappelle à cet égard que pour le

[2243] MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 2006, p.6
[2244] PAEZ Dario, Préface, in GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des Représentations Sociales*, op.cit., p. 10
[2245] GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des Représentations Sociales*, op. cit. , pp. 52-54
[2246] *Ibid.* p. 15

sociologue, les premières sont variables et éphémères, alors que les secondes sont objectives, stables, et constituent un tout homogène et structuré. Dans cette perspective, les représentations « collectives » constituent un processus coercitif, visant à préserver le lien social et la pérennité du groupe[2247].

Serge Moscovici va honorer et prolonger le travail de Durkheim, autant qu'il va s'en démarquer. Celles qui étaient, dans le lexique de Durkheim, qualifiées de représentations « collectives », vont devenir, sous sa plume, des représentations « sociales »[2248]. Ce changement n'a rien d'anodin ou de purement cosmétique, nous l'allons montrer. Là où Émile Durkheim appréhendait les représentations collectives comme rigides, homogènes, partagées, Serge Moscovici, en déploie une conception dynamique, évolutive, et hétérogène :

> « Toutes les recherches que l'on croyait closes dans un domaine se rouvrent ainsi et nous permettent de transférer à la société moderne une notion qui semblait réservée aux sociétés traditionnelles. La notion elle-même a pourtant changé, les représentations *collectives* cédant la place aux représentations *sociales*. On voit aisément pourquoi. D'un côté, il fallait tenir compte d'une certaine diversité d'origine, tant dans les individus que dans les groupes. De l'autre côté, il était nécessaire de déplacer l'accent sur la communication qui permet aux sentiments et aux individus de converger, de sorte que quelque chose d'individuel peut devenir social, ou *vice versa*. En reconnaissant que les représentations sont à la fois générées et acquises, on leur enlève ce côté préétabli, statique, qu'elles avaient dans la vision classique. Ce ne sont pas les substrats, mais les interactions qui comptent (…). En somme, la nécessité de faire de la représentation une passerelle entre le monde individuel et le monde social, de l'associer ensuite à la perspective d'une société qui change, motive la modification en question. Il s'agit de comprendre non plus la tradition mais l'innovation, non plus une vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire. »[2249]

Nourri de la vision d'un rapport dialectique entre individu et société, il perçoit les représentations sociales comme variées, différentes selon les sous-groupes sociaux dont elles émanent[2250]. De ces deux conceptions des représentations sociales, nous nous attacherons, pour des raisons évidentes, plus volontiers à la seconde, dynamique et hétérogène, le but étant de déterminer dans ce chapitre dans quelle mesure et comment les partis animalistes sont porteurs et vecteurs de représentations disruptives. Mais bien sûr, nous ne pouvons délaisser complètement la première conception, c'est-à-dire la portée contraignante et figée des représentations sociales, ce processus ne se faisant évidemment pas sans accrocs ni résistance.

[2247] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*. De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2010, p.15.
[2248] Sur ce point, voir GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des Représentations Sociales*, op. cit., p. 31
[2249] MOSCOVICI Serge, « Des représentations collectives aux représentations sociales », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op.cit., p. 99
[2250] Sur ce point, voir GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des Représentations Sociales*, op.cit., p. 30

Acceptions académiques contemporaines pertinentes. Au-delà des définitions utilement et pertinemment listées par Sandrine Gaymard, nous aimerions en citer deux. La première est celle de Denise Jodelet, sobre et concise, qui définit ce qu'est une représentation sociale comme suit : « C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »[2251]. Ici, la représentation sociale apparaît comme le produit d'un processus et comme le liant d'une société. L'auteure ajoute qu'elles agissent comme des « systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales »[2252]. Les représentations sociales ne sont donc pas uniquement ce qui lie les différentes entités d'un même monde, elles *font monde*, en conditionnent et signalent, pour les acteurs, l'appartenance, sont frontières entre identité et altérité et, par les pratiques, jugements, discours et comportements qu'elles induisent, sont les maîtres des relations qui s'y jouent. La seconde est celle d'Aline Valence, moins concise, mais plus précise :

> « Les représentations sociales ont donc la particularité de se fabriquer collectivement et de se construire en interaction. Elles constituent des savoirs partagés sur le monde qui nous permettent de l'appréhender et de s'y positionner en régulant nos cadres de pensée et d'action. Toute représentation est alors la représentation d'un groupe par rapport à un autre et relativement à un objet (Moliner, 1996). La dynamique des interactions sociales et de la vie des groupes est, dans ce sens, à la genèse même des représentations. Cette énergétique opère via les pratiques, les communications, la pragmatique du langage ou encore les institutions. Ce sont tous ces facteurs sociaux qui vont déterminer l'actualisation des représentations et en faire de véritables instances d'interprétation de la réalité. Ainsi, la construction spécifique des significations qui se fait par un remodelage mental des objets (nous présenterons infra les processus impliqués dans cette construction) est socialement marquée (Guimelli, 1999). »[2253]

Plusieurs éléments nous semblent particulièrement pertinents dans l'étude qui est la nôtre. En premier lieu, les représentations transpirent à travers toutes les pores du corps social, que nous parlions ici des pratiques, des éléments de langage composant les discours, des idéologies, et des institutions, dont certes, elles émanent, mais qu'elles façonnent en même temps. Il n'est en effet de discours, d'institution, de prise de position, de revendication, qui ne soit fondé sur quelque représentation sociale. En deuxième lieu, bien que partagées, les représentations sociales doivent être appréhendées de façon dynamique, puisqu'elles varient à la fois selon un axe diachronique, mais aussi synchronique. En troisième lieu, et par conséquent, les représentations naissent et se transforment en lien avec la vie des groupes et

[2251] JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op.cit., p. 53
[2252] *Idem*
[2253] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op.cit., p. 13

des sous-groupes qui les portent et les cultivent. Dès lors, elles peuvent être l'objet ou l'instrument d'une lutte. C'est ce dernier point qui rend particulièrement intéressante la thèse soutenue dans l'ouvrage d'Aline Valence et exprimée dès l'introduction :

> « Le parti pris de cet ouvrage est de mettre en évidence que les représentations sociales se caractérisent selon deux niveaux d'expression. D'un côté, elles sont partagées et consensuelles entre les membres d'une société et participent de codes communs nécessaires à la communication et aux interactions entre les membres de toute société. D'un autre côté, les représentations sont différenciées et intimement liées à l'hétérogénéité sociale, à la coexistence de différents groupes sociaux : les représentations sont le produit de cette hétérogénéité, la traduisent et contribuent à la produire. »[2254]

Les représentations sont donc à la fois ce qui lie et ce qui divise, ce qui rapproche et distingue. De ce point de vue, l'animalisme politique bien pensé semble être en mesure d'ouvrir un champs représentationnel réactif, se posant au moins autant comme une alternative au système représentationnel dominant et majoritaire, que comme le moteur d'une construction de l'identité politique des partis animalistes.

B- Fonctions : au-delà de la cognition

Nous l'avons déjà annoncé dans le paragraphe précédent, mais intéressons-nous de plus près aux fonctions des représentations, afin de montrer plus précisément quels sont – ou pourraient être – pour les partis animalistes, les enjeux d'un travail de fond sur les représentations. Pour Aline Valence, les représentations sociales remplissent des fonctions de quatre ordres[2255]. Les premières, bien sûr, sont d'ordre cognitif, descriptif. Les représentations sociales sont en effet une grille de compréhension et d'analyse du monde. Certains, comme Pierre Mannoni, vont jusqu'à considérer que « la réalité n'est pas ce qu'elle est mais ce qu'elles en font »[2256]. En permettant de lire et décrypter le réel de telle ou telle manière, elles contribuent à le construire. Nous pouvons donc sans problème comprendre pourquoi un travail sur les représentations est essentiel pour tout parti politique ou groupe militant qui entend asseoir une certaine lecture des évènements sociaux et politiques et défendre une certaine vision du monde, les partis animalistes compris. Mais là n'est que la première fonction évoquée par Aline Valence. En effet, en tant que clefs de lecture du réel, les représentations remplissent également une fonction prescriptive et normative. A ce titre, elles guident et orientent les pratiques. Dans le même ordre d'idée les représentations sociales remplissent également une fonction justificative, *a posteriori* et non plus *a priori* cette fois, des actions. Les représentations ne disent donc pas seulement ce qui est, mais ce

[2254] *Ibid.*, p. 5
[2255] *Ibid.*, pp. 34 et suivantes.
[2256] MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, op.cit., p. 7

qui doit, aurait dû ou devrait être. Là encore, pour n'importe quel parti politique qui entend défendre une transformation des pratiques et des jugements (ce qui est bien sûr le cas des partis animalistes), un travail sur les représentations semble à tout le moins utile, si ce n'est absolument nécessaire. Soit. Il reste une dernière fonction envisagée par Aline Valence. *Last but not least*, les représentations remplissent une fonction ontologique et identitaire, en ce qu'elles permettent de situer les individus et les groupes les uns par rapport aux autres. Cela supposerait donc que ce travail sur les représentations ne permettrait pas uniquement aux partis (y compris animalistes) de défendre, justifier, et structurer leur vision du monde, mais également de construire et revendiquer leur propre identité en tant que parti politique.

Ces considérations sont, à n'en pas douter, extrêmement utiles. Néanmoins, elles ne permettent en effet pas de mettre en lumière la particularité fonctionnelle des représentations sociales par rapport aux représentations individuelles. Tous les éléments exposés laissent penser qu'il en va finalement de même que l'on se situe dans le cadre d'une analyse de psychisme humain individuel et du système représentationnel d'une société donnée. Pourtant, la pensée moscovicienne des représentations marque bien cette particularité :

> « Plus précisément, la représentation est une notion conçue pour expliquer, le cas échéant, ce qui lie les individus entre eux au sein d'un groupe, d'une société, et ce qui les fait agir de concert. C'est une question bien moins évidente et ouvrant la voie à d'importantes spéculations. Afin de se lier les uns aux autres, de créer des institutions et de suivre des règles communes, les individus doivent disposer d'un système de croyances et de représentations communes qui soient propres à leur culture. »[2257]

Les représentations sociales doivent dès lors être pensées comme traduisant l'hétérogénéité sociale dont elles émanent et qu'elles contribuent, dans le même temps, à consolider, comme l'affirment Nicholas Smith, Cliodhna O'Connor et Hélène Joffe : « Les représentations sociales sont intimement liées avec l'identité sociale : les représentations sociales naissent des identifications sociales et contribuent à les consolider »[2258]. Les représentations sociales sont donc un prisme à travers lequel une communauté donnée va percevoir et recevoir le réel et, ce faisant, le construire, mais aussi grâce auquel il nous est possible de révéler, de lire la société en question ou les sous-groupes qui la composent.

Cette identité des groupes sociaux, qui se construit et se révèle à travers les représentations sociales portées ou contestées, doit être pensée à la fois dans une dynamique

---

[2257] MOSCOVICI Serge, « Pourquoi une théorie des représentations sociales ? » In MOSCOVICI Serge, *Le scandale de la pensée sociale : Textes Inédits Sur Les Représentations Sociales Réunis et Préfacés Par N. Kalampalikis* Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2013, p. 42

[2258] Traduit par nos soins. SMITH Nicholas et al., " Social Representations of Threatening Phenomena:The Self-Other Thema and Identity Protection", op. cit.

distinctive d'exclusion (ce qui nous distingue d'autres) et intégrative d'inclusion (ce qui nous rapproche et nous lie). Sandrine Gaymard cite Serge Moscovici, qui distinguait, la fonction régulatrice de la propagande des groupes sociaux, c'est-à-dire celle qui consiste dans le fait d'affirmer son identité par l'opposition à d'autres groupes, et la fonction organisatrice, qui au contraire et de façon complémentaire, vise à construire une représentation du champ social susceptible à la fois d'agir sur le réel et de renforcer l'unité du groupe qui la porte :

> « La fonction organisatrice de la propagande implique une élaboration adéquate du contenu des communications, la transformation du champ social – de sa représentation – dans une situation définie...La formation d'une représentation est une des démarches fondamentales de la propagande. Effectivement, si un groupe veut ou doit agir en tant que tel, en tant que sujet, sur le réel, il est souhaitable qu'il se le représente comme son réel propre. Afin que l'univers idéologique du parti communiste garde son unité, il était nécessaire de refaire une représentation de la psychanalyse qui justifie et renforce cette unité. »[2259]

Cela n'est évidemment pas sans lien avec la thèse de l'ouvrage d'Aline Valence, qui avançait que les représentations pouvaient à la fois et dans le même temps être appréhendées comme ce qui relie et ce qui divise, comme source et reflet de l'homogénéité d'un groupe comme de son hétérogénéité. Au cœur de cette argumentation réside finalement la dialectique entre identité et altérité. En effet, la formation des représentations est un élément clef de l'identité et de l'unité du groupe, pour les animalistes comme pour tout autre groupe social militant. Ces représentations permettent l'action en commun, et en sont parfois l'objet.

Cela nous amène à considérer comme une cinquième et dernière fonction, proprement sociale cette fois, des représentations comme objet, instrument ou enjeu de lutte. Ici, une longue citation d'Aline Valence peut s'avérer utile :

> « En définitive, il apparaît que les informations et les croyances relatives aux rapports sociaux structurent la manière dont nous percevons les groupes impliqués dans ces rapports (Deschamps & Moliner, 2008). Lorsque les rapports sociaux s'expriment alors sur des conflits d'intérêt et qu'ils actualisent la nature compétitive des intérêts, ils vont mettre en place des processus de catégorisation sociale. Au total, les représentations différenciées de l'objet, ainsi générées, rendent compte « de la division entre le nous et le eux » (Deschamps, 1973, p. 710). (…) Les processus de catégorisation sociale et les représentations intergroupes laissent envisager les représentations comme formes d'expression des positions sociales selon les valeurs des groupes et leurs conflits symboliques. Deux remarques s'imposent alors. La première porte sur le fait que cette approche des représentations, qui les insère dans l'organisation sociale des groupes, met en lumière leur expression selon une dimension structurelle et non pas (uniquement) circonstancielle. Les représentations sociales sont bien les produits, et non les causes, de l'état des rapports objectifs entre les groupes sociaux (Lorenzi-Cioldi & Dafflon, 1999). La deuxième remarque suppose d'envisager la différenciation des représentations selon les relations de pouvoir et les processus de hiérarchisation inhérents aux rapports sociaux. Autrement dit, il s'agit de considérer la nature dominante ou la nature subordonnée des groupes quand les représentations qu'ils produisent sont analysées (Deschamps & Moliner, 2008). (…) Les auteurs soutiennent alors l'idée que les groupes dominants développent des représentations tournées vers la légitimation de la situation de domination ainsi que vers la justification des pratiques discriminatoires envers

[2259] Cité par GAYMARD Sandrine, *Les fondements des représentations sociales*, op.cit., pp. 46-47.

> les dominés. Ces groupes se fabriqueraient en conséquence sur une identité groupale de défense. Les groupes dominés construiraient, à l'inverse, des représentations basées sur les conflits intergroupes et la contestation des privilèges et de la légitimité des groupes dominants. Ces oppositions, qui façonnent le champ social et les identités, sont ici considérées comme une des causes agissantes des représentations. »[2260]

Semble être mise en avant l'idée selon laquelle les représentations interviennent à la fois dans la construction de l'identité (inclusive comme distinctive) des groupes sociaux, et dans des rapports de pouvoir. De ce point de vue, elles sont le reflet de ces rapports, l'instrument de leur perpétuation, mais aussi potentiellement une arme en vue de leur contestation. Serge Moscovici ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme :

> « D'autre part, à l'extérieur de nos sciences, on a vu proliférer les mouvements sociaux. Dans leur poursuite d'une politique non conventionnelle et leur organisation effervescente, ils ont retravaillé images et concepts, brisé des stéréotypes et créé des clichés, donnant une ouverture aux choses et au langage. En lieu et place des partis, des appareils d'État, producteurs et consommateurs d'idéologie, ces mouvements cherchent surtout à diffuser, à partager des représentations. » [2261]

C'est, paradoxalement, bien le cas des partis animalistes, et des animalistes au sens large, conviendrait-il d'ajouter. Qu'il s'agisse de processus d'appropriation, de légitimation, de remise en question, de déconstruction, et de substitution, se joue au cœur de tout conflit social un inévitable travail sur les représentations. Plus précisément, Aline Valence nous rappelle que les représentations sociales sont très liées aux idéologies et partagent avec elles le fait de remplir une fonction d'interprétation de l'environnement social[2262]. Elle souligne aussi le fait que le groupe dominant aura tendance à construire des représentations sur la légitimation de la domination, quand les groupes dominés tenteront de leur opposer des représentations basées sur le conflit intergroupe et contestant les privilèges[2263]. C'est, semble-t-il, ce que tentent de faire les animalistes en politique, en proposant une représentation alternative de certains objets, tels que l'animal, bien sûr, mais aussi la politique, le politique, et la relation entre l'homme et le vivant non-humain. A cet égard, nous pouvons considérer, dans le prolongement de la typologie moscovicienne, les représentations portées par les partis animalistes comme « émancipées » et « polémiques », dressées contre un ensemble de représentations dites « hégémoniques », c'est-à-dire majoritaires et coercitives, assez proches de ce que Durkheim désignait par le terme de représentations collectives[2264].

[2260] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 134-136.
[2261] MOSCOVICI Serge, « Des représentations collectives aux représentations sociales », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op. cit., p. 102
[2262] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 138
[2263] *Ibid.* pp. 135-136
[2264] Sur cette typologie, voir la synthèse de Sandrine de Gaymard. GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des représentations sociales*, op. cit., pp. 39-40

Nous comprenons dès lors mieux, au prisme de cette approche fonctionnaliste des représentations sociales, l'enjeu que peut présenter un tel travail pour les animalistes. En effet, proposer une alternative au système représentationnel existant et dominant, c'est à la fois déconstruire et reconstruire le réel sur un autre mode (fonction cognitive et descriptive), en déduire, donc, d'autres jugements, pratiques et comportements (fonction normative, évaluative et prescriptive), et exister en tant que groupe, se situer socialement, par ces représentations sociales (fonction ontologique et identitaire). Nous voyons d'emblée l'intérêt que peut présenter une telle entreprise pour l'animalisme partisan.

C- Évolutions : penser les dynamiques représentationnelles

A ce stade, une question demeure. Si nous avons procédé à un balayage théorique certes extrêmement rapide, mais nous ayant permis de définir les représentations sociales et d'exposer leurs fonctions, reste à déterminer la manière dont elles sont susceptibles d'évoluer. Il nous faut d'emblée préciser ce que nous entendons, avec Pierre Mannoni, par « évolution » :

> « Le façonnement de la représentation sociale s'effectue par modelage ou remodelage de l'objet psychique. C'est par l'intermédiaire de ce processus que naissent, se transforment, évoluent et parfois disparaissent les représentations sociales. »[2265]

Si la pensée moscovicienne nous invite à appréhender les représentations dans une perspective hétérogène et dynamique, la pensée durkheimienne intervient pertinemment ici pour nous rappeler qu'elles sont, aussi, marquées par une certaine objectivité, stabilité et homogénéité. Cela ne signifie pas qu'elles sont intangibles, mais que leur transformation ne se fait pas sans encombre. Les manières de penser l'évolution des représentations sont liées à la manière dont est perçue leur structure et leur fonctionnement. Deux approches semblent se détacher.

Serge Moscovici est le père de l'analyse sociogénétique des représentations sociales, développée dans une thèse qui tentait de répondre à la question de savoir comment une nouvelle théorie scientifique ou politique se diffusait dans une culture donnée, comment elle se transformait dans ce processus, et comment elle changeait, à son tour, la vision que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent[2266]. Selon lui, la création de représentations dans une société donnée répond à trois besoins : la désidérabilité (c'est-à-dire le besoin de créer des images, d'établir une distance avec la réalité objective), le

[2265] MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, op. cit., p.83
[2266] GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des représentations sociales*, op.cit., pp. 34-35

déséquilibre (ou le besoin de résoudre des tensions liées à l'échec ou au manque d'intégration sociale) et le contrôle (autrement dit le filtrage de l'environnement et la régulation du comportement des individus)[2267]. L'intégration d'une nouveauté par l'activité représentationnelle passe par deux processus. Le premier, qu'il appelle « objectivation », constitue la genèse de la mise en forme des connaissances d'un objet, le processus par lequel l'abstrait devient une image. Le second, qu'il appelle ancrage, concerne l'incorporation de nouveaux éléments dans le social. Il intervient en amont de l'incorporation, pour situer la représentation dans les valeurs sociales, et en aval, pour lui conférer une dimension fonctionnelle dans le cadre d'une gestion et d'une interprétation de l'environnement[2268]. Serge Moscovici tente également de décliner les différentes étapes par lequel non pas une représentation naît ou évolue, mais comment un objet devient un objet de représentations sociales, à savoir la dispersion de l'information par laquelle l'objet est progressivement construit comme une connaissance sociale, la focalisation, c'est-à-dire la manière dont les groupes se positionnent quant à cet objet, et la pression à l'inférence, c'est-à-dire l'adoption, dans les groupes, d'une posture commune permettant une certaine stabilisation[2269]. Ce modèle ne semble pas véritablement pertinent dans l'étude qui est la nôtre. Comme nous l'avons dit, l'idée n'est pas ici de mesurer, quantifier, une évolution des représentations au prisme de l'identité des partis animalistes, mais l'inverse, c'est-à-dire saisir l'identité des partis animalistes et son élaboration progressive au prisme d'une réflexion quant à une potentielle évolution des représentations. Le focus est dès lors – et évidemment – bien plus mis sur la place des partis animalistes dans cette évolution que sur l'évolution elle-même. En outre, il ne s'agit pas ici de dire ce qui *en est* de l'évolution des représentations pressentie, mais ce qui *pourrait en être* de l'identité des partis animalistes.

Mais il est un autre modèle, structural, d'analyse des représentations et de leur évolution. Il s'agit de la théorie du noyau central, développée par Abric au milieu des années 1970, aussi appelée l'École d'Aix en Provence. Pour lui et ses successeurs, les représentations sociales sont formées de deux entités. Un noyau, d'une part, constitue la base consensuelle et non-négociable de la représentation. Résistante au changement et cohérente, elle correspond au système de valeurs et aux conditions socio-historiques des groupes. Comme nous l'explique Jean-Claude Abric, le noyau remplit une fonction génératrice, en créant, transformant et reliant le sens des autres éléments, et une fonction organisatrice,

[2267] *Ibid.*, p. 33
[2268] Voir VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 35-36
[2269] *Ibid.*, p. 30

puisqu'il détermine la nature des différents liens entre ces éléments, et est en ce sens « l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation »[2270]. L'auteur ajoute que son contenu est déterminé par deux éléments :

> « Ce noyau central de la représentation est déterminé d'une part par la nature de l'objet présenté, d'autre part, par la relation que le sujet entretient avec cet objet. Plus précisément, c'est la finalité de la situation dans laquelle est produite la représentation qui va en déterminer le ou les éléments centraux. »[2271]

Enfin, ce noyau se compose d'éléments d'ordre normatif et fonctionnel[2272]. D'autre part, un système périphérique, quant à lui plus flexible, est le lieu privilégié des évolutions représentationnelles et remplit des fonctions de régulation, de défense du noyau central[2273]. Dès lors, selon cette théorie, et les travaux de Moliner qui la prolongent, il n'y aurait de transformation représentationnelle sans remise en question du noyau central[2274]. Ce modèle organisationnel des représentations se retrouve d'ailleurs dans la manière dont Edgar Morin caractérise ce qu'il appelle les « systèmes d'idées », selon lui structurés de façon auto-centrique et composés d'un noyau de postulats indémontrables et occultes, de sous-systèmes périphériques, d'un dispositif immunologique qui tend à éliminer ce qui le menace[2275].

Plusieurs éléments ont retenu notre attention. D'une part, cette idée selon laquelle la représentation d'un objet dépendrait de la finalité que lui attribuent les sujets nous laisse penser que certaines représentations, auxquelles les partis animalistes tentent d'opposer un système représentationnel alternatif, sont en effet nées à un certain escient. Aussi, la représentation de l'animal comme brouillon ou repoussoir de l'humanité, comme être instinctif et non-rationnel, comme grégaire et non-politique, comme « machine », comme bien à disposition de l'humanité, fut construite dans une situation où la finalité est de pouvoir moralement, juridiquement et politiquement justifier la poursuite de leur exploitation. De la même manière, la représentation du lien homme-animal varie selon la fin visée, et est tantôt de l'ordre de la protection, de la coopération, de la prédation, de la régulation, de la domination, ou de l'exploitation. Enfin, la représentation dominante de la politique est celle d'un outil proprement humain au service de l'organisation et de la survie des communautés humaines. Tout se tient, et le système représentationnel formé par ces trois représentations

---

[2270] ABRIC Jean-Claude, « L'étude expérimentale des représentations sociales », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op. cit., p. 215
[2271] *Idem*
[2272] *Ibid.* p. 221
[2273] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 46-48
[2274] Sur ce point, voir ABRIC Jean-Claude, « L'étude expérimentale des représentations sociales », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 218-219
[2275] MORIN Edgar, *La Méthode. 4. Les idées*, Éditions du Seuil, Paris, 1991, pp. 191 et suivantes.

connectées repose sur une vision anthropocentriste du monde. D'autre part, il faut noter que faire évoluer une représentation n'est pas simple. En effet, ces dernières, protégées par leur système périphérique, peuvent montrer une certaine capacité d'intégration des éléments extérieurs étrangers. Dès lors, il semble difficile de considérer à ce stade la représentation politique de l'animal par des partis politiques aussi marginaux que les partis animalistes comme susceptible de générer une réelle évolution des représentations. Cela ne signifie nullement, en revanche, qu'elle n'existe pas, qu'elle n'ait pas d'impact sur l'existence et l'identité des partis animalistes, ni que ces derniers ne génèrent pas au moins une friction dans le système représentationnel dominant.

Paragraphe 2 : Comment ?

Jean-Pascal Daloz confirme le lien que nous essayons de tirer entre la représentation-vicariance et les représentations-figurations au sujet des partis animalistes :

> « S'agissant des rapports avec les représentations perceptions/conceptions, on peut avancer d'une manière générale que, même s'il a initialement l'intention de s'en tenir à une étude classique du processus de représentation d'une population sous le seul angle de la délégation, le politiste devrait être rapidement amené à se rendre compte qu'une telle approche suppose une bonne compréhension préalable des représentations mentales des représentants comme des représentés (…). »[2276]

Bien sûr, l'auteur fait ici référence à des représentés et des représentants humains. Mais la pertinence du lien entre l'analyse de la représentation et celle des représentations – voire, dans le cas de l'auteur, et entre la représentation comme théâtralité - n'en est pas moins exprimée. Comme lui, d'ailleurs, nous ambitionnons de « relier la traditionnelle thématique de la délégation, de la prise en charge des intérêts, aux cadres socio-politico-culturels dans lesquels le rapport de représentation s'insère (…) »[2277]. Cela suppose, en premier lieu, de voir la représentation de l'animal en lien avec une évolution des représentations (A). Cela invite ensuite à identifier les objets de représentation potentiellement défiés par elle (B), ce qui nous permettra de montrer que ce sont moins les objets eux-mêmes que les relations qu'ils entretiennent qui sont ici mises en question (C).

A- <u>Représenter l'animal en politique : pratique, idéologie et représentations</u>

Idéologie et évolution des représentations. Denise Jodelet, en caractérisant les représentations sociales comme des « théories socialement créées et opérantes » qui « ont affaire avec la construction de la réalité quotidienne, les conduites et communications qui

[2276] DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, op. cit., p. 22
[2277] *Ibid.*, p. 24

s'y développent, comme avec la vie et l'expression des groupes au sein desquels elles sont élaborées »[2278], amorce et annonce ce lien que nous entendons tirer et dont nous aimerions démontrer la fécondité entre idéologie et représentations. Pierre Mannoni l'approfondit et le précise, puisqu'il considère les idéologies comme étant constituées d'un système de représentations en interconnexion[2279]. Aline Valence, quant à elle, souligne que les représentations sociales ne peuvent être analysées indépendamment des conflits intergroupes, des rapports de pouvoir, des identités sociales, et des idéologies[2280]. Pour elle, l'idéologie est conceptuellement plus élevée que les représentations sociales[2281], et elle donne aux « familles représentationnelles » leur « principe de cohérence[2282]. Rappelons d'ailleurs que la thèse de Serge Moscovici portait sur les représentations sociales, et que sa problématique était, comme le rappelle Sandrine Gaymard, de comprendre comment une nouvelle théorie, scientifique ou *politique*, se diffusait dans une culture donnée et changeait en retour les la vision que les gens ont d'eux et du monde[2283].

De ces considérations concordantes, nous pouvons déduire que tout élément permettant d'avancer ou composer une vision renouvelée ou alternative du monde peut, potentiellement, engranger une évolution des représentations. L'animalisme ne fait pas exception. L'idéologie politique des partis animalistes, que nous avons pu décliner par une analyse précise et extensive de leurs programmes, prend en quelque sorte la relève de l'animalisme militant et philosophique. Par rapport au premier, elle monte en généralité et tente d'adopter une posture plus englobante, de surplomb. Par rapport au second, elle tire des conséquences, en se faisant plus opérationnelle. Cette vision du monde ne peut être déconnectée de pratiques nouvelles, que ces dernières soient d'ordre individuel et éthique (adoption d'un régime et d'un mode de vie ne générant pas de souffrances pour les animaux), mais aussi politiques (action et existence des partis animalistes, attention aux positionnements des différents candidats quant à la condition animale). Idéologie, pratiques et représentations évoluent de concert, et les partis animalistes actionnent ces trois leviers, celui de l'idéologie dans leur programme, celui des pratiques par la représentation de l'animal et l'ouverture d'une possibilité de voter pour les animaux, et celui des représentations, par la tentative de remodeler certains objets.

[2278] Cité par Pierre Mannoni. Voir MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 51-52
[2279] *Ibid.*, p. 62
[2280] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., p. 138
[2281] *Ibid.* p. 139
[2282] *Ibid.* p. 150
[2283] GAYMARD Sandrine, *Les Fondements des Représentations Sociales*, op. cit., p. 34

Les pratiques et l'évolution des représentations. Les pratiques comptent également parmi les éléments qui interviennent dans la transformation des représentations. Plus précisément, les représentations sont un des principaux facteurs d'influence sur les pratiques, et les pratiques contribuent à la transformation des représentations[2284]. Dès lors, les pratiques entretiennent avec les représentations un rapport bilatéral de « causalité circulaire » dans laquelle comportements et représentations se déterminent réciproquement[2285]. Ce principe étant posé, nous pouvons considérer que la représentation politique des animaux telle que la permettent les partis animalistes est une pratique qui est à la fois le produit et le moteur d'une évolution des représentations. En effet, il aurait été, il y a quelques décennies encore, absolument inconcevable de représenter politiquement les animaux, encore moins, sans doute, par un parti politique dédié. Or, les temps ont changé. L'animalisme philosophique, militant, puis institutionnel a pénétré les pays d'Europe (dans une moindre mesure, il est vrai, en Europe de l'Est), au point de rendre, sinon inévitable mais au moins acceptable une représentation politique dédiée des animaux.

Comment ? En instaurant une pratique nouvelle qui vient heurter une représentation existante. Le représentation politique de l'animal, l'existence de partis animalistes, la possibilité de voter en faveur d'intérêts non-humains plutôt qu'humains sont autant de pratiques qui contreviennent à certaines représentations ancrées, notamment, *a priori* et nous y reviendrons plus précisément plus tard, celles de la politique comme propre de l'homme ayant vocation à permettre et organiser la survie et la prospérité des sociétés humaines, ou celle de l'animal, comme bien partiellement protégé mais à disposition des êtres humains. Claude Flament considère que cette contradiction entre une pratique nouvelle et une représentation sociale peut prendre deux formes :

> « Nous avons constaté deux cas extrêmes de désaccord entre pratiques et représentations :
> Les pratiques sont en *contradiction* explicite avec la représentation ; on voit alors apparaître ce que nous appelons des *schèmes étranges*, et la transformation éventuelle de la représentation est brutale, en rupture avec le passé.
> Les pratiques sont admises par la représentation, mais elles étaient rares, alors que les circonstances les rendent maintenant très fréquentes ; on voit alors se modifier le *niveau d'activation* des schèmes périphériques, et la transformation éventuelle de la représentation est progressive, sans rupture avec le passé. » [2286]

Pour lui, face à une « pratique nouvelle (…) en contradiction explicite avec la représentation », les schèmes normaux se voient confrontés à un élément étranger qu'ils vont

[2284] Voir GAYMARD Sandrine, *Les fondements des représentations sociales*, op. cit., pp. 163 et suivantes.
[2285] *Ibid.*, p. 187
[2286] FLAMENT Claude, « Structure et dynamique des représentations sociales », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op. cit., p. 231

tenter d'encaisser, d'intégrer, afin de protéger le cœur de la représentation. Ce rôle, que l'auteur compare à celui d'un pare-chocs, se décline en quatre composantes : le rappel du normal, la désignation de l'élément étranger, l'affirmation d'une contradiction entre les deux, et une tentative de rationalisation susceptible de permettre de supporter au moins temporairement la contradiction[2287].

La représentation politique de l'animal, mais aussi l'existence des partis animalistes et la possibilité qu'ils ouvrent de voter pour les animaux sont-elles autant de pratiques nouvelles en contradiction explicite avec les représentations existantes de l'animale et de la politique ? Ce n'est pas certain. D'une part, ces représentations ont évolué ces dernières années, sous les assauts répétés du mouvement animaliste pour la première, et de l'urgence écologique pour la seconde. Il est difficile de considérer, en effet, qu'aujourd'hui, l'animal ne soit perçu que comme une machine, un bien exploitable, un moyen au service des fins humaines. Les évolutions juridiques, scientifiques, académiques, éthiques et politiques en témoignent. Il est tout aussi réducteur de considérer aujourd'hui la politique comme un moyen d'assurer la survie et la prospérité des sociétés humaines uniquement, la prise de conscience de l'urgence écologique étant, semble-t-il, bien réelle, même si elle n'a pour l'heure donné lieu qu'à des politiques incrémentales. Pourtant, ces pratiques nouvelles nous semblent quand même susceptibles de créer une friction dans un système représentationnel dans lequel, d'une part, la manière dont sont perçus, traités et considérés les animaux dépend du lien que l'humanité entretient avec eux, et d'autre part, le lien entre politique et humanité est toujours consubstantiel. En un sens, représenter politiquement l'animal, c'est tenter de le libérer de l'emprise politique humaine, de lui donner une voix propre, fut-ce par l'artificialité de la représentation. De la même manière, le monde politique peut prendre acte de ce nouvel acteur non-humain et sortir du huis-clos. En effet, les politiques écologistes actuelles, même les plus avancées, sont certes parfois à destination des générations futures, mais souvent pensées au bénéfice des êtres humains essentiellement, voire exclusivement. La représentation politique de l'animal et l'existence de partis animalistes constituent un catalyseur supplémentaire de transformation de cette machine représentationnelle archaïque et déjà en voie de régénération.

L'existence même de partis animalistes et cette représentation politique des animaux (plus largement du vivant non-humain) qu'ils permettent, invitent à poursuivre, approfondir, et cristalliser cette évolution des représentations. Denise Jodelet met très bien en lumière

[2287] *Ibid.* p. 232

cette dimension que partagent la représentation (politique notamment) et les représentations (mentales et sociales), à savoir la reconstruction :

> « En effet, représenter ou se représenter correspond à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet. Celui-ci peut être aussi bien une personne, une chose, un évènement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. ; il peut être aussi bien réel qu'imaginaire ou mythique, mais il est toujours requis. Il n'y a pas de représentation sans objet. Quant à l'acte de pensée par lequel s'établit la relation entre le sujet et l'objet, il a des caractéristiques spécifiques par rapport à d'autres activités mentales (perceptive, conceptuelle, mémorielle, etc.). D'autre part la représentation mentale, comme la représentation picturale, théâtrale ou politique, donne à voir cet objet, en tient lieu, est à sa place ; elle le rend présent quand il est lointain ou absent. Elle est donc le représentant mental de l'objet qu'elle restitue symboliquement. En outre, contenu concret de l'acte de pensée, elle porte la marque du sujet et de son activité. Ce dernier aspect renvoie au caractère constructif, créatif, autonome de la représentation qui comporte une part de re-construction, d'interprétation de l'objet et d'expression du sujet. »[2288]

Représenter l'animal en politique, ce n'est pas uniquement parler en son nom dans une arène dédiée. C'est concrétiser, incarner politiquement, un objet remodelé ou en cours de remodelage, un objet fondu dans un nouveau moule et en train de se cristalliser sous une forme nouvelle. C'est donc aussi tenter d'agir sur les représentations, tenter d'implanter et diffuser un système représentationnel minoritaire réévaluant les liens entre humanité, animalité et politique et, ce faisant, de cristalliser et consolider son identité politique partisane. En somme, et pour conclure, nous pouvons dire que la représentation politique de l'animal concrétise et, dans le même temps, tente d'approfondir une évolution des représentations en cours.

Représentation symbolique. Il nous faut avancer ici la notion de représentation symbolique. Pour Gerhard Göhler, la représentation symbolique « n'exprime pas les volontés toujours renouvelées des représentés au fil des évènements politiques, mais, de façon préalable, les représentations (*Vorstellungen*) des valeurs et de l'ordre politique (…) »[2289]. Nous pouvons donc, à ce stade, considérer que l'identité des partis animalistes ne se joue pas uniquement sur la représentation politique de l'animal, mais aussi sur les représentations qu'ils portent. Cela, nous le pressentions. Mais pourquoi alors insister sur cette notion de représentation symbolique ?

La raison en est simple. Aussi bien mené et percutant l'article de Gerhard Göhler soit-il, sa caractérisation des symboles et l'analyse qu'il en tire peuvent être, en ce qui concerne l'objet qui nous intéresse ici, précisé. L'auteur approche les symboles

[2288] JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op.cit., p. 54
[2289] GÖHLER Gerhard, « La dimension affective de la démocratie », *Raisons politiques*, n°50, mai 2013, op. Cit., pp. 98-99

essentiellement (sinon exclusivement) par l'effet qu'ils produisent sur leurs observateurs. Il les décrit comme plurivoques (autre terme intéressant, comme nos lecteurs pourront le remarquer dans des derniers chapitres de cette thèse), non seulement cognitifs mais aussi chargés émotionnellement, ouverts à l'interprétation, produisant des « formes d'intégration spécifiques servant à l'intégration normative », et finit par les caractériser comme des « contenus de sens (…) qui expriment la communauté et ses institutions comme étant déterminantes pour tous les participants »[2290]. Évidemment, cette vision des symboles trouve sa cohérence et sa raison d'être dans l'argumentation qui est celle de l'auteur. Mais pour nous, une dimension essentielle est occultée : l'étymologie du terme. Symbole signifie, en grec, « jeté ensemble ». Or, prise en ce sens, la représentation symbolique se voit conférer une autre portée. Les partis animalistes portent les intérêts des animaux en tentant de les représenter en politique, mais ils exercent aussi une représentation symbolique, diffusant certaines valeurs qu'ils espèrent partager. Au-delà, cette représentation symbolique, en son sens étymologique, laisse entendre que l'on jette ensemble des éléments représentationnels distincts, voire opposés. C'est cela que nous allons tenter de saisir maintenant.

B- Identifier les objets défiés par l'animalisme partisan

Est désormais venue l'heure de l'identification des objets dont les représentations peuvent potentiellement être défiés par l'animalisme politique, par les pratiques et l'idéologie qu'il porte, ou, inversement et de façon complémentaire, quels sont les objets des représentations alternatives qui ont présidé, inspiré la naissance et la structuration de l'animalisme politique. Ces objets sont, semble-t-il, multiples et interconnectés. Le premier, qui est le cœur de leur action, est l'animalité. Mais, nous l'avons vu, les représentations remplissent une fonction non seulement descriptive, mais aussi prescriptive. Changer la perception de l'animalité aurait alors pour objectif et pour effet de modifier durablement et en profondeur les comportements humains à l'égard du vivant non-humain. Dès lors, s'adjoint à une transformation de la représentation une transformation de celle du lien entre vivant humain et non-humain. Mais là n'est pas tout. En effet, représenter l'animal en politique ne touche pas uniquement la représentation de l'animalité. Elle concerne également la représentation de la politique, et du politique. Enfin, puisque les représentations ont également une fonction ontologique, identitaire, avancer des représentations alternatives contribue à la structuration, à la singularisation, et à l'identité du groupe qui les porte. Ce

[2290] *Ibid*., pp. 103-104

travail sur les représentations s'accompagne d'une réflexion sur l'identité politique des partis animalistes eux-mêmes. Nous développerons cette dernière dimension plus tard, et ne retiendrons pour l'heure que les trois premiers objets potentiels, - à savoir l'animalité, le lien entre humanité et vivant non-humain et le/la politique – dont les représentations semblent défiées par l'animalisme partisan.

Reste à savoir ce qui permet de considérer un élément, un concept, un phénomène, comme un objet de représentations sociales et politiques. Comme le rappelle Sandrine Gaymard dans *Les fondements des représentations sociales*, Claude Flament et Michel-Louis Rouquette identifient deux conditions cumulatives[2291]. La saillance cognitive, d'une part, repose sur la vérification de la dimension générale de l'objet potentiel, ainsi que de sa récurrence dans les communications. En somme, un élément trop restreint, trop catégoriel ou suscitant trop peu d'intérêt dans une société donnée ne saurait être considéré comme l'objet de représentations. Le deuxième critère, d'autre part, est l'existence de pratiques affairantes à cet objet dans la population visée. Notons qu'Aline Valence retient les mêmes critères, mais sépare les deux composantes du premier, à savoir un certain niveau d'abstraction et une certaine récurrence des discours et communications le concernant, ce qui porte le nombre de critères d'identification d'un objet de représentations à trois[2292]. Il semble évident que l'objet politique, la relation entre l'homme et le vivant non-humain, et l'animal répondent à ces critères.

Denise Jodelet nous dit qu'une représentation est toujours reconstruction d'un objet. Cette reconstruction peut, selon elle, prendre trois formes. Dans le cas d'une distorsion, nous explique-t-elle, les attributs de l'objets sont intégralement repris, mais augmentés ou réduits. La supplémentation, en revanche, consiste dans le fait d'ajouter à un objet des attributs qui ne lui appartiennent pas. Enfin, la défalcation consiste dans le fait de retirer à l'objet certains de ses attributs[2293]. Ici, deux remarques s'imposent. D'une part, dans la mesure où toute représentation est toujours reconstruction, nous ne pouvons dire que la représentation de l'animal révèle un objet, le dévoile, le délaisse de sa dimension représentationnelle. Bien plutôt sa représentation est-elle déconstruite, et reconstruite. D'autre part, il semble que les trois objets identifiés fassent l'objet d'une distorsion. En effet, concernant l'animalité

[2291] Voir Claude FLAMENT et Michel-Louis ROUQUETTE, cités par Sandrine, *Les fondements des représentations sociales*, op. cit., p. 119
[2292] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 29-30
[2293] JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », in JODELET Denise (dir.), *Les représentations sociales*, op. cit., pp. 69-71

d'abord, nous semblons être passés, ces dernières décennies, d'une défalcation (puisque l'animal était alors essentiellement perçu par ses carences, telles que l'absence de langage, l'absence de conscience, l'absence de sensibilité, etc.), à une distorsion. Rares sont ceux aujourd'hui (heureusement), qui nieraient que les animaux ont une sensibilité, une agentivité, une forme de conscience. Mais ces qualités sont considérées (non sans fondement) comme étant présentes, mais dans une moindre mesure par rapport à l'être humain. Là n'est pas vraiment le problème d'ailleurs. Il réside bien plutôt dans le fait de considérer l'animal non comme un vivant *différent* mais comme un vivant *inférieur* donc exploitable. La représentation du lien entre humanité et vivant non-humain est la conséquence directe de cette représentation. L'humanité peut (voire *doit*) exploiter l'animal, comme une confirmation de sa place en haut de la hiérarchie du vivant. Il s'agit là aussi d'une distorsion, puisque cette relation pourrait tout aussi bien se faire sur le mode de la coexistence, et non sur celui de la domination. Enfin, la vision de la politique comme arène proprement humaine et au bénéfice des sociétés humaines (uniquement ou essentiellement) peut-elle aussi apparaître comme une distorsion à l'heure de l'anthropocène et des zoonoses, et d'une interpénétration et interdépendance inévitable des vivants humains et non-humains. Toute politique, désormais, est nécessairement une *géopolitique* ou une *écopolitique*.

C- Régénérer les relations entre objets de représentation

Les relations entre objets de représentation. Il nous semble possible de considérer ici que ce soient moins les objets de représentation eux-mêmes, que les relations qu'ils entretiennent qui se voient défiées par les partis animalistes. Sandrine Gaymard, dans le prolongement de l'approche structurale déployée par Abric, identifie trois relations possibles entre les objets des représentations. La première est l'emboitement, c'est-à-dire la dépendance d'un objet par rapport à l'autre. Les représentations de ces objets sont dépendantes les unes des autres en leur noyau. Il en va ainsi, semble-t-il des objets « homme » et « politique ». La philosophie politique a en effet construit l'idée selon laquelle il n'y a de politique qu'humaine, et il n'y a de nature humaine que politique. La relation entre deux objets de représentation peut aussi être placée sous le signe de la réciprocité, c'est-à-dire celle d'une influence réciproque ne reniant pas toutefois leur indépendance. Enfin, elle peut être placée sous le sceau de l'antonymie, c'est-à-dire de symétrie entre deux contraires. Nous pouvons supposer que la relation entre l'objet représentationnel « animal » et celui de « politique » entre dans cette dernière catégorie, même si des nuances doivent d'emblée être apportées.

La représentation du lien entre animal et politique est plus complexe qu'il n'y paraît. En première instance, la philosophie politique classique l'a placée sous le sceau de la nette distinction, et même, plus précisément, de l'exclusion mutuelle : ce qui est animal ne saurait être politique, et ce qui est politique ne saurait être animal. Mais cela ne signifie que les rapports représentationnels entre animalité et politique ne se réduisent à cet hermétisme. Sur le plan métaphorique, en effet, on parle d' « animal politique », au sens figuré, pour qualifier un acteur politique particulièrement vorace, très rompu à l'exercice de sa fonction, et en connaissant et en exploitant toutes les ficelles. Il y aurait, selon cette idée, une forme de « bestialité » inhérente au monde politique. Mais ne nous laissons pas leurrer. Cette bestialité politique est souvent critique et, loin d'être le signe d'une confusion représentationnelle, est bien plutôt le prolongement de l'exclusion mutuelle, une anomalie dans le monde normalement civilisé des humains. Les rapports entre animalité et politique peuvent aussi être des rapports de contamination, puisque Franz de Waal a montré qu'il existait des formes politiques ou proto-politiques chez certaines espèces de grands singes. Enfin, d'un point de vue philosophique, Jacques Derrida a longuement et brillamment exposé les relations multiples et variées que pouvaient entretenir la Bête et le Souverain, aussi bien de domination que de contamination et de commune situation « hors la loi ». De cela nous pouvons déduire que la représentation de l'animal et celle de la politique s'excluent mutuellement, mais sont, dans le même temps, deux extrêmes d'un même axe s'étirant entre un pôle naturel, instinctif, bestial, grégaire, à un pôle humain, conventionnel, rationnel, politique.

Thêmata. C'est ici qu'a surgi, dans nos recherches, le concept de thêmata, dont nous avons pu observer la récurrence, puis la pertinence pour le sujet qui nous intéresse ici. Pierre Mannoni se contentait de les évoquer et les définissait assez sobrement comme des « oppositions conceptuelles essentielles », des « couples binaires d'opposés »[2294], mais cette notion fut forgée par Serge Moscovici, qui précise leur rôle :

> 1°. Leur structure [Celle des représentations sociales] s'appuie sur une « chaîne initiale de quelques thêmata » (Moscovici & Vignaux, 1994). Ceux-ci sont supposés ou évidents dans la culture d'un groupe, à un point tel que les membres qui le composent ne sont peut-être même pas en mesure de les expliquer clairement au cours de leurs communications. Ils sous-tendent le contenu ou thématisent les notions, les images et les significations qui s'apprêtent à être partagées socialement. Ces thêmata semblent avoir un pouvoir génératif ainsi que normatif dans la formation d'une représentation, en insérant de « nouvelles » informations sur celles existantes. Les thêmata constituent des portions de connaissance ou de croyances qui sont partagées par les individus, évoquées par eux, que ce soit de manière explicite ou implicite, et qu'ils tiennent pour acquis. (…)

[2294] MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, op. cit., p. 46

> 2°. (…) Ce sont les notions ou les croyances fondamentales qui structurent les autres croyances associées ou les nouvelles croyances ; ils assurent la stabilité du réseau de connaissances et de pratiques communiquées.[2295]

Ces précisions, convenons-en, sont certes utiles, mais un peu obscures. Le concept apparaît aussi flou que ses tentatives de définition. Ce que nous comprenons ici, c'est que les thêmata se logeraient au cœur d'un système représentationnel, et rempliraient une fonction génératrice, normative et structurante. « Thêmata » serait donc le nom donné à ce qui s'apparente à un magma diffus, inconscient, implicite mais présent et acquis, une forme de réseau racinaire des représentations sociales.

Nous pouvons trouver une exploration et une utilisation plus précises du concept dans les travaux d'Ivana Markova, chez qui il a suscité un grand intérêt. Elle considère qu'il permet en fait de caractériser une pensée en oppositions dyadiques, néanmoins placées sous le signe de l'interdépendance et de la transformation mutuelle, à l'instar du couple Yin et Yang[2296], mais aussi, dans un champ plus social, des couples oppositionnel amis/ennemis, nous/eux[2297]. Selon elle, les entités conceptuelles composant ces couples oppositionnels ont la caractéristique d'être à la fois et dans le même temps dans une relation d'opposition, d'interdépendance et d'influence réciproque[2298]. Les thêmata sont des oppositions dyadiques fondamentales qui se logent au cœur de la mémoire collective d'une société[2299] et qui vont « structurer » la manière dont les membres d'une société voient – et interagissent avec – le monde[2300]. A ce titre, les thêmata interviennent dans la (ré)génération des représentations, comme l'affirme Sandrine Gaymard :

> « Cela signifie, pour revenir à la question des représentations sociales, que celles-ci vont toujours s'engendrer à partir d'éléments- noyaux « pseudo-conceptuels » : archétypes du raisonnement ordinaire ou « préjugés » établis sur la longue durée, c'est- à-dire tributaires

---

[2295] MOSCOVICI, Serge. « Pourquoi une théorie des représentations sociales ? » In MOSCOVICI Serge, *Le scandale de la pensée sociale*, op.cit., pp. 57-58.
[2296] MARKOVA Ivana. "Themata in Science and in Common Sense." *Kairos* (Lisbon) 19.1 (2017), pp. 69-70
[2297] *Ibid* p. 74
[2298] "Thus while the idea of antinomies and/or polarities is an essential characteristic of dialogical movement, rather than being conceived as different guns in battles by different armies, to achieve their force, antinomies must be conceptualized as mutually interdependent. Taking the form of themata in the theory of social representations, this force is achieved (p. 444)." MARKOVA Ivana. "Amedee or how to get rid of it: Social representations from a dialogical Perspective", *Culture and Psychology*, 2000, vol.6, p. 444 Citée par MOLONEY Gail, HALL Rob, et WALKER Iain "Social Representations and Themata: The Construction and Functioning of Social Knowledge About Donation and Transplantation." *British journal of social psychology* 44.3 (2005): p. 417.
[2299] "In proposing the notion of canonic themata, a relatively new tenet in the theory of social representations, Moscovici (…) proposes that the genesis of a social representation is shaped by central notions of knowledge that exist in the collective memory of a society. Markova (2000) suggests that the notion of themata should be conceptualized as being mutually interdependent taxonomies that take the form of themata in the generation of social representations." MOLONEY Gail et al., op. cit., p. 417.
[2300] Traduit par nos soins SMITH Nicholas et al., " Social Representations of Threatening Phenomena", op. cit., p. 4

> d'histoires rhétoriques et de croyances sociales, et ayant donc statut d'images génériques. En vérité il s'agit bien de topoi, c'est- à-dire de « lieux » du sens commun...Cela prend la forme généralement de « notions » ancrant des systèmes d'oppositions. »[2301]

Gail Moloney, Rob Hall, and Iain Walker, lecteurs de Markova, détaillent ce processus :

> « Markova explique la manière dont des taxonomies oppositionnelles deviennent des thêmata en étant problématisées. La taxonomie oppositionnelle, en raison d'une crise, du développement d'une nouvelle technologie ou d'un évènement imprévu, devient le centre d'attention dans lequel l'évènement est défini socialement. La tension, le conflit, et le débat engendré dans la société génère une « reconstruction dialogique » des frontières de la taxonomie, qui aiguille la genèse d'une représentation sociale. »[2302]

Les thêmata sont donc des couples conceptuels dyadiques socialement problématisés, qui se situent à la racine des représentations sociales, et dont les composantes sont à la fois interdépendantes et opposées.

Notre intuition, à ce stade, est de considérer que l'existence des partis animalistes et, par elle, la représentation politique de l'animal, constituent des évènements susceptibles de mobiliser plusieurs thêmata, plusieurs couples oppositionnels dyadiques, dont jaillissent des représentations. Le premier est animal/homme. Le second est animal/politique. Cela signifierait, nous l'avons dit, que dans chaque couple, les deux composantes s'opposent tout en étant interdépendantes, et exerçant l'une sur l'autre une influence réciproque. En effet, représenter l'animal en politique, se positionner en humain parlant en son nom, c'est questionner – voire transgresser –, à la fois et d'un même geste, l' *opposition complémentaire fondamentale* entre animal et homme, et entre animal et politique, en transformant l'idée de frontière, non plus en ce qui démarque et sépare, mais en un point de contact, qui relie, et permet un passage. La frontière n'est plus, alors, *la limite de la zone*, mais la *zone-limite*. Acceptons donc cette idée selon laquelle animal et politique d'une part, et animal et homme d'autre part, puissent être appréhendés comme des thêmata, et poursuivons.

Nicholas Smith, Cliodhna O'connor et Hélène Joffe, dans une étude consacrée à la représentation sociale des risques, considèrent que le thêma principal, la clef de voûte des

[2301] GAYMARD Sandrine, *Les fondements des représentations sociales*, op.cit., p. 201

[2302] Traduit par nos soins. "Markova explains how oppositional taxonomies become themata through being problematized. The oppositional taxonomy, due to a crisis, the development of a new technology or an unforeseen event, becomes the focus point in how the event is socially defined. The tension, conflict, and ensuing debate created within society engenders a 'dialogical reconstruction' of the boundaries of the taxonomy, which spurs the genesis of a social representation (p. 447)". MOLONEY Gail et al. "Social Representations and Themata.", op. cit., p. 417

thêmata en quelque sorte, le *primus inter pares*, est l'opposition dyadique entre soi et l'autre[2303]. Markova, elle aussi, explore cette idée et lui confère une portée plus générale :

> « Parmi leurs différents usages, les thêmata méthodologiques ou épistémologiques, e.g. l'analyse ou la synthèse, donne une direction et une cohérence à la pensée scientifique autant que non-scientifique. Dans la pensée du sens commun, le Soi et l'Autres se révèlent être le thêma épistémologique central. Le Soi et l'Autre sont intimement relies par les relations éthiques : les humains s'évaluent les uns les autres, se fient les uns aux autres et se défient, endossent la responsabilité des uns des autres ou tentent de l'éviter (…). L'identité germe dans et par l'interdépendance avec les autres (…), à travers des thêmata qui induisent des considérations éthiques, la promotion de soi et le dénigrement de l'autre. Ils se perpétuent souvent au travers des générations sans être élevés à une forme consciente explicite. Rendre les thêmata conscients stimule le changement social. C'est aux humains de diriger l'actualisation des composantes thématiques du Soi et de l'Autre. »[2304]

Cette opposition dyadique thématique entre Soi et l'Autre serait donc la clef de voûte des thêmata. Soit. Cette affirmation est assez générale pour ne pas être fausse. Dans la vie politique et sociale, il semble bien en effet que la structuration et l'identité des groupes comme la construction des réseaux représentationnels puisse, en grande partie, être rattachée, d'une manière ou d'une autre, à cette opposition. Mais les auteurs mentionnés vont plus loin, comme en témoigne la dernière citation de Markova, et comme le confirme la suivante :

> « Ces études, focalisée sur l'interdépendance entre le Soi et l'Autre, montrent des relations asymétriques entre le Soi et l'Autre. De telles représentations se sont établies au fil de l'histoire de l'humanité, durant laquelle privilégier le soi (son/sa famille, clan, groupe) sur l'Autre est devenu une assomption de sens commun. » [2305]

Par extension, les auteurs considèrent que la dévalorisation de l'autre par le groupe dominant sert à conserver et prolonger une situation d'inégalité[2306]. Cela leur permet d'affirmer que les thêmata sont liés à l'émotion et que, plus particulièrement, le thêma entre soi et l'autre est lié à l'instinct de préservation de soi[2307]. Cela n'est pas sans rappeler ce que nous avons écrit plus haut quant à la tendance actuelle à une politique du pour-soi, à la fragmentation, à la sectorialisation. Plus précisément, les trois auteurs relèvent que ce thêma entre soi et l'autre est caractérisé par une tendance à privilégier le premier par rapport au second.

[2303] SMITH Nicholas et al.," Social Representations of Threatening Phenomena:The Self-Other Thema and Identity Protection", op.cit., p. 14

[2304] Traduit par nos soins. MARKOVA Ivana. "Themata in Science and in Common Sense.", op. cit., p. 87

[2305] Traduit par nos soins. *Ibid* p. 86

[2306] "Further constraints within which the self/other thema must operate relate to social identity and intergroup relations. Decades of social psychological research show that humans are motivated to enhance the relative status of their own group (…) and justify existing social hierarchies (…). The self/other thema allows for these identity functions to be satisfied in representing risk. Using the risk to vilify or denigrate the other, in particular, functions to perpetuate intergroup divisions and inequalities, and strengthen the ingroup's positive sense of identity. Most commonly, the self/other is valenced in terms of 'self=good', 'other=bad'." SMITH Nicholas et al., " Social Representations of Threatening Phenomena" op.cit., p. 16

[2307] *Ibid* p. 17

Cette thêmata du Soi et de l'Autre, nous en avons désormais l'intime conviction, est également au cœur du sujet qui nous intéresse ici. Le « Soi » dont il est question ici peut, les auteurs le soulignent, faire référence à la famille, au clan, ou plus largement au groupe. Dès lors, rien ne permet d'exclure qu'il puisse, aujourd'hui et également, concerner tout aussi bien l'espèce. L'anthropocentrisme politique et moral en Europe occidentale a bien consisté dans le fait de faire primer le Soi humain sur l'Autre non-humain, privilège abusivement utilisé et contre lequel se battent les animalistes. Mais nous pourrions sans doute appliquer le même raisonnement aux partis animalistes eux-mêmes, et plus précisément à leur choix de se structurer sous la forme de *partis-béliers*, monothématiques ou vulnérabilistes, se rendant incapables de penser les intérêts de ce qui n'est ni animal, ni non-humain, ni vulnérable, et enfermant l'animalisme politique dans une posture essentiellement voire exclusivement protestataire. Partis animalistes comme non-animalistes s'arc-boutent sur un positionnement thématique oppositionnel, oubliant ou négligeant le fait que les composantes d'une thêmata ne soient pas reliées uniquement pas une relation d'opposition, mais aussi d'interdépendance et d'influence réciproque. Tout se passe comme si, dès lors, tous faisaient montre d'une tendance à l'occultation de ce qui relie les éléments d'une opposition dyadique, au profit de ce qui les distingue.

Régénération. L'animal et la politique sont pensés comme une opposition dyadique. Ainsi en va-t-il également de l'animalité et de l'humanité, de la nature et de la culture. Plus largement, et non sans lien avec ce qui fut développé dans le chapitre précédent, nous pouvons considérer que l'identité des groupes politiques (animalistes ou non) est essentiellement pensée selon une opposition entre soi et l'autre, Soi *avant* l'Autre, voire Soi *contre* l'Autre.

A cela, nous aimerions tenter d'opposer une politique du Soi *dans* l'Autre et de l'Autre *dans* Soi. Du Soi *par* l'Autre et de l'Autre *par* Soi. A une culture politique de la divergence et de la distinction sans fin, nous aimerions opposer une culture politique de la convergence et de l'inclusion. Si, comme l'affirment Smith, O'Connor et Joffe, la durabilité des thêmata tient à leur adaptabilité[2308], et que l'adaptabilité du thêma soi-autre vient de sa capacité à redéfinir les limites de ce qui est soi, et ce qui est l'autre[2309], voyons comment les thêmata qui fondent les représentations de l'homme, de l'animal et de la politique sont en

[2308] *Ibid.*, p. 14
[2309] "The thema of self/other endures these historical shifts by adapting the boundaries of who and what is considered other." *Ibid.*, p.15

mesure de s'adapter à l'assaut lancé par les partis animalistes. Encore une fois, il ne s'agit plus ici d'envisager comment et si les partis animalistes changent les représentations sociales, mais comment ils les défient, comment elles peuvent encaisser cela, et ce que cela dit, en retour, de l'identité politique des partis animalistes. Il s'agit bien plutôt de donner du crédit à l'idée selon laquelle la mise au jour des thêmata structurant les représentations sociales peut contribuer à réduire leurs effets délétères[2310].

Finalement, il semble que l'identité politique des partis animalistes mérite d'être analysée en lien avec l'évolution des représentations dans laquelle elle s'inscrit et à laquelle elle contribue. Mais il s'agit moins d'une transformation des représentations de l'animal et de la politique, que d'une réévaluation du lien entre ces deux représentations, qui passe d'une relation d'exclusion mutuelle à une relation de réciprocité, et ce sans toucher pour autant à l'emboitement existentiel et fondateur qui préexiste entre homme et politique. L'existence et l'activité de partis animalistes viennent mettre au jour des thêmata archaïques et sont l'occasion d'une régénération des liens entre trois objets de représentation : l'animal, la politique et le lien entre le vivant humain et non-humain. L'idée que nous allons développer dans la seconde section de ce chapitre part de cela, et ambitionne de penser ces trois entités sur le mode de la distinction, de la complémentarité, de l'interdépendance, ainsi que – et surtout – de l'influence mutuelle et réciproque.

SECTION 2 : Triptyque dialectique représentationnel

Aline Valence nous rappelle que « toute représentation est la représentation d'un groupe par rapport à un autre relativement à un objet » et que la construction des significations passe par un remodelage des objets[2311]. Les partis animalistes, en représentant politiquement l'animal, sollicitent un remodelage et une redéfinition des rapports entre trois objets distincts : l'objet politique, l'objet animal, et l'objet humanité. Il s'agit, plus précisément, d'une réinterprétation par interpénétration, qui jette une lumière neuve à la fois sur la triade politique/humanité/animalité et sur la triade des représentations : théâtralité, vicariance et figuration. La redéfinition de leurs rapports permet d'inclure l'animalité non-humaine dans ce couple hermétique formé par l'animal humain et la politique, et c'est bien le lien consubstantiel entre humanité et politique qui se voit défié (autant que confirmé) par la représentation politique de l'animal. L'intrusion de l'animal dans le champ de l'humanité

[2310] « It is possible that inculcating reflexivity about themata and their implications may help subvert some of their damaging social effects (Joffe, 2011)." *Ibid.*, p. 18
[2311] VALENCE Aline, *Les représentations sociales*, op. cit., p. 13.

politique, l'intrusion de la politique dans la relation entre hommes et animaux, et l'intrusion de l'homme comme médiateur entre animal et politique inscrit ces trois entités conceptuelles dans une relation dialectique qui, en retour, les transforme.

Dans un premier temps, « Humanité x animal et politique », nous montrerons que les partis animalistes réaffirment la rémanence de la centralité humaine dans toute possibilité d'une médiation entre vivant non-humain et politique, consacrant l'idée selon laquelle l'homme est le liant nécessaire entre l'animal et la politique (paragraphe 1). Dans un deuxième paragraphe, « Politique x Humanité et Animalité », nous montrerons que les partis animalistes confirment l'idée selon laquelle la politique reste un des leviers pertinents en vue d'une profonde régénération des relations entre le vivant humain et le vivant non-humain, puisqu'elle permet, par la fiction, de rendre plus poreuse la distinction ontologique, politique et morale posée entre les deux (paragraphe 2). Enfin, dans un troisième paragraphe intitulé « Animal x humanité et politique », nous verrons que la question animale, telle qu'elle est soulevée et portée par les partis animalistes, peut être l'opportunité d'une régénération de l'engagement humain en politique, à condition, pour les partis animalistes, de l'assumer, ou pour les autres partis, de s'en emparer (paragraphe 3).

Paragraphe 1 : Humain x Animal et politique : centralité humaine dans l'élaboration d'une médiation entre animal et politique

Examinons la première interaction du triptyque, à savoir celle entre l'être humain, d'une part, et la relation entre animal et politique d'autre part. Notre idée ici est de soutenir que l'existence de partis animalistes et la représentation politique de l'animal ne sont pas en mesure de remettre en question la centralité humaine dans la régénération du lien entre animal et politique. A cet escient, nous montrerons que loin de *contredire* le lien intrinsèque qu'Aristote a posé entre l'humanité et la politique, elles le *confirment* et en sont la *consécration* la plus absolue. L'humanité reste indispensable pour établir et régénérer ce lien entre animal et politique (A). Mais les partis animalistes et la représentation politique de l'animal, sans remettre en question ce privilège d'une politique du « par soi » mais en le détournant, jettent les bases d'une politique qui ne soit plus « pour soi », mais « pour un au-delà de soi », susceptible de prendre en compte l'animalité (B).

A- <u>L'insoutenable pérennité d'Aristote : l'animal politique et la politique du « par soi »</u>

Nous avons, dans le titre même de cette thèse, eu recours à la notion d' « animal politique » qui est, faut-il le rappeler, intimement liée à la philosophie aristotélicienne. Nous

avons tenté de justifier l'usage de cette expression dans l'introduction, mais allons ici plus loin, en explorant l'idée selon laquelle l'existence de partis animalistes non seulement ne remet pas en question, mais confirme même la sentence aristotélicienne selon laquelle l'homme et l'homme seul est un animal politique[2312]. Pour comprendre cette notion d' « animal politique » qu'utilise Aristote pour caractériser l'homme dans le reste vivant, trois œuvres du penseur grec nous semblent incontournables. Nous les appréhenderons comme une focalisation en trois étapes, à la manière d'un appareil photo qui effectuerait un zoom progressif. La première, quasi-biologique, est utile pour comprendre la manière dont Aristote situe l'homme dans l'ensemble du vivant, est *Histoire des animaux*. La deuxième, plus métaphysique et s'intéressant aux différentes âmes mais plus particulièrement à l'âme humaine, est le fameux traité *De l'Ame*. Enfin, la dernière semble tirer les conséquences politique des deux premières, et est bien sûr *Les Politiques*.

Après lecture de ces trois œuvres, et pour contextualiser cette notion d' « animal politique », plusieurs caractéristiques de la pensée d'Aristote peuvent d'emblée être exprimées. En premier lieu, cette sentence aristotélicienne sur la nature politique de l'humanité doit se comprendre dans l'entreprise plus large d'Aristote d'une description et d'une classification du vivant. En deuxième lieu, il faut aussi relever cette prédominance, partout dans l'œuvre du philosophe, de l'idée de nature, et d'une conception bien particulière de cette dernière, holistique plus précisément, dans laquelle chaque vivant a des fonctions (donc des caractéristiques) différentes, idée synthétisée par le penseur grec dans cette célèbre formule, employée à la fin du traité *De l'Ame* : « la nature ne crée rien en vain »[2313]. L'idée de nature peut même être perçue comme instrumentalisée chez Aristote, y compris au profit du pire. Citant Pierre Aubenque, Pierre Pellegrin relève justement, dans son introduction aux *Politiques*, que « la nature a, pourrait-on dire, bon dos et justifie à la limite tout ce qui est suffisamment enraciné dans les mœurs »[2314]. En troisième lieu et par conséquent, nous détectons, chez Aristote, cette tendance à assimiler description et prescription, à confondre l'exposition de ce qui est, et l'analyse de ce qui devrait être. C'est aussi l'avis de Pierre Pellegrin, comme en témoigne son introduction aux *Politiques*[2315]. Enfin et en dernier lieu, c'est bien sûr à une appréhension finaliste de la nature humaine et du vivant en général que

[2312] Aristote, *Les Politiques*, Livre I, pp. 108-109
[2313] Aristote, *De l'Ame*, p. 293
[2314] AUBENQUE Pierre, « Politique et éthique chez Aristote », in *Ktema. Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, n°5, 1980, cité par PELLEGRIN Pierre, « Introduction » in Aristote, *Les Politiques*, op. cit., p. 50
[2315] PELLEGRIN Pierre, « Introduction », in Aristote, *Les Politiques*, op. cit., p. 25

ce raisonnement mène, ce qui ne manque pas de générer, en ce qui concerne la nature politique de l'homme, une analyse tautologique (mais inévitable) qui pose, en fait, que la politique est le propre de l'homme parce la nature humaine seule présente de manière suffisante les caractéristiques permettant (et nécessitant) une vie dans la *polis*.

L'espèce humaine. Cela étant posé, plongeons dans les trois strates de la pensée aristotélicienne. La première ne se focalise pas sur l'homme, mais appréhende l'humanité comme un animal comme et parmi les autres espèces, et tente de la situer, de manière comparative, dans le vivant. Sans plus de justification, Aristote assène que seul l'homme est doté d'un visage[2316]. Dans cette œuvre, les animaux non-humains, eux, sont néanmoins décrits comme ayant des « émotions » et des « caractères »[2317] et Aristote va même jusqu'à leur accorder une dimension politique :

> « Sont politiques les animaux qui ont une œuvre unique commune à tous, et c'est précisément ce que n'ont pas tous les animaux grégaires. Sont ainsi l'homme, l'abeille, la guêpe, la fourmi, la grue. Et parmi eux, les uns sont soumis à un chef, alors que les autres ne subissent pas de pouvoir, par exemple la grue et la famille des abeilles sont soumises à un chef alors que les fourmis et d'innombrables autres ne subissent pas de pouvoir. »[2318]

Dans le débat académique[2319] quant au fait de savoir si le « comme » (ou le « plutôt que », selon les traductions[2320]) utilisé dans la formule aristotélicienne des *Politiques* (« Que l'être humain soit un animal *plutôt que* (…) n'importe quel animal grégaire, c'est évident. »[2321]) indique une différence de degré ou de nature entre l'humanité et le reste de l'animalité, cette citation de l'*Histoire des animaux* semble faire pencher la balance en faveur de la première hypothèse. Ajoutons à cet égard que Jean-Louis Barrière avance une idée intéressante, puisqu'il considère que la différence entre l'animal politique humain, doté du *logos* et les animaux sociaux dotés de la *phoné* est plus poreuse que nous pourrions le penser, et qu'elle tient surtout au sens à accorder au terme de « politique » par Aristote qui varie, puisqu'il désignerait, pour les animaux, le simple fait de *vivre-ensemble*, alors qu'il signifierait, appliqué aux humains, le *bien-vivre*[2322]. Dans l'*Histoire des animaux*, nous apercevons donc

---

[2316] Aristote, *Histoire des Animaux*, Livre I, IVème s. av. JC, (trad. Pierre Pellegrin), Flammarion, Paris, 2017, pp. 113
[2317] *Ibid.*, pp. 100-101
[2318] *Ibid.*, pp. 97-98
[2319] Sur ce point, voir la note 1 de Pierre Pellegrin in Aristote, *Les Politiques*, op.cit., p. 109. Voir aussi LABARRIERE Jean-Louis, « Zôon politikon et zôa politika : d'une prétendue métaphore chez Aristote » in ABENSOUR Miguel et TASSIN Etienne (dir.), *L'Animal Politique*, *Epokhè*, n° 6, Éditions Jérôme Millon, Grenoble, 1996, pp. 11-33
[2320] *Ibid.*, p. 21
[2321] Aristote, *Les Politiques*, Livre I, op.cit. pp. 108-109
[2322] BARRIERE Jean-Louis, *Langage, vie politique et mouvement des animaux*, Librairie Philosophique Vrin, Paris, 2004, p. 126

l'être humain, situé sur l'échelle continue des êtres, comme une espèce parmi d'autres, avec ses particularités et ses ressemblances.

L'âme humaine. Mais cette différence, même seulement de degré, n'en reste pas moins indépassable. Pour comprendre pourquoi, il faut maintenir investir le traité *De l'Ame*. Ce dernier, nous l'avons dit, est à la fois plus métaphysique et plus focalisé sur l'âme humaine, qu'il compare quand même à d'autres types d'âmes. Richard Bodéüs, dans sa présentation, rappelle que le concept aristotélicien de l'âme se distingue de sa version catholique. L'âme aristotélicienne, nous aiguille l'auteur, n'est ni plus ni moins que le « principe constitutif de tous les vivants », ne manquant pas de préciser « y compris les végétaux, qui croissent, portent des fruits et, ainsi que l'homme, se reproduisent »[2323]. L'âme, nous dit Aristote, c'est « ce qui fait que nous vivons, sentons et réfléchissons, au sens premier »[2324]. Par ailleurs, pour Aristote (et contrairement à la doctrine catholique), l'âme ne peut être séparée ou se passer du corps[2325], et on ne peut séparer la potentialité, c'est à dire le corps, comme matière, de sa la réalisation, c'est-à-dire l'âme, comme substance et raison d'être[2326], cette dernière n'étant « pas un corps (…) mais quelque chose du corps »[2327]. Toujours est-il que l'âme est ce qui permet de caractériser et de relier le vivant, humain comme non-humain. Cela ne signifie pas toutefois que l'âme humaine soit semblable aux âmes animales et végétales, et toutes ont leurs caractéristiques propres. Puisque nous avons rappelé plus haut la perspective holistique et la visée finaliste de la pensée aristotélicienne, et que nous avons montré, dans le paragraphe précédent, son ambition classificatrice et quasi-biologique du vivant, nous comprenons sans difficulté qu'Aristote caractérise les trois types d'âmes par leurs fonctions, leurs « facultés », et nous rappelle que «l'âme est, pour le corps vivant, cause et principe », c'est-à-dire à la fois « l'origine du mouvement et la fin poursuivie »[2328].

L'âme dite « nutritive », celle des plantes[2329], n'a pour seules fonctions que la reproduction et la nutrition[2330]. Les animaux, eux, sont dotés, en plus d'une âme nutritive,

[2323] BODEÜS Richard, « Présentation », in Aristote, *De l'Âme*, IVème s. av. JC, (trad. Richard Bodéüs), Flammarion, Paris, 2018, p. 7
[2324] Aristote, *De l'Âme*, Livre II, op. cit., p. 163
[2325] *Ibid.*, Livre I, pp. 90-91
[2326] « La matière est potentialité, tandis que la forme est réalisation. », puis, plus loin, « L'âme n'est pas un corps mais quelque chose du corps. » *Ibid.*, Livre II, p. 163
[2327] *Ibid*., p.164
[2328] *Ibid.*, p. 172
[2329] « Mais on ne trouve, chez les plantes, que la faculté nutritive, tandis qu'ailleurs, celle-ci va de pair avec la faculté sensitive. » *Ibid.*, p. 165
[2330] *Ibid.*, p. 170

d'une âme dite « sensitive » et « appétive »[2331]. Détaillant ensuite les différents sens, Aristote précise que certains êtres animaux disposent d'une voix[2332] mais Richard Bodéüs, qui présente et introduit le texte d'Aristote, relève justement qu'il faut ici bien distinguer la voix (*phonè*) dont jouissent certains animaux de la parole (*logos*), quant à elle détenue en propre par l'espèce humaine[2333]. Concernant l'âme intellective, elle n'est pas véritablement le propre de l'homme, mais seule l'humanité la possède dans toutes ses potentialités. La distinction entre homme et animal, chez Aristote, ne se joue sur l'âme intellective dans sa totalité mais sur certaines de ses caractéristiques. Aristote nous dit d'ailleurs : « Donc il est clair que sentir et penser ne reviennent pas au même. Car si tous les animaux ont en partage la première faculté, peu, en revanche, ont la seconde »[2334]. Peu, mais pas aucun ! Aristote accorde aux animaux une capacité de représentation, mais précise en revanche qu'ils n'ont ni opinions, ni convictions, ni raison[2335].

Pour résumer, donc, Aristote s'attache, dans *De l'Âme*, à poursuivre son entreprise classificatrice du vivant, cette fois non pas en tentant d'embrasser toutes les caractéristiques, mais en se focalisant sur l'âme. A cet égard, il identifie trois types d'âmes, l'une plus spécifiquement propre aux plantes, l'une qui, ajoutée à la première, caractérise les animaux, et la dernière qui, ajoutée aux deux précédentes, est plus spécifiquement le propre de l'homme. Et, si certains animaux ne sont pas complètement dépourvus d'âme intellective, seule l'humanité en possède, par nature et puisque la nature « ne fait rien en vain », toutes les caractéristiques et facultés attachées, et surtout, seule l'humanité possède les caractéristiques permettant (et rendant nécessaire) son épanouissement dans la *polis*. C'est ce qu'Aristote va s'attacher à démontrer dans le troisième et dernier traité que nous présenterons ici : *Les politiques*.

[2331] « Mais on ne trouve, chez les plantes, que la faculté nutritive, tandis qu'ailleurs, celle-ci va de pair avec la faculté sensitive. Or, dans ces conditions, la faculté appétive est également présente. L'appétit est, en effet, désir, ardeur et souhait. Or tous les animaux ont l'un des sens, le toucher ; et qui se trouve doué de sensation, est aussi accessible au plaisir et à la peine, à ce qui est agréable ou douloureux ; et, dans ces conditions, il est également doué du désir, puisque ce dernier est l'appétit de l'agréable. De surcroît, les animaux possèdent le sens de la nourriture, puisque le toucher est le sens de la nourriture.» *Ibid.*, pp. 165-166

[2332] *Ibid.*, pp. 201-202

[2333] Voir la note n°1, *Ibid.*, p. 202.

[2334] *Ibid.*, p. 248

[2335] « Mais, en fait, l'opinion s'accompagne de conviction. On ne saurait, en effet, se forger des opinions sans en être convaincu. Or la conviction ne se prête à aucune des bêtes, tandis que la représentations se prête à beaucoup. De plus, si toute opinion entraîne la conviction et celle-ci la persuasion, la persuasion, de son côté, entraîne la raison. Or quelques-unes, parmi les bêtes, sont effectivement pourvues de représentation, mais pas de raison. » *Ibid.*, pp. 252-253

Humanité politique. La nature d'une chose, nous dit Aristote, est ce que cette chose devient lorsqu'elle est achevée, « car elle est leur fin, et la nature est fin »[2336]. Cette présomption permet à Aristote de considérer, d'un même geste, que l'union de l'homme et de la femme est naturelle puisque sa fin est la procréation, et que, la nature ne faisant rien en vain, l'humain domine sur les animaux, l'époux sur l'épouse, le parent sur les enfants, le maître sur l'esclave[2337]. La *polis* n'est pas non épargnée par ce raisonnement selon lequel la nature d'une chose est aussi sa fin, puisque l'autarcie, est la « fin » des communautés humaines, en vue de permettre une « vie heureuse »[2338], traduction de εὖ ζῆν (*eu zin*) que Pierre Pellegrin considère comme faible par rapport à l'idée aristotélicienne d' « épanouissement physique, intellectuel et affectif, caractéristique du citoyen libre et vertueux »[2339] qu'elle est censée restituer.

L'homme, enfin, se voit, par sa nature-même, irrémédiablement et intrinsèquement lié à la *polis* dans le fameux passage qui suit ces développements et que nous nous devons de citer ici de façon extensive :

> « Il est manifeste, à partir de cela, que la cité fait partie des choses naturelles, et que l'être humain est par nature un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement et non pas par hasard, est soit un être dégradé, soit un être surhumain, et il est comme celui qui est injurié en ces termes par Homère : « sans lignage, sans loi, sans foyer » (…). Que l'être humain soit un animal politique plutôt que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire, c'est évident. Car, comme nous le disions, la nature ne fait rien en vain ; or seul parmi les animaux l'être humain a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux ; leur nature, en effet est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement. Mais le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il y a en effet une chose propre aux humains par rapport aux animaux : le fait que seuls ils aient la perception du bien, du mal, du juste, de l'injuste et des autres notions de ce genre. Or avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité. »[2340]

Francis Wolff, dans son commentaire de la pensée politique d'Aristote, rappelle la distinction entre *phonè* (la voix) et *logos* (le langage rationnel), ajoute que là où la première permet à l'animal de dire « j'ai mal », la seconde permet à l'homme de dire « c'est mal » et conclut par cette phrase : « parler l'humain, ce n'est ni s'exprimer, ni communiquer, c'est mettre en commun les valeurs du commun »[2341]. C'est donc le langage et avec lui la possibilité de construire, ensemble, les valeurs du commun, qui font que la politique, comme outil de détermination du politique, est le propre de l'homme. De ce point de vue, il nous

[2336] Aristote, *Les politiques*, op. cit., p. 108
[2337] *Ibid.*, pp. 109-118
[2338] *Ibid.*, pp. 107-108
[2339] PELLEGRIN Pierre, note 1, *Ibid.*, pp. 108
[2340] *Ibid.*, pp. 108-109
[2341] WOLFF Francis, *Aristote et la Politique*, op.cit., p. 70

faut admettre ce que nous avons appelé « l'insoutenable pérennité d'Aristote », malgré les nombreuses critiques qui pourraient (et ont pu) être formulées à l'égard de sa pensée. Ce n'est donc pas la pensée d'Aristote que l'existence de partis animalistes vient directement défier, et avec elle cette idée selon laquelle la politique serait à la fois le propre de l'homme et la condition de son épanouissement.

Que l'on soit animaliste ou non, il n'y a de politique que par l'homme. Nous sommes, à cet égard, absolument en phase avec la sentence d'Etienne Bimbenet et la lecture critique judicieuse qu'il propose de *Zoopolis*, de Will Kymlicka et Sue Donaldson :

> « Ainsi, la politique des animaux ne sera pas faite par les animaux mais par l'homme (…). Car c'est l'homme qui le plus rationnellement du monde, selon des normes hautement élaborées, et donc selon un mouvement qu'aucun animal n'a jamais initié, est le promoteur de cette éthique. C'est lui qui, d'une manière réellement exceptionnelle parmi les vivants, a voulu ce combat contre l'homme et pour l'animal. Et plus l'éthique va loin dans son combat pour rapprocher l'homme des animaux, plus elle distingue l'homme du reste des animaux, faisant preuve d'une abnégation sans pareille. »[2342]

Il n'y a de politique que *par soi*. Fou serait celui qui tenterait de démontrer le contraire. Le fait que la politique soit proprement humaine, et que l'humain soit proprement politique n'est ni remis en question, ni nié, et le langage n'est d'ailleurs pas, nous démontrent Jean-Marie Vidal et Jacques Vauclair, la seule qualité distinctive politiquement pertinente entre animalité et humanité[2343].

L'existence des partis animalistes et la représentation politique de l'animal ne sont donc pas la *négation* de la pensée aristotélicienne, mais sa *consécration* la plus absolue. Seul l'homme est un animal politique, la politique est proprement humaine. Le privilège humain est un pharmakon, à la fois poison et remède, à la fois patient et médecin. Comme le poète de Rimbaud[2344], l'homme est habilité à (donc sommé de) parler, y compris aux nom des animaux. Dominique Lestel ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme que « l'humain est dans une situation très particulière par rapport à certains animaux, puisqu'il peut parler de l'animal à la première personne, ce que l'animal lui-même ne peut pas faire »[2345]. Ces qualités propres, dès lors, ne sont plus uniquement ce qui distingue, elles sont ce qui relie. Les partis animalistes sont le surgissement simultané de l'ultra-politique et de l'ultra-humain, et l'animalisme politique n'est pas un antihumanisme, il est un ultra-humanisme. Il

---

[2342] BIMBENET Etienne, *Le complexe des trois singes. Essai sur l'animalité humaine*, Éditions du Seuil, Paris, 2017, pp. 125-126
[2343] VIDAL Jean-Marie et VAUCLAIR Jacques, « Un animal politique autre qu'humain ? », ABENSOUR Miguel et TASSIN Etienne (dir.), *L'Animal Politique*, op. cit., pp. 35-55
[2344] RIMBAUD Arthur, *La lettre du voyant*
[2345] LESTEL Dominique, *L'Animal Singulier*, op. cit., pp. 73-74

pousse l'artificialité de la politique à sa quintessence. L'intuition de Marianne Celka selon laquelle l'animalisme, en impliquant paradoxalement un éloignement de la nature animale de l'homme, serait la version contemporaine du processus de civilisation des mœurs tel que l'a pensé Norbert Elias[2346] est donc également – mais partiellement[2347] – vraie en ce qui concerne l'animalisme politique et partisan. Ce dernier, en effet, consiste bien dans une forme de raffinement ultime, où non seulement un outil proprement humain est utilisé, la politique, mais non pas au service de ses intérêts, mais de ceux du non-humain.

La pérennité de la pensée d'Aristote est, en revanche, aujourd'hui aussi indéniable qu'intenable. La politique comme condition de l'épanouissement et propre de l'homme est inévitable, mais la *polis* comme autarcie ne visant le bonheur et la vie bonne que des citoyens entre eux n'est plus possible et ne fait plus sens au XXIème siècle, à l'heure de la sixième extinction de masse, de l'anthropocène, des zoonoses et d'un monde globalisé. Il s'agit alors non pas de nier la dimension proprement humaine de certaines qualités politiques, tels que le langage, l'artificialité, la raison, la capacité à déterminer le juste de l'injuste, mais de les dévier, en quelque sorte, de les retourner contre l'humanité elle-même. Il s'agit de les affirmer, de les consacrer, à un point tel qu'elles agissent, comme une boucle récursive, pour retenir en quelque sorte la main de l'homme, et que le privilège se fasse responsabilité. Plus précisément, responsabilité *de* et *pour* l'autre. En somme, l'animalisme politique consacre l'idée avancée par Sébastien Bauer selon laquelle, si c'est bien par la cité que l'humain a cessé d'être animal, le fondement de cette cité sur un rejet de l'animalité constitue un éloignement du surhumain, qui suppose quant à lui un rapprochement avec l'animal[2348].

Ce que l'existence des partis animalistes ouvre comme perspective, c'est celle d'une politique *pour un au-delà de soi*. Les partis animalistes sont un défi posé à la philosophie du contrat social, qui a posé, sans doute rapidement, que les destinataires de la politique devaient aussi en être les grands horlogers, parfaitement synthétisée par Francis Wolff dans

[2346] CELKA Marianne, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme/animal*, [thèse de doctorat], Université Paul Valéry, Montpellier III, 2012, p. 19
[2347] A notre sens, la validité de la proposition en ce qui concerne les partis animalistes n'est que partielle. La sociologue cite Norbert Elias, qui parle d'un refoulement toujours plus grand, dans le processus de civilisation des mœurs, de la nature animale de l'homme. Or ce que nous avons vu des partis animalistes ne montre pas que cela. Certes, l'action politique, même et *surtout* si elle est mise au service des animaux, est un éloignement indéniable du règne de l'animalité. C'en est même la consécration la plus absolue. Mais peut-on vraiment affirmer que la manière dont les animalistes endossent la souffrance de l'animal constitue elle aussi un éloignement ? Par ailleurs, dans nos prochains développements, nous convoquerons la notion de *devenir-animal*, qui fait apparaître l'affirmation de Marianne Celka non pas comme fausse, mais comme réductrice.
[2348] BAUER Sébastien, « La ville, l'animal et le Surhumain », in ABENSOUR Miguel et TASSIN Etienne, *L'Animal Politique*, *Epokhè*, n° 6, Editions Jérôme Millon, Grenoble, 1996, p. 181

son commentaire de la pensée politique d'Aristote : « Il n'y a de politique que déterminée par ceux à qui elle est destinée »[2349]. En revanche, si la représentation politique de l'animal est une consécration de l'idée selon laquelle il n'y a d'activité politique qu'humaine, elle est la négation de l'idée d'une politique *pour l'humanité* uniquement. Ce n'est donc pas la conception de *la* politique comme pratique proprement humaine mais bien *du* politique, comme *polis*, comme monde commun à (re)penser et à (re)construire, ce dernier étant encore trop enchâssé dans une conception consanguine et en huis-clos, et se trouvant prêt à imploser sous le poids de son isolement. Non seulement le lien entre humanité et politique apparaît comme indépassable, mais il se révèle être un outil aussi précieux que nécessaire dans l'élaboration d'une politique pour un au-delà de soi, dans une *polis* qui ne serait plus pensée sur un mode doublement autarcique, c'est-à-dire à la fois par rapport aux autres communautés politiques, mais aussi et surtout par rapport à la nature. Une fois la *polis* délestée de son armature isolante et vampirisante, ce lien intrinsèque entre humanité et politique peut ne plus être pensé comme le curseur qui distingue l'homme et l'animal, et conduit à la domination sans partage du premier sur le second, mais comme le trait d'union aménageant les conditions d'une coexistence plus juste. Penser une *polis* de l'au-delà de soi, de l'au-delà de l'individu, de l'au-delà de ses appartenances, de l'au-delà de l'espèce : voilà à quoi invitent les partis animalistes.

B- <u>Les partis animalistes : l'animal politique et la politique « pour un au-delà de soi »</u>

Comment tenter de penser une voie médiane et conciliatrice entre, d'une part, une vision de la représentation politique comme nécessaire affirmation de soi, mais évitant l'écueil particulariste et autistique et, d'autre part, la représentation politique unitaire comme tentative de rassemblement la plus majoritaire possible, quitte à léser les minorités impensées et/ou non représentées ? Notre propos sera ici de considérer que les partis animalistes, bien que largement enfermés aujourd'hui dans une logique particularisante, avancent en germe la possibilité d'une représentation politique *pour un au-delà de soi*, et même un *au-delà de l'humain* en politique. Cette potentialité, nous le montrerons, nous semble aussi féconde que nécessaire pour tous les représentants politiques, y compris les partis animalistes eux-mêmes. Une politique qui ne partirait pas de l'identité, que cette dernière soit nationale, régionale, ethnique, de classe, ou même humaine, mais de l'altérité. Une politique, dès lors, qui ne serait pas la confrontation des intérêts catégoriels de chaque sous-groupe, mais

[2349] WOLFF Francis, *Aristote et la Politique*, op. cit., p. 4

l'inclusion et la considération de l'altérité en soi. Se penser soi-même comme un autre, cet autre que je ne *suis* pas seulement au sens d' « être », mais au sens de « suivre », cet autre dont je dois porter la trace. Là où *la* politique peut être perçue comme la lutte pour l'existence et la défense du soi, *le* politique est, au contraire et par essence, la pensée de l'autre. De la même manière que *la* politique ne peut être qu'un art du par-soi, *le* politique ne peut-être qu'en direction d'un au-delà de soi, dans lequel l'identité se pense d'abord et avant tout *par* et *dans* l'altérité.

Cette réflexion nous emmène dans la pensée d'une philosophe et sociologue, Ágnes Heller, que l'on qualifie parfois d'« Hannah Arendt hongroise »[2350]. Dans un ouvrage intitulé *Au-delà de soi. Identité et représentation*, Guillaume Métayer rassemble trois essais de celle qui fut, toute sa vie, une intellectuelle rebelle et dissidente, aussi bien dans ses écrits que dans ses actions. Dans le premier, intitulé en français « Représentation de soi et représentation de l'autre », l'auteure rappelle la dimension hautement politique de l'hétéro-représentation comme de l'auto-représentation, représentation étant ici entendue au sens de vicariance[2351]. Elle souligne les dérives d'une représentation politique purement descriptive qui tenterait d'offrir à chaque strate sociale et groupe d'intérêt une part du pouvoir, en proportion de son poids dans la société considérée :

> « Dans ce genre de cas, l'identité du groupe outrepasse l'aptitude politique, la qualification et ainsi de suite. Ce concept de représentation proposé par un mouvement ou une idéologie, je le nomme fondamentalisme de la différence. »[2352]

L'auteure montre ensuite, au sujet de la représentation littéraire, que l'autoreprésentation absolue est impossible, toute représentation de soi impliquant nécessaire une auto-aliénation, une aliénation à soi-même[2353]. Elle ajoute que la représentation de soi par soi n'est pas un gage de représentation fidèle :

> « On peut tenir la distance nécessaire à un portrait de quoi que ce soit, spécialement de personnages, à la fois dans l'hétéro-représentation et dans l'auto-représentation ; et on peut aussi appliquer des stéréotypes et être guidés par des préjugés dans les deux cas. »[2354]

Appliquant ses réflexions à la représentation politique, elle reformule la question :

[2350] LARMAGNAC-MATHERON Octave, « Connaissez-vous Ágnes Heller, la "Hannah Arendt hongroise" ? », *Philomag*, 24 novembre 2021. URL : https://www.philomag.com/articles/connaissez-vous-agnes-heller-la-hannah-arendt-hongroise (consulté le 30 janvier 2023)

[2351] HELLER Ágnes, « Représentation de soi et représentation de l'autre » [*Self-Representation and the Representation of the Other*, 2018] in HELLER Ágnes, *Au-delà de soi. Identité et représentation*, (trad. et présentation par Guillaume Métayer), Editions Payot et Rivages, Paris, 2021, p. 17

[2352] *Ibid.,* p. 21

[2353] *Ibid.*, p. 23

[2354] *Ibid.*, p. 31

> « Ma question est de savoir si ce modèle peut aussi servir de modèle pour le second sens – politique – de « représentation », c'est-à-dire si la représentation de soi politique est par définition plus authentique et plus juste que le fait d'être représenté par un autre ? »[2355]

Elle revient alors à cette idée de « fondamentalisme de la différence », et présente ses composantes :

> « Comme tous les genres de fondamentalisme, le fondamentalisme post-moderne est fondé sur la politique identitaire (…). Les mouvements fondamentalistes post-modernes s'intéressent à la fermeture, à l'auto-isolement, à l'apartheid auto-imposé plutôt qu'à la maîtrise du monde. Ils affirment leur supériorité, non en se fondant sur leur universalité, mais sur leur différence. Puisque l'isolement et l'apartheid auto-imposé sont prétendument la condition nécessaire à la préservation de l'identité d'un groupe, la déclaration d'identité devient ici la question politique primordiale. »[2356]

Le propos est dur, provocateur, et sans doute dangereux. Ágnes Heller serait-elle en train de considérer que toute aspiration d'un groupe social, qui considère que la représentation politique dont il fait l'objet est insuffisante, à se doter de ses propres représentants ait une ambition fondamentaliste ? Nous aurions pu le penser si nous avions renoncé ici à la pensée de l'auteure. Nous invitons nos lecteurs à momentanément passer outre ce lexique particulièrement tendancieux, et à nous suivre dans la suite de la réflexion. Ce fondamentalisme de la différence qu'elle pense déceler conduit, selon elle, à une « mort de la politique » :

> « Si le choix entre représentation de soi et hétéro-représentation devenait le problème central en politique, et qu'à la représentation de soi était accordée une préférence absolue contre toutes les formes d'hétéro-représentation, cela signifierait la mort de la politique. (…) Les citoyens en tant que citoyens vont traiter les uns avec les autres dans une défiance mutuelle totale. Les représentants (d'un groupe) ne pourraient jamais se préoccuper du bien-être de la cité, du corps politique, mais s'en tiendrait exclusivement à promouvoir les avancées de leur propre groupe. Bien que les lobbies et les partis fassent cela aujourd'hui, ce n'est pas leur principe ; leur pratique le viole bien plutôt. Faire un principe de cette pratique rend la politique semblable à un match de football où chaque équipe ne veut simplement qu'une seule chose, gagner. La politique est compétitive, mais elle est aussi une entreprise collaborative et coopérative. »[2357]

Nous pouvons constater qu'elle nuance ici. Loin de bannir toutes les formes d'auto-représentation, c'est bien plutôt la disparition et le rejet de toute forme d'hétéro-représentation qui l'accompagne qu'elle semble regretter, ainsi qu'un basculement politique dans l'identitaire et le compétitif uniquement. Elle admet d'ailleurs que, dans certains cas, une auto-représentation peut se révéler non seulement salutaire mais nécessaire[2358]. Elle

---

[2355] *Ibid.*, p. 36
[2356] *Ibid.*, pp. 37-38
[2357] *Ibid.*, p. 39
[2358] « Si un mode de vie particulier reste dans une minorité, la demande d'une forme d'auto-représentation est loin d'être usurpée. Ce n'est pas seulement parce que les autres, ceux qui sont à l'extérieur et qui trouvent ce mode de vie assez étrange, développeront des préjugés et désavantageront les membres des groupes qu'ils ne comprennent pas, mais aussi parce que en effet, ils ne les comprennent pas bien et, ainsi, peuvent également mal les représenter. Dans ce tels cas, l'auto-représentation introduit une différence dans la vie politique et l'enrichit. La représentation de soi, alors, n'est pas le principe ; elle n'englobe pas tout, elle n'est pas la bonne

introduit alors l'asymétrie entre représentation du groupe majoritaire et représentation du groupe minoritaire. Le cas d'une pratique ou d'un groupe minoritaire incompris ou insuffisamment considéré par la majorité justifie le recours à une forme d'auto-représentation. C'est bien le cas des animalistes. Mais Ágnes Heller ne manque pas de préciser que ce système est complémentaire du système général (qui doit, on le comprend, être celui d'une hétéro-représentation) et nous nous permettons d'ajouter qu'il ne peut, selon nous, n'être que temporaire. Le sursaut auto-représentationnel d'un groupe minoritaire est salutaire que s'il n'est que l'étape d'un enrichissement ou d'un réveil du système général, qui aurait ignoré une catégorie par une hétéro-représentation que partielle ou partiale.

Agnès Heller poursuit, en soulignant le solipsisme politique auquel le principe de la représentation de soi conduit :

> « Dans le cas de l'acceptation globale du principe de représentation de soi, la question de la justice ne peut pas être posée, car chaque groupe réclame – *via* ses représentants – la justesse absolue à sa propre forme de vie, rejetant ainsi la forme de vie de tous les autres groupes comme fausse ou erronée. »[2359]

Cette analyse nous semble particulièrement pertinente dans le cas qui est le nôtre. Ne pourrait-on pas, en effet, faire le même diagnostic, à l'égard des acteurs politique tenant les rênes des démocraties européennes, qui ont sciemment et exagérément retardé le moment où ils allaient enfin sérieusement et substantiellement traiter le problème de la révoltante condition animale, considérant cette « forme de vie » et celle du mouvement animaliste comme « fausse ou erronée » ? Mais ne pourrait-on pas également considérer que la manière dont les partis animalistes entendent défendre et porter cet enjeu sur la scène politique, dans une dynamique identitaire et catégorielle, peut se voir appliquer la même sentence ? Ne réclament-ils pas, eux-aussi, une forme de « justesse absolue » (donc inatteignable) à l'égard des animaux, rejetant toutes les autres visions comme erronées ou fausses ?

En représentant l'animal, cet absolument *Autre*, en politique, les partis animalistes concrétisent la possibilité d'une hétéro-représentation radicale en politique, et d'un politique de l'au-delà de soi, potentialité qu'ils seraient sans doute avisés d'assumer et de s'appliquer à eux-mêmes. En effet, la pensée d'Ágnes Heller nous invite à considérer la question de l'identité des partis animalistes dans une forme de dialectique. D'une part, la logique d'auto-représentation dans laquelle les partis animalistes construisent leur identité politique est une réponse à l'auto-représentation du système politique, moral et économique profondément

---

chose dont on a besoin pour contraster avec la mauvaise. Mais dans certains cas, l'auto-représentation peut venir en complément du système général de la représentation (…). » *Ibid.*, pp. 46-47

[2359] *Ibid.*, pp. 39-40

anthropocentriste contre lequel ils s'érigent. Pensée de manière dialectique, cette opposition saurait trouver à se résoudre dans le sursaut hétéro-représentationnel qu'il pourrait susciter chez les représentants politiques non-animalistes. Ces derniers se voient en effet invités (ou incités) à partir non plus d'eux-mêmes, du groupe qu'ils entendent représenter, ni même de l'espèce humaine pour bâtir une vision politique, mais de l'*autre*. Mais là n'est pas tout. En effet, si cette étape auto-représentationnelle semble inévitable pour la minorité animal(ist)e ignorée, elle ne saurait être que temporaire et complémentaire d'un système de représentation politique majoritairement hétéro-représentationnel et d'une élaboration du politique qui partirait de l'altérité. L'animalisme partisan maintient un entre-soi qui, bien qu'inévitable, dissone avec son ambition de politisation.

Pour terminer, donc, nous pouvons dire que la pensée d'Ágnes Heller tente de tracer une voie médiane entre universalisme et particularisme, justement par la représentation politique. Plus précisément, elle avance l'idée d'un système général qui serait celui de l'hétéro-représentation, qui serait empêché dans ses dérives par l'auto-représentation temporaire et complémentaire des groupes et identités qui s'en verraient exclus. L'idée n'est donc nullement de laisser un universalisme masquer et réfréner les particularismes ; elle est encore moins de se laisser berner par une emprise totale des particularismes. Ce sont les « deux faces d'une même pièce »[2360]. Cette même pièce, c'est la représentation politique de soi, et le politique pour soi. C'est cette incapacité, qui caractérise tant les systèmes politiques européens que les animalistes, à penser et panser l'*altérité*. Là où les premiers échouent à reconsidérer la place, le statut et la condition du vivant non-humain dans nos sociétés, les seconds semblent oublier que, si la *polis* ne saurait mépriser et instrumentaliser à outrance le milieu dont elle tire sa subsistance, là n'est pas non plus le seul et unique enjeu politique valable. A la *polis* autarcique d'Aristote succède l'idée d'un politique de l'au-delà de soi, qui prendrait pour point de départ et objectif la pensée de l'altérité. Nous terminons avec cette citation qui vient clore l'essai d'Ágnes Heller :

> « L'alternative n'est pas entre différence et universalité, entre intérieur et extérieur, mais entre fermeture et ouverture, entre fondamentalisme et une invitation à un voyage où nous ne savons jamais à l'avance qui nous allons rencontrer au cours de notre périple, si nous reconnaîtrons – comme Iphigénie et Oreste le firent – nos frères et sœurs parmi les étrangers. »[2361]

Le politique mérite cet effort d'ouverture à l'altérité. D'ailleurs, pourrait-on dire, le politique *est*, fondamentalement, la pensée de l'altérité. Une vision politique de l'*altérité* peut se

[2360] HELLER Ágnes, « Où sommes-nous chez nous ? », *Ibid.*, p. 98
[2361] *Ibid.*, p. 50

substituer ou s'adjoindre à une politique de l'*identité*, pour les partis animalistes comme pour les partis traditionnels.

Dans les dernières pages de l'essai, Ágnes Heller introduit la notion d'identités collectives, supposant que l'identité d'un individu ou d'un groupe n'est jamais monolithique, elle est nécessairement plurale, y compris au sein même de chaque individu. Dès lors, aucune représentation par soi parfaite n'est possible, et toute auto-représentation est forcément une forme d'hétéro-représentation[2362]. Cette idée d'identité collective, d'altérité en soi, nous semble féconde pour penser l'identité politique des partis animalistes. Éclairés à la lumière de la pensée de la philosophe hongroise, ils ouvrent la possibilité d'une régénération dialogique du politique et de la représentation politique. Dans un tel système, la voix du représentant serait fondamentalement et irrémédiablement polyphonique, et son discours serait celui qui résulterait non d'un seul groupe (que celui-ci soit minoritaire ou majoritaire) mais de la mobilisation constante des points de vue et conceptions monde d' « autrui »[2363]. Le et la politique, pensés comme un *par-soi* et dans le même temps toujours comme un *pour un au-delà de soi*, par le miracle et l'artifice de la représentation politique, deviennent dès lors le terrain et le levier privilégiés d'une réévaluation des relations entre homme et animal, mais plus largement entre vivant humain et non-humain. La *polis* ne se contente plus d'établir des frontières mais s'attache à construire des ponts. La politique n'est plus l'articulation d'intérêts contradictoires dans une communauté donnée. La représentation politique n'est plus perçue comme l'incarnation d'une entité, comme mais la construction permanente d'une multiplicité.

Paragraphe 2 : Politique x humain et animal : le et la politique comme leviers d'une régénération du lien entre humain et non-humain

Les partis animalistes nous poussent à penser la dimension fictive, artificielle de la représentation et cette politique d'un au-delà de soi, au-delà du groupe, au-delà de l'espèce. C'est l'invitation de Donna Haraway à « vivre avec le trouble » :

> « Respons(h)abilité. Tout cela est au cœur de ce que j'entends par « vivre avec le trouble » dans des mondes véritablement mutlispécifiques. Devenir-avec – plutôt que simplement

[2362] *Ibid.*, pp. 42-43

[2363] « Autrement dit, le « dialogisme » bakhtinien peut être interprété comme une notion qui renvoie à la manière dont un individu (l'auteur d'un roman, un personnage, etc.) élabore, formule, exprime (y compris dans la parole intérieure) sa position personnelle vis-à-vis de lui-même, d'« autrui » et du monde. Cette manière consiste à faire appel aux points de vue et aux conceptions du monde d'« autrui », à les opposer, à les confronter à sa position personnelle. Le rôle d'« autrui » y est donc capital : il est omniprésent pour l'individu, qui se trouve en rapport particulier avec lui. (Tylkowski, 2011) » Cité in GAYMARD Sandrine, *Les fondements des représentations sociales*, op. cit., p. 105

> devenir –, ainsi se nomme ce jeu. Devenir-avec, cela exprime, pour reprendre les termes de Vinciane Despret, la manière dont des partenaires ontologiquement hétérogènes se « rendent capables », comment ils deviennent ce qu'ils sont et qui ils sont au sein de mondes en formation, à travers tout ce que cela implique en termes relationnels et matériels-sémiotiques. Il n'y a ni nature, ni culture, ni sujet, ni objet qui préexistent à cet entrelacs. Sans relâche, les espèces compagnes – catégorie grâce à laquelle je puis rejeter l'idée d'exception humaine sans pour autant me raccrocher au post-humanisme – deviennent-avec. Elles jouent à des jeux de ficelles dans lesquels ce qui va être *au* monde – et être *du* monde – se constitue en intra-actions et en interactions. Les partenaires ne préexistent pas au nouage ; des espèces en tous genres résultent des enchevêtrements mondains qui façonnent sujets et objets. »[2364]

L'auteure semble dire ici que l'identification des partenaires, dans la constitution d'un monde « multispécifique », se joue dans les relations et par les représentations. Cet entrelacs n'est pas la négation des catégories, mais ce qui se joue entre elles. Les partis animalistes tentent de tisser un de ces liens, en politique, en représentant politiquement l'animal. Ce faisant, ils *troublent* la frontière entre le sujet et l'objet, entre l'homme et l'animal. Loin de la détruire ou de l'amoindrir, ils la densifient, lui donnent une nouvelle épaisseur. Et pour Donna Haraway, les *partenaires* se co-dévoilent et se co-déterminent dans l'interaction. C'est par le lien tissé entre eux qu'ils vont appréhender leur identité respective. Sans doute inspirée par la pensée de Deleuze et Guattari, l'auteure avance un titre intéressant juxtaposant deux éléments qui nous semblent cruciaux dans la détermination de la manière dont la politique est susceptible, à l'aune des partis animalistes, de *rendre-capable* et *devenir-avec*[2365]. Ce processus, pensons-nous, est celui d'une contamination mutuelle. Représenter l'animal en politique, c'est à la fois une entreprise de subjectivation politique de l'animal (A) et un devenir-animal(iste) de l'homme (B).

A- La subjectivation politique de l'animal

Partant de l'idée du tableau, non comme « ce dans quoi il faut voir », mais comme « ce qui voit », Arnaud Rykner nous met sur la voie : « Autrement dit, la représentation ainsi regardée regardante n'est plus l'acte de créer de l'objet (présence d'une absence) mais celui de créer du sujet (…) là où il n'y avait que de l'objet »[2366]. Ne pourrait-on pas dès lors comprendre l'action de représentation politique de l'animal telle que la mènent les partis animalistes comme une tentative de création d'un « sujet » politique, là où il n'y avait que de l'objet ? Contribuent-ils à ancrer cette idée d'une subjectivité animale, cette « quatrième

[2364] HARAWAY Donna, *Vivre avec le trouble* [*Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*, Duke University Press, Durham et Londres, 2016], Les Éditions des mondes à faire, Vaulx-en-Velin, 2020, pp. 26-27
[2365] *Ibid.*, p. 33
[2366] RYKNER Arnaud, « Représenter la représentation : de Jan Van Eyck à Anne Zahalka », in OST Isabelle et al., *Représenter à l'époque contemporaine*, op. cit., p. 22

blessure narcissique » de l'humanité selon Dominique Lestel[2367], en politique ? Cette hypothèse semble défendable. Edgar Morin va jusqu'à dire que le fait de reconnaître, dans l'animal, un « individu-sujet », loin d'être un exemple criant d'anthropomorphisme, invite au contraire et bien plutôt à « désanthropocentrer » l'idée de sujet elle-même[2368]. Mais les animaux peuvent-ils être considérés pour autant comme des « sujets politiques » au sens propre ? Nous proposons ici à nos lecteurs de sortir de la conception unilatérale par laquelle nous avons appréhendé la représentation politique jusqu'ici, c'est-à-dire celle qui s'attache à analyser le processus par lequel un groupe constitué se donne, choisit et contrôle des représentants, pour nous pencher sur la dynamique et l'hypothèse inverse, c'est-à-dire l'idée selon laquelle le représentant, par son action de représentation elle-même, *crée* le groupe. En somme, là où Corine Pelluchon considère que l'animal doit être représenté parce qu'il est un sujet[2369], nous évaluerons la pertinence de la perspective symétrique, c'est-à-dire l'idée selon laquelle l'animal puisse être un sujet parce qu'il est représenté.

De la représentation-mandat à la représentation créatrice. De nombreux travaux, en science politique et en sociologie, ont tenté de mettre en lumière le fait que la représentation ne consiste pas seulement dans le fait, pour un groupe, de se donner un représentant, mais aussi pour ce représentant de créer, d'instituer le groupe qu'il représente[2370]. Cette hypothèse constructiviste d'inspiration bourdieusienne est présentée par Jean-Pascal Daloz comme suit:

> « Les analyses constructivistes, quelles que soient leurs orientations, se situent à l'opposé de visions selon lesquelles les représentants ne feraient qu'endosser des représentations déjà très ancrées et servir de simples courroies de transmission. Il en résulte parfois un renversement complet de perspective (…). Bourdieu en arrive à la conclusion que ce sont moins les groupes qui se dotent de représentants que les représentants qui élaborent ces groupes. Ces derniers et leurs intérêts supposés ne préexistent qu'à l'état diffus selon ladite approche. C'est précisément *via* tout un travail de représentation que ceux qui s'érigent en porte-parole vont

[2367] LESTEL Dominique, *L'Animal Singulier*, Éditions du Seuil, Paris, 2004, pp. 59-60

[2368] « Or en reconnaissant la qualité d'individu-sujet au chat, j'ai fait le contraire de la projection « naïve » d'un concept anthropomorphe sur une réalité biologique. J'ai désanthropocentré l'idée de sujet, de même que sont aujourd'hui désanthropocentrées les idées de programme, de stratégie, d'intelligence. De même, je n'ai pas anthropomorphisé la bactérie en lui prêtant connaissance et auto-connaissance : j'ai biologisé les concepts de connaissance et auto-connaissance justement en les définissant de façon tout autre que nous ne les définissons anthropologiquement. » MORIN Edgar, *La Méthode. 2. La vie de la vie*, Éditions du Seuil, Paris, 1980, p. 416

[2369] « Cette considérabilité n'implique pas que nous conférions des droits aux animaux, aux arbres, à l'eau, aux écosystèmes et à la biosphère. (…) Elle suffit néanmoins à faire de toutes ces entités des sujets, même si c'est à chaque fois un sens différent qu'il faut donner à ce terme. Ces sujets devraient être représentés afin que leurs intérêts soient protégés et que leur valeur instrumentale et leur valeur intrinsèque soient prises en compte dans les discussions où nous décidons de ce que nous en ferons. » PELLUCHON Corine, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité*, op.cit., pp. 39-40

[2370] SINTOMER Yves, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », in HAYAT Samuel et SINTOMER Yves (dir.), *La représentation politique*, *Raisons Politiques*, op. cit., pp. 18-19

> les faire émerger, les cristalliser et s'efforcer de les naturaliser, tandis que le processus historique de construction impliqué finira par être occulté. »[2371]

Que les partis animalistes permettent de construire le groupe des animalistes comme un « sujet politique », nous pouvons l'entendre sans trop de difficulté. Mais pourrait-on aussi considérer que, dans la mesure où ce sont aussi et avant tout les animaux que ces partis représentent, ils construisent également l'animalité comme un sujet politique, certes non conscient de lui-même, mais pour lequel on peut voter et qui dispose de représentants ?

A l'hypothèse d'une fonction créatrice ou instituante de la représentation, s'ajoute celle – complémentaire - d'une fonction de remodelage des représentations de ce groupe, également pertinente ici, pour le sujet qui est le nôtre, dans la mesure où l'hypothèse générale de ce chapitre réside dans le potentiel de la représentation politique de l'animal dans une évolution des représentations dont il est l'objet. Jean-Pascal Daloz, à cet égard, considère que le représentant peut, par son action, remodeler certaines « visions »[2372]. Si c'est le cas des partis animalistes à l'égard d'un objet de représentations qui serait l'animal, en quoi ? Peut-être en sujet politique. Après tout, Albert Ogien, dans un ouvrage récent, estime qu'au cœur de toutes les luttes émancipatoires se joue la recherche et la construction d'un sujet politique, et il reconnaît que désormais, les entités naturelles sont des candidats[2373]. La question posée est alors suivante : les partis animalistes ont-ils permis de constituer un nouveau sujet politique, d'adouber en quelque sorte un des « candidats » ?

Qu'est-ce qu'un sujet politique ? La notion de sujet, même débarrassée de sa dimension politique, est aussi polysémique que problématique. Le *Dictionnaire des intraduisibles*, dirigé par Barbara Cassin, classe ses nombreuses acceptions en trois grands ensembles. Le premier, appelé *subjectité*, regroupe les acceptions du sujet comme sujet logique, comme cause, comme thèse, allant dans certains cas jusqu'à en faire le synonyme d'objet. Le deuxième grand groupe, placé sous le sceau de la notion de *subjectivité*, en fait en revanche un antonyme et permet de « délimiter la sphère du physique ou du mental par rapport à celle

[2371] DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, op. cit., pp. 65-66

[2372]« Tout comme des œuvres d'art marquantes, s'écartant d'une simple intention de reproduire les apparences extérieures, peuvent contribuer à nous faire voir les choses différemment, le représentant politique se révèle parfois en mesure de formuler de nouvelles visions. Considérées sous cet angle « actif », les représentations seront volontiers appréciées comme dotées d'une efficacité propre, à même de déterminer en partie la nature de ce à quoi elles renvoient. » *Ibid*., pp. 63-64

[2373] « C'est dans cet esprit que l'enquête s'intéresse essentiellement à une phénomène : la constitution du « sujet politique » capable de prendre en charge une lutte d'émancipation (…). 'histoire moderne a vu naître une série de sujets de ce type : le prolétariat, la nation, le peuple, les femmes, les populations « racisées », les homosexualités. Et, avec la question de l'urgence climatique, d'autres candidats à ce titre sont aujourd'hui en gestation : le vivant, le milieu, le territoire, la « classe écologique » ». Il n'en sera toutefois pas question ici. » OGIEN Albert, *Émancipations*, op. cit., pp. 15-16

de l'objectivité »[2374]. Enfin, au sens cette fois de *sujétion*, le sujet se verra saisi en lien avec l'idée de dépendance, d'assujettissement et de domination. Les auteurs rappellent le passage de la première acception à la deuxième, à partir du Moyen-Âge, et qui atteindra son point culminant au moment où la subjectivité se pare, en philosophie, de l'*égoïté*, et se lie intrinsèquement à l'âme humaine[2375], jusqu'à considérer le corps comme « objet » d'un « sujet » que serait la pensée[2376]. Cette conception cantonne évidemment l'application du concept aux êtres humains, et fait apparaître la notion de « subjectivité animale » comme un oxymore, puisque la subjectivité est toujours liée à la conscience humaine. Jean-Marc Ferry nous rappelle qu'avec Descartes, « la réflexion du « je pense » devient l'essentielle détermination du sujet », et que « la conscience devient la formule de la subjectivité »[2377]. Cela contredirait aussi l'idée selon laquelle le sujet est celui qui veut, en même temps qu'il obéit. L'idée d'une subjectivité animale, c'est-à-dire d'un sujet qui ne pourrait ni décider ni obéir, viendrait, à n'en pas douter, questionner cette articulation problématique entre subjectivité et assujettissement[2378], cette tension entre « sujet obéissant » et « sujet voulant » dont on a du mal à déterminer laquelle est une tautologie et laquelle est une contradiction[2379].

La philosophie politique récupère, reformule et résout le problème en posant que le sujet est à la fois et dans le même temps celui qui gouverne, et celui qui est gouverné. Dès lors, le sujet politique est celui qui, obéissant à tous, n'obéit aussi qu'à lui-même[2380], conception qui ne semble guère susceptible de s'appliquer à l'animal. Mais cette idée n'est pas imperméable aux critiques, et au moins trois nuances s'imposent. En premier lieu, peut-être l'idée d'une subjectivité politique de l'animal pourrait-elle être perçue comme l'occasion de remettre en question cette conception du sujet qui, il faut l'avouer, est très restrictive et peine à prendre en compte à la fois l'urgence écologique actuelle, et les êtres humains qui n'auraient pas les capacités nécessaires pour décider et se soumettre consciemment et volontairement. C'est l'un des aspects de la réflexion menée par Corine

[2374] BALIBAR Etienne, CASSIN Barbara, et DE LIBERA Alain, « Sujet », in CASSIN Barbara (dir.), *Vocabulaire Européen des Philosophies*, op.cit., p. 1233
[2375] *Ibid.*, p. 1235
[2376] *Ibid.*, p. 1238
[2377] FERRY Jean-Marc, « Subjectivité », in RAYNAUD Philippe et RIALS Stéphane, *Dictionnaire de philosophie politique*, op. cit., p. 766
[2378] *Ibid.*, p. 1243
[2379] *Ibid.*, p. 1243
[2380] L'objectif de Jean-Jacques Rousseau, par exemple, était de « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. ». ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat Social*, (1762), Librairie Générale Française, Paris, 1996, pp. 53-54

Pelluchon dans un ouvrage au titre particulièrement percutant : *L'autonomie brisée*[2381]. En deuxième lieu, et non sans lien, nous ne saurions omettre la dimension fictive de la subjectivité politique, qui certes a des effets on ne peut plus concrets, mais tient, semble-t-il, essentiellement de la décision politique et des représentations. Hobbes nous le dit, la dimension fictive de la représentation implique que tout ou presque peut être personnifié, à condition qu'existe une forme de gouvernement civil[2382]. La subjectivité politique, en effet, n'est pas sans lien avec l'idée de personne, dont l'étymologie fait référence, rappelons-le, à celui qui est masqué au théâtre[2383]. Les sujets politiques et les personnes juridiques sont des fictions, et ne prennent une forme de réalité que lorsqu'ils font l'objet d'une représentation. Si les entreprises peuvent être appréhendées comme des « sujets politiques », non seulement au sens de « question » politique (subjectité), mais aussi au sens d' « agents » politique (subjectivité)[2384], ne pourrait-il pas en être de même pour le vivant non-humain ? En troisième lieu, il faut remarquer que la notion de sujet politique a dévié de ce que la philosophie politique en a fait, au rythme de la transformation progressive des problématiques qui y sont liées. Si, pour les auteurs des Lumières, l'enjeu était surtout de faire advenir le citoyen souverain face à un pouvoir despotique, l'heure est plutôt aujourd'hui celle de la consécration comme sujets politiques de groupes qu'une pensée politique majoritaire aurait méprisés, oubliés, marginalisés. La recherche philosophique de la constitution d'un peuple souverain a cédé la place à la reconnaissance des particularismes et identités méprisés dans ce processus. La quête du sujet politique est toujours liée à une forme d'idéal démocratique, mais ce dernier n'est plus conçu comme l'établissement d'une souveraineté de tous sur tous, mais comme la reconnaissance et l'émancipation de l'oppression des minorités par la majorité. Au droit de décider pour soi succède et s'ajoute le droit d'être soi[2385].

C'est dans cette logique qu'Albert Ogien dévoile, d'un même geste, ce qui semble être la définition et les fonctions du « sujet politique » : « La question du « sujet politique » est celle de l'unité de condition qu'il est possible d'attribuer à un groupe social afin de

[2381] PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée*, op. cit.
[2382] HOBBES Thomas, *Léviathan*, Chapitre XVI, in ALBERTONE Manuela et TROPER Michel, *La représentation politique*, op. cit., p. 97
[2383] BALIBAR Etienne et al., « Sujet », in CASSIN Barbara (dir.), *Vocabulaire Européen des Philosophies.* Op.cit., p. 1241
[2384] FAVEREAU Olivier, « L'entreprise, « sujet » politique – soit, mais lequel ? », *Revue de l'organisation responsable*, 2021/3 (Vol. 16), p. 33-40. URL : https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2021-3-page-33.htm
[2385] Sur ce point, voir HOURS Bernard. "Du sujet politique à la créature naturelle." *L'Homme et la société* 206.1 (2018): 53–67.

mobiliser ses membres au service d'une cause qui les concerne »[2386]. La définition du sujet est donc à la fois ontologique et instrumentale pour le groupe, en ce qu'elle détermine son identité (politique et/ou sociale), et qu'elle est censée permettre de rallier des gens qui se sentent *concernés*. Concerner, c'est littéralement encercler ensemble, c'est mêler, unir[2387]. Le sujet politique que recherche et tente de consacrer une minorité engagée dans une lutte émancipatoire est donc ce qui va faire tenir et agir ensemble ce groupe. Dans cette perspective, il faut reconnaître que l'animalité pourrait effectivement être perçue comme une minorité que leurs représentants entendent émanciper et, dans le même temps, constituer un « sujet politique », mais uniquement de manière indirecte, ou par procuration.

C'est là que le bât blesse. En effet, la construction de l'identité du groupe par son représentant est censée, nous dit Samuel Hayat, lui donner une voix, lui conférer une capacité d'agir *propre* : « La représentation n'est pas un transfert de pouvoir entre deux entités sociales constituées (les mandataires et les mandants) », - surtout quand les « mandants » sont des animaux et donc, n'en sont pas, au sens propre, conviendrait-il d'ajouter, - « mais la constitution, par un individu ou par un groupe signifiant, d'un groupe signifié, qui acquiert par là un statut de sujet politique »[2388]. L'auteur ajoute que « le processus de représentation, tel qu'il est habituellement pensé en termes de délégation, s'en trouve renversé : le représentant est celui qui amène le groupe représenté à l'existence » [2389]. Il conclut :

> « Cette forme de représentation apparaît alors pousser à l'extrême les logiques exclusives – le porte-parole s'arroge le droit, hors de tout contrôle, de parler au nom d'un groupe social - , mais il implique également une dimension inclusive – il s'agit de donner une voix à des groupes jusque-là dépourvus de toute identité sociales reconnue. (…) C'est seulement à cette condition que l'on peut dire que le processus de subjectivation par représentation est inclusif : s'il permet aux sujets ainsi constitués de se doter d'une capacité d'agir propre. »[2390]

Sur cette question, une représentation inclusive de l'animal est évidemment impossible et impensable. Les animaux n'auront jamais une « capacité d'agir propre » et seront toujours tributaires de l'action de leurs représentants. La représentation politique de l'animal reste exclusive, puisqu'il s'agit bien d'un privilège (et d'une responsabilité) humaine. Pourtant, il semble bien que les partis animalistes aient en effet offert aux animaux un « corps », un nom, un sigle, et qu'ils aient dès lors constitué une forme de « classe animal(ist)e », certes

[2386] OGIEN Albert, *Emancipations*, op. cit., p. 63
[2387] Voir l'onglet étymologie pour le verbe « concerner » sur le portail Ortolang. URL : https://www.cnrtl.fr/etymologie/concerner (consulté le 25 janvier 2023)
[2388] HAYAT Samuel, « La représentation inclusive », in *Raisons politiques*, n°50, op. cit., pp. 131-132
[2389] *Idem*
[2390] *Ibid.*, p. 132

minoritaire, certes marginale, mais politiquement vivante, quantifiable, audible, qui n'a pour autant ni validé ses représentants, ni capacité d'agir propre.

Sommes-nous dans une impasse ? Pas forcément, et pour trois raisons au moins. La première est la tendance, contestable selon nous, à assimiler automatiquement l'idée de « sujet politique » à celle de citoyen. Or, malgré la stimulante proposition formulée par Will Kymlicka et Sue Donaldson d'une citoyenneté animale, cette dernière, nous l'avons montré ailleurs, ne peut faire l'objet que d'une lecture utopique invitant à moins repenser le statut politique des animaux que la citoyenneté humaine elle-même[2391]. En revanche, ne serait-il pas opportun, comme le suggère Corine Pelluchon, de distinguer l'idée de citoyenneté de celle de subjectivité politique ? Pour la philosophe, si la première suppose une participation active à la vie politique, la seconde pourrait inclure les animaux en ce qu'ils ont « des intérêts à défendre, des préférences individuelles et qu'ils ont la capacité de les communiquer »[2392]. La deuxième raison est une question. Outre cette distinction pertinente, le fait, pour les animaux, de ne pas être en mesure de choisir ou de révoquer leurs représentants, empêche-t-il les animalistes de tirer un pouvoir de ce groupe ? Après tout, si le groupe représenté n'a pu leur donner ce pouvoir, il ne peut non plus leur contester ou leur retirer, et les partis animalistes le détiennent dès lors *de facto*. Enfin, troisième raison, cette « capacité d'agir propre » ne semble pas devoir être comprise comme celle du groupe *sans* ses représentants, mais du groupe *avec* et *par* ses représentants. C'est pourquoi cette minorité animal(ist)e constituée par les partis qui nous intéressent ici doit être comprise comme dyade, composée de deux éléments en voie de subjectivation politique. Ni l'animal ni les animalistes ne sont des sujets politiques en tant que tels, mais ils sont engagés l'un et l'autre, l'un par l'autre, dans un processus de subjectivation. C'est pourquoi cette capacité d'agir « impropre » ne remplit moins son office : créer les conditions d'un dialogue, imposer une négociation.

Subjectivation contre sujet. Le fait que l'animal puisse difficilement être appréhendé comme un sujet politique au sens propre signifie-t-il que les partis animalistes ne construisent pas leur identité autour d'un processus de subjectivation de l'animal ? A une politique des sujets qui se focalise sur les résultats, Etienne Tassin tente d'opposer une politique de la subjectivation, plus concernée par le processus. Croisant les pensées d'Hannah Arendt et de Jacques Rancière, il considère que la subjectivation est un écart par

[2391] SIMON Samantha Turquoise, « Animal citizens : do we need to rethink the status of animals or human citizenship itself", in KASSIOLA Joel Jay et LUKE Timothy W., *The Palgrave Handbook of Environmental Politics and Theory*, Springer Nature/Palgrave Macmillan, New York, 2023, pp. 105-125
[2392] PELLUCHON Corine, *Manifeste Animaliste*, op. cit., pp. 47-48

rapport à un état original, qui ne produit pas des sujets mais des non-sujets[2393]. Citant le second, il caractérise la subjectivation comme la « production, par une série d'actes, d'une instance et d'une capacité d'énonciation qui n'étaient pas identifiables dans un champ d'expérience donnée, dont l'identification va de pair avec la reconfiguration du champ de l'expérience ». « Production » signifie ici, l'auteur le précise, à la fois un engendrement et une exhibition. L'auteur ajoute que pour Rancière, le sujet politique n'est pas celui qui prend conscience de lui-même, se donne une voix et impose son poids dans la société, et que la subjectivation politique peut bien plutôt se résumer à la « capacité de produire des scènes polémiques ». Le sujet, ici, est moins conçu comme substance que comme capacité de dire « je », ce que les animalistes offrent à l'animalité. Il n'est plus perçu comme l'auteur identifié d'actes, comme un être autonome et souverain, mais comme une « force ». Nul besoin, dans cette perspective, de trancher cette épineuse question de savoir si, oui ou non, l'animal peut, à l'heure des partis animalistes, être appréhendé au sens propre comme un sujet politique. Il nous suffit de le considérer, légitimement semble-t-il, comme une « force » incarnée par les partis animalistes. Le processus de subjectivation, chez Rancière comme chez Arendt, est hétérologique en ce qu'il est « la formation d'un *un* qui n'est pas un *soi* mais la relation d'un *soi* à un autre », analyse qui permet de situer le sujet politique dans un « *êtreensemble* comme *être-entre* », c'est-à-dire « entre les noms, les identités ou les cultures » et, conviendrait-il d'ajouter ici, les espèces[2394]. Dès lors, nous dit Etienne Tassin, les sujets sont toujours des « multiples », et la subjectivation une « opération de compte qui contredit le compte de la société en le composant d'autres forces que celles qui étaient comptées »[2395].

Ces éléments semblaient converger pour nous laisser penser que les animaux pouvaient être pris dans ce processus de subjectivation politique. Mais c'était sans compter une nuance assez importante que l'auteur tire de sa lecture de Jacques Rancière. Selon ce dernier, en effet, même certaines luttes humaines (notamment celle des immigrés ou des sans-papiers) ne peuvent être appréhendées comme des modes de subjectivation politique en ce que ces dernières, animées d'une lutte trop particularisante, ne sauraient parler au nom de tous, et conférer à leur action une portée universalisable, et donc une contribution à l'émancipation de l'humanité[2396]. Etienne Tassin critique cette vision, qui repose selon lui

[2393] TASSIN Étienne, « Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d'Arendt et de Rancière », *Tumultes*, 2014/2 (n° 43), p. 157-173
[2394] *Idem*
[2395] *Idem*
[2396] *Idem*

sur l'idée de l'avènement d'un « sujet collectif » porteur de l'histoire universelle, négligeant le fait que les luttes précitées, loin d'y prétendre, tentent plus simplement d'être « des sujets de leur propre histoire »[2397]. Nous partageons cette objection. Aussi, d'un point de vue politique comme plus général, Dominique Lestel a tout-à-fait raison d'écrire que « la question est peut-être moins de savoir si certains animaux peuvent être des personnes, que de savoir si nous pouvons « faire personne avec l'animal », si nous pouvons « co-personnaliser » avec l'animal comme nous le faisons avec d'autres humains »[2398].

Tentative de conclusion et stratégie d'évitement. En conclusion de cette réflexion, voici ce que nous pouvons, prudemment, dire. L'animal a beau être sujet d'une vie, voire un sujet de droit, si l'on suit l'argumentation de Corine Pelluchon[2399], et même, avec Etienne Bimbenet, un sujet tout court, en ce qu'il « constitue activement son monde »[2400], il semble difficile d'en faire, à proprement parler, un sujet politique. Les animaux ne pourront jamais se saisir des compétences attachées au sujet politique. Mais la proposition inverse semble tout aussi intenable, et ce pour deux raisons.

D'une part, l'animal *est* représenté et il serait sans doute tout aussi faux de considérer la représentation politique de l'animal comme insusceptible de changer quoi que ce soit aux représentations sociales et politiques de l'animalité, dans la mesure où celle-ci se voit - et ce n'est pas anodin - constituée par les partis animalistes non seulement comme un enjeu électoralement pertinent, mais aussi comme un groupe politiquement représentable, voire représenté. Dès lors, l'animalité apparaît comme une « classe », certes non consciente d'elle-même, mais néanmoins dotée d'un droit de réponse aux politiques qui la concernent. Les animalistes ont offert un *visage* politique aux animaux, un visage humanimal qui pourrait entraîner une respon(h)abilité (répondre à) des animaux et une responsabilité (répondre de) des hommes à leur égard. Le visage, chez Levinas, est celui qui prend en otage celui qui le voit, et lui intime cet ordre fondateur : « Tu ne tueras point »[2401]. S'ouvre alors la possibilité de penser la subjectivité politique sous l'angle lévinassien, c'est-à-dire comme initialement

[2397] *Idem*
[2398] LESTEL Dominique, *L'Animal Singulier*, op. cit., p. 79
[2399] « Au-delà des positions de Regan, qui n'est pas un contractualiste, on peut dire que, dans la mesure où les animaux ont des hommes et des associations pour les représenter, le débat est tranché : l'animal devient un sujet de droit et, par l'intermédiaire d'un représentant, il peut être en justice. » PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée*, op. cit., p. 359
[2400] BIMBENET Etienne, *L'animal que je ne suis plus*, Gallimard, Paris, 2011, p. 124
[2401] LEVINAS Emmanuel, *Éthique et Infini*, Librairie Arthème Fayard et Radio France, Paris, 1982, p. 83

et essentiellement pour l'autre[2402], « comme si j'avais à répondre de la mort de l'autre avant d'avoir à être »[2403]. Être en politique, dès lors, c'est être pour l'Autre avant soi.

D'autre part, la caractérisation classique d'un sujet politique paraît de plus en plus intenable. Peut-on encore exiger, dans la reconnaissance d'un nouveau sujet politique, le fait que ce dernier se saisisse de la chose, investisse lui-même, *in fine*, l'arène, à l'heure d'une telle abstention, d'une méfiance à l'égard des représentants, et d'un désengagement politique, au moins institutionnel ? Peut-on encore se borner à ne penser la *polis* qu'en termes de sujets, entendus comme à la fois soumis et souverains, à l'heure où la condition animale et la cause écologique prennent une part grandissante dans le débat public et sont représentées de manière certes minoritaire mais effective en politique ? La subjectivité – *a fortiori* politique – ne devrait-elle pas être, comme nous y invite Levinas, responsabilité avant d'être intentionnalité[2404] ? La question semble dès lors moins être celle consistant à se demander si l'animal, avec les partis animalistes, peut être considéré comme un sujet, que son exacte opposée : peut-il ne pas l'être ?

Face à cette aporie, il nous semble être à la fois une réponse convenable et une manière d'éluder cette épineuse question, de considérer les animaux comme étant des quasi-sujets politiques par procuration ou symboliques, mais surtout comme étant pris, par et avec les partis animalistes, dans un processus de subjectivation politique. L'un et l'autre. L'un par l'autre. Ce processus de subjectivation ne fera pas à proprement parler des animaux des sujets politiques, mais est bien en mesure, par l'élaboration d'une subjectivité multiple, d'un collectif politique animal(iste), de les mettre en situation de pouvoir répondre, de créer de la polémique. Pour reprendre la distinction posée par Corine Pelluchon dans son exégèse de d'Emmanuel Levinas[2405], donner aux animaux la capacité de répondre, c'est les extraire de la réduction à un thème dont ils font l'objet (ce dont on parle), et les faire advenir comme un interlocuteur (celui à qui l'on parle). Emporter le vivant non-humain dans un processus de subjectivation politique ne revient pas, pour reprendre une formule d'Edgar Morin, à anthropomorphiser l'animal mais, au contraire, à désanthropocentriser la conception du

[2402] *Ibid.*, p. 93
[2403] LEVINAS Emmanuel, *Éthique comme philosophie première* (1992), Éditions Payot et Rivages, Paris, 2015, p. 91
[2404] LEVINAS Emmanuel, *Humanisme de l'autre homme*, op. cit., p. 112
[2405] PELLUCHON Corine, *Pour comprendre Levinas. Un philosophe pour notre temps*, Éditions du Seuil, Paris, 2020, pp. 74-76

sujet[2406], pensé comme responsabilité au lieu d'intentionnalité, comme capable de se mettre « malgré soi à la place de tous »[2407].

Cette substitution d'une réflexion en termes de sujet par une réflexion en termes de subjectivation présente le triple avantage d'évacuer les questions liées aux résultats, au profit d'une attention – moins épineuse - sur le processus, de dévier, ce faisant, le regard en le dirigeant moins sur ce que cela peut avoir comme conséquence sur le statut de l'animal que sur le sujet de cette thèse, à savoir ce que cela dit des partis animalistes. Enfin, elle met à mal l'illusion, créée par la représentation pour Deleuze, d'un sujet unitaire et laisse entrevoir la possibilité d'une théorie du sujet comme traversé par la multiplicité[2408]. Face au « je pense » cartésien d'un sujet emmuré dans son intériorité, se dresse le « je parle » décentré d'un sujet qui « s'efface dans l'extériorité »[2409]. Peut-être les partis animalistes nous invitent-ils à ne plus appréhender la subjectivité comme égoïté au service d'une autonomie, mais comme capacité à parler au nom de l'altérité et à manifester l'interdépendance, au nom « du plus autrui des autruis »[2410] ? Etienne Bimbenet soutient lui aussi cette intuition paradoxale selon laquelle « l'homme se fait homme en se déprenant de lui-même, en direction de l'être comme en direction des autres »[2411]. Aussi affirme-t-il que la spécificité de la perception humaine serait cette capacité au décentrement qu'il appelle « multiplicité perspective », c'est-à-dire « la possibilité toujours donnée à notre point de vue de se déprendre de lui pour s'échanger avec d'autres »[2412]. Cette pensée du sujet multiple, chez Deleuze, s'approfondit dans l'idée de « devenir »[2413]. C'est pourquoi, si la représentation politique de l'animal par des partis politique dédiés s'inscrit dans un processus de subjectivation politique de la dyade animal(ist)e, elle doit aussi, également et symétriquement, être appréhendée au prisme de l'idée d'un devenir animal(iste) de l'homme.

[2406] « En reconnaissant la qualité d'individu-sujet au chat, j'ai fait le contraire de la projection « naïve » d'un concept anthropomorphe sur une réalité biologique. J'ai désanthropocentrisé l'idée de sujet (…) ». MORIN Edgar, *La méthode. 2. La vie de la vie*, Éditions du Seuil, Paris, 1980, p. 416

[2407] LEVINAS Emmanuel, *Humanisme de l'autre homme*, op. cit., p. 154

[2408] Sur ce point, voir GENDREAU-RICHER Nicolas, « Deux chemins de la critique de l'identité : la multiplicité deleuzienne et la négativité adornienne », in COUTURE Yves et OLIVIER Lawrence (dir.), *Vers Deleuze. Nature, pensée, politique*, Presses Universitaires de Laval / Hermann Éditeurs, 2018, op. cit., pp. 203-204

[2409] Sur ce point, voir GOUPIL Sylvie, « La pensée du dehors comme pensée du devenir politique », in COUTURE Yves et al., *Vers Deleuze*, op. cit., p. 227

[2410] PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée*, op. cit., p. 335

[2411] BIMBENET Etienne, *L'animal que je ne suis plus*, op. cit., p. 393

[2412] *Ibid.*, p. 189

[2413] GENDREAU-RICHER Nichola, « Deux chemins de la critique de l'identité… », in COUTURE Yves et al., *Vers Deleuze* op. cit., p. 217

B- Le devenir-animal(iste)

(Se) représenter la multiplicité. Corine Pelluchon, dans le prolongement de Thomas Nagel, invite ses lecteurs à *se mettre à la place de l'autre,* c'est-à-dire de « voir le monde du point de vue de l'animal » [2414]. Cette expression, à l'instar du terme de « représentation », jouit d'un double sens, qui nous semble ici aussi riche que fécond. « Se mettre à la place de », comme « (se) représenter », c'est non seulement un comportement, celui de parler *pour* d'autres, de *prendre leur place*, et un effort mental de décentrement, ambiguïté parfaitement synthétisée par Sara Angeli Aguiton dans un ouvrage consacré à la pensée de Donna Haraway:

> « La question « qui parle pour le jaguar ? » cherche la main tendue qui s'agite dans une foule, celle qui se chargera du discours désintéressé, car c'est ainsi que la philosophie politique moderne justifie la procédure de représentation : « parler à la place de » sous-entend « être capable de ne pas parler depuis sa propre place. » »[2415]

Même si Donna Haraway critique cette épistémologie de la représentation, et même si Sara Angeli Aguiton se sert de cette expression simple pour réfuter le principe au profit de la proposition de Donna Haraway, celle d'une « épistémologie des points de vue » mobilisant les points de vue de ceux qui participent (comprendre humains et non-humains), nous pensons au contraire que toute représentation, *a fortiori* politique, peut être une expérience de *décentrement*.

Se mettre à la place de l'autre, comme opération mentale et comme comportement, rapporté au champ politique, a selon nous deux conséquences. La première est celle de penser le politique comme production d'alter(ité), comme la génération et l'incorporation quasi-schizophrénique d'alters[2416]. L'alter, pour les identités atteintes de troubles dissociatifs, n'est pas l'autre. C'est l'autre *en soi*. Aussi, une personne « hôte » cohabite avec plusieurs alters, ou personnalités alternatives[2417]. La seconde conséquence est celle d'une conception de la représentation politique comme perpétuel approfondissement du décentrement. L'appréhension de l'identité des partis animalistes au prisme de la pensée de Deleuze invite à revisiter le principe même de la représentation. Martin Robert montre bien

[2414] PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée*, op. cit., p. 362
[2415] ANGELI AGUITON Sara, « Le voyage vers ailleurs : *Mindscapes* politiques et scientifiques », in DORLIN Elsa et RODRIGUEZ Eva (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, op. cit., p. 235
[2416] Si nous retenons ici l'idée de schizophrénie, c'est parce qu'elle sera ensuite fondamentale dans la pensée deleuzienne, que nous allons largement mobiliser dans la suite de nos développements. Mais le terme psychiatrique le plus adéquat serait sans doute celui de Trouble dissociatif de l'identité, une pathologie avec laquelle la première est souvent confondue.
[2417] HUMPHREY Nicholas Humphrey et DENNETT Daniel C., « Parler au nom de nos Soi(s) », *Terrain* [En ligne], 52 | 2009, mis en ligne le 15 mars 2013, consulté le 10 février 2023.

la manière dont Deleuze pose le problème de la représentation de la différence. D'un côté, la différence est irreprésentable. D'un autre, la représentation tue la différence, en parlant à sa place et son nom[2418]. A l'instar de ce qu'écrit Deleuze au sujet de la littérature, la politique, pourrions-nous dire, commence lorsque surgit en nous une troisième personne qui nous empêche de dire « je ». Cette troisième personne, suppose Martin Robert, ce tiers qui nous empêche de dire je, c'est la différence elle-même[2419]. Dès lors, il ne s'agit nullement de multiplier à l'infini les « je » sujets d'énonciation, ces « je pense » sur lesquels la différence est crucifiée[2420] mais d'accueillir le surgissement d'un « il » qui permet de sortir de la binarité du « je/tu ». De la même manière que l'écrivain ne saurait écrire « pour soi » sa petite affaire personnelle, le représentant, en politique, y compris – et *a fortiori* – animaliste, ne parle ni pour un « je », ni pour un nous, mais pour un « on » protéiforme et insaisissable.

Se décentrer, cela signifie à la fois quitter le centre, mais aussi abandonner l'idée même de centre, sortir de la centralité. Pour parler de ce *décentrement*, Deleuze et Guattari, mobilisent le terme de « devenir », très lié à celui de déterritorialisation et de ligne de fuite.

> « La grande politique ne peut jamais manier ses ensembles molaires sans passer par ces micro-injections, ces infiltrations qui la favorisent ou qui lui font obstacle ; et même, plus les ensembles sont grands, plus se produit une molécularisation des instances qu'ils mettent en jeu. Quant au lignes de fuite, elles ne consistent jamais à fuir le monde, mais plutôt à le faire fuir, comme on crève un tuyau, et il n'y a pas de système social qui ne fuie par tous les bouts, même si ses segments ne cessent de se durcir pour colmater les lignes de fuite. Rien d'imaginaire, ni de symbolique dans une ligne de fuite. Rien de plus actif qu'une ligne de fuite, chez l'animal et chez l'homme. Et même l'Histoire est forcée de passer par là, plutôt que par « coupures signifiantes ». A chaque moment, qu'est-ce qui fuit dans une société ? C'est sur les lignes de fuite qu'on invente des armes nouvelles, pour les opposer aux grosses armes d'État (…). »[2421]

L'émergence des partis animalistes semble pouvoir être appréhendée comme l'invention d'une arme nouvelle. Loin de « fuir le monde » politique, ils le pénètrent et le percent de l'intérieur, pour le *faire fuir*.

Pour explorer la fécondité de l'idée deleuzienne et guattarienne de « devenirs » appliquée aux partis animalistes, il nous faut déjà tenter de saisir ce concept, et la première étape consiste sans doute à déterminer ses limites, son territoire, en commençant par préciser ce qu'il ne désigne pas. Le devenir, d'une part, est plus proche de l'advenir que de l'avenir. D'ailleurs, c'est bien au devenir-révolutionnaire et non à l'avenir des révolutions que

[2418] ROBERT Martin, « Gilles Deleuze : De la représentation à la vie » in COUTURE Yves et OLIVIER Lawrence (dir.), *Vers Deleuze. Nature, Pensée, Politique*, op.cit., p. 107
[2419] *Ibid.*, p. 129
[2420] *Ibid.*, p. 133
[2421] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux. Capitalisme et Schizophrénie 2*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1980, p. 250

s'intéresse Deleuze. La nuance est importante. Le devenir ne se projette pas dans le futur, mais, en profondeur et en intensités, dans l'être. Le devenir, d'autre part, « est une capture, une possession, une plus-value, jamais une reproduction ou une imitation (…) »[2422], qui procède par déterritorialisations successives[2423]. Cette déterritorialisation part d'un sujet vers un objet, mais induit une transformation du sujet en un agencement collectif et multiple. Son « je » n'a plus besoin de donner une illusion d'unité, il est un « nous », voire un « on ». L'écart entre la métamorphose et la métaphore se retrouve entre le devenir et l'imitation. Dans le devenir, il ne s'agit pas de singer l'animal ; il s'agit moins de parler *comme*, que *pour* et *au nom de*. Il s'agit de se déterritorialiser. Et les animalistes en politique n'imitent pas les animaux. Ils parlent en leur nom, en tant qu'humains, en tant qu'ultra-humains, en tant qu'acteurs humains d'une politique déterritorialisée. C'est en cela qu'une tentative de déclinaison de l'identité politique des partis animalistes trouve une intimité avec la notion deleuzienne et guattarienne de *devenir-animal*, d'abord, mais aussi, nous y viendrons, de *devenir-minoritaire*.

Les partis animalistes comme expression politique d'un devenir-animal. La notion de devenir-animal apparaît, dans l'œuvre de Gilles Deleuze et Félix Guattari, à l'occasion d'une réflexion sur les écrits de Kafka, dans laquelle elle surgit dès les premières pages. Cela n'empêche pas que le concept, lui, ne s'expose et ne se construise que très progressivement, par touches successives et décousues. Pour comprendre ce qu'est le devenir-animal chez Deleuze, il faut s'accrocher et procéder par pas prudents. Il faut se laisser enlacer par cette notion qui se dévoile, sous la forme de lianes, accepter, à chaque pas, d'avancer de moins en moins vite.

Les partis animalistes, comme l'écrivain, parlent *pour* les animaux, c'est-à-dire non pas *à l'attention de*, mais *au nom des* animaux qui meurent[2424]. Le devenir-animal, nous dit

[2422] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Les Editions de Minuit, Paris, 1975, p. 25

[2423] « La métamorphose est le contraire de la métaphore. Il n'y a plus sens propre ni sens figuré, mais distribution d'états dans l'éventail du mot. La chose et les autres choses ne sont plus que des intensités parcourues par les sons ou les lits déterritorialisés suivant leur ligne de fuite. Il ne s'agit pas d'une ressemblance entre le comportement d'un animal et celui de l'homme, encore moins d'un jeu de mots. Il n'y a plus ni homme ni animal, puisque chacun déterritorialise l'autre, dans une conjonction de flux, dans un continuum d'intensités réversible. Il s'agit d'un devenir qui comprend au contraire le maximum de différence comme différence d'intensité, franchissement d'un seuil, hausse ou chute, baisse ou érection, accent de mot (…). De même encore, il n'y a plus de sujet d'énonciation ni de sujet d'énoncé : ce n'est plus le sujet d'énoncé qui est un chien, le sujet d'énonciation restant « comme » un homme ; ce n'est plus le sujet d'énonciation qui est « comme » un hanneton, le sujet d'énoncé restant un homme. Mais un circuits d'états qui forme un devenir mutuel, au sein d'un agencement nécessairement multiple ou collectif. » *Ibid.*, pp. 40-41

[2424] DELEUZE Gilles, « Animal », *Abécédaire*.

Deleuze, passe par la voix, le son, le style[2425]. Il s'agit plus précisément de « se servir du *Je pense* [cartésien] pour un devenir-animal, et de l'amour pour un devenir-femme de l'homme »[2426]. C'est en cela que le devenir-animal est à la fois plus réel qu'un rêve ou qu'un fantasme, et n'a rien d'une imitation. Les partis animalistes n'entendent pas imiter les animaux en politique. Il s'agit bien plutôt, par la pensée, le langage, le discours, de se déterritorialiser pour tracer une ligne de fuite dans un système politique molaire. Cela passe par un travail sur les intensités[2427], qui sont des mises *en tension*, et l'étymologie du terme rappelle qu'elle vient du verbe « entendre », qui lui-même signifie littéralement *tendre vers*[2428]. Devenir-animal n'est pas imiter, donc. Le devenir-animal transcende la fausse alternative entre l'être et l'imitation, puisqu'il s'agit de *se mettre en tension vers* l'animal, en extraire quelque chose de commun, et devenir un « voisinage », une « indiscernabilité »[2429].

Forme de symbiose entre des éléments hétérogènes, ce devenir-animal des partis animalistes repose sur une double déterritorialisation, en ce qu'un devenir-animal de l'homme implique un « devenir-autre » de l'animal. Deleuze et Guattari nous disent que le devenir est involutif[2430], et fonctionne par alliance, et non filiation :

> « Un devenir n'est pas une correspondance de rapports. Mais ce n'est pas plus une ressemblance, une imitation, et, à la limite, une identification (…). Les devenirs-animaux ne sont pas des rêves ni des fantasmes. Ils sont parfaitement réels. Mais de quelle réalité s'agit-il ? Car si devenir animal ne consiste pas à faire l'animal ou à l'imiter, il est évident aussi que l'homme ne devient pas « réellement » animal, pas plus que l'animal ne devient « réellement » autre chose. (…) Le devenir peut et doit être qualifié comme devenir-animal sans avoir un terme qui serait l'animal devenu. Le devenir-animal de l'homme est réel, sans que soit réel l'animal qu'il devient ; et, simultanément, le devenir-autre de l'animal est réel sans que cet autre soit réel (…). Enfin, devenir n'est pas une évolution, du moins une

[2425] « Un écrivain n'est pas un homme écrivain, c'est un homme politique, et c'est un homme machine, et c'est un homme expérimental (qui cesse ainsi d'être homme pour devenir singe, ou coléoptère, ou chien, ou souris, devenir-animal, devenir-inhumain, car en vérité c'est par la voix, c'est par le son, c'est par un style qu'on devient animal, et sûrement à force de sobriété). » DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*, op.cit., p. 15

[2426] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille Plateaux*, op. cit., p. 168

[2427] « Les devenirs-animaux sont tout le contraire : ce sont des déterritorialisations absolues, du moins en principe, qui s'enfoncent dans le monde désertique de Kafka (…). Devenir animal, c'est précisément faire le mouvement, tracer la ligne de fuite dans toute sa positivité, franchir un seuil, atteindre à un continuum d'intensités qui ne valent plus que pour elles-mêmes, trouver un monde d'intensités pures, où toutes les formes se défont, toutes les significations aussi, signifiants et signifiés, au profit d'une matière non formée, de flux déterritorialisés, de signes asignifiants » DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*, op. cit., p. 23-24

[2428] Portail Ortolang du CNRTL. URL: https://www.cnrtl.fr/etymologie/entendre

[2429] « Les devenirs-animaux sont d'abord d'une autre puissance, puisqu'ils n'ont pas leur réalité dans l'animal qu'on imiterait ou auquel on correspondrait, mais en eux-mêmes, dans ce qui nous prend tout d'un coup et nous fait devenir, un *voisinage*, une *indiscernabilité*, qui extrait de l'animal quelque chose de commun, beaucoup plus que toute domestication, que toute utilisation, que toute imitation : « la Bête ». » DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, op.cit., p. 341

[2430] *Ibid.*, p. 292

> évolution par descendance et filiation (…). Le devenir est toujours d'un autre ordre que celui de la filiation. Il est de l'alliance. » [2431]

Il y a donc une forme de contagion réciproque entre le devenir-animal des animalistes et le devenir-autre (sujet ?) de l'animal. Les animaux sont, nous l'avons vu, entraînés par et avec les animalistes dans un processus de subjectivation, qui vise moins à faire de l'animal un sujet (politique) qu'à en faire ce que Deleuze et Guattari appelleraient « un agencement collectif d'énonciation »[2432].

Le devenir-animal des partis animalistes n'a rien d'apolitique, bien au contraire. D'une part, nous pouvons le saisir comme une déterritorialisation traçant une ligne de fuite dans une politique molaire anthropocentriste :

> « Il y a toute une politique des devenirs-animaux, comme une politique de la sorcellerie : cette politique s'élabore dans des agencements qui ne sont ni ceux de la famille, ni ceux de la religion, ni ceux de l'État. Ils exprimeraient plutôt des groupes minoritaires, ou opprimés, ou interdits, ou révoltés, ou toujours en bordure des institutions reconnues, d'autant plus secrets qu'ils sont extrinsèques, bref anomiques. »[2433]

Cette action s'exerce *à la bordure* des institutions, nous dit Deleuze. Cette idée de *bordure* ou devenir-animal *(tout) contre* les institutions n'a, dans le cas des partis animalistes, pas une signification d'ordre géographique mais conceptuel. Il ne s'agit pas de dire qu'ils agissent en dehors des agencements institutionnels et étatiques, puisqu'ils les investissent, mais bien *en bordure des institutions reconnues,* c'est-à-dire à la fois *tout contre elles*, en se saisissant les outils institutionnels à leur disposition, mais dans le même temps *contre elles*, en les redéfinissant. D'autre part, le lien ancestral tracé entre ontologie et politique trouve naturellement un écho dans les réflexions de Deleuze et Guattari sur l'Un et le multiple. Devenir-animal, c'est par essence déjà se penser comme une multiplicité[2434]. La politique surgit là où, rappelons-le, s'invite un « on » entre le « je » et le « tu ». Le devenir-animal repose sur une forme de contagion voire une colonisation volontaire de l'homme par l'animal. Il n'y a plus de sujets d'énonciation, mais des agents collectifs d'énonciation[2435].

Le devenir-animal ne crée par un animal, il ne produit que du devenir[2436], dans une forme d'auto-engendrement infinie. C'est pourquoi nous pouvons appréhender le devenir-animal des partis animalistes comme la première étape d'un décentrement, Deleuze et

---

[2431] *Ibid.*, p. 291
[2432] *Ibid.*, p. 51
[2433] *Ibid.*, p. 302
[2434] *Ibid.*, p. 292
[2435] « Il n'y a pas d'énoncé individuel, il n'y en a jamais. Tout énoncé est le produit d'un agencement machinique, c'est-à-dire d'agents collectifs d'énonciation (par « agents collectifs », ne pas entendre des peuples ou des sociétés, mais les multiplicités). » *Ibid.*, p. 51
[2436] *Ibid.*, p. 291

Guattari formulant l'hypothèse que ce devenir soit « encore trop territorialisé »[2437]. Dès l'instant où est engagé un processus de devenir-animal, point de retour. Ils mettent le doigt dans une engrenage qui les conduira à être pris dans d'autres devenirs, dont le devenir-animal n'est qu'un des « segments »[2438]:

> « Il ne faut pas attacher aux devenirs-animaux une importance exclusive. Ce seraient plutôt des segments occupant une région médiane. En deçà, l'on rencontre des devenirs-femme, des devenirs-enfant (…). Au-delà encore, on trouve des devenirs-élémentaires, cellulaires, moléculaires, et même des devenirs-imperceptibles. »[2439]

Ces devenirs sont en enfilade mais sans ordre logique, et chaque multiplicité « est symbiotique et réunit dans son devenir des animaux, des végétaux, des micro-organismes, des particules folles, toute une galaxie »[2440]. L'animalisme politique, pris sous le prisme des devenirs-animaux, peut donc se comprendre comme le segment d'un bloc de devenirs bien plus étendu. D'ailleurs, se limiter à un devenir, se constituer comme un sujet d'énonciation revient à mener une politique *molaire* qui est certes essentielle, mais n'est qu'une étape vers un devenir-moléculaire[2441], vers un devenir-imperceptible même, dont les auteurs disent :

> « C'est en ce sens que devenir tout le monde, faire du monde un devenir, c'est faire monde, c'est faire un monde, des mondes, c'est-à-dire trouver ses voisinages et ses zones d'indiscernabilité (…). Être à l'heure du monde. Voilà le lien entre imperceptible, indiscernable, impersonnel, les trois vertus. Se réduire à une ou plusieurs lignes abstraites qui vont se continuer et ses conjuguer avec d'autres, pour produire immédiatement, directement, *un* monde, dans lequel c'est le monde qui devient, on devient tout le monde (…). Alors on est comme l'herbe : on a fait du monde, de tout le monde un devenir, parce qu'on a supprimé de soi tout ce qui nous empêchait de nous glisser entre les choses, de pousser au milieu des choses. »[2442]

Le devenir-animal des animalistes est un dépouillement, qui ne peut donc que déboucher mais sur un devenir-minoritaire.

[2437] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*, op. cit., p. 27

[2438] « Le devenir-animal n'est qu'un cas parmi d'autres. Nous nous trouvons pris dans des segments de devenir, entre lesquels nous pouvons établir une espèce d'ordre ou de progression apparente : devenir-femme, devenir-enfant ; devenir-animal, végétal ou minéral ; devenirs moléculaires de toutes sortes, devenirs-particules. » DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux*, op. cit., p. 333

[2439] *Ibid.*, p. 304

[2440] *Ibid.*, 306

[2441] Au sujet d'un devenir-femme qui ne resterait qu'un devenir-femme sans engendrer d'autres devenirs, voici ce que Deleuze et Guattari écrivent : « Or devenir-femme n'est pas imiter cette entité, ni même se transformer en elle (…). Nous voulons seulement dire que ces aspects inséparables du devenir-femme doivent d'abord se comprendre en fonction d'autre chose : ni imiter ni prendre la forme féminine, mais émettre des particules qui entrent dans le rapport de mouvement et de repos, ou dans la zone de voisinage d'une micro-féminité, c'est-à-dire produire en nous-mêmes une femme moléculaire, créer la femme moléculaire. (…) Certainement il est indispensable que les femmes mènent une politique molaire, en fonction d'une conquête qu'elles opèrent de leur propre organisme, de leur propre histoire, de leur propre subjectivité : « nous en tant que femmes… » apparaît alors comme un sujet d'énonciation. Mais il est dangereux de se rabattre sur un tel sujet, qui ne fonctionne pas sans tarir une source ou arrêter un flux (…). Il faut donc concevoir une politique féminine moléculaire, qui se glisse dans les affrontements molaires et passe en dessous, ou à travers. » *Ibid.*, pp. 337-338

[2442] *Ibid.*, p. 343

Le devenir-minoritaire. Une fois engagés dans un processus de devenir, nous voyons que certains partis de notre panel – les éco-animalistes – s'engagent progressivement dans un devenir-minoritaire. Après avoir appréhendé l'œuvre de Kafka sous l'angle du devenir-animal, Deleuze et Guattari introduisent la notion de « minorité », en présentant ce qu'ils appellent les littératures mineures : « Une littérature mineure n'est pas celle d'une langue mineure, plutôt celle qu'une minorité fait dans une langue majeure » [2443]. Il s'agit de se trouver contraint d'infiltrer une langue majeure, mais de l'appauvrir par un usage mineur[2444]. Ces littératures, poursuivent-ils, présentent trois caractères : un fort coefficient de déterritorialisation, une portée politique et une énonciation collective[2445]. A peine sont-ils posés, que la fécondité de cette idée se dévoile déjà. L'animalisme, en sortant de la rue, en investissant les institutions et compétitions électorales, ne s'est-il pas déterritorialisé ? N'est-il pas une minorité qui s'est imposé de parler un langage politique, dans laquelle il peine à s'exprimer mais qu'il ne peut éviter ? Et l'animalisme politique lui-même n'est-il pas la déterritorialisation d'acteurs humains, qui sortent d'eux-mêmes par la politique ? Les deux auteurs ont recours à une formule qui ne manque pas d'interpeler, lorsqu'ils décrivent la littérature mineure comme consistant dans le fait d' « écrire comme un chien qui fait son trou, un rat qui fait son terrier. Et, pour cela, trouver son propre point de sous-développement, son propre patois, son tiers monde à soi, son désert à soi »[2446]. Il apparaît alors que ce que la littérature mineure fait à la langue, les animalistes le font à la politique : ils la retournent contre elle-même, la rognent de l'intérieur, en en faisant un usage mineur.

Dans cette analyse, improprement littéraire, le cœur même du concept - éminemment politique - de devenir-minoritaire, semble contenu en germe. Ici aussi se croisent, se toisent, et s'enlacent les concepts de devenir-animal et de devenir-minoritaire, et par là même est jetée une lumière nouvelle sur ce que nous percevons des partis animalistes. Le devenir-animal des partis animalistes les positionne, presqu'inévitablement dans une posture minoritaire. Plongés dans le monde politique, confrontés à la compétition électorale, mais focalisé sur l'animal, l'usage qu'ils font de la politique ressemble à celui que fait, selon Deleuze et Guattari, Kafka de la langue :

> « Mais, ce qui est intéressant encore, c'est la possibilité de faire de sa propre langue, à supposer qu'elle soit unique, qu'elle soit une langue majeure ou l'ait été, un usage mineur.

[2443] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*, op. cit., p. 29
[2444] *Ibid.*, p. 34
[2445] *Ibid.*, pp. 29-30
[2446] *Ibid.*, p. 33

> Être dans sa propre langue comme un étranger : c'est la situation du Grand Nageur de Kafka. »[2447]

Ils sont étrangers dans leur propre monde, des réfugiés dans le propre de l'homme. Mais ce processus, que Deleuze et Guattari appellent encore la création d'un *devenir-mineur*, n'a rien d'accidentel. Il s'agit d'épouser toujours plus un état de fait pour trouver des lignes de fuite[2448]. Il est voulu et pensé comme tel, c'est-à-dire comme le fait d'opposer au caractère oppresseur d'un système (une langue ou une politique) son caractère opprimé[2449].

Cette entrée dans le devenir-minoritaire par la langue et la littérature mineure laisse entrevoir à la fois la fécondité de ce concept pour l'étude qui est la nôtre, mais esquisse aussi la définition que Deleuze et Guattari donneront de la notion de *minorité*. Par majorité, d'abord, les auteurs entendent ceci :

> « Par majorité, nous n'entendons pas une quantité relative plus grande, mais la détermination d'un état ou d'un étalon par rapport auquel les quantités plus grandes aussi bien que les plus petites seront dites minoritaires : homme-blanc-adulte-mâle, etc. Majorité suppose un état de domination, non pas l'inverse. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a plus de moustiques ou de mouches que d'hommes, mais comment « l'homme » a constitué dans l'univers un étalon par rapport auquel les hommes forment nécessairement (analytiquement) une majorité. »[2450]

La « majorité » n'est pas que quantitative, elle est aussi qualitative. L'image du mètre-étalon semble très figurative. Elle semble désigner, en fait, la norme, au sens de ce qui fait droit, comme au sens de ce au regard de quoi l'anormal, le déviant, l'autre seront appréhendés. Cela étant posé, la minorité n'est pas ce qui est présent en plus petit nombre, mais ce qui est à la fois appréhendé essentiellement par rapport à cette forme de normalité que constitue la majorité, et subit son pouvoir de domination :

> « C'est une notion très complexe, celle de *minorité*, avec ses renvois musicaux, littéraires, linguistiques, mais aussi juridiques, politiques. Minorité et majorité ne s'opposent pas d'une manière seulement quantitative. Majorité implique une constante, d'expression ou de contenu, comme un mètre-étalon par rapport auquel elle s'évalue. Supposons que la constante ou l'étalon soit Homme-blanc-mâle-adulte-habitant des villes-parlant une langue standard-européen-hétérosexuel quelconque (…). Il est évident que « l'homme » a la majorité, même s'il est moins nombreux que les moustiques, les enfants, les femmes, les Noirs, les paysans, les homosexuels…, etc (…). La majorité suppose un état de pouvoir et de domination, et non

[2447] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*, op. cit., p. 48

[2448] « Puisqu'on ne peut pas faire le partage exact entre les oppresseurs et les opprimés, ni même entre des espèces de désir, il faut les entraîner tous dans un avenir trop possible, en espérant que cet entraînement dégagera *aussi* des lignes de fuite ou de parade, même modestes, même tremblantes, même et surtout asignifiantes. Un peu comme l'animal ne peut qu'épouser le mouvement qui le frappe, le pousser encore plus loin, pour mieux revenir sur vous, contre vous, et trouver une issue. » DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*, op. cit., p. 107

[2449] « Se servir du polylinguisme dans sa propre langue, faire de celle-ci un usage mineur ou intensif, opposer le caractère opprimé de cette langue à son caractère oppresseur, trouver les points de non-culture et de sous-développement, les zones de tiers monde linguistique par où une langue s'échappe, un animal se greffe, un agencement se branche. Combien de styles, ou de genres, ou de mouvements littéraires, même tout petits, n'ont qu'un rêve : remplir une fonction majeure du langage, faire des offres de service comme langue d'Etat, langue officielle (…). Faire le rêve contraire : savoir créer un devenir-mineur. » *Ibid.*., p. 49

[2450] DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille Plateaux*, op.cit., p. 356

> l'inverse. Elle suppose le mètre-étalon et non l'inverse (…). Une autre détermination que la constante sera donc considérée comme minoritaire, par nature et quel que soit son nombre, c'est-à-dire comme un sous-système ou comme hors-système (…). C'est pourquoi nous devons distinguer : le majoritaire comme système homogène et constant, les minorités comme sous-systèmes, et le minoritaire comme devenir potentiel et créé, créatif. Le problème n'est jamais d'acquérir la majorité, même en instaurant une nouvelle constante. Il n'y a pas de devenir majoritaire, majorité n'est jamais un devenir. Il n'y a de devenir que minoritaire (…). Bien sûr, les minorités sont des états définissables objectivement (…) ; mais elles doivent être considérées aussi comme des germes, des cristaux de devenir, qui ne valent qu'en déclenchant des mouvements incontrôlables et des déterritorialisations de la moyenne ou de la majorité. »[2451]

Pour Deleuze, le mètre-étalon est l'homme, masculin, blanc, adulte, citadin, parlant une langue standard, hétérosexuel. Il faut bien entendre ici « Homme » au sens d'Humain, puisque dans le cas contraire, le terme de « mâle » apparaîtrait redondant et que les auteurs précisent leur pensée en ce sens[2452]. Par opposition, il y aura un devenir-femme contre l'étalon masculin, un devenir-enfant contre l'adulte, un devenir-animal contre l'humain, et ainsi de suite. Et tous ces devenirs sont des devenirs-minoritaires, face à un état majoritaire.

L'identité politique des partis animalistes semble, saisie à l'aune de l'idée de devenir, se révéler sous un jour nouveau. Le devenir-animal n'est qu'un premier pallier dans un processus bien plus profond et étendu, qui est celui d'un devenir-minoritaire. Cela implique plusieurs choses. En premier lieu, en étant des groupes humains menant une action politique au nom de l'animal, les partis animalistes opèrent un décentrement, une déterritorialisation. En deuxième lieu, les partis animalistes, en tant que partis-bélier, se positionnent contre une majorité qualitative et quantitative, un étalon qu'ils n'espèrent pas remplacer. Leur identité actuelle n'a pas vocation à en faire des partis de gouvernement menant une politique molaire et majoritaire, mais les voue à rester minoritaires, toujours plus minoritaires, non au sens, quantitatif d'une régression électorale, mais au sens, qualitatif, d'un approfondissement de leur engagement.

En conclusion de ce paragraphe, il nous semble que l'exploration du potentiel de régénération des liens entre vivant humain et non-humain par la politique s'est révélée plutôt fructueuse. Elle nous a permis de mettre en lumière le fait que les partis animalistes semblaient s'inscrire à la fois dans une entreprise de subjectivation symbolique de l'animal et de devenir-animal(iste), puis minoritaire de l'homme. Dans le prolongement de Donna

---

[2451] *Ibid.*, pp. 133-134

[2452] « De même que la majorité dans la cité suppose un droit de vote, et ne s'établit pas seulement parmi ceux qui possèdent ce droit, mais s'exerce sur ceux qui ne l'ont pas, quel que soit leur nombre, la majorité dans l'univers suppose déjà donnés le droit ou le pouvoir de l'homme. C'est en ce sens que les femmes, les enfants, et aussi les animaux, les végétaux, les molécules sont minoritaires (…). D'une certaine manière, c'est toujours « homme » qui est le sujet d'un devenir ; mais il n'est un tel sujet qu'en entrant dans un devenir-minoritaire qui l'arrache à son identité majeure. » *Ibid.*, p. 356

Haraway, nous pouvons convoquer le néologisme qu'elle a forgé : celui de respons(h)abilité. En plus de comporter un potentiel d' « enjamber les catégories, les espèces et les genres »[2453], ce concept permet de souligner à la fois la capacité de réponse et l'habilitation, même symboliques, de l'animal en politique, et le privilège humain, réel cette fois, dans la capacité à répondre de ses propres actes. L'entreprise partisane animaliste, si elle assume véritablement son engagement dans un processus de devenir-minoritaire, pourrait être à la source d'une politique véritablement décentrée. C'est pourquoi nous allons nous lancer dans le troisième et dernier tableau du triptyque représentationnel que nous tentons d'élaborer, en tentant de voir dans quelle mesure la question de l'animalité constitue peut-être une opportunité de revisiter le lien entre humanité et politique.

Paragraphe 3 : Animal x Humanité et politique : la question animale comme source d'un renouvellement de l'humanité politique

Aussi électoralement discrets et marginaux la plupart des partis animalistes soient-ils, l'entrée de l'animal en politique comporte un potentiel de régénération politique considérable. Ils ne nous invitent pas uniquement à penser l'animal en politique, mais aussi la politique à l'aune de la question animale. Plus précisément, si la politisation est un défi pour l'animalisme, l'animalisme est lui aussi un défi posé à la et au politique. Nous nous attacherons à montrer que ce potentiel concerne la pensée de gauche (A), mais aussi la pensée politique plus largement (B).

A- <u>La gauche contre l'animalisme… tout contre</u>

La défense des animaux et la Gauche : histoire d'une défiance mutuelle. La défense des animaux fut, historiquement, le fruit d'acteurs plutôt identifiés à la droite de l'échiquier politique. Si nous nous intéressons au cas français par exemple, Jérôme Segal rappelle que les premières Sociétés Protectrices des Animaux, inspirées du modèle anglais, furent créées par la bourgeoisie proche de l'aristocratie[2454], ainsi que, comme le rappellent Fabien Carrié, Antoine Doré et Jérôme Michalon, des membres du clergé, des médecins ou des avocats[2455]. Il n'est pas anodin que la première loi de protection des animaux, la bien connue Loi Grammont, fut le fruit du travail d'un député éponyme, lui aussi affilié à la droite, même si Jérôme Segal souligne utilement que ce texte fut, dans les faits, plutôt soutenu par la

[2453] HARAWAY Donna, *Vivre avec le Trouble*, (trad. Vivien Garcia), Les Éditions des Mondes à Faire, Vaulx en Velin, 2020, op. cit., p. 252
[2454] SEGAL Jérôme, *Animal radical*, op. cit., p. 27
[2455] CARRIE Fabien et al., *Sociologie de la cause animale*, op. cit., pp. 10-11

gauche[2456]. Le souci de l'animal s'est structuré dans et par des milieux plutôt favorisés et nous comprenons mieux, dès lors, la raillerie signée de Marx et Engels dans *Le manifeste du Parti communiste* :

> « Une partie de la bourgeoisie souhaite remédier aux *anomalies sociales*, pour assurer la durée de la société bourgeoise. Ici se rangent : des économistes, des philanthropes, des humanitaires, des gens qui veulent améliorer la situation des classes travailleuses, organiser la bienfaisance, abolir la cruauté envers les animaux, des fondateurs d'associations de tempérance, des réformateurs véreux du genre le plus disparate. »[2457]

Non seulement la protection des animaux y est associée à un caprice aristocratique, mais elle semble même compter parmi les activités visant à consolider la domination d'une classe sur l'autre. Dans la première partie du XXème siècle, un nouvel élément fut ajouté, et pas des moindres, avec l'essor de communautés dite « néo-aryennes », qui allaient jusqu'à se priver de produits d'origine animale, dans un objectif de pureté raciale. Dans le même ordre d'idée, nous ne manquerons pas de mentionner cette anecdote (bien connue des végétariens et souvent mobilisée comme une manière de décrédibiliser leur choix) sur le prétendu végétarisme d'Hitler. Cela ne suffit pas, selon nous, pour autant, à considérer, comme sous-entend notamment Isacco Turina, que l'animalisme aurait dans son ADN un antihumanisme de nature à exciter des passions racistes[2458]. En effet, si les animalistes les plus radicaux, et notamment antispécistes, vont jusqu'à revendiquer une égale considération des intérêts entre animaux et êtres humains, ils condamnent – *a fortiori* et par principe – les discriminations entre êtres humains eux-mêmes. Cela prouve donc moins que l'animalisme mène au racisme, que l'inverse, c'est-à-dire qu'être raciste n'empêche pas de se réclamer de l'animaliste, sans en avoir toutefois compris la philosophie sous-jacente.

Toujours est-il que la mobilisation en faveur de l'animal n'est pas née des milieux de gauche et semble avoir même plutôt suscité, dans un premier temps, son mépris. Certains universitaires (radicaux et militants) ne manquent pas d'asséner, dans un lexique contestable mais non sans arguments, que la Gauche est « coupable de crime contre l'animalité » en ce

---

[2456] SEGAL Jérôme, *Animal radical*, op. cit., p. 28

[2457] MARX Karl et ENGELS Friedrich, *Le manifeste du Parti communiste*, (*Manifest der kommunistischen Partei*, 1848) (trad. Emile Bottigelli), Flammarion, Paris, 1998, p. 111

[2458] « Bien que ni l'association ni aucun de ses membres ne tiennent des propos ouvertement racistes, l'intérêt exclusif qu'ils portent au bien-être animal n'est pas incompatible avec des discours à connotation raciste. En fait, des logiques de discrimination raciale émergent parfois dans des conversations informelles et dans certains propos criés durant les manifestations. Ce glissement de l'antispécisme au racisme est en principe possible, si l'on pense que l'idée d'assurer des droits aux animaux est une préoccupation qui va naître dans l'Occident moderne, alors que dans d'autres régions de la planète — à l'exception de l'Inde — les animaux ne jouissent pas d'une protection légale et l'on n'y trouve pas de forts mouvements de défense des animaux, ni de végétarisme individuel. » TURINA Isacco, « Éthique et engagement dans un groupe antispéciste », *L'Année sociologique*, 2010/1 (Vol. 60), p. 161-187

que ses conceptions respectives de l'homme et de l'animal reproduiraient, elles aussi, une vision dualiste ayant permis l'exploitation sans limite du second par le premier. Cela peut aller jusqu'à sous-entendre que la pensée de gauche aurait permis l'émancipation des hommes par la domination sur l'animal[2459]. Aujourd'hui encore, certains écrits, certes militants mais néanmoins argumentés, relèvent que les animalistes sont accusés (à tort ou involontairement selon eux) de « complicité, voire de franc compagnonnage, avec le système capitaliste et la techno-industrie »[2460]. Malgré le fait que certains penseurs de gauche aient très tôt écrit contre l'exploitation animale, il semble que c'est à juste titre que Will Kymlicka et Sue Donaldson qualifient les animaux d'orphelins de la gauche (« orphans of the left »)[2461].

Évidemment, cette idée doit être relativisée. En premier lieu, si les premières associations de protection de animaux sont bel et bien nées de milieux très favorisés, il faut reconnaître que des voix puissantes se sont élevées, à gauche, contre l'exploitation animale. L'anthologie élaborée par Roméo Bondon et Elias Boisjean dans *Cause animale, luttes sociales*[2462] fut particulièrement utile, et mentionne, pêle-mêle, des figures du socialisme comme de l'anarchisme, telles que Marie Huot, Louise Michel, Elisée Reclus, qui souhaitait étendre aux animaux son « affection de solidarité socialiste », et Charles Gide, qui considère les animaux comme une « classe de travailleurs oubliés »[2463]. En deuxième lieu, les partis plutôt situés à gauche ont été parmi les premiers à prendre au sérieux cette question, même si certains résistent. D'ailleurs, le site *Politique et Animaux*, géré par L214 et qui recense les différentes prises de positions d'acteurs politiques français, accorde une note supérieure à 10/20 à trois partis uniquement (outre les partis animalistes, bien sûr), tous les trois de gauche (LFI, EELV, et le PCF), les pires notes étant quant à elle attribuées au RN, à LR et au MODEM[2464]. Mais il faut admettre que les deux camps se sont largement renvoyé la balle. Hélène Thouy, sur cette question, marque un point :

> « En effet, la protection animale a pendant longtemps fait l'objet d'un étrange consensus au sein de leur monde : elle était une sorte de tare dont chaque camp accusait celui d'en face. Ainsi, bien des responsables politiques de gauche considéraient jusqu'à tout récemment que la défense des animaux est le monopole de la droite et même l'un de ses symptômes. (…) Ils

[2459] Voir par exemple WEISBERG Zipporah, « Reinventing Left Humanism : towards an interspecies emancipatory project", in WOODHALL Andrew and GARMENDIA DA TRINDADE Gabriel (ed.), *Ethical and Political Approaches to Nonhuman Animal issues*, op.cit., pp. 123-124
[2460] BONDON Roméo et BOISJEAN Elias, *Cause animale, luttes sociales*, op.cit., p. 15
[2461] KYMLICKA Will et DONALDSON Sue, "Animal rights, multiculturalism, and the Left", *Journal of Social Philosophy*, Vol. 45 n°1, 2014, p. 116
[2462] BONDON Roméo et BOISJEAN Elias, *Cause animale, luttes sociales*, op. cit.
[2463] Voir SEGAL Jérôme, *Animal radical*, op. cit., pp. 32-40
[2464] Site *Politique et animaux*, URL : https://www.politique-animaux.fr/partis (consulté le 20 février 2023)

> voyaient dans la lutte contre la vivisection, par exemple, une préoccupation de bourgeois indifférents à la seule détresse qui compte : celle de la classe ouvrière. (…) De l'autre côté de l'échiquier politique, beaucoup de conservateurs assuraient et assurent encore que la reconnaissance de l'intérêt fondamental des animaux à ne pas être tués et torturés constitue la dernière lubie du « gauchisme culturel ».[2465]

L'animalisme serait donc issu de la droite et alors fustigé par la gauche, délaissé par les deux ensuite, et enfin plus sérieusement considéré par la gauche que par la droite. Que faire de ce constat contradictoire ?

Clarification d'une ambiguïté conceptuelle. L'ambiguïté tient, il nous semble, à la construction conceptuelle de l'animalisme comme de la gauche.

Concernant le premier, d'abord, nous nous contenterons ici de rappeler brièvement la distinction posée au tout début de cette thèse entre deux formes de mobilisation. Celle qui est historiquement apparue la première s'inscrit dans une logique de protection et/ou de préservation, souvent partielle puisque concentrée sur tel ou tel type d'animal (souvent domestique ou sauvage). L'idée est, dans ce premier cas, de protéger les animaux « familiaux », ou bien de préserver telle ou telle espèce. Loin de nous l'idée de critiquer ce genre d'initiative, qui produit souvent de réelles améliorations dans les faits. Notre ambition ici n'est ni militante ni technique, mais bien conceptuelle. Et ce que nous croyons déceler à cet égard, c'est bien une conception concentrique de la protection des animaux, qui part de ceux qui nous sont les plus proches et les plus utiles, et s'affaiblit à mesure que le lien avec l'animal se distend. La seconde est celle d'une défense des animaux, qui s'attache quant à elle à embrasser le sort de l'animalité dans son ensemble, et à les défendre, non pas au nom de l'intérêt affectif ou environnemental qu'ils représentent, mais pour eux-mêmes et au nom de certains principes, au premier rang desquels l'idée de justice. Cette logique nous semble, au contraire de la première, partir de l'extérieur, de l'altérité, partir de l'animal lui-même, et non de l'intérêt qu'il représente. Or nous aimerions convaincre nos lecteurs que si la protection des animaux peut être de droite, l'animalisme, lui, trouve toute sa cohérence dans la pensée de gauche. Remarquons d'ailleurs que le chercheur Niccolo Bertuzzi observe, dans son étude consacrée au mouvement animaliste italien, que la frange la plus radicale de son panel (c'est-à-dire antispéciste) est aussi celle qui vote le plus majoritairement à l'extrême-gauche[2466].

La question devient dès lors celle de la caractérisation de la gauche. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les nombreux courants qui se sont affrontés dans cette quête de définition,

[2465] THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux et nous sauver nous-mêmes*, op.cit., pp. 105-107
[2466] BERTUZZI Niccolo, *I movimenti animalisti in Italia*, op. cit., pp. 130-131

ni même de relever sur quels enjeux et quelles revendications les acteurs politiques de gauche se rejoignent aujourd'hui. Cela serait trop fastidieux et ne servirait guère notre propos. Bien plutôt souhaitons nous ici avancer une vision de la gauche, qui nous semble à la fois théoriquement fondée et pertinente pour le sujet comme pour l'époque qui sont les nôtres. Cette conception est celle, encore une fois, de Deleuze et comporte deux dimensions : une étendue et une profondeur. La première, nous dit le philosophe, est une question de perception. Dans son fameux *Abécédaire*, il commence par présenter ce qu'est *ne pas être de gauche* :

> « Ne pas être de gauche, c'est un peu comme une adresse postale : partir de soi, la rue où on est, la ville, le pays, les autres pays de plus en plus loin. On commence par soi, et dans la mesure où on est privilégié, on est dans un pays riche, on se dit : « comment faire pour que la situation dure ? »[2467]

Nous comprenons ici que pour Deleuze, le fait de ne pas être de gauche se caractérise par un processus de pensée et de positionnement politique animé par un mouvement centrifuge, par cercles concentriques qui partent du soi, avant de – et pour – penser ensuite l'extérieur. L'altérité, ici, est donc pensée à partir de et après soi. Il précise ensuite ce que, symétriquement, il entend par *être de gauche* :

> « Être de gauche, c'est l'inverse. On dit que les Japonais perçoivent comme ça. Eux, ils ne perçoivent pas comme nous : ils perçoivent d'abord le pourtour. Alors ils diraient : « le monde, le continent – mettons l'Europe –, la France, *et cetera et cetera*, la rue de Bizerte, moi ». C'est un phénomène de perception. On perçoit d'abord l'horizon. On perçoit *à* l'horizon (…). Tu vois d'abord à l'horizon, et tu sais que ça ne peut pas durer (…). Si on commence par le bout, c'est ça être de gauche, et d'une certaine manière appeler de ses vœux et considérer que ce sont là les problèmes à régler (…). Être de gauche, c'est savoir que les problèmes du tiers-monde sont plus proches de nous que les problèmes de notre quartier. C'est vraiment une question de perception, c'est pas une question de belle âme. »[2468]

Le philosophe semble établir ici que pour lui, la gauche est caractérisée, en premier lieu, par cette perception particulière, plutôt centripète, du monde, par une pensée par laquelle le lointain et l'autre nous semblent à la fois plus intimes et plus urgents que le proche et que le semblable. Mais la gauche, toujours selon Deleuze, se caractérise par une seconde dimension, qui n'est plus cette fois une affaire de perception, mais de devenir :

> « Et deuxièmement, être de gauche, c'est (…) - et c'est plutôt un problème de devenir - ne pas cesser de devenir minoritaire. C'est dire que la gauche n'est jamais majoritaire en tant que gauche. Et pour une raison très simple, c'est que la majorité (…) c'est pas simplement la plus grande quantité qui vote pour telle chose. La majorité, ça suppose un étalon. En Occident, l'étalon que suppose toute majorité, c'est homme-adulte-mâle-citoyen des villes (…). Donc aura la majorité, par nature, celui (ou l'ensemble) qui, à tel moment, réalisera cet étalon (…). Si bien que, à la limite, on peut dire : « la majorité, ce n'est jamais personne » (…). C'est un étalon vide. Simplement, plusieurs personnes, un maximum de personnes se

[2467] DELEUZE Gilles, *Abécédaire*, G comme Gauche. Url : https://www.youtube.com/watch?v=c2r-HjICFJM&t=574s (consulté le 20 février 2023)
[2468] *Idem.*

> reconnaissent dans cet étalon vide. Mais en soi, l'étalon est vide (…). Alors les femmes vont compter et vont intervenir dans la majorité ou bien dans des minorités secondaires par rapport à cet étalon. Mais à côté de ça, il y a quoi ? il y a tous les devenirs qui sont des devenirs-minoritaire (…). Les femmes, elles ont un devenir-femme. Du coup, si les femmes ont un devenir-femme, les hommes aussi ont un devenir-femme. On parlait tout à l'heure des devenirs-animaux (…). Les enfants, ils ont un devenir-enfant, ils ne sont pas enfants par nature. Tous ces devenirs-là, c'est ça les minorités. L'homme mâle adulte peut devenir-femme. A ce moment-là, il s'engage alors dans les processus minoritaires. La Gauche, c'est l'ensemble des processus de devenir-minoritaire. Donc je peux dire à la lettre : « la majorité, c'est personne. La minorité, c'est tout le monde. »[2469]

Gilles Deleuze pense donc la gauche comme un territoire, et en propose une géographie, à savoir une étendue (la perception du monde selon un mode centripète) et un relief (s'enfoncer dans les profondeurs du devenir minoritaire).

Dans cette perspective, la pensée de gauche est celle d'un décentrement constant, elle est celle de la définition de soi par l'altérité. Elle est aussi celle d'une « révolte contre les forts »[2470] qui prend le parti des plus faibles, et qui entend abolir les privilèges. Elle comporte également une dimension émancipatoire propice, selon Zapporah Weisberg, à la possibilité d'une Libération Animale[2471], et antihiérarchique, y compris à l'égard d'un « suprémacisme humain »[2472]. A cet escient, elle est aussi celle qui est capable de remettre en question de la façon la plus radicale des habitudes ou des comportements en vertu d'un bien commun, comme le font les animalistes qui décident d'adapter leur mode de vie à leur conception de la Justice. Une fois perçue comme cela, la gauche semble être la seule susceptible d'accueillir véritablement l'animalisme, qui traduit et exige à la fois une radicale ouverture à l'altérité, à la vulnérabilité, et une capacité à changer sa vie au nom du bien du plus grand nombre. L'animalisme porte en lui ce qui le relie naturellement à la pensée de gauche.

Évidemment, nous ne disons pas ici qu'il n'y a pas d'animalisme de droite. Après tout, des candidats et partis attachés ou identifiés à la droite ont pu se présenter comme animalistes. Nous pensons notamment à cet élu du TSP allemand épinglé pour son passé nationaliste, ou aux élus italiens déjà mentionnés. Notons d'ailleurs que c'est sous l'étiquette de Forza Italia que Michela Vittoria Brambilla, fondatrice du *Movimento Animalista* (un parti distinct du Partito Animalista Italiano qui figure dans notre panel) s'est présentée aux élections législatives, et a été élue. Hors des partis de notre panel, le constat est le même. Le Mouvement Hommes Animaux Nature affiche sur son site un partenariat assumé avec Le

[2469] *Idem.*
[2470] L'expression est utilisée par Christophe Traïni, à l'heure de penser la cause animale en relation avec les luttes sociales. Voir TRAÏNI Christophe, *La cause animale*, op. cit., pp. 143-158
[2471] Sur ce point, voir WEISBERG Zipporah, « Reinventing Left Humanism… », op. cit., p. 144
[2472] *Ibid.*, p. 130

Trèfle[2473] et compte dans son conseil d'administration actuel Éric Damamme, candidat pour une union de droite aux élections législatives de 2022[2474]. Par ailleurs, des personnalités de droite (voire d'extrême-droite) sont également des figures de proues de l'animalisme non-partisan, à l'instar de Brigitte Bardot, et ont largement contribué, parfois très efficacement, à cette cause, tout en appelant à voter pour des candidats de droite ou d'extrême droite[2475]. Dans les faits, animalisme et droite ne sont donc pas incompatibles, et ce que nous pourrions appeler, dans le sillage des travaux de Stéphane François, un « animalisme identitaire »[2476] existe bel et bien.

Mais cette posture est en contradiction avec les fondements philosophiques de l'animalisme, qui tournent autour de l'idée d'égale considération des intérêts, d'abolition des privilèges, d'ouverture à l'altérité radicale, de décentrement, de vulnérabilité et d'humilité. Traiter le problème de la condition animale comme une tête d'épingle, comme une enclave, constitue une réduction de son potentiel. L'animalisme politique, lorsqu'il prend cette forme, ressemble à une trahison de l'animalisme philosophique. Le rendre compatible avec des couleurs politiques qui prônent un repli sur soi (national, ethnique, social, religieux), c'est trahir son essence même. En assumant un positionnement à gauche de l'échiquier politique, l'animalisme sortirait définitivement de la triple cellule intellectuelle dans laquelle on l'enferme, abusivement, parfois. Celle d'être antihumains d'une part, celle d'être un délire de « bobo » d'autre part, et celle d'être un compagnon de la droite (voire de l'extrême-droite) enfin.

La gauche est, elle aussi, en perte de repères, intellectuels surtout. Progressivement délaissée par les catégories qui faisaient le cœur de son électorat et ralliée par d'autres catégories de la population (notamment les urbains, diplômés, intégrés dans la mondialisation), elle semble être animée d'un doute quasi-existentiel. Ensuite, elle est fractionnée et ne parvient plus à rallier sur un programme commun digne de ce nom, au point

[2473] Voir le site du Mouvement Hommes Animaux Nature. URL : https://www.mhan.fr/qui-sommes-nous/ (consulté le 20 février 2023)
[2474] Voir le site du candidat. URL : http://www.ericdamamme.fr/xedni.php (consulté le 20 février 2023)
[2475] VERMELIN Jérôme, «Présidentielle : Brigitte Bardot lâche Zemmour et apporte son soutien à Dupont-Aignan », *TF1info.fr*, 22 mars 2022 URL : https://www.tf1info.fr/culture/presidentielle-2022-brigitte-bardot-lache-eric-zemmour-et-apporte-son-soutien-a-nicolas-dupont-aignan-2214264.html (consulté le 20 février 2023)
[2476] Stéphane François diagnostique le déploiement, dans les milieux d'extrême-droite et depuis les années 1970, de ce qu'il appelle une « écologie identitaire », animée de localisme et d'ethnocentrisme. FRANCOIS Stéphane, « Qu'est-ce-que l'écologie identitaire ? », *Fragments sur les temps présents*, 25 juillet 2018. URL : https://tempspresents.com/2018/07/25/quest-ce-que-lecologie-identitaire/#sdfootnote3sym (consulté le 20 février 2023)

que ses différentes nuances semblent devenues incompatibles. La gauche n'est plus qu'un vague masque générique encore posé sur une réalité électorale et idéologique fracturée. De ce point de vue, nous partageons tout à fait le diagnostic de Rémi Lefèbvre, notamment la déstructuration et l'incapacité des partis de gauche à élaborer des visions du monde cohérentes et globales[2477]. L'auteur propose, pour « sauver la gauche », d'une part, de repenser la gauche, et d'autre part, de s'attacher à revaloriser les organisations partisanes, de leur redonner leur sens, de les densifier, de les rétablir dans leurs fonctions[2478]. Le deuxième point, aussi intéressant soit-il, ne retiendra pas notre attention ici. Le premier, en revanche, si. L'auteur voit dans les théories intersectionnelles une perspective de renouvellement de la pensée de gauche[2479]. Peut-être. Mais n'est-ce pas prendre le double risque d'une « politique des causes », d'une pensée et d'une action politique qui seraient réduites à une tentative d'articulation de revendications de groupes, et d'une politique non pas minoritaire, mais « minoriste », perçue uniquement comme un moyen, et non plus comme une fin ? Si nous avons bien ici la logique d'approfondissement minoritaire telle qu'elle est décrite par Gilles Deleuze, ne manque-t-il pas la logique géographique de décentrement qui est censée la compléter ? Disons que l'idée est féconde, à condition d'être une source d'ouverture à l'altérité et au monde, et non l'opportunité d'un repli sur soi, dans des divisions sociales et sociétales infinies.

Il ne s'agit pas de dire que l'animalisme peut sauver la gauche, mais qu'une investigation renouvelée de leurs fondements respectifs, qui semblent conceptuellement non seulement compatibles mais en définitive très proches, peut les conduire à un dialogue et une interpénétration féconde, voire être l'opportunité d'une régénération. Il s'agit, d'une part, de pousser la gauche et l'animalisme à (ré)investir avec une pensée du politique, qui semble en berne ou insuffisante, et d'inviter à explorer la fécondité potentielle d'une « animalisation » (*Animalizing*) de la pensée écosocialiste comme nous y invite Zapporah Weisberg[2480]. Il s'agit, d'autre part et symétriquement, d'une écosocialisation de l'animalisme. Ouvrir la perspective d'une gauche moderne, apte au changement et à l'évolution plutôt que crispée sur ses revendications et catégories ancestrales, une gauche qui renoue avec l'altérité et le décentrement, voilà quelle source d'inspiration peut être l'animalisme pour la gauche. De même, l'animalisme politique peut se scanner au prisme

[2477] LEFBVRE Rémi, *Faut-il désespérer de la gauche ?*, Les Éditions Textuel, Paris, 2022, p. 78
[2478] *Ibid.*, pp. 105 et suivantes.
[2479] *Ibid.*, p. 131
[2480] WEISBERG Zapporah, « Reinventing Left Humanism… », op. cit., pp. 128-129

des caractères de la gauche selon Deleuze, sortir de lui-même pour, à la fois, s'observer du dehors et penser les liens avec tout ce qui n'est pas lui.

B- Représentation politique de l'animal et représentation de la *polis*

De la même manière que Corine Pelluchon perçoit la question animale comme « le lieu d'une réflexion philosophique sur l'homme et comme l'occasion de penser la justice et le sujet autrement »[2481], les partis animalistes sont une invitation – voire une incitation - à réinvestir les fondements de la politique. La philosophe écrit :

> « Le souhait d'améliorer de manière significative la condition des animaux est au cœur du nouveau contrat social qui énonce les principes de la justice comme partage des nourritures. Si cet objectif occupe une place centrale, ce n'est pas seulement en raison de son importance propre, mais aussi parce qu'il suppose un être humain qui s'est réconcilié avec la dimension pathique de son existence et qu'il favorise la réconciliation. Aussi nos rapports aux animaux représentent-ils une étape décisive dans la promotion de la justice comme partage des nourritures et dans l'élargissement du moi que cette théorie implique. Car c'est au cœur de l'individu, dans la manière dont il intègre à sa vie le souci des *autres* hommes et des *autres* vivants, que se tisse le lien social et que se construit un moi capable d'*instituer le bien commun* et de répondre aux défis environnementaux, sociaux et spirituels de notre temps. »[2482]

Cette longue citation nous semble essentielle en ce qu'elle ouvre la porte à l'idée selon laquelle une inclusion politique de l'animal, loin de ne consister qu'en une défense institutionnelle des intérêts des animaux, ouvre une perspective de régénération de la pensée politique. Pour reprendre les trois catégories forgées par Jean-Pascal Daloz, les partis animalistes nous invitent à repenser les trois facettes de la notion de représentation, à savoir la vicariance politique comme expérience dialogique, la théâtralité politique comme perspective d'institution d'un monde commun, et la perception de la *polis* comme lieu de l'altéritaire.

La représentation-vicariance en politique comme expérience dialogique. La notion de dialogisme, que nous devons à Mikhaïl Bakhtine, est, comme le rappelle Jacques Bres, victime de son succès. Ayant suscité un fort engouement dans les sciences humaines et ayant été abondamment et parfois abusivement mobilisée, le risque est fort de la voir perdre en fécondité et en précision[2483]. Le professeur émérite en linguistique entend, dans un article bienvenu, entreprendre un travail de clarification sur des notions proches et souvent confondues, à savoir essentiellement celles de dialogue (et dialogal), de dialogisme (et

[2481] PELLUCHON Corine, *Eléments pour une éthique de la vulnérabilité*, op. cit., pp. 54-55
[2482] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, pp. 266-267
[2483] BRES Jacques, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie… », in BRES Jacques et al., *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques : actes du colloque de Cerisy*, De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 47

dialogique) et de polyphonie (et polyphonique). Il s'attache d'abord à exposer la différence entre dialogue (dialogal) et dialogisme (dialogique). Dialogal désigne simplement ce qui a trait au dialogue, par opposition au monologue[2484]. Le dialogue est donc ce qui fait intervenir et interagir plusieurs voix. Mais le dialogisme ne s'y limite pas, puisqu'il implique un dialogue *interne*, et non *externe* comme dans le champ du dialogal. Il s'agit là aussi d'une interaction, mais qui ne se joue pas entre plusieurs acteurs, mais à l'intérieur de chaque acteur[2485].

En faisant surgir par et en eux la voix de l'animal, mais à condition de ne pas s'y réduire, les partis animalistes ouvrent la possibilité d'une conception dialogique – et non dialogale – de la représentation politique. Cette dernière ne serait plus uniquement, dans une logique du pour-soi, la défense d'intérêts toujours plus particuliers et catégoriels, mais au contraire l'activité visant à - et permettant de - faire parler l'autre en et par soi. Les dialogues, qui s'apparentent d'ailleurs souvent bien plus à des monologues interposés qu'à des dialogues animés par une logique constructive, feraient l'objet d'un approfondissement dialogique.

Jacques Bres affirme que « les phénomènes dialogaux affectent donc la structure externe, manifeste, des surfaces de l'énoncé ; les phénomènes dialogiques, sa structure interne, profonde, secrète. »[2486]. Nous pensons qu'il en va de même au sujet d'une politique dialogale, qui passerait par l'institutionnalisation de nouvelles voix et de nouveaux acteurs, modifiant ainsi la structure externe, et une politique dialogique, qui changerait en profondeur la manière dont chaque acteur se conçoit et conçoit son action. Il ne s'agit certainement pas de dire que toute représentation politique doit toujours et dès le départ être dialogique, mais bien plutôt que le dialogal trouverait à s'approfondir et à se densifier s'il était, en plus, paré de dialogisme. Certains groupes sociaux, à l'instar des animalistes, ont besoin, dans un premier temps, de parler et d'exister pour eux-mêmes pour entrer dans l'interaction, la créer. Mais une fois leur identité établie et reconnue, nous est avis que le dialogue, jusqu'alors externe, doit aussi devenir interne, afin de ne pas résulter qu'en des monologues interposés. Dès lors, l'idée d'une « dialogisation interne » est simultanément une perspective dans la régénération des représentations de l'activité et de la représentation politiques, et dans la construction de l'identité politique des partis animalistes.

[2484] *Ibid.*, p. 49
[2485] *Ibid.*, p. 49
[2486] *Ibid.*, p. 55

La théâtralité politique comme perspective d'institution d'un monde commun. C'est un fait, les communautés que l'on dit « humaines » sont et ont toujours été des communautés hybrides, puisque, comme nous le rappelle Dominique Lestel en introduction de l'*Animal singulier*, « toutes les sociétés humaines sont aussi des sociétés animales »[2487]. Elles constituent donc des « communautés hybrides homme/animal » que le philosophe définit comme des « association[s] d'hommes et d'animaux, dans une culture donnée, qui constitue[nt] un espace de vie pour les uns et pour les autres, et dans lequel sont partagés des intérêts, des affects et du sens »[2488]. C'est par sa dimension fictive, théâtrale, que la représentation politique de l'animal permet de traduire cette coexistence. En convoquant un nouveau personnage dans le théâtre politique, les partis animalistes en élargissent la scène. Plus encore semblent-ils l'*approfondir*.

Toute représentation est, au départ, une fiction, qui tord le réel mais agit aussi sur lui. Et dans cette fiction, l'animal politique humain est chargé de répartir les rôles. L'animalisme politique a désormais offert une voix au vivant non-humain, une parole, qui n'est peut-être pas fidèle, peut-être pas parfaite, mais qui est là, qui les rend présents. Avec cette nouvelle présence, c'est le politique qui se voit régénéré et il nous faut désormais réécrire la pièce. Le politique n'est plus n'est plus un entre-soi-pour-soi. Il est le produit de la pensée de la Terrapolis, de la Terre du Chthulucène[2489], non plus autopoïetique mais sympoïetique[2490], d'un *faire-avec*, d'un *devenir-avec*. Nous irons encore plus loin, en intégrant la dimension théâtrale de la représentation politique, et en interprétant l'existence de partis animalistes comme une tentative de réponse et de réaction à l'anthropocène par la Chthulu*scène*, qui met en *scène*, littéralement, l'arène politique devenant le lieu privilégié de l'inclusion d'un nouvel *acteur*, non-humain, et se faisant *panscène*, quête de la représentation du tout.

Cette représentation théâtralité de l'animal en politique par les partis animalistes contribue à l'institution de ce monde commun, que tant d'auteurs ont tenté de penser. Nous n'en mentionnerons ici que deux, dont les gestes sont aussi comparables que différents. L'argumentation menée dans *La cité écologique* de Serge Audier est, comme toujours chez

[2487] LESTEL Dominique, *L'Animal Singulier*, op. cit., p. 15
[2488] *Ibid.*, p. 19
[2489] Ce terme, forgé par Donna Haraway, se compose de deux entités. Khthôn, d'abord, qui désigne dans la mythologie ce qui grouille sous la terre. Kainos, ensuite, veut dire « maintenant », et l'auteure l'entend comme une « présence épaisse, en cours, avec des hyphes qui pénètrent toutes sortes de temporalités, de matérialités. » HARAWAY Donna, *Vivre avec le Trouble*, op. cit., p. 8 et note n°6 pp. 56-57
[2490] Cette distinction est celle proposée par Donna Haraway. *Ibid.*, p. 61

cet auteur, claire, percutante, et inspirante. Tentant de fonder un « éco-républicanisme », l'auteur mobilise la notion de « commun » :

> « Le cœur de l'approche républicaine nous paraît en effet simple et essentiel : la cité ne doit pas être gouvernée dans l'intérêt particulier, mais dans l'intérêt commun – qu'on l'appelle « bien commun », « intérêt général », « monde commun » ou autre (…). En ce sens, le moment écologique est au plus haut point, dans l'histoire de l'humanité, un moment « républicain » puisque se pose de manière cruciale la question de la prise en charge commune de notre « monde commun ». »[2491]

Il faut distinguer les biens communs, qui mobilisent l'*avoir*, et le bien commun, qui est une quête et une pratique politiques de l'ordre de l'*agir*[2492]. Corine Pelluchon, quant à elle, revisite les théories du contrat social, avec un objectif particulier : « Faire entrer l'écologie et la question animale dans la politique et intégrer les intérêts des générations futures, des autres espèces et des hommes vivant loin de chez nous dans la définition du bien commun. »[2493]. Mêlant ontologie et politique, elle souhaite à la fois proposer une vision renouvelée du sujet, plus fondée sur l'autonomie et la rationalité mais sur la vulnérabilité et la responsabilité, et élaborer une nouvelle vision du contrat social, dégagé de l'exigence de réciprocité. Elle débouche sur l'idée d'un contrat social renouvelé, en prise avec les exigences contemporaines et qui cesse d'être un « échange de bons procédés entre personnes symétriques »[2494]. De Rousseau, elle reprend une conception de la volonté générale qui entre en résonnance avec l'argumentation que nous avons tenté de mener dans ce dernier titre :

> « Or, si la conservation de soi est le vrai fondement de l'ordre social et que la volonté générale ne peut vouloir ce qui la mènerait à la ruine ou la perdrait, il faut cependant reconnaître que les individus n'aperçoivent pas toujours leur bien. Aveuglés par leurs intérêts particuliers et insensibles au fait que l'intérêt commun est aussi leur intérêt, ils peuvent donner uniquement leurs points de vue qui, juxtaposés, ne sauraient constituer que la volonté de tous, non la volonté générale. Pour que celle-ci puisse émerger, il faut que l'individu écoute *la voix de l'universel en lui* ou la voix de lai raison et, donc, qu'il soit pour ainsi dire déjà un citoyen. Au lieu de voter seulement pour lui, il doit se penser comme une partie du tout et concevoir le bien commun comme son bien. »[2495]

L'animalisme politique est peut-être en mesure de réveiller cette voix de la volonté générale, devenue sourde et muette. C'est la voix de l'universel, c'est la voix de l'autre, c'est la voix du monde. De la même manière que le sujet doit se comprendre par l'altérité et dans le collectif, il s'agit en fait de soumettre la politique à une cosmopolitique qui soit à la fois internationale, interspécifique, intergénérationnelle.

[2491] AUDIER Serge, *La cité écologique*, op. cit., pp. 35-36
[2492] MAGNY Michel, *Retour aux communs. Pour une transition copernicienne*, Editions le Pommier/Humensis, Paris, 2022, p. 189
[2493] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op. cit., p. 208
[2494] *Ibid.*, p. 243-244
[2495] *Ibid.*, p. 231

Se dessine donc nouvelle manière d'habiter la terre qui, selon la philosophe, suffit à récuser le dualisme nature/culture[2496], mais aussi d'*être habités* par la terre. Cette idée conduit à réinvestir la pensée du citoyen, qui n'est plus constitué par un arrachement à la nature, mais au contraire par l'accueil, cher à Arne Naess, du monde en lui dans un *Soi agrandi*. Cela ne signifie pas qu'il y ait une élaboration d'un ordre commun de valeurs par un effacement des nations, des espèces, ou des générations, mais simplement que cette politique se construit dans les interstices, dans les intersections, par la relation à l'autre, c'est-à-dire non pas l'alter égo mais le radicalement autre, effort que l'animalisme pourrait fournir s'il souhaitait se déployer dans toute son amplitude. C'est par cette faculté, proprement politique, de penser et de faire primer le radicalement autre, que les partis animalistes et l'humanité ont un rôle particulier à jouer dans cette institution.

La perception de la polis comme lieu de l'altéritaire. L'inclusion de l'animal en politique constitue aussi un défi posé à la politique de l'identité par une politique de l'altérité. Par *politique identitaire*, nous entendons ici les politiques par soi-pour soi, dans lesquelles le Soi et sa préservation priment sur l'Autre et sa reconnaissance. Hicham-Stéphane Afeissa rappelle l'hypothèse selon laquelle la violence pointe lorsque l'on se trouve confronté à une altérité qui inquiète notre identité[2497]. Dans ce cas de figure, une des solutions avancées peut être de montrer que l'altérité n'en est pas vraiment une, en faisant œuvre d'assimilation, une autre peut être au contraire d'embrasser cette altérité, et de penser l'identité non comme déterminée par le même et le stable, mais comme sans cesse dé- et re-construite par le surgissement de l'altérité. Plus cette altérité est radicale, déroutante, plus l'identité sera plus solide. Inspirée par cette idée, nous avons l'intime conviction que l'animalisme partisan pourrait être la manifestation la plus évidente et la plus féconde d'une politique *altéritaire* face à la politique *identitaire*.

Les partis animalistes invitent à sortir d'un contractualisme « du même », fondé sur la réciprocité, pour une autre politique, pensée comme la prise en considération de l'altérité, non pas dans une logique de redistribution, mais dans une logique de réelle inclusion[2498]. Pour le dire autrement, il ne s'agit plus de partir du sujet politique libre et autonome pour tenter d'étendre, tant bien que mal, certaines de ses prérogatives et protections à tous les êtres (humains ou non) qui ne répondraient pas à ces critères, mais bien de partir de la

[2496] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op. cit., p. 14
[2497] AFEISSA Hicham-Stéphane, *Manifeste pour une écologie de la différence*, op. cit., p. 31
[2498] PELLUCHON Corine, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité*, op. cit., p.48

diversité, de l'altérité, et de la vulnérabilité de ces populations pour établir les bases d'une autre subjectivité, et d'une autre politique. Autrui, alors, n'est plus pensé comme mon alter ego, mais comme ce que je ne suis pas. Pourtant, comme l'écrit Corine Pelluchon dans une méditation lévinassienne, l'altérité de l'autre est aussi une altérité en moi, parce que le sort de l'autre me concerne, et que mon ipséité est liée à la manière dont je réponds à son appel[2499]. Si, comme le dit la philosophe, Levinas aura bouleversé la philosophie en rompant avec une pensée qui était jusqu'alors prise dans une « philosophie du pour-soi »[2500], l'animalisme politique nous invite à avancer l'idée d'une *polis* dans laquelle la responsabilité pour l'autre prime sur la liberté pour soi.

Nous souhaiterions aller encore plus loin. L'animalisme politique suppose un déplacement. Le propre du politique comme composition d'un monde commun n'est plus uniquement le primat de la pensée du collectif sur celle de l'individu, ce que Corine Pelluchon appelle « un jeu à deux, concernant exclusivement les hommes actuels et les nations »[2501] et que Bruno Latour appelle la « politique de la caverne »[2502], mais aussi et avant tout *la primauté de l'altérité sur l'identité*. Penser en politique signifie penser l'altérité avant l'identité, penser l'identité dans l'altérité. Et si la morale est susceptible, comme le prétend le professeur émérite américain Steve F. Sapontzis, d'améliorer notre rapport à l'animalité en ce qu'elle permet de compenser le primat de l'égocentré (*Self-centered*) sur l'hétérocentré (*Other-centered*)[2503], nous pensons que la politique présente le potentiel d'aller encore plus loin, en étant le terrain privilégié d'une primauté du second sur le premier, une intuition que tous les acteurs investis d'un pouvoir ou d'une mission en ce qui concerne l'amélioration de la condition animale et non-humaine (qu'ils soient animalistes ou non) devraient peut-être méditer. Agir pour des choses lointaines, nous dit Levinas, est le sommet de la noblesse ; c'est aussi, pensons-nous, le propre de l'action politique[2504]. Face aux crispations identitaires, d'où qu'elles viennent, nous voyons dans les partis animalistes et l'altérité radicale qu'ils portent, la possibilité d'une politique fondamentalement *altéritaire*.

[2499] PELLUCHON Corine, *Tu ne tueras point. Réflexions sur l'actualité de l'interdit du meurtre*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2013, p. 41
[2500] PELLUCHON Corine, *Pour comprendre Levinas. Un philosophe pour notre temps*, Éditions du Seuil, Paris, 2020, p. 59
[2501] PELLUCHON Corine, *Les Nourritures*, op. cit., p. 11
[2502] LATOUR Bruno, *Politiques de la nature*, op. cit., p. 359
[2503] SAPONTZIS Steve F., « Evolution to liberation: political reflections on morality and non-humans", in WOODHALL Andrew et GARMENDIA DA TRINDADE Gabriel (ed.), *Ethical and Political Approaches to Nonhuman Animal Issues*, op. cit., pp. 77-78
[2504] LEVINAS Emmanuel, *Humanisme de l'autre homme*, op. cit., p. 61

Cette proposition d'une politique *altéritaire* est avant tout, reconnaissons-le, à destination de ces acteurs politiques qui s'obstinent à gésir et se complaire dans une posture anthropocentriste, voire communautariste. Mais elle vise aussi, nous l'avions annoncé au début de ce chapitre, les partis animalistes, crispés sur une construction monothématique de leur identité politique, quand sa réelle politisation supposerait qu'elle ne s'inscrive pas dans une logique d'utilisation d'autrui comme repoussoir de soi, mais de soi comme moyen de locomotion vers autrui. L'animalisme ne deviendra pas proprement politique en se parant d'une forme partisane ou en participant à des élections, mais en prenant l'autre que lui comme point de départ. Bien sûr, la revendication d'une identité animaliste distincte des partis écologistes est une première étape essentielle. Mais l'animalisme doit se penser dans une crise écologique qui le dépasse, dans un tissu économique dont l'exploitation animale représente une part importante, dans un contexte international tendu et fragile. En fait, il doit se rappeler que son objectif est moins l'obtention et l'exercice du pouvoir, que de contribuer, par l'action politique, à la construction d'un monde commun, par une régénération des rapports entre vivants humains et non-humains. Le potentiel régénératif éthique et politique de la question animale dépasse, et de loin, la seule relation de l'humain aux animaux. Dans cette perspective, la stratégie consistant à ne déployer qu'une identité particularisante et auto-centrée (monothématisme) n'est pas forcément efficace, mais est surtout indigne de lui, c'est-à-dire de ses fondements philosophiques comme de sa « capabilité ».

Le propre de l'homme comme animal politique apparaît alors comme le fait de produire des *alters*, d'être en mesure de penser et d'accueillir l'altérité en soi, de dissocier consciemment et volontairement son identité, de la rendre multiple. Loin d'être appréhendé comme un thème (celui dont on parle), autrui est accueilli, intérieurement, comme un interlocuteur, comme un *alter(inter)locuteur*. Le lien intrinsèque entre l'homme et la politique se voit réaffirmé, mais il se voit aussi réinterprété, puisqu'il n'est plus tourné vers l'intérieur, c'est-à-dire vers l'autarcie et l'anthropocentrisme, mais vers l'extérieur. D'un même geste, l'identité politique n'est plus pensée (uniquement) par le retour sur soi, mais par la réponse à l'appel de l'autre. Ces alters que doivent faire parler la *polis comme lieu de l'altéritaire* et la représentation politique *dialogique* sont la condition de la poursuite (ou de la régénération) d'un vivre ensemble. D'un vivre. Ensemble.

Le propre commun de l'humanité et de la politique devient alors la propension au décentrement. Entre le zoocentrisme animaliste et l'anthropocentrisme (même dans la

version « élargie » qu'en proposent Etienne Bimbenet[2505] ou Georges Chapoutier[2506]) auquel il s'oppose, s'ouvre la voie d'une catacentrisme, c'est-à-dire de la déchéance et de la dissolution du centrisme lui-même ou, plus justement encore, d'un métacentrisme, c'est-à-dire à la fois un *au-delà* du centrisme, et un centrisme de l'au-delà.

Conclusion

Les partis animalistes ont été pensés dans une évolution des représentations. Nous espérons avoir montré la fécondité du lien que nous entendions tirer entre représentation politique et représentations politiques, en observant, plus précisément, comment la représentation politique de l'animal et les représentations de l'animal et de la politique semblent intrinsèquement liées et susceptibles d'exercer, l'une sur l'autre, une influence réciproque. La représentation politique de l'animal fut comprise comme un défi posé à trois représentations, celle de l'animal, celle de la politique, celle de la relation entre le vivant humain et non-humain. Ce sont, plus précisément, leurs liens qui furent ici en question.

Cette évolution des représentations dont les partis animalistes sont le fruit et à laquelle ils participent, pourrait les inviter à reconsidérer la manière, exclusive, catégorielle, monothématique dont ils ont construit leur identité. En ayant au cœur de leur action la volonté de « faire entrer l'animal en politique », c'est tout un ensemble de représentations qu'ils sont en mesure de bouleverser, à condition, à leur tour, de « faire entrer le monde et la *polis* dans la question animale ». En somme, il fut question de montrer ici que l'animalisme politique ouvre la voie à une vision renouvelée (et dont il devrait prendre la mesure) des rapports entre animal, politique et relations humanimales, et d'inviter les partis animalistes à devenir ce qu'ils sont, c'est-à-dire des animalistes, et des partis politiques, au sens propre. Nous pensons avoir démontré que l'identité exclusive des partis animalistes était certes nécessaire, dans le contexte actuel d'une politique du pour-soi encore très anthropocentriste, mais qu'elle se révélait difficilement tenable et entravait le potentiel

[2505] Le professeur de philosophie avance l'idée d'un anthropocentrisme élargi, qui repose sur deux principes, à savoir la volonté humaine d'instituer l'animalité, et la capacité à sortir de soi. Nous ne retiendrons pas cette proposition, parce que sa première dimension nous semble aussi indéniable que la deuxième nous semble contestable. En effet, l'auteur précise bien que cette réflexion renouvelée sur l'animalité se fait à partir de l'homme, toujours considéré comme un « centre ». Décentrement, chez Etienne Bimbenet, semble schématiquement signifier la sortie du centre, quand cela signifie, chez nous, la remise en question de l'idée même de centre. BIMBENET Etienne, *Le complexe des trois singes*, op. cit., pp. 285 et suivantes.

[2506] Le philosophe et biologiste nous fait la proposition, en 1990, d'un « humanisme élargi ». Malgré son caractère encore assez novateur à l'époque et le choix de l'adjectif « élargi » plutôt que « zoophile » pour laisser ouverte la possibilité d'une inclusion de l'environnement, il tient à conserver la référence à l'humanisme pour souligner que « les droits de l'homme restent au centre de la problématique », ce qui renvoie, une fois encore, à cette notion de « centre » dont nous essayons de nous départir. CHAPOUTIER Georges, *Au bon vouloir de l'homme, l'animal*, Editions Denoël, Paris, 1990, p. 185

régénérateur de la question animale, conditionné par son intégration dans une pensée du monde, à partir et au prisme d'elle.

Nous songeons ici à la peinture de la femme cyborg inspirée de la pensée de Donna Haraway. Sont représentés une femme, un chat, et la technique. Ce défi qui fuse de son regard, c'est celui de la traversée des frontières. La frontière entre la *polis* et son milieu. Entre la nature et la culture. Entre le vivant humain et non-humain. Le recours à la technique politique proprement humaine comme moyen de renouveler le rapport au vivant non-humain. Le rapport au vivant non-humain comme source d'une régénération de la pensée politique. L'homme comme élément-clef d'une traversée de la frontière dressée entre le vivant non-humain et la polis.

Surgit alors un terme, italien, « Attraversiamo ! », qui signifie « traversons ! ». Mais lorsque ce terme est scindé, il devient « attraver-siamo », ou « à travers, nous sommes ».

CONCLUSION

Tout faire pour préparer ce moment, lui permettre d'advenir et, dans le même temps, le repousser jusqu'à sa juste heure, l'empêcher de surgir trop tôt. Tels furent nos objectifs. « Elle fut longue la route, je l'ai faite la route »[2507], avec patience et endurance, souvent accompagnée de doutes et d'hésitations, toujours avec passion et détermination. Il est désormais temps. Temps d'en finir, de tourner – enfin ou déjà ? - la page de cette demi-décennie rivée à une seule obsession : comprendre ce que sont les partis animalistes.

La dernière année de notre travail fut bousculée par la guerre d'agression que subit l'Ukraine depuis le 24 février 2022. C'est pile un an plus tard, le jour de ce triste anniversaire, que nous rédigeâmes les premiers mots de cette conclusion. Cet affrontement armé aux portes de l'Europe, contre un pays européen souverain et aspirant à l'idéal démocratique, la solidarité et le soutien international déclenchés, insuffisants mais déterminants, ont soudainement rendu le monde plus petit, plus proche et même, il faut l'avouer, intime. Cette invasion génocidaire nous rappelle les heures les plus sombres de notre ère, dont Levinas disait d'ailleurs qu'elles « rendent tragi-comique le souci de soi et illusoires la prétention de l'*animal rationale* à une place privilégiée dans le cosmos »[2508]. Sans que nos analyses aient pu en être profondément impactées, cela a, de façon certaine, à la fois constitué un séisme dans la rédaction du dernier titre, et sans nul doute changé également la manière dont nous percevions notre sujet. Complètement absorbés (sans doute trop) par ce dernier avant cette date, cet évènement nous a en quelque sorte forcés à prendre une distance salutaire - voire nécessaire - par rapport à cette thèse comme à son objet. Tout s'est passé comme si ce tragique retour de l'Histoire avait dans le même temps remis en perspective nos réflexions, et marqué le temps, pour nous, de songer à couper le cordon.

Nous commencerons, dans une première partie, par rappeler les principaux apports scientifiques, politiques et philosophiques de cette thèse, avant d'insister, dans une seconde partie et une dernière fois, sur la fécondité intellectuelle de ces embryons politiques que sont les partis animalistes.

I- Principaux apports de cette thèse

Ce travail de recherche visait plusieurs objectifs, que nous pensons avoir atteints, tout en admettant que la manière dont ils l'ont été a parfois été en mesure de nous surprendre. Les principaux apports de cette thèse se répartissent selon trois axes, un proprement politiste, à

[2507] Barbara, *Ma plus belle histoire d'amour*
[2508] LEVINAS Emmanuel, *Humanisme de l'autre homme*, op. cit., p. 100

savoir une analyse pionnière de l'animalisme partisan en Europe, un conceptuel, avec la proposition de la notion de parti-bélier, et un philosophique, avec l'idée d'une *polis* comme lieu de l'altérité. Nous présenterons succinctement (et successivement) les grandes étapes et apports de ces trois quêtes.

1) Apport politiste : une analyse de l'animalisme partisan

Le premier objectif, la clef de voûte de notre sujet, était de proposer un portrait et une analyse de l'émergence de l'animalisme partisan en Europe.

A cet égard, il nous a fallu, dans un premier temps, tenter de cerner ce qu'était l'animalisme. Si notre thèse s'est achevée sur l'analyse des représentations de l'animal et de la politique, elle avait commencé par un chapitre introductif entendant faire état de celles dont fait l'objet l'animalisme. Le constat fut sans appel. Aussi rarement caractérisé par la science que galvaudé dans le discours médiatique, l'animalisme est apparu comme un terme protéiforme mais approprié par bien des acteurs. Pis ! La plupart des tentatives de caractérisation semblaient souffrir d'un biais idéologique lié au positionnement de leurs auteurs à son sujet. De la perplexité née de la rareté des définitions et de la trop courante absence de toute justification de celles qui étaient avancées, s'est forgée la conviction de la nécessité de nous y atteler, pour mieux cerner ce mouvement, mais aussi pour éviter de lancer notre réflexion sur les partis animalistes sur des bases trop friables. Ce ne fut pas chose aisée, nous en convenons, et la densité du premier chapitre de cette thèse, consacré à la caractérisation de l'animalisme, trahit la difficulté de l'entreprise. Après une plongée dans les transformations (philosophiques et militantes) de la cause animale depuis les débuts de sa structuration, nous avons néanmoins tenté de proposer une définition opératoire de l'animalisme, formulée comme suit :

> *un mouvement aux multiples ramifications (sociétale, juridique, philosophique, artistique, scientifique, spirituelle et désormais politique) suscitant, autour d'une doctrine, un engagement militant, individuel ou collectif et qui, sous l'inspiration des théories antispécistes ou écocentristes, vise à transformer de manière radicale et systémique le rapport de domination établi par l'humanité à l'égard des animaux, en repensant leur statut et en remettant en question le principe et/ou les modalités de leur exploitation.*

Partant, nous avons pu considérer que l'animalisme se distinguait de la « cause animale » par son caractère radical et systémique, et de l'environnementalisme, par la focalisation sur l'animal singulier, individuel (et non sur l'espèce) qu'il opère. Nous avons

en revanche tenté de montrer sa potentielle appartenance à l'écologie, si celle-ci est entendue dans son sens *profond*, telle que la présente et la prône le philosophe norvégien Arne Naess[2509]. L'animalisme s'oppose, en somme, à l'anthropocentrisme et à l'environnementalisme, autant qu'il complète l'humanisme et l'écologisme bien compris.

Cette thèse étant intitulée « Animal Politique : l'*émergence* des partis animalistes en Europe », nous avons ensuite tenté de décrypter la politisation du mouvement ainsi défini afin d'analyser les conditions d'émergence et la raison d'être de partis politiques spécialement dédiés à l'amélioration de la condition animale. Nous avons pu alors établir que la structuration de l'animalisme partisan en Europe résultait de facteurs exogènes et systémiques, au premier rang desquels la fragmentation des systèmes de partis et la transition culturelle. S'est également dévoilée l'intervention de facteurs endogènes. Plus précisément, nous avons cru déceler, au sein du mouvement animaliste, les conditions de ce que nous avons appelé une « privation relative », c'est-à-dire une situation paradoxale dans laquelle la satisfaction de certaines de leurs attentes (le fait que la condition animale soit désormais un enjeu politique et électoral, mais aussi la structuration, la visibilité, et le poids du mouvement animaliste, ou encore l'expansion de modes de vie moins générateurs de souffrance animale) aggrave la frustration liée à la détérioration de la condition des animaux sans perspective d'amélioration significative, surtout dans les élevages, mais aussi en milieu naturel. Plus précisément encore, il nous a semblé que les succès du mouvement contribuaient à augmenter le niveau, le nombre et la radicalité de ses attentes, poussant les animalistes dans une course sans fin vers un monde végan, les quelques améliorations ne contribuant presque qu'à mieux faire voir le chemin restant à parcourir. Dans ce contexte, la manière dont les partis existants traitent la question et les politiques publiques mises en œuvre ne peuvent apparaître que comme incrémentales, à la traîne, et insuffisantes, et les animalistes ne peuvent être que frustrés. Pour cette raison, les partis animalistes ont moins autant pour mission d'être élus (ils sont lucides quant à leur faible poids électoral), que de faire pression sur les autres partis et acteurs politiques. Enfin, nous avons pu déceler que l'animalisme partisan se structurait également par un double phénomène de mimétisme. Le premier, qualifié de corporatiste, où l'existence, les succès et le leadership de partis existants inspirent la création de nouveaux partis, essentiellement sous l'impulsion du Partij voor de Dieren néerlandais. Le second, dissident, où l'insatisfaction générée par un parti animaliste

[2509] NAESS Arne, « The Shallow and the Deep, long-Range Ecology Movement : A Summary », *Inquiry*, 1973, vol. 16

existant engendre, dans le même pays, la création d'une nouvelle structure. Mais il est une dimension à la fois plus fondamentale, plus déstabilisante, et philosophiquement problématique de la raison d'être des partis animalistes. Ces derniers affirment souvent vouloir « représenter l'animal en politique », ce qui, nous ne manquerons pas de le rappeler, est un défi posé à la fois à la théorie de la représentation et à la philosophie politiques.

Cette première grande étape étant passée, avons pu focaliser, en fin de premier titre, notre attention sur les partis qui en sont issus, et montrer que ce qui les liait les uns aux autres et donnait sa cohérence à ce phénomène n'avait finalement d'égal que ce qui les distinguait, tant en termes d'organisation que de positionnement idéologique, tant en termes de succès électoraux que de représentations véhiculées. Il nous a fallu alors, dans un premier temps, établir des critères d'identification clairs de ce que nous allions pouvoir être en mesure de considérer comme des partis animalistes. Ces critères furent de deux ordres et visaient, respectivement, à s'assurer que les organisations politiques envisagées étaient bien des partis politiques, et qu'elles étaient bien animalistes. Ces conditions étant posées, ce ne sont pas moins de trente-deux partis qui se sont dévoilés en Europe.

Que cette double identité-similarité ne nous leurre pas, en revanche ! Ces partis sont très différents les uns des autres. Idéologiquement, d'abord, nous avons été obligés de constater que, loin d'être uniforme malgré sa focalisation sur une question *a priori* si restreinte, l'animalisme partisan était protéiforme et se déclinait selon deux axes. Le premier est le niveau de radicalité des revendications, et nous avons pu constater à cet égard que, malgré quelques exceptions welfaristes et abolitionnistes, la plupart des partis animalistes adoptaient une posture néowelfariste. Le second axe est le spectre de leurs revendications, et nous avons pu ici déceler, après une minutieuse analyse des programmes et chartes des valeurs des partis de notre panel, trois expressions distinctes. Les partis quasi-exclusivement centrés sur la question animale, nous les avons qualifiés d'animalistes stricts ; ceux qui focalisent leur attention sur l'animal et l'environnement ont été caractérisés comme environnementalo-animalistes ; ceux, enfin, qui adoptent un programme, certes centré sur l'animal mais général, s'occupant aussi bien des questions humaines, animales et environnementales, ont été désignés comme écoanimalistes.

Nous nous sommes ensuite attachés à étudier l'organisation des partis animalistes, et les partis animalistes comme organes. Un des objectifs était ici, certes, de dévoiler leur fonctionnement interne, mais aussi et surtout de mettre au jour les rapports entretenus avec le mouvement dont ils sont issus. Nous avons pu alors constater qu'une aspiration à

l'autonomisation se conjuguait avec une importante relation d'interpénétration et de coopération. Il s'est avéré que rares étaient les tentatives de caractérisation théorique de ce processus si particulier d'institutionnalisation d'un mouvement par la création de partis politiques, qui n'ont aucunement vocation à se substituer au militantisme associatif, mais à le compléter. Face à ce chaînon manquant, et doublement inspirés, d'une part, par cette frange de la biologie qui s'intéresse aux processus de l'évolution et, d'autre part, par le concept de fonctionnalisation tel qu'il a été pensé par Jacques Lagroye, nous avons avancé la notion de *néofonctionnalisation*. Cette dernière nous semblait susceptible de caractériser avec suffisamment d'acuité le processus par lequel un mouvement se donne un parti qui, loin de le remplacer, va co-exister avec lui, déployer ses revendications dans une autre arène, développer ainsi ses propres codes et répertoires, tout en partageant une origine et un objectif commun avec le mouvement dont il est issu. Cette conceptualisation du processus nous a encouragés à tenter de saisir également son résultat, c'est-à-dire les partis qui en sont nés. A cet escient, nous avons avancé la notion provisoire de *parti emblématique*, que nous avons été amenés à réévaluer affiner par la suite.

Dans le premier titre de notre seconde partie, l'objectif n'était plus d'analyser la manière dont des partis naissent à partir d'un mouvement, mais de les appréhender cette fois dans le jeu politique. Nous avons mené cette réflexion en deux étapes. La première, intitulée « du parti à l'élection », entendait saisir la stratégie électorale des partis animalistes au regard de la triple contrainte à laquelle ils sont assignés, à savoir la marginalité idéologique, la faiblesse de leurs ressources, et la nécessité de personnifier leur cause, de lui donner des visages identifiables, ce qui n'a rien d'évident pour des partis qui défendent essentiellement les animaux. Nous avons pu en conclure que les partis animalistes s'appropriaient leur petitesse, en tentant de s'adapter aux contraintes d'un moule partisan et politique préconçu et de déployer des stratégies de survie alternatives.

Nous avons ensuite, dans une deuxième étape de notre réflexion, abordé la dynamique inverse, c'est-à-dire non plus « du parti à l'élection » mais de l'élection au parti. Nous avons donc proposé une analyse quantitative et qualitative des résultats animalistes, et avons pu montrer que l'animalisme partisan, paradoxalement, mobilisait de plus en plus d'électeurs, mais ne pouvait, pour l'heure, être considéré comme jouissant d'*un* électorat, le gouffre sociologique et politique séparant l'électeur-type des partis écoanimalistes et animalistes étant trop important. Nous avons ensuite tenté de comprendre l'influence que ces résultats exercent sur l'existence, le fonctionnement et le développement des partis. Plus

précisément, il s'est agi de distinguer ceux qui disposent d'élus (et d'analyser le comportement institutionnel de ces derniers) de ceux qui n'en disposent pas. Les conclusions furent sans appel. Si l'on décèle, dans tous les partis de notre panel, dotés ou non d'élus, une forme d'institutionnalisation de la protestation, et malgré une distinction entre petitesse et pertinence politique, se dessine véritablement un animalisme partisan, certes à plusieurs vitesses, mais globalement encore assez marginal, à l'exception notable du parti animaliste néerlandais et, dans une moindre mesure, des partis allemands (TSP) et portugais (PAN).

Ce constat, nous l'avons pris comme une invitation à analyser alors les fonctions des partis animalistes, et nous avons pu mettre en lumière, chez eux, une complémentarité des fonctions électorales, d'une part, et péri- et extra- électorales d'autre part. En d'autres termes, les partis animalistes ne veulent ni uniquement ni principalement obtenir des élus. L'élection, pour eux, est un moyen, pas une fin, ce qui nous a incités à mettre les partis animalistes à l'épreuve des typologies traditionnelles, dans le dernier titre de cette thèse.

2) Apport conceptuel : la notion de parti-bélier

Le deuxième objectif, qui était sans doute plus théorique, est né du constat de l'impossibilité de faire entrer les partis animalistes dans les typologies de partis politiques existantes, qu'elles soient classiques ou non. L'enjeu était de trouver comment saisir conceptuellement les partis animalistes, qui présentent plusieurs caractéristiques déroutantes. La première, c'est que bien qu'issus d'un mouvement, leur organisation est moins horizontale que celle de partis comparables (notamment les écologistes) à leur création. La deuxième, c'est que nous parlons ici de partis qui ne visent ni uniquement ni principalement l'élection. En découle un troisième trait marquant, à savoir une forme de subsidiarité des fonctions électorales par rapport aux fonctions extra-électorales. Dans une perspective fonctionnaliste enfin, les partis animalistes sont apparus moins comme des filtres des demandes (*gatekeepers*) que comme des béliers (*gatebreakers*).

Nous avons bien sûr testé les options existantes et avons pu en dénicher certaines qui semblaient plus fécondes que d'autres. La typologie présentée par Paul Lucardie, qui distinguait, parmi les petits partis, les « prophetic parties » des « prolocutors parties » était intéressante, au même titre que celle de Gordon Smith qui distinguait les « hinge », les « marginal » et les « detached » parties. Ces deux propositions sont très utiles, mais elles présentent une carence importante : celle de ne se focaliser que sur l'idéologie portée. Une autre possibilité a émergé de l'auto-qualification, par certains partis animalistes de « parti

testimonial ». Mal définie, cette notion semble permettre de caractériser des partis qui visent moins un succès électoral que symbolique, qui cherchent moins à obtenir des élus qu'à témoigner d'une problématique particulière. Or, d'une part, certains partis, à l'instar du parti néerlandais, disposent désormais d'un nombre important d'élus, et sont représentés à tous les échelons, du local au Parlement Européen et, d'autre part et plus généralement, il semble à nouveau réducteur de ne se positionner que sur une facette de ce que sont ces partis, ici leur stratégie électorale. En outre, la notion de parti-témoin suppose une forme de passivité électorale qui ne sied guère à la ténacité des partis concernés. La moins stérile fut peut-être la notion de parti-mouvement qui, à la différence des trois premières, semblaient embrasser tous les aspects. Nous avons pu constater qu'elle faisait en revanche l'objet d'une caractérisation très différente chez Benoît Rihoux et chez Rémi Lefèbvre, et que l'animalisme partisan n'épousait et ne se laissait enfermer dans aucune de ces deux approches.

Nous avons prolongé la réflexion entamée en fin de première partie et qui avait débouché sur la proposition – provisoire – de la notion de parti-emblématique, et l'avons enrichie d'une approche fonctionnaliste de l'animalisme partisan. Cela a permis une tentative d'élaboration d'une nouvelle catégorie, celle de ***parti-bélier***, identifiable par quatre marqueurs. Du point de vue leur origine et de leur genèse, ils sont des *partis issus de mouvement sociaux* (P.I.M.S.), ce qui, bien sûr, laisse des traces dans leur identité partisane, plus précisément dans le parcours de leurs fondateurs, dans leurs répertoires d'action, et dans leurs revendications. Du point de vue leur action, ils sont des gatebreakers, des *partis de pression*, qui instrumentalisent le processus électoral comme une tribune pour diffuser leurs idées et pousser les autres acteurs politiques à s'en servir. Du point de vue idéologique, ce sont des partis *apolitiques*, au sens où ils n'entendent pas représenter les intérêts de toute la population, mais seulement de telle ou telle catégorie, humaine ou pas d'ailleurs. Enfin, du point de vue de leurs performances électorales, ces partis sont fondamentalement et essentiellement *minoritaires*.

Nous avons volontairement construit cette proposition de façon à ce qu'elle soit assez précise pour être pertinente, et assez générale pour être appropriable par d'autres chercheurs et applicable à d'autres objets, y compris ceux qui pourraient être à l'extrême opposé des partis animalistes. Peut-être d'ailleurs des partis de chasseurs ou d'automobilistes pourraient être, dans l'avenir, appréhendés par ce prisme. En effet, la lecture de l'ouvrage de Christophe Traïni sur le parti Chasse, Pêche, Nature et Tradition a mis en lumière, n'en déplaise aux

partis animalistes, de fortes similarités entre ces deux organisations, notamment la défense d'un intérêt catégoriel vainement masqué par des tentatives discursives visant à le relier au bien commun, la fondation de l'organisation sur la distinction entre un « nous » et un « eux », une origine mouvementiste qui ne les prédestinait guère à la politisation, un positionnement « ni de gauche ni de droite », ou encore la volonté de faire pression sur les autres acteurs politiques comme raison d'être[2510]. Toujours est-il que l'animalisme partisan, aussi minoritaire soit-il d'un point de vue électoral, aura peut-être été à l'origine d'une – modeste – évolution de la théorie des partis et de la science politique, et c'est, en soi, une forme de réussite.

Nous avons en revanche analysé la représentation de l'action politique et de la pensée du politique que portaient les partis animalistes et avons pu constater que la première n'apparaissait que comme un moyen, un instrument au service d'un intérêt catégoriel, et non plus comme le lieu de l'articulation et de la convergence. Nous avons également pu montrer que se dégageait de l'instrumentalisation de l'outil partisan par les animalistes une aspiration à une proportionnalisation, à une sectorialisation de la politique, et avons regretté alors le manque, dans leur démarche, d'une pensée du commun, qui semble s'effacer devant une identité politique essentiellement distinctive, dans lequel le « nous » se construit *contre* - et uniquement contre - un « eux ». A l'identité, à la démocratie et au politique, ils risquent de substituer l'identitaire, la contre-démocratie et l'impolitique. Or, il nous semble que la *polis* est moins le lieu d'une défense du « nous » que d'une pensée du « eux », et les animalistes, en représentant une altérité radicale, devraient peut-être prendre la mesure de ce qu'ils laissent entrevoir la possibilité et la pensabilité d'une *polis* comme lieu, par essence, du primat de l'altéritaire sur l'identitaire, perspective qu'ils pourraient être bien inspirés d'assumer.

3) Apport philosophique : la *polis* comme règne de l'altérité

Cela nous conduit au troisième objectif de ce travail, qui était de tenter d'éclairer l'objet de notre étude sous un faisceau plus philosophique qui, nous en avons l'intime conviction, était essentiel pour donner à ce sujet toute sa profondeur. Le premier et le dernier chapitre de cette thèse partagent la double caractéristique d'être à la fois plus philosophiques, et de s'intéresser aux représentations. Les représentations *de* l'animalisme, dans le premier, et les représentations *défiées par* l'animalisme dans le second. A l'issue d'une réflexion sur

[2510] TRAÏNI Christophe, *Les Braconniers de la République*, op. cit.

les fonctions des partis animalistes, nous avons pu montrer que l'action politique qu'ils mènent n'est ni exclusivement ni essentiellement électorale, qu'elle relève au moins autant de *la* représentation politique des animaux, que *des* représentations, de la politique, des animaux et des relations entre humanité et vivant non-humain. Après une longue plongée dans la théorie des représentations sociales, nous avons été en mesure de considérer que c'étaient moins les représentations susmentionnées en elles-mêmes que défiait l'animalisme partisan, que les relations qu'elles entretenaient.

Dans une méditation conçue comme un triptyque, nous avons tenté de mettre en lumière le fait que les partis animalistes étaient les vecteurs d'une nouvelle articulation, d'une nouvelle interpénétration, entre ces trois entités représentationnelles. La première face de cette évolution, intitulée « ***humain x animal/politique*** », nous a permis de montrer que la médiation humaine était nécessaire, inévitable, dans la régénération du lien entre animal et politique en vue d'une meilleure inclusion et considération du premier par la seconde. La représentation politique de l'animal par les partis animalistes constitue dès lors une réaffirmation de la centralité et de la nécessité de l'action humaine dans l'inclusion politique de l'animal. En effet, toute politique est nécessairement humaine, et il s'agit donc non seulement d'une confirmation, mais aussi de la consécration la plus absolue de la sentence aristotélicienne d'un lien intrinsèque entre humanité et politique. La *polis* est le lieu, proprement humain, de la représentation, de l'artificialité, au point de pouvoir intégrer l'animal, mais sans pouvoir faire l'impasse sur une médiation humaine. Toute action politique est une action par-soi. En revanche, la représentation politique de l'animal fait également germer ce que nous avons appelé, inspirés et soutenus par les travaux d'Agnès Heller, une politique pour-un-delà-de-soi, faisant primer l'hétéro-représentation sur l'auto-représentation. La seconde face de notre triptyque, intitulée « ***politique x animal/humain*** » entendait montrer le potentiel de l'action et de la pensée politiques dans la régénération du lien entre vivant humain et non-humain. A cet égard, la représentation politique de l'animal, dans toute son artificialité, entraîne, symétriquement, non pas à proprement parler une subjectivité mais une subjectivation politique de l'animal(iste), comme agent collectif d'énonciation. Elle entraîne également et symétriquement un devenir-animal et un devenir-minoritaire des animalistes, tel que les conceptualisent Gilles Deleuze et Félix Guattari. C'est, encore empreints de la pensée des *Mille Plateaux* que nous avons alors appréhendé la troisième face du triptyque, intitulée « ***animal x humanité/politique*** », pour montrer qu'en représentant l'animal en politique, les partis animalistes faisaient germer l'idée d'une altérité

en soi et en politique. Nous avons alors été amenés à considérer le potentiel de la question animale dans la régénération de la pensée de gauche, comme de la philosophie politique. A alors pris forme l'idée de la *polis* comme lieu, par excellence, non de l'*identitaire* et de la défense de soi, mais du profondément et radicalement *altéritaire*. S'est cristallisée l'impression que les partis animalistes, bien que constituant une invitation radicale à une politique de l'altérité, n'avaient pas encore réellement saisi l'opportunité idéologique, philosophique, et – peut-être – électorale que cela pouvait représenter.

Cette conception du et de la politique comme lieu de l'*altéritaire* nous semble intéressante à plusieurs égards. En premier lieu, elle permettrait peut-être aux partis animalistes de réévaluer la pertinence d'un positionnement idéologique qui les cantonne à une posture défensive, oppositionnelle, protestataire. La politisation, en effet, ne signifie pas uniquement la création de structures partisanes et la conduite d'actions dans une nouvelle arène. L'identité politique d'un parti n'est pas uniquement ce qui le distingue des autres ou la catégorie qu'il entend représenter, mais aussi les représentations qu'il porte et la manière dont il conçoit l'institution d'un monde commun. En somme, l'idée est la suivante. La politisation n'est pas qu'un changement d'arène, de codes, de méthodes. C'est bien plus fondamentalement, dans son essence-même, un déplacement, un décentrement, qui invite à voir les autres, le radicalement autre, le tout, avant et plutôt que son électorat, son groupe, et soi.

Mais cette essence *altéritaire* de la politique pourrait se parer d'une fécondité plus large. Elle nous semble en mesure de dépasser l'opposition entre deux conceptions de la représentation politique, c'est-à-dire entre une représentation nationale, unitaire, qui peut conduire à dénigrer et nier les singularités et à les oppresser, et une représentation communautaire, sectorielle, qui tend au contraire, quant à elle, à éclipser le tout et ne se positionner que contre lui. La notion de « politique altéritaire » recouvre en fait une double dimension. Elle est, d'une part, la politique qui part de l'altérité et lui accorde un primat sur l'identité (sans la nier complètement), mais elle est aussi la politique comme recherche, identification et reconnaissance des alters, au sens psychiatrique. Elle laisse en effet entrevoir la possibilité qu'aucune politique ne soit plus une autopolitique, une égopolitique, mais une géopolitique, terme que nous entendons à la fois dans son sens traditionnel, c'est-à-dire la politique internationale pour la répartition des richesses, comme au sens, étymologique, d'une politique de la terre. Au-delà, la politique qui *part de* et *vise* l'altérité

(et non l'identité) pourrait donner lieu à une ***diapolitique***, c'est-à-dire, étymologiquement, une politique de l' « à travers ».

A la crispation de la politique identitaire, d'où qu'elle vienne, où qu'elle s'incarne, opposer une politique altéritaire de la traversée. Il s'agirait, en politique, de s'éloigner des particularités et particularismes individuels et collectifs, tout en les consacrant. Si le foyer et la rue sont le lieu de l'affirmation de soi, les institutions deviennent le lieu de la pensée et de la reconnaissance de l'autre. Cette idée conduit dès lors également à repenser le sujet, à renverser les rapports. Je *deviens* l'autre, je *suis* l'autre, au sens d'*être* comme de *suivre*. C'est donc naturellement à partir de l'invalidité que nous penserions la validité, c'est à partir de l'importance du non-humain que nous penserions le rôle et la place de l'humanité, c'est par l'irrationalité que nous penserions la rationalité, c'est à partir des enjeux globaux que nous penserions la souveraineté et l'identité nationales, c'est par l'autre-en-soi que nous appréhenderions l'identité, alors devenue polymorphe[2511] et polyglotte. En politique comme en poésie, « je est un autre », et « il faut être voyant, se faire voyant »[2512].

La représentation politique se réconcilierait avec elle-même. Consciente de n'être qu'artificielle, elle serait infinie, pourrait s'attacher à traduire n'importe quel « alter » et tendrait vers la traduction de tous les alter. La représentation politique serait alors l'entreprise consistant à rechercher, identifier, et faire parler des *alter(inter)locuteurs*. Il s'agirait, pour tout représentant, d'aller chercher dans la science, dans les spiritualités, dans les différentes cultures, dans les différents groupes, de quoi se densifier, se complexifier, de quoi devenir-monde. Tout en reconnaissant la nécessité temporaire d'une représentation émancipatoire pour-soi, elle sortirait de la forme réductrice et étriquée dans laquelle elle semble s'enfermer, c'est-à-dire celle de la défense d'une partie de l'électorat, d'une frange de la population, d'une communauté, d'un enjeu catégoriel, voire du représentant lui-même. Elle s'élargirait, se ferait dialogique, et deviendrait la proposition d'une articulation la plus juste possible des identités et intérêts du plus grand nombre possible d'alters et, par là même, d'une vision du monde.

Nous espérons pouvoir creuser, dans de prochains travaux, cette idée d'une *polis* altéritaire, en explorer la fécondité, les fondements, les différentes ramifications, et les

[2511] Terme employé comme titre d'une des sections d'un ouvrage d'Edgar Morin, qui se conclut par ces phrases : « Les autres nous habitent, nous habitons les autres… Chacun porte en lui la multiplicité et d'innombrables potentialités tout en demeurant un individu sujet unique. » MORIN Edgar, *La Méthode. 5. L'humanité de l'humanité. L'identité humaine*, Éditions du Seuil, Paris, 2001, p. 105
[2512] RIMBAUD Arthur, *La lettre du voyant*

éventuelles conséquences, avec ce même regard, celui d'une politiste un peu trop intéressée par la philosophie, notamment, sur ce point, celle d'Emmanuel Levinas.

II- La fécondité scientifico-philosophique d'un embryon politique

« Small is beautiful »[2513], nous soufflait Ernst Friedrich Schumacher. Nous ne pouvons que lui donner raison. Plus encore, « plus nous nous sentons petits auprès des montagnes, plus nous avons de chances de participer à leur grandeur ». Cette citation d'Arne Naess[2514], rappelée en exergue de notre thèse, a, dans notre cas, à la fois guidé notre posture de jeune chercheuse, et fait apparaître les partis animalistes comme la partie émergée d'un phénomène bien plus profond et bien plus grand qu'eux. Accepter d'être minoritaire, accepter de se sentir écrasé par des enjeux considérables, accepter de tomber, d'avancer lentement et laborieusement, accepter les déceptions, accepter de ne pas être compris, accepter d'être marginal, submergé, voici les épreuves communes auxquelles sont soumis les thésards et les partis animalistes. Mais il faut aussi reconnaître que, dans ce contexte, les accomplissements ont une saveur particulière. L'animalisme partisan est un phénomène certes minoritaire mais révolutionnaire (1), dont l'étude fut placée sous le sceau du dialogue et de la « reliance » (2). Ce travail sera, nous l'espérons, l'impulsion d'échanges et d'approfondissements à venir (3).

1) Un phénomène minoritaire mais révolutionnaire

Nous espérons avoir convaincu nos lecteurs du fait que l'émergence des partis animalistes était un phénomène bien plus significatif que ce que nous aurions pu penser *a priori*, et que leur étude se révélait de même bien plus stimulante et féconde que ce nous aurions pu imaginer. L'animalisme philosophique, loin d'être enfermé dans une posture militante et superficielle, pourrait presque être perçu comme ayant le potentiel d'une révolution quasi-copernicienne. L'animalisme mouvementiste, bien qu'encore marginal, est en expansion constante depuis un demi-siècle. L'animalisme partisan, quant à lui, bien qu'électoralement faible, constitue un défi posé à la théorie des partis. L'animalisme politique, comme nous en a convaincus Corine Pelluchon et tant d'autres, nous semble pouvoir être une source d'inspiration d'une profonde régénération de la pensée, de la théorie, de la philosophie et de la représentation politiques. L'animalisme, en plus de changer les

[2513] SCHUMACHER Ernst Friedrich, *Small is beautiful. A Study of Economics as if People Mattered*, (Blond & Briggs,1973), Vintage, 2011, pp. 38 et suivantes

[2514] NAESS Arne, « La modestie et la conquête des montagnes », [« Modesty and the Conquest of Mountains », in *The Ecology of Wisdom*], in NAESS Arne, *Une écosophie pour la vie*, op. cit., p. 85

oxymores en pléonasmes, est un grain de sable dans la mécanique, un *scrupulus* dans le système anthropocentriste dont il tente de retenir la main, une pierre aussi ridiculement petite que fabuleusement acérée, actuellement marginale et inoffensive mais potentiellement renversante et révolutionnaire.

Ce que l'animalisme (notamment mais pas uniquement politique) porte, ce sont les prémisses de ce qui constituera, non pas un changement de paradigme, mais un raffinement supplémentaire et complémentaire d'un changement de paradigme déjà opéré. Celui amorcé à la fois la révolution copernicienne et l'évolution darwinienne a déjà sérieusement remis en question la place de l'homme dans l'univers et dans le vivant. L'animalisme entend poursuivre cette désanthropocentrisation du monde, en reconférant à l'animal un statut, une place, une reconnaissance qui lui auraient été injustement déniées. Or, pour Edgar Morin, un paradigme présente douze caractères, dont l'invulnérabilité liée à son invisibilité, mais aussi un talon d'Achille lié aux individus déviants ou anomiques[2515]. Le rapport de domination établit par l'humanité à l'égard des animaux se trouve, sous les assauts répétés des animalistes, à la fois rendu visible et effrité.

Si l'animalisme, dans toutes ses ramifications, n'entend pas remettre en question la spécificité et le privilège humains, il invite à une réévaluation et une réorientation ontologique, éthique, politique et morale, afin que l'animal, et plus largement le vivant non-humain, n'en soient plus les victimes. A une subjectivité fondée sur l'autonomie, il oppose une subjectivité fondée sur la responsabilité. En réponse à une politique de plus en plus *identitaire* pour-soi, il porte l'espoir d'une politique radicalement *altéritaire* de l'au-delà de soi. A un humanisme dégénéré au point de mettre en danger l'humanité elle-même, il tente de substituer un humanisme régénéré. Au « *I think therefore I am* » cartésien, il préfère un « *I care therefore I am* ». Face au déni comme au catastrophisme qui caractérisent bien des discours sur la crise écologique et la condition animale, il se montre porteur d'espoir, mais face à une apathie généralisée quant au sort commun du vivant, qu'il soit humain ou non-humain, animal ou végétal, il porte la voix, intraitable, lancinante et ô combien nécessaire, de la vulnérabilité. En endossant et en faisant parler la souffrance dans laquelle les animaux sont tout entiers et sans recours emmurés, ces animaux qui ne cessent de toucher le fond, les animalistes font ce « saut en vertu de l'absurde » dont naît, comme Corine Pelluchon le

[2515] MORIN Edgar, *La Méthode. 4.*, op. cit., pp. 321-325

montre de façon si intime et délicate, l'espérance[2516]. Cette dernière n'a rien d'un optimisme illusoire. Elle est la « traversée de l'impossible » qui redonne à autrui, à la justice, à la solidarité, à la volonté de prendre soin, tout leur sens[2517].

« *There is no point of no return* »[2518], nous invite à croire la pensée d'Arne Naess, à condition bien sûr que tous, les animalistes comme ceux contre qui ils se dressent, prennent la mesure de leur potentiel et de leur complémentarité dans la grande guerre qu'il nous faut mener ensemble.

2) Dialogue et reliance

Nos lecteurs l'auront sans doute compris, il ne s'agissait pas uniquement de montrer la fécondité du phénomène, mais aussi, par cette entreprise elle-même, de défendre une certaine manière de l'appréhender : celle du dialogue et de la reliance[2519].

L'approche que nous avons choisie avait pour objectif (et peut-être a-t-elle eu aussi, nous l'espérons, pour résultat) de permettre un dialogue qui s'est fait à plusieurs niveaux. C'est en premier lieu un dialogue temporel que nous avons tenté d'établir, en pariant sur la fécondité de certaines pensées antérieures comme clefs de lectures de notre monde contemporain, et pouvant, éventuellement, faire l'objet d'investigations novatrices. Nous pensons ici tout particulièrement au couple Deleuze et Guattari, mais aussi à Derrida, Morin, ou Aristote. Le dialogue fut, en deuxième lieu, disciplinaire, puisque nous avons été amenés à convoquer des penseurs de disciplines et d'intérêt très différents. Mettre la philosophie politique classique à l'épreuve de l'animalisme, solliciter, sur un même objet, les regards de sociologues, de juristes, de philosophes, de politistes, d'historiens, confronter des approches militantes et scientifiques, furent autant de paris risqués mais assumés. Nous avons également tenté d'établir un dialogue, en troisième lieu, entre des pensées perçues comme des piliers en France, et d'autres qui sont, malgré leur reconnaissance internationale indéniable, bien moins connues et auxquelles nous avons offert une place de choix. Nous pensons ici essentiellement à l'œuvre d'Arne Naess dont la lumière, sans cesse redécouverte depuis dix ans, nous surprend, nous déstabilise et nous émerveille à chaque relecture. Nous

[2516] PELLUCHON Corine, *L'espérance, ou la traverse de l'impossible*, Editions Payot et Rivages, Paris, 2023, pp. 43 et suivantes
[2517] *Ibid.*, p. 69
[2518] NAESS Arne, *There is no point of no return*, Penguin Books, Dublin, 2021
[2519] « La notion de reliance, inventée par le sociologue Marcel Bolle de Bal, comble un vide conceptuel en donnant une nature substantive à ce qui n'était conçu qu'adjectivement, et en donnant un caractère actif à ce substantif. « Relié » est passif, « reliant » est participant, « reliance » est activant. » MORIN Edgar, *La Méthode. 6.*, op. cit., p. 269

pensons aussi à certains penseurs animalistes, qui tentent, souvent de façon convaincante, de réhabiliter l'animalité, de la sortir de l'enfer dans laquelle elle fut injustement enfermée. Nous pensons encore à Agnes Heller, dont la découverte, au fil de ce travail, fut absolument saisissante. Enfin, nous espérons avoir, en quatrième et dernier lieu, par l'approche adoptée, également permis, modestement, un dialogue entre les pensées émanant de cultures différentes, au premier rang desquelles les théories politiques, écologiques, et philosophiques anglo-saxonnes et européennes, qui nous semblent désormais aussi différentes que complémentaires.

Nous nous trouvions, à l'orée de ce travail, face à une alternative impossible, quasi-tragique, entre deux chemins possibles, mais aussi insuffisants que biaisés. Le premier était celui d'une philosophie politique qui s'est trop longtemps plus intéressée à ce qui doit ou devrait être qu'à ce qui est, diagnostic auquel d'ailleurs n'échappe pas non plus, nous l'avons dit en introduction, la philosophie politique animaliste. Cette dernière semble même, à de rares exceptions près, contribuer à le perpétuer. Déconnectée de la pratique, des outils et de la réalité politique, elle va parfois jusqu'à se fourvoyer en mettant l'analyse au service de l'idéologie, et ne soumet que rarement la seconde à la première. Le second chemin possible était celui d'une science politique qui, à force d'avoir voulu asseoir son statut de science, s'est à la fois isolée de ses parents (le droit et la philosophie) et compartimentée. Sur le chemin de l'ultra-spécialisation, elle semble avoir laissé un peu de sa créativité, de sa capacité à conceptualiser, et de la hauteur de vue qu'elle aurait pu déployer sur le monde.

Face à cela, nous avons tenté, tant bien que mal, d'opposer une approche inspirée par l'idée d'une *pensée complexe* telle que l'avance ce philosophe et sociologue qu'est Edgar Morin, c'est-à-dire, fondamentalement, une pensée qui relie et complexifie plus qu'elle ne sépare et réduit. Dans cette étude des partis animalistes, s'est imposée à nous le sentiment, non seulement, de la nécessité et de la fécondité d'un dialogue interdisciplinaire, mais aussi d'un regard mêlant moléculaire et molaire, empirique et théorique, un regard tentant de lier réciproquement ce qui est et ce qui pourrait être. Le but fut finalement d'éviter le double écueil de disjoindre et de confondre, en tentant, toujours obstinément, parfois douloureusement et inévitablement partiellement et partialement, de penser l'entre-deux, voire l'entre-tous.

Les difficultés furent évidemment nombreuses, et toutes n'ont sans doute pas été surmontées. Qu'à cela ne tienne ! Nous laissons à d'autres (qui compteront peut-être l'auteur de ces lignes elle-même) le soin d'explorer et déployer ces perspectives.

3) Et maintenant ?

Cette thèse est, à notre connaissance, la première sur les partis animalistes. En rédigeant ces quelques lignes de conclusion, nous nourrissons le secret espoir qu'elles soient moins un point final qu'un point de départ pour bien d'autres recherches. Si nous avons pris comme terrain de prédilection celui de l'Europe, d'autres continents voient apparaître et se structurer le phénomène étudié, dans une moindre mesure certes, mais de façon tout aussi intéressante. Il semblerait notamment que le parti animaliste australien ait actuellement le vent en poupe. Un onglet du site du Partij vor de Dieren recense les différentes initiatives comparables[2520] et montre que la tendance, bien que marginale, est bel et bien mondiale. Elle mériterait d'être appréhendée de manière internationale, interdisciplinaire, de façon diachronique comme synchronique, à l'échelle micro comme macro. Il semble notamment que l'angle proprement sociologique, bien que ponctuellement mobilisé dans ce travail, se révélerait encore bien plus fécond s'il se voyait appliqué à ce sujet par des spécialistes de cette discipline. De même en va-t-il pour la philosophie politique, qui aurait tout intérêt, nous en avons l'intime conviction, à se saisir de l'animalisme partisan (bien plus profondément, et sans doute bien mieux que nous avons tenté de le faire). Cette thèse étant ancrée dans un champ disciplinaire précis, celui de la science politique, nous avons convoqué certaines notions de philosophie morale et politique pour donner à notre sujet sa pleine profondeur, mais ces considérations visaient moins à apporter des réponses définitives qu'à esquisser des pistes de réflexions et convaincre d'une fécondité qui, loin de n'être que politique, sociologique, et juridique, est aussi philosophique.

Nous avons fait, à cet égard, ce que nous avons pu, conscients de nos limites, mais réconfortés par le secret espoir que les réflexions formulées ici ne seront que la base d'échanges et d'écrits académiques ultérieurs, la première pierre d'un édifice qui la dépassera et, dans le même temps, lui donnera tout son sens. Nous espérons, plus généralement, que ce travail sera une contribution, aussi modeste que son objet, à la pensée des déplacements politiques en cours comme du politique *tout (sauf) court*, et une source de réflexion appropriable pour tous les acteurs engagés, quelle que soit leur place, dans l'imagination, la régénération, l'avènement et l'institution de ce monde commun.

[2520] Voir le site du PvdD. URL : https://www.partyfortheanimals.com/fr/mouvement-international (consulté le 24 février 2023)

Enfin, puisque « tout ce qui ne se régénère pas dégénère »[2521], il est temps, désormais, de devenir autre.

[2521] MORIN Edgar, *La Méthode. 6. Éthique*, Éditions du Seuil, Paris, 2004, p. 67

ANNEXES

ANNEXE 1 : Schéma Apron

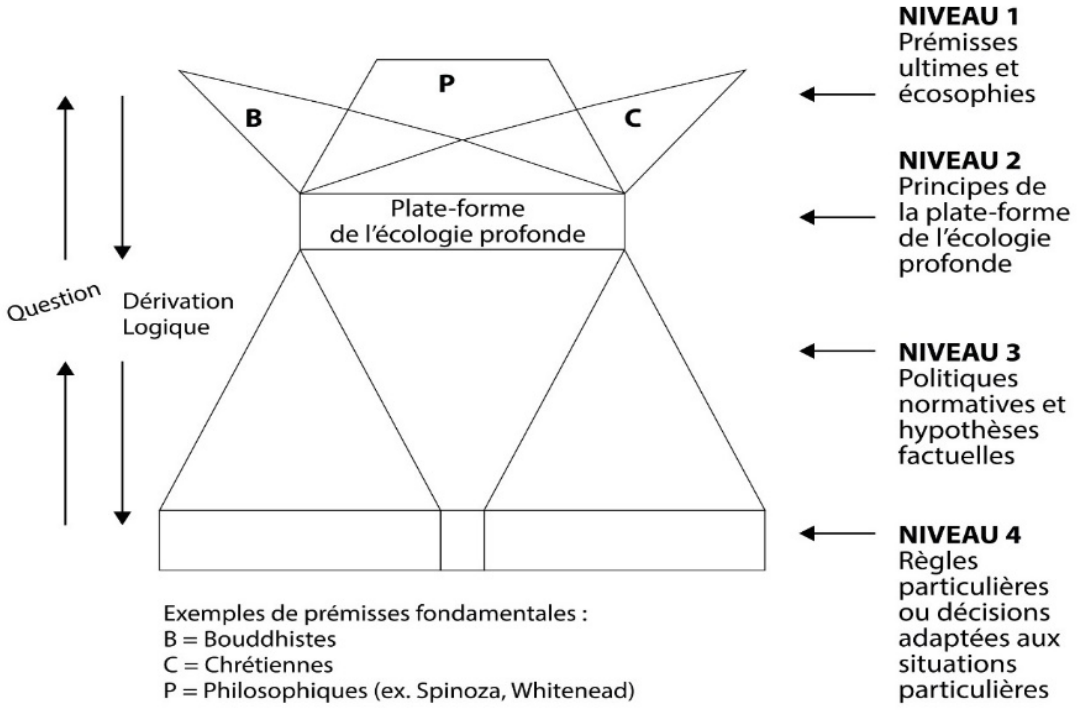

ANNEXE 2 : Panorama de l'engagement en faveur des animaux

a- L'engagement en faveur des animaux domestiques et de rente

	ANTI-CRUAUTE PROTECTION	WELFARISME BIEN-ETRE	ABOLITIONNISME LIBERATION
Registre	Démopédique	Attendrissement	Dévoilement
Idéologie	Anthropocentrisme fort	Anthropocentrisme modéré	Antispécisme
Vocation	Précepteur	Secouriste	Justicier
Animaux concernés	Familiers	Tous	Tous
Visée transformatrice	Faible	Modérée	Forte
Exemples d'associations	S.P.A R.S.P.A.	Protection mondiale des animaux de ferme Humane Slaughter Association	L214 Animal Liberation Front PETA P.E.A
Motivation	- amour des animaux - Humanité	- Compassion - Souffrance animale	- Justice à l'égard des animaux
Méthodes	-Sensibilisation -Information -Accueil des animaux - Actions en justice	-Sensibilisation -Information -Accueil des animaux -Actions en justice	-Action directe -Happening choc -Infiltration / vidéos -Sensibilisation -Information -Accueil des animaux -Incitation à un changement de mode de vie -Actions en justice
Objectif	-Monde sans cruauté animale	- Fin des maltraitances animales et de l'élevage intensif	- Fin de l'exploitation animale sous toutes ses formes

b- L'engagement pour les animaux sauvages et la biodiversité

	ENVIRONNEMENTALISME	ECOLOGISME
Registre	Préservation	Reconnaissance
Idéologie	Anthropocentrisme	Deep Ecology, écocentrisme
Visée transformatrice	Faible	Forte
Adversaires	Acteurs responsables de graves dégradations	Système capitaliste, paradigme anthropocentriste
Vision de l'animal	Espèce	Espèce et individu
Animaux concernés	Animaux sauvages	Tous
Exemples	Association Respire, LPO	Greenpeace, Sea Sheperd, Extinction Rebellion, les Amis de la terre,
Méthodes	-Information -Actions en Justice -Sensibilisation	-Action directe -Happening choc -Sensibilisation -Information -Actions en justice -Incitation à un changement de mode de vie
Objectif	- Conservation du patrimoine naturel - Préservation d'un environnement sain - Préservation des ressources - Protection de la biodiversité - Développement durable	- Lutte contre changement climatique - Lutte pour la préservation des écosystèmes - Défense des animaux

ANNEXE 3 : Le conflit entre les animalistes et leurs opposants

a- Biens en présence

	(éco-)animalistes	Opposants
Biens matériels	- Soutiens financiers	- Intérêts économiques
Pouvoir / Prestige	-Nombre d'adhérents -Visibilité -Reconnaissance publique et politique	-Reconnaissance publique et politique -Consensus social -Visibilité
Idées	- Abolition - Bien-être animal - Rejet de l'anthropocentrisme	- Liberté de travailler - Poursuite des traditions - Lien avec l'animal
Éléments de contexte	- Épidémies et élevage (COVID 19, grippe H1N1) - Impact de l'exploitation animale sur environnement (pêche, élevage, …) - Industrialisation et détérioration des conditions d'élevage	- Situation économique des agriculteurs - Traditions artistiques, culinaires, sportives… - Valorisation du lien de domestication - Utilité sociale de ces professions

b- Co-construction du conflit

	Partisans de l'(éco-)animalisme	Opposants à l'animalisme
Naming	- Maltraitance/ exploitation animale - Dégâts environnementaux et humains	- Illégalité des méthodes - Illégitimité des idées
Blaming	- Toutes les activités et acteurs contribuant à l'exploitation ou à la maltraitance animale. - Le système spéciste et anthropocentriste	- Animalistes - Antispécisme - Véganisme
Claiming	- Amélioration de la condition animale (pratique) - Transformation du rapport de domination (théorique)	- Sanction des activistes - Protection des professions visées - Poursuite de leurs activités

ANNEXE 4 : Le traitement médiatique du véganisme

Nous avons retenu dans la presse allemande trois journaux : *Der Spiegel*, *Die Zeit*, et *Die Welt*. Dès 2008, *Der Spiegel*, journal à tendance centriste, libérale et progressiste, présentait le végétarisme comme le régime de prédilection des musiciens punk[2522]. En 2011, il relatait le développement du végétarisme et du végétalisme en lien avec la publication d'ouvrages incitatifs d'auteurs comme Jonathan Safran Foer et Karen Duve[2523] et en 2014, il interviewait l'auteure animaliste d'un ouvrage au titre éloquent : *Artgerecht ist nur die Freiheit. Eine Ethik für die Tiere oder warum wir umdenken müssen*[2524]. Si la formulation des questions posées révèle que les idées animalistes, notamment antispécistes, étaient bien moins répandues et intégrées qu'aujourd'hui, l'article montre néanmoins une prise en compte sérieuse – bien que critique - de ce sujet[2525]. *Die Zeit*, journal allemand libéral de gauche, n'hésite pas, actuellement, à présenter le véganisme comme la meilleure alimentation pour l'environnement et le bien-être animal[2526] et décrivait, dès 2008, la consommation de viande comme un dilemme moral[2527]. Enfin, *Die Welt*, journal de droite conservatrice, présente le végétalisme comme une tendance de l'élite urbaine, ayant pour but de se « démarquer »[2528].

Pour la France, nous avons retenu trois journaux : *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*. *Le Monde*, qui a une ligne éditoriale plutôt centriste, semble avoir tendance à afficher une position assez neutre sur le véganisme, qui commence à apparaître, d'après les archives du journal, au début de la décennie 2010-2020[2529], avec la publication du journal de bord d'Essemlali Lamya, alors présidente de Sea Sheperd France. Une dizaine d'années plus tard, en décembre 2020, le site diffuse un article consacré aux recettes véganes pour Noël[2530], propose des débats entre partisans et opposants du véganisme[2531], et publie des tribunes à charge[2532] comme des chroniques incitatives[2533]. *Libération*, considéré comme un journal de gauche, a utilisé le terme « végan » très tôt, c'est-à-dire en 2000[2534] et a, dès 2003, publié une enquête sur ce thème[2535]. Si, en 2003[2536], un autre article s'attachait à souligner les dérives de l'antispécisme, *Libération* adopte aujourd'hui une posture plus favorable à l'animalisme, en faisant par exemple un portrait à charge de la Cellule Demeter, l'organe de répression mis en place contre les activistes antispécistes[2537], en proposant un « décryptage » sur la complémentation en vitamine B12 dans les régimes sans produits d'origine animale[2538] ou un entretien avec l'écrivain et militant végan Jean Rouaud sur la vocation politique du véganisme[2539]. *Le Figaro*, journal considéré de droite ou centre-droit, a une ligne plutôt modérée et nuancée quant au véganisme, puisqu'il tend, dans une approche assez pragmatique, à l'aborder surtout comme un nouveau mode de vie en vogue et à relater ou analyser ses effets économiques et commerciaux[2540]. Notons toutefois qu'il n'est pas rare que le journal relaye les positions de Luc Ferry[2541], profondément hostile au véganisme, ou que soient publiés des articles et vidéos affichant un soutien au travail des éleveurs face aux critiques dont ces métiers font l'objet de la part des

[2522] WINKLER Thomas, « Tofu für Schwermetaller », *Der Spiegel*, 28 décembre 2008
[2523] GUTSCH Jochen-Martin, « Der bessere Mensch », *Der Spiegel*, 24 janvier 2011
[2524] « le bien-être, c'est la liberté. Une éthique pour les animaux, ou pourquoi il nous faut la repenser »
[2525] LEICK Romain et SCHMITTER Elke, « Tiere sind ein Zweck an sich », *Der Spiegel*, 3 février 2014.
[2526] RASCHENDORFER Josefa, « Veganismus », *Die Zeit*, 28 avril 2020
[2527] SEZGIN Hilal, « Donnerstags kein Fleisch », *Die Zeit*, 12 août 2010.
[2528] HOLLERSEN Wiebke, « Die urbane Elite isst gern vegan – um sich abzugrenzen », *Die Welt*, 9 juin 2020
[2529] ESSEMLALI Lamya, « Journal de bord d'une écoguerrière », *Le Monde*, 12 janvier 2010
[2530] VON BARDELEBEN Elvire, « Un Noël végan et gourmand ? La preuve par six (recettes) ! », *Le Monde*, 16 décembre 2020
[2531] BHERER Marc-Olivier, « Pourquoi faudrait-il être végan ? », *Le Monde*, 21 avril 2018
[2532] ARIES Paul, « J'accuse les végans de mentir sciemment », *Le Monde*, 7 janvier 2019
[2533] FOUCART Stéphane, « Les choix des vegans mettent en lumière la dissonance cognitive du reste de la population », *Le Monde*, 10 octobre 2020
[2534] TRUC Olivier, « Max, le hamburger suédois qui fait de la résistance », *Libération*, 2 décembre 2000
[2535] PEYRET Emmanuèle et VITAL-DURAND Brigitte, « Les végétaliens, des animaux comme les autres », *Libération*, 17 mai 2003
[2536] *Idem*
[2537] MASSIOT Aude, « « Agribashing » : Enquête sur la cellule Déméter, un dispositif politique contre une menace fantôme », *Libération*, 8 septembre 2020
[2538] ESCALONA Anaïs, « Végans et végétariens : la vitamine B12 en questions », *Libération*, 17 juillet 2020
[2539] SCHWARTZBROD Alexandra, « Faire d'une décision morale individuelle un projet politique », *Libération*, 15 avril 2020
[2540] Voir par exemple DETROYAT Olivia, « Unilever vise 1 milliard d'euros dans les produits vegans », *Le Figaro*, 18 novembre 2020
[2541] FERRY Luc, « Pourquoi le véganisme est intenable », *Le Figaro*, 29 juillet 2020

végans[2542]. Mentionnons enfin le journal droite conservatrice *Valeurs Actuelles*, qui semble quant à lui adopter une posture pour le moins hostile au véganisme. Les titres d'articles qui se succèdent dans le moteur de recherche de leur site internet lorsqu'y est saisi le terme de « végan » est édifiante, dans la mesure où l'on n'y trouve aucun article qui ne soit une dénonciation (au moins implicite mais souvent explicite) du véganisme[2543]. Mentionnons la Une du n° 4331 qui, en fin d'année 2019, titrait : « La Terreur Végan. Ils attaquent les boucheries, brûlent les abattoirs, poussent les agriculteurs au désespoir. Révélations sur un nouveau totalitarisme »[2544].

En ce qui concerne la presse britannique, nous avons retenu *The Guardian*, le *Daily Telegraph*, et *The Economist*. Rappelons que le monde anglo-saxon, mais plus particulièrement encore l'Angleterre, est une des figures du proue de la cause animale en Europe. *The Economist*, généralement considéré comme un journal centriste plutôt à destination des plus éduqués, a consacré de nombreux articles au véganisme. Il peut s'agir d'analyse statistiques sur le profil sociologique et politique des végans[2545], d'articles assez impartiaux sur les actions des véganes contre les bouchers en France[2546], sur les attaques dont a été victime un commerçant de « viande végétale » néerlandais[2547],ou encore sur le lien entre la richesse et le véganisme[2548]. *The Guardian*, plus ancré à gauche, s'est fait le relai du Veganuary[2549] et, dans un article cru présentant des photos d'animaux en abattoir, de l'action de Joachin Phoenix en faveur du véganisme[2550]. *The Daily Telegraph* enfin, soutien du parti conservateur, semble avoir une position nuancée à l'égard du véganisme, bien que globalement défavorable, puisqu'il relaye certes le veganuary, donne des conseils pour fêter un réveillon végan et relate le soutien apporté par Bill Gates, qui se dit végétarien, à une entreprise de produits simili-carnés végans, Beyond Meat[2551], tout en soulevant la question de savoir si le véganisme est vraiment si sain qu'on peut le penser, en relatant les histoires de ceux qui ont abandonné leur mode de vie végan et incitent à en faire autant, ou en alertant sur les risques éventuels du véganisme sur la santé osseuse[2552].

En Espagne, nous avons retenu trois journaux qui structurent la presse hispanique : *La Razón*, *El País*, et *ABC*. *El País*, plutôt de gauche libérale, semble développer une position assez favorable au véganisme puisque s'y trouvent des articles consacrés aux mères véganes[2553], aux tatouages végans, aux meilleurs restaurants végans à New York et une présentation, dès 2013, du végétalisme comme la quête de cohérence entre nourriture saine et respect des animaux[2554]. Mais nous dénichons aussi quelques mises en garde quant aux produits végans mais industriels[2555], ou la reconnaissance juridique du véganisme comme croyance[2556]. *ABC*, plutôt considéré comme centriste, adopte une ligne éditoriale assez favorable au véganisme. Très axés

---

[2542] LE CORRE Aziliz, « La riposte des agriculteurs face aux végans », *Le Figaro*, 18 février 2020

[2543] Nous n'aurons en revanche aucun mal à y trouver, pêlemêle, des articles relatant la « conversion » d'une végan devenue pro-chasse, les actes de vandalisme de militants végans, ou encore des articles ironiques sur la « souffrance végétale » qui priverait les végans de légumes, un « florilège des délires végans et antispécistes », ou présentant le véganisme comme l'expression d'un « préterrorisme » et d'un « fascisme alimentaire ». Voir la liste des titres d'articles lorsque l'on saisit le terme « végan » dans la barre de recherche du site du journal. https://www.valeursactuelles.com/recherche?recherche=vegan

[2544] Voir la couverture de ce magazine disponible depuis le site internet du journal. https://kiosque-valmonde.immanens.com/detail/publication/320/17?issue_id=38461

[2545] « American dietary preferences are split across party lines », *The Economist*, 22 novembre 2018

[2546] "French vegans are tormenting France's butchers", *The Economist*, 5 juillet 2018

[2547] « Plantbased meat is so tasty that Europe's meat industry has to bite back", *The Economist*, 30 novembre 2017

[2548] « Why people in rich countries are eating more vegan food", *The Economist*, 13 octobre 2018

[2549] SMITHERS Rebecca, « Veganuary Movement to welcome 1 millionth participant », *The Guardian*, 26 octobre 2020

[2550] WILSON Olivia, « 'Some of the darkest places in the world': Joaquin Phoenix on a photobook about slaughterhouses », *The Guardian*, 18 novembre 2020

[2551] FELD Olivia, "Bill Gates backed 'vegan meat' company files for $1.2bn stock market listing", *The Telegraph*, 22 avril 2019

[2552] HALL Alice, « It is a worry, the truth about veganism and bone health », *The Telegraph*, 24 novembre 2020

[2553] GONZALES Paula, «Así son las madres veganas », *El País*, 30 mars 2019

[2554] POP Cristina, «La dieta vegana busca la coherencia entre la comida sana y el respeto a los animales », *El País*, 6 mars 2013

[2555] ARGOELLES Lucía Martínez, « Por qué es una mala noticia que la industria se aproveche del auge vegano », *El País*, 30 avril 2018

[2556] TORRES MENARGUEZ Ana, «"La ofensa al veganismo no es tan grave como a la raza o a la sexualidad" », *ABC*, 4 janvier 2020

sur le registre des « conseils », pléthore d'articles proposent des recettes véganes, le palmarès des meilleures baskets végans, le succès des « influenceurs végans » sur Instagram, une enquête sur les 10% de végans revendiqués en Espagne[2557] ou sur la valorisation du véganisme comme régime adapté aux enfants[2558]. Cette position plutôt favorable est nuancée par des articles distinguant véganisme et alimentation saine[2559], ou la publication, dans la section « opinions », d'une tribune du directeur du journal contre le véganisme, qualifié de « peste »[2560]. *La Razón*, considéré comme un journal d'extrême droite, a une position ambiguë sur le véganisme. La ligne éditoriale fait par exemple la promotion, superficielle, d'un programme santé alliant fitness et véganisme[2561] ou des bénéfices du véganisme chez les sportifs[2562] mais dénonce fermement le militantisme en sa faveur[2563].

Pour la presse néerlandaise, nous avons sélectionné trois journaux : *Algemeen Dagblad*, *Trouw*, et *De volkskrant*. *Trouw*, journal à tendance démocrate, semble construire une ligne éditoriale plutôt favorable au véganisme. Sont notamment proposés des articles analysant le développement du marché des produits végans[2564] ou mettant en avant le lien entre consommation de viande et stéréotype de la virilité, en concluant par l'expression de la nécessité de ne plus faire du rapport de domination exercé à la fois sur les femmes et sur les animaux la norme[2565]. *De Volkskrant*, que nous pouvons situer plus au Centre, est plutôt favorable au véganisme. Il publie, dans sa section « opinions », un article sur la dimension durable du mode de vie végan[2566], des guides à l'attention des parents véganes[2567], mais aussi de nombreuses recettes. Enfin, l'*Algemeen Dagblad*, plutôt situé à droite, se fait le relai d'initiatives comme des magasins ou associations d'étudiants végans, et adopte une posture plutôt impartiale dans un article relatant le procès d'un activiste végane pyromane, qui aurait pu pourtant être l'occasion parfaite d'une critique acerbe du véganisme, posture qu'il faut sans doute observer en lien avec la puissance du mouvement animaliste néerlandais[2568].

[2557] VALERO J.C., « El 10% de los españoles se consideran veganos» ,*ABC*, 7 juillet 2019
[2558] MARTINEZ Ana, « Dieta vegana o vegetariana en niños: ¿un peligro de salud para los menores? », *ABC*, 16 octobre 2019
[2559] ALCARAZ Maria, « Una dieta vegana no es lo mismo que una dieta saludable », *ABC*, 19 février 2020
[2560] PEREZ-MAURA Ramón, « La plaga vegana que nos asola », *ABC*, 26 janvier 2019
[2561] Voir l'onglet consacré au véganisme sur le site de *La Razon*. URL : https://www.larazon.es/familia/20201030/thwd3mhw7ffp7boelpegddra4m.html
[2562] *Idem*
[2563] TRUJILLO I., « Las veganas de las "gallinas violadas"vuelven a la carga: "Cada vaso de leche es un bebé robado" », *La Razón*, 11 octobre 2019
[2564] VAN VELZEN Joost, « Veganistische mayonaise en ijsjes: Unilever ziet lonkende markt voor veganistische producten », *Trouw*, 18 novembre 2020
[2565] SPREKSEL Djuna, «De echte carnivoor is een man », *Trouw*, 8 mars 2020
[2566] GOVERS Armando, « Opinie: Vegan is diervriendelijk én het meest duurzaam », *De Volkskrant*, 23 septembre 2020
[2567] VAN DEN BREEMER Anna, «Plantaardig eten met jonge kinderen: hoe pak je dat aan? », *De Volkskrant*, 17 septembre 2020
[2568]ARJEN TEN Cate, « Vegan Streaker uit Vught krijgt celstraf voor brandstichting bij eendenslachterij », *Algemeen Dagblad*, 16 Novembre 2020

ANNEXE 5 : Synthèse cartographique de l' « Animal Protection Indice » (focalisation sur l'Europe)

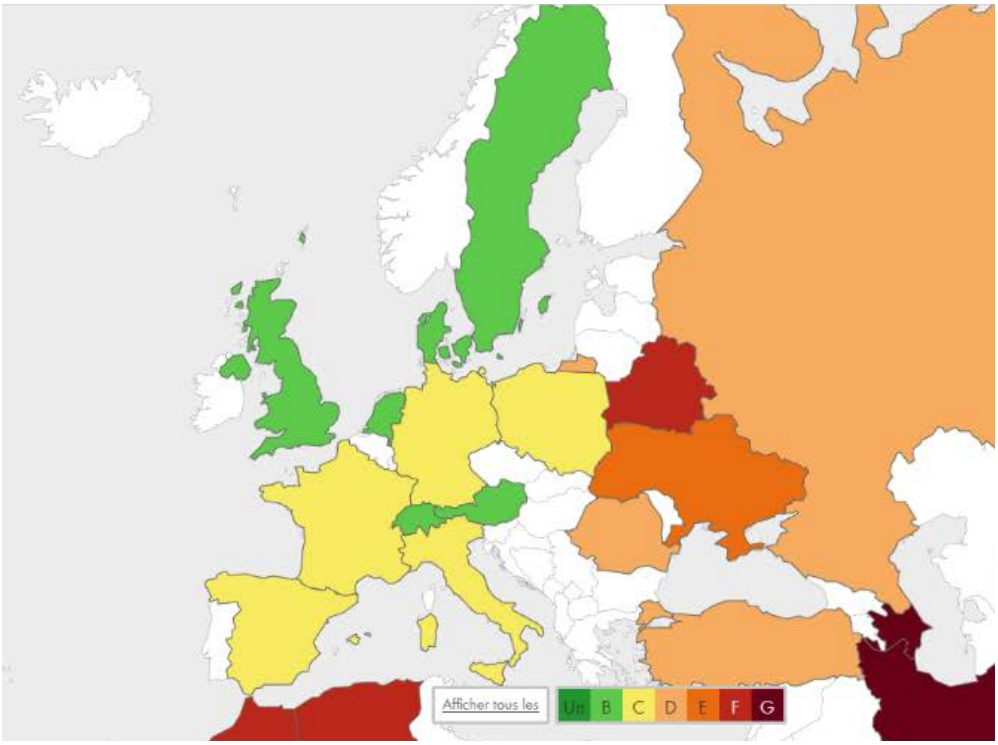

Étude menée par l'ONG World Animal Protection en 2014 et réévaluée en 2020.

Source : https://api.worldanimalprotection.org/

ANNEXE 6 : Systèmes politiques et institutionnels européens

	P.A.	Scrutin	Seuil	S.P.	Eco. Po	Org.	Régime	Mode	UE
Allemagne	Oui	MP.	5%	MultiP	5	F	Parl.	République	Oui
Autriche	Oui	P.	4%	MultiP	3	F	Semi-Pres.	République	Oui
Belgique	Oui	P.	5%	MultiP	2	F	Parl.	Monarchie	Oui
Bulgarie	Non	P.	4%	MultiP	1	U	Semi-Pres.	République	Oui
Chypre	Oui	P.	3,60%	MultiP	1	U	Pres.	République	Oui
Croatie	Non	P.	5%	MultiP	1	U	Parl.	République	Oui
Danemark	Oui	P.	2%	MultiP	3	U	Parl.	Monarchie	Oui
Espagne	Oui	P.	3%	MultiP	1	U	Parl.	Monarchie	Oui
Estonie	Non	P.	5%	MultiP	1	U	Parl.	République	Oui
Finande	Oui	P.	NON	MultiP	4	U	Parl.	République	Oui
France	Oui	M.	NON	MultiP	3	U	Semi-Pres.	République	Oui
Grèce	Oui	P.	3%	MultiP	1	U	Parl.	République	Oui
Hongrie	Non	MP	5%		1	U	Parl.	République	Oui
Irlande	Oui	P.	NC	MultiP	3	U	Parl.	République	Oui
Italie	Oui	P.	3%	Multi/bip	1	U	Parl.	République	Oui
Lettonie	Non	P.	5%	Multi/Bip	2	U	Parl.	République	Oui
Lituanie	Non	MP	3-5%	MultiP	3	U	Semi-Pres.	République	Oui
Lux.	Non	P.	NC	MultiP	4	U	Parl.	Monarchie	Oui
Malte	Non	P.	NC	Bipartisan	1	U	Parl.	République	Oui
Norvège	Non	P.	4%	MultiP	1	U	Parl.	Monarchie	Non
Pays-Bas	Oui	P.	0,67%	MultiP	4	U	Parl.	Monarchie	Oui
Pologne	Non	P.	5%	MultiP	1	U	Mixte	République	Oui
Portugal	Oui	P.	NC	MultiP	3	U	Semi-Pres.	République	Oui
Slovaquie	Non	P.	5%	MultiP	1	U	Parl.	République	Oui
Tchèquie	Non	P.	5%	MultiP	1	U	Parl.	République	Oui
Roumanie	Non	P.	5%	MultiP	1	U	Semi-Pres.	République	Oui
R.-U.	Oui	M.	NC	BiP	3	U	Parl.	Monarchie	Non
Suisse	Oui	P et Maj	NC	MultiP	5	F	Directorial	République	Non
Slovénie	Non	P.	4%	MultiP	1	U	Parl.	République	Oui
Suède	Oui	P.	4%	MultiP	3	U	Parl.	Monarchie	Oui

UE	Oui	P	5%	MultiP	2 - 3	-	-	-	-

ANNEXE 7 : Cultural Map

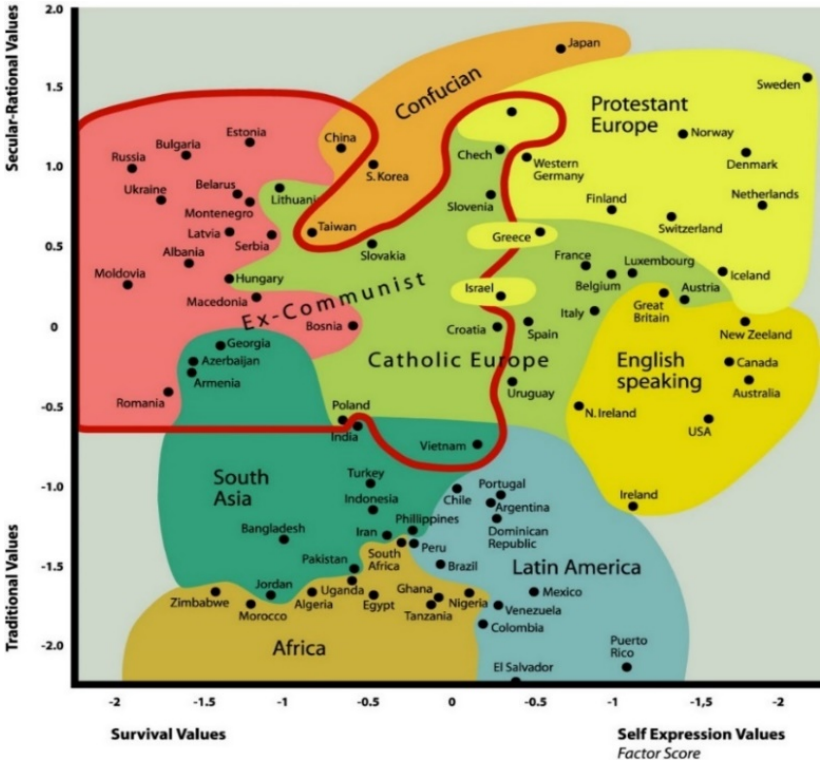

Cultural map - WVS wave 4 (1996).

Source : WVS Database (worldvaluessurvey.org)

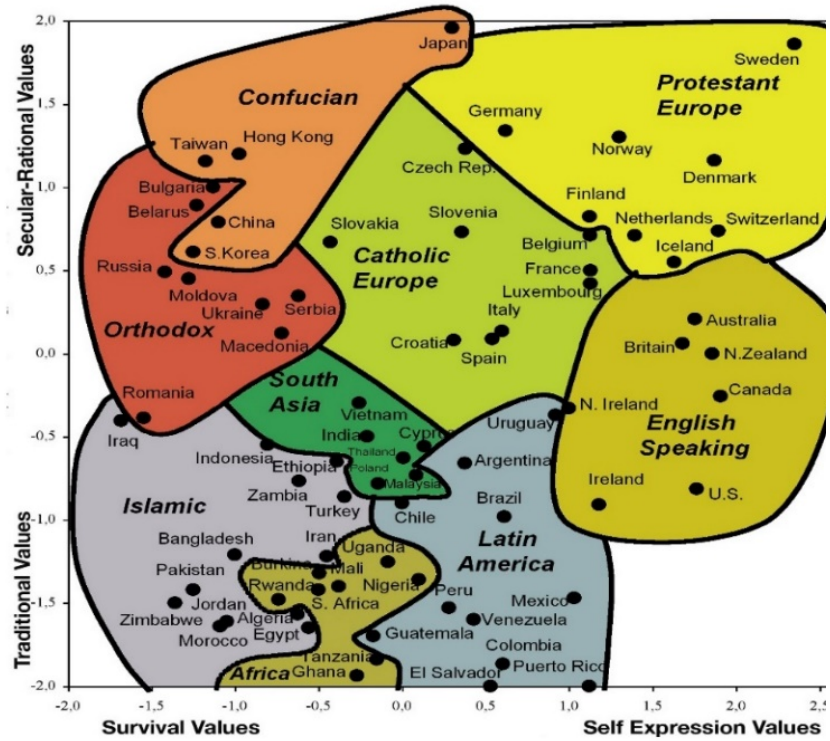

Cultural map - WVS wave 5 (2008).

Source : WVS Database (worldvaluessurvey.org)

ANNEXE 8 : Les logos des partis animalistes[2569]

R.E.V. (France)	P.A. (France)	P.A.N. (Portugal)	M.U.T. (Allemagne)
T.P.S. (Suisse)	DA (Belgique)	P.v.d.D (Pays-Bas)	VP3 (Allemagne)
P.E.T. (Allemagne)	P.f.d.T (Allemagne)	APfT (Allemagne)	A.M.T.N. (Allemagne)
P.A.C.M.A. 1 et 2 (Espagne)		PONA (Moldavie)	P.C.A. (France)
M.H.A.N. (France)	P.A.C.T.E. (France)	M.C.P.A. (France)	Fokus (Danemark)
VP (Danemark)	A.P.C. (Chypre)	D.P. (Suède)	E.O.P. (Finlande)
I.P.A.W. (Irlande)	A.W.P. (R.U.)	M.A. (Italie)	P.A.E. (Italie)
P.A.I. (Italie)	PPA (Grèce)	A.P.P. (R.U.)	APEU (U.E.)

[2569] Les logos du M.U.T. et du T.R.P. autrichien n'ont pu être trouvés. Toutes ces images ont été importées depuis les sites respectifs des partis animalistes, à l'exception du premier logo de P.A.C.M.A., introuvable sur internet, mais que nous avons pu malgré tout obtenir grâce à une capture d'écran d'une vidéo de campagne de 2008. URL : https://www.youtube.com/watch?v=wI9YfTNlmZE (consulté le 1er avril 2021) Pour les adresses URL des autres partis, voir la webographie.

ANNEXE 9 : Les programmes des partis animalistes

a- Programme hors animal des partis éco-animalistes

		PvdD	PACMA	PAN	TSP
ECO	Principe	-Refus du PIB comme mesure au profit du BPM -Décroissance		-Économie circulaire -Économie verte -Décroissance	-Économie équitable -Sociale -Écologique
	Fiscalité	-Verdissement -Taxe hauts revenus -Lutte contre la fraude	-Lutte contre la fraude	-Lutte contre la fraude -Équité fiscale -Fiscalité verte	NC
	Travail	-Égalité homme femme -Revenu de base universel	-Revenu universel de base	-Limitation temps de travail -Égalité	-Égalité homme femmes -Augmentation salaire minimum -Revenu Universel
SOC	Santé	-Prévention -Euthanasie -Médecines alternatives	-Publique -Qualité -Euthanasie	-Euthanasie -Prévention (alimentation) -Médecines alternatives	-Médecine holistique -Médecine préventive -Accessibilité
	Éducation	-Accessibilité -Indépendance de la science -Durabilité	-Inclusive -Protection des régions -Accessibilité	-Inclusive -Égalité des chances -Valorisation de la recherche	-Inclusive -Favoriser les activités extérieures
	Minorités	-Inclusion -Excuses quant au passé colonial -Pro LGBT	-Pro LGBT -Pro migration -Pro Handicap	-Pro LGBT / Genres -Handi -SDF -Pro immigration	-Pro LGBT -Handicap -Personnes âgées
POL	Démocratie	-Vote à 16 ans -Culture référendaire -Tirage au sort	-Réforme de l'initiative législative -Réforme du système électoral	-Transparence -Accès à la justice -Contrôle citoyen des élus -Démocratie participative -Vote à 16 ans	-Culture référendaire -Démocratie participative
	Mouvements	-Simplifier la déclaration de manifestations -Renforcer le tissu associatif	NC	-Promotion des ONG -Valorisation du bénévolat	-Renforcement des associations
	International	-Souveraineté militaire -Pacifisme -Contre les accords de libre échange -Eurocritique	NC	-Europhile -Pro immigration -Rejet des accords de libre échange -Droit à l'autodétermination	-Pro immigration -Aide aux états en développement -Pacifisme -Europhile modéré

b- Trois tendances idéologico programmatiques

ANIMALISTES	ENVIRONNEMENTALO-ANIMALISTES	ECO-ANIMALISTES
Homme - animal	**Homme - Milieu**	**Hommes - Hommes**
-Végétalisation de l'alimentation et promotion des alternatives végétales - Promotion du véganisme - Meilleure information des consommateurs - Statut juridique de l'animal - Statut moral de l'animal - Réforme constitutionnelle - Fin de l'élevage industriel - Limitation drastique des transports d'animaux vivants - Fin de l'utilisation des animaux pour le divertissement - Fin de l'expérimentation animale - Fin de l'utilisation des animaux pour la fourrure - Fin des sacrifices rituels -Interdiction des feux d'artifice - Lutte contre les abandons d'animaux domestiques - Lutte contre les pratiques cruelles - Création d'un ministère du bien-être animal - Aggravation des peines en cas de cruauté - Protection des lanceurs d'alerte -Réduction drastique de la chasse - Lutte contre le trafic d'animaux sauvages - Aide aux refuges - Interdiction de la vente d'animaux domestiques - Permis de détenir un animal - Fin/redirection des subventions nationales et européennes à l'élevage - Représentation politique, juridique et institutionnelle des animaux	- Protection des pollinisateurs - Fin des pesticides potentiellement dangereux - Protection des océans - Meilleure gestion des forêts - Reconnaissance d'un statut juridique aux écosystèmes - Reconnaissance du crime d'écocide - Révision constitutionnelle - Lutte contre l'élevage intensif - Lutte contre la destruction des fonds marins - Préservation des territoires - Rejeter les traités de libre échange - Lutte contre le gaspillage - Augmentation du nombre d'espèces considérées comme menacées - Lutte contre le trafic et le braconnage - Lutte contre les OGM - Développement de la permaculture - Reforestation et lutte contre la déforestation - Politiques énergétiques ambitieuses - Développement des énergies renouvelables, sortie des énergies fossiles, fin du nucléaire. - Lutte contre l'artificialisation des sols - Lutte contre le transport aérien et valorisation des transports en communs - Favoriser et améliorer le recyclage - Favoriser l'agriculture biologique, végétale, et les circuits courts.	- Économie circulaire - Décroissance - Égalité des sexes/genres - Droits et reconnaissances des minorités ethniques, LGBTQIA+ - Lutte contre les discriminations - Médecine préventive et holistique et reconnaissance des méthodes alternatives - Société inclusive - Politique migratoire généreuse et ambitieuse - Assurer une meilleure répartition des richesses - Autodétermination - Valorisation de la démocratie participative - Favoriser la densité associative. - Valoriser les initiatives décentralisées et locales - Pacifisme - Europhilie critique - Rejet des traités internationaux de libre-échange - Dépénalisation des drogues douces - Dépénalisation de l'euthanasie - Lutte contre la fraude et l'évasion fiscale - Soutien et accès à la culture - Laïcité - Indépendance de la science - Indépendance des médias - Valorisation des services publics - Souveraineté militaire et agricole

ANNEXE 10 : Les leaders des partis animalistes en septembre 2021

10a-Leadership

PA (France). Le PA, depuis sa création, ne dispose donc pas d'un chef mais d'un collège de sept leaders, qui prend ses décisions sur un mode délibératif et le plus souvent à l'unanimité. Cette apparente verticalité au sein du groupe de leaders n'est pas sans faille. En premier lieu, au sein même du Bureau National (BN), Hélène Thouy semble occuper, non formellement mais dans les faits, la fonction de présidente. En deuxième lieu, les parcours des membres de ce bureau montrent qu'ils disposent de ressources pertinentes dans le cadre d'un leadership partisan et constituent, au sein du parti, une forme d'aristocratie compétente. Aussi, bien que la composition du bureau révèle sans conteste qu'il s'inscrit dans un mouvement de féminisation de la vie politique, le parti animaliste français ne réussit à s'abstraire d'une certaine forme d'élitisme. En troisième lieu, bien que collégiale d'un point de vue interne, et malgré certaines procédures de consultation des membres, la décision du bureau du parti animaliste prévaut[2570]. Antoine Stathoulias, lorsque nous l'avons, au cours d'un entretien, a d'ailleurs discrètement témoigné d'un mode de décision centralisé[2571], bien que notre interlocuteur, en insistant à plusieurs reprises sur cette dimension collégiale, ait cherché à évincer tout soupçon d'autocratie. Lorsque nous l'avons interrogé sur les processus de participation ou de consultation des membres du parti en dehors de l'élection du BN, il a hésité à répondre, avant de dévoiler l'existence d'un autre organe, apparemment discret, et qui remplirait une fonction de garde-fou[2572]. Il semblerait que le parti, qui est encore en phase de structuration, tende à instaurer une forme de communication plus démocratique, plus seulement unilatérale, c'est-à-dire du BN à la base, - dont on comprend qu'elle s'inscrit dans une perspective de contrôle et de légitimation - mais aussi bilatérale, puisqu'il s'agit de mettre en place des organes intermédiaires dotés d'une fonction de relai ascendant cette fois[2573]. Un second entretien, mené le 16 juin 2021 avec cette fois Adrien Larcher, 33 ans, cadre commercial et correspondant du PA Charente-Maritime et délégué pour la région Ouest, confirme et précise l'influence du BN sur les membres dans la prise de décision[2574] qui amorce et conclut le processus décisionnel, mais que les organes intermédiaires et les membres sont ponctuellement consultés. Nous sommes donc, pour l'heure, dans une logique de simple validation

[2570] Cette information nous a été révélée par Antoine Stathoulias, co-président du Parti Animaliste, dans un entretien mené le 10 avril 2021.

[2571] « Alors je sais pas si je peux entrer dans les détails internes du mode d'élection (…) parce que je n'ai pas l'impression que ce soit public. (…) L'organe décisionnel, c'est le Bureau, le Bureau National, qui est composé de sept co-présidents. Donc c'est un organe collégial, et là, les décisions sont prises soient à la majorité, soit à l'unanimité, en fonction de la nature des questions qui doivent être tranchées. Mais en tous cas, c'est pas une personne qui décide de la direction. (…) » Retranscription d'un extrait de l'entretien d'Antoine Stathoulias, co-président du Parti Animaliste, mené le 10 avril 2021.

[2572] « On a un autre organe, mais ça, je ne pourrai pas vous le dire parce que je crois que ce n'est pas public, mais on a un autre organe composé de membres du Parti Animaliste qui ne sont pas au Bureau National, qui… Cet organe peut être consulté, en fait. Y a tout un système de check-and-balance, où si le Bureau National se mettait à faire n'importe quoi, ce fameux organe, qui a une autre fonction que consultative, pourrait intervenir. Cet organe-là est composé de beaucoup plus de monde que le Bureau National » *Idem*

[2573]« Et ensuite, on a encore un autre organe avec encore plus de monde, on essaie de créer beaucoup plus d'interactions, entre la base et le Bureau National. S'il y a des griefs, faut qu'ils puissent remonter, et pour que ce soit plus transparent en fait. » *Idem*

[2574] « En fait, on a un BN qui peut orienter certaines idées. On se consulte dans des réunions en visio. Et puis effectivement, on fait un sondage électronique après pour aller vers telle ou telle ligne directrice en fait, pour faire nos choix. Alors… c'est pas sur tous les choix, mais des choix importants comme celui-ci [la question des alliances possibles du Parti Animaliste avec d'autres partis], oui, c'était nécessaire qu'on se mette tous d'accord et que… ben… même si tout ne fait pas l'unanimité à cent pour cent, généralement on est au moins à quatre-vingts pour cent d'accord les uns avec les autres. Après, le BN, il peut orienter. Il dit « ben voilà, nous on pense ça » sur telle ou telle chose, et après, il peut y avoir quelqu'un qui prend la parole et qui dit « moi, je trouve que c'est pas bien pour telle ou telle raison », tout ça.. Puis au final, après, on vote électroniquement, et on essaye d'avoir une certaine marche de conduite tous ensemble. Après, c'est pas toujours facile, mais il faut prendre des décisions, il faut avoir des lignes directrices, et voilà, c'est comme ça. Il faut être un peu corporate aussi pour avancer. » Entretien avec Adrien Larcher, 33 ans, cadre commercial pour un laboratoire en pharmacie, correspondant Charente Maritime et délégué du PA sur la région Ouest. 16 juin 2021 à 13h.

des décisions prises – et, par extension, des membres du BN eux-mêmes – mais également dans un processus de démocratisation tendant à permettre, dans le futur, une participation des membres sur les questions essentielles. Adrien Larcher souligne qu'en général, la consultation confirme la position du BN, pour deux raisons : parce qu'ils les ont élus, ce qui sous-entend une forme de loyauté et de confiance, mais aussi parce que les propositions qu'ils avancent sont suscitent souvent l'adhésion des membres. Nous avons donc un processus de contrôle et d'influence descendant, c'est-à-dire du BN sur les membres qui est direct ou indirect – par le biais des corps intermédiaires – et un pouvoir de décision, de requêtes ou réclamation ascendant des membres sur le Bureau, qui peut lui aussi être direct – via les procédures de vote – ou indirect – notamment par l'expression de réclamations à leurs référents locaux.

PvdD (Pays-Bas). Le PvdD est quant à lui dirigé par Ruud van der Velden, marchand d'art et expert, accompagné d'un bureau de cinq personnes. Il faut noter que cette direction fait suite au règne de Marianne Thieme, une de ses fondatrices, et nous semble être une réaction – ou en tous cas une tentative de rééquilibrage – au leadership de cette dernière. En effet, Marianne Thieme avait été instituée – et s'était sans doute elle-même instituée – comme une réelle figure de proue, incarnant et portant presque seule le parti[2575], et avec une autorité qui confinait parfois à l'exploitation, selon certains[2576]. Pour l'heure, il semble que se dégage de ce bureau une impression d'accalmie, de verticalisation des rapports, peut-être aussi d'une recherche d'authenticité, de sérieux, et de stabilité dans l'image que les leaders renvoient du parti[2577]. Finalement, Marianne Thieme était l'étendard d'un parti en guerre, quand Ruud van der Velden et son bureau apparaissent comme le leadership d'un parti désormais institutionnalisé, légitimé dans le champ politique, qui peut, après avoir mené sa guerre pour franchir les frontières institutionnelles, continuer à cultiver sa base et à s'implanter sur son territoire, plus posément, sans rage, et d'occuper et de faire fructifier le terrain électoral, politique, institutionnel conquis.

PAN (Portugal). PAN a connu, avant Ines Sousa de Real, deux autres leaders. Le premier était un des fondateurs du parti, Paulo Borges, Professeur de Philosophie et auteur, dont les travaux se concentrent manifestement sur la pensée holiste et écologique, non sans un certain mysticisme[2578], « patte » que l'on retrouve dans le programme – écoanimaliste – du parti. Ce dernier a ensuite, entre 2014 et 2021, été dirigé par André Silva. Il a quitté son mandat parlementaire et ne s'est pas présenté à sa propre succession comme leader du parti, apparemment pour raisons familiales[2579], ainsi que par attachement au renouvellement démocratique[2580]. La nouvelle présidente, Ines de Sousa Real,

---

[2575] Nous reviendrons sur le cas très particulier de Marianne Thieme dans nos prochains développements, et plus précisément dans ceux consacrés au style de leadership.

[2576] WINTERMAN Peter, "' Elke keer als Thieme binnenkwam, was ik op mijn hoede'", *AD*, 19 juillet 2019, URL : https://www.ad.nl/politiek/elke-keer-als-thieme-binnenkwam-was-ik-op-mijn-hoede~ae834aac/ (consulté le 21 février 2022)

[2577] « Ruud van der Velden a l'ambition de consolider et de façonner davantage la croissance du Parti pour les animaux (…). Au sein du parti, Ruud veut conférer plus de responsabilités aux départements et développer une communication intensive avec les membres et les représentants du peuple.» Traduction automatique de l'article publié sur le site du Partij voor de Dieren. Citation originale en néerlandais : « Ruud van der Velden heeft de ambitie om de groei van de Partij voor de Dieren te bestendigen en verder vorm te geven. Van der Velden: "In de peilingen staan we stabiel op 5 tot 6 zetels. Een groei in zetels bij de komende verkiezingen voor de Tweede Kamer is een realistische verwachting. Temeer daar steeds meer mensen zien dat de manier waarop wij met onze aarde en al haar bewoners omgaan niet langer houdbaar is. De coronacrisis zou een keerpunt in denken en beleid moeten vormen. Niet in woorden, maar in daden."» URL : https://www.partijvoordedieren.nl/nieuws/ruud-van-der-velden-nieuwe-voorzitter-partij-voor-de-dieren (consulté le 1er septembre 2021)

[2578] Voir la présentation que Paulo Borges fait de lui-même et de son activité sur son site internet. URL : https://paulo-borges.com/acerca/ (consulté le 6 septembre 2021)

[2579] André Silva est devenu père à la fin de l'année 2020. LOURENCO Madalena, « André Silva abandona liderança do PAN », *ONFM*, 14 mars 2021, URL : https://www.onfm.pt/2021/03/14/andre-silva-abandona-lideranca-do-pan/ (consulté le 4 juillet 2021)

[2580] Voir l'article de Maria Lopes, publié lors de l'annonce, par André Silva, de son départ, en mars 2021. LOPES Maria, « André Silva deixa liderança do PAN e AR em Junho: "As pessoas não devem eternizar-se

annonce une forme de continuité idéologique mais souhaite effectuer un renforcement organisationnel du parti en créant une commission disciplinaire, un secrétariat permanent, ainsi qu'une organisation de jeunesse[2581].

PACMA (Espagne). Le leadership du parti espagnol PACMA est le fruit d'une élection intervenue après l'éviction de Silvia Barquero et de son mari Luis Victor Moreno, anciens présidents accusés (sans doute abusivement[2582]) en 2018 par l'actuelle présidente, Laura Duarte, d'utiliser les ressources du parti pour offrir des postes – plus ou moins fictifs – à leurs amis[2583]. Une ancienne élue au Conseil d'Administration expulsée a soutenu publiquement – et sans que le couple accusé s'en défende – que PACMA était dirigé de façon autoritaire[2584]. Elle a affirmé par exemple que les désaccords conduisaient généralement à un renvoi de la personne qui les a exprimés et a regretté une absence de démocratie interne au sein du parti[2585]. Après leur défaite lors du renouvellement du conseil d'administration, le couple a pris les rênes de la Fondation pour l'Egalité des Animaux[2586]. Il faut néanmoins remarquer que le bureau était, lors de l'élection, composé de cinq personnes, dont seules trois y sont encore aujourd'hui, ce qui ne manque pas d'interroger. Il n'est fait mention nulle part – excepté dans les archives informatiques de leur site internet – de ces deux personnes. Les statuts et le mode démocratique de désignation des leaders qu'ils imposent servent certes de garde-fou et de cadre, mais n'empêchent pas les dérives autoritaire ou oligarchiques au sein des partis animalistes.

DA (Belgique). Le leadership de DA, n'est composé que de trois personnes, toutes bénévoles. A sa création, l'assemblée générale constituante avait élu, à la fin de l'année 2017, cinq administrateurs : Constance Adonis Villalon, Larissa Baudlet, Giuseppe Polito, Jessy Maes et Peter Verhaegen[2587]. Aujourd'hui, deux ans plus tard, il n'en reste que trois puisque Jessy Maes et Larissa Baudlet ont été écartées du bureau du parti le 17 septembre 2019[2588], car elles ne remplissaient pas les fonctions qui étaient les leurs[2589]. Nous avons pu mener, le 22 juillet 2021, un entretien avec Constance Adonis Villalon, présidente et fondatrice, au parcours pour le moins atypique[2590]. Nous avons ici un schéma

---

nos cargos"», *Publico*, 14 mars 2021, URL : https://www.publico.pt/2021/03/14/politica/noticia/andre-silva-deixa-lideranca-pan-ar-junho-dedicar-engenharia-civil-patrimonio-1954371 (consulté le 4 juillet 2021)

[2581] Voir l'article publié sur le site de Move Aveiro le 1er mai 2021. URL : https://www.moveaveiro.pt/ines-sousa-real-veut-un-conseil-de-discipline-et-ouvrir-la-direction-du-pan-aux-structures-locales-o-jornal-economico (consulté le 4 juillet 2021)

[2582] NORIEGA David, "El partido animalista Pacma, más cerca de entrar en el Congreso al que se presentan varios toreros", *El Diario*, 26 mars 2019. URL : https://www.eldiario.es/politica/pacma-representacion-instituciones-proximos-comicios_1_1628026.html?msclkid=734df9a4aaab11ec8597fc83e8ec0086 (consulté le 23 mars 2022)

[2583] VILLARINO Angel, « Guerra interna en Pacma: "El matrimonio que manda lo ha convertido en un cortijo" », *El Confidencial*, publié en ligne le 3 aout 2018. URL: https://www.elconfidencial.com/espana/2018-08-03/pacma-guerra-congreso-matrimonio-denuncia_1600801/ (consulté le 6 septembre 2021)

[2584] ARAGUNDE P. Maria, «Debacle electoral en PACMA: El partido animalista pierde casi la mitad de sus votantes en Madrid », *El cierre digital*, 6 mai 2021. URL : https://elcierredigital.com/realidad-autonomica/135682200/debacle-electoral-pacma-partido-animalista-pierde-mitad-votantes-madrid.html (consulté le 27 juillet 2021)

[2585] Sur ce point, voir l'article publié le 26 avril 2019 sur le site *Navarra.com*. URL : https://navarra.elespanol.com/articulo/politica/pacma-navarra-denuncias-poder-elecciones/20190426093447259264.html (consulté le 3 juillet 2021)

[2586] Sur ce point, voir l'article publié sur le site de *Publico* le 9 octobre 2019. URL : https://www.publico.es/sociedad/silvia-barquero-pacma-nueva-directora-ejecutiva-fundacion-igualdad-animal.html (consulté le 23 mars 2022)

[2587] Voir les statuts initiaux du parti déposés. Disponibles en ligne à l'adresse URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/15289027 (consulté le 23 juin 2021)

[2588] Voir l'acte de modification des statuts et de réorganisation des administrateurs, disponible en ligne au format PDF à l'adresse URL : https://www.companyweb.be/company/690854685/free-pub/16602242 (consulté le 20 aout 2021)

[2589] C'est ce que laisse entendre notre entretien avec Constance Adonis.

[2590] Constance Adonis Villalon a un parcours atypique. Née au Chili en 1981, elle a été très vite été écœurée par l'activité professionnelle de son grand-père, boucher. Son père est journaliste, et ils ont obtenu l'asile politique en Belgique. En 2006, alors engagée avec l'association belge Gaïa, elle est devenue végétarienne puis vegan après avoir vu le documentaire Earthlings. « C'est comme si je me réveillais », nous dit-elle. Nous

organisationnel pyramidal, avec une présidente, assistée d'un vice-président et d'un expert informatique.

TSP (Allemagne). Le leadership du TSP, entièrement bénévole, est composé de dix membres et de cinq assesseurs. Leurs mandats sont assez longs puisqu'ils sont élus pour six ans. Remarquons toutefois que peu de présidents dans l'histoire du parti soient allés au bout de leur mandat. Si l'on prend en compte les assesseurs et le bureau, le conseil d'administration du TSP est paritaire, puisque nous trouvons huit femmes et sept hommes. Il est aussi assez jeune, puisqu'au regard des données ayant pu être recueillies (12 âges sur 15) la moyenne d'âge est d'environ 38 ans. Nous remarquons également que la plupart des membres ont, d'une part, une formation universitaire et un niveau d'études leur offrant des compétences valorisables et des prédispositions au leadership, mais que la plupart des membres ont, également et d'autre part, un passé militant en faveur de la cause animale, de l'écologie, ou des luttes sociales (au moins 9 sur 15), sont véganes (au moins 9 sur 15), sont aussi engagés de longue date dans le parti (11 sur 15), ont exercé d'autres fonctions ou missions, et plus précisément des responsabilités dans un ou plusieurs groupes locaux et régionaux ainsi que dans des sections thématiques de travail, et ont bien souvent aussi été candidats pour le TSP dans des élections locales ou nationales.

AWP (Royaume-Uni). L'AWP est dirigé quant à lui par un bureau composé de cinq personnes. La cheffe du parti est Vanessa Hudson. Elle est assistée dans cette tâche par une présidente adjointe, Jane Smith, qui a rejoint le parti en 2017 après avoir été élue au sein d'un conseil municipal avec un parti vert[2591]. Il existe également, dans ce bureau, un responsable des adhésions en la personne de Jon Homan. Le poste de trésorière est occupé par Louise Cobhan, qui est administratrice financière et a endossé cette responsabilité l'année-même de son entrée dans le parti, en 2008. Enfin, le bureau de l'AWP s'adjoint les conseils d'un consultant et porte-parole, non élu mais nommé, André Ménache. Ces éléments sont, pour la plupart, tirés de la présentation du bureau sur le site internet de l'AWP[2592].

PAI (Italie). Le leadership du PAI est plus opaque ou, selon le point de vue, bien plus sommaire. L'organigramme déployé sur le site du parti présente différents organes, dont un Président, un directeur, des assesseurs, des structures locales et des commissaires aux comptes et aux élections[2593]. Cet organigramme, certes peu détaillé mais néanmoins existant, ne semble pas refléter la répartition effective du pouvoir. Cristiano Ceriello, son fondateur et actuel président, au-delà de l'envergure des attributions qui lui sont conférées par les statuts, semble assurer seul le pouvoir décisionnaire au sein du parti. Cet avocat de formation est aussi réalisateur de documentaires animaliers et militants[2594].

---

retrouvons dans son discours les éléments que nous avons présentés dans le chapitre consacré à la caractérisation de l'animalisme, et plus précisément cet instant de la révélation, que les militants relatent souvent comme ayant une portée traumatique. Elle a également œuvré aux côtés d'associations humanitaires, comme les Restos du Cœur, ou auprès d'orphelinats en Afrique. Après avoir exercé la profession d'hôtesse de l'air pendant plusieurs années, elle a décidé de politiser son engagement en fondant Dieranimal. Pour ce faire, et confrontée à son manque de connaissances politiques, elle a décidé de quitter son emploi pour reprendre des études, et mener un parcours de sciences politiques à l'université de Bruxelles. Après avoir soutenu un mémoire consacré aux partis animalistes, elle s'est entourée de personnes sélectionnées pour leur implication militante associative pour lancer officiellement Dieranimal. Elle vit désormais au Chili, et envisage de laisser les rênes de Dieranimal à quelqu'un d'autre, pour y fonder un parti animaliste. Pour l'heure, elle continue à assurer la direction du parti grâce aux moyens de communication numériques, mode de fonctionnement dont l'épidémie de Covid-19 a révélé l'efficacité. « Le but c'est qu'on me remplace, cette année j'espère. Mais on cherche quelqu'un qui est minimum bilingue », nous dit-elle. Rappelons que le parti animaliste belge a la particularité d'être à la fois wallon, bruxellois et flamand, ce qui est très rare pour les organisations partisanes belges.

[2591] Sur ce point, voir l'article du site Vettimes. URL : https://www.vettimes.co.un/news/councillor-makes-history-with-party-switch/ (consulté le 1er juillet 2021)

[2592] Voir le site l'AWP. URL : https://www.animalwelfareparty.org/about/committee-of-national-of-officers/ (consulté le 1er juillet 2021)

[2593] Voir le site du parti animaliste italien. URL : https://www.partitoanimalista.org/statuto-e-organigramma (consulté le 7 juillet 2021)

[2594] Sur ce point, voir l'onglet « histoire » du site du parti animaliste. URL : https://www.partitoanimalista.or/storia (consulté le 7 juillet 2021)

Nous repérons une réelle curiosité démocratique dans le mode d'élection des leaders du PAI. Les statuts du parti disposent, non seulement, que les candidats au Conseil d'Administration doivent être membres du parti depuis au moins trois ans, mais également que leurs électeurs doivent y être inscrits depuis au moins sept ans[2595]. Les raisons invoquées au soutien de cette disposition assez exigeante sont la continuité du fonctionnement et la connaissance programmatique du parti. Notre lecteur admettra sans doute que l'exigence de sept années d'ancienneté semble légèrement excessive, *a fortiori* si nous nous rappelons le caractère assez expéditif du programme du parti italien[2596].

DP (Suède). Le DP Suédois est dirigé par un Bureau élu pour des mandats de seulement un an[2597]. Sa cheffe est Therese Ericsson, qui a rejoint le parti en 2015, et en a été élue secrétaire la même année. Le bureau compte également trois assesseurs. Le premier est Magnus Irestig, qui a, après avoir quitté les Verts pour la faiblesse de leurs propositions sur la cause animale, été un des membres fondateurs du DP en 2014 et siège depuis dans son Conseil d'administration. Occupent également le poste d'assesseur Charnette Bank, et Anna Mezarlis. Le bureau compte deux suppléantes, Ingrid Lydmark, et Marie-Louise Wihlborg.

VP (Danemark). Le VP danois est dirigé par un Bureau national qui a fait l'objet d'un renouvellement le 15 juin 2021[2598]. Ce parti fut fondé en 2019 par Henrik Vindfeldt et Michael Monberg. Son précédent président était Henrik Vindfeldt, un activiste animaliste qui a annoncé le 11 juin démissionner du parti pour raisons personnelles[2599], après avoir été condamné pour s'être introduit dans un élevage et en pleine campagne électorale, alors même que le Veganerpartiet vient d'obtenir, pour la première fois, le nombre de signatures requis pour se présenter aux élections générales danoises qui se tiendront en octobre[2600]. Actuellement, le parti est dirigé par un bureau de quatorze personnes respectant une stricte parité, puisque composé de sept femmes et sept hommes. Il faut mentionner que la fonction de président du VP fait l'objet d'un fort turn-over puisque, depuis sa création en octobre 2018, le parti a connu quatre présidents différents, dont deux ont démissionné de leurs fonctions avant la fin de leur mandat. En effet, son premier président et fondateur, Michael Monberg, a démissionné le 15 septembre 2020[2601], remplacé par Lisel Vas Olsson et Henrik Vindfeldt. Ce dernier, ensuite exclu du parti en janvier 2022, s'est vu réintégré par une assemblée générale extraordinaire en février 2022 et fut, à nouveau, le visage du VP[2602].

[2595] Statuts du parti italien. Article 4. URL : https://www.partitoanimalista.org/statuto-e-organigramma

[2596] Sur ce point, voir le chapitre précédent, et plus précisément la section consacrée à l'idéologie des partis animalistes.

[2597] Sur ce point et sur la présentation du bureau du parti suédois, voir le site internet du Djurens. URL : https://djurensparti.se/partiorganisationen/ (consulté le 7 juillet 2021)

[2598] A l'heure où nous écrivons ces lignes, toutes les informations n'ont pas encore été mises à jour sur leur site internet. Nous complèterons donc ces observations à mesures que les données seront actualisées.

[2599] Voir le communiqué diffusé sur la page Facebook du parti le 11 juin 2021. URL : https://www.facebook.com/veganerpartiet/photo/a.2369289326420417/4676303809052279/ (consulté le 8 juillet 2021)

[2600] Voir l'article publié à ce sujet le 11 juin 2021, sur le site TV2. RITZAU Scanpix, « Veganerpartiets leder trækker sig med øjeblikkelig virkning », *TV2*, 11 juin 2021. URL: https://nyheder.tv2.dk/politik/2021-06-11-veganerpartiets-leder-traekker-sig-med-ojeblikkelig-virkning (consulté le 8 juillet 2021)

[2601] Sur ce point, voir l'article publié le 15 septembre 2020. RITZAU Scanpix, « Veganerpartiets formand trækker sig fra posten », *TV2*, 15 Septembre 2020, URL : https://nyheder.tv2.dk/politik/2020-09-15-veganerpartiets-formand-traekker-sig-fra-posten

[2602] LINDEGAARD Stine, « Magtkamp mellem de de to partistiftere i Veganerpartiet: I dag ryger den ene », *DR*, 6 février 2022. URL: https://www.dr.dk/nyheder/politik/magtkamp-i-veganerpartiet-i-dag-afgoeres-det-hvilken-partistifter-der-faar?msclkid=9b851d66aa8511ec8c025d0dbd95e09a (consulté le 23 mars 2022)

10b- Sociologie

a- Leaders du PA (France)

	Antoine Stahoulias	Catherine Hélayel	Douchka Markovic	Florence Juralina	Hélène Thouy	Pierre Mazaheri	Yaël Angel
Genre	Homme	Femme	Femme	Femme	Femme	Homme	Femme
Age	35-45	55-65	35-45	35-45	35-45	65-75	35-45
Etude Profession	Doctorat Avocat	D.E.A. Droit Privé Avocate Auteure	Master en psychologie du travail et ergonomie. Psychologue.	Diplômée LEA et Droit Professeur d'anglais	Master de Droit Avocate, spécialiste des droits des étrangers	Diplômé d'études slaves. Enseignant en histoire.	Docteure (Droit) Chanteuse Avocate
Militantisme associatif	ONG Humanitaires Cause Animale	Fondatrice de l'association Animal Justice et Droit	Cause Animale Écologie Féminisme	Cause animale	Cause animale (Animal Justice et Droit et L214)	Référent L214	N.C.
Arrivée dans le parti	2018	2017	2017	N.C.	2016	N.C.	2018
Postes occupés	Bénévole Correspondant Nord Délégué Région N.-O.	Porte-Parole	Responsable commission condition animale EELV Elue du XVIIIème arrondissement Paris	Candidate élections législatives (Corse)	Co-fondatrice Porte-Parole	N.C.	Rédaction du Petit Journal du Parti Animaliste Soutien aux élus municipaux Rédaction de tribunes
Poste actuel	Co-président	Co-présidente	Co-Présidente	Co-présidente	Co-présidente	Co-président	Co-président

b- Leaders du PvdD (Pays-Bas)

	Esther Ouwehand	Ruud van der Velden	Elze Boshart	Gerard Kuipers	Floriske van Leeuwen	Marnix Van Der Werf	Bart Killestijn
Genre	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Homme
Age	45	57	58	45	50	54	52
Niveau d'étude Profession	Politique Publique et communication. (Sans diplôme) Directrice Marketing	 Marchand d'art Expert en art	Études de muséologie Conseillère en communication	Conseiller au ministère des Affaires Économiques	Études juridiques Entrepreneur indépendant	Master Droit Avocat	Ministère de la Défense
Militantisme associatif	Aide à la jeunesse	N.C.	Écologie Cause animale	N.C.	Fondation Greening The Planet	Association néerlandaise des criminalistes Association sportive	N.C.
Arrivée	2002	N.C.	2002	N.C.	Au moins 2012	N.C.	
Parcours	Coordinatrice du bureau en 2004 Corédactrice du programme en 2006 Elue à la Tweede Kamer depuis 2006	Elu départemental (2015) Elu municipal (2018) Président du CA par intérim	Membre du conseil fondateur Bureau (2013) Secrétaire (2016) Présidente (2019)	Rejoint le CA (2012) Représentant du PvdD à la Waterschap	Responsable d'un groupe local Rejoint le CA (2015) Présidente (2016-2019) Sénatrice suppléante (2018-2019)	N.C.	Membre d'un CA local (2017) Membre de la Commission d'appel (2019)
Poste	Présidente du groupe parlementaire (2019)	Président du CA	Secrétaire	Trésorier	Membre du CA	Membre du CA	Membre du CA

c- Leaders de PAN (Portugal)

	Ines de Sousa Real	Bebiana Cunha	Albano Lemos Pires	Nelson Silva	Paulo Vieira de Castro	Rafael Pinto	Tania Mesquita
Genre	Femme	Femme	Homme	Homme	Homme	Homme	Femme
Age	35-45	35-45	45-55	35-45	45-55	25-35	25-35
Niveau d'étude **Profession**	Master Droit Juriste	Master de Psychologie Psychologue	Master en communication Directeur associé d'une école d'Art et de Design	Master en informatique Manager en cybersécurité	Master Enseignant Auteur Responsable marketing	Master en droit européen Athlète vegan Youtubeur	Études de Droit
Militantisme associatif		Cause animale	Vice-président du Parti de la Terre			Promotion du véganisme	Cause animale Écologie
Arrivée	NC.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Parcours	Députée de PAN Ancienne leader du groupe parlementaire	Députée de PAN Élue municipale Leader du groupe parlementaire		Député de PAN Élu Municipal Membre de CA de groupes locaux			
Poste	Présidente	Membre du CA	Membre du CA	Membre du CA	Membre du CA	Membre du CA	Membre du CA

d- Leaders du PAI (Italie) (aucune donnée)

e- Leaders de DA (Belgique)

	Constance Adonis Villalon	**Peter Verhaegen**	**Giuseppe Polito**
Genre	Femme	Homme	Homme
Age	40 ans	56 ans	35-45
Niveau d'étude **Profession**	Graduat en relations publiques Master en science politique Hôtesse de l'air / Auteure	Diplôme d'ingénieur agronome Professeur de Yoga Coach Santé	Diplômé en informatique Sécurité informatique
Militantisme associatif	Cause animale Écologie	Cause animale Écologie	Cause animale
Arrivée dans le parti	2017	2017	2017
Parcours	Fondatrice Présidente	Fondateur Vice- Président	Fondateur Expert IT
Poste	Fondatrice Présidente	Fondateur Vice-président	Fondateur Expert IT

f- Leaders de PACMA (Espagne)

	Laura Duarte Dominguez	**Raquel Aguilar Povill**	**Alberto Bermejo San Juan**
Genre	Femme	Femme	Homme
Age	35-45	45-55	
Niveau d'étude **Profession**	Journaliste	Ingénieur Paysagiste	Master en conseil juridique aux entreprises Consultant dans un cabinet d'avocats
Militantisme associatif	N.C.	N.C.	N.C.
Arrivée	2010	2014	2011
Parcours	Coordination des campagnes Gestion des processus électoraux Responsable presse et porte-parole (2010) Membre du CA (2013)	Coordinatrice de PACMA à Valence Membre du CA depuis 2018	Construction du site internet
Poste	Présidente (depuis 2019)	Secrétaire	Trésorier

g- Leaders de l'AWP (Royaume-Uni)

	Vanessa Hudson	**Jane Smith**	**Jon Homan**	**Louise Cobham**	**André Menache**
Genre	Femme	Femme	Homme	Femme	Homme
Age	45-55	45-55	35-45	35-45	65-75
Niveau d'études **Profession**	Études universitaire d'Anglais et de communication. Productrice et réalisatrice	Diplômée en psychologie Psychothérapeute	Diplômé d'astrophysique Consultant en informatique.	N.C. Administratrice financière Infirmière vétérinaire	Diplômé de zoologie et médecine vétérinaire. Directeur d'Antidote Europe.
Militantisme associatif	Fondatrice de Vegan Runners UK	Leader de l'association Compassion in World Farming's Cheshire Group Aide aux réfugiés Protection du patrimoine Ecologie	N.C.	Cause Animale. Sauvetage d'animaux marins.	Directeur de la fédération des sociétés de protection animale en Israël Président de Doctors and Lawyers for responsible medicine.
Arrivée	2009	2017	N.C.	2008	N.C.
Parcours	Leader en 2010	Elue municipale	Intègre le CA en 2013	Trésorière depuis 2008	Conseiller
Poste	Chef du parti	Chef Adjoint	Responsable des adhésions	Trésorière	Conseiller et porte-parole

h- Leaders du DP (Suède)

	Therese Ericsson	**Magnus Irestig**	**Charnette Bank**	**Anna Mezarlis**	**Ingrid Lydmark**	**Marie L. Wihlborg**
Genre	Femme	Homme	Femme	Femme	Femme	Femme
Age				40 ans		
Études **Profession**	Master en sciences sociales Enseignante et consultante manager	Ingénieur en informatique Responsable informatique	Traductrice	Assistante maternelle	Economie Marketing Communication	Vétérinaire Vétérinaire
Militantisme associatif	Végétalienne depuis la lecture de M. Joy	Engagement dans plusieurs associations de protection des animaux	Végétalienne		Végétalienne	
Arrivée	2015	2014		2014		
Parcours	Secrétaire du parti (2015) Elue présidente en 2018	Membre fondateur		Membre du comité de nomination Membre d'un groupe local		
Poste	**Cheffe**	**Assesseur**	**Assesseur**	**Assesseur**	**Suppléante**	**Suppléante**

i- Leaders du TSP (Allemagne)

	Aida Spiegeler	**Matthias Ebner**	**Robert Gabel**	**Dr Jessica Frank**	**Andrea Dörner**	**Dietrich Rink**	**Evgueni Kivman**	**Alexandra Wiener**
Genre	Femme	Homme	Homme	Femme	Femme	Homme	Homme	Femme
Age	28 ans	35 ans	42 ans	42 ans	N.C.	26 ans	28 ans	
Niveau d'étude **Profession**	Licence de commerce international Master de Droit	Ingénieur Economie Travaille dans l'informatique	Etudes de Droit, Science politique, administration, Communication.	Etudes en Mathématiques Physiques Docteure en physique Professeur	Graphisme et publicité Graphiste et consultante en Free-lance	Diplômé en informatique	Etudes en mathématiques Enseignant chercheur Activiste	N.C.
Militantisme associatif	Cause animale Ecologie Aide à l'enfance Végétalien	Végétalien Greenpeace Cause Animale LGBT Féminisme Antiracisme	Végétalien Cause animale Fondation A. Schweitzer Amnesty International Attac Ecologie	Végétalienne Cause animale Aide aux personnes âgées Aide à l'enfance	N.C.	Végétalien Cause animale	Végétalien Cause animale	N.C.
Arrivée	**N.C.**	2010	N.C.	N.C.	2014	2015	2014	N.C.
Parcours		Assesseur Responsable d'une section thématique Président de groupe local Secrétaire général Candidat aux élections	Président de sections thématiques Directeur de la rédaction du journal Président de groupe local Candidat aux élections	Assesseur au sein d'un CA de groupe local Candidates à plusieurs élections	Section thématique Membre du CA d'un groupe local.	Président de groupe local	N.C.	N.C.
Poste	**Présidente**	Président	Président	Secr. Géné	Trésoriuère	Contentieux	Secr. Adj.	Trésor. Adj.

	Jürgen Durke	**Henriette Spiering**	**Ricarda Scholz**	**Anja Hübner**	**Thomas Kreidemeier**	**Sabine Eder**	**Dr Marcel Krohn**
Genre	Homme	Femme	Femme	Femme	Homme	Femme	Homme
Age	46	46	33	N.C.	20	60	53 ans
Niveau d'étude **Profession**	Diplômé de design industriel Designer	Collège en Chine Lycée au Mexique Etudes de théâtre, de cinema Cameraman, télécommunication, Responsable clients	Formation en hôtellerie Réceptionniste	N.C.	 Journalisme indépendant Modérateur, rédacteur radio	Etudes d'économie Economiste dans le secteur bancaire	Directeur artistique Doctorat de germanologie et science politique
Militantisme associatif	N.C.	N.C.	Véganisme	N.C.	Véganisme Ecologie Cause animale	Cause animale Végétalisme	N.C.
Arrivée	N.C.	2020	2015	N.C.	2018	2017	NC
Parcours	Secrétaire dans un groupe local Elu municipal	N.C.	Présidente de section thématique Candidate aux élections	Membre du CA d'un groupe local Membre de plusieurs sections thématiques	Président de groupe régional Candidat aux életions	Présidente régionale	Responsable presse Membre assesseur d'un groupe local
Poste	**Administrateur**	**Assesseur**	**Assesseur**	**Assesseur**	**Assesseur**	**Assesseur**	Contentieux Adj.

j- Leaders du VP (Danemark)

	Ulla Koch	**Jill Wortziger**	**Jesper Idel**	**Lars Corvinius Olesen**	**Karine Ida Olsson**	**Daniel B. Madsen**	**Hella Brodersen Schulin**
Genre	Femme	Femme	Homme	Homme	Femme	Homme	Femme
Age				31 ans			
Études **Profession**		Assistante administrative dans le domaine de l'aviation.	Producteur de médias et rédacteur publicitaire	Master et doctorat en administration des affaires Spécialiste de la communication	Etudiante en graphisme Infographisme	Promoteur de la diététique végétalienne	
Militantisme associatif		Veganisme			Promotion du véganisme		Promotion du véganisme Ecologie
Arrivée	Depuis sa création			L'année de sa création	Depuis la création		
Parcours	Membre fondateur			Responsable presse	Participation à une campagne électorale		
Poste	Cheffe	Vice—président	Trésorier	Assesseur	Assesseur	Assesseur	Assesseur

	Asger Beck	Anna A. Høy-Nelsen	Stefan B. Gudnason	Soley Jonsdottir	Liselotte K. Rotfeld	Daniel Buus	Karsten Faber
Genre	Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Homme
Age		22 ans					
Études **profession**	Rappeur	Mathématiques appliquées Administration publique	Chef cuisinier	Etudes d'art et design Assistante Service dans une grande surface	Assistante juridique dans un cabinet d'avocat	Phtographe et réalisateur de documentaire	
Militantisme associatif	LGBT Véganisme					Droits des animaux	
Arrivée		Création	Membre fondateur				
Parcours		Bénévole section locale Trésorière section locale Assesseur section locale		Candidate aux municipales de 2021			
Poste	Assesseur	Assesseur/ Suppléante	Assesseur	Assesseur	Assesseur	Assesseur	Assesseur

ANNEXE 11 : Quantification synthétique des différents facteurs et signes d'institutionnalisation de l'animalisme

	Idéo.	Ancienneté en 2021	Adhérents/ population	Structuration Interne	Leader	Traitement médiatique	Scrutin Système Part.	Résultats électoraux	Rang	Percée animaliste
P.A	A	5 ans	5000[2603] /67 M 7/100 000	2	3	4 articles dans *Le Monde* en 1 an [1]	Maj. MultiP.	E : 0 N : 0 L : 8	11ème[2604]	2,2%
D.A	eA	3 ans	700[2605]/11,5M 6/100 000	1	3	1 article dans *La Libre* en 1 an [1]	Prop. MultiP.	E : 0 N : L : 1 (0)	18ème[2606]	7%
TSP	EA	28 ans	2000/83M 2 / 100 000	3	1	>20 dans *Die Welt* en 1 an [3]	Prop. Mixte MultiP	E : 1 (0) N : 0 L : > 20	9ème[2607]	10%
PVDD	EA	19 ans	23 000/17,4M 132/100 000	3	2	>20 dans *De Telegraaf* en 1 an [3]	Prop. MultiP.	E : 1 N : 9 L : > 30	9ème [2608]	12%
VP	eA	3 ans	1000[2609]/5,8M 17/100 000	1	1	>20 dans le *JyllandsPosten* en 1 an. [3]	Prop. MultiP.	E : 0 N : 0 L : 0	12ème[2610]	2,5%
DP	EA	7 ans	N.C	1	2	0 sur le *Dagens Nyheter* en 1 an. [0]	Prop. MultiP.	E : 0 N : 0 L : 0	14ème[2611]	N.C.
PAN	EA	12 ans	N.C	3	2	>20 dans le *Correio da Manha* [3]	Prop. MultiP.	E : 1 (0) N : 4 (3) L : > 30	6ème [2612]	9%
PACMA	EA	18 ans	5100[2613]/ 47M 10/100 000	2	2	>10 dans *El Pais* en un an [2]	Prop. MultiP.	E : 0 N : 0 L : 0	10ème [2614]	2-8%
PAI	A	15 ans	N.C	1	3	1 article en 1 an dans *Corriere della Serra* [1][2615]	Prop. MultiP	E : 0 N : 0 L : 7	N.C.	8,2%
AWP	eA	15 ans	N.C	2	N.C.	0 sur le site du Times en 1 an. [0]	Maj. BiP.	E : 0 N : 0 L : 1	+15ème[2616]	14%

[2603] Information reçue par mail, le 11 aout 2021
[2604] D'après les résultats obtenus aux dernières élections européennes
[2605] Information tirée de notre entretien avec sa fondatrice et actuelle leader, Constance Adonis Villalon
[2606] Selon les résultats aux dernières élections européennes.
[2607] Selon les résultats aux dernières élections européennes.
[2608] Selon les résultats aux dernières législatives néerlandaises.
[2609] https://da.wikipedia.org/wiki/Veganerpartiet
[2610] D'après la liste des partis ayant recueilli assez de soutiens pour se présenter aux prochaines élections législatives danoises, qui se tiendront au cours de l'année 2023. Cette admissibilité, pour un si jeune parti, est surprenante. Ce positionnement devra probablement en outre être actualisé après les élections.
[2611] Selon les résultats obtenus par le Djurens Parti aux élections européennes de 2019
[2612] D'après les résultats des élections européennes de 2019
[2613] https://www.eldiario.es/politica/pacma-representacion-instituciones-proximos-comicios_1_1628026.html
[2614] Selon les résultats aux dernières élections européennes
[2615] https://sitesearch.corriere.it/forward.jsp?q=partito%20animalista%20italiano#
[2616] Selon les résultats aux dernières élections européennes.

ANNEXE 12 : Présence numérique des partis animalistes

a- Envergure numérique comparée des partis de notre panel

	Rang électoral	Rang numérique	Facebook	Twitter	Instagram	Total	Ratio
PvdD	1	3	123 K	59 K	38 K	220 K	12,5
PAN	2	2	166 K	11 K	35 K	212 K	20,6
TSP	3	9	36 K	4 K	7 K	47 K	0,6
PA	4	6	93 K	32 K	13 K	138 K	2
PAI	5	5	127 K	0,8 K	14 K	141,8 K	2,3
DA	6	7	18 K	0,7 K	1 K	19,7 K	1,7
AWP	7	10	14 K	10 K	1 K	25 K	0,4
PACMA	8	1	680 K	219 K	219 K	1118 K	23,6
DP	9	8	11 K	0,7 K	0,6 K	12,3 K	1,23
VP	10	4	16 K	1 K	7 K	24 K	4,1

b- Envergure numérique comparée des partis animalistes dans leur système partisan

	Facebook	Twitter	Instagram	MOYENNE
PAYS-BAS				
Partij voor den Dieren	123K	59K	38K	73 K
VVD	109 K	259 K	41 K	136 K
D66	73 K	225 K	42 K	113 K
Partij Voor Vreiheid	8 K	1 K	1 K	3 K
CDA	52 K	60 K	12 K	41 K
Socialistische Partij	89 K	0 K	9 K	32 K
FRANCE				
PA	93 K	32 K	13 K	46 K
La République en Marche	247 K	300 K	82 K	209 K
Les Républicains	202 K	312 K	48 K	187 K
Mouvement Démocrate	9 K	70 K	2 K	27 K
Parti Socialiste	127 K	228 K	14 K	123 K
La France Insoumise	231 K	149 K	25 K	135 K
PORTUGAL				
PAN	166 K	11 K	35 K	70 K
Partido Socialista	101 K	NC	26 K	63 K
Partido Social-democrata	165 K	NC	30 K	65 K
Bloco de Esquerda	10 K	8 K	47 K	33 K
Coligação Democrática Unitária	20 K	NC	NC	20 K
CDS-PP	42 K	29 K	11 K	27 K
ESPAGNE				
PACMA	680 K	219 K	219 K	372 K
Partido Socialista Obrero Español	229 K	836 K	118 K	394 K
Partido Popular	285 K	835 K	131 K	417 K
Vox	486 K	457 K	646 K	469 K
Podemos	1400 K	1500 K	NC	966 K
Esquerra Republicana de Catalunya - Sobiranistes	177 K	374 K	75 K	188 K

ALLEMAGNE				
TSP	36 K	4 K	7 K	15 K
Sozialdemokratische Partei Deutschlands	195 K	422 K	94 K	237 K
Christlich Demokratische Union Deutschlands	197 K	373 K	106 K	225 K
Die Grünen	208 K	638 K	226 K	357 K
Freie Demokratische Partei	151 K	409 K	157 K	239 K
Alternative für Deutschland	515 K	172 K	117 K	268 K
ITALIE				
PAI	127 K	0 K	14 K	47 K
Movimento 5 Stelle	1529 K	724 K	351 K	868 K
Lega Nord	1100 K	196 K	0 K	432 K
Partito Democratico	392 K	377 K	119 K	296 K
Forza Italia	233 K	171 K	65 K	156 K
Italia Viva	114 K	39 K	49 K	67 K
ROYAUME-UNI				
AWP	14 K	10 K	1 K	8 K
Conservative Party	752 K	525 K	NC	638 K
Labour Party	1000 K	923 K	239 K	720 K
Scottish National Party	341 K	326 K	58 K	241 K
Liberal Democrats	199 K	329 K	34 K	187 K
Democratic Unionist Party	22 K	49 K	1 K	24 K
SUEDE				
DP	11 K	0 K	0 K	3 K
Sveriges Socialdemokratiska Arbetareparti	239 K	111 K	50 K	133 K
Moderata samlingspartiet	120 K	135 K	14 K	89 K
Sverigedemokraterna	333 K	105 K	133 K	190 K
Centerpartiet	60 K	67 K	22 K	49 K
Vänsterpartiet	143 K	89 K	70 K	100 K
DANEMARK				
VP	16 K	1 K	7 K	8 K
Socialdemokraterne	119 K	62 K	16 K	197 K
Venstre Danmarks libérale Parti	80 K	54 K	12 K	48 K
Dansk Folkeparti	105 K	21 K	3 K	43 K
Socialistisk Folkeparti	55 K	32 K	11 K	32 K
Radikale Venstre	49 K	50 K	11 K	36 K

ANNEXE 13 : Les finances des partis animalistes

a- Le PvdD (Pays-Bas)

	Recettes	Dépenses	Balance
2020	1 978 445	1 177 689	+ 800 756
2019	1 539 861	1 327 106	+ 212 575
2018	1 279 397	995 488	+ 283 909
2017	1 132 230	1 134 168	- 1938
2016	866 373	741 231	+ 125 142
2015	843 134	712 973	+ 130 161
2014	726 718	772 027	- 45 310[2617]
2013	1 064 704	657 268	+ 407 436
2012	759 124	806 594	- 47 470
2011	719726	701373	+ 18353
2010	727086	773 488	- 46 402
2009	735 208	604 291	+ 130 917

b- L'AWP (Royaume-Uni)

	Recettes	Dépenses	Balance
2020	27 050,15 £	959,42 £	+ 26 090, 73 £
2019	14 413, 70 £	19 454, 34 £	- 5040,64 £
2018	9 687 £	2 529, 42 £	+ 7157,58 £
2017	8 823, 44 £	6 564, 01 £	+ 2259,43 £
2016	13 292, 34 £	14 060, 41 £	- 768,07 £
2015	11 501,18 £	11 592, 74 £	- 91,56 £
2014	14 135,64 £	16 121, 58 £	- 1985,94 £
2013	3747,74 £	4 852,68 £	- 1104,94
2012	1 313, 38£	742,74 £	+ 570,64 £
2011	1 605,48 £	643,48 £	+ 962 £
2010	4537,15 £	6 474,93 £	- 1937,78 £
2009	12 928 £	11 629, 60 £	+ 1298,4 £
2008	7 205, 76 £	4 297,94 £	+ 2907,82 £
2007	4 782, 35 £	3 789, 25 £	+ 993,1 £

c- Le PA (France)

	Recettes	Dépenses	Balance
2020	238 696 E	139 505 E	+ 99191 E
2019	290 623 E	321 530 E	- 30 907 E
2018	107 907 E	11 363 E	+ 96 544 E
2017	115 363 E	82 675 E	+ 32 961 E
2016	29 927 E	6365 E	+ 23 562 E

[2617] Il y a ici une différence de 1 euro entre les chiffres avancés par le rapport et nos propres calculs.

d- PACMA (Espagne)

	Ressources	Dépenses	Balance
2020	566 401, 45 E	403 599,58 E	+ 162 801, 87 E
2019	594417,94 E	602332,77 E	- 7914,83 E
2018	476102, 09 E	464 262, 52 E	+ 11 839, 57 E
2017	370 072, 92 E	363 123, 81 E	+ 4 949, 11 E
2016	322 683, 70 E	260 253, 37 E	+ 62 430, 33 E
2015	233 088, 44 E	210 990, 69 E	+ 23 097, 75 E
2014[2618]	155 595, 92 E	134 301, 56 E	+ 21 235, 99 E
2013	83 188, 94 E	56 581, 71 E	+ 26 607, 23 E

e- PAN (Portugal)

	Recette	Dépenses	Balance
2020	546 132, 28 E	409 707, 17	+ 136 425, 11E
2019	496602,47 E	428668,01 E	+ 76 845, 88 E
2018	234358,02 E	218 059, 12 E	+ 16 298, 90 E
2017	341389,89 E	310 206,61 E	+ 31 213, 28 E
2016	223 180, 99 E	155442,24 E	+ 67 738,75 E
2015	185 879, 73 E	198381,90 E	- 12 502, 17 E
2014	227 340, 93 E	239 711, 37 E	- 12 310, 44 E
2013	211 028, 2 E	158 560, 52 E	+ 52 467, 68 E
2012	281 986, 94 E	145 207, 33 E	+ 136 779, 61 E
2011	160 032, 35 E	77 620, 33 E	+ 82 412, 02 E

f- PAI (Italie)

	Recettes	Dépenses	Balance
2020	2 725, 18 E	2 745, 61	- 20,43

[2618] Nos calculs révèlent, pour cet exercice, une différence de 40 euros avec ceux indiqués par le rapport financier communiqué par PACMA.

ANNEXE 14 : Les candidats animalistes

a- Les candidats tête de liste de PAN aux élections législatives anticipées de janvier 2022

	Nom	Age	Genre	Niveau	Profession	Exp. Asso.	Exp. PP	Exp. ELEC
Aveiro	Rui Alvarenga	NC	H	Master	Directeur commercial	NC	Oui	Oui
Beja	Luis Vicente	66	H	Doctorat	Enseignant chercheur biologie	NC	NC	NC
Braga	Rafael Pinto	25	H	Master	Juriste	Oui	Oui	NC
Bragance	Octavio Pires	NC	H	Doctorat	Entrepreneur dans gestion des forêts	Oui	NC	NC
Castelo Branco	Amalia Cardoso	48	F	Master	Artiste	Oui	NC	NC
Coimbra	Joao Pedro Costa	47	H	Doctorat	Professeur de Gestion	Oui	NC	NC
Evora	Alexandra Moreira	NC	F	NC	NC	NC	NC	NC
Faro	Ana Poeta	42	F	Master	Educatrice alimentation	NC	NC	NC
Guarda	Beatriz Salafranca	NC	F	NC	NC	NC	NC	NC
Leira	Liliana Vieira	36	F	Master	Analyse clinique	Oui	Oui	NC
Lisbonne	Inês de Sousa Real	41	F	Master	Juriste	Oui	Oui	Oui
Portalegre	Jorge Alcobia	69	H	NC	Analyse secteur des organisations	NC	Oui	NC
Porto	Bebiana Cunha	35	F	Master	Psychologue	NC	Oui	Oui
Santarem	Monica Silva	44	F	Master	Professeure de sport	NC	Oui	NC
Setubal	Vitor Pinto	42	H	NC	Praticien en médecine chinoise	Oui	NC	NC
Viana do Castelo	Miguel Queiros	52	H	Master	Juriste	Oui	NC	NC
Vila Real	Jose Castro	55	H	Master	Coach	Oui	Oui	Oui
Viseu	Carolina Almeida	39	F	Master	Psychologue	NC	Oui	Oui
Açores	Ana Teixeira	26	F	Licence	NC	NC	NC	NC
Madère	Joaquim Sousa	NC	H	Master	Enseignant en géographie	NC	NC	NC
P. Europe	Rogerio Castro	NC	H	NC	NC	NC	NC	NC
P. Hors Europe	Nelson Abreu	NC	H	NC	NC	NC	NC	NC

b- Candidats aux élections régionales et communales danoises

Prénom et nom	Ville / Région	Genre	Profession	Végétarisme	Age
Karsten FABER	Copenhague / Hovedstaden	H	Responsable des affaires douanières dans une entreprise de transport	Oui	NC
Ole THERKELSEN	Copenhague / Hovedstaden	H	Ingénieur en biochimie	Oui	NC
Maria ANDERSEN	Copenhague / Hovedstaden	F	Spécialiste en communication et activiste	Oui	NC
Lars OLESEN	Copenhague / Hovedstaden	H	Spécialiste en communication	Oui	31
Christoffer BECH	Copenhague	H	NC	Oui	NC
Carsten OLESEN	Frederiksberg	H	NC	Oui	NC
Jonas KRARUP	Hvidovre / Hovedstaden	H	Infirmier en psychiatrie	Oui	NC
Frida FREIESLEBEN	Ballerup	F	Secrétaire du VP	Oui	NC
Adam SAMY	Albertslund	H	Chef d'entreprise	Oui	NC
Helene TOKSVAERD	Lyngby-Taarbaek	F	Enseignante en danois deuxième langue	Oui	48
Jill WORZIGER	Greve	F	Spécialiste en communication	Oui	47
Liselotte ROTFELD	Naestved / Sjaelland	F	Consultante en cabinet d'avocat	Oui	NC
Katrine OLSSON	Slagelse / Sjaelland	F	Agronome	Oui	32
Jacob GREGERSEN	Slagelse	H	NC	Oui	NC
Jonas DALSMOSE	Odsherred / Sjaelland	H	NC	Oui	NC
Tryggvi GUDMUNDSSON	Odsherred	H	Psychologue	Oui	NC
Tina NOLSO	Roskilde	F	NC	NC	NC
Sus ENEBO	Roskilde	F	NC	NC	NC
Simon JENSEN	Odense / Syddanmark	H	Ingénieur en informatique	NC	NC
Anna HOY-NIELSEN	Odense / Syddanmark	F	NC	NC	NC
Stefan BJARNI	Aarhus / Midtjylland	H	Chef de cuisine	Oui	33
Allan HAGSTEN NORLUND	Aarhus	H	Technologie agricole	NC	25
Uffe KOCH	Bronderslev / Nordjylland	H	Diplôme en génie civil. Chef d'entreprise.	Oui	46
Wickie HOLM	Aalborg / Nordjylland	F	Mécanicienne poids lourd. Militaire. Agente de sécurité.	Oui	Env. 50
Laerke SKOVJERG	Bornholm	F	Géologue	NC	NC
Steen LEITHOFF	Hovedstaden (Région)	H	Enseignant. Consultant. Employé dans une église.	Oui	61

ANNEXE 15 : Alliances des candidats du Parti animaliste présents au second tour des élections municipales françaises de 2020

Candidat	Ville	Liste	Parti	Résultat
Sandra Alfonso Machado	Brétigny-sur-Orge (91)	Brétigny avant tout	EELV	OUI
Stéphane Legrand	Clamart (92)	Clamart citoyenne	EELV	NON
Cécile Collet	Fontenay-aux-Roses (92)	Fontenay Demain	UDI	OUI
Sandra Krief	Grenoble (38)	Grenoble en commun	EELV	OUI
Simon Coutel	Hellemmes-Lille (59)	Décidez pour Hellemmes	LFI	NON
Sylvie Giannone	Joinville-le-Pont (94)	Un nouvel horizon avec les Joinvillais	MODEM	NON
Emmanuelle Bonnehon	Boulogne-Billancourt (92)	Boulogne Billancourt, la vie plus facile	LR	OUI
Christophe Thépaut	Les Clayes-sous-Bois (78)	Les Clayes-sous-Bois, c'est vous !	DVC	NON
Carole Fitoussi	Les Lilas (93)	Le Printemps Lilassien	LFI	NON
Clémentine Guédon	Les Sables d'Olonne (85)	Le cœur et la raison	DVC	NON
Jacques Marcourt	Lyon Centre (69)	Liste David Kimelfeld	LREM	NON
Elora Niogret	Lyon Est (69)	Liste David Kimelfeld	LREM	NON
Marlène Latrille Heredia	Lyon Sud (69)	Liste David Kimelfeld	LREM	NON
Giovanni Recchia	Melun (77)	Melun pour vous	DVC	OUI
Eddine Ariztegui	Montpellier (34)	Montpellier Unie	UG	OUI
Michèle Striffler	Mulhouse (68)	Mulhouse en Vrai	DVC	NON
Séverine Figuls	Nantes (44)	Nantes en confiance	DVG	OUI
Nestor Caffa	Paris 1,2,3,4 (75)	Paris en commun	DVG	NON
Grégory Moreau	Paris 11 (75)	Paris en commun	UG	OUI
Mickael Disparti	Paris 13 (75)	Paris en commun	UG	NON
Stéphane Mrozinski	Paris 15 (75)	Paris en commun	UG	NON
Douchka Markovitch	Paris 18 (75)	Paris en commun	UG	OUI
Coline Mulatier	Paris 20 (75)	Paris en commun	UG	NON
Violeta Boura	Rambouillet (78)	Rambouillet en commun	VERT	OUI
David Dalibert	Sablé-sur-Sarthe (72)	Mieux vivre à Sablé	DVG	NON
Sandrine Jamart Martinie	Saint Denis (93)	Notre Saint Denis	PS	OUI
Corinne Bergeron	Villejuif (94)	Tous ensemble pour Villejuif	DVG	NON
Véronique Sahun	Vitrolles (13)	Convergence écologiste et citoyenne	VERT	OUI
Jérôme Bocquet	Villeparisis (77)	Vivre notre ville	DVC	NON
Emmanuel Olivier	Vitry-sur-Seine (94)	Changeons Vitry en mieux	DVG	NON

ANNEXE 16 : Évolution des résultats électoraux des partis animalistes depuis leur création aux élections nationales et européennes

	TSP	PvdD	PAN	PA	PACMA	AWP	PAI	DA	DP	VP
1993	-									
1994	0,20%									
1995	-									
1996	-									
1997	-									
1998	0,30%									
1999	0,70%									
2000	-									
2001	-									
2002	0,30%	-								
2003	-	0,50%			-					
2004	1,30%	3,20%			-					
2005	0,20%	-			-					
2006	-	1,80%			-	-	-			
2007	-	-			-	-	-			
2008	-	-			0,17%	-	-			
2009	1,10%	3,50%	0%		0,26%	0,08%	-			
2010	-	1,30%	0%		-	0,00%	-			
2011	-	-	1,04%		0,42%	-	-			
2012	-	1,90%	-		-	-	-			
2013	0,30%	-	-		-	-	-			
2014	1,20%	4,20%	1,72%		1,13%	0,12%	-		0,1%	
2015	-	-	1,39%		0,87%	-	-		-	
2016	-	-	-	-	1,19%	-	-		-	
2017	0,80%	3,20%	-	1,10%	-	-	-	-	-	
2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2019	1,40%	4%	5,80% 3,32 %	2,17%	1,31%	0,15%	0,60%	1,49%	0,10%	-
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	1,50%	3,80%	-	-	-	-	-	-	-	-
2022			1,64 %	1,12%						
2023		4,73%								

ANNEXE 17 : Sociologie des élus animalistes

Parti	Echelon	Nom	Genre	Age	Etudes	Profession	CA	Ethique
AWP	Municipal	Jane Smith	F	-	Master	Psychothérapeute	Oui	VG
DA	Régional (Fédéré)	Victoria Austraet	F	30 ans	Master	Avocate	Oui	VG
PAI	Municipal	Linda Alessandra Bighetti	F	-	-	-	Oui	-
	Municipal	Isabel Montalbano	F	-	-	-	Oui	-
	Régional	Livio Petito	M	-	-	Politique	-	-
	Régional	Felice Di Maiolo	M	-	-	-	-	-
PA	Municipal	Sandra Afonso Machado	F	49 ans	-	Responsable administrative	Oui	VG
	Municipal	Eddine Ariztegui	M	33 ans	-	Cadre RH	Oui	VG
	Municipal	Séverine Figuls	F	41 ans	-	Restauratrice	Oui	VG
	Municipal	Douchka Markovic	F	43 ans	Master	Psychologue du travail	Oui	VG
	Municipal	Sandra Krief	F	-	-	Marketing	Oui	VG
	Municipal	Sandrine Martinie Jamar	F	49 ans	-	Coiffeuse	Oui	-
	Municipal	Grégory Moreau	M	47 ans	Doctorat	Enseignant chercheur	Oui	VG
	Municipal	Véronique Sahun	F	56 ans	Oui	Assistante	Oui	-
	Régional	Guillaume Prevel	M	43 ans	-	Fonctionnaire territorial	Oui	VG
TSP	Européen	Martin Buchman	M					
	Municipal	Jürgen Durke	M	47 ans	Oui	Designer	Oui	VG
	Municipal	Julia Papadopoulos	F	38 ans	Master	Vente	Oui	VG
	Municipal	Sonia-Ellen Lühring	F	60 ans	Bac	Employée industrielle	Oui	VG
	Municipal	Andreas Parmentier	M	62 ans	-	-	Oui	VG
	Municipal	Matthias Gottfried	M	35 ans	Master	Informatique	Oui	VG
	Régional	Susanne Wittmann	F	57 ans	Doctorat	Médecin	Oui	-
	Municipal	Aida Spiegeler Castaneda	F	28 ans	Master	Tierschutzpartei	Oui	VG
	Municipal	Roman Weber	M	-	-	-	Oui	-
	Municipal	Jochen Anders	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Katja Michel	F	40 ans	Oui	Education	-	-
	Municipal	Jennifer Witte	F	-	Oui	Ressources humaines	-	-
	Municipal	Inka Seidel Grothe	F	58 ans	-	-	Oui	VG
	Municipal	Harald Gerhard Zentner	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Cornelia Schulz	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Jennifer Schrodt	F	33 ans	Master	Enseignante en allemand	Oui	VG
	Municipal	Pia Voltz	F	34 ans	Master	Conseillère en gestion	-	-
	Municipal	David Röwer	M	37 ans	Oui	-	Oui	
	Municipal	Kerstin Hamann	F	60 ans	-	Assistante sociale	Oui	-
	Municipal	Yannick Mildner	M	30 ans	Master	Social Media Manager	-	-
	Municipal	Alexander Fritz	M	-	Oui	Infirmier Service à domicile	Oui	
	Municipal	Paula Lopez Vicente	F	25 ans	En cours	Etudiante	Oui	VG
	Municipal	Fabian Schelsky	M	24 ans	En cours	Etudiante	Oui	VG
	Municipal	Anja Hübner	F	32 ans	Oui	Assistante vétérinaire	Oui	VG
	Municipal	Robert Gabel	M	43 ans	Master	Administration universitaire	Oui	VG
	Municipal	Suzanne Berghoff	F	66 ans	-	-	-	-
	Municipal	Diedrich Kleen	M	50 ans	-	Greffier	Oui	VG
	Régional	Jens Klingebiel	M	52 ans	-	Logistique	Oui	VG
	Municipal	Claudia Klitz	F	64 ans	-	Restauratrice/Monitrice de sport	-	-
	Municipal	Simone Trauten-Malek	F	53 ans	Oui	Educatrice	Oui	-
	Municipal	Michaël Badura	M	58 ans	-	Directeur des ventes / Coach	Oui	-
	Municipal	Matthias Sawert	M	-	Oui	Infirmier	Oui	-
	Municipal	Barbara Tietge	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Burkhard Moll	M	-	-	Responsable sécurité ascenseurs	Oui	VG
	Municipal	Evelin Schulz	F	-	-	-	-	-
PAN	Européen	Francisco Guerreiro	M	38 ans	Master	Chef de projet, analyste de marché	Oui	VG
	National	Ines de Sousa Real	F	42 ans	Doctorat	Juriste	Oui	VG
	Municipal	Tiago Teixeira	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Antonio Morgado	M	-	-	-	-	-
	District	Patricia Mariano	F	-	-	-	-	-
	District	Joao Patricio	M	-	-	-	-	-
	District	Silvia Vicente	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Camilo Soveral	M	58 ans	-	Gérant Entreprise de prothèse dentaire	Oui	VG
	District	Miguel Fragoso	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Carla Baltazar	F	-	Master	-	Oui	-
	UF	Luis Almeida	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Monica Ferreira	F	-	-	-	-	-
	District	Teresa Vital	F	-	-	-	-	-
	District	Susana Trindade	F	-	-	Vendeuse ?	-	-
	District	Carlos Macedo	M	-	-	Cause animale	Oui	VG
	Municipal	Soraya Ossman	F	32 ans	Master	Juriste avocate	Oui	VG
	Municipal	Silvia Marques	F	-	-	-	-	-
	UF	Nuno Maria Costa	M	-	-	-	-	-
	UF	Lucinda Coelho	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Linda Ines Goncalves	F	-	Master	Employée dans le domaine social	-	-
	Municipal	Nelson Simoes Batista	M	-	Oui	-	Oui	VG
	Municipal	Ricardo Vicente	M	-	-	-	-	-
	District	Joao da Fonseca	M	-	Master	Fonctionnaire	Oui	-
	Municipal	Paulo Vieira de Castro	M	-	Master	Directeur de Neuma (médiation)	-	-
	District	Fernando Matos Rodrigues	M	56 ans	-	Hôtellerie	Oui	VG
	District	Rui André Vidal	M	-	-	-	-	-
	District	Natacha Meunier	F	-	Licence	Gérante d'un bar végan	Oui	VG
	Municipal	Pedro Ribeiro de Castro	M	-	Master	Avocat	Oui	VG
	District	Mariana Teixeira	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Nuno Santos	M	-	-	Cause Animale / Opérateur téléphonie	Oui	-

	Municipal	Paula Costa	F	-	-	-	-	-
	District	Anabela Castro	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Joao de Medeiros	M	-	Master	Photoraphe	-	-
	Municipal	Rodrigo Reis	M	-	Oui	Photographe	Oui	VG
	Municipal	Sonia Bacelar Coutinho	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Mariana Crespo	F	-	-	-	-	-
	Municipal	Margarida Paulos	F	-	Doctorat	Enseignante chercheuse	Oui	VG
	Municipal	Ivo Gomes	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Pedro Rodrigues	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Marta Dutra	F	-	-	Médecine Chinoise	-	-
	Municipal	Paulo Baptista	M	-	Oui	Immobilier	Oui	VG
	Municipal	Ana Poeta	F	-	Oui	Chercheuse en sciences sociales	Oui	-
	Municipal	Alexandro Pereira	M	42 ans	Master	Ingénieur en environnement	-	-
	Municipal	Daniela Duarte	F	-	Oui	Médiatrice / coach pour enfants	Oui	-
	District	Ricardo Candido	M	-	Oui	Ingénieur et homme d'affaire	-	-
	Municipal	Joaquim Sousa	M	-	Oui	Enseignant	-	-
	District	Sofia Fabiana Nobrega	F	-	-	-	-	-
	District	Margarida Rosa Cardoso	F	-	-	-	-	-
	District	Hugo Miguel Olival	M	-	Master	Enseignant	Oui	-
	District	Rui Emanuel Vieira	M	-	-	-	-	-
	District	Rogerio Cassiano Figueira	M	-	-	-	-	-
	District	Luis Filipe Pereira	M	-	Master	Géologue	-	-
	Assemblée Açores	Pedro Neves	M	43 ans	Oui	Logistique, consultant, élu	Oui	VG
PvdD	Européen	Anja Hazekamp	F	54 ans	Master	Cause animale	Oui	-
	National	Esther Ouwehand	F	46 ans	Oui	Responsable marketing	Oui	VG
	National	Christine Teunissen	F	37 ans	Oui	Attachée de presse PvdD Tweede K	Oui	VG
	National	Leonie Vestering	F	38 ans	Oui	Cause animale	Oui	VG
	National	Franck Wassenberg	M	56 ans	Master	Biologiste	Oui	VG
	National	Lammert Van Raan	M	60 ans	Master	Enseignant	-	-
	National	Eva Van Esch	F	36 ans	Master	-	-	-
	National	Niko Koffeman	M	64 ans	Master	Professeur d'économie	Oui	VG
	National	Peter Nikolaï	M	75 ans	Doctorat	Professeur de Droit / Avocat	-	-
	National	Henriette Prast	F	67 ans	Doctorat	Professeur d'économie	-	VG
	Office des Eaux	Jennifer Bloemberg-Issa	F	-	Oui	En cours. Enseignement.	-	-
	Office des Eaux	Anne Mulder	F	50 ans	Master	Avocate	Oui	-
	Office des Eaux	Mario Blom	M	-	-	Professeur de Sport	Oui	-
	Office des Eaux	Gina Pizzuti	F	-	Oui	Coordinatrice des soins	Oui	-
	Office des Eaux	Cynthia Palland	F	34 ans	Master	Sexologue	Oui	VG
	Office des Eaux	Ellen Putman	F	46 ans	Master	Avocate	-	-
	Office des Eaux	Anjo Travaille	M	-	Master	Ingénieur et psychologue	-	-
	Office des Eaux	René Van Der Kruk	M	-	Master	Financial Risk Manager	-	VG
	Office des Eaux	Frank Jurien Dam	M	-	Oui	Architecte paysagiste	Oui	VG
	Office des Eaux	Bart Simon	M	-	Master	Génie civil	Oui	-
	Office des Eaux	Suzanne Onderdelinden	F	27 ans	Master	Etudiante	-	-
	Office des Eaux	Heleen Jonker	F	-	Master	Avocate	Oui	-
	Office des Eaux	Judith Boomsma	F	40 ans	Oui	Biologie	-	-
	Office des Eaux	Harbert van der Kaap	M	-	-	Historien de l'art	-	-
	Office des Eaux	Paul Van Gent	M	37 ans	-	Entrepreneur et chercheur	-	-
	Office des Eaux	Dana Van Der Kraan	F	43 ans	Master	Avocate	-	-
	Office des Eaux	Suzanne Van Wylick	F	-	-	Conseillère politique	-	-
	Régional	Renate Zuiker	F	-	-	-	-	-
	Régional	Jesse Luijendijk	M	-	-	-	-	-
	Régional	Sylvia Kers	F	-	-	Entrerpreneure indépendante	-	-
	Régional	Maud Vis	F	-	-	-	-	-
	Régional	Kees Kielen	F	-	-	-	-	-
	Régional	Menno Brouwer	M	61 ans	-	-	-	-
	Régional	Anita Dijktra	F	57 ans	-	Education	-	-
	Régional	Danielle Hutter	F	53 ans	Oui	Traductrice	Oui	-
	Régional	Nynke Sijbesma	F	NC	Oui	Psychologue	-	-
	Régional	Luuk Van Der Veer	M	60 ans	Master	Ingénieur	-	-
	Régional	Lester Van Der Pluijm	M	-	-	-	-	-
	Régional	Erik Lu	M	32 ans	Master	Professeur de biologie	Oui	-
	Régional	Bart Kuijer	M	-	-	-	-	-
	Régional	Ankie Voerman	M	-	-	Agent de sécurité	-	-
	Régional	Meint Kolthof	M	32 ans	-	Consultant	-	-
	Régional	Tessie Bevers	F	50 ans	Master	Emplyée GreenPeace	Oui	-
	Régional	Pascale Plusquin	F	48 ans	-	-	-	-
	Régional	Peter Loomans	M	-	-	-	-	-
	Régional	Jamie Hendrickx	F	-	oui	Aménagement du territoire	-	-
	Régional	Lex de Savornin Lhoman	M	-	-	-	Oui	-
	Régional	Jules Vaessen	M	32 ans	Master	-	-	-
	Régional	Anne Hansen	F		Master	Vétérinaire	Oui	-
	Régional	Marco Van Der Wel	M	50 ans	-	Conseiller technique brevets	-	VG
	Régional	Anne-Meip Vlasveld	F	36 ans	-	-	Oui	VG
	Régional	Paranka Surminski	F	71 ans	Doctorat	Dentiste retraitée	-	-
	Régional	Fabian Zoon	M	49 ans	-	-	-	-
	Régional	Jaap Hollebeek	M	-	-	Entrepreneur indépendant	-	-
	Régional	Ines Kostic	F	-	-	Partij voor de Dieren	-	VG
	Régional	Paulien Hedixhoven	F	-	Oui	Fonctionnaire et consultante	-	-
	Régional	Stella Pieterson	F	-	-	-	-	VG
	Régional	Luuk Folkerts	M	59 ans	Master	Physicien et consultant	Oui	-
	Régional	Gilia Hanskamp	F	-	Oui	Domaine de la santé	Oui	-
	Régional	Jacintha Beuks	F	29 ans	Master	Etudiante	Oui	VG
	Régional	Hiltje Keller	F	-	-	-	-	-
	Régional	William Van Der Steeg	M	-	-	-	-	-
	Régional	Marlou Jager	F	38 ans	Master	Coordinatrice dans le domaine social	-	-
	Régional	Peter de Weerd	M	34 ans	Master	Partij voor de Dieren	-	-
	Régional	Caro Engels	F	-	Oui	-	-	-
	Régional	Trees Janssens	F	-	-	-	-	-
	Régional	Karin Körver	F	-	-	Télécommunications et internet	-	VG
	Régional	Carla Van Viegen	F	63 ans	Master	Psychologue	-	-

	Régional	Hanke Hoogerwerf	F	41 ans	Oui	Droit de l'environnement	Oui	-
	Régional	Lisa Klompenhouwer	F	-	-	-	-	-
	Régional	Bart Canton	M	-	Master	Enseignant indépendant	-	-
	Municipal	Kivilcim Pinar	M	-	Master	Consultant informatique / cinéaste	Oui	VG
	Municipal	Sarah Pesie	F	-	Oui	Entrepreneure agricole	Oui	VG
	Municipal	Jesse Luijendijk	M	-	-	-	-	-
	Municipal	Marjolijn Veenstra	F	-	Master	Ingénieur zoologique / réalisatrice	Oui	VG
	Municipal	Kjell Van Wijlandt	M	28 ans	-	Travailleur social	-	-
	Municipal	Christian Van Barneveld	M	42 ans	Oui	Informatique	-	-
	Municipal	Natanja Vreugdenhil	F	-	-	Communication	Oui	VG
	Municipal	Johnas Van Lammeren	M	-	Oui	Manager	-	-
	Municipal	Anke Bakker	F		Master	-	Oui	VG
	Municipal	Jennifer Bloemberg-Issa	F	-	Oui. En cours	Enseignements	-	-
	Municipal	Maaike Moulijn	F	45 ans	-	-	Oui	VG
	Municipal	Arjan Groters	M	39 ans	-	Educateur	Oui	VG
	Municipal	Leo de Groot	M	-	Oui	-	-	-
	Municipal	Hans Eliens	M	-	Oui	Entrepreneur et coach	-	-
	Municipal	Floor Hogenhout	F	-	Oui	Etudiante	-	-
	Municipal	Janneke Van Lierop	F	-	Master	Manager	-	-
	Municipal	Tristan Schonis	M		Master	Avocat	-	-
	Municipal	Joop de Jonge	M	62 ans	Oui	Gerant d'une entreprise	Oui	VG
	Municipal	Myra Van der Velde	F	35 ans	Master	Communication ONG	Oui	VG
	Municipal	Eileen Samshuijzen	F	28 ans	Oui	Conseiller RH	-	VG
	Municipal	Robert Barker	M	35 ans	Master	Ministère des affaires économiques	Oui	-
	Municipal	Robin Smit	M	33 ans	Master	-	Oui	-
	Municipal	Leonie Gerritsen	F	35 ans	Master	Education / Partij voor de Dieren	Oui	VG
	Municipal	Pieter Groenewege	M	29 ans	Oui	Partij voor de Dieren	Oui	VG
	Municipal	Danielle Vol-Van Der Holst	F	-	Oui	Enseignante / restauratrice	Oui	VG
	Municipal	Judith Hofte	F	51 ans	-	-	Oui	-
	Municipal	Virginia Jonkers	F	42 ans	Master	Huissier	Oui	-
	Municipal	Jonas Roothans	M	31 ans	Doctorat	Chercheur en médecine	Oui	VG
	Municipal	Corina Kerkmans	F	-	Bachelor	Fonctionnaire d'Etat	Oui	VG
	Municipal	Wouter Kraidy	M	26 ans	Master	Partij voor de Dieren	-	VG
	Municipal	Kirsten de Wrede	F	50 ans	Doctorat	Chercheuse / Partij voor de Dieren	Oui	VG
	Municipal	Wesley Pechler	M	29 ans	Master	Traducteur	Oui	VG
	Municipal	Terence Van Zoelen	M	48 ans	Master	Développeur de logiciels	Oui	VG
	Municipal	Janette Bosma	F	24 ans	Doctorat	Enseignante linguiste	-	VG
	Municipal	Jacqueline Van Den Broek	F	43 ans	Master	Tourisme	Oui	VG
	Municipal	Janneke Moedt	F	44 ans	Doctorat	Vétérinaire	-	VG
	Municipal	Eliane Géron	F	-	-	Chef d'entreprise	Oui	VG
	Municipal	Martine van Schaik	F	-	Oui	Chercheuse développement durable	Oui	VG
	Municipal	Lianne Raat	F	-	Master	Avocate	Oui	VG
	Municipal	Laura Delver	F	-	Oui	Ministère de la Défense	Oui	-
	Municipal	Malcolm Jones	M	-	-	-	-	Oui
	Municipal	Jules Vaessen	M	32 ans	Master	-	-	-
	Municipal	Chandra Merx	F	-	-	Culture	Oui	VG
	Municipal	Michelle Van Doorn	F	51 ans	Bachelor	Employée Municipale	-	VG
	Municipal	Eline Lauret	F	-	Master	Cause animale	Oui	VG
	Municipal	Frank De Gram	M	-	Master	Entrepreneur / gestion forêt	Oui	VG
	Municipal	Bart Salemans	M	35 ans	Oui	Superviseur en institut psy	Oui	VG
	Municipal	Carla Van Viegen	F	63 ans	Master	Coach	Oui	VG
	Municipal	Ruud van der Velden	M	58 ans	-	-	-	-
	Municipal	Sabrina Van De Peppel	F	-	Oui	Education	Oui	VG
	Municipal	Anne Miep Vlasveld	F	36 ans	Oui	Référent qualité téléphonie	Oui	VG
	Municipal	Pam Wijnam	F	28 ans	Master	Etudiante	Oui	VG
	Municipal	Maarten van Heuven	M	45 ans	Master	Radio	-	-
	Municipal	Anne Sasbrink	F	38 ans	Master	Culture Journalisme	-	-
	Municipal	Lisanne Snippe	F	34 ans	Master	-	-	-
	Municipal	Jolande Kors	F	-	-	Fonctionnaire / direction entreprise	-	-
	Municipal	Paul Blom	M	-	Oui	Entrepreneur Marketing	Oui	-
	Municipal	Melchior Mattens	M	-	-	Assurances	Oui	-
	Municipal	Stella Pieterson	F	-	Oui	Education / Partij voor de Dieren	Oui	VG
	Municipal	Iris Vellema	F	-	Master	Employée municipale / Tutrice	-	-
	Municipal	Lindsey Stone	F	44 ans	-	-	-	-
	Municipal	Debbie Mathijsen	F	38 ans	Oui	Chemins de fer	-	-
	Municipal	Annemarie Spruijt	F	59 ans	Oui	Infirmière	Oui	-

ANNEXE 18 : Les partis animalistes dans la typologie des grands modèles de partis telle que présentée par SCHIFFINO Nathalie et al., *Fondements de la science politique*, op. cit., pp. 438-439

Caractéristiques	Parti de cadres	Parti de masse	Parti attrape-tout	Parti cartel
Période	XIXème siècle	1880-1960	1945-…	1970-…
Contexte	Suffrage restreint	Suffrage élargi puis de masse	Suffrage de masse	Suffrage de masse
Distribution de ressources politiques	Très réduite	Relativement concentrée	Moins concentrée	Relativement diffuse
Enjeux politiques principaux	Distribution de privilèges	Grandes réformes sociales ou refus de celles-ci	Amélioration générale des conditions sociales	Professionnalisation / Rationalisation de la vie politique
Fondements de la compétition inter-partis	Statuts sociaux de naissance	Capacité de représentation collective	Efficacité politique	Capacité managériale et efficience
Modèles de la compétition électorale	Débrouille	Mobilisation	Compétition aigue	Compétition retenue
Ressources de fonctionnement et de campagne	-	Intensives en travail	Intensives en travail et en capital	Intensives en capital
Sources principales de financement	Contacts personnels	Cotisations et dons des membres	Sources privées	Subventions publiques
Relations entre les dirigeants et les membres ordinaires	Les dirigeants sont les membres ordinaires	Bottom-up	Top-down	Rapports plébiscitaires dans un contexte de stratarchie
Membership	Réduit et élitaire	Large et homogène, très encadré	Ouvert à tous	Ni droits ni obligation. Source de légitimation
Canaux de communication	Réseaux interpersonnels	Canaux partisans	Compétition pour l'accès aux canaux	Accès privilégiés aux canaux
Liaison du parti entre société civile et l'Etat	Frontières floues entre l'Etat et la petite partie de la société civile dotée de droits politiques	Les partis relèvent de la société civile originellement et des nouveaux segments dotés de droits politiques	Courtiers concurrents entre la société civile et l'Etat	Partis de l'Etat
Figure du représentant	Exécuteur testamentaire	Délégué	Entrepreneur	Agent de l'Etat

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

I- Littérature en sciences politiques et sociales

A- Monographies

ADAMS Carol J., *La Politique Sexuelle de la Viande, Une théorie critique féministe végétarienne*, [*The Sexual Politics of Meat, A feminist-Vegetarian Critical Theory*, 1990], Editions l'Age d'Homme, Lausanne, 2016

BARATAY Eric, *Le point de vue de l'animal. Une autre version de l'histoire*, Seuil, Paris, 2012

BAUMANN Alexandre, *Economie du militantisme. Le paradoxe du cancer militant*, L'Harmattan, Paris, 2022

BERTUZZI Niccolo, *I movimenti animalisti in Italia. Strategie, politiche e pratiche di attivismo*, Meltemi ed., Milan, 2018

BEGUE Laurent, *Psychologie du bien et du mal*, Odile Jacob, Paris, 2011

BENEDETTI Arnaud, *Comment sont morts les politiques ? Le grand malaise du pouvoir*, Les Editions du Cerf, Paris, 2021

BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, 12ème éd., LGDJ, Lextenso Editions, Issy-Les-Moulineaux, 2016

BRAUD Philippe, *La science politique* (1982), 11ème édition mise à jour, PUF, Paris, 2016

BRELS Sophie, *Le droit du bien-être animal dans le monde. Evolution et universalisation*, L'Harmattan, Paris, 2017

BRONNER Gérald, *La pensée extrême, Comment les hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, (2009) PUF, Paris, 2016

CAGE Julia, *Le Prix de la Démocratie* [Librairie Arthème Fayard, Paris, 2018], Editions Gallimard, Paris, 2020

CARE Sébastien, *La Théorie Politique Contemporaine. Courants, auteurs, débats*, Armand Colin, Malakoff, 2021

CASTANEDA Carlos, *Le Voyage à Ixtlan,* [*Journey to Ixtlan, The Lessons of Don Juan*, 1972](trad. Marcel Kahn) Editions Gallimard, Paris, 1974

CASTORIADIS Cornélius, *L'institution imaginaire de la société*, Editions du Seuil, Paris, 1975

CEFAÏ Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les Théories de l'action collective*, La Découverte/M.A.U.S.S., Paris, 2007

CELKA Marianne, *L'Animalisme : enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme/animal*, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2012. [thèse]

CELKA Marianne, *Vegan Order, Des Eco-Warrior au business de la radicalité*, Les Editions Arkhê, Paris, 2018

CHANSIGAUD Valérie dans *Les Combats pour la Nature, de La protection de la Nature au progrès social,* Libella, Paris, 2018

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Editions Lambert Lucas, Limoges, 2014

CHEVALLIER Jacques, *Institutions politiques*, L.G.D.J., Paris, 1996

CHARLES Alec, *Political Animals. News of the natural World*, Peter Lang, Oxford, 2016

COCHRANE Alasdair, *An introduction to animals and political theory*, Palgrave Macmillan, New York, 2010

COCHRANE Alasdair, *Should Animals have political rights*, Polity Press, Cambridge, 2020

COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, Editions La Découverte, Paris, 2019

DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, Amand Colin, Pars, 2017

DENHEZ Frédéric, *La Cause Végane, Un Nouvel Intégrisme*, Libella, Paris, 2019

DERVILLE Grégory, *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005

DIGARD Jean-Pierre, *L'Animalisme est un anti-humanisme*, CNRS Editions, Paris, 2018

DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions*, [*How Institutions Think*, Syracuse University Press, Syracuse, New-York, 1986], trad. Anne Abaillé, Editions La Découverte, Paris, 2004

DULONG Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, La Découverte, Paris, 2012

DUVERGER Maurice, *Les partis politiques* (1951), 10ème édition, Librairie Armand Colin, Paris, 1976

DUVERGER Maurice, *Introduction à la politique*, Gallimard, Paris, 1964

ECKERSLEY Robyn, *Environmentalism and political theory* (1992, UCL Press, New-York), Routledge, London, 2003

ELIAS Norbert, *La Civilisation des Mœurs*, [*Über den Prozess der Zivilisation*, 1939], Calman Lévy, Paris, 1973

ESPINOSA Romain, *Comment sauver les animaux ? Une économie de la condition animale*, PUF, Paris, 2021

FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1999

FREUND Julien, *Sociologie du Conflit*, PUF, Paris, 1983

GARNER Robert, *Animals, politics and morality*, [1993] Second Edition, Manchester University Press, Manchester, 2004

GAYMARD Sandrine, *Les fondements des représentations sociales. Sources, théories et pratiques*, Dunod, « Univers Psy », 2021

GERSTLE Jacques et PIAR Christophe, *La Communication Politique*, 3ème édition, Armand Colin, Paris, 2016

GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Editions du Seuil, Paris, 1986

GROS Frédéric, *Désobéir*, Editions Albin Michel et Flammarion, Paris, 2017

HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement*, *les expériences inachevées des années 1970*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005

IACUB Marcela, *Confessions d'une mangeuse de viande*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2011

INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977

INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, (Culture Shift in advanced industrial society, Princeton University Press, Princeton, 1990), (trad. Bernard Frumer et Anne-Rose Mainsonneuve), Economica, Paris, 1993

INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization : Cultural, Economic, and Political Change in 43 Societies*, Princeton University Press, Princeton, 1997

ISRAËL Liora, *L'Arme du Droit*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2009

JACOB Jean, *Histoire de l'écologie politique*, Editions Albin Michel, Paris, 1999

JEROME Vanessa, *Militer chez les Verts*, Presses de la Fondation nationale des sciences politique, Paris, 2021

JODELET Denise (ed.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 2003

JOSSE Melvin, *Militantisme, Politique et Droits des Animaux*, Association Droits des Animaux, Gagny, 2013

JOY Melanie, *Why we love dogs, eat pigs, wear cows, an introduction to carnism*, Conari Press, San Fransisco, 2010

KITSCHELT Herbert, *The Logic of Party Formation. Ecological politics in Belgium and West Germany*, Cornell University Press, New York, 1989

LABOURDETTE André (dir.), *Théorie des* organisations, Presses Universitaires de France, Paris, 1992

LAFORE Robert, *L'individu contre le collectif. Qu'arrive-t-il à nos institutions ?*, Presses de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes, 2019

LARUE Renan, *Le Végétarisme et ses Ennemis, Ving-cinq siècles de débats,* Presses Universitaires de France, Paris, 2015

LASCOUMES Pierre, *Action publique et environnement*, PUF, Paris, 2018

LATOUR Bruno, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ?* [1999], Editions La Découverte, Paris, 2004

LATOUR Bruno, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le Nouveau Régime Climatique*, Editions La Découverte, Paris, 2015

LATOUR Bruno, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Editions La Découverte, Paris, 2021

LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, [1895] PUF, Paris, 2019

LEE VAN COTT Donna, *From Movements to Parties in Latin America*, Cambridge University Press, New-York, 2005

LEFEBVRE Rémi, *Leçons d'introduction à la Science politique*, Ellipses Editions, Paris, 2013

LEFEBVRE Rémi, *Faut-il désespérer de la gauche ?*, Les Editions Textuel, Paris, 2022

LEFEBVRE Rémi, *Les mots des partis politiques*, Presses Universitaires du Midi, Toulouse, 2022

LEVI STRAUSS Claude, *Anthropologie Structurale,* Deux, Paris, Plon, 1973

MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 2006

MARCUS George E., *Le citoyen sentimental. Emotions et politique en démocratie* [*The sentimental citizen : emotion in democratic politics*, The Pennsylvania State University Press, 2000] (trad. Bruno Poncharal), Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2008

MARGUENAUD Jean-Pierre, *L'expérimentation animale. Entre droit et liberté*, Quae, Paris, 2011

MATHIEU Lilian, *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Editions Textuel, Paris, 2009

MATHIEU Lilian, *La démocratie protestataire*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 2011

MICHELS Roberto, *Les Partis Politiques* (*Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie. Untersuchungen über die oligarchischen Tendenzen des Gruppenslebens*, 1911) trad. S. Jankélévitch, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009

MOSCOVICI Serge, *Psychologie Sociale*, [1984], 3ème édition, PUF, Paris, 2014

MOSCOVICI Serge, *Le scandale de la pensée sociale : Textes Inédits Sur Les Représentations Sociales Réunis et Préfacés Par N. Kalampalikis* Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2013

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux,* (1996) Editions La Découverte, Paris, 2015

NEVEU Erik, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand Colin, Malakoff, 2015

NICOLAS Ariane, *L'imposture antispéciste*, Groupe Elidia, Paris, 2020

OBERSCHALL Anthony, *Social conflicts and social movements*, Prentice-Hall Series in Sociology, Neil J. Smelser, Englewood Cliffs (New Jersey, USA), 1973

OFFERLE Michel, *Les Partis Politiques* (1987), 8ème édition mise à jour, PUF, Paris, 2012

OGIEN Albert, *Politique de l'activisme. Essai sur les mouvements citoyens*, Presses Universitaires de France, Paris, 2021

OLIVER Daniel T., *Animal Rights, The inhumane crusade*, (1999) Merrill Press, Washington, 2010

OLLION Etienne, *Les candidats. Novices et professionnels en politique*, PUF, Paris, 2021

OST François, *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, La Découverte, Paris, 2003, p. 16

OST François, *A quoi sert le droit ?, Usages, fonctions, finalités*, Bruylant, Bruxelles, 2016

OSTROGORSKI Moisei, *La démocratie et les partis politiques*, [*La Démocratie et l'organisation des partis politiques*, Calmann-Lévy Editeurs, Paris, 1903 puis 1912], Librairie Arthème Fayard, Paris, 1993

PANEBIANCO Angelo, *Political Parties : Organization and Power* [*Modelli di Partito: Organizzazione e potere*, Il Mulino, Bologna, 1982] trad. Marc Silver, Cambridge University Press, New York, 1988

PATTERSON Charles, *Un Eternel Treblinka* [Eternal Treblinka, Lantern Books, New-York, 2002], Trad. D. Letellier], Calman-Levy, Paris, 2002

PIKETTY Thomas, *Capital et Idéologie*, Seuil, Paris, 2019

REESE Jacy, *The End of Animal Farming. How scientists, entrepreneurs, and activists are building an animal-free food system*, Beacon Press, Boston, 2018

REICHSTADT Rudy, *L'opium des imbéciles. Essai sur la question complotiste*, Grasset, Paris, 2019

RENARD Georges, *La Théorie de l'Institution. Essai d'ontologie juridique*, leçon 1, Librairie de Recueil Sirey, Paris, 1930

RIHOUX Benoît, *Les Partis Politiques : des organisations en changement. Le test des écologistes*, L'Harmattan, Paris, 2001

RIUTORT Philippe, *Sociologie de la communication politique* [2007], La Découverte, Paris, 2013

ROCHFELD Judith, *Justice pour le Climat ! Les nouvelles formes de mobilisation citoyenne*, Odile Jacob, Paris, 2019

ROSANVALLON Pierre, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 8 mars 2002, Editions du Seuil, Paris, 2003

ROSANVALLON Pierre, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006

ROSANVALLON Pierre, *Le siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*, Editions du Seuil, Paris, 2020

SARTORI Giovanni, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, (*Parties and Party systems. A framework for analysis* Cambridge University Press, 1976), trad. Paul-Louis van Berg, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011

SAUSSOIS Jean-Michel, *Théories des Organisations*, (2007), Editions La Découverte, Paris, 2019

SCHUMACHER Ernst Friedrich, *Small is beautiful. A Study of Economics as if People Mattered*, (Blond & Briggs,1973), Vintage, 2011

SEGAL Jérôme, *Animal Radical, Histoire et sociologie de l'antispécisme*, Lux Editeurs, Montréal, 2020

SEGAL Jérôme, *Dix Questions sur l'Antispécisme. Comprendre la Cause Animale*, Editions Libertalia, Montreuil, 2021

SMITH Kimberly K., *Governing animals. Animal Welfare and the Liberal State*, Oxford University Press, Oxford, 2012

SPOON Jae-Jae, *Political survival of small parties in Europe*, University of Michigan Press, 2011

TOURNAY Virginie, *Sociologie des Institutions*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011

TRAÏNI Christophe, *La Cause Animale (1820-1980) – Essai de sociologie historique*, PUF, Paris, 2011

TRAÏNI Christophe, *Les Braconniers de la République. Les conflits autour des représentations de la nature et la politique*, Paris, PUF, 2003

VALENCE Aline, *Les représentations sociales*. De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2010

WHITE Lynn Jr., « The historical roots of our ecological crisis » op. cit. p. 308WHITE Lynn Jr., « The historical roots of our ecological crisis », *Science*, 1967

WISE Steven M., *Tant qu'il y aura des cages. Vers les droits fondamentaux des animaux* [*Rattling the cage. Towards legal rights for animals*, Perseus Books Group, 2000] (trad. David Chauvet), Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2016

B- Ouvrages collectifs

ALBERTONE Manuela et TROPER Michel (dir.), *La représentation politique. Anthologie*, Classiques Garnier, Paris, 2021

ANDOLFATTO Dominique et GOUJON Alexandra (ed.), *Les partis politiques, ateliers de la démocratie*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2016

BACOT Paul, BARATAY Eric, BARBET Denis, FAURE Olivier et MAYAUD Jean-Luc (dir.)., *L'animal en politique*, L'Harmattan, Paris, 2003

BAUDREZ Maryse, DI MANNO Thierry, GOMEZ-BASSAC Valérie (dir.), *L'animal, un homme comme les autres ?*, Editions Bruylant, Bruxelles, 2012

BEKOFF Marc (dir.), *Encyclopaedia of Animal Rights and Animal Welfare*, (2009) Vol. 1 et 2, Greenwood Press, ABC-Clio, Santa Barbara, 2010

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, (*The Social Construction of Reality*, Doubleday & Compagny Inc., 1966) trad. Pierre Taminiaux, Armand Colin, Paris, 2018

BEST Steven et NOCELLA Anthony J. (dir.), *Igniting a revolution*, AKA Press, Oakland, 2006

BJØRKDAHL Kristian et DRUGLITRØ Tone, *Animal Housing and Human-Animal Relations, Politics, Practices and Infrastructures*, Routledge, New-York, 2016

BLONDIAUX Loïc et TRAÏNI Christophe (dir.), *La démocratie des émotions*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2018

BRACK Nathalie, DE WAELE Jean-Michel, et PILET Jean-Benoît (dir.), *Les Démocraties Européennes. Institutions, élections et partis politiques*, 3ème édition, Armand Colin, Paris, 2015

BROHM Jean-Marie, OLLIER Fabien et WERLI Laurence, *Les causes animales. L'humanisation du monde humain*, QS ? Editions, Alboussière, 2020

BONDON Roméo et BOISJEAN Elias (ed.), *Cause animale, luttes sociales*, Editions Le passager clandestin, Paris, 2021

BONNY Yves et DEMAILLY Lise (ed.), *L'institution plurielle*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2012

BOUTIN Christophe et ROUVILLOIS Frédéric (dir.), *Partis politiques et démocratie. Inséparables mais incompatibles ?*, actes du colloque du CENTRE de novembre 2004, Office d'Edition Impression Librairie, Paris, 2005

BULLE Sylvaine et TARRAGONI Federico, *Sociologie du Conflit*, Armand Colin, Paris, 2021

CAMPANA Aurélie, HENRY Emmanuel et ROWELL Jay, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2007

CARRIE Fabien et TRAINI Christophe (dir.), *S'engager pour les animaux*, PUF, Paris, 2019

CARRIE Fabien, DORE Antoine et MICHALON Jérôme, *Sociologie de la cause animale*, Editions La Découverte, Paris, 2023

CLARKE Paul A. B. and LINZEY Andrew, *Political theory and animal rights*, Pluto Press, London, 1990

COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, (2009) 2ème édition, Editions La Découverte, Paris, 2015

COUTURE Yves et OLIVIER Lawrence (dir.), *Vers Deleuze. Nature, pensée, politique*, Presses Universitaires de Laval / Hermann Editeurs, 2018

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et le Système. Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Paris, 1977

DELWIT Pascal et VAN HAUTE Emilie, *Les partis politiques en Belgique*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2021

DENECEE Eric et ABOU ASSI Jamil, *Ecoterrorisme – Altermondialisme, écologie, animalisme*, Editions Tallandier, Paris, 2016

DIAMOND Larry et GUNTHER Richard (ed.), *Political parties and democracy*, The John Hopkins University Press, Baltimore, 2001

DURAND Pascal et MARIE Christophe, *L'Europe des Animaux, Utiliser le levier européen pour la cause animale*, Alma, Paris, 2019

FILLIEULE Olivier, BEROUD Sophie, MASCLET Camille et SOMMIER Isabelle (dir.), *Changer le Monde, changer sa vie*, *Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Actes Sud, Paris, 2018

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2020

FREEMAN Jo et JOHNSON Victoria, *Waves of Protest, Social Movements since the Sixties*, Rownman and Littlefield Publisher, Oxford, 1999

GARNER Robert et O'SULLIVAN Siobhan (dir.), *The political turn in animal ethics*, Rowman and Littlefield Editions, Londres, 2016

GETHIN Amory, MARTINEZ-TOLEDANO Clara et PIKETTY Thomas, *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties (1948-2020)*, Editions du Seuil/Gallimard, Paris, 2019

GOLDSTONE Jack A. (dir.), *States, Parties and Social Movements*, Cambridge University Press, New York, 2003

GREFFET Fabienne (dir.), *Continuer la Lutte.com*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 2011

HAUTE Tristan et TIBERJ Vincent (dir.), *Extinction de vote ?*, PUF/Humensis, Paris, 2022

JACOBSSON Kerstin et LINDBLOM Jonas, *Animal Rights Activism : A Moral-Sociological Perspective on Social Movements*, Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016

JACQUEMAIN Marc et DELWIT Pascal (dir.), *Engagements actuels, actualité des engagements*, Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2010

JASPER James et NELKIN Dorothy, *The Animal Rights Crusade, The Growth of a Moral Protest,* The Free Press, New-York, 1992

JUNGKUNTZ Vincent G. et GRANT Judith (dir.), *Political Theory and the animal/human relationship*, State University of New York Press, New York, 2016

KYMLICKA Will et DONALDSON Sue, *Zoopolis, Une théorie politique des droits des animaux* [*Zoopolis, a political theory of animal rights*, Oxford University Press, Oxford, 2011], Alma Editeurs, Paris, 2016

LAGROYE Jacques (dir.), *La Politisation*, Editions Belin, Paris, 2003

LAGROYE Jacques et OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, Editions Belin, Paris, 2010

LAGROYE Jacques, FRANCOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, 6ème édition, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques / Dalloz, Paris, 2012

LA PALOMBARA Joseph et WEINER Myron (ed.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, University Press, Princeton, 1966

LAURENT Annie et VILLALBA Bruno (dir.), *Les Petits Partis. De la petitesse en politique*, L'Harmattan, Paris, 1997

LHERETE Héloïse (dir.), *Les Grandes Idées Politiques*, Sciences Humaines Editions, Auxerre, 2017

LUCK Simon et DESCHEZELLES Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011

LOJKINE Jean (dir.), *Nouveaux mouvements sociaux, partis politiques et syndicats : une nouvelle donne*, Actes du colloque de la Fondation Gabriel Péri, Pantin, 2015

MARGUENAUD Jean-Pierre, BURGAT Florence et LEROY Jacques, *Le Droit Animalier*, PUF, Paris, 2016

MENY Yves et THOENING Jean-Claude, *Politiques Publiques*, PUF, Paris, 1989

MENY Yves et SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2000

MENY Yves (dir.), *Idéologies, Partis Politiques et Groupes Sociaux*, (1989) Nouvelle édition, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1991

MIES Maria et SHIVA Vandana, *Ecoféminisme*, [*Ecofeminism*, Zed Books, London and New Jersey, 1993], trad. Rubinstein Edith, L'Harmattan, Paris, 1998

MORIN Edgar, LEFORT Claude et CASTORIADIS Cornelius, *Mai 68, La Brèche*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2008

MÜLLER-ROMMEL Ferdinand et PRIDHAM Geoffrey (ed.), *Small Parties in Western Europe, Comparative and National Perspectives,* SAGE Publications, London, 1991

MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (ed.), *New Politics in Western Europe, The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists* [Westview Press, 1989], Routledge, New-York, 2018

NAY Olivier (dir.), *Lexique de Science Politique*, 4ème Edition, Dalloz, Paris, 2017

PELLETIER Philippe (ed.), *Anarchie et Cause Animale, Textes Fondateurs*, Volume 1, Les Editions du Monde Libertaire, Paris, 2015

PERRINEAU Pascal (ed.). *Le désenchantement démocratique*, Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2003

PHELIPPEAU Eric et FRANCOIS Abel, *Le financement de la vie politique. Règlementations, pratiques et effets politiques*, Armand Colin, Paris, 2015

PLANE Jean-Michel (dir.), *Théories du leadership. Modèles classiques et contemporains*, Dunod, Paris, 2015

PORCHER Jocelyne (dir.), *Travail Animal, L'autre champ du social*, Ecologie et Politique, Ivry-sur-Seine et Le Bord de l'eau, Lormont, 2017

QUELLIER Florent (dir.), *Histoire de l'alimentation. De la Préhistoire à nos jours*, Belin Editeur, Humensis, Paris, 2021

QUESNE Aloïse (dir.), *La sensibilité animale. Approches juridiques et enjeux transdisciplinaires*, Editions mare & martin, 2023

RIOT-SARCEY Michèle, BOUCHET Thomas et PICON Antoine, *Dictionnaire des Utopies* (2002), Larousse, Paris, 2006

SCHIFFINO Nathalie, PAYE Olivier, LEGRAND Vincent, JAMIN Jérôme, BAUDEWYNS Pierre et BALZACQ Thierry, *Fondements de la science politique*, De Boeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2022

SELLIER Julien (dir.), « Droit des animaux et mouvement vegan en Allemagne », *Allemagne Aujourd'hui*, n°240, hiver 2019

SMITH Andy et SORBETS Claude (dir.), *Le Leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2015

WISSENBURG Marcel et SCHLOSSBERG David (ed.), *Political animals and animal politics*, Palgrave Macmillan, New-York, 2014

C- Articles et revues

AMSTER Randall. "Perspectives on Ecoterrorism: Catalysts, Conflations, and Casualties." *Contemporary justice review : CJR* 9.3 (2006), pp. 287–301

BACHELOT Carole, « Au-delà de la loi d'airain de l'oligarchie : lire Roberto Michels aujourd'hui », « Lectures critiques », *Revue française de science politique*, 2017/1 (Vol. 67), p. 161-176.

BACHELOT Carole et al., *Les partis politiques*, Pouvoirs, n° 163, Editions du Seuil, Paris, novembre 2017

BACOT Paul et LECOLLE Michelle, « Noms de partis politiques : une onomastique atypique », *Mots. Les langages du politique*, 2019/2 (n° 120)

BALZA Isabel, and GARRIDO Garrido, "¿Son las mujeres más sensibles a los derechos de los animales? Sobre los vínculos entre el animalismo y el feminismo." *Isegoría : revista de filosofía moral y política* 54 (2016): 289–305

BANTING Keith. et KYMLICKA Will, (2005). Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'État-providence ? *Lien social et Politiques*, (53), 119–127

BEGUE SHANKLAND Laurent, « La cruauté envers les animaux, un indicateur prédictif », *Sciences Humaines*, décembre 2021

BERGERON Jean-Louis, « Les dimensions conceptuelles du leadership et les styles qui en découlent », *Relations Industrielles*, Vol. 34, n°1, 1979

BERTUZZI Niccolo, "Veganism: Lifestyle or Political Movement? Looking for Relations Beyond Antispeciesism." *Relations* 5.2 (2017)

BERTUZZI Niccolo, "The Italian Animal Advocacy Archipelago and the Four Animalisms." *Partecipazione e conflitto* 11.3 (2019), pp. 865–890

BOIN Arjen, FAHY Lauren A., et HART Paul t' «Chapter 1: Guardians of Public Value. How Public Organisations Become and Remain Institutions », in BOIN Arjen, FAHY Lauren A., et HART Paul t' (dir.), *Guardians of Public Value. How Public Organisations Become and Remain Institutions*, Springer International Publishing, Cham, 2021.

BONNET Valérie, FRACCHIOLLA Béatrice, MATHIEU Lilian, « Les discours des radicalités politiques et sociales », *Mots. Les langages du politique*, 2020/2 (n° 123), p. 19-27

BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la Recherche en Science Sociales*, 1982, n°43

CARLSSON Magnus, DAHL B. Gordon et ROOTH Dan-Olof. « Réaction dans les attitudes politiques après l'élection d'un parti politique extrême. » *Journal of Public Economics* 204 (2021)

CARRIE Fabien, « Politiser le désarroi militant », *Biens Symboliques* / *Symbolic Goods*, 2 | 2018, mis en ligne le 12 avril 2018, consulté le 24 septembre 2021.

CELKA Marianne, "Le World Wild Web et L'animalisme Radical." *Im@go* 7 (Septembre 2016)

COLE Alexandra "Small but Significant: Why Small Parties Benefit from a Presidentialised German Party System", *German Politics*, 2008, 17:1, pp. 10-26

CONTI Nicolo, (2008) "On political fragmentation : stay in or stay out? The role of small parties in the Italian centre–left", *Journal of Modern Italian Studies*, 13:3

COPUS Colin et al., «Minor Party and Independent Politics beyond the Mainstream: Fluctuating Fortunes buta Permanent Presence », *Parliamentary Affairs*, Vol. 62, Numero 1, 2009, pp. 4-18

COS Rafaël. "L'évidement idéologique du Parti socialiste." *Mouvements*, (Paris, France : 1998) 89.1 (2017): 22–31

DELOYE Yves, HAEGEL Florence, « La politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », *Politix*, 2019/3 (n° 127)

DIGARD Jean-Pierre. "Le tournant obscurantiste en anthropologie : De la zoomanie à l'animalisme occidentaux." *L'Homme* 203/204 (2012)

DUBREUIL Catherine-Marie, « L'antispécisme, un mouvement de libération animale », *Ethnologie française*, 2009/1 (Vol. 39), p. 117-122.

DUTRISAC Myrtô, "Récits idéologiques et logique démocratique : pour une réévaluation de l'idéologie à partir de Claude Lefort et Paul Ricoeur." *Canadian journal of political science* 46.1 (2013): 115–134

FAVEREAU Olivier, « L'entreprise, « sujet » politique – soit, mais lequel ? », *Revue de l'organisation responsable*, 2021/3 (Vol. 16), p. 33-40

FELSTINER William, ABEL Richard et SARAT Austin, «The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming . . . » L*aw & Society Review*, Vol. 15, No. 3/4, Special Issue on Dispute Processing and Civil Litigation (1980 - 1981), pp. 631-654

FORMOSO Bernard, « Animalisme versus humanisme ? », *Études rurales*, 202 | 2018, mis en ligne le 01 juillet 2018.

FOUGIER Eddy, « Animalistes, zadistes, néo-luddites : nouvelles menaces pour la sécurité des entreprises en France », *Sécurité et stratégie*, 2016/4 (24), p. 32-39.

FOUGIER Eddy, *La Contestation animaliste radicale en France*, 23 janvier 2019, Fondation pour l'innovation politique.

FOUGIER Eddy, « Comment le mouvement vegan s'est radicalisé », *Contrepoints* [février 2019], 6 mai 2019.

FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, « L'électorat animaliste : nouvelle île émergente de l'archipel français », Fondation Jean Jaurès, 2019.

FRANCOIS Stéphane, « Qu'est-ce-que l'écologie identitaire ? », *Fragments sur les temps présents*, 25 juillet 2018.

FRIEDBERG Erhard, « Pouvoir et négociation », *Négociations*, 2009/2 (n° 12), p. 15-22.

GALAIS Carol & CARDENAL Ana Sofía, "When David and Goliath campaign online: The effects of digital media use during electoral campaigns on vote for small parties", *Journal of Information Technology & Politics*, 2017

GIBSON Rachel K, "Party change, social media and the rise of 'citizen-initiated' campaigning", *Party Politics*, 2015, vol. 21, 2

GORDON Hughes, "RSPCA and the Criminology of Social Control." *Crime, law, and social change* 55.5 (2011): 375–389.

GRUNBERG Gérard et MAYER Nonna, « Chapitre 11 - L'effet sondage. Des citoyens ordinaires aux élites politiques », in DELOYE Yves (dir.), *Institutions, élections, opinion. Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*. Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2014, p. 219-236

HARDOUIN-FUGIER Elisabeth, « Du mal-être au bien-être des animaux : une lente conquête du jus animalium en Europe », in BROOM Donald M. et al., *Le bien-être animal*, Editions du Conseil de l'Europe, 2006

HAYAT Samuel et SINTOMER Yves (dir.), *La représentation politique*, *Raisons Politiques*, n°50, Mai 2013

HEBENSTREIT Joerg, « Partei Mensch Umwelt Tierschutz. Tierschutzpartei", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 18 janvier 2021

HEIMERL Daniela, « Angela Merkel, un animal politique », *Études*, 2017/11 (Novembre), p. 19-32

HIRSCH-HOEFLER, Sivan, and CAS Mudde. "'Ecoterrorism': Terrorist Threat or Political Ploy?" *Studies in conflict and terrorism* 37.7 (2014) pp. 586–603

HOOGHE Marc, MADDENS Bart, and NOPPE Jo, "Why Parties Adapt: Electoral Reform, Party Finance and Party Strategy in Belgium.", *Electoral studies* 25.2 (2006), pp. 351–368

HOURS Bernard. "Du sujet politique à la créature naturelle." *L'Homme et la société* 206.1 (2018): 53–67

KIRCHHEIMER Otto. " Der Wandel des Westeuropäischen Parteisystems." *Politische Vierteljahresschrift* 6.1 (1965)

KOPNINA Helen et CHERNIAK Brett, “Cultivating a Value for Non-Human Interests through the Convergence of Animal Welfare, Animal Rights, and Deep Ecology in Environmental Education.” *Education Sciences* 2015.5 (2015), pp. 363–379

KYMLICKA Will, and DONALDSON Sue. “Animal Rights, Multiculturalism, and the Left.” *Journal of Social Philosophy* 45.1 (2014): 116–135

LAGROYE Jacques, « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroyes », *Politix*, 1997, n°38

LEFEBVRE, Rémi. “Vers Un Nouveau Modèle Partisan ? Entre Déclassement Des Partis de Gouvernement et Avènement Des Partis-Mouvements.” *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux* 16 (2018)

LEVI-STRAUSS Claude, « La leçon de sagesse des vaches folles », *Études rurales* [En ligne], 157-158 | 2001

LEV-ON Azi, «Campaigning Online: Use of the Internet by Parties, Candidates and Voters in National and Local Election Campaigns in Israel », *Policy and Internet*, 2011, Vol. 3

LISI Marco, RODRIGUES SANCHES Edalina et JAYANE DOS SANTOS Maia. “Party System Renewal or Business as Usual? Continuity and Change in Post-Bailout Portugal.”, *South European society & politics* 25.2 (2020): pp. 179–203

LUCARDIE Paul, « Prophets, purifiers and prolocutors. Towards a Theroy on the Emergence of New Parties », *Party Politics*, vol.6, n°2

LUCARDIE Paul, “Animalism: a nascent ideology? Exploring the ideas of animal advocacy parties”, *Journal of Political Ideologies*, 2020, 25:2, pp. 212-227

MARGUENAUD Jean-Pierre, « L’entrée en vigueur de “l’amendement Glavany” : un grand pas de plus vers la personnalité juridique des animaux », *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 2/2014

MARKOVA Ivana. “Themata in Science and in Common Sense.” *Kairos* (Lisbon) 19.1 (2017)

MARKOVA Ivana. “Amedee or how to get rid of it: Social representations from a dialogical Perspective”, *Culture and Psychology*, 2000, vol.6

MARRERO HENRIQUEZ José Manuel. “Animalismo y ecología:: sobre perros parlantes y otras formas literarias de representación animal.” *Castilla: Estudios de Literatura* 8 (2017)

MAYAFFRE Damon, « Dire son identité politique. Etude du discours politique français au XXème siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 2003

MELUCCI Alberto, « The new social movements : a theoretical approach », *Social Science Information*, 19 (2), 1980

MILLARD Eric, “Hauriou et la théorie de l’institution.” *Droit et société* 30-31 (1995), p. 393.

MOLONEY Gail, HALL Rob, et WALKER Iain "Social Representations and Themata: The Construction and Functioning of Social Knowledge About Donation and Transplantation." *British journal of social psychology* 44.3 (2005)

MORINI Marco, "Animals first!' The rise of animal advocacy parties in the EU: a new party family", *Contemporary Politics*, 24:4, 2018, pp. 418-435

OLSON Jade. "Activist or Terrorist? Negotiating Discourses of Eco-Terror in If a Tree Falls." *Applied environmental education and communication* 17.1 (2018), pp. 57–66

OTJES Simon et KROUWEL André, « Two shades of Green ? The electorates of GreenLeft and the Party for the Animals », *Environmental Politics*, 24.6, 2015, pp. 991-1013

PATTON David F. "Small Parties and the 2013 Bundestag Election: End of the Upward Trend?" *German politics and society* 32.3 (2014) pp. 26-45

PEHLE Heinrich, „Die Finanzierung der Parteien in Deutschland", *Bundeszentrale für politische Bildung*, 14 mars 2018

POTTER Joshua D. et DUNAWAY Johanna L. "Reinforcing or Breaking Party Systems? Internet Communication Technologies and Party Competition in Comparative Context », *Political Communication*, 2016, 33:3, 392-413

PILET Jean-Benoit. "Hard Times for Governing Parties: The 2019 Federal Elections in Belgium." *West European politics* 44.2 (2021): pp. 439–449.

PION Geoffrey, "Géographie Des Comportements Électoraux Protestataires En Wallonie : Une Approche Infra-Communale à Charleroi et Mons." *BELGEO (Leuven)* 2 (2009) pp. 153–168

RAMBAUD Romain, « L'argent et les partis », *Pouvoirs*, 2017/4 (N° 163), p. 83-95

RAMDANE Babadji, « L'animal et le droit : à propos de la Déclaration universelle des droits de l'animal » *Revue Juridique de l'Environnement*, n°1, 1999, p. 19-22

REUS Estiva, « Mouvement RWAS et mouvement de libération animale », *Cahiers antispécistes*, n° 41, mai 2018

RIOUFREYT Thibaut, « La mise en politique des idées. Pour une histoire sociale des idées en milieu partisan », *Politix*, 2019/2 (n° 126), p. 7-35.

ROGUET Christine et al., « Les débats de société sur l'élevage en Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas », *Notes et études socio-économiques,* n° 40, Mai 2016

ROODUIJN Matthijs, « Plaatjes van de electoraatjes: de Partij voor de Dieren », *RSV*, 14 janvier 2021.

SALAZAR, Milton Andres, « Activismo pragmático: animalismo y políticas públicas ». *Refexión Política* 2019, 21(41), pp. 65-79

SELLIER Julien (dir.), « Droit des animaux et mouvement végan en Allemagne », *Allemagne Aujourd'hui*, n°230, Décembre 2019

SIMON Samantha Turquoise, « Animal citizens : do we need to rethink the status of animals or human citizenship itself?" in KASSIOLA Joël et LUKE Timothy, *The Palgrave Handbook of Environmental Politics and Theory*, Palgrave Macmillan, New-York, 2023

SMALL Tamara A. "Equal Access, Unequal Success — Major and Minor Canadian Parties On the Net." *Party politics* 14.1 (2008): 51–70

SMITH Nicholas, O'CONNOR Cliodhna, JOFFE Hélène, " Social Representations of Threatening Phenomena: The Self-Other Thema and Identity Protection" *Papers on Social Representations*, Volume 24, Issue 2

STOFFEL Sophie. "L'institutionnalisation au service de l'autonomie des féministes chiliennes." *Recherches féministes*, volume 20, n° 2 (2007), p. 37–59.

ŞTEFURIUC Irina, and VERGE Tània, "Small and Divided Parties in Multi-Level Settings: Opportunities for Regional Government Participation, the Case of Izquierda Unida in Spain." *South European society & politics* 13.2 (2008): 155–173

STRØM Kaare, A Behavioral Theory of Competitive Political Parties." *American journal of political science*, 34.2 (1990)

TURINA Isacco, « Éthique et engagement dans un groupe antispéciste », *L'Année sociologique*, 2010/1 (Vol. 60), p. 161-187

VERDONK Dirk-Jan, « Mutualiser les ressources ? La coalition pour les animaux : l'expérience des Pays-Bas », (trad. Melvin Josse et David Chauvet), in *Revue Semestrielle de Droit Animalier*, 2013, n°2

VERDUSSEN Marc, « Le financement public des partis politiques en Belgique », *Revue générale de droit*, vol. 36, n° 4, 2006

VIDAL Guillem, " Challenging business as usual? The rise of new parties in Spain in times of crisis" *West European politics* 41.2 (2018): 261–286

WAINWRIGHT Joel, « Praxis », *A Journal of Economics, Culture and Society*, 34.1, 2022, pp. 41-62

WARD Ian, « Does the Internet Encourage Small Parties? A Case Study of the Minutiae of BC Politics », *Australian journal of political science*, 46.2 (2011): pp. 229–242

WILSON Alex. "Multi-Level Party Systems in Spain." *Regional & federal studies* 22.2 (2012

Comité de rédaction de *Cultures & Conflits*, « Le sens de l'action. Conflits de cadrages et interactions stratégiques », *Cultures & Conflits*, 2020/1 (n° 117), p. 7-10.

II- Littérature philosophique

A- Monographies

AFEISSA Hicham-Stéphane, *Ethique de l'environnement, Nature, valeur, respect,* Vrin, Paris, 2007

AFEISSA Hicham-Stéphane, *Nouveaux Fronts Ecologiques*, Vrin, Paris, 2012

AFEISSA Hicham-Stéphane, *Des verts et des pas mûrs. Chroniques d'écologie et de philosophie animale*, PUF, Paris, 2013

AFEISSA Hicham-Stéphane, *Manifeste pour une écologie de la différence*, Editions Dehors, Bellevaux, 2021

ALBRECHT Glenn, *Les émotions de la Terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde* [*Earth Emotions. New words for a new world*, Cornell University Press, 2019] (Trad. Corinne Smith), Les Liens qui Libèrent, Paris, 2020

ANDERS Günther, *L'Obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle* [*Die Antiquiertheit des Menschen : Über die Seele im Zeitalter der zweiten industriellen Revolution*, C.H. Beck Verlag, Munich, 1956] (trad. Christophe David), Editions Ivrea, Paris, 2000

ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique*, (*The promise of politics*, Schocken Books, 2005), Editions du Seuil, Paris, 2014

ARISTOTE, *Histoire des Animaux*, Livre I, IVème s. av. JC, (trad. Pierre Pellegrin), Flammarion, Paris, 2017

ARISTOTE, *De l'Âme*, IVème s. av. JC, (trad. Richard Bodéüs), Flammarion, Paris, 2018

ARISTOTE, *Les politiques*, livre I, (trad. Pierre Pellegrin), Flammarion, Paris, 2015

ATTFIELD Robin, *Environmental Ethics. A very short introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2018

AUDIER Serge, *Les théories de la république* (2004), Editions La Découverte, Paris, 2015

AUDIER Serge, *L'âge productiviste. Hégémonie prométhéenne, brèches et alternatives écologiques*, Editions La Découverte, Paris, 2019

AUDIER Serge, *La cité écologique. Pour un écorépublicanisme*, Editions La Découverte, Paris, 2020

BARRIERE Jean-Louis, *Langage, vie politique et mouvement des animaux*, Librairie Philosophique Vrin, Paris, 2004

BAUDRILLARD Jean, *La Société de Consommation*, Gallimard, Paris, 1970

BENTHAM Jeremy, *Introduction aux principes de morale et de législation*, [*An Introduction to Principles of Morals and Legislation*, 1780] (trad. Estiva Reus), Vrin, Paris, 2011

BIMBENET Etienne, *L'animal que je ne suis plus*, Gallimard, Paris, 2011

BIMBENET Etienne, *Le complexe des trois singes. Essai sur l'animalité humaine*, Editions du Seuil, Paris, 2017

BOURG Dominique, *Inventer la démocratie du XXIème siècle. L'Assemblée citoyenne du futur*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2017

BRAUNSTEIN Jean-François., *La Philosophie devenue folle – Le genre, l'animal, la mort*, Grasset, Paris, 2018

BURGAT Florence, *Être le bien d'un autre*, Editions Payot et Rivages, Paris, 2018

CALLICOTT Baird John, *Thinking Like a Planet. The Land Ethic and the Earth Ethic*, Oxford University Press, Oxford, 2013

CHANTEUR Janine, *Du droit des bêtes à disposer d'elles-mêmes*, Seuil, Paris, 1993

CLARK Stephen R. L., *The Political Animal. Biology, ethics and politics*, Routledge, New-York, 1999

COCCIA Emanuele, *La vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, Editions Payot et Rivages, Paris, 2016

DE FONTENAY Elisabeth, *Le Silence des Bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1998

DE FONTENAY Elisabeth, *Sans offenser le genre humain. Réflexions sur la cause animale*, Albin Michel, Paris, 2008

DEFFOSEZ Hélène, *Le végétarisme comme réponse à la violence du monde*, L'Harmattan, Paris, 2011

DELEUZE Gilles, *Instincts et institutions*, Collection Textes et Documents Philosophiques dirigée par Gorges Canguilhem, Librairie Hachette, Paris, 1953

DERRIDA Jacques, *L'Animal que donc je suis*, [posthume] Editions Galilée, Paris, 2006

DERRIDA Jacques, *Séminaire La bête et le souverain*, vol.1 et 2, Editions Galilée, Paris, 2008

DE SUTTER Laurent, *Indignation Totale, Ce que notre addiction au scandale dit de nous*, Editions de L'Observatoire/Humensis, Paris, 2019

FERRY Luc, *Le Nouvel Ordre Ecologique. L'Arbre, l'Animal et l'Homme*, Editions Grasset et Fasquelle, Paris, 1992

FERRY Luc, *L'innovation destructrice*, Editions Plon, Paris, 2014

FINKIELKRAUT Alain (dir.), *Des animaux et des hommes*, Editions Stock, Paris, 2018

FLIPO Fabrice, *Nature et Politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalité*, Editions Amsterdam, Paris, 2014

FRANCIONE Gary L., *Introduction aux droits des animaux*, (Introduction to Animal Rights : your child or the dog ?, Temple University Press, Philadelphia 2010) trad. Laure Gall, Editions l'Age d'Homme, Lausanne, 2015

GOFFI Jean-Yves, *Le Philosophe et ses Animaux. Du Statut Ethique de l'Animal*, Editions Jacqueline Chambon, Nïmes, 1994

GORZ André, *Ecologica*, Editions Galilée, Paris, 2008

GUATTARI Félix, *Les Trois Ecologies*, Editions Galilée, Paris, 1989

HARAWAY Donna, *Vivre avec le Trouble*, (trad. Vivien Garcia), Les Editions des Mondes à Faire, Vaulx en Velin, 2020

HELLER Ágnes, *Au-delà de soi. Identité et représentation*, (trad. et présentation par Guillaume Métayer), Editions Payot et Rivages, Paris, 2021

HOBBES Thomas, *Léviathan* (1651) (trad. Gérard Mairet), Editions Gallimard, Paris, 2000

ILLICH Ivan, *La Convivialité* (Tools for conviviality, Harper and Row, New York, 1973), Editions du Seuil, Paris, 1973

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Ethique Animale* [2008], PUF, Paris, 2012

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *L'éthique animale*, PUF, Paris, 2018

JONAS Hans, *Le Principe Responsabilité* (*Das Prinzip Verantwortung*, Insel Verlag, Frankfurt a. M., 1979], Flammarion, Paris, 2013

JONAS Hans, *Une éthique pour la nature* (*Dem bösen Ende räher*, Suhrkamp Verlag, Berlin, 2017), Flammarion, Paris, 2017

KANT Emmanuel, *Anthropologie considérée au point de vue pragmatique ou de l'utilité*, Traduction par Joseph Tissot, Librairie Ladrange, 1863

KANT Emmanuel, *Métaphysique des mœurs, Fondation*, Deuxième section, trad. Alain Renaut, Flammarion, Paris, 1994

KANT Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique,* trad. Luc Ferry, Poche, Paris, 2009

KANT Emmanuel, « Conjectures sur le début de l'histoire humaine » (1775), in *Philosophie de l'histoire*, trad. S. Piobetta, Paris Denoël, 1987, p. 116-117

KLIMIS Sophie, *L'énigme de l'humain et l'invention de la politique. Les racines grecques de la philosophie moderne et contemporaine*, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2014

LEPELTIER Thomas, *L'imposture intellectuelle des carnivores*, Max Milo Editions, Paris, 2017

LESTEL Dominique, *L'Animal Singulier*, Editions du Seuil, Paris, 2004

LESTEL Dominique, *L'Animal est l'avenir de l'homme*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2010

LESTEL Dominique, *Apologie du Carnivore*, Fayard, Paris, 2011

LESTEL Dominique, *A quoi sert l'homme ?*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2015

LEVINAS Emmanuel, *Ethique et Infini*, Librairie Arthème Fayard et Radio France, Paris, 1982

LEVINAS Emmanuel, *Humanisme de l'autre Homme* (1972, Fata Morgana, Paris), Editions LGF, Paris, 2017

LEVINAS Emmanuel, *Ethique comme philosophie première* (1992), Editions Payot et Rivages, Paris, 2015

LOCKE John, *Traité du Gouvernement Civil*, (1690) (trad. David Mazel), Flammarion, Paris, 1992

MERCHANT Carolyn, *The Death of Nature. Women, Ecology, and the Scientific Revolution* (1980), Harper Collins, New York, 1989

MICHAUD Yves, *Humain, Inhumain, Trop Humain. Réflexions philosophiques sur les biotechnologies, la vie et la conservation de soi à partir de l'œuvre de Peter Sloterdijk*, Climats, Castelnau-le-Lez, 2002

MIDGLEY Mary, *Animals and why they matter*, The University of Georgia Press, Athens, 1983

MILL John Stuart, *L'utilitarisme*, (1861) (traduction Georges Tannesse), Garnier Flammarion, Paris, 1968

MONTESQUIEU, *De l'Esprit des Lois. Anthologi*e, (1748), Flammarion, Paris, 2013

MORE Thomas, *L'Utopie* [Utopia, 1516], trad. Stouvenel Victor, Editions J'ai Lu, Paris, 2013

MORIN Edgar, *La Méthode. 1. La nature de la nature*, Editions du Seuil, Paris, 1977

MORIN Edgar, *La Méthode. 2. La vie de la vie*, Editions du Seuil, Paris, 1980

MORIN Edgar, *La Méthode. 3. La connaissance de la connaissance*, Edition du Seuil, Paris, 1986

MORIN Edgar, *La Méthode. 4. Les idées*, Editions du Seuil, Paris, 1991

MORIN Edgar, *La Méthode. 5. L'humanité de l'humanité*, Editions du Seuil, Paris, 2001

MORIN Edgar, *La Méthode. 6. Ethique*, Editions du Seuil, Paris, 2004

NAESS Arne*, Ecologie, communauté et style de vie*, (*Ecology, Community and Lifestyle : Outline of an Ecosophy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989), (trad. Hicham-Stéphane Afeissa), Editions Dehors, Bellevaux, 2008

NAESS Arne, *La Réalisation de Soi – Spinoza, le Bouddhisme et L'Ecologie Profonde,* [Trad. Madelin P.], Wildproject, Marseille, 2017

NAESS Arne*, Une écosophie pour la vie*, *Une Ecosophie pour la Vie. Introduction à l'Ecologie Profonde*, textes réunis par Hicham-Stéphane Afeissa et Mathilde Ramadier, Editions du Seuil, Paris, 2017

NAESS Arne, *There is No Point of No Return,* (recueil de textes choisis), Penguin Random House, Dublin, 2021

PELLUCHON Corine, *L'autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, PUF, Paris, 2009

PELLUCHON Corine, *Eléments pour une éthique de la vulnérabilité. Les hommes, les animaux, la nature*, Les Editions du Cerf, Paris, 2011

PELLUCHON Corine, *Tu ne tueras point. Réflexions sur l'actualité de l'interdit du meurtre*, Les Editions du Cerf, Paris, 2013

PELLUCHON Corine, *Les Nourritures. Philosophie du corps politique*, Seuil, Paris, 2015

PELLUCHON Corine, *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale* ; Alma, Editeur, Paris, 2017

PELLUCHON Corine, *Pour comprendre Levinas. Un philosophe pour notre temps*, Editions du Seuil, Paris, 2020

PELLUCHON Corine, *Paul Ricoeur, philosophe de la reconstruction. Soin, attestation, justice*, PUF, Paris, 2022

PELLUCHON Corine, *L'espérance, ou la traverse de l'impossible*, Editions Payot et Rivages, Paris, 2023

PLUTARQUE, *Trois Traités pour les Animaux*, [1er siècle ap. J.C.], « S'il est loisible de manger de la chair » (trad. Amyot), P.O.L., Paris, 1992

PORPHYRE, *Traité de Porphyre, Touchant de l'abstinence de la chair des animaux, avec la Vie de Plotin,* Reproduction de l'édition de 1747

REGAN Tom, *Les Droits des Animaux*, [The Case for Animal Rights, 1983, University of California Press], trad. Utria Enrique, Hermann Editeurs, Paris, 2012

REVAULT D'ALLONNES Myriam, *L'homme compassionnel*, Editions du Seuil, Paris, 2008

REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Le Miroir et la scène. Ce que peut la représentation politique*, Editions du Seuil, Paris, 2016

RICOEUR Paul, *L'Idéologie et l'Utopie* [*Lectures on Ideologies and Utopia*, Columbia University Press, 1986], trad. Myriam Revault D'Allonnes et Joël Roman, Editions du Seuils, 1997

RICOEUR Paul, *Philosophie, éthique et politique. Entretiens et dialogues*, Seuil, Paris, 2017

ROUGET Patrice, *La violence de l'humanisme. Pourquoi nous faut-il persécuter les animaux ?,* Calmann-Lévy, Paris, 2014

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les Hommes* (1755), Editions J'ai Lu, Paris, 2014

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat Social*, (1762), Librairie Générale Française, 1996

SCHWEITZER Albert, *Ma vie et ma pensée*, [1960] Albin Michel, Paris, 2013

SCHWEITZER Albert, *Vivre – Paroles pour une éthique du temps présent*, [1970] trad. M. Horst, Editions Albin Michel, Paris, 1995

SCRUTON Roger, *Animal Rights and Wrongs* (1996), Demos, London, 2000

SERRES Michel, *Le contrat naturel* [Editions François Bourin, 1990], Flammarion, Paris, 1992

SINGER Peter, *Libération Animale* [Animal Libération, 1975], trad. L. Rousselle, Editions Payot et Rivages, Paris, 2012

SINGER Peter, *Théorie du Tube de Dentifrice*, [Ethics into action : Henry Spira and the animal rights movement, Rowman and Littlefield, 1998] (trad. Anatole Pons) Editions Goutte d'Or, Paris, 2018

STEFFENONI Romain, *Antispécisme. L'animal moral*, L'Harmattan, Paris, 2020

STOLZ Cédric, *De l'humanisme à l'antispécisme. Le XXIème siècle est celui des animaux*, Les Editions Ovadia, Nice, 2019

TAURECK Bernhard*, Manifest des veganen Humanismus*, Wilhelm Fink, Paderborn, 2015

WEIL Simone, *Note sur la suppression générale des partis politiques* [publié pour la première fois dans la revue *La Table ronde*, n°26, 1950], Editions Allia, Paris, 2019

WOLFF Francis, *50 Raisons de défendre la Corrida*, Fayard, Paris 2010

WOLFF Francis, *Philosophie de la corrida*, Fayard, Paris, 2011

WOLFF Francis, *Aristote et la Politique*, [1991] PUF, Paris, 2016

WOLFF Francis, *Trois utopies contemporaines*, Fayard, Paris, 2017

B- Ouvrages collectifs

AFEISSA Hicham-Stéphane et JEANGENE VILMER Jean-Baptiste (ed.), *Philosophie Animale, Différence, responsabilité, et communauté*, Vrin, Paris, 2015

BIRNBAUM Jean (dir.), *Qui sont les animaux?*, Gallimard, Paris, 2010

BONNARDEL Yves, LEPELTIER Thomas, SIGLER Pierre (dir.), *La Révolution Antispéciste*, PUF, Paris, 2018

BONNARDEL Yves et PLAYOUST-BRAURE Axelle, *Solidarité animale. Défaire la société spéciste*, Editions la Découverte, 2020

BOURG Dominique et ROCH Philippe (éd.), *Crise écologique, crise des valeurs ? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*, Editions Labor et Fides, Genève, 2010

CASSIN Barbara (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies.* , Editions du Seuil / Dictionnaires Le Robert, Paris, 2017

CAVALIERI Paola et SINGER Peter, *The Great Ape Project : Equality Beyond Humanity*, Fourth Estate, Londres, 1993

CLEMENT Elisabeth, DEMONQUE Chantal, HANSEN-LOVE Laurence, KAHN Pierre (dir.), La Philosophie de A à Z, Hatier, Paris, 2020

CYRULNIK Boris, DE FONTENAY Elisabeth, et SINGER Peter, *Les animaux aussi ont des droits*, Editions du Seuil, Paris, 2013

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *L'Anti-OEdipe. Capitalisme et schizophrénie I*, Les Editions de Minuit, Paris, 1972

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Kafka*. *Pour une littérature mineure*, Les Editions de Minuit, Paris, 1975

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille plateaux. Capitalisme et Schizophrénie 2*, Les Editions de Minuit, Paris, 1980

DELSOL Chantal et REVAULT D'ALLONNES Myriam, *Ainsi meurt la démocratie*, Mialet-Barrault (Flammarion), Paris, 2022

DORLIN Elsa et RODRIGUEZ Eva (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, PUF, Paris, 2012

ENGELIBERT Jean-Paul, CAMPOS Lucie, COQUIO Catherine, CHAPOUTIER Georges (dir.), *La Question Animale. Entre science, littérature et philosophie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2011

FERRY Luc et RENAUT Alain, *La pensée 68*, Gallimard, Paris, 1988

GIROUX Valérie et LARUE Renan, *Le véganisme*, PUF, Paris, 2017

HACHE Emilie (dir.), *Ecologie politique. Cosmos, communautés, milieux*, Editions Amsterdam, Paris, 2012

KAEMPF Bernard (dir.), *L'Ethique d'Albert Schweitzer – Le Respect de la Vie toujours actuel*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, Strasbourg, 2005

LARUE Renan (dir.), *La pensée végane. 50 regards sur la condition animale*, PUF, Paris, 2020

NADAUD Stéphane, *Guattari, Qu'est-ce que l'Ecosophie ?* [Editions Lignes, 2013], Le Collectif et Associés, 2018

OST Isabelle, PIRET Pierre et VAN EYNDE Laurent (dir.), *Représenter à l'époque contemporaine. Pratiques littéraires, artistiques et philosophiques*, Facultés Universitaires Saint Louis, Bruxelles, 2010

RAYNAUD Philippe et RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de Philosophie Politique* [1996], 3ème édition complétée, PUF, Paris, 2012

WOODHALL Andrew et GARMENDIA DA TRINDADE Gabriel (ed.), *Ethical and Political Approaches to Nonhuman Animal Issues*, Springer, Cham, 2017

C- Articles et revues

ABENSOUR Miguel et TASSIN Etienne (dir.), *L'Animal Politique*, *Epokhè*, n° 6, Editions Jérôme Millon, Grenoble, 1996

BLATTI Stephan, "Animalism", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2019 Edition), 2009.

BURGAT Florence, « Jean-Pierre Digard, *L'Animalisme est un anti-humanisme* », *L'Homme*, 2019/1 (n° 229)

CALLICOTT J. Baird, « Animal Liberation : a triangular affair », *Environmental Ethics* 2, pp. 311-338

CALLICOTT Baird, « Animal Liberation and Environmental Ethics : Back Together Again », *Between The Sepcies*, 1988, n°5, p. 163-169

CHOUCHAN Nathalie, « Éditorial », *Cahiers philosophiques*, 2021/4 (N° 167), p. 5-8.

DEVALL Bill et DRENGSON Alan, « The Deep Ecology Movement : Origins, Development and Future Prospects », *The Trumpeter*, Vol. 26, n°2, 2010

GOFFI Jean-Yves, « Les droits de l'animal par rapport aux droits de l'homme aujourd'hui », in OUEDRAOGO Arouna P. et LE NEINDRE Pierre, *L'homme et l'animal un débat de société,* Institut National de la Recherche Agronomique, Paris, 1999

GOODPASTER Kenneth E., « On being morally considerable », *Journal of Philosophy*, vol. 76, 6 (1978)

HOFMANN Hasso, PEGNY Gaëtan, SINTOMER Yves, « Le concept de représentation : un problème allemand ? », *Raisons politiques*, 2013/2 (N° 50), p. 79-96

LARRERE Catherine et LARRERE Raphaël, « Le contrat domestique », *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°30, avril 1997

NAESS Arne, « The Shallow and the Deep, long-Range Ecology Movement : A Summary », *Inquiry*, 1973, vol. 16

PELLUCHON Corine, « Écologie et cause animale : les raisons d'un mariage tardif », *Cités*, 2018/4 (N° 76), p. 117-128

RICŒUR, PAUL. "Tâches De L'éducateur Politique." *Esprit* (1940-), no. 340 (7/8), 1965

ROUTLEY Richard Sylvan, « Is there a need for a new, an environmental ethic ? », in *Philosophy and Science : Morality and Culture : Technology and Man*, Proceedings of the XVth Congress of Philosophy, Varna, Sophia Press, 1973, p.205-2010

SAGOFF Mark « Animal Liberation and Environmental Ethics : Bad Marriage, Quick divorce », *Osgoode Hall Law Journal*, 1984, n°22, p. 297-307

TASSIN Étienne, « Subjectivation versus sujet politique. Réflexions à partir d'Arendt et de Rancière », *Tumultes*, 2014/2 (n° 43), p. 157-173

III- Autres

A- Autres disciplines

ABBEY Edward, *The Monkey Wrench Gang*, Lippincott Williams & Wilkins, Philadelphia, 1975

ANDRAS Joseph, *Ainsi nous leur faisons la guerre,* Actes Sud, Paris, 2021

BAUBEROT Arnaud, « Les Naturiens libertaires ou le retour à l'anarchisme préhistorique », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2013/1 (n° 31), p. 117-136.

BERRUYER Alfred, *Animalisme, ou Explication des phénomènes physiologiques des végétaux et des animaux par les animalcules* / Alfred Berruyer. impr. de Maisonville et fils (Grenoble), 1866, p.13. Disponible en version numérique sur le site de ressources en ligne de la Bibliothèque Nationale de France, Gallica.

BOTTERO Alain, « Un siècle de schizophrénie », *L'information psychiatrique*, 2010/5 (Volume 86), p. 391-403

BOUGLIONE André-Joseph, *Contre l'exploitation animale. L'envers du décor : un ancien dompteur témoigne*, Tchou, Paris, 2018

BOUGRAIN-DUBOURG Allain, *Lettre des animaux à ceux qui les prennent pour des bêtes*, Les Echappés, Paris, 2018

BRES Jacques, «Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie… », in BRES Jacques et al., *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques : actes du colloque de Cerisy*, De Boeck, Bruxelles, 2005

BURNS Tom et STALKER, George MacPherson, *The management of innovation,* Tavistock Publications, Londres, 1961

CARON Aymeric, *Antispéciste*, Editions Don Quichotte, Paris, 2016

CARON Aymeric, *Utopia XXI*, Flammarion, Paris, 2017

CHAPOUTIER Georges, *Au bon vouloir de l'homme, l'animal*, Editions Denoël, Paris, 1990

CHAPOUTIER Georges, *Sauver l'homme par l'animal*, Odile Jacob, Paris, 2020

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, (1969), Editions Robert Laffont et Editions Jupiter, Paris, 1982

DEL AMO Jean-Baptiste, *L214. Une voix pour les animaux*, Flammarion, Paris, 2017

DE WAAL, Frans B. M. "Anthropomorphism and Anthropodenial: Consistency in Our Thinking About Humans and Other Animals." *Philosophical Topics*, n°27.1, 1999

DE WAAL Frans, *Chimpanzee Politics. Power and sex among great apes*, (1982), The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2007

DOMBREVAL Loïc, *Barbaries. Bien-être animal : il est urgent d'agir*, Editions Michel Lafon, Paris, 2021

FERDINAND Malcolm, *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Seuil, Paris, 2019

GANCILLE Jean-Marc, *Carnage. Pour en finir avec l'anthropocentrisme*, Editions Rue de l'échiquier, Paris, 2020

GARDNER Bill, *La création de logos : les secrets de la conception de logos percutants*, (*Logo Creed – The mystery, magic and method behind Designing Great Logos*, Rockport Publishers, Beverly, 2013) (trad. PAUL Linda), Parramón, Vineul, 2014

HELLER Eva, *Psychologie de la couleur. Effets et symboliques*, Pyramyd, Munich, 2009

HUMPHREY Nicholas Humphrey et DENNETT Daniel C., « Parler au nom de nos Soi(s) », *Terrain* [En ligne], 52 | 2009, mis en ligne le 15 mars 2013

JAKUBOWICZ Lucas, *Un animal pour les gouverner tous. Comment les dirigeants politiques exploitent les bêtes pour nous manipuler*, Arkhè, Paris, 2021

JOUVENTIN Pierre, LATOUCHE Serge et PAQUOT Thierry, *Pour une écologie du vivant. Regards croisés sur l'effondrement en cours*, Editions Libre & Solidaire, Paris, 2019

JULIEN Michelle, *Des Souris et des Salopes, De la misogynie en milieu animaliste*, Louise Courteau Editrice, Québec, 2010

KUMAR Satish, *Pour une écologie spirituelle*, (2013) (trad. REIGNIER-GUERRE Karine) Belfond, Paris, 2018

LEOPOLD Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, (1949), trad. A. Gibson, Flammarion, Paris, 2000

LIPIETZ Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La Grande transformation du XXIème siècle*, Editions La Découverte, Paris, 1999

LOVELOCK James E., *Gaïa : A New Look at Life on Earth*, Oxford University Press, New-York, 1970

MAGNY Michel, *Retour aux communs. Pour une transition copernicienne*, Editions le Pommier/Humensis, Paris, 2022

MATIGNON Karine Lou (dir.), *Révolutions Animales. Comment les animaux sont devenus intelligents*, Arte Editions/Les Liens qui Libèrent, Paris, 2016

MAULIN Olivier, *Le Bocage à la nage*, Balland, Paris, 2013

MONOD Théodore, *Révérence à la Vie*, Editions Grasset et Fasquelle, 1999

PELE Marie et SUEUR Cédric (dir.), *Questions d'actualité en éthique animale*, L'Harmattan, Paris, 2017

PINQUE Méryl (dir.), *Bêtes Humaines ? Pour une révolution végane*, Editions Autrement, Paris, 2015

IMHOFF Aliocha et QUIROS Kantuta, *Qui parle ? (pour les non-humains)*, PUF, Paris, 2022

RASTOGI Shruti et LIBERLES David A, « Subfunctionalization of duplicated genes as a transition state to neofunctionalization », *BMC Evolutionary Biology*, 14 avril 2005

RIBETON Théo, *V comme vegan*, Editions Nova, Paris, 2017

RYDER Richard, « Speciesism Again: the original leaflet » *Critical Society*, Issue 2, Spring, 2010

SALT Henry S., *Animal's rights considered in relation to social progress*, [Macmillan and Co, New York, 1894], Hardpress Publishing, Miami, 2013

SAFRAN FOER Jonathan, *L'avenir de la planète commence dans notre assiette*, [*We are the Weather : Saving the Planet Begins at Breakfast*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 2019], (Trad. Marc Amfreville) Editions de l'Olivier, Paris, 2019

SIGLER Pierre, « Les manifestations de la conscience de soi chez les animaux non-humains », *Estivales de la question animale*, 2012

SIMONNET Dominique, *L'Ecologisme*, [PUF 1979], 2ème Edition, Presses Universitaires de France, Paris, 1982

SINGER Isaac Bashevis, « The Letter Writer », nouvelle publiée pour la première fois dans *The New Yorker* du 13 janvier 1968 et traduite dans le recueil *Le beau monsieur de Cracovie et autres nouvelles*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Biblio », 1985

THOUY Hélène et LARUE Renan, *Sauver les animaux pour nous sauver nous-mêmes*, Le Bord de l'Eau, Lormont, 2022

VON UEXKÜLL Jakob, *Mondes animaux et mondes humains*, [*Streifzüge durch die Umwelten von Tieren und Menschen – Bedeutungslehre*, 1934], (trad. Philippe Muller) Editions Gonthier, Hambourg, 1956

WATSON Paul, *Urgence ! Si l'Océan meurt, nous mourrons,* Glénat Livres, Paris, 2016

YOURCENAR Marguerite, *Les yeux ouverts*, entretiens avec Matthieu Galey, Paris, Le Centurion, 1980

B- Articles de presse

1) Francophone

ANSERMOZ Claude, « Désobéir civilement. Et démocratiquement ? », *24 Heures*, 17 janvier 2020.

ARIES Paul, DENHEZ Frédéric, et PORCHER Jocelyne, « Pourquoi les vegans ont tout faux », *Libération*, 18 mars 2018

ARIES Paul, « J'accuse les végans de mentir sciemment », *Le Monde*, 7 janvier 2019

BARDELEBEN Elvire, « Un Noël végan et gourmand ? La preuve par six (recettes) ! », *Le Monde*, 16 décembre 2020

BAKALOGLOU Sarah, « Varsovie et la Pologne, fers de lance du véganisme en Europe », *France Info*, 22 juin 2021

BEGUE SHANKLAND Laurent, « Les Français sous-estiment largement l'impact climatique de la viande », *Le Point*, 29 avril 2021

BELGA, « DierAnimal, 19e parti animaliste sur la planète, débarque sur l'échiquier politique belge », *La Libre*, 19 février 2018

BHERER Marc-Olivier, « Pourquoi faudrait-il être végan ? », *Le Monde*, 21 avril 2018

BILLETTE Alexandre, « Drôme : Chasseurs-éleveurs-agriculteurs «tradis», contre écolos », *Libération*, 22 aout 2020

BINET M., « DierAnimal, le parti qui met les animaux "sur le même pied que les humains » », *RTBF*, 19 février 2018

BOLIS Angela, « Les Français ont de moins en moins d'appétit pour la viande », *Le Monde*, 26 octobre 2015

BORDAS Willy, "Présidentielles 2022 : le Parti Animaliste testé à 2% dans un sondage », *Le Figaro.fr*, 15 novembre 2021

BOSREDON Mickael, "Présidentielle 2022 : « On est là pour continuer à mettre la pression », prévient la candidate du Parti animaliste Hélène Thouy », *20 Minutes*, 20 septembre 2021

CHAUVET Audrey, « Les défenseurs des animaux lancent leur parti politique », *20 Minutes*, 15 novembre 2016

CHAUVIN Hortense, « Présidentielle : le Parti animaliste a les crocs », *Reporterre*, 6 janvier 2022

CHEMIN Anne, « Comment nous avons désanimalisé la viande », *Le Monde*, 8 octobre 2022

COUTANSAIS PERVINQUIERE Amaury, « Le bien-être animal est une expression galvaudée par les animalistes », *Le Figaro*, 13 décembre 2021

DETROYAT Olivia, « Unilever vise 1 milliard d'euros dans les produits vegans », *Le Figaro*, 18 novembre 2020

DORMAGEN Jean-Yves, « Opinion | Pour une approche des sondages par « clusters » », *Les Echos*, 19 décembre 2021

ESCALONA Anaïs, « Végans et végétariens : la vitamine B12 en questions », *Libération*, 17 juillet 2020

ESSEMLALI Lamya, « Journal de bord d'une écoguerrière », *Le Monde*, 12 janvier 2010

FAURE Sonya, « Il existe une autre voie », *Libération*, 4 décembre 2020.

FERRY Luc, « Pourquoi le véganisme est intenable », *Le Figaro*, 29 juillet 2020

FERRY Luc, « La cause animale », publiée sur le site internet du journal *Le Figaro* (page Figaro Vox), 23 septembre 2020.

FINGER Sarah, « Financement de L214 : vrai mécène et faux procès », *Libération*, 2 décembre 2020

FINGER Sarah, "Présidentielle : les voix animalistes sortent de la niche », *Libération*, 5 janvier 2022

FOCRAUD Arnaud, " Hélène Thouy, candidate du Parti animaliste à la présidentielle : "Nous obtiendrons bien plus que 2% des voix", *Le Journal du Dimanche*, 17 novembre 2021

FOUCART Stéphane, « Les choix des vegans mettent en lumière la dissonance cognitive du reste de la population », *Le Monde*,10 octobre 2020

GERARD Mathilde et PERRUCHE Clément, « Le Parti Animaliste se lance dans la course à la présidentielle », *Le Monde*, 1er juillet 2021

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, « De l'anti-animalisme primaire », *Le Devoir*, 30 mars 2006

LACROUX Margaux, « Qui se cache derrière le Parti animaliste, ce mouvement qui met des chats sur ses affiches ? », *Libération*, 7 juin 2017

LACROUX Margaux, « A Orléans, le Parti animaliste « a encore de l'espoir » pour la présidentielle », *Libération*, 13 février 2022

LACROUX Margaux, « Poil à gratter. Hélène Thouy, la candidate animaliste à la présidentielle, se fait une petite place dans les sondages. », *Libération*, 12 janvier 2022

LARUE Renan, entretien pour *Ballast*, publié le 28 mars 2016 sur le site de la revue.

LE CORRE Aziliz, « La riposte des agriculteurs face aux végans », *Le Figaro*, 18 février 2020

MASSIOT Aude, « « Agribashing » : Enquête sur la cellule Déméter, un dispositif politique contre une menace fantôme », *Libération*, 8 septembre 2020

MELLA Manon, « Parité femmes-hommes : ces partis qui "préfèrent" payer des amendes plutôt que de respecter la loi », *Francetvinfo.fr*, 27 août 2019

MICHON Valérie et SCHMID Denis, « Le Parti Animaliste, une exception dans le monde politique », *Savoir Animal*, 16 juin 2021

NAUDIN Guillaume, « Les vegans sont-ils des visionnaires ou des sectaires ? », *RFI*, 14 novembre 2018.

PEYRET Emmanuèle et VITAL-DURAND Brigitte, « Les végétaliens, des animaux comme les autres », *Libération*, 17 mai 2003

POULIQUEN Fabrice, « Présidentielle 2022 : la cause animale, de plus en plus un critère de vote ? », *20 minutes*, 1er décembre 2021

PRECIADO Paul. B., « Le féminisme n'est pas un humanisme », *Libération*, 26 septembre 2014

ROBIN Yves-Marie, « Législatives. Le 12 juin, un enjeu majeur pour les petits partis », *Ouest France*, 2 mai 2022

ROBLIN Yohan, « Derrière le chaton sur les affiches, le Parti animaliste veut "politiser la cause animale" pour bousculer les consciences », *LCI.fr*, 9 juin 2017

ROSSET Romane, « Le Parti Animaliste prépare sa campagne », *Le Journal du Dimanche*, 26 décembre 2021

ROSSET Romane, « « Le parti animaliste est le dernier vote utile » : la candidate Hélène Thouy veut s'inviter à la présidentielle », *Le Journal du Dimanche*, 28 décembre 2021

SALAME Léa, « Hélène Thouy : "Emmanuel Macron a fait du massacre des animaux une grande cause de son quinquennat" », *France Inter*, 2 novembre 2021

SALTEL Delphine, « Peut-on cuisiner des animaux morts ? », entretien avec Florence Burgat, *Arte Radio*, 18 décembre 2020

SCHWARTZBROD Alexandra, « Faire d'une décision morale individuelle un projet politique », *Libération*, 15 avril 2020

STADLER Sophie, « Le Parti Animaliste, un petit parti qui monte, qui monte », *Le Parisien*, 21 septembre 2019

SUGY Paul, « L'animalisme, une idéologie progressiste qui fait son chemin », *Le Figaro*, 31 mai 2019

TAÏX Caroline, « La Nouvelle-Zélande dote un fleuve d'une personnalité juridique », *Le Monde*, 20 mars 2018.

TRUC Olivier, « Max, le hamburger suédois qui fait de la résistance », *Libération*, 2 décembre 2000

WALKOWIAK Philippe, « Le financement des partis politiques reste fixé et contrôlé par… les partis », *RTBF*, 6 octobre 2021

WOLFF Francis, « La politique divise, le politique rassemble », Tribune, *Le Monde*, 11 février 2015

REDACTION JDD, « L'ombre de l'association L214 derrière le Parti animaliste », *Le Journal du Dimanche*, 11 juin 2017

2) Non francophone

ALCARAZ Maria, « Una dieta vegana no es lo mismo que una dieta saludable », *ABC*, 19 février 2020

ARAGUNDE P. Maria, «Debacle electoral en PACMA: El partido animalista pierde casi la mitad de sus votantes en Madrid », *El cierre digital*, 6 mai 2021

ARJEN TEN Cate, « Vegan Streaker uit Vught krijgt celstraf voor brandstichting bij eendenslachterij », *Algemeen Dagblad*, 16 Novembre 2020

ARGOELLES Lucía Martínez, « Por qué es una mala noticia que la industria se aproveche del auge vegano », *El País*, 30 avril 2018

BOVEKERK Henk, « Esther Ouwehand heeft met afstand de obscuurste muzieksmaak van het Binnenhof », *Vice*, 13 mars 2017

CARUSO Gabriele, "Le sfide del Partito animalista italiano: intervista ad Alberto Montoro", *Libero Pensiero*, 30 septembre 2021

CESAREO Giuseppe, « Petitto si gode la vittoria: passeggiata in Centro per il neo Consigliere regionale », *Avellino Today*, 22 septembre 2020

DELEAZ Thibaut, « Hélène Thouy, candidate activiste du Parti animaliste », *Le Point*, 17 février 2022

DONN Natasha, «Thousands demonstrate in Lisbon: "Hands Off the Rural World!" », *Portugal Resident*, 6 juin 2021

EEKEN Mirjam, « Esther Ouwehand: 'Ik ben nog steeds een vrolijke activist' », *HP DE TIJD*, 3 avril 2021

FELD Olivia, "Bill Gates backed 'vegan meat' company files for $1.2bn stock market listing", *The Telegraph*, 22 avril 2019

GONZALES Paula, «Así son las madres veganas », *El País*, 30 mars 2019

GOUDSMIT Lisa, « Stevent Nederland, met zo veel vrouwelijke lijsttrekkers, af op eerste vrouwelijke premier? Er wordt gesproken van een mogelijk kantelpunt in de geschiedenis: er zijn steeds meer vrouwelijke lijsttrekkers, zoals Sigrid Kaag, Lilian Marijnissen, Esther Ouwehand en Mona Keijzer. Wordt een van hen minister-president? », *Elle*, 24 juin 2020

GOVERS Armando, « Opinie: Vegan is diervriendelijk én het meest duurzaam », *De Volkskrant*, 23 septembre 2020

GUTSCH Jochen-Martin, « Der bessere Mensch », *Der Spiegel*, 24 janvier 2011

HALL Alice, « It is a worry, the truth about veganism and bone health », *The Telegraph*, 24 novembre 2020

HOLLERSEN Wiebke, « Die urbane Elite isst gern vegan – um sich abzugrenzen », *Die Welt*, 9 juin 2020

KORTEWEG Ariejan, « Er zijn geen grenzen aan giften voor politieke partijen », *Volkskrant*, 15 février 2022

LEICK Romain et SCHMITTER Elke, « Tiere sind ein Zweck an sich », *Der Spiegel*, 3 février 2014

LINDEGAARD Stine, « Magtkamp mellem de de to partistiftere i Veganerpartiet: I dag ryger den ene », *DR*, 6 février 2022

LOPES Maria, «André Silva deixa liderança do PAN e AR em Junho: "As pessoas não devem eternizar-se nos cargos"», *Publico*, 14 mars 2021

LOURENCO Madalena, «André Silva abandona liderança do PAN », *ONFM*, 14 mars 2021

LOUWERSE Tom, "50PLUS en Partij voor de Dieren: een logische lijstverbinding?", *SRV*, 11 octobre 2016

LUBBE Rozemarijn, « Partij voor de Dieren na een jaar verdubbeld in de peiling: het succes verklaard », *Een Vandag*, 26 octobre 2021

LUCARDIE Paul, "Links voor dieren én mensen: dierenpartij", *Trouw* , 5 décembre 2006

LUSA, "O PAN é um dos nossos alvos": mundo rural promete falar a "uma só voz a partir de agora", *Expresso*, 5 juin 2021

MACKINTOSH Eliza, « A psychedelic journey, a radical strategy and perfect timing. How the world's fastest-growing climate movement was made », publié à ce sujet le 25 décembre 2019 sur le site de *CNN*.

MADUENO Juan Diego, « El fracaso de PACMA: por qué el buey Marius no conmovió al electorado », *El Espanol*, 6 mai 2019

MAIA Ana, « O partido das causas sociais e dos animais que seduz mulheres e fãs no Facebook », *Diario de Noticias*, 23 septembre 2015

MARTINEZ Ana, « Dieta vegana o vegetariana en niños: ¿un peligro de salud para los menores? », *ABC*, 16 octobre 2019

NORIEGA David, "El partido animalista Pacma, más cerca de entrar en el Congreso al que se presentan varios toreros", *El Diario*, 26 mars 2019

PENELA Rita, « Eurodeputado eleito pelo PAN anuncia filiação no Volt no final do mandato europeu », *Observador*, 17 aout 2021

PENNA Alexia, "Amministrative a Torino, il partito Animalista Italiano sostiene Davide Betti Balducci", *Torino Today*, 4 mai 2021

PEREZ-MAURA Ramón, « La plaga vegana que nos asola », *ABC*, 26 janvier 2019

POP Cristina, «La dieta vegana busca la coherencia entre la comida sana y el respeto a los animales », *El País*, 6 mars 2013

RASCHENDORFER Josefa, « Veganismus », *Die Zeit*, 28 avril 2020

RITZAU Scanpix, « Veganerpartiets leder trækker sig med øjeblikkelig virkning », *TV2*, 11 juin 2021

RITZAU Scanpix, « Veganerpartiet er klar til folketingsvalg », *Jyllands-Posten*, 6 août 2020

RITZAU Scanpix, « Veganerpartiets formand trækker sig fra posten », *TV2*, 15 Septembre 2020

SAVOYE Silvia, «Vda Libra/partito animalista: "Vogliamo governare nell'interesse dei cittadini" », *Aostasera.it*, 26 août 2020

SEVILLANO Elena G., et DE BARRON Inigo, "Así se financian los partidos políticos: el 80% es dinero público", *El Païs*, 23 mars 2019

SEZGIN Hilal, « Donnerstags kein Fleisch », *Die Zeit*, 12 aout 2010

SMITHERS Rebecca, « Veganuary Movement to welcome 1 millionth participant », *The Guardian*, 26 octobre 2020

SPREKSEL Djuna, «De echte carnivoor is een man », *Trouw*, 8 mars 2020

TORRES MENARGUEZ Ana, «"La ofensa al veganismo no es tan grave como a la raza o a la sexualidad" », *ABC*, 4 janvier 2020

TRUJILLO I., « Las veganas de las "gallinas violadas"vuelven a la carga: "Cada vaso de leche es un bebé robado" », *La Razón*, 11 octobre 1019

VALERO J.C., « El 10% de los españoles se consideran veganos» ,*ABC*, 7 juillet 2019

VAN AST Maarten, "Partij voor de Dieren royeert Van Kooten vanwege 'zetelroof'", *AD*, 16 juillet 2019

VAN DEN BREEMER Anna, «Plantaardig eten met jonge kinderen: hoe pak je dat aan? », *De Volkskrant*, 17 septembre 2020

VAN DER MEER Tom, «Hoe stel je vast welke partij vrouwen het best vertegenwoordigt? », *SRV*, 12 mars 2018

VAN VELZEN Joost, « Veganistische mayonaise en ijsjes: Unilever ziet lonkende markt voor veganistische producten », *Trouw*, 18 novembre 2020

VILLARINO Angel, « Guerra interna en Pacma: "El matrimonio que manda lo ha convertido en un cortijo" », *El Confidencial*, publié en ligne le 3 aout 2018

WILSON Olivia, « 'Some of the darkest places in the world': Joaquin Phoenix on a photobook about slaughterhouses », *The Guardian*, 18 novembre 2020

WINKLER Thomas, « Tofu für Schwermetaller », *Der Spiegel*, 28 décembre 2008

WINTERMAN Peter, "Elke keer als Thieme binnenkwam, was ik op mijn hoede", *AD*, 19 juillet 2019

B- Webographie

Animal Protection Indice: https://api.worldanimalprotection.org
Animal Welfare Party: https://www.animalwelfareparty.org/
Dieranimal : https://www.dieranimal.be/fr/
Djurens Parti: https://djurensparti.se/
Gaïa : https://www.gaia.be
Irish Party for Animal Welfare: https://www.ipaw.ie/constitution.htm
L214 : https://www.l214.com/
Mouvement Hommes Animaux Nature : https://www.mhan.fr/
Movimento Animalisti: https://movimentoanimalista.it/
Partei Für die Tiere : https://www.partei-fuer-die-tiere.de/
Parti animaliste : https://parti-animaliste.fr
Partij voor de Dieren: https://www.partijvoordedieren.nl/
Partito animalista : https://www.partitoanimalista.org/
Partido Animalista Contre el Maltrato Animal: https://pacma.es/
Pessoas Animais Natureza: https://www.pan.com.pt/
Pink !: https://www.pinkpolitiek.nl/
Politique et Animaux : https://www.politique-animaux.fr/
Révolution des Ecologistes pour le Vivant : https://rev-parti.fr/
Tierpartei Schweiz : https://www.tierpartei.ch/
Tierschutz Allianz : https://www.tierschutzallianz.de/partei.html
Tierschutzpartei : https://www.tierschutzpartei.de/
Veganer Partiet: https://vgpt.dk
Veggie Pride : http://www.veggiepride.org

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **4**
SOMMAIRE **5**
LISTE DES ABREVIATIONS **6**

INTRODUCTION GENERALE Les partis animalistes, un sujet en devenir **8**
I- Pourquoi traiter scientifiquement des partis animalistes ? **9**
A- Un sujet politique 9
B- Un sujet inexploré 11
1) Animal/politique : une profusion étourdissante *11*
2) Parti/animaliste : un vide sidérant *14*
3) La brèche……. *16*
C- Un sujet stimulant 18
II- Comment appréhender scientifiquement un objet actuel et polémique ? **21**
A- Problématique : (se) représenter l'animal en politique 21
1) Problématisation politiste : ce que la politique fait aux/des animalistes. *21*
2) Problématisation philosophique : ce que l'animalisme fait à la/au politique *26*
B- Principaux écueils et arbitrages méthodologiques 32
1) Une approche complexe *32*
2) Principaux écueils et arbitrages *35*
3) Sources……. *37*
C- Structure de l'argumentation 39

PARTIE 1 L'INSTITUTIONNALISATION POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES **40**

TITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES, EMANATION DE L'ANIMALISME **42**

CHAPITRE INTRODUCTIF : REPRESENTATIONS CONTEMPORAINES DE L'ANIMALISME **43**
SECTION 1 : Une confusion notionnelle **43**
Paragraphe 1 : Histoire d'un mot 44
Paragraphe 2 : La nébuleuse lexicale contemporaine 45
SECTION 2 : Animalisme et postures voisines **49**
Paragraphe 1 : Animalisme et écologisme 49

Paragraphe 2 : Animalisme et humanisme 52
SECTION 3 : Le biais militant des définitions 56
Paragraphe 1 : Des détracteurs de l'animalisme 57
Paragraphe 2 : Des défenseurs de l'animalisme 60

CHAPITRE 1 : CARACTERISATION DE L'ANIMALISME 63
SECTION 1 : Contextualisation 64
Paragraphe 1 : Les transformations du souci de l'animal comme prémisses 64
A- De la civilisation et de la préservation… 65
B- …A la protection des animaux pour eux-mêmes… 69
C- …Et au rejet de l'exploitation 71
Paragraphe 2 : La polarisation des mouvements sociaux comme incubateur 76
A- Du mouvement social aux mouvements sociaux 77
B- Luttes inductives et luttes déductives 80
SECTION 2 : Fondations 84
Paragraphe 1 : Antispécisme et mouvement de libération animale 85
A- Les philosophes maïeuticiens 86
B- Un nouveau militantisme 91
Paragraphe 2 : Ecocentrisme et Deep Ecology 95
A- La régénération de la pensée écologiste 96
B- La défense du vivant 103
SECTION 3 : Construction 112
Paragraphe 1 : L'animalisme comme étendard 113
A- La cause animale : un mouvement fragmenté 113
B- Le potentiel rassembleur de l'animalisme 116
Paragraphe 2 : L'animalisme comme système radical 122
A- L'animalisme comme utopie 123
B- L'animalisme comme idéologie 127
C- L'animalisme comme praxis 129

CHAPITRE 2 : POLITISATION DE L'ANIMALISME 136
SECTION 1 : La conversion politique des animalistes 139
Paragraphe 1 : L'animalisme et le politique, une rencontre théorique 140
A- La vocation politique de l'animalisme 142
B- La *polis* animaliste 146
Paragraphe 2 : L'animalisme et la politique : une évolution stratégique 154
A- Elargissement et requalification politiques des objectifs animalistes 154
B- Renouvellement de l'arsenal 155

C- Triptyque des cibles 161
SECTION 2 : La condition animale comme problème politique 167
Paragraphe 1 : Conflictualisation 168
A- Genèse, nature et enjeux du conflit 169
B- Les termes du débat 176
C- Le rôle catalyseur des médias 181
Paragraphe 2 : La condition animale comme objet de politiques publiques 184
A- Les réactions politiques à l'animalisme 185
B- L'inégal traitement de la problématique soulevée 187
C- Appropriation partisane 193
SECTION 3 : Vocation de l'animalisme partisan 197
Paragraphe 1 : La privation relative des animalistes 197
A- La maturité du mouvement animaliste 199
B- Relativité des succès et inaccessibilité des attentes 200
C- L'insatisfaction inévitable des animalistes 203
Paragraphe 2 : Identification des partis animalistes 206
A- Marqueurs de l'animalisme 206
B- Marqueurs d'une structure partisane 209
C- Panorama de l'animalisme partisan en Europe 211
Paragraphe 3 : Missions des partis animalistes 214
A- La représentation politique des animaux 215
B- Représenter l'animalisme 219

TITRE 2 : L'ORGANISATION POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES 224

CHAPITRE 1 : GENESE DES PARTIS ANIMALISTES 224
SECTION 1 : Conditions d'émergence 226
Paragraphe 1 : Importance du contexte politique et institutionnel 228
A- Uniformité des valeurs, diversité des cas 229
B- Quelques convergences remarquables et pistes de réflexion 236
Paragraphe 2 : L'inégal déploiement du mouvement animaliste 238
A- Pertinence de la variable socio-culturelle 239
B- Pertinence du niveau de structuration du mouvement animaliste 243
Paragraphe 3 : Un double phénomène de mimétisme 249
A- Un mimétisme corporatif 249
B- Un mimétisme dissident 252
SECTION 2 : La fondation formelle des partis animalistes 256
Paragraphe 1 : Les fondateurs 256
A- Eléments biographiques 256

B- Eléments sociologiques et statistiques remarquables 259
Paragraphe 2 : Les actes d'institution 261
A- Des procédures variables 261
B- Les statuts des partis animalistes 265
SECTION 3 : L'élaboration d'un caractère partisan 268
Paragraphe 1 : Le visage des partis animalistes 269
A- Noms et sigles des partis animalistes 269
B- L'identité visuelle des partis animalistes 272
Paragraphe 2 : Les traductions politiques de l'idéologie animaliste 279
A- Une relative uniformité des valeurs et manifestes 281
B- De profondes divergences programmatiques 285
1) Des spectres différents 285
2) Des niveaux de radicalité différents 292
Paragraphe 3 : Particularismes de l'animalisme partisan 295
A- Une nouvelle famille politique 296
B- Entre animalisme et Verts, une distinction temporaire ? 300
C- Les partis et/dans le mouvement animaliste 302

CHAPITRE 2 : LES PARTIS ANIMALISTES COMME ORGANISATIONS ET ORGANES 304
SECTION 1 : Eclairages théoriques et arbitrages méthodologiques 305
Paragraphe 1 : Partis politiques et organisation 305
A- Définir l'organisation 306
B- Penser l'organisation 307
C- Organisation partisane, organe partisan 308
Paragraphe 2 : Partis politiques et institutionnalisation 309
A- L'institutionnalisation comme objectivation 310
B- L'institutionnalisation comme conformisation relative 314
SECTION 2 : L'analyse des partis animalistes en leur milieu 318
Paragraphe 1 : Du mouvement au parti : la structuration comme autonomisation 319
A- Les organes des partis animalistes 320
B- L'organisation interne du pouvoir : le parti comme micropolis 325
1) Les leaders animalistes 327
2) Styles de leadership 331
C- La reconnaissance de l'ordre institutionnel : une consécration conditionnée 338
Paragraphe 2 : Et retour : interpénétration et coopération 341
A- La revendication d'une sororité partisane : les partis animalistes en réseau 341
B- La construction de relais : les partis animalistes comme organisations-mères 344
C- Les interactions avec le mouvement : concurrence, coopération, distanciation 348

SECTION 3 : Caractérisation du processus d'institutionnalisation de l'animalisme……..356
Paragraphe 1 : Une institutionnalisation inégale 356
A- Une institutionnalisation réelle 357
B- Signes et facteurs de variation 360
C- Analyse corrélative 363
Paragraphe 2 : Caractérisation du processus 365
A- Un renouvellement conceptuel nécessaire 366
B- L'introduction de la notion de néofonctionnalisation 367
C- Instrumentalisation partisane et institutionnalisation de la protestation 370
Paragraphe 3 : Caractérisation du résultat 371
A- Le rejet de la notion de parti-mouvement 372
B- Rejet de la notion de parti attrape-tout 374
C- Du parti-témoin au parti emblématique ? 376

PARTIE 2 : LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES 380

TITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES DANS LE JEU POLITIQUE..... 381

CHAPITRE 1 : DU PARTI A L'ELECTION : CONVENTIONNALITE ET CREATIVITE DES STRATEGIES ELECTORALES ANIMALISTES 385
SECTION 1 : Le message animaliste, l'aspiration paradoxale à une institutionnalisation protestataire 386
Paragraphe 1 : Assumer une marginalité idéologique 387
A- Le paradoxe de la différenciation 388
B- La variabilité des positionnements 391
C- Des partis de nature différente 397
Paragraphe 2 : Déployer des stratégies discursives et communicationnelles 400
A- Les canaux de diffusion : amadouer et contourner les médias traditionnels 400
1) Un accès inégal aux canaux traditionnels 400
2) Un repli important sur le numérique 403
3) Audience numérique et audience électorale 405
B- Un usage détourné des sondages 413
C- Le discours animaliste en campagne : entre institutionnalisation et protestation 416
SECTION 2 : Les ressources animalistes : composer avec la petitesse 425
Paragraphe 1 : Les ressources financières des partis animalistes 425
A- Une santé financière très variable : un panorama 426
B- Comparaison, progression, adaptation 440

Paragraphe 2 : Ressources humaines 444
A- Approche quantitative du militantisme partisan animaliste 445
B- Approche qualitative du militantisme animaliste partisan 448
SECTION 3 : Qui et avec qui ? Personnification et alliances dans la stratégie des partis animalistes 450
Paragraphe 1 : Investir des candidats 450
A- Trouver des candidats 452
B- Sélectionner des candidats 456
Paragraphe 2 : Construire des alliances : une impossible nécessité 462
A- Partis strictement animalistes et environnementalo-animalistes : des alliances variables et opportunistes…… 463
B- Les partis éco-animalistes : un positionnement naturel à gauche 465

CHAPITRE 2 : DE L'ELECTION AU(X) PARTI(S) : ESQUISSE D'UN ANIMALISME PARTISAN A PLUSIEURS VITESSES 469
SECTION 1 : De plus en plus d'électeurs, mais toujours pas d'électorat ?..... 470
Paragraphe 1 : Analyse quantitative des résultats des partis animalistes 471
A- Lecture diachronique de l'implantation électorale animaliste : un phénomène résiduel mais croissant…… 471
B- Lecture synchronique de l'implantation électorale animaliste : de profondes disparités 478
Paragraphe 2 : Détermination et évaluation des potentiels facteurs de variation 481
A- Présentation des facteurs retenus et formulation des hypothèses 482
B- Panorama monographique 485
C- Synthèse et tentative de systématisation 496
Paragraphe 3 : Sociologie du vote animaliste : une approche comparée France-Pays-Bas 500
A- Considérations et arbitrages méthodologiques 500
B- Composition des électorats animalistes 504
C- Un vote contestataire ? Oui, mais… 512
SECTION 2 : How small are you? Les défis de la petitesse et la diversité des reconfigurations partisanes 519
Paragraphe 1 : Des élus minoritaires dans l'arène : entre pragmatisme et radicalité 520
A- Sociologie et parcours des élus animalistes 520
B- Des manières d'incarner et porter l'animalisme 525
1) L'action institutionnelle des élus animalistes 526
2) L'action non-institutionnelle des élus animalistes 538
Paragraphe 2 : Des partis hybrides : complémentarité des fonctions électorales, péri-électorales et extra-électorales 540
A- Le revers de l'élection 541
1) Les élus animalistes comme ressource 541
2) Les élus animalistes comme contrainte 543

3) Le prix de l'élection *546*
B- Faire face aux mauvaises performances : entre résilience, contestations et tentatives de justification 548
C- Représenter au-delà des élus 550
1) Instrumentaliser les élections : l'action péri-électorale des partis animalistes *550*
2) Agir hors des élections : l'action extra-électorale des partis animalistes *553*
Paragraphe 3 : Petitesse et pertinence politique : les partis animalistes comme signes d'un renversement pratique et théorique de perspective ? 555
A- Présentation du modèle 556
B- Application du modèle 560
1) La petitesse des partis animalistes *560*
2) La pertinence politique *561*
C- Remise en question du modèle et réévaluation 563

TITRE 2 : L'IDENTITE POLITIQUE DES PARTIS ANIMALISTES 566

CHAPITRE 1 : LES PARTIS ANIMALISTES COMME OUTILS AU SERVICE DE LA REPRESENTATION POLITIQUE DE L'ANIMAL 571

SECTION 1 : La représentation politique de l'animal : contours du problème 571

Paragraphe 1 : Une singulière complexité 572
A- Représenter l'imprésentable… 573
B- … En politique 578
Paragraphe 2 : Une absolue nécessité 584
A- L'animal absent 584
B- L'animal aphone 591

SECTION 2 : Une réappropriation de l'outil partisan 594

Paragraphe 1 : La forme partisane : un mal nécessaire 594
A- La défiance partisane, entre mythe et réalité 595
B- Echec des alternatives 598
C- Approche fonctionnaliste d'une singulière réappropriation 601
Paragraphe 2 : Conceptualiser l'animalisme partisan 604
A- La nécessité d'une nouvelle catégorie 604
B- Forger le concept de parti-bélier 608

SECTION 3 : Politique et animalisme : de l'identité à l'identitaire 614

Paragraphe 1 : L'animalisme politique comme aporie philosophique 615
A- Le solipsisme anthropocentriste 616
B- Le solipsisme animaliste 621
Paragraphe 2 : L'animalisme partisan comme institution contre-démocratique 623
A- Animalisme politique et concurrence des démocraties 624
1) Institutionnaliser la contre démocratie *624*

2) Instrumentaliser la faiblesse du gouvernement électoral-représentatif *627*
B- Animalisme politique et populisme 631
Paragraphe 3 : L'animalisme comme surgissement de l'impolitique 635
A- Animalisme politique et clivages 637
B- L'animalisme et la politique autistique 641
1) Une entreprise de sectorialisation *641*
2) Primauté de la particularité sur l'universalité *644*
3) Une politique du pour-soi *646*

CHAPITRE 2 : LES PARTIS ANIMALISTES AU CŒUR D'UNE EVOLUTION DES REPRESENTATIONS 651

SECTION 1 : Représentation(s) politique(s) animaliste(s) 652

Paragraphe 1 : Pourquoi ? 653
A- Définition : une certaine vision des représentations 653
B- Fonctions : au-delà de la cognition 657
C- Evolutions : penser les dynamiques représentationnelles 661
Paragraphe 2 : Comment ? 664
A- Représenter l'animal en politique : pratique, idéologie et représentations 664
B- Identifier les objets défiés par l'animalisme partisan 669
C- Régénérer les relations entre objets de représentation 671

SECTION 2 : Triptyque dialectique représentationnel 677

Paragraphe 1 : Humain x Animal et politique : centralité humaine dans l'élaboration d'une médiation entre animal et politique 678
A- L'insoutenable pérennité d'Aristote : l'animal politique et la politique du « par soi » 678
B- Les partis animalistes : l'animal politique et la politique « pour un au-delà de soi » 686
Paragraphe 2 : Politique x humain et animal : le et la politique comme leviers d'une régénération du lien entre humain et non-humain 691
A- La subjectivation politique de l'animal 692
B- Le devenir-animal(iste) 703
Paragraphe 3 : Animal x Humanité et politique : la question animale comme source d'un renouvellement de l'humanité politique 712
A- La gauche contre l'animalisme… tout contre 712
B- Représentation politique de l'animal et représentation de la *polis* 720

CONCLUSION 729

I- Principaux apports de cette thèse 730
1) Apport politiste : une analyse de l'animalisme partisan 731
2) Apport conceptuel : la notion de parti-bélier 735
3) Apport philosophique : la *polis* comme règne de l'altérité 737
II- La fécondité scientifico-philosophique d'un embryon politique 741

1) Un phénomène minoritaire mais révolutionnaire 741
2) Dialogue et reliance 743
3) Et maintenant ? 745

ANNEXES 747
REPERES BIBLIOGRAPHIQUES 781
TABLE DES MATIERES 815